STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380133 9

CLASS 929.7 BOOK C426

VOLUME 9, pt. 2

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY

genealogy

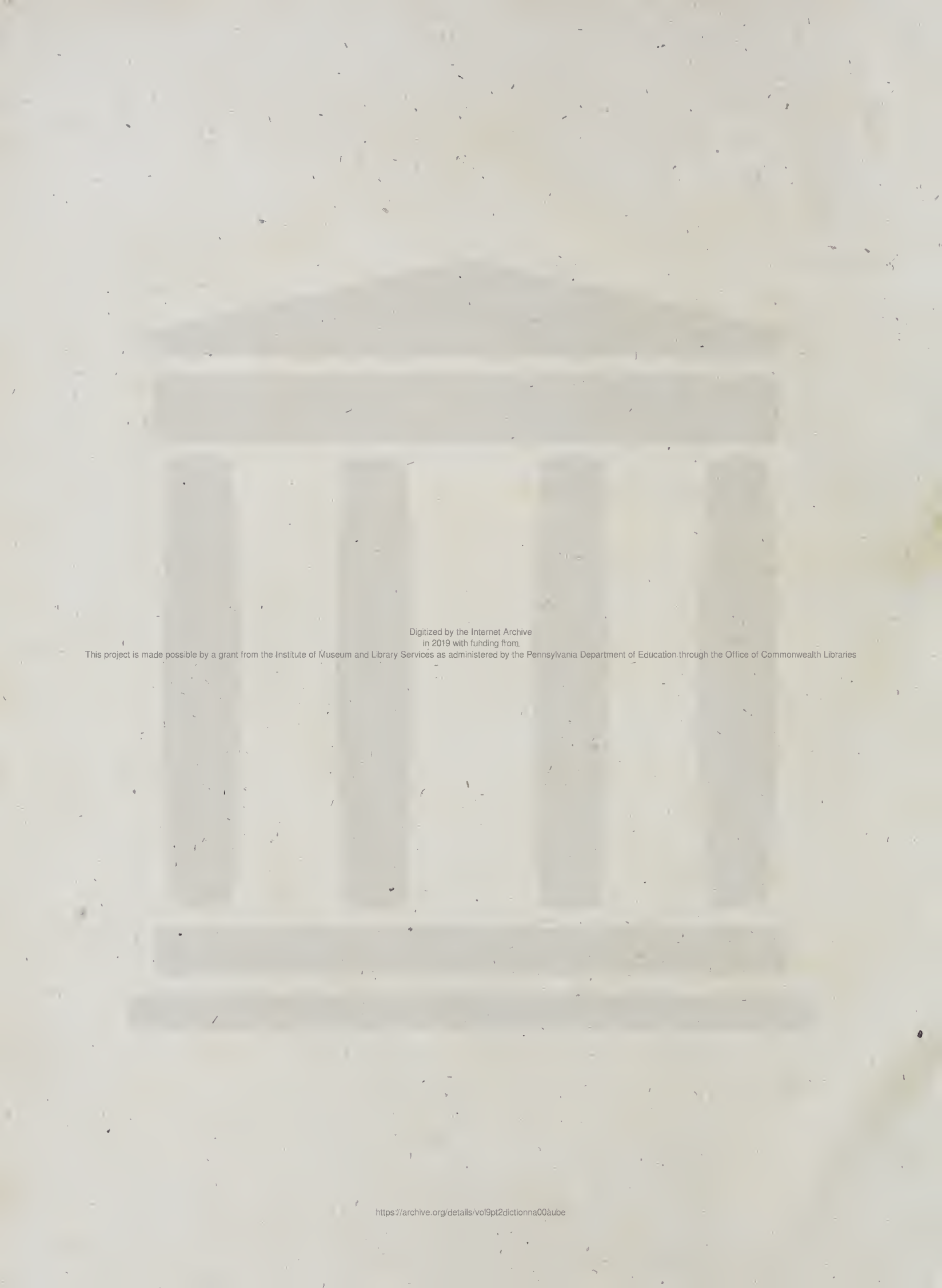

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol9pt2dictionna00aube

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME IX.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

CE neuvieme Volume du Dictionnaire de la Nobleſſe, qui commence à Lia & finit à Me excluſivement, étoit promis pour le courant de Janvier, & n'a été retardé que d'un mois. On y trouvera, comme dans les précédens, les Généalogies des grandes Maiſons connues; pluſieurs auſſi d'ancienne Race, nobles de nom & d'armes, qui n'ont point encore paru, redigées ſur les titres originaux communiqués & vérifiés; d'autres, moins anciennes, dont la date de l'annobliſſement eſt connue; quelques *Notices* ſur un grand nombre de Familles qui n'ont rien envoyé, & dont il eſt parlé dans les différens Armoriaux des Provinces; enfin la ſuite de l'hiſtorique de toutes les terres titrées, que nous marquons d'une étoile.

Pour tous ces objets, je ne prends ſur mon compte, comme je l'ai déja dit dans les Volumes précédens, que ce que j'ai vérifié ſur les titres originaux, ainſi que je l'annonce au commencement ou à la fin de ces articles. A l'égard des ſimples *Mémoires* qui me ſont remis, je ne les donne (quoiqu'après un mur examen) que pour ce qu'ils ſont, uſant même de la précaution d'en garder les *Manuſcrits*, pour répondre aux critiques. M. * * * ſi verſé dans cette partie, eſt tellement perſuadé de mon exactitude, qu'il a deſiré d'être encore inſéré dans cette Edition, & m'a en conſéquence adreſſé ſon *Mémoire*, dont j'ai fait uſage, conformément à mon plan. D'ailleurs ma premiere Edition a paſſé ſous les yeux de M. *** qui a dans ſon Cabinet pluſieurs Volumes de celle-ci qu'il ne dédaigne pas de conſulter & de faire conſulter par ceux qui travaillent ſous lui dans le même genre. Quels témoignages ne ſont-ce pas là en faveur de mon Ouvrage!

Malgré tous mes ſoins, j'ai cependant la douleur d'apprendre, par des hommes de la plus grande conſidération, qui me comblent d'éloges & m'encouragent à continuer mon travail, que dans Paris quelques perſonnes débitent hautement que cette *Hiſtoire généalogique de la Nobleſſe de France* n'eſt pas fidelle & eſt trop volumineuſe. *Pas fidele!* mais comment peut-on haſarder un pareil propos? Ne voit-on pas que les précautions que je prends, & dont on trouve la preuve à chaque article, ſuffiſent ſeules pour le détruire? *Volumineuſe!* j'en conviens; mais peut-on donner en peu de Volumes l'Hiſtoire de la Nobleſſe de France? Il n'y a que des gens, uniquement curieux de voir que leur Généalogie ſoit rendue publique, qui voudroient que celle de tous les Nobles enſemble, comme s'ils en étoient offuſqués, ne formât qu'un petit nombre de Volumes: pourvû qu'ils ſoient imprimés, ils ne s'inquiétent point des

282586

autres ; mais, quelle injuſtice ! heureuſement la plupart des Intéreſſés à notre entrepriſe penſent d'une maniere plus raiſonnable & plus noble.

D'ailleurs ſi j'étois auſſi facile qu'on le dit, à employer tous les *Mémoires* que l'on m'apporte, je ne ferois pas des mécontens ; je ne m'attirerois pas des reproches violens, ni ne recevrois des lettres déſobligeantes, telles qu'une, entr'autres, qu'on m'a adreſſée au commencement de Février, ſignée d'un jeune Militaire, en réponſe à des obſervations honnêtes que je lui ai faites ſur ſon *Mémoire* : cette lettre eſt un ordre de ſa part de le faire imprimer tel qu'il eſt, parce que, dit-il, ſa *Généalogie a été faite, telle qu'il me l'a remiſe, par le Généalogiſte des Ordres du Roi.* Cette raiſon, à la vérité, mériteroit certainement de ma part des égards, ſi elle étoit vraie ; mais j'ai lieu de la révoquer en doute, & cela ſeul doit m'arrêter : en effet ce qu'il m'a produit n'eſt point ſigné de ce Généalogiſte, qui n'a tout au plus que dreſſé ſes preuves, pour lui procurer l'honneur d'entrer dans les Caroſſes de Sa Majeſté, ce qui remonte à 1400. Ce Sçavant eſt trop verſé dans notre Hiſtoire, pour avoir laiſſé paſſer des fautes groſſieres ſur la Chronologie & ſur la création de la charge de *Grand Ecuyer de France*, l'une des premieres de la Couronne. Il ne diroit pas non plus d'une Famille, que le *ſang de France, d'Angleterre & de Pologne coule dans ſes veines*, parce qu'elle a des alliances indirectes ou collatérales avec les Maiſons de *Dreux*, *Stuart* & *Sobieski*.

Au reſte qu'on critique, qu'on rabaiſſe mon Dictionnaire tant que l'on voudra, c'eſt un ſort que je partage avec des hommes plus célebres que je ne le ſuis dans la Littérature, ce qui me conſole & me permet de préſumer que cet Ouvrage n'eſt pas ſi défectueux que des mécontens voudroient le perſuader. Je vais donc, avec la même confiance que par le paſſé, continuer mes efforts pour le rendre réellement digne d'occuper une place dans les Bibliothéques & les Cabinets de ceux qui recherchent les Recueils eſtimables, ſans m'inquiéter du mal qu'en pourront dire des jaloux. C'eſt être ſage que de ne pas être ſenſible à des propos mal fondés ou dictés par l'envie.

Qu'on ne s'imagine pourtant pas que j'aye la préſomption de croire mon Ouvrage parfait : il eſt de nature à ne pas l'être d'abord : ſur celui-ci, comme ſur tous les autres, pour me ſervir de l'expreſſion de notre Poëte ſatyrique, il faut ſouvent *paſſer le rabot & la lime.* Les Généalogies des grandes Maiſons par *du Cheſne*, ont été, & ſont ſuſceptibles de corrections & d'augmentations ; il en eſt de même de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme* & ſes continuateurs, des Ouvrages de MM. *de Sainte-Marthe*, *la Roque*, &c. Qu'on en parcoure auſſi de plus modernes en ce genre, on trouvera beaucoup à élaguer, à corriger & à augmenter.

L'Hiſtoire généalogique de la Nobleſſe, tant de France que des pays étrangers, eſt un vaſte terrein rempli de ronces & d'épines. Les premiers Ecrivains, en cette partie, n'ont fait que commencer à le dé-

fricher, ceux qui les ont ſuivi ont continué ; & les derniers, autant qu'ils ont pu, ont perfectionné la tâche qu'ils ont entrepriſe.

Je me crois le premier (peut-être me trompé-je, mais on me l'a dit) qui ait eu l'idée de donner une Hiſtoire univerſelle de la Nobleſſe de France, avec une notice abrégée des Maiſons ſouveraines de l'Europe, & de certaines grandes Familles étrangeres attachées à la France, ſoit par leurs ſervices ou par leurs alliances : je ſuis bien éloigné d'avoir déja tout découvert, je ne fais encore que défricher. Qui viendra après moi, réparera les erreurs qui peuvent s'être gliſſées dans mon Ouvrage, ſoit faute de renſeignemens, ou, ſi l'on veut, par un effet de mon ignorance.

Un de mes amis m'a rapporté ces jours derniers (en Février), qu'il a lu dans une des feuilles de l'Année Littéraire que l'Auteur, en parlant de mon Ouvrage, dit y avoir trouvé une Généalogie entierement extraite de *Moréri :* cela peut être, ſi je n'ai point reçu de *Mémoire* de Famille ; mais en ce cas *Moréri* eſt cité, & j'ai rédigé ce qu'il dit, ſelon ma méthode. Si au contraire c'eſt un *Mémoire* qu'on m'a adreſſé, & conforme à la Généalogie qui eſt dans *Moréri*, pour lors *Moréri* n'eſt point cité, & il y a ſeulement à la fin *Mémoire envoyé.* Si l'Auteur des Feuilles de l'Année Littéraire a dans ſon Cabinet les huit premiers Volumes de ce Dictionnaire, il y verra que *Moréri* n'eſt que mon *pis-aller*, & que je n'y glane que quand ceux qui viennent me trouver n'ont rien à me fournir de plus que ce qu'on y lit, & qu'alors, encore une fois, je le cite ſuivant ma méthode.

J'ai auſſi à faire obſerver que, ſur ce Volume & les précédens, j'ai écrit à pluſieurs perſonnes de conſidération, d'une très-bonne & ancienne Nobleſſe, pour leur donner connoiſſance de mon travail, qui peut-être n'étoit pas tombé ſous leurs yeux, quoiqu'annoncé à chaque Volume & dans les Ecrits publics ; mais elles n'ont pas jugé à propos de me faire l'honneur de me répondre. Ainſi elles n'auront point à ſe plaindre s'il y a quelque choſe de défectueux dans leur Généalogie & ſur leur état actuel.

On continue de me croire l'Auteur des *Etrennes de la Nobleſſe*, qui ſe débitent chez *Des Ventes de la Doué*, Libraire, rue Saint-Jacques : j'ai déclaré & je déclare encore que je n'y ai nulle part ; mais j'y reconnois beaucoup de choſes priſes dans l'hiſtorique de cette ſeconde Edition, & dans mon *Calendrier des Princes & de la Nobleſſe de France*, que j'ai interrompu en 1770, pour le reprendre, dès que ce Dictionnaire ſera fini (en conſidération de tous mes Souſcripteurs qui me le redemandent), mais ſeulement quant à l'état actuel de chaque Famille ; car, pour la filiation ſuivie & l'hiſtorique, le Lecteur aura recours à ce Dictionnaire.

Le dixieme Volume, qui eſt ſous preſſe, contiendra le reſte de la lettre *M*, &, je penſe, les lettres *N* & *O*. C'eſt à ceux qui ont des *Mémoires* ſur ces lettres, à les envoyer *franc de port*, ſoit au Libraire, ſoit à moi, & ſi les titres originaux me ſont communiqués, j'en ferai mention, comme je l'ai fait dans ce Volume & les précédens. Je compte enfin que les Tomes XI, XII, XIII, & XIV, completteront tout l'Alphabet.

Meſſieurs les Souſcripteurs, à qui il manque des Volumes juſqu'au neuvieme, ſont priés de les faire retirer aux conditions de la Souſcription. Elle eſt toujours ouverte, ſur le pied de 12 livres 12 ſols par Volume, relié en carton, chez l'Auteur (M. DE LA CHENAYE-DESBOIS), rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande, & au coin de la rue des grands Auguſtins, & chez BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques. On n'admet point à ſouſcrire pour un ou quelques Volumes ſeulement, mais pour tout l'Ouvrage.

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

MAB MAC

*MABLY, en Foreſt, Diocèſe de Lyon. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Janvier 1675, regiſtrées au Parlement le 15 Mai, & à la Chambre des Comptes le 30 Décembre ſuivant. Diction. des Gaules, *Tome IV*, *p.* 473.

MABOUL : Famille de Paris, diſtinguée dans la Robe, qui a donné pluſieurs Maîtres des Requêtes, & un Evêque d'Alet, en 1708, dans

JACQUES MABOUL, mort à Alet le 21 Mai 1723. Il avoit été chargé, en 1716, par feu M. le Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume, de travailler à un accommodement de la grande affaire de la Conſtitution *Unigenitus*. Il eſt auteur d'un Recueil d'Oraiſons funèbres, imprimées en 1749. Voyez *Moréri*, derniere Edition.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois bezans de même, & d'un croiſſant d'argent ſous le bezan en pointe.*

MABREY (DE) : C'eſt une Famille de Normandie établie dans l'Election de Caen, dont nous ne connoiſſons, faute de *Mémoire*, que le nom & les armes, ſçavoir : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux couronnes de même en chef, & d'une merlette auſſi d'or en pointe.*

MACAIRE, Ecuyer, Seigneur de Launay, & des Roſiers, même Province, Election d'Argentan, porte : *écartelé au 1 d'azur, à une molette d'or ; au 2 de gueules, à un lambel d'argent de trois piéces ; au 3 d'argent, au lion de ſable ; & au 4 auſſi de ſable.*

MACCARTY : Maiſon, l'une des premieres d'Irlande, très-connue en France depuis long-tems par Milord *Montcaſſel*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort au ſervice de Sa Majeſté ; & par

N... MACCARTY-REAGH, chef de ſa Maiſon, qui avoit conduit en France, étant

encore fort jeune, un Régiment tout composé de ses vaſſaux. Il fut tué, ainſi que ſon frere unique, au ſervice du Roi.

Eléonore-Susanne de Maccarty, ſa ſœur, épouſe du Baron *de Hooke*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731, âgée d'environ 48 ans. *Mercure de France, Janvier* 1731, *pag.* 178, & celui de *Février* la même année, *pag.* 403.

MACÉ DE GASTINES, en Normandie & en Provence : Famille maintenue dans ſon ancienne nobleſſe d'extraction, & dans les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, par Arrêt rendu le 5 Avril 1724. Elle a formé deux branches.

La premiere ſubſiſte dans Antoine Macé, Sieur de Gaſtines & de la Tireliere, né le 18 Septembre 1704, marié, par contrat du 22 Juillet 1729, avec *Marie-Renée-Charlotte Morel*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Carbonniere, &c. & de *Renée Patry*, dont ſont iſſus : — 1. Charles-Antoine-Macé, né le 3 Novembre 1731 ; — 2. Joseph-René, né le 3 Juillet 1737 ; — 3. Pierre-Antoine-Alexis, né le 17 Juillet 1745 ; — 4. Marie-Charlotte-Gillette, née le 12 Novembre 1729 ; — 5. Geneviéve-Susanne-Françoise, née le 8 Février 1736 ; — 6. & Anne, née le 6 Décembre 1739.

Antoine Macé a deux freres mariés, dont le puîné, Jacques Macé, a de *Louiſe-Catherine du Moulinet*, ſa femme, deux garçons & une fille.

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de 3 roſes de même, & en pointe d'un lion de gueules rampant.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

MACÉ, en Bretagne.

Louis Macé, Sieur de la Roche en Couffé, Préſident au Préſidial de Nantes, & Pierre Macé de la Pilardiere, Prieur d'Oudon, furent déclarés *nobles*, comme iſſus de Maîtres des Comptes, en conſéquence de l'Arrêt du Conſeil du 9 Janvier 1659, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 16 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *de gueules, à trois rencontres de dain, d'or, 2 & 1, au chef couſu d'azur, chargé d'une croix engrélée d'argent.* Extrait d'un Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne, *Tome III.*

MACÉ, ~~Ecuyer, Sieur~~ de la Benardiere en Normandie, Election de Coutances & de Carentan ; porte : *de gueules, à trois maſſues d'argent, 2 & 1.*

MACET, en Piémont & en Breſſe. Nobleſſe originaire de Quiers en Piémont, où elle ſubſiſte encore, dans les Seigneurs *de Frinco, de Val-Feniere & de l'Iſlebelle.* Deux branches ſont auſſi établies en Breſſe. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* de feu *Piganiol de la Force.*

Jacques de Macet, Conſeiller du Comte de Savoie, & Châtelain de Bourg, eſt le premier qui ſe retira en Breſſe. Il s'avança à la Cour d'Amé, IV. du nom, Comte de Savoie, en 1339, & eut pour enfans : — 1. Amé, qui ſuit ; — 2. Jean, Damoiſeau, Juge-Maïeur de Breſſe en 1341 ; — 3. & Beraud, Damoiſeau.

Amé de Macet, Seigneur du Chanay, ſuivit Amé, V. du nom, Comte de Savoie, dans la guerre qu'il eut contre Jacques de Savoie, Prince d'Achaye, & teſta en 1372, laiſſant de *Marguerite de Franchelins*, ſon épouſe : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. Béatrix, morte ſans alliance ; — 3. & Marie, femme, 1°. de *Jean*, Seigneur *de Marmont*, fils d'*Odet*, Seigneur *de Marmont*, & de *Béatrix*, Dame *de Beoſt*, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. de *Mayeul du Saix*, Seigneur de Colonges en Breſſe, fils de *Fromentin du Saix*, Seigneur de Colonges.

Nicolas de Macet, Seigneur du Chanay & de Treverney, épouſa, le 26 Janvier 1373, *Lionnette de Chandée*, fille de *François de Chandée*, Seigneur de Montfalcon, & d'*Amie de Feillens*. De ce mariage vinrent : — 1. Jacques, Seigneur de Treverney, mort ſans enfans de *Jeanne de Neufchaſtel*, fille de *Thomas*, Seigneur de la Rochelle en Comté, & de *Huguette de Frolois* ; — 2. Petremant, qui

ſuit ;

Addition à la page 280. de ce Tome IX.

après Carentan ajoutés

— De cette famille est N... Macé de la Bernardière, mariée à N... de Lorimier, Ecuyer, ancien Lieutenant au régiment de Limousin. Cette famille subsiste à Periers dans le Cotentin.

suit ; — 3. Jean, Evêque de Mâcon, mort en 1448 ; — 4. Amé, Seigneur du Chanay & de Marigna, Maître-d'Hôtel de S. A. de Savoie, qui épousa *Marie Andrevet*, fille de *Pierre Andrevet*, Seigneur de Corsan, & de *Jeanne de Genoſt*. Il mourut sans enfans ; — 5. & Béatrix de Macet, femme d'*Antoine de Say*, Seigneur du Chastelard en Dauphiné.

Petremant de Macet, Seigneur du Chanay, de Marigna & de Treverney, vivant en 1466, mourut sans alliance.

Les Seigneurs *du Saussay* & de *Davayé* en Mâconnois, portent les mêmes nom & armes que les précédens, & il y a lieu de croire qu'ils sont de la même Famille.

Pierre de Macet, Damoiseau, épousa, le 22 Janvier 1410, *Catherine de Gorrevod*, fille de *Guillaume de Gorrevod*, Damoiseau, & sœur de *Philippe*, Religieux & Aumônier de Payerne, dont il eut : —— Guillaume, qui suit ; — & Pierre.

Guillaume de Macet, Damoiseau, vivant en 1450, eut pour fils :

Jean de Macet, Damoiseau, qui, de l'autorité de Pierre de Macet, son oncle, s'allia, le 15 Octobre 1461, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Girard de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Louise de Marmont*. Leurs enfans furent : — 1. Philibert, qui suit ; — 2. Louise, femme, en 1528, d'*Antoine de Say*, — 3, 4, 5, 6 & 7. Étiennette, Perronne, Jeanne, Huguette & Claudine.

Philibert de Macet, Ecuyer, rendit hommage, en 1536, à François I, & eut pour fils :

Gaspard de Macet, Seigneur du Saussay, marié avec *Jeanne de Chaponod*, fille de *N...*, Seigneur *de Chaponod*, & de *Jeanne de Poleins*, dont : — Isaac, qui suit ; — & Jean, rapporté après son frere aîné.

Isaac de Macet, Ecuyer, se maria avec *Nicole de Chales*, fille de *Philibert*, Seigneur *de Chales* en Dombes, & de *Denise Naturel*, de laquelle vinrent : — 1. Philibert, mort avant son pere ; — 2 & 3. Philippine & Susanne.

Jean de Macet, (frere d'Isaac), Seigneur de Davayé & du Saussay, vivant en 1630, laissa : —— Henri, Seigneur de Davayé, Capitaine au Régiment d'Uxelles ; — & Claude-Henri de Macet.

Les armes : *de sable, à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de belier de même, 2 & 1.*

MACHAULT : Famille distinguée dans la Robe, établie à Paris, qui a donné de nos jours un Garde des Sceaux de France.

I. Simon de Machault, I. du nom, Commissaire & Examinateur au Châtelet de Paris, est compris en cette qualité dans une Sentence du Châtelet, le 18 Janvier 1515, sur le partage des biens de *Jeanne le Picart*, femme de *Guillaume de Vitry*, Conseiller au Parlement. Il eut pour enfans : — Simon, qui suit ; — & Jacques, qui vivoit encore en 1568.

II. Simon de Machault, II. du nom, Seigneur de l'Arbre-au-Vivier dans le Réthelois & de Saint-Suplex dans le Mulcien, d'abord Receveur du Réthelois avant 1504, puis Conseiller du Roi, Auditeur en la Chambre des Comptes, le 14 Septembre 1523, mort le 30 Mars 1555, avant Pâques, & inhumé au Cimetiere des Innocens, devant la porte de l'Eglise, près la Croix des Bureaux, avoit épousé, le 13 Janvier 1504, *Louise Bureau*, morte le 16 Octobre 1553, & inhumée à Saint-Jean en Grêve, fille de *Mery Bureau*, Seigneur de la Houssoye & de Saint-Suplex, & de *Perette de la Cloche*, dont : — 1. Jean, né le 5 Janvier 1506, Religieux à Saint-Martin des Champs le 6 Janvier 1520, Prieur de Ferrieres, Grand-Vicaire des Cardinaux *de Tournon* & *de Châtillon*, mort le 4 Juillet 1565 ; — 2. Gaspard, né le 30 Juin 1508, Religieux à Gournay-sur-Marne, le 5 Juillet 1518, Curé de Mery, Sous-Prieur de Gournay, puis Prieur de Saint-Mandé ; — 3 & 4. Balthasard & Guillaume, morts en bas âge ; — 5. Louis, né le 24 Janvier 1514, Religieux à Saint-Martin des Champs le 24 Juillet 1524, mort le 16 Septembre 1575 ; — 6, 7 & 8. Balthasard, Melchior & Simon, morts jeunes ; — 9. Jean, qui suit ; — 10. Joseph, mort en bas âge ; — 11,

Batiste, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après ; — 12. Marie, née le 15 Octobre 1505, Religieuſe à Chelles le 25 Mars 1520, morte le 11 Décembre 1579 ; — 13. Jeanne, morte en bas-âge ; — 14. Geneviéve, née le 16 Janvier 1513, mariée à *Guillaume Baudin*, Avocat au Parlement, dont pluſieurs enfans ; — 15. Guillemette, née le 7 Février 1515, femme, le 6 Juillet 1533, de *Philippe de Fleſſelles*, Médecin ordinaire du Roi, mort le 20 Mars 1561, avant Pâques, & elle le 5 Novembre 1586, & inhumée à Saint-Gervais, dont : — *Françoiſe de Fleſſelles*, mariée à *Jean Vaillant*, Seigneur du Chaſtel en Dunois, Conſeiller au Parlement ; — 16. & Marie de Machault, née le 6 Août 1626, morte en bas-âge.

III. Jean de Machault, I. du nom, Seigneur de Saint-Suplex, né le 20 Janvier 1521, Conſeiller général en la Cour des Aides à Paris, le 7 Juillet 1554, mort en Décembre 1589, avoit épouſé, 1°. le 2 Mai 1552, *Madelene le Cocq*, née le 6 Novembre 1534, morte le 27 Octobre 1561, fille de *Charles le Cocq*, Seigneur de Corbeville, Préſident des Monnoies, & de *Madelene Quetier* ; & 2°. le 6 Avril 1562, après Pâques, *Marie Poutrain*, née le 21 Mai 1542, fille de *Pierre Poutrain*, Notaire au Châtelet de Paris, & d'*Antoinette le Grain*, & veuve de *Jacques Scopart*, Auditeur des Comptes. Elle mourut le 6 Novembre 1585. Du premier lit vinrent : — 1, 2, 3 & 4, Batiste, Jacques, Pierre & Claude, morts jeunes & ſans alliance ; — 5. Jean, né le 25 Octobre 1561, Jéſuite au mois de Février 1579, Recteur à Pont-à-Mouſſon en 1600, mort en 1619 ; — 6. Madelene, née le 10 Avril 1553, après Pâques, mariée, le 25 Juin 1577, à *Claude de Fay-d'Athies*, Seigneur de Glaignes en Valois, dont un fils & une fille ; — 7. Marguerite, née le 20 Juin 1560, Religieuſe à Poiſſy le 29 Avril 1576 ; & du ſecond lit : — 8. François, qui ſuit ; — 9. Gabriel, Seigneur de la Marche, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 10. Antoine, né le 5 Août 1568, mort le 26 Décembre ſuivant ; — 11. Etienne, né le 21 Décembre 1569, Secrétaire de la Chambre du Roi, mort ſans alliance en 1597 ; — 12 & 13. Louis & Suzan, morts jeunes ; — 14. Charles, né le 18 Septembre 1579, mort trois jours après ; — 15. Marie, née le 3 Février 1562, mariée, 1°. à *François du Lac*, Conſeiller au Parlement, veuf en Juin 1595, dont une fille ; & 2°. à *Antoine Danguechin*, Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris ; — 16. Louise, morte en bas-âge en 1567 ; — 17. Isabelle, née le 4 Mars 1576, Religieuſe à Saint-Etienne de Soiſſons en 1598 ; — 18. & Charlotte, née le 23 Mai 1581, Religieuſe à Saint-Denis en France.

IV. François de Machault, Seigneur de Saint-Suplex, né le jour de Pâques 1564, Conſeiller au Châtelet avant 1589, puis au Parlement, Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 30 Mars 1602, Conſeiller d'Etat, par Lettres du 4 Août 1641, mort le 24 Janvier 1642, & inhumé à Sainte-Eliſabeth, avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Juin 1586, *Marie Danguechin*, morte avant 1596, fille de *Jean*, Procureur-Général de la Cour des Aides, & de *Nicole Comteſſe* ; & 2°. le 13 Octobre 1598, *Anne Budé*, Dame de Fleury, près Meudon, fille de *Pierre Budé*, Seigneur de Fleury & de Villiers, Correcteur des Comptes, & d'*Anne Brachet*. Elle mourut en Septembre 1651. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Seigneur de Gineſtre, mort ſans alliance ; — 3. Marie, Religieuſe à Poiſſy ; & du ſecond lit : — 4. François, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 5. Jean-François, Seigneur de Tangueux & du Val, allié à *Marie-Marguerite d'Eſpinay*, dont : — Louise de Machault, mariée, 1°. à *Michel de Bard*, Seigneur de Saint-Friques & de Preſle ; & 2°. à *Robert de Bragelogne*, Chevalier de Saint-Lazare, Commandeur de Saint-Thomas de Fontenay-le-Comte, & ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps ; — 6. & Gabriel, mort ſans enfans.

V. Jean de Machault, II. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, épouſa *Claude de la Barre*, dont :

VI. Jean de Machault, III. du nom, Seigneur de Saint-Suplex & de Montomer, marié, 1°. à *Michel de Nouel* ; & 2°. à *Catherine de Marigny*. Il eut du premier lit : — François, Seigneur de Saint-Suplex, mort Capitaine au Régiment de M. le Prince ; — 2. Jean, Prieur de...., mort jeune ; — 3. Marie, femme,

1°. en 1658, de *Jean-Jacques du Bergier*, Seigneur des Salles & de Briçon; & 2°. de *Claude-Antoine de la Tour*, Comte de Rochefort-d'Ailly, Seigneur de Jozeran, mort en 1697, dont des enfans; — 4. ANNE, mariée à *N... Fontier*. Du ſecond lit vint: — CHARLES-FRANÇOIS, Jéſuite.

V. FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur de Fleury, fils de FRANÇOIS & d'*Anne Budé*, Dame de Fleury, ſa ſeconde femme, Conſeiller au Parlement de Paris le 12 Juillet 1627, mort en Novembre 1655, avoit épouſé, par contrat du 25 Avril 1629, *Catherine Aymeret*, morte en Décembre 1655, fille de *Paul Aymeret*, Seigneur de Gazeau, Maître des Comptes, & de *Marie le Clerc*, dont: — 1. PAUL, né le 24 Janvier 1631, Abbé de Saint-Jean de Falaiſe & Aumônier du Roi; — 2. RENÉ, né le 11 Juillet 1633, Chevalier de Malte en 1639, Capitaine de Cavalerie au ſervice de l'Empereur; — 3. GABRIEL, Prieur de la Chaux en 1650, & de Cornillon en 1663; — 4. LOUIS-GABRIEL, né le 6 Octobre 1640, Chevalier de Malte en 1660, mort le 19 Janvier 1661; — 5. JEAN, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1666; — 6. & JACQUES-CHARLES, Seigneur de la Neuville, Enſeigne au Régiment de Picardie en 1664.

SECONDE BRANCHE.

IV. GABRIEL DE MACHAULT, Seigneur de la Marche, ſecond fils de JEAN, I. du nom, & de *Marie Poutrain*, ſa ſeconde femme, né le 5 Octobre 1566, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en 1590, mort avant 1624, avoit épouſé *Françoiſe Dodieu*, Dame de Chambon & de Rougemont; fille de *Louis Dodieu*, Seigneur de Vely, Préſident au Parlement de Bretagne, & de *Nicole de Fontenay*, dont: — 1. LOUIS, Seigneur de la Marche, Conſeiller en la Cour des Aides, mort en 1634, ſans enfans de ſon mariage contracté le 2 Octobre 1624, avec *Marie Cornuel*, fille de *Claude Cornuel*, Commis des Secrétaires du Conſeil & des Finances du Roi, puis Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, alors remarié à *Françoiſe Dodieu*, veuve de GABRIEL DE MACHAULT; — 2. CHRISTOPHE, qui ſuit; — 3. & MARIE, morte ſans alliance.

V. CHRISTOPHE DE MACHAULT, Seigneur de Chambon, de la Marche & de Rougemont, Gentilhomme ordinaire de S. A. R., Capitaine au Régiment de Conty & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Jean-de-Lône, défendit cette Ville pendant le ſiége dès 1636. Il avoit épouſé *Louiſe Favereau*, morte en 1657, fille d'*Antoine Favereau*, Seigneur de Balenſac, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Claude Paſquier*. Elle étoit veuve de *Claude Cornuel*, Intendant des Finances & Préſident des Comptes. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS-CHRISTOPHE, Seigneur de Chambon, Capitaine au Régiment de la Marine, puis Commandant au Château de Rocſeim, mort ſans alliance; — 3 & 4. ANGÉLIQUE & LOUISE; — 5. & MARIE-CHRISTINE, femme, 1°. de *Florimond de Pathay*, Baron de Clereau; & 2°. le 27 Octobre 1677, d'*Iſaac-Louis de Rochechouart-Jars*, Seigneur de Montigny, dont un fils & une fille.

VI. CHARLES-FRANÇOIS DE MACHAULT, Seigneur d'Inville & de Chambon, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis en 1694, Lieutenant-Général pour le Roi des Iſles Françoiſes & Terres fermes en Amérique en Juillet 1702, mourut en 1709, âgé de 68 ans. Nous ignorons s'il a été marié.

TROISIEME BRANCHE.

III. BATISTE DE MACHAULT, dernier fils de SIMON II, & de *Louiſe Bureau*, né le 23 Juin 1525, Conſeiller aux Eaux & Forêts, puis au Parlement de Paris le 20 Juillet 1558, mort le 18 Octobre 1572, & inhumé à Saint-Jean en Grève, avoit épouſé *Louiſe le Cocq*, née le 13 Janvier 1535, ſœur de *Madelene*, mariée à JEAN DE MACHAULT, ſon frere, & fille de *Charles le Cocq*, Préſident des Monnoies, & de *Madelene Quetier*, dont pluſieurs enfans, morts en bas âge. Les autres furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. & MARGUERITE, Religieuſe à Poiſſy.

IV. JEAN-BATISTE DE MACHAULT, Seigneur de la Motte & Romaincourt, né le 15 Septembre 1553, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Janvier 1583,

mort le 29 Avril 1635, âgé de 82 ans, avoit épouſé, le 27 Août 1583, *Marie de Monſoy*, morte le 11 Septembre 1632, fille de *François de Monſoy*, Avocat au Parlement, & de *Marie Colas*. Deux ans après la mort de ſa femme il ſe fit Prêtre. De ſon mariage vinrent : — Louis, Seigneur de Romaincourt, Aide-de-Camp des Armées du Roi, mort, ſans alliance, le 1 Juillet 1625 ; — & François, qui ſuit.

V. François de Machault, Seigneur de Romaincourt après ſon frere, d'abord, Aumônier du Duc d'Orléans, puis Tréſorier de France en Picardie en 1627, honoraire en 1657, mort en Avril 1678, avoit épouſé, le 9 Février 1627, *Geneviéve Sauzion*, ſœur de *Jérôme Sauzion*, Prêtre & Conſeiller au Châtelet en 1671, & fille de *Jean Sauzion*, Secrétaire du Roi, & de *Madelene de Bordeaux*, dont : — 1. Claude, qui ſuit ; — 2. Charles, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ; — 3. Geneviéve, Religieuſe à Poiſſy ; — 4. Marguerite, Religieuſe à la Viſitation de Nantes ; — 5 & 6. & deux autres filles.

VI. Claude de Machault, Seigneur de Garges & de Romaincourt, maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 28 Mai 1668, mort à Paris le 25 Mars 1678, & inhumé à Saint-Euſtache, avoit épouſé, le 9 Février 1671, *Eliſabeth-Françoiſe Bidou*, lors âgée de 37 ans, laquelle ſe remaria à *François Tonnereau*, Seigneur de Mareuil, Préſident des Tréſoriers de France à Tours. Elle eſt morte en Mars 1711, & a été inhumée, le 1 Avril, à Saint-Euſtache. Elle étoit fille de *Pierre Bidou*, Seigneur de Romaterelle & de Praignieres, Contrôleur-Général du Domaine de France, & d'*Eliſabeth d'Aubray*. Elle a eu de Claude de Machault, ſon premier mari : — Claude-Charles, qui ſuit ; — & Marie, femme, le 2 Janvier 1698, de *Melchior Gillier*, Baron de la Baſtie & de la Frette.

VII. Claude-Charles de Machault, né le 13 Septembre 1674, Page de la petite Ecurie en Mars 1689, ſucceſſivement Garde de la Marine, Enſeigne & Lieutenant de Vaiſſeau en Décembre 1702, Chevalier de Saint-Louis, & enſuite Capitaine-Général-Garde-Côte, épouſa, le 2 Avril 1708, *Françoiſe-Agnès de Loynes*, morte le 21 Septembre 1720, fille de *N... de Loynes*, Seigneur de Paraſſey, premier Préſident au Bureau des Finances de Berri, dont : — Louis-Alexandre, qui ſuit ; — & Marie-Agnès, batiſée le 18 Octobre 1712.

VIII. Louis-Alexandre de Machault, batiſé le 25 Novembre 1713, a eu de ſa femme, dont on ignore le nom :

IX. Louis de Machault, Seigneur de la Motte, marié, en Juin 1733, à *Anne-Eliſabeth d'Aldart*, fille de *Joſeph*, Aide-Major des Gardes, & d'*Anne-Françoiſe Pirot*. Nous ignorons s'il a poſtérité.

Quatrieme Branche.

IV. Louis de Machault, Seigneur de Bougny, fils puîné de Batiste, & de *Louiſe le Cocq*, né le 1 Juillet 1557, Maître des Comptes le 20 Janvier 1586, mort en Août 1638, & inhumé aux Innocens, avoit épouſé *Catherine Hervieu*, morte en Mars 1648, fille de *Claude*, & de *Marguerite le Comte-de-Montauglan*, dont : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louis, auteur de la cinquieme branche rapportée ci-après ; — 3. Jean, tige de la ſixieme, mentionnée enſuite ; — 4. Martin, auteur de la ſeptieme, dont nous parlerons en ſon lieu ; — 5 & 6. Jean & Jacques, Jéſuites ; — 7. Catherine, morte le 6 Février 1645, femme, du 28 Août 1612, de *Jean Boucherat*, Seigneur de Piedefer, Auditeur, puis Maître des Comptes en 1618, mort Doyen le 24 Février 1671, & inhumé à Saint-Landry, laiſſant de ſon mariage le Chancelier *Boucherat*, & d'autres enfans ; — 8. Marie, Religieuſe à Soiſſons ; — 9. Louise, Religieuſe au Charme ; — 10. & Marguerite, Religieuſe à Soiſſons.

V. Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, né en 1587, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Avril 1608, Maître des Requêtes le 20 Août 1619, Intendant des Armées en Normandie, Languedoc, Bourgogne & Dauphiné, Conſeiller d'Etat, dont il fut Doyen en Mars 1665, mort le 16 Janvier 1667, à 80

ans, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épouſé, 1°. le 6 Avril 1611, *Françoiſe le Fevre de Mormant*, morte le 8 Août 1643, fille de *François le Fevre de Mormant*, Tréſorier de France à Paris, & de *Gabrielle de Chanteclerc*, & niéce de M. *le Fevre de Caumartin*, Garde des Sceaux de France; & 2°. *Marie Sevin*, morte le 31 Janvier 1667, veuve de *Jacques Goiſlard*, Secrétaire du Roi; & fille de *Jacques Sevin*, Maître des Comptes, & de *Marie Veron*. Du premier lit vinrent: — 1. Louis, Abbé de Saint-Pierre en 1625, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Juin 1642, mort le 15 Juin 1673; — 2. Claude, Seigneur d'Arnouville, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort le 8 Juillet 1652. Il avoit épouſé *Marguerite Colbert*, veuve de *Denis l'Hermite*, Seigneur de la Berardiere, mariée, en troiſiemes noces, à *Vincent Hotman*, Seigneur de Fontenay, Maître des Requêtes; & fille d'*Oudart Colbert*, Conſeiller au Parlement, & d'*Antoinette Sevin*. Elle mourut veuve le 28 Juillet 1704, à 84 ans, & fut inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs; — 3. Charles, Chevalier de Malte, Commandeur de Fontaine de Coulous & d'Amboiſe, Lieutenant du Grand-Prieur de France, mort le 28 Février 1681, & inhumé au Temple; — 4. Jean-François, Abbé Régulier de Morimond; — 5. Jean, Seigneur de Bellenave, Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Mars 1653, mort le 15 Mars 1674, ſans alliance; — 6. Jean-Batiste, qui ſuit; — 7. Marie, Abbeſſe de N. D. de Corbie; — 8, 9 & 10. & trois filles, Religieuſes à Notre-Dame de Soiſſons & à Saint-Eutrope.

VI. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville & de Bellenave, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Mai 1658, mort le 26 Septembre 1712, avoit épouſé *Madelene-Catherine de Villemontée*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement, mort en 1662, & de *Catherine de Thumery-de-Boiſſiſe*. Elle mourut le 25 Septembre 1714, & fut enterrée à l'Ave-Maria. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Louis-Charles, qui ſuit; — 2 & 3. Catherine, morte ſans alliance, & une autre fille Religieuſe.

VII. Louis-Charles de Machault, Seigneur d'Arnouville, né le 13 Juillet 1667, Conſeiller au Grand-Conſeil le 17 Janvier 1691, Maître des Requêtes le 1 Mars 1694, Intendant & Conſeiller du Conſeil du Commerce, Lieutenant-Général de Police de la ville de Paris, le 28 Février 1718, Conſeiller d'Etat en 1720, Chef du Conſeil de Madame la Ducheſſe d'Orléans, premier Préſident du Grand-Conſeil pendant l'année 1740, mort le 10 Mai 1750, âgé de 83 ans, avoit épouſé, 1°. le 19 Février 1700, *Françoiſe-Eliſabeth Milon*, morte le 22 Janvier 1720, fille unique d'*Alexandre Milon*, Seigneur d'Amſon, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene-Théreſe Coycaut-de-Cherigny*, dont: — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2, 3 & 4. autre Jean-Batiste, Louis-Claude & Louis-Charles, tous trois morts en bas âge; — 5. & Françoise.

VIII. Jean-Batiste de Machault, Seigneur d'Arnouville, de Garges & de Goneſſe, né le 13 Décembre 1701, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 ou 22 Juin 1721, Maître des Requêtes le 7 Août 1728, Préſident au Grand-Conſeil le 22 Janvier 1738, pendant 4 ans; Intendant du Hainaut le 1 Mars 1743, Contrôleur-Général des Finances le 6 Décembre 1745, juſqu'au 28 Juillet 1754, Honoraire de l'Académie des Sciences en 1746, Commandeur & Tréſorier des Ordres du Roi le 16 Novembre 1747; Miniſtre d'Etat le 24 Mai 1749; Garde des Sceaux de France le 9 Novembre 1750; Secrétaire d'Etat de la Marine le 24 Juillet 1754; ſe démit de ſes deux dernieres dignités le 1 Février 1757, & a épouſé, le 2 Avril 1737, *Geneviéve-Louiſe Rouillé du Coudray*, fille d'*Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur du Coudray, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & de *Marie-Louiſe-Hélene le Feron*, Leurs enfans ſont: — 1. Louis-Charles, né le 29 Décembre 1737, Evêque d'Europée *in partibus*, Vicaire-Général du Diocèſe, Coadjuteur de l'Evêché d'Amiens, Titulaire en 1774; — 2. Armand-Hilaire, né le 29 Janvier 1739, ſucceſſivement Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, Colonel dans les Grenadiers de France le 10 Février 1759, & Colonel du Régiment de Languedoc, Dragons, le 21 Décembre 1762; — 3. & Charles-Henri-Louis, né le 22 Avril 1747, Che-

valier de Malte le 21 Juin ſuivant, & Capitaine dans le Régiment de ſon frere.

Cinquieme Branche.

V. Louis de Machault, Seigneur de Soiſy, ſecond fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Conſeiller à la Cour des Aides le 27 Juin 1616, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1631, Préſident au Grand-Conſeil le 19 Décembre ſuivant; Conſeiller d'Etat par brevet du 30 Mai 1632; Maître des Requêtes honoraire le 30 Décembre 1638, mort le 28 Mars 1667, âgé de 75 ans, & inhumé à Saint-Merri, avoit épouſé, le 27 Septembre 1618, *Marguerite Feydeau*, morte le 1 Décembre 1664, fille d'*Antoine Feydeau*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Eſther Baillif*. De ce mariage vinrent: — Louis, né en Janvier 1631, mort jeune; — & autre Louis, qui ſuit.

VI. Louis de Machault, Seigneur de Soiſy, né en Janvier 1623, Conſeiller au Châtelet le 19 Août 1642, Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Septembre 1644, Maître des Requêtes le 30 Décembre 1649, Honoraire le 17 Août 1671, Intendant d'Orléans, Guienne, Provence, Champagne & Flandres, mort le 12 Février 1695, & inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, avoit épouſé *Louiſe-Marie de la Vergne*, morte le 3 Juin 1692, fille de *Simon de la Vergne*, Secrétaire du Roi & Intendant de la Maiſon de Nevers, & de *Marie Laviſé*. Il en eut: — Louise-Marie de Machault, alliée, en 1676, à *Claude-Benigne Berthier*, Seigneur de Sauvigny, Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mai 1673, mort le 2 Février 1682, & elle le 25 Août 1694, inhumée à Saint-Nicolas-des-Champs.

Sixieme Branche.

V. Jean de Machault, Seigneur de la Bourſiere, de Saint-Suplex & de Valenton en partie, troiſieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Correcteur en la Chambre des Comptes le 27 Avril 1635, épouſa *Marie des Cordes*, dont: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Anne, Religieuſe à Villiers; — 3. & Catherine, mariée à *Michel d'Aligre*, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes.

VI. Louis de Machault, Seigneur de la Bourſiere & de Bellemare, Conſeiller au Parlement le 18 Mai 1663, mort le 6 Janvier 1695, & inhumé aux Saints-Innocens, avoit épouſé *Marie Carré de Montgeron*, morte le 28 Novembre 1702, fille de *Louis Carré*, Seigneur de Montgeron & de Verdilly, Greffier du Conſeil, & d'*Eléonore Danguechin*, dont: — 1. Louis-Charles, trouvé aſſaſſiné près Groſbois, le 12 Octobre 1686; — 2. Madelene-Charlotte, morte en 1684, ſans alliance; — 3. Geneviéve-Angélique, mariée, 1°. le 27 Octobre 1694, à *Antoine Rancher*, Seigneur de Trememont, Lieutenant de Roi de la Province de Berri, mort le 3 Avril 1716, dont des enfans; & 2°. à *Gui-Omer Talon*, Ecuyer du Roi; — 4. & Marie-Eléonore, femme de *Michel-Antoine de Guerapin-de-Vauréal*, Lieutenant de Roi des Bailliages de Chaumont & de Vitry.

Septieme et derniere Branche.

V. Martin de Machault, Seigneur des Pavillons, de la Forêt & de Paloiſel, quatrieme fils de Louis, & de *Catherine Hervieu*, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, puis Capitaine au Régiment de Normandie, Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Menehould, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort à Paris le 7 Juin 1662, & inhumé aux Innocens, avoit épouſé 1°. *Marie du Fos*, fille de *Jean*; 2°. *Anne de la Ville*; & 3°. *Jacqueline de Payyot*, veuve de *Jacques de Courtenay*, Seigneur de Changy, & fille de *Jacques de Payyot*, Seigneur de Boiſſy-le-ſec, & de *Marie de Rochechouart*. Du premier lit vinrent: — 1. Pomponne, Religieux Bénédictin, Prieur de Saint-Martin des Champs; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Charles, Seigneur de Lanery, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, marié à *N... d'Aimars*; & du ſecond lit: — 4. Catherine, Religieuſe; — 5. & Madelene, morte le 24 Septembre 1666, & inhumée à Saint-Louis dans l'Iſle. Elle avoit épouſé *Nicolas Triſtan*, Seigneur de Hannetonville, Capitaine au Régiment de Mazarin, & Chevalier de Saint-Louis.

VI. Louis de Machault, Seigneur de Barronville, & la Forêt, Ecuyer ordinaire du Roi, demeurant en la Paroiſſe de Montheriſſon, Diocèſe de Sens, épouſa, le 11 Juin 1651, *Françoiſe Gautier*, dont : — 1. Louis ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3, 4, 5 & 6. Françoise, Catherine, Marie & Anne, mortes jeunes ; — 7 & 8. Louise & Marguerite ; — 9. Marie, Religieuſe Urſuline à Gien ; — 10. Jeanne, mariée, à 23 ans, en l'Egliſe Saint-Sulpice, le 23 Janvier 1679, à *Charles de Gauville*, Seigneur de Javerſy, — 11 & 12. Françoise & Madelene.

VII. Charles de Machault a épouſé *Anne des Eſſarts*, dont il a eu un fils.

Les armes : *d'argent, à trois têtes de corbeau de ſable, arrachées de gueules.*

MACHAULT DE TIERCEVILLE. Famille différente de la précédente, & originaire de Normandie : elle a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. Il en eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Rouen, *Tome II*, & elle porte pour armes : *d'or, au tronc d'arbre à cinq racines de ſable ; au chef d'azur, chargé de trois croiſſans d'argent.*

MACHE (de la), même Province, Election de Valogne. Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une main d'argent armée d'une maſſue d'or en pointe.*

MACHECO DE PRÉMEAUX, porte : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois têtes de perdrix de même.*

* MACON, Capitale du Mâconnois, qui eut d'abord ſes Comtes particuliers.

Ils porterent le Comté de *Mâcon* dans la Maiſon des Comtes *de Bourgogne*, & il paſſa dans celle de *Dreux*, par le mariage d'*Alix*, fille unique & héritiere de *Gerard*, Comte *de Mâcon* & de Vienne, avec *Jean de Dreux*, dit *de Fraine*, en 1238. *Jean de Dreux*, & ſa femme *Alix*, vendirent le Comté de *Mâcon* au Roi Saint Louis, qui l'unit à la Couronne. Charles de France, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, l'érigea en *Pairie*, au mois de Septembre 1359, en faveur de Jean de France, depuis Duc de Berri, Comte de Poitou, ſon frere. Le Roi Jean, de retour en France, retira le Mâconnois de Jean, ſon fils ; & par le traité conclu à Arras le 21 Septembre 1445, les Comtés de Mâcon & d'Auxerre furent donnés à Philippe de France, Duc de Bourgogne, pour les tenir en Pairie. Après la mort de Charles *le Téméraire*, *Mâcon* fut réuni au Domaine de la Couronne, dont il n'a pas été démembré depuis.

MACON : Famille d'Auvergne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p. 361.*

Louis de Macon, I. du nom, Seigneur du Sauzet, Diocèſe de Clermont en Auvergne, vivoit avant l'an 1546.

Gabriel de Macon, ſon fils, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, épouſa, la même année, *Catherine de la Beilie*, dite *de Serre*, dont entr'autres enfans :

Louis de Macon, II. nom, Seigneur du Sauzet, marié en 1579, avec *Marguerite de Baron*, de laquelle il eut :

Jean de Macon, Ecuyer, Seigneur du Sauzet, qui épouſa, en 1607, *Madelene de Becaine*. Leurs enfans furent : — Louis, qui ſuit ; — & François, Ecuyer, Sieur du Poirier, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1645. ils furent tous deux maintenus dans leur nobleſſe en 1666.

Louis de Macon, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Martre, épouſa, en 1633, *Catherine de Prades*, & en eut : — Emmanuel, qui ſuit ; — & Charles, Ecuyer, Sieur du Sauzet.

Emmanuel de Macon, Ecuyer, Sieur de la Martre, s'allia, le 19 Juillet 1695, avec *Marguerite de la Salle*, fille de *François de la Salle*, Ecuyer, Sieur du Bourgnon, & de *Madelene de Mouricaud*, dont : — 1. Joseph,

Ecuyer, Sieur de la Martre, Garde-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Harcourt ; — 2. CHARLES, auſſi Garde-du-Corps ; — 3. FRANÇOIS ; — 4. autre FRANÇOIS ; — 5. JEAN ; — 6, 7 & 8. ISABELLE, MARIE & ANNE ; — 9. & ANNE-EMMANUELLE, née le 5 Février 1711, reçue à Saint-Cyr, le 17 Janvier 1720.

Les armes : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de 3 étoiles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MACQUEREL, en Picardie.

LOUIS DE MACQUEREL, Seigneur de Queſmy, Election de Laon, produiſit des titres de 6 races depuis l'an 1480. Les armes : *d'azur, à 3 Macqueraux d'or en pal, couronnés, crêtés & barbillés de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *page* 315.

MACZON (LE), en Bretagne, du reſſort de Rennes.

FRANÇOIS LE MACZON, Sieur du Rocher, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation le 22 Septembre 1670. Cette Famille remonte à PIERRE LE MACZON, qui vivoit ſur la fin du XVe ſiécle. Les armes : *d'argent, à 3 feuilles de houx de ſinople, 2 & 1.*

* MADAILLAN : Baronnie ſituée dans l'Agenois, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon, dont nous allons rapporter la filiation d'après *Moréri*, Edition de 1759.

I. GUILLAUME DE MADAILLAN, Sire de Leſparre en Medoc, fit hommage de ſes Terres, en 1202, au Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il avoit épouſé *Alix*, fille d'*Aimeri* VIII, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite*, fille de *Gui* V, Vicomte *de Limoges*. Il en eut :

II. PONCE-AMANIEU, Baron DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, qui fut garant, en 1243, avec les autres Barons d'Agenois, que le Comte *de Toulouſe* exécuteroit le traité fait, en 1228, avec le Roi SAINT-LOUIS. Il laiſſa :

III. AMANIEU, Baron DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, &c. nommé avec pluſieurs Barons d'Agenois, qui prêterent, en 1271, ſerment de fidélité au Roi PHILIPPE *le Hardi*, après la mort du Comte & de la Comteſſe *de Poitiers*. Dans une reconnoiſſance, faite par les habitans de Sainte-Livrade, il eſt porté qu'une partie de cette ville appartenoit au Roi & l'autre au Baron DE MADAILLAN. Il eut pour fils :

IV. N..., Baron DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, qui fut toujours dans le parti des Anglois, & fit prendre celui du Roi à ſon ſecond fils, pour conſerver les biens qu'il avoit en Agenois, ſous la domination de la France. Il avoit épouſé *Cécile de Durfort*, qui ne ſe trouve point mentionnée dans la Généalogie de cette Maiſon, dont vinrent : — GUILLAUME-AMANIEU, qui ſuit ; — & AMANIEU, auteur de la branche de Montataire, rapportée ci-après.

V. GUILLAUME-AMANIEU DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, ſuivit le parti des Anglois comme ſon pere avoit fait, & ſe trouva à la bataille de Poitiers. Lorſque le Prince *de Galles* paſſa en Angleterre, pour y conduire le Roi JEAN, il nomma le Sire *de Leſparre*, pour commander dans toute la Province de Guienne, conjointement avec les Sires *d'Albret*, *Mucidan* & *Roſan*, ainſi que le remarque *Froiſſart* qui en fait mention, comme l'un des Grands Seigneurs de la Province. Il eut pour fils :

VI. GUILLAUME-ARAMON DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, &c. qui ſuivit, comme ſes peres, le parti des Anglois. Il ſe trouva à la bataille de Navaret en 1367, & au ſiége de Limoges en 1370. L'année ſuivante, le Duc *de Lancaſtre* le laiſſa Gouverneur de tout le pays avec le Captal de Buch & le Seigneur *de Mucidan*. Il donna, en 1377, contre les Eſpagnols, un combat naval qu'il perdit ; il y fut fait priſonnier & mené en Eſpagne, où il reſta plus d'un an. Il fut rendu en exécution du traité de paix fait en 1379, entre les Rois d'Eſpagne

&

& de Navarre; fit ſon teſtament en 1389, & eut d'*Iſabeau de Pons*, ſon épouſe, Dame de Genſac, fille du Comte *de Bigorre*:

VII. GUILLAUME-AMANIEU DE MADAILLAN, II. du nom, Sire de Leſparre en 1408, marié à *Jeanne*, fille de *Jean* III, Comte d'*Armagnac*, & de *Marguerite*, Comteſſe *de Cominges*, & petite fille de *Jean* I, Comte d'*Armagnac*, & de BÉATRIX, fille de ROBERT DE FRANCE, fils de SAINT-LOUIS. Dans la Généalogie d'*Armagnac*, ce Sire *de Leſparre* n'eſt point ſurnommé DE MADAILLAN. On fait ſortir de ſon mariage:

VIII. LANCELOT DE MADAILLAN, Sire de Leſparre, &c. qui ſuivit le parti des Anglois comme ſes ancêtres. Après la priſe de Bordeaux par le Roi CHARLES VII en 1451, cette ville & les grands Seigneurs de la Province envoyerent aſſurer le Roi d'Angleterre que s'il vouloit leur donner du ſecours, ils lui remettroient la ville entre les mains, & ils choiſirent le Sire *de Leſparre* pour cette députation. Il ramena des troupes à Bordeaux, qui étoient encore ſous la domination des Anglois, & le Roi fut obligé de l'aſſiéger encore une fois. Après l'avoir priſe, Sa Majeſté exila le Sire *de Leſparre*, lequel ayant fait enſuite des démarches pour remettre la Guienne entre les mains des Anglois, fut fait priſonnier & mené à Poitiers, où il eut la tête tranchée en 1454, & ſes biens furent confiſqués. Il avoit épouſé *Jeanne d'Eſtiſſac*, dont

IX. JEAN DE MADAILLAN, qui fut inſtitué par *Amauri-Fregeant d'Eſtiſſac*, & *Marguerite de Harcourt*, ſa femme, leur héritier, à la charge de porter le nom & les armes *d'Eſtiſſac*, par acte du 22 Mars 1458. Il épouſa *Jeanne de la Brouſſe*, & en eut: — BERTRAND, qui ſuit; — & GEOFFROY, Evêque de Maillezais.

X. BERTRAND, Seigneur D'ESTISSAC, épouſa *Catherine Chabot de Jarnac*, dont — LOUIS, qui ſuit; — & ARNOLD, Evêque de Maillezais après ſon oncle.

XI. LOUIS, Seigneur D'ESTISSAC, marié à *Louiſe de la Beraudiere*, mourut en 1565, laiſſant deux filles, dont l'aînée nommée CLAUDE D'ESTISSAC, fut inſtituée la principale héritiere, & porta la Seigneurie d'*Eſtiſſac* dans la Maiſon de la *Rochefoucaud*, en épouſant *François de la Rochefoucaud*, preſqu'aux mêmes conditions qu'elle étoit entrée dans la Maiſon de MADAILLAN.

Branche des Seigneurs de MONTVIEL, *de* MONTATAIRE *& Marquis de* LASSAY.

V. AMANIEU DE MADAILLAN, ſecond fils de N..., Sire de Leſparre, & de *Cécile de Durfort*, Seigneur de Montviel & de Cançon, ſuivit le parti du Roi de France, & JEAN, Duc de Normandie, devenu depuis Roi, lequel étoit pour lors Général de l'armée de ſon pere en Guienne, lui donna, en 1346, la Terre de Montviel en Agenois, qui avoit appartenu à ſes prédéceſſeurs, & étoit revenue au Roi par la rébellion du Sire *de Leſparre*, & de *Cécile de Durfort*, ſes pere & mere. Il eut pour fils unique:

VI. AMANIEU DE MADAILLAN, III. du nom, Seigneur de Montviel, &c. marié à *Jeanne de Lambertye*, dont — ARNAULTON, qui ſuit; — & GILBERTON, mort fort âgé, ayant eu des enfans.

VII. ARNAULTON DE MADAILLAN, Seigneur de Montviel, acquit la Terre de Montataire en 1460, & en fit bâtir le Château. Il ſe trouva, à l'âge de 15 ans, à la bataille d'Azincourt, qu'il nommoit la *mal journée*, & fut depuis Gouverneur de Creil. Il avoit épouſé *Marguerite de Pulchs* ou *Puech*, d'une Maiſon de Guienne, & en eut: — GUICHARD, qui ſuit; — & ETIENNE DE MADAILLAN, Seigneur de Montviel, vivant en 1494, dont le dernier de ſa poſtérité fut tué en duel par le Maréchal *de Themines*.

VIII. GUICHARD DE MADAILLAN, Seigneur de Montataire, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa *Jeanne de Marcouville*, dont — GUILLAUME, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *Jacques de Pas*, Seigneur de Feuquieres.

IX. GUILLAUME DE MADAILLAN Seigneur de Montataire, épouſa *Charlotte de la Roque*, Dame de Roberval, de Ruye & Morus près de Montataire, de laquelle vint:

X. Louis de Madaillan, I. du nom, Seigneur de Montataire, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Pont-Saint-Esprit, Lieutenant de Roi des Cevennes, & Colonel des Compagnies Françoises, entretenues par Sa Majesté en la Province de Languedoc en 1574. Il épousa *Marguerite du Fay*, Dame de Pont-Sainte-Maixence, fille de *N... du Fay*, Seigneur de Châteaurouge, & proche parente de l'Amiral *de Coligny*. Etant veuve, elle embrassa la Religion protestante qu'il professoit, & y éleva ses enfans, entr'autres, — Jean, qui suit; — & Elisabeth de Madaillan, mariée à *Jean du Puy*, Baron de Case.

XI. Jean de Madaillan, Seigneur de Montataire, &c. fit profession de la Religion protestante jusqu'à la mort. On lui mit en dépôt la ville de Thouars, qu'on avoit accordée aux Huguenots pour place de surêté. Il fut Capitaine de 200 hommes d'Ordonnance du Roi, sous la charge de Henri de Bourbon, Prince de Condé; servit utilement Henri IV, & particulierement au combat d'Arques, où il reçut un coup de pistolet dans le genouil, dont il demeura estropié. La tradition de la Maison apprend que lorsque le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit en 1598, Sa Majesté voulut qu'il la suivit aux Augustins, où elle lui fit l'honneur de lui dire qu'elle l'eût *fait Chevalier de ses Ordres, s'il n'avoit pas été de la Religion protestante*. Le Roi Louis XIII le gratifia de 8000 livres de pension en 1611 & 1624. Il épousa *Judith de Chauvigny*, qui lui apporta la plus grande partie du Marquisat de Lasslay, & autres Terres situées en Anjou & en Normandie. De ce mariage vinrent : — 1. Isaac, qui suit; — 2. & Philippe de Madaillan, Seigneur de Chauvigny, qui laissa pour enfans : — (a) Philippe, Comte de Madaillan, Marquis de Lesparre, mort le 11 Octobre 1719, âgé de 89 ans. Il avoit épousé *Marie Ollivier*, dont: — René de Madaillan, Seigneur de Champigny, qui a épousé *Marie Buisnard*, Dame de la Ville-Voisin. Ce René de Madaillan, Seigneur de Champigny, sur le rapport de M. *Barrin de la Galissonniere*, a été déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu dans la qualité de Chevalier, par Arrêt rendu en la Chambre de la réformation de Bretagne, le 15 Octobre 1670. *Extrait* d'un *Manuscrit in-fol.* des Généalogies de Bretagne; — (b) & Amauri de Madaillan de Lesparre, Comte de Chauvigny, mort le 1 Septembre 1719, âgé de 79 ans. Il avoit épousé *Susanne du Boisguiheneuc*, morte le 4 Avril 1720, âgée de 70 ans, dont : — Louis-Joseph, Comte de Madaillan de Lesparre, Marquis de Montataire Enseigne des Gendarmes du Roi, qui a épousé, le 7 Juillet 1718, *Anne-Julie Bechameil*, fille de *Louis*, Marquis de Nointel, Conseiller d'Etat, & de *Madelene-Hiacinthe le Ragois de Bretonvilliers.*†

Elle est morte Veuve à Paris en avril 1779 dans la 85e année de son âge. Gaz. de fr. N° 34. art. Paris 27. avril 1779.

XII. Isaac de Madaillan, Seigneur de Montataire, Marquis de Lassay, &c. servit le Roi dès sa plus tendre jeunesse. Sa Majesté, pour lui témoigner la satisfaction qu'elle avoit de ses services, lui donna, en 1622, une pension de 4000 livres, qui fut augmentée de 3000 livres en 1644. La France étant en paix, il alla servir en Hollande, & se fit Catholique, à son retour, & épousa *Jeanne de Warignies*, fille de *Tannegui*, Seigneur de Blainville, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & Gouverneur de Lectoure & de Pontorson. Il en eut : — Louis, qui suit; — & René de Madaillan de Lesparre, élevé enfant d'honneur du Roi, qui lui donna 3000 livres de pension. Il fut ensuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Enghien, & fut tué à l'âge de 17 ans, dans une action en Bourgogne.

XIII. Louis de Madaillan de Lesparre, II. du nom, Marquis de Montataire, &c. fit sa premiere campagne en 1646, & se trouva aux siéges de Mardick & de Dunkerque; servit au siége de Lerida, & fut fait, en 1649, Capitaine Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne, sous les ordres de Louis de Bourbon, Prince de Condé; reçut trois blessures à la bataille de Lens, où il se distingua, de l'une desquelles il demeura estropié d'un bras, & le Roi lui donna une pension de 3000 livres; servit avec distinction aux combats de Charenton & de la porte Saint-Antoine, & fut nommé, quelque tems après, Maréchal-de-Camp, quoiqu'il ne fût âgé que de 22 ans. Se

trouvant engagé, pendant la guerre civile, dans le parti du Prince *de Condé*, la Compagnie des Chevaux-Légers de Bourgogne qu'il commandoit, étant ſous les ordres de ce Prince, il ne le ſuivit point lorſqu'il ſortit de France ; mais il ſe retira, & ſervit le Roi dans toutes ſes conquêtes juſqu'à la paix de Nimegue. Il mourut le 17 Mars 1708, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Suſanne*, fille unique & héritiere de *Guillaume de Vipart*, Marquis de Sainte-Croix, morte le 22 Février 1676 ; & 2°. en 1682, *Marie-Thérèſe de Rabutin*, fille de *Roger*, Comte de Buſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Meſtre-de Camp, Général de la Cavalerie, & de *Louiſe de Rouville*, héritiere de la branche de *Longueval-Manicamp*, par *Iſabelle de Longueval*, ſa mere. Du premier lit vint : — ARMAND, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. ROGER-CONSTANT DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Manicamp, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Piémont, & Brigadier des Armées du Roi, mort en Septembre 1723, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé, le 11 Mai précédent, *Anne-Gabrielle le Veneur*, fille de *Jacques-Tanneguy*, Comte de Tillieres, & de *Michelle-Gabrielle du Gué Bagnols* ; — 3. & REINE, mariée, le 3 Avril 1711, à LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Laſſay, ſon neveu.

XIV. ARMAND DE MADAILLAN DE LESPARRE, né le 28 Mai 1652, Marquis de Laſſay, au Maine, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, au département de Breſſe, Bugey, Gex & Valromey, commença à ſervir, en 1672, en qualité d'Aide-de-Camp de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé ; ſe trouva aux conquêtes que le Roi fit pendant cette campagne ; fut pourvu l'année ſuivante de la charge de Guidon des Gendarmes du Roi ; de celle d'Enſeigne en 1675 ; ſervit à la conquête de la Franche-Comté la même année ; fut bleſſé à la priſe de la contreſcarpe de Beſançon, ce qui ne l'empêcha pas de ſe trouver aux ſiéges de Dole & de Salins & à Faucogney, que la Maiſon du Roi prit l'épée à la main : il y commandoit le détachement des Gendarmes ; ſe trouva la même année au combat de Senef, où il fut bleſſé de trois coups, & eut deux chevaux tués ſous lui. Les années ſuivantes, il ſervit aux ſiéges de Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambray & Ypres. La paix étant faite, il alla, en 1684, en Hongrie, avec le Prince *de Conty*, ſe trouva au ſiége de Neuhauzel, à la bataille de Gran, & à une action conſidérable près d'Agria. La guerre ayant recommencé en 1688, il ſervit en Allemagne en 1691, ſe trouva au ſiége de Mons & au combat de Leuſe en 1692, & fut bleſſé au ſiége de Namur, où il ſervoit en qualité d'Aide de-Camp du Roi. A la promotion de la Pentecôte 1724, il a été fait Chevalier des Ordres ; & eſt mort à Paris, le 21 Février 1738, âgé de 86 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Marie-Marthe Sibour*, morte en Janvier 1675 ; 2°. *Marie-Anne Pajot* ; & 3°. le 6 Mars 1696, JULIE DE BOURBON, morte le 10 Mars 1710, âgée de 43 ans, fille légitimée de HENRI-JULES DE BOURBON, III. du nom, Prince de Condé, & de *Françoiſe de Montalais*, Comteſſe Douairiere de Marans. Du premier lit il a eu : — 1. MARIE-CONSTANCE-ADÉLAÏDE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée à *Gaſpard-Alexandre*, Comte *de Coligny*, mort ſans enfans, & dans la perſonne duquel la Maiſon de *Coligny* s'eſt éteinte : ſa veuve eſt morte à Paris le 28 Février 1725, dans la 51ᵉ année de ſon âge ; du ſecond : — 2. LÉON, qui ſuit ; & du troiſieme lit eſt iſſue : — ANNE-LOUISE DE MADAILLAN DE LESPARRE, mariée, le 21 Février 1715, à *Gabriel-Simon*, Comte *d'O*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouſe, Infanterie, morte le 2 Octobre 1723 ; & lui, en 1734, ne laiſſant que deux filles.

XV. LÉON DE MADAILLAN DE LESPARRE, Comte de Laſſay, né en 1683, Colonel du Régiment d'Enghien, a commencé de ſervir en 1696, s'eſt trouvé à pluſieurs ſiéges, à la bataille d'Hochſtet, où il fut fait priſonnier, & fut nommé Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719 ; il eſt mort à Paris le 1 Octobre 1750, ſans poſtérité de ſon mariage contracté par diſpenſe, le 3 Avril 1711, avec REINE DE MADAILLAN DE LESPARRE, ſa tante, mentionnée au degré XIII. Elle eſt morte le 5 Janvier 1763, âgée de 79 ans. De ce mariage il a eu quatre enfans morts en bas âge.

292586

Les armes : *écartelé au 1 & 4, tranché d'or & de gueules; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or*, qui eſt DE LESPARRE.

MADELINEAU, en Bretagne.

PIERRE MADELINEAU, Seigneur du Plexis, fut maintenu dans la qualité de *noble*, ſuivant le privilége des Echevins de Nantes, payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation de nobleſſe, le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Ce PIERRE MADELINEAU, (petit-fils de LAURENT, Echevin de Nantes en 1699) épouſa, en 1668 *Jeanne Guerin*. Nous ignorons ſa poſtérité faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'argent, à 9 glands de ſinople*, 3, 3 & 3. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MADIC, en Auvergne, Diocèſe de Saint-Flour.

Terre, avec un Château également vaſte & beau, bâti ſur la Dordogne au commencement du XVe ſiécle, par les ordres du Seigneur *Gilbert de Chabannes*, Gouverneur du Limoſin & Grand-Sénéchal de Guienne, le même qui, avec *Antoine de Chabannes*, Comte de Dommartin, ſon oncle, fut un des 16 premiers Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, lors de ſon inſtitution en 1469. Dans ce Château eſt une galerie fort curieuſe, où l'on voit les portraits de tous les Seigneurs de la Maiſon de *Chabannes*, faits par les plus habiles Peintres de leur tems, ce qui forme un enſemble généalogique des plus remarquables. On y voit entr'autres, les portraits de *Jacques de Chabannes*, I. du nom, Grand-Maître de France ſous CHARLES VI; de *Gilbert de Chabannes*, ſon fils, Seigneur de Curton, & ceux de ſes deux femmes, l'une de la Maiſon de *la Tour-d'Auvergne*, & l'autre de celle de BOURBON-VENDÔME, &c. Conſultez pour un plus long détail le Diction. des Gaules, *Tome IV*, *p.* 480.

Le Seigneur DE MADIC eſt Patron de la Cure du lieu. Cette belle Terre appartient à *Charles*, dit le Comte *de Chabannes*, ci-devant Colonel dans les Grenadiers de France. Il poſſéde auſſi les Terres de Florac & de Chaumont, le Comté de Rochefort, Paulagnac-Douareſſe, Auriere, la Vicomté de la Roche & Finieres en Auvergne. De *Marie-Eliſabeth de Talleyrand*, qu'il a épouſée le 20 Février 1759, il a : — *Jacques-Gilbert-Marie de Chabannes*, né au mois d'Août 1760; —— & *Fréderic*, né en Décembre 1762. *Voyez* CHABANNES, *Tome IV*, *p.* 97 & *ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MADIC. Famille du reſſort de Ploermel, déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 27 Mai 1669, au rapport de M. *Deniau*.

Elle remonte à PIERRE MADIC, mentionné dans la réformation de 1445; marié à *Aliénore Arſal*. Les armes : *de gueules, à trois lionceaux d'argent*, 2 & 1. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAES, dans le Brabant. De cette ancienne Famille étoit

ENGELBERT DE MAES, Chef & Préſident du Conſeil Privé, mort en 1630. Il avoit pour frere — JEAN-BATISTE DE MAES, Conſeiller & Avocat-Fiſcal du Conſeil de Brabant, qui épouſa *Marie Boiſſchot*, ſœur de *Ferdinand*, Comte *d'Erps*, Chancelier de Brabant, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. CATHERINE, mariée à *Gerard Van Broeſchoven*, Seigneur de Bergeyck, mort le 27 Février 1638, d'une Famille qui a donné un Ambaſſadeur & Plénipotentiaire à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668, dans —— *Jean-Batiſte Van Broeſchoven*, ſon fils, premier Comte de Bergeyck, marié à la fille du célebre Peintre, *Pierre-Paul Rubens*. Il en eut : — *Jean Van Broeſchoven*, ſecond Comte de Bergeyck, Sur-Intendant général des Finances, premier Miniſtre de Juſtice & de Guerre aux Pays-Bas, & Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714; — & *Hiacinthe-Marie Van Broeſchoven*, Préſident du Grand-Conſeil à Malines.

JEAN DE MAES, Conſeiller du Conſeil de Brabant, épouſa *Adrienne Aſſeliers*, ſœur de *Robert*, Chancelier du Brabant. De ce mariage eſt née :

BARBE DE MAES, femme de *Philippe de Herzelles*, fils de *Philippe*, & de *Françoiſe de la Viefville*, dont

Guillaume-Philippe, premier Marquis *de Herzelles*, Préſident du Grand-Conſeil, puis Chancelier de Brabant, marié, 1°. à *Iſabelle de Condé*, fille de *Jacques*, Conſeiller du Conſeil de Brabant; & 2°. à *Brigite de Traiſegnies*. De ce ſecond mariage il eut : — 1. *Ambroiſe*, ſecond Marquis *de Herzelles*, Sur-Intendant & Directeur-Général des Domaines & Finances à Bruxelles, qui a épouſé *Marie Claire-Joſephine de Croy*, ſœur de *Marie-Thérèſe de Croy*, femme de *Gonçalo-Joſeph-Arias Coloma*, Comte de Puno en Roſtro; — 2. & *Guillaume-Philippe de Herzelles*, Abbé de l'Abbaye noble & Archi-Ducale de Sainte-Gertrude à Louvain, mort Evêque d'Anvers le 2 Septembre 1744.

Les armes de MAES ſont : *de ſable, à 2 quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

MAFFEI, Famille illuſtre d'Italie, originaire de Bologne. Elle vint s'établir à Verone dès l'an 1303, & eſt partagée en pluſieurs branches, à Verone, à Rome, à la Mirandole & à Turin.

Elle a donné un ſçavant du premier ordre, dans SCIPION, Marquis DE MAFFEI, célebre par divers ouvrages, dont il a enrichi la République des Lettres, mort à Verone le 11 Mars 1755, dans un âge fort avancé. Il étoit Académicien honoraire étranger, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & Membre de pluſieurs autres des principales Académies de l'Europe. Il avoit eu un frere, nommé

ALEXANDRE MAFFEI, Feldt-Maréchal, Lieutenant des troupes de Baviere, mort en 1730, âgé de 68 ans, ſans poſtérité, après avoir ſervi glorieuſement depuis 1683, juſqu'en 1720. *Voyez* le Supplément de *Moréri*, imprimé à Bâle, ou le Dictionnaire de *Moréri* de Paris, ſur cette Maiſon, qui a donné de grands hommes en tout genre.

* MAFFLÉE, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Paris. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mars 1602, regiſtrées le 14 Mai ſuivant, en faveur de *Jean Forget*, Préſident au Parlement de Paris. La Seigneurie de MAFFLÉE eſt entrée, en 1760, dans la Maiſon de *Camus de Pontcarré*. Voyez CAMUS.

MAGALLON DE LA MORLIERE. Cette Famille, originaire de l'Embrunois, eſt diſtinguée par ſes ſervices militaires, & eſt connue dans le nombre de la Nobleſſe du haut Dauphiné depuis plus de 400 ans. Les ancêtres de noble DANIEL, qui ſuit, avoient poſſédé, en différens tems, comme lui, la charge de premier Conſul de la ville d'Embrun, pour laquelle charge il n'a jamais été tiré qu'une perſonne du rang de la Nobleſſe.

DANIEL MAGALLON, Seigneur de la Terre du Roſſet & de la Morliere, premier Conſul d'Embrun en 1630, mourut en Septembre 1640, laiſſant pour fils unique :

JACOB MAGALLON, Seigneur du Roſſet de la Morliere, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France au Parlement de Dauphiné. Il ſortit du Royaume pour fait de Religion après la révocation de l'Edit de Nantes, paſſa à Genève, avec ſes deux fils — PIERRE & CHARLES, qui ſuit, & maria JACQUELINE MAGALLON, ſa fille, à Meſſire *N... Trouſſet*, Gentilhomme du haut Dauphiné, à laquelle échut en partage la Terre du Roſſet, qui, depuis cette époque, eſt reſtée dans la Famille de *Trouſſet*.

CHARLES MAGALLON, I. du nom, rentra dans le ſein de l'Egliſe Catholique & Romaine en 1669, après la mort de PIERRE, ſon frere aîné, & épouſa, (contrat paſſé en 1671 ou 1672,) dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Louis à

Grenoble, *Renée Pepin*, dont — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, mentionné après ſon aîné; — 3. NICOLAS MAGALLON DES MAILLES, Cornette en 1729, au Régiment de la Rocheguyon, Cavalerie. Il a épouſé Demoiſelle *de Reverony*, fille d'un Echevin de Lyon, dont il n'a point eu d'enfans; — 4. & ALIX, rapporté après la poſtérité de ſes freres.

CHARLES MAGALLON, II. du nom, épouſa, en 1725, dans l'Egliſe de Saint-Louis à Grenoble, *N... de Coloz*, dont il n'eut qu'une fille morte Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

GABRIEL MAGALLON DE BELLECOUR, ſecond fils de CHARLES I, Commiſſaire des guerres, au département de Dauphiné, épouſa Demoiſelle *Faure d'Allegray*, de laquelle ſont iſſus: — 1. N..., qui ſuit; — 2. PIERRE-GABRIEL, rapporté après ſon aîné; — 3. N... MAGALLON DE LA MORLIERE, qui eſt entré au ſervice en 1750, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Marine, à la Louiſiane, eſt enſuite devenu Capitaine dans le même Corps en 1753, & a été tué la même année dans un détachement qu'il fit contre les ſauvages; — 4. N... MAGALLON, appellé *le Chevalier de la Morliere*. Il eſt entré au ſervice dans le Régiment des troupes légeres de la Morliere, ſon oncle, en 1745, en qualité de Cornette, a enſuite été Capitaine de Cavalerie au même Régiment en 1751; Major, avec Commiſſion de Lieutenant-Colonel dans ledit Régiment, auquel la Cour avoit donné le nom de *Régiment des Volontaires de Flandres*, &, peu après, celui de *Légion de Flandres*. Il fut bleſſé d'un coup de ſabre ſur la tête au combat de Corbach, au mois de Juin 1760, ſous les ordres de M. *de Saint-Germain*, Lieutenant-Général, & de M. *de la Morliere*, ſon oncle, Maréchal-de-Camp; & dans un détachement de troupes légeres qu'il commandoit, il fut encore bleſſé près du bois de Sababor, d'un coup de piſtolet dans la hanche. Sa bleſſure à la tête lui occaſionna, par la ſuite, un dépôt dont il mourut à Carcaſſonne en Languedoc en 1766, où il eſt inhumé. Cet Officier, l'éleve de ſon oncle, Colonel de ce Régiment, aujourd'hui Lieutenant-Général des Armées du Roi, étoit connu par les Généraux de l'armée pour un Officier des troupes légeres de la plus grande diſtinction; — 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuſes. La premiere, au Couvent de Voiron, près de Grenoble en Dauphiné; la ſeconde, au Couvent des Carmelites, rue Saint-Jacques à Paris; & la troiſieme, au Couvent des Religieuſes de Montargis.

N... MAGALLON DU MIRAIL eſt entré au ſervice dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en 1741, où il a été Lieutenant & enſuite Capitaine juſqu'en 1765. Il a épouſé, à Nantes, *N... Rainal*, Damoiſelle Américaine.

PIERRE-GABRIEL MAGALLON DES MAILLES ſecond fils de GABRIEL, & de Demoiſelle *Faure d'Allegray*, eſt auſſi entré au ſervice au Régiment de Bourgogne, Infanterie, d'abord en qualité de Lieutenant, & enſuite Capitaine en 1746. Il a épouſé, en 1765, à Nantes, Demoiſelle *Madelene Martinau*, Américaine de Saint-Domingue.

ALEXIS MAGALLON DE LA MORLIERE, le dernier des fils de CHARLES I, & de *Renée Pepin*, eſt entré au ſervice le 30 Mars 1728, en qualité de Lieutenant au Régiment de Bourgogne, Infanterie; a été Capitaine au même Régiment, le 26 Août 1738, a eu commiſſion de Lieutenant-Colonel, le 16 Décembre 1744; a été nommé Colonel du Régiment de la Morliere, compoſé de 600 chevaux & de 1000 hommes d'Infanterie, (connu aujourd'hui ſous le nom de *Légion de Flandres*) le 16 Octobre 1745; Brigadier des Armées du Roi le 27 Juillet 1747; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1759, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Juillet 1762. Il a été, le 6 Avril 1750, revêtu de la charge de ~~Grand~~ Maître de la Garderobe de feu la Reine, & l'eſt, depuis 1770, de celle de Madame la Dauphine, devenue Reine de France.

En 1734, après le ſiége de Philiſbourg, il fut détaché par le Maréchal *du Bourg*, avec 30 Grenadiers du Régiment de Bourgogne, où il ſervoit en qualité de Lieutenant de Grenadiers & de 30 hommes de Compagnie franche, pour enlever les Baillis de la nobleſſe du Briſgaw, & il en conduiſit neuf au Fort Saint-

Pierre de Straſbourg. Il a été employé en Baviere dans la Campagne de 1741, 1742 & 1743; en Flandres, en 1744, ſous le Maréchal *de Saxe;* en 1746, 47 & 1748, à la tête du Régiment de ſes troupes légeres, avec lequel il fit pluſieurs expéditions glorieuſes; & en 1749 & 1750, il fut chargé du rétabliſſement des troupes de la Marine, & fit paſſer dans différentes Colonies 7000 hommes des ſujets du Roi, rappellés des pays étrangers, qui couterent ſi peu, que Sa Majeſté lui fit la grace de lui accorder une penſion de 1200 livres ſur la Marine. C'eſt encore lui qui a rendu le ſervice eſſentiel de détruire les Contrebandiers en Dauphiné, par l'enlevement de *Mandrin* & des principaux chefs de ſes bandes armées. Il s'eſt trouvé à l'attaque des lignes de Dettingue, au ſiége de Philiſbourg, au Blocus d'Egra, à la priſe d'Anvers, de Tournay, de Gand, de l'Ecluſe, de Philippine, d'Hulſt, d'Oſtende, de Nieuport, Berg-op-Zoom, Oudenarde & Maſtricht; & enfin aux batailles de Fontenoy, Rocoux, Lawfelt, Corbach, Haſtenbeck & Lutterberg.

Alexis Magallon de la Morliere a épouſé, par contrat paſſé devant *Baron*, Notaire au Châtelet de Paris, *Henriette-Louiſe-Catherine de Ségent*, fille de *Louis-Guillaume de Ségent*, Directeur du Génie, Commiſſaire Ordonnateur de la Baſſe Flandre, & Intendant de l'armée du Maréchal *de Saxe* ſous Courtray, dont cinq garçons & trois filles, ſçavoir: — 1. Antoine Gaetan Magallon de la Morliere, né le 7 Octobre 1752, batiſé à l'Iſle-Adam, Diocèſe de Beauvais. Il a pour parrein Meſſire *de Ségent de Perraquain*, ſon oncle maternel, & pour marreine Madame *du Rié*. Il eſt Garde du Pavillon Amiral depuis le mois de Septembre 1767; —— 2. François-Louis, dit *le Chevalier de la Morliere*, né le 27 Octobre 1754, ondoyé le 28 Octobre & batiſé à l'Iſle-Adam le 8 Novembre 1759. Il a pour parrein & marreine L. A. S. le Prince *de Conty*, & Madame la Princeſſe *de Conty*, Douairiere, mere de ce Prince. Il ~~eſt~~ Lieutenant au Régiment de Bourgogne ~~depuis~~ 1768; — 3. Louis-Antoine Magallon du Tilliet, né le 28 Mai 1757, batiſé à Verſailles paroiſſe Saint-Louis; — 4. Alexandre-Nicolas-Henri Magallon du Mirail, né le 5 Décembre 1758, auſſi batiſé à Verſailles; — 5. Antoine-Valentin Magallon, dit *le Chevalier de Perraquain*, né le 28 Février 1760, auſſi batiſé à Verſailles, & tenu ſur les fonts par Madame *de la Porte*, & ſon fils, Intendant de Madame la Dauphine; — 6. Pierrette-Honorée-Henriette Magallon de la Morliere, née le 28 Juin 1749, batiſée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, tenue ſur les fonts par M. le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la guerre, & Madame *de Ségent*, belle-mere de Madame *de la Morliere;* — 7. Anne-Louise Magallon de la Morliere du Tilliet, née le 9 Août 1751, auſſi batiſée à Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, le 11 du même mois, & tenue ſur les fonts par Meſſire *de Ségent*, ſon grand-pere maternel, & Madame *de Loeſey*, épouſe de Meſſire *de Loeſey*, Chevalier, Capitaine de la grande Fauconnerie de France; — 8. & Françoiſe-Henriette-Charlotte Magallon du Roſſet, née le 5 Septembre 1761, batiſée à l'Iſle-Adam.

Les armes: *faſcé d'argent & de ſable de quatre piéces, au chef de gueules chargé de deux chevrons renverſés, paſſés en ſautoir.* Supports *deux lions.*

* MAGDELAINE-DE-RAGNY (la): Maiſon des plus illuſtres de la Province du Charolois, qui tire ſon nom d'une Terre, poſſédée actuellement par M. *Merneau de la Tour*, Conſeiller au Parlement de Paris. Elle a donné, ſous Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, des premiers Gentilshommes de la Chambre, & deux Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit, aux promotions de Henri IV & de Louis XIII, & un Evêque d'Autun, ainſi qu'on peut le voir dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, par le P. *Anſelme*, *Tome IX*, *p.* 113. Elle eſt auſſi alliée à ce qu'il y a de plus grand dans la Province.

Les ancêtres de Jean, Seigneur de la Magdelaine, fonderent le Chapitre de Charolles & un Prieuré dans le fauxbourg de cette Ville, dont la nomina-

tion appartient à cette Maiſon. Ce JEAN eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

EDOUARD, Seigneur DE la MAGDELAINE, qui épouſa *Marguerite de Hochberg*, dont vint :

GERARD DE LA MAGDELAINE, Seigneur de Courcelles & Coulanges, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli d'Auxois, auquel *Claude de Damas* porta en mariage, en 1522, *Ragny*, Terre conſidérable près d'Avalon. Il eut pour fils puîné :

FRANÇOIS DE LA MAGDELAINE, né le 23 Août 1543, d'abord élevé Page de la Chambre du Roi HENRI II. Il ſervit dignement CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV en pluſieurs grandes occaſions, fut Gouverneur de Nivernois, Lieutenant de Roi des pays de Breſſe & de Charolois, Maréchal-de-Camp, Capitaine de 50 hommes d'armes; & créé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 7 Janvier 1595. La Terre de *Ragny* fut érigée en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du mois de Juin 1597, enregiſtrées au Parlement de Dijon, le 27 Novembre ſuivant. Il mourut vers 1626, âgé de plus de 80 ans, & ſon corps fut enterré, avec celui de ſa femme, dans l'Egliſe de Savigny, paroiſſe de Ragny, où ſe voit ſa ſépulture. Il avoit épouſé, le 23 Décembre 1572, *Catherine de Marcilly*, Dame de Cipierre, fille de *Philibert de Marcilly*, Seigneur de Cipierre, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur d'Orléans, de Berri, du Blaiſois & du pays Chartrain, & de *Louiſe de Hallwin*. De cette alliance il eut : — 1. LÉONOR, qui ſuit; — 2. JACQUES, rapporté après ſon aîné; — 3. CLAUDE, Evêque d'Autun, mort le 21 Avril 1652, & enterré dans ſon Egliſe, à côté du grand Autel; — 4. ANNE, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun, morte le 1 Avril 1657, âgée de près de 80 ans; — 5. LOUISE, Abbeſſe de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, morte en 1605; — 6. GABRIELLE, Abbeſſe de ladite Abbaye, après ſa ſœur, le 27 Juin de la même année, morte le 27 Août 1656, âgée de 72 ans; — 7. JEANNE, Abbeſſe de N. D. de Reconfort, morte vers 1635; — 8. FRANÇOISE, femme de *Jacques-François de Vienne*, Comte de Commarin, &c. Lieutenant de Roi en Bourgogne; — 9. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Louis de la Riviere*, Seigneur de Chanlemy; & 2°. à *François de Rabutin*, Seigneur d'Eſpiry, morte ſans enfans; — 10. & MADELENE DE LA MAGDELAINE, morte ſans alliance.

LÉONOR DE LA MAGDELAINE, Marquis de Ragny, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant pour le Roi au Comté de Charolois, pays de Breſſe, Bugey & Gex, fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, mourut le 22 Juillet 1628, & eſt enterré en l'Egliſe des Minimes d'Avalon. Il avoit épouſé *Hippolite de Gondy*, fille puînée d'*Albert de Gondy*, Duc de Retz, Pair & Maréchal de France, dont — 1. CLAUDE, Marquis de Ragny & de la Brugiere en Languedoc, Lieutenant-Général pour le Roi en Breſſe, mort ſans enfans en 1631; — 2. & ANNE DE LA MAGDELAINE, Marquiſe de Ragny, qu'elle porta à *François de Crequy*, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, dont elle fut la ſeconde femme. Elle eſt morte à Paris le 2 Juillet 1656. Les héritiers de ce Duc ont vendu le Marquiſat de Ragny à *N... Chartraire de Saint-Agnan*.

JACQUES DE LA MAGDELAINE, Comte de Ragny, &c. ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Catherine de Marcilly*, fut Lieutenant de Roi en Nivernois, mourut en 1654, âgé de 65 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Emilian, paroiſſe d'Eſpiry. Il avoit épouſé, en 1626, *Eliſabeth de Nicey*, fille de *Jean*, Seigneur *de Nicey*, & d'*Anne le Roy-de-la-Grange*. Leurs enfans furent : — 1. LÉONOR, mort jeune; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort à Paris, à l'âge de 18 ans; — 4. ROGER, mort en bas âge; — 5. autre CLAUDE, Chevalier de Malte, & Capitaine de Vaiſſeau, tué au ſervice de la Religion dans un combat naval donné contre les infideles; — 6. ANTOINE, Comte de Nicey, Bailli de la Montagne, qui ſignala ſon courage en pluſieurs occaſions; — 7. ERARD-ANNE, Abbé de N. D. de Tironneau au pays du Maine, & Doyen du Chapitre de l'Egliſe d'Autun; — 8. FRANÇOIS, bleſſé à mort au ſiége de Candie

die en 1668, âgé lors de 26 ans; — 9. autre François, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun; — 10 & 11. Jacques & Jean-Batiste, Eccléſiaſtiques; — 12. Gabrielle, morte en bas âge; — 13 Anne, Abbeſſe de N. D. de Saint-Julien d'Auxerre, après ſes tantes, morte le 10 Janvier 1693; — 14. autre Gabrielle, femme de *Philibert-Alexandre*, Seigneur *du Poyet* & de Sainte-Colombe, morte à 24 ans; — & 15. Christine de la Magdelaine, morte ſans alliance.

Claude de la Magdelaine, Comte de Ragny, Bailli de la Montagne, mourut en 1666, âgé de 35 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Emilian, Paroiſſe d'Eſpiry. Il avoit épouſé, l'an 1655, *Catherine de Sommievre*, fille de *Jacques*, Seigneur de Jully, & d'*Anne de la Grange de Montigny*. De ce mariage vinrent : — 1. Anne-Bernard, qui ſuit; — 2. Antoine; — 3. François, Abbé de Saint-Simphorien d'Autun en 1683; — 4. Jean, Abbé de Sainte-Madelene de Bourbon, la même année; — 5. Anne-Louise, Religieuſe à Saint-Julien d'Auxerre; — 6. Marie-Françoise, Religieuſe à la Viſitation de Semur; — 7. Catherine-Charlotte, dite *Mademoiſelle de Ragny*, mariée, le 11 Août 1686, à *François d'Eſtut*, Seigneur de Tracy, mort le 23 Mars 1710; — 8. autre Anne-Louise, Religieuſe, puis Abbeſſe de Saint-Julien d'Auxerre; — 9. & Marie-Madelene-Françoise, Religieuſe à Semur.

Anne-Bernard de la Magdelaine, Comte de Ragny, Seigneur d'Eſpiry, épouſa *Marie-Antoinette de Damas*, héritiere de Marcilly, fille de *Charles*, Baron de Marcilly, & de *Marie de Gannay*, de laquelle il a eu : — 1. François-Marie, qui ſuit; — 2. Charles-François, rapporté après ſon frere; — 3. Erard, né le 3 Septembre 1698, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Rueſt; — 4. Catherine, Abbeſſe de Saint-Julien d'Auxerre; — 5. Bernardine, Prieure de la même Abbaye; — 6. & autre Bernardine de la Magdelaine, Religieuſe en l'Abbaye du Lieu-Dieu à Beaune.

François-Marie de la Magdelaine, dit *le Comte de Ragny*, Baron de Marcilly & de Couches, Seigneur d'Eſpiry, Saint-Emilian, &c. né en 1694, épouſa *Marie-Anne de Loriol-de-Digoine*, dont il a eu : — 1. Antoinette-Pauline de la Magdelaine de Ragny, mariée, dans la paroiſſe de Saint-Medard de Dijon, le 12 Avril 1747, à *Louis-Dominique-François de Saint-Belin*, Comte de Vaudremont, Capitaine de Dragons au Régiment de Fouquet, fils de *François de Saint-Belin*, Marquis de Vaudremont, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier de Saint Louis, & de *Françoiſe de Prudhomme de Fontenoy*; — 2. & Marie-Anne de la Magdelaine de Ragny, née en 1740, femme de Charles-Antoine, ſon couſin-germain, rapporté ci-après.

Charles-François, dit *le Comte* de la Magdelaine, né le 20 Juillet 1700, a épouſé, le 7 Juillet 1731, *Anne-Jacqueline de Thiard de Bragny*, dont : — Charles-Antoine, qui ſuit; — & François, né le 2 Février 1734, Chevalier de Malte.

Charles-Antoine, dit *le Marquis* de la Magdelaine, né le 23 Mars 1732, a épouſé Marie-Anne de la Magdelaine, ſa couſine-germaine. On ignore s'il en a des enfans, faute de *Mémoire*.

Les armes de la Maiſon de la Magdelaine-Ragny, ſont : *écartelé, au 1 d'hermines, à 3 bandes de gueules, celle du milieu chargée de 5 coquilles d'or, & les deux autres de trois*, qui eſt la Magdelaine; *au 2 d'or, à la croix ancrée de gueules*, qui eſt Damas; *au 3 de gueules, à 3 bandes d'argent*, qui eſt Clugny; *& au 4 bandé d'or & d'azur de ſix piéces, à la bordure de gueules*, qui eſt Bourgogne ancien.

* MAGNAC : Baronnie dans la Marche, Diocèſe de Limoges, qui étoit poſſédée, dans le XVIe ſiécle, par

Antoine de Neuville, Chevalier, Seigneur de Neuville, marié à *Claude de Bellay*. Leur fille, *Marguerite de Neuville*, eut la Baronnie de *Magnac*, qu'elle porta en mariage, en 1582, à *Horace de Bonneval*, Seigneur de Montagut & de Salagnac, tué aux barricades de Tours en 1587, pere d'une fille unique, *Marie de Bonneval*, Dame de Salagnac & de Magnac, alliée, le 12 Mars 1599,

à *François de Salignac* ou *Salagnac*, Baron de la Motte-Fenelon, qui par cette alliance fit rentrer dans ſa Maiſon la Terre de Salagnac, ſituée à deux lieues de Sarlat. *Voyez* SALIGNAC.

Il faut diſtinguer cette Terre de MAGNAC d'une autre ſituée en Angoumois, qui a été poſſédée par *Jules Amolfini*, connu ſous le titre de *Comte de Magnac*. Il s'eſt ſignalé par ſa valeur & ſes talens militaires, & eſt mort le 3 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, & Gouverneur de Montdauphin.

* MAGNANE : Terre & Seigneurie unie à celles du Meſnil, Brezé, Breſſaut & Teigné, avec leſquelles elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1701, regiſtrées au Parlement le 6 Mars 1702, & en la Chambre des Comptes de Paris le 10 Mai ſuivant, en faveur & en conſidération des ſervices de

HENRI-FRANÇOIS DE RACAPÉ, d'une Famille noble d'Anjou, lequel de ſa femme, *Anne-Marie Milet*, a eu : — MICHEL-HENRI-AUGUSTIN DE RACAPÉ DE MAGNANE ; — & MARIE-THÉRESE-HENRIETTE.

* MAGNAUT ou MANHAUT. Maiſon illuſtre de l'Armagnac, qui prend ſon nom d'une Terre ſituée, ſans doute, dans l'Armagnac.

Elle a donné un Evêque de Lectoure dans BÉRENGER DE MANHAUT, lequel avec JEAN, Seigneur DE MANHAUT, Chevalier, ſon frere, Procureur fondé du Comte *d'Armagnac*, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthès le 20 Mai 1378 ; l'autre à Barcelonne le jour des Rameaux 1379, auquel aſſiſta *Menaud de Barbazan*, un des Grands Barons de Bigorre, mari de ROSE DE MANHAUT ou MAGNAUT, comme on l'écrit aujourd'hui, Dame d'une extraction illuſtre, dit la Généalogie de *Faudoas* : elle le fit pere du fameux — *Arnaud-Guillem de Barbazan*, dit *le Chevalier ſans Reproche* ; — de *Menaud de Barbazan*, Evêque de Cominges ; — & d'*Oudene de Barbazan*, femme du Baron de *Faudoas*.

PONS DE MANHAUT, Seigneur dudit lieu, eſt compris comme témoin au teſtament dudit *Menaud*, Sire *de Barbazan*.

JACQUES DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épouſa la ſœur d'*Antoine de Roquelaure*, Maréchal de France.

JEAN-FRIX DE MAGNAUT, Seigneur de Montagut, épouſa *Marguerite de Béon-Maſſès*, fille du premier lit de *Bernard de Béon-Maſſès*, Baron de Boutteville, Lieutenant-Général des Provinces de Saintonge, Aunis, haut & bas Limouſin, qui épouſa en ſecondes noces *Louis de Luxembourg*, la poſtérité duquel prit, comme ſubſtituée, le nom & les armes de *Luxembourg*.

JEAN DE MAGNAUT, dit *le Comte de Montagut* ou *Montegut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Touraine, étoit, en 1675, Lieutenant-Général des Armées & de la Province de Guienne, & Gouverneur du Château Trompette. Il mourut le dernier de ſa branche. Ses biens paſſerent ſucceſſivement de la Dame *de Cambarreau-Montaut*, ſa ſœur, à la Dame *du Bouzet*, ſon autre ſœur, qui fit la derniere branche des Seigneurs *de Montegut*, du nom du *Bouzet*, puînés d'une branche des Seigneurs *de Roquepine*.

Les Seigneurs de Caſtillon, du nom de MAGNAUT, puînés de *Montagut*, ont fini par une fille mariée avec le Chevalier *d'Aſtorg*, oncle du Marquis *de Roquepine-Aſtorg*, aujourd'hui Maréchal-de-Camp.

Les Armes : *d'azur, à trois bezans d'or, 2 & 1 écartelé* DE BÉARN. Elles ſont ainſi peintes au Château de Montegut. Sur cette ancienne Nobleſſe, qui a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, on peut conſulter l'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, celle de la Maiſon de FAUDOAS ; *Moréri*, au mot *Roquelaure*, l'Hiſtoire de Languedoc, &c.

* MAGNELERS ou *Maignelers*, en Picardie, Diocèſe de Beauvais. Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Hallwin*, en faveur de

Charles de Hallwin, Seigneur de Piennes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1587, vérifiées au Parlement l'année ſuivante. Cette Pairie étant éteinte par la mort de ce même *Charles de Hallwin* ſans enfans mâles, le Roi l'érigea de nouveau ſous le nom de *Candale* en 1611, en faveur du mariage d'*Anne de Hallwin*, avec *Henri de Nogaret*, Comte de Candale, fils du Duc *d'Epernon*. Ce mariage ayant été déclaré nul, la Terre dont il s'agit, fut érigée pour la troiſieme fois en 1620, en *Duché-Pairie*, en conſidération du ſecond mariage de cette *Anne de Hallwin*, avec *Charles de Schomberg*, mort Maréchal de France, le 5 Juin 1656. Par ce décès, cette Duché-Pairie demeura éteinte.

* MAGNEVILLE : Terre ſituée dans le fonds du Bailliage de Côtentin, près de la ville de Valogne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon éteinte.

Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt un Seigneur DE MAGNEVILLE, qui, en 1066, fut, avec les autres Seigneurs Normands, à la conquête du Royaume d'Angleterre.

RAOUL DE MAGNEVILLE ſigna une fondation que fit *Valeran*, Comte *de Meulan*, au Prieuré de Saint-Gilles, l'an 1141 ; & à une Charte pour le même Prieuré, en 1143. Il y a une autre Charte du même *Valeran*, Comte *de Meulan*, où ſigne ledit RAOUL DE MAGNEVILLE, l'an 1169, ainſi qu'à une autre de l'an 1172.

GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, fit le voyage de Jéruſalem en 1177. — Un autre GUILLAUME DE MAGNEVILLE, eut pour fille — JEANNE, mariée, en 1296, à *Jean de Thieuville*.

JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1335. — JEANNE DE MAGNEVILLE étoit femme, en 1337, de *Richard de Brione*, Seigneur de Heuditot.

Parmi les Chevaliers, auxquels le Roi JEAN pardonna, après l'affaire de Rouen, en 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES *le Mauvais*, Roi de Navarre, eſt nommé *Monſieur* JEAN DE MAGNEVILLE.

GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Ecuyer, & *Monſeigneur* GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Chevalier, ſont nommés dans des Regiſtres de la Chambre des Comptes, de l'an 1369 ; & *Monſeigneur* JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, dans les mêmes Regiſtres de l'an 1383.

Monſieur JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, eſt nommé dans un acte de l'an 1403. Il avoit une ſœur, mariée, en 1404, à *Raoul de Murdrac*, — ROBERT DE MAGNEVILLE plaidoit contre *Antoine de Tilly*, Seigneur de la Bigne, en 1415. — PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur d'Urville, vivoit en 1422, & ſigna à un acte de 1457.

Parmi les 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, en 1423, eſt le Sieur C. DE MAGNEVILLE. Il y a pluſieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1458, pour JEAN DE MAGNEVILLE ; de 1463, pour Meſſire JEAN DE MAGNEVILLE, Chevalier, Seigneur de Magneville, en partie ; & de 1497, pour PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Ecuyer.

On trouve *Jean de Clinchamp*, Chevalier, qui épouſa, en 1498, MARGUERITE DE MAGNEVILLE.

Monſieur GEOFFROI DE MAGNEVILLE, Chevalier, ſous CHARLES VI & LOUIS XI, dans la recherche des Nobles ; PHILIPPE DE MAGNEVILLE, Seigneur de Secqueville ; JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Lanteuil ; GUILLAUME DE MAGNEVILLE, Seigneur de Livry ; & JEAN DE MAGNEVILLE, Seigneur de Cahaignes, firent leurs preuves.

Meſſire ROBERT DE MAGNEVILLE, Seigneur de la Bigne, vivoit en 1500, & *Meſſire* JEAN DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye du Puy en 1515.

Simon de Saint-Germain, Seigneur d'Ivry, eut pour femme HÉLENE DE MAGNEVILLE, veuve de *Jacques des Prez* ; & *Chriſtophe de Ceriſay* épouſa FRANÇOISE DE MAGNEVILLE, dont la fille, *Marie de Ceriſay*, vendit la Terre de la

Haye-du-Puy à JEAN, Sire DE MAGNEVILLE, qui eut deux fils, ſçavoir : — ARTUR, qui ſuit ; — & LOUIS, mort ſans hoirs.

ARTUR DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puy, & Sire de Magneville, épouſa *Judith Aux-Epaules*, fille de *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie du Mont, dont vint :

GÉDÉON, Sire DE MAGNEVILLE, lequel fut pere de deux fils : — ARTUR DE MAGNEVILLE, Baron de la Haye-du-Puy, mort ſans enfans de *Judith le Loup*, ſon épouſe ; — & GABRIEL, dont nous allons parler.

GABRIEL, Sire DE MAGNEVILLE & de Jeſoſſé, en Beſſin, épouſa *Françoiſe de Franquetot*, fille d'*Antoine de Franquetot*, Seigneur de Coigny, & de *N.... de Saint-Simon*, dont, pour fille unique :

ANNE-CHARLOTTE DE MAGNEVILLE, Baronne de la Haye-du-Puy, femme de *Louis du Fay*, Seigneur de Virville, Préſident au Parlement de Normandie, qui fit ériger la Baronnie de *la Haye-du-Puy*, en *Marquiſat*, & vendit, conjointement avec ſon épouſe, la Seigneurie de MAGNEVILLE au Sieur *le Pigeon*, Secrétaire du Duc *de Longueville*. Cette Terre eſt à préſent dans la Maiſon de *Motteville*.

Les armes de MAGNEVILLE ſont : *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, membrées & béquées d'or.*

MAGNIEN. Famille qui porte : *d'azur, à deux palmes adoſſées d'or.*

MAGNIN : Famille noble de Genève, établie à Boulene dans le Comté Venaiſſin, dont il eſt parlé dans le *Tome IV* de l'Hiſtoire de la Nobleſſe de ce Comté, par *Pithon-Curt*, *pag. 526 & ſuiv.* Elle a formé trois branches.

La premiere a fini à JEAN MAGNIN, Capitaine au Régiment de Toulouſe, Infanterie, qui teſta le 20 Mars 1714. De la ſeconde eſt MARIE, Religieuſe Urſuline au Pont-Saint-Eſprit. La troiſieme ſubſiſte dans PAUL-ANTOINE MAGNIN-DE-GASTE, Seigneur de la Ramiere, Co-Seigneur de la Garde, qui a quitté le ſervice, & a épouſé, le 20 Juin 1741, *Gabrielle Alfanti*, fille de *Jean-François*, & de *Thérèſe Nicolaï de Sabran*, de la ville de Marſeille, dont il avoit, en 1745, un fils, nommé GABRIEL.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

MAGNIOL, en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, *p. 92.*

Elle ſubſiſte dans FRANÇOIS MAGNIOL, marié, le 5 Mai 1738, à *Marguerite Maurin*, dont il a poſtérité. Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent avec ſa fleche de même : au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* MAGNY, en Normandie, Diocèſe de Rouen. Terre acquiſe, par décret, par *Gui de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen, depuis revendue par *Michel de Chamillart*, ſon fils, Intendant des Finances.

Elle fut érigée, au commencement de ce ſiécle, en titre de *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Magny*, conjointement avec les Fiefs, Terres & Seigneuries de Tracy, Arromanches, Manvieux & Dampierre-Marie, ſitués à Rye, en faveur de l'acquéreur, *Nicolas-Joſeph Foucault*, Conſeiller d'Etat, décédé à Paris le 7 Février 1721. Il a laiſſé pour fils : — *Nicolas Foucault*, Marquis de Magny, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique. †

Il y a deux Familles du nom de MAGNY, en Normandie. L'une, établie dans les Elections de Falaiſe & de Bernay, porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'argent.*

L'autre, dans l'Election de Mortagne, porte : *de gueules, à la roſe d'argent, tigée & feuillée de ſinople, accoſtée de deux fleurs de lis, partie d'or & d'argent, avec un croiſſant d'or en pointe de l'écu.*

* Cette terre a encore été acquiſe en 1773. des héritiers Foucault par le marquis de la Riviere, cornette des Mouſquetaires du roi de la ſeconde compagnie.

addition à la

MAGON DE TERLAYE : Famille originaire de Saint-Malo en Bretagne.

JEAN MAGON, Sieur de la Lande, un des deſcendans de cette Famille, eut de ſon mariage avec *Laurence Eon*, — 1. ALAIN MAGON, Seigneur de Terlaye & de la Gervaſais, ſucceſſivement Mouſquetaire, Enſeigne aux Gardes en Février 1693, Sous-Lieutenant le 11 Avril 1695, Lieutenant le 26 Février 1697; Capitaine le 20 Juin 1703; Brigadier le 1 Février 1719; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1727, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734. Il commanda, en 1733 & 1734, le Régiment des Gardes à l'armée du Rhin, ſervit au ſiége de Philiſbourg, & monta, en qualité de Maréchal-de-Camp, pluſieurs gardes à la tranchée devant cette place; fut nommé, par le Roi, à la Lieutenance-Colonelle du Régiment des Gardes, après la démiſſion de M. *de Contades*, au mois de Mars 1735; & fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Mars 1738. Il eſt mort le 29 Avril 1748, à 75 ans, ſans alliance; — 2. & NICOLAS MAGON, Seigneur de la Gervaſais, Colonel du Régiment de Berri, Infanterie, en 1704, puis de Gondrin en 1712; Brigadier le 1 Février 1719; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 20 Février 1743, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans. *Mercure de France, Juin 1748, p. 175.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion auſſi d'or, armé, lampaſſé & couronné de même.*

MAGONTIER. Il eſt parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de Septembre 1731, *pag.* 2270.

On y lit que JEAN-BATISTE DE MAGONTIER, Seigneur de Laubanie, Marquis de Daſirac, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, épouſa, le 5 Septembre 1731, *Eliſabeth-Madelene Jacquier.*

* MAGUELONNE. Ville ancienne de la Gaule Narbonnoiſe, Colonie des Phocéens, fondateurs de Marſeille & d'Agde, autrefois conſidérable & épiſcopale, aujourd'hui ruinée, ſituée dans une Iſle de la mer Méditerranée.

Elle a donné ſon nom à l'Etang & à la côte voiſine, avec un port fameux dans les ſiécles paſſés, avec titre de *Comté*, fief immédiat de la Couronne, appartenant au Comte *de Melguel*, dont l'héritiere, *Béatrix*, Comteſſe *de Maguelonne* & de Melguel, jeune veuve & ſans enfans de *Bérenger Raimond*, Comte de Provence, & de *Milhaud*, frere de RAIMOND, Comte de Barcelonne & Roi d'Arragon, épouſa, l'an 1145, *Bernard Pelet*, Sire & Seigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers Ducs, Comtes, Marquis & Vicomtes *de Narbonne*, qui eut de ce mariage un fils, nommé *Bertrand*, Comte de Maguelonne & de Melguel, après la mort de ſon pere, Seigneur d'Alais & Comte de Suſtantion, dont la poſtérité ſubſiſte encore en Languedoc ſous le nom de *Narbonne-Pelet.* Voyez ces mots.

Bernard Pelet, Comte de Melguel & de Maguelonne, Seigneur d'Alais, eut encore de ſon mariage avec la Princeſſe *Béatrix*, une fille, nommée *Hermeſſinde*, mariée, l'an 1172, à *Raimond*, ſixieme Comte *de Toulouſe*, petit-fils de LOUIS *le Gros*, Roi de France, lequel, en vertu de ce mariage, prétendit ſur ſon beau-frere, *Bertrand Pelet*, le Comté de *Maguelonne*, du chef de ſa femme *Hermeſſinde*, ce qui diviſa long-tems ces deux Maiſons.

La ville de MAGUELONNE ayant été ruinée pluſieurs fois par les Sarrazins, l'Evêque & la plupart des habitans ſe retirerent à Montpellier, Ville moderne, qui devint pour lors le ſiége Epiſcopal de tout le Diocèſe, & relevoit directement du domaine des Comtes *de Maguelonne*, qui s'établirent à Melguel & à Suſtantion, deux autres Villes du voiſinage, en terre ferme, qui leur appartenoient auſſi, avec titres de *Comtés*, & qui s'accrurent pareillement d'une partie des citoyens de Maguelonne.

Les Seigneurs particuliers de Montpellier étoient vaſſaux des Comtes *de Maguelonne* & *de Melguel*, & leur rendoient hommage. Les Rois même de Maiorque

& d'Arragon, devenus Seigneurs de Montpellier, ne s'en diſpenſoient point, & les reconnoiſſoient pour leurs Suzerains. L'Evêque & le Chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la Seigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens ſont réunis à la Couronne. *Mémoire* fourni, lors de la premiere Edition. Voyez encore MELGUEL.

MAGY : Suivant l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence,

JEAN-BATISTE MAGY, établi à Marſeille, fut annobli, par Lettres-Patentes expédiées au mois d'Avril 1747, vérifiées le 28 Mars de l'année ſuivante, & enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence.

Les armes : *de ſinople, au vaiſſeau d'or, ſur une mer d'argent, ſurmonté d'un croiſſant auſſi d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

MAHAULT, en Bretagne, reſſort de Carhaix.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Novembre 1670, au rapport de M. *de Langle*, JACQUES MAHAULT, Seigneur de Menenou, fut interloqué, & enſuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 4 Février 1671, au rapport de M. *des Cartes*.

Les armes : *d'argent, au greſlier de ſable, lié & enguiché de gueules, accompagné de trois feuilles de houx de ſinople, 2 & 1, la pointe en bas.* Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAHÉ, Seigneur de Kermorvan, du reſſort de Roſporden. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation les 20 Mai 1669, & 14 Octobre 1670, au rapport de M. *Huart*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Les armes : *d'argent, à deux haches d'armes de gueules, adoſſées & ſurmontées d'un croiſſant montant de même.*

MAHÉ, Ecuyer, Sieur des Moulins en Normandie, Election de Mortain. Famille qui porte : *d'argent, à la croix gironnée de gueules.*

MAHEAS, Ecuyer, Sieur de Moon, même Province, Election de Coutance. Famille, dont les armes ſont : *d'argent, à 3 tourteaux de ſable, 2 & 1.*

MAHIEL, même Province, Election de Bernay, porte : *d'azur, à 3 boucles d'or, 2 & 1 ; au chef du ſecond, chargé de trois roſes d'argent.*

MAHIEU, auſſi même Province, Election de Carentan, porte : *de gueules, à trois plantes d'ail, chargées de dix grains d'argent.*

MAHONY. De cette Famille étoit

DANIEL MAHONY, Irlandois, Comte titulaire de Caſtille, par don de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne. Il a été le ſecond mari de *Charlotte Bulkley*, veuve de Milord *Clare*, & mere du Maréchal *de Thomond*, tous deux du nom *d'O-Brien*. Il a de ſon mariage deux fils, ſçavoir : — N...., Comte DE MAHONY, Lieutenant-Général des Armées du Roi des deux Siciles, Inſpecteur-Général de ſa Cavalerie & de ſes Dragons, Gouverneur du Château Saint-Elme ; —— & N.... DE MAHONY, Brigadier & Colonel d'un Régiment de Dragons au ſervice d'Eſpagne.

MAHUET, en Lorraine, dont nous avons déja parlé au mot LUPCOURT.

MARC-ANTOINE MAHUET, Baron du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Lupcourt, du Vermois, Coyviller & Champenoux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD, Intendant général de ſon Hôtel & de ſes Finances, eſt mort à Nancy le 15 Juin 1717, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé *N.... Richard*, Dame de Champré, Olley, Bettainviller & Létricourt. Il en a eu pluſieurs enfans, dont l'aîné eſt — CHARLES-IGNACE, qui ſuit ; — 2. JACQUES-MARC-ANTOINE, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Seigneur de Champré, Olley, Bettainviller & Létricourt, ci-devant Chambellan du Duc LÉOPOLD, & Sous-Lieutenant des

Chevaux-Légers de ſa Garde; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Abbé Commendataire de Stulzbronn, Prieur de Froville, grand Prévôt de Saint-Diez, Conſeiller au Parlement de Nancy, & Vicaire Apoſtolique de la Principauté de Lixin, mort depuis pluſieurs années.

CHARLES-IGNACE, Baron DE MAHUET & du Saint-Empire, Chambellan du Duc LÉOPOLD, l'un de ſes Miniſtres & Secrétaires d'Etat, Sur-Intendant des Poſtes, & Commiſſaire général Ordonnateur au Duché de Bar, en faveur duquel la Terre de *Lupcourt*, jointes à pluſieurs autres, a été érigée en *Comté*, par Lettres du 2 Janvier 1719, eſt veuf, depuis le 27 Septembre 1732, de *Marie-Nicole de Hoffelize*, fille de *Céſar-François*, Chevalier, Seigneur de Valfroicourt, Chambellan & premier Maître-d'Hôtel du Duc LÉOPOLD, & de *Françoiſe*, Baronne *de Fournier-Zugmantel*. Il a de cette alliance, quatre garçons & deux filles, ſçavoir: — 1. CÉSAR DE MAHUET, Comte de Lupcourt, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Aquitaine, Cavalerie, en 1745, dont il s'eſt démis en Octobre 1755; — 2. ANTOINE, dit *le Baron* DE MAHUET, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Egmond; — 3. ANNE-JOSEPH, dit *le Baron de Drouville*, Capitaine de Cavalerie au même Régiment; — 4. JACQUES-MARC-ANTOINE, Chanoine de la Primatiale de Nancy; — 5. GABRIELLE, mariée, en 1728, à *Léopold*, Comte *de Collignon* & de Malleloi, Chambellan du Duc LÉOPOLD; — 6. & N...., dite *Mademoiſelle de Lupcourt*. Extrait en partie du Dictionnaire des Gaules, au mot LUPCOURT.

MAI (DE): Famille du pays de Combrailles, au Diocèſe de Limoges, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p. 363*.

ANTOINE DE MAI, Ecuyer, Seigneur de Salvert près Montluçon, demeuroit dans le pays de Combrailles avec *Marguerite de Souſlebot*, ſa femme, de laquelle il eut:

GILBERT DE MAI, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, au pays de Combrailles, qui épouſa, en 1536, *Marguerite Pelin*, fille de *Gabriel Pelin*, Sieur de Châteauvieux, dont:

JEAN DE MAI, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Védellerie, marié, 1°. en 1574, avec *Gilberte de Chauſſecourte*; & 2°. avec *Louiſe de la Maiſonneuve*. De ſa premiere femme ſortit, entr'autres enfans:

BLAISE DE MAI, Seigneur de la Védellerie, homme d'armes de la Compagnie du Maréchal *de Cadenet*, & l'un des 100 Gentilshommes de l'ancienne bande en 1617. Il épouſa *Anne le Groing*, & en eut:

JEAN DE MAI, II. du nom, Ecuyer, Sieur de la Védellerie, allié, le 12 Octobre 1656, à *Marie Lotz*. Leurs enfans furent: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. HUGUES, Ecuyer, Sieur de Marmagne & de Boucheroux en Berri, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſon frere, en 1715, comme iſſu de *noble race* depuis l'an 1508; — 3. & GILBERTE DE MAI, femme d'*Antoine de la Chapelle*, Seigneur de Lavau en Bourbonnois, Sous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi.

GASPARD DE MAI, Sieur de Termont, Chevalier de Saint-Louis, alors premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Marche, épouſa, le 16 Avril 1710, *Marie-Suſanne de la Roche-Aimon*, fille d'*Antoine de la Roche-Aimon*, Seigneur de Lavau-Saint-Maiſſent, de la Farge, &c. & de *Marie d'Auridier*. Leurs enfans ſont: — 1. GILBERT; — 2. PAUL; — 3. ANTOINE; — 4. HUGUES; — 5. ELIE; — 6. & MARIE-SUSANNE DE MAI, née le 6 Avril 1713.

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MAIGNAN (LE), en Bretagne, du reſſort de Nantes. Ceux de ce nom, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier, au rapport de M. *le Febvre*, du 3 Janvier 1669; & le ſecond, au rapport de M. *Raoul*, du 12 Mars 1671, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de ſable*. Manuſcrit *in-folio*, des Généalogies de Bretagne.

MAIGNAN, ~~en Normandie, Election de Falaiſe~~, porte : ~~*d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même à la bordure de gueules.*~~

MAIGNARD, en Normandie : Famille noble qui remonte à

Richard Maignard, Gouverneur de Vernon, qui remit cette Ville, en 1442, ſous l'obéiſſance du Roi Charles VII.

Guillaume Maignard, ſon fils, Seigneur de Bernieres, né à Vernon, fut Conſeiller au Parlement de Rouen en 1499, & mourut en 1514, laiſſant :

Thomas Maignard, Seigneur de Bernieres, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen, mort en 1559. Il avoit épouſé *Catherine Durand*, morte en 1557, dont :

Jean Maignard, Seigneur de Bernieres, Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, mort en 1582. Il avoit épouſé *Marie de Croiſmare*, morte en 1602, & en eut :

Charles Maignard, Seigneur de Bernieres, Conſeiller en la Cour des Aides de Rouen en 1583, puis au Grand-Conſeil le 18 Mars 1587, Maître des Requêtes le 10 Avril 1595 ; Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1600, mort le 20 Juillet 1621. Il avoit épouſé, 1°. le 25 Mai 1583, *Madelene Voiſin*, morte le 6 Mai 1596, fille de *Thomas*, Seigneur d'Infreville, & de *Catherine Aſſelin* ; & 2°. le 20 Avril 1597, *Catherine Gruel*, Dame de Villers, morte le 22 Avril 1622, fille de *Charles Gruel*, Seigneur de Poville, & de *Catherine l'Egliſe*. Du premier lit vinrent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Marie, femme, en Juin 1600, d'*Alphonſe Jubert*, Préſident de la Cour des Aides de Rouen ; — 3. Madelene, femme, en 1610, de *Claude Bretel*, Seigneur de Languetot, Maître-d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, & Maître des Requêtes le 3 Février 1621. Du ſecond lit ſortit : — 4. Catherine, mariée, en Décembre 1618, à *Philippe de Fouilleuſe*, Seigneur de Flavacourt, Lieutenant de Roi au Bailliage de Giſors, mort en Juin 1634.

Charles Maignard, II. du nom, Seigneur de Bernieres, Conſeiller au Parlement de Rouen le 15 Décembre 1614, Préſident au même Parlement le 20 Juillet 1621, mort le 10 Mars 1632, âgé de 38 ans, & enterré aux Capucins de Rouen, avoit épouſé, le 15 Février 1615, *Françoiſe Puchot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Malandrin & de la Vaupaliere, Maître des Comptes à Rouen, & de *N... de Martainville* : elle mourut en 1639. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de la Vaupaliere, Enſeigne aux Gardes, tué au ſiége d'Aire le 17 Juin 1641, à 22 ans ; — 3. Jacques, Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte le 23 Janvier 1662, à 39 ans ; — 4. N...., Chevalier de Malte ; — 5. Charles, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, mort le 12 Juillet 1632, à 36 ans ; — 6. Philippe, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 7. Jacques, mort le 20 Février 1747, âgé de 18 ans ; — 8. Madelene, femme, le 15 Février 1638, de *Claude Groulard*, Seigneur de Torcy, Conſeiller au Parlement de Rouen, morte le 6 Août 1643, à 19 ans ; — 9. une autre fille, Religieuſe Carmelite ; — 10. & Marie, femme, en 1651, d'*Alexandre de Créquy*, Seigneur de Bernieulle.

Charles Maignard, III. du nom, Seigneur de Bernieres, né le 6 Février 1612, Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Avril 1617, Maître des Requêtes le 30 Mars 1643, Conſeiller d'Etat, mort à Iſloudun le 31 Juillet 1662, âgé de 45 ans, avoit épouſé, le 8 Mai 1638, *Anne Amelot*, morte le 12 Juillet 1643, à 33 ans, fille de *Jean Amelot*, Seigneur de Carnetin, Préſident des Requêtes du Palais, & de *Charlotte Girard*, ſa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, mort, âgé de 16 ans, le 19 Janvier 1656 ; — 2. Louis-Charles, qui ſuit ; — 3. Etienne, rapporté après ſon frere ; — 4. & Charlotte, mariée, le 18 Mars 1668, à *Charles Faucon de Ris*, premier Préſident du Parlement de Rouen, mort en 1691, & elle le 8 Septembre 1694, à 44 ans.

Louis-Charles Maignard, Marquis de Botot, Conſeiller au Parlement de Rouen

~~addition à la page [illegible]~~

+ ~~famille qui paraît être une branche de celle de [illegible] dont il est parlé p. 208.~~

Rouen en 1675, & Procureur-Général du même Parlement le 8 Mai 1692. Il avoit obtenu, en 1678, l'érection de la Seigneurie de *Bernieres* en *Marquiſat*, & eſt mort le 23 Juin 1710, à 63 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Françoiſe le Cornu de Bimorel*; & 2°. *N.... Durand de Bonneville*. Il a eu du premier lit: —— 1. GILLES-HENRI, Seigneur de Botot, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1705, Préſident à Mortier du même Parlement le 27 Juillet 1707, mort le 18 Octobre 1734, ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite-Madelene du Moutier*, remariée à *Henri Prudhomme*, ancien Garde-du-Corps du Roi, & morte le 2 Décembre 1757, à 69 ans. Du ſecond lit ſont iſſues: — 2. MADELENE-FRANÇOISE-GABRIELLE, Marquiſe de Bernieres après ſon frere, mariée à *Philippe de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 18 Décembre 1734; — 3. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE, femme d'*Alexandre-Henri-Jacques du Moncel*, Seigneur de Lourailles, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen.

ETIENNE MAIGNARD, troiſieme fils de CHARLES, III. du nom, & d'*Anne Amelot*, Conſeiller au Parlement de Paris, le 27 Juin 1670, a épouſé, le 29 Avril 1666, *Anne-Madelene Faucon de Ris*, morte le 22 Décembre 1716, fille de *Jean-Louis Faucon de Ris*, Premier Préſident du Parlement de Rouen, & de *Bonne Royer*, dont: —— 1. CHARLES-ETIENNE, né le 1 Août 1667, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Septembre 1690, Maître des Requêtes le 30 Avril 1694, ſucceſſivement Intendant de Maubeuge en 1698, de Dunkerque en 1706, & de Lille, mort le 20 Décembre 1717, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine-Eſther de la Motte*, morte le 31 Octobre 1727, à 52 ans; — 2. & NICOLAS, reçu Chevalier de Malte le 14 Novembre 1686.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE MAIGNARD, Seigneur d'Hauville & de la Vaupaliere, ſixieme fils de CHARLES II, Seigneur de Bernieres, & de *Françoiſe Puchot*, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1649, Procureur-Général au même Parlement le 23 Juin 1653, mort en 1681, avoit épouſé, le 15 Mars 1638, *Marie Coquerel*, dont: —— 1. CHARLES-ETIENNE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Chevalier de Malte le 7 Octobre 1670; — 3. JACQUES, Capitaine aux Gardes en 1692, Brigadier en 1702, tué à la bataille de Ramillies en 1706, ſans avoir été marié; — 4. autre JACQUES, Colonel du Régiment de Levis en 1704, tué devant Turin en 1706; —— 5. N...., femme de *Pierre Cavelet*, Seigneur d'Oncquetot près Corbeil; —— 6. FRANÇOISE, mariée à *N.... de Brevedent*, Seigneur de Sahurs, Conſeiller au Parlement de Rouen; — 7. & FRANÇOISE, femme, en 1692, de *Jean-Henri d'Ambray*, Préſident à mortier au Parlement de Rouen.

CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Seigneur de la Vaupaliere, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1681, mort en 1731, avoit épouſé *Geneviéve Paulmier de la Bucaille*, remariée, en Décembre de la même année, à *Jean-Batiſte Camus de Pontcarré*, Seigneur de Viarme, Intendant de Bretagne, puis Prévôt des Marchands de Paris, dont un garçon & une fille. De ſon premier lit elle a eu

PIERRE-CHARLES-ETIENNE MAIGNARD, Marquis de la Vaupaliere, né poſthume le 9 Octobre 1731, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Piémont. Il a acheté la Cornette des Mouſquetaires du Roi de la premiere Compagnie, à la retraite du Comte *du Roure*; a été reçu le 8 Décembre 1751; eſt monté à l'Enſeigne en 1756, à la retraite du Marquis *de Peruzzis*; à la Sous-Lieutenance en 1759, à la retraite du Comte *de Carvoiſin*; & à la Lieutenance de la même Compagnie en 1767. Il a été fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 25 Juillet 1762, & a épouſé, en 1766, la veuve du Comte *de ~~Teſſé~~-Matignon*, de la Maiſon de *Clermont-Renel*, dont il a des enfans.

Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 quintefeuilles de gueules.*

MAIGNELAIS, en Brie.

Maiſon éteinte qui a donné un Echanſon de France dans JEAN, dit TRISTAN, Seigneur DE MAIGNELAIS, qui en exerça la charge en Angleterre auprès

du Roi JEAN, en Juillet 1363, & mourut en 1378. Sa poſtérité a fini à JEAN DE MAIGNELAIS, II. du nom, dit TRISTAN, mort en 1462.

MAIGNELERS. Voyez ci-devant MAGNELERS.

MAIGNEN (DE) : Famille noble de Champagne, alliée à celle de *Girault*, de Langres.

JEAN DE MAIGNEN, Ecuyer, Seigneur de Maignen, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1573, Bailli de Langres, eut de ſon mariage avec *Guillemette Guenichon*, — CLAUDETTE DE MAIGNEN, mariée par contrat du 21 Novembre 1602, paſſé devant *Royer*, Notaire & Tabellion au Bailliage de Sens établi à Langres, avec *Jean Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Formentel & de Voncourt, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, né le 4 Octobre 1578, fils aîné de *Nicolas Girault*, & de *Philippe le Monnoyer*, dont poſtérité. *Voyez* GIRAULT.

Les armes de MAIGNEN ſont : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'un grelot d'or, acoſté de deux quintefeuilles de même.*

MAIGNEN (LE), en Normandie : Ce nom ſe trouve inſcrit dans un tableau qui ſe voit dans l'Egliſe Abbatiale du Mont-Saint-Michel, & qui contient les noms de 119 Gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois. La Famille de LE MAIGNEN eſt une des plus anciennes de cette Province, & dont la nobleſſe eſt des mieux prouvée, parce que par-tout où elle s'eſt établie, dans les premiers tems, il y avoit d'autres Familles du même nom qui étoient rôturieres, ce qui lui ſuſcita, dans les XVe & XVIe ſiécles, beaucoup d'affaires vis-à-vis les Traitans, & les Commiſſaires du Roi, deſquelles elle eſt toujours ſortie victorieuſe ; & qui n'ont ſervi qu'à accumuler ſes preuves & ſes titres.

Le premier qu'on connoiſſe de ce nom, eſt GUILLAUME LE MAIGNEN, qui traita, en 1271, de la Fieffenne du Meſnil-Thebaut au Comté & Election de Mortain, avec PHILIPPE III, Roi de France. La Charte eſt du 1 Décembre 1271, & porte : *nos Guillelmo* LE MAIGNEN, *Scutifero* (car ils étoient pluſieurs, deſquels le ſeul GUILLAUME LE MAIGNEN eſt titré de *Scutifer*) *ac eorum hæredibus ad firmam perpetuam tradidimus & conceſſimus*, &c. Dans cette Charte les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue ſont nommément exprimés. Cette Charte, fut confirmée par PHILIPPE-AUGUSTE & PHILIPPE *le Bel*. De ce GUILLAUME LE MAIGNEN ſont iſſues deux branches, dont une établie dans l'Election de Falaiſe à Saint-Pierre-ſur-Dive & aux environs ; & l'autre dans l'Election de Mortain & celle d'Avranches. Elles juſtifient l'une par l'autre leur commune origine & leur ſouche provenante de GUILLAUME LE MAIGNEN, quoique leur Généalogie ſe trouve interrompue pendant deux ſiécles.

La branche établie dans l'Election d'Avranches, celle de Mortain étant éteinte, a pour tige COLIN LE MAIGNEN vivant en 1470, & qui poſſédoit les Fiefs ſitués au Coq en la Mancelliere, de la Gaulardiere, de la Rue & de la Maignennerie dans le Meſnil-Thebaut, ce qui prouve qu'il deſcendoit de GUILLAUME, qui en avoit traité avec PHILIPPE *le Hardi*. Ce COLIN LE MAIGNEN ayant été impoſé en conſéquence de l'Edit des francs-fiefs ſous le regne de CHARLES VIII, préſenta à ce Prince, à la tête de pluſieurs autres Gentilshommes du Côtentin, ſa requête en 1469, à fin d'être déchargé ; mais l'Edit de 1470, ordonnant que tous les poſſédans fiefs Gentilshommes & Rôturiers payeroient une année de leur revenu, COLIN LE MAIGNEN, obligé de payer comme les autres, prit des Lettres, en tant que beſoin, des Commiſſaires du Roi, par leſquelles ils reconnurent qu'il étoit *Ecuyer* & d'*ancienne nobleſſe*, & lui conſerverent ſes armes & ſon timbre. Ces Lettres ſont du 8 Avril 1470. Il eut pour enfans : —

1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Richard, dont il ſera parlé ci-après. Il obtint avec ſon frere aîné, Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroiſſiens du Meſnil-Thebaut, qui les avoient impoſés à la taille le 13 Avril 1472 ; — 3. & Jean le Maignen, Prêtre.

Guillaume le Maignen eut pour ſon partage le Fief au Coq & la Maignennerie. Son fils fut Abel, pere de — Charles le Maignen, Avocat du Roi à Mortain, qui obtint Arrêt de confirmation d'ancienne nobleſſe à la Cour des Aides de Rouen, contradictoirement avec le Procureur Général, en date du 15 Juillet 1583. Ce Charles eut pour fils — Ernier le Maignen, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en conſidération de ſes ſervices, par Lettres du 17 Juin 1613. De cet Ernier vint : — Jacques le Maignen, Seigneur du Pleſſis & de Huzé près Mortain, dans la perſonne duquel cette branche s'eſt éteinte, n'ayant eu que des filles.

Richard le Maignen, ſecond fils de Colin, eut pour ſon partage les Fiefs de la Gaulardiere & de la Rue au Meſnil-Thebaut, leſquels ſont demeurés dans ſa branche juſqu'en 1754 & 1760, qu'ils ont été vendus par Claude le Maignen, devenu Capitaine d'Invalides après avoir long-tems ſervi dans le Régiment de Tournaiſis ; & par Jean-Batiste le Maignen, Capitaine au Régiment de Provence. Ce Richard le Maignen épouſa, 1°. *Marie Langlois ;* & 2°. en 1473, *Judith de Verdun*, de la Maiſon de *la Chaine*, dont : — 1. Guillaume, mort ſans alliance en 1530 ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Pierre, Prêtre ; — 4. Augustin, mort à l'armée ; — 5. & Marguerite, femme de *Gilles Mahias*, Ecuyer, Seigneur de Mohon.

Jean le Maignen épouſa, 1°. Demoiſelle *Jeanne Dobé ;* & 2°. Demoiſelle *Guyonne le Crocq.* Du premier lit vinrent : — 1. Pierre, Prêtre ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. Marguerite, mariée à *Jean Hulin*, Seigneur de la Chauſoniere & de la Grimaudiere ; & du ſecond lit : — 4 & 5. Abel & Michel, morts ſans alliance ; — 6. & Renée, mariée à *Gilles de Pontgane*, Ecuyer. Pierre, Jacques, Abel & Michel, freres, furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par M. *de Meſmeſ de Choiſſy*, Intendant de la Généralité de Caen.

Jacques le Maignen épouſa Demoiſelle *Françoiſe James*, laquelle obtint Sentence en l'Election de Mortain, contre les Paroiſſiens du Meſnil-Thebaut après la mort de ſon mari, duquel elle eut :

René le Maignen, qui épouſa *Marie Langlois*, dont vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & Roberte, mariée à *François de la Ferriere*, Seigneur de Carolle & Gouverneur de Grandville.

Louis le Maignen, Sieur des Traverſieres, épouſa, 1°. *Françoiſe Ernault*, de la Maiſon de *Chantore ;* & 2°. *Michelle Gaudin.* Il eut du premier lit : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Odet, marié, 1°. à *Guillemette Deperonne*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Gillette de la Hache*, de laquelle vint : — Claude le Maignen, Seigneur de Grainville, qui obtint décharge des taxes ſur les nouveaux Annoblis, par Arrêt du Conſeil Privé contre les Traitans. Il eut de ſa femme trois filles mariées dans la Famille de *Campion ;* — 3. François, rapporté ci-après ; — 4. Anne, mariée à *Jean le Maréchal*, Lieutenant-Criminel au Bailliage d'Avranches ; & du ſecond lit : — 5. Louis, Sieur des Traverſieres, qui ſervit long-tems en qualité de M..... dans le Régiment de la Luzerne & autres. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*, ce Louis le Maignen, Sieur des Traverſieres fut d'abord débouté & enſuite reſtitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres ; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de Réformation le 14 Février 1671, au rapport de M. *Salliou.* C'eſt ce qui conſte par un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne. Il avoit épouſé, 1°. *Guillemette le Brun*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. *Marguerite de la Broiſe*, de laquelle vinrent : — (a) Claude, mort jeune ; — (b) Jean-Batiste le Maignen, mort aux Iſles de Saint-Domingue ; — (c & d) & deux filles ; — 6. & Jean-Batiste le Maignen, Curé de Bacilly.

René le Maignen mourut en 1662, après avoir commandé, en qualité de Capitaine, la garniſon du Mont-Saint-Michel. Il avoit épouſé Demoiſelle *Suſanne de Camprond*, dont : — Pierre, qui ſuit; — & deux filles mariées.

Pierre le Maignen eut de *N... Gautier*, ſon épouſe, — Claude, qui ſuit; — & deux filles, mortes ſans alliance.

Claude le Maignen ſervit long-tems en qualité de Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, & mourut à Avranches, Capitaine d'Invalides, ſa Compagnie étant à Saint-Malo, après avoir vendu, en 1754, le fief de la Gaulardiere. Il avoit épouſé, étant en Alſace, une Demoiſelle, dont il a eu : — N... le Maignen, Chanoine à Neuvillers en Alſace, le dernier de cette branche.

François le Maignen, troiſiéme fils de Louis, & de *Françoiſe Ernault*, ſa premiere femme, obtint des Lettres de confirmation de nobleſſe & pluſieurs Arrêts tant en la Cour des Aides qu'en celle des Comptes de Normandie, des 16 Octobre 1680, 2 Avril 1686 & 16 Mai 1687. Il épouſa, 1°. *Jacqueline Poulain*; & 2°. *Jeanne Gaudin*. Du premier lit il eut : — N... le Maignen, mort Prêtre; & du ſecond : — 2 & 3. François & Colin, morts, ſans avoir été mariés, au retour de l'expédition de Tunis, de laquelle ils étoient; — 4. Jean-Batiste, mort ſans alliance aux Iſles de Saint-Domingue, où il étoit Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, & Aide-Major du petit Goave; — 5. Odet, qui ſuit; — 6, 7 & 8. Trois filles Religieuſes aux Hoſpitalieres de Bûrenton; — 9. & une autre fille, morte ſans avoir été mariée, en 1760.

Odet le Maignen obtint encore ſentence en l'Election d'Avranches contre les Paroiſſiens de Saint-Quentin, où il avoit épouſé *Bertrande de Pontſoul*, de laquelle il a eu : — 1. Germain, mort jeune; — 2. René-François, mort âgé de 45 ans, ſans alliance, après avoir ſervi long-tems dans le Régiment de Tournaiſis; — 3. Jean-Batiste, mort jeune; — 4. René-Marie, qui ſuit; — 5. Olivier-Marie, mort Sous-Diacre en 1759; — 6. autre Jean-Batiste, Capitaine au Régiment de Provence, tué d'un coup de fuſil à Caſſel, le 25 Octobre 1762, dans le Fort *Soixante-neuf*, où il fut envoyé ſur les 6 heures du ſoir pour en défendre l'attaque, & dans lequel il pénétra au travers des ennemis, à la tête d'une Compagnie de Chaſſeurs qu'il commandoit; — 7. Marie-Jeanne-Bertrande, qui après avoir épouſé *Jacques Enjoubaut*, Sieur de la Plochere, a obtenu des Lettres de relief de nobleſſe; — 8, 9 & 10. Madelene, Louise & Catherine-Antoinette le Maignen, toutes trois mortes jeunes.

René-Marie le Maignen, né le 25 Décembre 1717, fut chargé de la procuration du Duc d'Orléans pour la régie des Domaines de Carentan & de Saint-Lo, & épouſa, le 25 Janvier 1745, *Louiſe-Alexandre de Muri*, dont : — 1. François-Anne-René-Marie, né le 2 Juillet 1752, qui a fait ſes preuves devant M. *de la Cour*, Généalogiſte, pour entrer Page chez M. le Duc d'Orléans; — 2. Jeanne-Bertrande-Louise, née le 9 Janvier 1747, mariée le 6 Février 1769, à *François-Hippolite de Valat*, appellé *le Chevalier de Saint-Roman*, de la ville de Montpellier, Capitaine, ſecond Factionnaire au Régiment de la Couronne, couſin au IIIe degré de la Marquiſe *de Monteynard*; — 3. & Marie-Jeanne le Maignen, née le 10 Décembre 1753.

Cette branche porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 molettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour timbre, *un caſque ouvert de front.* Supports, *deux branches de palmes.*

La branche établie dans l'Election de Falaiſe, Bailliage d'Alençon, porte : *d'azur, à la croix d'argent cantonnée au 1 quartier d'une molette de même, à la bordure de gueules.* Ce qui fait croire qu'elle eſt iſſue de Guillaume le Maignen, tige commune, qui vivoit en 1271, c'eſt le fonds d'*azur* & la *molette d'argent au premier canton*; car le reſte de l'écu eſt ou des piéces d'alliance, ou de diſtinction priſes, comme la *croix*, dans le tems des Croiſades.

Cette branche tire ſon origine d'un Pierre le Maignen, Ecuyer, inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers de Bayeux, où l'on voit ſa figure en relief ſur un des piliers, armée de toutes piéces avec cette inſcription : *Cy gît* Pierre le Maignen, *Ecuyer, qui trépaſſa l'an* 1382 *le* 10 *Décembre : Dieu lui pardonne à l'ame.* Il

étoit propriétaire de la Sergenterie noble de Saint-Pierre-ſur-Dive, & avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Villerot*, de laquelle il eut :

Etienne le Maignen, qui ſe maria avec *Jacqueline de Bonnechoſe*. Leurs enfans furent : — 1. Christophe, dont on ignore la femme, mais il en eut : — Jacques & Hercule le Maignen ; — 2. Robert, qui ſuit ; — 3. Euſtache, lequel n'eut point d'enfans ; — 4. François, dont on ignore auſſi la femme. Il fut pere d'Albin, lequel eut pour fils — Thomas le Maignen ; — 5. & Marguerite.

Robert le Maignen, Seigneur des fiefs de Houlebec, de Grandval & de la Sergenterie de Saint-Pierre-ſur-Dive, épouſa *Guillelmine du Mêle*, dont vint :

Jacques le Maignen, Seigneur des mêmes Fiefs, marié, 1°. à *Madelene le Foreſtier* ; & 2°. à *Auberde de Pierre*. Du premier lit il eut : — 1. Remi, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. Etienne, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Remi le Maignen fut inquiété pour les mêmes cauſes que la branche précédente, & obtint Arrêt de décharge en la Cour des Aides de Normandie le 14 Novembre 1594, avec Thomas, Jacques & Hercule, ſes couſins. Il épouſa, en 1566, Demoiſelle *Guyonne de la Rue*, de laquelle il eut : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Jacques, Seigneur de Grandval ; — 3. & Charles. Il ne paroît pas que ces deux derniers ayent été mariés.

Pierre le Maignen, Seigneur de Houlebec, épouſa Demoiſelle *Madelene de Sotteville*, de laquelle il eut : — Abraham le Maignen, qui obtint un Arrêt du Conſeil le 24 Mars 1667, avec Jacques-Gabriel, ſon couſin. Cet Abraham avoit épouſé, en 1643, *Catherine de Guerſel*. On en ignore la poſtérité, ainſi que celle de ſes freres.

Etienne le Maignen, fils de Jacques, & d'*Auberde de Pierre*, ſa ſeconde femme, Seigneur de la Sergenterie de Saint-Pierre-ſur-Dive, eut de *Jacqueline de la Rue*, ſon épouſe,

Jacques le Maignen, Seigneur de Bretheville, Conſeiller-Aſſeſſeur aux Bailliage & Vicomté de Falaiſe, & Procureur de Sa Majeſté pour la recherche des malverſations, en fait des monnoies, en Normandie. De *Marie Marguery*, ſa femme, ſortit :

Nicolas le Maignen, Vicomte de Saint-Pierre-ſur-Dive, qui épouſa, 1°. le 24 Mai 1636, Demoiſelle *Marie Blondel* ; & 2°. le 5 Octobre 1639, Demoiſelle *Hélene de Morel*. De ce ſecond mariage vint :

Jacques-Gabriel le Maignen, qui obtint avec Abraham, ſon couſin mentionné ci deſſus, un Arrêt de confirmation au Conſeil d'Etat, le 24 Mars 1667. On ignore la ſuite de cette branche, qui néanmoins ſubſiſte encore, dit l'Auteur du *Mémoire* ſur lequel nous avons dreſſé cette Généalogie.

MAIGNY, en Normandie, Election d'Avranches. Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

MAIGRET, porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MAILHANE DE SAINT-SERNIN. *Voyez* Saint-Sernin.

MAILLAC, en Languedoc, porte : *d'argent, à trois montagnes de gueules ; le ſommet de chacune chargé d'un oiſeau de ſable.*

MAILLAN, même Province, dont les armes ſont : *parti au 1 d'azur, à trois chevrons d'argent ; au 2 de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de même.*

* MAILLANE : Terre & Seigneurie en Provence, qui paſſa, en 1441, dans la Maiſon de *Porcelet*, l'une des plus anciennes de cette Province, par le mariage

De *Matheline de Guigonet*, fille d'*Elzéar de Guigonet*, Seigneur de Maillane avec *Pierre de Porcelet*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Fos & de ſes

dépendances, de la Vallée, de Saint-Pierre, de Saint-Julien, de Lanzac, &c.; le même, qui, le 17 Juillet 1456, conduiſit les Gentilshommes de la Ville & Viguerie de Beaucaire pour le ſervice du Roi en ſon armée. *Voyez* PORCELET.

Cette Terre de MAILLANE fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mars 1647, en faveur de *N... de Porcelet*, enregiſtrées le 8 Mai ſuivant. Elle a été vendue & démembrée, deſorte qu'actuellement les divers biens-fonds qui la compoſoient, ſe trouvent poſſédés par un aſſez grand nombre de particuliers, la plûpart ſimples rôturiers; mais la juſtice de la Seigneurie eſt poſſédée par *Jacques-Cyprien Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739, allié à *Madelene de Gemien*, de la ville de Grignan, dont pluſieurs enfans. Il eſt petit-fils de *Jacques Hermite*, Seigneur de Maillane, reçu Secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des Comptes de Provence, le 10 Juin 1687, qui s'étoit marié à la ſœur de noble *Cyprien Armelin*. Voyez HERMITE, en Provence, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MAILLARD, en Normandie.

Famille diſtinguée dans l'ordre de la nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, ſous le regne du Roi CHARLES IX, dans JACQUES MAILLARD, Chevalier, Seigneur de Leaupartie, d'Ozuley, de Livette, la Bigne, Launay & de la Tour. On le trouve qualifié ſous le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 23 Avril 1572, & dans un autre du 29 Janvier 1579, qui lui donne de plus la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*; ce qui annonce la conſidération dont cette Famille jouiſſoit alors. RENÉ MAILLARD, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Leaupartie, Livette, Vierville, &c. a eu, de ſon mariage avec Dame *Charlotte Simon*, pour fille & unique héritiere: — Demoiſelle CATHERINE MAILLARD, mariée, par contrat du 15 Novembre 1578, avec *Jacques le Vaillant*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Landes, &c. *Voyez* VAILLANT.

Il y a deux Familles de MAILLARD; mais nous ignorons de quelle Province. La premiere porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un tourteau de ſable, à la croix d'or, & accompagné en chef de deux quintefeuilles d'or; & en pointe d'une étoile auſſi d'or.*

L'autre, appellée DE MAILLARD, a pour armes: *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 lys d'argent, & accompagnée de ſix merlettes de ſable.*

MAILLART, Seigneur des Fourches & des Eſſars, en Picardie.

ANDRÉ MAILLART, Conſeiller au Parlement de Paris en 1543, épouſa *Madelene Sanguin de Livry*, dont:

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches & des Eſſars, pourvu d'une charge de Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres de 1572, & reçu le 12 Mars 1574; Maître des Requêtes le 16 Février 1581, mort avant 1597. Il avoit épouſé *Madelene de Caſtelan*, fille d'*Honorat de Caſtelan*, & d'*Antoinette de Label*. Leurs enfans furent: —— 1. AUGUSTIN, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, marié à *Marguerite de la Coſte*, dont: —— MADELENE MAILLART, femme d'*Antoine Menguet*, Seigneur de Chanterine, Capitaine au Régiment Dauphin; — 2. LOUIS, qui ſuit; — 3. ANNE, Religieuſe à Poiſſy.

LOUIS MAILLART, Seigneur des Fourches, épouſa, 1°. *Nicole Coiffard*, Dame de Marcilly, fille d'*Edme*, Tréſorier de France en Champagne; & 2°. en 1625, *Gabrielle Boucher*, fille de *Nicolas*, Baron de Milly en Bourgogne. Du premier lit il eut: — 1. GABRIEL, tué au ſiége de Bordeaux; & du ſecond: — 2. JACQUES-CHARLES, qui ſuit.

JACQUES CHARLES MAILLART, Seigneur des Fourches, produiſit des titres depuis le 18 Juillet 1543. Il épouſa, 1°. *Marguerite Doucet*, fille de *N... Doucet*, Seigneur de Courtois en Brie, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1666, *Eliſabeth Teſtart*, fille de *Louis Teſtart*, Seigneur de la Guette, Intendant des Ports du Levant, dont trois filles.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable armé, & lampaſſé de gueules, accompagné de 3 maillets de même.* D'autres diſent : *d'or, à 3 maillets de ſable, & un lion de gueules en cœur.* Il eſt parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie.

MAILLART, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 17 Février 1669, au rapport de M. *le Febvre*, GEORGES MAILLART, Seigneur du Bois-Saint-Louis, fut d'abord interloqué; mais par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Mai ſuivant, au rapport de M. *de Lopriac*, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Par Arrêt rendu en ladite Chambre le 3 Septembre de la même année, au rapport de M. *de Lopriac*, JEAN MAILLART, Seigneur des Portes, (de la ſeconde branche) fut d'abord interloqué, & enſuite par un autre Arrêt rendu en ladite Chambre, au rapport de M. *Deniau*, le 30 Mai 1670, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *de gueules, à 3 maillets d'or.* Extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MAILLÉ : premiere Baronnie de Touraine, que poſſédoit autrefois l'illuſtre & ancienne Maiſon qui en porte le nom, & qui fut acquiſe depuis par le Connétable *de Luynes*, & érigée, en ſa faveur, au mois d'Août 1619, en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *Luynes*. LOUIS XIV, en Février 1663, unit la Baronnie de *Saint-Blançay* & la Vicomté de *Tours*, au Duché-Pairie de *Luynes*, en faveur de *Louis-Charles d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, & au mois d'Avril 1670, la Châtellenie de Craſſai & la Seigneurie de la Chateigneraie, y furent encore unies. *Voyez* ALBERT DE LUYNES.

MAILLÉ : Cette Maiſon, qui a fait des alliances avec les plus illuſtres du Royaume, étoit connue dès l'an 1069. On en trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 497 *& ſuiv.* & on y rapporte d'abord, par ordre chronologique, les noms de ceux qu'on n'a pu y placer. Elle remonte, dans cet Ouvrage & dans *Moréri*, à

I. GILDUIN DE MAILLÉ, mort en 1069. Il laiſſa *d'Agnès de Vendôme*, ſon épouſe, fille de *Foucher*, & d'*Adelle* :

II. HARDOUIN DE MAILLÉ, qui étoit fort jeune lors de la mort de ſon pere. Il donna à l'Abbaye de Marmoutier, ſuivant un titre de 1084, les Egliſes de Saint-Venant, de Maillé & de Saint-Solemne; & vivoit encore en 1093. Il avoit épouſé *Béatrix*, ſœur d'*Odon*, Doyen de Tours, dont : — 1. JACQUELIN, qui ſuit; — 2. GILBERT, Archevêque de Tours, mort en 1128; — 3. & HARDOUIN. On trouve encore un RAGUEL DE MAILLÉ, qui fit un don à l'Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, en 1084, & qui dota, en 1096, à la perſuaſion du Pape URBAIN II, le grand Autel de cette Egliſe, avec *Fouques*, Comte *d'Anjou*; *Robert*, Seigneur *des Roches*; *Hugues*, Seigneur *d'Urbelize*, & autres.

III. JACQUELIN, Seigneur DE MAILLÉ, aſſiſta, avec quatre de ſes freres, *Fouques*, Comte *d'Anjou*, dans la guerre contre le Roi d'Angleterre, en 1115, & fut fait Chevalier, par le Comte *d'Anjou*, en 1138. Il eut d'*Adélaïs*, ſa femme : — HARDOUIN, qui ſuit; — & JACQUELIN DE MAILLÉ, Chevalier de l'Ordre des Templiers en 1177.

IV. HARDOUIN, Seigneur DE MAILLÉ, II. du nom, vivoit du tems d'*Engelbaud*, Archevêque de Tours. *Geoffroi de Vendôme* ſe plaignit à cet Archevêque, des dommages & des excès que ce Seigneur avoit faits à ſon Abbaye. Il fut pere de

V. HARDOUIN, III. du nom, Baron DE MAILLÉ, qui eut pour fils :

VI. HARDOUIN, IV. du nom, Baron DE MAILLÉ, lequel alla au ſecours des Vicomtes *de Léon* & *de Rohan*, contre *Pierre de Dreux*, dit *Mauclerc*, Duc de Bretagne, où il demeura priſonnier, & ſe trouva en la guerre des Albigeois, fut préſent au Traité de paix qui ſe fit à Saint-Jean proche de Foix, le 16 des Calendes de Juin 1229, entre le Roi SAINT-LOUIS & *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & le ſcella de ſes armes avec pluſieurs autres Seigneurs. Il étoit Sénéchal de Poitou en 1233, & épouſa, du vivant de ſon pere, *Jeanne de Thouars*, Dame de la Roche-ſur-Yon & de Luçon, fille unique d'*Aimeri de Thouars*, Seigneur de la Cheze-le-Vicomte, & de *Béatrix de Machecou*, Dame de la Roche-ſur-Yon & de Luçon. Elle ſe remaria à *Maurice de Belleville*, avec lequel elle vivoit en 1252. De ſon premier lit elle eut :

VII. HARDOUIN, V. du nom, Baron DE MAILLÉ, qui fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi SAINT-LOUIS, l'an 1248; fut nommé l'un des exécuteurs teſtamentaires de *Gui de Montmorency*, Seigneur de Laval, lorſqu'il alla dans la Pouille, en 1265; fit demande, en 1268, au Chapitre de Saint-Martin de Tours, de ſon uſage en la Mairie de Martigny; rendit hommage, en 1270, à *Pierre de la Broſſe*, Seigneur de Langeais, des fiefs qu'il tenoit de lui, mouvans de cette Châtellenie; & fit un compromis avec l'Abbaye de Marmoutier, au mois de Mars de la même année. Il avoit épouſé *Jeanne de Bauçay*, fille de *Hugues de Bauçay*, ſurnommé *le Grand*, Seigneur de Bauçay en Loudunois. Leurs enfans furent : — 1. HARDOUIN, qui ſuit; — 2. PAYEN ou PEAN DE MAILLÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Brezé & de Benehart, rapportée ci-après; — 3. JEAN, Seigneur de Clervaux, qui ſervit, avec trois Chevaliers & dix Ecuyers, dans les guerres de Guienne & de Languedoc, depuis le 28 Octobre 1339, juſqu'au 10 Avril 1340, ſuivant les comptes de *Barthelemi du Drac*, & étoit mort en 1347. Il avoit épouſé *Jeanne de Parthenay*, aliàs *Thomaſſe de Doué*, dont vinrent deux garçons & trois filles; ſçavoir : — (a) JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clervaux, de Frementeau, de Donzenain, de Bonneval & d'Armançay. Il ſervit le Roi dans ſes guerres, en 1364, 1383, 1386 & 1388; fit ſon teſtament en 1386, & étoit mort, ſans enfans, en 1391. Il eſt qualifié *Sire de Clairvaux*, *Chevalier*, dans une quittance qu'il donna, le 4 Septembre 1386, à *Jean le Flament*, Tréſorier des guerres, de 315 francs d'or, ſur ſes gages & ceux de deux autres Chevaliers-Bacheliers, & 15 Ecuyers de ſa Compagnie; — (b) EUSTACHE DE MAILLÉ, nommé dans le teſtament de JEAN, ſon frere, dont il fut exécuteur & héritier principal. Il vivoit encore le dernier Octobre 1391; — (c) JEANNE, mariée à *Bonabes de Rougé*, Seigneur de Derval; — (d) AUMUR, femme 1°. de *Guillaume Pierre*, Seigneur du Pleſſis-Baudouin, lequel teſta à Angers le Mardi avant l'Annonciation de la Vierge 1320, & fit un codicille en faveur de ſa femme, le Dimanche après l'Aſſomption 1328. Elle épouſa 2°. le Dimanche, veille de la Purification 1343, *Amauri de Bauçay*, Seigneur de la Motte, & teſta le 15 Février 1348; — (e) & THOMASSE DE MAILLÉ, femme d'*Imbert Guy* : leurs biens furent confiſqués & donnés, en 1356, à *Fouques Riboulle*, à cauſe qu'ils tenoient le parti des Anglois; — 4. N.... DE MAILLÉ, mariée à *Guillaume*, Seigneur *de Maulevrier*, duquel elle étoit veuve en 1343; — 5. ISABEAU, femme de *Pierre de la Broſſe*, avec lequel elle vivoit en 1356; — 6. & CATHERINE DE MAILLÉ, Dame de Chahaignes, Terre qu'elle légua, par ſon teſtament, à l'Abbaye de Marmoutier.

VIII. HARDOUIN, VI. du nom, Baron DE MAILLÉ, ſurnommé *le Jeune*, donna quittance à Arras, le jour de Saint-Remi 1302, en qualité de Chevalier de Touraine, de 200 livres tournois, pour lui, huit Chevaliers & 40 Ecuyers, ſur leur ſervice en l'Oſt de France. Il eſt nommé dans un rôle de 1303, entre les Nobles qui aſſiſterent le Roi PHILIPPE *le Bel*, dans la guerre de Flandres; ſervit auſſi le Roi PHILIPPE DE VALOIS, en 1328, & étoit de ſa bataille avec un autre Chevalier & huit Ecuyers, en l'Oſt de Bouvines, en 1340. Il mourut la même année, & avoit épouſé *Jeanne de Montbazon*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Montbazon*, & de *Marie de Dreux*. De ce mariage vinrent : — 1. HARDOUIN, qui

qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *de la Roche-Bourdeuil & de Crevant*, éteinte, au XIIIe degré, dans la perſonne de CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de Crevant, de Chezelles, de Negron, &c. Maître-d'Hôtel de la Reine, qui accompagna le Roi CHARLES VII à ſon Sacre, au mois de Mai 1429, & le ſervit dans les guerres contre les Anglois. Il fit hommage, en 1483, de ſes Terres de Chezelles, de Savary & de la Rouardiere, & mourut ſans enfans, de *Catherine de Beauvau*, ſon épouſe, fille de *Bertrand de Beauvau*, Baron de Precigny, Sénéchal d'Anjou, & de *Françoiſe de Brezé* ; — 3. AMEIL DE MAILLÉ, qui étoit Archevêque de Tours le 20 Janvier 1394. Il tenoit le parti de l'Anti-Pape BENOÎT, en 1406, & fut député, l'année ſuivante, au Concile de Piſe, pour la paix de l'Egliſe, troublée par le grand Schiſme qui la diviſoit, & qui a duré ſi long-tems ; — 4. & ISABELLE, mariée à *Jean de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire, duquel elle étoit veuve en 1361.

IX. HARDOUIN, VII. du nom, Baron DE MAILLÉ, rendit aveu, en 1373, à *Pierre de la Broſſe*, Chambellan du Roi CHARLES V, des fiefs qu'il poſſédoit en la Châtellenie de Langeais & Bailliage de Tours. Il eſt qualifié *Sire* DE MAILLÉ, *Chevalier*, dans une quittance donnée à Poitiers, le 28 Juillet 1377, à *Etienne de Montmegen*, Tréſorier des Guerres, de 245 francs d'or. Il avoit épouſé *Mahaut le Vayer*, Dame de la Clarté, de Bretignolles, de la Freſnaye & du Pleſſis-Raffré, fille de *Jean le Vayer*, Seigneur des mêmes Terres. Elle ſe remaria à *Jean de Laval*, Seigneur de Loué, & de *Jeanne de Pommereux*, & veuf de *Marie de Beaupreau*. Elle eut de ſon premier mari : — 1. HARDOUIN, qui ſuit ; — 2. JEANNE, qu'on dit femme de *Guillaume de Choiſin*, Seigneur d'Ampoigné, qui teſta le 13 Janvier 1412 ; — 3. & MARIE, femme de PEAN DE MAILLÉ, III. du nom, Seigneur de Brezé, dont il ſera parlé à la branche des Seigneurs *de Brezé & de Benehart*.

X. HARDOUIN, VIII. du nom, Baron DE MAILLÉ, né en 1383, grand Maître-d'Hôtel de la Reine, femme du Roi CHARLES VII, vivoit encore en 1466. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juin 1412, *Perrenelle d'Amboiſe*, Dame de la Roche-Courbon & de Benais, morte en 1453, fille d'*Ingelger d'Amboiſe*, Seigneur de la Roche-Courbon, & de *Jeanne de Craon*. De ce mariage, célébré, en préſence du Roi & de la Reine de Sicile, en la ville d'Angers, vinrent : — 1. HARDOUIN, qui ſuit ; — 2. JUHEZ, auteur de la branche des Marquis de Kerman, rapportée ci-après ; — 3. MARIE, femme, le 24 Juillet 1430, de *Jean*, Sire & Baron *de Montejean*, Seigneur de Sillé-le-Guillaume ; — 4. MAHAUT, mariée, le 2 Septembre 1448, à *Jean Anger*, Seigneur du Pleſſis-Anger ; — 5. FRANÇOISE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Penhoet* & de la Chapelle ; — 6. RENÉE, dite MARIE DE MAILLÉ, Dame de Balon, mariée, en 1452, à *Jacques de Surgeres*, Seigneur de la Flocelliere, Chambellan du Roi ; — 7. & PERONNELLE, troiſieme femme d'*Alain* IX, Vicomte *de Rohan* & de Léon, fils d'*Adam* VIII, & de *Béatrix de Cliſſon*, laquelle ſe remaria à *Roland de Roſtrenan*, avec lequel elle vivoit en 1415.

XI. HARDOUIN, IX. du nom, Baron DE MAILLÉ, Seigneur de la Roche-Courbon, de la Haye, de Montils-lès-Tours, Conſeiller, Chambellan du Roi, Sénéchal de Saintonge, & Capitaine de Mante, vendit au Roi la Terre de Montils-lès-Tours, par contrat du 15 Février 1463, fonda le Chapitre de Maillé au mois de Juillet 1486, & vivoit encore l'année ſuivante. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Novembre 1458, *Antoinette de Chauvigny*, Vicomteſſe de Broſſe, morte le 20 Février 1473, fille aînée de *Gui de Chauvigny*, Seigneur de Châteauroux, & de *Catherine de Laval*, ſa premiere femme ; & 2°. *Marguerite de la Rochefoucaud*, Dame de Barbeſieux & de Verteuil, veuve de *Jean de la Rochefoucaud*, & fille de *Jean de la Rochefoucaud*, Seigneur de Barbeſieux. Du premier lit il eut : — 1. JACQUES, Baron DE MAILLÉ, mort ſans poſtérité ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. HARDOUIN, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. LOUIS, né en 1470 ; — 5. FRANÇOISE, Dame de la Châtre, née en 1464, femme 1°. de *François de Beaujeu*, Seigneur d'Amplepuis, fils d'*Edouard*, & de *Jacqueline*, Dame *de Linieres* ; & 2°. de *Jean*, Sire *d'Aumont*, fils de *Jacques*, Seigneur

d'Aumont, & de *Catherine*, Dame *d'Eſtrabonne* & de Nolay; — 6. & CLAUDE, née en 1465, ſeconde femme de *Jean*, Sire *de Rieux*, de Rochefort, & Comte d'Aumale, fils de *François*, Sire *de Rieux*, & de *Jeanne de Rohan*.

XII. FRANÇOIS, Baron DE MAILLÉ, la Roche-Courbon, Bauçay, &c. Vicomte de Tours, mourut au mois de Mai 1501, laiſſant de *Marguerite de Rohan*, ſon épouſe, fille de *Louis*, II. du nom, Seigneur de Guemené, & de *Louiſe de Rieux*: — 1. FRANÇOISE, Dame DE MAILLÉ, &c. mariée, vers l'an 1500, à *Gilles de Laval*, Seigneur de Loué, Benais, &c. morte vers l'an 1534; — 2. & FRANÇOISE, dite *la jeune*, Vicomteſſe de Tours, mariée, le 19 Mai 1502, à *François de Batarnay*, Seigneur de Bouchage, &c. mort en 1513.

XII. HARDOUIN DE MAILLÉ, X du nom, né en 1462 (troiſieme fils de HARDOUIN IX, & d'*Antoinette de Chauvigny*, ſa premiere femme), Baron de Maillé, Seigneur de Fontaine-Labatu, de Benais & de la Forêt d'Eſtampes, tranſigea, en 1510, avec *Louis de Bourbon*, Prince de la Roche-ſur-Yon, & ſa femme, de la ſucceſſion de ſon oncle *André de Chauvigny*, qui avoit fait ſa femme ſon héritiere, laquelle fut depuis remariée à ce Prince. Il obtint, pour ſa part, les Baronnies de Saint-Chartier, Châteauroux, la Châtre, avec les Seigneuries de Dun-le-Palleteau & de Murat en la Marche; mourut le 25 Janvier 1524, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-André de Châteauroux, ſous une tombe élevée. Il avoit épouſé, 1°. le 30 Juillet 1494, *Françoiſe de la Tour*, fille & principale héritiere de *Louis*, Seigneur *de la Tour-Landry*, de Bourmont, de Clervaux, & de *Catherine Gaudin*, & s'étoit obligé de prendre le nom & les armes de *la Tour*, ſous peine de 50 mille écus; mais après la mort de ſes deux freres, ſans enfans mâles, il ſe déclara aîné de ſa Maiſon, & le Roi FRANÇOIS I releva ſes deſcendans de cette obligation, leur permettant de reprendre le nom & les armes de MAILLÉ, en y ajoutant celui de *la Tour-Landry*. Il avoit épouſé, 2°. le 12 Octobre 1518, *Antoinette d'Illiers*, veuve de *Robert Chabot*, Baron d'Apremont, & fille de *Jean*, Seigneur *d'Illiers*, & de *Marguerite de Chourſes*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiere femme furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS; — 3. & ANNE, mariée, le 15 Décembre 1517, à *François d'Eſtuert*, Seigneur de Tonneins, Baron de Grateloup.

XIII. JEAN DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, I. du nom, Baron de la Tour-Landry & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, Seigneur de Bourmont, de la Motte, &c. rendit aveu à *Françoiſe d'Alençon*, Ducheſſe Douairiere de Vendôme, en 1549, de ſa Terre d'Ampoigné, fit ſon teſtament le 11 Octobre 1557, & mourut en 1563. D'*Anne Chabot*, ſon épouſe, fille de *Robert*, Baron d'Apremont, & d'*Antoinette d'Illiers*, laquelle lui apporta la Terre de Brion, il eut: — 1. JEAN, mort aux guerres d'Italie, ſans avoir été marié; — 2. JOSEPH, Protonotaire du Saint-Siége, Prieur de Reaumur, qui, du conſentement de ſon pere, céda, le 29 Avril 1553, ſon droit d'aîneſſe à FRANÇOIS, ſon frere; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. PAUL, Seigneur de la Motte; — 5. CLAUDE, mort ſans alliance; — 6. RENÉ, Seigneur d'Ampoigné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans avoir été marié, mais qui laiſſa deux enfans naturels d'*Andrée du Verger*, ſçavoir: — VICTOR, Curé de Maiſoncelles; — & HENRI, dit *de la Chapelle*, légitimé avec ſon frere, au mois de Mai 1537; — 7. RAPHAEL, Capitaine aux Gardes, mort ſans avoir été marié; — 8. LOUIS, Seigneur de la Foſſe; — 9. JEAN, Seigneur de la Boulouere, allié à *Marie Barjot de la Palu*, dont: — (a) JEAN, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Angélique Kaerbout*, contracté le 12 Juin 1629; — (b) & FRANÇOISE, femme de *Claude Hamelin*, Seigneur du Moulin; — 10. ANNE, mariée, le 20 Décembre 1543, à *Payen d'Averton*, Seigneur de Belin; — 11. ANTOINETTE, femme 1°. de *René le Porc de la Porte*, Baron de Vezins en Anjou; 2°. de *Claude de la Trémoille*, Baron de Noirmoutier, fils de *François*, Vicomte de Thouars, & d'*Anne de Laval*; & 3°. de *Claude Gouffier*, Duc de Rouannois, fils d'*Artus*, Grand-Maître de France, & d'*Hélene de Hangeſt*; — 12 & 13. MARIE & VINCENTE, Religieuſes.

XIV. FRANÇOIS DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Comte de Châteauroux,

Baron de la Tour-Landry, &c. partagea avec ſes freres en 1566; obtint, du Roi Henri III, la confirmation de l'érection de la Baronnie de *Châteauroux* en *Comté*, au mois de Juin 1575, & le 8 Janvier 1581, fut Chambellan du Roi & du Duc *d'Alençon*, avec lequel il paſſa en Angleterre ladite année 1581; fit ſon teſtament le 28 Octobre 1596, & mourut en 1598. Il avoit épouſé, le 3 Février 1564, *Françoiſe*, dite *Diane de Rohan*, Dame de Gillebourg, fille de *François de Rohan*, Baron du Château du Loir, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly*. Leurs enfans furent: —— 1. Charles de Maillé de la Tour-Landry, Comte de Châteauroux, tué en duel à Paris en 1605, ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabelle de Vivonne*, ſa femme, fille de *Charles de Vivonne*, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Renée de Vivonne-d'Oulmes*; —— 2. François, ſubſtitué à ſon frere, & mort ſans hoirs; —— 3. Jean, auſſi mort ſans enfans; — 4. Louis, tué au maſſacre d'Anvers en 1583; — 5. Landry, mort ſans poſtérité; —— 6. Jean, qui ſuit; —— 7. François, Chevalier de Malte, lequel ſe noya à Malemort en Provence, en revenant de Malte, le 26 Décembre 1624, & eſt enterré en la Commanderie d'Aix, avec épitaphe; — 8. Paule, Dame d'honneur de la Reine; — 9. Louise, morte ſans avoir été mariée; — 10. Anne, mariée à *André le Porc-de-la-Porte*, Baron de Vezins, à condition que ſes enfans ne porteroient pas le nom de *la Tour-Landry*; —— 11. Françoise, femme de *François Brachet*, Seigneur de la Perruſe; — 12. & Madelene de Maillé de la Tour-Landry, Dame de la Cornouaille, mariée à *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, de Breſche & du Pleſſis-au-Maire, fils de *François de Menon*, Seigneur de Turbilly, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne de la Trémoille*.

XV. Jean de Maillé, II. du nom, Baron de la Tour-Landry, de Gillebourg & de Saint-Chartier, Comte de Châteauroux, vendit, avec ſa femme & le Chevalier, ſon frere, au Prince *de Condé*, la Terre & le Comté de Châteauroux, par contrat du 24 Janvier 1613; & mourut des bleſſures qu'il reçut au ſiége de Negrepeliſſe, en 1635. Il avoit épouſé, le 5 Décembre 1601, *Louiſe de Châteaubriant*, Dame de Saint-Jean de Mamerets, de Juigné, &c. fille aînée & principale héritiere de *Jean de Châteaubriant*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Suſanne de Montauſier*. De cette alliance vinrent: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Diane de Maillé, dite *de la Tour-Landry*, Dame de Saint-Chartier, mariée, par contrat du 12 Janvier 1627, à *Aimar Nicolaï*, Seigneur de Bernay, Lieutenant-Général d'Artillerie; — 3 & 4. Marie & Madelene de Maillé, Religieuſes à Vendôme.

XVI. Louis de Maillé, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Gillebourg, &c. épouſa, 1°. le 27 Avril 1634, *Eléonore de Jaleſnes*, fille aînée de *Charles*, Marquis *de Jaleſnes*, & d'*Eléonore de Maillé-Brezé*; & 2°. le 4 Novembre 1649, *Louiſe de Cherité*, fille de *François de Cherité*, Seigneur de Sompuis & de Chemans, & de *Catherine de Goubis*. Les enfans du premier lit furent: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Marie-Susanne, morte Novice aux Bénédictines de Laval; — 3. Susanne, mariée à *François d'Avennes*, Seigneur de la Jaille, de Gaſtines, Marquis de Fougeray; & du ſecond lit vinrent: — 4. André, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 5. Charles, mentionné après ſes deux freres; — 6. & Marie de Maillé de la Tour-Landry, alliée, le 30 Avril 1680, à l'âge de 27 ans, avec *Charles de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Fromenteau & Fougerolle en Berri.

XVII. Charles de Maillé, dit *de la Tour-Landry*, Marquis de Jaleſnes, Seigneur du Pin, &c. épouſa, par contrat paſſé à Angers le 30 Novembre 1663, *Bonne-Marie-Madelene de Broc*, veuve de *Sébaſtien de Broc*, Vicomte de Fouilletourte, ſon grand-oncle, & fille de *Michel de Broc*, Baron de Chemiré, & de *Madelene du Cheſne*. Il en a eu: — 1. Georges-Henri, qui ſuit; — 2 & 3. Charles-Hardouin & Philippe-Michel, Chevaliers de Malte; — 4. Susanne-Eléonore, mariée, par contrat du 23 Décembre 1695, à *Joſeph Cotignon*, Seigneur de Chauvry & du Breuil, Généalogiſte des Ordres du Roi, fils de *Nicolas Cotignon*, Seigneur de Chauvry, premier Préſident de la Cour des Mon-

noies, Généalogiſte des Ordres du Roi, & de *Marie Royer*; —— 5. MARIE-HÉLENE, femme de *Marie-Henri*, Comte *de Ghaiſnes*, par Lettres du mois de Janvier 1691, Seigneur de Genetay & de Montmont, mort le 10 Décembre 1710; — 6. & MICHELLE-PHILIPPE DE MAILLÉ, dite *de la Tour-Landry*.

XVIII. GEORGES HENRI DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry & de Jaleſnes, épouſa, le 20 Octobre 1687, *Marie-Louiſe* (*Moréri* dit *Marie-Anne*) *Frezeau*, fille de *François*, Marquis de la Frezelière, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Charlotte-Marie Frezeau*, Dame de la Frezelière. De ce mariage eſt iſſu :

XIX. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ, Marquis de Jaleſnes, Baron de Gaſtines, Colonel d'Infanterie, mort le 25 Mars 1760. Il avoit épouſé *Marie d'Avoiſne-de-la-Jaille*, fille du Marquis *de la Jaille*, & de *Marie Bigot de Linieres*, dont :

XX. CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ, né en 1730, Marquis de Maillé, Sous-Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1750, Colonel, en 1758, du Régiment de Condé, Infanterie. Il a épouſé, le 1 Mars 1753, ſa couſine MARIE-HENRIETTE DE MAILLÉ-D'ENTRAMES, fille de CHARLES-HENRI, ſeul ſurnommé *de la Tour-Landry*, & de *Marie-Françoiſe de Savonnieres*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

XVII. ANDRÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur de Saint-Jean de Mamerets, fils de LOUIS, & de *Louiſe de Cherité*, ſa ſeconde femme, élevé Page de la grande Ecurie du Roi en 1668, épouſa *Louiſe Thieſlin*, veuve de *Louis Gentien*, Seigneur d'Erigné & de la Garenne, fille aînée & héritiere de *Claude Thieſlin*, Seigneur de Monfrou, & de *Charlotte Martin des Loges*, dont :

XVIII. CHARLES-ANDRÉ DE MAILLÉ, Marquis de la Tour-Landry, Seigneur de Gillebourg, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de nouvelle-levée, par commiſſion du 7 Mai 1702, & réformé, en 1714, après la paix d'Utrecht. Il avoit épouſé, au mois d'Octobre 1710, *Suſanne-Antoinette de Rancurel-de-Saint-Martin*, fille d'*Alexis-Joſeph de Rancurel*, Seigneur de Saint-Aubin, Saint-Martin, &c. & d'*Eléonore-Dorothée de Valkembourg*, de laquelle eſt iſſue : — ANNE-CHARLOTTE DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, née le 17 Septembre 1711, à laquelle on ſuppléa les cérémonies du Batême le 21 Août 1713, ayant eu pour parrein & marreine, le Comte *de Charolois*, & la Princeſſe Douairiere *de Condé*.

XVII. CHARLES DE MAILLÉ, dit *le Comte de la Tour-Landry*, épouſa 1°. *Jeanne Peliſſon*, morte, ſans enfans, au Château d'Entrames en Mai 1704, fille de *Daniel Peliſſon*, & de *Madelene le Clerc*, & veuve de *Jacques de Birague*, Seigneur & Baron d'Entrames; & 2°. le 12 Septembre 1708, *Marie Guitton*, âgée de 36 ans, fille de *Robert Guitton*, & de *Françoiſe Gueſnier*, dont : —— N.... DE MAILLÉ, né & mort le 15 Octobre 1709, après avoir été ondoyé; — & (à ce que nous croyons) CHARLES-HENRI, qui ſuit.

XVIII. CHARLES-HENRI DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Seigneur d'Entrames près Laval, appellé *le Comte de la Tour-Landry*, demeurant dans ſes Terres en Anjou, chef de la Maiſon de MAILLÉ, a été Colonel d'Infanterie, & a épouſé *Marie-Françoiſe de Savonnieres*, fille de *Henri-François*, Seigneur de Meaulne, dont huit enfans vivans en 1750, ſçavoir quatre garçons & quatre filles, entr'autres : — 1. CHARLES-RENÉ, qui ſuit; — 2. MICHEL-FRANÇOIS, Prêtre, Chanoine & Chevecier de l'Egliſe Cathédrale de Chartres, Vicaire-Général de cet Evêché, nommé, au mois d'Octobre 1729, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Leſtrop, au Diocèſe de Limoges; — 3. & MARIE-HENRIETTE DE MAILLÉ-D'ENTRAMES, alliée, le 1 Mars 1753, comme on l'a dit, à ſon couſin CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLÉ.

XIX. CHARLES-RENÉ DE MAILLÉ DE LA TOUR-LANDRY, Baron & Comte de Maillé, eſt entré, en 1750, Page du feu Roi dans ſa petite Ecurie, a enſuite été Capitaine de Dragons, & a été marié, le 6 Février 1755, par l'Evêque de Senlis, dans la Chapelle de Condé, en préſence de L. A. S. le Prince & la Princeſſe *de Condé*, avec *Marie-Bonne-Félicité de Savary-Breves-de-Jarzé*, fille de *Paul-Louis-Jean-Batiſte de Savary*, Marquis de Breves, & de *Bonne-Damaris de Briqueville de la Luzerne*. Elle a eu la ſurvivance de Dame de compagnie de feu la Princeſſe

Le Comte de Maillé a été admis le 20. juillet 1779. par Monsieur au rang des Chev.ers des ordres Royaux, Milit. & Hospit. de N. D. du Mont-Carmel & de St. Lazare de Jérusalem, ayant satisfait à ce qui a été prescrit par les statuts et étant absent pour le service du Roi; Monsieur lui a envoyé les marques des dits ordres avec la permission de les porter. Il a été créé Duc fait Lieutenant-Général des armées du Roi le 1er janvier 1784, est mort à Paris et a été inhumé le 16. janvier 1791. en l'Eglise St.-Sulpice.

de Condé, poſſédée par ſa mere, déſignée Gouvernante des enfans de cette Princeſſe. Nous croyons que c'eſt ce Comte DE MAILLÉ, qui eſt premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte D'ARTOIS.

Branche des Seigneurs de l'ISLETTE, Marquis de KERMAN.

XI. JUHEZ DE MAILLÉ, ſecond fils de HARDOUIN, VIII. du nom, & de *Perrenelle d'Amboiſe*, Seigneur de l'Iſlette, de Villeromain, de Frementeau, Donzenain & de Bonneval, vivoit en 1430. Il avoit épouſé *Iſabeau de Châteaubriant*, fille de *Brideau*, Seigneur du Lion d'Angers & de Chavannes, & de *Jeanne de Sainte-Maure*. Elle teſta le 14 Juillet 1417, & eſt inhumée, avec ſon mari, aux Cordeliers de Tours. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUI ou GUYON, auteur de la branche des Seigneurs *de Latan*, éteinte, au XVIe degré, dans les enfans de CÉSAR DE MAILLÉ, qui avoit épouſé, le 22 Avril 1527, *Marie Bernard*, fille de *Jean Bernard*, Seigneur de Goulard, & de *Catherine de Plais* ; — 3. PIERRE, époux de *Jeanne de Targé*, fille de *Pierre de Targé*, & de *Marguerite Robeline*. Elle ſe remaria, & ſon ſecond mari tranſigea, pour le douaire de ſa femme, le 25 Mai 1411 ; — 4. EUSTACHE, Eccléſiaſtique ; — 5. IMBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jonchere, pere de — GUILLAUME DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, qui épouſa *Mahaut Berruyer*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Montigny*, dont : — PIERRE DE MAILLÉ, Seigneur de la Touche, mort ſans alliance ; — 6. MARIE, femme de *Jean Artaud*, Seigneur du Puy-Montbazon ; — 7. & JEANNE, mariée, par contrat paſſé, du conſentement de ſes pere & mere, le 2 Février 1385, à *Jean*, Seigneur *de Bailleul*, au Maine.

XII. JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, de la Gueritaude & de l'Iſlette, fut légué, au mois de Mars 1386, de 50 livres, par JEAN DE MAILLÉ, Seigneur de Clervaux, & épouſa, en 1403, *Anne du Puy-du-Fou*, fille de *Pierre du Puy-du-Fou*, Seigneur de Saint-Georges, & de *Marthe Orry*, dont : — 1. HARDOUIN, qui ſuit ; — 2. GILLES, Seigneur de la Gueritaude & de la Jonchere, mort ſans alliance ; — 3. YVES, Seigneur des mêmes lieux après ſon frere, mort auſſi ſans alliance ; — 4. & ANDRÉE, alliée, en Janvier 1436, à *Guillaume de Sainte-Maure*, Seigneur de Valeſne.

XIII. HARDOUIN DE MAILLÉ, Seigneur de Villeromain, l'Iſlette, &c. vivoit en 1464, & épouſa *Agnès de la Roche-Rabaſté*, Dame de Ceſſigny, fille de *Jean*, & d'*Anne*, Dame *de Ceſſigny*, dont : — 1. ABEL, qui ſuit ; — 2. JEANNON, auteur de la branche des Seigneurs *de la Gueritaude*, éteinte dans ſon petit-fils HERCULE DE MAILLÉ. Il paroît n'avoir point eu d'enfans de ſes deux femmes, *Antoinette Filleul* & *Charlotte de la Barre* ; la premiere, mariée en 1621 ; — 3. LOUISE, femme de *Damien de Rillé*, Seigneur d'Azai ſous Loches ; — 4. & PERRENELLE, alliée à *François de Raſiné*, Seigneur de la Bulle-Charpentier, Gouverneur de Nantes.

XIV. ABEL DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette & de Villeromain, épouſa, en 1484, *Marguerite de Refuge*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Seigneur d'Ouarville, & fille de *Pierre*, Seigneur de Fougeres, Chambellan du Duc D'ORLÉANS, & Gouverneur d'Aſt, & de *Marguerite Chambellan*, dont :

XV. RENÉ DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette & de Villeromain, mort en 1531. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1515, *Françoiſe le Roy*, veuve de *René le Simple*, Seigneur de la Cour au Berruyer, & fille de *Guyon le Roy*, Seigneur de Chillou, Vice-Amiral de France, & d'*Iſabeau de Beauval*, dont : — 1. RENÉ, mort ſans alliance ; — 2. CHARLES, qui ſuit ; — 3. JACQUES, Archidiacre de Bourges ; — 4. autre JACQUES, Seigneur de la Raſtre, marié à *Francoiſe de Hommes* ; — 5. MARIE, morte le 6 Décembre 1570, femme de *Louis Marafin*, Seigneur de Nots ; — 6. & ANTOINETTE, mariée à *Antoine le Breton*, Seigneur de Chanceaux.

XVI. CHARLES DE MAILLÉ, Seigneur de l'Iſlette, Villeromain, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi en 1579, avoit fait hommage, en 1540, du droit d'uſage qui lui appartenoit dans la Forêt de Chinon, & étoit mort en 1583, *Moréri*

dit en 1581. Il avoit épouſé *Anne*, Dame *de Hommes*, des Cartes & du Pleſſis-Bonnay. Leurs enfans furent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Jacques, Seigneur de Ceſſigny, Châtelain de Porcheres, mort ſans enfans de *Renée Rouſſeau*, fille de *Philippe Rouſſeau*, Seigneur de la Guyonniere, & de *Jeanne Baro* ; — 3. Marguerite, alliée 1°. au Seigneur *de la Fauveriere* en Poitou, mort ſans enfans ; & 2°. à *Claude Auguſtin*, Seigneur du Courbat en Touraine ; — 4. Renée, femme, en 1579, de *René de la Touche*, Seigneur de la Maſſardiere ; — 5. Françoiſe, alliée au Seigneur de Chermant, du nom de *la Carnaye* ; — 6. & Nicole de Maillé, femme de *René Ferré*, Seigneur des Coutures au Maine.

XVII. François de Maillé, Seigneur de l'Iſlette, Villeromain, Hommes, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, épouſa, le 22 Septembre 1577, *Claude de Pluſquellec*, Dame de Kerman ou Carman, en Bretagne, fille aînée de *Maurice*, Seigneur de Kerman, & de *Jeanne de Goulaine*, dont : — Charles, ſuit ; — & Urbaine de Maillé, morte le 11 Août 1616, femme de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Saint-Laurent & du Bois de la Motte.

XVIII. Charles de Maillé, II. du nom de ſa branche, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. tomba malade au ſiége de la Rochelle, & mourut le 14 Juin 1628, il eſt enterré aux Cordeliers de Tours. Ce fut en ſa faveur que la Terre de *Kerman* fut érigée en *Marquiſat*, en Août 1612, & celle de *Seixploé*, depuis nommée *Maillé*, en *Comté*, par Lettres du 12 Janvier 1626. Il avoit épouſé *Charlotte d'Eſcoubleau*, fille de *René*, Seigneur de Sourdis, Gouverneur de Melun, & de *Jeanne de Roſtaing*, dont : — 1. Donatien, qui ſuit ; — 2. Léonor-Charles, Comte de Maillé, mort ſans enfans de *Marie de Peſchart*, qu'il avoit épouſée le 21 Octobre 1653, fille de *Francois de Peſchart*, Seigneur de Limoges, & d'*Olive du Coudray* ; — 3. Antoine, Baron de la Forêt, mort ſans enfans ; — 4 & 5. Anne-Angélique, & Marie, probablement mortes ſans alliance, — 6. & Charlotte, morte le 18 Novembre 1701, femme de *René Barjot*, Marquis de Mouſſy-de-Roncée, qu'elle avoit épouſé en 1654.

XIX. Donatien de Maillé, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de la Forêt, &c. fut tué en duel, en 1652, par *Claude*, Marquis *du Chaſtel*. Il avoit épouſé, en 1644, *Mauricette de Ploëuc*, fille de *Sébaſtien*, Marquis *de Ploëuc*, & de *Marie de Rieux-Sourdeac*. Elle ſe remaria à *Charles-Maurice de Percin*, Seigneur de Montgaillard, en Gaſcogne, frere de l'Evêque de Saint-Pons, & eut de ſon premier lit : — 1. Charles-Sébastien, Marquis de Kerman, Colonel du Régiment de Navarre, tué en Bretagne en 1672, âgé de 25 ans ; — 2. Henri, qui ſuit ; — 3. Donatien-Antoine, Capitaine au Régiment de Navarre, tué au combat de Senef en 1674 ; — 4. Louise-Renée, Religieuſe au Calvaire ; — 5. Marie-Anne, alliée, l'an 1673, à *Charles de Tiercelin*, Seigneur de la Roche du Maine ; — 6. & Marie-Madelene, morte jeune.

XX. Henri de Maillé, Marquis de Kerman (après ſon frere), Comte de Maillé & de la Marche, Baron de Leſquelen, premier Baron de Léon, mourut en ſon Château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en Baſſe-Bretagne, le 4 Décembre 1728, dans la 78e année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1°. au mois d'Août 1674, *Marie-Anne du Puy de Murinais*, morte à Paris le 7 Juillet 1707, âgée de 58 ans, fille d'*Antoine du Puy*, Seigneur de Bellegarde & de Moras en Dauphiné, & d'*Anne-Barbe d'Avity* ; & 2°. en 1716, *N... de Kerſaingily-de-Saint-Gilles*, Demoiſelle d'une bonne Nobleſſe de Bretagne. Du premier lit ſont iſſus : — 1. Donatien, qui ſuit ; — 2. Charles, Prieur de Montfaucon & de Pontchriſt en 1707, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Tours, & nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Poitiers, le 10 Mars 1734, vacante par la réſignation, en ſa faveur, de l'Abbé *de Carman*, ſon neveu ; — 3. N... de Maillé, Abbeſſe de Ronceray en Touraine ; — 4. & une fille non mariée ; & du ſecond lit : — 5. N... de Maillé, Garde de la Marine en 1731,

Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 25 Mars 1738, & Lieutenant à la promotion du 12 Avril 1748.

XXI. DONATIEN DE MAILLÉ, II. du nom, Marquis de Kerman, Comte de Maillé, Baron de Leſquelen, Seigneur des Terres de Dameny & de Villeromain, premier Banneret de Léon, né au mois de Juin 1675, Capitaine de Cavalerie, puis Colonel du Régiment de ſon nom de nouvelle-levée, par commiſſion du 20 Mars 1702, mort dans ſes Terres en baſſe Bretagne, le 22 Octobre 1745, dans la 71e année de ſon âge, avoit épouſé, le 29 Octobre 1706, *Marie Binet de Marcoignet*, veuve de *Julien de Salligné*, Marquis de la Chaiſe, Lieutenant de Roi en Poitou, & fille de *Nicolas Binet*, Comte de Marcoigner, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de la Rochelle, mort le 17 Janvier 1717, à l'âge de 82 ans, & de *Thérèſe de Vauverde*. Elle fut Dame d'honneur, au mois de Juin 1728, de feu *Charlotte de Heſſe-Rhinfels*, Ducheſſe de Bourbon, mere du Prince *de Condé* d'aujourd'hui; ſe démit de cette place au mois d'Août 1733, & eſt morte le 6 Octobre 1737, dans la 55e année de ſon âge. De ce mariage ſont nés: — 1. DONATIEN, qui ſuit; — 2. N... DE MAILLÉ, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Tours, nommé Abbé de Notre-Dame de Moreau, Diocèſe de Poitiers, Bénéfice qu'il a quitté en 1734, pour être Cornette de Dragons au Régiment de Condé. Il a été tué dans un combat ſingulier, étant à l'armée, au mois de Juin de ladite année; — 3. CHARLES, dit *le Chevalier* DE MAILLÉ, né en 1720; — 4. & MARIE-ELÉONORE DE MAILLÉ-DE-KERMAN, née en 1712, mariée, dans la Chapelle de Condé, le 13 Novembre 1733, à *François-Jean-Baptiſte-Joſeph de Sade*, Comte de la Coſte & de Saumane, dans le Comtat-Venaiſſin, Colonel-Général de la Cavalerie du Pape dans l'Etat d'Avignon, & Capitaine héréditaire des Ville & Château de Vaizon, fils de *Gaſpard-François de Sade*, Chevalier, Marquis de Mazan, mort le 10 Décembre 1739, & de *Louiſe-Aldonce d'Aſtouaud de Murs*. Elle fut nommée en même-tems Dame de Compagnie de la même Ducheſſe *de Bourbon*. De ce mariage ſont iſſus deux filles & un fils, nommé — *Donatien-François de Sade*, né au mois de Juillet 1740. *Voyez* SADE.

XXII. DONATIEN DE MAILLÉ, III. du nom, Marquis de Kerman, né en 1708, Capitaine dans Clermont, Prince, Cavalerie, épouſa *Marie-Eliſabeth d'Anglebelmer-de-Lagny*, veuve de *Jean-Louis*, Comte *de Henin*, Blincourt, Marquis de Saint-Phal près Troyes, dont: —— N... DE MAILLÉ, Marquiſe de Kerman, &c. mariée, contrat ſigné en Septembre 1763, par le feu Roi & la Famille Royale, avec le Comte *de Sorans*, nommé, en 1762, Colonel du Régiment d'Artois.

Le Comté DE MAILLÉ LA MARCHE, héritage de cette branche éteinte, eſt poſſédé par le Comte *de Rohan-Chabot*, marié à Mademoiſelle *de la Rochefoucaud*, ſœur du Duc *de la Rocheguyon*.

Branche des Seigneurs de BREZÉ *&* BENEHART.

VIII. PAYEN ou PEAN DE MAILLÉ, troiſieme fils de HARDOUIN, V. du nom, & de *Jeanne de Beauçay*, fut Seigneur de Saint-Georges-du-Bois & de Brezé par ſa femme, qu'il avoit enlevée avant de l'épouſer, & il fut pourſuivi criminellement en 1318, & obligé de compoſer avec les gens du Roi, à une ſomme de 2000 liv. Il fut ſucceſſivement Sénéchal de Bigorre, Capitaine & Gouverneur de toute la Sénéchauſſée, Sénéchal du Poitou & de Limoges, & étoit mort en 1347. De *Jeanne de Leſtang*, Dame de Brezé, ſon épouſe, fille de *Macé de Leſtang*, & de *Catherine de Brezé*, il laiſſa: — 1. PEAN, qui ſuit; — 2. ELÉONORE, mariée à *Gui de Chauſſeroye*, Seigneur d'Oirvau; — 3. & ISABEAU, Dame de Saumouſſay, qui obtint un amortiſſement pour la fondation d'une Chapelle en 1370.

IX. PEAN DE MAILLÉ, II. du nom, Seigneur de Brezé, de Saint-Georges-du-Bois, ſervit le Roi dans ſes guerres en pluſieurs occaſions, depuis 1352, juſqu'en 1381. Il épouſa, 1°. le 21 Octobre 1367, une fille de la Maiſon *du Puy* en

Loudunois ; & 2°. en 1379, *Jeanne Bouchard*, fille de *Louis Bouchard*, Seigneur d'Aubeterre, & de *Catherine de Laubaniere*. Il eut du premier lit : — 1. Eléonore, mariée, 1°. à *Triſtan de la Jaille*, Seigneur de Beuxey en Loudunois ; & 2°. à *Robert d'Anjou*, avec lequel elle vivoit en 1386 & 1389 ; & du ſecond lit : — 2. Pean, qui ſuit ; — 3. & Jacques, Seigneur d'Ampure, à cauſe de ſa femme *Marie Taveau*, fille de *Guillaume Taveau*, Seigneur de Mortemer, dont pour fille unique : — Jeanne de Maillé, Dame d'Ampure, mariée, 1°. par ſon oncle en 1426, à *Amauri de Tigné* ; 2°. à *Guillaume de Tucé* ; & 3°. vers l'an 1460, à *Gui Flotier*, Seigneur de Camboneau. Elle étoit morte en 1485, & n'eut point d'enfans.

X. Pean de Maillé, III. du nom, Seigneur de Brezé, de Milly-le-Mougon, Chambellan de René, Duc d'Anjou, Roi de Sicile, épouſa Marie de Maillé, fille de Hardouin VII, & de *Mahaut le Vayer*, dont : — 1. Hardouin, qui ſuit ; — 2. Gilles, auteur de la branche des Marquis & Ducs *de Brezé*, qui a donné un Archevêque de Tours, dans Simon de Maillé-Brezé, l'un des plus illuſtres Prélats du XVIe ſiécle ; dans Urbain de Maillé-Brezé, un Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine Marie de Médicis, fait Chevalier des Ordres, Maréchal de France & Gouverneur d'Anjou, lequel gagna la bataille d'Avain en 1635 ; prit, depuis, Lens, Bapaume, &c. & mourut le 13 Février 1650, âgé de 53 ans. Il avoit épouſé la ſœur puînée du Cardinal *de Richelieu* ; & dans Armand de Maillé-Brezé un Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & Commerce de France. Il commanda les Galeres du Roi, puis de l'Armée Navale ; fut victorieux de celle d'Eſpagne à la vue de Cadix, & fut tué ſur mer d'un coup de canon en 1646, âgé de 27 ans, ſans avoir été marié. Claire-Clémence de Maillé, ſa ſœur, Ducheſſe de Fronſac & de Caumont, morte le 16 Avril 1694, en ſa 66e année, avoit épouſé Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, ſurnommé *le Grand Condé*. Voyez Bourbon-Condé ; — 3. Jeanne, femme de *Thibaud de Laval*, Seigneur de Loué ; — 4. Marie, alliée à *Gilles de Clerembault*, Seigneur de Richelieu, dont elle étoit veuve en 1460 ; — 5. Isabeau, femme de *Jean de Brie*, Seigneur de Serant ; — 6. Roſe, mariée à *Jean Freſnau*, Seigneur de Crevant ; — 7. Catherine, mariée, en Janvier 1416, à *Hugues de Montalais*, Seigneur de Chambelay ; — 8 & 9. Deux filles Religieuſes, l'une après l'autre Abbeſſes de Saint-Jean de Bonneval de Thouars.

XI. Hardouin de Maillé, Seigneur de Benehart & de Ruillé, Lieutenant de la Compagnie de Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, étoit mort en 1484. Il avoit épouſé *Anne de Villiers*, Dame de Champagné, fille de *Guillaume*, & de *Jeanne de Mar*, Dame de Ruillé & de Benehart, dont : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Renaud ; — 3. & Jean, auteur de la branche des Seigneur de Ruillé, qui s'eſt éteinte dans ſon petit-fils, Antoine de Maillé, Seigneur de Ruillé & du petit Benehart, qui n'a eu que deux filles de *Judith du Boſquet*, ſon épouſe.

XII. Jacques de Maillé, Seigneur de Benehart & de Champagné, étoit mort avant le 7 Juin 1512. Il avoit épouſé *Jeanne le Berruyer*, veuve de *Jean de Villebreſme*, Seigneur de Fougeres, & fille de *Lidoire le Berruyer*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Françoiſe d'Outrelavoye*. Elle eut le bail de ſon fils Jacques, qui ſuit, ſuivant un partage du 5 Juin 1512.

XIII. Jacques de Maillé, II. du nom, Seigneur de Benehart, Champagné, &c. Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur *de Beuil*, Lieutenant-Général en Bretagne en 1580, avoit épouſé *Marie de Villebreſme*, fille de *Jean*, Seigneur de Fougeres, & en eut : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Jacques, dit *le Jeune* ; — 3. & Anne, femme de *Jacques le Clerc*, Seigneur de Saligny-ſous-Champagné, morte ſans poſtérité.

XIV. Jacques de Maillé, III. du nom, Seigneur de Benehart, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur du Vendômois pour la Ligue ; fait priſonnier à la priſe de Vendôme, par Henri IV en 1589, eut la tête tranchée. Il avoit épouſé, en 1573, *Renée de Ponce*, Dame de Cheripeau, la Beuvriere, Eſpinay,

Espinay, &c. fille de *René*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Catherine de Mauny*. Il en eut :

XV. René de Maillé, Seigneur de Benehart, Ruillé, Cheripeau, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes & des chasses du Comté du Maine. Il épousa, par contrat du 11 Avril 1621, *Dorothée Clausse*, fille de *Henri*, Seigneur de Fleury, Grand-Maître & Sur-Intendant-Général des Eaux & Forêts de France, & de *Denise de Neufville-Villeroy*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui suit ; — 2. René, Capitaine aux Gardes, tué au service du Roi ; — 3. Honorat, Mestre-de-Camp du Régiment du Cardinal *de Richelieu* ; — 4. Nicolas, Baron de Fleuré, Seigneur de Condreaux ; — 5. & Denise, femme de *François de Barbon*, Vicomte de Montbas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp de Cavalerie du Régiment du Cardinal *Mazarin*, mort en 1653.

XVI. Henri de Maillé, dit *le Marquis de Benehart*, Capitaine des Chasses du Roi en ses Pays & Comté du Maine, transigea, par Procureur, le 2 Septembre 1651, en son nom & celui de sa femme, avec *Louis de Rohan*, Prince de Guemené. Il avoit épousé, par contrat du 15 Août 1634, *Françoise de la Barre*, Dame des Hayes, de Brion & de Château-Sénéchal, fille de *Louis de la Barre*, & de *Marguerite de Chambes-Montsoreau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui suit ; — 2. François-Henri, dit *le Comte* de Maillé, Seigneur de Roujou & de Fresne, qui fut partagé par son frere aîné le 3 Juillet 1669. Il épousa, par contrat du 20 Novembre 1680, *Françoise-Marguerite Bouteiller*, fille majeure de feu *Marin Bouteiller*, Seigneur de Châteaufort, & de *Marie de Preville*, dont Louis de Maillé, reçu Page de la petite Ecurie du Roi au mois de Décembre 1704 ; — 3. Henri, reçu Chevalier de Malte de minorité au grand Prieuré d'Aquitaine le 21 Novembre 1663 ; — 4. Dorothée, morte Religieuse ; — 5. & Anne, femme de *René du Grenier*, Marquis d'Oleron.

XVII. René de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur des Hayes, Roujou, Molan, Champ-le-Sénéchal, Saint-Germain, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance & des Chasses du pays du Maine & Château du Loire, épousa, 1°. par contrat du 20 Juillet 1665, *Gabrielle Guillebert*, Dame de Sicqueville, fille de *Louis*, Baron de Coulonce, Gouverneur des Ville, Château & Comté de Vire, & de *Louise d'Aychon* ; & 2°. *Jacqueline-Françoise de Billes*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Foyer en Normandie, & de *Françoise de Vipart*. Du premier lit vint : — 1. Louis-Joseph, dit *le Marquis* de Maillé, né à Paris le 17 Juin 1666, Baron de Coulonce, Seigneur de Sicqueville, reçu Guidon le 14 Février 1692, & Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Flamans le 25 Avril 1694, mort à Paris le 3 Juillet 1698, & inhumé à Saint-Paul, sa paroisse. Il avoit épousé, par contrat du 24 Février 1691, *Louise Mailler*, Dame du Houssay, & de Saint-Maurice près Bonneval, Diocèse de Chartres, morte en 1719, fille & héritiere de *Claude Mailler*, & de *Geneviéve de Houdetot*. Il en eut pour fille unique : — Geneviéve de Maillé, morte à Paris, le 16 Juin 1742, âgée de 48 ans. Elle avoit épousé, le 8 Juin 1711, *Philippe-Claude de Montboissier-Beaufort de Canillac*, appellé *le Marquis de Montboissier*, dont postérité. Du second lit sortirent : — 2. René-François, qui suit ; — 3. Anne-Henri-Honorat, mort jeune ; — 4. Constance, Religieuse de la Visitation à Caen.

XVIII. René-François de Maillé, Marquis de Benehart, Seigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. embrassa d'abord l'état Ecclésiastique qu'il quitta après la mort de son frere aîné, & est mort, le 27 Octobre 1736, dans sa Terre de Benehart en Vendômois. Il avoit épousé, en 1720, *Madelene-Françoise de la Luzerne*, fille de *Gui-César*, Marquis de Beuzeville, & de *Madelene-Françoise de Pommereul*, Dame du Moulin-Chapelle, dont : — 1. Philippe-François, dit *le Marquis* de Maillé, né le 27 Mai 1722, ondoyé le même jour. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, eut pour parrein *Philippe-Claude de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboissier, Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & pour marreine *Marie-*

Eliſabeth de Lamoignon, femme de *Céſar-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville. Il eſt mort à Benehart le 15 Décembre 1745, ſans avoir été marié; — 2. René-César, dit *le Chevalier* de Maillé, né & ondoyé le 28 Décembre 1727. Il reçut les cérémonies du batême le 15 Juillet 1735, a eu pour parrein le Comte *de Beuzeville*, & pour marreine *Marie Anne de Vipart*, Marquiſe de Cilly. Il embraſſa d'abord le parti de l'Egliſe, étudioit en cette qualité en Théologie au mois de Janvier 1744, & étoit penſionnaire au Collége de la Marche. Il a quitté cet état après la mort de ſon frere aîné, entra Officier dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1748, & eſt mort à Paris le 9 Janvier 1750, de la petite vérole, dans ſa 24e année, ſans avoir été marié; — 3. & Philippe-Casimir de Maillé, né le 2 Mai 1737, tenu ſur les fonts de batême par ſon frere aîné, & par *Anne-Victoire-Caſimire-Romée de Bretteville*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont en Lorraine, alors âgée de 80 ans. Il eſt mort en 1740.

Les armes : *d'or, à trois faſces ondées de gueules.*

On trouve encore dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, la branche des Seigneurs de *Laleu*, du nom de Maillé, dont on n'a point eu la jonction, & qui eſt rapportée d'après un jugement de 1667, de M. *de Barentin*, Intendant en Poitou. Elle a formé ſept degrés, & eſt éteinte dans Louis de Maillé, Seigneur de Villeneuve, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe avec Toussaint de Maillé, ſon oncle. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Vouvent, le 19 Août 1659, *Catherine Thomas*.

* MAILLEBOIS, dans le Thimerais au Perche, Diocèſe de Chartres. Terre & Châtellenie acquiſe de la Maiſon *d'O*, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1621, regiſtrées le 30 Août 1625, en faveur de *Claude Pinart*, Seigneur de Combliſy, & d'*Anne le Camus*, ſa femme. Ce Marquiſat fut acquis, en 1679, des héritiers de M. *de Leſſeville*, par *Nicolas Deſmaretz*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, qui obtint de pareilles Lettres-Patentes en 1706, auſſi enregiſtrées. Il eſt pere du feu Maréchal de France, & grand-pere du Marquis *de Maillebois* d'aujourd'hui. *Voyez* Desmaretz.

* MAILLERAYE (la), en Normandie, ſur la rive gauche de la Seine. Terre érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1698, en faveur d'*Angélique de Fabert*, épouſe de *François de Harcourt*, Marquis de Beuvron. Cette Terre a été acquiſe, en 1751, de la ſucceſſion du dernier Maréchal *de Harcourt*, par le Comte *de Houdetot*, qui l'a vendue au Duc *de Chaulnes*. Elle a été acquiſe, depuis quelques années (à ce que nous avons appris), par M. le Marquis *de Nagu-de-Varennes*, ancien Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi.

* MAILLERONCOURT, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1740, enregiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur de *Nicolas-Joſeph Terrier*, Conſeiller au Parlement de Beſançon, arriere-petit-fils de *Claude Terrier*, pourvu, en 1618, par l'Archiduc Albert, d'un office de Conſeiller au Parlement de Dole, & qui mourut le 28 Mars 1635.

MAILLET, en Lorraine. Suivant un *Mémoire* dreſſé ſur titres, qui nous a été remis, cette Famille noble, établie principalement dans le Duché de Bar, y étoit diſtinguée, dès le XVe ſiécle, par ſes alliances avec les meilleures Maiſons du pays, par les grandes charges, emplois honora-

bles tant civils que militaires, commiſſions importantes, dont ceux de ce nom ont été pourvus, & dont ils ſe ſont acquittés avec tant de zéle & de diſtinction, qu'ils ont mérité, dans tous les tems, la confiance de leurs Souverains. Le premier connu de ce nom, eſt

I. JEAN DE MAILLET, Ecuyer, vivant vers l'an 1440. Des *Mémoires* de Famille apprennent qu'il fut au ſervice des Ducs de Lorraine *Jean* II, d'Anjou, & *René* II; ce qui ſe trouve confirmé dans l'énoncé des proviſions de la charge de CLAUDE DE MAILLET, l'un de ſes deſcendans, en date du 6 Août 1715, dans leſquelles il eſt fait mention des ſervices rendus par ſes ancêtres aux Ducs *de Lorraine*, pendant deux ſiécles & demi; & bien plus poſitivement par le certificat du Héraut d'armes de Lorraine & du Barrois, qui affirme que JEAN DE MAILLET, dit *de Neuville*, (fils du précédent & dont nous allons parler) eſt de bonne & ancienne Famille. JEAN, I. du nom, ſe maria & eut, entr'autres enfans :

II. JEAN DE MAILLET, II. du nom, Ecuyer, né en 1477, qui embraſſa le parti des armes, s'y diſtingua, acquit de la réputation dans les guerres qu'eut à ſoutenir *René* II, Duc *de Lorraine*; fut depuis chef d'Echanſonnerie du Duc *Antoine*, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel. Il mourut le 21 Décembre 1557, & avoit épouſé, le 8 Février 1512, Demoiſelle *Claudine de Neuville*, fille de *Jean*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar, & de *Marie de Bouzey*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Eccléſiaſtique & Grand-Prévôt de l'Abbaye de Saint Mihiel; — 3. & MARGUERITE, mariée à *Jean de Mengin*, fils de *Jean*, Ecuyer, Gouverneur de Sarbourg, & d'*Anne de Klokiry-de-Bokenheim*, qui fut mere de trois enfans. Après ſa mort, ſon mari entra au ſervice de France, & ſe remaria, le 15 Juin 1549, à *Catherine Ailhaud*, dont deſcendent les branches exiſtantes de cette Famille.

III. JEAN DE MAILLET, III. du nom, Ecuyer, dit *le Jeune*, chef d'Echanſonnerie après ſon pere, & Capitaine-Prévôt de Loupy-le-Châtel, commit quelqu'un pour faire les fonctions de ſa Capitainerie, à cauſe de ſa charge d'Echanſon, qui l'attachoit auprès du Prince. Il épouſa, 1°. *Didiere Pſaulme*, & 2°. *Marie Pſaulme*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Didiere Morel*; & ſœur de *Nicolas Pſaulme*, Evêque de Verdun. Il mourut le 15 Janvier 1593, & ſa ſeconde femme le 3 Janvier 1607. Du premier lit vinrent : — 1. VARIN, Capitaine des Hallebardiers au ſervice des Ducs *de Lorraine*, qui de *Marie de Laudinot*, n'eut qu'un fils — N... DE MAILLET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît & Prévôt de l'Abbaye de Saint-Mihiel; — 2. LOUISE, mariée, 1°. avec *Claude Didelot*, Ecuyer, Conſeiller-Auditeur des Comptes de Bar; & 2°. avec *Georges Clement*, Ecuyer, Célerier du Duché de Bar; — 3. JEANNE, femme de *Jean Muſſey*, Ecuyer; & du ſecond lit : — 4. JEAN, qui ſuit; — 5. JACQUES, Chanoine de Saint-Pierre de Bar en 1572, enſuite de N. D. de Verdun en 1574; — 6. autre JEAN, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Max de Bar en 1573; — 7. PIERRE, Capitaine du Château de Bar, mort le 20 Octobre 1620; — 8. PHILIPPE, Prieur de N. D. de Bar, Ordre de Saint-Benoît; — 9. CLAUDE, Capitaine de Cavalerie au ſervice du Duc *de Lorraine*, tué en Hongrie ſans avoir laiſſé d'enfans de ſon mariage avec une Demoiſelle *de Rouyn*; — 10. BARBE, alliée au Sieur *de l'Eſcamelot de Raincourt*, Ecuyer; — 11. & LOUISE, épouſe de *Claude de l'Eſcale*, Ecuyer.

IV. JEAN DE MAILLET, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villot & du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né le 10 Août 1557, fut ſucceſſivement Maître des Comptes, puis Conſeiller d'Etat & Préſident en la Chambre des Comptes de Bar. Il mourut le 21 Décembre 1634, fut inhumé dans la Paroiſſe de Bar devant la Chapelle du Roſaire qu'il avoit fondée. Il fit, par ſon teſtament du 7 Mai 1630, une autre fondation à perpétuité pour l'apprentiſſage de deux orphelins, dont il ſe réſerva la nomination, & après lui aux chefs de ſes deſcendans. Il avoit épouſé, le 20 Novembre 1683, *Marguerite de Mangeot*, fille de *Didier*, Seigneur de Vautrombois, morte le 1 Avril 1604, & inhumée dans la paroiſſe

de Bar, devant la Chapelle du Roſaire. Leurs enfans furent : — 1. GABRIEL, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. JEAN, d'abord Chanoine de Saint Max de Bar en 1613, puis pourvu de la Commanderie de Saint-Antoine de Bar ; — 4. & MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 10 Février 1610, à *Jean le Prudhomme*, Conſeiller en la Chambre des Comptes de Bar (dont deſcend la branche aînée de ce nom, & celles des Comtes *de Vitrimont* & *de Fontenoy*) ; & 2°. le 21 Juin 1621, à *Gaſpard de Burges*, Seigneur de Communieres & de Ville-ſur-Saulx, Préſident en la Chambre des Comptes de Bar, dont deſcendent toutes les branches exiſtantes de cette Famille.

V. GABRIEL DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Septembre 1592, Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, & Garde du Tréſor des Chartes, par proviſions de l'an 1617, mort le 2 Janvier 1660, avoit épouſé, le 24 Novembre 1613, *Sébaſtienne de Rutant*, fille de *Jean*, Seigneur de Troyon, de Mezey, de Mezeray & de Savonnieres en partie, Conſeiller d'Etat & Lieutenant-Général au Bailliage de Saint-Mihiel, & d'*Anne Marien*. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît en 1656, élu Abbé de Saint-Mihiel en 1689, & mort en 1727 ; — 3. ANNE, Religieuſe Carmelite au Couvent de Bar ; — 4. & MARGUERITE, mariée le 15 Septembre 1641, à *Gabriel-Georges de Franquemont*, Comte de Montbelliard, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, fils de *Georges*, Comte de Montbelliard, & d'*Angélique du Châtelet*. Cette alliance donne à cette Famille celles des plus illuſtres Maiſons des Duchés de Lorraine & de Bar.

VI. NICOLAS DE MAILLET, Chevalier, Seigneur de Mezeray, Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, Garde du Tréſor des Chartes, mort en 1662, avoit épouſé, par contrat du 22 Août 1646, *Françoiſe Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Procureur-Général de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & d'*Eliſabeth de Mainbourg*, dont : — 1. BENOÎT, Chevalier, Seigneur de Mezeray, né le 12 Avril 1656, envoyé par LOUIS XIV, en qualité de ſon Conſul-Général en Egypte & en Toſcane, & en celle de ſon Viſiteur-Général des Echelles du Levant & de Barbarie, par proviſions de l'an 1691 ; nommé enſuite Ambaſſadeur de Sa Majeſté vers les Rois d'Ethiopie & d'Angola, par Lettres-Patentes des 15 & 24 Juin 1702. Il eſt mort à Marſeille le 30 Janvier 1738, âgé de 82 ans, ſans laiſſer de poſtérité ; — 2. MARGUERITE, mariée en 1666, à *Charles-Antoine de Roſieres*, Comte d'Euvezin & de Bouillonville ; — 3. & ANNE, femme d'*Etienne de Roſieres*, Seigneur de la Croix, couſin du précédent. Par ces deux alliances la branche aînée de MAILLET s'eſt éteinte dans la Famille de *Roſieres*, qui a hérité de ſes biens conſidérables & d'une partie de ſes titres.

SECONDE BRANCHE.

V. ALEXANDRE DE MAILLET, Chevalier, Seigneur du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né le 7 Septembre 1593, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marguerite de Mangeot*, d'abord Cornette de Cavalerie dans la Compagnie de Flarainville, puis Conſeiller d'Etat & Grand-Louvetier du Duché de Bar, mort le 7 Mars 1662, & inhumé dans la paroiſſe de Bar, devant la Chapelle de Lorette, avoit épouſé, 1°. par contrat du 12 Septembre 1617, *Françoiſe de Rutant*, fille de *Jacob*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihiel, & de *Claudine de Leſcut*, Dame d'Hannouville & de Peſerecourt ; & 2°. le 30 Juillet 1636, *Jeanne de Xaubourel*, fille de *Claude*, Ecuyer, Conſeiller d'Etat & Bailli d'Apremont, & d'*Eliſabeth le Clerc*. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage, mais du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Roméni, lequel ſervit dans le Régiment Royal, y devint Capitaine, fut fait Chevalier de Saint-Louis, & étoit Commandant d'un Bataillon lorſqu'il fut placé Major de Longwy.

VI. Antoine de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 22 Février 1632, Capitaine dans le Régiment de Lenoncourt, enſuite Conſeiller d'Etat & de la Chambre des Comptes de Bar, mort le 8 Janvier 1712, avoit épouſé, en 1655, *Marguerite Jambon*, morte le 23 Mai 1714, fille de *François*, Seigneur de Rupt, & de *N... d'Oriot*. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, Chanoine régulier de Saint-Antoine, de Bar; — 2. Joseph, Capitaine au Régiment de Mirabeau, mort à Mantoue en 1703, des ſuites de ſes bleſſures; — 3. Jean-Antoine, qui ſuit; — 4. Jeanne de Maillet, mariée, avec diſpenſe le 28 Janvier 1681, à *Joſeph-Nicolas*, Comte *de Franquemont*, Chevalier, Seigneur de Tremoing & de Pierrefite, Chambellan du Duc *de Lorraine*, fils de *Gabriel-Georges*, Comte *de Franquemont*, & de Marguerite de Maillet, mentionnés au degré V de la branche précédente. De ce mariage eſt ſortie une poſtérité qui augmente les belles actions de la Famille de Maillet; — 5, 6 & 7. Elisabeth, Françoise & Marguerite. La premiere, morte, morte fille le 10 Avril 1748, âgée de 89 ans; la ſeconde, morte en bas âge; & la troiſieme, Religieuſe aux Annonciades de Bar.

VII. Jean-Antoine de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote & du Fief de Chaumont-ſur-Aire, né à Rupt le 11 Décembre 1661, Conſeiller de la Chambre du Conſeil & de celle des Comptes de Bar, mort le 29 Décembre 1715, avoit épouſé, le 4 Février 1706, *Catherine de Noirel*, (morte le 24 Février 1757, & inhumée, ainſi que ſon mari, dans la paroiſſe de Bar en la Chapelle du Roſaire, au même tombeau de Jean, IV. du nom, fondateur de cette Chapelle), fille de *Jean*, Seigneur d'Hauſſonville, Conſeiller d'Etat, & de *Marguerite de Barote*. De ce mariage naquirent : — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Antoine, né en 1710, Officier au Régiment de Normandie, mort à Spire le 13 Décembre 1735, des ſuites d'une bleſſure; — 3. Charles, né le 28 Août 1711, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Max de Bar, dont il a été élu Doyen le 4 Juin 1750 : il eſt, en cette qualité, premier Eccléſiaſtique du Duché de Bar; — 4. Benoît, né en 1713, Lieutenant, en 1726, au Régiment de Pons, aujourd'hui Guienne, où il devint ſucceſſivement Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine des Grenadiers. Il eſt mort à Vezel ſur le Bas-Rhin, le 10 Mars 1758, des ſuites d'une bleſſure qu'il reçut au bas-ventre; — 5. & Gabrielle, née en 1714, reſtée fille.

VIII. Claude de Maillet, Chevalier, Seigneur de Villote & du fief de Chaumont, né le 4 Janvier 1709, Conſeiller, Doyen de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar, en eut la ſurvivance le 6 Août 1715, quoiqu'il n'eut que ſix ans, en récompenſe des ſervices de ſon pere & de ſes ayeux, pendant deux ſiécles & demi. Il eſt devenu chef de ſon nom par la mort de Benoît de Maillet, dernier mâle de la branche aînée, & fut reconnu tel par Arrêt de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar, le 13 Avril 1645, dans lequel ſont conſtatées & rapportées les preuves de ſa filiation, & celles des qualités priſes par ſes auteurs. Cet Arrêt fut rendu contradictoirement, pour le confirmer dans la poſſeſſion d'un droit de nomination concernant la fondation faite par Jean IV, ſon triſayeul, Conſeiller d'Etat & Préſident en ladite Cour. Il épouſa, par contrat du 4 Juin 1631, *Anne de Vaſſart*, morte le 3 Septembre 1650, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Andernay, Gentilhomme des Ducs *Léopold* & *François de Lorraine*, & de *Marguerite-Charlotte d'Hozier-de-Serigny*, dont : — 1. Antoine, Chevalier, Seigneur de Villote, né le 7 Décembre 1736, Conſeiller en la Chambre du Conſeil & des Comptes de Bar; — 2. Benoît-Jacques-Christophe, qui ſuit; — 3. Paul-Louis, né le 11 Janvier 1742, Eccléſiaſtique; — 4. Denis-Louis, né le 10 Avril 1744, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Vaucouleurs; — 5. Mathias-Louis, né le 12 Avril 1748, Eccléſiaſtique; — 6. Elisabeth, née le 19 Mars 1733, non mariée; — 7. Gabrielle, née le 15 Septembre 1735, auſſi non mariée; — 8. & Marie, née le 31 Décembre 1740, élevée à Saint-Cyr, d'où elle eſt ſortie en 1751, & depuis Religieuſe au Couvent de la Viſitation de Pont-à-Mouſſon.

IX. Benoît-Jacques-Christophe de Maillet, Chevalier, Seigneur d'Ander-

nay, du fief de Chaumont-ſur-Aire, &c. né le 25 Juillet 1739, eſt entré Lieutenant au Régiment de Belſunce (aujourd'hui Flandres), le 1 Mars 1756, & a été fait Capitaine en 1762. Il a épouſé, par contrat du 2 Juin 1766, *Anne-Louiſe-Henriette d'Eſſoffy*, née à Zarguemine le 28 Novembre 1748, fille de *Philippe*, Comte *d'Eſſoffy*, Seigneur de Dugny, des fiefs de Baſſing & d'Avy, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Royal-Allemand, Cavalerie, & de *Marie-Madelene-Maurice de Sarinſming*, dont : — 1. CLAUDE-LOUIS-BENOÎT, né le 16 Juin 1767 ; — 2. ELISABETH, née le 6 Décembre 1768 ; — 3. FRANÇOISE-NICOLE, née le 22 Janvier 1770 ; — 4. & MARIE, née le 6 Décembre 1772.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or ; au chef de gueules emmanché d'or.*

MAILLET : Il y a encore deux Familles de ce nom en Normandie. La premiere, de l'Election de Bernay (Seigneurs *de Saint-Maclou*), porte : *d'or, à une faſce d'azur en pointe, chargée d'un lion paſſant de gueules, urmonté d'une pointe de chevron de ſable.*

La ſeconde (Seigneurs *de Friardel*), de l'Election de Liſieux, a pour armes : *d'argent, à trois maillets de gueules, 2 & 1.*

MAILLIARDOR, *Malliardo*, *Maliardo*, *Malliardoz*, & même anciennement auſſi *Malliardoti* ; noms d'une ancienne & illuſtre Maiſon, originaire du pays de Vaud, établie aujourd'hui à Fribourg en Suiſſe, où elle a conſtamment porté la qualité de *noble* ou *Juncker*, & où elle a toujours été compriſe dans la claſſe diſtinctive des *Nobles* de cette République. Nous allons rapporter le *Mémoire* qui nous a été remis, & qu'on nous a prié de donner tel qu'il eſt, ſans y rien changer.

Il paroît que les Seigneurs de la Maiſon de MAILLIARDOR, qui ſortent tous de la ville de Rue, ont auſſi porté le nom de cette petite Ville, ſituée dans le pays de Vaud, & laquelle eſt devenue depuis un Bailliage du canton de Fribourg. On verra, ci-après, que *Madelene de la Trémoille* étoit mariée, en 1525, avec JEAN DE MAILLIARDOR, que la Généalogie de *la Trémoille* appelle *le Seigneur de Rue*.

La Maiſon de MAILLIARDOR poſſede encore beaucoup de fiefs dans le Bailliage de Rue : elle prouve, par titres authentiques & originaux, que l'on citera à chaque article de la filiation (ſeulement des quatre branches exiſtantes), qu'elle poſſede ces fiefs, ſans interruption, dès l'année 1328 ; & l'on prouvera de même ſa filiation non interrompue, par titres originaux latins, françois & allemands, dès l'année 1200 & tant, puiſque PIERRE I, fils d'UDALRIC, contracte, de ſa ſeule autorité, en 1306.

Le Baron *d'Alt*, Avoyer de la République de Fribourg, & Commandant général du Militaire (dans ſon Hiſtoire des Suiſſes, en françois, *Tome V*, *p.* 338, à Fribourg en Suiſſe, 1750, *in*-12.), s'exprime ainſi ſur l'origine de la Maiſon de MAILLARDOZ :

« Le premier de cette Maiſon de MAILLARDOZ, dont on ait eu connoiſſance, » eſt noble ULRIC, qui vivoit, en 1230, dans le pays de Vaud. La Seigneurie » de Rue, qui eſt préſentement un Bailliage dans le canton de Fribourg, leur » appartenoit en partie, & cette Famille a toujours paſſé pour être d'une an- » cienne Nobleſſe ſous les Ducs *de Savoie*, & aujourd'hui ſous la domination » de la République de Fribourg, où elle a fourni des hommes pour l'Etat & » pour la guerre, d'un mérite diſtingué & d'une intégrité reconnue ».

Jean-Jacques Leu, Bourguemeſtre de la Ville & République de Zurich, a détaillé la Généalogie de MAILLIARDOZ, MAILLIARDOR & MAILLARDO, dans ſon Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, en Allemand, *Tome XII*, *p.* 447, 450, imprimé à Zurich, 1757, *in*-4°. Voici le précis de ce qu'il dit de l'origine de cette Maiſon, traduit en François. « Cette noble Famille, établie dans la ville

» de Fribourg, eſt originaire de Rue, Bailliage du même Canton, dont la Sei-
» gneurie lui a appartenue autrefois en grande partie, & où elle conſerve en-
» core beaucoup de fiefs. De cette Famille étoit PIERRE, qui fonda, en 1306,
» la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, & ſon fils JEAN, fut pere de MARMET &
» d'AYMÉ. Parmi les deſcendans de ce dernier, on obſerve PERRONELLE, Ab-
» beſſe de Belvaux près de Lauſanne, & FRANÇOIS & GEORGES, qui quitterent
» le pays de Vaud en 1526, & s'établirent dans la Maurienne, où leur lignée
» s'eſt éteinte en 1650. MARMET ſuſdit laiſſa deux fils, — JEAN & ANTOINE. Le
» premier forma une branche, dite *de Grandvaux*, près de Lauſanne, laquelle
» s'eſt éteinte dans le XVIe ſiécle. ANTOINE continua la poſtérité par ſon fils de
» même nom, qui fut pere de — JEAN, lequel vivoit dans le milieu du XVe ſié-
» cle, & qui laiſſa GEORGES, qui rendit hommage, en 1484, à Lauſanne, à
» *Charles*, Duc *de Savoie*, pour tous les biens qu'il poſſédoit dans le pays de
» Vaud. JEAN, l'un de ſes fils, dit *le Seigneur de Rue*, épouſa *Madelene de la*
» *Trémoille*, Maiſon de France; mais dont il ne laiſſa pas d'enfans. ANTOINE,
» un autre fils de GEORGES, eut deux fils, — JEAN-BATISTE & ETIENNE, qui for-
» merent deux branches, l'une & l'autre exiſtantes ».

La Généalogie de MAILLIARDOS a été rapportée dans la derniere Edition du Dictionnaire hiſtorique de *Moréri*, imprimée à Paris en 1759. UDALRIC DE MAILLARDOS, vivant en 1240, eſt nommé à la tête de la Généalogie. Il eut pour fils — PIERRE, qui vivoit en 1306 & 1313. Le Dictionnaire Généalogique, imprimé à Paris en 1761, en 7 volumes *in*-8°. a rapporté auſſi en détail la Généalogie de MAILLIARDOR. (C'eſt la premiere Edition de ce Dictionnaire de la Nobleſſe.)

Les armes de la Maiſon de MAILLIARDOR ſont conformes à l'étymologie du nom. Elle porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or; lambrequins d'argent & d'azur.* Il y a eu de la variation dans les figures des cimiers & dans les ſupports. Le ſceau de noble JEAN DE MALLIARDO, de Rue, de l'an 1546, qui ſera détaillé à ſon article, offre au-deſſus du caſque de Chevalier, un *demi-homme tenant de la main droite un maillet d'or.* Quelquefois le cimier a été ſurmonté d'un *panache de plumes.* Un arbre généalogique armorié de la Maiſon de MAILLIARDOR, trouvé à Liége, dans les Pays-Bas, en 1762, place au-deſſus du cimier, un *demi-Maure colleté, tenant de la main droite un maillet d'or, ayant les cheveux liés d'argent, & pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent.* Cet arbre donne pour deviſe ADVERSA RETUNDUNT; & pour ſupports : *deux Maures debout, tenans chacun ~~de la~~ main ~~droite~~ une banniere d'azur, chargée d'un maillet d'or.* L'écu eſt porté par un *Maure* pareil, ayant ſous ſes pieds cette légende : TANTA SUB MOLE RECURVOR. La plupart des Seigneurs de cette Maiſon ont pris pour ſupports : *deux Sauvages naiſſans, couronnés de lierre, tenans en chaque main un maillet d'or.* La deviſe ordinaire de cette Maiſon eſt FERIENDO TRIUMPHAT, & ſon épithete ou ſobriquet, *Gravité* DE MAILLIARDOR.

On voit dans la chapelle de la Sainte-Trinité à Rue, & ès reconnoiſſances de Pomel, les armes de MAILLIARDOR, tracées *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or, caſque de Chevalier, rehauſſé d'un homme naiſſant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu d'azur doublé d'hermine, tenant en la main droite un maillet d'or.*

La nouvelle méthode raiſonnée du Blaſon du Pere *Meneſtrier*, imprimée à Lyon en 1770, dit, *pag.* 5 (à propos des piéces dont on compoſa les écus à l'occaſion des Tournois), que « les autres les compoſerent des piéces de leur
» armure : de-là les éperons, les fers de lance, les maſſes, les maillets, les épées,
» les caſques, &c. ».

On lit au bas de différentes Généalogies armoriées de la Maiſon de MAILLIARDOR, que *Pierre* I, Comte *de Savoie*, dit *le petit Charlemagne*, ayant conquis le pays de Vaud en 1260, & après avoir fait prêter hommage à la Nobleſſe, & fidélité aux ſujets, fit un voyage en Angleterre chez la Reine, ſa niéce. Pendant le ſéjour qu'il y fit, le Comte *de Genéve* chercha à lui débaucher la Nobleſſe & le pays de Vaud, & n'ayant pu y réuſſir, il mit bonne garniſon dans les Châteaux de Rue & d'Eſclées, qui appartenoient au Comte *de Savoie*, avec

ordre de rançonner, dévaliſer & même tuer tous les paſſans qui ſe diroient ſujets de la Maiſon de *Savoie*, dont le Comte *Pierre* étant averti, il revint ſur le champ, avec 4000 hommes que le Roi d'Angleterre lui donna, & il mit le ſiége devant ces deux Châteaux : celui de Rue fut réduit en cendre avec tous les Documens du lieu, ce qui fait que le plus ancien titre, que l'on trouve à Rue, eſt de l'année 1306. Les Manuſcrits de ce tems-là diſent que la Maiſon des nobles MAILLIARDOR fut réduite en cendre par cet incendie.

Le Pere *Meneſtrier*, Jéſuite, a rapporté (dans les *Recherches du Blaſon, ſeconde Partie, de l'uſage des Armoiries, pag. 86 & 87, Paris 1673, in-12.*), les attributs des familles nobles du pays de Vaud, tel qu'il les avoit trouvés parmi les Mémoires manuſcrits du Chevalier *de Guichenon*, pour ſon *Héraut de Savoie*. Parmi ces attributs eſt celui de la Maiſon de MAILLIARDOR, qui eſt alliée à une grande partie de celles qui s'y trouvent compriſes, comme on le verra ci-après.

Grandeur d'*Alinge Coudrée.*
Antiquité de *Blonay.*
Nobleſſe d'*Eſtavayer.*
Franchiſe de *Villarzel.*
Hauteſſe de cœur de *Gingins.*
Parenté de *Joffray.*
Piété de *Chandieu.*
Bonté de *Peſmes.*
Richeſſes de *Meſtral Aruffens.*
Hoſpitalité de d'*Aulbonne.*
Prudence de *Tavel.*
Sageſſe de *Signeux.*
Généroſité de *Praroman.*
Opiniatreté de *Dortan.*
Amitié de *Gumſens.*
Accordiſe de *Martine.*
Politique de *Cerjat.*
Ingénuité de *Sacconay.*
Chicane de *du Gard.*
Naïveté de *Meſtral-Payerne.*
Gravité de MAILLARDOZ.
Simplicité de *Roverca.*
Gaillardiſe de *Lavigny.*
Meſnage des *Loys.*
Vivacité d'eſprit de *Ennezel.*
Vanité de *Senarclens.*
Indifférence des *Aſperlins.*

NICOD MALLIARDOTI vivoit dans le XIe ſiécle, ainſi que ROLLET & MARMET, du même nom, ſelon un acte latin, original & en parchemin, daté du 11 Mai 1084, dreſſé par *Mermet Eſpeis*, Notaire Juré de la Châtellenie de Rue. La date eſt écrite en toutes lettres & non chiffrée. Cet acte renferme une vente à NICOD MALLIARDOTI, de Rue. Il y eſt fait mention auſſi des héritiers de PERROUD MALLIARDOR. *Antoine Champion*, Damoiſeau, y eſt cité comme Châtelain de Rue. C'eſt le ſeul acte que l'on connoiſſe avoir échappé à l'incendie rapporté ci-devant.

Nous allons maintenant donner la filiation, établie d'après les actes originaux conſervés à Rue dans les Archives de la Maiſon de MAILLIARDOR, & qui ſont tous entre les mains de FRANÇOIS-NICOLAS DE MAILLIARDOR, Co-Seigneur d'Arlens, & ancien Seigneur, Baillif de Montagny, vivant en 1774, chef de la quatrieme & derniere branche exiſtante, & la ſeule qui ait conſervé des fiefs, des biens & domicile à Rue.

I. UDALRIC DE MAILLIARDOR vivoit en 1200 & tant, puiſque PERROUD, ſon fils, contracte, de ſa ſeule autorité, en 1306. De plus, JOHANNET, ſon petit-fils, eſt marié en 1328. UDALRIC épouſa noble *Julie*, dont on ignore le nom de Famille, & de laquelle il eut :

II. PIERRE DE MAILLIARDOR, I. du nom, cité avec *Rollet* & *Marmet de Bleſſens*, freres, *Jean Miſtral* de Rue, *Vuillielme de Bleſſens*, *Herti* & *Jannod*, freres, fils de feu *Uldrion de Mont*, *Martin de Mont* & *Jordan*, ſon frere, *Agnete*, veuve de *Jacques de Mont*, *Nicolas*, fils de feu *Iſabelle d'Arlens* dans la Lettre de fondation de la Chapelle de Saint-Nicolas à Rue, faite par noble homme *Richard de Prez*, Chevalier. Cette Lettre eſt datée de Lauſanne le 8 Octobre 1306, & elle exiſte en original dans les Archives de la ville de Rue. De plus PERROUD, dit MALLIARDO, fils d'ULDRY, dit MALLIAR, eſt cité, ainſi que *Richard de Prez*, Chevalier, & *Jean de Prez*, Damoiſeau, ſon oncle, dans une acte daté du mois d'Avril 1330, & muni des ſceaux de *Richard*

+ Marmet de Maillardoli reconnoit tenir en fief liege le quart de la Dixm
de Mosel

Richard & de *Jean de Prez*. La femme de PIERRE DE MAILLIARDOR, ſe nommoit *Marie de Blonay*, dont vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. MARMET, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. JEAN, qui a formé la troiſieme, mentionnée enſuite.

Bucelin a rapporté la Généalogie des Barons *de Blonay*, depuis l'an 1060. Les plus anciens titres de la Maiſon de *Savoie*, imprimés par *Guichenon*, en parlent. Le Château & la Seigneurie de *Blonay* leur ont appartenu pendant près de 700 ans. Pluſieurs Barons *de Blonay* ont été Gouverneurs du pays de Vaud, au nom de la Maiſon de *Savoie* en 1350, 1391 & 1425. La Maiſon de *Blonay* a auſſi poſſédé la Baronnie du Châtelart & la Seigneurie de Carrouge. Elle exiſte en Savoie, où elle a eu pluſieurs Chevaliers de l'Annonciade.

III. ETIENNE DE MAILLIARDOR épouſa *Madelene de Clermont*, d'une Maiſon de Dauphiné, qui a été partagée en deux branches. Celle qui s'établit en Savoie, & dont étoit *Madelene*, portoit pour armes : *de ſable, à deux clefs d'or paſſées en ſautoir*. Il n'eut qu'une fille nommée — JEANNE, mariée à *Jean de Bleſſens*. L'aſſignal de mariage, daté du 3 Juin 1359, dit que *Johannet*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, reconnoît avoir reçu 600 livres Lauſannoiſes pour la dot de JOHANNETE, ſa femme, fille de feu ETIENNE, celui-ci fils de feu PERROUD MALLIARDOT. Il y a des *Bleſſens*, cités comme *Chevaliers* dans un Cartulaire de Lauſanne fait dans le XIIe ſiécle, par un Prévôt du Chapitre noble de cette ville, de la Maiſon d'*Eſtavayer*.

SECONDE BRANCHE.

III. MARMET DE MAILLIARDOR, ſecond fils de PIERRE I, & de *Marie de Blonay*, eut de noble *Jeanne de Challes-Vieux*, ſon épouſe, — PIERRE, mort ſans alliance ; — & JACQUES, qui ſuit. Cela eſt prouvé par un acte daté de l'an 1363. La Maiſon de *Challes* en Savoie étoit diviſée en deux branches, *Challes-Vieux* & *Challes-Moderne*. Celle de *Challes-Vieux*, éteinte depuis long-tems, portoit pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable*, & pour deviſe : C'EST A MON TORT.

Le premier jour du mois de Mai 1346, *Amédée* VI, Comte *de Savoie*, fit un Tournois célebre à Chambery, où il eut l'honneur entre les *Tenans*. Le Comte *Pierre de Orberg* & *Thibaud*, Seigneur *de Neufchâtel* en Bourgogne, eurent le prix entre les aſſaillans. Il leur fut donné de gros anneaux d'or par les Dames *qui délivroient le prix & ſalaire d'honneur*. L'écu du Prince étoit au premier rang ; les armoiries des deux Juges des coups de lance occupoient le ſecond ; venoient enſuite au troiſieme les armoiries, les timbres, les cimiers, les deviſes & les noms des Chevaliers qui ſe trouverent en ce Tournois & qui ſont : 1. *Chaſles*, 2. *Eſdor*, 3. *Malet*, 4. *Orly*, 5. *Candie*, 6. *Sonnas*, 7. *Candie*, 8. *Chabod-Leſcherenne*, 9. *Hiene*, 10. *Breſſieu*, 11. *Bonatrait*, 12. *Veige ou Veiſſe*, 13. *Capris*, de Piémont, 14. *Valevoir*, 15. *la Foreſt*, 16. *Miolans*, 17. *la Baume-Montrevel*, 18. *Gramont*, 19. *Malet*, 20. & *Chabod-Leſcherenne*. MENESTRIER, *page* 200 *du premier volume*.

IV. JACQUES DE MAILLIADOR épouſa noble *Aignelette de ſales*, & en eut : — NICOLAS, Eccléſiaſtique ; — & ROULLET ou ROLET, qui ſuit. La Maiſon de *Sales* en Savoie, ſi connue par ſa nobleſſe & par le Saint qu'elle a donné à l'Egliſe, porte pour armes : *d'azur, à deux faſces d'or ſurfaſcées de gueules, accompagnées d'un croiſſant d'or en chef & de deux étoiles à ſix rayons auſſi d'or, l'une en cœur & l'autre en pointe* avec cette deviſe : NEC PLUS NEC MINUS.

V. ROULLET OU ROLET DE MAILLIARDOR, vivant en 1390, eut de noble *Jeanne de Villette*, ſon épouſe : — 1. NICOLAS, mort ſans poſtérité ; — 2. NICOLETTE ; — 3. & JAQUEMA, mariée à *Guillaume de Sontens* ou *Soutens*, de Lauſanne. Les armes de *Villette*, dont *Guichenon* a rapporté des titres infiniment diſtingués dans la Généalogie de la Maiſon de *Savoie*, & dans l'Hiſtoire de Breſſe & de Bugey, & dont une branche avoit pris le nom de *Che-*

vron ou *Chivron* (en Allemand *Ziffrung*), ſont : *d'azur, au chevron d'or cordé de gueules, accompagné de 3 lions d'or, deux en chef & un en pointe.*

Troisieme Branche.

III. Jean de Mailliardor, I. du nom, troiſieme fils de Pierre I, & de *Marie de Blonay*, feudataire du Comte *de Savoie*, épouſa, 1°. *Marmette de Bleſſens ;* & 2°. *N... Bonarent.* Du premier lit il eut : — 1. Marmet, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. Nicolas, lequel étoit feudataire du Comte *de Savoie*, puiſqu'on a de lui un accenſement qu'il fit à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, le 10 Mars 1373, & puiſque Marmet, ſon frere reconnoît, en 1405, les fiefs provenans dudit Nycoud. Il épouſa noble *Henriette d'Alinge*, & en eut quatre enfans, ſçavoir : — Pierre & Jean, morts ſans alliance ; — Catherine & Jeanne. Celle-ci mariée à noble *Vaulthier de Lucinge*, de Vevey, Damoiſeau, d'une Maiſon originaire des anciens Souverains de Faucigny, ou Foucigny, de laquelle étoit *Amé de Lucinge*, qui prêta hommage, en 1430, à *Amédée* VIII, premier Duc *de Savoie*. Voyez Lucinge dans ce volume. La Maiſon d'*Alinge* en Chablais, l'une des plus illuſtres de Savoie, portoit pour armes : *de gueules, à la croix d'or*, avec cette deviſe sans varier ; — 3. Aymé ou Amédée, auteur de la neuvieme & derniere branche, rapportée en ſon rang.

1°. Un Acte daté de l'an 1328, dit que *Jacques de Sarſens*, fils de feu *Johannet de Bleſſens*, fils de feu *Ugo de Bovens*, confeſſe avoir vendu tout ce qu'il poſſédoit *viere* Bleſſens & la Joux, & qui eſt détaillé dans l'Acte à Johannet, fils de Perroud, dit Malliardo & à Marmette, ſa ſœur, femme dudit *Johannet. Pierre de Gruyeres*, Seigneur de Vanelle, Chevalier, Bailli de Vaud, *Guillaume Chatonaye*, Chevalier, Châtelain de Rue, *Richard de Prez*, Chevalier, ſont nommés dans cet acte, ainſi que la femme & les enfans de *Jacques de Sarſens*. Voilà les fiefs de Bleſſens & de la Joux, acquis à Johannet Malliardo en 1328 ; — 2°. *Richard*, fils de feu *Jacques*, fils de feu *Arembordis de Bleſſens*, reconnoît par un acte du 4 Avril 1350, tenir de Johannet Malliardoti, *viere* Bleſſens, des Terres détaillées dans l'acte pour un cens annuel & perpétuel, *François de la Serra*, Chevalier, étant Bailli de Vaud ; — 3°. Par un acte daté du 13 Juin 1358, Johannet Malliardor, fils de feu Perroud Malliardor, fait un aſſignal à Marmet, ſon fils, de 50 livres qu'il avoit reçues pour la dot de *Marmette de Bleſſens*, ſa premiere femme, mere dudit Marmet ; & il aſſigne cette ſomme ſur tout ce qu'il poſſede *in villis, territoriis & fenagiis* de Bleſſens, Moſſel & la Joux, *Aymo*, Seigneur *de Boſſunens*, Chevalier, étant Bailli de Vaud ; — 4°. par un autre acte, daté du même jour 13 Juin 1358, Johannet, fils de feu Perroud Malliardor, reconnoît avoir reçu 200 livres pour la dot de *Bonarent*, ſa ſeconde femme, & les aſſigne, en cas de mort, ſur tous ſes biens & en particulier ſur un cens que lui doit *Aymonet*, Bourgeois de Moudon ; ſur un autre cens que lui doit *Robert de Billens*, Seigneur de Palleſieux, Chevalier, pour des choſes qu'il tient de lui, & enfin ſur un pré à lui appartenant. — 5°. Par un acte, daté du 10 Mars 1373, Johannet Malliardo, de concert avec Marmet & Nycoud, ſes fils, fait un accenſement dans le territoire de Rue à *Richard*, fils de feu *Jacques de Bleſſens*, pour le cens annuel & perpétuel de 38 ſols & 6 deniers, & pour 40 liv. *nomine Intragii cenſerie ſupradicte.*

Par ce que l'on vient de rapporter, il eſt évident que Johannet Malliardor poſſédoit les fiefs de Bleſſens, de la Joux & de Rue, peut-être même celui de Moſſel. Il faut voir dans le Gloſſaire de *du Cange*, au mot *accenſare* la force de cette expreſſion : il y eſt dit *Conceſſimus prædictis hominibus quod poſſint accenſare de milite & emere de omni venditore, qui vendere voluerit, niſi ſit foedum vel res feodales. Libertates ſalvæ Terræ in Ruthenis an.* 1284. Il falloit donc être *noble* pour poſſéder fief, & *Chevalier*, ou de race de Chevalier, pour accenſer ou donner à cens. Dans la nouvelle méthode du Blaſon rapportée ci-deſſus, *page* 454, (à l'occaſion de l'origine de la nobleſſe) on lit qu' « Il y

+ dans un autre acte en parchemin daté du 12 7bre 1359 signé Perrond de Combremont, notaire de Moudon et par lui ordres de françois dit de Prata Chevalier, baillif de Vaud, par lequel Marmet de maillardoti reconnoit tenir en fief liege le quart de la Dixme de Mossel, que son pere Johannet Maillardoti lui avoit cedé cette Dixme est encore dans la Maison de Maillardot

» avoit autrefois quatre voies différentes pour acquerir la nobleſſe, la premiere » étoit par la profeſſion des armes ; la ſeconde, par l'inveſtiture d'un fief ; la » troiſieme, par l'exercice des grands offices de la Couronne & de la Maiſon » du Roi, & des grands offices de judicature ; la quatrieme étoit par des Lettres » d'annobliſſement ».

IV. MARMET DE MAILLIARDOR, feudataire du Comte *de Savoie*, & fondateur de l'Autel, (aujourd'hui Chapelle de la Sainte-Trinité) dans la Chapelle, aujourd'hui Egliſe paroiſſiale de Saint-Nicolas de Rue, qu'il a doté de 16 liv. de cens, qu'il avoit acquis, dans la paroiſſe de Saint-Martin de Vaud, de *Jean* & de *Girard d'Illens*, Damoiſeaux de Fribourg, épouſa noble *Guillaumette de Challes-Moderne* dit *Millet*, dont : —— 1. PIERRE, mort ſans enfans de ſa femme *Anthoinaz de Vully* ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. & ANTOINE, auteur de la 5e branche, rapportée ci-après.

Par un Acte du 20 Mars 1405, ſigné *Chalvin*, Notaire, MARMET MALIARDO de Rue, reconnoît tenir en fief d'AMÉDÉE, Comte de SAVOIE à Prez & ailleurs dans la Châtellenie de Rue 24 ſols de cens annuel provenants du teſtament des défunts *Perod* & *Girard Miſtral*, plus pareil cens ès mêmes lieux provenant de la ſucceſſion de feu ſon frere NYCOD MALIARDO, en vertu d'une légation faite par JEANNE, ſa niéce, fille dudit NYCOD & femme de *Vaucher* ou *Vaultier de Lucinge*, de Vevey, Damoiſeau ; plus la 4e partie de toute la dîme de Vauderens & la moitié de toutes les terres de Prez, ainſi qu'il eſt plus amplement expliqué dans la reconnoiſſance reçue entre les mains de *Jean Balay*, auſſi Commiſſaire dudit Comte. Par le même acte, PIERRE, fils dudit MARMET MALIARDO, reconnoît auſſi tenir en fief du même Comte *de Savoie*, quelques poſes de vigne ſituées *en Galiard*, qu'il avoit obtenues en vertu d'une prétention contre le défunt Comte *de Gruyeres*. Tous ces fiefs ſont confirmés audit MARMET & PIERRE, au nom du Comte *de Savoie*, par *Jean Chalvin*, ſon Commiſſaire & Notaire du pays de Vaud, avec obligation d'hommage audit Comte.

Dans un volume en parchemin, cotté *D 1*, *des dénombrements ou quernets prêtés au Comte* DE SAVOIE, AMÉDÉE VIII, *par différents ſes Vaſſaux de la Baronnie de Vaud dans le commencement du XVe ſiécle, feuillet VIII ^xx^ VI°. chiffres rom. ſoit 166 en chiffres arabes*, ſe trouve un acte latin, qui porte que « L'an 1404 indiction XIIe le 15 Décembre, à la réquiſition de *Jean Chalvin*, » ſubrogé pour cette fonction par *Jean Balay*, Commiſſaire & Secrétaire d'A- » MÉDÉE, Comte DE SAVOIE, MARMET MALLIARDO, confeſſe, ſous ſerment » prêté ſur le Saint-Evangile, qu'il tient pour lui & les ſiens dudit Monſei- » gneur Comte & des ſiens *en fief & hommage-lige*, les cens & revenus ci- » après énoncés avec directe Seigneurie, ſçavoir neuf deniers Lauſannois de cens » annuel que lui doit *Aymonet* Grand *de Prez*, ſur un fonds de terre ſis au » lieu, dit en Forez près du bien de *Perrod de Nervaux*. Plus trente ſols ſept » deniers une obole Lauſannois avec un chapon de cens annuel que lui doit *Mar-* » *met*, fils de *Rolet* Levet *de Prez*. Plus trois ſols & neuf deniers Lauſannois » de cens annuel que lui doit *Jaquet Rechu de Vauderens* ſur un pré ſitué dans » le territoire de Vauderens ». Ce livre intitulé ſeulement *Liber Nobilium*, eſt le plus ancien Quernet du pays de Vaud, qui exiſte aux Archives de Fribourg, & l'extrait ci-deſſus en a été tiré par *Ratzé*, Commiſſaire d'Etat, le 3 Avril 1767, revêtu du ſceau de la République le 5 du même mois, & légaliſé par l'Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe, le 11 des mêmes mois & an.

Un autre Acte tiré du même Quernet, & revêtu des mêmes formes, porte qu' « En l'année 1404, indiction XII, le 17 Novembre, & à la réquiſition de » *Jean Balay*, Notaire, Secrétaire du Comte *de Savoie* & ſon Commiſſaire, » PIERRE, fils de MARMET MALLIARDO, de Rue, reconnoît ſous ſerment prêté » ſur le Saint-Evangile, qu'il tient en fief dudit Monſeigneur Comte, & ſous » hommage de la Seigneurie de Peleſieu, lequel hommage le Comte *de Gru-* » *yeres* doit ſupporter à cauſe des biens à lui provenants par mariage de feu *Pierre* » *de Billens*, autrefois Seigneur de Peleſieu, environ deux poſes de vigne que

» lui, confeſſant, a obtenues ſur les biens dudit Comte, qui avoit retenu ledit » Vignoble, depuis la mort dudit Seigneur de Peleſieu ».

Voici un extrait (tiré par les Notaires *Meſtral* & *Ducret*, & légaliſé comme ci-devant) du Quernet des fiefs nobles prêté, en faveur de leurs Excellences de Fribourg, le 26 Janvier 1541, entre les mains des Commiſſaires *Claude Mecżat* & *Guillaume Chaſſot*, par les nobles ANTOINE & JEHAN MALLIARDOZ, freres, Donzels de Rue. Ce Quernet contient 98 feuilles d'écriture, & commence ainſi qu'il ſuit.

« Je ANTOINE MALLIARDOZ, fils de feu noble GEORGE MALLIARDOZ, fils » de feu noble JEAN, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDOZ, fait ſçavoir à » tous préſents & avenir, &c. & auſſi moi ledit ANTOINE MALLIARDOZ de tenir, » vouloir tenir & devoir tenir, tant à mon nom propre, comme au nom dudit » noble JEAN, mon frere, en fief liege de nosdits très-redoutés & magnifiques » Seigneurs (de Fribourg) & des leurs que deſſus & ſous l'hommage liege, » des biens & de la reconnoiſſance de noble MARMET MALLIARDOZ autres fois » par lui faite ès mains d'Egrege homme *Jean Balley*, Notaire & Commiſſaire » des extentes & reconnoiſſances du pays de Vaud, les biens, hommages, cenſes & dixmes que ici-après s'enſuivent, ſçavoir la part qu'ils avoient à la » dixme de Vauderens, des cenſes directes viere Vauderens & Arlens — la moitié de la dixme de Bionnens des directes viere Bleſſens; — Leur part de la » dixme d'Urſy & de Vauderens & Vuillingen ». On citera ci-après un acte, par lequel ANTOINE MALLIARDOR, Damoiſeau, exécute la fondation ordonnée par le teſtament de MARMET, ſon grand-pere, que l'on vient de voir poſſéder beaucoup de fiefs lieges à titre d'hommage & nommément ceux de Bleſſens, de la Joux, de Rue, de Prez & de Vauderens, avec directe Seigneurie, ainſi que ceux de Bleſſens & Arlens, de Bionnens, d'Urſy & de Vuillingen. Il paroît que le fief & la Seigneurie d'Arlens ſont de tems immémorial dans la Maiſon de MAILLIARDOR, qui avoit le même droit de *Tailliabilité* ſur ſes ſujets d'Arlens, ainſi que le droit du *dernier ſupplice*. Le droit de *Tailliabilité* a été converti en d'autres droits le 13 Décembre 1518, & celui du *dernier ſupplice*, ſupprimé par la dernière reconnoiſſance de ces fiefs, faite à Fribourg.

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, établit la branche, dite *de Grandvaux*, près de Lauſanne actuellement éteinte, & épouſa noble *Anne de Cerjat*, dont : — 1. JEAN, qui de *N... de Clermont*, du Dauphiné, ſa femme, ne laiſſa qu'un fils, nommé — MARMET, mort ſans alliance. *Voyez* CLERMONT, *Tome IV, page 589 & ſuiv.* — 2. & ~~autre~~ JACQUES, qui ſuit.

Antoine Cerjat prêta hommage, en 1430, à AMÉ VIII, Duc DE SAVOIE. *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont & de la Moliere, fut établi pluſieurs fois Gouverneur du pays de Vaud par le Duc *de Savoie*, ſçavoir, en 1462 & depuis 1470 juſqu'en 1473, & ès années 1478, 1486 & 1487. Ce Prince l'envoya auſſi comme Ambaſſadeur auprès des Cantons Suiſſes. La Maiſon de *Cerjat*, établie à Moudon, poſſede encore les droits Seigneuriaux à Deneſy, Breſſonaz, Mexieres & Lignerolles.

VI. JACQUES DE MAILLIARDOR, Damoiſeau de Rue, épouſa noble *Aignelette de la Molliere*, qui paroît être fille ou ſœur de *Nicoud*, Seigneur *de Fond* & de Cheires, d'une illuſtre Maiſon du pays de Vaud, qui portoit pour armes : *de gueules, à la molette d'éperon d'argent.* De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort ſans alliance; — 3. & CLAUDE, auquel on ne connoît pas de poſtérité.

JACQUES & JEAN, freres, fils de feu JEAN, qui étoit fils de MARMET MALLIARDO, fonderent deux meſſes de plus par ſemaine à l'Autel de la Sainte-Trinité à Rue, par un acte du 24 Août 1456, en préſence de JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau, & s'arrangerent avec leurs couſins pour la collation de cette Chapelle ou Autel.

Nicod de la Molliere prêta hommage à AMÉ VIII, Duc DE SAVOIE, en 1430.

Dans le Quernet exiſtant aux Archives de Fribourg, intitulé *Balai, Vol.* 3,

année 1403, on trouve deux reconnoiſſances faites la même année par noble *François de la Molliere*. Il eſt dit par la premiere, que ce *François de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, reconnoît tenir du Comte DE SAVOIE les fiefs qui lui ſont parvenus à Fond, à Bollion & à Lulli de la ſucceſſion de *Rolet de la Molliere*, ſon frere, & de *Nicoud de Fond*, ſon oncle, & de ſa tante, femme de *Nicoud de Pont* ſous l'hommage-lige que doit ſupporter ſa ſœur *Françoiſe*, fille de *Jacquet de Fond*, femme de *Jean de Forell*, & ſa ſœur *Iſabelle*, fille auſſi dudit *Jacquet de Fond*, & femme de *Rolet de Colombier*, bâtard. Par la ſeconde reconnoiſſance, *François de la Molliere* eſt nommé fils de feu *Pierre de la Molliere*. Il renouvelle & confirme, en 1403, la reconnoiſſance faite au mois d'Août 1317, par *Aymo* & *Pierre*, ſon oncle & ſon pere, fils de *Conon*, co-Seigneur *de la Molliere* & Damoiſeau, pour tout le Château de la Molliere & le Bourg de la Molliere près d'Eſtavayer, pour le fief d'Yvonant & pour tout ce que ledit *Conon* avoit reconnu à LOUIS DE SAVOIE, Seigneur de Vaud.

D'après le Quernet cité ci-deſſus & ceux de la Terre de Bonvillars faits par *du Maine* en 1527, & par *Bourgeois* & *Calame* en 1557, on voit que noble *Cono*, co-Seigneur *de la Molliere*, Damoiſeau, vivoit vers l'an 1260; que *Cono* a eu quatre fils, — *Aymon*, *Pierre*, *Girard* & *Nicoud*. — *Aymon* a eu — *Girard*, qui a eu — *Louiſe*, laquelle porta ſa part de la Seigneurie de la Molliere, à noble *Guionnet de Daillens*, Seigneur de Bavois, vivant en 1403. — *Pierre* a eu *François*, co-Seigneur de la Molliere & Seigneur de Fond; — *François* a eu *Jacquet*: celui-ci a eu *Nicoud*, Seigneur de Fond & de Cheires; — *Nicoud* a eu *Georges*, lequel fut pere de *Pierre*, & celui-ci de *Jean*, Seigneur de Cheires & co-Seigneur de Seiry. — *Jean* a eu *Nicolas*, vivant en 1539, qui épouſa *Marguerite*, fille de noble *Louis de Glereſſe*, Seigneur de Rueire, & de noble *Rollette de Daillens*, co-Dame de la Molliere & de Bonvillars; — *Girard* eut deux filles — *Catherine*, mere de *Marguerite*; — & *Agnès*, mariée à *Henri de Diſſy*.

VII. LOUIS DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Grandvaux, épouſa *Perronette*, fille de noble *Louis de Chanſey* ou *Chavey*, dont: — 1. PIERRE, qui de *Claudine*, fille de noble *Jean de Cerjat*, ſa femme, qu'il épouſa en 1490, n'eut qu'une fille nommée — ISABELLE, mariée à *N.... de Croſſerent-de-Lutry*; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. JEAN; — 4. & CATHERINE, mariée à *Aymé Sordet*. Dans les reconnoiſſances de la Seigneurie d'Arlens, il eſt dit: *comme conſte par la ſtipulation, &c. en faveur de noble* PIERRE DE MALLIARDOZ, *fils de feu noble* GEORGES DE MALLIARDOZ, *fils de noble* LOUIS DE MAILLIARDOZ, *Donzel de Grandvaux*.

VIII. GEORGES DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Rue, épouſa, en 1514, noble *Hiéronime de Glane*, dont la Famille poſſédoit la Seigneurie de Cugy. ~~Un~~ Comte *de Glane* fonda l'Abbaye de Hauterive près Fribourg, Ordre de Cîteaux, ~~dans le XIIe ſiécle~~. Il y eſt enterré, & ſon mauſolée y exiſte encore; mais ce Comte *de Glane* paroît être d'une Maiſon différente de celle-ci, ainſi que les armes: car la Famille de *Hiéronime de Glane* portoit: *de gueules, à une main de carnation mouvante du flanc ſeneſtre, & tenante une clef d'argent en pal.* De ce mariage vinrent: — PIERRE, qui ſuit; — & deux filles, MARIE & ISABELLE. La premiere, femme d'*Oge d'Oron*.

IX. PIERRE DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Rue & de Grandvaux, co-Seigneur d'Arlens, & Châtelain de la Paroiſſe de Villette, épouſa, en 1536, noble *Jeanne*, fille du Baron *de Saint-Maurice*, de Pontarlier, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après; — 3. FRANÇOISE, mariée 1°. à *N.... Grand*, de Lauſanne, & 2°. à noble *Antoine de Vevey-d'Eſtavayer*; — 4. & JACQUELINE, auſſi mariée deux fois, 1°. à noble *Jean-Batiſte Clavel*; & 2°. à noble *N... de Joſſrey*.

X. LOUIS DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Grandvaux, épouſa 1°. *Iſabelle*, fille de noble *Antoine de Mailliard*, de Romont; & 2°. noble *Jeanne de Prez*. Il n'eut de ſes deux femmes que trois filles, ſçavoir: — JEANNE,

mariée à *Claude du Mur ;* — FERDINANDE, mariée à *Pierre Hugonin de la Tour ;* — & MARGUERITE, femme de *Louis Hugonin* de Vevey. Une branche de la Maiſon de *Mailliard*, autrefois vaſſale des Comtes *de Romont*, &, aujourd'hui, l'une des 15 Familles formant la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, s'eſt établie à Fribourg en 1536, époque à laquelle la ville de Romont, ainſi que celle de Rue & pluſieurs autres du pays de Vaud, ſont tombées ſous l'obéiſſance de Fribourg. *Antoine de Mailliard* épouſa l'héritiere de la Maiſon de *Billens*, & en eut des biens conſidérables. La Maiſon de *Mailliard* a eu auſſi des alliances avec celle de *Challant*. — On voit des Seigneurs *de Prez*, cités aſſez ſouvent dans cette Généalogie, avec la qualité de *Chevalier*, pour que l'on n'en rapporte rien de plus.

QUATRIEME BRANCHE.

X. CLAUDE DE MAILLIARDOR, co-Seigneur de Rue, Damoiſeau de Grandvaux, Châtelain de la Paroiſſe de Villette, frere puîné de LOUIS II, épouſa noble *Jeanne de Tavel*, d'une Maiſon originaire du Vallais, établie aujourd'hui à Berne & dans le pays de Vaud. Il en eut : — JEAN, qui, de *Roſe*, ſon épouſe, fille de *Barthelemi* ou *Benjamin Roſſet*, Bourguemeſtre de Lauſanne, eut deux filles : — CATHERINE ou ESTHER, femme de noble *Jean Clavel*, Châtelain de Cully ; — & ANNE, mariée à noble *Gabriel de Joffrey*, de Vevey ; — 2. JACQUES, co-Seigneur d'Arlens, Damoiſeau, Banneret de Rue & de Grandvaux, Châtelain de la Paroiſſe de Villette, marié à *Marguerite de Bonſtetten* (d'une Maiſon des ſix privilégiées à Berne, & des plus illuſtres & des plus anciennes de la Suiſſe), fille de noble *Ulric de Bonſtetten*, Baron de Vaumarcus, de laquelle il a laiſſé quatre filles, ſçavoir : — JUDITH, mariée à noble *Chriſtophe de Charrieres*, co-Seigneur de ... ; — ANNE, femme de noble *Iſaac Clavel*, Secrétaire de Cully, à qui elle porta une partie de la Seigneurie d'Arlens, que la Famille de *Clavel* poſſede encore aujourd'hui ; — FRANÇOISE, mariée à noble *Abraham de Montel*, de Vevey, Capitaine ; — & SUSANNE DE MAILLIARDOR, femme de noble *Jacques-François de Mellet*, de la Tour de Peil ou Pey ; — 3. GAMALIEL, qui ſuit ; — 4. SUSANNE, mariée 1°. à *Jean du Mur*, de Grandvaux ; & 2°. à noble *François de Crouſaz*, Seigneur de Corſelles, fils de noble *Isbrand de Crouſaz*, Seigneur de Prilliez. Le contrat de mariage, daté du 13 Mai 1610, qualifie ainſi les époux, *noble & généreux François de Crouſaz, Seigneur de Corſelles, fils de noble, magnifique & très-honoré Isbrand de Crouſaz, Seigneur de Prilliez*, & *Damoiſelle* SUSANNE, *fille de feu noble & puiſſant* CLAUDE MAILLIARDOZ, *lui vivant, Seigneur Châtelain en la Paroiſſe de Villette, relicte de feu honorable & provide Jehan du Mur, de Grandvaux ;* — 5. & JACQUELINE, mariée 1°. à noble *Nicolas de Meſtral de Vaud*, de Lauſanne ; & 2°. à *Claude Hugonin. — Pierre Miſtral, Claude Meſtral, Michel Meſtral & Jean Meſtral*, prêterent hommage à AMÉDÉE VIII, premier Duc DE SAVOIE, vers l'an 1430.

XI. GAMALIEL DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, épouſa 1°. noble *Suſanne de Crouzas*, de Lutry ; & 2°. noble *Urſule de Cerjat*, de Moudon, dont il n'eut qu'un fils, nommé — ALBERT DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, mort à Paris ſans alliance, & le dernier de la branche de Grandvaux, qui avoit embraſſé la Religion Proteſtante.

CINQUIEME BRANCHE.

V. ANTOINE DE MAILLIARDOR, I. du nom, Damoiſeau de Rue, & feudataire de la Maiſon de *Savoie*, troiſieme fils de MARMET, & de *Guillaumette de Challes-Moderne*, épouſa *Alix*, fille de noble *Nicolet des Enfans*, d'Urſy, feudataire auſſi de la Maiſon de *Savoie*, dont il eut : — 1. LOUIS, mort en bas-âge ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3 & 4. JEAN & PIERRE, auſſi morts en bas-âge ; — 5. GUILLAUME ; — 6. JACQUES, mort ſans alliance ; — 7. & MARGUERITE, mariée à *Jacques Sarrazem*, de Moudon.

La nouvelle Méthode du Blaſon, *p.* 497, dit que le titre de *Damoiſeau* ou

Damoiſel, marquoit anciennement un nom d'eſpérance, & quelque ſorte de grandeur & de Seigneurie. Ce titre étoit propre aux enfans des Rois & des grands Princes, & ſur-tout des héritiers préſomptifs des Couronnes. On trouve dans l'Hiſtoire *Damoiſel* PEPIN, *Damoiſel* LOUIS *le Gros*, *Damoiſel Richard*, Prince *de Gal'es*. Le Roi SAINT-LOUIS eſt qualifié, dans un ancien Hiſtorien, *Damoiſeau de Flandres*, parce qu'il en étoit Seigneur ſuzerain. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt demeuré aux Seigneurs *de Commercy*-ſur-la-Meuſe, & qu'ils ſe ſont toujours qualifiés *Damoiſeaux de Commercy*, Terre qui eſt un franc-aleu, qui imite en quelque ſorte la ſouveraineté. Dans la ſuite ce nom fut donné, comme il a été dit, aux jeunes Gentilshommes qui n'avoient pas encore mérité le grade de *Chevalier*.

Par un acte du 8 Mars 1425, ANTOINE, fils de MARMET DE MALLIARDO, accenſe des biens ſitués à Urſy, en qualité de tuteur de ſes cinq enfans, LOUIS, ANTOINE, JEAN, PIERRE, & MARGUERITE, enfans de feu *Alexis*, ſa femme, fille de feu *Nicolet des Enfans*, d'Urſy. — Par un autre acte du 24 Avril 1427, ANTOINE MALLIARDO fait un accenſement dans le territoire de Chapelle-Vaudannaz, en ſon propre nom, *Jean Champion*, Damoiſeau, étant Châtelain de Rue. — Par un troiſieme acte du 9 Novembre 1429, ANTOINE MALLIARDO fait un accenſement à Urſy, à *Marmet de Chimaul*. — Par un quatrieme acte, du 4 Mai 1431, *Jean*, fils de feu *Nicod Butti*, reconnoit tenir des Terres à Urſy, d'ANTOINE MALLIARDO, au nom d'ANTOINE, ſon fils, comme héritier de feu *Nicolet des Enfans*. — Par un cinquieme acte, du 14 Mai 1439, ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, accenſe ſix poſes de terres dans le territoire de Rue. — Par un ſixieme acte, du 8 Juin 1446, *Pierre Morel* fait une reconnoiſſance en faveur d'ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, étant Bailli de Vaud. — Par un ſeptieme acte, du 7 Septembre 1447, ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, accenſe un terrein à Rue; *Pierre Miſtral*, Damoiſeau, eſt nommé dans cet acte. — Par un huitieme acte du 11 Juin 1450, ANTOINE MALLIARDOR, Damoiſeau de Rue, permet de conduire un ruiſſeau à un Moulin, ſous condition cenſiere, *Guillaume de Genève*, Seigneur de Lullin, Chevalier, étant Bailli de Vaud. Une Sentence arbitrale, du 1 Avril 1494, rappelle feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, *nobilis*. Cette Sentence eſt dreſſée pour JEAN MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, fils d'ANTOINE. — Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on trouve une accenſation faite par noble ANTOINE DE MALLIARDOZ, fils de noble ANTOINE DE MALLIARDOZ, à feu *Antoine Rebilet*, d'Arlens, le 8 Décembre 1438, reçue & ſignée par *Egrege Gerard Jacquemet*, Notaire, &c.

VI. ANTOINE DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Rue & co-Seigneur d'Arlens, épouſa 1°. noble *Thomaſſe de Pontevitreo* (*Pontvel*), d'Aigle; 2°. *Béatrix Pittet*, d'Orbe; & 3°. par contrat du 2 Juillet 1443, *Iſabelle*, fille de noble *Henri Cerjat*, Damoiſeau de Moudon. Il eut ſix enfans, ſçavoir du ſecond lit: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2 & 3. ANTOINE & PIERRE, Eccléſiaſtiques; & du troiſieme: — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. HUMBERT, mort ſans alliance; — 6. & ANTOINE, poſthume, mort en bas-âge.

Par le teſtament nuncupatif d'ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, daté du 11 Novembre 1451, il inſtitue pour héritiers ſes fils, JEAN, ANTOINE, PIERRE, FRANÇOIS, HUMBERT, & le poſthume, dont ſa femme *Iſabelle* eſt enceinte. De plus, pour ſatisfaire au teſtament de défunt MARMET MALLIARDO, ſon ayeul paternel, & à celui de défunt *Nicolet des Enfans*, ſon ayeul maternel, il fonde l'Autel de la Sainte-Trinité dans la Chapelle Saint-Nicolas à Rue, avec le conſentement du Pape FELIX V; fonde en outre quatre Meſſes par chaque ſemaine de l'année, donne annuellement & à perpétuité au Chapelain, dont il réſerve la nomination à ſes héritiers, deux muids de froment à prendre ſur ſa dîme de Gillarens, un muid de bon vin de la Vaux, & 75 ſols de cens à prendre ſur différens particuliers dénommés dans l'acte.

Par un acte du 5 Juillet 1456, JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MAL-

LIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiſeau de Romont, tranſigerent au ſujet de la dot d'*Iſabelle*, fille de feu *Henri Cerjat*, Damoiſeau de Moudon, veuve dudit ANTOINE MALLIARDO, & femme, en ſecondes noces, dudit *Pierre Regis*. On lit au bas de cette tranſaction, qu'elle a été rendue le 29 Mai 1475, à noble homme, *nobili viro*, JEAN MALLIARDO, par noble homme *Gui Cerjat*. Le contrat de mariage entre ANTOINE MALLIARDO & *Iſabelle Cerjat*, du 2 Juillet 1443, eſt rappellé dans cet acte, *Henri Chambrez*, Damoiſeau, étant Châtelain de Rue. — Par une autre tranſaction, datée du 20 Mai 1460, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Pierre Regis*, Damoiſeau de Romont, celui-ci confeſſe avoir cédé & vendu tous les droits acquis à ſa femme par l'acte précédent, à noble *Gui Cerjat*, de Moudon, *Guillaume*, Seigneur *de la Sarra*, étant Bailli de Vaud.

VII. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, Damoiſeau de Rue, & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. par contrat du 23 Avril 1454, *Anne*, fille de noble *Gui Cerjat*, Damoiſeau de Moudon; & 2°. par contrat du 15 Juillet 1471, *Jacquema*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orſonnens, & ſœur de *Guillaume de Billens*. Il eut des enfans des deux lits, ſçavoir: — 1. BERNARD, mort ſans alliance; — 2. GEORGES, qui ſuit; — 3. AYMÉ, Eccléſiaſtique; — 4. PERNETTE, mariée à noble *Guillaume de Gruyeres*; — 5. & JEANNE, femme de noble *Chriſtophe de Charrieres*.

On a vu ci-devant que *Humbert de Billens*, Seigneur de Palleſieux, Chevalier, devoit un cens à JOHANNET, fils de PERROUD MALLIARDOR, en 1358. Un autre *Humbert de Billens* étoit Evêque de Sion, & Prince du Saint-Empire Romain, en 1392. *François de Billens*, Seigneur de Billens, dans le Comté de Romont, fut établi, par les Suiſſes, Gouverneur du pays de Vaud en 1476, après la conquête qu'ils en avoient faite. *Francois de Billens*, Seigneur de Marſonnens, étoit Bailli du pays de Vaud, au nom du Duc *de Savoie*, en 1477. On a auſſi vu ci-devant, à l'article de MARMET DE MAILLARDOR, que la Seigneurie de Palleſieux avoit paſſé, par mariage, de la Maiſon de *Billens*, à celle des Comtes ſouverains *de Gruyeres*.

Par le contrat de mariage, daté du 23 Avril 1454, entre JEAN, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & *Anne*, fille de *Gui Cerjat*, Damoiſeau de Moudon, & de *Claire* (ſans nom de Famille), l'époux aſſure 200 florins d'augmentation de dot, qu'il aſſigne ſur tous ſes biens meubles & immeubles, *tam in terris, pratis, hortis, ochiis, vigultis, domibus, caſalibus, nemoribus, rappis aquis aquarum decurſibus, vineis, cenſibus, redditibus hominibus / talialibus cenſeriis, decimis, fermis, molendinis, baptitoriis dominio meo mixto imperio omnimoda juriſdictione bannis, clamis advocria uſagiis tributis & aliis ſerviciis*, &c. Les cautions ſont *Georges de la Molliere*, co-Seigneur de Fond, *Gui d'Avanche*, *Humbert Cerjat*, *Aymon de Saint-Germain*, *Pierre d'Illins*, *Boniface de Villarzel*, *Pierre Gonelli*, Damoiſeau de Rue, *Rodolf Probi*, JACQUES & PIERRE MALLIARDO, *Humbert de Roverea*, Seigneur d'Aquarie, étant Gouverneur & Bailli de Vaud. — Par un acte du 10 Janvier 1459, *Antoine Bergier* aliàs *Cuſandier*, reconnoît tenir à cens une maiſon & des Terres à Rue, des nobles JEAN MALLIARDO, le jeune, & ſes freres, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

Par un acte du 14 Février 1465, ſur les partages des nobles Dom PIERRE, ANTOINE & HUMBERT MALLIARDO, contre noble JEAN MALLIARDO, leur frere, on prononça auſſi ſur la charge féodale, & l'obligation de ſuivre le Seigneur ſuzerain à la guerre. Ils conviennent en même-tems de renfermer tous les papiers de Famille, Lettres & Reconnoiſſances, dans leur Maiſon à Rue, & dans un coffre (*in unâ arcâ*), dont chacun des quatre freres aura la clef d'une ſerrure. *Froa*, fille de feu *Jean Pittet*, d'Orbe, & d'*Authonia*, femme de noble homme *Nicod de Blonay*, fils du généreux Chevalier, le Seigneur *de Blonay*, Seigneur dudit lieu, nomme, par ſon teſtament du 15 Mai 1470, pour héritiers univerſels, les nobles hommes JEAN & ANTOINE MALLIARDO, freres, fils de feu noble homme ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & de feu

Béatrix

Béatrix Pittet, ſa ſœur, ſes très-chers neveux. Elle fait auſſi mention de feu noble homme *Jean de Chaſtel*, ſon premier mari.

Dans le contrat de mariage entre JEAN MALLIARDO, fils de feu ANTOINE MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, & de *Jacqueme*, fille de feu noble *Jean de Billens*, co-Seigneur d'Orſonnens, daté du 15 Juillet 1471, les cautions ſont *Jacques de Bouvillars*, Seigneur de Mexieres, *Francois de Billens*, de Romont, *Buſonnet de la Pierre* de, Payerne, *Jacques de Billens*, de Romont, *Pierre de Bottens* & MARMET MALLIARDO; *Jacques de Savoie*, Comte de Romont, étant Seigneur de Vaud.

Dans un Jugement rendu par les arbitres le 8 Juillet 1482, ſur un procès entre noble JEAN MALLIARDO, & noble *Jacqueme de Billens*, ſa femme, les arbitres furent, de la part du mari, noble & puiſſant Seigneur *Jacques Champion*, Seigneur de Romanel, & de la part de la femme noble & puiſſant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de Combremont; vénérable & Religieux frere *Claude de Greilly* (*de Grelliaſo*) oncle, *Patruus*, de la Dame, eſt cité dans cet acte. — Par un Jugement d'arbitres, rendu le 24 Février 1487, ſur les différends entre JEAN MALLIARDOR, Damoiſeau, fils de feu ANTOINE MALLIARDOR, Damoiſeau de Rue, & LOUIS MALLIARDO, Damoiſeau de Grandvaux, fils de feu JACQUES MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, les arbitres commirent la déciſion du différend à noble homme *Henri de Praroman*, co-Seigneur de Chapelle Vaudannaz, Bailli de Lauſanne, & à vénérable Religieuſe Dame PERRONETTE MALLIARDO, Abbeſſe de Belvaux près de Lauſanne, Ordre de Cîteaux; Dom AYMON & GEORGE MALLIARDO, fils du ſuſdit JEAN, devoient ſe ſoumettre au Jugement qu'on rendroit. Le Bailli & l'Abbeſſe prononcerent que le droit de collation de la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée dans l'Egliſe Saint-Nicolas de Rue, devoit appartenir alternativement à JEAN, à LOUIS, à PERRONETTE, Abbeſſe & à ALEXIE MALLIARDO, ſa ſœur, & à tous les héritiers deſdits JEAN, LOUIS & ALEXIE. La nomination que JEAN MALLIARDOR avoit faite à Dom AYMON, ſon fils, de cette Chapellenie, eſt confirmée. On y convient auſſi que s'il ſe trouvoit un ſujet capable du nom & des armes de MALLIARDO, dans le cas de vacance de Bénéfice, il auroit la préférence, *adjunctoque ſi & quando reperietur idoneus de nomine & armis dictorum* MALLIARDO, *ille ſit idoneus veniat & ſit preferendus & preſentandus per illum, per quem preſentatio in ſuis loco & tempore fieri debebit.*

Les Arbitres prononcerent encore le 10 Avril 1494, ſur les différends entre LOUIS MAILLIARDO, de Grandvaux, Damoiſeau, fils de feu noble JACQUES MAILLIARDO, & d'AGNÈS & JEAN MALLIARDO, Damoiſeau de Rue, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, au ſujet, 1°. d'un cens dans la paroiſſe de Promaſens, vendu audit LOUIS & à CLAUDE MALLIARDO par feu noble ANTOINE, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO; 2°. d'un autre cens dû dans le territoire de Prez, vendu autrefois par *Antoine de Pont*, à feu MERMET MALLIARDO; & 3°. d'un cens provenant de feu *Nicolet des Enfans*. PIERRE, fils de LOUIS MALLIARDO & GEORGES, fils de JEAN MALLIARDO, ſont nommés dans cet acte qui confirme le Jugement rendu le 24 Février 1487.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : « Davantage leſdits nobles Seigneurs DE MALLIARDOZ ont & doivent avoir ſur leurs ſujets dudit Arlens & ſur leſdites piéces qui leur ſont reconnues Bamp, Clame, Bare, Saiſine, *directe ſeignerie* » mixte impire & *omni mode* juridiction, excepté le *dernier ſupplice* comme » coûſte par la ſtipulation de feu Egrege *André Deſolerie*, Commiſſaire, qui a » ſtipulé en faveur de noble JEAN DE MALLIARDOZ & ſes freres, Donzel de » Rue, le 13e jour de Janvier 1459; & pour celle d'*Aymé Ponel*, Commiſſaire, qui a ſtipulé en faveur dudit noble JEAN DE MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue, le 4 de Février 1483, &c. comme auſſi la reſerve du *dernier ſupplice* n'étoit pas contenue dans les précédentes & anciennes reconnoiſſances deſdits nobles Seigneurs DE MALLIARDOZ; mais d'autant qu'elle s'eſt trouvée

» dans le Quernet qu'ils en avoient prêté à leurs Excellences, icelle reſerve eſt » maintenant expreſſément miſe dans cette preſente rénovation ».

VIII. GEORGE DE MAILLIARDOR, Damoiſeau, & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1484, *Joannette*, fille de feu *Antoine Otthonyn de Surpierre*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JEAN, Chevalier, Damoiſeau de Rue, dit *le Seigneur de Rue*, mort ſans enfans de ſon mariage avec noble *Madelene de la Trémoille*, fille de *Jean de la Trémoille*, & de *Charlotte d'Autry*. *Jean de la Trémoille* étoit fils naturel de *Louis* I, Sire *de la Trémoille*, & de *Jeanne de la Rue*. Il fut légitimé par Lettres-Patentes de CHARLES VIII en 1485. Le P. *Anſelme* dit que *Jean de la Trémoille* laiſſa pluſieurs garçons & une fille, qu'il ne nomme point, mariée en Italie. *Madelene de la Trémoille* étoit petite niéce du Sire *de Craon*, & de *Marguerite de la Trémoille*, légitimée, & femme du célebre *Jean de Salazar*, Chevalier Eſpagnol, très-grand Seigneur ſous LOUIS XI, & un des plus renommés Capitaines de ſon tems. On conſerve encore à Rue des meubles à leurs armes. Le P. *Meneſtrier*, *p.* 93 du ſecond volume, dit que « Les vieux meubles des maiſons particulieres ſont le » quatrieme des treize monumens, par leſquels on peut connoître la grandeur » des maiſons & leur ancienneté ». — 3. FRANÇOIS, mort en bas âge; — 4. CLAUDINE, femme de noble *Louis de Pavillard*, de Fribourg; — 5. CATHERINE, mariée au Capitaine *Antoine Wider du Geſſenay*, l'un des quatre chefs des troupes Suiſſes, qui commanderent les troupes envoyées en Italie, vers l'an 1499; — 6. & JEANNE, épouſe de noble *Noë de Mariſet*, du pays de Vaud.

Ce fut à JEAN DE MAILLIARDOR, ſecond fils de GEORGE, que le Canton de Fribourg écrivit, en 1533, la Lettre ſuivante en François, rapportée dans l'Hiſtoire des Suiſſes du Baron *d'Alt*, pour lui demander du ſecours contre les ſectateurs de la nouvelle Religion, qui cherchoient à s'inſinuer dans ce Canton.

« Noble prudent très-chier & bon ami, à vous nous nous recommandons » pour ce que par cy devant avons entendu votre bon vouloir à nous aider à » notre beſoin à maintenir notre ancienne foy, ſommes étés avertis d'aulcunes » novelles, dont pouvons étre contraints de mettre la main à la pâte. Vous » prions que vous tenés prêt, enſemble votre Compagnie, âfin quant vous » manderons, que vous venés en aide, coment en avons notre parfaite con- » fiance en vous, laquelle chouſe ayrons à deſervir envers vous de tout notre » pouvoir, coment en avons bon vouloir aidant le Créateur, lequel prions étre » guarde de vous. Daté en hâte la Vigile de la Touſſaint à cy heures après » midy *anno* — 5 — ».

L'adreſſe eſt à *noble & prudent homme Mons. le Capitaine* DE MAILLIARDOR, *nôtre très-chier & bon amiy. à Rueh.*

Pourquoi JEAN DE MAILLIARDOR, qui n'étoit au ſervice d'aucun Prince, eſt-il appellé *Capitaine ?* Le P. *Meneſtrier* nous l'apprend dans ſon ſecond volume, infiniment rare, imprimé à Paris en 1673. On y trouve, *page* 16, « Comme » ſe doit faire Capitaine & lever Eſtendard. Quand un homme a grandement » ſervy les guerres ou qu'il a grandement de quoi il puiſſe tenir gens ou par » grand terre ou autrement par ſon ſens, le Roi ou autre chef de guerre le » peut faire & peut lever Eſtendard, mais qu'il ait les gens de trait qu'il ap- » partient avec cinquante hommes d'armes ». La Compagnie, dont il eſt fait mention dans cette Lettre, étoit une troupe formée de vaſſaux, & reſſortiſſans de JEAN DE MAILLIARDOR, levée & ſoldée à ſes frais, & par laquelle il faiſoit monter la Garde à ſon logis pendant l'eſpece d'Anarchie qui précéda l'invaſion du pays de Vaud par les Suiſſes. Le Drapeau de cette troupe exiſte encore à Rue en 1774. Il y eſt conſervé dans la Maiſon de MAILLIARDOR, ainſi que les armes, eſponton ou hallebarde & ſabre de JEAN DE MAILLIARDOR. Le Drapeau eſt formé de *bandes* de taffetas, de couleur du blaſon ou de la livrée de MAILLIARDOR, avec une *croix blanche de Savoie brochant ſur le tout.*

Il paroît que l'on envoya à JEAN DE MAILLIARDOR la Bourgeoiſie de la ville de Fribourg, en lui demandant du ſecours, puiſqu'il en a la qualité, avant d'être Suiſſe, dans une acte du 12 Avril 1535, par lequel *François de Prez*, ſur-

nommé *Tavel*, Seigneur de Gradis & Conſeiller de Lauſanne, reconnoît que noble JEAN MAILLIARDOR, Bourgeois de Fribourg, s'eſt rendu caution pour lui près de l'ancien Avoyer de la ville de Fribourg, le noble & généreux Seigneur *Humbert de Praroman*, Chevalier, pour la ſomme de 400 écus d'or ſoleil. Or la ville de Rue & le pays de Vaud n'ont été conquis par les Suiſſes qu'en 1536.

Par le contrat de mariage, daté du 26 Octobre 1484, entre noble GEORGE MALLIARDO, Damoiſeau, fils de noble JEAN MALLIARDO, & *Jeannette Otthonyn de Surpierre*, fille de feu *Antoine Otthonyn*, Bourgeois de Lauſanne, il fut donné 400 florins d'or de dot à l'épouſe. Les cautions ſont noble & puiſſant Seigneur *Humbert Cerjat*, Seigneur de la Molliere & de Combremont, & noble *Louis Cerjat*. — Dans une vente du 6 Mai 1519, noble GEORGE eſt nommé fils de noble JEAN MALLIARDO, de Rue, co-Seigneur d'Arlens. Ce GEORGE, co-Seigneur d'Arlens, Damoiſeau & Bourgeois de Rue, inſtitua, par ſon teſtament fait en 1531, pour héritiers univerſels noble ANTOINE & JEHAN MALLIARDO ſes très-chers & bien aimés fils.

Dans la rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1481, on lit: « Par celle (la ſtipulation) de feu *Henri Michon*, » Commiſſaire, qui a ſtipulé en faveur des nobles ANTOINE & JEAN DE MAL» LIARDOZ, fils de défunt noble GEORGES, Donzel de Rue, le 21 Février l'an » 1537 ». Un acte daté de Lauſanne *in domo Epiſcopatûs in quâ eſt logiatus illuſtriſſimus Dominus noſter Dux*, du 4 Novembre 1484, renferme l'hommage-lige que noble GEORGE MALLIARDO fit à CHARLES I, Duc *de Savoie*, pour tous les fiefs, arriere-fiefs & choſe féodale que lui & ſes ancêtres poſſédoient, & avoient poſſédé dans tout le pays de Vaud, mouvant dudit Duc *de Savoie*. Il eſt dit dans cet acte que noble GEORGE DE MALLIARDO fit cet hommage-lige à genoux & mains jointes entre celles du Duc, & qu'ils ſe donnerent le baiſer de bouche, ſigne d'une perpétuelle & indiſſoluble alliance, *homagium ligium & fidelitatem ligiam, genibus flexis, manibuſque junctis inter manus ipſius illuſtriſſimi Domini Ducis, poſt ac interveniente oris oſculo in ſignum perpetui & indiſſolubilis fœderis cum cæteris clauſulis & ſolemnitatibus opportunis.* Les perſonnes citées dans l'acte, en préſence deſquelles la cérémonie ſe fit, furent l'illuſtre Seigneur *Janus de Savoie*, Comte de Genève, *Hugues*, Seigneur *de Carignan*, *Jacques-Louis de Savoie*, Marquis de Gex & les magnifiques, honorables & nobles hommes les Seigneurs *Adrien de Bubenberg*, *George de Stein*, *Thuring Friterf*, *Peterman Pavillard* & *Peterman Fauſſigny*, Chevalier & Ambaſſadeur des villes de Berne & de Fribourg; *Antoine Champion*, Chancelier de Savoie, *Louis*, Comte *de Gruyeres*, *Gabriel de Seyſſel*, Seigneur d'Aigue, *Antoine de Feaſta*, Gouverneur de Nice, Conſeiller & Chambellan, *François-Louis de Belleruche*, *Jacques de Lornay*, Ecuyer, *Aymonet de Greyres*, Camérier Ducal, & *Robert Clavelli*, Huiſſier Ducal.

IX. ANTOINE DE MAILLIARDOR, III. du nom, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, par contrat du 27 Février 1520, noble *Louiſe*, fille d'*Aymon Albi*, de Vevey, Vidame de Châtel, & de *Marie d'Arnay* Elle eut en dot 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent: — JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. ETIENNE, auteur de la 8e branche, rapportée ci-après; — 3 & 4. BAPTISARD & SÉBASTIEN, morts ſans alliance; — 5. URBAIN, femme de noble *Jean de Chaſons*; — 6. FRANÇOISE, mariée à noble *Louis Trolliet*, de Romont; — 7 & 8. MATHÉE & CLAIRE; — 9. & HENRIETTE, alliée à noble *Nicolas de Crouſaz*, de Saint-Séphorin.

Il exiſte un acte de 1534, renfermant une vente faite à noble & puiſſant ANTOINE MALLIARDOR, Donzel de Rue. — Par un acte de dégravance, daté de Chambery, le 24 Juillet 1532, *René*, Comte *de Challant* & de Maville, Baron de Bauffremont, Seigneur de Vallangin & Maréchal de Savoie, hipothéque ſes terres de Challant, Maville & de Vallangin, & généralement tous ſes autres biens & Seigneuries tant deça que delà les monts, à Seigneur *Charles de Challant*, Seigneur de Villarſey, ſon couſin, à noble *Claude de Bellegard*, Seigneur

dudit lieu, ſon Maître-d'Hôtel, à noble ANTOINE & JEHAN DE MALLIARDO, freres, pour ſureté des ſommes de 2000 florins d'or & 2500 écus d'or ſol, dont ils avoient répondu pour lui. Le même Comte *de Challant* prie Monſ. DE MALLIARDO de pleiger pour lui, par une Lettre qu'il lui écrit, datée d'Yſſoigne le 25 Avril 1532. Le même Comte *de Challant* prie Monſ. DE MALLIARDOZ, ſon *bon ami*, par une Lettre datée de Virieu le 20 Juin 1532, d'être pleige pour lui en Allemagne : M. de *Caſtellamont* y eſt nommé. — Il exiſte auſſi une Lettre de *François de Caſtellamont* à Monſ. DE MALLIARDOZ, qu'il qualifie ſon *bon frere & ami*, demeurant à Rue, écrite de Modon le 25 Février 1532. — Un acte renfermant l'hipotheque de la dîme de Vaumarcus, par noble JOHAN MALLIARDO, de Rue, au Sieur *Joſt Frytag*, Conſeiller de Fribourg, daté du 4 Août 1546, étoit muni de deux ſceaux, l'un de la ville de Fribourg, mais qui en a été arraché, & dont les laſſets ſeuls de parchemin y ſont; l'autre de noble JOHAN MALLIARDO, & qui y eſt encore attaché. Celui-ci eſt oval, de cire verte offrant un écu *d'argent, à la bande d'azur chargée de deux maillets d'or*, caſque de *Chevalier, ſurmonté d'un demi-homme effacé tenant de la main droite un maillet d'or; lambrequins d'argent & d'azur.* On lit encore à l'entour de ce ſceau ſur les bandelettes : JOH MALLIARDO. Il eſt dit au bas de cet acte que le 12 Février 1532, ledit *Joſt Frytag* a reçu la ſomme ſuſdite de M. le Banderet de Vivey comme Gouverneur des héritiers de feu nobles JOHAN & ANTOINE MALLIARDO, de Rue.

X. JEAN-BATISTE DE MAILLIARDOR, Châtelain de Rue, co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. *N...*, fille de noble *Arthaud de Mailliard*, de Romont; 2°. Demoiſelle *N.. Frytag*, de Fribourg; & 3°. *Eliſabeth*, fille de *Paul Schnewly*, & de *Catherine de Garmiſvil*, ſœur du Prévôt de la Collégiale de Fribourg, & de *Barbe Schnewly*, femme de *Jacques d'Alt*, Bailli de Bulle. Il eut quatre enfans, ſçavoir : — 1. PANCRACE, qui ſuit; — 2. JEAN, mort ſans alliance; — 3. LOUISE, mariée à noble *Nicolas Reyff*, de Fribourg, Seigneur de Cottens, dont la Famille eſt compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République; — 4. & PERNETTE, femme de noble *Claude de Crouſaz*.

Par un acte daté du 4 Avril 1565, BATISTE & ETIENNE MAILLARDO, freres, fils de feu noble ANTOINE MALLIARDO, Donzel & Bourgeois de Rue, donne en albergement & accenſement perpétuel le Moulin de Coppet ſous Gilliarens avec toutes ſes appartenances, moyenant le cens annuel & perpétuel de ſix ſacs de bled meſſel & deux florins, en ſe conſervant la *directe Signorie*. Par le teſtament de JOHAN, fils de feu noble JEAN MALLIARDO, Damoiſeau & Bourgeois de Rue, co-Seigneur d'Arlens, daté du 4 Avril 1551, il inſtitue pour héritiers univerſels noble BATISTE & ETIENNE MALLIARDO, freres, ſes neveux, fils de feu ANTOINE, ſon frere, Donzel de Rue. Il fait des legs à la Chapelle de la Sainte-Trinité, fondée par ſes ancêtres, à ſes niéces, & donne à MICHEL-CLAUDE, ſon fils *Nourry*, bâtard, 2000 écus au ſoleil de bon or. — Par un acte, daté du 12 Juin 1592, MADELENE, fille de noble & généreux Seigneur ETIENNE MALLIARDOZ, co-Seigneur d'Arlens, Bourgeois & Banderet de Rue, femme de noble & vertueux Seigneur *Jehan Trolliet*, dit *d'Allinge*, Donzel & Bourgeois de Rolle, reconnoît avoir reçu de ſon pere ſa dot conſiſtant en 600 écus, l'écu valant cinq florins, & le florin valant 12 ſols; préſens nobles & généreux Seigneurs BATISTE MALLIARDOZ, Donzel & Châtelain de Rue, CLAUDE MALLIARDOZ, Donzel de Grandvaux, Banderet de la Paroiſſe de Villette, & PANCRATZ MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue, témoins à ce requis & demandés. Dans une rénovation des droits de la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens, faite à Rue le 14 Mai 1681, on lit : « Et pareillement par la ſtipulation » de *Pierre Richard*, qui a ſtipulé en faveur de nobles BATISTE & ETIENNE DE » MALLIARDOZ, freres, Donzels dudit Rue, en 1581 le 14 Février, &c. ».

XI. PANCRACE DE MAILLIARDOR, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, épouſa, 1°. *Anne Garmiſvil*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, éteinte; 2°. *Catherine*, fille de noble *Jean de Lanthen*, dit *Heydt*, & de noble *Urſule Griſet*, de Forell; & 3°. *Catherine Werly*, toutes trois de Fribourg. Il eut du ſecond

lit : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Jean, auteur de la ſixieme branche, rapportée ci-après; — 3. Pierre, mort en bas âge; — 4. & Catherine, mariée 1°. à *Nicolas*, fils de *Gaſpard de Praroman*, de Fribourg; & 2°. à noble *Jean de Boccard*, de la même ville.

La Maiſon de *Lanthen*, dite *Heydt*, a fourni des Avoyers à la République & des Colonels en France. Elle eſt éteinte. — La Famille Patricienne de *Werly* eſt auſſi éteinte. — Celle de *Praroman*, compriſe dans la claſſe diſtinctive des nobles de la République, a fourni pluſieurs Avoyers & beaucoup de Colonels en France. Elle eſt très-ancienne & très-illuſtre. — Celle de *Boccard* eſt de même compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles. Elle a fourni un Avoyer, un Evêque Comte de Lauſanne, Prince du Saint-Empire & un Colonel en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi. *Voyez* Boccard, *Tome II* de ce Dictionnaire.

Par le teſtament nuncupatif de Jean, fils de feu noble Batiste Malliardoz, Donzel & Châtelain de Rue, daté du 14 Janvier 1601, il inſtitue pour héritier univerſel noble Pancratz Malliardoz, ſon bien aimé frere, & fait un legs à noble François Malliardoz, ſon couſin. Dans un petit livre de Bourgeoiſie de la République de Fribourg, écrit en Allemand & commençant par ces mots : *numine capta Deus*, fol. 58, on lit « Le très-honoré Donzel, » *der edel veſte Juncker*, Pancratz de Malliardoz, de Rue, a acheté le droit » de Bourgeoiſie de la ville de Fribourg pour 90 livres le dernier jour du mois » de Mai 1607, & a été exempt de caution ». La Maiſon de Mailliardor avoit apparemment négligé cette Bourgeoiſie, puiſqu'on a vu Jean de Mailliardor en être qualifié, en 1535. Dans les extraits légaliſés des reconnoiſſances & Quernets des Fiefs & Juriſdictions des nobles de Malliardoz, on trouve un acte fait & paſſé à Rue, le 14 Mai 1681, où il eſt dit que « La » Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens a appartenu ci-devant entr'autres à noble » Jean de Malliardoz, de Rue, & de Fribourg, fils de noble Pancratz, » fils de noble Batiste de Malliardoz, pour une huitieme partie ».

XII. Nicolas de Mailliardor, Damoiſeau & co-Seigneur d'Arlens, nommé du Conſeil Souverain des Deux Cents en 1619, Bailli de Surpierre en 1631, mort en 1635, avoit racheté & reconnu la Bourgeoiſie ſecrete de Fribourg en 1627, en vertu du réglement fait cette année, par lequel il falloit faire ce rachat moyennant cinq florins, pour jouir à l'avenir de la faculté d'entrer dans le Gouvernement. C'eſt l'époque de la Bourgeoiſie ſecrete de ce Canton, au Gouvernement duquel perſonne ne peut aſpirer ſans poſſéder cette Bourgeoiſie qui ne s'achette ni ne ſe donne plus. Il avoit épouſé *Marie*, fille du Chevalier *Gottrau*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & en eut : — 1 & 2. François & Charles, Capucins; — 3. Pierre, qui de *Madelene de Montenach*, ſa femme, auſſi d'une Famille Patricienne de Fribourg, eut quatre enfans, ſçavoir : — François-Pierre; — Marie-Elisabeth; — Anne-Marie; — & Anne-Catherine; — 4. Emmanuel, qui ſuit; — 5. & Ursule, mariée à *Charles Ratzé*, d'une Famille Patricienne de Fribourg.

XIII. Emmanuel de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens & Avoyer d'Eſtavayer en 1682, vendit, de concert avec ſes freres & ſœur, la Seigneurie d'Arlens à leurs Excellences de Fribourg, & épouſa *Catherine Kemmerling*, d'une Famille Patricienne de Fribourg, de laquelle il eut : — 1. Jean-Emmanuel, qui ſuit; — 2. Nicolas, mort en bas âge; — 3. & Nicolas, Eccléſiaſtique.

XIV. Jean-Emmanuel de Mailliardor épouſa *Marguerite*, fille de *N.... Vonderweid*, Sénateur & Directeur de l'Artillerie de Fribourg, & d'une Famille Patricienne, dont : — 1. François-Joseph; — 2. Nicolas-Emmanuel, Avoyer d'Eſtavayer en 1723, mort ſans alliance; — 3. Henri, qui ſuit; — 4. Pierre; — 5 & 6. Anne-Marie & Marguerite.

XV. Henri de Mailliardor, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes en France, Bailli de Surpierre en 1719, de Planfayon en 1726, Sénateur en 1730, a épouſé *Marie-Anne Ratzé*, de Fribourg, de laquelle il a eu :

— 1. PIERRE, mort en bas âge; — 2. EMMANUEL, Officier en France, du Conſeil des Deux-Cents, mort ſans alliance; — 3. NICOLAS, mort auſſi ſans alliance; — 4. PROTAIS, qui ſuit; — 5. JOSEPH-EMMANUEL, Officier en France, enſuite Bailli de Montagny en 1757, Sénateur en 1766, Major de Ville, vivant en 1774, non marié; — 6. MARIE-ANNE, morte en bas-âge; — 7. ELISABETH, Religieuſe au Couvent de Montorge dans le Tiers-Ordre; — 8 & 9 MARIE-ANNE & MARIE-URSULE.

XVI. PROTAIS DE MAILLIARDOR, Officier en France, bleſſé en Flandres en 1746, reçu Chevalier de Saint-Louis la même année, a été Bailli de Bulle en 1756, & eſt mort en 1762. Il avoit épouſé *Hélene*, fille de noble *Beat-Louis de Praroman*, Sénateur, & de *Francoiſe Odet*, dont il a eu: — JOSEPH-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. PIERRE, né en 1756, Officier aux Gardes, Compagnie de MAILLIARDOR, en 1773; — 3. & MARIE-ANNE, née en 1752, non encore mariée.

XVII. JOSEPH-EMMANUEL DE MAILLIARDOR, né en 1748, a été nommé du Conſeil Souverain des Deux-Cents en 1769.

SIXIEME BRANCHE.

XII. JEAN DE MAILLIARDOR, Damoiſeau de Rue & de Fribourg, co-Seigneur d'Arlens (ſecond fils de PANCRACE, & de *Catherine de Lanthen*, dit *Heydt*), fut nommé du Conſeil Souverain des Deux-Cents en 1620, racheta & reconnut ſa bourgeoiſie de Fribourg, en même-tems que ſon frere NICOLAS, en 1627, & mourut en 1652. C'eſt ce qui conſte par les Regiſtres des charges civiles de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Jean-Pierre de Techterman*, d'une très-ancienne Famille Patricienne de Fribourg, & de *N.... de Diesbach*. De ce mariage vinrent: — 1. PETERMAN, qui n'a point laiſſé d'enfans de noble *N.... Falck*, ſa femme, fille de *N.... Falck*, Bourguemeſtre de Fribourg, dont la Famille eſt éteinte; — 2. GEORGES, Officier en France, où il s'eſt marié, tué au ſiége d'Ypres en 1680; — 3. JEAN-GUILLAUME, mort ſans alliance; — 4. MARTIN, d'abord Capitaine en France, mort en 1685, Capitaine des Gardes de l'Evêque Prince de Liége. Il avoit épouſé, à Tongres en Brabant, *Marie-Gertrude*, fille de *Barthelemi Cambs*, Droſſard de Tongres, & de *Catherine Vaes*. Ce *Barthelemi Cambs* avoit épouſé, en premieres noces, la Baronne *de Reckem*. MARTIN DE MAILLIARDOR a eu de ſon mariage dix-huit enfans, ſçavoir: — JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Monnin, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747, où il étoit employé comme Lieutenant-Colonel, & commandoit ſon Régiment: il eſt mort ſans alliance; — JOSEPH-BARTHELEMI, Aide-Major, avec rang de Capitaine en Eſpagne, dans le Régiment d'Aregger, mort en 1743, auſſi ſans alliance; — ANTOINE-AUGUSTIN, Curé de Grimby près de Reckem, dans l'Evêché de Liége, mort en 1748; — MARIE-CATHERINE-JOSEPHE, Religieuſe au Couvent des Terciaires à Hoche-porte, Fauxbourg de Liége, qui vivoit encore en 1762, ainſi que — MARIE-MARGUERITE, Penſionnaire au même Couvent; — & treize autres filles, mortes en bas-âge; — 5. FRANÇOIS-AUGUSTIN, qui ſuit; — 6. MARIE-BÉNÉDICTINE; — 7. & ANGÉLIQUE.

Dans les reconnoiſſances & Quernets des Fiefs & Juriſdictions des nobles de MALLIARDOZ, on trouve un acte fait & paſſé à Rue, dans la Maiſon-de-Ville, le 14 Mai 1681, en préſence de pluſieurs témoins, & ſigné *François Olivier*, Notaire de Chatonaye, avec paraphe. Il eſt dit dans cet acte, « ſoit choſe notoire, évidente & manifeſte, que la Seigneurie & Juriſdiction d'Arlens appartienne cy-devant aux nobles & généreux Seigneurs DE MALLIARDOZ, tant de Rue que de Grandvaux, tous indiviſement quant au fief & Juriſdiction: à ſçavoir à noble & généreux FRANÇOIS DE MALLIARDOZ, Banderet de Rue, fils de noble FRANÇOIS, fils de noble ETIENNE DE MALLIARDOZ, pour une quarte-part, à noble JEAN DE MALLIARDOZ de Rue & de Fribourg, fils de noble PANCRATZ, fils de noble BAPTISTE DE MALLIARDOZ, pour une huitieme

la maison de Mailliardor consiste en 1779. sçavoir — — — —

1re branche

1°. Joseph Emmanuel de Mailliardor, né en 1748. nommé des deux cent de la Répu=blique de Fribourg en 1769.

2°. Marie anne de Mailliardor, née en 1752. non mariée.

3°. Pierre dit le chevalier de Mailliardor, n en 1756. Premier souslieutenant aux Gardes suisses.

Tous trois freres et sœur et enfans de feu Protais de Mailliardor, chevalier de l'or=dre de St. louis, mort seigneur ballif de Bulle et d'hélene de Praroman, vivante en 1779.

1°. Joseph Emmanuel de Mailliardor, oncle des trois précedens, frere cadet de feu Protais leur Pere, officier en france, ballif de Monta=gny, aujourd'huis sénateur, vivant sans estre marié.

2°. Elisabeth, Réligieuse.

3°. marie anne, non mariée.

4. Marie ursule, non mariée.

ces quatre derniers, freres et sœurs et oncle et tantes des trois précedens.

2e. branche

1°. Françoise de Mailliardot, veuve sans enfans de Joseph protais de Gleresse mort seigneur-ballif de Wuippens en 1762.

2°. Joseph nicolas ignace de Mailliardot, officier en france, ballif de cheyres en 1766. non marié.

3°. Jean Frederic Roch Marquis de Mailliardot qui suit, tous trois freres et Sœur et enfans de feu antoine constantin de Mailliardot, sénateur et de feu ottile d'affry.

Jean Frederic Roch Marquis de Mailliardot né en 1727. aujourd'hui Mareschal de Camp et Capitaine aux Gardes Suisses, a epousé en 1764 Marie anne de Giriet de forell, nommée dame de l'ordre de la Croix etoilée par l'Imperatrice Reine le 3. de May 1773.

De ce mariage éxistent les enfans suivans, sçavoir 1° Constantin né le 24. de May 1765. 2°. françoise née le 24. avril 1767. nommée dame surnumeraire de la Cour Electorale de Saxe le 27. avril 1776. 3°. Laurette née le 17. de May 1771. 4°. Jean né le 29. mars 1775. 5°. Valpurge née le 17. aoust 1778

3.e branche

Nicolas de Mailliardoz, avoyer d'Estavayer en 1769. a epousé en 1764. Josephe de boccard, dont il a beaucoup d'enfans des deux sexes et en bas âge.
Il a trois Sœurs mariées et une tante non mariée.

1.e branche

François nicolas de Mailliardoz, conseigneur d'Arlens, bailif de Montagny, aujourd'hui Sénateur, a epousé en 1753. Elisabeth Thumbé, dont il a sçavoir 1.o Antoine, des deux cent de fribourg 2.o Emmanuel 3.o Albert, dit le chevalier de Mailliardoz, soulieutenant au Régiment des Gardes Suisses.

François nicolas cy dessus a deux Sœurs, l'une mariée a George antoine de Vevey, seigneur de Busi, l'autre non mariée.

le Marquis de Mailliardoz demeure a Paris rue basse du rempart, numero 12.

» part ; aux hoirs de noble NICOLAS DE MALLIARDOZ, Bourgeois dudit Fri-
» bourg, fils dudit noble PANCRATZ, pour une autre huitieme part ; à noble
» JACQUES DE MALLIARDOZ, Donzel, & Banderet de Rue & de Grandvaux,
» & Seigneur-Châtelain en la Paroiſſe de Villette, fils de noble CLAUDE, fils
» de feu noble PIERRE DE MALLIARDOZ, pour une quarte-partie ; & à noble
» ALBERT DE MALLIARDOZ, fils de noble GAMALIEL, fils dudit feu noble CLAUDE,
» fils de feu noble PIERRE DE MALLIARDOZ, Donzel dudit Rue & de Grand-
» vaux, pour la derniere quarte-part indiviſe, de laquelle Seigneurie & Juriſ-
» diction, & dépendances d'ycelle, la commiſſion & renovation des droits,
» &c. »

Dans un grand Livre de la Bourgeoiſie de la République de Fribourg, traduit de l'Allemand, on lit « le noble & généreux Donzel, *der edel veſte Juncker*,
» JEAN DE MALLIARDOZ a acheté le droit de Bourgeoiſie, & l'a aſſigné ſur ſa
» maiſon maternelle à lui appartenante, & à ſon frere, & où loge leur noble
» pere *Ihr Juncker und vatter*, le 10 Mars 1627 ». Tous les extraits déja rapportés, & qui le ſeront encore dans la ſuite de cette Généalogie, ſont revêtus du ſceau de la République, & légaliſés par l'Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe.

XIII. FRANÇOIS-AUGUSTIN DE MAILLIARDOR, co-Seigneur d'Arlens, dont il vendit, à leurs Excellences de Fribourg, ſa huitieme part, fut batiſé le 25 Décembre 1623, reconnut ſon droit de Bourgeoiſie le 21 Juin 1649 ; fut nommé du Conſeil des Deux-Cents en 1650, des Soixante en 1654, & Bailli de Grandſon, en 1660. C'eſt ce qu'on lit dans les extraits des Regiſtres des Batêmes du grand Livre de Bourgeoiſie & des charges civiles. Il mourut en 1665, & avoit épouſé *Marguerite*, fille du Capitaine *Joſt Amman*, Bailli de Rue, d'une Famille Patricienne de Fribourg, & de noble *Urſule de Erhard*, de laquelle il eut neuf enfans, ſçavoir : — 1. PIERRE-AUGUSTIN, qui de *Marguerite*, fille de *N.... Vonderweid*, Bourguemeſtre de Fribourg, a eu deux filles ; — MARIE-MARGUERITE ; — & MARIE-URSULE ; — 2. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ; — 3. HENRI-IGNACE, auteur de la ſeptieme branche, rapportée ci-après ; — 4 & 5. JACQUES-LOUIS & FRANÇOIS-CHARLES, morts en 1690, au ſervice de France & ſans alliance ; — 6. ANNE-MARGUERITE, morte en bas-âge ; — 7. MARIE-MARGUERITE ; — 8. MARIE-JOSEPHINE, morte en bas-âge ; — 9. & MARIE-FRANÇOISE, mariée, en 1691, à noble *Jacques de Gleresſe* ou *Ligritz*, d'une Famille compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, & dont une branche, établie à Porentru, & qui a conſervé la Bourgeoiſie de Fribourg, eſt entrée dans le Chapitre de Baſle.

Dans le nombre des Extraits légaliſés, & à la ſuite des reconnoiſſances de MARMET & de PIERRE MALLIARDO, pere & fils, on lit : « En l'année 1536,
» que les Bernois envahirent le pays de Vaud, & des contrées plus éloignées
» ſur le Duc *de Savoie*, quelques Villes, Bourgs & Châteaux de ce pays, pour
» éviter le même ſort, & ſur-tout pour être conſervés dans l'ancienne Religion,
» ſe ſont mis ſous la protection & domination des Fribourgeois, en attendant
» que les Ducs euſſent revendiqué ce pays, ou qu'ils le relâchaſſent aux Deten-
» teurs, ce qui arriva, envers les Fribourgeois, en l'an 1578, par traité fait à
» Turin, daté du mois de Septembre, par lequel le Duc *Emanuel-Philibert* &
» ſon fils, *Charles-Emanuel*, Prince de Piémont, leur ont cédé tout ce qu'ils
» tenoient en compenſation des ſommes conſidérables que la Maiſon de *Savoie*
» leur devoit, tant comme créanciers que comme cautions. Dans cet intervalle
» pluſieurs vaſſaux ont fait homage à Fribourg, & ont prêté *Quernet* à cet
» Etat, des Fiefs qu'ils tenoient ci-devant ſous homage des Ducs *de Savoie*, les
» premiers ſont les vaſſaux du mandement de Rue, entre leſquels ſe trouvent
» noble ANTOINE & JEAN, fils de noble GEORGES, qui étoit fils de noble JEAN
» MALLIARDOZ, Donzel de Rue, leſquels, enſuite de la reconnoiſſance prêtée à
» Savoie par noble MARMET MALLIARDO, ès mains du Commiſſaire *Jean Balay*,
» ont reconnu, ès mains des Commiſſaires *Claude Mecjat* & *Guillaume Chaſſot*,
» le 26 Janvier 1541, être hommes liéges des Seigneurs de Fribourg, & de
» tenir d'eux en Fief & de leur Fief, les choſes ſuivantes, dénombrées en long

» depuis le feuillet 478, jusqu'au feuillet 560 du Volume soit Quernet, signé » par lesdits Commissaires *Mecjat* & *Chassot*, Cotte *B.* 7, sçavoir la part qu'ils » avoient à la dixme de Vauderens, des censes directes, viere Vauderens & » Arlens; — la moitié de la dixme de Bionnens, — des directes viere Blessens, » — leur part de la dixme d'Ursy, & de Vauderens & Vuillingeau.

» Dans la suite, des predits fiefs & dixme ont été reconnus à leurs Excellences » dudit Fribourg, par les descendans des prédites reconnoissances, ès mains du Com- » missaire *Georges Perrin*, Curial de Seusales, nommément par noble François, » fils de feu noble François Malliardo, Donzel & Banderet de Rue, noble Au- » gustin, en son nom & en celui de son pere, Pancrace Malliardo, & au nom » des hoirs de Nicolas Malliardo, Donzel & Bourgeois de Fribourg, fils du mê- » me Pancrace, le 16 Avril 1649, feuillet 153 & suiv. du Volume *B.* 6, parti- » culierement pour les censes directes du ci-devant lieu d'Arlens, & pour la » moitié de la juridiction ~~des~~ Fiefs de cet endroit, indivise avec noble Jac- » ques, fils de noble Claude, qui étoit fils de noble Pierre Malliardo, » Donzel de Grandvaux, Châtelain de la Paroisse de Villette, & son neveu » noble Albert, fils de feu noble Gamaliel Malliardo, qui avoit l'autre » moitié de la juridiction indivise & directes insolides, dont la reconnoissance » & Quernet prêtée le 25 Septembre 1648, commence au feuillet 213 dudit » Volume *B* ».

XIV. François-Joseph de Mailliardor, batisé (suivant les extraits des Regîstres de Batême & de Mariage, du grand Livre de Bourgeoisie & des charges civiles) le 3 Octobre 1652, Sénateur & Bourguemestre de la République de Fribourg à l'âge de 38 ans, renouvella son droit de Bourgeoisie, qu'il avoit par défunt son pere, le 6 Février 1675; fut fait du grand Conseil en 1683, du Conseil des Soixante en 1688, du Conseil intérieur en 1691, & avoit épousé, 1°. le 17 Juillet 1693, *Marie-Ursule*, fille de noble *François-Joseph de Griset-de-Forell*, Capitaine, Seigneur de Forell, Middes, Trey & Marsens, & de noble *Marie de Lanthen*, dit *Heydt*, Dame de Cugy, la Cour & Aumont; & 2°. *Françoise Kesler*, veuve de noble *Nicolas de Glereſſe*, & fille de *N.., Kesler*, Bailli de Châtel-Saint-Denis, & de noble *N... de Diesbach*, dont il n'eut point d'enfans. La Maison de *Griset-de-Forell* est compriſe dans la classe distinctive des Nobles de la République, & sa filiation remonte, par preuves authentiques, jusqu'en 1360. Quant à la Famille Patricienne de *Kesler*, elle est éteinte. François-Joseph de Mailliardor eut de son premier mariage: — Jean-Nicolas-Joseph, mort sans alliance; — & Antoine-Constantin, qui suit.

XV. Antoine-Constantin de Mailliardor, Sénateur de la République, batisé le 11 Août 1691, renouvella sa Bourgeoisie en 1719, fut reçu au nombre des Deux-Cents la même année, du Conseil des Soixante en 1732, Bailli de Grandson en 1740, du Conseil des Vingt-Quatre en 1753, & est mort en 1768. Il avoit épousé, en 1720, *Ottile*, fille de noble *François d'Affry*, de Fribourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi de France, Colonel d'un Régiment Suisse, & en même-tems Capitaine aux Gardes-Suisses, tué à la bataille de Guastalla en 1734, & de noble *Madelene de Diesbach*, celle-ci sœur du Prince *Fréderic de Diesbach*, Général d'Artillerie au service de l'Empereur, & du Comte *Philippe de Diesbach*, Maréchal-de-Camp en France, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment Suisse. *Voyez* Diesbach. *Ottile d'Affry*, morte en 1744, étoit sœur aînée de *Louis-Auguste*, Comte *d'Affry*, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & ci-devant son Ambassadeur en Hollande, & de *Marie-Elisabeth*, & de *Marie-Thérèse d'Affry*, l'une & l'autre Chanoinesses à Lons-le-Saunier en Franche-Comté. La Maison d'*Affry* est compriſe dans la classe distinctive des Nobles de la République. *Voyez* Affry, *Tome I* de ce Dictionnaire. Antoine-Constantin de Mailliardor a eu de son mariage: — 1. Jean-Nicolas, Officier en France dans les Régimens de Wittmer, Monnin & des Gardes-Suisses, avec lesquels il s'est trouvé à plusieurs siéges & batailles, mort en 1757, retiré du service, & étant du nombre des Deux-Cents de Fribourg; — 2. Joseph-Nicolas-Ignace, Officier en France,

ensuite

enſuite Bailli de Cheires en 1766, non marié; — 3. Léopold, mort en bas-âge; — 4. Jean-Fréderic-Roch, qui ſuit; — 5. Françoise, mariée, en 1754, à noble *Joſeph-Protais de Glereſſe* ou *Ligritz*, Bailli de Wuippens, mort en 1762; — 6. & Elisabeth, morte en bas-âge.

XVI. Jean-Fréderic-Roch de Mailliardor, Marquis de Mailliardor, né en 1727, eſt entré au ſervice, en 1743, dans le Régiment Suiſſe de la Cour-au-Chantre, a paſſé aux Gardes, Compagnie Générale, en 1744, fait Chevalier de Saint-Louis en 1756, & du Conſeil des Soixante de la République de Fribourg; a été nommé Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Affry aux Gardes en 1757, Brigadier en 1762; a eu la ſeconde des quatre Compagnies de Grenadiers aux Gardes à leur création le 1 Juillet 1763; a été créé Maréchal-de-Camp le 3 Janvier 1770; & a eu la Compagnie de fuſiliers, vacante par la promotion du Comte *d'Erlach* au commandement de la Générale, le 17 Juin de la même année. Il a fait les campagnes de 1745, 46 & 1747 en Flandres; eſt allé au ſecours de la Rochelle & de Rochefort en 1757; a marché avec le Régiment en 1758 & 1759; a fait la campagne de 1761 en Weſtphalie, celle de 1762, en qualité d'Aide-Maréchal-Général des Logis des Armées de Heſſe au bas Rhin; s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, y ſervant aux Grenadiers, de Rocoux & de Lawfeldt, aux affaires de Filings-Hauſen, de Gruningue & du Johanniſberg; & aux ſiéges de Tournay, Ville & Citadelle d'Oudenarde. Il a obtenu, en Juin 1763, des Lettres-Patentes en parchemin, enregiſtrées au Conſeil Souverain d'Alſace le 20 Août ſuivant, par leſquelles le Roi lui accorde, & à tous ſes deſcendans mâles, le titre de *Marquis*, reverſible ſucceſſivement à toutes les branches de ſa Famille, en cas d'extinction de l'une, avec défenſe expreſſe d'affecter ni appliquer ce titre à aucune Terre, & d'en faire ériger pour cet effet en *Marquiſat*, à la charge que ledit titre & qualité de *Marquis* relevera du Roi & du Landgraviat d'Alſace, *ſans que pour raiſon de tout ce que deſſus lui ni ſes deſcendans ſoient tenus de nous payer ni à nos ſucceſſeurs Rois, aucune finance ni indemnité dont à quelque ſomme qu'elle puiſſe monter, nous leur avons fait & faiſons don par ces Préſentes*, &c. Ces mêmes Lettres renferment auſſi la filiation de la Maiſon de Mailliardor en la commençant en l'année 1230, par noble Udalric de Mailliardor & noble *Julie*, ſa femme. Les alliances de cette Maiſon & ſes ſervices militaires y ſont auſſi rapportés. Elles ont été lues au Conſeil des Deux-Cents à Fribourg, acceptées & reconnues le 12 Février 1765, & leur exécution ordonnée dans le Canton: on y a mis l'attache & le ſceau. Il a de plus été ordonné d'en dépoſer une copie aux Archives de la Chancellerie, ce qui a été exécuté.

Jean-Fréderic-Roch, Marquis de Mailliardor a épouſé, le 17 Juillet 1764, *Marie-Anne*, fille aînée de noble *François-Joſeph-Nicolas de Griſet*, Seigneur de Forell & de Middes, Sénateur de la République, (qui avoit deux freres, l'un mort Sénateur de la République, l'autre Chevalier de Malte, Commandeur de Sultz en Alſace & d'Affeltrack en Souabe, vivant en 1774) & de noble *Marguerite de Mailliard*. Elle a été nommée Dame de la Croix étoilée par l'Impératrice Reine, le 3 Mai 1773. Elle a cinq freres & deux ſœurs, ſçavoir: — *Jean de Griſet*, qui a Brevet de Colonel en France, & eſt Capitaine des cent Suiſſes de l'Electeur de Saxe; — *Nicolas de Griſet*, Chevalier de Malte & Capitaine en France dans le Régiment de Boccard; — *Joſeph de Griſet*, premier Sous-Lieutenant aux Gardes-Suiſſes en France; — *Philippe de Griſet*, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — *Louis*, au Collége Théreſien à Vienne; — *Laurette*, femme de *Nicolas-Albert Caſtellas*, Seigneur de Berlens; — & *Walpurge de Griſet*, non encore mariée.

Le Marquis de Mailliardor a eu de ſon mariage: — 1. Constantin, né Marquis de Mailliardor le 24 Mai 1765; — 2. Joseph, né le 31 Mai 1769, mort le même jour; — 3. Françoise, née le 24 Avril 1767; — 4. Laurette, née le 17 Mai 1771; — 5. Elisaeth, née le 12 Octobre 1772, morte le 15 Avril 1774. — 6. *Jean, né Marquis de Mailliardor, le 29 mars 1775*; — 7. *Walpurge, née 17 août 1778*.

Septieme Branche.

XIV. Henri-Ignace de Mailliardor, troiſieme fils de François-Augustin, & de *Marguerite Amman*, Capitaine en 1702, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach au ſervice de l'Empereur, défendit, en 1713 pendant ſix ſemaines, le Château d'en bas de Fribourg en Briſgaw, contre l'Armée Françoiſe, commandée par le Maréchal Duc *de Villars*, qui le combla d'éloges, & lui donna des marques de ſon eſtime pour la belle défenſe qu'il avoit faite. Ce trait eſt rapporté dans l'Hiſtoire des Suiſſes du Baron *d'Alt.* Il épouſa, en 1692, *Marie de Boccard*, ſœur utérine de *Philippe de Lanthen*, dit *Heydt*, Seigneur de Cugy, Veſin & Aumont, Avoyer de Fribourg, dont : — 1. François-Nicolas, qui ſuit; — 2. Antoine-Constantin, Abbé d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, en 1742, mort en 1754; — 3. Marie-Madelene, veuve de *Laurent d'Eſtavayer*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Capitaine aux Gardes-Suiſſes, qui avoit épouſé, en premieres noces, *Louiſe de Lanthen*, dit *Heydt*, morte en 1771. La Maiſon d'*Eſtavayer*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Suiſſe, étoit compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République. Il n'en exiſte plus qu'une branche à Soleure; — 4. Françoise, non mariée; — 5. Marie-Anne, femme de noble *Joſeph du Mont*, de Pontarlier, Seigneur de Sandoncq; — 6. Catherine, Religieuſe à la Viſitation; — 7. & Elisabeth, Religieuſe à Montorge.

XV. François-Nicolas de Mailliardor, Bailli de Wuippens en 1730, Commandant le contingent de 200 hommes que le Canton de Fribourg envoya à Baſle en 1743, pour la défenſe de la Frontiere, épouſa, en 1725, *Marie-Catherine*, fille de *François-Pierre Python*, Seigneur de Corſelles & Bailli de Grandſon en 1710, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Marguerite, mariée, en 1759, à *Georges-Antoine Zollet*, Bailli de Romont; — 3. Marie, femme de *Nicolas-Joſeph de Montenach*, Bailli de Bulle en 1751; — 4. & Marie-Anne, alliée à *Nicolas-Felix Ramy*, des Deux-Cents de Fribourg, & Directeur des Graines.

XVI. Nicolas de Mailliardor, Avoyer d'Eſtavayer en 1769, a épouſé, en 1764, *Joſephe*, fille aînée de *Simon de Boccard*, Sénateur de la République de Fribourg, & de *Catherine Muller*, de laquelle ſont iſſus : — 1. Simon; — 2. Philippe; — 3. Ignace; — 4. & Marie, née en 1772. Ils ſont tous vivans en 1774.

Joſeph de Boccard, femme de Nicolas de Mailliardor, a un frere, du nombre des Deux-Cents, non marié, & une ſœur mariée, en 1771, à *Jean*, Comte *de Diesbach*, de Torny, premier Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes, & cinq oncles, ſçavoir : — *Nicolas de Boccard*, Lieutenant-Colonel en France, enſuite Bailli de Surpierre; — *Philippe*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe; — *Joſeph-Hubert*, Evêque & Comte de Lauſanne, Prince du Saint-Empire, mort; — *Xavier*, Jéſuite, attaché à la Cour de Saxe; — & *Louis de Boccard*, Bailli de Wuippens en 1762.

Huitieme Branche.

X. Etienne de Mailliardor, Damoiſeau, co-Seigneur d'Arlens, ſecond fils d'Antoine III, & de *Louiſe Albi*, épouſa, en 1554, *Eliſabeth*, fille d'*Artaud de Mailliard*, de Romont, dont : — 1. François, qui ſuit; — 2. Madelene, mariée, en 1592, à *Jean Trolliet*, dit *d'Alinge*, Damoiſeau & Bourgeois de Rolle; — 3. Elisabeth, femme de *Pierre Appeuthel*, d'une Famille Patricienne de Fribourg; — 4. & Catherine, morte en bas-âge.

XI. François de Mailliardor, I. du nom, Damoiſeau, Banneret de Rue, & co Seigneur d'Arlens, épouſa *Catherine*, fille de noble *François de Villarzel*, (d'une Famille du pays de Vaud, très-illuſtre) & de *Barbara d'Erlach*, de laquelle il eut : — 1. Jean-Théodoric, mort en bas-âge; — 2. François, qui ſuit; — 3. Nicolas, mort jeune; — 4. & 5. Pierre & Antoine, morts en bas-âge; — 6. Elisabeth, Religieuſe à la Maigroge de Fribourg; — 7. Anne-

Marie, femme de noble *Guillaume de Muſy*, d'une Famille vaſſale des Comtes *de Romont*, —— 8. Catherine, morte en bas-âge; —— 9. Barbe, mariée, 1°. à *Claude Bize*, Châtelain d'Attalens; & 2°. à *Nicolas Brailliard*, Patricien de Fribourg; — 10. & Elisabeth, morte en bas-âge.

On trouve dans les Regiſtres de la Cure de Promaſens, Paroiſſe de Rue, juſques dans le XVIIe ſiécle qu'une *nobilis* Catharina Mailliardoz, *ex Domo nobilium* de Curtilles, y eſt enterrée, morte de la peſte le 16 Juin 1639.

XII. François de Mailliardor, II. du nom, Châtelain Banneret de Rue, co-Seigneur d'Arlens, épouſa, à Perrole le 12 Février 1624, *Marguerite*, fille de *Rodolphe Reynauld* ou *Reynold*, ancien Bailli de Bulle, & Sénateur de Fribourg, & d'*Urſule de Praroman*. La Famille de *Reynold* eſt compriſe dans la claſſe diſtinctive des Nobles de la République, & a fourni un grand nombre de Capitaines aux Gardes-Suiſſes, dont un Colonel de ce Régiment, & pluſieurs Colonels d'autres Régimens. De ce mariage naquirent: — 1. Beat-Louis, qui ſuit; — 2 & 3. François-Nicolas & Pierre, Capucins; — 4. Jean-Pierre, Eccléſiaſtique, mort à Paris Docteur de Sorbonne; — 5. Jacques, mort en bas âge; — 6. Victor-Antoine, Religieux à Hauterive, Ordre de Cîteaux; — 7. Joseph-Nicolas, Docteur de Sorbonne, Curé de Bottens, Doyen d'Echallens, qui a fait une ſubſtitution perpétuelle & graduelle de pere en fils, dans laquelle la Seigneurie d'Arlens eſt compriſe; — 8. Pierre-Etienne, qui a ſervi en Savoie, enſuite en France, & a été tué à la bataille de Caſſel le 11 Avril 1677, étant Officier au Régiment de Phiffer; — 9. Marie-Brigide, nommée Abbeſſe de la Fille-Dieu ſous Romont, le 10 Octobre 1673; — 10. Anne-Marie, morte en bas-âge; — 11 & 12. Marguerite & Catherine.

XIII. Beat-Louis de Mailliardor, I. du nom, co-Seigneur d'Arlens & Banneret de Rue, obtint la Bourgeoiſie ſecrete de Fribourg pour ſa branche reſtée à Rue le 3 Mai 1636, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à ce Canton en Savoie. Il fut Bailli de Châtel-Saint Denis en 1696, & épouſa *Anne-Marie*, fille du Capitaine *Louis de Prez* ou *du Prez*, Bailli d'Attalens en 1651. Ses enfans furent: —— 1. François-Joseph, Curé d'Attalens; — 2. Beat-Louis, qui ſuit; — 3. Nicolas-Albert; — 4. Antoine, Chanoine de la Collégiale de Fribourg; — 5. François-Pierre, mort à Caſal; — 6. Charles, Jéſuite & Miſſionaire célebre en Suiſſe, Baviere & en Allemagne, mort à Ratiſbonne en 1735; — 7. Barbe, Religieuſe à Montorge; — 8, 9, 10, 11 & 12. Catherine, Anne-Marie, Marie-Anne, Marie Madelene & Marie-Elisabeth; — 13 & 14. Anne-Thérese, & Anne-Marie-Marguerite, mortes en bas-âge.

XIV. Beat-Louis de Mailliardor, II. du nom, co-Seigneur d'Arlens, Châtelain de Rue, a épouſé *Marie-Françoiſe Gady*, d'une Famille où il y a, depuis 1771, un Avoyer de Fribourg. Il a eu de ſon mariage: — 1. François-Pierre, Jéſuite, attaché à la Cour de Dreſde, mort en 1754; —— 2. Louis-Joseph, mort Officier en France; — 3. Charles, mort en bas-âge; — 4. François-Nicolas, qui ſuit; — 5, 6 & 7. Isabelle, Marie-Catherine & Thérese, mortes en bas-âge; — 8. Marie-Hélene, vivante en 1774, non mariée; — 9. & Marie-Françoise, femme de *Georges-Antoine de Vevey*, Seigneur de Buſſy, & Banneret d'Eſtavayer.

XV. François-Nicolas de Mailliardor, co-Seigneur d'Arlens, Bailli de Montagny en 1737, a épouſé, en 1753, *Eliſabeth*, fille de *N... de Thumbé*, Sénateur & Bourguemeſtre de Fribourg, & d'*Eliſabeth de Fegely*. La Famille de *Thumbé* ne ſubſiſte plus que dans un frere d'*Eliſabeth*, qui a été des Deux-Cents, & eſt actuellement Chartreux en France. Elle a encore eu deux freres, l'un Bailli de Saint-Aubin, & l'autre Abbé de Hauterive, morts l'un & l'autre. Du mariage de François-Nicolas de Mailliardor, il y a trois enfans vivans en 1774, ſçavoir: — Antoine; — Emmanuel; — & Albert.

Neuvieme Branche.

IV. Aymé ou Amédée de Mailliardor, fils puiné de Jean I, & de *N...*

Bonarent, ſa ſeconde femme, fit l'acquiſition de pluſieurs dixmes en 1376, avec ſon frere NICOLAS ou NYCOUD, ſelon différens actes de cette année-là, cottés 4, & épouſa *N... Compey* ou *Compois*, d'une illuſtre Maiſon du Genevois, dont il eut : — JEAN, qui ſuit. Le P. *Meneſtrier*, dans ſon 2e volume, *p.* 50, dit de *Jean de Compays*, Gentilhomme de Savoie, qu'*il eſtoit de ſa perſonne monté ſur un deſtrier couvert de cendal blanc, ſemé de ſes lettres qui furent d'or, & me ſemblerent de peinture, & furent trois lettres qui furent en mot* A U F. Le même Auteur, *page* 80 de ce 2e volume, rapporte encore ſur cette Maiſon, que l'on diſoit :

Terny, Viry, Compey *Sallenove e Menton*
Son le meillou Maiſon du Genevey *Ne le craignon pa d'un bouton.*

V. JEAN DE MAILLIARDOR, II. du nom, épouſa, en 1400, noble *Catherine de Seyſſel*, dont la Maiſon, tige des Comtes *de Genêve*, eſt éteinte depuis plus de trois ſiécles. Il en eut :

VI. JEAN DE MAILLIARDOR, III. du nom, marié, l'an 1420, à *Aignelette* ou *Agnès*, fille de noble *Antoine de Muſy*, de Romont, dont vinrent : — 1. PIERRE, mort en bas âge ; — 2. MARMET, qui ſuit ; — 3. ALIX, mariée à *Jean Freytag*, de Fribourg, dont la Famille a fourni beaucoup de gens d'Etat, & eſt éteinte ; — 4. & PERNETTE, Abbeſſe de Belvaux près de Lauſanne, Ordre de Cîteaux.

VII. MARMET DE MAILLIARDOR épouſa, en 1447, *Antoinette*, fille de *Jean Freytag*, & en eut : —— GEORGES, mort ſans alliance ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS DE MAILLIARDOR épouſa, l'an 1526, noble *Mial Sontés Forax*, d'une illuſtre Maiſon du Chablais, & quitta la même année le pays de Vaud, ainſi que ſon frere GEORGES, avec lequel il alla s'établir dans la Maurienne, où la poſtérité mâle de FRANÇOIS a ſubſiſté juſqu'en 1650, qu'elle s'eſt éteinte dans une fille. Les armes, comme au commencement de la Généalogie.

* MAILLOC : Baronnie en Normandie, Subdélégation de Liſieux, tenue par un fief entier de la Vicomté d'Orbec, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1693, en faveur de

Gabriel-René de Mailloc, fils de *Gabriel*, Seigneur *de Mailloc*, & de *Renée de Créquy*, du chef de laquelle il eut, en 1602, le Comté de Clery par la mort de ſon oncle, *Alexandre de Crequy*. † Le Marquis *de Mailloc* mourut, ſans poſtérité, le 11 Octobre 1724, & ſa veuve, *Claude-Lidie de Harcourt*, ſe fit adjuger le Marquiſat de Mailloc, qui, par ſa mort, arrivée le 25 Décembre 1750, eſt échu au Duc *de Harcourt*, ſon frere.

Renée de Mailloc, fille dudit Gabriel et de Renée de Crequy, avoit épousé en 1669. nicolas-Philippe de Coustain, Marquis et Comte de Careney &c. 71

Il eſt parlé de cette ancienne nobleſſe de MAILLOC dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, par *la Roque*. On y trouve Monſieur JEAN DE MAILLOC, qui portoit : *de gueules, à trois maillots d'argent.* — Monſieur GUILLAUME MAILLOC, qui, ſuivant l'ancien Catalogue de *Gabriel du Moulin*, portoit de même *à un lambel d'azur.* — JEAN DE MAILLOC étoit du nombre des 300 Chevaliers & Ecuyers, auxquels le Roi JEAN pardonna, le 12 Décembre 1360, pour avoir ſuivi le parti du Roi de Navarre. — PIERRE DE MAILLOC, Ecuyer, Seigneur de Mailloc, rendit hommage au Roi de ſa Terre, en 1464. — PIERRE & HENRI MAILLOC vivoient en 1506. Il eſt parlé, dans l'Hiſtoire de Malte par l'Abbé *de Vertot*, de LOUIS DE MAILLOC DE SAQUAINVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1540 ; — & enfin MADELENE DE MAILLOC, femme de *Guy d'Achey*, en 1583, étoit Dame du Mont de la Vigne.

* MAILLOT : Terre noble & ſeigneuriale dans la Paroiſſe de Sainte-Croix Grantonne, entre Bayeux & Caen, long-tems poſſédée par la Famille de *le Touzey*, qui en prit le ſurnom.

DENIS LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de MAILLOT, fut reconnu *noble d'an-*

cienne race en 1463, par *Montfaouq*, Commiſſaire du Roi Louis XI. — JEAN LE TOUZEY, Ecuyer, Seigneur de Maillot, ſervit preſque toute ſa vie avec diſtinction ſous LOUIS XIII, fut Lieutenant pour Sa Majeſté des Villes & Château Trompette, Bordeaux, Cherbourg & Domfront. Ses enfans furent : — 1. OLIVIER, qui ſuit ; — 2. JACQUES, mort ſans enfans ; — 3. JULIENNE, mariée à *Jacques de Cingal*, Ecuyer, dont vinrent : — *Jean* & *Gilles de Cingal*, Ecuyers, morts ſans poſtérité ; — 4. & MADELENE LE TOUZEY, femme de *Henri de Cairon*, Ecuyer, dont : — *Anne de Cairon*, mariée à *Robert de Croiſilles*, Ecuyer, pere de —— *Jean-Claude de Croiſilles*, Chevalier, Seigneur & Patron de Bretteville, Préſident au Préſidial de Caen.

OLIVIER DE MAILLOT changea, par Lettres du Prince, ſon nom de LE TOUZEY en celui de MAILLOT, & épouſa, en 1649, *Eſther Auber*, fille de *Pierre Auber*, Ecuyer, & de *Louiſe le Sarcilly*. Il eſt employé, avec ſon frere JACQUES LE TOUZEY DE MAILLOT, dans la recherche de la Nobleſſe, faite en 1666 par M. *Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. JACQUES, JEAN & BENEDIC LE TOUZEY, de la même Famille, demeurans dans la Paroiſſe de Feuguerolles, Sergenterie de Préaux, Election de Caen, firent leurs preuves en même tems, & furent également confirmés dans leur qualité de *Noble* par le même Intendant. OLIVIER DE MAILLOT eut quatre garçons, ſçavoir : — GEORGES, qui ſuit ; — ROBERT ; — OLIVIER — & LOUIS ; celui-ci mort en 1723. Les trois derniers n'ont point eu de poſtérité.

GEORGES DE MAILLOT, Seigneur de Maillot, n'a eu qu'une fille, — ANNE DE MAILLOT, mariée à *François de Scelles*, Ecuyer, Seigneur de Preval. *Notice envoyée.*

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, accompagnée de 3 roſes d'argent, 2 & 1, au chef couſu de France.*

Il y a une autre Famille du nom de MAILLOT, de l'Election de Liſieux, qui poſſéde la Terre des Eſteux, & porte : *d'argent, au maillet de ſable ; au chef d'azur, chargé de 3 quintefeuilles d'or, 2 & 1.*

* MAILLY : Château & Seigneurie ſitués dans le Barrois, non mouvant, du Bailliage de Pont-à-Mouſſon, qui furent érigés en *Comté*, par Lettres du 6 Juillet 1728, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre ſuivant, en faveur de *Nicolas-François de Mahuet.*

* MAILLY : Il y a pluſieurs Terres de ce nom dans le Royaume, MAILLY, en Picardie, ancienne Baronnie, dont nous parlerons ci-après ; MAILLY en Champagne, à trois lieues de Reims ; MAILLY, à moitié chemin de Châlons à Troyes, qui appartenoit, en 1509, à *Jean de Poitiers*, bâtard *d'Arcy* ; MAILLY-*le-Château*, dont *Guillaume de Courtenay*, I. du nom étoit Seigneur en 1223, & *Robert*, ſon fils, en 1248 ; MAILLY en Bourgogne, Terre poſſédée, dans le XIe ſiécle, par THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY & de Fauverney, premier Baron de Bourgogne, dont WAUTIER ou WEDERIC, le ſecond fils, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de la Maiſon de MAILLY en Picardie ; *Montcavrel*, appellé MAILLY-MONTCAVREL, par Lettres-Patentes du Roi, pour le diſtinguer de l'ancien MAILLY ; & *Raineval* en Picardie, Terre érigée en *Comté*, ſous le nom de MAILLY, en 1744.

L'illuſtre Maiſon de MAILLY qui ſubſiſte aujourd'hui en trois branches à Paris, poſſede encore en Picardie, où elle tient le premier rang, les plus grandes & les plus belles Terres de la Province. La Baronnie de MAILLY, ſituée entre Amiens & Arras, l'une des plus anciennes Baronnies du Royaume, remonte ſon origine au-delà des tems les plus reculés. Pluſieurs Hiſtoriens prétendent qu'elle

fut donnée en 800 à un des enfans puînés de WARIN, Comte Souverain DE CHALON & Duc d'Aquitaine, qui fut revêtu, en 810, du Comté d'Auvergne par LOUIS *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE; mais ce qui eſt conſtamment établi, c'eſt qu'en 1050, ANSELME DE MAILLY, mentionné ci-deſſus, tuteur du Comte *de Flandres* & d'Artois, comme ſon plus proche parent, poſſédoit la Baronnie de MAILLY, qu'il laiſſa à ſa poſtérité, & qui a paſſé juſqu'à préſent, ſans interruption, à ſes deſcendans. Elle étoit poſſédée par feu LOUIS DE MAILLY, Maréchal-de-Camp, chef de la Maiſon de MAILLY. Cette même branche poſſedoit auſſi la Terre de *Rubempré*, près d'Amiens, celles de *Fontaines*, près d'Abbeville & de *Remaugies*, près de Montdidier.

La ſeconde branche de cette Maiſon, repréſentée par LOUIS DE MAILLY, Marquis de Neſle, Colonel du Régiment Royal-Infanterie, & premier Ecuyer de MADAME, poſſéde le Marquiſat de Neſle près de la Fere: c'eſt une des plus belles Terres du Royaume, tant par ſon étendue, ſa nobleſſe, ſes revenus, que par le nombre des Terres qui en relevent. Elle poſſéde de plus le Comté de Boën près de Noyon, le Marquiſat de MAILLY-MONTCAVREL près Montreuil; & ces Terres ſont ſubſtituées dans la Maiſon de MAILLY, & de branches en branches à perpétuité.

La troiſieme branche, repréſentée par LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Vicomte de MAILLY, & Colonel d'Infanterie, poſſéde les Terres du Freſnoy & de Fecamp près de Roye.

La quatrieme branche, repréſentée par JOSEPH-AUGUSTIN DE MAILLY, Comte de Mailly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli de Ponthieu, Lieutenant-Général du Rouſſillon, & Commandant en chef dans cette Province, poſſéde le Comté de MAILLY, entre Amiens & Montdidier. Cette Terre, dont l'étendue renferme nombre de Paroiſſes & plus de 40 hautes Juſtices, a été érigée en *Comté*, & les Juſtices réunies à une ſeule, formant celle du Comté, reſſortiſſent pour les appels directement au Parlement, au titre de celle des Pairies. Les mêmes Lettres-Patentes d'érection permettent au Comte DE MAILLY de ſubſtituer ce Comté à perpétuité & à l'infini, ſoit en faveur des autres branches de ſa Maiſon, ſoit de telle autre Maiſon qu'il jugera y appeller. Il poſſéde auſſi la Terre de Saint-Leger près d'Abbeville, le Marquiſat d'Haucourt près de Beauvais, Terre qui a paſſé, avec celle de Saint-Leger près d'Aumale, dans la Maiſon de MAILLY par l'héritiere de *Bailleul*, dans laquelle la Maiſon de *Haucourt* eſt fondue. Cette Terre d'Haucourt renferme une Commanderie de l'Ordre de Malte, que *Hugues* & *Lancelot de Haucourt* avoient fondée, en 1300, en faveur des Templiers, en ſe réſervant, ainſi qu'il eſt exprimé dans le titre de ſa fondation, toute Souveraineté ſur ladite Commanderie.

Cette ancienne & illuſtre Maiſon ſemble n'avoir eu d'autre commencement que celui de la Monarchie, & ſon arbre généalogique, ſi nous pouvons parler ainſi, a des racines qui vont ſe perdre ſous ſes fondemens. *Il n'y a point de Maiſon en Picardie, qui puiſſe le lui diſputer en antiquité ni en grandeur*, dit *le Laboureur*, qui prétendoit, il y a 100 ans, lui déduire une ſuite d'ayeux au-delà de 600 ans. Son illuſtration eſt connue dès les premiers ſiécles & les différentes branches, qu'elle a produites, annoncent auſſi le luſtre & l'authenticité, ſucceſſivement tranſmis par l'Hiſtoire. Parmi ces divers avantages, elle a eu l'honneur de voir un de ſes ayeux Régent du Royaume ſous CHARLES VI, & cette illuſtration a porté dans cette Maiſon une couronne particuliere de *fleurs de lis*, dont l'origine eſt conſtatée ſur le tombeau de COLART DE MAILLY, tué à la bataille d'Azincourt, & inhumé à Saint-Nicolas d'Arras. Nous la voyons enſuite honorée par nos Rois du titre de *Couſin* en 1519. Le Roi FRANÇOIS I qualifie de ce titre ADRIEN DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, par acte paſſé en préſence de ce Prince, le 24 Février de la même année. Ce Roi qualifie du même titre ANTOINE DE MAILLY, dans la donation qu'il lui fit le 28 Septem-

bre 1535, ainſi que HENRI II, dans les Lettres en faveur de RENÉ DE MAILLY le 29 Août 1549 ; & par le même Roi, MADELENE de MAILLY, Comteſſe de Roucy, eſt honorée du titre de *Couſine*, dans la donation que lui fit ce Prince, le 30 Juillet 1546. C'eſt ſur ces titres précieux que les Rois LOUIS XIV & LOUIS XV, dans la vue de tranſmettre à l'infini les biens d'une Maiſon auſſi illuſtre par une ſubſtitution perpétuelle, en ont en même tems rappellé le luſtre & les avantages par leurs Lettres-Patentes, en faveur des branches de MAILLY-NESLE & MAILLY-DE HAUCOURT, en y annonçant, pour motif de cette grace, l'honneur que cette Maiſon avoit d'appartenir à la Maiſon Royale, à pluſieurs autres Maiſons Souveraines, & d'être revêtue dans tous les tems des premiers emplois du Royaume, par les grands Hommes qui en étoient iſſus, & par les ſervices éclatans qu'ils en avoient reçus.

Ceux qui ont travaillé à l'origine de la Maiſon de MAILLY, ont ignoré ou voulu ignorer qu'elle la tire des anciens Seigneurs de *Vergy*, iſſus des Comtes de *Châlons-ſur-Saone*, Ducs de Bourgogne. *Voyez* l'Hiſtoire de la Maiſon de *Vergy* par *du Cheſne*. Cette origine a été découverte dans l'Hiſtoire de l'Egliſe Abbatiale & Collégiale de Saint-Etienne de Dijon, par *Claude Tyot*, Abbé de la même Egliſe, Aumônier ordinaire du Roi, imprimée à Dijon en 1696. Cet Auteur très-exact, & verſé dans la connoiſſance des antiquités de Bourgogne, a confirmé ce qu'il a avancé dans les piéces juſtificatives à la ſuite de l'ouvrage. Nous y renvoyons, & nous nous bornons à dire ici que THIERRY ou THÉODORIC, Seigneur DE MAILLY, de Fauverney, &c. eut pour enfans : — ETIENNE, Seigneur de Fauverney, Mailly, &c. premier Baron de Bourgogne, qui prit le nom *de Fauverney*, qu'il tranſmit à ſa poſtérité, éteinte vers le XIVe ſiécle ; — & WEDERIC ou WAUTIER, *aliàs* GARNIER DE MAILLY, cité dans le Cartulaire de Saint-Etienne de Dijon, qui fut préſent à la donation faite par le Roi HENRI I, à l'Abbaye d'Haſnon en 1058, & la ſigna avec *Regnault*, Chambrier, *Alberic*, Connétable, *Guillaume*, Sénéchal, *Hugues*, Bouteillier, *Robert*, Queux, *Baudouin*, Comte *de Flandres*, *Gui*, Comte *de Ponthieu*, *Thibaut de Montmorency*, &c. Ce WEDERIC, comme le remarque auſſi l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, peut avoir été pere ou frere d'ANSELME DE MAILLY, chef de cette Maiſon en Picardie, dont nous allons donner la Généalogie.

I. ANSELME, Sire DE MAILLY, dans le Diocèſe d'Amiens en Picardie, né en 1020, l'un des plus puiſſans Seigneurs & des plus grands Hommes de ſon ſiécle, s'attacha à RICHILDE, Comteſſe D'ARTOIS, qui le mit au nombre de ſes favoris, & le fit Lieutenant de ſon Armée vers l'an 1050. Il gouverna ſous elle ſes Etats avec *Dreux*, Sire *de Coucy*, & fut tué au ſiége de Lille en 1070. Si l'on ne peut pas remonter la Maiſon de MAILLY à une origine plus ancienne, on peut du moins aſſurer qu'elle eſt des plus illuſtres, le rang que tenoit ANSELME DE MAILLY à la Cour de la Comteſſe RICHILDE, n'annonçant point un homme de néant, & les premiers emplois n'étant alors confiés qu'aux perſonnes de la premiere naiſſance. C'eſt ce que nous apprend *Malbranche*, dans ſon Hiſtoire de Flandres, dont voici les termes : *Coucius & Anſelmus Malius ambo Picardici ſanguinis proceres & Flandris labentes inimici Conciliis tranſverſam egere Richildem.* ANSELME, Sire DE MAILLY, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans : — 1. WAUTIER, qui ſuit ; — 2. REGNAULT, Seigneur de la Terre de Baraſtre, lequel céda, en 1119, du conſentement de *Batilde de Roye*, ſa femme, tous les droits qu'il avoit ſur cette Terre, à l'Abbaye de Saint-Aubert. La Maiſon de *Baraſtre*, qui porte : *d'argent, à trois maillets d'azur*, prétend deſcendre de ce REGNAUT DE MAILLY. La Maiſon de *Roye*, qui floriſſoit au commencement de l'an 1000, a produit un Chambrier de France, en 1209, dans la perſonne de *Barthelemi*, Sire *de Roye*, petit-neveu de *Batilde de Roye*, femme de REGNAULT DE MAILLY, *Voyez* ROYE ; —— 3. ARNOUL DE MAILLY, inhumé, en 1100, dans l'Egliſe de Saint-Gery, au Mont des Bœufs à Cambray, dont *Roſel* rapporte l'épitaphe ſuivante, qu'on lit dans *Carpentier*, Hiſtoire du Cambreſis, *p.* 545.

Chi geſiſt ong molte braf Kevaliers,

Ki at glené meintes Lauriers
Ens en Affrik tojors couviers d'aciers.
MAILLY *ô nom de molte grand liniers*
O Dieux, doënex guerduns à chils prous guerriers.

II. WAUTIER, Sire DE MAILLY, Chevalier, qualifié *Miles*, fit don de deux parties des dixmes ſur le territoire de Branlaire, & de trois muids & demi de ſemence à la meſure d'Encre, petite Ville auprès de MAILLY, pour rétablir l'Egliſe de Corbie, qui avoit été brûlée en 1123, ſous l'Abbé *Robert*, Diſciple de *Sugere*, Abbé de Saint-Denis en France, Régent du Royaume. Il mourut en 1181, & laiſſa : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2 & 3. ELISABETH & LUCIE. La derniere, mariée à *Nicolas de Pernes*, Chevalier.

III. NICOLAS, Sire DE MAILLY, de Senlis près Clerſay, &c. Chevalier, ſe croiſa, dit *la Morliere*, dans le XIIe ſiécle, avec *Jean de Neſle* & *Thierri de Flandres*, pour le voyage de la Terre-Sainte, où ils conduiſirent enſemble une flotte. De-là il fut député, dit *du Cange*, dans ſon Hiſtoire de Conſtantinople, pour demander du ſecours au Pape, au Roi de France, en Flandres & en Allemagne ; & il fut l'un des trois Barons que HENRI, Empereur de Conſtantinople, envoya vers DÉMÉTRIUS, Roi de Theſſalonique. Or les Barons avoient alors droit de *Banniere*, & ne relevoient immédiatement que du Roi. C'étoient proprement les Grands du Royaume. NICOLAS, Sire DE MAILLY, épouſa *Ermogie* ou *Amélie de Beaumont*, nommée dans la donation qu'il fit, en 1188, à l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras. Il en eut : — 1. GILLES, qui ſuit ; — 2. WAUTIER, lequel fit, avec *Iduberge de Bailleul*, ſa femme (Maiſon noble de toute antiquité, qui a donné un Roi d'Ecoſſe, & dont la derniere de cette branche a formé celle de MAILLY-HAUCOURT), en 1201, une donation à l'Abbaye de Saint-Aubert, de ce qui lui appartenoit dans la Terre de Vaencourt, à condition que ces Religieux prieroient Dieu pour lui, pour ſa femme & ſes prédéceſſeurs ; — 3. MILON, qui fit, en 1209, avec *Herimburge*, ſon épouſe, ROBERT & MATHILDE, ſes enfans, & en préſence de *Guoffred*, Evêque de Senlis, une donation de trois arpens de terre à l'Abbaye de Chaſſis ; — 4. GUILLAUME, nommé dans deux titres, l'un du mois de Novembre 1226, l'autre du mois de Mars 1236, qui ſont au Cartulaire de l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; — 5. PIERRE, mentionné, avec GUILLAUME, ſon frere, dans le teſtament du Roi PHILIPPE-AUGUSTE, & dans les Regiſtres des Vaſſaux de ce Prince ; — 6. MATHIEU, Seigneur de Senlis près Clerſay, qui s'acquit une grande réputation dans les guerres de PHILIPPE-AUGUSTE, contre RICHARD, Roi d'Angleterre. Il fit priſonnier *Robert*, Comte *de Linceſtre*, & fut pris lui-même en 1198, près de Giſors, en défendant ſon Roi, tombé dans une ambuſcade.

Pris y fut MATHIEU DE MAILLY ;
Et maints autres de haut parage,

dit GUYART, qui remarque que le mot de *parage* eſt employé dans les Auteurs, pour la *nobleſſe du ſang ; & être iſſu de haut parage*, c'eſt être deſcendu d'une Famille illuſtre & ancienne, *tant en race qu'en fiefs*. On ignore le tems de ſa mort, qui arriva à Nicomédie, d'où ſon corps fut apporté en France & inhumé à Arras, où ROBERT, Comte D'ARTOIS, & ſa femme, firent une fondation pour le repos de ſon ame ; — 7. BAUDOUIN, Chevalier, connu par un titre de l'Abbaye de Corbie, du mois de Novembre 1223 ; — 8. N..., Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Maréchal de ſon Ordre, Grand-Prieur d'Auvergne, tué au ſiége de Damiete en 1218 ; — 9. NICOLE ou NICOLETTE, femme 1°. d'*Hermand de Crequy*, Seigneur de Bierback ; & 2°. de *Jean de Nouvion*, Chevalier, Seigneur de Tievre, avec lequel elle vendit, en 1195, à l'Evêque d'Amiens, le Fief qu'ils avoient à Piſcy, pour le prix de 700 livres tournois ; —— 10. & MATHILDE.

IV. GILLES, I. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Authuille, de Nedon, d'Auvillers, d'Acheu, de Vavans, de Colincamp, de Ploich, d'Andifer, de Meiſeroles,

ſeroles, & autres Terres qui compoſent preſque tout le pays des environs de MAILLY, fut à la guerre de la Terre-Sainte, dans le XIIIe ſiécle, avec neuf Chevaliers de ſa banniere, ayant lui ſeul 5271 livres de penſion, comme on le peut voir par une quittance de même valeur, donnée, par lui-même, au Roi de France, le 1 Novembre 1299. Cette diſtinction, tout-à fait ſinguliere, eſt d'autant plus remarquable, que *Raoul d'Eſtrées* & *Lancelot de Saint-Maard*, tous deux Maréchaux de France, n'avoient, le premier, que cinq Chevaliers & 1600 livres de penſion; & le ſecond, que quatre Chevaliers & 1400 livres. D'*Avicie de Heilly*, ſa femme, fille de *Vautier de Heilly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & d'*Eliſe*, il eut: — 1. NICOLAS, mort ſans poſtérité; — 2. HUGUES, auſſi mort ſans enfans; — 3. GILLES, qui ſuit; — 4. SOHIER; — 5. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, appellé, par les Infideles, *le Saint-Georges des Chrétiens*. Ce fut en effet un des plus grands hommes de ſon Ordre & de ſon ſiécle; — 6, 7, 8, 9 & 10. ELISABETH, ELISE, PAVIE, EUSTACHE & MATHILDE DE MAILLY, nommées, avec leurs freres, dans un acte de 1232.

V. GILLES, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Authuille, Nedon, Ploich, &c. Chevalier, fut, ſelon *du Cange*, un des Seigneurs les plus illuſtres, qui allerent à la Croiſade de SAINT-LOUIS; il y parut lui quinzieme, dit *Joinville* (c'eſt-à-dire avec quatorze Chevaliers), lui tiers de Banniere (c'eſt à-dire avec trois Bannieres), ayant 6000 livres. C'étoit la même penſion, le même nombre de Bannieres & de Chevaliers qu'avoit eu le Connétable. Il épouſa *Jeanne d'Amiens*, Dame de Talmas, de l'Orſignol & de Buire aux Bois, fille de *Thibaut*, Seigneur de Wignacourt & de Canapes, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit;

— 2. ANTOINE, lequel prit le ſurnom de *l'Orſignol*, de la Terre qu'il avoit héritée de ſa mere. Il fut Seigneur de l'Orſignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Buire-aux-Bois, Saint-Huin & Meſerolles. De *Jeanne d'Antoing*, ſon épouſe, d'une ancienne Maiſon de Flandres, il eut quatre garçons & une fille. PIERRE DE MAILLY, le troiſieme des fils, eſt tige des Seigneurs de Loiſelet, Mernes, Herſin, &c. dont deſcendent les MAILLY-COURONNEL en Artois, exiſtans, rapportés ci-aprés. Le nom de l'Orſignol reſta aux enfans dudit ANTOINE juſqu'à COLART, ſon petit-fils, par qui la Terre paſſa entre les mains des femmes. Cette branche de l'Orſignol prit le nom de *Conty* vers l'an 1431, par FERRI DE MAILLY, qui ſe diſtingua à la bataille d'Azincourt, à la tête de 800 hommes d'armes, choiſis pour rompre les Archers Anglois. Il hérita de la Terre de *Conty*, de ſon frere COLART, à qui elle avoit été apportée en dot par ſa femme *Iſabelle de Conty*. Cette Terre eſt ſortie de la Maiſon de MAILLY, pour tomber dans celle de *Roye*, par le décès de JEAN DE MAILLY, Baron de Conty, mort, ſans alliance, au ſiége de Naples, qui laiſſa la Terre de Conty à MADELENE DE MAILLY, ſa ſœur, mariée à *Charles*, Sire *de Roye*, Comte de Roucy; & leur fille, *Charlotte-Eléonore de Roye*, héritiere, la porta en dot à LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé (voyez BOURBON, branche de BOURBON-CONTY). Cette branche, également illuſtre par ſa fin & par ſon origine, a donné un Grand-Prieur de France, deux Evêques, dont un Comte de Noyon & Pair de France; un Grand-Pannetier & Chambellan du Roi, & trois Sénéchaux. Ses alliances directes ſont avec les Maiſons d'*Antoing*, *Berghes*, *Montmorency*, *Picquigny*, *Moreuil* & *Creſeques*; & ſes alliances indirectes, avec les Maiſons de *Harcourt*, *Roye*, *Anglure*, *Cramailles*, *Châteauvillain*, *Clerc*, *Stavelle*, *Iſenghien*, &, par la Maiſon de *Roye*, avec la branche Royale de BOURBON-CONDÉ;

— 3. GILLES, auteur de la branche, dite *d'Authuille*, marié avec *Blanche de Ham*: il mourut en 1337. Cette branche, après s'être diſtinguée pendant deux ſiécles dans la guerre, s'eſt éteinte, en 1448, dans la perſonne de COLART DE MAILLY, VII. du nom, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes. On trouve, dans les alliances de cette branche, les noms de *Warrans*, *Fiennes*, *Longueval*, *Auxy*, *Caumont*, *Mezieres*, &c.; — 4. & JEAN, auteur de la branche de Nedon, marié à *Iſabeau de Beuvry*, de laquelle il eut un fils, pere d'une fille unique, alliée dans la Maiſon de *la Viefville*, qui a donné des Grands-Maîtres de Malte,

des Chevaliers de la Toiſon d'or, des Officiers généraux des Armées Impériales, & pluſieurs grands hommes.

VI. JEAN, I. du nom, Baron DE MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheu, de Ploich & autres Terres, après la mort de ſon pere, fut célebre par une Ligue qu'il fit, en 1315, avec pluſieurs Seigneurs de Picardie, contre le Comte *d'Artois*. Le Roi LOUIS *Hutin* écrivit à celui-ci, qu'*il le trouvoit bien hardi de s'être joué à un tel homme que le Sire* DE MAILLY; *mais qu'il vouloit bien faire enſorte de faire ſa paix avec lui*. JEAN DE MAILLY épouſa *Jeanne de Coucy*, fille d'*Enguerrand*, III. du nom, Sire *de Coucy*, & de *Marie de Montmirel*, dont: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Auvillers, éteinte après trois ſiécles. Elle a donné un Chambellan du Roi, un Protonotaire Apoſtolique, trois Chevaliers de Malte, dont un Commandeur, & trois Sénéchaux de la Province de Vermandois. Ses alliances ſont avec les Maiſons de *Moy*, *Crécy*, *Dampmartin*, *Caulaincourt*, *Dampierre*, *Hangeſt*, *Vaiſſieres*, &c.; — 3. & COLART, Seigneur de Maiſerolles & de Bariſeu, nommé, avec GILLES, ſon frere, dans un titre de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1343. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & étoit mort en 1369, lorſqu'*Alienor d'Argies*, ſa veuve, reçut, du Receveur de Wamont en Ponthieu, ce qui étoit dû de l'office de feu ſon mari.

VII. GILLES, III. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur d'Acheu, &c. ſervit en qualité de Chevalier-Banneret, avec cinq Ecuyers, dans l'Oſt de Bouvines, en 1339. L'extrait généalogique de cette Maiſon dit qu'il fut marié trois fois, 1°. avec *Iſabeau de Vaurans*, dont le P. *Anſelme* & *Moréri* ne parlent pas; 2°. à *Peronne de Raineval*, veuve de *Waſt de Montigny*, & fille de *Jean*, Sire *de Raineval*, en Picardie, dont la Terre eſt tombée dans la branche de MAILLY-HAUCOURT, & forme, comme nous l'avons dit, le Comté de MAILLY. Le nom de la troiſieme femme de GILLES III, n'eſt pas énoncé dans le Livre cité. Du premier lit il eut: — 1 & 2. JEAN & JACQUES, tués à la journée de Nicopolis; du ſecond: — 3. GILLES, qui ſuit; — 4. GUILLAUME, lequel mérita de CHARLES-*le-Bel*, une donation de 30 livres, léguée par codicille. Il ſervit fidélement PHILIPPE DE VALOIS, contre les Anglois & les Flamands, & ſe diſtingua dans deux batailles fameuſes, celles de Montcaſſel & de Crécy; — 5. autre JEAN, qui ſervit à l'Oſt de Bovines en 1340, parmi les Chevaliers-Bannerets, à la tête de cinq Chevaliers & de 21 Ecuyers; — 6. SIMON, bleſſé à la bataille de Roſebecq en 1382, où il fit des prodiges de valeur, & mourut de ſes bleſſures au moment que CHARLES VI l'envoyoit viſiter, pour le faire Chevalier de ſa main, avec ſon frere. Ce fut un des *quatre bons & hardis Chevaliers*, dit *Froiſſart*, à qui le Duc *d'Anjou* confia la garde du Château de Montpaon. Du troiſieme lit vint: — 7. N... DE MAILLY, tué, avec ſes deux freres du premier lit, à la journée de Nicopolis.

VIII. GILLES, IV. du nom, Baron DE MAILLY, Chevalier, Seigneur d'Acheu, &c. fut un des Seigneurs qui ſe trouverent à l'Aſſemblée qui ſe fit devant Tournay, ſervit avec ſon pere en l'Oſt de Bovines, & depuis en Flandres & Hainaut, ès années 1339, 40 & 1341. Il épouſa *Marguerite de Friencourt*, qui en étoit veuve en 1362. Elle eſt qualifiée *Dame d'Offemont*, dans le Cartulaire de Pecquigny. De ce mariage vinrent: — 1. GILLES, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, vivant en 1367; — 3. NICOLAS; — 4. JEAN, marié, vers l'an 1350, à *Marguerite de Fiennes*; — 5. HARDOUIN, Chevalier-Banneret avec *Pierre*, Baron *de Mathefelon* & de Duretal, ſuivant le compte de *Jacques Renard*, Tréſorier des Guerres, depuis le 7 Décembre 1373, juſqu'au 1 Janvier 1374; — 6. & ADE, qui eut la Terre d'Acheu. Elle fut mariée 1°. à *Aubert de Hangeſt*, Seigneur de Genlis; 2°. à *Jean de Neelle*, Seigneur d'Offemont; & 3°. à *Gui de Laval*, Seigneur d'Attichy. Elle mourut en 1410, & fut inhumée dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Abbaye d'Orcamp, à côté de ſon ſecond mari, du côté de l'Epître, où ils ſont tous deux repréſentés, & où l'on voit leur épitaphe.

IX. GILLES, V. du nom, dit GISLON, Baron DE MAILLY, Seigneur de Friencourt, &c. ſe trouva avec ſon pere, en 1339, à la bataille ſur les frontieres de

Flandres, en qualité de Bachelier, ayant avec lui ſix Ecuyers, & fut reçu Chevalier à Mante, le 13 Octobre 1364. Il avoit épouſé, vers l'an 1340, *Jeanne de Moreuil-Soiſſons*, fille de *Bernard*, VI. du nom, Sire *de Moreuil*, Maréchal & grand Queux de France, iſſu en ligne directe de *Bernard*, I. du nom, Sire *de Moreuil*, qui fit bâtir, l'an 1119, ſous le regne de Louis *le Gros*, le Prieuré de Saint-Waaſt de Moreuil, dont : — 1. Gilles, qui ſuit ; — 2. Jean ; — 3. Eustache, qui s'acquit la réputation du plus brave Chevalier de ſon tems. Il parut à la mémorable bataille de Brignais près de Lyon, contre les *Tard-Venus* ; ſervit enſuite en Guienne contre les Anglois, qu'il contribua à chaſſer ; fut envoyé au ſecours des Gênois contre les Barbares d'Afrique ; fut tué au ſiége de Carthage en 1390, après la victoire que les François remporterent ſur le Roi de Tunis ; — 4. Jacques, Chambellan du Roi Charles VI, qui l'envoya, du ſiége de Bourges, vers le Roi de Jéruſalem & de Sicile, en qualité d'Ambaſſadeur ; — 5. Jeanne, Abbeſſe de Bertaucourt, au mois de Juillet 1389 ; — 6. Agnès, femme de *Thomas de Liſle*, Seigneur de Freſnes-lès-Condé, Grand-Bailli de Hainaut, de l'ancienne Maiſon des Châtelains *de Liſle*, ſi célebre dans les Pays-Bas. Il mourut le 9 Juillet 1421, & ſa femme le 9 Juillet 1446 ; — 7. & Isabeau, mariée à *Philippe Paynel*, Baron de Moyon, dont : — *Jeanne Paynel*, femme de *Pierre*, Baron *de Mathefelon* & de Duretal. *Voyez* Mathefelon.

X. Gilles, VI. du nom, Chevalier, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. ſignala ſa valeur à la priſe de Bergerac en 1377, ſervit, en 1391, ſous le Duc *de Bourgogne*, ayant ſous ſa Banniere huit Gendarmes ; fut mandé par le Roi, la même année, de venir le trouver au Bois de Vincennes, & s'y rendit avec cette promptitude qui caractériſe l'attachement & la fidélité. En 1383, il offrit ſeul, dit *Froiſſart*, le premier Heaume de la guerre aux obſeques de *Louis*, dit *le Maillé*, Comte *de Flandres* ; enfin il ſe croiſa pour aller en Pruſſe au ſecours des Chevaliers Teutoniques, & mourut vers l'an 1393. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe de Saint-Nicolas d'Arras, ſur les Foſſés. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 16 Janvier 1366, *Jeanne de Donquerre*, morte peu après ſon mariage, ſans enfans, fille de *Bernard de Donquerre*, Chevalier, & de *Jeanne de Lambersart* ; & 2°. vers l'an 1370, *Marie de Coucy*, Dame de Droſy, fille d'*Aubert de Coucy*, & de *Jeanne de Villeſavoir*, laquelle ſe maria, en ſecondes noces, à *Gaucher de Châtillon*, Seigneur du Buiſſon, & en troiſiemes, à *Jean de Liſſac*, Huiſſier-d'Armes du Roi. *Marie de Coucy* eut de ſon premier lit :

XI. Colart, Baron de Mailly, Seigneur de Bouillencourt, &c. l'honneur de ſa race, qui ſe trouva mineur à la mort de ſon pere. Il accompagna le Duc *de Bourgogne*, en 1408, dans ſon expédition contre les Liégeois ; fut nommé, en 1410, le ſecond des Seigneurs qui devoient ſe charger de l'adminiſtration du Royaume, pendant la maladie de Charles VI, à l'excluſion des Princes, qui, *de peur d'envie*, dit *le Laboureur*, ſe retirerent chez eux, conformément à l'accord de *Vinceſtre*. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, avec ſon fils Colart, qui venoit d'être fait Chevalier ce jour-là même. Ils furent enterrés enſemble dans l'Egliſe Saint-Nicolas d'Arras, où l'on voit ſur leur tombeau la couronne de *fleurs de lis*, ajoutée, depuis cette époque, à leurs armes, & attachée à la Maiſon de Mailly, par une faveur que nos Rois ont cru devoir lui continuer, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Il avoit épouſé ſa parente Marie de Mailly, Dame de l'Orſignol & de Bours, fille de Gilles de Mailly, Vicomte d'Ouchies, & de *Jeanne de Billy*. Elle ſe remaria à *Denis de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt, mourut le 16 Septembre 1456, & fut inhumée dans l'Egliſe Saint-Nicolas d'Arras, où elle avoit fondé, le 18 Avril 1447, dix Meſſes par ſemaine, divers *Obits* & aumônes. De ce mariage vinrent : — 1. Colart, tué, avec ſon pere, à la bataille d'Azincourt ; — 2. Jean, mort, comme ſon pere & ſon frere, dans le champ de la gloire, à la rencontre de Mons en Vimeux, en 1421 ; — 3. autre Jean, qui ſuit ; — 4. Antoine, mort ſans alliance ; — 5. Hue ou Luc, Seigneur de l'Orſignol, Gouverneur de Montdidier, qui ne laiſſa point d'enfans de *Marie d'Athies*, ſa femme ;

— 6. MARIE, femme de *Guillaume de Villers*, Chevalier, Seigneur de Verderonne; — 7. JEANNE, Religieuſe à Pont-Sainte-Maixence; — 8. autre JEANNE, femme de *Robert Fretel*, Chevalier, Seigneur de Sombrin, d'une ancienne Maiſon de Normandie, alliée avec celle de *Villequier*, dès l'an 1300; — 9. MARIE, alliée 1°. à *Jean de Brimeu*, Chevalier, Seigneur de Humbercourt; & 2°. à *Hugues de Berghetes*, Seigneur de Beaupré & de Toulmont; — & pluſieurs autres enfans.

XII. JEAN, II. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Raverſberghe, &c. ſurnommé *l'Etendart* DE MAILLY & *le brave Chevalier*, fut préſent à l'hommage que le Duc *de Bretagne* rendit au Roi. Au rapport de *Belleforeſt*, il fut un des premiers Seigneurs qui laiſſerent le parti du Duc *de Bourgogne*, pour ſuivre le Roi CHARLES VIII. En 1423, dit *Monſtrelet*, « *l'Etendart* DE MAILLY, & pluſieurs autres Seigneurs, eſtans ſortis de la ville de » Guiſe ſur les gens de Meſſire *Jean de Luxembourg*, furent pris quelques-uns » en petit nombre; mais l'*Etendart* DE MAILLY, de pleine venue, aſſit ſa lance » ſur M. *de Vendôme*, ſy le porta jus de ſon cheval & le bleſſa vers l'épaule; » puis ſe retira vers la ville de Guiſe ». On le voit, parmi les premiers Seigneurs du Royaume, ſigner, en 1420, le contrat de mariage de CATHERINE DE FRANCE, fille de CHARLES VI, avec HENRI V, Roi d'Angleterre; en 1435, le traité de paix fait à Arras entre CHARLES VII & *Philippe*, Duc *de Bourgogne*; en 1437, envoyé à Tours, par le Roi, pour recevoir *Marguerite d'Ecoſſe*, qui venoit épouſer LOUIS, Dauphin de France, la conduire au Château, tenant une des rênes de ſa Hacquenée; & enfin en 1458, dit *la Morliere*, on le voit prendre ſéance, après les Princes, avec le Vidame d'Amiens, aux Etats de Tours, convoqués par LOUIS XI. Il avoit épouſé, vers l'an 1426, *Catherine de Mammez*, Dame de Raverſberghe & de Cayeu, fille & héritiere de *Pierre de Mammez*, Seigneur de Raverſberghe, & de *Catherine*, Dame *de Cayeu*. La Maiſon de *Mammez* eſt très-ancienne, & étoit en grande conſidération dès le XIIIe ſiécle, puiſque *Marie de Mammez*, fille d'*Enguerrand*, Seigneur *de Mammez*, aliàs *Maumez*, épouſa, l'an 1250, *Jean de Moreuil de-Soiſſons*, frere aîné du Maréchal de ce nom, tous deux fils de *Bernard*, V. du nom, Sire *de Moreuil*, & d'*Yolande*, Vicomteſſe *de Soiſſons*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HUTIN, dont on ne ſçait que le nom; — 3. ISABELLE, femme de *Jean de Neuville*, Chevalier, Seigneur de Matringhem, d'une Maiſon d'ancienne Chevalerie, & illuſtrée par les premieres dignités de l'Empire; — 4. & ANTOINETTE, mariée, par contrat du 30 Décembre 1452, à *Philippe de Noyelles*, Vicomte de l'Angle, auquel elle porta les Terres de Ploich & de la Cliquetrie. La Maiſon de *Noyelles* eſt ſi ancienne, que *Simon*, Seigneur *d'Ongnies*, s'allia, vers l'an 1150, ſous le regne de LOUIS *le Jeune*, avec *Avoiſe de Noyelles*. Ce *Simon d'Ongnies* étoit mort en 1202.

XIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Baron DE MAILLY, Raverſberghe, Mammez, la Neuville-le-Roi, Beauſſart, &c. Conſeiller, Chambellan du Roi LOUIS XI, épouſa, vers l'an 1450, *Iſabelle de Cayeu* (d'une ancienne Maiſon de Picardie, éteinte. La Terre de *Cayeu* eſt paſſée, par acquiſition, dans la Maiſon de *Rouhaut-Gamaches*, qui en porte le nom), fille de *Regnaut*, Seigneur d'Auxy, & de *Gillette de Ponthieu*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. HUTIN, auteur de la branche des Seigneurs *d'Auchy*, marié à *Peronne de Piſſeleu*, tante de la Ducheſſe *d'Eſtampes*, ſi célebre par les amours de FRANÇOIS I. Cette branche a fini dans ANTOINE, ſon petit-fils, Colonel des Légionnaires de Picardie, qui, après avoir ſervi avec une grande réputation dans les guerres de Piémont & de Picardie, & avoir échappé de l'affaire de la Bicoque, fut tué d'un coup d'arquebuſe, en faiſant les approches du ſiége d'Heſdin, en 1553. Sa fille unique, CHARLOTTE DE MAILLY, eut la douleur de perdre, devant la même Ville, ſon pere & ſon époux *Jean de Taix*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Colonel général de l'Infanterie, & Grand-Maître de l'Artillerie de France. Les alliances de cette branche ſont avec *Moy*, *Piſſeleu*, qui a été recherchée par les Maiſons de *Bournonville*, *Taix*, *Jaucourt*, *Renty* & *Averhoult*;

— 3. autre JEAN, dit JEANNET, Seigneur de la Neuville-le-Roi & de la Tour du Pré; — 4. FERRI, Religieux à l'Abbaye de Corbie; — 5. GILLETTE, Religieuſe à Bertaucourt; — 6. JEANNE, Religieuſe à Thieuloy; — 7. MARGUERITE, femme de *Renaud de Haucourt*, Chevalier, fils de ce fameux *Jean de Haucourt*, fait *Chevalier* devant Oudenarde en 1450. Cette Maiſon, fondue dans la branche des Comtes DE MAILLY, exiſtoit dès le XIIe ſiécle; — 8. & MARIE, Dame de Tupigny & d'Yron.

XIV. JEAN, IV. du nom, Baron DE MAILLY, Comte d'Agimont, Seigneur de Bours, Bouillencourt, &c. fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES VIII, ſon Chambellan, puis de LOUIS XII, fonda trois Couvens de Cordeliers; le premier à Blangy; le ſecond à Mailly; & le troiſieme à Pierrepont, nommé Saint-Riquier. Le Couvent de la Garde a été auſſi fondé par les Seigneurs DE MAILLY. Le Pape ALEXANDRE VI approuva la fondation des Cordeliers de Mailly, par Bulle de la veille des Kalendes de Mai de l'an 1499. JEAN, IV. du nom, avoit épouſé, par contrat du 5 Octobre 1479, *Iſabeau d'Ailly*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens (voyez AILLY), & d'*Yolande*, fille naturelle du Duc *de Bourgogne*. Elle teſta, étant veuve, le 9 Juillet 1519, & eut de ſon mariage: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. JACQUES, mort ſans poſtérité de *Marie de Wignacourt*, ſa femme; — 3. ADRIEN, auteur de la branche des Seigneurs de Haucourt, rapportée ci-après; — 4. & ANTOINETTE, femme de *Foulques de Fautreau*, Seigneur de Villiers ſous Foucarmont.

XV. ANTOINE, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Brely, Beaufort, &c. Conſeiller, Chambellan du Roi FRANÇOIS I, Chevalier de ſon Ordre, fit ſon teſtament le 11 Janvier 1514, par lequel il donna à ſon fils aîné les Terres de Mailly, Beaufort, Brely, &c. à la charge de donner une ſomme d'argent à ſes freres & ſœur, & mourut au commencement de 1519. Il avoit épouſé, contrat ſigné par le Roi, le 15 Juillet 1508, *Jacqueline d'Aſtarac*, fille puînée de *Jean*, III. du nom, Comte *d'Aſtarac*, & de *Marie de Chambes*. Elle fut Dame d'honneur de la Reine ANNE DE BRETAGNE, laquelle, par Lettres du 14 des même mois & an, lui donna, en faveur de ce mariage, 5000 écus, payables en quatre années, & cette Princeſſe l'y qualifie *ſa chere & bien-aimée Couſine*, ainſi que le Roi FRANÇOIS I, dans ſes Lettres du 3 Février 1519, par leſquelles il lui fit don & remiſe de tous les droits qui pouvoient lui être dus par le décès de ſon mari, à cauſe des Terres mouvantes du Roi dans la Prévôté de Peronne. Elle vivoit encore en 1549. Ses enfans furent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Seigneur de Bouillencourt, mort, ſans alliance, en 1558; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Touſſaint; — 4. ADRIEN, dernier Abbé Régulier de l'Abbaye de Saint-Juſt, mort en 1582; — 5. & FRANÇOISE, mariée, 1°. par contrat du 2 Mars 1532, à *Jean du Bellay* (veuf de *Françoiſe de Villeprouvée*), Baron de la Flotte, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Comte *de Laval*; & 2°. à *Louis de Neuville*, Baron de Magnac, Seigneur de Neuville, de Morliniere, d'Argental & de Lagny, premier Baron de la Marche.

ANTOINE, Baron DE MAILLY, eut encore trois enfans naturels, ſçavoir: — CLAUDE; — HUTIN, tué au haut de la brêche de Pavie en 1524; — & ISABEAU, bâtarde DE MAILLY. Ils ſont tous trois mentionnés dans le teſtament de leur pere.

XVI. RENÉ, I. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & Gouverneur de Montreuil, ſe jetta, l'an 1537, dans la ville de Heſdin, avec 1000 hommes de pied des Légions de Picardie, qu'il commandoit pour la défendre pendant le ſiége: il ſignala ſa valeur à la défenſe de la ville de Metz, qui fut aſſiégée par l'Empereur CHARLES-QUINT en 1552, & aux batailles de Ceriſoles en 1544, de Dreux en 1562, de Saint-Denis en 1567, & à celle de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il combattit avec un courage héroïque, à côté du Roi HENRI III, alors Duc d'Anjou, & y fut bleſſé. Le Roi FRANÇOIS I lui avoit fait remiſe des droits ſei-

gneuriaux ſur la Terre de MAILLY, par Lettres du 28 Septembre 1535, dans leſquelles il le qualifie *ſon Couſin, parce que* (dit ce Prince) *il appartient de près & par lignage à la Reine* CLAUDE, *ſon épouſe, qui étoit fille du Roi* LOUIS XII. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine & Gouverneur de Montreuil*, dans le Brevet que CHARLES IX lui accorda au Bois de Vincennes, le 1 Août 1562, par lequel il lui donnoit le pouvoir de faire pourvoir tel de ſes parens qu'il voudroit, de l'Abbaye de Longvilliers en Boulonnois. L'on trouve deux quittances de lui; l'une du 20 Septembre 1568; & l'autre du 2 Mai 1569. Sur le ſceau en cire rouge ſont *trois maillets*, l'écu eſt ſurmonté d'une couronne: autour eſt le collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Décembre 1527, *Marie de Hangard*, fille & héritiere d'*Antoine*, Seigneur de Remaugies, & de *Jeanne de Caulier*. Elle reſta veuve, & teſta le 13 Novembre 1583. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Baron DE MAILLY, tué dans Heſdin, lorſque cette place fut priſe par l'Empereur CHARLES-QUINT, en 1552, ſans laiſſer d'enfans de *Françoiſe Potard*, Dame de Grumeſnil, ſon épouſe, laquelle étoit veuve de *Georges de Montmorency*, Seigneur d'Aumont, & fille de *Jean Potard*, Chevalier, Seigneur de Boiſemont, & de *Françoiſe de Rouvroy*, Dame de Grumeſnil; — 2. GILLES, VII. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Bouillencourt, Beauſſart, Moyenville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Vice-Amiral de France & Gouverneur de Montreuil, qui épouſa *Marie de Blanchefort*, Dame de Mareuil près Abbeville, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal des Logis de ſa Maiſon, & de *Marie*, Dame *de Crequy*. Voyez BLANCHEFORT & CREQUY. Cette *Marie de Blanchefort* avoit été accordée, dès le 22 Juin 1564, à *François d'Ongnies*, Comte de Chaulnes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, tué à la bataille de Saint-Denis le 12 Novembre 1567. GILLES, VII. du nom, eut de ſon mariage: — RENÉ, II. du nom, Baron DE MAILLY, mort, ſans alliance, en 1592, étant ſur le point de faire le voyage d'Italie avec le Duc *de Nevers*; — 3. THIBAUT, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, mort jeune; — 5. RENÉ, Abbé de Longvilliers & de Touſſaint; — 6. GABRIELLE, morte ſans alliance; — 7. RENÉE, Abbeſſe de Saint-Jean-aux-Bois, près Compiegne; — 8. FRANÇOISE, femme d'*Antoine d'Alegre*, Baron de Milhaut, cinquieme fils de *Gabriel*, Baron *d'Alegre*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Bailli de Caen, & de *Marie d'Eſtouteville*; — 9. & MARGUERITE, mariée à *Jacques d'Oſtrel*, Baron du Val en Artois. Voyez la Généalogie de cette Maiſon dans le *Tome V* de ce Dictionnaire à la lettre D.

XVII. THIBAUT DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, puis Baron de Mailly, par le décès de RENÉ DE MAILLY, ſon neveu, teſta, à l'âge de 77 ans, le 7 Novembre 1616, *aliàs* 1615, dans lequel il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, & par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Leger de Remaugies. Suivant les titres de la Maiſon de *Soyecourt*, ce THIBAUT DE MAILLY étoit Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Colincamp, Beauſſart, Bernage, Bouillencourt, Monthulin, &c. Il fut un des Seigneurs qui ſignerent à Peronne le traité de la Ligue, le 13 Février 1577. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 26 Juin 1575, *Françoiſe de Belloy*, morte le 7 Avril 1592 (d'une des plus anciennes Maiſons de Picardie, qui prouve ſon exiſtence dès le XIIe ſiécle), fille de *Florent*, Seigneur *de Belloy*, & de *Marie de Hallwin*, Dame du Perrey; & 2°. par contrat paſſé au Château de Tillauloy, en la Prévôté de Roye, le 2 Décembre 1593, *Françoiſe de Soyecourt*, veuve de *Pons*, Seigneur *de Belleforiere*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Corbie, & fille de *François*, III. du nom, Seigneur *de Soyecourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de CHARLOTTE DE MAILLY, veuve de *Jean*, Seigneur *de Taire*. Voyez SOYECOURT. Du premier lit vinrent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES, Abbé de Longvilliers, Prieur d'Aveneſcourt; — 3. JACQUES, auteur des Seigneurs de Mareuil & de Freſnoy, rapportés ci-après; — 4. MARIE, femme de *Geoffroi de Rambures*, Seigneur de Ligny, fils de *Jean*, Sire *de Ram-*

bures, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, & de CLAUDE DE BOURBON, Dame de Ligny (voyez RAMBURES); & du ſecond lit: — 5. LOUISE, mariée, en 1612, à *Philippe d'Eguillart* ou *de Guillart*, Baron d'Arcy, Seigneur de l'Eſpicheliere, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ainſi qualifié dans l'acte de partage des biens de THIBAUT DE MAILLY, fait à Mondidier le 6 Février 1626, entre RENÉ, Baron DE MAILLY, JACQUES DE MAILLY, Baron de Mareuil, & lui.

XVIII. RENÉ, III. du nom, Baron DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, de Colincamp, Beauſſart, Manneville, Anglebellemere, le Monchel, les petites Tournelles, Belval, Orvillers, Franc-Mailly, Monthulin, &c. qualifié *Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi*, dans un dénombrement que *Charles d'Aplincourt*, Seigneur de Hardicourt, lui donna, le 16 Août 1622, fit le partage des biens de ſon pere, avec ſes freres & ſœurs, comme on l'a dit, & il y prend la qualité de *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi*. Il fonda une Chapelle dans ſon Château de Remaugies, en 1640, & étoit mort en 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Janvier *aliàs* 24 Juin 1609, *Michelle de Fontaines* (d'une branche de la Maiſon de *Lens* en Artois), fille unique de *Claude de Fontaines*, Seigneur de Monſtrelet, & de *Marie de Montejean*, d'une Maiſon dont étoit le Maréchal de ce nom, vivant ſous le regne de FRANÇOIS I. De ce mariage naquirent: — 1. RENÉ, qui ſuit; — 2. CHARLES-LOUIS-RENÉ, Seigneur de Remaugies, mort jeune; — 3. LOUIS-CHARLES, auteur de la branche des Marquis de Neſle, rapportée ci-après; — 4. THIBAUT, deſtiné Chevalier de Malte; — 5. CHARLES, Prieur d'Aveneſcourt; — 6. MARIE, Religieuſe à Longchamp; — 7. CLAUDE-ISABELLE, Abbeſſe de la même Abbaye; — 8 & 9. FRANÇOISE & BARBE, Religieuſes à Roye; — 10. & CLAUDINE, mariée, 1°. en 1647, à *Jacques de Rouſſy*, Seigneur de Sainte-Preuve; & 2°. à *Louis de Rouſſy*, Seigneur de Siſſaune, d'une Maiſon qui deſcendoit de *Louis*, bâtard *de Sarebruch-Rouſſy*, fils naturel de *Jean de Sarebruch*, Comte de Rouſſy, iſſu de *Sigebert*, Comte *de Sarebruch*, auquel l'Empereur HENRI IV, à la priere de l'Impératrice, ſa femme, & de *Thierri*, Duc *de Lorraine*, donna, en 1080, la ville Wadegaze.

XIX. RENÉ, IV. du nom, Marquis DE MAILLY, Seigneur de Remaugies, Monthulin, &c. Gouverneur de Corbie & de Montreuil-ſur-Mer, s'acquit une grande réputation durant les guerres de la Religion; ſe diſtingua au ſiége de la Rochelle en 1628, au ſecours de Caſal en 1630, à la bataille de Sedan en 1640, & l'année ſuivante au ſiége d'Arras; & mourut le 5 Décembre 1695, âgé de 85 ans. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Avril 1630, *Marguerite de Monchy*, fille de *Jean*, Seigneur de Montcavrel & d'Allet, Seigneur de Rieux, de Rubempré, Varennes, Bettancourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur d'Ardres & d'Etaples, & de MARGUERITE DE BOURBON, Dame de Rubempré (voyez MONCHY); & 2°. en 1654, *Madelene Aux-Epaules*, dite *de Laval*, Marquiſe de Neſle & de Montcavrel, veuve de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & fille de *René Aux-Epaules*, dit *de Laval*, Marquis de Neſle, Baron de Liſle-ſous-Montréal, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Fere (iſſu de *Richard Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, Chevalier, vivant en 1270) & de *Marguerite de Montluc*, fille de *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Prince de Cambray & du Saint-Empire, Maréchal de France, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, de la Maiſon de *Montluc*, iſſue de celle de *Monteſquiou*, qui tire ſon nom de la Terre de *Monteſquiou*, l'une des quatre Baronnies du Comté d'Armagnac. RENÉ, IV. du nom, Marquis DE MAILLY, n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage. Ceux du premier lit furent: — 1. RENÉ-JEAN, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Marquis de Varennes; — 3. JACQUES, tué au ſiége de Maſtricht; — 4. PIERRE, Seigneur de Toutencourt; — 5. CLAUDE, mariée à *Jean-Batiſte de Monchy*, Marquis de Montcavrel; — 6 & 7. & deux autres filles, mortes jeunes.

XX. RENÉ-JEAN, Marquis DE MAILLY, Baron de Toutencourt, &c. mort

jeune, du vivant de ſon pere, en 1662, avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1660, *Charlotte de Montebene*, morte à Paris le 15 Avril 1718, âgée de 85 ans & 8 mois, fille de *Cyprien de Montebene*, Seigneur de Heriſſart, Arqueves, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Capitaine des Gardes de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & d'*Eliſabeth du Châtelet*, Maiſon iſſue des Ducs *de Lorraine*. Voyez CHATELET (DU). De ce mariage vint, pour fils unique :

XXI. RENÉ, V. du nom, Marquis DE MAILLY & de Varennes, Seigneur de Fontaines-ſur-Somme, Toutencourt, &c. Colonel du Régiment d'Orléanois, mort à ſon Château de Mailly, au mois de Juillet 1698. Il avoit épouſé, avec diſpenſe, par contrat du 7 Février 1687, ANNE-MARIE-MADELENE-LOUISE DE MAILLY, ſa couſine-germaine, fille de LOUIS, Marquis de Neſle, & de *Jeanne de Monchy*. Elle mourut à l'Abbaye-au-Bois à Paris, au mois de Mars 1704, laiſſant : — VICTOR-ALEXANDRE, qui ſuit ; — & HENRI-LOUIS, Capitaine au Régiment de MAILLY, mort au Château de Mailly, de la petite-vérole, le 10 Juin 1718.

XXII. VICTOR-ALEXANDRE, Marquis DE MAILLY, né le 10 Décembre 1696, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom en 1717, Brigadier des Armées du Roi en 1734, a quitté le ſervice au mois de Février 1735, & eſt mort le 22 Février 1754, âgé de 59 ans. C'eſt en ſa faveur que l'ancienne Baronnie de MAILLY a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1732, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes. Il avoit épouſé, le 14 Mars 1720, *Victoire-Delphine*, Princeſſe *de Bournonville* (d'une Maiſon qui tire ſon origine des anciens Comtes *de Guines*, illuſtrée en France & dans les Pays-Bas, & originaire du Boulonnois), morte à Paris en Avril 1774, dans la 77e année de ſon âge, fille puînée de feu *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Duc & Prince *de Bournonville*, Comte de Henin, Capitaine Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes*. De ce mariage il a eu : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHARLES, né le 1 Février 1725 ; — 3. LOUIS-JOSEPH-HONORÉ, né le 10 Décembre 1727, appellé l'*Abbé* DE MAILLY, mort en 1756 ; — 4. & MARIE-LOUISE-FRANÇOISE-VICTOIRE, née le 17 Janvier 1721, mariée, le 20 Avril 1743, à *Charles-Alexandre-Antoine-Joſeph de France-Noyelle*, Comte de Heſecque en Flandres, dont eſt iſſu : — *Charles de France*, Marquis de Noyelle ; — & *Iſabelle-Guilaine*. Voyez FRANCE-NOYELLE.

XXIII. LOUIS, Marquis DE MAILLY, Comte de Rubempré, né le 1 Avril 1723, a fait les campagnes de 1741 & 1742, en Weſtphalie, Bohême & Baviere, étant Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie ; a été fait, en 1743, Colonel du Régiment de Périgord, à la tête duquel il a fait la campagne de cette année ; celle de 1744 en Piémont ; s'eſt trouvé aux ſiéges de Nice & de Villefranche, à l'attaque des Barricades & du Château Dauphin ; en 1745, il fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, à la tête duquel il s'eſt trouvé, en 1746, aux ſiéges de Mons, de Saint-Guilain, de Charleroy, & à la bataille de Rocoux ; &, dans la même campagne, fut en Provence ; en 1747, ſe trouva à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, où la plus grande partie de ſon Régiment fut défaite, & lui dangereuſement bleſſé d'un coup de fuſil à la tête ; le 11 Septembre de la même année, fut fait Brigadier des Armées du Roi, Maréchal-de-Camp le 10 Février 1749 ; & eſt mort à Paris le 7 Octobre 1774. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Mai 1743, *Antoinette-Françoiſe Kadot de Sebbeville*, née le 11 Décembre 1725, morte à Chaillot près Paris, le 28 Mai 1752, âgée de 26 ans (d'une Maiſon originaire d'Angleterre, & établie en Normandie dans le XIVe ſiécle), fille aînée de feu *Charles-Louis-Fréderic Kadot*, Marquis de Sebbeville, Enſeigne de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & d'*Eliſabeth-Thereſe Chevalier-de-Montigny*, dont : — LOUIS-VICTOR-ANTOINE, Comte DE MAILLY, né le 27 Septembre 1749, mort en 17.... ; — & JOSEPH-HONORÉ-BERNARD, Marquis de Rubempré, né le 24 Janvier 1752.

Le Marquis DE MAILLY comptoit parmi ſes ayeux quatre Chambellans du Roi, trois Chevaliers-Bannerets, quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Capitaines d'hommes d'armes de ſes Ordonnances, & pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Cette branche a pris des alliances dans les Maiſons de *Coucy*, d'*Ailly*, d'*Aſtarac*, *Moreuil*, *Mammez*, *Hangeſt*, *Donquerre*, *Wignacourt*, *Hangard*, *Soyecourt*, *Monchy*, *Aux-Epaules*, *Blanchefort*, *Fiennes*, *Argy*, *Raineval*, *Friencourt*, *Belloy*, *Fontaines*, *Bournonville*, &c. & elle en a donné aux Maiſons de *la Viefville*, *Néelle-Offemont*, *Laval-Montmorency*, &c.

Branche des Marquis de NESLE.

XIX. LOUIS-CHARLES DE MAILLY, Marquis de Neſle & de Montcavrel, Baron d'Emery, Seigneur de Remaugies, Manneville, Monthulin, Beaurevoir, Balagny, Maurup, &c. troiſieme fils de RENÉ, III. du nom, & de *Michelle de Fontaines*, ſe trouva aux ſiéges de Thionville, de Mardick, d'Ypres, de Dunkerque, & aux batailles de Rocroy, de Fribourg & Nordlingue, où il reçut trois grandes bleſſures; accompagna LOUIS XIV dans ſes conquêtes de Flandres & de Hollande, & mourut le 26 Mars 1708, âgé de 90 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Décembre 1648, *Jeanne de Monchy*, ſa couſine, morte le 13 Avril 1713, fille de *Bertrand-André de Monchy*, Marquis de Montcavrel, & de *Marguerite Aux-Epaules*, dite *de Laval*. Il avoit acheté, avec ſa femme, par contrat du 30 Mars 1666, homologué par Arrêt du Parlement de Paris, le 24 Mars 1667, les Marquiſats de Neſle & de Montcavrel, & pluſieurs autres Terres, moyennant un million 65 mille livres, de *Jean-Batiſte de Monchy*, qui étoit donataire de RENÉ-JEAN DE MAILLY, lequel lui vendit ces Marquiſats & Terres, avec *Madelene Aux-Epaules de Laval*, autoriſée de RENÉ DE MAILLY, ſon ſecond mari. Ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, pour faire appeller, du nom de MAILLY, le village de *Montcavrel*; &, pour le diſtinguer de l'ancien MAILLY, on le nomme MAILLY-MONTCAVREL. Le Marquis *de Neſle* avoit auſſi fait bâtir l'Hôtel de Mailly près le Pont-Royal, & le Château de Neſle, & avoit obtenu, au mois de Décembre 1701, des Lettres-Patentes, portant confirmation de la donation & ſubſtitution maſculine à l'infini, en faveur des aînés de ſa Maiſon. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. VICTOR-AUGUSTIN, Evêque de Lavaur, mort en odeur de Sainteté, le 23 Décembre 1713, à Montpellier, durant la tenue des Etats de Languedoc; — 3. FRANÇOIS, né le 4 Mars 1658, Licentié de Sorbonne, d'abord Abbé de Flavigny en 1693, de Maſſey en 1695, nommé Archevêque d'Arles le 24 Décembre 1697, ſacré le 11 Mai ſuivant, depuis Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France le 12 Juillet 1710, Cardinal le 29 Novembre 1719, Abbé de Saint-Etienne de Caen en 1720, & mort, à l'Abbaye de Saint-Thierry, le 13 Septembre 1721. Son corps fut inhumé dans ſon Egliſe Métropolitaine, & ſon cœur porté dans celle du Chapitre de Neſle; — 4. LOUIS, auteur de la branche des Comtes DE MAILLY-RUBEMPRÉ, rapportée ci-après; — 5. MARIE-LOUISE, Abbeſſe de Lavaur, morte Abbeſſe de Saint-Juſt, au Diocèſe de Beauvais, en 1715; — 6. ANNE-MARIE-MADELENE-LOUISE, femme, par diſpenſe, en 1687, de RENÉ, V. du nom, Marquis DE MAILLY & de Varennes, &c. ſon couſin, mentionné ci-devant degré XXI; — 7. & JEANNE-CHARLOTTE-ROSE, Prieure perpétuelle de Poiſſy en 1707, morte dans un âge fort avancé, au mois de Mars 1742.

XX. LOUIS, II. du nom, Marquis DE MAILLY & de Neſle, Colonel du Régiment de Condé, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſe diſtingua en diverſes occaſions, particulierement à la bataille de Senef, où il eut une jambe caſſée d'un coup de mouſquet, fut dangéreuſement bleſſé au ſiége de Philiſbourg en 1688, mourut, à l'âge de 36 ans, de ſa bleſſure, à Spire, cinq ſemaines après, le 18 Novembre, & fut inhumé devant le grand-Autel des Cordeliers de Spire. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1687, *Marie de Coligny*, morte le 17 Août 1693, fille de *Jean*, Comte *de Coligny*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Autun, Bailli de Charolois, qui ſe rendit célebre

par la bataille qu'il gagna ſur les Turcs à Saint-Godart, le 1 Août 1664, & d'*Anne-Nicole Cauchon-de-Maupas*, Dame du Tour. *Voyez* COLIGNY. De ce mariage ſont iſſus : — LOUIS, qui ſuit ; — & CHARLOTTE, née en 1688, mariée, le 14 Mai 1711, à *François-Hugues-Emmanuel*, Prince *de Naſſau-Sieghen*, fils de *Jean-François-Deſiré*, & d'*Eliſabeth-Claire-Eugenie de Puget*, dont deux enfans morts jeunes. *Voyez* NASSAU-SIEGHEN.

XXI. LOUIS DE MAILLY, III. du nom, Marquis de Neſle & de Mailly, Prince d'Orange & de l'Iſle-ſous-Montréal, Comte de Bohain, de Beaurevoir & de Bernon, Seigneur de Maurup, Chevalier des Ordres du Roi, né poſthume le 27 Février 1689, trois mois après la mort de ſon pere, fut d'abord Mouſquetaire, & pourvu, le 7 Avril 1707, de la charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, commandant la Gendarmerie ; ſe trouva à la bataille de Ramillies, où il fut bleſſé au bras, n'étant encore que Mouſquetaire ; à celles d'Oudenarde le 11 Juillet 1708, de Malplaquet, au combat de Denain, aux ſiéges de Marchiennes, de Douay, du Queſnoy & de Bouchain. A la journée d'Oudenarde, avec le ſeul eſcadron des Gendarmes Ecoſſois, il battit deux eſcadrons des ennemis, fit l'arriere-garde de toute l'armée, avec l'approbation de MM. les Ducs *de Bourgogne* & *de Vendôme*, qui la commandoient. Il fut nommé par le Roi, en 1717, pour aller recevoir, à ſon débarquement à Calais, le Czar PIERRE I, le complimenter de la part de Sa Majeſté, & le conduire à la Cour. Il porta la queue du manteau du Roi Louis XV, lorſque ce Prince reçut le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit à Reims, le 27 Octobre 1722 ; fut nommé Chevalier du même Ordre le 2 Février 1724, n'ayant pas encore les 35 ans accomplis, & reçu le 3 Juin ſuivant. Dès l'année 1710, il fit prendre poſſeſſion, en ſon nom, de la Principauté d'Orange, en vertu de l'Arrêt du Conſeil d'Etat Privé du Roi, obtenu le 25 Janvier 1706, par *Jeanne de Monchy*, ſon ayeule, par lequel il lui fut permis de ſe qualifier *Prince d'Orange*, ſans préjudice aux droits des Parties. Il épouſa, le 2 Avril 1709, *Armande-Félice de la Porte-Mazarin*, fille de *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin, Mayenne & de la Meilleraye, Pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande de Durfort-Duras*. Elle fut nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 27 Avril 1725, & eſt morte à Verſailles le 12 Octobre 1729, âgée de 38 ans, ayant eu un garçon, mort au berceau ; — 2. LOUISE-JULIE, née le 16 Mars 1710, mariée, le 31 Mai 1726, à LOUIS-ALEXANDRE DE MAILLY, Comte de Rubempré, ſon couſin. Elle ſuccéda à ſa mere dans la charge de Dame du Palais de la Reine, & eſt morte à Paris le 5 Mars 1751.

— 3. PAULINE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Août 1712, mariée, le 28 Septembre 1739, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris, à *Jean-Batiſte-Felix-Hubert*, Marquis *de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, appellé *le Comte du Luc*, né le 23 Juillet 1720, Seigneur de Sovigny-ſur-Oiſe, Marquis des Arcs en Provence, de Caſtelnau en Languedoc, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils unique de *Gaſpard-Magdelon-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Marie-Charlotte de Refuge*. La Comteſſe *du Luc* a été déſignée Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, avec 6000 livres d'appointement du jour de ſon mariage, & le feu Roi lui fit préſent de 300 mille livres en faveur de cette alliance. Elle eſt morte le 10 Septembre 1741, laiſſant pour fils unique — *Charles-Emmanuel-Marie-Magdelon de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Marquis du Luc, Colonel du Régiment Royal-Corſe, Gouverneur des Iſles de Porqueyrolles, marié, le 26 Novembre 1764, à *Marie-Marguerite-Madelene-Adélaïde de Caſtellane*, fille aînée du Vicomte *de Caſtellane*, Colonel du Régiment de Penthievre, & ſœur de Madame la Princeſſe *de Bergues*, laquelle eſt reſtée veuve, avec une fille unique, en 1773. La Marquiſe *du Luc* eſt morte le 29 Mars 1770, ayant eu de ſon mariage : — un fils, dit *le Comte Charles* ; — & deux filles.

— 4. DIANE-ADÉLAÏDE DE MAILLY-NESLE, née au mois de Mars 1714, Dame d'Atours de feu Madame la Dauphine, mariée, le 19 Janvier 1742, à *Louis*, Duc *de Brancas*, Pair de France, dit *le Duc de Lauraguais*, Chevalier de la

Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, veuf en premieres noces d'*Adélaïde-Geneviéve-Félicité d'O*, Marquiſe de Franconville, Comteſſe de Manicamp, Dame de Baillet, de Herbeville & de Barmont, derniere de l'ancienne Maiſon *d'O*, en Normandie, qui ſubſiſtoit avec éclat dès le XIIe ſiécle; & fille de *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie-Angélique Fremin de Moras*. La Ducheſſe *de Brancas* eſt morte le 30 Novembre 1769. *Voyez* BRANCAS, *Tome III* de ce Dictionnaire. — 5. HORTENSE-FÉLICITÉ DE MAILLY-NESLE, née le 11 Février 1715, mariée, le 21 Janvier 1739, à *François-Marie de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, fils de *Michel*, Marquis de Flavacourt, & de *Marie-Marguerite Rouxel de Grancey*. Voyez FOUILLEUSE. — 6. & MARIE-ANNE DE MAILLY-NESLE, née au mois d'Octobre 1717, alliée, le 19 Juin 1734, à *Jean-Louis*, Marquis *de la Tournelle* (d'une ancienne Maiſon originaire de Bourgogne, connue, dès le XIIIe ſiécle, par *Raoul*, Sire *de la Tournelle*, qui vivoit ſous le regne de SAINT-LOUIS), Colonel du Régiment Infanterie de Condé, mort à Paris le 23 Novembre 1740, âgé de 22 ans, fils de *Roger*, Marquis *de la Tournelle*, & de *Jeanne-Charlotte du Deffend-de-la-Lande*. Elle a été nommée Dame du Palais de feu la Reine, le 4 Octobre 1742, créée *Ducheſſe de Châteauroux* en Mars 1744, déſignée, peu après, ſur-Intendante de la Maiſon de feu Madame la Dauphine, & eſt morte à Paris le 28 Décembre de la même année, âgée de 27 ans. Par ſa mort, ce Duché eſt retourné au Domaine du Roi, qui lui en avoit fait don.

Comtes de MAILLY-RUBEMPRÉ.

XX. LOUIS DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, Rieux, du Coudray, Bohard, &c. (quatrieme fils de LOUIS-CHARLES, Marquis de Neſle, & de *Jeanne de Monchy-Montcavrel*), Colonel du Régiment de Baſſigni, & enſuite de celui des Vaiſſeaux, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp-Général de Dragons, ſe diſtingua dans toutes les campagnes depuis le ſiége de Luxembourg, où il n'étoit encore que Volontaire; fut nommé pour conduire à Breſt le Roi d'Angleterre JACQUES II, qui s'y embarqua, en 1689, pour paſſer en Irlande; & mourut le 6 Avril 1699, n'étant âgé que de 37 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1687, *Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*, fille d'*Elie*, Marquis *de Sainte-Hermine*, & d'*Anne-Madelene le Valois de Villette*. Elle eſt morte Dame d'Atours de feu la Reine, le 6 Novembre 1734, âgée de 67 ans. De ce mariage ſont iſſus: — 1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. LOUIS, rapporté après ſon aîné; — 3. FRANÇOIS, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, reçu au grand Prieuré de France, Capitaine de Dragons en 1726, Colonel, le 15 Mars 1740, d'un Régiment de Dragons ci-devant *Condé*. Il a quitté le ſervice en 1744; — 4. FRANÇOISE, née le 30 Août 1688, veuve, le 7 Septembre 1725, de *Louis Phelypeaux*, Marquis de la Vrilliere, Commandeur des Ordres du Roi, & Secrétaire d'Etat. Elle s'eſt remariée, le 14 Juin 1731, à *Paul-Jules de la Porte-Mazarin*, Duc de Réthel-Mazarin & de la Meilleraye, mort le 7 Septembre ſuivant, & elle, à Verſailles, le 11 Septembre 1742, étant Dame d'Atours de feu la Reine; — 5. FRANÇOISE-LOUISE, mariée, le 11 Janvier 1706, à *Jacques-Antoine de Bauffremont*, Chevalier de la Toiſon d'or & Maréchal-de-Camp, d'une Maiſon des plus anciennes de Bourgogne, laquelle tenoit un rang diſtingué entre la haute Nobleſſe, dès le XIIe ſiécle. *Voyez* BAUFFREMONT. — 6. & autre FRANÇOISE, mariée, par contrat du 9 Juillet 1709, à *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Armand*, Vicomte *de Polignac*, Marquis de Chalençon, Baron de Randon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de la Province du Languedoc, Gouverneur du Puy, mort le 4 Avril 1738, iſſu de la Maiſon de *Chalençon-Polignac*, une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, & qui a produit de nos jours un Cardinal, Archevêque d'Auch. *Voyez* POLIGNAC.

XXI. LOUIS-ALEXANDRE, Comte DE MAILLY, Seigneur de Rubempré, de

Rieux, d'Avecourt, Bohard, du Coudray, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, & commandant la Gendarmerie, par la démiſſion, le 26 Juillet 1714, du Marquis *de Neſle*, ſon couſin-germain, s'en eſt démis lui-même en faveur du Comte *de Rubempré*, ſon frere. Il avoit épouſé, le 31 Mai 1726, LOUISE-JULIE DE MAILLY-NESLE, ſa niéce à la mode de Bretagne, fille aînée de LOUIS DE MAILLY, III. du nom, Marquis de Neſle, dont on a parlé au degré XXI. de la branche précédente.

XXI. LOUIS DE MAILLY, V. du nom, Seigneur de la Borde, ci-devant appellé *le Comte de Rubempré*, aujourd'hui *Marquis de Neſle* (ſecond fils de LOUIS, Comte DE MAILLY, & d'*Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*), né en Octobre 1700, nommé Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, le 15 Octobre 1721, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou en 1723, eſt entré dans la Gendarmerie en 1724, a été Sous-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois en 1726, Capitaine-Lieutenant & commandant la Gendarmerie, ſur la démiſſion de ſon frere aîné, le 25 Juillet 1733, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, en 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1748, Chevalier des Ordres en 1749, & eſt mort en 17.... Il avoit épouſé, par contrat du 22 Avril 1731, *Anne-Françoiſe de l'Arbaleſte-de-Melun*, nommée, en 1747, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille de *François-Louis de l'Arbaleſte*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croiſilles, Seigneur de la Borde, &c. & de *Marie-Anne Mouffle*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus : — 1. N...., Comte DE MAILLY-RUBEMPRÉ, qui ſuit ; — 2. MARIE-ANNE-LOUISE-ADÉLAÏDE, mariée, le 8 Avril 1750, à feu *Charles-Georges-René du Cambout*, Marquis de Coiſlin, ci-devant l'un des Colonels des Grenadiers de France, Brigadier des Armées du Roi en 1762 ; — 3. FRANÇOISE-PARFAITE-THAÏS DE MAILLY, née le 5 Janvier 1737, Dame de l'Ordre Impérial de la Croix étoilée, & nommée pour accompagner Madame ADÉLAÏDE. Elle a été mariée, le 29 Octobre 1753, à *Alexandre-Marie-Eléonor de Saint-Mauris*, Prince de Montbarey & du Saint-Empire, par Diplôme Impérial, du 5 Mars 1774, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & Capitaine-Colonel des Suiſſes de la Garde du Corps de MONSIEUR, frere du Roi. De ce mariage il a un fils, appellé *le Prince de Saint-Mauris*, & une fille. *Voyez* MONTBAREY. — 4. & ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE-SOPHIE DE MAILLY, mariée, le 5 Avril 1758, à *Claude-Antoine de Béziade*, né le 16 Juillet 1740, Chevalier, Marquis d'Avaray, Baron de Luſſay, Seigneur de Lébion, &c. Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment de la Couronne le 22 Juin 1767, fils de *Charles-Théophile*, & petit-fils de *Claude-Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres. *Voyez* BÉZIADE-D'AVARAY, *Tome II, p. 482 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

XXII. N...., Comte DE MAILLY-RUBEMPRÉ, Marquis de Neſle, né en Novembre 1744, Colonel dans le Corps des Grenadiers de France, le 14 Décembre 1764, premier Ecuyer de feu Madame la Dauphine, le 20 Avril 1765, a épouſé, le 14 des même mois & an, *Camille-Françoiſe-Gabrielle de Hautefort*, née le 6 Avril 1739, fille d'*Emmanuel-Dieudonné*, Marquis *de Hautefort*, Surville & Surcelles, Comte de Montignac, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & de feu *Françoiſe-Claire de Harcourt*, ſa ſeconde femme. *Voyez* HAUTEFORT, *Tome VII.* De ce mariage il y a eu un garçon & deux filles, & il ne reſte qu'une fille.

Seigneurs de MAREUIL *&* FRESNOY.

XVIII. JACQUES DE MAILLY, Seigneur de Mareuil (troiſieme fils de THIBAUT, Baron DE MAILLY, & de *Françoiſe de Belloy*, ſa premiere femme), né en 1590, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa, en 1628, *Françoiſe de Bouelle*, fille de *François*, Seigneur de Neuville & d'Epeville, & de *Françoiſe de Boubers-Vaugenlieu*. Il en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. N... DE MAILLY, tué au ſiége de Bordeaux en 1650, à l'âge de 27 ans ; — 3. & un autre fils, dont nous ignorons la deſtinée.

XIX. Louis de Mailly, Seigneur de Mareuil, Fécamp, Freſnoy & la Neuville, ſucceſſivement Cornette des Chevaux-Légers du Prince *de Condé*, Guidon de ſes Gendarmes, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort à Paris le 21 Septembre 1689, âgé de 59 ans, avoit épouſé *Marguerite de Marreau*, veuve de *Maximilien-Claude-François*, Comte *de Gomiecourt*, mort le 13 Mars 1665, & fille d'*Hector de Marreau*, Seigneur de Villeregis. Elle eſt morte à Paris au mois de Juin 1733, âgée de plus de 90 ans, ayant eu de ſon ſecond mari : — 1. Alexandre-Louis, qui ſuit ; — 2. Elisabeth, femme, par contrat du 24 Septembre 1708, de *Joachim de la Vieſville*, Seigneur de Plainval, Levremont, Rouvillé, &c. Capitaine de Frégates légeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis. Elle eſt morte le 6 Mars 1738 ; — 3. & Thérese, morte fille depuis 1702.

XX. Alexandre-Louis, appellé *le Comte* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Freſnoy, décédé en 1749, avoit épouſé, en 1739, *Anne-Louiſe de Saint-Chamans*, morte le 10 Décembre 1749, niéce du Marquis *de Saint-Chamans*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Limouſin, connue dès le XIIe ſiécle, & où eſt la Terre de Saint-Chamans, dont elle porte le nom. Ils ont eu de leur mariage : — Alexandre-Louis, qui ſuit ; — & Marie-Louise, née en 1747, alliée, contrat ſigné le 21 Juin 1765, à *Charles-Paul-François de Beauvilliers*, Comte de Buſançois, Grand-d'Eſpagne. *Voyez* Beauvilliers, *Tome II, pag. 226 & ſuiv.*

XXI. Alexandre-Louis, II. du nom, appellé *le Marquis* de Mailly, Seigneur de Mareuil & de Freſnoy, né en 1744, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de la Reine, aujourd'hui Colonel d'Infanterie, a épouſé, contrat ſigné le 22 Novembre 1767, *Adélaïde-Marie de la Croix-de-Caſtries*, née le 26 Juillet 1749, fille de *Charles-Eugène-Gabriel de la Croix*, Marquis de Caſtries, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur des villes de Montpellier & de Cette, & de *Gabrielle-Iſabeau-Théreſe de Roſſet de Fleury*, fille de *Jean-Hercule*, Duc & Pair de France, Chevalier des Ordres, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. *Voyez* Croix-de-Castries. De ce mariage eſt née une fille, vivante en 1774.

Branche des Comtes de Mailly, Marquis de Haucourt.

Cette branche, qui ſubſiſte, a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, trois Chevaliers de Malte, un Capitaine de 1000 hommes de pied, un Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, un Capitaine de 100 Chevaux-Légers, deux Gouverneurs de Places, & ſix Officiers tués à l'armée. Ses alliances, comme on le va voir, ſont avec les Maiſons de *Bailleul, Haucourt, Ongnies, Boulain, du Boſc, Eſtouteville, Hallencourt, Roncherolles, Monchy, Turpin-de-Criſſé, Pellevé, Mornay, Montchevreuil, du Biez, Milly, Eſpinay-Saint-Luc, Pienne, Colbert, Séricourt* & *Voyer-d'Argenſon*. Elle a pour auteur :

XV. Adrien de Mailly (troiſieme fils de Jean, IV. du nom, Baron de Mailly, & d'*Iſabeau d'Ailly*), Seigneur de Bours, Ravenſberghe, Freſtemeules, Drancourt, &c. Il ratifia, le 3 Mai 1513, la tranſaction paſſée, le 26 Avril précédent, avec la Comteſſe *de Vendôme*, touchant le dixieme de la vente de la Terre de Ravenſberghe ; & Antoine, Baron de Mailly, ſon frere aîné, lui donna, par acte paſſé le 28 Septembre 1514, les Terres de Freſtemeules & de Drancourt, pour celle de Bours, qui avoit été adjugée à la Dame *de Tupigny*, ſa tante. Le Roi François I le qualifie *ſon cher & bien-amé Couſin*, dans l'acte paſſé, en préſence de ce Prince, le 24 Février 1519, par lequel la Dame *de Bailleul*, belle-mere d'Adrien de Mailly, remit au Roi la ſucceſſion de *Jacques de Bailleul*, ſon mari. Adrien de Mailly vivoit encore en 1552, & avoit épouſé, le 23 Novembre 1503, *Françoiſe de Bailleul*, Dame de Grigneuſeville & du Queſnoy, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Léger, & de *Jeanne*, Dame *de Haucourt*. La Maiſon de *Bailleul* eſt ſi ancienne, que ſous le regne de Saint-Louis, vers l'an 1250, *Jean de Vendôme*, Sire de Freſne, frere de *Bouchard*,

V. du nom, Comte *de Vendôme*, rechercha en mariage *Jeanne de Bailleul*, qu'il épouſa du conſentement de la Cour. Du mariage d'ADRIEN DE MAILLY avec *Françoiſe de Bailleul*, vinrent : —— 1. ANTOINE, tué, du vivant de ſon pere, en 1522, au combat de la Bicoque en Piémont ; — 2. CHARLES, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort, ſans alliance, le 5 Août 1549 ; — 3. EDME, qui ſuit ; — 4. JEAN, Seigneur de Belleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes, dont ſon oncle, ANTOINE, étoit Capitaine. Il fut tuteur des enfans de ſon frere, & épouſa *Antoinette de Baudreuil*, Dame d'Aboncourt, dont : — ANNE DE MAILLY, Dame de Belleville, Aboncourt, &c. mariée, par contrat du 6 Août 1579, à *Robert*, Seigneur *de Roncherolles*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, fils de *Philippe de Roncherolles*, & de *Renée d'Eſpinay*, Dame de Planquery, ſa ſeconde femme. La Maiſon de *Roncherolles*, originaire de Normandie, où eſt la Terre de ce nom, ſituée dans le Vexin, à ſix lieues de Rouen, eſt très-ancienne. Les titres du Prieuré de Deux-Amans, marque le décès de *Pierre de Roncherolles*, au 12 Août 990, & le qualifie d'*Egregius vir Petrus* DE RONCHEROLLES, *Miles*. C'étoit ſous le regne de HUGUES-CAPET ; — 5. DENIS DE MAILLY, Chevalier de Malte, tué devant Rouen en 1562 ; — 6. ANTOINETTE, mariée, par contrat du 23 Mars 1544, à *Robert du Boſc*, Seigneur du Meſnil, d'une Famille noble, illuſtrée par un Chancelier de France ſur la fin du XIVe ſiécle. Elle mourut le 9 Octobre 1563, & eſt inhumée au Meſnil ; — 7. & BARBE, Dame de Grigneuſeville, mariée 1°. à *Antoine de la Rade*, Seigneur de Tully ; & 2°. le 1 Février 1551, à *Simon Langlois*, Seigneur de Monſeures.

XVI. EDME DE MAILLY, Chevalier, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, Villedieu, Saint-Michel, &c. fut maintenu, contre JEAN DE MAILLY, ſon frere, dans la jouiſſance des biens auxquels il avoit ſuccédé par le décès de CHARLES, ſon frere aîné, par Arrêt du Parlement de Rouen du 18 Février 1557, & fut Gouverneur d'Ivoy, aujourd'hui *Carignan*, & de Neufchâtel. C'eſt en cette qualité qu'il fut reçu pour ôtage de la capitulation de Thionville en 1558 ; fut Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Picardie, ſous FRANÇOIS I & HENRI II ; & fut tué au ſiége de Romans en 1562. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 12 Avril 1536, *Marie de Boulain*, Dame de Boubers & de Cauquy ; & 2°. par contrat du 16 Juillet 1559, *Gabrielle d'Ongnies*, Dame du Queſnoy & du Pan en Bourbonnois, veuve du Seigneur *de Monſeures*, fille de *Baudouin d'Ongnies*, Seigneur du Queſnoy, & de *Marguerite de Murnet*. La Maiſon *d'Ongnies* rapporte ſon origine à *Aleman d'Ongnies*, qui comparut au Tournois d'Anchin, en 1096, avec le Chevalier *de Cambreſis*, & a donné deux Chevaliers des Ordres ſous HENRI III & HENRI IV. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEANNE, mariée à *Jean de Braile*, Seigneur de Bienay ; — 3. CLAUDE, femme, par contrat du 24 Avril 1550, d'*Antoine de Belleval*, Seigneur de Belleval-Longuemore, d'une ancienne Maiſon de Picardie qui, quoiqu'elle n'ait pas été illuſtrée par les premieres dignités de l'Etat, prouve cependant ſon exiſtence depuis l'an 1100 ; — 4. ANTOINETTE, morte ſans alliance ; & du ſecond lit : — 5. autre FRANÇOIS, mort auſſi ſans alliance ; — 6. LOUIS DE MAILLY, auteur de la branche des Marquis du Queſnoy, éteinte au troiſieme degré, dans la perſonne de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Queſnoy, Comte d'Eps, Seigneur de Buire-aux-Bois, &c. (petit-fils de LOUIS), marié, 1°. le 6 Février 1661, à *Iſabelle-Marguerite-Caroline de Croy*, morte le 18 Novembre 1662 (dont nous n'avons pas parlé à l'article CROY, *Tome V, pag.* 381, faute de connoiſſance), fille de *Philippe-Emmanuel-Ambroiſe-Antoine de Croy*, Comte de Solre & de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'or, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie Wallone, Grand-Veneur héréditaire du pays & Comté de Hainaut ; & d'*Iſabelle-Claire de Gand-Villain*, Baronne du Saint-Empire ; & 2°. le 4 Juillet 1668, à *Iſabelle-Marguerite de Longueval*, fille de *Charles-Albert de Longueval*, Comte de Buquoy, de Rotemberg & de Grutzen, Chevalier de la Toiſon d'or, Général de la Cavalerie de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur & Capitaine-Gé-

néral, & Grand-Bailli du Comté de Hainaut, & de *Marie-Philippe de Croy*. Il eut du premier lit : — ISABELLE-PHILIPPE-THÉRESE DE MAILLY, femme de *Louis-Herman*, Comte *de Millendonck*, dont une fille : — *Marie-Marguerite-Louiſe*, née Comteſſe *de Millendonck*, mariée, le 16 Juillet 1716, à *Alexandre-Emmanuel de Croy*, Prince de Croy, de Solre & de Meurs, Lieutenant-Général des Armées, mort le 31 Octobre 1723, & elle le 23 Août 1768, âgée de 77 ans. *Voyez* CROY. Du ſecond mariage de GUILLAUME DE MAILLY, Marquis du Queſnoy, vinrent deux fils, morts en bas-âge, & trois filles. La premiere, nommée ISABELLE-MARGUERITE-RUFFINE DE MAILLY, épouſa, le 3 Mai 1689, *Charles-Antoine de la Haye*, Comte d'Heſecque. *Voyez* HESECQUE, *Tome VIII*. Ces trois filles aſſiſterent au contrat de mariage de la Princeſſe *de Croy*, leur niéce.

XVII. FRANÇOIS DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, Saint-Léger, &c. ſervit dignement le Roi HENRI III, durant les guerres de la Ligue, & n'en voulut jamais ſigner l'acte, preuve de ſa fidélité inviolable envers ſon légitime Souverain. Il ſignala ſa valeur au ſiége de la Rochelle en 1573, au combat de Dormans, où le Duc *de Guiſe* défit les Reiſtres Allemands en 1575, & à la priſe d'Iſſoire par le Duc *de Nevers*, en 1577. A la ſuite de ces deux actions il fut décoré du Collier de l'Ordre, n'étant encore qu'à la fleur de ſon âge ; mais, dans le cours d'une carriere qui l'eût porté à la plus haute élévation, il fut emporté d'un coup de canon au ſiége de la Fere, en 1580, où il ſervoit pour le parti du Roi. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1573, *Marie de Hallencourt*, fille de *Jean*, Seigneur de Dromeſnil, & de *Jeanne de Canteville*. La Maiſon de *Hallencourt* eſt une des plus anciennes de la Province de Picardie, où elle tenoit un rang diſtingué dès le XIVe ſiécle, ce qui ſe prouve par l'alliance que contracta, l'an 1350, *Edmond de Hallencourt* avec *Jeanne Quieret*, petite-fille du célebre *Hugues Quieret*, Seigneur de Tours, Amiral de France, Gouverneur de Tournay, mort en 1340. FRANÇOIS DE MAILLY, I. du nom, eut de ſon mariage : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. HENRI, mort à Cambray en 1595 ; — 3. RENÉE, femme 1°. de *N...*, Seigneur *de Frameſelles* en Boulonnois ; & 2°. de *Louis de Pienne*, Seigneur de Rouſſeloy, d'une Maiſon très-ancienne en Picardie, dont la branche aînée s'eſt fondue dans la Maiſon de *Hallwin*, qui en a porté le nom pendant long-tems ; — 4. SUSANNE, mariée à *Philippe de Pienne* ; — 5. MADELENE, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe ; — 6. & MARIE, Religieuſe à Abbeville.

XVIII. FRANÇOIS DE MAILLY, II. du nom, Seigneur de Haucourt, &c. attaché, comme ſon pere, au ſervice du Roi, fit les derniers efforts pour ramener les eſprits au parti de leur légitime Souverain. Le Roi le récompenſa de ſon zele, en lui envoyant le Collier de ſon Ordre. Il étoit dès-lors Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, comme ſon pere, ſon ayeul, & la plupart de ſes proches parens paternels. Il ſe fit remarquer par ſa valeur au ſiége d'Amiens en 1597, où il donna autant de preuve de courage que d'habileté, & mourut à Paris le 30 Mars 1631, après avoir paſſé 30 ans au ſervice. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1607, *Marie de Turpin-de-Criſſé*, d'une Maiſon qui a pour auteur *Herbert de Turpin*, Seigneur de Criſſé, qualifié *Chevalier* dans une donation que lui fit, en 1250, le Sire *de l'Iſle-Bouchard*, ſous le regne de SAINT-LOUIS. *Voyez* TURPIN DE CRISSÉ. Elle étoit fille de *Guillaume de Turpin-de-Criſſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Acigny, Sénéchal héréditaire du Comté d'Eu, & de *Françoiſe de Pellevé*, niéce du Cardinal de ce nom, Archevêque & Duc de Reims. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit, — 2. NICOLAS, Seigneur de Saint-Léger, tué au ſiége de Dixmude en 1647, ſans laiſſer de poſtérité ; — 3. ANTOINE, Chevalier de Malte, mort en 1670 ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. & JOURDAINE, mariée, en 1660, à *Louis de Saint-Ouen*, Seigneur de Fallevy, au Comté d'Eu, iſſu d'un Maiſon également ancienne, & illuſtrée par le grand nombre de Chevaliers-Bannerets qu'elle a donnés dans les XIIIe & XIVe ſiécles.

XIX. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Haucourt, de Saint-Léger, &c. Capitaine d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers, qu'il commanda au ſiége de

Nancy en 1633, ſe trouva à la bataille d'Avain, remportée ſur les ennemis par le Maréchal *de la Meilleraye*, en 1635, & à la ſanglante journée de la Marfée en 1642, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1631, *Guilaine du Biez*, fille d'*Antoine du Biez*, Seigneur d'Ignacourt, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de gens de pied, & de *Claude Boivin*, Dame de Savignies. La Maiſon *du Biez* tire ſon origine de *Wenemar*, Sire *du Biez*, en Artois, qui ſouſcrivit, avec pluſieurs autres Seigneurs, à une Charte de *Thierri*, Comte *de Flandres*, pour l'Avouerie de Marchiennes, donnée à Lille le 16 Décembre 1166, ſous le regne de Louis VII, dit *le Jeune*. Les enfans de Philippe de Mailly furent : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Isabelle, appellée ailleurs Reine-Elisabeth, qu'un manuſcrit de la Maiſon de Mailly dit morte ſans alliance ; mais que l'Hiſtoire imprimée de la branche de *Haucourt* marque avoir épouſé, par contrat du 27 Novembre 1660, *Iſaac de Normanville*, Chevalier, Seigneur du Boſcaulle, & Patron de Chambot & de Clipon-ville, &c. ; — 3. & Anne ou Charlotte-Anne, mariée, par contrat du 19 Avril 1664, à *Louis de Martainville*, Seigneur d'Hetoudeville, d'une Maiſon très-ancienne en Normandie, où elle a été connue avec éclat dès le commencement du XIIe ſiécle, c'eſt-à-dire ſous le regne de Philippe-Auguste.

XX. Antoine de Mailly, Chevalier, Seigneur, Marquis & Patron de Haucourt, &c. né à Haucourt le 5 Avril 1633, mis ſous la tutelle de ſa mere en 1635, émancipé en 1655, mourut à Abbeville en 1713. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 12 Mai 1653, *Marie Petit*, fille de *Jean Petit*, Secrétaire du Roi, morte, ſans enfans, le 30 Septembre 1657 ; 2°. par contrat du 7 Février 1658, *Marthe Beuzelin*, fille de *Jean Beuzelin*, Seigneur de Boiſmel, Conſeiller au Parlement de Normandie, morte en 1672 ; 3°. le 6 Février 1678, *Françoiſe de Canneſon* (fille unique d'*Antoine de Canneſon*, Seigneur de Cany, de Bellefontaine, de Grandſard, & de *Gabrielle de Marecaſtel*, héritiere de ſa Maiſon, originaire de Suede), morte le 8 Février 1694 ; & 4°. par contrat du 28 Octobre de la même année, *Angélique du Maiſniel-d'Applaincourt*, veuve de *Gaſton-Jean-Batiſte*, Seigneur *de Hangeſt*, morte ſans enfans de ſon ſecond mari. Du ſecond lit vinrent : — 1. Jean, auſſi appellé Jean-Batiste, Capitaine de Cuiraſſiers, tué à Mayence en 1692, à la bataille de Steinkerque ; — 2. Claude-François, qui entra dans les Gardes de la Marine en 1685, fut fait Enſeigne de Vaiſſeaux le 1 Janvier 1689, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine en 1691, & Lieutenant de Vaiſſeaux le 1 Janvier 1692. Il ſervit juſqu'en 1703, quitta le ſervice de la Marine, & mourut le 14 Mai 1706 ; — 3. N.... de Mailly, Cornette dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, mort à Oſtiveils dans le Comté de Naſſau, le 7 Janvier 1692, & enterré dans l'Egliſe du lieu ; — 4. Marie, ou Marie-Elisabeth, alliée, le 24 Mai 1706, à *Jean-Batiſte*, Chevalier, Comte *de Hangeſt*, fils de *Gaſton-Jean-Batiſte*, & d'*Angélique du Maiſniel-d'Applaincourt*, quatrieme femme d'Antoine de Mailly, ſon pere. Elle étoit veuve le 29 Octobre 1709, & fit une donation à ſes freres Joseph & Jérôme ; & du troiſieme lit : — 5. Antoine, né en 1675, mort jeune ; — 6. Joseph, qui ſuit ; — 7. & Jérôme, Seigneur de Saint-Léger, du Meſnil, Monceaux, &c. lequel fut partagé, par ſon pere, en 1703, & vivoit en 1722.

XXI. Joseph de Mailly, Seigneur, Marquis de Mailly-Haucourt, Aſſigny, Saint-Léger, &c. né le 9 Mars 1677, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1694, enſuite Mouſquetaire, paſſa dans le Régiment du Roi, obtint, le 15 Juin 1695, des Lettres de bénéfice d'âge, qu'il fit enthériner le 16 Septembre ſuivant ; fut partagé par ſon pere le 21 Juin 1703, & mourut au Château de la Roche de Vaux au Maine, le 7 Décembre 1755. Il avoit épouſé, le 23 Avril 1704, *Louiſe-Madelene-Joſephe de la Riviere-de-Vaux*, Dame dudit lieu, Corbuon, Macquilly, Châtelaine du Bouchet, &c. fille de *François*, & de *Madelene de Lombelon des Eſſars*, laquelle avoit pour grand'tante *Louiſe de Lombelon*, mariée, vers l'an 1600, à *Pierre de Montmorency*, Baron de Laures. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Joseph-Augustin, qui ſuit ; — 2. Joseph-Marie-Eléonor, Chevalier

Addition à la page 369. du Tome IX.

au Degré XXII. après ces mots. Elle est morte au Château de Mailly en Picardie le 28. Septembre 1778.
ajoutez La Maison d'Haucourt, d'où descend, par mere, la Branche du Comte de Mailly, c
des ordres du Roi, ayant fondé en 1132, dans la terre d'Haucourt, la Commanderie de Villeu
passée dans l'ordre de Malte, le Grand-Maître, en considération de cette fondation, et
nombre de Chevaliers que cette branche de la maison de Mailly a donnés à l'ordre, a
accordé au Comte de Mailly la Grand-Croix de cet ordre, et la Croix au Duc et à la Du
de Mailly, ses enfans: le Roi a bien voulu leur permettre en Mars 1779 de la recevoir et
la porter. Gaz. de France, N.° 25. Mars 1779. art. Versailles.

Chevalier de Malte, mort en 17....; — 3. Jérôme-François-Joseph, aussi Chevalier de Malte, qui fit ses preuves en 1733, servit dans l'armée de l'Empereur contre les Turcs, en Hongrie, & mourut en Autriche, au retour de la campagne, en 1738; — 4. Marie-Josephe-Madelene, appellée *Mademoiselle* de Mailly; — & deux autres enfans, morts en bas-âge.

XXII. Joseph-Augustin, Comte de Mailly, Marquis de Haucourt, Baron de Saint-Amand, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, Inspecteur-Général de la Cavalerie & des Dragons, ancien Directeur-Général des Camps & Armées, Gouverneur d'Abbeville, Sénéchal & Grand-Bailli du Ponthieu, Lieutenant-Général du Roussillon, & Commandant en chef dans cette Province, est entré au service en 1726, en qualité d'Enseigne dans le Régiment de Mailly, Infanterie; a eu du Roi le Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine, avec commission de Lieutenant-Colonel, par Brevet du 31 Mars 1733; a été fait Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de Berri, le 5 Mars 1734, avec commission de Mestre-de-Camp le 25 du même mois, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecossois, sur la démission du Comte *de Rubempré*, le 11 Janvier 1742; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1743, après la campagne de Bohême; fut honoré, en 1744, d'une pension après l'affaire de Weissembourg, où il commandoit un détachement de ce Corps; fut fait Maréchal-de-Camp la campagne suivante en Flandres, & il plut au Roi de lui conserver la Compagnie des Gendarmes Ecossois, en faveur de son fils. Il passa ensuite en Italie, où, après la bataille de Plaisance & le combat du Tidon, il fut chargé de l'inspection de la Cavalerie, d'où s'étant trouvé, la campagne d'après, à l'affaire d'Exiles, où il commandoit une des colonnes des troupes, le Roi lui donna le Gouvernement d'Abbeville, le créa Lieutenant-Général de ses Armées, le 2 Mai 1748, & le pourvut, l'année suivante, de la Lieutenance-Générale de Roussillon, & du Commandement en chef de cette Province. Il fut aussi chargé, en 1750, d'aller complimenter en Espagne, de la part du Roi, l'Infante Duchesse de Savoie, après quoi il eut l'honneur de la recevoir à son passage, & de lui faire les honneurs de Roussillon. Enfin il s'est trouvé à la bataille de Rosbac, donnée en 1757, où il fut fait prisonnier & dangereusement blessé. C'est en sa faveur que les Terres de *Raineval*, *Esclainvilliers*, *Mongival*, *Sotteville*, &c. ont été unies & érigées en *Comté*, sous la dénomination de Mailly, par Lettres-Patentes données au mois de Janvier 1744, avec permission d'en disposer en faveur de son fils aîné, ou autre de ses enfans, par donation, testament, &c. & avec clause de substitution graduelle, perpétuelle & à l'infini, en faveur des aînés de leurs descendans, & en cas d'extinction de ces descendans, suivant l'ordre qu'ils jugeront, soit en faveur de leur Maison, ou de telle autre qu'il leur plaira. Ces Lettres ont été enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes; & par d'autres Lettres-Patentes du 25 Décembre 1745, le Roi a accordé à la Justice dudit *Comté*, le ressort au Parlement.

Le Comte de Mailly a épousé, 1°. le 20 ou 21 Avril 1732, *Constance Colbert de Torcy*, morte le 13 Décembre 1734, troisieme fille de *Jean-Batiste Colbert*, Marquis de Torcy, &c. Ministre d'Etat, Chancelier des Ordres du feu Roi, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pomponne* (voyez Colbert, *Tome V*); & 2°. le 25 ou 26 Février 1737, *Marie-Michelle de Séricourt*, Marquise d'Esclainvilliers, héritiere & derniere de cette Maison, l'une des plus anciennes de Picardie, & fille de *Charles-Timoléon de Séricourt*, Marquis d'Esclainvilliers, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Michelle de Cours-de-Bouville*.† Du premier lit il a eu: — 1. Catherine-Félicité-Josephe-Constance, née le 2 Septembre 1733, morte le 18 Avril 1734; — 2 & 3. Josephine & Anne-Marie-Constance, nées jumelles le 12 Septembre 1734, la premiere morte quatre jours après. La seconde, mariée, le 10 Janvier 1744, à *René de Voyer-de-Paulmy-d'Argenson*, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & du second lit: — 4. Joseph, reçu, en survivance de son pere, Capitaine des Gendarmes Ecossois, mort en 1746; — 5. Louis-Marie, qui suit; — 6. Josephine, morte en bas-âge; — 7. & une autre fille, morte en 1749.

† été nommé le 2. fév.er 1776 Chevalier de l'ordre du St Esprit, et a reçu le 26. mai suivant; & créé Mal de France le 13. juin 1783. je

† Elle est morte au Château de Mailly, en Picardie le 28. 7bre 1778

XXIII. Louis-Marie, Comte de Mailly, né en Octobre 1744, deſtiné d'abord à l'Ordre de Malte, devenu aîné par la mort de ſon frere, nommé Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Ecoſſois, ſur la démiſſion de ſon pere, & Gouverneur d'Abbeville, a épouſé, contrat ſigné le 17, célébration le 25 Janvier 1762, *Marie-Jeanne de Taleyran-Périgord*, fille de *Gabriel-Marie*, Comte de Périgord, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier des Ordres, Gouverneur-Général de la Province de Berri, Maréchal-de-Camp, Menin de feu M. le Dauphin, pere du Roi, & de *Marie-Françoiſe-Marguerite de Taleyran-Périgord*, Princeſſe de Chalais, Grande-d'Eſpagne, & Dame du Palais de feu la Reine. Il y a eu de ce mariage une fille, morte en naiſſant, & un fils, mort le 21 Février 1774, âgé de deux ans.

Les armes : *d'or, à trois maillets de ~~gueules~~.* Deviſe : hogne qui vonra, c'eſt-à-dire *grogne qui voudra.* Couronne perſonnelle à la maiſon, qui eſt une *fleur de lis dans le milieu, & deux moitiés de fleurs de lis entrecoupées de perles.* Elle a été accordée à cette Maiſon, comme ayant donné un Régent du Royaume ſous Charles VI. Supports, *deux lions.*

Seigneurs de Loiselet, Mernes, Hersin, &c.

VII. Pierre de Mailly, Seigneur de Loiſelet & de Coges, troiſieme fils d'Antoine de Mailly (& non pas Adam, comme nous l'avons dit par erreur dans le *Tome V* de ce Dictionnaire, au mot Couronel, *p.* 234), Seigneur de l'Orſignol, Cogneul, Bayencourt, Talmas, Saint-Huin, Buire-aux-Bois & Meſerolles, & de *Jeanne d'Antoing*, eut le ſurnom de *Couronnel*, que ſes deſcendans ont toujours conſervé. Il laiſſa Gerard, qui ſuit, de *Béatrix de Calonne*, ſon épouſe, iſſue d'une Maiſon qui a donné ſon nom à un Village près de Tournay, & qui étoit illuſtre dès le XIe ſiécle.

VIII. Gerard de Mailly, Seigneur de Loiſelet & de Coges, mort en 1380; avoit épouſé *Ponthia du Chatel*, Dame de Baali, fille de *Robert*, dit *Hector*, Sieur de Guy, dont les ayeux, connus dès le XIe ſiécle, ont poſſédé les premieres dignités. Leurs enfans furent : — 1. Hugues, qui ſuit; — 2. Gerardin; — 3. & Jeanne.

IX. Hugues de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Coges & Baali, Avocat du Roi à la Cour de Beauqueſne, vendit le fief de Coges à la Comteſſe *d'Artois*, mourut en 1427, & fut inhumé au Cimetiere de Saint-Nicaiſe à Arras, où ſa tombe ſubſiſte encore. Il eut — Charles, qui ſuit, d'*Iſabelle le Viſeux*, ſon épouſe, Dame de Rantigny-lès-Clermont, en Beauvoiſis, fille de *Pierre le Viſeux*, & de *Jeanne le Jumelle*, couſine-germaine de *Léonore le Jumelle*, femme de *Robinet de Creſecques.*

X. Charles de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Rantigny, Baali & de Mernes; Conſeiller du Duc *de Bourgogne*, épouſa *Jacqueline de Pacy*, fille de *Jean*, premier Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & de *Jeanne de Champigny. Pierre Triſtan de Pacy* avoit été Chambellan des Rois Philippe-Auguste & Louis VIII. Du mariage de Charles de Mailly, vinrent : — 1. Clarembault, qui ſuit; — 2 & 3. Charles & Simon.

XI. Clarembault de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Baali, Rantigny, Mernes, Herſin & Duſart, fut le chef des Députés de la ville d'Arras, vers Marie, Archiducheſſe d'Autriche, & mourut en 1475. Il eut Robert, qui ſuit, de *Jeanne de Paris*, ſon épouſe, fille de *Martinet. Marguerite de Flandres*, ſa biſayeule, étoit la petite-fille de *Henri*, bâtard *de Flandres.* Les ancêtres de *Martinet de Paris* ont toujours été premiers Echevins du premier banc des Parchons, à Gand, & ils étoient Chevaliers dès le XIIe ſiécle.

XII. Robert de Mailly, Seigneur de Loiſelet, Baali, Mernes, Herſin & Duſart, fut nommé Avocat-Général au Conſeil d'Artois, lorſque l'Empereur Charles-Quint inſtitua ce Tribunal en 1530. Il épouſa *Jeanne de Bernicourt*, (fille de *Jean*, & *d'Iſabeau de Genech*, & petite-fille de *Robert de Bernicourt*,

addition à la page 370. du Tome IX.

ligne 10. après Reine.

La Marquise de Mailly, Dame d'atours de la Reine après le 9. fevr. 1777, le Tabouret confor-
-mément au Brevet de Duc accordé par le Roi à son époux. Gaz. de ft. N.° 13.

& de *Marguerite le Roux*, laquelle épouſa, en ſecondes noces, *Jean de la Vacquerie*, premier Préſident du Parlement de Paris) dont il eut dix enfans, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CLAREMBAULT, auteur des Seigneurs de Berghineuſe, branche des Mailly-Couronnel, exiſtante, rapportée ci-après ; — 3. ROBERT, tué au ſiége d'Oſtende en 1585 ; — 4. CHARLES, marié à *Anne d'Aſſonleville*, Dame du Rieux & de la Tramerie, fille de *Guillaume*, & de *Marguerite Roaze*, dont il eut : — ISABEAU DE MAILLY, femme de *Nicolas Duval*, Seigneur du Natoy, Maire de la ville d'Arras, Député-Général & ordinaire des Etats d'Artois, fils de *Jacques Duval*, & d'*Anne Cornaille* ; — 5. HUGUES ; — 6. PIERRE, Conſeiller au Conſeil d'Artois, marié à *Jacqueline Mooen*, fille de *Jean*, de laquelle vint : — MARIE DE MAILLY, femme de *Julien le Vaſſeur*, Seigneur de Verquigneul, fils de *Betremieux le Vaſſeur*, Seigneur de Verquigneul, d'Erquin, la Bourſe & de Breuil, & de *Marguerite de Boyenval*. Cette MARIE DE MAILLY fut mere de *Marguerite le Vaſſeur*, mariée à *Hugues de Melun*, dit *de Cottenes*, petit-fils de *Fréderic de Melun*, Echanſon de CHARLES, Archiduc D'AUTRICHE, Gouverneur, Bailli & Capitaine du Château de Bethune. Les ancêtres de *Betremieux le Vaſſeur* étoient illuſtres dès le commencement du XIIIe ſiécle, & alliés à la Maiſon de *Sainte-Maure*, l'une des plus anciennes du Royaume. — 7. FLORENT ; — 8. MADELENE, mariée à *Jacques du Bois*, Seigneur de Behagnies & du petit Longaſtre, (fils de *Laurent du Bois*, Sieur de Mailly & de Chanteraine, & d'*Yolande de Prouville*) iſſu d'une branche cadette de la très-ancienne Maiſon des *du Bois*, Seigneurs de Fiennes, l'une des 12 Baronnies du Comté de Guines : elle a eu des Chevaliers dès le Xe ſiécle ; — 9. MARGUERITE, épouſe de *Jean de Leval*, fils de *Jean-Batiſte*, Seigneur de Grincourt, & de *Françoiſe de Beaumarchiet* ; — 10. & CATHERINE DE MAILLY, alliée à *Antoine Deſpretz*, fils de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & Haulcourt, & de *Colle Vredeau*.

XIII. JEAN DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, Conſeiller de la ville d'Arras, fut Député, en 1576, à l'Aſſemblée des Etats réunis, & eut de *Marguerite de Bainaſt*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aubencheul, & de *Jeanne du Freſnoy*, ſix enfans, ſçavoir : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MARIE-MADELENE ; — 3 & 4. MARGUERITE & AGNÈS ; — 5. ANNE, mariée à *Sébaſtien de Hannedouche*, Seigneur de Huncquetren, du Fay, de Bondues & de Haguerue, fils d'*Adrien*, Seigneur de Hoenſt, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, & de *Jeanne le Petit* ; — 6. & MARIE DE MAILLY, femme de *Pierre Deſpretz*, fille de *Jean*, Seigneur de Roclencourt & de Haulcourt.

La Maiſon de *Bainaſt*, très-ancienne & originaire de Picardie, ſubſiſte encore en Artois dans les Seigneurs *du Ploich* & *des Maſures*, & dans les Seigneurs *de Septfontaines* & *de Milfaut*.

XIV. PHILIPPE DE MAILLY, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, épouſa, en 1600, *Suſanne de Prouville*, fille de *Ponthus*, Seigneur de Haulcourt, & de *Madelene de Berthould*, Dame de Raſepoy & de Beaucamp, dont il eut cinq enfans, —— 1. PHILIPPE, qui ſuit ; —— 2. MARIE-MADELENE, alliée à *N... de Poucques*, fils de *Jean-Batiſte*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette de Grenet* ; — 3. MARIE, femme de *Claude de Contes*, Seigneur de Machy, iſſu d'une branche cadette de la Maiſon de *Créquy* ; — 4. SUSANNE, mariée à *Floris le Blanc*, veuf de *Louiſe de Landas*, & fils d'*Alexandre le Blanc*, Seigneur de Bailleul, Sire Berthould & Meurchin en partie, & d'*Anne de Markais* ; —— 5. & MARGUERITE, femme d'*Antoine Vignon*, Seigneur d'Houvencourt, de Bunneville & du Rieux, fils d'*Adrien*, & petit-fils d'*Antoine Vignon*, & de *Catherine de Dompierre*.

La Maiſon de *Prouville* étoit connue au commencement du Xe ſiécle. *Bauduin* étoit l'un des douze Chevaliers Régens du Royaume, pendant l'infirmité de CHARLES VI. Celle des Barons *de Poucques* eſt iſſue des Comtes *de Flandres*, & celle de *le Blanc* a donné un Amiral de France.

XV. PHILIPPE DE MAILLY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mernes, Herſin & Duſart, épouſa, 1°. *Anne d'Oſtrel*, fille de *Noël*, & d'*Anne de Gernès*; & 2°. *Marie de Grenet*, fille de *François*, Seigneur de Gadimetz, du Fromont, de Beauſſart & de Herſeaux, & d'*Anne de Flandres*. Il eut un garçon & deux filles, ſçavoir : — MAXIMILIEN-PHILIPPE, mort ſans enfans; — 2. ELÉONORE, Dame de Mernes, Herſin, Duſart, Fromont & de Beauſſart, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Eſpaing, fils de ~~*François, & de Marie de Vieq*~~; — 3. & ANNE-ISABELLE DE MAILLY, Dame de Herſeaux & de Gadimetz, mariée à *Jacques-Léandre du Bois de Fiennes*.

Les d'*Oſtrel* & *de Grenet* étoient illuſtres dès leur origine, & les *de Gherbode* ont occupé les premieres places auprès des Comtes *de Flandres*, & des Ducs *de Bourgogne*. Voyez GHERBODE.

Seigneurs de BERGHINEUSE, &c. *branche de* MAILLY-COURONNEL, exiſtante.

XIII. CLAREMBAULT DE MAILLY-COURONNEL, II. du nom, Seigneur de Berghineuſe & de Baali, ſecond fils de ROBERT, Seigneur de Loiſelet, &c. & de *Jeanne de Bernicourt*, fut Conſeiller extraordinaire de Sa Majeſté Catholique, & épouſa, en 1558, *Anne de Berthould*, fille de *François*, Seigneur de Berghineuſe & Raſepoy, & de *Marguerite de Belleſaige*, dont il eut : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. CLAUDE; — 3. JEANNE, mariée à *Gilles de Saffray*, Seigneur du Bilet; — 4. ANTOINETTE, femme de *Jacques Cornaille*, fils de *Nicolas*, Capitaine au ſervice de Sa Majeſté Catholique, Seigneur du Crocquet & d'Oppy, & de *Marie le Mourtier*; — 5. & ANNE, épouſe d'*Euſtache Evrard*, Seigneur de Bethonſart, fils de *Jean*, Capitaine de Saviſe, & de *Catherine le Joſne*. — Le village de Bailleul près d'Arras, appartenoit aux *de Berthould*, d'où lui eſt venu la dénomination de Bailleul Sire Berthould. *Philippe de Berthould* le vendit à *Charles de Monchy* pendant le regne de PHILIPPE *le Hardi*, & du tems de JEAN *ſans Peur*, Duc de Bourgogne, pour payer ſa rançon.

XIV. CHARLES DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuſe & Baali, épouſa, en 1602, *Jeanne de Saint-Amand*, Dame de Velu, fille de *Veſpaſien*, Seigneur de Velu, & de *Jeanne de Goſſon*, & en eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. VAAST, Seigneur de Baali, marié à *Adrienne-Hélene de Bacquehem*, Dame de Baraſtre & de Rocquigny, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Ignelle, Bienvillers, Baraſtre & Rocquigny, & de *Philippote de Bacquehem*; celle-ci fille de *Jean*, Seigneur d'Ignelle, & de *Gerardine de Camoïen*; — 3. DOMINIQUE; — 4. JEAN-FRANÇOIS; — 5. LOUIS, Seigneur de Beaucamp, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Iſembourg; — 6. JEANNE-THÉRESE; — 7. MARIE-ANNE, femme de *N... Eſerard*; — 8. ANNE, mariée à *Euſtache de Belvalet*, fils de *Jean*, & de *Marguerite d'Aouſt*; — 9. & MARIE-CLAIRE.

La Maiſon de *Saint-Amand* a donné ſon nom à un Village ſitué entre Arras & Dourlens près de Pas en Artois. C'eſt par le mariage de *Jeanne de Saint-Amand*, avec CHARLES DE MAILLY-COURONNEL que la Terre de Velu eſt entrée dans cette branche. Ses ancêtres étoient Chevaliers dans les tems les plus reculés, & *Hugues de Saint-Amand* étoit, en 1392, auprès du Comte *de Flandres*.

XV. PHILIPPE DE MAILLY-COURONNEL, Seigneur de Berghineuſe, Beaucamp, Velu & du Hamel, Capitaine d'hommes d'armes du Comte *de Boſſut*, Lieutenant-Gouverneur des Villes & Citadelle de Tournay, mourut le 29 Mai 1658. L'on voit ſon épitaphe au milieu du Chœur de l'Egliſe de Saint-Nicolas, paroiſſe du Château de Tournay. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie de Quellerie*, Dame de Milcamp & Bourſies, fille d'*Antoine* Seigneur de Chanteraine, & d'*Anne de Moncheaux*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-FLORIS, qui ſuit; — 2 & 3. PHILIPPE-FRANÇOIS & MARTIN-PHILIPPE-JOSEPH, Seigneur du Hamel, tous deux morts ſans enfans; — 4. ANTOINETTE; — 5. MARIE-THÉRESE, mariée à *Charles Malet de Coupigny*, Chevalier, Seigneur de Foucquieres, Sallau & du petit Herlin. *Voyez* COUPIGNY & MALET; — 6. & ANNE-CHARLOTTE.

XVI. Louis-Floris de Mailly-Couronnel, Seigneur de Berghineuſe, Beaucamp, du Hamel, Velu, Bourſies, Milcamp & Baali, épouſa, en 1678, *Agnès de la Buiſſiere*, fille d'*Oudart-Joſeph*, Seigneur de Luzy, Gorgueſſon, Rougeville & Homblein, & de *Marguerite le Marchant*. Cet *Oudart-Joſeph de la Buiſſiere* étoit fils d'*Eloy*, & de *Marie de Montgodefroy*; & *Eloy*, fils d'*Oudart*, & de *Marguerite de Cabliau*. La Maiſon *de la Buiſſiere* a donné ſon nom à un Village près de Bethune, qu'elle poſſédoit dès 1036. Elle étoit connue du tems des Rois Robert & Henri I, & du Comte de Flandres & d'Artois, ſurnommé *belle Barbe*. *Marie-Adrienne-Alexandrine de la Buiſſiere*, dernier rejetton de cette Maiſon, épouſa *Chriſtian-Maximilien-Charles*, Comte *de Thiennes* & de Saint-Maur, iſſu des Ducs *de Limbourg*, Comtes de Luxembourg de la Roche-Namur. De la Maiſon de *Montgodefroy* étoit *Baudouin de Montgodefroy*, qui commandoit avec *la Trémoille*, *Bouſſicaut* & *Graville*, le premier Eſcadron de Cavalerie à la bataille d'Azincourt. Il fut fait priſonnier avec *de Villars*, à celle d'Orſay, & mourut de ſes bleſſures. *Jean*, l'un de ſes fils, fut ſucceſſivement Evêque d'Arras, Cardinal & Patriarche d'Antioche, & Ambaſſadeur de Charles VII, à Rome. Quant aux Maiſons de *le Marchant* & de *Cabliau*, elles ſont très-anciennes dans la Flandre, & étoient connues dès le XIIIe ſiécle. Louis-Floris de Mailly-Couronnel eut de ſon mariage : — Louis-Joseph, qui ſuit; —— & Marie-Claire-Josephe, mariée à *Jean-Philippe de Cuinghem*, Seigneur de Siracourt, fils de *Philippe*, Seigneur de Siracourt, & de *Peronne de Ville*. L'origine de la Nobleſſe des *Cuinghem* ſe perd dans l'obſcurité des tems. Il y a eu dans cette Maiſon des Chevaliers de l'Ordre de Dannemarck & des Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem.

XVII. Louis-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Berghineuſe, Baali, Beaucamp, Milcamp, Velu, Rhunes, l'Eeclypt & d'Auſſimont, Député du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois à la Cour en 1714, épouſa *Françoiſe-Gertrude du Rietz*, Dame de Mont en Ternois, fille de *Charles-Jérôme*, Capitaine au Régiment de Suilly, Seigneur de Frevillers, Heuclier, Hamel, Mont en Ternois, Laſſus, Joviſmareſt & de Willerval, & de *Marie-Françoiſe d'Aouſt*, Dame de Baraſtre, Rocquigny, (*Charles-Jérôme du Rietz* épouſa en ſecondes noces *Louiſe de Hamal*, Comteſſe de Gomiecourt, veuve du Vicomte *de Berg-Saint-Vinox*) dont : — François-Joseph de Mailly-Couronnel, Chevalier, Seigneur de Velu, l'Eeclypt & Auſſimont, mort ſans enfans; — & Charles-Oudart-Joseph, qui ſuit.

XVIII. Charles-Oudart-Joseph, Chevalier, Marquis de Mailly-Couronnel, Seigneur de Baraſtre, Rocquigny, Velu, Bertaincourt, l'Eeclypt, Auſſimont, Mont en Ternois, Frevillers, Comte de Willerval, Député général & ordinaire, enſuite à la Cour, du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, continué en 1773, a épouſé, en 1749, *Marie-Louiſe d'Amerval*, Dame d'Aſſenvillers, Doning, Famechon, Bethencourt & Matigny, morte à Paris le 23 Octobre 1773, fille de *Louis-Alexandre-Joſeph*, Capitaine de Dragons, & de *Louiſe-Charlotte de Vreingfiel*, iſſue des Barons de Montagu au Comté de Suffolck. La Maiſon *d'Amerval* a pris ſon nom de la Terre d'Amerval, ſituée dans le pays de Hainaut qu'elle poſſédoit dès le XIIIe ſiécle. *Antoine d'Amerval*, Chevalier, vivant en 1360, étoit Gouverneur des Pays-Bas. *Voyez* Amerval, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage ſont iſſus : — 1. André-Charles-Honoré, Officier au Régiment du Roi, Infanterie; — 2. Charles-Alexandre, Chevalier de Malte, mort le 4 Mai 1757; — 3. Louis-Emmanuel, mort au mois de Juin 1755; — 4. Christian-Marie-Louis-Oudart; — 5. Charles, — 6. Louis-Charles-Joseph, Chevalier de Malte, mort le 5 Octobre 1774; — 7. Charles-Louis-François; — 8. Charlotte-Josephe; — 9. Marie-Clotilde-Charlotte; —— 10. & Louise-Charlotte. Ces trois Demoiſelles non encore mariées en 1774.

Les armes de Mailly-Couronnel ſont : *d'or, à trois maillets de gueules*; & avant l'extinction de la branche des Seigneurs *de Loiſelet*, dont celle-ci ſort, elle avoit une *bande de ſable pour briſure*. La filiation de ces deux branches de

MAILLY-COURONNEL, a été redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été préſentés en Novembre 1773.

Outre les branches de l'*Orſignol*, *Authuille*, *Nedon*, *Auvillers*, *Auchy*, du *Queſnoy*, éteintes, il y a encore celle de *Rumeſnil*, ſortie de la branche d'*Auchy*, qui s'eſt perpétuée, en quelque façon, dans celle de l'*Epine*, qui fait la huitieme branche, éteinte dans JEAN DE MAILLY, dit *Laſcaris*, lequel porta l'éclat de ſon nom aux extrêmités de l'Europe, où il trouva la récompenſe de ſa valeur auprès du Roi CASIMIR, qui le créa Généraliſſime de ſes Armées. Sa ſœur, fille d'honneur de la Reine de Pologne, épouſa, ſous le nom de *Laſcaris*, *Chriſtophe Pach*, créé Grand-Chancelier de Lithuanie. En faveur de ce mariage, la branche de l'*Epine* cite, parmi ſes titres d'illuſtration, ſes alliances avec les Maiſons d'*Urfé*, de *Ghiſtelles*, & de *Boucherat*, nom recommandable par le Chancelier *Boucherat*. Parmi les grands hommes que la Maiſon de MAILLY a donnés, ſont encore NICOLAS DE MAILLY, Grand-Maître d'Artillerie, qui contribua beaucoup au gain de la bataille de Ceriſoles; & JEAN DE MAILLY-RUMESNIL, dit *le Boiteux*, qui ſe diſtingua dans toutes les guerres de ſon tems, & ſur-tout avec ſon fils, dans un combat particulier qu'il ſoutint contre le Gouverneur de Heſdin & ſon fils, pour fixer les limites de la France, du Comté d'Artois & beaucoup d'autres.

Sur les branches éteintes, dans le détail deſquelles nous ne ſommes pas entrés, on peut conſulter l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII*, & l'Extrait généalogique de la Maiſon de MAILLY, qui a paru en 1757, grand *in*-4°.

* MAILLYS (LES): Terres nobles & ſeigneuriales en toute juſtice, ſituées à une lieue d'Auxonne en Bourgogne. On voit, depuis 1619, ces Terres dans la Famille de BERBIS, où elles ſont entrées par la ſucceſſion de *Pierre Penet*, (fils de *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, & de Demoiſelle ANNE BERBIS,) mort ſans alliance. Nous n'avons pas parlé à la lettre *B* de cette Famille, quoiqu'elle nous fut très-connue, faute de *Mémoire* généalogique.

BERBIS, au Duché de Bourgogne, eſt une très-ancienne Nobleſſe d'extraction, qui s'eſt également diſtinguée dans l'Epée & dans la Robe. Elle eſt connue dès les XIIIe & XIVe ſiécles, par des fondations qu'elle a faites, où l'on voit ſes armes depuis les tems les plus reculés, & par des charges honorables qu'elle a occupées alors. Elle ſubſiſte aujourd'hui dans quatre branches, ſçavoir: BERBIS DES MAILLYS, BERBIS DE CORCELLES, BERBIS, Marquis DE RANCY & BERBIS, Marquis *de Longecourt*. Il exiſtoit autrefois deux autres branches de cette Famille; l'une étoit BERBIS DE DRACY, éteinte dans la Maiſon de *Grammont* de Franche-Comté; l'autre a fini dans ANNE-MARIE BERBIS DE CROMEY, qui s'allia avec *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Comte de Bosjan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & premier Préſident du Parlement de Bourgogne. La Généalogie de toutes ces branches eſt prouvée au Cabinet de l'Ordre du Saint-Eſprit depuis PIERRE, qui ſuit, leur tige commune.

I. Noble PIERRE BERBIS, Chevalier, Seigneur de Marlien, Lieutenant du Chancelier de Bourgogne, Conſeiller & Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*, vivoit en grand honneur à Dijon. Il fut commis au Gouvernement de la Chancellerie, le 2 Mai 1431, par *Philippe le Bon*, Duc de Bourgogne, dont il fut Garde des Sceaux; & en reçut beaucoup de marques de bienveillance en conſidération des grands & bons ſervices qu'il lui avoit rendus & à l'Etat. Il mourut en 1452, & eſt inhumé dans la Sainte-Chapelle de Dijon, où l'on voit ſon mauſolée avec ſon épitaphe & ſes armes. Ses deſcendans nomment, comme Patrons, à une Chapelle appellée *Saint-Michel*, qu'il fonda dans cette Egliſe. Il avoit épouſé Demoiſelle *Henriette d'Aguile*, dont: — CHARLES, qui ſuit; — & JEANNE, mariée à *René de Mazilier*, Seigneur de la Feuillée & de Flavignerot.

II. Noble CHARLES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Marlien, Capitaine de 30 hommes d'armes, épousa, 1°. *Jeanne de Mazilier*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 17 Janvier 1460, *Marguerite du Buchard*, fille d'*André*, & de *Philiberte de Roslay*. De ce second lit vint :

III. GUYOT BERBIS, I. du nom, Ecuyer, marié, 1°. par contrat du 8 Mai 1490, avec *Anne Taronnot*, fille de noble *Jean Taronnot*, & 2°. à *Marie Chisseret*. Du premier lit il eut : — GERARD, qui suit; & du second : — PHILIBERT, auteur de la branche des Barons d'Esbarres, Marquis de Rancy, rapportée ci-après.

IV. GERARD BERBIS, Ecuyer, passa, le 21 Mai 1515, avec noble PHILIBERT BERBIS, son frere, une transaction au sujet de quelques rentes. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1512, Demoiselle *Thomasse Murgaud*, fille de noble *Jean Murgaud*, & d'*Alix Chisseret*, en faveur duquel mariage ledit GUYOT BERBIS, Ecuyer, pere, donne audit GERARD BERBIS, son fils, tous les droits maternels à cause de feu Dame *Anne Taronnot*, sa mere. De ce mariage sortirent : — 1. GUYOT, qui suit; — 2. CLAUDE, Ecuyer, mort sans postérité; — 3. & ANNE BERBIS, mariée à *Jean Penet*, Seigneur des Maillys, dont elle eut : — *Pierre Penet*, Seigneur des Maillys, mort sans alliance, après le décès duquel les Terres DES MAILLYS sont rentrées dans la Famille de BERBIS, comme nous l'avons ci-devant dit.

V. GUYOT BERBIS, II. du nom, Ecuyer, passa, le 19 Octobre 1543, avec CLAUDE BERBIS, Ecuyer, son frere, (de l'avis & conseil de noble PHILIBERT BERBIS, Conseiller au Parlement de BOURGOGNE, oncle paternel desdits GUYOT & CLAUDE BERBIS) une transaction au sujet des biens de la succession de leur pere & mere. Il épousa, par contrat du 16 Juin 1550, (du vouloir & consentement de noble PHILIBERT BERBIS, Conseiller au Parlement, son oncle, & de noble & scientifique Messire PHILIPPE BERBIS, Vicaire-Général de l'Evêché de Langres, Abbé de Saint-Benigne & de Saint-Etienne de Dijon, Trésorier & Chanoine de la Sainte-Chapelle de ladite ville de Dijon), Demoiselle *Jeanne Morelet*, fille de *Jean*, Procureur du Roi au Bailliage de Dijon, & de *Claude de la Verne*. Leurs enfans furent : — 1. BENIGNE, qui suit; — 2. PHILIPPE, Chanoine à Beaune; — 3. & CLAUDINE, mariée à *Nicolas le Compasseur*.

VI. BENIGNE BERBIS, Ecuyer, se maria, par contrat du 20 Février 1583, à Demoiselle *Jeanne Coussot*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne Fourneret*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit; — 2. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Corcelles, rapportée ci-après. Il y eut, le 26 Novembre 1624, une transaction passée entre Messire JEAN BERBIS, Seigneur des Maillys, & Messire CLAUDE BERBIS, freres, au sujet d'une donation faite entr'eux lors de leur contrat de mariage; — 3. NICOLAS, Chanoine à Beaune; — 4. & N... BERBIS, femme d'*Elie Gauvain*.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, épousa, par contrat du 29 Novembre 1619, Demoiselle *Anne de la Mare*, fille de *Philibert*, Seigneur de Murseault, & de *Geneviéve Bernardon*, de laquelle il eut : — 1. BENIGNE, qui suit; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Serve d'Auxay, Capitaine au Régiment d'Uxelles, ensuite Major de la ville d'Auxonne en 1673. Il obtint des Elus Généraux & Commissaires de la Province de Bourgogne le 19 Juin 1676, une reconnoissance de son ancienne Noblesse d'extraction; & fut reçu en la Chambre de la Noblesse le 19 Janvier 1682. Il avoit épousé, le 5 Mai 1660, Demoiselle *Henriette Lorenchet*, dont : — JEANNE BERBIS, mariée, 1°. à *N...*, Sieur *de Chevrigny*, Ecuyer; & 2°. à *Pierre Richard*, Ecuyer, Seigneur de Curtil, Maréchal-de-Camp; — 3 & 4. Deux filles, l'une mariée à Messire *N... de Riollet de Mortefille*, Chevalier; & l'autre, nommée FRANÇOISE, épouse de *François Boilaud*.

VIII BENIGNE BERBIS, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Maillys, fut reçu en la Chambre de la Noblesse en 1650, & épousa, par contrat du 26 Juin 1651, *Marguerite Brunet*, fille de *Philibert*, & de *Jeanne Jornot*, dont : — 1. NICOLAS,

qui ſuit ; — 2. EDME, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, marié à *Claudine Venot de Vericé*, de laquelle il eut trois garçons & une fille ; ſçavoir : —— CLAUDE BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey, Capitaine au Régiment de Sourches, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Jeanne de Leſval* ; — BENIGNE, mort auſſi ſans enfans de ſon mariage avec *Suſanne Quarré*, fille de *Louis Quarré*, Ecuyer, Seigneur de Meberthaud ; — N... BERBIS, Ecuyer, mort ſans alliance ; — & MARIE, alliée à *N... Boiſſelier*, Maître des Comptes à Dole ; — 3. BENIGNE, Ecuyer ; — 4. FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie ; — 5. & GUILLAUME, Ecuyer, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Chenelaye, Chevalier de Saint-Louis & Commandant au Fort Louis.

IX. NICOLAS BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, mort Lieutenant-Colonel de Dragons, avoit épouſé, le 21 Juillet 1681, *Anne Heurtet de Caſſenove*, de laquelle vint :

X. PIERRE-GABRIEL BERBIS, Ecuyer, Seigneur des Maillys, reçu en la Chambre de la Nobleſſe du Duché de Bourgogne en 1715. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1711, Demoiſelle *Anne Prevot*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. ANNE, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville ; — 4. & MARGUERITE, mariée à *François Vialet de la Tournelle*, Comte de Berein, ſans enfans.

XI. PIERRE BERBIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Maillys, Capitaine d'Infanterie, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1739, a épouſé, par contrat du 28 Avril 1760, *Geneviève-Antoinette le Verrier de-Plancey*, fille de *Felix-Charles le Verrier*, Chevalier, Seigneur de Junay, & de *Charlotte Charault*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. THÉODORE-CHARLES, Chevalier, Seigneur des Maillys, encore en bas-âge, 2 & 3. ADELAYDE & MARIE-ELISABETH BERBIS-DES-MAILLYS, toutes deux Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville.

XI. LOUIS BERBIS, Chevalier, ſecond fils de PIERRE-GABRIEL, & d'*Anne Prevot*, eſt Capitaine d'Infanterie, & a épouſé Demoiſelle *Marguerite-Françoiſe de la Loge-de-la-Fontenelle*, dont deux enfans encore en bas-âge, ſçavoir : — CLAUDE BERBIS-DES-MAILLYS, Chevalier, — & URSULE BERBIS-DES-MAILLYS.

Branche des Seigneurs de CORCELLES.

VII. CLAUDE BERBIS, Ecuyer, ſecond fils de BENIGNE, I. du nom, & de *Jeanne Couſſot*, épouſa, le 12 Avril 1619, Demoiſelle *Anne le Belin*, fille de *Claude*, Maire de Dijon, & de Demoiſelle *Benigne de Guay*. Il en eut : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; —— 2. & LOUIS, Ecuyer, marié à Demoiſelle *Henriette Rouſſeau*, de laquelle vinrent trois fils & une fille ; ſçavoir : — LOUIS BERBIS, Ecuyer, mort ſans poſtérité ; — NICOLAS, Curé de Saint-Côme à Paris ; — BENIGNE, Chanoine à Beaune ; — & ANNE BERBIS, mariée à *Joſeph Lappin*.

VIII. CLAUDE BERBIS, II. du nom, Ecuyer, s'allia, par contrat du 23 Avril 1657, avec Demoiſelle *Anne Courtot*, fille de *Jean*, & de *Marie le Blanc*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. & JEAN, Ecuyer, marié à Demoiſelle *N... Navetier*, mere de deux filles ; l'une morte ſans poſtérité, & l'autre mariée à *N... le Comte*.

IX. JACQUES BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Corcelles, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Dauphin, par commiſſion du 4 Avril 1692, & reçu en la Chambre de la Nobleſſe le 16 Mai 1727, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1699, Demoiſelle *Jeanne Creuſerault*, fille d'*Abraham*, Maître des Comptes à Dijon, & de *Jeanne Boillot*, dont :

X. CLAUDE BERBIS, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Corcelles, reçu en la Chambre de la Nobleſſe, le 24 Avril 1733. Il a épouſé, par contrat du 26 Mars 1731, Demoiſelle *Anne Guyard de Balou*, fille de *Vivant Guyard de Balou*, Ecuyer, & de Demoiſelle *N... Berardier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JACQUES-ELISABETH, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Chanoine à Beaune ; — 3. & HENRI-JULES BERBIS-DE-CORCELLES, Chevalier, Capitaine au Régiment de Navarre, du 5 Mai 1772.

XI.

XI. Jacques-Elisabeth Berbis-de-Corcelles, Chevalier, Seigneur de Bagnot & des Granges, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1761, & Chevalier de Saint-Louis la même année, a été reçu en la Chambre de la Nobleſſe en Juin 1754. Il n'eſt pas encore marié.

Branche des Barons d'Esbarres, Marquis de Rancy.

IV. Noble Philibert Berbis, fils de Guyot, I. du nom, & de *Marie Chiſſeret*, ſa ſeconde femme, fut Conſeiller au Parlement en 1521, & choiſi parmi les Gentilshommes de la Province, pour aller demander à toute la Nobleſſe du Duché de Bourgogne, la dixieme partie du revenu de leurs biens nobles, pour aider à payer la rançon du Roi François I. Henri II lui fit un don de 1000 écus, en récompenſe des ſervices ſignalés qu'il avoit rendus en exécutant les commiſſions qui lui furent données. Il mourut en 1558, & avoit épouſé Demoiſelle *Adrianne le Lievre*, fille de *Philippe*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Anne de Falletan*. On voit leur mauſolée dans l'Egliſe des Cordeliers de Dijon. Leurs enfans furent: — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Philippe, Conſeiller-Clerc au Parlement de Dijon, Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi, & Vicaire général du Diocèſe de Langres. Il aſſiſta en qualité d'Elu du Clergé des Etats de Bourgogne, aux Etats généraux tenus à Blois en 1576; — 3. Jacques, auſſi Doyen de la Sainte-Chapelle du Roi à Dijon; — 4. Madelene, mariée à *Jacques Baillet*, — 5. Claude, alliée à noble *François Quarré*, Seigneur de Château-Regnault; — 6. Jeanne, femme de *Pierre Girardot*, Conſeiller au Parlement de Dijon; — 7. & Anne, mariée à *Pierre Bourſault*, Avocat au Parlement de Bourgogne.

V. Noble Nicolas Berbis, Conſeiller au Parlement de Dijon, par proviſions du 28 Juin 1568, & reçu le 15 Décembre ſuivant, épouſa, par contrat de l'an 1569, *Marie Morin*, fille de *Lazare*, Seigneur de Cromey, Procureur Général du Parlement de Dijon, & de *Marguerite Quarré*. De ce mariage il eut: — 1. Philippe, qui ſuit; — 2. Anne, alliée à *Pierre de Viguier*, Lieutenant du Bailliage de Dijon; — 3. & Marguerite, mariée à *François Humbert*, Procureur du Roi en la Chancellerie.

VI. Noble Philippe Berbis, Seigneur de Dracy, Cromey & Giſſey, Conſeiller au Parlement, par proviſions du 31 Décembre 1598, & reçu le 7 Juillet 1599, s'allia, par contrat du 8 Janvier 1609, avec *Odette Ocquidem*, fille de *Benigne*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat, & de *Marie de Beſſey*, de laquelle vinrent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Benigne, Seigneur de Baſſurot, Conſeiller au Parlement de Dijon, marié à *Catherine David*, dont: — Jacques Berbis, Conſeiller audit Parlement, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — Pierre Berbis, auſſi Conſeiller au même Parlement, mort ſans alliance; — 3. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Cromey, Marquis de Longecourt, rapportée ci-après; — 4. & Marie Berbis, alliée à *Philibert de la Mare*, Seigneur de Chevigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller au Parlement de Dijon.

VII. Pierre Berbis, Ecuyer, Seigneur & Baron d'Eſbarres & de Dracy, Gentilhomme de Gaston de France, Duc d'Orléans, par Brevet du 19 Janvier 1636, enregiſtré le 9 Février ſuivant, eut un ordre de ce Prince pour la levée de 120 hommes de guerre avec des paſſeports en 1639; & fut reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1662. Il épouſa, par contrat du 12 Juillet 1648, Demoiſelle *Radegonde de Gaſtebois*, dont: — 1. Benigne, qui ſuit; — 2. N..., mariée à Meſſire *de Maſſol*, Chevalier, Préſident en la Chambre des Comptes; — 3. & Odette, mariée à *Pierre Rigoley*, Seigneur de Chevigny, Conſeiller au même Parlement de Dijon.

VIII. Benigne Berbis, Chevalier, Baron d'Eſbarres, épouſa, par contrat du 10 Février 1683, *Marguerite du Faur*, fille de *Michel-Cleriade du Faur de Pibrac*, Comte de Marigny, & de *Pierrette d'Arlay*, de laquelle il eut: — Benigne, qui ſuit; — & Marie Berbis, alliée au Baron *de Clairon*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dôle.

IX. Benigne Berbis, II. du nom de cette branche, Chevalier, Marquis de

Rancy, Baron d'Eſbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaiſe, a été reçu en la Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne en 1757. De ſon mariage, contracté le 17 Octobre 1724, avec *Eliſabeth-Charlotte d'Eſcorailles*, fille de *François-Philippe*, Marquis *d'Eſcorailles*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Aimée Poutier*. Il a eu : — 1. CLÉMENT, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-ETIENNE, Chevalier de Malte, mort en bas-âge ; —— 3. MARIE-MARGUERITE, alliée, en 1750, à *Etienne-Joſeph Chifflet d'Orchan*, Chevalier, premier Préſident au Parlement de Beſançon ; — 4. & AIMÉE, mariée, en 1758, à *N... d'Eberreur*, Comte de Malan.

X. CLÉMENT BERBIS, Chevalier, Marquis de Rancy, Baron d'Eſbarres, Seigneur de la Nivelle & Molaiſe, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1757, Capitaine de Cavalerie, a été bleſſé le 23 Juin 1758, & eſt mort de la ſuite de ſa bleſſure au mois d'Août ſuivant, ſans poſtérité.

Branche des Seigneurs de CROMEY, *Marquis de* LONGECOURT.

VII. JEAN BERBIS, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Dracy & Mazenet, troiſieme fils de PHILIPPE, & d'*Odette Ocquidem*, fut reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1645, & épouſa *Benigne David*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Cromey, Capitaine de Cavalerie, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1671, lequel s'allia avec *Anne de Guillebourg*, née à Valenciennes, dont vint : — PIERRE BERBIS, Chevalier, Comte de Cromey, Capitaine de Cavalerie, marié à *Antoinette Colombet*, fille d'*Alexandre Colombet*, Comte de Giſſey, & de *Marie-Anne Millotet*. De ce mariage eſt née : — MARIE-ANNE BERBIS, alliée, le 16 Janvier 1759, à *Claude-Philippe Fyot de la Marche*, Chevalier, Comte de Bosjan, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Préſident au Parlement de Bourgogne ; — 3. PIERRE, Chevalier, Marquis de Dracy, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1682, & Capitaine de Cavalerie. Il épouſa *Charlotte de Cleron*, dont : — MARIE BERBIS, alliée à *Ferdinand*, Comte *de Grammont*, Chevalier de l'illuſtre maiſon du Comté de Bourgogne ; — 4. & MARIE-CATHERINE, épouſe de *Louis de Foudras*, Chevalier, Comte de Demigny, Elu des Etats de Bourgogne.

VIII. JACQUES BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thorcy & de Poulangis, reçu en la Chambre de la Nobleſſe en 1682, épouſa *Catherine de Mucie*, fille de *Jacques*, Conſeiller au Parlement de Dijon, & de *Philiberte de Guillyer*. De ce mariage vinrent : — PHILIPPE, qui ſuit ; — & CATHERINE, femme de *Jean Bouhier*, Chevalier, Seigneur de Chevigny, Préſident à Mortier au Parlement de Dijon.

IX. PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, épouſa, 1°. *Madelene de Theſu*, fille de *N... de Theſu*, Seigneur de Ragny, & de *N... Gavalois*, morte ſans poſtérité ; & 2°. *Claudine Pereney*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aubigny, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon, & de *Claudine Gauthier*. Du ſecond lit ſont iſſus : — NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit ; — & CLAUDINE-JACQUETTE, mariée à Meſſire *N...*, Comte *de Salives-Genevre*, Chevalier.

X. NICOLAS-PHILIPPE BERBIS, Chevalier, Marquis de Longecourt, Seigneur de Thars, Thorcy & Poulangis, Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé *Catherine Lamy de Samerey*, dont un fils & quatre filles Chanoineſſes à Neuville.

Il y a eu pluſieurs Chevaliers d'honneur de la Chambre des Comptes de Dijon, ſortis de la branche des BERBIS-*de-Rancy-d'Esbarres*, & de celle de *Longecourt*, qui ſont rapportés dans le Dictionnaire armorial des Etats de Bourgogne ; & auſſi nombre du nom de BERBIS, reçus en la Chambre de la Nobleſſe, rapportés dans le même Armorial, & dont on n'a point fait mention dans cette Généalogie.

Cette Maiſon de BERBIS eſt entrée dans les preuves que MM. les Chevaliers *de Grammont* & *de Foudras*, oncle & neveu, ont été obligés de faire à Malte.

On voit les armes de BERBIS dans l'Armorial de France, par *Palliot*, où PIERRE

Berbis eſt rapporté avec la qualité de Maître des Requêtes à l'Hôtel des Ducs *de Bourgogne*. Elles ſont de même dans la Sainte-Chapelle de Dijon, ſur ſon mauſolée, où il eſt fait mention des emplois diſtingués qui l'attacherent à la Maiſon des Ducs *de Bourgogne*, & qu'il occupa avec les grands Seigneurs de la Province. Il portoit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une brebis d'argent, paiſſante, ſur un champ de ſinople.*

Ces mêmes armes ſe trouvent auſſi dans l'Armorial de *Palliot*, Parlement de Bourgogne, à l'article de Philibert Berbis, Conſeiller au Parlement en 1521, & de pluſieurs autres Berbis, auſſi Conſeillers au Parlement dans le XVI ſiécle & au commencement du XVII.

Les armes de cette Famille ſont auſſi, il y a plus de 400 ans, dans l'Egliſe paroiſſiale de Seure, où nomme, comme Patron, la branche des Berbis-des-Maillys, à une Chapelle dite *Sainte-Agnès*, fondée par un ancêtre de Pierre Berbis : elles exiſtent auſſi depuis le XV ſiécle, dans une Chapelle de l'Egliſe Collégiale de Beaune, où il y a une fondation faite par Jean Berbis, Chanoine en 1430, de cette Egliſe, à laquelle il fit beaucoup de biens. Cette Chapelle s'eſt toujours appellée depuis, *Chapelle Berbis*, & la branche des Berbis-de-Corcelles, établie à Beaune, a le droit de s'y faire inhumer.

Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, qui ont été vérifiés autrefois par les Commiſſaires de la Nobleſſe de Bourgogne, députés par les Etats de cette province : ces titres ont été préſentés pour différentes preuves que cette Maiſon a faites à Malte & au Chapitre de Neuville.

* MAIMBEVILLE : Cette ancienne Nobleſſe, que l'on nomme par corruption *Mainneville*, tire ſon origine de la Terre de ce nom, ſituée dans le Bailliage de Caen. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

Guillaume, Seigneur de Maimbeville, nommé dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes en l'an 1288, comme ayant fait hommage au Roi de ſes biens. Il fut pere de — Philippe, Seigneur de Maimbeville, lequel fit auſſi hommage de ſes biens en 1337, & eut pour fils — Jean, I. du nom, Seigneur de Maimbeville, qui donna, en 1349, cent ſols de rente aux Religieux de l'Abbaye de Claire. Il fut pere de

Jean, II. du nom, Seigneur de Maimbeville & de la Meauffle, qui épouſa *Guillemette de Brucourt*, & en eut :

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Maimbeville, de Longeſard, marié à *Marguerite de Tancarville*, de laquelle vinrent : — 1. Michel, qui ſuit ; — 2. Vincent, Seigneur de la Cambre, lequel plaidoit en l'Echiquier de Normandie en 1453 ; — 3. Jeanne, femme de *Guillaume de Louvieres* ; — 4. & Catherine, mariée à *Jean de Roſeil.*

Michel, Seigneur de Maimbeville & de Longeſard, épouſa, en 1447, *Marie de Barville*, Dame de Jucoville, dont :

Guillaume, III. du nom, Seigneur de Maimbeville & de la Chapelle Berquet, qui fut dépouillé de ſes biens par le Roi d'Angleterre, pour avoir tenu le parti de la France. Il fit ſa preuve de Nobleſſe en 1463, & épouſa *Taſſine de Montfort*, Dame de Gonfriere. Leurs enfans furent : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. & Philippe, Seigneur de Warty, nommé dans un titre de 1492 avec pluſieurs autres.

Guillaume, IV. du nom, Seigneur de Maimbeville, de Launay, de Longeſard & d'Imonville en Caux, fut remis (après la conquête de la Normandie par Charles VII,) dans la poſſeſſion de ſes biens que les Anglois avoient confiſqués, & en rendit hommage en 1469. Il épouſa *Jeanne de Gouvis*, dont un fils & quatre filles, entr'autres —— André, qui ſuit ; — & Jacqueline, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur de Noroles.

André de Maimbeville, Seigneur de Launay, de Longeſard & d'Imonville, rendit hommage de ſes Terres, en 1483, au Roi, & épouſa, en 1485, *Catherine l'Eſtendart*, fille de *Pierre*, Seigneur de Hanches, & de *Jeanne Filleul*,

Dame de Bully, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche de Cornieres, allié, en 1540, à *Marie Marguerie*, Dame de Cornieres & de Vidouville, fille & héritiere de *Pierre Marguerie*, Seigneur de Cornieres, & de *Claude de Gouvis*, de laquelle il eut : — GUILLAUME DE MAIMBEVILLE, mort ſans hoirs de *Judith Aux-Epaules*, ſon épouſe ; — & cinq filles ; — 3. & OLIVE, femme de *Richard de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, III. du nom, Seigneur de Launay & d'Omanville, en 1510, rendit hommage de ſes Terres en 1518, & épouſa, le 12 Octobre 1526, *Jeanne Pigare*, fille de *Michel*, Seigneur de Carentonne, & de *Claude de l'Hopital*. Il en eut : — OLIVIER, qui ſuit ; — & MADELENE, femme de *René d'Angerville*, Seigneur de Grainville.

OLIVIER DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, épouſa, le 11 Octobre 1550, *Marie de Hellenviller*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Avrilly, Baron de la Ferté-Freſnel, & de *Françoiſe de Maricourt*, dont : — JEAN, qui ſuit ; — & CATHERINE, femme de *Jacques de la Mare*, Seigneur du Theil & de Colombeaux.

JEAN DE MAIMBEVILLE, IV. du nom, Seigneur de Launay, de Trihan, Longeſard, Beuville, Imonville & des Planches, épouſa, le 4 Décembre 1572, *Marie l'Eveſque*, fille de *François l'Eveſque*, Seigneur de Marconnay, & de *Jacqueline Gillier*, dont pour fils unique :

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, Seigneur de Launay, de Beuville, &c. marié, le 15 Février 1607, à *Anne Martel*, Dame de Roncherolles, veuve d'*Anne de Roncherolles*, & fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinçon. De ce mariage vinrent : — 1. ADRIEN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *François de Novins*, Seigneur d'Aubigny, Baron de Crepon, Vicomte d'Eſtuay ; — 3. & JOURDAINE, mariée à *Gaſpard Erard le Gris*, Baron d'Eſchaufour.

ADRIEN DE MAIMBEVILLE, II. du nom, fit ſa preuve de nobleſſe en 1640, & mourut ſans être marié. Il laiſſa ſes deux ſœurs héritieres de tous ſes biens.

Une branche cadette de la Maiſon de *Roncherolles*, a porté le nom de *Mainneville*, & a fini à *Michel de Roncherolles*, Marquis de Mainneville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort le 6 Avril 1683. Se voyant ſans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de ſa Maiſon les biens qui en étoient ſortis par le partage qu'avoit eu *François de Roncherolles*, Seigneur de Mainneville, ſon ayeul, il donna, le 20 Janvier 1683, ſes Terres à *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & en lui s'éteignit la ſeconde branche de la Maiſon *de Roncherolles*, dite des Seigneurs *de Mainneville*.

Les armes de l'ancienne Famille de MAIMBEVILLE ou MAINNEVILLE, ſont : *de ſable, à dix beſans d'or, 4, 3, 2 & 1*. Extrait d'un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

* MAINE. Province du Royaume avec titre de *Comté*. Ce *Comté* fut confiſqué, en 1202, ſur JEAN, Roi d'Angleterre, de la Maiſon des anciens Comtes *d'Anjou*. Il l'avoit eu des Comtes *du Maine*.

SAINT-LOUIS, au mois d'Août 1246, le donna avec le Comté d'Anjou à ſon frere CHARLES, depuis Roi de Naples. *Marguerite de Sicile*, ſa petite-fille, porta en dot ces deux Comtés, en 1290, à CHARLES DE FRANCE, Comte de Valois, fils puîné de PHILIPPE *le Hardi*. PHILIPPE DE VALOIS, né de ce mariage, réunit à la Couronne les Comtés d'Anjou & du Maine, & il les donna, le 17 Février 1331, avec le Duché de Normandie, pour les tenir en Pairie, à JEAN, ſon fils. Ces Pairies furent éteintes quand ce Prince ſuccéda à ſon pere en 1350, & au mois d'Octobre 1360, il érigea de nouveau en *Pairie* le Comté du MAINE, & le donna, avec le Comté d'Anjou qu'il érigea en *Duché Pairie*, à LOUIS DE FRANCE, ſon ſecond fils. Ce Comté ne revint au Domaine de la Couronne que par la mort de CHARLES, Roi de Naples & Comte du Maine, arriere-petit-fils de Louis I, Duc d'Anjou, mort le 11 Décembre 1481. FRANÇOIS I, au mois de Janvier 1531, réunit à la Couronne le Comté du MAINE & les Duchés que *Louiſe de Savoie* avoit

en apanage, & le donna à ſon avénement au Trône à ſon frere FRANÇOIS, Duc d'Alençon. Après la mort de ce Prince, arrivée en 1584, il revint à la Couronne & n'en a plus été ſéparé. LOUIS XIV, au mois de Décembre 1676, voulut que LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, ſon fils légitimé, portât le titre de *Duc du Maine*, ſans que néanmoins ce *Comté* ait été érigé en *Duché*, ni que la propriété lui en ait été accordée.

* MAINE (DU). Maiſon qui a donné un Maréchal de France.

On voit par les Annales d'Aquitaine que les Comtes *du Bourg* ſont iſſus d'un ſecond fils de *Raimond de Taillefer*, Vicomte de Fronſac, que ce Vicomte étoit frere puîné d'*Aimard de Taillefer*, Comte Souverain d'Angoulême, lequel *Aimard* n'eut qu'une fille, nommée *Eliſabeth*, qui fut héritiere du Comté d'Angoulême, & épouſa JEAN, ſurnommé *ſans Terre*, Roi de la grande Bretagne.

On voit encore dans les mêmes Annales d'Aquitaine, & même dans les Antiquités de France, compoſées par *du Cheſne*, qu'un des deſcendans d'un Seigneur *du Bourg*, fut cauſe que la Guienne ſe déclara en faveur de CHARLES VII, contre HENRI IX, ſurnommé *l'Uſurpateur*, Roi d'Angleterre; & qu'en reconnoiſſance d'un tel ſervice, entr'autres bienfaits que le Roi CHARLES accorda au Seigneur *du Bourg*, il lui donna *une fleur de lis* pour armes, auſſi bien qu'à la ville du Bourg.

Cette ville, ſelon l'Hiſtoire du Périgord & de Gaſcogne, compoſée par le Seigneur *de Brantôme*, fut érigée en *Comté* par FRANÇOIS I, & enſuite, ſelon le Pere *Dupuy*, Minime (dans la Généalogie qu'il a faite de la Maiſon de *Taillefer*, Comtes d'Angoulême & de celle de *Talleyran*, aujourd'hui Princes de Chalais, & anciens Comtes Souverains de Périgord), le Comté du Bourg fut uni à la Vicomté de Fronſac, érigée en *Duché* par le Roi HENRI IV.

La Maiſon DU MAINE, dont l'ancienneté remonte aux ſiécles les plus reculés, fut diviſée en trois branches, connues ſous des noms diſtinctifs. La premiere, ſous ceux des *Seigneurs du Maine de Scandillac*, a fini dans la perſonne de MARIE DU MAINE, alliée à *Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Marquis de Gondrin, de Monteſpan & d'Antin, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes, & ſon Lieutenant-Général en Guienne. On ignore la poſtérité de la ſeconde branche, connue ſous les noms des *Seigneurs du Bourg de Diviſac*.

La troiſieme branche, connue ſous les noms de *du Maine du Bourg-l'Eſpinaſſe* (& dont la Comteſſe *de Loſtanges* étoit la derniere), remonte ſa filiation à

GUY DU MAINE, Chevalier, qui vivoit en 1345, & ſigna comme arbitre & témoin un acte paſſé entre le Vicomte *de Turenne* & *Jean*, Comte *de Boulogne* & d'Auvergne. Cet Acte eſt daté d'Avignon du 13 Mars 1375. Il fut pere de

FRANÇOIS DU MAINE, vivant en 1406, ainſi qu'il paroît par différens actes ſignés de lui, lequel eut pour fils : — ANTOINE DU MAINE, qui fut pere, en 1430, de

JEAN DU MAINE, I. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Scandillac, Saint-Germain, Trédinat & autres lieux. Il épouſa, par contrat daté de 1462, *Marguerite de Ferrieres*, & teſta le 10 Mai 1496. Il eut pour fils :

JEAN DU MAINE, II. du nom, Seigneur de Scandillac, Baron du Bourg & de Malherbe, lequel épouſa, le 15 Février 1491, *Antoinette de Durfort*, fille d'*Armand de Durfort*, Seigneur de Royaumont, la Roquetimbaut, Montbalen, Falgairol, Caſtel-Novel, la Motte-Vitrac, &c. Leur quatrieme fils fut

JEAN DU MAINE, III. du nom, Chevalier, Baron du Bourg, de Diviſac, de Moiſſaguel & de Séguy, qui ſe maria, le 10 Août 1515, avec *Marguerite de Monceaux*, fille & héritiere de *Jacques de Monceaux*, Chevalier, Seigneur de Palan, Bort, la Porte & Lavaur, & de *Marguerite de Leſtrie*, dont :

BERTRAND DU MAINE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron du Bourg, Seigneur de Séguy, de Moiſſaguel, de Palan & de Lavaur, qui épouſa, le 21 Juillet 1557, *Jeanne de Fayol de Melet*, fille de *Jean de Fayol de Melet*, Seigneur de Neufri, Saint-Pardoux, Saint-Marciel, &c. & de *Jeanne de Frameche*,

De ce mariage vinrent : — JEAN, qui continua la branche du Bourg de Diviſac ; — & ANTOINE, qui ſuit.

ANTOINE DU MAINE, Baron du Bourg-l'Eſpinaſſe & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Bonnet & de la Motte-Noailly, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Antibes, épouſa, 1°. *Anne de Boucet*, héritiere de l'Eſpinaſſe & de Changy, qui lui fit donation de tous ſes biens, & mourut ſans enfans ; & 2°. *Marie de Boyer*, fille de *Jean de Boyer*, Seigneur de la Motte-Choiſy, de laquelle il eut cinq garçons & quatre filles ; ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, non marié, tué à la bataille de Furnes étant Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine ; — 2. PHILIPPE, qui ſuit ; — 3. GABRIEL, Vicomte de Montiral, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Nordlingue ; — 4. FRANÇOIS, nommé *le Comte de Changy*, premier Capitaine-Major du Régiment de la Reine, Cavalerie, tué, en 1556, à Valenciennes ; — 5. JEAN-CLAUDE, dit *le Marquis* DU MAINE, mort après la paix des Pyrenées. Il avoit eu un Brevet de Meſtre-de-Camp & 1000 écus de penſion du Roi ; — 6. ANNE, mariée au Seigneur *de Langeron*, Marquis de Maulevrier ; — 7. ELÉONORE, femme du Seigneur *de Saint-Angoulain*, de la Maiſon de *Chauvigny de Blot*, en Auvergne ; — 8. GABRIELLE, mariée au Seigneur *de Farget de Saint-Julien*, en Marche, tué à la bataille de Nordlingue, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 9. & LÉONORE, femme du Seigneur *de Bayant*, en Dauphiné.

PHILIPPE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Eſpinaſſe & de la Gardebioux, Vicomte de Montiral, Seigneur de Changy, Saint-Belan, la Motte-Noailly & autres places, fut tué, en 1658, à la bataille des Dunes, où il commandoit les Chevaux-Légers étrangers du Cardinal *Mazarin*, qui avoient été créés pour lui & qui finirent en lui. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Novembre 1651, *Eléonore de Damas*, fille de *Charles de Damas*, Marquis de Thianges, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal-de-Camp de ſes Armées. De ce mariage vinrent : — ELÉONOR-MARIE, qui ſuit ; — & N..., mariée au Comte *de Montmort*, de la Maiſon de *Dio de Montpeiroux*.

ELÉONOR-MARIE DU MAINE, Comte du Bourg, Baron de l'Eſpinaſſe, Seigneur de Changy, Saint-Belan, Saint-Germain, Saint-Bonnet & Bouletieres, Chevalier des Ordres du Roi, Directeur-Général de la Cavalerie, Maréchal de France, Gouverneur & Commandant-Général de la haute & baſſe Alſace, Gouverneur de Bapaume, gagna la bataille de Rumerſein le 26 Août 1709, & eſt mort Gouverneur de Straſbourg, étant Doyen des Maréchaux de France, le 15 Janvier 1739, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, le 7 Avril 1675, *Marie de Léogalès*, fille de *Roland de Léogalès*, Seigneur de Méſobrun, de Kermorvan & de Villeneuve, & de *Jeanne-Jacqueline d'Acigné*, dont : — 1. ELÉONOR, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux filles Religieuſes.

ELÉONOR DU MAINE, Marquis du Bourg, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie, mort en 1712, avoit épouſé, en 1707, *Marie-Thereſe de Rebé*, fille de *Claude-Hiacinthe*, Marquis *de Rebé* & d'Arques, & de *Marie-Thereſe de Pons de Guimera de Montclare*. De ce mariage il a eu : — 1. LOUIS DU MAINE, Comte du Bourg, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, mort à Straſbourg chez le Maréchal, ſon ayeul, le 1 Janvier 1731, ſans avoir pris d'alliance ; — 2. MARIE-ANTOINETTE-CHARLOTTE DU MAINE DU BOURG, veuve de *Louis*, Comte *de Loſtanges* & de Beduer, fils de *Louis-Henri*, Marquis *de Loſtanges*, & de *Françoiſe du Mont*, qu'elle avoit épouſé le 23 Mars 1729 : elle eſt morte à Paris le 14 Décembre 1769 ; — 3. MARIE-THÉRESE-ELÉONORE DU MAINE, morte en 1732. Elle avoit épouſé, le 20 Avril 1731, *Claude-François-Eléonor de Saint-Mauris*, Comte de Montbarey, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées après avoir été Colonel du Régiment de Lorraine, Infanterie, ne laiſſant qu'un fils. *Voyez* MONTBAREY & SAINT-MAURIS.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lis d'or.* Le Maréchal *du Bourg* portoit *de gueules, à une fleur de lis d'or, au chef d'argent.* Extrait du Mercure de

France, Mai 1770, *p.* 210 *& ſuiv.* Pour un plus long détail, on peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 697 *& ſuiv.*

MAINEMARES. Il y a ſi long-tems que cette Nobleſſe eſt éteinte, que nous ne pouvons en donner qu'une *Notice.*

Elle tire ſon origine du Bailliage de Caux, où elle a poſſédé de tout tems la Terre de Bellegarde, ſituée dans la Vicomté de Caudebec proche de Ducler. Quand le Roi JEAN vint ſurprendre le Château de Rouen, où s'étoit retiré le Roi de Navarre, il fit trancher la tête, au Champ du Pardon en 1354, aux Comtes *de Harcourt, de Maubué*, DE MAINEMARES & pluſieurs autres qu'il y avoit trouvés.

Il y a un titre qui parle de GUILLAUME DE MAINEMARES vivant en 1339; un autre de JEAN DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, & de JEANNE, ſa fille, vivans en 1459.

GUILLAUME DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut de *Jeanne*, Dame *de Hellenviller*, fille de *Roger*, Sire *de Hellenviller*, qu'il épouſa, en 1463, entr'autres enfans : — OLIVIER, qui ſuit; — & FRANÇOISE, femme, en 1502, de *René*, Seigneur *de Pontbellanger*, fils de *Gilles*, Seigneur *de Pontbellanger*.

OLIVIER DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde, eut procès en l'Echiquier contre *Gilles des Hayes* en 1510, & fut pere de — RENÉ DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller, marié à *Antoinette de Boulainviller*, fille de *Charles*, & de *Catherine Havart*, dont : — ROBERT DE MAINEMARES, Seigneur de Bellegarde & de Hellenviller en 1563. Il eut pour femme *Renée le Veneur*, fille de *Jean le Veneur*, IV. du nom, Baron de Tillieres, & de *Gilonne de Monteſan*, de laquelle vint : — MARIE DE MAINEMARES, Dame de Bellegarde & de Hellenviller, alliée, en 1585, à *Nicolas de Clinchamp*, II. du nom, Seigneur de Launay, fils d'autre *Nicolas*, (dans la Maiſon duquel a paſſé la Terre d'Hellenviller) & d'*Iſabelle de Vipart.*

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable.* Manuſcrit de *Piganiol de la Force.*

MAINGOT. Cette Maiſon a poſſédé, depuis le XIe ſiécle juſqu'au milieu du XIVe, l'ancienne Baronnie de *Surgeres*, dans le pays d'Aunis. Elle s'eſt partagée en trois branches.

L'une, dite des Seigneurs *de la Flocelliere*, qui prirent le nom de *Surgeres*, Baronnie aujourd'hui poſſédée par une branche de la Maiſon de *la Rochefoucauld*; l'autre dite des Seigneurs *de Granges*, qui adopterent ce nom, & qui ſubſiſtent dans les Marquis *de Puiguyon*, dont nous parlerons ci-après. La branche aînée conſerva le nom de MAINGOT, & s'éteignit, vers l'an 1342, dans la perſonne de GUILLAUME DE MAINGOT, IX. du nom. Après ſa mort, la Baronnie de Surgeres & la Seigneurie de Dampierre-ſur-Boutonne, échurent à ſa ſœur JEANNE MAINGOT, mariée, 1°. à *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Partenay, dont elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Aymar de Clermont*, Seigneur d'Hauterive & du Paſſage en Dauphiné, qui teſta en 1371.

GEOFFROY DE SURGERES, fils puîné de GUILLAUME DE MAINGOT, III. du nom, Sire de Surgeres, & de *Berthe de Rancon*, quitta, comme on l'a dit, le nom de *Surgeres* pour prendre celui *de Granges*, la principale Terre de ſon partage, & le tranſmit à ſa poſtérité.

FRANÇOIS DE GRANGES DE SURGERES, Marquis de Puiguyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, iſſu de ce GEOFFROY, ayant trouvé dans le Chartier de la Floceliere les titres qui juſtifient cette origine & ce changement de nom, reprit celui de *Surgeres* avec les armes pleines, autoriſé par l'extinction des branches aînées, & par un Arrêt du Conſeil de 1715, après avoir juſtifié ſa filiation depuis l'an 1238. Il eſt mort en 1723, & avoit épouſé, le 25 Mai 1682, *Françoiſe de la Caſſaigne*, de laquelle ſont nées deux filles, — JEANNE-

Françoise ; —— & Henriette-Elisabeth : Celle-ci a été mariée, en Février 1714, à *Alphonſe de Leſcure*, Marquis de Leſcure. L'aînée, Dame de la Floceliere, a épouſé, par contrat du 31 Mai 1706, ſon couſin Gilles-Charles de-Granges-de Surgeres, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Commandant de la Marine aux Sables d'Olonne ſur les Côtes de Poitou & Iſles adjacentes, & Chevalier de Saint-Louis, en faveur duquel le Marquiſat de *la Floceliere* a été renouvellé. Elle eſt morte au Château de la Floceliere en bas Poitou, le 29 Janvier 1763, âgée de 85 ans. Gilles-Charles étoit fils de Charles de Granges de Surgeres, Seigneur de la Grégoriere, (qui avoit repris à l'exemple de ſon couſin le ſurnom & les armes de *Surgeres*) & de *Marie de Lange*, & petit-fils de Charles de Granges, Seigneur de la Gord, qui avoit épouſé, le 25 Mars 1627, *Gabrielle de Courtarvel*, & dont le pere Maurice de Granges, Seigneur de la Gord, avoit épouſé, le 9 Janvier 1586, *Marie Meſnard*, Dame de la Grégoriere. Ce Maurice deſcendoit au Xe degré de Geoffroy de Surgeres, qui avoit quitté ce nom pour prendre celui de Granges.

Gilles-Charles, Marquis de la Floceliere, mort en 1717, a laiſſé cinq enfans, ſçavoir : — 1. Charles-François de Surgeres, Marquis de Puiguyon & de la Floceliere, Menin de feu M. le Dauphin, Ambaſſadeur auprès de l'Infant Dom Philippe, & Maréchal-de-Camp, mort à Plaiſance le 6 Août 1746. Il avoit épouſé *Marie-Théreſe Gaillard de la Bouexiere*, dont : — (a) Louis-Armand-François de Surgeres, Marquis de Puiguyon ; — (b) Charles-Henri ; — (c) & Charlotte ; — 2. François-Louis, Comte de Puiguyon ; — 3. René-Charles, dit l'*Abbé de Puiguyon* ; — 4 & 5. Anne-Françoise & Hardouine-Henriette de Surgeres. Extrait du Dictionnaire des Gaules *Tome III*, *p.* 188, *col.* 2e.

Les armes : *de gueules, fretté de vair.*

MAINGRE (le), en Provence : Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à une aigle à deux têtes de gueules, membrée & béquée d'azur, & chargée en cœur d'une fleur de lis d'or*, avec cette deviſe : in altis habito.

MAINIER : Famille connue à Avignon au commencement du XIVe ſiécle, dans la perſonne de François Mainier, & dans les enfans de ſon frere Pierre. Voyez l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II*, *p.* 233. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, l'un à droite & l'autre à gauche.*

MAINTENANT, en Picardie. Famille dont étoient

Marie-Anne & Marie-Madelene de Maintenant, toutes les deux reçues à Saint-Cyr au mois de Janvier 1686, leſquelles prouverent leur nobleſſe depuis Edme de Maintenant, Ecuyer, qui avoit épouſé *Jacqueline d'Aveſnes*, & vivoit en 1440. Il en eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 322. Les armes : *de gueules, à la hure de ſanglier d'or, accompagnée de 3 loſanges d'argent.*

* MAINTENON : Petite Ville ſur l'Eure, à trois lieues de Chartres, qui a long-tems appartenu à une Famille, à laquelle elle avoit donné ſon nom.

La terre & Seigneurie de Maintenon fut acquiſe, vers l'an 1500, par Jean de Cottereau, Chevalier, Tréſorier & Sur-Intendant des Finances ſous les Rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII & François I. Il fut pere, par ſa femme, *Marie* ou *Bonne Turin*, — d'Isabeau de Cottereau, qui porta les Seigneuries de Maintenon, de Melay, de Nogent le Roi & de Montlouet dans la Maiſon d'*Angennes*, par ſon alliance en 1526, avec *Jean-Jacques d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet. La terre de Maintenon fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1688, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 23 & 30 Août ſuivant. Elles portent qu'il relevera du Roi, & que les appellations des Juges, tant en matiere civile qu'en matiere criminelle, reſſortiront

ſortiront nuement & ſans moyen au Parlement de Paris, à l'exception des cas royaux en faveur de *Françoiſe d'Aubigné*, Dame de Maintenon, & de ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, ſoit par donation, ſoit par vente. *Françoiſe d'Aubigné* fit unir à ce Marquiſat les Seigneuries de Saint-Piat, Grongneul, &c. qu'elle avoit acquiſes. Cette terre, après la mort de cette Dame, a paſſé à feu la Maréchale *de Noailles*, ſa niéce.

* MAINVILLE : Terre qui appartenoit au Comte *de Mainville*, mort Maréchal-de-Camp, le 5 Mai 1754, dont le nom de Famille étoit *Mommerel*. Voyez ce mot.

* MAINVILLIERS : Terre avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, relevant du Roi, à cauſe de ſon Château d'Eſtampes, poſſédée par une Famille de ce nom, d'où elle a paſſé dans celle de *Bray*, en latin *de Braïo*.

Duet de Bray, ancien Seigneur de Courcy, obtint, en 1277, du Roi PHILIPPE *le Hardi*, la permiſſion de prendre du bois dans la forêt d'Orléans pour ſon chauffage & les bâtimens de ſa terre de Mainvilliers. *Pierre de Bray* la vendit à *Jean Tronchien*, dont les enfans ſont nommés dans une Charte de PHILIPPE DE VALOIS, datée de Saint-Germain en Laye en 1345, concernant l'uſage des bois ci-deſſus. La fille de *Jean Tronchien* épouſa *N... de Saint-Lubin*, qui devint, par ce mariage, Seigneur de Mainvilliers. Il eut trois garçons morts ſans poſtérité, & deux filles. L'aînée, nommée *Agnès*, épouſa *Simon d'Aubecourt-Eſé*, qui rendit aveu au Roi le 25 Mai 1530, pour le fief d'Eſerville-Lavenant, hameau de la paroiſſe de Roinvilliers en Beauce. — La ſeconde, nommée *Marie*, Dame de Mainvilliers, fut femme de *Guillaume de la Taille*, Ecuyer, Seigneur de Raſſelles. Elle en eut quatre filles, qui partagerent entr'elles, devant *Aſſeré*, Notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. La ſeconde des filles de *Guillaume de la Taille*, fut en partie Dame de Mainvilliers, & avoit épouſé, (préſent *Baron*, Notaire à Hieres le Châtel,) le 11 Janvier 1516, *Jean des Noyers*, Ecuyer, Seigneur en partie de Marville, aujourd'hui Emerville, dans la paroiſſe d'Audeville : il réunit en ſa perſonne, par différens moyens, la totalité de la terre de *Mainvilliers*, qui paſſa à ſon fils *Adrien des Noyers*, lequel en rendit aveu au Roi en ſa Chambre des Comptes à Paris le 5 Octobre 1576. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Bertheau*, Notaire à Châtillon, le 19 Décembre 1556, *Jeanne de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Jars en Berri & de Châtillon-le-Roi en Beauce, & d'*Antoinette d'Yencourt*, dont il n'y eut que deux filles; ſçavoir, *Antoinette des Noyers*, femme de *Claude de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville, & *Marguerite des Noyers*, mariée à *Jacques de Plume*, Ecuyer, Seigneur de Gueurville, dans la paroiſſe de Chalo Saint-Mars.

Adrien des Noyers étant mort chargé de dettes, *Jeanne de Rochechouart*, ſa veuve, vendit la terre de MAINVILLIERS à *François de Vigny*, Receveur de la ville de Paris, ſur lequel, faute de payement, elle fut revendue & adjugée par décret en 1600, à *François Rouſſet*, Médecin ordinaire du Roi, pere de *Louiſe Rouſſet*, laquelle étant veuve de *Jacques Ravault*, Seigneur de Changy, Commiſſaire des guerres, épouſa *Jacob Baillif*, Maître des Requêtes de la Reine, & Bailli de Pitiviers, fille de *Claude Eſé de Rilly*, Médecin ordinaire du Roi, Docteur Régent en la Faculté de Paris, & de *Léone Lombart*, dont, entr'autres enfans :

Joſeph Baillif, Capitaine dans le Régiment de Picardie, Seigneur de Mainvilliers, mort ſans alliance, le dernier mâle de ſa famille en 1742; — & *Françoiſe-Victoire Baillif*, née en 1678, & morte en 1709. Elle épouſa, le 13 Janvier 1699, *Charles de Tarragon*, Ecuyer, Seigneur de la Carrée, fille de *Loup*, Ecuyer, Seigneur d'Auvilliers, & d'*Iſabelle de Merlin* ou *Marlin*, Dame de la Carrée, dont, entr'autres enfans :

Joſeph-Victor de Tarragon, né le 30 Mai 1705, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine dans le Régiment de Baſſigni, devenu, par la mort de ſes oncles & tantes maternelles & par le partage de ſes freres & ſœurs, Seigneur de Main-

villiers. Il a épouſé, le 29 Janvier 1753, *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth dela Barre*, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Grolieu, paroiſſe d'Atonville en Beauce, mort le 3 Mars 1740, & d'*Henriette-Adélaïde de Languedoue de la Villeneuve*, morte auſſi le 13 Avril de la même année. De ce mariage ſont iſſus : — *Joſeph de Tarragon*, né le 8 Juillet 1754; — & *Charles*, né le 1 Octobre 1755. Antiquités d'Eſtampes par *Fleureau*, Titres, Mémoires, &c.

MAIRAT. *Voyez* LÉPINETTE-LE-MAIRAT, *Tome VIII.*

* MAIRE : Terre & Seigneurie poſſédée, depuis long-tems, par la Maiſon d'*Ambly*, & jointe au Marquiſat d'Ambly.

La Terre & Seigneurie d'*Ambly* dans le Réthelois en Champagne, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1768, en faveur de CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi; & à cette dite Terre d'*Ambly* ont été unies & incorporées les Terres, Seigneuries & Juſtices de *Maire*, la *Neuville*, *Champ-Chevalier*, *Ambrieres*, la *Morteau* & 75 arpens de bois cédés & abandonnés en plein fief audit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY dans la forêt d'Omont, en échange du droit que lui & ſes auteurs avoient de prendre leur chauffage dans cette forêt. Ces Lettres d'érection ont été enregiſtrées au Parlement de Paris le 12 Mai 1769, en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1770, au Greffe & Bailliage de Mazarin le 12 Février de la même année, & au Bureau des Finances de Champagne à Châlons le 7 Mars ſuivant.

Cette Terre d'*Ambly* a pris ſon nom d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Champagne, auſſi diſtinguée par ſes ſervices, qu'illuſtre par ſes alliances, & les dignités & emplois dont ceux de ce nom ont été revêtus. Il en eſt parlé dans la Recherche de la Nobleſſe de Champagne, par M. *de Caumartin*, imprimée à Châlons en 1673, dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt*, *p.* 152, & auſſi dans l'Armorial de France, par MM. *d'Hozier*; & *Chevillard*, l'aîné, en a dreſſé la Généalogie ſur les titres originaux. On lit dans l'auteur *Fiſcen*, *Tome II*, *page* 7, qu'en 1110 un Seigneur D'AMBLY donna le Marquiſat de *Franchimont* au Chapitre de Saint-Lambert de Liége qui le poſſéde encore aujourd'hui.

Pour prouver l'antiquité de la Maiſon D'AMBLY, il ſuffit de dire que REGNAULT, le premier des Seigneurs de ce nom, dont on ait une particuliere connoiſſance, vivoit il y a plus de 500 ans. Il poſſédoit la Terre de ſon nom & d'armes, & étoit un grand Seigneur en ce tems-là, eu égard au nombre des Terres énoncées dans l'acte de partage de ſa ſucceſſion. Il rendit ſon nom glorieux & illuſtre en commandant une Armée navale pour le ſervice de ſon Prince & de la Religion à une des croiſades de SAINT-LOUIS. Des *Mémoires* authentiques diſent qu'il fut Connétable de Bourgogne. Depuis ce REGNAULT, Seigneur D'AMBLY, juſqu'à préſent, on juſtifie une filiation ſuivie & exacte de ſes ſucceſſeurs, qui poſſedent encore la même Terre d'*Ambly*, le même nom & les mêmes armes.

I. REGNAULT, dit *Engoulvent*, Seigneur D'AMBLY-ſur-Bar, Malmy, Olizy, Echarſon, Saulx, Perthes, Marquigny, du Terrier, du Four, de Vendreſſe, Septiers d'Avanes, &c. qualifié *Chevalier* & *Monſeigneur* dans l'acte de partage de ſes biens entre ſes deux fils, rapporté ci-après, fut ſurnommé *Engoulvent* par le Roi SAINT-LOUIS, parce qu'ayant eu la principale conduite des troupes que *Philippe de Bourgogne* joignit à l'Armée du Roi, il fit voir une intrépidité & une extrême prudence dans un combat naval qu'il livra aux Sarraſins, où il eut au commencement les vents contraires & une furieuſe tempête à eſſuyer, ce qui ne l'empêcha pas de défaire ſes ennemis : cette victoire lui mérita le nom glorieux d'*Engoulvent*, pour marquer à ſa poſtérité ſa valeur & ſa conduite. Peu de tems après cette expédition, il obtint le droit d'uſage dans la forêt d'Omont, ſituée près d'Ambly, pour lui & ſes ſucceſſeurs; droit & privilége dont la Famille a toujours joui paiſiblement juſqu'à l'acte d'échange que ledit CLAUDE-JEAN-ANTOINE D'AMBLY en a fait avec Madame la Ducheſſe *de Mazarin* contre

75 arpens de ladite forêt en toute Seigneurie & propriété, réunis à ſon Marquiſat d'Ambly ; l'acte en a été produit lors du Décret du Duché de Réthelois adjugé à M. le Duc *de Mazarin*. Cette poſſeſſion a été confirmée par Arrêt du Parlement de 1662, rendu ſur le Décret. Ce titre eſt ſcellé de *Gautier*, (que le Nobiliaire de Picardie nomme *Gaucher*) Comte *de Réthel*, en date du Mercredi avant l'Aſcenſion au mois de Mai 1256, du regne de SAINT-LOUIS. L'original de cette donation eſt entre les mains de l'aîné de cette Maiſon, M. le Marquis d'AMBLY, Maréchal des Camps & Armées du Roi. REGNAULT, Seigneur D'AMBLY, épouſa *N... de Cuilly*, qui portoit pour armes : *vairé de ſix traits de ſable & d'argent.* Il en eut — PERARD, qui ſuit ; — & CLEREMBAULT, Seigneur de Malmy, lequel fut partagé, par ſon frere aîné, des Terres d'Olizy, d'Echarſon, Saulx, Perthes, Marquigny, Terrier, Charpet, Septiers d'Avanes & de Sapeigne, par acte du Mardi après la Fête Saint-Barnabé 1287, en préſence de *Monſeigneur Regnaud de Cuilly*, Chevalier, & de *Warnier de Balais*, leurs parents.

II. PERARD, Chevalier, Seigneur D'AMBLY, après ſon pere, Chambellan du Prince *Manaſſès*, VI. du nom, Comte de Réthel, en 1274, céda, par Acte du Mardi après la Saint-Barnabé en 1287, en forme de partage, à CLEREMBAULT D'AMBLY, ſon frere, les Terres & Seigneuries ci-deſſus, des ſucceſſions de ſes pere & mere : il y eſt qualifié *Chevalier*. Ce titre produit devant M. *de Caumartin*, Commiſſaire en 1667, eſt une preuve certaine de l'état & qualité du pere, & de la filiation deſdits PERARD & CLEREMBAULT, freres, ainſi que des biens qui étoient aſſez abondans en cette Maiſon, puiſque le cadet avoit un lot de partage auſſi avantageux, lequel eſt expliqué dans cette tranſaction. PERARD épouſa *Marguerite Motier-de-la-Fayette*, fille d'*Etienne*, Sire de la Fayette, & de *Gillette de Belvezere*. La Maiſon de *la Fayette* eſt ancienne & illuſtre, & a donné un Maréchal de France en 1421. *Voyez* le *Tome VI* de ce Dictionnaire au mot FAYETTE. PERARD, Seigneur D'AMBLY, eut pour fils unique

III. REGNAUDIN, Seigneur D'AMBLY-ſur-Bar, &c. Maréchal-de-Camp des Armées de LOUIS II, Comte de Flandres & de Réthel, à cauſe de *Jeanne de Réthel*, fille de *Manaſſès*, VI. du nom, Comte de Réthel. Il fut ſurnommé *Engoulvent* comme ſon ayeul, parce qu'étant un des Chefs de l'Armée navale de *Louis*, Comte de Flandres & du Réthelois, contre les Flamands aſſiſtés des Anglois, il fit paroître beaucoup de fermeté contre l'orage qui agitoit les vaiſſeaux, & il les conduiſit ſi bien qu'encore, ſuivant les termes des Chroniques du Réthelois, *le Ciel & la Terre ſembloient être animés contre lui ;* il défit ces deux fiers ennemis l'un après l'autre le même jour, & ramena à bon port ſon armée navale. Ce REGNAUDIN D'AMBLY rendit foi & hommage pour ſa Terre d'Ambly, mouvante en plein fief & hommage de la Châtellenie d'Omont, le Dimanche après la Saint-Martin d'hiver l'an 1322, à *haute, noble & puiſſante Dame* la Comteſſe *de Nevers*, & épouſa *Marie de Hallwin*, fille de *Vautier* ou *Gautier*, II. du nom, Chevalier Seigneur de Roſebeck, Vicomte de Harlebeck, mort en 1338 & inhumé à Harlebeck, & d'*Anne de Vigei-Saliet*, morte en 1340, & enterrée à côté de ſon mari. De cette alliance vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & deux filles, JEANNE & GILLETTE.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, fit, le 26 Décembre 1374, une vente, avec ſes deux ſœurs, de moitié des eaux & rivieres d'Ambly au Comte de Réthel, & épouſa, en 1376, *Michelle de Gondt*, fille de *François de Gondt*, & de *Catherine de la Hamaïde*. Cette Famille de *Gondt*, originaire de Flandres, eſt alliée aux Maiſons de *Hallwin*, *Cotignieres* & de *la Hamaïde*, & porte pour armes : *d'argent, à trois canards de ſable, béqués & membrés de gueules.* Le Jeudi 7 Septembre 1396, il fit hommage au Roi de ſes Terres d'Ancre & de Sivry, ſuivant l'acte qui s'en trouve au volume *N°.* 208, *cotte XXVI*, des tranſcrits d'aveux du Bailliage de Vitry en Perthois de la Chambre des Comptes de Paris. Il eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, qui ſuit ; —— 2. N... D'AMBLY,

mariée au Seigneur *d'Eſtivaux*; — 3. & une autre fille, mariée au Seigneur *des Champs*.

V. JEAN, II. du nom, Seigneur D'AMBLY, Malmy, Singly, &c. Gouverneur & Grand-Bailli du Comté de Réthelois, & en particulier des Villes & Forteresſes de Warq, de Mezieres-ſur-Meuſe & de Donchery, par brevet du 10 Mars 41 — 1664, fut, (ſelon le Nobiliaire de Picardie) nommé parmi les Nobles de Réthelois qui ſe trouverent aux Etats & Aſſemblées du même pays depuis l'an 1405 juſqu'en 1448. Ce fut lui qui détermina *Antoine de Bourgogne*, Duc de Luxembourg, à demander au Roi de France l'exemption des Aides & Gabelles dont jouit encore le pays de Réthelois. Il donna aveu & dénombrement de ſa Terre d'Ambly le 14 Décembre 1449, & épouſa *Marſon de Barlemont*, fille de *Jean de Barlemont*, & d'*Alix de Gauvin*, dont : — 1. LANCELOT, qui ſuit; — 2. SIMON, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. JEANNE, mariée au Seigneur *de Baricourt*, laquelle fit une donation à ſon frere SIMON, le 9 Septembre 1494, paſſée ſous le ſcel du Bailli de Vermandois. Etant veuve, elle traita pour ſon douaire le 5 Novembre 1500, & mourut ſans enfans; — 4. & MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 18 Mai 1512, à *Jacques de Riencourt*, Seigneur de Parfondrue, Lieutenant d'une Compagnie d'Ordonnance.

VI. LANCELOT, Seigneur D'AMBLY & autres lieux, partagea, par acte paſſé devant *Hyolet*, Notaire à Omont-le-Châtel, le 29 Mai 1485, avec SIMON, ſon frere & ſes ſœurs, la ſucceſſion de leur pere & mere, & épouſa *Marie de Villiers*, Dame d'Eſtrepigny, qui portoit pour armes : *de ſable, ſemé de fleurs de lis d'argent.* De ce mariage vint pour fils unique :

VII. JEAN, III. du nom, Seigneur D'AMBLY, & de Vendreſſe en partie, qui épouſa, en 1537, *Catherine des Champs*, fille de *Robert des Champs*, Seigneur de Vaux en Champagne, de Fontaine, Montmarin & de Vouziers, qui vivoit encore en 1494, & de *Guillemette de Sorbey*, ayeux du Marquis *de Marcilly*, qui a été Gouverneur du Château de Madrid près Paris. JEAN eut de ſa femme, pour fille unique

VIII. JEANNE D'AMBLY, alliée, 1°. à *Aleaume de Dampierre*, Seigneur de Puizieux; & 2°. au Seigneur *Adrien de Cavilliers* ou *Cavelier-Montelin*. Elle mourut ſans enfans avant ſon pere, & par leur mort la Terre D'AMBLY a paſſé à SIMON, dont nous allons parler. Les armes de *Dampierre* ſont : *d'argent, à 3 loſanges de ſable; & de Cavilliers* porte : *d'argent, à la bande d'azur, & une orle de 6 loſanges de même.*

SECONDE BRANCHE.

VI. SIMON D'AMBLY, Seigneur de Malmy & enſuite d'AMBLY après la mort de JEAN III, ſon neveu, fut Gouverneur du Duché de Bouillon, partagea avec ſon frere LANCELOT & ſes ſœurs, le 29 Mai 1485; & eut, le 29 Juillet 1490, acte de ſouffrance pour la foi & hommage que lui & ſa ſœur devoient au Comte de Réthelois, à cauſe de la Seigneurie de Malmy. Il avoit épouſé *Alix de Warigny*, fille de *Poncelet de Warigny*, & de *Poncette des Ayvelles*. Ce *Poncelet de Warigny* étoit petit-fils du Sire *de Warigny*, lequel eut ordre de PHILIPPE *le Bel*, en 1303, d'aſſembler pour l'arriere-ban les Nobles & non nobles depuis 18 ans, juſqu'à l'âge de 60. Voyez *la Roque* dans ſon traité de l'arriere-ban. Les armes de *Warigny* ſont : *d'argent, à 3 hures de ſanglier de ſable.* Les enfans de SIMON furent : — 1. PIERRE, Seigneur d'Ambly, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Jeanne d'Averhoult*, en 1538. *Voyez* AVERHOULT, *Tome I* de ce Dictionnaire; — 2. NICOLAS, qui ſuit; — 3. SIMONNE, morte fille; — — 4. JEANNE, mariée, en 1539, avec *Engilbert du Treppe*, Seigneur de Neufvizy; — 5 & 6. CATHERINE & PONCETTE.

VII. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur D'AMBLY, de Malmy, &c. après le décès de PIERRE, ſon aîné, dont il devint l'héritier, fut Gouverneur de Donchery. Il partagea avec ſon frere & ſes ſœurs, le 26 Juin 1526, pour des biens qui lui

étoient échus après la mort de ſon pere ; rendit une autre foi & hommage, le 10 Septembre 1533, de la Seigneurie de Malmy, entre les mains de l'Evêque de Couſerans, tuteur du Duc *de Réthelois ;* & tranſigea, le 1 Mai 1539, avec *Engilbert du Treppe*, à cauſe de JEANNE D'AMBLY, ſa femme, en forme de réformation du partage des biens de leur pere commun. Il donna, le 27 Avril 1550, procuration à *Jacques d'Alenduy*, Ecuyer, pour rendre, en ſon nom, la foi & hommage des Terres & Seigneuries d'Ambly, & de Malmy, au Duc *de Nevers*, Comte de Réthel. Il épouſa, 1°. le 2 Décembre 1550, *Jeanne de Riencourt*, fille de *Pierre*, Seigneur de Parfondrue & d'Ornay, & d'*Eliſabeth de Sons ;* & 2°. *Guillaine* ou *Guillemette de Saint-Vincent*, fille de *Jeannot de Saint-Vincent*, Baron de Vienne & de Montelin, Chevalier de l'Ordre du Roi, ayeul du Maréchal *de Créquy*, & de *Marie d'Aguerre*. Il eut du premier lit : —— 1. ALIX, mariée à *Chriſtophe d'Ivory*, Seigneur d'Eſcordal ; & du ſecond lit : — 2. FRANÇOIS, qui ſuit, — 3. PHILIPPE, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après ; — 4. JACQUELINE-CHARLOTTE, mariée, le 31 Mai 1562 à *Balthaſard de Merbrik*, Seigneur de la Malmaiſon, Gouverneur de Sedan ; — 5. JEANNE, alliée le 3 Décembre 1555, à *Gilles de Villelongue*, Seigneur de Neufvizy, Gouverneur de la Caſſine ; — & trois autres filles, mortes ſans poſtérité.

VIII. FRANÇOIS, I. du nom, Seigneur D'AMBLY & du Meſnil, Gouverneur des Terres ſouveraines de Château-Regnaud, & des Château & Forteresſe de Longchamps, par proviſions du 6 Septembre 1571, données par *Henri de Lorraine*, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, &c. épouſa, par contrat paſſé devant *Thouryé*, Notaire à Launoy, le 15 Août 1560, *Guillemette de Launoy*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Jendun & de Vance, & de *Jeanne d'Ailly*, de la branche d'Annery. Ladite Dame, après la mort de ſon mari, eut, le 16 Mai 1588, la garde-noble de ſes deux enfans, — JACQUES, qui ſuit ; — & NICOLE, morte ſans avoir été mariée.

IX. JACQUES, Seigneur D'AMBLY, du Meſnil & autres lieux, Gouverneur de Mezieres-ſur-Meuſe, par proviſions données à Fontainebleau le 12 Mai 1593, rendit ſon aveu & dénombrement de la Terre & Seigneurie d'Ambly, à *Charles de Gonzague de Cleves*, Duc de Nivernois & du Réthelois, le 19 Décembre 1605, & épouſa *Claude Creton d'Eſtourmel*, fille de *Louis d'Eſtourmel*, Seigneur du Fretoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Député de la Nobleſſe du Vermandois aux Etats, tenus à Blois en 1579, & de *Jeanne du Treppe*, Dame d'Eſcordal & de Neufvizy. On fit un inventaire devant Notaire, le 18 Mai 1593, des biens échus à ladite Demoiſelle *d'Eſtourmel*, femme dudit Seigneur D'AMBLY. Leurs enfans furent : — JEAN, IV. du nom, Seigneur D'AMBLY & d'Eſcordal, lequel fut tué à Paris avant la mort de ſon pere ; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS, II. du nom, Chevalier, Seigneur D'AMBLY & du Meſnil, de Raillicourt & d'Eſcordal en partie, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Nevers, par commiſſion du Roi, du mois de Septembre 1627, puis Commandant dans le même Régiment. *Antoine d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur du Fretoy, Capitaine-Colonel de la Compagnie des Chevaux-Légers de S. A. R., & premier Ecuyer de la Princeſſe, ſon épouſe, lui rendit compte, pardevant *Abimelech de Cumont*, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, le 24 Février 1648, comme étant enfant & héritier dudit feu JACQUES D'AMBLY, & de Demoiſelle *Claude d'Eſtourmel*, ſa femme. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Savignon*, Notaire au Bailliage de Vitry, le 3 Mai 1625, *Jeanne d'Epinoy*, fille de *Céſar*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, Coolle, Ray & de Chavignon, & de *Claude de Bernier*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ; — 2. CHRISTOPHE, aſſaſſiné proche Sainte-Menehould en 1650 ; — 3. LOUIS, mort jeune ; — 4. CLAUDE, mariée avec *André du Fay-d'Athies*, Marquis de Cilly & de la Neufville, Lieutenant-Général des Armées du Roi ; — 5. & JEANNE-MARIE, Religieuſe & Prieure des Annonciades de Mezieres.

XI. Jean Louis, Seigneur & Marquis d'Ambly, du Mesnil, la Horgne, Maire, Richemont, &c. obtint un Arrêt au Parlement de Paris en 1662, qui ordonne que le Duché de Réthelois ne sera vendu qu'à la charge du droit d'usage, de chauffage, bâtissage & entretien d'un pont sur la riviere de Bar, & de pâturage de ses bestiaux, suivant le droit que *Gautier*, Comte *de Réthel*, avoit donné à Regnault, dit *Engoulvent*, Seigneur d'Ambly, & à ses descendans, au mois de Mai 1256. Il fut Capitaine-Commandant du Régiment de Bourlemont, Cavalerie, successivement Grand Exempt des Gardes-du-Corps du Roi; Capitaine & Major du Régiment Royal des Cuirassiers, par Brevet du 7 Décembre 1665; Major du même Régiment, par autre Brevet du 2 Avril 1666; Capitaine & Enseigne des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Charost, par provisions du 9 Mars 1667, à la tête de laquelle il fut tué au combat de Senef en Août 1674, par un Capitaine Espagnol, qu'il tua aussi en mourant. Il avoit été maintenu dans sa noblesse le 17 Septembre 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, & avoit épousé, par contrat passé devant *Adam Mouillet*, Notaire au Bailliage de Chaumont, *Gabrielle-Renée de Thomassin*, Dame de Donjeux, & de *Madelene de Cauchon*, dont: — 1. André-Claude, qui suit; — 2. Marie-Louise, Dame de la Horgne, &c. mariée à *Louis-Abraham*, Comte d'*Aspremont*, Seigneur de Laubrelle, Capitaine au Régiment d'Affis; — 3. Jeanne-Louise, mariée à *Claude*, Comte *de Roucy*, Chevalier, Seigneur de Cheveuge, le Mesnil, &c. ~~Voyez Roucy~~; — 4. & Marie-Anne, alliée avec *Gilles d'Aspremont*, Chevalier, Seigneur de Vendy, Laubrelle, &c.

XII. André-Claude, Marquis d'Ambly, Seigneur de Maire, Anglure, Vicomte de Richecourt, Theline, Blaize, Mars, &c. Capitaine de Dragons au Régiment de Listenois avec Brevet de Colonel, eut, à la mort de son pere, une pension de 2000 livres de Louis XIV, & épousa, par contrat passé le 28 Juin 1708, devant *Mergey*, Notaire à Longwy, *Madelene de Bohan*, fille de *Jean-Antoine*, Chevalier, Seigneur de Soise, Chery, Monceau, Aoûste & Don, Lieutenant général des Armées du Roi, Gouverneur de Longwy, & de *Marie-Anne d'Averhoult*, Dame de Guincourt, Liry & Tourteron. De ce mariage sont issus: — 1. André, Marquis d'Ambly, tué à la bataille de Guastalla en Italie, en 1734; — 2. Claude-Jean-Antoine, qui suit; — 3. Marie-Anne-Antoinette, alliée, par contrat du 27 Février 1736, passé devant *Sarlet*, Notaire royal à Vouziers, avec *Jean-Henri de Cauchon*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Sommeyvre, Prain, l'Herry, Treslong, Fraverolles, Poilcourt, &c.; — 4. Claude-Angélique-Marie, actuellement Dame de Sommeyvre, la Neuville, Houssel, Sorbon, Remaucourt, Soise en partie, & autres lieux; — 5 & 6. Marie & Justine-Louise, décédées sans postérité.

XIII. Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Ambly, Vicomte de Richecourt, Seigneur de Blaize, Theline, Mars, la Horgne, Soise, & autres lieux, Syndic de la Noblesse de la province de Champagne, Commandant pour le Roi de la ville & fauxbourgs de Reims le 3 Mai 1749; ~~parvenu~~, à l'âge de 27 ans, à la Lieutenance-Colonelle du Commissaire général de la Cavalerie, dont il fut fait Colonel-Commandant en 1760; Brigadier le 20 Février 1761; nommé Colonel-Commandant du Mestre-de-Camp général en 1763, & Maréchal-de-Camp en 1767, a obtenu, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, l'érection de sa terre d'Ambly, réunie à plusieurs autres, en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre 1768. Il a épousé, par contrat passé le 23 Juin 1754, devant *Pierre Grillot* & *Jean-Batiste Bardet*, Notaires de la Ville & Bailliage de Chaumont en Bassigny, *Marie-Catherine de Guyot*, fille de *Gabriel de Guyot*, Ecuyer, Seigneur de Neuvelle, le Pont, &c. & de *Marie-Catherine Geoffroy*, dont: — 1. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine, qui suit; — 2. Richarde-Angélique-Elisabeth d'Ambly-de-Richecourt; — 3. & Marguerite-Françoise-Antoinette-Catherine d'Ambly-de-la-Neuville, qui sont encore en bas-âge.

XIV. Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine d'Ambly a épousé, par contrat passé devant *Guerin*, Notaire royal à Chemery, & témoins, le 9 Dé-

cembre 1773, GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, Vicomte D'AMBLY, (mentionné au degré XIV de la troiſieme branche), Chevalier de l'Ordre de Saint-George, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, fils aîné de LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnies de Chovirey-le-Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Greſons & autres lieux; & de *Marie-Madelene de Sonnet.* Par cette nouvelle alliance avec le Vicomte D'AMBLY, ces deux branches ſe trouvent réunies après VII degrés.

TROISIEME BRANCHE.

VIII. PHILIPPE D'AMBLY, Seigneur de Malmy, le Meſnil & autres lieux, (ſecond fils de NICOLAS, & de *Guillemette de Saint-Vincent,* ſa ſeconde femme), fut Gouverneur de Donchery-ſur-Meuſe, par proviſions du 13 Septembre 1578, données par *Ludovic* & *Henriette,* Prince & Princeſſe de Mantoue, Capitaine d'une Compagnie franche de 200 hommes d'Infanterie, par proviſions du Roi, données le 24 Juillet 1587; & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois en 1620. Il devint Baron des Ayvelles par ſa premiere alliance avec *Diane des Ayvelles,* qu'il épouſa, par contrat du 27 Février 1576. Elle étoit fille unique de *Nicolas des Ayvelles,* Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur des grandes & petites Ayvelles, Gouverneur des Villes & Château de Sedan, Bouillon, Donchery, &c. & d'*Antoinette de Hamel-Traſignies.* Il épouſa, 2°. par contrat du 12 Juillet 1587, *Suſanne de Joyeuſe,* veuve de *François des Marins,* Seigneur de la Queue-aux-Bois & de Villegonier, & fille de *Foucault de Joyeuſe,* Comte de Grandpré, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Enſeigne des Gendarmes du Duc d'Anjou, & d'*Anne d'Anglure,* fille de *Claude,* Baron de Jours, & de *Françoiſe de Dinteville.* Du premier lit il eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GUILLEMETTE, femme de *Paul de Roucy,* Seigneur de Villette & de Mamers en Champagne; & du ſecond lit: — 3. PHILIPPE-FOUCAULT, Seigneur de Malmy & de Tourteron, Capitaine & Grand-Bailli du Réthelois, ſur la démiſſion de ſon pere, par proviſions de *Charles de Gonzague,* Prince de Mantoue & Duc de Nevers, données le 27 Mai 1621. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe le 3 Juillet 1668, par M. *de Caumartin,* Intendant de Champagne. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 20 Février 1616, *Anne de Fiquelmont,* Chanoineſſe de Pouſſay, morte ſans enfans, fille de *Balthaſard,* Chevalier, Seigneur de Fiquelmont & autres lieux, & de *Charlotte d'Anglure-Bourlemont;* & 2°. par contrat du 27 Janvier 1635, *Anne de Roſieres,* fille de *François de Roſieres,* Seigneur de Chardenay & de Breux, Capitaine de Saint-Mihel, & d'*Anne-Suſanne d'Allamont.* De cette ſeconde alliance vint pour fille unique: — HENRIETTE-ADRIENNE D'AMBLY, Dame de Malmy, batiſée dans l'Egliſe de Saint Laurent de Reims le 24 Juin 1646. Sa mere en eut la garde noble, par acte du 8 Mars 1651. Elle fut fille d'honneur de Madame la Ducheſſe *de Lorraine,* & mourut ſans alliance.

IX. FRANÇOIS D'AMBLY, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Baron & Seigneur des Ayvelles, Eſlaric, Chalandry, Maſaincourt, Provilly, &c. & par ſa femme Seigneur de Gombris en Valois, Chaumont, Renaumont, les Foſſez, Trionnes, Rampont, &c. Capitaine de 200 hommes de pied François, par commiſſion du 4 Juillet 1604, eut ordre, par brevet en parchemin du 22 Mars 1614, donné par HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, de lever une Compagnie de 100 hommes de pied, & une autre commiſſion le 4 Juillet 1620, de lever une pareille Compagnie. Il fut nommé Gouverneur de la province au mois d'Août de la même année, Capitaine & Gouverneur de Donchery, par la mort de ſon pere, & Grand-Bailli & Capitaine de la Nobleſſe du Réthelois, par proviſions de l'an 1635. Il avoit partagé la ſucceſſion de ſes pere & mere par acte du 26 Mai 1608, paſſé devant *le Page,* Notaire à Donchery, avec *Paul de Roucy,* Seigneur de Villette, ſon beau-frere, époux de GUILLEMETTE D'AMBLY, ſa ſœur; & le 21 Décembre 1623, il paſſa une tranſaction avec *Robert de Trumelet,* par laquelle il le déchargea de toutes prétentions, moyennant la ſomme de 8000 livres, & la Dame *de Rampont,* ſa belle-mere, à cauſe de *Gabrielle de Tru-*

CHARLES, devenu Marquis de Chaumont par la mort de ſon frere, né le 4 Septembre 1668, Colonel du Régiment de Soiſſonnois, Infanterie, par Brevet donné à Verſailles le 14 Avril 1696, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Caſſano en Italie, en 1705, ſans enfans de ſon mariage, paſſé par contrat devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 7 Janvier 1701, avec *Louiſe-Françoiſe de Juſſac*, fille de *Claude*, Seigneur de Chidigay, Gouverneur du Duc *du Maine*, & de *Marie-Françoiſe Evrard de Saint-Juſt*, Gouvernante de la Ducheſſe *d'Orléans*, & de Madame la Ducheſſe. Elle s'eſt remariée, par contrat du 6 Février 1712, paſſé devant *Lange*, Notaire au Châtelet de Paris, avec *Philippe-Alexandre*, Marquis *de Conflans* & de Saint-Remy; — 4. LOUISE-ANNE, Marquiſe de Chaumont par la mort de ſes trois freres, née le 21 Septembre 1671, mariée, le 29 Septembre 1706, par contrat paſſé devant *Bellanger* & ſon Confrere, Notaires à Paris, avec *Gaſton-Jean-Batiſte de Terrat*, Marquis de Chantome, Chancelier & Garde des Sceaux de M. le Duc *d'Orléans*, Grand-Tréſorier des Ordres du Roi le 30 Septembre 1715, mort, ſans poſtérité, le 19 Mars 1719; & elle le 25 Juin 1750. FRANÇOIS D'AMBLY, II. du nom, eut de ſon ſecond mariage: — 5 & 6. un garçon & une fille jumeaux; celle-ci nommée LOUISE-ADRIENNE, tous les deux morts en naiſſant; — 7. PAUL-CLAUDE, né le 27 Mars 1675; — 8. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 9. ANTOINE, né le 26 Avril 1679, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin, étranger, mort, laiſſant d'*Agnès-Éléonore de ~~Breſſey~~*, fille de *Jean-Claude*, Comte de Belfrey, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Bar-ſur-Aube, & de *Thérèſe Jallet*, — ANNE-LOUISE; — & LOUISE-ADRIENNE D'AMBLY, mortes ſans alliance; — 10. LOUIS-CLÉRIADUS, rapporté ci-après; — 11. LOUIS-ARMAND, frere jumeau du précédent, Capitaine au Régiment de la Reine, mort ſans alliance; — 12 & 13. MARIE-FRANÇOISE & DIANE-FRANÇOISE.

Belfrey

XII. PHILIPPE-FRANÇOIS D'AMBLY, né le 17 Mars 1676, Marquis des Ayvelles, Baron & Seigneur haut-Juſticier des Terres & Baronnies de Chovirey, Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*, Capitaine de Dragons au Régiment de Wartigny, épouſa, dans l'Egliſe Saint-Severin à Paris, le 23 Février 1695 (contrat paſſé le 19 précédent), *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel*, Marquis de Lenoncourt en Lorraine, & d'*Eliſabeth de la Fontaine-Vernon*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. FRANÇOIS-SALOMON, né le 4 Décembre 1701, ſucceſſivement Enſeigne & Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, puis Lieutenant de Grenadiers, avec brevet de Colonel, Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel en 1724, & Chevalier de Saint-Louis en 1735. Il a été tué, ſans avoir pris d'alliance, à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743; — 4. LOUIS-CLÉRIADUS, appellé *le Chevalier des Ayvelles*, Page de Madame la Ducheſſe *d'Orléans*, puis Capitaine d'Infanterie au Régiment du Perche, depuis nommé le Régiment des *Gardes de Lorraine*, dont il a été Colonel, & fait Brigadier en 1767; — 5. JEANNE-FRANÇOISE; — 6. & CHARLOTTE, née en Mai 1717, mariée, le 2 Septembre 1738, à Aboncourt, Diocèſe de Beſançon, à *Claude-Philippe de Montclair*, Chevalier, Seigneur d'Oſſe, Beauchamp, le Regné, &c. dont un garçon & trois filles.

XIII. GASPARD-HARDOUIN-FRANÇOIS D'AMBLY, Marquis des Ayvelles, Mouſquetaire du Roi en Avril 1714, puis Capitaine de Dragons au Régiment d'Orléans en 1719, a épouſé, en 1763, *Charlotte de Viart-d'Attigneville*, dont il n'y a point d'enfans. Elle étoit veuve d'*Armand-Jean de Brouſſel*, Chevalier, Comte de la Neuville.

† mort le 29 juillet 1779 à Bar-le-Duc, dans sa 86e année.

XIII. LOUIS D'AMBLY, Chevalier, Seigneur des Terres & Baronnie de Chovirey le Château, Ouges, la Carte, Vitrey, Greſons, &c. né le 2 Janvier 1699, nommé, par le Roi, pour entrer, au nombre des Gentilshommes, dans le College Mazarin à Paris, dit *des Quatre-Nations*, reçu au mois d'Avril 1714, a été Colonel de Cavalerie, & Aide-Major de Gendarmerie. Il a épouſé, en 1747, en Franche-Comté, *Marie-Madelene de Sonnet*, fille de *N.... de Sonnet*, Chevalier, Seigneur de Greſlou, & de *N.... de Pichart*, Dame de Belleau, dont:

— 1. Gaspard-Hardouin-François, qui suit; — 2. N.... d'Ambly, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, non encore marié; — 3. une fille, mariée, le 14 Juillet 1771, à *N... de Molsun*, Chevalier, Seigneur de Montureux, fils du feu Comte *de Molsun*, Chef de Brigade des Gardes du Roi, & de *N... de Monchy*; — 4. Charlotte, non encore mariée; — & d'autres enfans morts au berceau.

XIV. Gaspard-Hardouin-François d'Ambly, appellé *le Vicomte d'Ambly*, Seigneur d'Aboncourt & Zincourt, Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges, & Capitaine de Cavalerie au Régiment de Bourgogne, a épousé, par contrat passé devant *Guerin*, Notaire Royal à Chemery, le 9 Décembre 1773, & célébration le 17 Mars 1774, Marie-Jeanne-Louise-Antoinette-Catherine d'Ambly, fille aînée de Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Ambly, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Syndic de la Noblesse de la Province de Champagne, Commandant pour le Roi de la Ville & Fauxbourgs de Reims, &c. dont on a parlé au degré XIII de la seconde branche. De ce mariage il est Eugène-Antoine-françois d'ambly, né en 1774.

Quatrieme Branche.

XII. Louis-Clériadus d'Ambly, Comte des Ayvelles (quatrieme fils de François, II du nom, & de *Madelene-Diane de Mazancourt*, sa seconde femme), Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, a épousé *N... de Rommecourt*, fille du Comte *de Rommecourt*, Seigneur de Suzemont, & de *N... de Rampont*, dont: — N... qui suit; — & Charles-Louis, dit *le Comte* d'Ambly, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Aide-Major de la Gendarmerie, marié à *N... de Villemont*, dont un fils en bas-âge.

XIII. N.... d'Ambly, l'aîné, Chevalier, Seigneur de Rommecourt, Capitaine au Régiment du Commissaire-Général de Cavalerie, puis Major du Régiment de Bourgogne en 1771, avec brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, du même jour, a épousé, en 1770, Demoiselle *N... de Chatel*.

Les alliances de cette Maison sont avec les plus considérables du Royaume, telles que *Beauvau*, *Bethune*, *Boufflers*, *Chaulnes*, *Chabot*, du *Châtelet*, *Estampes*, *Estourmel*, *Foix*, la *Ferté*, *Roucy* en Champagne, *Averhoult*, *Bohan*, &c.

Les armes: *d'argent, à trois lions de sable lampassés de gueules.* Couronne de Marquis, *casque de front orné de son bourrelet, & de ses lambrequins d'argent & de sable.* Cimier, *un épervier au naturel, grilleté & longé d'or.* Supports: *deux lions* ou *deux sauvages de carnation, appuyés sur leur masse au naturel.*

MAIRE (le): Famille ancienne du pays d'Artois, qui remonte à l'an 1300. Une des branches vient de s'éteindre dans

Robert-François-Joseph le Maire, Chevalier, Seigneur de Vailles, Berguettes, Porville & Plumoison, Conseiller honoraire au Parlement de Flandres, mort à Douay, non marié le 17 Janvier 1771, âgé de 66 ans, avec la réputation d'un homme très-charitable envers les pauvres. Il a traduit l'opuscule latin du Cardinal *Bona*, intitulé *Préparation à la mort.* De cette même branche sont la veuve de M. *Desbaux*, Conseiller au Parlement de Flandres, Jeanne-Josephe-Paule le Maire, veuve sans enfans de *Pierre-François Lequen*, Ecuyer, Commissaire ordinaire des Guerres; & Marie-Caroline-Pétronille le Maire de Porville, (sœur de la précédente) veuve de *Pierre-Nicolas Laumonier-de-Merville*, Ecuyer, Avocat au Parlement de Paris, mort ancien Echevin du Magistrat de la Ville de Lille en Flandres, dont, entr'autres enfans: — *Pierre-Louis-Joseph Laumonier*, Avocat en Parlement, Conseiller du Roi, Commissaire-Enquêteur & Examinateur au Châtelet de Paris, & deux filles, l'une Religieuse à la Visitation de Senlis; & la troisieme, nommée *Jeanne-Françoise Laumonier*, mariée à *Louis-Didier Babaud*, Avocat au Parlement, dont une fille, mariée à *Louis Astruc*, Intendant de la Maison royale de Saint-Cyr.

La seconde branche de le Maire subsiste à Saint-Omer & dans le Boulonnois.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable armé & lampaſſé de gueules, accompagné de 3 étoiles de même, poſées 2 & 1.* L'écu timbré d'un *caſque de profil :* ſupports, *deux lions d'or.* Cimier, *un demi-lion auſſi d'or.* Notice envoyée, dreſſée ſur titres.

MAIRE. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie. L'une de l'Election de Falaiſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la croix cantonnée de quatre lions de gueules.* L'autre, dite LE MAIRE, de l'Election de Liſieux, porte : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

MAIRE (LE), en Picardie.

On trouve dans le Nobiliaire de cette Province, *p.* 322 *& ſuiv.* ROBERT LE MAIRE, qualifié *Ecuyer,* dans les titres de Saint-Symphorien de Beauvais, de l'an 1374 ; PIERRE LE MAIRE, Ecuyer & Gentilhomme du Comte *de Clermont,* dans ceux de l'Abbaye de Froidmont, de l'an 1323 ; & HUET LE MAIRE, Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Meſſire *Alain de Longueval,* Chevalier, Bachelier ſuivant la montre du 8 Septembre 1411.

RENÉ LE MAIRE, Seigneur de Pariſifontaine, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conſeil, par Arrêt du mois d'Août 1667. Son fils aîné, N... LE MAIRE, Seigneur de Pariſifontaine, fut Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Luxembourg. Il ſe diſtingua en diverſes occaſions, & notamment au combat de Leuze, donné le 19 Septembre 1691, où il fut dangereuſement bleſſé.

Nous ignorons ſi de cette Famille étoit LOUIS LE MAIRE, Maréchal-de-Camp, Directeur des fortifications des places de Flandres & du Hainaut, mort à Abbeville le 10 Septembre 1754. Il étoit le plus ancien Ingénieur du Royaume, ayant commencé de ſervir en 1680, fut fait Brigadier le 20 Février 1734, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744.

* MAISONCELLES-SAINT-DENIS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Seigneurie qui appartient à *Jean-Batiſte du Hamel*, Ecuyer, Patron honoraire de Saint-Denis, de Maiſoncelles, neveu & filleul du célebre *Jean-Batiſte du Hamel*, Prieur de Saint-Lambert, ancien Secrétaire de l'Académie des Sciences de Paris, l'un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle, décédé à Paris le 6 Août 1706.

* MAISONFORT : Baronnie qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon de *la Châtre*, originaire du Berri. *Voyez* CHATRE.

MAISONFORT (DE LA) : Branche cadette de la Maiſon de LE MAISTRE, diſtinguée dans la Robe, & diviſée en pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

* MAISON-MAUGIS. C'eſt une des quatre anciennes Châtellenies du Perche. Les Comtes *du Perche* y faiſoient aſſez ſouvent leur ſéjour, & l'on voit encore, ſur une eſpece de tertre, les ruines de leur Château.

On croit que le Comte *Geoffroi*, III. du nom, y avoit fondé un Prieuré qu'il donna à l'Abbaye de Saint-Evroul ; mais on ignore quand les Moines s'en retirerent. Cette terre eut long-tems les mêmes Seigneurs qui l'étoient auſſi de Mortagne. SAINT-LOUIS, qui poſſédoit la meilleure partie du Perche, depuis la mort de *Guillaume*, Evêque de Châlons, dernier Comte du Perche, céda, par tranſaction de l'an 1257, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS ainſi que d'autres terres, juſqu'à la concurrence de 300 livres de revenu, à *Jacques*, Seigneur *de Châteaugontier*, qui formoit des prétentions ſur une partie du Perche. *Menage, du Cheſne*, ainſi que pluſieurs autres, prétendent qu'il ne laiſſa qu'un fils, *Renaud* VIII, mort peu de tems après ſon pere, ſans poſtérité ; & deux filles : l'une, nommée *Ai-*

mette, mariée à *Geoffroi*, Seigneur *de la Guerche* & de Pouancé; & *Philippe*, Dame de Hérouville. Cependant M. *Odolent-Deſnoz* a découvert récemment une *Alix de Châteaugontier*, qui devroit être fille de *Jacques*, ou du moins ſa petite-fille. Celle-ci porta la terre de MAISON-MAUGIS à *Gilbert de Pruley*, Chevalier, ſon mari. En 1305, elle donna 8 livres de rente ſur la Prévôté de MAISON-MAUGIS, pour aider à la fondation d'une Chapelle dans l'Egliſe de Saint-Eloi, proche Mortagne. Dans la ſuite, la Seigneurie de MAISON-MAUGIS paſſa ſucceſſivement dans les Maiſons du *Crochet* & de *Fontenay*. Le dernier Seigneur DE MAISON-MAUGIS n'a laiſſé qu'une fille, mariée à *N... de Perrochel*, Seigneur de Morainville, ancien Officier aux Gardes-Françoiſes.

* MAISONS : Terre & Seigneurie près de Saint-Germain-en-Laye, qui étoit poſſédée, dès le XVe ſiécle, par

Jean de Longueil, Préſident au Parlement de Paris en 1418, lequel deſcendoit de *René de Longueil*, ſecond Préſident au même Parlement, ſur-Intendant des Finances & Miniſtre d'Etat, en faveur duquel la Seigneurie de *Maiſons* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregiſtrées au Parlement le 7 Février, & en la Chambre des Comptes le 28 Avril 1659. Sa poſtérité maſculine s'étant éteinte en 1731, le Marquiſat de *Maiſons* eſt échu au Marquis *de Soyecourt*, iſſu de *Madelene de Longueil*, fille de *René*, & marié à *Antoine-Maximilien de Belleforiere*. Voyez LONGUEIL (dans ce Volume), & SOYECOURT.

* MAISONS : Terre, autre Seigneurie & Fief en Normandie, Election de Bayeux, érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Maiſons-Bezons*, par Lettres-Patentes du Roi, données à Verſailles en 1736, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, en faveur de

Gabriel Bazin de Bezons, Brigadier des Armées du Roi, fils du Maréchal de ce nom. Il tenoit cette terre du chef de ſa femme *Anne Benard-de-Maiſons*, mariée le 8 Novembre 1723, fille de *François Benard*, Chevalier, Seigneur & Patron de Maiſons, de Damigny-Benard, de Hupin, Châtelain de Neuville & d'Amaye, Conſeiller, Maître-d'Hôtel du Roi, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles-Duc, & de *Marie-Madelene-Sabine de la Quieze*. De ce mariage eſt ſorti, entr'autres enfans : — *Jacques-Gabriel Bazin*, Marquis de Bezons, Maréchal des Camps & Armées du Roi, marié, le 18 Septembre 1752, à *Marie de Briqueville-la-Luzerne*. Voyez BAZIN DE BEZONS & BRIQUEVILLE.

MAISONS DE BONNEFONT (DES), entre Limoges & Saint-Léonard. Ancienne Nobleſſe, de laquelle ſont :

N... DES MAISONS, Abbé de Bonnefont, Chanoine du Chapitre de Saint-Etienne à Limoges; — & MARIE-ANTOINETTE, veuve de *Philippe de Couhé*, Ecuyer, Seigneur de Mornay & de la Beſge, dont un fils. Les armes : *d'azur, à une maiſon flanquée de deux tours en forme d'un château d'argent, ſurmonté d'un arbre de ſinople; au chef d'or, chargé de 3 étoiles à cinq rais de gueules, poſées en face.*

MAISONS (DES) : Famille noble & ancienne, établie dans le Limouſin depuis l'an 1487, dont nous avons donné la Généalogie au mot DESMAISONS, *Tome V, p. 564 & ſuiv.*

MAISTRE (DE) : Suivant des Lettres-Patentes du mois de Mai 1763 (communiquées en original), de l'érection de la Terre de *Vaujour* en *Baronnie*, cette Famille noble eſt une des plus anciennes de la Province du Languedoc, & eſt établie à préſent à Paris. Son nom s'eſt écrit DE MAISTRE & DE MESTRE, qu'on a toujours prononcé.

BERNARD DE MAISTRE fut élu Capitoul de Toulouſe le Dimanche après la fête de Sainte-Foy, l'an 1320, avec *Pierre de Caſtelnau*, Damoiſeau, *Bernard de*

Saint-Loup, auſſi Damoiſeau, & autres Gentilshommes; & fut nommé une ſeconde fois Capitoul le 23 Octobre 1328.

Robert le Maistre étoit, en 1396, Maître-d'Hôtel de Jean de France, Duc de Berri & d'Auvergne, Comte de Poitou & de Boulogne.

I. Almaury de Maistre fut Secrétaire de Louis de France, Duc de Guienne. Le Roi Charles VII, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Louis de France, ſon fils, lui fit don de 50 francs d'or, par Lettres du 10 Avril 1410. Il avoit épouſé *Catherine Patarde*, & ne vivoit plus le 12 Octobre 1435, lorſque ſa femme, alors veuve, donna quittance au Receveur général des Finances en Languedoc & Guienne, de la ſomme de 100 livres tournois, dont le Roi l'avoit gratifiée, par Lettres du 3 Septembre de la même année.

D'anciens titres annoncent que la Famille de Maistre forma dès-lors différentes branches, dont l'une paſſa en Poitou, & poſſéda, dans cette Province, dès l'an 1513, les Seigneuries de la Papiniere, de la Vaſcetiere & d'Aizenay. Celle qui demeure en Languedoc a poſſédé, dans cette Province, les Seigneuries de Saint-Felix, de Complon, de Cabrieres & de Léouſſe.

II. Louis de Maistre, fils d'Almaury, eut d'*Anne Eſtienne*, ſon épouſe, trois garçons : — Antoine, qui ſuit; — Jean, Docteur ès-Droits, Avocat en la Cour des Comptes de Montpellier, mort ſans avoir été marié; — & Pierre, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

III. Antoine de Maistre, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, compoſé de dix Compagnies, chacune de 100 hommes, par autre commiſſion du 6 Mars 1597, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1622, ſe ſignala ſous le regne de Louis XIII, à la tête d'une Compagnie de 100 hommes qu'il commandoit. Il épouſa *Suſanne Melet*, dont : — 1. Louis, qui fit, en qualité de Gentilhomme volontaire, la campagne de Rouſſillon en 1639. Il avoit épouſé *Anne de Maiſane*, & en eut un fils, mort ſans alliance; — 2. Bernard, qui ſuit; — 3. Bernardine; — 4. Anne, mariée à *Bernard de Joly*; — 5. & autre Anne, alliée, le 8 Mars 1631, à *Pierre de Paſcal*, Conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier.

IV. Bernard de Maistre, Capitaine au Régiment de Caſtrevieille, Infanterie, en 1636, épouſa *Suſanne de Ricard*, de laquelle il eut : — Louis, qui ſuit; — & deux filles, Anne, mariée à *Daniel de Montcalm*, Seigneur de la Baume, Capitaine au Régiment de Montpezat; & Jeanne de Maistre, mariée dans la Maiſon de *Baſchi*.

V. Louis de Maistre, II. du nom, attaché près de la perſonne du Prince *de Condé*, fut diſpenſé, par ordre de ce Prince, de ſe trouver au ban & arriere-ban, convoqué en 1639, & épouſa *Antoinette*, Dame de Thoiras, fille de *Louis Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, II. du nom, Marquis de Thoiras & de Saint-Michel, Comte d'Aubijoux, Baron de Caſtelnau, Beleſta & Sauveterre, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1658, Sénéchal & Gouverneur de Montpellier en 1665, & d'*Eliſabeth d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, dont trois filles : — Lucréce, Susanne & Anne de Maistre-de-Thoiras.

Seconde Branche.

III. Pierre de Maistre (troiſieme fils de Louis, I. du nom, & d'*Anne Eſtienne*), Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de guerre à pied, par commiſſion du 30 Mars 1590, Colonel d'un Régiment qu'il leva à ſes frais, ſe ſignala, en cette qualité, ſous Louis XIII; fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & l'un des plus vaillans & expérimentés Capitaines de ſon tems. Il mérita, par ſa ſageſſe & ſes vertus, l'eſtime & la confiance générale; gagna les eſprits & les ramena à l'obéiſſance due à leur légitime Souverain. La reddition de Montpellier, en 1622, fut le fruit de l'habileté de ſes négociations. En conſultant l'Hiſtoire d'*Henri*, II du nom, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc,

Liv. 2, Chap. 8, p. 157 jusqu'à la *page 170*, on lit que « le Capitaine DE » MESTRE, de Clermont, pour lors habitant Montpellier, appuya davantage » les intelligences que le Duc *de Rohan* avoit dans Montpellier pour faire la » paix, & qu'en cette rencontre il agit le plus utilement pour le service du Roi, » que par son adresse il gagna la plus grande partie des plus obstinés dans la » rébellion; & qu'il fut le plus utile instrument de la paix dans Montpellier, » qui se soumit au Roi le 19 Octobre 1622 ». Ce PIERRE DE MAISTRE épousa *Madelene de Paule*, fille de noble *Geraud de Paule*, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes de guerre à pied, par commission du 27 Octobre 1589, & de *Peyronne d'Herail*. Sa femme lui survécut, & elle ne vivoit plus le 20 Février 1650. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, qui suit; — 2. RAIMOND, légataire de son pere, par son testament du 5 Mai 1638. Il servoit en qualité de Capitaine d'Infanterie en 1650; — 3. JEAN, Capitaine au Régiment de Granges, tué au siége de Porto-Longone, le 15 Août 1649; — 4. & MARIE, femme de *François Palloulat*, Ecuyer.

IV. PHILIPPE DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Cabrieres en Languedoc, successivement Enseigne au Régiment de Castrevieille, Infanterie (Compagnie de BERNARD DE MAISTRE, son cousin), en 1636, passa, en 1637, au Régiment de Languedoc, aussi Infanterie, en qualité de Lieutenant; fut ensuite Capitaine au Régiment de Lecques en 1639 & 1640; leva une Compagnie au Régiment d'Anduse, Infanterie, par commission du 11 Juin 1642, y servit jusqu'en 1648, qu'il passa, en la même qualité de Capitaine, au Régiment de Coligny-Savigny; leva, en 1673, une Compagnie de Chevaux-Légers, composée de 50 hommes, au Régiment de Stroff, Cavalerie Allemande, par commission du 10 Décembre de la même année; & enfin entra au Régiment de Schomberg, où il est mort Lieutenant-Colonel de ce Régiment, avec rang de Colonel. Il avoit épousé, par contrat du 4 Décembre 1653, *Catherine de Montagnac*, sœur de *Marguerite*, mariée à noble *Abraham-Arnail Farettes*, Ecuyer, & fille de *Pierre de Montagnac*, Conseiller au Présidial de Beziers, & de *Laure de Bouzet*. De ce mariage naquirent: — 1. PIERRE, lequel, par Lettres datées à Beziers le 25 Avril 1697, fut nommé pour aller servir dans la Compagnie des Gentilshommes du Languedoc, mandés pour le ban & l'arriere-ban; passa la revue à Beziers le 20 Mai 1697, & fit la campagne de cette année; — 2. PHILIPPE DE MAISTRE, II. du nom, Cornette au Régiment de Praslin, Cavalerie, par brevet du 15 Janvier 1689, & Capitaine en 1715; — 3. & JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

V. JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de Léousse en Languedoc, fit ses premieres années à l'armée d'Italie, en qualité de Volontaire, au Régiment de Praslin, Cavalerie, Compagnie de M. *d'Estaniol*, son parent (Lieutenant-Colonel, Commandant & Capitaine au même Régiment); servoit dans l'armée au camp de Florence, le 5 Août 1691; & entra, en 1692, dans le Corps des Gentilshommes, où il servit jusqu'en 1695, qu'il entra, en qualité de Lieutenant, au Régiment de Puynormand, Infanterie: ce Régiment ayant été incorporé, après la paix de 1697, dans le Régiment Royal, il y servit en qualité de Lieutenant, fit toutes les campagnes depuis 1701, tems auquel la guerre, pour la succession à la Couronne d'Espagne, commença; fut nommé Capitaine au Régiment Royal, par commission du 24 Décembre 1705; Chevalier de Saint-Louis le 31 Juillet 1721; & continua ses services jusqu'en 1728, qu'il mourut, à la tête du Régiment Royal. Il avoit épousé, par contrat du 15 Janvier 1713, *Isabelle Mutinot-de-la-Carnoye*, fille de *Bernard Mutinot*, Seigneur de la Carnoye, & d'*Isabelle d'Arras*, de laquelle il a eu deux fils & deux filles, mortes au berceau. Le fils qui reste, est

VI. JEAN-ARMAND-PHILIPPE DE MAISTRE, Baron de Vaujour, Seigneur de Montauban, Vergaland & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment Royal, Infanterie. Il a également signalé sa sagesse & sa valeur, pendant 28 ans qu'il a servi dans ce Régiment, en toutes les occasions générales & particulieres où il a été employé. Ayant été détaché, en 1734, avec

Addition à la page 399 du Tome IX.

Article Maistre. à la fin du Degré VI. après 2. Jeanne Marguerite de Maistre, ajoutez mariée 6. février 1776, à François-Jules Jéhannot, Marquis de Bertillac, Colonel en second du Régiment d'Auvergne, infanterie; — 3. & Gabrielle-Renée, mariée, le 24. août 1778, à Claude-Geoffroy de Montjoy, Chevr. ci-devant Conseiller du Roi, Son premier avocat au Châtelet de Paris, à présent Conseiller au Parlement.

20 Grenadiers, pour s'emparer d'un des poſtes de la ville de Tréves, il exécuta cette entrepriſe avec une intrépidité digne des plus grands éloges. Il en a encore donné une preuve plus éclatante, la même année, au ſiége de Traerbach, en devançant les Grenadiers & Dragons qui compoſoient le détachement commandé pour attaquer le foſſé de la place, qu'il fit abandonner aux ennemis, en s'y précipitant à la tête de 50 travailleurs. A l'affaire de Dingelſing, en 1743, étant entouré de toutes parts d'un côté, & de l'autre, borné par la riviere d'Iſer, il parvint, par ſon habileté, à ramener un corps de troupes qu'il commandoit. Enfin à la bataille de Fontenoy, il ſe comporta avec tant de bravoure dans les différentes attaques où il ſe trouva, que feu Sa Majeſté le décora de la Croix de Saint-Louis. Animé par cette récompenſe, il a continué à ſe diſtinguer dans le ſervice juſqu'en 1748, que ſes forces affoiblies & ſes infirmités l'ont forcé à demander ſa retraite. C'eſt en conſidération de la nobleſſe ancienne de ſa Famille, de tous ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, que la Terre & Seigneurie de *Vaujour*, ſituée en l'Iſle de France, avec union de celles de *Montauban* & de *Vergaland*, a été érigée en titre de *Baronnie*, avec attribution du titre de *Baron*, pour lui & ſa poſtérité, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Mai 1763, enregiſtrées au Parlement le 11 Janvier 1764, & en la Chambre des Comptes. Cette Terre de *Vaujour*, qui avoit déja été décorée de ſemblable dignité, eſt d'un revenu conſidérable, & jouit de tous les droits de haute, moyenne & baſſe Juſtice, & mouvances ſur un grand nombre de fiefs. Il a épouſé 1°. *Marie-Madelene-Thérèſe de Langellerie*, morte ſans enfans; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1754, *Marguerite-Françoiſe Poullain*, fille de feu *Antoine Poullain*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ſon premier Avocat-Général en la Cour des Monnoies de Paris, & de Dame *Renée Petit*, de laquelle il a : — 1. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEANNE-MARGUERITE DE MAISTRE; — 3. & ELISABETH-RENÉE DE MAISTRE, appellée *Mademoiſelle de Vaujour*.

VII. ARMAND-JEAN-FRANÇOIS DE MAISTRE, Chevalier, né le 27 Avril 1756, ci-devant Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, a été nommé, en Juillet 1772, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes.

Les alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont avec les Maiſons de *Bermond du Caylar*, *Montcalm*, d'*Eſtagnole Saint-Felix*, &c. Les armes : *d'argent, à deux faſces de gueules, au chef chargé de cinq hermines de ſable.*

MAISTRE DE LA GARLAYE (LE) : Maiſon d'une ancienne Nobleſſe militaire de l'Evêché de Nantes en Bretagne, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX*, *p.* 473 *& ſuiv.* Selon *Moréri* (édition de 1759), le premier, connu par les titres, eſt

ARTUR LE MAISTRE, Seigneur du Boiſvert, paroiſſe de Saint-Aubin-des-Châteaux, Chevalier, Chambellan de JEAN II, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, qui, par acte du 20 Octobre 1289, dont l'original ſe trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en ſon nom avec *Maurice*, Seigneur *de Craon*, & de Sablé, Chevalier, pour raiſon du déſiſtement que ce Seigneur devoit donner au Duc, de ſes prétentions ſur les Terres qu'*Amauri de Craon* avoit cédées à PIERRE I, Duc de Bretagne. — FRANÇOIS LE MAISTRE fut préſent avec les Seigneurs *de Beaumanoir*, *de Montauban* & pluſieurs autres, au partage des enfans de JEAN II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande de Dreux*, ſa femme, fait au Château de Succeniou l'an 1311. — LOUIS LE MAISTRE étoit Capitaine de Carhaix en 1342, lorſque *Charles de Blois* prit cette ville ſur *Jean de Montfort*. — JEAN LE MAISTRE eſt compris en qualité d'*Ecuyer* dans la Montre du Sire *de Cliſſon*, Chevalier Banneret, faite à Ploermel le 1 Mai 1380; —— ALAIN LE MAISTRE, Seigneur du Boiſvert, qui paroît être le même que celui qui ſuit; — & JEAN LE MAISTRE, ſon frere, ſont nommés dans le Parlement général tenu à Rennes, par JEAN IV, Duc de Bretagne, le 9 Septembre 1398. — JEAN LE MAISTRE eſt compris dans

le compte de *Jean de Mauleon*, qui paya un mois & demi aux Chevaliers & Ecuyers commandés pour accompagner RICHARD, frere du Duc *de Bretagne*, l'an 1414.

I. ALAIN LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, (qui paroît le même que celui dont il est parlé ci-dessus) est le premier depuis lequel la filiation est prouvée par titres authentiques. Il donna partage à viage à JEAN LE MAISTRE, son frere puîné, & à GILLETTE LE MAISTRE, sa sœur, le 17 Avril 1360, & se trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit 50 lances, & y fit de si belles actions, que, pour l'en récompenser, le Duc JEAN IV, Comte de Montfort, le fit Capitaine des Ville & Château de Jugon. Il avoit épousé, par contrat du 7 Août 1351, *Jacqueline de Fercé*, de laquelle vint :

II. GUILLAUME LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, marié, par contrat du 18 Avril 1389, avec *Jeanne de Chamballan*. Il laissa pour enfans : — OLIVIER, qui suit ; — & ROBERT LE MAISTRE DU BOISVERT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit *de Rhodes*, & Commandeur de la Commanderie de Faugaret de la ville de Guerrande l'an 1438, mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la 22e liasse des Archives de la Commanderie de Saint-Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, fut présent, en 1425 avec le Comte *de Richemont*, le Seigneur *de Châteaubriant*, le Maréchal & l'Amiral de Bretagne & plusieurs autres, à l'Ordonnance faite par JEAN V, Duc de Bretagne, pour une levée & l'assemblée de l'arriere-ban dans tout le Duché. Il donna pouvoir, le 14 Mars 1465, à son fils puîné PIERRE LE MAISTRE DE LA GARLAYE, d'affermer le bois de la Seigneurie du Boisvert, & avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1423, *Jeanne de la Fontaine*, du pays du Maine, de laquelle il eut : — ROLAND, qui suit ; — & PIERRE LE MAISTRE, auteur des Seigneurs de la Garlaye, rapportés ci après.

L'on trouve JEAN & ALAIN LE MAISTRE au nombre des Nobles qui prêterent serment à Guingamp l'an 1437, au Duc JEAN V, de conserver la succession de son Duché, de mâles en mâles.

IV. ROLAND LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur du Boisvert, reçut des dons considérables de FRANÇOIS, Duc de Bretagne, en reconnoissance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ses guerres. Il fit reconnoître à PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, son frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il usa de libéralité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4 Mars 1466, pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la noblesse de son extraction. ROLAND épousa *Louise de la Ferriere*, de laquelle il laissa pour fille unique

V. JEANNE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Robert de la Pommerais*, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. à *Pierre de Marbré*, Chevalier, Capitaine des ville & Château du Gave, duquel elle eut pour fille unique — *Hélene de Marbré*, mariée avec *Jean de l'Epinay*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay-Chaffaux, lequel vendit & démembra les Fiefs & Domaines de la Terre du Boisvert qui étoient considérables.

Seigneurs de LA GARLAYE.

IV. PIERRE LE MAISTRE, Ecuyer, Seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER LE MAISTRE, Seigneur du Boisvert, & de *Jeanne de la Fontaine*, prêta serment à Lamballe en 1437, & épousa, par contrat du 19 Juin 1466, *Françoise de Guiheneuc*, fille de *Georges de Guiheneuc*, Chevalier, Seigneur de la Garenne, Capitaine de 100 hommes d'armes, & de *Marguerite de Montboucher*. Il en laissa : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. ARMEL, qui a fait la branche des Seigneurs de Creneuc ; — 3. & OLIVE LE MAISTRE, Dame de la Mordelais, par donation de son oncle maternel, à laquelle son frere, comme héritier principal & noble de ses pere & mere, donna partage à viage dans leur succession le 7 Février 1493. Elle fut mariée avec *César de Mauny*, Chevalier, Seigneur des Rosiers.

V.

V. Jean le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, ſe trouva à la bataille de Fornoue en 1495, & y combattit vaillamment auprès du Roi Charles VIII. Il eſt employé pour quatre aunes trois quarts de drap parmi les Gentilshommes Chambellans de la Reine Anne de Bretagne, dans le compte rendu par *Victor Gaudin*, Argentier de cette Princeſſe, du deuil & beguin du feu Roi ſon mari. Depuis il ſuivit le Roi Louis XII en Italie, & après le départ de ce Prince, il ſe mit dans le Corps des troupes que *Beraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & ſe trouva le jour de Noël de l'an 1502, au combat de Terrenove, où les Eſpagnols, commandés par D. *Hugues de Cardonne*, furent entierement défaits par les François. A ſon retour en France, il fut fait Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, par Brevet du 9 Mai 1503, & enſuite Gouverneur de Montreuil-ſur-Mer en Picardie. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1490, *Guyonne Blanchet du Pleſſis de Beſné*, fille de *Céſar Blanchet*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, & de Dame *Julie de Talhouet*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Gilles, auquel ſon frere aîné donna partage à viage des ſucceſſions de leur pere & mere, le 16 Mai 1538. Il fut Capitaine des Chevaux-Légers, & eut Commiſſion du Roi Henri II, le 29 Juillet 1549, pour conduire 100 hommes d'armes de Pontoiſe à Montreuil-ſur-Mer; — 3. Jean, qui traita avec ſon frere aîné, pour raiſon du partage à viage qui lui étoit dû, le 24 Novembre 1554; — 4. & Blanche le Maistre, mariée à *Jean Chalot*, Ecuyer, Seigneur de la Chalouſſais & du Boſchet, qui en eut — *Etienne Chalot*, Ecuyer, Seigneur du Boſchet, pere de — *Suſanne Chalot*, femme d'*Auffray de Leſcouet*, Chevalier, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Bretagne.

VI. Jacques le Maistre, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, épouſa, par contrat du 15 Octobre 1545, *Françoiſe de Kerouallan*, fille de *Guillaume de Kerouallan*, Chevalier, Seigneur de Kerver, & de *Jeanne Langcouen*. De ce mariage vinrent : — 1. Guillaume, qui ſuit; — 2. Jacques, partagé noblement par ſon frere aîné, ainſi que ſes autres freres & ſœur, comme juveigneur d'une Maiſon noble de toute antiquité; — 3. Etienne le Maistre, Seigneur de la Maſtinais, qui fut pere de Samuel le Maistre, Seigneur de la Reinelaye, qui de *Lea de Vaſſault*, ſa femme, laiſſa pour fille unique — Marguerite le Maistre, mariée à *Olivier du Boiſguiheneuc*, Seigneur de la Cour de Boué; — 4. Isaïe, tué dans les guerres de la Ligue, tenant le parti du Roi; — 5. & Louise le Maistre, mariée, par contrat du 23 Mars 1566, avec *François de Mauhugeon*, Chevalier, Seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, dont : — *Marie de Mauhugeon*, fille unique, alliée avec *François d'Appelvoiſin*, Chevalier, Seigneur de Brebaudet en Poitou.

VII. Guillaume le Maistre, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin, de Cherhal & du Douet-Garnier, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut fait priſonnier dans le Château de Blein, dont il étoit Capitaine, & vendit la Terre du Douet-Garnier, pour payer ſa rançon. Il fut auſſi Capitaine pour le Roi des Ville & Château de Vitré, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, chef de la Ligue en Bretagne, qui, après avoir été contraint de lever le ſiége de Vitré, fit brûler une tour du Château de la Garlaye; mais le Roi Henri IV lui donna 3000 livres le 1 Octobre 1594, pour l'aider à la rebâtir. Ce Prince le nomma en 1595, pour aſſiſter, de ſa part, aux conférences qui devoient ſe tenir à Fougeray, pour y traiter de la paix avec le Duc *de Mercœur*, dont il obtint un paſſeport le 7 Décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de ſa ſuite ordinaire. Il reçut du Roi, le 3 Janvier 1596, une gratification de 3000 livres pour ſes bons & importans ſervices; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes, par Brevet du 12 Avril 1597, & eut permiſſion le 10 Janvier 1600, d'aſſembler ſes Vaſſaux & ceux de ſes voiſins pour faire des battues dans toutes les forêts. Il avoit été marié, par contrat du 18 Octobre 1595, avec *Madelene de Chezelles*, fille de *Chriſtophe de Chezelles*, Chevalier, Seigneur de Noëuil ſous Faye-la-Vineuſe & de la Loutiere, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Gouverneur des Ville & Château de Sedan, & de *Marie*

de Montleon. Leurs enfans furent : — 1. SAMUEL, qui suit ; — 2. LOUISE, mariée le 7 Janvier 1627, avec *Gabrielle de Goullaynne*, Chevalier, Seigneur du Mortier ; — 3. JEANNE, alliée, le 17 Septembre 1629, avec *Henri de Vay*, Chevalier, Seigneur de la Fleuriais ; — 4. & une autre fille, mariée avec le Seigneur de Bonnemaison & de Lorme, du surnom *de Préauvé.*

VIII. SAMUEL LE MAISTRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin & de Cherhal, servit d'abord en Hollande sous le premier *Maurice de Nassau*, puis fut fait Capitaine d'Infanterie en France, sous le regne de LOUIS XIII. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1627, *Susanne du Bouays*, fille aînée de *Pierre du Bouays*, Chevalier, Seigneur de Mesneuf, & de *Susanne de la Roussardiere*, Dame de la Saugere, dont pour fils unique

IX. SAMUEL LE MAISTRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Launay-Basouin & de Cherhal, marié, par contrat du 10 Avril 1660, à *Judith Couyer*, fille de *Jean Couyer*, Chevalier, & de *Judith du Châtelier*, Seigneur & Dame du Tertre, de Treviset, de Trelouban-lès-Keroger. Il en eut :

X. JEAN-RENÉ LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre & de Keroger, Lieutenant-Colonel du Régiment de Martel, depuis de Laubanie, mort en son Château de la Garlaye le 4 Juillet 1733, âgé d'environ 66 ans. Il avoit épousé, par contrat du 5 Décembre 1694, *Anne-Elisabeth de Scepeaux*, morte le 2 Août 1729, fille de *Charles de Scepeaux*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Noyan, de la Gravoyere & de la Corbiniere, & d'*Isabelle de Mesnardeau-~~Maubreil~~.* De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-HENRI, qui suit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né au Château de la Garlaye le 22 Novembre 1700, reçu Chanoine de l'Eglise & Comte de Lyon le 6 Novembre 1728, après avoir fait sa preuve de Noblesse militaire de 16 quartiers, Vicaire-Général du Diocèse de Lyon, Conseiller & Aumônier du Roi le 27 Décembre 1730, nommé Abbé commendataire de l'Abbaye de Chery, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Reims le 24 Septembre 1734, élu, le 22 Mars 1735, par l'Assemblée Provinciale de Lyon, pour Député du second Ordre de cette Province à l'Assemblée générale du Clergé de France tenu à Paris la même année, & nommé à l'Evêché de Clermont en Auvergne en 1742 ; — 3. PAUL-MARIE, né au Château de la Garlaye le 25 Septembre 1702, mort en 1723 ; — 4. & une fille, née le 3 Août 1698.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI LE MAISTRE, Chevalier, Seigneur de la Garlaye, de Lorme, de la Vallée-Plémodan, né le 29 Janvier 1696, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie au mois de Mars 1712, ensuite Capitaine de Dragons & reformé à la suite du Régiment Colonel-Général, épousa, par contrat du 23 Avril 1732, *Françoise-Marie de la Bourdonnaye*, fille d'*Yves-Marie de la Bourdonnaye*, Chevalier, Marquis de la Juliennais, Seigneur de la Cordomaye, de Montluc & de la Vallée-Plémodan, Président du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne Bodoyec de Kervillio.* Il en a eu — MARIE-HENRI-CHARLES LE MAISTRE DE LA GARLAYE, né le 6 Avril 1733, dont nous ignorons l'état actuel.

La branche des Seigneurs *de Creneuc*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Janvier 1669, au rapport de M. *Raoul*, a été déclarée *noble d'extraction ;* & par Arrêt du 3 Juillet de la même année SAMUEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bernardiere, au rapport du même M. *Raoul*, Intendant de la Province, a été aussi déclaré *noble d'extraction.* Ceci est extrait d'un manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent accosté de deux épées de même, garnies d'or, la pointe en haut aussi d'or.*

MAISTRE (LE) : On lit dans le *Mercure de France*, Août 1773, *pag.* 211, que c'est une ancienne Noblesse de Robe, qu'on a vu, dans tous les tems, puiser, dans son attachement à la Couronne, la source de la fidélité la plus constante, au milieu même des plus grandes révolutions.

Elle tire ſon origine d'un Prévôt de Paris, qui vivoit avant l'an 1300. Elle a produit, pendant 22 regnes, cinq Abbeſſes, deux Chanoineſſes, une Supérieure de Saint-Cyr, des Capitaines de Vaiſſeaux, Colonels, Gouverneurs de places, commandans les bans & arriere-bans, un Lieutenant-Général d'Artillerie, des Conſeillers d'Etat, dix-neuf Conſeillers du Parlement, trois Avocats-Généraux, trois Préſidens à Mortier & un premier Préſident.

Blanchard, *Mezeray*, le P. *la Baune* & une infinité d'autres Ecrivains apprennent que cette Famille s'eſt diſtinguée dans tous les états, & que nos Souverains ont créé pour elle la place de ſeptieme Préſident à Mortier en faveur de JEAN LE MAISTRE, qui fit rendre le célebre Arrêt pour le maintien de la *loi ſalique* lors de la réduction de Paris, & qu'HENRI IV appelloit ſon *bon Préſident*. Elle a formé pluſieurs branches, & remonte, dit *Moréri*, à JEAN qui ſuit.

I. JEAN LE MAISTRE, reçu Avocat-Général du Parlement le 29 Avril 1482, ſous le regne de LOUIS XI, mourut le 19 Juin 1510. Il avoit épouſé *N.... de Saint-Germain*, & en eut : — ANTOINE, Conſeiller au Parlement, dont on ne connoît point la poſtérité ; — & GEOFFROI, qui ſuit.

II. GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, Gumoy, Bertigny & de Saint-Philbert, Prévôt de Mont-Lhéri & anciens reſſorts en 1515, mort le 1 Juillet 1545, avoit épouſé, 1°. par contrat du 2 Mars 1492, *Catherine Fremin*, fille de *N.... Fremin*, Prévôt de Mont-Lhéri, morte le 1 Novembre 1515, & 2°. en 1517, *Catherine le Febvre*, morte en 1532. Il eut du premier lit : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Docteur Régent en la Faculté de Médecine, Chanoine du Mans & de Meaux, Prieur de Chaumont & Curé de Chevire-le-Gauldin ; — 3. GILLES, auteur de la branche des Seigneurs de Ferrieres ; — 4. PIERRE, tige de celle des Seigneurs de Vaux & de Montſabert, mentionnée en ſon rang ; & du ſecond lit : — 5. JULIEN, chef de la branche des Seigneurs de Grandchamp, auſſi rapportée ci-après ; — 6. & MARGUERITE, mariée à *Jean Regnault*, qui fut pourvu de l'office de Prévôt de Mont Lhéri, par la démiſſion qu'en fit en ſa faveur GEOFFROI LE MAISTRE, ſon beau-pere.

III. JACQUES LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buiſſon, Procureur du Roi au Tréſor, mort avant l'année 1544, ainſi qu'il paroît par le partage du 2 Juillet de ladite année, fait en préſence de GEOFFROI LE MAISTRE, entre tous ſes enfans & petits-enfans, iſſus de JACQUES, comme repréſentans leur pere, avoit épouſé, par contrat du 4 Octobre 1510, *Jeanne Diguet*, fille de *Guillaume Diguet*, Seigneur des Broſſes, Procureur du Roi en ſa Chambre du Tréſor, & de *Marie des Moulins*, ſa premiere femme, dont il eut : — 1. DENIS, qui ſuit ; — 2. NICOLAS, Page du Duc *d'Aumale*, mort mineur ſans poſtérité ; — 3. & MARIE, alliée à *Claude de Saint-Yon*, pourvu de la charge de Procureur du Roi en la Chambre du Tréſor, après le décès de JACQUES LE MAISTRE, ſon beau-pere.

Guillaume Diguet avoit épouſé, en ſecondes noces, *Etiennette de la Maiſonfort*, qui fit une donation, le 13 Janvier 1629, à *Jeanne Diguet*, ſa belle-fille, & à JACQUES LE MAISTRE, ſon mari, tant pour eux que pour DENIS LE MAISTRE, leur fils, & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à ſon nom celui de *la Maiſonfort*, & à ſes armes celles de la Famille de *la Maiſonfort*, qu'elle a déclaré être écartelées des armes des *Anjorrans*, & dont la Famille étoit éteinte dans ſa perſonne. C'eſt la ſeconde branche, qui a pris le nom de *la Maiſonfort*.

IV. DENIS LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur du Buiſſon, des Broſſes & des Coudreaux, Conſeiller, Secrétaire ordinaire de FRANÇOIS, fils de France, & frere unique d'HENRI III, avoit épouſé, par contrat du 4 Mai 1476, *Marie le Noir*, Demoiſelle de Madame RENÉE DE FRANCE, fille, ſœur & tante du Roi, Ducheſſe de Ferrare & de Chartres, &c. fille de *Pierre le Noir*, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général de Gien, & de *Jeanne Buatier*. Les révolutions arri-

vées alors dans l'Etat par les erreurs de *Calvin*, les désunirent d'avec GILLES LE MAISTRE, leur oncle, aussi attaché aux intérêts de l'Eglise & de l'Etat, que les autres étoient zélés Protestans, & cette différence de Religion & de sentimens en fit comme deux Familles différentes, qui ne se connurent plus, ainsi qu'avec les autres branches. DENIS LE MAISTRE eut de son mariage : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. PAUL, auteur de la branche de *la Maisonfort*, éteinte dans son petit-fils ANTONIN-PAUL LE MAISTRE DE LA MAISONFORT, II. du nom, Capitaine de Vaisseaux, mort sans alliance ; — 3. DENIS, auteur de celle des Seigneurs des Coudreaux, rapportés ci-après ; — 4. MARIE, femme de *Jean Gravet*, Avocat au Parlement ; — 5. CATHERINE, mariée à *Gédéon Lancemaut*, Seigneur de Chevrigny, Commissaire ordinaire de l'Artillerie de France ; — 6. & SUSANNE, alliée avec *Gui de Saint-Jehan*, Seigneur de Rochefort.

V. PIERRE LE MAISTRE, Seigneur des Brosses & de Beaumont, se fit Catholique & s'établit en Provence. Il épousa, par contrat du 1 Février 1610, *Clerice Altoüihs*, fille de *Philippe*, Baron de Castellane, & de *Renée de Rieux*, Dame d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & petite-fille du Maréchal *de Rieux*. PIERRE eut de son mariage :

VI. GUILLAUME LE MAISTRE, Seigneur des Brosses & de Beaumont, Capitaine au Régiment de Lorraine. Il avoit épousé, par contrat du 1 Mars 1630, *Eléonore de Barras*, fille de *Joseph*, Seigneur de la Roubine, Mirabeau & de Gaubert, & d'*Eléonore de Barras*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. CLAIRE, mariée, 1°. dans la Maison de *Cabre* ; 2°. dans celle de *Salomon* ; & 3°. avec *Françoise de Vincheguerre*. Elle mourut sans enfans ; — 3. & ELÉONORE, mariée, par contrat du 14 Mai 1659, à *François de Forbin-Gardane*, frere aîné du Chef-d'Escadre des Armées Navales.

VII. FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur des Brosses, de Beaumont, & en partie de Mirabeau, épousa, par contrat du 22 Juillet 1670, *Anne de Segnier*, & prêta hommage de sa Terre de Mirabeau le 26 Novembre 1672. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, Garde de la Marine, tué dans un combat donné en 1704 ; — 3. FRANÇOIS, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. JEAN, Capitaine d'un des Vaisseaux du Roi d'Espagne ; — 5. JOSEPH, mort Ecclésiastique ; — 6. & CLAIRE LE MAISTRE, veuve de noble *Joseph de Podio*, Ecuyer de la ville d'Aix.

VIII. PIERRE LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur des Brosses, de Beaumont, &c. s'allia, par contrat passé à Marseille devant *Fabron*, Notaire, le 23 Avril 1695, avec *Catherine de Porradde*, fille de noble *Pierre*, & de *Françoise-Thérese Menc-Campagne*, dont : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ; — 2. THÉRESE, femme de *Scipion d'Armand*, Seigneur de la Garciniere ; — 3. & MARIE-ANNE, épouse de *Robert*, Comte *de Signorini*, Gentilhomme Florentin, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne.

IX. JEAN-FRANÇOIS LE MAISTRE, Seigneur de Beaumont, ancien Capitaine de Galeres & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, contrat passé à Marseille devant *Boyer* & *Grosson*, Notaires, le 28 Janvier 1743, *Elisabeth de Gantel-Guitton de Mazargues*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Mazargues, & de *Madelene du Mont*, dont cinq garçons & une fille, sçavoir : — NICOLAS-JEAN-ANDRÉ, qui étoit Page de M. le Duc *de Penthievre* en 1759 ; — FRANÇOIS-JOACHIM ; — JEAN-BATISTE ; — JEAN-FRANÇOIS ; — ROBERT-BERNARD-DENIS ; — & MARIE-ANNE LE MAISTRE.

Seigneurs des COUDREAUX.

V. DENIS LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur des Coudreaux, troisieme fils de DENIS I, & de *Marie le Noir*, avoit épousé, par contrat du 4 Mars 1628, *Catherine Monceau*, fille de *Jacques Monceau*, Conseiller du Roi en l'Election de Châteaudun, & de Bonneval, & de *Catherine Gentil*. Leurs enfans furent : — JACQUES, qui suit ; — & DANIEL LE MAISTRE, Seigneur de la Bretonniere, marié, par contrat du 20 Avril 1671, à *Judith Boutinon*, fille de *Samuel Bou-*

tinon, Seigneur des Hayes, Lieutenant-Général d'Artillerie, & de *Judith Carton*, dont vinrent deux filles. — La premiere, nommée JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, fut mariée, le 16 Août 1685, à ISAAC LE MAISTRE, ſon couſin-germain. — La ſeconde, CATHERINE LE MAISTRE, épouſa, 1°. *Henri-Daniel*, Seigneur *de Grangues* & de Martragny, Préſident de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Rouen le 5 Juin 1696; 2°. *René d'Aubert*, Marquis d'Aubœuf, Gouverneur de Fecamp, & Capitaine général de la côte de Normandie en 1709; & 3°. en 1713, à Don *Paul Coute de Gemelli*, Italien.

VI. JACQUES LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de la Tréſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé, par contrat du 10 Décembre 1657, *Jeanne Crommelin*, fille de *Pierre Crommelin*, originaire d'Hollande, & de *Marie des Ormeaux*, de laquelle il eut: — 1. ISAAC, qui ſuit; — 2. PIERRE-HENRI, Seigneur du Marain, Roinville, &c. marié, par contrat du 10 Juillet 1703, à *Marie-Rachel de Meuves*, fille d'*Etienne de Meuves*, Seigneur de la Cramouille, & de *Marie Mariette*, dont deux filles: l'une mariée au Marquis *de Ségur*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie; & l'autre, femme du Comte *de Ségur-de-Cabanac*, Brigadier des Armées du Roi, Guidon des Gendarmes de la Garde de Sa Majeſté, & Chevalier de Saint-Louis; — 3. MARIE-JEANNE, mariée, par contrat du 3 Février 1685, à *André Crommelin*, Seigneur de Muis & de Bonnemart; — 4. SUSANNE-MADELENE, alliée, par contrat du 21 Mai 1691, à *Etienne de Guillerault*, Baron de Bleré, dont: — *Etienne-Jacques de Guillerault-de-Bleré*, mort Conſeiller au Parlement. Il avoit épouſé une fille de M. *Delpech*, Marquis de Mereville, Conſeiller de Grand'Chambre; — 5. & JEANNE LE MAISTRE, mariée, par contrat du 26 Septembre 1694, à *Henri-Auguſte de la Tour*, Marquis d'Ezenay, Seigneur de la Gorée, de la Creſſoniere & de la Menardiere. Leurs enfans ſont: — *Henri-Auguſte de la Tour*, Marquis d'Ezenay; — *Henriette-Catherine de la Tour-d'Ezenay*, Dame de la Menardiere, mariée à *Louis-Henri d'Aſnieres*, Seigneur de Lucques, &c.; — & *Jeanne-Hélene de la Tour-d'Ezenay*, Demoiſelle de la Creſſoniere.

VII. ISAAC LE MAISTRE, Seigneur de la Tréſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1685, JUDITH-JEANNE LE MAISTRE, ſa couſine-germaine, fille de DANIEL LE MAISTRE, & de *Judith Boutinon des Hayes*, dont: — JACQUES, Avocat au Parlement, mort mineur & ſans poſtérité; — & DANIEL-HENRI, qui ſuit.

VIII. DANIEL-HENRI LE MAISTRE, Seigneur de Saint Péravy, Conſeiller au Parlement, eſt mort Conſeiller honoraire le 7 Avril 1773, dans la 78ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Mars 1728, *Eliſabeth-Julienne Poyrier*, fille de *Charles-Claude Poyrier*, Seigneur d'Eſtry & de Varennes, Receveur général des Finances, & de *Louiſe Molé*. De ce mariage ſont iſſus: — LOUIS-HENRI, Conſeiller au Parlement de Paris; — & ELISABETH-LOUISE LE MAISTRE, femme de *Jacques-Jérôme Jollivet de Vannes*, Procureur & Avocat du Roi & de la Ville de Paris. Elle eſt morte le 8 Octobre 1765.

Branche des Seigneurs de FERRIERES.

III. GILLES LE MAISTRE, I. du nom, Seigneur de Cincehour & de Monthelon près Mont-Lhéri, né en cette ville, (troiſieme fils de GEOFFROI LE MAISTRE, Seigneur de Cincehour, &c. & de *Catherine Fremin*, ſa premiere femme), paſſa ſa jeuneſſe dans le Barreau, où il acquit la réputation de grand Orateur & d'excellent Juriſconſulte, ce qui donna lieu à FRANÇOIS I. de l'honorer, en 1541, de la charge de ſon Avocat-Général. HENRI II voulant reconnoître les ſervices qu'il avoit rendus au Roi ſon pere & à lui, le pourvut, en 1550, de l'Office de Préſident à Mortier, & l'éleva, en 1551, à la place de premier Préſident au Parlement de Paris. Il eut le malheur de voir naître de ſanglantes factions, qui, ſous prétexte de Religion, déſolerent depuis toute la France; mais ni les promeſſes, ni les menaces, ni même la crainte de l'interdiction & de la mort, ne purent jamais ébranler ſa conſtance, ni l'empêcher de ſoutenir les intérêts de l'Etat

jusqu'à sa mort arrivée le 5 Décembre 1562, à la 63e année de son âge. Son corps fut enterré aux Cordeliers de Paris, où l'on voit sa statue & celle de sa femme, sur un tombeau élevé avec une épitaphe. Voyez son éloge dans *Moréri*, édition de 1759. Il avoit épousé, par contrat du 18 Septembre 1525, *Marie Sapin*, fille de *Jean*, Seigneur de Rozieres & de la Bretaiche en Touraine, Receveur général des Finances en Languedoc, & de *Marie Brosset*, fille de *Michel Brosset*, Comptable de Bourdeaux, & de *Jeanne de Briçonnet*, cousine-germaine de *Guillaume de Briçonnet*, Cardinal, dit *de Saint-Malo*. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Nicolas, Conseiller au Parlement, Aumonier ordinaire du Roi, Chanoine de l'Eglise de Paris, Prieur de Choisy en Brie & de Saint-Georges-lès-Montaigu en Poitou, mort le 23 Mai 1568 ; — 3. Geneviéve, mariée à *Jean-Jacques de la Vergne*, Seigneur de Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris ; — 4. Marthe, alliée, en Juin 1551, à *Jean de Longueil*, Seigneur de Maisons-sur-Seine, Conseiller au Parlement ; — 5. & Claude le Maistre, morte le 22 Septembre 1556, femme de *Claude Berziau*, Seigneur de Marcilliere, Conseiller au Grand-Conseil.

IV. Jean le Maistre, Seigneur de la Bretaiche & de Cincehour, Conseiller au Parlement, mort en Novembre 1585, âgé de 55 ans, avoit épousé, 1°. *Catherine Herbelot*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Ferrieres, Maître des Comptes, & de *Catherine Pommereu* ; & 2°. *Rose de l'Espine*, dont il eut quelques enfans. De son premier mariage vint, pour fils unique :

V. Gilles le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, qui épousa *Marie Hennequin*, fille de *Claude*, Seigneur de Bermainville & de Compans, Maître des Requêtes, (voyez Hennequin, Tome VIII,) & de *Madelene Seguier*. Il en eut : — 1. Gilles, qui suit ; — 2. Jean, Seigneur de Bermainville, marié à *Elisabeth Orlandini*, dont des enfans ; — 3. Marie, morte en Octobre 1647, femme de *Robert de Balsac*, Seigneur d'Ambonville, Montagu, la Brizette, &c. ; — 4. Marguerite, alliée à *Séraphim du Tillet*, Seigneur de Montramé, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; — 5. Louise, morte en Juillet 1600, femme de *Louis de Cledié*, Seigneur de Bellot & de Chambry, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi ; — 6. Madelene, mariée à *Henri de Blottefiere*, Seigneur de Morlancourt & Plainval ; — 7. & Catherine le Maistre, Religieuse en l'Abbaye du Moncel.

VI. Gilles le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Cincehour, &c. Conseiller au Parlement, mort le 24 Octobre 1630, avoit épousé *Marie de Pastoureau*, fille de *François*, Baron de Sanfac & de Cellefroin, Seigneur de Saint-Laurent, Conseiller au Parlement de Paris. Elle mourut le 27 Février 1636, laissant : — Jean, qui suit ; — & François le Maistre, Seigneur de Persac en Poitou, de Belloc & en partie du Marquisat de Ferrieres, Conseiller de Grand'Chambre, mort le 14 Septembre 1685. Il avoit épousé, en secondes noces, *Marie le Feron*, dont pour fils : — François le Maistre, II. du nom, Seigneur des mêmes lieux, Conseiller honoraire au même Parlement, où il avoit été reçu le 2 Juillet 1692, mort au Château de Montrouge près Paris, âgé d'environ 65 ans, le 28 Septembre 1733, & inhumé aux Cordeliers de Paris, dans la sépulture de sa famille. Il avoit épousé, le 1 Août 1695, *Marie-Marguerite Boucher*, morte le 2 Avril 1721, dans la 47e année de son âge, fille de *Nicolas Boucher*, vivant Secrétaire du Roi, Grand Audiencier de France, & de *Marie Bannelier*. Il n'en a laissé que — Marie-Anne le Maistre, née le 27 Mars 1700, mariée, le 22 Décembre 1722, avec *Nicolas le Camus*, premier Président de la Cour des Aides de Paris, Seigneur de Montrouge, qui avoit épousé, en premieres noces, *Madelene-Charlotte Baugier*, morte le 2 Décembre 1722.

VII. Jean le Maistre, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, de Cincehour, &c. Conseiller au Parlement, mort en Avril 1659, avoit épousé *Renée Davy*, morte le 27 Février 1692, fille de *Laurent Davy*, Seigneur de la Fautriere, Maître des Requêtes, laissant postérité.

Branche des Seigneurs de VAUX & de MONTSABERT.

III. PIERRE LE MAISTRE, quatrieme fils de GEOFFROI, & de *Catherine Fremin*, ſa premiere femme, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, mort le 6 Novembre 1562, avoit épouſé *Jacqueline de Merle*, dont : — PIERRE, qui ſuit ; — & JÉRÔME, auteur de la branche des Seigneurs de Bellejamme, rapportée ci-après.

IV. PIERRE LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Vaux près Meulan, Conſeiller au Parlement & Préſident des Enquêtes, épouſa *Anne le Sueur*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aulny, Greffier de la Cour des Aides, & d'*Anne Hennequin*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. GILLES, Seigneur de Montmort, qui fut marié ; — 3. JEAN, Seigneur d'Hardivilliers, mort en Avril 1658, ne laiſſant que deux filles d'*Antoinette d'Epinoy*, ſa femme ; — 4. & ARNAUD, Religieux à l'Abbaye de Saint-Denis, Prieur d'Eveſquemont.

V. PIERRE LE MAISTRE, III. du nom, Seigneur de Vaux, Montſabert, &c. épouſa *Françoiſe Vyon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Tangy & d'Herouval, & de *Claude Abelly*, dont des enfans, qui ont continué cette branche.

Branche des Seigneurs de BELLEJAMME.

IV. JÉRÔME LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes, ſecond fils de PIERRE, I. du nom, & de *Jacqueline de Merle*, avoit épouſé *Renée le Febvre*, ſœur de *Louis*, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, dont, entr'autres enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — JEAN, Chanoine de l'Egliſe de Paris ; — 3. ANTOINE, Conſeiller de la Cour des Aides, qui de *Catherine Almeras*, fille de *René*, Maître des Comptes, eut pour fils : — CLAUDE LE MAISTRE, mort jeune ; — & NICOLAS LE MAISTRE, Seigneur de Guillerville, qui a laiſſé poſtérité ; — 4. & MADELENE, alliée à *Gui Tambonneau*, Seigneur du Bouchet.

V. LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1617, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1626, Intendant d'Amiens & de l'Armée en 1636, puis Conſeiller d'Etat, mort en Août 1666, avoit épouſé, 1°. *Françoiſe Brandon*, fille d'*Antoine Brandon*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, & de *Charlotte Gayant* ; & 2°. *Eléonore Prudent de Michau*, morte le 19 Juin 1674. Il eut du premier lit : — JÉRÔME, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, mariée, le 21 Août 1642, à *Gilles de Ruellan*, Seigneur de la Ballue, Maître des Requêtes, morte le 20 Janvier 1647.

VI. JÉRÔME LE MAISTRE, II. du nom, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement, puis Préſident aux Enquêtes, mort en Décembre 1669, avoit épouſé, le 22 Août 1650, *Marie-Françoiſe Feydeau*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Vayres, Avocat au Parlement, & d'*Anne Mareſchal*. Elle mourut le 25 Novembre 1712, à 79 ans, ayant eu de ſon mariage : — 1. HENRI-LOUIS, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, mort ſans alliance en Mai 1694, — 3. ELÉONORE, mariée, 1°. à *François le Roy*, Seigneur de Beaupré, Conſeiller au Parlement ; & 2°. à *André le Febvre d'Ormeſſon*, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, & morte en Mars 1681 ; — 4. ANNE, femme de *Charles de la Bouliere*, auſſi Maître des Requêtes, morte le 16 Avril 1700, ſans poſtérité ; — 5. & MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 2 Janvier 1700, à *Dominique-Claude Barberie de Saint-Conteſt*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, dont des enfans.

VII. HENRI-LOUIS LE MAISTRE, Seigneur de Bellejamme, Conſeiller au Parlement le 9 Février 1685, mort en 1733, avoit épouſé, le 5 Février 1706, *Marie-Madelene de Bullion*, fille de *Jean-Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie-Geneviéve Pinette de Charmoy*, dont, entr'autres enfans : — MARIE-FRANÇOISE LE MAISTRE, mariée, 1°. à *Jean-Thomas Havet de Neuilly*, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Montmirail au Perche ; & 2°. le 9 Septembre 1760, à *Omer Joly de Fleury*, Préſident à Mortier au Parlement, ſecond fils de feu *Guillaume-François Joly de Fleury*, Procureur général du même Parlement, & de

† le 19. janvier 1745. à André le Fèvre, Seigr d'Caubonne, fils d'André-Robert, Préſident au Grand-Conſeil et de Marie-Catherine Petit-Pied.

~~Marie-Françoise le Maistre. Elle est morte le 15 Juillet 1762. Voyez Joly de Fleury, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.~~

Branche des Seigneurs de Grandchamp.

III. Julien le Maistre, fils de Geoffroi, & de *Catherine le Febvre*, sa seconde femme, fut un célebre Avocat au Parlement, & mourut fort âgé en 1592. *Blanchard* le dit pere de

IV. Jean le Maistre, Président à Mortier au Parlement de Paris, qui s'appliqua entierement à la Jurisprudence, & y fit de grands progrès. Le Duc *de Mayenne* & les autres Chefs de la Ligue le nommerent Président à la place de *Barnabé Brisson*, & en cette qualité le députerent aux prétendus Etats du Royaume tenus à Paris en 1593. Le Légat y proposa la publication du Concile de Trente, sans réserve ni modification, affaire très-délicate d'elle-même, que le Maistre & *du Vair* eurent ordre d'examiner. Ces deux sages Magistrats, que M. *de Thou* appellent des *hommes de bien*, éloignés de l'esprit de révolte, & versés dans la connoissance du Droit François, firent à l'assemblée un rapport qui ne fut pas du goût du Légat, qui fut obligé de prendre d'autres mesures. Le Président le Maistre ayant découvert dans ces Etats les partis qu'on faisoit pour l'élection d'un nouveau Roi, fit assembler le Parlement qui donna cet Arrêt si célebre, par lequel il déclaroit nulle l'élection d'un Prince étranger, comme étant contraire aux loix de la Monarchie. Depuis il s'employa à ménager la réduction de la ville de Paris, sous l'obéissance du Roi Henri IV, qui lui en témoigna sa reconnoissance, en lui conservant la charge qu'on lui avoit donnée, & en créant même en sa faveur une septieme charge de Président en 1594. Il se démit de son office de Président sur la fin de 1596, & mourut le 22 Février 1601. Il avoit épousé *Nicole Habert*, & en eut : — 1. Jean-Jacques, qui suit ; — 2. Augustin, Conseiller au Parlement, Commissaire aux Requêtes du Palais, mort en Janvier 1658. Il avoit épousé *Eléonore le Picart*, fille de *Jean le Picart*, Maître des Comptes, dont deux filles; sçavoir : — Marie le Maistre, alliée à *Charles Sevin*, Conseiller au Parlement ; — & Eléonore, morte en Octobre 1689, femme d'*André Broé*, Seigneur de la Guette, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes ; — 3. & Marie le Maistre, femme de *Charles Amelot*, Maître des Comptes, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans.

V. Jean-Jacques le Maistre, Auditeur des Comptes à Paris, avoit épousé *Antoinette Grenier*, fille de *Jérôme Grenier*, Secrétaire du Roi, & de *Marie de Fontaine*, dont pour fils unique :

VI. Charles le Maistre, Baron de Grandchamp, Capitaine d'une Galere entretenue pour le service du Roi, tué en duel en 1646. Il avoit épousé *Françoise de la Robie*, fille de *Charles*, Conseiller au Grand-Conseil, morte en Juin 1662, laissant postérité.

De cette Famille étoit Antoine le Maistre, né à Paris le 2 Mai 1608, que son érudition & sa piété ont rendu célebre, fils aîné d'Isaac le Maistre, Maître des Requêtes, & de *Catherine Arnauld*, sœur des trois freres *Arnauld-d'Andilly*, *Arnauld*, Evêque d'Angers, & *Arnauld*, Docteur de Sorbonne. Voyez son éloge & ses pieux ouvrages dans *Moréri*, ainsi que celui de Louis-Isaac le Maistre, son frere, connu sous le nom *de Sacy*. Les armes : *d'azur, à trois soucis d'or feuillés de même, posés 2 & 1.*

La branche établie en Provence & qui subsiste, a pour supports, *deux sauvages*. Cimier, *un sauvage à demi-corps*, & pour devise : Angor et ango. Etat de la Provence, *Tome II, p. 307 & suiv.* & Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence, par *Artefeuil, Tome II, p. 92 & suiv.*

MAISTRE, en Normandie, de l'Election de Coutances.

De cette Famille étoient François le Maistre, sieur de Savigny, & Olivier, son fils, qui ont justifié leur noblesse de quatre degrés devant M. *de Roissy*, depuis le 27 Novembre 1598. Les armes, à ce que nous croyons : *d'argent, à 3 merlettes de sable 2 & 1.*

MAIXENT.

MAIXENT. *Voyez* SAINT-MAIXENT.

* MAIZERETS ou MAISERETS, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre & Seigneurie qui a été long-tems poſſédée par des Gentilshommes du nom de *Clinchamps*, très-connus en Normandie. Elle releve de la Châtellenie de Monfreville, près d'Iſigny.

* MAIZET, auſſi en Normandie, Diocèſe de Bayeux, dont les anciens Seigneurs portoient le nom de *Beaulard*. Elle a paſſé depuis dans la Maiſon de HARIVEL, qui la poſſede depuis plus d'un ſiécle, & dont les armes ſont : *de gueules, à trois roſes d'argent, 2 & 1*. GUI-LOUIS DE HARIVEL, Chevalier, Seigneur & Patron de Maizet, décédé le 30 Janvier 1763, a laiſſé un fils.

MALADIERE (LA), en Dauphiné.

Dans le Catalogue des Prieurs du Monaſtere de Blye en Bugey, on trouve ALIX DE LA MALADIERE en 1468, BÉATRIX DE LA MALADIERE en 1489, & PATISE DE LA MALADIERE en 1490.

FRANÇOIS DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont en Dauphiné, vivant en 1558, épouſa *Louiſe de Lyobard*, fille de *Claude de Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, & d'*Iſabeau de Châteauneuf-de-Laſcaris*, (voyez LASCARIS, Tome VIII, p. 729,) dont :

BARTHELEMI DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, vivant en 1580, qui ſe maria avec *Louiſe Belle*, fille du Seigneur *de Pelafol*, & de Saint-Julien en Dauphiné. Il en eut :

BÉNOÎT DE LA MALADIERE, Seigneur de Quincieu & de Bonifont, qui épouſa, le 8 Février 1621, *Jeanne du Puget*, fille de *Jean du Puget*, Seigneur du Vernet, & de *Bonne Joly*. De ce mariage vinrent : —— CLAUDE-GASPARD, Seigneur de Quincieu & de Bonifont; — & CLAUDE-FRANÇOIS DE LA MALADIERE, vivants en 1650. C'eſt ce que nous ſçavons d'après un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes de MALADIERE ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules*.

MALAIN, en Franche-Comté. Ancienne Nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, lors de la promotion du 5 Janvier 1597.

PIERRE DE MALAIN, Chevalier, étoit Conſeiller du Conſeil de PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1364.

JEAN DE MALAIN, Seigneur de Lux & de Vaudenay, vivant en 1463, & mort en 1494, avoit épouſé *Jeanne de Genoſt*, fille de *Jean*, Seigneur de la Feole & de Sure, dont :

JACQUES DE MALAIN, Seigneur de Lux en 1499, marié à *Louiſe de Savoiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Signelay, & de *Louiſe de la Baume*. Il en eut : — LOUIS, mort ſans poſtérité; — & HENRI, qui ſuit.

HENRI DE MALAIN, Baron de Lux, vivant en 1520, eut de *Marguerite de Rye*, ſon épouſe : — 1. EDME, qui ſuit; — 2. N... DE MALAIN, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Seigneur de Courtivron & de Tarſul, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur des Commanderies de Nancy, Saint-Jean de Vaux, Pont-Aubert & Normier, ainſi que le tout apparoît par une tranſaction faite entre lui & *Nicolas Chabot*, Comte de Charny, en 1588, relatée au Terrier de Normier, & reçue par *Bourtequoy*, Notaire à Vitteaux. Le Chevalier *de Malain*, Seigneur de Miſery, fut élu du Corps de la Nobleſſe de Bourgogne en 1563 & 1572; — 3. JEAN, que nous croyons frere des précédens, Baron DE MALAIN, Seigneur dudit lieu & de Savigny, marié à *Michelle de Bouvot*, dont il eut pour fille & unique héritiere — JEANNE DE MALAIN, alliée, en 1638, à *Charles de Leſtrade de la Couſſe*, Chevalier, Baron d'Arcelot, Capitaine d'Infanterie. Elle lui porta en dot tous les biens de ſa branche. *Voyez*

Lestrade de la Cousse, *Tome VIII* de ce Dictionnaire; — 4. & Louise de Malain, femme, en 1540, de *François de Gorrevod*, Vicomte de Salins, Gentilhomme de la bouche du Roi Catholique, fils puîné de *Jean de Gorrevod*, Comte du Pont de Vaux, & de *Claudine de Semur*.

Edme de Malain, Baron de Lux, Seigneur de Montigny, Miſery & de Monbard, &c. Lieutenant-Général & Commandant en chef au Gouvernement de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, eſt dit, (dans le Catalogue de Chevaliers du Saint-Eſprit, *Tome IX.* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 121.) fils de Joachim de Malain, Baron de Lux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes, & de *Marguerite d'Eſpinac*. Cet Edme fut tué dans une rencontre à Paris, rue Saint-Honoré, par le Chevalier *de Guiſe* la veille des Rois de l'année 1613. Il avoit épouſé, en 1582, Angélique de Malain, fille de Charles de Malain, Seigneur de Miſery, & de *Claude de Choiſeul*, dont : — 1. Claude de Malain, Baron de Lux, tué par le Chevalier *de Guiſe*, qu'il avoit fait appeller pour venger la mort de ſon pere; — 2. Charles, mort jeune; — 3. Balthasare, mariée à *François le Roy*, Seigneur de la Grange-Montigny, Gouverneur de Melun; — 4. Louise, femme de *Bertrand de Simiane*, Seigneur de Montcha, veuve en 1648; — 5. Françoise, alliée, en 1627, à *Jean Vincent*, Seigneur de Genicourt & d'Autry, Maître des Requêtes, fils de *Jean*, Préſident de Barrois, & d'*Alix Leſcamouſſier*; — 6. Madelene, femme de *Jacques de Choiſeul*, Seigneur de Chevigny; — 7. Anne, Dame de Remiremont en 1623, morte en 1684; —— 8. & Claude de Malain, épouſe de *Chriſtophe de Talaru*, Seigneur d'Eſcoutay.

De la même Maiſon étoient ceux qui ſuivent; mais nous ignorons les branches & la filiation. Philibert de Malain, Seigneur de Montbarré, épouſa *Simonne d'Amanges*, dont ſortit : — Jeanne de Malain, Dame de Montbarré, femme, en 1501, de *Claude du Breul*, Seigneur de l'Iſle, veuf de *Louiſe de Rogemont*, & fils de *Philibert de Breul*, Seigneur de l'Iſle en Bugey, & d'*Anne de la Baulme-Peres*.

Jean de Malain, Seigneur de Vaudenay en 1560, épouſa *Jeanne de la Palu*, fille de *Jean de la Palu*, Seigneur de Mailly, & de *Jeanne Clutin*.

François de Malain, Seigneur de la Cauche, épouſa *Marguerite de Clugny*, & en eut : — Marguerite de Malain, femme le 11 Janvier 1593, de *Laurent de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, fils de *Louis*, & de *Claudine de Clugny*, ſa ſeconde femme. Elle fut aſſiſtée de Jean de Malain, Baron de Vaudenay, ſon tuteur.

François de Malain, Seigneur de Torcy, vivant en 1598, épouſa *Anne de Seyturier*, fille de *Jean de Seyturier*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, ſa ſeconde femme, dont ſortit — Marguerite de Malain, femme de *François Milet*, Seigneur de la Coſne près de Verdun-ſur-Saone. — On trouve encore Jeanne de Malain, femme de *Humbert de Binan*, Seigneur de Chamberia en Comté, en 1473; Claudine de Malain, Dame de Digoine, femme de *Chriſtophe le Loup*, Seigneur de Pierrebrune; — & René de Malain, Ecuyer, marié, le 14 Avril 1540, à *Nicole du Châtelet*. Il étoit petit-neveu de Jeanne de Malain, Secréte de Remiremont en 1465, & fils d'Antoine de Malain, Chevalier, Seigneur de Digoine en Autunois.

Les alliances de la Maiſon de Malain ſont avec *Choiſeul*, *Damas-Crux*, *Saint-Belin*, *Thiard*, *Sommieres*, & pluſieurs autres. Nous la croyons éteinte, & elle porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, à un ſauvage de carnation, tenant une maſſue d'or ſur ſon épaule; & au 2 d'argent, à un lion de gueules.* Supports, *deux ſauvages*. Couronne de Comte.

MALARMEY : Famille du Comté de Bourgogne, diſtinguée par ſes alliances, ſes ſervices & ſes emplois. Elle a pour auteur

Noble homme Pancrace Malarmey, l'un des cent hommes d'armes de la Compagnie de *Jean*, Seigneur *de Rye*. Il épouſa, en 1460, *Simonne d'Aſuel*, d'une

ancienne Maiſon de nom & d'armes du Comté de Bourgogne, fille de *Jean d'Aſuel*, & d'*Anne de Peloux*. Il reprit de fief en 1480, au Château de Vilaſans, & eſt encore mentionné dans un Terrier exiſtant à Châteauneuf. De ſon mariage, il eut entre autres enfans : — RICHARD, qui ſuit ; — & LAURENT MALARMEY, mort ſans poſtérité. Leur pere leur donna partage dans ſes biens en 1490, & mourut la même année à Vercel.

II. Noble RICHARD MALARMEY épouſa à Beſançon, en 1510, *Antoinette Bercin*, fille de noble *Jean Bercin*, l'un des Gouverneurs de cette Cité Impériale, & d'*Adrienne Variny*. Il fit faire, en 1512, des reconnoiſſances en fief (reçues du Notaire *Bertod*) par différens particuliers du lieu de Valdahon, ſujets du fief de ſon pere ſis audit lieu. De cette alliance naquirent — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. LOUIS, l'un des Gouverneurs de Beſançon, que le docte *Bochard* a célébré comme un de ſes illuſtres compatriotes dans la Préface du premier livre de ſes Elégies ; — 3. & JEANNE, mariée à *Samſon Hugon*, Ecuyer, Seigneur de Poyans. Cette filiation eſt prouvée par leur partage noble de 1564.

III. FRANÇOIS MALARMEY, Ecuyer, Seigneur de Louroy, Capitaine de Cavalerie pour le ſervice de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, fit pluſieurs Campagnes en cette qualité dans les Pays-Bas. Il ſe maria, en 1552, à Beſançon, avec *Bonnaventure Faivre*, fille de noble *Jacques Faivre*, Gouverneur de ladite Ville, & d'*Iſabeau de Vadans*. Elle devint héritiere de ſa Famille, & apporta des biens conſidérables dans celle de ſon mari, qui mourut en 1595. Elle décéda en 1605, ayant teſté la même année. Elle nomme dans ſon teſtament, publié à l'Officialité, les enfans ſuivans : — JEAN, l'aîné, dont nous allons parler ; — & CLERIADUS, Abbé de Goille, Prélat recommandable par ſes vertus. *Saint-François de Sales*, Evêque de Genêve, lui adreſſa pluſieurs lettres, comme on peut le voir dans le recueil imprimé de ſes Epitres. Leur union ſe cimenta encore davantage par le mariage de JEAN-BATISTE, ſon neveu, avec la couſine-germaine de ce ſaint Evêque.

IV. JEAN DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Louroy, Longeville, Avanne, Pelouſey, Vitreux & Jallerange, reprit de fief à la Chambre des Comptes de Dole, le 28 Octobre 1600 ; eut part aux grandes affaires de ſon tems, devint Colonel d'un Régiment de 2000 hommes au ſervice de l'Archiduc D'AUTRICHE, par Brevet du 6 Avril 1620 ; mérita des éloges de l'Archiduc & du Comte *de Salm*, ſon Général, & fit pluſieurs campagnes en Allemagne, ſous leurs ordres, où ils lui donnerent, l'un & l'autre, des marques diſtinguées de leur eſtime par pluſieurs Lettres des années 1620 & 1622. Il fut nommé pluſieurs fois co-Gouverneur de la ville de Beſançon, où il avoit épouſé, en 1584, *Philiberte d'Emskerke*, fille de *Pierre d'Emskerke*, Chevalier, Seigneur de Vellemos & de Velleclair, & d'*Antoinette Doſpotot*. Il teſta à Beſançon en 1625, & y mourut peu après. De ſon mariage vinrent : — JEAN-BATISTE, I. du nom, qui ſuit ; — 2. CLERIADUS, mort jeune ; — 3. CHRISTIERN, Capitaine dans le Régiment de ſon frere aîné ; — 4. MARC, co-Adjuteur & Abbé de Goille, après ſon oncle. Ils ſont nommés tous les deux par *Dunod* dans l'Hiſtoire des Egliſes de Franche-Comté, *art.* Goille ; — 5. BONNAVENTURE, alliée, en 1618, à *Leonel de Toulongeon*, Chevalier, Baron de Valfin, Seigneur de Montagna, Capitaine de cent lances ; — 6. & ANNE DE MALARMEY, alliée à *Claude de Jouffroy*, Chevalier, Seigneur d'Abans.

V. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, I. du nom, Comte de Rouſſillon, Colonel dans les troupes du Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE, au ſervice duquel il s'étoit attaché à cauſe des Terres du Bugey, fit pluſieurs voyages en Italie avec ce Souverain, qui, connoiſſant ſa valeur & ſa capacité, lui confia par Brevet du 10 Janvier 1622, la conduite d'un Régiment de 2000 hommes de pied. Il l'avoit fait ſon Chambellan dès 1613, & lui avoit fait contracter alliance à ſa Cour avec *Ferdinande-Hélene de Maillard-de-Tournon*, fille d'honneur de S. A. Séréniſſime la Ducheſſe DE SAVOIE, & fille de *Proſper de Maillard*, Comte de Tournon, Maréchal, Gouverneur-Général & Chevalier du grand Ordre de Savoie, & de *Jeanne de Beaufort-Savoie*, par traité du 29 Septembre 1611 ;

qui fut honoré de la préſence du Duc PHILIBERT-EMMANUEL & de tous les Princes & Princeſſes de ſon ſang. Il teſta en 1613, & mourut avant ſon pere en 1623, laiſſant ſes enfans en minorité ſous la garde de ſa veuve, qui continua ſes ſervices à Madame la Ducheſſe DE SAVOIE. Elle devint la premiere Dame du Palais de cette Princeſſe, qui l'honora d'une faveur ſinguliere qu'elle a conſignée dans plus de quarante de ſes Lettres à cette Dame avec des bienfaits, dignes de la fille d'HENRI *le Grand*. Elle lui conſacra le reſte de ſa vie, & mourut en 1663, ayant eu de ſon mari les enfans ci-après, nommés dans ſon teſtament: ſçavoir: — 1. JEAN-BATISTE, II. du nom, qui ſuit; — 2. MAURICE, rapporté après ſon frere; — 3. CATHERINE, fille d'honneur des enfans de CHRISTINE DE FRANCE, dont elle s'acquit auſſi la bienveillance. Elle teſta, en 1664, en faveur de ſon frere cadet; — 4. & ELISABETH, Religieuſe aux filles Sainte-Marie de Beſançon.

VI. JEAN-BATISTE DE MALARMEY, II. du nom, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Louroy, porta les armes fort jeune au ſervice de PHILIPEE III, Roi d'Eſpagne. Il fut Capitaine de Cavalerie, &, en cette qualité, contribua au ſecours de Dole en 1636. On lui confia le Gouvernement de Châtillon ſous Meſche, & épouſa, à Beſançon en 1645, *Charlotte de Jouffroy*, fille de *N...*, Seigneur *de Jouffroy-Nouillard*, & de *Claudine de Matha*. Il n'eut de cette alliance que trois filles, ſçavoir: — N... DE MALARMEY, l'aînée, qui épouſa, en 1690, *N... d'Arnaud*, Seigneur de Prémont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, chef d'une Brigade des Carabiniers du Roi de France; — & les deux autres, Religieuſes aux Dames Sainte-Marie à Beſançon. Ces trois degrés ſont prouvés par *Guichenon*, Hiſt. de Breſſe & Bugey, Art. *Roſſillon*.

VII. MAURICE DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon après ſon frere aîné, Seigneur de Savoyeux, Montureux, Vereux & autres lieux, fut tenu ſur les fonts de Batême par le Prince MAURICE DE SAVOIE. Il entra fort jeune au ſervice de PHILIPPE III, Roi d'Eſpagne, fit cinq Campagnes en Italie, en qualité de Capitaine dans le Régiment d'Infanterie du Baron *de Vateville*, & en revint en 1645 que la ville de Beſançon l'avoit nommé pour ſon Envoyé à la Diette de Ratiſbonne, droit dont cette Cité jouiſſoit alors comme ville libre & impériale; s'acquitta ſi dignement de ſa commiſſion, que la ville de Beſançon le recommanda au Gouverneur-Général des Pays-Bas, comme un de ſes Citoyens autant diſtingué par ſa naiſſance & ſa valeur, que par ſon mérite perſonnel. Le deſir de ſe ſignaler ſous ſes yeux lui en fournit bientôt l'occaſion, en entrant, lui trentieme, dans la ville d'Oudenarde qui étoit aſſiégée, & qui avoit beſoin de munitions. Il ſe diſtingua à la bataille de Lens à la tête du Régiment de la Ferté, Cavalerie, dont il étoit devenu Lieutenant-Colonel, & ſe fit remarquer par le *Grand Condé* qui commandoit cette journée.

Le traité des Pyrénées lui donna le tems de revenir en Franche-Comté, où il fut convoqué aux Etats tenus à Dole, comme il *conſte* par ſa Lettre de convocation du 6 Janvier 1661. Il alla ſervir la même année en Portugal, en qualité de Colonel de Cavalerie, y fit la guerre juſqu'en 1664, tems auquel il ſe montra à la Cour de Madrid, où il mérita l'honneur ſignalé d'être recommandé par le Roi, ſon maître, au Marquis *de Caſtel-Rodrigues*, Gouverneur-Général des Pays-Bas, après avoir expoſé à S. M. C. que « L'ayant ſervi l'eſ-» pace de trente campagnes, ayant l'honneur d'être allié de l'illuſtre Maiſon » de SAVOIE, par ſon ayeule, il avoit auſſi celui de l'être de ſon auguſte Mai-» ſon; & que ſes ſervices & ſa naiſſance demandoient une place digne de l'un » & de l'autre ». Tous ces faits ſont atteſtés par le Mémoire & la Lettre de PHILIPPE IV, titre précieux qui exiſte entre les mains de ſon petit-fils.

Sur cette recommandation il partit de Madrid pour les Pays-Bas, où il obtint, en 1665, la ſurvivance de Capitaine-Gouverneur de la garniſon de Beſançon, & la grace de conſerver ſon Régiment. Il fut nommé la même année co-Gouverneur de ladite Cité, & réunit par là dans ſa perſonne l'autorité civile & militaire, qu'il exerça toujours à la ſatisfaction de ſes Concitoyens, qui, pour

en conſacrer la mémoire à la poſtérité, firent frapper des médailles en 1666 qui exiſtent, avec ſes armes d'un côté & ſur le revers les attributs de la ville de Beſançon, & pour exergue la deviſe de ſa Famille qui eſt : AMOR IN HONORE. En 1668, on le chargea de défendre Beſançon, quand, au mois de Janvier de cette année, il fut attaqué par le Grand CONDÉ, lors de la premiere conquête du Comté de Bourgogne. Quelque foible que parut cette défenſe, le malheur des tems & la ſurpriſe de cette Province effrayée du bruit des armes de LOUIS LE GRAND, l'excuſent. M. le Marquis *de Monglat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi T. C. témoin oculaire de cette Campagne, rend juſtice au Comte *de Roſſillon* dans le ſecond volume de ſes Mémoires. *Peliſſon*, qui écrivoit à la ſuite du Conquérant, parle auſſi très-avantageuſement de lui dans ſon Hiſtoire de cette conquête.

LOUIS LE GRAND prévenu de ſon mérite par le Prince DE CONDÉ, ſous les ordres & les yeux duquel il avoit combattu en Flandres, le nomma premier Colonel du Régiment de Bourgogne, Infanterie, aujourd'hui ſubſiſtant, qu'il créa à 20 Compagnies de 100 hommes chacune, avec 2000 livres de penſion, par Brevet du 5 Mars 1668; époque glorieuſe pour ſa Famille, puiſqu'il eſt le premier Gentilhomme Comtois qui ait eu l'honneur de porter les armes pour le ſervice de ce Monarque (*a*). Il ne jouit pas long-tems de ces avantages, qui devoient le conduire aux grades ſupérieurs & à une fortune militaire, car il mourut, en Septembre 1669, des fatigues qu'il ſe donna à Gravelines pour mettre ſon Régiment en état de paroître devant le Roi au voyage de Flandres de 1670.

Le Comte *de Rouſſillon* avoit épouſé, au mois de Novembre 1665, *Oudette Benigne de Mandres*, héritiere de ſa Maiſon, l'une des anciennes du Comté de Bourgogne, & qui y joignoit l'honneur d'être alliée aux plus grandes Maiſons. Elle étoit fille de *Claude-Leonel de Mandres*, Chevalier, Seigneur de Savoyeux, Autel, Laret, Vereux & autres lieux, Capitaine-Gouverneur de la garniſon de Beſançon, & de Dame *Renée de Thomaſſin*. De ſon mariage il laiſſa — LEON DE MALARMEY, qui ſuit, âgé de neuf mois, & confié aux ſoins de ſa mere, qui a joui pendant ſa vie de 2000 livres de penſion du Roi. *Dunod* dit, en parlant d'elle, qu'elle étoit douée d'une rare beauté. *Mém. du Comté de Bourgogne. Art. Montureux.*

VIII. LEON DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Savoyeux, Vereux & autres lieux, fut d'abord Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie en 1687, & y ſervit juſqu'en 1689, qu'il fut nommé Cornette dans le Régiment de Dragons du Marquis *de Grammont*. A la création du Régiment de Breſſey, Infanterie, on lui donna la Compagnie des Grenadiers qu'il commanda juſqu'en 1707, que le Roi le nomma Lieutenant-Colonel du Régiment de Boſelly, Dragons. Il ſe trouva, pendant toutes les campagnes, aux batailles de Fleurus; fut bleſſé à Nervinde; combattit à Steinkerque; fit toutes les guerres d'Italie juſqu'en 1712, que le Roi le nomma Lieutenant-Provincial d'Artillerie avec le Brevet de Colonel; & la même année Gouverneur de Saint-Etienne en Forez, par Brevet du 9 Avril 1712. Il épouſa, en 1724, *Anne Petitot*, & mourut en 1743, laiſſant de ſon mariage

IX. JOSEPH DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Baron d'Eſtrabonne, Seigneur de Savoyeux & autres lieux, Commandant cent volontaires pour le ſervice du Roi en 1744; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la ville de Beſançon. Il reprit de fief pour ſa Terre de Rouſſillon à la Chambre des Comptes de Dijon en Mai 1738. Il a été marié deux fois, 1°. en 1741, avec *Roſe Huot*, Dame de Lavoncour, fille de *Jean-Dominique Huot*, Ecuyer, Seigneur d'Avilley & autres lieux, morte ſans enfans en 1756; & 2°. en 1762,

(*a*) On peut conſulter, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 440, une Note, au ſujet d'une erreur gliſſée dans le quatrieme Volume, *p.* 387, *ligne* 29, où il eſt dit que *Nicolas de Chaugy*, Comte de Rouſſillon, a été le premier Colonel du Régiment de Bourgogne. Ce n'eſt pas lui, mais MAURICE MALARMEY, auſſi Comte de Rouſſillon, qui l'a été, comme on vient de le voir.

avec *Thérese-Eléonore-Antoinette de Pourchereſſe*, Baronne d'Eſtrabonne, Douairiere de Meſſire *Louis*, Vicomte *de Durfort*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fille de Meſſire *Jacques de Pourchereſſe d'Eſtrabonne*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Paſcale-Emilie Petit de Marivats*, aujourd'hui Marquiſe du Minil. De cette ſeconde alliance ſont nés : — 1. ARDOUIN-GASPARD-PASCAL-MAURICE-EMILE qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né en 1769, dit *le Baron de Rouſſillon ;* — 3. PIERRE-LOUIS, né en 1770, dit *le Chevalier de Rouſſillon ;* — 4. BONNAVENTURE-ETIENNETTE, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, où la Généalogie ci-deſſus a été prouvée & vérifiée par Meſſieurs les Comtes *de Saint-Aubin* & *de Montmorillon*, Chanoines-Comtes de Lyon, nommés Commiſſaires par le Chapitre des Dames Comteſſes de Neuville en Breſſe, ſuivant le Procès-Verbal deſdites preuves en date du 26 Mai 1764 ; — 5. JEANNE-THÉRESE-BATISTE, née en 1764, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville ; — 6. & JEANNE-BATISTE-LAURE DE MALARMEY, née au mois de Mai 1766, auſſi Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, par Brevet du 20 Juillet ſuivant.

X. ARDOUIN-GASPARD-PASCAL-MAURICE-EMILE DE MALARMEY, Comte de Rouſſillon, Seigneur de Savoyeux, eſt né le 4 Mai 1767.

Cette Maiſon qui a fait preuve à Malte, à Château-Châlon & dans les Chapitres nobles du Comté de Bourgogne depuis long-tems, porte pour armes : *de gueules, à huit rais d'eſcarboucles pommetés & fleurdeliſés d'argent.* Pour deviſe : AMOR IN HONORE ; & pour cri, *ſans peur.* Mémoire dreſſé ſur titres originaux.

MALART, MALLARD & MALLART, en Normandie, Election d'Alençon. C'eſt une ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre IV.*

On trouve ROBERT MALART, qui accompagna *Robert* III, Duc *de Normandie*, à la conquête de la Terre-Sainte ; & un autre ROBERT MALART, compris dans le Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis GUILLAUME *le Conquérant*, juſqu'en 1212, ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui avoit conquis cette Province, en 1203 & 1204. La filiation de cette Famille eſt ſuivie depuis

I. GUILLAUME MALART, I. du nom, Ecuyer, vivant, en 1315, avec *Eliſabeth de Champeaux*, ſon épouſe, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas*, Seigneur *de Champeaux*, & de *Jeanne de Launay*, grand'tante de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France en 1411. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

II. NICOLAS MALART, marié, en 1350, à *Thomaſſe du Douet*, fille de *Marc du Douet*, Seigneur de Cheſnay & de Medavy, près de Séez, & de *Jeanne de Ferriere*, près Domfront. Il en eut, entr'autres :

III. ROBERT MALART, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi JEAN, qui ſe maria, en 1390, avec *Eliſabeth de Larré*, Dame de la Belliere & de la Bunetiere, dont, pour fils aîné :

IV. MARC MALART, Seigneur de Fontaine, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems, & donna des preuves de ſa valeur. En 1448, s'étant réuni avec pluſieurs Gentilshommes de ſes parens & amis, il ſe mit à la tête de ſes vaſſaux de la Seigneurie de Fontaine, & ſurprit les Anglois de la garniſon d'Eſſay, occupés en partie à la pêche de l'Etang d'Ave. Il les chargea ſi à propos, qu'il fit rentrer cette ville d'Eſſay ſous l'obéiſſance du Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, Duc d'Alençon, qui lui en confia à l'inſtant le Gouvernement, & ſes ſucceſſeurs en furent favoriſés juſqu'en 1596. Il contribua beaucoup, par ſa valeur, à la reddition d'Alençon, & fut choiſi, par le Prince JEAN DE VALOIS, pour exercer la charge de Procureur-Général de tous ſes domaines. De *Guillelmine de Beauvoiſien*, qu'il avoit épouſée en 1430, fille de *Pierre*, Baron de Mongaudry, & d'*Alix de Cherville*, il laiſſa

V. RAOUL MALART, Seigneur de Fontaine, Capitaine des Ville & Château

d'Eſſay. Il embraſſa fort jeune le parti des armes, & ſervit ſous le Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, ſon Seigneur de fief, dans la guerre que les Grands du Royaume déclarerent au Roi LOUIS XI, en 1414, ſous le prétexte apparent du bien public. Le Prince RENÉ DE VALOIS, fils de JEAN, le fit ſon principal Miniſtre, après qu'il eut exercé les charges de Lieutenant-Général des Duchés d'Alençon, de Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de premier Préſident de la Chambre des Comptes; & en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, il fut gratifié, par Lettres-Patentes de ſon Prince, le 24 Juin 1486, de la Seigneurie de Saint-Cenery, près de Séez, avec le patronage de cette Paroiſſe, & des autres prérogatives qui y étoient attachées: ce qui étoit d'autant plus juſte, qu'il étoit héritier de *Jean du Douet*, qui avoit vendu cette Terre au Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, en 1410, afin de payer une partie de ſa rançon, ayant été fait priſonnier dans la guerre que le Roi CHARLES VI fit, en 1406, au Duc *de Bourgogne*. RAOUL DE MALART mourut en 1515, & avoit épouſé, en 1466, *Marie Guy*, fille & unique héritiere de *Nicolas Guy*, Seigneur de Maeru & de Vauferment, Maître des Requêtes ordinaire du Prince JEAN DE VALOIS, II. du nom, Duc d'Alençon. Leurs enfans furent: — GUILLAUME, chef de la branche des Seigneurs de Maeru, dont nous ignorons la deſcendance; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

VI. FRANÇOIS MALART, Seigneur de Vauferment & de Fontaine, Capitaine des Ville & Château d'Eſſay, créé, par le Roi FRANÇOIS I, Chevalier de ſon Ordre en 1515, après la bataille de Marignan, fut fait priſonnier à celle de Pavie en 1525, & mourut en 1553. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juillet 1504, *Madelene Moinet*, fille de *Geoffroi Moinet*, Seigneur de Boisdoufray, de Touvoy & de l'Erablais, & de *Catherine des Buats*, dont: —— GUILLAUME, qui ſuit; — & FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

VII. GUILLAUME MALART, Seigneur de Vauferment, Fay-le-Pleſſis, Cour-l'Evêque & le petit Feugeroux, ſervit avec diſtinction, & fut honoré, par le Roi CHARLES IX, du Collier de ſon Ordre en 1571. Il exerça, pendant pluſieurs années, la charge de Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts du Duché d'Alençon, dont il ſe démit enſuite, comme étant incompatible avec ſon caractere martial, en faveur de GILLES MALART, Seigneur de Ruillé, ſon couſin-germain. Il ne paroît pas que ce GUILLAUME MALART ait été marié.

VII. FRANÇOIS MALART, II. du nom, Seigneur de Fontaine, la Buſſiere & la Motte, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 (ſecond fils de FRANÇOIS MALART, I. du nom, & de *Madelene Moinet*), ſe trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint-Denis, & à toutes les actions ſignalées de HENRI II, CHARLES IX & HENRI III. Ce dernier Prince le choiſit pour être Gentilhomme d'honneur de la Reine LOUISE DE LORRAINE, ſon épouſe. Il aſſiſta, en qualité de Député de la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596, & mourut en 1599. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Décembre 1539, *Catherine Giorges*, fille de *Henri*, Seigneur d'Averne & des Magnans, & de *Marie Coulomp*, dont, entr'autres enfans: — 1. RENÉ, ayeul de GILLES MALART, Chevalier de Malte le 2 Janvier 1631, & ſixieme ayeul d'EUSTACHE MALART, Seigneur du Menil & de Saint-Antonin de Sommaire, Capitaine de Cavalerie; — 2. & LÉON, qui ſuit.

VIII. LÉON MALART, Seigneur de Barville, du Jardin & du Menil-Guyon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſe diſtingua par ſes ſervices militaires, & mourut avant le 9 Mars 1621. Il avoit épouſé, le 17 Janvier 1573, *Marie de Barville*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, dont, entr'autres enfans:

IX. RENÉ MALART, Seigneur de Barville, du Menil-Guyon & du Jardin, qui ſervit au camp devant Amiens, & ſe trouva, les années ſuivantes, à pluſieurs expéditions militaires. Il épouſa, par contrat du 28 Septembre 1608, *Françoiſe de Pierre*, de la Famille des Marquis *d'Alegre*, fille de *Jean*, Seigneur

du Pin & de Chauguy, & de *Marguerite de la Menardiere*, de laquelle il eut : — Léon, qui ſuit ; — & Jean, rapporté après ſon frere.

X. Léon Malart, II. du nom, Seigneur de Boitron, du Menil-Guyon & de Fontaine, Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Chevalier de Saint-Michel en 1645, exerça, pendant pluſieurs années, l'office de Lieutenant des Maréchaux de France dans toute l'étendue du Bailliage d'Alençon, & épouſa *Jeanne de Nollent*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chandé & de Medavy, & d'*Antoinette*, veuve de *Charles de Guernon*, Seigneur de Freſneaux, dont : — Charles-Léon, mort, ſans poſtérité, vers l'an 1700 ; — & Renée, mariée à *Jean d'Oſmond*, Marquis du Menil-Froger, pere d'*Euſtache d'Oſmond*, Comte de Boitron.

X. Jean Malart, Seigneur du Jardin, ſecond fils de René, & de *Françoiſe de Pierre*, fut maintenu dans ſa nobleſſe de race, par Jugement du 23 Janvier 1641, des Commiſſaires généraux, députés pour le régalement des Tailles dans la Généralité d'Alençon. Il épouſa, par contrat du 20 Juillet 1645, *Marie de Château-Thierry*, fille de *Jacques*, & de *Perrine le Coutelier de Bourey*, & en eut, entr'autres enfans : — Jean-Batiste, qui ſuit ; — & Jacques, rapporté après ſon frere.

XI. Jean-Batiste Malart, Seigneur de Malarville, mort en 1724, s'étoit marié, par contrat du 6 Novembre 1686, avec *Anne de Farcy*, fille de *Pierre*, Seigneur du Parc, & de *Jacqueline Michelet*, dont, entr'autres : — Joseph-Jean-Batiste, Seigneur de Malarville, pourvu du Rectorat de la Paroiſſe de Saint-Philbert des Authieux-ſous-Cormont, le 15 Janvier 1732 ; — Anne-Charlotte & Marie-Jacqueline, mortes en 1753.

XI. Jacques Malart, Seigneur du Jardin, de Boiſclair, &c. né en 1659, fils puîné de Jean, & de *Marie de Château-Thierry*, ſervit pluſieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commanda enſuite une Compagnie de Gentilshommes du Bailliage d'Alençon, deſtinée à la garde des Côtes de la baſſe Normandie, & épouſa, par contrat du 5 Février 1688, *Catherine Bouchard*, fille de *Gilles*, Seigneur de la Varende, & de *Madelene le Prevôt*. De ce mariage vinrent, entr'autres : — Léon, qui ſuit ; — & Madelene-Gilonne Malart, mariée, le 5 Mai 1711, à *Jacques du Buat*, Patron-Fondateur de Baſoches, mort en 1727.

XII. Léon Malart, III. du nom, Seigneur de la Varende, du Jardin & de la Sauſſaye, & en partie de Montbaudry, Seigneur-Patron des Authieux-Papion au pays d'Auge, né le 4 Juin 1692, ſervit pluſieurs années dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & donna le 28 Septembre 1733, ſon aveu des Fiefs, Terre & Seigneurie de la Sauſſaye, mouvans noblement, pour un quart de fief de *Haut-Bert*, de la Vicomté d'Orbec. Il s'eſt marié, par contrat du 2 Juin 1720, avec *Anne-Gabrielle de Laval-Montmorency*, fille de *Gabriel de Laval*, Seigneur de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Théreſe de Beſançon*. Leurs enfans ſont : —— 1. Jacques-Louis, qui ſuit ; — 2. autre Jacques-Louis, né le 8 Décembre 1724, reçu, en 1743, Cornette au Régiment de Harcourt, Dragons, & depuis Lieutenant audit Régiment ; — 3. Augustin-Louis, né le 4 Février 1737, reçu Chevalier de Malte le 11 Janvier 1749 ; — 4. Charlotte-Gabrielle-Marguerite, née le 28 Mai 1723 ; — 5. Françoise-Tranquille, batiſée le 15 Mars 1730 ; — 6. Marie-Jeanne-Augustine, née le 16 Novembre 1731 ; — 7. & Cécile-Elisabeth-Adélaïde, batiſée le 4 Mars 1733.

XIII. Jacques-Louis Malart, né le 4 Mai 1721, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment d'Enghien, en qualité de Lieutenant, & a épouſé, le 2 Juin 1750, *Marie-Madelene-Marguerite d'Andel*, fille & unique héritiere de *N... d'Andel*, Seigneur de la Retoſtiere, & d'*Anne de Berniere*, dont ſont iſſus deux fils. *Mémoire envoyé* lors de la premiere Edition.

D'une des branches dont nous n'avons point eu la filiation, étoit Jeanne-Louise de Malart de Saint-Louis, née le 19 Mars 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1687. Elle prouva ſa nobleſſe depuis François Malart, Seigneur

Seigneur de Vauferment, qui étoit ſon quart-ayeul, & qui vivoit en 1530. Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, chargée d'un fer de mulet de ſable, cloué d'argent de ſix piéces, & accoſté de deux loſanges de gueules.*

MALARTIC. L'ancienneté & la nobleſſe de cette Maiſon eſt prouvée par les hommages rendus, en différens tems, par les Seigneurs DE MALARTIC, aux Comtes *d'Armagnac*, *de Fezenſac* & *de Rodez*, par les titres qui leur ont toujours été accordés, & par les priviléges dont ils ont joui depuis le XIIIe ſiécle. Ces faits juſtifiés par des preuves inconteſtables, ne laiſſent aucun doute ſur la véritable origine de cette Maiſon.

Dès le XIIIe ſiécle les titres de Damoiſeau, *Domicellus*, & de Chevalier, *Miles*, déſignoient une ancienne Nobleſſe, & conſtatoient une illuſtre origine. Quand on uniſſoit alors à ces titres la poſſeſſion libre & conſtante des Fiefs & des Terres acquiſes par le droit de la naiſſance ou le mérite des actions, quand on rendoit hommage de ces fiefs au Prince dont ils relevoient ; quand on ne contractoit des alliances qu'avec les Maiſons les plus connues & les plus diſtinguées, c'étoit jouir de toutes les prérogatives qui caractériſoient la plus haute Nobleſſe. Les premiers chefs de cette Famille dont nous parlons ici, comme on le va voir, ont joui de ces prérogatives. Leurs deſcendans les ont maintenues & y ont même ajouté par les ſervices qu'ils ont rendus perſonnellement au Prince & à l'Etat ; & c'eſt ce qui lui aſſure la preuve la moins équivoque de ſon extraction, & de la conſidération qui lui eſt due.

* La Maiſon de MALARTIC eſt originaire d'Armagnac, du lieu appellé MALARTIC (*de malo artico*) : il y a une Paroiſſe & un Château d'où elle tire ſon nom, ſoit pour l'avoir donné, ſoit pour l'avoir reçu. Cette Terre relevoit des anciens Comtes *d'Armagnac*, & *de Fezenſac*, & confrontoit avec les Terres de Montaut, de Prenhac, de Saint-Cir & la Juriſdiction d'Auch. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Comte *de Tournemire*.

Il paroît par une Charte en latin de l'an 1209, contenant l'hommage & le dénombrement que Dame *Conſtance*, Vicomteſſe *de Marſan*, rendit au Roi de France comme Duc de Guienne, que le Seigneur DE MALARTIC tenoit un rang diſtingué parmi les Seigneurs & les Nobles de cette Vicomté. — En 1343, lorſqu'*Eléonore de Comminges*, Comteſſe de Foix, Vicomteſſe de Béarn & de Marſan, Tutrice de *Gaſton*, ſon fils, convoqua la Nobleſſe, MM. DE MALARTIC comparurent avec les autres Gentilshommes, dont les Familles, ainſi que la leur, avoient été nommées dans l'hommage de 1209. — GUILLAUME-MANALD, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, fut caution du traité fait le 10 Octobre 1370, entre le Duc *d'Anjou*, pour le Roi de France, & *Bernard de Joſſan*, pour le Roi d'Angleterre. — ARNAUD DE MALARTIC, Damoiſeau, ſon biſayeul, avoit traité le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezenſac*, pour les coutumes qu'il donna à ſes Vaſſaux & aux habitans du Comté. Pluſieurs actes & hommages, pluſieurs montres des gens d'armes & alliés du Comte *de Foix*, dont les originaux exiſtent à la Bibliothéque du Roi à Paris, dans le Tréſor des Chartes de Sa Majeſté à Pau, ou dans d'autres dépôts publics, prouvent que dès le commencement du XIIIe ſiécle les Seigneurs DE MALARTIC étoient qualifiés de *Chevaliers*, *Damoiſeaux*, *nobles & puiſſants Seigneurs*. Ces différens titres atteſtent, comme nous l'avons dit, l'ancienneté de cette Maiſon, & donnent les préſomptions les plus avantageuſes, & les probabilités les moins équivoques pour établir & remonter ſon origine bien avant l'époque de 1209 ; mais nous ne pouvons en donner une filiation exacte & bien ſuivie, que depuis

I. ODDON, Damoiſeau, (*Domicellus*) Seigneur DE MALARTIC & de Maſſans, (ou Maſſas, ſelon les titres) vivant au commencement du XIIIe ſiécle. Il eſt connu par ſon teſtament du Jeudi après la Fête de la Madelene, l'an 1267, paſſé dans le Château de Malartic, reçu par *Guillaume de la Molere*, Notaire public de Fezenſac, & ſigné de lui. Ce teſtament prouve qu'il eut deux garçons : — ARNAUD, qui ſuit ; — & ODDON, (la poſtérité duquel ſera rapportée après celle de ſon aîné) entre

lesquels il partagea ses biens, laissant la Terre de Malartic à l'aîné, & celle de Maissàs au cadet, les substituant l'un à l'autre, & au défaut d'enfans BERNARD DE MALARTIC, son neveu. Ses exécuteurs testamentaires furent PIERRE DE MALARTIC, Chanoine d'Auch, & *Oddon d'Esparvès*, Damoiseau, ce qui fait présumer qu'il existoit déja deux branches de cette Maison.

II. ARMAND, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, fut un des Seigneurs de l'Armagnac, qui traiterent le 7 Janvier 1285, avec le Comte *de Fezensac* pour les coutumes données aux habitans dudit Comté, & fut présent à l'hommage de *Bellus de Podenas*, rendu au Comte *d'Armagnac* en Août 1319. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. OTHON, qui suit; — 2. RAYMOND, lequel rendit hommage à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, pour la Terre de Gorguevert, le 27 Juillet 1319; — 3. & BERNARD, qui rendit aussi hommage en 1312, à *Marguerite*, Comtesse *de Foix* & de Béarn. Il fut présent à l'hommage des habitans de Saint-Paul, rendu en 1319.

III. OTHON, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, fit une donation à *Bertrand de Merenguis*, le 14 Mars 1311, fit un bail à fief du Territoire de Montpoy, le 2 Octobre 1314, acheta un moulin le 3 Décembre 1314, & tous les droits que *Sanche de Verdun* avoit dans le territoire de Montpoy, le 3 Novembre 1322. Le nom de sa femme est aussi ignoré; mais il en eut : — 1. ODDON, qui suit; — 2. ARNAUD, présent, le 24 Mars 1317, à l'hommage de *Pierre de Podenas* : il testa le 2 Novembre 1385, & avoit épousé *Geralde de Mercere*, dont il eut un fils nommé LUPAC; — 3. & GRACIEN, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Auch, qui transigea avec ses freres le 4 Mars 1324, & paya une partie de la dot de sa niéce BERTRANDE, le 27 Mai 1364.

IV. ODDON, II. du nom, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, servit de témoin dans la transaction passée entre OTHON, son pere, *Oddon de Montaut*, & *Bertrand de Preignac*, Damoiseaux, le 14 Mars 1324, fut compris dans l'hommage & convocation des Nobles des Vicomtés de Béarn & de Marsan, le 27 Février 1343, fit un bail à fief le 7 Décembre 1350; fut compris, ainsi que son fils, dans la montre des Gentilshommes, le 2 Août 1366, & eut cinq enfans, sçavoir : — 1. ODDON, mort sans enfans; — 2. GUILLAUME-MANALD, qui suit; — 3. BERTRAND-RAYMOND, compris dans la montre des gens d'armes en 1345; — 4. PIERRE, connu par le testament d'ARNAUD, son oncle, & par un acte du 27 Janvier 1390; — 5. & BERTRANDE, mariée, le 14 Avril 1350, à *Olivier de Polastron*, Damoiseau, Seigneur de Montaigut.

V. GUILLAUME-MANALD, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, s'engagea, le 27 Mai 1364, de payer à BERTRANDE, sa sœur & à *Olivier de Polastron*, son beau-frere, la dot qui lui avoit été promise par ODDON, son pere, & GRACIEN DE MALARTIC, son oncle. Il rendit hommage de sa Terre de Malartic le lendemain de la Notre-Dame en 1346, s'obligea & cautionna avec le Comte *de Pardiac* & le Lord *de Caumont*, pour *Bernard de Jussan*, Chevalier, du parti Anglois, le 10 Octobre 1370, lors de l'accord fait entre le Comte *d'Armagnac* & le Duc *d'Anjou*, au nom du Roi de France; accord qui fut ratifié par le Roi CHARLES V. en Août 1371. GUILLAUME-MANALD fut substitué à PIERRE, son frere, dans le testament d'ARNAUD, son oncle, le 2 Novembre 1385. Il n'eut qu'une fille — JEANNE DE MALARTIC, mariée à ODDON, Seigneur de Massas & de Castillon, son cousin au Ve degré, chef de la branche cadette de son nom, auquel elle porta en dot la Terre de Malartic.

SECONDE BRANCHE.

II. ODDON, Damoiseau, Seigneur DE MASSAS & de Castillon, second fils d'ODDON I, Damoiseau, Seigneur DE MALARTIC, de Massas, &c. eut en partage le Château de Massas & de Castillon, & fut arbitre des différends survenus entre l'Archevêque & les habitans de la ville d'Auch, au sujet des coutumes. Cet arbitrage est justifié par un acte de 1301. Il rendit hommage, en 1319, de ses deux Terres à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de Fezensac & de Rodez, est connu par l'acte de partage que ses petits-enfans firent de ses biens, par un

acte de 1380, & par le teſtament de JEAN, ſon petit-fils; & il teſta le 19 Avril 1373. Dans ces différens actes il eſt qualifié de *noble & puiſſant Seigneur.* Il laiſſa deux garçons : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE DE MASSAS, lequel fut compris dans la montre des gens d'armes le 17 Septembre 1345.

III. JEAN, Damoiſeau, Seigneur DE MASSAS, eſt connu par les actes de partage de 1373 & 1380. Il épouſa, comme il paroît par l'acte de 1373, Demoiſelle *N... de la Molhe*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ODET, marié & pere d'ODDON, comme l'indiquent les ſuſdits actes de 1373 & 1380; — 3. & MARQUISE DE MASSAS, mariée, le 22 Septembre 1356, à *Pierre*, Seigneur *de Roquelaure.* JEAN, Seigneur DE MASSAS rendit hommage le 17 Janvier 1366, à *Jean*, Comte *d'Armagnac*, de la moitié de la Terre de Roquelaure pour ſon petit-fils *Jean de Roquelaure*, dont il étoit tuteur. Ces deux actes de 1356 & 1366 ſont produits dans la Généalogie de *Roquelaure.*

IV. JEAN, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Caſtillon & DE MASSAS, préſida aux actes de 1373 & 1380. Il les fit en vertu des teſtamens de ſon grand-pere ODDON, & de ſon pere JEAN. Il teſta le 30 Juin 1384, & avoit épouſé Demoiſelle *Brayda de Seran.* Ce mariage eſt prouvé par ſon teſtament. Ses enfans furent : — 1. PIERRE, Chanoine d'Auch; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. AMANIEU..... Leur pere eſt qualifié *Sire Jean de Maſſas*, Chevalier, Seigneur, &c. & inſtitua ſes héritiers ODDON DE MASSAS, ſon petit-fils, & BERNARD DE MASSAS, ſon fils, & confirma le partage qu'il avoit fait entre PIERRE DE MASSAS, Chanoine d'Auch, BERNARD & AMANIEU, ſes enfans, & ODDON & PIERRE DE MASSAS, freres, ſes neveux. Il ſubſtitua à ſes deux héritiers *Jean de Roquelaure*, Seigneur dudit lieu, à celui-là *Bertrand de Preignac*, & à celui-ci *Manald*, ſon frere, & voulut que *Brayda de Seran*, ſon épouſe, fut Dame uſufruitiere de tous ſes biens.

V. BERNARD, Chevalier, (*Miles*) Seigneur de Caſtillon & de Maſſas, fut préſent, & intervint aux actes de partage dont nous venons de parler. Il eſt connu par le teſtament de ſon pere, & par l'hommage que rendit ſon petit-fils JEAN, au Comte *d'Armagnac* en 1454. Il eut quatre enfans, ſçavoir : — 1. ODDON, qui ſuit; — 2. AMANIEU, co-Seigneur avec ſon frere aîné de la Terre de Maſſas qu'il dénombra & hommagea le 14 Janvier 1418; — 3. PATRONUS, qui fut un des légataires de JEAN, ſon grand-pere; — 4. & MARIE compriſe auſſi & appellée au même teſtament.

VI. ODDON, II. du nom de ſa branche, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, de Caſtillon, de Maſſas, de Gorguevert, héritier de JEAN, ſon grand-pere, rendit hommage, le 27 Septembre 1392, pour les Terres de Caſtillon, de Maſſas & de Malartic, & le même hommage, le 20 Janvier 1420, à *Jean*, nouveau Comte *d'Armagnac.* Il fut encore compris dans les hommages, rendus le 14 Janvier 1418, & le 26 Mars 1482 par JEAN & BERTRAND, ſes fils & petit-fils. Il épouſa JEANNE DE MALARTIC, ſa couſine, fille & unique héritiere de GUILLAUME-MANALD, Seigneur de MALARTIC. Par ce mariage, la branche aînée de la Maiſon de MALARTIC, ſéparée depuis 1267, ſe réunit dans celle-ci, dont nous allons donner la filiation. De ce mariage naquirent — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, lequel rendit hommage le 18 Octobre 1452, & le 18 Octobre 1454 pour la moitié de la Terre de Caſtillon; — 3. & BELLE-ANNE ou BELIETTE mariée à noble *Odet d'Eſparbès*, Seigneur de la Fitte, le 28 Mai 1451.

VII. JEAN, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur DE MALARTIC, de Caſtillon, de Maſſas, Baron d'Elzan, rendit hommage deſdites Terres au Comte *d'Armagnac*, & fournit ſes dénombremens le 18 Mai 1452 & le 19 Octobre 1454. Il fut compris dans la montre des Gentilshommes alliés & confédérés du Comte *de Foix* en 1460, tranſigea avec *Odet d'Eſparbès*, ſon beau frere, le 9 Avril 1468, pour le reſte du payement de la dot de BELIETTE, ſa ſœur; fut préſent les 11 Juin 1459 & 31 Mars 1484, au pacte de mariage de ſon fils JEAN, & de ſa petite fille IMBERTE; eſt encore nommé dans le contrat de mariage de ſon petit-fils ODET, du 30 Mars 1498, & dans la tranſaction paſſée entre ſes petits enfans, le 3 Septembre 1501. Il avoit épouſé, en 1431, Demoiſelle noble *Marie de la Barthe*, dont il n'eut que

VIII. Jean, IV. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Malartic, de Caſtillon, de Maſſas, &c. qui épouſa, 1°. le 11 Juin 1459, Demoiſelle noble *Blanche d'Aurinhac*, fille de noble *Jean d'Aurinhac*, Seigneur de Homs en la Vicomté de Lomagne. Il n'eut de ce mariage qu'une fille, — Imberte, mariée à noble *Jean de la Porte de Rinhac*. Jean épouſa, 2°. Demoiſelle noble *Catherine de Lupé du Garané*, & en eut cinq garçons : — 1. Oddon, qui ſuit; — 2. Arnaud-Guillaume, Chanoine d'Auch, préſent, le 3 Mars 1492, au contrat de mariage d'Oddon, ſon frere; — 3. autre Oddon, co-Seigneur de la Terre de Malartic, également préſent audit contrat; — 4. Jean, connu par une obligation faite, le 3 Novembre 1543, par vénérable homme *Arnaud Fatin*, de lui payer une ſomme de 22 écus d'or ſoleil, pour le prix d'un cheval; — 5. Odet, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentiere, qui racheta, pour ſon frere le 21 Février 1540, la Terre de Sendat. Jean, quatrieme fils de Jean IV, ſon pere, fit conjointement avec lui, le 15 Mai 1459, quittance de la dot de ſa premiere femme. La tranſaction paſſée à Auch le 3 Septembre 1501, entre Imberte, ſa fille du premier lit, & Oddon, ſon fils aîné du ſecond lit, eſt la preuve du ſecond mariage. Elle contient procuration de noble *Catherine de Lupé-du-Garané*, à Oddon, ſon fils aîné.

IX. Oddon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Malartic, &c. ſe fit reconnoître les 9 & 26 Janvier 1489, par les Emphytéotes de la Terre de Malartic, & épouſa, le 3 Mars 1492, Demoiſelle noble *Marie de Biran*, fille de feu noble *Jean de Biran*, Seigneur de Roquefort, & de *Jeanne de Roquelaure*; (la Famille de *Biran* eſt diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices militaires. *Voyez* Biran, *Tome* II, *p.* 528 de ce Dictionnaire, pour l'érection de cette ancienne Baronnie du Bas-Armagnac, en *Marquiſat*). Oddon tranſigea, le 19 Septembre 1501, avec noble *Jean Maignant*, Seigneur de Montagut, & les habitans de Roquetaillade, pour certains droits Seigneuriaux, & teſta le 21 Juillet 1504, laiſſant ſix enfans : — 1. François, qui ſuit; — 2. Marie, alliée à noble *Bernard de Leaumont*; — 3. Jeanne, mariée à noble *Manald de Pardaillan*, fils puîné de la Maiſon de *Caumont*; — 4. Anne, femme de noble *Jean de Montlezun*. Sa fille, *Antoinette de Montlezun*, épouſa *Jean*, Seigneur *de Roquelaure*; — 5. Catherine, mariée à noble *Pierre de Geſtas*, puîné des Seigneurs *de Floran*. Voyez Gestas aux Additions du *Tome VII*, *p.* 744 *& ſuiv.* — 6. & Françoise, alliée, le 4 Septembre 1531, à noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur de Manhent, fils de noble *Bernard de la Barthe*, & de *Dominique de Caſtelbajac*.

X. François, Chevalier, Seigneur de Malartic, Massas, Cadeilhan, & Roquetaillade, étoit mineur lorſque ſon pere mourut, & eut pour tuteurs *Odet d'Eſparbès*, *Bernard de Biran*; & *Marie de Biran*, ſa mere, prit le titre de *Gouvernante & d'Adminiſtratrice de ſes biens*, dans le contrat de mariage d'Anne de Massas, une des ſœurs dudit François. Il épouſa *Jeanne du Gravier de la Golſe-du-Repaire*, (Voyez Gravier de la Golse, ſuſdit *Tome VII*, *p.* 439, *degré IV.*) avec laquelle il s'obligea ſolidairement à payer la dot de Françoise de Massas, une de ſes autres ſœurs le 19 Août 1532; & fit encore un acte pour le même objet, vis-à-vis de *Pierre de la Barthe*, ſon beau-frere. Il teſta le 20 Janvier 1533, & laiſſa trois enfans en bas-âge : — Jean-Jacques, qui ſuit; — Raimond rapporté après ſon frere; — & Amanieu, leſquels furent ſous la tutelle de leur mere, qu'il inſtitua ſon héritiere univerſelle en uſufruit ſeulement, avec ſubſtitution en faveur de ſes trois fils de l'un à l'autre. Il paroît que ce François avoit cédé à *Bernard de Leaumont*, ſon beau-frere, la Terre de Malartic, pour le payement de la dot de ſa femme; mais à la charge par lui de payer celles de ſes autres ſœurs.

XI. Jean-Jacques de Malartic, Chevalier, Seigneur de Cadeilhan, héritier de ſon pere, n'eut de ſa femme, dont ignore le nom, qu'une fille que Henri III, Roi de France, maria à *Guillaume de Saint-Civier*, Gentilhomme de Tarbes. Par cette alliance les biens poſſédés anciennement par la Maiſon de Malartic paſſerent, pour la plûpart, dans celle de *Saint-Civier*.

Malian, voyez Malian

L'orthographe du nom de cette ancienne maison a éprouvé de si grandes variétés, (voyez la généalogie Tom 9 page 8..) qu'il a paru essentiel et même indispensable aux deux frères qui la sont aujourd'hui les seuls Rejettons de la fixer irrévocablement, et d'adopter enfin celle qui se trouve consignée dans tous les anciens titres, et qui a été suivie pour la plus part de leurs ayeux; ils signeront donc à l'avenir Malian et substitueront cette orthographe a celle de Malhian qui n'est connue que dans le vivarais pour oppposer la même prononciation et qui partout ailleurs en se prononçant Mallian peut occasionner les plus grands abus et par succession de tems rendre même cette famille inconnüe dans son propre pays surtout pour les maisons étrangeres qui auroient besoin d'en faire la preuve ou la Recherche, les Mailians y sont connus les Mallians n'y ont jamais existé.

il ne reste plus de cette maison que Henri, René, Louis, dit le victe de Malian, chevalier de St Louis premier capitaine du Regiment de champagne, marié le 20 janvier 1763 avec marie catherine de gay dont il n'a point d'enfants, et Louis hyacinthe dit le chevalier de Malian capitaine commendant dans le même Regiment non marié. et deux freres prestres et Religieux l'un dans l'ordre de Cluni et l'autre dans celuy de cisteaux et une Soeur Religieuse dans l'abbaye de la ville dieu ordre de St Benoit a anbenes.

René de Malian successivement lieutenant au Regiment de champagne lieutenant colonel au Service de pologne et enfin capitaine de grenadiers Royaux en france, qui avoit épousé mademoiselle hartman, est mort au mois de fevrier 1780. il n'avoit laissé qu'un fils unique, mort agé Son pere agé seulement de Six ou Sept mois a la fin d'avril de la même année 1780 entre les bras de Son oncle Henri, René, Louis de Malian, et une fille unique qui se porte bien ainsi dans ce moment il ne Reste plus de cette Race que les deux freres Henri cy dessus, Sans Enfants, Sans neveux, et Sans aucune branche connüe.

XI. Raimond de Malartic, second fils de François, & de *Jeanne du Gravier de la Golse du Repaire*, vint s'établir dans l'Agenois, où il paroît qu'il fit plusieurs acquisitions à Clermont-dessous & au Pott de Sainte-Marie. Il se fixa dans cette province, & est connu par le testament de *Marie de Biran*, sa grand-mere, du 16 Janvier 1544, par celui de son pere du 20 Janvier 1533, & par le contrat de mariage de son petit-fils Guillaume, auquel il fut présent le 29 Juin 1582. Il n'eut de sa femme qu'Amanieu, qui suit.

XII. Amanieu de Malartic est aussi connu par le mariage de son fils Guillaume. Ce contrat porte qu'il fut fait en présence, du vouloir & consentement de son pere & de son ayeul. Les malheurs arrivés à son petit-fils Amanieu, tué à Agen, lors des troubles qui agiterent cette ville, pendant la minorité de Louis XIII, privent aujourd'hui ses descendans de l'avantage de produire les actes qui eussent fait connoître plus particulierement Raimond & Amanieu, par les acquisitions & les établissemens qu'ils firent en Agenois. Tous les titres qui concernoient leurs biens furent enlevés par les Rébelles, comme on le verra plus bas. Amanieu de Malartic avoit épousé *Susanne de Guillermi*, d'une ancienne Famille de l'Albigeois, & en eut :

XIII. Guillaume de Malartic, Ecuyer, marié, par contrat passé devant *Perceval*, Notaire à Agen, le 29 Juin 1582, à *Marie Baille*. Il fut présent au mariage de son fils Amanieu.

XIV. Amanieu de Malartic, II. du nom, ancien Président en l'Election d'Agen, par provisions du 30 Novembre 1630, fut chargé, pour le service du Roi, de différentes commissions, pendant les derniers troubles arrivés en Guienne. Elles sont des titres personnels qu'il acquit par son mérite, & qui en ajouterent de nouveaux à la considération dont il jouit toute sa vie. Le Duc *d'Epernon*, Gouverneur & Commandant en Guienne, eut pour lui l'estime la plus particuliere & la plus tendre amitié. Connoissant son zele & sa fermeté à soutenir le parti du Roi, il l'employa toujours avec avantage, pour maintenir, dans l'obéissance de Sa Majesté, les Villes & les sujets dont les Rébelles cherchoient à tenter la fidélité. Depuis 1645 jusqu'en 1650, il fut chargé de pourvoir aux munitions de guerre & de bouche dont l'armée du Roi pourroit avoir besoin, de visiter les places qui seroient susceptibles de défense, & les troupes chargées de les défendre, de voir & d'ordonner les réparations qui seroient nécessaires. Il s'acquit de toutes ces différentes commissions, au grand contentement du Roi & de la Reine, & suppléa même de ses deniers à ce qui manquoit, dans ces tems de troubles & de révoltes. Les séditions arrivées à Bordeaux & à Agen en 1635, ayant donné quelqu'atteinte à l'autorité royale, le Duc *d'Epernon*, pour soutenir le parti & l'autorité du Roi, engagea, en 1645, Amanieu de Malartic d'accepter la charge de premier Consul d'Agen (ce premier Consul étoit choisi dans le corps de la Noblesse, & commandoit dans la Ville en l'absence du Gouverneur). Il fut encore nommé, pour les mêmes raisons, à cette place par Arrêt du Conseil d'Etat du 26 Septembre 1650; mais le Parlement de Bordeaux, qui venoit de se révolter, craignant que par son zele & sa fermeté il ne déconcertât les projets des Rébelles, le destitua de cette charge, avec défense de l'exercer. C'est à cette époque que commencerent les persécutions qu'il essuya, & dont il ne cessa d'être l'objet. Le Duc *d'Epernon* avoit été obligé, dans ce tems, d'aller rendre compte de sa conduite à la Cour, qui étoit alors à Angoulême, & la Reine Régente & le Cardinal Ministre, exigerent d'Amanieu de Malartic, qu'il se retirât à Loches, pour satisfaire à la demande qu'en avoit faite les mécontens. Sa Majesté crut, par cette espece d'exil, ramener les esprits. La suite fit voir que cette foiblesse, dans le Ministere, n'avoit servi qu'à seconder les desseins des Rébelles, qui avoient voulu ôter au Roi, pendant sa minorité, les soutiens & les défenseurs de son autorité en Guienne. Cette Province devint bientôt le théâtre d'une guerre civile, & l'on vit les excès & les proscriptions de l'ancienne Rome se renouveller dans des tems aussi malheureux. Les serviteurs du Roi y furent exposés aux cruautés inouies des Rébelles, & la Famille de Malartic, comme celle qui s'étoit tou-

jours distinguée par son attachement inviolable, fut la plus persécutée, & forcée de se retirer à Loches, d'où Amanieu de Malartic revint ensuite pour aller rejoindre la Cour à Libourne, où il eut ordre de la Reine de retourner à Agen, avec les Lettres du Roi, pour être rétabli dans la charge de premier Consul, & y maintenir, en cette qualité, le parti de Sa Majesté. Amanieu partit sans hésiter, son zele ne lui permit pas de réfléchir aux dangers auxquels il alloit être exposé. A peine fut-il arrivé pour remplir sa commission, qu'il fut chassé de l'Hôtel-de-Ville. Il mourut le 17 Septembre 1650, des blessures qu'il avoit reçues la veille, dans une sédition qu'il avoit voulu appaiser. Quinze ans auparavant, son beau-pere & son beau-frere, MM. *de Maurés*, pour la même cause & dans le même lieu, avoient subi ce sort, ayant été assassinés par les Rébelles.

Amanieu de Malartic avoit épousé, 1°. le 15 Mars 1511, *Marie Cornier*, fille de *Begon Cornier*, & de *Françoise de Las*; & 2°. le 20 Avril 1640, *Rose de Maurés*, fille de *Guillaume de Maurés*, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, & de *Clémence du Gravier* (voyez Maurés). Les séditieux, après la mort d'Amanieu, pillerent sa maison, en démolirent les murailles, enleverent les papiers & les titres qu'ils y trouverent, comme il conste par l'Arrêt du Parlement de Paris, rendu à ce sujet, le 17 Janvier 1653. Par son testament du 15 Septembre 1650, il avoit institué *Rose de Maurés*, sa seconde femme, son héritiere usufruitiere, lui substituant ses aînés mâles, & à leur défaut ses filles. Lors de la mort de son mari, elle se trouva enceinte, exposée à toutes sortes de persécutions, & chargée de plusieurs enfans, qui n'avoient pas leur vie en sûreté, son état ne lui ayant pas permis de suivre sa Famille à Loches. Du premier lit vinrent: — 1. N... de Malartic, Religieux de l'Observance de Saint-François; — 2. Marie-Madelene, Religieuse Carmelite; — 3. François de Malartic, Brigadier de la premiere Compagnie des Mousquetaires du Roi, marié 1°. à *N.... de la Borde*; & 2°. à *N.... de Chaban*. Il est mort, sans enfans, à Perpignan en 1698. Il avoit rendu hommage au Roi le 15 Mars 1664, de la Terre & Comté de Montricoux; —— 4. Guillaume, Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Etienne de Dijon & de Beaulieu; — 5. Bernard, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs; — 6. Jean-Vincent, qui suit, né posthume; — 7. Marie-Thérese, mariée, en Juin 1658, à *Gabriel de Rouffignac*, Seigneur de Marsac, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, fils de *Jacques de Rouffignac*, Seigneur de Frenoy & de la Cottie, & d'*Anne de Bigot*, — 8. & Anne-Angélique de Malartic, instituée héritiere universelle, par le testament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle. Elle rendit foi & hommage au Roi, le 28 Juillet 1592, pour la Terre, Seigneurie & Comté de Montricoux, avec haute, moyenne & basse Justice, & autres droits y énoncés.

XV. Jean-Vincent de Malartic, Chevalier, Seigneur d'Artigues, donataire du Comté de Montricoux (& comme tel substitué aux nom & armes de *Maurés*, du chef d'*Anne de Maurés*, Dame d'Artigues, Comtesse de Montricoux, sa tante maternelle, qui lui légua en particulier 40000 livres), né à Agen le 22 Novembre 1650, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, & nommé, par son frere Guillaume, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, au Prieuré de Saint-Floran, le 24 Avril 1662, prit, peu de tems après, le parti des armes, commença à servir Volontaire dans le Régiment de Champagne, fut Lieutenant dans celui de la Marine le 23 Novembre 1665, Aide-Major le 15 Avril 1668, Capitaine le 15 Janvier 1675, Major le 18 Janvier 1678, Commandant à Kilberg le 1 Janvier 1689, Lieutenant de Roi à Perpignan le 20 Octobre 1690, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Commandant au Gouvernement général du Roussillon le 28 Octobre 1705, Brigadier des Armées du Roi le 30 Octobre 1706; Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 7 Septembre 1718, & a eu pension de 3000 livres le 1 Janvier 1720. Il fut comblé des graces de Louis XIV & Louis XV, & en mérita la confiance. Les commissions importantes dont il fut chargé, lui attirerent aussi l'amitié des Maréchaux *de Berwick*, *d'Uxel*, *de Vil-*

lars & de Noailles, & de tous les Officiers généraux qui l'ont connu. Il s'acquit une grande réputation dans la derniere guerre d'Eſpagne, & beaucoup de conſidération parmi toute l'Infanterie. Louis XIV lui donna ſouvent des preuves de l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de lui, & Sa Majeſté, en conſidération des ſervices continuels qu'il lui avoit rendus depuis 25 ans dans ſes Armées, où il s'étoit diſtingué, & avoit reçu pluſieurs bleſſures, & en conſidération de ceux qu'il lui rendoit encore, deſirant le gratifier & favorablement traiter, & lui donner lieu de continuer ſes ſervices, lui permit, en Février 1690, de porter les nom & armes de *Maurés*, auxquels il avoit été ſubſtitué par le teſtament du 28 Novembre 1686, d'*Anne de Maurés*, ſa tante maternelle. Ces Lettres-Patentes, portant changement de nom, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril 1690. Il teſta à Perpignan le 25 Mai 1720, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *René-Louis Vaſſal*, Notaire à Perpignan, le 27 Décembre 1692, *Marie-Eulalie-Thereſe du Vivier*, veuve de *Charles de Rebertieres*, Maréchal de Bataille, & fille de Meſſire *Henri du Vivier*, Chevalier, Baron du Vivier (*a*), & d'*Anne de Caſtera de Minut*. De ce mariage il a eu : — 1. ANGE-ALEXANDRE, né le 10 Juillet 1695, mort le 24 Août 1696; —— 2. PIERRE-HIPPOLITE-JOSEPH, qui ſuit; — 3. ROSE-MARIETTE, née le 16 Décembre 1693, morte le 20 Mars 1697; — 4. MARIE-THÉRESE, née le 18 Juillet 1697, mariée, le 12 Août 1716, à *Gabriel de Voiſins*, Marquis d'Alzan, Brigadier de Cavalerie & Meſtre-de-Camp du Régiment de ſon nom; — 5. MARTHE-MARGUERITE, née le 16 Juillet 1698, morte la même année; —— 6. & MARIE-ANNE-MARGUERITE, née le 26 Juillet 1700, mariée à *Pierre-Joſeph de Roux*, Marquis d'Alzonne, dont une fille, femme du Marquis *de Pugoeſt*.

XVI. PIERRE-HIPPOLITE-JOSEPH DE MAURÉS DE MALARTIC, Chevalier, Comte de Montricoux, Seigneur d'Artigues & de Saint-Geniez, en Agenois & en Querci, né le 24 Janvier 1702, Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, rendit foi & hommage au Roi, de la Seigneurie & Comté de Montricoux, & dépendances, le 3 Avril 1727, & eſt mort le 23 Avril 1768. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bouquet* & *Perichon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1724, célébration le 20 Juin ſuivant, *Antoinette-Charlotte de Savignac*, fille de *Pierre de Savignac*, Seigneur de Saint-Urciſſe, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Montauban (voyez SAVIGNAC), & de *Louiſe de Vieillevigne*, laquelle ſe remaria à *N.... le Gendre*, mort Conſeiller d'Etat, & ancien Intendant des Généralités de Montauban & de Tours, pere du Comte *d'Ons-en-Bray*, & du Préſident *le Gendre*. Le Comte *de Montricoux* a eu de ſon mariage : — 1. AMABLE-GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANNE-JOSEPH-HIPPOLITE, dit *le Comte* DE MALARTIC, né le 3 Juillet 1730, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vermandois. Il avoit commencé à ſervir, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de la Sarre, le 15 Septembre 1745, a été Capitaine dans celui de Béarn, réformé le 1 Novembre 1746, Aide-Major le 30 Octobre 1749, Chevalier de Saint-Louis le 19 Février 1759, Major du Régiment Royal-Comtois le 27 Avril 1763, Colonel de celui de Vermandois le 5 Juin de la même année, a commandé en chef dans l'Iſle de la Guadeloupe en 1769, & eſt Brigadier des Armées du Roi depuis le 3 Janvier 1770. Il a été bleſſé d'un coup de feu au genou gauche à l'affaire des abaties de Carillon en Canada, le 8 Juillet 1758; a eu un cheval tué ſous lui à l'affaire de Quebec, le 13 Septembre 1759; a été bleſſé à la poitrine d'un coup de canon chargé à mitrailles, à la bataille de Quebec, le 23 Avril 1760; a fait, pen-

(*a*) La Maiſon *du Vivier*, au Diocèſe d'Aleth, en Bas-Languedoc, eſt une des plus anciennes du Royaume. Elle deſcend des anciens Comtes *de Narbonne* & *de Barcelonne*. Sa Généalogie a été produite au Chapitre des Comtes de Lyon, lorſque M. l'Abbé *du Vivier de Lanſac*, Abbé Commendataire de Relecq en Bretagne, Comte de Lyon, & ancien Agent-Général du Clergé de France, a fait ſes preuves.

dant ſix campagnes en Canada, les fonctions de Major de Brigade & de Major général, eſt paſſé avec ſon Régiment, en 1767, à la Guadeloupe, de-là à la Martinique, enſuite à Saint-Domingue, d'où il eſt revenu en France en Novembre 1769 : il n'eſt pas marié ; — 3. JEAN-CHARLES, né le 1 Septembre 1731, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Garde-de-Dieu, nommé, par le Roi, à la Prévôté du Chapitre de Montauban, & Vicaire-Général dudit Diocèſe ; — 4. ALEXANDRE-FRANÇOIS-MARIE, dit *le Marquis* DE MALARTIC, né le 21 Octobre 1732 ; il a été ſucceſſivement Lieutenant en ſecond dans le Régiment de Béarn, réformé le 8 Août 1746, Capitaine le 1 Novembre ſuivant, a paſſé Lieutenant de la Colonelle & Capitaine dans Bourbonnois le 15 Octobre 1747, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Vermandois le 25 Février 1765, Chevalier de Saint-Louis en 1770 ; a été bleſſé d'un coup de feu au pied gauche à Warbourg en Juillet 1760, & a commandé, pendant les campagnes de 1760, 1761 & 1762, en Allemagne, la Compagnie des Chaſſeurs du Régiment de Bourbonnois. Il a épouſé, le 25 Janvier 1769, *Claire-Françoiſe de Godet du Brois*, dont un enfant, né en 1773 ; — 5. JEAN-BATISTE-JOSEPH, né le 27 Avril 1735, ci-devant Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Bourbonnois ; — 6. AMBROISE-EULALIE, appellé *le Chevalier* DE MALARTIC, né le 27 Juillet 1737, d'abord deſtiné à l'Etat Eccleſiaſtique, & Chanoine de Billon en Auvergne. Il eſt entré au ſervice, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Vermandois le 1 Novembre 1755, a été fait Capitaine le 24 Juin 1759, Aide-Major le 25 Février 1765, a fait la campagne de Minorque, & s'eſt trouvé au ſiége & à l'aſſaut du Fort Saint-Philippe à Mahon, eſt paſſé en Amérique avec ſon Régiment, dans les Iſles du Vent & Sous-le-Vent, y a fait les fonctions de Major, & a été chargé de tous les détails de ſon Régiment. Il a été fait Major du Régiment Provincial de Montauban le 24 Février 1774, & a épouſé, le 20 Juin de la même année, Dame *Eugénie-Françoiſe Claëſſen*, veuve de *Pierre-Henri de Regnier*, Ecuyer, Seigneur de Perigny & de la Rochebarangere en Aunis, & fille de feu *Nicolas Claëſſen*, Directeur de la Compagnie des Indes, & de Dame *Catherine Dubois* ; — 7. JEAN-VINCENT-ANNE, né le 27 Décembre 1739, Major du Régiment de Montauban, & marié à Nancy, le 5 Septembre 1768, à *Jeanne-Dorothée de Baillivy-de-Merigny*, fille d'*Ignace de Baillivy*, Chevalier, Comte de Merigny, Seigneur de Rembercourt, Ochey, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Roſen, & d'*Armande-Henriette de Saint-Blaiſe*, — 8. MARIE-THÉRESE-GASPARDE, née le 30 Novembre 1726, mariée, le 21 Octobre 1750, à *Jean-Pierre de Pons*, Conſeiller du Roi en la Cour des Aides de Montauban, dont trois enfans en 1773 ; — 9. ANNE-MARIE, née le 29 Mars 1734, alliée, le 24 Mars 1753, à Meſſire *Hugues-Joſeph de Bandus*, dont quatre enfans en 1773 ; — 10. & MARIE-THÉRESE-VICTOIRE-JOSEPHE, née le 13 Février 1743, mariée, en Novembre 1758, à *Céſar Dumas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Couronne, dont ſix enfans en 1773.

XVII. AMABLE GABRIEL-LOUIS-FRANÇOIS DE MAURÉS DE MALARTIC, Chevalier, Comte de Montricoux, Vicomte de Saint-Antonin, Seigneur de Saint Geniez, né le 9 Avril 1729, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, premier Préſident de la Cour des Aides & Finances de Montauban, a été nommé, en Avril 1774, à la place de premier Préſident du Conſeil Souverain de Perpignan, & a épouſé, par contrat paſſé devant *Deſmeures* & *Dutartre*. Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Octobre 1759, célébration le 6 du même mois, *Eliſabeth de Faventine*, †fille de *Pierre de Faventine*, Ecuyer, Fermier-Général, & d'*Eliſabeth Aſtruc*, dont trois enfans en 1774, entr'autres :

† morte le 27. Avril 1777, âgée de 36. ans

AMABLE-PIERRE-HIPPOLITE-JOSEPH DE MAURÉS DE MALARTIC, né & batiſé le 22 Août 1765.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec *Guillermi*, *Seran*, de *la Barthe*, *Aurinhac*, *Lupé du Garané*, *Biran*, *Preignac*, *Gravier de la Golſe*, *Bayle*, *Maurés*, du *Vivier*, *Caſterat de Minut*, *Savignac*, *Baillivy*, *Eſparbès*, *Polaſtron*, *Roquelaure*,

Addition à la page 424. du Tome IX.

Degré XVII. d'Amable-Gabriel-Louis-François de Maurès de Malartic, Chev. Comte de Montricoux, premier Président du Conseil Souverain de Perpignan, ajouter marié 2e. contrat signé le 25. août 1779 par Leurs Majestés et la famille Royale avec la Comtesse de Chastenays, Chanoinesse de Neuville.

quelaure, Montlezun, Geſtas, Rouffignac-Marſac, Roux d'Alzonne, Voiſins d'Alzan & pluſieurs autres.

Les armes : *écartelé au 1 d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 de ſable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules*, qui eſt DE MAURÉS ; *au 4 de gueules plein*, qui eſt DU VIVIER (Famille iſſue de la Maiſon de *Narbonne*) ; *& ſur le tout, d'argent à la croix pommetée de gueules, accompagnée, au côté dextre du chef, d'une molette de ſable, & en pointe, au côté ſeneſtre, d'une autre molette de ſable*, qui eſt DE MALARTIC. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

* MALAVAL, en Breſſe, Seigneurie dans la Paroiſſe de Marbos, qui a été poſſédée, pendant plus de 200 ans, par une Famille de ce nom, dont le dernier, ſe voyant ſans enfans & chargé de faire un vœu au Saint-Sépulcre, pria *Antoine de Chavannes*, Seigneur de Saint-Nizier, d'accepter ſa ſucceſſion, à la charge de faire le voyage pour lui, ce que le Seigneur *de Saint-Nizier* fit environ l'an 1530, &, par ce moyen, il devint Seigneur de Malaval. L'ancienne Famille de MALAVAL portoit pour armes : *de ſable, au lion d'or.*

MALAUSE. Les Marquis de ce nom avoient pour auteur

CHARLES, bâtard DE BOURBON, Chevalier, Baron de Caudes-Aigues en ~~Languedoc~~, Malauſe, &c. Sénéchal de Toulouſe & de Bourbonnois, fils naturel de JEAN II, Duc DE BOURBON, Pair & Connétable de France, & de *Louiſe d'Albret*, Dame d'*Eſtouteville*. Il mourut le 8 Septembre 1502, & ſa poſtérité a formé neuf degrés juſqu'à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte titulaire de Lavedan, Baron de Caudes-Aigues, Seigneur de Favars en Limouſin, né en 1694, fait Colonel du Régiment d'Agenois le 1 Février 1719, & mort âgé de 48 ans, le 27 Décembre 1741, ſans enfans de *Marie-Françoiſe*, Marquiſe *de Maniban*, qu'il avoit épouſée le 15 Mars 1729. Les armes : *d'azur, à trois fleurs de lis d'or ; & en cœur deux barres, l'une d'argent & l'autre de gueules, poſées en ſautoir.* Le dernier Seigneur de Malauſe, & la Comteſſe *de Poitiers*, ſon héritiere, portoient leurs armes comme le Prince *de Condé.*

MALBOSC-DE-MIRAL. Famille du Languedoc, qui doit ſon nom à la Terre de MALBOSC, dans le Gévaudan, au Diocèſe de Mende. Il en eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. III, Part. II.*

ANDRÉ DE MALBOSC, I. du nom, qualifié *Damoiſeau* en 1275 & 1307, ne vivoit plus le 8 des Calendes de Novembre 1317.

ANDRÉ DE MALBOSC, II. du nom, ſon fils, Damoiſeau, fut pere de — GUY ou GUYOT DE MALBOSC, Damoiſeau, Seigneur de Malboſc & de Miral, marié avec *Peregrine de Cabrieres*, qui lui apporta en dot la Terre de Miral. Elle étoit fille & héritiere de *Pierre de Cabriere*, Damoiſeau, Seigneur de Miral, & eut pour enfant : ARMAND DE MALBOSC, qualifié *Noble* & *Damoiſeau*, Seigneur de Malboſc & de Miral ; on ignore s'il a eu poſtérité, & ſuivant pluſieurs actes on lui donne pour frere

PIERRE, I. du nom, Seigneur de Malboſc, de Miral, du Mas & de Finiels, vivant en 1414. Il épouſa *Marguerite de Rocheblave*, dont trois enfans, entr'autres :

ARMAND, Damoiſeau, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, qui teſta en 1449, & mourut la même année. Il avoit épouſé *Louiſe de Vilaret*, fille de *Jean de Vilaret*, Seigneur de Servier, de Vilaret & de Tuſſac au Diocèſe du Puy, dont, pour fils aîné,

ODILLON, Damoiſeau, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, du lieu du Fayet, du Mas & de Finiels, qui ſe maria, par contrat du 18 Janvier 1467, à *Maragde de Beauvoir du Roure*, fille de *Guigon de Beauvoir*, Seigneur du Roure, & ſœur de *Guillaume de Beauvoir*, marié avec l'héritiere de la Maiſon

de *Grisac*, arriere petite-fille de *Guillaume de Grimoard*, Pape sous le nom d'URBAIN V. ODILLON eut, entr'autres enfans :

CLAUDE, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC, de Miral, du Mas, de Finiels & du Fayet, qui épousa, par contrat du 28 Janvier 1499, *Amphelize de Gabriac*, dont naquit, entr'autres :

ANTOINE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur DE MALBOSC & de Miral, marié, 1°. par contrat du 4 Juin 1542, avec *Françoise de la Garde*, dite *de Montvaillent*, fille unique de *Barthelemi de la Garde*, & de *Jeanne de Montvaillent*, Dame dudit lieu & du Chastenet; & 2°. par contrat du 18 Mai 1558, avec *Claude de Chapellu de la Vigne*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle de Montesquieu*, Dame de Charbonniere. Il eut du premier lit :

ANTOINE DE MALBOSC, II. du nom, dit *de Miral*, Ecuyer, Seigneur d'Ariges, qui eut de sa femme *Louise de* ....

ANTOINE DE MALBOSC, III. du nom, Seigneur de Miral, de Malbosc, des Bondons, du Fayet, de Montvert, de Finiels, &c. marié, par contrat du 18 Novembre 1591, avec *Marguerite de Gineſtous*, Dame des Plantiers & de Montdardier, fille de *Pierre*, & de *Claude de Mandajors des Plantiers*. De ce mariage sortirent dix enfans, entr'autres :

PIERRE DE MALBOSC, II. du nom, Seigneur de Miral, de Malbosc, de la Vernede, des Bondons, du Fayet & de Finiels, né en 1594, qui épousa, par contrat du 4 Mai 1643, *Balthasarde de Gineſtous de Madieres*, dont entr'autres enfans : — 1. PIERRE-ANTOINE, Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende en 1707, Inspecteur des mêmes troupes en 1711, & Capitaine de Fusiliers, Commandant à Florac en 1712. Il a été maintenu dans sa noblesse par M. *Bazin de Bezons*, en 1669, & n'a point laissé de postérité; — 2. JACQUES, Capitaine au Régiment de la Fere, reçu, en 1682, Chevalier de Saint-Lazare, mort Lieutenant de Roi au Fort de Medoc, sans postérité; — 3. & CHARLES, qui suit.

CHARLES DE MALBOSC-DE-MIRAL, I. du nom, Seigneur du Fayet, &c. Capitaine dans le Régiment Dauphin, épousa, le 31 Juillet 1678, *Marguerite de Richard de Boyer*, dont quatre garçons & sept filles.

CHARLES DE MALBOSC, II. du nom, le second des fils, Seigneur de Malbosc, &c. Colonel d'un Régiment de Milice bourgeoise au Diocèse de Mende, par Commission du 27 Juin 1715, épousa, par contrat du 27 Janvier 1723, *Marie-Elisabeth de Pelamourgue du Pouget*, fille de *Jean-Felix*, & de *Marie de Brunet de Panat de Castelpers*, dont sont issus : — 1. FELIX, né le 18 Août 1726, reçu Page du Roi en sa petite Ecurie, le 29 Mars 1742; — 2. MARIE-THÉRESE, alliée, le 26 Février 1743, avec *Jean-Antoine-Hercule d'Altier de Berne*, Ecuyer, Seigneur du Champ. Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre*, qui est DE MALBOSC, *parti de gueules, à une chevre d'or rampante*, qui est DE CABRIERE-MIRAL.

* MALDEGHEM, dans les Pays-Bas. Ancienne Noblesse, dont étoit

EUGENE-AMBROISE DE MALDEGHEM, Seigneur, Baron de Leyschot & d'Oostwinckel, Chevalier de Saint-Jacques, qui obtint, en considération de ses services & de son ancienne extraction, par Lettres du 15 Avril 1685, l'érection en *Comté*, de la Seigneurie de *Steneuffel*, située dans le Brabant sous le nom de *Steneuffel-Maldeghem*.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, accompagnée de 12 merlettes de même.*

MALESCOT, en Bretagne. Plusieurs de ce nom, dans la derniere recherche de noblesse, ont été déclarés *nobles*, en conséquence de l'Arrêt du Conseil du 9 Septembre 1669, touchant les priviléges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 13 Septembre 1670. Les armes : *d'argent, semé d'hermines, à la rencontre de cerf de gueules sur le tout.* Manuscrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

* MALESHERBES : Terre située dans le ~~Vexin-François~~, dont porte le nom

Chrétien-Guillaume de Lamoignon, Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & premier Préſident de la Cour des Aides, fils unique du feu Chancelier de ce nom. † *Voyez* LAMOIGNON, *Tome VIII.*

* MALES-LEZ-BRUGES : Seigneurie en Flandres, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 10 Juin 1560, en faveur de *Jean-Lopez Gallo*, Conſeiller & Facteur-Major aux Pays-Bas, originaire de Caſtille.

* MALESPINE : Ce Marquiſat ſouverain d'Italie en Toſcane, près de l'Etat de Gènes, eſt proprement celui de Maſſe, qui a été poſſédé par la Maiſon de MALESPINE, laquelle eſt très-ancienne. *Moréri*, qui n'a donné que la filiation de la branche aînée, la fait remonter à

ALBERIC, nommé dans le Concile de Pavie de l'an 876. Cette branche aînée s'eſt éteinte au XXIe degré dans ALBERIC MALESPINE, Marquis de Maſſe & de Carrare, vivant en 1494, qui n'eut de *Lucrèce*, fille de *Sigiſmond d'Eſt*, que trois filles, ſçavoir : — N... MALESPINE, mariée à *Scipion de Fieſque*, Comte de Lavagne ; — RICHARDE MALESPINE, qui épouſa, 1°. l'an 1515, par diſpenſe du Pape LÉON X, *Scipion de Fieſque*, veuf de ſa ſœur aînée, (& qui mourut en 1520, ne laiſſant qu'une fille, mariée, en 1540, au Comte *Vitabino Viſconti de Borromeo*) ; & 2°. *Laurent Cibo*, Comte de Ferentille, qui devint Marquis de Maſſe, &c. — & THADÉE MALESPINE, mariée au célebre *Bojardi*, Comte *de Scandiano*. Cet ALBERIC MALESPINE, Marquis de Maſſe, eut un frere nommé FRANÇOIS, qui laiſſa poſtérité.

MALESPINE : Famille originaire d'Aix, où elle jouiſſoit des priviléges accordés aux Nobles vers la fin du XVe ſiécle.

EMERIC DE MALESPINE, Seigneur de Montjuſtin & d'Alençon en Provence, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point : — CHARLES, Seigneur de Montjuſtin, ſecond Conſul d'Aix en 1536 ; — & LAURENS, qui ſuit.

LAURENS DE MALESPINE, I. du nom, épouſa, l'an 1520, *Honorade d'Aguillenqui*, dont vinrent, entr'autres enfans : — 1. ALEXANDRE, ſecond Conſul d'Aix en 1583 ; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie aux années 1583 & 1585 : il ne laiſſa point de poſtérité ; — 3. GUILLAUME, qui ſuit ; — 4. & ANTOINETTE DE MALESPINE, mariée à *Henri de Seguiran*, chef de la branche des Seigneurs *de Bouc*, qui a donné quatre premiers Préſidens de la Chambre des Comptes à Aix.

GUILLAUME DE MALESPINE, ſecond Conſul d'Aix en 1597, avoit épouſé, 1°. en 1575, *Françoiſe de Sabran*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaudinar & d'Aiguine ; & 2°. en 1583, *Iſabeau de Colin*, fille d'*André*, Ecuyer, de Lambeſc. Du ſecond lit vint :

LAURENS DE MALESPINE, II. du nom, qui fut marié avec *Catherine de Citrane*, dont il eut : — 1, 2 & 3. LAURENS, JEAN & FRANÇOIS DE MALESPINE, maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres, le 25 Février 1669. Ces trois enfans remonterent alors leur Généalogie juſqu'à EMERIC DE MALESPINE, leur triſayeul, Seigneur de Montjuſtin & d'Alençon en Provence.

Cette branche qui s'eſt établie à Draguignan ſubſiſte dans noble ELZEAR DE MALESPINE, (fils d'HONORÉ, & d'*Anne de Paſquet la Valette-Thorenc*, qu'il avoit épouſée le 28 Février 1710) marié, le 12 Septembre 1743, à *Blanche de Lombard-Roquefort*, de la ville d'Antibes. Il avoit, en 1759, pour enfans : — HONORÉ-EMMANUEL ; — & PIERRE-JOSEPH DE MALESPINE.

Il y a encore une branche établie à Cavaillon dans le Comté Venaiſſin, iſſue de la même tige que celle d'Aix. Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de deux épines de gueules en forme de chevron, & accompagné de trois roſes d'argent tigées de même*, 2 & 1. Extrait de l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II* ; & de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, par *Artefeuil*, auſſi *Tome II.*

† a été nommé à la Charge de Secrétaire d'Etat, le vingt avril 1775, par Brevet du 25 juillet 1775, et s'est démis de sa charge par Brevet du 16 Mai 1787. Il est Avocat général au Parlement de Paris le 27 Août 1787 en survivance de M. de Barentin, et Avocat général au Parlement.

+ Malestroit-Pont Callec, ~~Voyez~~ en Bretagne. Voy. cet article à la page 436 et suiv.

MALET, en Normandie : Maiſon illuſtre qui, dès le commencement du XIIIe ſiécle, poſſédoit, comme on l'a déja dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle vendit, en 1220, à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné pluſieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adelle de Gloceſtre*. LA ROQUE, dans ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt, Tome I, p.* 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & pere de

II. ROBERT MALET, I. du nom, Seigneur de Graville, ſuivant un Regiſtre des fiefs de Normandie, qui tenoit ſa Terre du Comte *de Gloceſtre*, pour le ſervice d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte *d'Alençon*, pour le ſervice de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte *d'Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthelemi*, Seigneur *de Roye*. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte *d'Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, ſa premiere femme, laquelle devenue veuve, ſe remaria à *Aimeri*, Vicomte *de Châtelleraut*. Elle eut de ſon premier lit : — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2 & 3. JEANNE & ISABELLE. La premiere, femme de *Guillaume de Meullent*, Seigneur de Gournay; & la ſeconde, en 1215, d'*Henri de Neubourg*, I. du nom, Baron de Livarot, fils de *Robert*, Baron d'Aſnebec en partie, & d'*Iſabeau du Bec-Creſpin*.

III. ROBERT MALET, II. du nom, Sire de Graville, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui poſſédoient des fiefs ſous le regne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſe trouva à Saint-Germain-en-Laye trois ſemaines après la Pentecôte de l'an 1236, pour aller contre le Comte *de la Marche*, & pour le même ſujet à Chinon en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville*, & pour enfans : — JEAN, qui ſuit; — & AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de Longueau.

IV. JEAN MALET, I. du nom, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, eſt nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271, pour aller contre le Comte *de Foix*. On lui donne pour femme *Marie de Leon*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire *de Leon*, & de *Marguerite d'Avaugour*. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, Chevalier, mandé, en 1318, pour ſe trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & enſuite à Liſieux au mois des Brandons, pour ſervir contre les Flamands; — 3. & GUILLAUME, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame *du Bourg-Achard*, & de Plannes, dont : — (a) GUILLAUME MALET, Ecuyer, qui ſervoit en Poitou & en Saintonge ſous le Sire *de Mortemart* en 1358; — (b) ROBERT, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis; — (c) & JEAN MALET, qui de ſon mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.

V. JEAN MALET, II. du nom, Sire de Graville, ſe trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, ſervit en Flandres l'année ſuivante, fut fait Chevalier en 1313, & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, qui ſuivit, ainſi que ſon frere, le parti du Roi de Navarre, à cauſe de quoi ſes Terres furent confiſquées. Elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémiſſion avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il ſervit ſous *Philippe de Navarre*, Comte de Longueville, aux environs du Côtentin, au mois de Mars 1362; l'année ſuivante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378 ſous le Maréchal *de Mauquenchy*. On le dit auteur de la branche de MALET-COUPIGNY, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après, & de laquelle nous avons déja parlé au mot COUPIGNY, *Tome V, p.* 206 *& ſuiv.* — 3. GUILLAUME MALET, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, qui ſe trouva à la montre avec deux Ecuyers en ſa compagnie, à la retenue de M. *de Préaux*, reçue à Rouen aux

Addition à la page 429. du Tome IX.

avant le Degré IX.

+ On trouve Jeanne Malet, Dame de Villemesnil ou Vivemesnil qui vivoit le 21. 7bre. 1424. av
Jean Toustain, Ecuyer, son mari.

gages le 13 Juillet 1355 : copie de cette montre, collationnée à l'original en parchemin, eſt dépoſée à la Bibliothéque du Roi. On le dit auteur de la branche des Seigneurs *du Gravier de la Golſe*. Voyez GRAVIER, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 437 ; — 4. CATHERINE, femme de *Jean*, Sire *de Préaux*, mort en 1350 ; — 5. & JEANNE, épouſe du Maréchal *de Mauquenchy*.

VI. JEAN MALET, III. du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeſte, & il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épouſé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Paul, Grand Bouteiller de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de ſon pere au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de ſuccéder à ceux de ſes prédéceſſeurs. Il ſervit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers ſous le Maréchal *de Blainville*, continua les années ſuivantes juſqu'en 1380, étant alors Chevalier-Banneret. C'eſt tout ce qu'on ſçait de lui ; —— 2. ROBERT, qui ſuit ; —— 3. & ISABELLE, mariée, 1°. à *Guillaume de Trie* ; & 2°. à *Louis*, Baron *de Creuilly*.

VII. ROBERT MALET, Sire de Graville, vivoit en 1380, ſuivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans — GUI, qui ſuit ; — & trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

VIII. GUI MALET, Sire de Graville, ſervit dans les guerres de Flandres, ſe trouva à la bataille de Roſebecq le 17 Novembre 1382, au ſiége de Bourbourg en 1383, acquit, en 1410, du Sire *de Bréauté*, un fief dans la Paroiſſe de Gonneville, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, mariée, 1°. à *Helin*, Seigneur *de Vaiſieres* ; & 2°. à *Olivier*, Seigneur *d'Eſcannevelle*, avec lequel elle vivoit en 1412 ; — 3. & ANNE, femme de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France.

IX. JEAN MALET, IV. du nom, Sire de Graville & de Marcouſſis, ſucceſſivement Fauconnier, Pannetier & Grand-Maître des Arbalêtriers de France, s'attacha au Dauphin, & ſes Terres de Normandie furent confiſquées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureuſement la ville de Montargis, aſſiégée par les Anglois en 1416, ſervit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celles d'Yenville, de Gergeau & de Baugenci, puis accompagna le Roi à ſon ſacre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Serifontaine, Amiral de France ; & 2°. *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbaſon, & fille de *Jean de Montagu*, Grand-Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit — MARIE MALET, femme de *Gerard de Harcourt*, Baron de Bonneſtable ; & du ſecond : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Curé de Montfort & de Beaufou ; — 3. LOUISE MALET. Il eut encore un fils naturel, nommé JEAN, marié à *Guillemette*, Dame *d'Eſtelan*, dont il étoit ſéparé en 1463.

X. JEAN MALET, V. du nom, Sire de Graville, de Marcouſſis, &c. Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de ſon pere, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcouſſis & du Bois-Maleſherbes, qu'il eut de la ſucceſſion de ſa mere. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montauban*, & de *Bonne de Viſcomti*, dite *de Milan*, ſa ſeconde femme ; 2°. *Marie de Montberon*, fille de *François*, Baron *de Montberon* & de Maulevrier, & de *Louiſe de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec ſes freres en 1468. Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sire de Graville, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour ſa Terre de Châtres, & mourut peu après ſans enfans ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. LOUISE, morte le 2 Mars 1499, enterrée dans l'Abbaye de Bonport auprès de ſon mari, *Guillaume Goujeul-de-Rouville*, Seigneur de Molineaux ; —— 4. MARIE, alliée, 1°. à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerandes ; & 2°. avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur de Bury & de Chefboutonne ; — 5. RENÉE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville ; — 6. & JEANNE, premiere femme de *François d'Alegre*, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Tourzel*, Baron d'A-

legre, & de *Gabrielle de Laſtic*, ſa premiere femme. *Voyez* LASTIC, *Tome VIII.*

XI. LOUIS MALET Sire de Graville, de Marcouſſis, de Séez, de Bernay, de Montagu, de Milly en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois Louis XI, CHARLES VIII & LOUIS XII. Il ſe trouva à la journée de Saint-Aubin du Cormier en 1488, ſuivit le Roi CHARLES VIII à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, fut rembourſé au retour, par ce Prince, d'une ſomme de 23175 livres qu'il avoit avancée de ſes deniers pour cette expédition, ſe démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, ſon gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511; prêta au Roi Louis XII 90 mille livres, ſomme pour laquelle ce Prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de Melun, de Corbeil & de Dourdan; mais par ſon teſtament du 22 Mai ſuivant, il ordonna que ces Domaines fuſſent rendus au Roi en conſidération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de ſes prédéceſſeurs, le ſuppliant de décharger de pareille ſomme les Bailliages de ſon Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revînt au ſoulagement du peuple. Il mourut au Château de Marcouſſis le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Malesherbes qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balſac*, ſon épouſe, (morte le 23 Mars 1503, & enterrée dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis) fille de *Roffec de Balſac*, Seigneur de Gliſenove, & de *Jeanne d'Albon*: —— 1 & 2. LOUIS & JOACHIM, morts jeunes; — 3. LOUISE, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Arnault, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Brezé*; — 4. JEANNE, émancipée par ſon pere le 28 Juin 1485, mariée, 1°. à *Charles d'Amboiſe*, II. du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand-Maître de France; & 2°. à *René d'Illiers*, auquel elle donna, par ſon contrat de mariage, les Terres de Marcouſſis, de Saint-Clerc, de Gomets-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcouſſis le 18 Septembre 1540, ayant fait ſon légataire univerſel *Guillaume de Balſac*, Seigneur d'Entragues, ſon neveu; & fut inhumée auprès de ſa mere dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis; —— 5. & ANNE MALET, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balſac*, Seigneur d'Entragues, fils de *Robert*, & d'*Antoinette de Caſtelnau*; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525. Cette Dame, par ordre de la Reine CLAUDE, premiere femme de FRANÇOIS I, mit, de vieux langage & proſe, en nouveau ſtyle & rime, le Roman des Amours *d'Arcit & de Palemon*, tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de la Théſeide, poëme Italien de *Bocace*. Cet ouvrage d'ANNE MALET DE GRAVILLE eſt à la Bibliothéque du Roi. Les armes: *de gueules, à 3 fermeaux ou boucles d'or.*

Branches du nom & des armes de MALET, *dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédents.*

Seigneurs de CRAMESNIL *& de* DRUBEC.

I. GUILLAUME MALET, dit DE CRAMESNIL, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, ſervit le Roi CHARLES VI dans ſes guerres, ſuivant une quittance qu'il donna le dernier Juillet 1392, ſur le ſceau de laquelle paroiſſent *trois fermeaux*. Il prend la qualité de *Seigneur de Crameſnil*, dans une autre quittance du dernier jour de Septembre 1405, & il exerçoit l'office de Maître des Arbalêtriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot*, ſon épouſe: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Crameſnil, rapportée ci-après. — On trouve une MARGUERITE MALET, mariée en 1425, à *Jean*, Seigneur *de Rouvray* & de Cretot.

II. GUILLAUME MALET, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville en Caux, d'Auchtal & de Vaſſy, rendit aveu de ſes fiefs en 1419,

passa des actes avec son frere en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans : — Nicolas, présent à un acte de 1498; — & Jean, qui suit.

III. Jean de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produisit sa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commissaires en Normandie l'an 1523, & avoit rendu aveu au Seigneur *d'Yvetot*, le 30 Juillet 1515. De son mariage, contracté le 11 Novembre 1498, (auquel Jean, son pere assista) avec *Jeanne du Mont*, fille de *Jean du Mont*, Seigneur des Humiers, & de *Louise de Cantiers*, il eut : — 1. Pierre, qui suit; — 2. Louise, femme, par contrat du 21 Décembre 1541, de *François de Bouquetot*, Seigneur de Roibu; — 3. & Jeanne, femme de *Guillaume Toustain*, Seigneur de Millouet.

IV. Pierre de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valsemé, d'Argenne, &c. produisit sa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commissaires du Roi en l'Election de Lisieux, depuis Guillaume de Cramesnil, & *Jeanne d'Yvetot*, son épouse, vivans en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539. & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épousa, le 18 Décembre 1541, *Madelene Patry*, fille & héritiere en partie de *Geoffroi Patry*, Seigneur de Culey-le-Patry, & de *Jacqueline de Saint-Germain*, dont : — 1. Valeran, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laissant que trois filles de son mariage avec *Charlotte de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, sa premiere femme; — 2. François, qui suit; — 3. Olivier Malet, Seigneur de Bouquetot, dont le petit-fils Olivier Malet, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640, & demeuroit dans la paroisse de Norville, Election de Caudebec, avec Pierre, son frere, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670; — 4. Jacques, vivant en 1573; — 5. Zacharie, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils Olivier Malet, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte *d'Auge*, le 21 Janvier 1656, & demeuroit en la paroisse de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorsqu'il eut aussi acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670; — 6. Jacquette, mentionnée dans le partage de l'an 1573; — 7. & Catherine, *aliàs* Jacqueline Malet, femme de *Jacques*, Seigneur *de Benneville* & des Granges, Conseiller au Parlement de Rouen.

V. François Malet, Seigneur de Drubec, de Taillainville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à *Isabeau Chenu*, Princesse d'Yvetot, à cause de sa Vavassorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de son frere Valeran, & de la succession de Pierre & Jean Malet, ses pere & ayeul. Il avoit épousé, par traité, sous seing privé, du 3 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre suivant, *Françoise de Hautemer*, fille de *Jean*, Seigneur de Fervaques, & de *Guillemette de Martainville*, sa seconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de son mariage : — 1. Jean, qui suit; — 2. Olivier, Seigneur de Culey, Conseiller au Parlement de Rouen, Prieur Commendataire de N. D. de Beaumont; — 3. Robert, Seigneur de Saint-Martin & de Criquebeuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui transigea avec ses freres le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arriere-ban comme ayant servi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant-Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit épousé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont : — (a) Pierre Malet, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec son frere une Sentence du siége de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655; — (b) & François, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Criquebeuf, qui eut acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. *Barrin de la Galissonniere*, Intendant de Rouen, & produisit pour armes celles de Malet, telles qu'elles sont expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit épousé,

par contrat du 1 Septembre 1655, *Gabrielle l'Anglois*; — 4. & PIERRE, vivant en 1630.

VI. JEAN MALET, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valſemé en la Vicomté d'Auge, de Droumare & de Cullié, épouſa, par contrat du 7 Juillet 1620, *Madelene de Choiſeul*, fille de *Ferri de Choiſeul*, Seigneur du Pleſſis, & de *Madelene Barthelemi*. Elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari le 18 Avril 1644, & mourut le 15 Janvier 1678. Ses enfans furent: — 1. OLIVIER, dit *le Comte de Drubec*, mort avant 1679, laiſſant: — HIACINTHE, dit auſſi *le Comte de Drubec*; — & GENEVIÉVE MALET, femme de *N... de la Clique*, Seigneur de Bournenville; — 2. FERRI, qui ſuit; — 3. ROBERT, mort Chevalier de Malte; — 4. & FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Bouſſancourt & de Bellefontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pere de Melun en 1693, mort en 1701. Il avoit fait don à ſon frere, en 1653, de la terre de Valſemé.

VII. FERRI MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Culey, dit *le Marquis de Valſemé*, Capitaine Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc D'ORLÉANS, mort au commencement de ce ſiécle, avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1653, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas Mandat*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoiſe Petit*. Elle eſt morte aux Feuillantines en 171..., où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2, GILBERT MALET-DE-GRAVILLE-DE-VALSEMÉ; — 3. & N..., Religieuſe à Saint-Nicolas de Pontoiſe.

VIII. LOUIS MALET-DE-GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Valſemé, dit *le Marquis de Valſemé*, commanda, par la démiſſion de ſon pere, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant pluſieurs années, devint Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut ſubitement à Toulon peu après ſon arrivée. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1693, *Marguerite de Sonning*, fille *de Jean de Sonning*, Secrétaire du Roi, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollot*, morte le 3 Janvier 1727, dans ſa 62e année. Elle avoit pour frere *Louis-Auguſte de Sonning*, Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des Alleurs*, ſœur du Comte *des Alleurs*, mort Ambaſſadeur à la Porte en 1755. LOUIS MALET a eu de ſon mariage; — LOUIS-ROBERT, qui ſuit; — & LOUISE-FRANÇOISE MALET-DE-GRAVILLE, premiere femme, le 16 Décembre 1720, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Blois, & Intendant des Finances du Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume. Il s'eſt démis de toutes ſes charges, & s'eſt marié en ſecondes noces.

IX. LOUIS-ROBERT MALET, Comte de Graville, appellé d'abord *le Marquis de Valſemé*, batiſé le 22 Janvier 1698, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril 1718; Guidon des Gendarmes de Flandres le 20 Octobre 1719; reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Montcarmel & de Saint-Lazare en 1721; Enſeigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre 1723; Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri le 27 Janvier 1730; Meſtre-de-Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars 1734; Brigadier le 18 Octobre ſuivant; Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743; Inſpecteur général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet 1745; Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748; & Commandant en Rouſſillon en 1753, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1759. ~~Il a~~ épouſé, le 30 Mai 1730, *Madelene Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre 1697, veuve de *François Martel*, Comte de Clere, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provinces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambaſſadeur en Dannemarck, & de *Catherine-Poncet de la Riviere*, dont: — ~~LOUIS-ROBERT-CHARLES, qui ſuit; — &~~ MARIE-LOUISE-BARNABÉE MALET DE GRAVILLE, née & ondoyée le 20 Février 1739. Les cérémonies du Batême lui ayant été ſuppléés dans la Chapelle du Palais du Luxembourg, elle

† eſt mort Gouverneur des Ville et Citadelle de Mau-beuge le 18. Xbre 1776 dans la 79e année de ſon âge; il avoit

elle a eu pour parrein & marreine Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, & la Reine, ſeconde Douairiere d'Eſpagne; & a épouſé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Guſtave*, Comte *des Salles*, Colonel du Régiment de Cavalerie de ſon nom depuis 1748, fils de *Claude-Guſtave*, Marquis *des Salles*, Maréchal-de-Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louiſe de Brancas-Villars*.

X. Louis-Robert-Charles Malet, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berri le 1 Décembre 1745, a paſſé, en 1748, à l'Enſeigne des Gendarmes Bourguignons, eſt Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épouſé, le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis *de Pierrepont*, & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, Tréſorier des Ponts & Chauſſées, & de *Marie-Louiſe Vacherot*. La Marquiſe *de Graville* eſt morte à Paris le 13 Février 1773. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il y a des enfans de ce mariage.

Seigneurs de Crames nil.

II. Pierre Malet, Chevalier, Seigneur de Crameſnil, ſecond fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Yvetot*, rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456, du fief de Crameſnil, & vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont:

III. Jacques Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épouſé *Jeanne du Queſnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent: — Nicolas, qui ſuit; — & Geneviéve, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur *de Contremoulins* & d'Auſonville.

IV. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil, rendit aveu de la terre d'Oudale à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536, & épouſa, le 1 Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont: — Nicolas, qui ſuit; — & Jean, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de ſon frere aîné, paſſa une tranſaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

V. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil & d'Oudale, rendit au Roi, le 1 Février 1582, hommage du fief de Crameſnil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen du 16 Juin 1608. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai ſuivant, *Perrette de Limbeuf*, veuve de *Pierre du Boſc*, Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoiſe des Champs*, dont — Louis, qui ſuit; — & un autre garçon, pere d'une fille unique mariée au Seigneur *d'Eſy* près Fécamp.

VI Louis Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudale, Saint-Digot, &c. député de la Nobleſſe du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, aveu au Roi du fief de Crameſnil, & épouſa, par contrat du 22 Mars 1623, *Renée de Calais*, fille de *Jacques de Calais*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoiſe de Vieuxpont*. Leurs enfans furent: — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, & Grand-Vicaire de l'Archevêque de cette Ville en 1668; — 3. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660; — 4. Adrien, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, auſſi vivant aux mêmes années; — 5. N... Malet, mariée à *N...*, Seigneur *du Fonteny*, près Bollebec; — 6. N... Malet, épouſe de *N...*, Seigneur *de la Grandville*, près Dieppe; — 7. & N... Malet, femme de *N... de Millibuſc*, Seigneur de Chaumont près Fécamp.

VII. François Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudale & de Saint-Denis, donna partage à ſes freres le 16 Décembre 1654, tranſigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroiſſe de Crameſnil, élection de Montivilliers, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de no-

bleſſé devant M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit épouſé, 1°. le 15 Février 1648, *Marie de Millibuſc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville*; & 2°. par contrat du 10 Aout 1654, *Louiſe de Breſdoul*. Du premier lit vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. CATHERINE, mariée, en 1675, à *N... des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin près Bollebec; & du ſecond : — 3. MADELENE, alliée, en 1691, à *N... de Brion*; — 4. & CHARLOTTE MALET, Religieuſe Urſuline au Havre.

VIII. CHARLES MALET, Chevalier, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudale & de Saint-Denis, maintenu dans ſa nobleſſe par jugement du 20 Avril 1700, avoit épouſé, le 28 Avril 1683, *Louiſe du Fay*, fille de *Gilles du Fay*, Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Briere, Seigneur & Patron de Grainbouville, de Pretot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Meſtre-de-Camp des Armées du Roi & Maréchal de bataille de l'Armée de Malte, & de *Madelene de Fouilleuſe*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ALEXANDRE-ROBERT-LOUIS, qui ſuit; — 2. MADELENE, non mariée en 1706; — 3. & JEANNE-LOUISE MALET.

IX. ALEXANDRE-ROBERT LOUIS MALET-DE-CRAMESNIL, Chevalier, batiſé le 1 Novembre 1689, a été préſenté pour être reçu Page à la grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. ~~On ignore s'il a été marié faute de Mémoire.~~

La branche des Seigneurs *de Breveaux*, dont on n'a point auſſi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*. Elle a pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-ayeul de CHARLES MALET, Ecuyer, Seigneur & Patron de Breveaux, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance du Commiſſaire du Roi au regalement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il ſervit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte *de Grancey* en 1642 & 1643, préſenta à la Cure de Breveaux le 2 Janvier 1652, fit hommage au Roi de cette terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655, en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conſéquence en eut main levée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, du 7 Août ſuivant. Il demeuroit en la paroiſſe de Breveaux, élection d'Argentan, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de *N... du Four*, Baron de Cuy, Lieutenant-Général d'Argentan. On ignore s'il en eut poſtérité.

Les Seigneurs *du Bois*, qui ont auſſi produit pour armes : *de gueules, à trois fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puiné de GERVAIS, Ecuyer (dont le pere étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-devant, tige des Seigneurs *de Breveaux*), & d'*Anne de Cobar*. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, ſon arriere-petit-fils, eut de *Suſanne Pitard*, ſon épouſe : — PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1660 & 1666; — & deux filles, mineures en 1660. Leur mere fut maintenue avec eux dans leur nobleſſe, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. P. *Anſelme*, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII*, *p.* 866 *& ſuiv.*

MALET-COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 206 *& ſuiv.* d'après *Scohier*, que c'eſt une branche de la Maiſon de MALET DE GRAVILLE, rapportée ci-devant. Elle a, dit-on, pour auteur

ROBERT MALET, fils de JEAN II, & d'*Anne de Wavrin*, héritiere des Terres de Coupigny en Flandres & en Artois, qu'elle eut, entr'autres biens, pour ſon partage; & ROBERT, en mémoire de ſa mere, en prit les armes, en conſervant toutefois celles de ſa Maiſon en chef de l'écu. Il épouſa, en Flandres, en 1357, la fille du Seigneur *de Roſimbos*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur *de Noyelle*, & mere de *Beauldot de Noyelle*, Chambellan du Duc *de Bourgogne* en 1420, & Chevalier de la Toiſon d'or en 1443.

JEAN MALET, III. du nom, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre

addition à la page 434. du tome IV.

après ces mots il est marié et a pour fils

X. Louis-Robert-Charles Malet, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berri le 1. Xbre 1745. Enseigne des Gendarmes Bourguignons en 1748, Chevalier de St Louis et ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. j'ai épousé 1°. le 24. mai 1753 Angélique-Marie Juvirey de St Remy, Veuve de Robert, Marquis de Pierrepont, et fille de Michel Juvirey, Seigr de St Remy, Trésorier des Ponts et Chaussées, et de Marie-Louise Vacherot. La Marquise de Graville est morte à Paris le 13. février 1773, sans enfans. et son mari a épousé 2°. en 1774 Demoiselle N... Duhamel, fille de N... Duhamel, Chevalier de St Louis, dont est né un fils.

1382, à la bataille de Roſebecq, dont le Maréchal *de Blainville*, ſon parent, commandoit l'avant-garde. Il laiſſa de ſa femme, *Marie de Capenghehenc*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

Jean, IV. du nom, Sire de Coupigny, d'Avion & de Salau, du chef de ſa femme *Marie d'Avion*, héritiere deſdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liége en 1407, & eut, entr'autres enfans:

Jean, V. du nom, Seigneur de Coupigny, qui acquit, en 1435, la Terre de Fouquieres en Artois, avec ſa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toiſon d'or. De ce mariage vint:

David Malet, Seigneur de Coupigny, mort en 1503, laiſſant, d'*Iſabelle Cornille*, ſon épouſe, entr'autres: — Jean, VI. du nom, Chambellan de Philippe, Archiduc d'Autriche, mort ſans enfans, d'*Anne du Bois de Fiennes*; — & Jacques, qui ſuit.

Jacques Malet, I. du nom, Seigneur d'Hennin-Liétard, qu'il vendit, & de pluſieurs autres, Conſeiller-Maître-d'Hôtel de l'Empereur Maximilien, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand-Bailli de Lens, & de Bevres, épouſa *Marguerite de Bourgogne*, Dame de la Foſſe, veuve de lui en 1513, fille de *Philippe*, & petite-fille d'*Antoine*, ſurnommé *le Grand*, tous deux Gouverneurs d'Artois & Chevaliers de la Toiſon d'or. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans: — Adolphe, I. du nom, Seigneur de Coupigny, &c. marié à *Guiſlaine de Noyelle*, dont la poſtérité eſt éteinte; — & Jacques, qui ſuit.

Jacques de Coupigny, II. du nom, laiſſa de *Marie de Torcq*, dite *Harpin*, ſon épouſe, entr'autres: — Adolphe II, Enſeigne, en 1562, des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Comte *d'Hoochſtrate*, allié à *Marie Chevalier*, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort ſans avoir été marié; — & Jean, qui ſuit.

Jean, VII. du nom, Chevalier, Seigneur de Coupigny, &c. épouſa, le 2 Septembre 1562, *Jacqueline de Rouck*, dont vinrent, entr'autres enfans: — 1. Antoine Malet, Seigneur de Coupigny, qui n'eut que deux filles, — Anne-Catherine, l'aînée, épouſa, en 1628, *Charles Chevalier*, Vicomte de Berg-Saint-Vinox. Par ce mariage, elle porta tous les biens de ſa Maiſon dans celle du Prince *de Rache*. — La ſeconde, nommée Jacqueline, morte en 1629, avoit épouſé *Charles de Longueval*; — 2. & Charles, qui ſuit.

Charles de Coupigny, Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Bethune, créé *Chevalier*, lui & ſa poſtérité, le 22 Décembre 1616, épouſa, 1°. le 11 Février 1600, *Honorine de Saluſſes de Bernemicourt*, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes*; 2°. le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt*; 3°. *Suſanne*, fille de *Regnon*, Baron *de Wattines*, héritiere d'Henu & de Varlaincourt; 4°. *Antoinette de Mauville*; & 5°. *Louiſe de Griboval*. Du premier lit vinrent: — 1. Philippe, dont deſcendoit Philippe-Conſtant-François de Coupigny, Député ordinaire, à la Cour, de la Nobleſſe des Etats d'Artois, dont la fille eſt entrée dans la Maiſon de ~~*Bauſon*~~, & le fils a épouſé *Anne-Charlotte Monck*, de la Maiſon des Ducs *d'Albermale*; — 2. Antoine, tige des Seigneurs de Louverval, rapportés ci-après. Du troiſieme lit ſortit: — 3. Louis-Philippe, dont le fils, François-Philippe de Coupigny, épouſa *Anne-Françoiſe de la Voeſtine* (ſœur de *Ferdinand*, Marquis *de Becelaer*, allié à la Maiſon de *Melun*). Il laiſſa, entr'autres: — Charles-Maximilien, Député ordinaire de la Nobleſſe d'Artois à la Cour, en faveur duquel la Terre d'*Henu* a été érigée en *Comté* en 1722.

Antoine de Coupigny, ſecond fils de Charles, & d'*Honorine de Saluſſes-Bernemicourt*, ſa premiere femme, épouſa *Eléonore de Saint-Amand*, Maiſon diſtinguée, dès le XIIe ſiécle, par le célebre *Odon de Saint-Amand*, Grand-Maître des Templiers, fille de *Bernard*, & d'*Anne de Bouſſiers*, du chef de qui elle hérita des Terres de le Bargue, de Riencourt & de Louverval. De ce mariage eſt ſorti

Charles-Jacques de Coupigny, marié à *Françoiſe-Robertine de Blocquel*, grand'tante du Baron *de Wiſmes*, ci-devant Député ordinaire, à la Cour, de la Nobleſſe d'Artois, dont, entr'autres:

Jean-François de Coupigny, marié à *Marguerite de Haynin*, fille d'*Erneſt*, & d'*Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine. De ce mariage eſt né, entr'autres :

Charles-François-Joseph Malet de Coupigny, qui a épouſé *Françoiſe-Florence-Joſephe de Briois*, d'une ancienne Nobleſſe d'Artois, & ſœur de l'Abbé actuel de Saint-Waaſt d'Arras. *Voyez* Briois, *Tome III.* Il en a, entr'autres : — Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph, qui ſuit ; — & des filles, toutes Chanoineſſes Régulieres dans les Chapitres nobles des Pays-Bas.

Constant-Marie-Hiacinthe-Joseph Malet de Coupigny a épouſé *Marie-Maximilienne-Henriette Preudhomme-de-Haillies*, ſœur du Marquis de ce nom, dont la niéce eſt actuellement Chanoineſſe à Denain.

Ceux du nom de Malet-Coupigny ont tous été au ſervice. Gabriel-Joseph de Coupigny du Péage fut tué en 1744, à l'affaire de Saverne, étant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine. Le Marquis *de Coupigny* a auſſi été longtems Capitaine dans le même Régiment. Cette Maiſon eſt alliée aux plus anciennes de la Province.

Ce que nous venons de rapporter eſt extrait en partie des Lettres-Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en *Comté* la Terre de *Louverval*, ſous le nom de Malet-Coupigny, en faveur de Charles-François-Joseph Malet de Coupigny. *Voyez* Coupigny.

MALET DE VANDEGRE.

Cette ancienne Nobleſſe, établie en Auvergne depuis environ 300 ans, eſt originaire du Velay, où elle eſt connue dès les XIIe & XIIIe ſiécles, ſous le nom de Malet-Cabrespine, par ſes alliances, & par différens aveux des Terres de Cabreſpine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conſervés dans les Archives de l'Evêché, ainſi que par d'autres monumens, rapportés dans les Recherches du Pere *Boyer*, ſçavant Bénédictin. Depuis ſon établiſſement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maiſons de la Province, par ſes alliances avec celles de *Dienne*, de *Bournazel*, *Marillac*, *Beauclerc*, la *Forêt-Buillon*, du *Croc*, *Anlezy*, *Chazeron*, *Roquelaure*, *Tournebiſe*, *Senneterre*, *Chauſſecourte*, *Mitte-Chevriers* & autres d'un rang diſtingué, comme en Dauphiné, par celles de *Muzy*, *Clermont-Tonnerre*, *Pernes*, *Epinac*, *Grolée*, *Montmorency*, *la Marck*, *Poitiers*, &c. &, en dernier lieu, par celles de *la Fontaine-Solare* & de *Boulainviller*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le Mercure de Janvier 1746, *p.* 192.

François-Joseph-Jocerand Malet, Chevalier, Comte de Vandegre, Baron de la Forêt, Seigneur de Buillon, de la Goutte-lès-Tales & de la Boutereſſe (fils de Gabriel-Marie-Jocerand Malet, Chevalier, Marquis de Vandegre, & de *Claudine-Geneſie Torrents-de-Chillaguet*), eſt devenu Marquis de Vandegre, par la diſpoſition teſtamentaire de ſon couſin, François-Jocerand-Joseph Malet, Marquis de Vandegre, mort au Château de Buillon en Auvergne, le 9 Décembre 1737, ſans enfans de *Jeanne-Lucie de Caſtillon de Saint-Victour d'Aſtrie*, veuve, en premieres noces, du Marquis *de Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maiſons de Provence, originaire de Naples. Les biens de ce Marquis de *Vandegre* devoient paſſer à la Comteſſe *de Chavagnac-la-Chambre*, ſa niéce, ſans le teſtament qu'il fit en faveur de ſon couſin François-Joseph-Jocerand, la ſubſtitution de ſes biens étant finie dans ſa perſonne.

François-Joseph-Jocerand Malet, Comte de Vandegre, &c. a épouſé, le 21 Octobre 1745, *Louiſe-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, ſeconde fille de *François*, Comte de la Boiſſiere, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainviller*. Il y avoit de ce mariage, en 1760, deux filles. Mercure de Mai 1738, *p.* 1021.

Malestroit-Pontkallec

~~MALETROIT~~, en Bretagne. C'eſt faute de plus ample inſtruction que nous avons raſſemblé ſous la même lettre, en 1765, dans notre Calendrier

C'est + Malestroit — Malestroit = De Guêr,
, où De Guêr = Malestroit... Voyez = Pontkalleck

des Princes de la Nobleſſe, deux Maiſons qui n'ont entr'elles nul rapport ni conſanguinité.

Le ſeul chef de nom & d'armes de la ſeconde branche aînée, aujourd'hui exiſtante de l'ancienne & très-illuſtre Maiſon de MALÉTROIT, qualifié par ſes titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne, & de Cornouailles*, eſt LOUIS-JOSEPH-ARMAND-CORENTIN, Comte DE GUER-MALÉTROIT, Marquis de Pontcalleck, Officier ſupérieur de la Cavalerie, ci-devant chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maiſon nombre de grands Capitaines, des grands Maréchaux, grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Pluſieurs ont gagné des batailles mémorables ſur les François alors, les Eſpagnols & les Allemands. — Un JÉHAN, Sire DE MALÉTROIT, entr'autres, aſſiſta, en l'an 1119, aux obſeques du Duc *Allain Fergent*, en la Ville de Redon en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit ſéance avant les Seigneurs Princes *de Léon* & *de Dinan*. — GEOFFROY & JÉHAN, Sires DE MALÉTROIT, furent tués, en qualité de Lieutenans-Généraux de ſes Armées, en la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au ſervice du Roi CHARLES VII. — Un autre GEOFFROY, Sire DE MALÉTROIT, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, l'an 1424. — Deux autres JÉHAN & PHILIPPE, Sires DE MALÉTROIT, principaux Capitaines, gagnerent la célebre bataille de Formigny en 1450, Commandans de concert tous les deux la même ~~année.~~ + Un autre JÉHAN, Sire DE MALÉTROIT, Grand-Maréchal & Connétable de Bretagne, & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

+ La même armée

Les ancêtres de la branche du Marquis *de Pontcalleck* d'aujourd'hui, ont longtems porté le nom de Comte *de Guér*, Ville & Comté à ſix lieues de la ville de Malétroit, ſur la riviere d'Ouſt, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en pluſieurs Maiſons, ſucceſſivement dans celles *du Bordage*, d'*Acigné*, de *Montboucher*, &c. & a paſſé, par acquêt, depuis environ un ſiécle, dans celle de *Marniere*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni conſanguinité avec celle dont nous venons de parler. — Piéces juſtificatives, relevées, légaliſées des Archives de la ville de Rennes, & de Redon en Bretagne; Archives particulieres de la Maiſon de MALÉTROIT-PONTCALLECK, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverſes branches de cette Maiſon, lors de l'érection du Marquiſat de *Pontcalleck* en Bretagne, par LOUIS XIV, en 1657; relevés & collationnés des regiſtres du Parlement de Paris de la même année. Voyez auſſi toutes les Hiſtoires de Bretagne, entr'autres celle de D. *Morice*, en cinq Volumes *in-folio*.

Les titres du Marquis *de Pontcalleck* ou *Pontqualleck*, juſtifient, du côté de ſes meres juſqu'ici, qu'il eſt iſſu, par alliance, des Maiſons de *Ploeuc*, du *Timeur*, de *Morillon*, de *Roſmadeck*, de *Juch*, du *Chaſtel*, de *Quelen*, du *Garo*, de *Rieux*, *Quermenno*, du *Gueſclin*, de *Rohan-Rohan* & *Rohan-Guemené*, de *Penhoët*, de *Montboucher*, d'*Acigné*, de *Papins*, de *Longuerue*, de *Beaumanoir*, de *Lannion*, & en dernier lieu de *Coëteneſſ-le-Veyer*, en Bretagne. *Notice envoyée.*

MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay.

NICOLAS DE MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Sciences, mort le 4 Mai 1727, avoit épouſé *Françoiſe Faudel*, ci-devant Gouvernante des Enfans du feu Duc *du Maine*, décédée au mois de Décembre 1741, à ſa Terre de Chaſtenay près Saulx, âgée de 91 ans. Leurs enfans ſont, entr'autres: — 1. NICOLAS DE MALEZIEU, Evêque de Lavaur en 1713, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moreilles, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de la Rochelle, mort en 1729; — 2. PIERRE DE MALEZIEU, Seigneur de Chaſtenay & des Tournelles, Lieutenant-

Général de l'Artillerie de France, Secrétaire-Général des Suiſſes & Griſons en 1727, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1756; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1 Mai 1745, mort à Châlon-ſur-Saone le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Havre de la Rochelle; — 4. ELISABETH, veuve de *Claude de Rioux*, Comte de Meſſini, premier Préſident du Parlement, & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 39 ans; — 5. & MARIE, femme de *Louis de Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Ronciere, Meſtre de-Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Lieutenant-Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Havre & Chaînes de la Rochelle. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1741, *p.* 2964. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE: Ancienne Nobleſſe de Normandie, qui poſſédoit, de tems immémorial, la Baronnie de *Curcy-Malfillaſtre*, proche Falaiſe, dans le Diocèſe de Bayeux. Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, ſur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caiſne, d'Ouffieres, de Valcongrain, &c. donna pour ſon ſalut & celui d'EUDES, ſon fils, au Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, les patronages des Egliſes de Curcy, d'Ouffieres & de Valcongrain par Charte du 24 Mai 1096, témoins *Roger Suhard, Jean de Mathan* & *Guillaume de Breteuil.* Il donna auſſi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monaſtere de N. D. de la Caiſne avec tout le village & toutes ſes appartenances, pour être ſa Celle, (*ut ſit ejus Cella*) juſqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puiſſe être érigé en Abbaye, & après que cette érection ſera faite, l'Abbeſſe dudit lieu ſera établie par l'Abbeſſe de Beaumont & par ſa Communauté, & ſoumiſe à l'Abbaye de Beaumont. Il aumône à cette Celle, pour ſon uſage, tout ce dont elle aura beſoin dans tous ſes bois, la moitié de la pêche dans la riviere d'Orme, excepté les lamproyes & les ſaumons dont il ne lui accorde que la dîme, ſoit qu'il ſoit préſent ou abſent. Il y ajoute la dîme de ſes domaines & de ſes prairies & les Egliſes de Montſecret. Il fait ces donations & donne cette Celle de la Caiſne à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prieres de ladite Communauté, & il s'en retient pour lui & ſes héritiers la qualité de Défenſeurs & de Patrons. — EUDES DE MALFILLASTRE, fils de ROGER, mentionné ci-deſſus, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caiſne, Ouffieres, Valcongrain, &c. eſt cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, eſt cité dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au ſujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & *Gui de Boviler* aumônerent au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge le patronage de l'Egliſe de Cottun ſous l'Epiſcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, & mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant *Henri*, II. du nom, Evêque de Bayeux, à toute les préſentations qu'il ſoutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-Vigor y poſſédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe en Auge les Terres que *Jean de Cottun*, Prêtre, & *Vincent*, ſon frere, tenoient de lui dans la Paroiſſe de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que ROGER DE MALFILLASTRE, ſon frere aîné, avoit auſſi fait pluſieurs donations & cédé ſon patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que LOUIS-THOMAS & EUDES, ſon fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de ROGER. *Henri* II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.

THOMAS DE MALFILLASTRE, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain d'Elle & de Vidouville, eſt nommé dans la Bulle du Pape INNOCENT III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caën ſon bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Pleſſis le patronage de Saint-Germain d'Elle pour ſon ſalut & celui d'*Emme*, fille d'*Eudes*, & à Longues tout le droit de l'Egliſe de Vidouville.

ELIE DE MALFILLASTRE & PIERRE, ſon frere, Chevaliers, approuverent, en 1213, la donation que THOMAS DE MALFILLASTRE, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Pleſſis ils ratifierent celle de Saint-Germain d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

THOMAS DE MALFILLASTRE, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que *Thomas Teſſon d'Herouville* & *Ælicie*, ſa femme, avoient faite au Prieuré du Pleſſis dans la paroiſſe de Meſnil-Ongrain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à ſon fief.

ROGER ou RAOUL DE MALFILLASTRE, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Nobleſſe, en 1463, devant *Raimond de Montfaouq*, Commiſſaire du Roi.

GILLES DE MALFILLASTRE, héritier de ROGER, eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497. — JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinboſq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer ſur la ſucceſſion de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

JEANNE, fille du Seigneur *de Curcy* & de Martinboſq, épouſa, vers le même tems, *Jean de Canville*, Seigneur de Courvaudon.

GILLES DE MALFILLASTRE, Prêtre, Seigneur temporel de Martinboſq, & NICOLAS, ſon frere, tranſigerent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au ſujet des droits honorifiques de Curcy.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur de Martinboſq, Vicomte de Falaiſe, NICOLAS, Seigneur du Meſnil-Ongrain, Maître des Comptes de Normandie, tous deux fils de GUILLAUME; & leur neveu GILLES, Seigneur d'Argences, fils de JACQUES, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. *de Roiſſy*, Commiſſaire du Roi, de même que ROLAND DE MALFILLASTRE, fils de *Geoffroi de Sainte-Honorine du Fay* en l'Election de Caen.

JEAN DE MALFILLASTRE, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillaſtre & de Martinboſq, Conſeiller du Roi, Vicomte de Falaiſe & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, quarante acres de terre en pluſieurs piéces liges à Curcy, de noble Seigneur *René du Breuil*, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clerel aſſis à Evrecy. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaiſe le 6 Décembre 1584, *Marie de Morel de Putanges*, dont il ne laiſſa point d'enfans. La Terre de Curcy, après ſa mort, fut décretée, vers 1613, ſur NICOLAS DE MALFILLASTRE, ſon frere, à raiſon des remplacemens de la dot de la Dame veuve dudit JEAN, & adjugée au profit de *Guillaume de Morel*, Ecuyer, Seigneur de Putanges & Ecuyer de la Reine, & co-héritier de ladite Dame, ſa tante.

ROLAND DE MALFILLASTRE reçut la tonſure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de *Guy Champion*, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay près Caen, ſur la permiſſion du Vicaire-Général de l'Evêché de Bayeux. Il eſt parlé de cette ancienne Nobleſſe dans l'Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

MALH'AN (DE) : Famille établie à Aubenas, Diocèſe de Viviers. L'ortographe de ce nom qu'on prononce MALIAN, a varié dans tous les tems. Il eſt, dans les titres, indifféremment écrit & ſigné *Maillan*, *Malian*, *Mailhan*, *Mallian*; & plus communément *Malh'an*, avec un accent entre l'*H* & l'*A*. Cette derniere ortographe, quoique la moins naturelle a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille eſt une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

Noble PONS DE MALH'AN, I. du nom, Seigneur de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & plusieurs autres, & noble *Pons d'Antraigues* passerent une transaction pour une cause de six deniers sur une vigne située au terroir de Marconave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266.

Le même PONS DE MALH'AN se fit passer nouvelle reconnoissance par *Guillaume la Conche*, le 17 Août de l'an 1290, & fut pere de cinq enfans, sçavoir : — 1. ANDRÉ, qui suit; — 2. PIERRE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après; — 3, 4 & 5. JEAN, PONS & AIMON, tous les trois Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des MALH'ANS, entr'autres les cinq freres ci-dessus nommés, firent, à la fin du XIIIe siécle, une donation considérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs descendans ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs freres, rendirent hommage, (ainsi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montan, Rochecherit, Châteauneuf, &c. le 14 Février 1333.

ANDRÉ DE MALH'AN, cité dans ladite donation, ainsi que sa femme *Guillelmine*, eut pour enfans — PONS, qui suit; — & PIERRE, dont on ignore la postérité.

PONS DE MALH'AN, II. du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montan, Rochecherit, &c. à *Aimar*, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362, & fut pere de — BONNELLE, qui suit, fille unique & héritiere de cette branche.

BONNELLE DE MALH'AN hommagea, comme l'avoient fait ses ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors considérable, & dont il y a eu un Cardinal; & elle n'eut de ce mariage qu'une fille nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea aussi à l'Evêque de Viviers en 1444, & fut mariée à noble *François d'Arlempde*, dont sont issus les Marquis *de Mirabel* du nom *d'Arlempde*, en Vivarais.

SECONDE BRANCHE.

PIERRE DE MALH'AN, second fils de PONS, I. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, épousa *Aimone*, dont on ignore le nom de Famille. *Jeannette Charoulle* consentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302. De son mariage, il eut :

GUILLAUME DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel *Raimond d'Alzon* consentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage en qualité de *Damoiseau*, à puissant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvella son Terrier, & fit passer nouvelle reconnoissance à ses Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. De ~~Catherine, son épouse, dont le nom est ignoré, naquit~~ : — ~~1.~~ une, comme étant morts l'un et l'autre depuis la dernière ratification du 6 janvier 1374. il eut pour

JEAN DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, ~~qui~~ fit passer nouvelle reconnoissance à *Pierre la Combe de Vesseaux*, le 5 Juin 1343. *Antoine de Fougeiroles* & *Jeanne*, sa femme, firent aussi passer en faveur dudit JEAN DE MALH'AN, nouvelle reconnoissance le 12 Janvier 1346. ~~On ignore quelle fut sa femme, mais il en eut :~~

PONS DE MALH'AN, Falcon, Damoiseau, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit passer à *Guillaume la Combe de Vesseaux*, nouvelle reconnoissance portant diminution de cense le 28 Mars 1375. Il acquit de *Pons Maza* certains fonds situés dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveller son Terrier en 1389; & ~~eut de sa femme qu'on ne connoît point~~ infeoda le 15 Mars 1414. à *Jean-Vincent de Marconaves*,

PHILIPPE DE MALH'AN, qui rendit hommage, (ainsi qu'avoient fait ses ancêtres)

cêtres) à *Guillaume de Leſtrange*, Seigneur de Boulogne, pour ſon Fief dans leſdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épouſa noble *Imbarte de Matellot*, du Limouſin, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BARTHELEMI, Prêtre & Prieur de Saint-Andeol; — & quatre filles, dont une mariée à N..... *Gordon*, & une autre dans la Maiſon de *Marconaves*.

JEAN DE MALH'AN, II. du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquiſition d'*Antoine*, Viguier de Saint-Andeol, le 25 Août 1483; & épouſa noble *Chriſtine de Charreſſac*. Leurs enfans furent : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. CLAUDE, tige des Seigneurs de Figeres, éteinte, rapportée ci-après; —— 3 & 4. JEAN & JACQUES, tous deux morts au ſervice; — 5. GUILLAUME, Prêtre; — 6. DELPHINE, mariée à *Blaiſe de Fontbonne*, de Saint-Andeol; — 7. & ONGAGE, mariée à *Pierre de Lubac*.

ANTOINE DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage en qualité de *Gentilhomme*, (comme le porte l'acte) à *Louis de Leſtrange*, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492; & teſta le 12 Octobre 1528. Il épouſa noble *Jeanne de Rocheſauve*, dont il eut : — 1. PONS, mort ſans poſtérité; —— 2. LAURENT, qui ſuit; —— 3. JACQUES; — 4 & 5. CLAUDINE & FRANÇOISE; — & deux filles naturelles, appellées JEANNE.

LAURENT DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puiſſant Seigneur *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Niſmes les biens nobles qu'il poſſédoit dans ladite Sénéchauſſée, le 14 Mars 1539. Il épouſa, le 29 Novembre 1539, noble *Madelene du Cheylar*, Dame de la Champ, fille unique & derniere héritiere de ſa Maiſon. Il fit ſon teſtament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent : — 1. GRATIAN, qui ſuit; —— 2, 3, 4 & 5. ANTOINE, CLAUDE, LOUIS & ANTOINETTE.

GRATIAN DE MALH'AN, I. du nom, Seigneur de la Champ, & de Fief dans les Terres de Boulogne, épouſa, 1°. noble *Marguerite de Benefice*; & 2°. le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne Vernette d'Avenas*. Il teſta le 12 Novembre 1608, & ſa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut — PIERRE DE MALH'AN; & du ſecond : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2, 3, 4 & 5. RENÉ, CLAUDE, JEAN, & GRATIAN; —— 6. FRANÇOIS, établi au lieu de Chanliac, paroiſſe de Vaiſſeauſe, qui épouſa, le 27 Janvier 1643, Demoiſelle *Suſanne Saurel*. Il teſta, le 10 Janvier 1676, en faveur de ſon fils FRANÇOIS; — 7. ANTOINETTE, mariée à noble *Louis de Surville*; — 8. & JEANNE.

Tous les MALH'ANS furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement ſouverain le 10 Juillet 1669.

LOUIS DE MALH'AN, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. ſervit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1°. le 3 Juin 1618, à Demoiſelle *Geneviéve de Barjeac*; & 2°. avec Damoiſelle *Jeanne de la Tour Choiſinet*. Il fit ſon teſtament le 18 Décembre 1664, par lequel il inſtitue héritier ſon fils aîné, & fait un legs à ſes autres enfans. Du premier lit vinrent : — 1. GRATIAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après; — 3. MARIE, femme de M. *Vincent Alignial*; & du ſecond lit ſortit : — GASPARD DE MALH'AN.

GRATIAN DE MALH'AN, II. du nom, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. épouſa, le 17 Novembre 1652, Damoiſelle *Marie de Fontaines*, & en eut :

LOUIS-CLAUDE DE MALH'AN, Seigneur de la Champ, de Fief, &c. qui épouſa Demoiſelle *Farger*, dont il n'eut qu'un fils, lequel étant mort après ſon pere ſans avoir teſté, laiſſa toute la ſucceſſion de cette branche & la Terre de la Champ à ſa mere, d'où elle a paſſé dans la Famille de *Fages*, par le mariage que Madame DE MALH'AN fit de ſa niéce, Mademoiſelle *Farger*, avec M. *de Fages*.

Troisieme Branche.

François de Malh'an, second fils de Louis, Seigneur de la Champ, &c. & de *Geneviéve de Barjeac*, sa premiere femme, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il servit l'espace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de fusiliers. Il épousa, le 16 Juillet 1679, Damoiselle *Antoinette Rimbaut*, & testa le 21 Avril 1724. Il avoit eu de ce mariage: — Louis, qui suit; — & Jacques, mort sans postérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

Louis de Malh'an, co-Seigneur du petit Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Vesseaux le 31 Juillet 1685, épousa, 1°. le 24 Novembre 1712, Damoiselle *Marie-Anne de Surville*, derniere héritiere de sa Maison; ils firent un testament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & sans enfans, il épousa, 2°. le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoise d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Rose de Provancheres*. (*a*) Il fit son testament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laissant de ce second mariage: — 1. Henri-René-Louis, qui suit; — 2. Marie-Charles-César, mort en 1755; — 3. Louis-Henri-Regis, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin; — 4. René, né le 27 Mars 1744, Lieutenant dans le Régiment de Champagne; — 5. Louis-Hyacinthe, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment; — 6. François-Denis-Auguste, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux; — 7. & Jeanne-Françoise, née le 4 Mars 1741, Religieuse à Aubenas dans l'Abbaye de Saint-Benoît.

puis Lieutenant Colonel au Service de Pologne en 1777, † marié en 1772 avec Catherine Hartman morte au mois de Janvier 1780

Henri-René-Louis de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Vesseaux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épousé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu Messire *François-Joseph-Marie de Gay*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limousin, & de Dame *Marie-Catherine de Gilles*.

Seigneurs de Figeres, éteints.

Claude de Malh'an, second fils de Jean, II. du nom, & de *Christine de Charreusac*, épousa la sœur de sa belle-sœur, Damoiselle *Françoise de Rochesauve*, & en eut plusieurs enfans, entr'autres:

Etienne de Malh'an, marié avec Damoiselle *Antoinette Tustala de Vals*, dont plusieurs enfans, entr'autres:

Valentin de Malh'an, qui épousa Damoiselle *Marguerite de Pouzols*. Les biens de cette branche tombée en quenouille, ont été dispersés dans plusieurs Familles: celle de *Vincenti Montsouvenir* en possede une partie.

Les armes sont: *parti au 1 d'azur à trois chevrons d'argent, & au 2 de gueules au lion d'or.* Mémoire envoyé, dressé sur titres.

MALHANE, en Rouergue.

Jacques de Malhane eut de sa seconde femme *Anne des Ondes*, — Jean de Malhane, marié, le 22 Juin 1638, à *Madelene de Lustrac*, fille du second lit de *Gabriel de Lustrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour son partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint:

Jean de Malhane, Baron de Saint-Sernin, qui épousa, en 1673, *Marguerite d'Izar*, troisieme fille de *Benoît d'Izar*, Seigneur de Varanches, dont: — J. Be-

(*a*) La Famille de Malh'an, par ce mariage, est alliée aux Maisons de *Rose*, de *Saint-Belin*, de *le Poultre*, de *Marigny*, de *la Tour-du-Pin*, *la Charce*, de *Beauvoir du Roure* & autres.

NOÎT DE MALHANE, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Isle; — 2, 3 & 4. GILLES, GILBERT & LOUIS; — 5. & JEANNE DE MALHANE, mariée à *Louis de Beral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

* MALHERBE, Maiſon des plus anciennes de Normandie, qu'on croit iſſue d'un Seigneur Danois, ce qui eſt prouvé par un extrait de l'Hiſtoire de *Vincentius* (rapporté par *du Cheſne*), qui l'a tiré de celle de Normandie, par *Saint-Olon*, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été atteſté par feu M. *Bignon*, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de *Rollon*, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye Malherbe*, proche le Pont de l'Arche, Diocèſe de Rouen, de laquelle il emprunta le ſurnom & le tranſmit à ſes deſcendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, leſquelles, par une tradition conſervée de ſiécles en ſiécles, reconnoiſſent toutes avoir la même origine, & réclament également pour ſouche commune les anciens Barons de LA HAYE-MALHERBE. C'eſt aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui poſſede cette Baronnie. Elle fut confiſquée avec d'autres belles Terres, parce que PAYEN DE MALHERBE fit un appel au fils du Roi de France, depuis LOUIS HUTIN, qui avoit inſulté gravement le fils du Duc *de Normandie*. Pluſieurs Seigneurs Normands étoient du complot. *Voyez* les œuvres DE MALHERBE dans ſes Lettres.

On diſtingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, ſont : *d'argent, ſemé d'hermines, & ſix roſes de gueules* 3, 2 & 1. Supports *deux lions*. Celles des Seigneurs *de la Meauffe* ſont : *d'or, à deux jumelles de gueules, & en chef deux lionceaux de même paſſans l'un contre l'autre*; & celles des Seigneurs *de Meuvaine* ſont : *de gueules, à ſix coquilles d'or*, 3, 2 & 1, *au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de gueules*. Cette diverſité d'armes n'eſt point une raiſon de croire que ces branches ſoient de Familles différentes. On ſçait qu'anciennement dans les XIIIe & XIVe ſiécles, il étoit aſſez d'uſage parmi les cadets des Maiſons nobles de changer de métaux & de piéces pour diverſifier leurs armes. Ce changement alloit même juſqu'à quitter le nom patronimique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maiſon de *Malet de Graville*, qui portent actuellement le nom de *Crameſnil* avec les armes de la branche aînée qui ne ſubſiſte plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreuſe Famille de MALHERBE ou de ſes trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons ſeulement à celle des Seigneurs *de Saint-Agnan le Malherbe*, après avoir fait quelques remarques ſur les deux autres.

De la branche des Seigneurs *de la Meauffe*, ſortoit JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que ſa poſtérité poſſede encore aujourd'hui. — GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant *Montfaouq*, ainſi que ſes collatéraux, du nombre deſquels ſe trouve ALAIN DE MALHERBE, Seigneur de Gaſtemo, dans l'Election de Vire. — CHARLES DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant *Gui Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen. Il étoit biſayeul de JEAN-FRANÇOIS-ROBERT DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, & de N. D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laiſſant un frere & un fils unique.

De la branche des Seigneurs *de Meuvaine* étoit iſſu HUGUES DE MALHERBE,

qui, l'an 1179, ſouſcrivit avec *Guillaume de Tournebu*, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par *Guillaume Patry*, en faveur du Prieuré du Pleſſis-Grimoult. — RAOUL & HUGUES DE MALHERBE comparurent aux aſſiſes tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen. — RAOUL DE MALHERBE, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapelains de N. D. de Bayeux pour ſon ſalut & celui de HUGUES, ſon pere, un ſetier de froment dans la paroiſſe de Saint-Côme de Freſnay-ſur-Mer. — GUILLAUME, (dit GUILLOT, par abréviation) fils de HUGUES DE MALHERBE, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223, & au Saint-Sepulcre de Caen au mois d'Août de la même année pluſieurs piéces de Terre ſiſes à Meuvaine & à Freſnay, pour terminer le procès que *Jean de Cuſſy de Crepon* lui faiſoit au ſujet de la mort de *Richard de Cuſſy*, ſon frere, & de celle de *Samſon de Crepon*, dont ledit DE MALHERBE avoit été accuſé à la Cour du Roi. — M. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron préſentateur de Meuvaine, acquit par acte paſſé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la groſſe dîme de cette paroiſſe, à condition, qu'en le rembourſant lui ou ſes hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ſes ſucceſſeurs rentreront en poſſeſſion de ladite dîme. En 1320, ce Seigneur ſe défit de la même dîme en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquiſe. — GUILLAUME & MARC-ANTOINE DE MALHERBE, (deſcendus par degrés de RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaine en 1355) furent confirmés dans leur ancienne nobleſſe, le premier, en 1463, par *Raimond de Montfaouq*; l'autre en 1665, par *Gui Chamillart*, Intendant de Caen. Du ſuſdit MARC-ANTOINE DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Verigny, eſt ſorti — PIERRE DE MALHERBE, pere de PIERRE DE MALHERBE, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, marié à Demoiſelle *Jeanne-Louiſe Patry de Vaux*, dont un fils.

Les MALHERBE ſont nobles de nom & d'armes comme on le voit par toutes les recherches où ils ſont mis au nombre des anciens Nobles. Le Baron DE LA HAYE MALHERBE accompagna, en 1034, *Robert*, I. du nom, Duc *de Normandie*, dans ſon Pélerinage de la Terre-Sainte. — RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aiderent le Duc *Guillaume*, en 1066, dans la conquête d'Angletere. C'eſt ce qui eſt prouvé par *Maſſeville* dans ſon hiſtoire de Normandie, *Tome I, p.* 201; & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie.

JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan le Malherbe, eſt compris parmi les Chevaliers-Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre-Sainte & à la priſe de Jéruſalem en 1099. C'eſt de lui que deſcendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. JEAN DE MALHERBE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit, ſous PHILIPPE-AUGUSTE, à la bataille de Bouvines en 1214, & accompagna SAINT-LOUIS dans ſon voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans — RAOUL, qui ſuit; — & MARIE, femme, en 1247, de *Jean d'Eſſon*, Ecuyer.

II. RAOUL DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit avec ſon pere ſous SAINT-LOUIS au voyage de la Terre-Sainte, & eſt cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250, & l'autre du mois de Juin 1273.

III. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, ſon fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, eſt employé avec la qualité de *Chevalier* dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292, & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils :

IV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épouſé *Jeanne Bacon*, iſſue des Seigneurs *du Molley*

Bacon. Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au ſujet du droit de préſenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe; & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Chef de la branche des Seigneurs du Bouillon, rapportée ci-après; — 3. PIERRE, Pannetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon; — 4. & COLIN, lequel eut poſtérité.

V. JEAN DE MALHERBE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Eſcorchebeuf, enterré dans l'Egliſe de Lacy, paroiſſe où eſt ſitué le fief d'Eſcorchebeuf, avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, fille aînée de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomaſſe de Samoy*; celle-ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur *de Samoy*. *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, veuve en 1398, ſe remaria à *Colin de Miſſy*. Elle eut de ſon premier mari : — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ALIX, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces; — 3. & GUILLEMETTE, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croiſilles.

VI. GUILLAUME DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, ſuivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de PIERRE DE MALHERBE, Seigneur de Landes, ſon oncle, avec GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, ſon autre oncle. Il mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Miſſy*, fille aînée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur *de Miſſy*, laquelle ſe remaria à *Colard de Criquebeuf*, & partagea avec ſes co-héritiers les biens de *Colin de Miſſy*, ſon pere, le 22 Mai 1405. Les Seigneurs *de la Haye-Coulonces* & *du Poix des Pins*, firent des lots des biens de GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frere, le 8 Avril 1410.

Seigneurs du BOUILLON, &c.

V. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay, ſecond fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*, comparut à la revue des Gentilshommes qui ſe fit à Pontorſon en 1371, acquit, en 1382, de PIERRE DE MALHERBE, ſon frere puîné, le fief du Bouillon, dont ledit PIERRE avoit fait l'acquiſition l'année précédente; & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec ſa femme & *Guillemette d'Eſcorchebeuf*, ſa belle-ſœur, veuve de JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Eſcorchebeuf*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur *d'Eſcorchebeuf*, & de *Thomaſſe de Samoy*, dont : — 1. GUILLAUME, Curé de Hamars; — 2. PIERRE, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontiere du Château de Caen, marié à *Gravette de Miſſy*, fille puînée de *Nicol*, Seigneur *de Miſſy*, de laquelle il eut quatre filles, ſçavoir : — (a) CATHERINE DE MALHERBE, femme de *Henri de Miharenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — (b) JEANNE, mariée à *Enguerrand de la Riviere*, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Salles; — (c) TASSINE, épouſe de *Jean de Norry*, Ecuyer, Sieur de Bouſſey; — (d) & JEANNETTE DE MALHERBE, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Greſilly; — 3. JEAN, qui ſuit; — 4. ENGUERRAND ou GUERROT; — 5. & GUILLEMETTE, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (ſe faiſant fort pour GUERROT, ſon frere puîné) avec PIERRE DE MALHERBE, ſon frere aîné, les biens de ſes pere & mere, par acte du 21 Janvier 1410, ainſi que ceux de GULLAUME, leur aîné, Curé de Hamars. Il reçut 50 robles d'or pour la rançon du Seigneur *de Credon*, Anglois, qu'il avoit fait priſonnier en combattant pour le Roi CHARLES VI. Il donna à l'Egliſe d'Arry le 8 Décembre 1432, ſix boiſſeaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Egliſe, droit de ſépulture pour lui, ſa femme & ſes deſcendans. Il avoit épouſé, par

acte passé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Bosc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Bosc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'Arry, du Bois, &c. rapportée ci-après ; — 3. GUILLAUME, homme d'armes ; — & quatre filles, GUILLEMETTE, CATHERINE, PERRETTE & JEANNE.

VII. JEAN DE MALHERBE, II. du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la succession de JEAN, son pere, & de *Jeanne du Bosc*, sa mere, avec JEAN & GUILLAUME, ses puînés, & ses quatre sœurs, par acte passé au Tabellionnage de Villers & d'Evrecy, le 8 Mars 1453. Il épousa le 3 Juin de la même année, par traité passé au Bailliage de Lisieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare du Bouillon près le Mont Saint-Michel ; & cousine-germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur & Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans : — GUILLAUME, qui suit ; — & JEANNE, femme de *Thomas de Morsain*, Ecuyer, Sieur de la Chevalerie.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen, & fut enterré dans l'Eglise paroissiale de Saint-Etienne. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grieu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Christine Bellenger*, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. RICHARD, Archer de la Garde du Roi ; — 3. & GABRIEL, Prêtre & Curé de Beny.

IX. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général du Vicomte *d'Orbec*, fut inquiété sur sa qualité de noble, par les habitans dudit lieu ; mais par la production qu'il fit de ses titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit issu de l'ancienne Maison de MALHERBE-SAINT-AGNAN, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en sa qualité, & l'exempte de toutes charges comme *noble d'ancienne race*. Il avoit épousé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Gueronde, Vicomte d'Escouché & de Breteuil, de laquelle naquirent plusieurs enfans. L'aîné fut :

X. GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, marié, par contrat du 10 Juillet 1547, (reconnu à Caen le 10 Avril 1553) à *Jacqueline Beaussain*, fille de noble homme *Jean Beaussain*, Baron de Curcy & Patron de Montigny, dont : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. MARIE, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Bousquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye ; — 3. & MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1579, (reconnu à Saint-Silvin le 24 Janvier 1590) avec *Olivier de Moges*, fils de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. JACQUES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Escorchebeuf, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage & Siége Présidial de Caen, rendit aveu au Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appellé *Savenay*, faisant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte-Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également. Il mourut à la fleur de son âge, & avoit épousé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, Demoiselle *Marie Auger*, sœur de *Madelene*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Mesnil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit plusieurs enfans, entr'autres :

XII. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Conseiller du Roi, Trésorier-Général de ses finances au Bureau de Caen, qui produisit ses titres de noblesse, en 1599, devant M. *de Roissy*, Commissaire du Roi, & fut main-

tenu dans sa qualité de *Gentilhomme*, comme étant descendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit épousé, 1°. par contrat passé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Ifs & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville*; & 2°. par contrat aussi passé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques le Clerc*, Conseiller au Bailliage & Siége Présidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut : — 1. Jacques, qui suit; & du second : — 2. François, auteur de la branche des Marquis de Malherbe, rapportée ci-après; — 3. & Charles, Sieur du Bouillon & de Noyers, Président au Présidial de Caen. Il épousa, en la Paroisse de Saint-Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Moustier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne le Moutonnier*, de laquelle sortit : — Marie Anne-Gabrielle de Malherbe, mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean-Baptiste-Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. Jacques de Malherbe, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ifs, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1664, & mort la même année, avoit épousé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoise de la Belliere*, fille & héritiere en partie de *Grégoire de la Belliere*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côte de Genets & de Pontorson, & de noble Dame *Françoise de la Charonniere*. Leurs enfans furent : — Nicolas, Religieux de l'Ordre de Saint-François; — & Marie de Malherbe, Dame du Bouillon, femme d'*Hiacinthe Paviot*, Procureur-Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

Seigneurs, Marquis de Malherbe.

XIII. François de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vast, Grand-Prévôt de la haute & basse Normandie, (fils de François, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, sa seconde femme) s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveran, Conseiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont :

XIV. Jean-Batiste, Chevalier, Marquis de Malherbe, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vast, Préaux, le Biscy & du Bouillon, batisé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enseigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, mort âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704, *Marie-Françoise-Henriette le Prevost*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Juvigny, où l'on voit son épitaphe. Elle étoit fille de *Louis le Prevost*, Chevalier, Seigneur de Reviers, & de *Susanne-Laurence Castel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage sont issus : — 1. Augustin-François, qui suit; — 2. Jean-Batiste-Antoine, né sur la paroisse Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Grestain en 1735, de Livry en 1759, puis de Tiron, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N. D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refusé, en 1745, l'Evêché de Beziers, auquel il avoit été nommé, ainsi que l'Archevêché de Tours; — 3. Louis-Joseph-Valentin, né le 29 Janvier 1714, mort jeune; — 4. & Marie-Henriette-Charlotte, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis, & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouse.

XV. Augustin-François, Marquis de Malherbe, Seigneur de Juvigny, Saint-Vast, Préaux, Tessel, &c. batisé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion proche Caen, *Anastasie-Madelene-Thérese de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint-Laurent de Rieu, Comte de la Quieze, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, Che-

valier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérese Héron de la Thuillerie.* Voyez HÉRON DE LA THUILLERIE, *Tome VIII.* De ce mariage il a eu : — AUGUSTIN-BERNARD, né le 28 Mai 1739, mort avant sa sœur — MARIE-HENRIETTE-LOUISE, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

Sieurs d'ARRY, DU BOIS, D'ESCURES, &c.

VII. JEAN DE MALHERBE, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buisson, second fils de JEAN, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Bosc*, épousa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Eglise d'Arry. Ils eurent pour enfans : — 1. RICHARD, Prêtre, Licentié en Droit, Curé de la Madelene de Bayeux & de Gastemo; — 2. JEAN, Sieur d'Arry, de Mondreville, & du Mesnil Patry, pourvu de la charge de Lieutenant-Général au Bailliage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Juridictions en 1532, lors des entrées de FRANÇOIS I, & du Dauphin à Caen; & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troismons*, son épouse, il eut : — JEANNE DE MALHERBE, mariée à *Pierre le Bourgeois*, Ecuyer, Sieur de Navarre & de Benauville, Lieutenant particulier au Bailliage de Caen; — 3. PIERRE, qui suit; — 4. ROBERT, homme d'armes du Duc *d'Alençon;* — 5. & GUILLAUME, auteur de la branche des Sieurs de Missy, &c. rapportée ci-après.

VIII. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroisse de N. D. de Fresnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut sans doute à l'occasion de son premier mariage. Par contrat passé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente fonciere, de *Geoffroy-le-Simon*, de la Paroisse de Fresnay : par un autre contrat du même Tabellionnage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroisse, l'acquisition d'une piéce de terre en pré de *Jean & Macé le Bourg;* & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de *Louise de Bailleul*, veuve de *Jean de Vieux-Château*, Ecuyer, Seigneur de Castillon, pour une lettre-obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre sur les héritiers dudit défunt Seigneur *de Castillon.* Il avoit épousé, 1°. suivant un contrat passé au Tabellionnage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Susanne de Fresnay*, fille de noble homme *Guillaume de Fresnay*, Ecuyer, Sieur du Val; & 2°. *Marie le Vallois.* Du premier lit vinrent : — 1. JEAN, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prevost*, dont sortirent : — JACQUES & ROBERT DE MALHERBE, qui produisirent en Justice, le 5 Juillet 1577, avec leurs cousins, leur Généalogie, dans laquelle il est fait mention d'ANNE & de BARBE DE MALHERBE, leurs sœurs; — 2. ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garsalles, Procureur du Roi & du Duc *d'Alençon*, frere de Sa Majesté. Il épousa *Isabeau Erard*, & en eut : — ROBERT, dont nous allons parler; — JACQUELINE & CHARLOTTE DE MALHERBE. Ce ROBERT, Ecuyer, Sieur de Garsalles & de la Roulliere, demeurant à Notre-Dame de Fresnay, étoit encore en bas-âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, sa Généalogie, avec celle de ses consanguins : il vivoit encore en 1624, & laissa cinq filles : — MARGUERITE, ISABEAU, CHARLOTTE, MARIE & BARBE DE MALHERBE; celle-ci femme de *Gilles Vigant*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1652, sa part des deux fiefs nobles de la Roulliere & du Radieu, fis à Fresnay, à HUGUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Malicorne. Toutes ces sœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665; — 3. CHARLES, qui suit; — 4 & 5. TASSINE & FRANÇOISE.

IX. CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buisson & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & JEAN & ROBERT, ses freres aînés, par acte passé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & signes apposés au bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur pere, pour régler le douaire de ladite veuve. CHARLES, comme le puîné, présenta, le 27 Avril 1543, à JEAN & à ROBERT, ses aînés, les lots des biens

à

à eux échus par le décès de leur pere, qui furent choisis le dernier Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Le même CHARLES & PIERRE DE MALHERBE, à cause de leurs femmes, & autres co-héritiers, donnerent, le 1 Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, sis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte *de Caen*. En qualité de tuteur des enfans de JEAN DE MALHERBE, son frere aîné, CHARLES passa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 14 Mai 1542, *Guerenne Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée; & 2°. par contrat reconnu en justice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prevoſt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Fresnel & Arpaulley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2. PIERRE, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour; — 3. CHARLES, tige des Sieurs d'Amanville, rapportés ci-après; — 4. & MARGUERITE, née le 17 Janvier 1548; & du second lit naquirent: — JACQUES, JEAN, BERTRAND, CHARLES & SALOMON, dont les branches sont éteintes. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, avoit épousé *Catherine de l'Eſtang*, & en eut — JOACHIM, qui, par sa femme, *Anne de Vaumeſſé*, fut pere de — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Buisson, marié à *Anne le Monnier*, dont sortit — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Predemonne, qui épousa *Eliſabeth le Prevoſt*, dont est issu — ISAAC DE MALHERBE, pere, par sa femme, *Françoiſe de Rouſſel*, de — JACQUELINE DE MALHERBE, héritiere de sa branche.

X. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Clopée, né sur la fin de Mai 1543, produisit (avec ses freres, PIERRE & CHARLES, & leurs consanguins, pour eux & pour leurs freres mineurs du second lit) sa Généalogie l'an 1571. Ces trois freres (enfans de CHARLES, Sieur du Buisson, & de *Guerenne Patrice*, sa premiere femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils transigerent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prevoſt*, leur belle-mere, à l'occasion de son douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de son frere CHARLES, Ecuyer, Sieur des Carrieres, ledit GUILLAUME fut présent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionnage de Montpinçon, le 16 Mars 1593, & mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit épousé, par contrat, sous seing-privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Suſanne Heroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume Heroult*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, & de *Françoiſe de Neufville*. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES, qui suit; — 2. HENRI, né le 20 Janvier 1576, marié à *Anne Piquot*, dont — ROLAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du Hamel, marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Iſabeau Touſtain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crunier*; — 3. GUILLAUME, né le 4 Février 1583; — 4. PIERRE, né le 4 Mars 1585; — 5. & YOLETTE, née le 3 Mars 1591.

XI. CHARLES DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots, avec HENRI & PIERRE DE MALHERBE, ses puînés, de la succession paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il passa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec HENRI, son frere, auquel il affranchit une rente, par contrat passé au Tabellionnage de Falaise le 6 Décembre 1617. Il mourut le 20 Novembre 1621, & fut inhumé dans l'Eglise de Notre-Dame de Fresnay. Il avoit épousé, par traité sous seing-privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionnage de Vaucelles à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bunel*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heuſte*, dont plusieurs enfans, entr'autres: — 1. ETIENNE, qui suit; — 2. DANIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, mort, sans postérité, le 17 Juin 1623; — 3. HUGUES, Sieur de Malicorne, auteur de la branche des Seigneurs de Fresnay, rapportée après la postérité d'ETIENNE, — 4. MARGUERITE, mariée, le 24 Novembre 1624; — & d'autres filles.

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea, avec Hugues, son frere, la succeſſion de leur pere & mere, & celle de Daniel, leur frere, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit épouſé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoiſe de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron *de Quatre-Puits* & de Ceſny-aux-Vignes en partie, & de *Madelene de Collibeuf*. De ce mariage vinrent : — 1. Gaspard, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635 ; — 3. Madelene, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653 ; — 4. Marie, née le 7 Février 1632 ; — 5. Françoise, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660 ; — 6. Jacqueline, née le 23 Février 1638 ; — 7. & Jeanne, née le 6 Novembre 1639.

XIII. Gaspard de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la ſucceſſion de ſon pere avec Jean, ſon frere, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Silvin, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Martin-ſur-Velle. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Tabellionnage de Saint-Martin du Bois, le 25 Août 1657, *Marie Faroüet*, morte le 27 Mars 1694, dont, pour fils unique : — Daniel, qui ſuit ; — & Françoise, née en 1659.

XIV. Daniel de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu aveu à la Seigneurie d'Eſcajeul, le 29 Mai 1721, pour ſa Terre d'Eſcures, & avoit épouſé, par contrat paſſé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage des Hommets*, morte le 19 Mars 1745, dont, pour fils unique.

XV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, batiſé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Eſcajeul, pour ſa Terre d'Eſcures. Il a épouſé, par acte, ſous ſeing-privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippes de Beaumont*, de laquelle ſont iſſus : — Joseph-François-Charles, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc d'Orléans, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — & Louis-Ambroise, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

Seigneurs de Fresnay.

XII. Hugues de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604, troiſieme fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*, partagea, le 17 Avril 1625, avec Etienne, ſon frere aîné, la ſucceſſion paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épouſé, par acte, ſous ſeing-privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionnage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Manourry*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Perdeville, & de *Philippe de Thirmois*, dont : — Nicolas, qui ſuit ; — & Joachim, Sieur du Boſc, pere de — Laurent de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, marié à Demoiſelle *Marie-Charlotte de Thirmois*, dont ſont nées — Marie-Thérese, alliée, par diſpenſe, à ſon couſin Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, &c. rapporté ci-après degré XV ; — & Louise-Aimée de Malherbe, femme de Louis, Seigneur de Malicorne, ſon couſin, mentionné au degré ſuivant.

XIII. Nicolas de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Beauval, produiſit ſes titres, & fut confirmé dans ſa nobleſſe le 10 Mai 1673, par Jugement de M. *de Marle*, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea, avec Joachim, Sieur du Boſc, ſon frere, la ſucceſſion de Hugues, leur pere, le 28 Novembre 1685, devant les Tabellions de Montpinçon, & ſervit dans l'arriere-ban, pour & au lieu du Sieur *de Malicorne*, ſon pere, ſuivant un certificat de M. *de Matignon*, Lieutenant-Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703. Il mourut le premier Février 1707, âgé de 80 ans, & avoit épouſé, par traité paſſé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudeyer*, dont : —

1. Pierre, qui ſuit; — 2. Louis, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, étranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il ſe maria avec Louise-Aimée de Malherbe, ſa couſine, fille puînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, dont une fille, mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Meautis; — 3. N.... de Malherbe, Sieur de la Tour, Officier dans la Maiſon du Roi; — 4. Françoise, femme de *Charles du Boſc*, Ecuyer, Sieur de la Brairie; — 5. & Marie-Madelene, épouſe d'*Hervé de Bonnechoſe*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur des Hommes, Seigneur de Freſnay, expédia, en cette derniere qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec Louis, ſon frere, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Boſc*, ſon beau-frere, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il paſſa un contrat de fief le 24 Juin 1719, & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Notariat de Montpinçon, le 1 Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont:

XV. Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui ſervit quelques années dans les Cadets Gentilshommes. Il obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732, & épouſa, par diſpenſe, contrat paſſé devant les Notaires de Jors, le 9 Mars 1719, Marie-Thérese de Malherbe, ſa couſine, fille aînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Oſſeville, & de *Marie-Charlotte de Thirmois* (mentionnés ci-devant degré XII de cette branche); & petite-fille de Joachim de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Boſc. De ce mariage eſt iſſu:

XVI. Laurent-François de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Dame de Freſnay, de Launay, Abbeville, Reveillon, du Radieu, &c. qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & eſt Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe, par proviſions du 28 Août 1773. Il a épouſé, par contrat, ſous ſeing-privé, du 19 Août 1746, célébration le 27, *Blanche Anne-Marie-Madelene le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolite le Tellier*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaye, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie-Anne de Chanteloup*. Leurs enfans ſont: — 1. Jean-François-Pierre, qui ſuit; — 2. Pierre-Charles-Louis, né le 25 Août 1748, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768; — 3. Joseph, né le 5 Octobre 1749, Prêtre étudiant en Sorbonne; — 4. Pierre-Alexandre, rapporté après ſon frere aîné; — 5. & Marie-Pauline, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. Jean-François-Pierre de Malherbe, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a ſervi 10 ans Chevau-Léger de la Garde du Roi, & a épouſé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madelene-Eliſabeth-Dorothée de Neufville*.

XVII. Pierre-Alexandre de Malherbe, Chevalier, frere puîné du précédent, né le 28 Septembre 1750, auſſi Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épouſé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoiſe de Neufville*, dont — Alexandre-François, batiſé le 16 Juillet 1774.

Sieurs d'Amanville & de Granchamp.

X. Charles de Malherbe, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrieres (troiſieme fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, & de *Guerenne Patrice*, ſa premiere femme), eſt employé dans les lots de la ſucceſſion paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Montpinçon, le 9 Novembre 1571. Il mourut en 1587, & avoit épouſé, par contrat, ſous ſeing-privé, du 1 Mai 1573, reconnu au Tabellionnage d'Eſcot, le 26 Novembre 1611, *Marie Heroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Riviere, dont: — 1. François, qui a continué la deſcendance.

2. Jean, Ecuyer, marié, par traité, ſous ſeing-privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle Moutier*, de laquelle vinrent: — Jacques, Ecuyer, dont nous parle-

rons ci-après ; — PIERRE, Ecuyer, Sieur du Taillis ; — & MARIE DE MALHERBE, qui partagerent les biens de leur pere, par acte passé, le 24 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Escot. Cet acte marque que JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, pere des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de CHARLES, fils d'un autre CHARLES, fils de PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, bisayeul des co-partageans. — JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer (fils aîné dudit JEAN, & de *Gabrielle Moutier*), eut de *Jeanne de la Porte*, son épouse, — MARIE DE MALHERBE, alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques Osmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.

3. ETIENNE, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme PIERRE DE MALHERBE, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon près Caen. Il épousa, en 1601, *Marie de Collibeuf*, & en eut : — NICOLAS, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélene de la Cour*, dont sortit — ETIENNE, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui de sa femme, *Catherine de Chenneviere*, eut — NICOLAS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Gaillon, mort en 1706, laissant de son épouse *Louise Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique, — EMILIE DE MALHERBE, morte sans postérité ; — 4. & ELÉONORE, mariée, en 1598, à *Gervais Bunel*.

XI. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Aigres, transigea, conjointement avec *Françoise le Gallois*, sa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il passa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Escot, un acte, par lequel déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié ETIENNE DE MALHERBE, son fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en son lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc *de Longueville*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie, & de faire le service à Sa Majesté, comme les autres Gentilshommes de sa Généralité. Il avoit épousé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoise le Gallois*, mentionnée ci-dessus, veuve de *Blaise de Vergast*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. ETIENNE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre PIERRE & HENRI DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de la Rouilliere & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, sa veuve, fut, par délibération de parens, passée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ses enfans sous âge ; sçavoir du premier lit un fils ; & du second, un fils & deux filles. Il avoit épousé, 1°. par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mezidon, *Elisabeth de Piquot*, fille de *Pierre de Piquot*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville* ; & 2°. par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay près Dive, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint : — 1. CLAUDE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippes*, fille de *Louis Philippes*, Ecuyer, Sieur de la Chesnaye, & de *Geneviéve Brochard*, dont : — (a) CHARLES, Ecuyer, Sieur d'Amanville, marié à *Antoinette de Bonnet* : ils se séparerent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683 ; — (b) & CHARLOTTE-MARIE, qui renonça à la succession de CLAUDE, son pere, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint-Silvin ; & du second lit : — 2. JEAN, qui suit ; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. JEAN DE MALHERBE, I. du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, batisé le 26 Mai 1646, dans l'Eglise de la Gravelle, fit donner une assignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du restant de la dot de sa femme, à ses beaux-freres, *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, *Etienne*, *Yves* & *Sébastien de Margeot*, Ecuyers, Il avoit épousé, par traité passé, le 30 Mai 1666, au Tabellionnage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*, dont : — 1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui servit, pour son pere, parmi les Gentilshommes du détachement, suivant les certificats du Marquis *de la Brisoliere*, Grand-Bailli

d'Alençon, Commandant la Nobleſſe de ce Duché, des 20 Octobre 1688, & 25 Juin 1693. Il ſervit, depuis, dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, ſelon le certificat du Prince *de Soubiſe*, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697 : il eſt mort ſans alliance ; — 2. autre JACQUES, mort ſans enfans de *N... d'Arclais*, ſon épouſe ; — 3. JEAN, qui ſuit ; — 4. & MARIE-THÉRESE, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maiſtre*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. JEAN DE MALHERBE, II. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696, & le 26 Novembre 1697, le Sieur *de Bar*, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecie, lui délivra un certificat, comme il ſervoit avec beaucoup d'application depuis deux ans. Il mourut ſur la fin de l'année 1739, & avoit épouſé, 1°. par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Broſſard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Iſaac de Broſſard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlotte de Manourry* ; & 2°. par contrat reconnu au Tabellionnage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courſeulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Mauray*. Elle fut, par acte paſſé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, élue tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS-GABRIEL, rapporté après ſon aîné ; — 3. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, mentionné après ſes deux freres ; — 4. LOUISE-THÉRESE, mariée, par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noel le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur des Rarers, & de *Marie-Madelene le Vallois* ; — 5. MARIE-MARGUERITE, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voyne*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, fils de *Pierre-Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aulnées, & de *Marie-Marguerite de Morel* ; — 6. & MARIE-ANNE DE MALHERBE, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe Dunot de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques Dunot de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Oulbec & de Grandval.

XV. JEAN DE MALHERBE, III. du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, tranſigea avec ſes freres, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenoit de la ſucceſſion immobiliaire de leur pere & mere. Il avoit épouſé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, veuve de *Jean-Batiſte de Manourry*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louiſe-Françoiſe Bruet*, dont : — JACQUES-PHILIPPE DE MALHERBE, Ecuyer.

XV. LOUIS-GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Granchamp, né le 14 Juin 1729, ſecond fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courſeulle*, ſa ſeconde femme, épouſa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoiſe de Saint-Clair*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Peſqueur*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. LOUIS PAUL-GABRIEL, né le 1 Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756 ; — 3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761 ; — 4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770 ; — 5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après ; — 6. LOUISE-FRANÇOISE-ELÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753 ; — 7. MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 18 Novembre 1753 ; — 8. LAURENCE-ELÉONORE, née le 16 Avril 1758 ; — 9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760 ; — 10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764 ; — 11. & HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE DE MALHERBE, Ecuyer, troiſieme fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courſeulle*, a épouſé, 1°. par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoiſe d'Orville*, fille de *Pierre d'Orville*, Ecuyer, & de *Marie-Joſephe le Cornu* ; & 2°. par contrat paſſé à Falaiſe le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Hauſſey*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfans de cette 2e femme ; mais de la premiere ſont iſſus : — 1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer,

né en 1759; — 2, PIERRE-JOSEPH, né en 1760; — 3. FRANÇOIS-DESIRÉ, né en 1762; — 4. DOMINIQUE, née en 1761; — 5. & FRANÇOISE-DOMINIQUE, née en 1765.

Sieurs de MISSY, la PIGACIERE & de DIGNY.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Missy, 5e fils de JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, obtint, en 1535, une Sentence au Bailliage de Caen, contre *Charlotte de Longchamps*, laquelle fut condamnée à faire regraver sur la tombe de JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, pere & mere dudit Sieur de Missy, le mot de *Seigneur d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer. Il fit un accord sur procès le 18 Juillet 1552, avec *François de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, & eut de son mariage avec *Marie d'Elbeuf*: — 1. BERTRAND, qui suit; — 2. GUILLAUME, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maison-Dieu de Caen, & Conservateur des Priviléges apostoliques de l'Université de cette ville; — 3. & FRANÇOIS, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de la Pigaciere, eut pour fils — PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui transigea, le 2 Juillet 1612, avec *Thomas* & *Charles de la Riviere*, Ecuyers, Sieurs de Missy, pere & fils. De PIERRE, sortit: — ANDRÉ DE MALHERBE, qui porta long-tems les armes pour le service du Roi, & se maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Gosselin*. Il eut un grand procès avec *Charles de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Missy, qui lui disputa sa qualité, & dans lequel intervinrent ELÉAZAR, JACQUES, AUGUSTIN & PIERRE DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de Digny, ses cousins issus de germain. Il en résulta un Arrêt des Maîtres de Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, sur la production des titres, maintint ledit ANDRÉ DE MALHERBE & ses cousins ci-dessus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race*, & issus de la Famille de MALHERBE-SAINT-AGNAN, faisant expresses inhibitions & défenses audit *de la Riviere* & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende, & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny, troisieme fils de GUILLAUME, & de *Marie d'Elbeuf*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, partagea avec BERTRAND, son aîné, le 25 Janvier 1595, la succession de GUILLAUME, leur pere. Il se fit huguenot sur ses dernieres années, & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épousé, par acte privé du 13 Juillet 1554, *Louise le Vallois*, avec laquelle il vécut 50 ans, fille de *Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'Ifs, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de son mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ses enfans, — FRANÇOIS, qui suit; — & ELÉAZAR, rapporté après la postérité de son aîné.

X. FRANÇOIS DE MALHERBE, II. du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, est regardé comme le Prince des Poëtes, & le premier qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode; il a saisi le génie de cette langue, & en est en quelque sorte le créateur. Il fut comblé des faveurs de HENRI IV, & mourut en 1628, âgé de 73 ans. *Voyez* son éloge dans *Moréri*. Il avoit épousé, en Provence, *Madelene de Coriolis*, veuve d'un Conseiller au Parlement d'Aix. Il en eut plusieurs enfans morts avant lui, entr'autres: — MARC-ANTOINE DE MALHERBE, brave & bien fait, tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé *de Piles*. Il n'avoit pas dégénéré de son pere pour le génie.

X. ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Digny, second fils de FRANÇOIS, & de *Louise le Vallois*, fut Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, sur la démission de son pere, & épousa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*. Etant veuve, elle fit dresser, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant-Général de Caen, des armes des Seigneurs DE MALHERBE, qui sont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent: — 1. ELEAZAR, Ecuyer, Sieur de Digny, II. du

nom, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, qui fut maintenu avec ſes freres, le 3 Août 1643, dans la qualité de *noble d'ancienne race*, par M. *de la Poterie*, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans : — (a) ANDRÉ, Sieur d'Allemagne, marié, le 17 Août 1694, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey*, dont on ignore la poſtérité; — (b) & JACQUES DE MALHERBE, pere de JACQUES-SIMEON, qui a continué ſa branche; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. AUGUSTIN, Ecuyer, Sieur de Digny, pere de — RICHARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Caligny, mort ſans hoirs; — & de SUSANNE & de GABRIELLE; celle-ci mariée à *François de l'Iſle*, Ecuyer, Sieur d'Arry. — 4. PIERRE, mort ſans alliance; — 5. JEAN, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625; — 6 & 7. & deux filles mariées, l'une à *Charles du Vernet*, Ecuyer, Sieur du Criſtot; & l'autre à *Etienne Laiſné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. JACQUES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, eſt employé avec ELÉAZAR, ſon pere, & AUGUSTIN & PIERRE ſes freres, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'ANDRÉ DE MALHERBE obtint pour être maintenu dans ſa nobleſſe. Il fut également confirmé avec ſes freres & conſanguins en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen, & épouſa *Marie de Vendes*, dont :

XII. LOUIS-ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madelene de la Mare*. Après ſa mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir; —— 1. RICHARD, qui ſuit, nommé tuteur avec elle; — 2. LOUIS-ELÉAZAR, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 3. MARIE, femme de *Jean Maheuſt*, Sieur de Vaucouleurs; — 4. MARGUERITE, mariée à *Guillaume Houlliot*; — 5. ANNE, épouſe de *Charles la Haye*; — 6 & 7. & deux filles, non mariées.

XIII. RICHARD DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'Iſs, rendit aveu au Seigneur de Miſſy, le dernier Septembre 1738, pour ſa Terre de Miſſy, & épouſa *Marguerite le Cointe*, fille & héritiere de *Marin le Cointe*, Docteur aggregé de Médecine en l'Univerſité, de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont : — MARIN-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-ANNE-MARGUERITE-MADELENE DE MALHERBE, mariée, en 1752, à CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, ſon couſin-germain.

XIV. MARIN-FRANÇOIS DE MALHERBE, Ecuyer, a épouſé, 1°. par acte du 12 Octobre 1748, *Françoiſe-Catherine Heroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, Seigneur & Patron de Sainte-Croix-ſur-Mer, & de *Catherine du Mouchet*; & 2°. par acte du 27 Septembre 1767, *Suſanne-Jeanne-Flore de Goſſelin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Garſelles, & de *Marie-Roſe de Couvains*. Il a du ſecond lit : — 1. AUGUSTIN-LOUIS-FRANÇOIS, né & batiſé le 22 Décembre 1768; — 2. LOUIS-CHARLES, né & batiſé le 18 Juin 1771; — 3. & JACQUELINE-AIMÉE, née le 24 Octobre 1772.

XIII. LOUIS-ELÉAZAR DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, ſecond fils d'autre LOUIS-ELÉAZAR, & de *Marie-Anne de Cheux*, a épouſé *Françoiſe de Gallon*, de laquelle eſt iſſu :

XIV. CHARLES DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec ſa couſine-germaine MARIE-ANNE-MARGUERITE-MADELENE DE MALHERBE, fille de RICHARD, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Cointe*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... DE MALHERBE, Gentilhomme François, dont il eſt parlé dans *Moréri*. Il fut nourri fort jeune en Eſpagne, ſe mit ſur la flotte des Indes, & paſſa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point Prophete en ſa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Eſpagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaiſſeaux avec leſquels il paſſa aux Indes, & y eut le ſuccès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la ſeconde fois en Eſpagne, le Roi lui donna

10 mille écus de penſion, & le 60e denier de tout l'or que Sa Majeſté tireroit de ces Terres-là, dont MALHERBE ſe fit un parti qui lui valoit 90 mille écus par an. Voyez *le Perroniana.*

Nous avons dit au commencement de cette Généalogie qu'il y avoit pluſieurs branches de cette ancienne race établies en Angleterre; & en effet elles ont ſollicité pluſieurs de celles de France d'y paſſer, où elles auroient eu un ſort diſtingué. Mais nos MALHERBE François attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être ſimples Officiers en France, aux grades ſupérieurs qu'on leur faiſoit eſpérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquiſition de la Famille, ſe tranſporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des ſalles de cette Abbaye, où il y avoit pluſieurs écuſſons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre leſquelles il atteſta, par ſon Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille de MALHERBE-SAINT AGNAN, qui ſont : *d'argent, ſemé d'hermines ſans nombre, à ſix roſes de gueules;* & les Religieux préſens atteſterent ſçavoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc *Guillaume*, en faveur de la Nobleſſe qui l'avoit ſuivi à la conquête du Royaume d'Angleterre; & le Bailli de Caen ordonna que l'écuſſon des armes de la Famille DE MALHERBE SAINT-AGNAN ſeroit peint en marge de ſon Procès-Verbal, ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer*, de ladite ville de Caen, qui en donna ſon atteſtation : la Famille de MALHERBE eſt ſaiſie de ce titre. Généalogie redigée d'après un mémoire envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.

MALIDE, à Paris. Famille noble, dont eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, né le 12 Juillet 1730, nommé à l'Evêché d'Avranches, & ſacré le 31 Août 1766, enſuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

* MALINES : Ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient auſſi de *Grimberghes*, & en même-tems Avoué ou protecteur de *Malines.*

Marguerite, fille de *Renaud*, Comte, puis Duc *de Gueldres*, vendit, le 15 Décembre 1333, du conſentement du Duc, ſon pere, l'Avouerie de Malines à *Louis* Comte *de Flandre.* Elle retint le pays de Malines qu'elle laiſſa à ſa ſœur *Mechilde*, qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Charles d'Immerſelle*, Sire d'Ameyd, pour la ſomme de 300 mille vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il tranſporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calſteren*, Sire de Lindes, juſqu'à la ſomme de 60 mille deſdits écus, & à *Nicolas Swaëff*, Chevalier, les 40 mille écus reſtant; mais *Jean de Calſteren* vendit ſa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean*, Sire *d'Arckel*, mari de *Jeanne de Juliers*, qui avoit pour ayeule maternelle *Sophie de Malines. Jean d'Arckel* vendit ladite action en 1425, à *Jean*, Sire *de Weſemale*, qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit ſur le pays de Malines les enfans de *Nicolas Swaëff.* Il réunit ainſi les deux portions de cette Seigneurie : elle lui fut diſputée peu après par *Guillaume*, Sire *d'Egmond*, fils de *Marie d'Arckel*, & iſſu de *Sophie de Brabant*, à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de Malines fut adjugé à *Jean de Weſemale*, qui n'ayant point d'enfans, inſtitua par ſon teſtament, du 6 Septembre 1462, ſon héritier univerſel *Charles de Bourgogne*, Comte de Charolois, qui unit le pays de Malines à ſes Domaines. Les armes de MALINES étoient : *d'or, à trois pals de gueules*, que les BAUTERSHEM portoient *en chef.* Une héritiere épouſa un des auteurs des derniers GLIMES, Comte de Grimberghes, leſquels ajouterent l'écuſſon de BRABANT *au franc quartier.*

MALIVERNY, en Provence. Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de

de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II*, & dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, auſſi *Tome II*. Elle eſt originaire de la petite ville de Cotignac, & remonte à

CLAUDE DE MALIVERNY, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & Greffier criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui deſcend au VIe degré :

CLAUDE DE MALIVERNY, troiſieme Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille aînée de *Joſeph de Simiane de la Cepede*, Marquis de Simiane, &c. dont, en 1757, pour fille unique — ANTOINETTE-MARIE-MABILLE DE MALIVERNY, alliée avec *Louis de Covet*, Marquis de Marignane, des Iſles d'or, Seigneur de Vitroles, Saint-Victoret & Roves, Guidon des Chevaux-Légers.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion d'or; au chef couſu de gueules chargé de 3 étoiles d'or, celle du milieu à 8 rais.*

MALIVERT. *Voyez* MALYVERT.

* MALLELOY, au Duché de Lorraine. Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur

D'EDMOND, Comte DE COLLIGNON, Conſeiller d'Etat, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Urſule de Gombervaux*, morte le 8 Septembre 1734 :

LÉOPOLD, Comte DE COLLIGNON & de Malleloy, Chambellan du Duc LÉOPOLD, qui a épouſé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron de l'Empire & de Drouville, Miniſtre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils mort jeune en 1750; & une fille morte ſans alliance en 1754. *Diction. des Gaules, Tome IV.*

MALLET, en Picardie.

JACQUES MALLET, Seigneur de Druſſy, fut reçu Conſeiller en la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679. — JACQUES MALLET, Seigneur de Belloy en Beauvoiſis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eſclainvilliers, ſervit pendant 35 ans, & reçut pluſieurs bleſſures. C'eſt ce que nous ſçavons, d'après le Nobiliaire de Picardie, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à trois tréfles d'or.*

MALLEVILLE DE PANNEVILLE : Ancienne Famille du pays de Caux, dit *la Roque*, dont deſcendent les Seigneurs *de Panneville*. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Décembre 1667.

PIERRE DE MALLEVILLE avoit épouſé *Iſabeau de l'Epinay*, & en eut — ISABELLE DE MALLEVILLE, mariée à *Pierre Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

GUILLAUME DE MALLEVILLE, Chevalier, eſt nommé dans un Armorial de la fin du XIVe. ſiécle, rapporté par *Gabriel du Moulin*.

JEAN DE MALLEVILLE, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Jean de Harcourt*, montre faite en Juin 1368, ſervoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt, & par deux Lettres données à Chalons en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il eſt dit que — PIERRE DE MALLEVILLE ſervoit en qualité d'Ecuyer.

GUILLAUME DE MALLEVILLE, ou D'ESMALLEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470.

ADRIEN DE MALLEVILLE, Seigneur de Panneville, épouſa *Diane de Clere*, vers 1600. Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *pages* 592, 1152, 1578, 1696, 1856 & 1857. Voyez la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot ESMALLEVILLE, *Tome VI*, *p.* 84 *& ſuiv.* Il paroît, ſelon *la Roque*, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-deſſus; mais celui de MALLEVILLE a prévalu, comme le rapporte *Chevillard*.

MALLIER : Cette ancienne Famille, décorée par ses alliances & par ses distinctions dans l'Eglise, l'Epée & la Magistrature, a successivement habité l'Orléanois, l'Isle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturalisée & admise dans l'ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, sur Requête du 13 Juin même année, & sur les titres & piéces justificatives.

I. Jean de Mallier, I. du nom, Conseiller à Orléans, vivoit en 1380, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. Hugues de Mallier, Seigneur de la Haye, aussi Conseiller à Orléans, qui épousa *Marguerite Boucher*, dont : — 1. Jean de Mallier, II. du nom, Bailli de Baugenci, marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint — Jean de Mallier, III. du nom, Conseiller au Parlement, mort sans postérité ; — 2. & Pierre, qui suit.

III. Pierre de Mallier, Seigneur du Houssay, près Chartres, Terre qu'il possédoit dès l'an 1490, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — Sébastien, qui suit ; — & Claude, Seigneur du Houssay, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, marié à Damoiselle *Marguerite de Lionne*.

IV. Sébastien de Mallier, Seigneur du Houssay, de Loigni & de Villeneuve, Conseiller du Roi, & Trésorier-Général de France en la Généralité d'Orléans, épousa Damoiselle *Marie Godé*, dont vint :

V. Claude de Mallier, I. du nom, Seigneur du Houssay, employé avec distinction au service du Roi Charles IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances de Henri III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conseiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur-Général des Finances & Conseiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle-Général des Finances en 1630 & 1636 ; mourut vers 1642, dans un âge fort avancé, après avoir servi sous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. de Mallier, dans l'Eglise de Saint-Paul de Paris. Il avoit épousé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Melisan*, de laquelle il laissa : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Louis, auteur des Seigneurs de Chassonville, rapportés ci-après ; — 3. François, Evêque de Troyes en 1636 ; — 4. Isabelle ou Elisabeth, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Châteaugontier, Ministre d'Etat & sur-Intendant des Finances, dont un fils, Grand-Louvetier de France ; — & *Marie de Bailleul*, alliée 1°. en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maison a donné un Amiral & un Maréchal de France ; & 2°. en 1646, à *Louis-Chalon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Bussy, Maréchal de France, dont elle eut — *Nicolas du Blé*, aussi Maréchal de France ; — 5. & Marie de Mallier, femme de *Léon de Balzac-d'Illiers*, Chevalier, Seigneur de Chantemerle.

VI. Claude de Mallier, II. du nom, Seigneur du Houssay, &c. successivement Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Ambassadeur à Venise, épousa, 1°. en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illustre dans la Robe ; & 2°. en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louise de Fortia*. Etant devenu veuf, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Evêque de Tarbes. De *Marie de Bailleul*, sa seconde femme, il eut :

VII. Claude de Mallier, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Houssay, &c. qui s'allia, en 1657, avec *Geneviéve de Houdetot*, d'une Maison qui a donné un Maître des Arbalêtriers de France. De ce mariage sortit :

VIII. Louise de Mallier, femme, en 1691, de *Louis-Joseph de Maillé*, Baron de Coulonce, Seigneur de Secqueville, issu d'un Maréchal de France, dont elle eut — *Marie-Anne-Geneviéve de Maillé*, qui épousa, en 1711, *Philippe-Claude*, Comte *de Montboissier-Canillac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Capitaine de la seconde Compagnie des Mousquetaires de Sa Majesté.

Branche des Seigneurs de CHASSONVILLE.

VI. LOUIS DE MALLIER, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, ſecond fils de CLAUDE, I. du nom, & de *Marie de Meliſan*, fut Enſeigne aux Gardes-Françoiſes avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650, & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épouſa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Verno*, deſcendante des Princes du Bas-Berry, alliée à la Maiſon de *Coſſé-Briſſac*, fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chauſſerais, & d'*Anne le Porq* ou *la Porte*, de l'illuſtre Maiſon de *la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS-MARC, qui ſuit ; — 2. LOUISE-JULIENNE-MADELEINE, mariée à *Louis-Georges de la Rocq*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Teil ; — 3. & NICOLE-URSULE, morte ſans alliance.

VII. LOUIS-MARC DE MALLIER, Comte de Chaſſonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au ſervice de ſon Alteſſe Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal-de-Camp au ſervice de France, eſt mort Lieutenant-Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glimes-de-Brabant*, iſſue des anciens Souverains de Brabant, & Chanoineſſe de Monſtier-ſur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laiſſant : — JEAN-CHARLES-LOUIS, qui ſuit ; — & MARIE-HENRIETTE-REBECCA, alliée, par contrat du 31 Août 1721, ſigné du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguſte de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant-Général des Armées du Roi, &c. d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers du Saint-Eſprit.

VIII. JEAN-CHARLES-LOUIS DE MALLIER, Seigneur de Chaſſonville, a épouſé, en 1741, *Thereſe-Eugénie-Françoiſe-Geneviéve du Moulin*, Dame du Broſſay, de l'illuſtre & ancienne Famille des *Moulins* ou *du Moulin*, qui a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & pluſieurs grands hommes en différens genres. De ce mariage ſont iſſus : — 1. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE, qui ſuit ; — 2. †URSULE-AUGUSTINE-REBECCA, mariée, en 1761, à *Joachim-Félgerne de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Baſſet, près Saint-Méen, dont elle a poſtérité ; — 3. LOUISE-CÉLESTINE-HENRIETTE-THÉRESE, appellée *Mademoiſelle* DE MALLIER, née le 22 Mai 1748 ; — & quatre autres enfans morts en bas-âge.

† Charles, dit le Chev.er de Chaſſonville, mort Garde-Marine au Département de Brest en 17..

IX. DANIEL-HENRI-LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE DE MALLIER, appellé *le Comte de Chaſſonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a épouſé, en Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornullier*, fille de *Charles-Touſſaint*, Comte de Largouet & de Vair, Marquis de Châteaufrémont, Baron de Montrelais, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornullier*, ſon épouſe par diſpenſe. Cette Maiſon a donné un Evêque de Rennes, & s'eſt alliée à celle de *Montmorency*. Le Comte *de Chaſſonville* a de ſon mariage : — 1. THÉRESE-SAINTE-PAULINE DE MALLIER, appellée *Mademoiſelle de Chaſſonville*, née le 25 Février 1772 ; — 2. ADRIEN-TOUSSAINT DE MALLIER, né en 1773.

†† Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MALMONT, en Breſſe.

CLAUDE DE MALMONT, Ecuyer, Seigneur du Tillet, vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin de Gorrevod*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*, ſon épouſe, dont :

PHILIBERT DE MALMONT, Seigneur du Tillet, qui ſe maria à *Philiberte d'Andelot*, fille d'*Amé d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, & de *Philiberte de Nans*. Elle teſta le 5 Août 1555, & laiſſa : — 1. JEAN DE MALMONT, Seigneur du Tillet, mort ſans enfans ; — 2. ADRIENNE, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiſſon ; — 3 & 4. ANTOINETTE & PERNETTE DE MALMONT. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après feu *Piganiol de la Force*. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

†† La terre de Chaſſonville, dont cette Branche n'a conſervé que le nom, eſt ſous la Coutume d'Orléans, au procès-verbal de laquelle parurent pluſieurs Mallier en 1509.

MALNOUE, en Normandie, Election de Bernay. Famille qui porte : *d'azur, à trois oiseaux d'argent, 2 & 1.*

MALO. De cette Famille étoit

CHARLES MALO, Seigneur de Sery, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

JACQUES MALO, Seigneur de Sery, Substitut du Procureur-Général au même Parlement, le 1 Juillet 1679, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Février 1691, mort, sans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roses & d'un croissant d'argent.*

MALOISEL, en Normandie, Election de Caen. Famille noble qui possede les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampassé d'argent ; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MALON (DE) : Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a possédé successivement un nombre de Fiefs, & où elle a fait aussi des fondations à la Paroisse de la Magdelaine de Vendôme, jusqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

I. GERVAIS MALON, Seigneur de la Terre d'Osmoys, relevant en haute Justice du Comté de Vendôme, du fief de Crévecé, qu'il ne paroît point avoir acquis, de celui de Chassay, & de quelques autres biens nobles, sous le nom de la Varenne, de Maudetour, &c. avoit épousé *Agnès le Copelet.* C'est ce qui conste par un acte postérieur à sa mort, en date de 1364 (*a*). Il eut, entr'autres enfans :

II. Noble homme GUILLAUME MALON, Seigneur d'Osmoys, de Chassay & de Crévecé, le seul qui ait eu postérité, mort en 1464, laissant de sa femme, qu'on ne connoît point : — 1. MACÉ MALON, Ecuyer, Seigneur d'Osmoys & de Chassay, mort sans alliance, & sur lequel on trouve plusieurs actes de services dans les Compagnies d'Ordonnance ; — 2. & JEAN, qui suit.

III. Noble homme JEAN MALON, Seigneur d'Osmoys, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467. Il *conduisoit chiens & oiseaux comme les Nobles du pays*, fit toutes les guerres de CHARLES VII & suivantes ; & épousa *Alardine de Chateauregnault*, fille de *Gui de Chateauregnault*, fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent : — 1. noble homme MATHURIN MALON, Seigneur d'Osmoys, à la mort de son pere, en 1477 ; — 2. noble homme COLIN, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ; — 3. & GUILLAUME, qui suit.

IV. Noble homme GUILLAUME MALON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & de Putereau, par sa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont sortit :

V. JACQUES MALON, Ecuyer, Seigneur de Putereau, de Jupeaux, de la Hasterie, de la Prousterie, toutes terres du Vendômois, & de celle de Bercy par sa femme, Demoiselle *Anne Robert*, qu'il avoit épousée avant 1493, fille de *N... Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut : — 1. NICOLAS, qui suit ; — 2. & GUILLAUME MALON, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. NICOLAS MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, de Bercy, Conflans,

(*a*) On voit par cet acte que sa veuve avoit eu le *Bail* de ses enfans mineurs. Le *Bail* est la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

&c. le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que *du Tillet* poſſédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu ſur une diſcuſſion élevée ſur leurs prérogatives reſpectives, aſſimila les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. De Demoiſelle *Anne du Val*, ſon épouſe, il eut : —— 1. CLAUDE DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épouſa *Catherine Séguier*; tante du Chancelier de ce nom; dont, pour fille, — MARIE DE MALON, femme de *Claude de l'Aubeſpine*, Secrétaire d'Etat, morte ſans enfans; — 2. BERNARD DE MALON, Ecuyer, Seigneur de Jupeaux, & enſuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre de HENRI III, & de la Reine, ſa mere; — 3. & CHARLES, qui ſuit.

VII. CHARLES DE MALON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézieres, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de poſſéder la Terre de Bercy, qui paſſa à CHARLES, ſon fils, qu'il laiſſoit de Demoiſelle *Marie Rouſſelin*, ſa ſeconde femme.

VIII. CHARLES DE MALON, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézieres, Sainte-Eſcobille, &c. né poſthume en Novembre 1568, fut Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, premier Préſident du Grand-Conſeil, Conſeiller d'Etat en 1613, & eut, en 1635, des Lettres de Conſeiller d'Etat au Conſeil des Finances. Il mourut le 20 Juin 1638, & avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1599, Demoiſelle *Catherine Habert*, fille de *Louis Habert*, Sieur du Meſnil-Saint-Denis, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 2. ANNE, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688; — 3. CATHERINE, mariée, en 1639, à *Edouard Olier*, Marquis de Nointel, Ambaſſadeur à la Porte; — 4. & MARIE DE MALON, Abbeſſe de Cordillon.

IX. CHARLES-HENRI DE MALON, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Préſident au Grand-Conſeil en 1636, préſida aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. *de Cardaillac de Levis*, Comte de Bioule; mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux grands Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1631, *Françoiſe Berthelin*, morte au mois de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi, & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne Dupuis*. Leurs enfans furent : —— 1. ANNE-LOUIS-JULES, qui ſuit; —— 2. CATHERINE-ANNE, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, Maître des Requêtes, puis premier Préſident au Parlement de Paris, mort en 1677, & elle le 1 Septembre 1715; — 3. & FRANÇOISE, née le 20 Février 1638, Abbeſſe de Meaux.

X. ANNE-LOUIS-JULES DE MALON, Chevalier (filleul de la Reine ANNE & de Louis XIV, repréſenté par le Cardinal *Mazarin*), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrieres, &c. Conſeiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la viſite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1706, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne le Ragois*, Seigneur de Bretonvilliers, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Eliſabeth Perrot de Saint-Dié*, dont : — 1. CHARLES-HENRI, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 21 Avril 1705, mort Lieutenant de Vaiſſeau, ſans alliance en 1723; —— 3. & LOUIS CLAUDE, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704, & Capitaine aux Gardes en 1714 juſqu'en 1725, marié, en 1728, à *Henriette-Victoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de MARIE-CHARLOTTE DE MALON, née le 18 du même mois, mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de*

Salignac, Marquis de Fenelon, Brigadier des Armées du Roi, & morte le 9 Septembre 1760.

XI. Charles-Henri de Malon, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c. né le 13 Janvier 1678, Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Avril 1701, Maître des Requêtes le 14 Juin 1706, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances au mois d'Août 1709, mort le 19 Janvier 1742, avoit épouſé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Deſmarets*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, Maître des Requêtes, depuis Contrôleur-Général des Finances, & Miniſtre d'Etat, & de *Madelene Bechameil*. Elle eſt morte le 10 Septembre 1745, laiſſant :

XII. Nicolas-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c. né le 2 Août 1708, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Préſident au Grand-Conſeil le 20 Février 1740, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il a épouſé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoiſe Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*, dont : — 1. Maximilien-Emmanuel-Charles, qui ſuit ; — 2. & Charlotte-Philippe de Malon, née en 1736, mariée, le 22 Février 1762, à *Charles-François-Juſte*, Marquis *de Monteil*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire de Sa Majeſté auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne.

XIII. Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de la Ville & Châtellenie de Bleré, dit *le Marquis de Bercy*, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, eſt, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & ~~n'eſt pas encore marié~~ épouſé, contrat ſigné par leurs Majeſtés et la Famille Royale, le 2 juin 1776 Dlle de Simiane. Gaz. de fr. N° 46.

Les armes : *d'azur, à trois canettes ou merlettes d'or*, 2 & 1. Généalogie en partie dreſſée d'après un Mémoire redigé ſur les titres originaux par M. *de la Croix*, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.

MALORTIE. Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement ſous le nom de *Benel*.

Richard, dit Cardot de Malortie, Seigneur de la Motte, rendit des ſervices conſidérables au Roi Charles VII. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par leſquelles il ordonne, en conſidération des ſervices que lui avoit rendus Cardot Benel, dit de Malortie, au Grand Sénéchal de Normandie, & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritiere de *Jacques l'Empereur*, Ecuyer, eut donné volontairement & ſans contrainte une promeſſe de mariage audit Cardot Benel, ils la fiſſent accomplir & donnaſſent à l'un & à l'autre main-levée de la ſaiſie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit

Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, qui épouſa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois-Dannemetz*. — François de Malortie fut accordé avec *Jeanne de Fay*. — Jean de Malortie, Seigneur de Villiers, épouſa, en 1564, *Louiſe de Bimont*. — Gabriel de Malortie, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Suſanne de Vallois de Vilette*, fille de noble homme *Louis de Vallois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, Dame de Vilette.

Jacques de Malortie fut accordé avec *Louiſe de Belleau* en 1641, de laquelle il eut : — François de Malortie, II. du nom, marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont : — 1. Jacques-Gustave, qui ſuit ; — 2. Gabriel, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guez*, ſœur de *Samſon*, Seigneur de la Barre Belleville en Thimerais. Il fut pere de Louis de Malortie, mort enfant en 1638, dans l'Electorat d'Hanovre, où ſon pere & ſa mere s'étoient retirés étant Proteſtans ; & d'une fille, morte auſſi Proteſtante à Hanovre depuis 1742. Les biens de cette branche n'ont point paſſé à cette ſœur ; mais après la mort

Addition à la page 462 du tome IX

article Malon. Degré XIII. du Marquis de Bercy, après Capit. de Caval. au Rég. de Royal Cravates, ajoutés ayant obtenu de Mgr. le Comte d'Artois la Charge de Capitaine des Gardes de la Porte de ce Prince, vacante par la mort du Marquis de la Muzanchere, il en a prêté serment entre ses mains le ~~de~~ 12. septembre 1779, et a eu l'honneur d'être ~~présenté~~ en cette qualité présenté par ce Prince au Roi et à la famille Royale. Gaz. de fr. N°. 75. de lad. année. Le Marquis de Bercy a épousé, cont. signé par Leurs Majestés et la famille Royale le 2. juin 1776 Demlle de Simiane. Gaz. de france N°. 46. de l'année 1776.

Addition à la page 463.

après Novembre 1775.

& Marie-Des-neiges-jean-Emmanuel de Rohan né le 19. avril 1725, lui a succédé le 13. du d. mois de 9bre 1775. dans le Chapitre Général de cet ordre, ouvert le 24. Novembre 1776, qui ne s'est rassemblé que le 26. du mois suivant, on nomma le 29 les 16. Législateurs: Ceux de la Langue de Provence sont

Le Bailli de Guast, & le Bailli de la Brillanne.

Ceux d'Auvergne, le Grand Prieur, Bailli de Chauvans & le Commandeur de Lancosme, Lieutenant de la Langue.

Ceux de France, le Prince Camille, Bailli de Rohan, et le Bailli de Tigné.

Ceux d'Italie, Le Bailli Vincentini, & le Commandeur Amalfitani.

Ceux d'Arragon, Le Bailli Lorès et le Commandeur Doz.

Ceux d'Allemagne, Le Bailli Hompesch & le Commandeur Rhink, Lieutent. de Sa Langue, qui s'est trouvé indisposé et a été remplacé par le Commandeur de Thurne.

Ceux de Castille, Le Bailli de Zurita & le Bailli Pereyra.

Le Bailli de Quedez, Vice-Chancelier, et le Commandeur Thomasi, le premier comme Bailli de l'aigle in partibus; et le Second comme Procureur du Bailli Altieri, grand Prieur d'Angleterre, aussi in partibus ont rempli le nombre des 16 appuyant leurs prétentions à ce sujet sur des Exemples qu'ils ont cités, et sur une Bulle du Pape qui a été lue. Gaz. de Fr. année 1777. N°. 14.

de Louis, ſon frere, ils ont été confiſqués, & la confiſcation accordée à Jacques-Gustave, ſon couſin-germain, dont on va parler; — 3. & Henriette de Malortie, morte dans la paroiſſe de Fontaine-la-Lou près d'Orbec.

Jacques-Gustave de Malortie, Seigneur de Boutteville, Capitaine de Dragons, épouſa, le 12 Novembre 1591, *Marie-Thereſe Briſacier*, fille de *N... Briſacier*, Gouverneur de Sirecq & du Comté de Hombourg. De leur mariage eſt iſſu

Jean-François de Malortie, né en 1696, Comte de Boutteville, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1745, mort ſans poſtérité en 1747. Il avoit épouſé, *Françoiſe-Charlotte de Saint-Nectaire*, Marquiſe de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte. Elle eſt morte en ſon Château de la Ferté près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlieu, Election de Laon, fut confirmée dans ſa nobleſſe le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle ſubſiſtoit alors dans Claude de Malortie, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raoult, & dans Louis de Malortie, Seigneur de Campigny, freres, qui produiſirent leurs titres en remontant à Richard, dit Cardot de Malortie, Ecuyer, qui obtint des Lettres-Patentes du Roi Charles VII, le 24 Janvier 1451. Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or accompagnés de trois fers de lance, ou trois dards à l'antique, d'argent, renverſés la pointe en haut, poſés 2 en chef & 1 en pointe.* La branche de Picardie écarteloit *d'azur, à quatre croix d'argent, poſées 2 & 1.*

* MALTE ou MALTHE : L'Iſle de ce nom, Fief de la Sicile, eſt une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Nobleſſe de l'Europe. Cette Iſle, poſſédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, établis enſuite à Rhodes & enfin à Malte, eſt en la poſſeſſion de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand-Maître, un Seigneur choiſi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Alteſſe Eminentiſſime*; & ſi l'on faiſoit une liſte exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Nobleſſe en Allemagne, en France, en Italie, en Eſpagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'eſt pas néanmoins que tous les Chevaliers ſoient ſortis de Maiſons également illuſtres, mais ils ſçavent les diſtinguer exactement, & cela ſuffit. Dans ceux qui ont été Grands-Maîtres, on y verroit les noms reſpectables de *Sailly*, de *Comps*, de *Villiers*, de *Villaret*, de *Pins*, d'*Aubuſſon*, d'*Amboiſe*, de *Villiers-Liſle-Adam*, de *Vignacourt*, de *la Valette*, de *Vintimille-Laſcaris*, de *Clermont*, qui tous ont été François, ſans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

MALTERRE, du reſſort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. *de la Bourdonnaye*, ceux de ce nom furent d'abord interloqués; & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1 Mars ſuivant, au rapport de M. *le Febvre*, ils ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *de gueules, à trois chevrons, accompagnés de trois macles, 2 & 1, le tout d'argent*. Extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généal. de Bret.

MALTORGE, en Normandie, Election de Liſieux. Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de pique de même, la pointe en bas, poſés 2 & 1.*

MALTOT, en Normandie, Election de Caen. Terre compoſée de divers fiefs, tous poſſédés par *Jacques Fortin*, Ecuyer, Seigneur de Feuguérolles, depuis le décès de *Jean-Gaſton-Jérôme Fortin*, Seigneur de Maltot, mort ſans enfans en 1762.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée de trois étoiles de ſable, & ſurmontée d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maiſon ; mais elle peut paſſer, ſans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs *de la Lanne*, du ſurnom de *Malvin*, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XIe ſiécle. Cette Maiſon, ſur laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, a formé beaucoup de branches. C'eſt de celle des *Malvin*, Seigneurs de la Lanne, que s'eſt formée la branche des *Malvin*, Seigneurs de Montazet, de laquelle eſt

Antoine de Malvin de Montazet, né le 17 Août 1713, ſucceſſivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nogent-ſous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Autun, & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Monſtier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque, Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, & Abbé de Saint-Victor-lès-Paris. Il a pluſieurs freres & ſœurs. — Le Marquis *de Montazet*, ſon frere aîné, mort en 1754, a laiſſé des enfans, entr'autres le Marquis *de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien du 1 Décembre 1762, après ſon oncle le Chevalier *de Montazet*. La Généalogie de cette Maiſon eſt amplement décrite dans le *Regiſtre V, Part. II. de l'Armorial de France* & nous y renvoyons.

Les armes : *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or poſées 2 & 1*, qui eſt de Malvin ; *au 2 & 3 de gueules, à deux balances d'or, poſées l'une au-deſſus de l'autre*, qui eſt de Montpezat.

+ l'abbé de Montazet, Vic. gén. de Lyon, nommé par le Roi le 26. févr. 1775 à — l'abbaye de Fontenay, ordre de St. Benoît, dioc. de Bayeux. Gaz. de fr. M.c 17.

MALYVERT, en Breſſe. Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force.*

Jacques de Malyvert, Ecuyer, vivoit en 1490, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Aimé, qui ſuit ; — 2. Philippine, femme de *Humbert de Grillet*, Seigneur de Vernay, fils puîné de *Girard*, & de *Françoiſe Bergier*, — 3. Philiberte, femme de *Philibert de Joly*, Seigneur du Gravier, mort ſans enfans ; — 4 & 5. Guillemette & Antoinette de Malyvert.

Aimé de Malyvert, Ecuyer, épouſa, le 28 Janvier 1526, *Marie de Billy*, fille de *Poncet de Billy*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Buſſy*, dont, entr'autres enfans :

Philibert de Malyvert, Seigneur de Conflans, Corneyſſia & de Vaugrigneuſe, marié, 1°. en 1547, avec *Catherine de Grillet*, fille d'*André*, Seigneur de Beſſey, & de *Richarde Montmoret*, morte ſans enfans ; & 2°. en 1550, avec *Claudine de Meyria*, fille de *Jean*, Seigneur de Roſy, & de *Claudine de Morel*. Il teſta le 6 Octobre 1583, & eut de ſon ſecond mariage : — 1. Gaspard, qui ſuit ; — 2. Claude, Seigneur de Vaugrigneuſe, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 3. Isabeau, mariée, le 5 Janvier 1572, avec *Gabriel d'Arlos*, Seigneur de Pycareiſſieu, & Chobla en Genevois ; — 4. Philiberte, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeac & de Chavaux ; — 5. Antoinette, Religieuſe à la Chartreuſe de Poletins ; — 6. Louise, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Craſſus*, Conſeiller de S. A. *de Savoie*, & ſon Sénateur à Chambery ; — 7. & Claudine, femme de *Claude de Platiere*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

Gaspard de Malyvert, Seigneur de Conflans, épouſa, 1°. le 8 Janvier 1588, *Peronne de Buſſy*, fille de *Jean*, Baron de Brion, Seigneur d'Eyria, &

Addition à la page 464 du Tome IX.

Malvin de Montazet. Le Comte de Montazet, Maréchal de Camp, Commandeur de l'Ordre Royal & Milit. de St. Louis de 1771, reçu Grand' Croix dud. ordre Le 25. août 1779.

& de *Louiſe de Palmier ;* & 2°. *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour de Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa ſeconde femme mourut ſans enfans, ceux du premier lit furent : — 1. CLAUDE-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. LOUISE, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Montgeffon & de Liſle ; — 3. MARGUERITE, Religieuſe à Sainte-Colombe près Vienne ; — 4. & CLAUDINE, mariée à *George de Thelis*, Seigneur de l'Eſpinaſſe en Beaujolois.

CLAUDE-ANTOINE DE MALYVERT, Seigneur de Conflans, Chales & Conneyſſia, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, épouſa, 1°. le 26 Août 1614, *Anne de Berbiſy*, fille de *Perpetuau*, Seigneur de Ventoux, Préſident au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency ; 2°. le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine Grollier*, Seigneur de Gernieres, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; & 3°. le 9 Janvier 1636, *Françoiſe de Pollond*, Dame de Saint-Aignin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pengon*, Seigneur de Prangin, fille & héritiere de *Louis de Pollond*, Seigneur de Saint-Aignin, & d'*Iſabeau de Saveſin*. Du premier lit il eut : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur de Réoux en Valromey ; — 2. FRANÇOIS ; du ſecond lit : — 3. MARIE, Religieuſe de la Viſitation en la ville de Bellay ; & du troiſieme lit : — 4. SCIPION ; — 5. CLAUDE ; — 6. ARMAND ; — 7. HIACINTHE ; — 8. & FRANÇOISE DE MALYVERT. Nous ignorons la deſtinée de tous ces enfans.

CLAUDE DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuſe, ſecond fils de PHILIBERT, & de *Claudine de Meyria*, ſa ſeconde femme, Capitaine de Cavalerie en Savoie, & Commiſſaire des guerres, delà les Monts, teſta le 13 Mars 1636, & eut de ſon mariage avec *Etiennette Bellet* : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Religieux Capucin ; — 3. RENAUD, Religieux, & Grand-Prieur d'Ambronay ; — 4. CLAUDE-ANTOINE, Prieur de Gigny au Comté de Bourgogne ; — 5. ANTOINE, Religieux à Nantua ; — 6. BERTRAND, marié, le 9 Juin 1647, avec *Jéronime Druays*, veuve du Seigneur *de Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieux* ; — 7. GASPARDE, Religieuſe à Sainte-Claire d'Annecy ; — 8. MARIE, Religieuſe au même lieu ; — 9. LAURENCE, Religieuſe à l'Annonciade de Saint-Claude ; — 10. LOUISE, Religieuſe au même lieu ; — 11. & ETIENNETTE, Religieuſe à Sainte-Urſule de Crémieu.

GUILLAUME DE MALYVERT, Seigneur de Vaugrigneuſe, épouſa *N... de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont : — 1. LOUIS, décédé jeune ; — 2. GUILLAUME-JOSEPH† ; — 3. PHILIPPE‡ ; — 4. & ANNE DE MALYVERT. Nous ignorons auſſi leur deſtinée, faute de *Mémoire*.

† Officier d'infanterie,
‡ Lieutenant au régiment de Lorraine Dragons.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de ſix piéces.*

MANAY : Famille de Picardie, qui a fait ſes preuves de nobleſſe depuis le 28 Juin 1476, que vivoit LANCELOT DU MANAY, Ecuyer. Les armes : *d'argent, à l'aigle aux aîles rabattues de ſable, écartelé d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MANCEL, en Normandie, Election de Liſieux. Famille qui porte : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de ſix coquilles d'or, 3 & 3.*

MANCINI : On trouve dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome V, p. 462 & ſuiv.* la Généalogie de cette Maiſon. Elle eſt originaire de Rome, ſuivant les preuves de PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, faites devant MM. les Ducs *de Mortemart* & *d'Aumont*, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661.

Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maiſon qui nous a été communiqué, elle remonte à MANCINUS LUCII, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils.

PIERRE MANCINI, qui eut pour enfans : — LEON, GERARD, BONNE & CONSTANCE, leſquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de *Sainte-Marie la*

Neuve, d'une place proche le portique de cette Egliſe. Dans le titre qui eſt de l'an 1042, ſous le Pontificat de BENOÎT IX, ils ſont qualifiés *très-nobles hommes*, & leur ſœur *très-noble femme*, enfans de PIERRE, & petits-fils de MANCINUS.

GERARD MANCINI eut pour fils —— PIERRE MANCINI, lequel fut pere de — PIERRE, qui ſuit; — & de GERARD.

PIERRE MANCINI, III. du nom, fit, avec ſon frere, ceſſion ou vente d'une partie de maiſon à *Jean*, Accolite du Palais de Latran. Dans le titre qui eſt de 1139, ils ſont dits fils de PIERRE, & petits-fils de GERARD MANCINI.

PIERRE MANCINI, IV. du nom, fils de PIERRE III, renonça, avec pluſieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Egliſe *de Saint-Jean de Latran*; & par l'Acte qui eſt du 10 Mai 1177, ſous le Pontificat d'ALEXANDRE III, il eſt dit fils de feu PIERRE MANCINI. Ses enfans furent : — 1. JEAN, vivant en 1202, qualifié *puiſſant Seigneur* par *Zazzera*; — 2. PIERRE, vivant auſſi l'an 1202; — 3. & LAURENT, qui ſuit.

LAURENT MANCINI donna avec ſes freres quelques ornemens pour le ſervice des Autels de *Sainte-Marie la Neuve*. Dans le titre qui eſt de 1202, il eſt dit fils de PIERRE MANCINI; & ſuivant un autre titre de 1229, il épouſa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maiſon de *Frangipani*; ce qui ſemble ſe juſtifier par un tranſport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits ſucceſſifs. Dans cet Acte, dont la date manque, elle eſt dite femme de LAURENT MANCINI. Leurs enfans furent : — NICOLAS, qui ſuit; — & JACQUES, lequel pour éviter la perſécution des *Vitelleſchi*, Tirans de Rome, ſe retira en Sicile vers l'an 1256. De lui ſont deſcendus les Barons *de Tordello, de Tumini* & *d'Ogliaſtro*.

NICOLAS MANCINI eſt dit fils de LAURENT, dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve* de l'an 1259. Il fut pere de

GERARD MANCINI, II. du nom, ſuivant une atteſtation des Magiſtrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal *Mazarin*, & imprimée, dans laquelle la Généalogie des MANCINI eſt énoncée depuis MANCINUS). Il fut pere de

GERARD MANCINI, III. du nom, qui eſt dit fils de GERARD II, & petit-fils de NICOLAS dans un titre du Cartulaire de *Sainte-Marie-la-Neuve*, de l'an 1330; & ſuivant l'atteſtation mentionnée ci-deſſus, il eut pour fils : — PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qui ſuit, par lequel commence la Généalogie de cette Maiſon dans les Grands Officiers de la Couronne.

PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qualifié *Grand Comte Romain*, par *Camille Lelii*, mourut le 20 Février 1384, ſuivant ſon épitaphe qui ſe lit ſur une tombe platte dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des *Saints-Apôtres*, & où ſont gravées ſes armes qui ſont : *deux poiſſons poſés en pal*. Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, ſans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427, & fut inhumée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1. LAURENT, qui ſuit; — 2. JEAN *omni-Sancti*, dit MANCINI, nommé avec ſon frere dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épouſa *Andreoze* ou *André*, dite *Andreoſa*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de LAURENT MANCINI, ſon beau-frere; & lui vendit, du conſentement de ſon mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maiſon ſituée dans le quartier de Trevi, avec ſes dépendances, pour le prix de 100 florins; — 3. & JACOMELLA, *aliàs* JACQUELINE MANCINI-LUCII, mentionnée, comme veuve, dans un titre du 30 Novembre 1411.

LAURENT *omni-Sancti* MANCINI DE LUCII, nommé dans les actes cités ci-deſſus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or, de *Laurent Scazii*, Procureur de *Marguerite de Utina*, une Maiſon ſituée dans le quartier de Trevi, avec ſes confins; & en acquit une autre ſituée dans le même quartier, paroiſſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, pour le prix de 300 florins, de *François Ruedi*, par Acte du 7 Février 1422. Il eſt nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre

1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie *in viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenoit, ſituée au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leur maiſon ſiſe dans le quartier de Trevi qu'ils lui céderent; & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de *Jacques Conti*, fils de *Nicolas Conti*, Comte d'Anguillara, le Château ruiné, dit *Leprignana*, avec tout ſon territoire & ſes dépendances, ſitué hors la porte *Saint-Pancrace*. Il teſta le 20 Janvier 1444, & inſtitua ſes enfans ſes héritiers univerſels. On voit dans l'Egliſe de *Ara-Cœli*, une épitaphe de L. MANCINI, mort le 1 Septembre 1447, & il y a apparence que c'eſt celle de ce LAURENT MANCINI. Il y eſt dit que le Roi ALPHONSE le fit *Chevalier*. Elle commence ainſi : *Lucia ſtirps claris olim lucebat alumnis*, &c. Il épouſa, ſuivant *Lelii*, *Marie Burgamini*, iſſue d'une illuſtre Maiſon, mentionnée dans le teſtament de ſon mari, qui en eut : — 1. JACQUES, lequel teſta le 13 Juin 1465, & inſtitua héritier ALEXANDRE MANCINI, ſon neveu, rapporté en ſon rang. Il avoit épouſé *Lucia Bobacina Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ſes deux filles, qui ſont — CONSTANZA, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Iſle*; — & PAULINA MANCINI, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*; — 2. ETIENNE, nommé avec ſes freres dans un titre du 12 Septembre 1457. Il eſt fait mention du droit de patronage qu'ils avoient dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des *Saints-Apôtres*; — 3. JULIEN, qui ſuit; — 4 & 5. CECCA & ANTONIA, nommées dans le teſtament de leur pere; — 6. & VANNOZA, femme de *Jacques Dello Scuto*, ſuivant un acte du 3 Juin 1492.

JULIEN MANCINI, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455, & dans les autres cités pour ſes freres & ſœurs, épouſa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiſte Cochi* inſtitua ſon héritiere univerſelle, par acte de l'an 1450: ſon mari y eſt qualifié de *noble homme*, & dit fils de feu LAURENT, & petit-fils de TOUSSAINT MANCINI. De ce mariage, vinrent : —— 1. ALEXANDRE, qui ſuit; —— 2. LOUISE, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébaſtienne*, fille de *Jacques Dello Scuto*, & de VANNOZA MANCINI, ſa tante; — 3. & CAMILLE, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

ALEXANDRE MANCINI inſtitua ſon Procureur JACQUES MANCINI, ſon oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec JULIEN, ſon fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrieme partie de maiſon, dite *la Celva*, à *Pierre de Maſſimi*. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorſque ſes fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épouſé *Ambroiſine de Fabii*, nommée dans le teſtament de JEAN-BATISTE MANCINI, un de ſes fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de ſon mariage : — 1. JULIEN, dit *Chanoine de Saint-Jean de Latran*, dans un titre du 9 Août 1496 : il avoit paſſé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail amphitéotique au nom d'ALEXANDRE, ſon pere; — 2. ETIENNE, qui tranſigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ſes freres, avec le Seigneur *Apollonio* & les autres de la Famille des *Valentini*. Il épouſa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomaratia*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ſes bagues & joyaux; — 3. DOMINIQUE, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491; — 4. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 5. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 6. & LAURENT, nommé dans une tranſaction du 20 Octobre 1491. Il ſervit avec diſtinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé de 42 ans en 1614, & fut inhumé dans l'Egliſe des *Saints-Apôtres*. Il avoit épouſé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit ſon teſtament le 12 Juin 1553, & ordonna ſa ſépulture en la Chapelle, où étoit enterré ſon mari, dans l'Egliſe des *Saints-Apôtres*. Elle fonda deux meſſes par ſemaine, & déclara que les Seigneurs MANCINI lui redevoient 1100 ducats pour le reſtant de la reſtitution de ſa dot ſur la maiſon *Della Leprignana*.

JEAN-BATISTE MANCINI, nommé dans les actes cités ci deſſus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, JACQUES & ETIENNE MANCINI, ſes freres, avec *Dominique de Maſſimi*, pour les confins de la maiſon *Della Leprig-*

nana ; testa le 19 Septembre 1518, institua héritier universel ALEXANDRE, son fils, ordonna que s'il mouroit sans enfans, les enfans mâles de ses filles lui succéderoient ; & au cas que ses filles n'eussent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, son frere, & ses descendans à l'infini en ligne masculine, lui succédassent. Il avoit épousé *Laure Micinelli*, nommée dans le testament de son mari. Elle eut la tutelle de ses enfans le 28 Mars 1525, fit son testament le 25 Septembre 1549, y nomme tous ses enfans mâles & femelles, & institue héritiere PORTIA MANCINI une de ses filles. JEAN-BATISTE eut de son mariage : — 1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, suivant son épitaphe qui se voit dans l'Eglise des *Saints-Apôtres ;* — 2. ALEXANDRE, nommé dans le testament de son pere, & dans les actes du 13 Mars 1524 & 28 Mars 1525. Il fut pere de — JACOMELLA ou JACQUELINE MANCINI, femme de *Jean-Paul Orsini*, lequel passa une transaction pour le restant de sa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN-BATISTE MANCINI ; — 3. LAVINIA, nommée avec son frere & ses sœurs au testament de leur pere, & dans celui de sa mere du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini ;* —— 4. LUCIDE, femme, par contrat du 1 Décembre 1524, de *Bernardin Caffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorsqu'elle constitua Procureur. Elle testa le 21 Février 1573 ; — 5. PORTIA, instituée héritiere universelle par le testament de sa mere ; — 6 & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-dessus ; — 8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Attavanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quittance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promise. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois, & fut enterrée dans l'Eglise Sainte-Marie de *Ara-Cœli*, où se voit son épitaphe que son mari y fit poser en 1514 ; — 9. & SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

JACQUES MANCINI, frere cadet de JEAN-BATISTE, est mentionné dans les actes ci-dessus & dans une donation faite en sa faveur le 23 Mars 1515 ; fit son testament le 11 Septembre 1518, institua son héritier universel son fils unique, & ordonna que ses filles seroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, son épouse : — JULIEN qui suit ; — & trois filles HORTENSIA, CARRIDONIA & TARQUINIA, dotées par le testament de leur pere.

JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, suivant son épitaphe que l'on voit dans l'Eglise de *Ara-Cœli*. Il avoit épousé, par contrat du 18 Février 1531, *Jéronime Capranica*, laquelle eut le 7 Août 1536, & le 14 Octobre 1549, la tutelle de ses enfans, sçavoir : — LAURENT, qui suit ; — & DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Batiste Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 4000 ducats de bagues & joyaux.

LAURENT MANCINI, II. du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40 mille écus la maison de *Leprignana* à *Joseph Justiniani*. Il étoit mort avant le 10 Janvier 1589, & avoit épousé, par contrat du 23 Février 1553, *Olimpe Massimi*, fille d'*Angelo* & d'*Attilia Matthæi*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de ses enfans, — 1. PAUL, qui suit ; — 2. JACQUES, batisé, le 3 Septembre 1569, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ* ; — 3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & batisé le 25 Janvier 1576, dans la même Eglise ; — 4. FRÉDERIC, qui donna son consentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que son pere avoit faite le 23 du même mois, de la maison de *Leprignana ;* — 5. HORACE, lequel donna aussi le même jour son consentement à la même vente ; — 6. JULIEN, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587 ; — 7. VIRGINIE, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mere, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses freres, avec la réserve de 4000 écus ; — 8. LAURE, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli ;* — 9. CLERIE, femme d'*Alexandre Silveri ;* — 10. HORTENSE, batisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Se-*

varoli ; — 11. ANGÉLIQUE-HÉLENE, batiſée dans la même Egliſe le 10 Mai 1568 ; — 12. & FAUSTINE, femme d'*Antoine Camajani.*

PAUL MANCINI, qualifié dans ſon contrat de mariage de *très-illuſtre Seigneur*, ſervit dans la guerre de Ferrare en 1597. Cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuſes. Il fut le premier inſtituteur de l'Académie des *Humoriſtes*, dont les aſſemblées ſe tenoient dans ſa maiſon, & s'y ſont encore tenues après ſa mort. Etant devenu veuf, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & mourut après l'an 1637. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capoccia*, fille de *Vincent Capoccie*, Patrice Romain & de *Lucrèce Glorieri.* Elle eut en dot 15 mille écus. De ce mariage vinrent : — 1. MICHEL-LAURENT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-MARIE, né le 20 Octobre 1706, créé Cardinal-Diacre du titre *de Saint-Vite* & *de Saint-Modeſte*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Prêtre du titre de Saint-Mathieu *in Merulanâ*, par le Pape ALEXANDRE VII. Il teſta le 29 Juin 1672, inſtitua ſon héritier PHILIPPE-JULIEN MANCINI, Duc de Nevers, ſon neveu, fit des legs en faveur d'OLIMPE & de JÉRONIME, ſes ſœurs ; —— 3. LAURENT-GRÉGOIRE, né le 13, & batiſé le 19 Mars 1608 ; —— 4. OLIMPE, mariée, par diſpenſe le 4 Février 1624, avec *Jacques de Vellii*, ſon couſin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capoccia.* Il donna quittance de ſa dot le 13 Septembre 1642 ; — 5. & JÉRONIME-MARIE, née le 20, & batiſée le 26 Mars 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo.*

MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, qualifié *très-illuſtre Seigneur* dans ſon contrat de mariage du 6 Août 1634, mort avant le 5 Juillet 1657, avoit épouſé *Jéronime Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortenſia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoiſe de Bellon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans : — N... MANCINI, tué en 1652 au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris ; — 2. PHILIPPE-JULIEN, qui ſuit ; — 3. ALPHONSE-MARIE, batiſé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658, âgé de 14 ans ;

— 4. LAURE-VICTOIRE, morte à Paris le 4 Février 1657, dans ſa 21ᵉ année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épouſé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc *de Vendôme*, de Mercœur, &c. Pair de France, fils aîné de *Céſar*, Duc *de Vendôme*, & de *Françoiſe de Lorraine*, Ducheſſe de Mercœur, dont : —— *Louis-Joſeph*, Duc *de Vendôme* & *Philippe de Vendôme*, Grand-Prieur de France ;

— 5. OLIMPIE, Sur-Intendante de la Maiſon de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épouſé, le 20 Février 1657, *Eugene-Maurice de Savoie*, Comte de Soiſſons, Colonel-Général des Suiſſes, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand-Maître de France, & de MARIE DE BOURBON-SOISSONS, dont elle eut entr'autres enfans —— *Thomas-Louis de Savoie*, Comte de Soiſſons, mort en 1702, dont la poſtérité eſt éteinte par la mort d'un fils unique décédé en 1734 ; — & *Eugene-François de Savoie*, dit *le Prince Eugene*, Généraliſſime des Armées de l'Empereur, mort ſubitement à Vienne en Autriche, le 21 Avril 1736, âgé de 73 ans.

—— 6. MARIE MANCINI, batiſée à Rome dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1 Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent Onufre Colonna*, Duc de Taliacotte, Prince de Palliano & de Caſtiglione, Grand d'Eſpagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toiſon d'or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Iſabelle Gioeni*, Princeſſe de Caſtiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715 ; — 7. MARGUERITE, née le 14 Mars, & batiſée, le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ* ; — 8. HORTENSE, née à Rome le 6 Juin 1646, batiſée dans la même Egliſe le 8 du même mois, morte à Chelſey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épouſé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthelois-Mazarini, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc de

la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Ruzé-d'Effiat*, ſa premiere femme. Le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, l'avoit inſtituée avec ſon mari ſes héritiers univerſels, à la charge de porter les armes pleines de *Mazarin* & de ſubſtitution graduelle & perpétuelle; — 9. ANNE, née à Rome le 27 Août 1647, & batiſée dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 29 du même mois; — 10. & MARIE-ANNE MANCINI, batiſée à Rome dans la même Egliſe, le 13 Septembre 1649, morte ſubitement à Clichy près Paris, le 20 Juin 1714, d'où ſon corps fut apporté aux Théatins, & ſon cœur aux Jéſuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit épouſé au Louvre à Paris, le 20 Février 1762, *Godefroi-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France, fils aîné de *Fréderic-Maurice de la Tour*, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, & d'*Eléonore-Catherine-Febronie de Bergh*, dont poſtérité. *Voyez* TOUR D'AUVERGNE.

PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Province de Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de LOUIS XIV à ſon Sacre en 1654, fut inſtitué héritier par le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ſes biens d'Italie, & autres portés dans ſon teſtament, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de *Mazarin* avec celles de MANCINI. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, âgé de 66 ans, & fut enterré dans l'Egliſe du College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, & ſon cœur porté dans l'Egliſe Cathédrale de Nevers. Il avoit épouſé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle de Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor de Damas*, Marquis de Thianges, & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont: — 1. ELOY, mort jeune; — 2. N... MANCINI, dit *le Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683; — 3. PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS, qui ſuit; — 4. JACQUES-HIPPOLITE, appellé *le Marquis* DE MANCINI, Seigneur de Clayes en Brie, né le 2 Mars 1690, ſubſtitué par le Cardinal *Mazarin*, ſon grand-oncle, aux biens qu'il avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, mort le 25 Novembre 1759, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Anne-Louiſe*, derniere ſœur du Maréchal Duc *de Noailles*, née le 26 Août 1695, auparavant veuve du Marquis *de Louvois*, frere du Maréchal, Comte *d'Eſtrées*. De ce mariage il a eu deux garçons morts en bas-âge; — & MARIE-ZÉPHIRINE ou DIANE-ADÉLAÏDE-ZÉPHIRINE MAZARINI-MANCINI, née le 3 Février 1726, mariée, le 6 ou 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, depuis Marquis *de Polignac*, Meſtre-de-Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 15 Avril 1737, fils aîné de *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaſpard*, Vicomte *de Polignac*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la ville du Puy & du pays de Velay, & de *Françoiſe de Mailly*. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prélat Commandeur des Ordres du Roi, oncle de ſon mari. *Voyez* POLIGNAC.

5. DIANE-GABRIELLE-VICTOIRE, morte à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit épouſé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine Hennin de Boſſut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, & d'*Anne-Louiſe de Werrecken*. Il a épouſé, en ſecondes noces, *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviéve-Françoiſe de Durfort de Lorges*; — 6. & DIANE-ADÉLAÏDE-PHILIPPE, mariée, le 1 Août 1707, à *Louis-Armand*, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, & de *Madelene de Lionne*, ſa premiere femme. Elle eſt reſtée veuve, ſans enfans, le 16 Juillet 1723, & eſt morte le 29 Septembre 1747, dans la 59ᵉ année de ſon âge.

PHILIPPE-JULES-FRANÇOIS MAZARINI-MANCINI, né à Paris le 4 Octobre 1676,

Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier 1721, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire, & Grand-d'Eſpagne, obtint, après la mort du Duc *de Mazarin*, ſon couſin, la nomination des places des Gentilshommes Penſionnaires au College Mazarin, dit *des Quatre Nations*, par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & ſa poſtérité; laquelle nomination étoit dévolue au Roi, en conſéquence du teſtament du Cardinal *Mazarin*, Fondateur de ce College. Il eſt mort le 14 Septembre 1768, & avoit épouſé, le 13 Mars 1709, *Marie-Anne Spinola*, morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritiere de *Jean-Batiſte Spinola*, Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Lieutenant-Général des Armées du Roi CHARLES II, & ci-devant Gouverneur & grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoiſe du Bois de Lezines*, dont, pour fils unique:

LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, né le 16 Décembre 1716, d'abord appellé *Prince de Vergagne*, puis Duc de Nivernois, ſur la démiſſion de ſon pere, en Décembre 1730. Il eſt devenu propriétaire de Vergagne & Grand-d'Eſpagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de ſa mere; a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743, reçu à l'Académie Françoiſe la même année, Honoraire de celle des Inſcriptions en 1744, nommé Ambaſſadeur à Rome le 1 Janvier 1748, Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752, a été envoyé auprès du Roi de Pruſſe, au ſujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu ſa premiere audience le 10 Janvier 1755, a été Aſſocié, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin; de retour à Paris le 22 Avril 1756, a eu les entrées de la Chambre, & a été enſuite envoyé, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la derniere paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il a épouſé, le 8 Décembre 1730, *Hélene-Angélique-Françoiſe Phelypeaux de Pontchartrain*, née au mois de Mai 1715, ſœur conſanguine du Comte *de Maurepas*, & ſeconde fille de *Jérôme*, Comte de Pontchartrain, Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & d'*Hélene-Roſalie-Angélique de Laubepine*, celle-ci, fille d'*Etienne*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne Feſtard*. La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Fréderic-Jérôme de Roye de la Rochefoucaud*, Archevêque de Bourges. La Ducheſſe *de Nivernois* a été faite Dame du Palais de feu la Reine, au mois de Janvier 1745, dont elle s'eſt démiſe en 1748. De ce mariage ſont iſſus: — un garçon, mort en naiſſant, le 4 Juin 1737; — 2. JULES-FRÉDERIC MAZARINI-MANCINI, dit *le Comte de Nevers*, né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite vérole, âgé de 8 ans; — 3. HÉLENE-JULIE-ROSALIE MANCINI-MAZARINI, dite *Mademoiſelle de Nevers*, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Ambrun, ſon couſin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet*, né le 17 Mars 1732, Duc de Giſors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757, & Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Royal-Carabiniers (fils unique de *Charles-Louis-Auguſte Fouquet*, Maréchal de France, Duc de Belle-Iſle, &c., & de *Marie-Caſimire-Théreſe-Geneviéve-Emmanuelle de Bethune*, ſa ſeconde femme), mort, ſans laiſſer d'enfans, à Nuys le 26 Juin 1758, des bleſſures reçues au combat de Crevelt; — 4. & ADÉLAÏDE-DIANE-HORTENSE-DELIE, née le 27 Décembre 1742, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon*, Duc *de Coſſé*, Meſtre-de-Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, fils de *Jean-Paul-Timoléon de Coſſé*, Duc de Briſſac, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de Paris, & de *Marie Durey de Sauroy*.

Les armes de MANCINI ſont: *d'azur, à deux poiſſons d'argent en pal;* mais depuis le mariage de MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, avec *Jeronime Mazarini*, ſes deſcendans portent: *écartelé au 1 & 4 de* MAZARIN, qui eſt *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faiſceau d'armes d'or, lié d'argent, poſé en*

pal, avec une faſce de gueules ſur le tout, chargée de trois étoiles d'or; & au 2 & 3 de Mancini. *Voyez* Mazarini.

MANDAT, en Limouſin : Famille qui remonte, par filiation ſuivie, à

I. Galiot Mandat, Seigneur d'Aigrefoin en 1572, Secrétaire du Roi en 1596. Il épouſa *Catherine le Lievre*, ſœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, & de *Catherine Maniſſon*, dont : — 1. Galiot, qui ſuit; — 2. Claude, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. Nicolas, Maître des Comptes, marié à *Françoiſe Petit*, fille de *Denis*, & de *Deniſe Germain*, dont : — Claude & Nicolas, tous deux Maîtres des Comptes; — 4. Catherine, mariée à *N.... Liedet*, Correcteur des Comptes, dont des enfans; — 5. Marie, alliée à *Claude Guilloire*, Secrétaire du Roi, Receveur des Conſignations du Châtelet, dont un fils & une fille; — 6. Marguerite, femme de *Claude Gallard*, Baron du Puys, Seigneur de Ponville, Secrétaire du Roi & du Parlement, Receveur des Conſignations, dont un fils & une fille en 1619; — 7 & 8. deux filles Religieuſes Carmelites à Paris.

II. Galiot Mandat, II. du nom, Seigneur d'Aigrefoin, Maître des Comptes, épouſa 1°. *Catherine Garraut*, morte en 1621; & 2°. *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, & de *Claude le Grand*. Il en eut : — 1. Antoine Mandat, Seigneur de la Chaſſiere, Conſeiller au Parlement de Paris en 1649, mort en Mars 1697, ſans alliance; — 2. Marie, femme d'*Antoine le Févre de la Barre*, Maître des Requêtes, puis Vice-Roi de l'Amérique, mort le 4 Mai 1688; & elle le 20 Décembre 1689; — 3 & 4. Catherine & Marguerite, Religieuſes.

II. Claude Mandat, ſecond fils de Galiot, I. du nom, & de *Catherine le Lievre*, Conſeiller au Parlement de Paris en 1614, épouſa *N... Lombard*, dont :

III. Galiot Mandat, III. du nom, Conſeiller au Parlement en 1639, vivant encore en 1670, avec *Catherine Leoni*, ſon épouſe. Leurs enfans furent : — 1. Alexandre, qui ſuit; — 2. Galiot, Conſeiller-Clerc au Parlement le 12 Juillet 1680, mort le 6 Février 1732, âgé de 83 ans; — 3. & Marguerite, mariée 1°. à *Ferri Malet de Graville*, Seigneur de Valſemé, mort le 1 Avril 1716; 2°. à *N....*; & 3°. à *N... de Largilliere*, Maître-d'Hôtel du Roi.

IV. Alexandre Mandat, Maître des Comptes en 1670, avoit épouſé *Catherine-Antoinette Herinx*, morte le 3 Février 1728, âgée de 78 ans, fille d'un Banquier de Paris, dont : — 1. Galiot, qui ſuit; — 2. Alexandre, d'abord Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, puis Maître des Comptes le 25 Mai 1718, Doyen de la Chambre en 1763; — 3. & Jeanne, mariée à *François Boula de Quincy*, Tréſorier de la grande Ecurie, dont pluſieurs enfans.

V. Galiot Mandat, IV. du nom, Conſeiller au Parlement le 27 Juin 1714, Maître des Requêtes le 26 Janvier 1720, mort le 7 Février 1755, avoit épouſé, par contrat du 28 Juin 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Graſſieres*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, & de *Xainte Revol*. Elle eſt morte le 5 Février 1757, & a eu pour enfans : — 1. Antoine-Jean, qui ſuit; — 2. Galiot-Jean-Marie, Officier aux Gardes-Françoiſes, Baron de Neuilly en 1764; — 3. & Marie-Françoiſe-Félicité, mariée, en 176..., à *François-Guillaume Briçonnet-d'Oiſonville*, dont elle eſt veuve.

VI. Antoine-Jean Mandat, né le 7 Mai 1731, Officier aux Gardes-Françoiſes, a épouſé *Angélique-Simonne Boucher*, fille de *Claude-Olivier Boucher*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Louiſe-Simonne Noblet*. Nous ignorons s'il en a poſtérité. Les armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, accotée de deux roſes de gueules.*

MANDELOT : Ancienne Nobleſſe, dont étoit

Georges de Mandelot, Seigneur de Paſſy, qui de *Charlotte d'Igny*, ſon épouſe, eut

François de Mandelot, Seigneur de Paſſy, de Lerné & de Vireaux, Vicomte de Chalon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, Gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu

reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit épouſé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laiſſa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Paſſy, de Lermé, &c. premiere femme de *Charles de Neufville*, Marquis d'Alincourt, Seigneur de Villeroy, &c. Chevalier du Saint-Eſprit. Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur.* Extrait de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, p. 77.*

MANDERSCHEID. Selon *Spener*, les Comtes DE MANDERSCHEID deſcendent de

SCHWENDISBOLD ou SCHWANTIPOLE, Roi d'Auſtraſie, dont un fils, nommé GUILLAUME, eut pour ſon apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. Cette Maiſon d'Allemagne ſe diviſe en deux branches, celle de Blankenheim-Gerolſtein & celle de Kail.

MARIE-FRANÇOISE-ERNEST, Comteſſe DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM-GEROLSTEIN, Abbeſſe de l'Abbaye ſéculiere de Wreden, & Prévôté du Chapitre des Chanoineſſes de l'Abbaye Impériale d'Eſſen, mourut, le 11 Septembre 1735, à Wreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte DE MANDERSCHEID-BLANKENHEIM, Maître-d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Chriſtine-Eliſabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

* MANDEVILLE : Terre en Normandie, Diocèſe de Bayeux, qui releve de la haute Juſtice du Comté de Trevieres. Le Comte de ce nom jouit de la Fiefferme de Mandeville, qui eſt incorporée dans ſon Comté de Trevieres, & M. *de Cuſſi*, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroiſſe. *Voyez* MANNEVILLE.

MANDON : Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES DE MANDON, cadet des Seigneurs *de Sendray*, y ſuivit la Princeſſe MARIE, fille de CHARLES I, Duc DE BOURBON, lorſqu'elle fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES DE MANDON épouſa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Aliſe de Deſtrech.* Sa poſtérité ſubſiſte dans deux deſcendans de JACQUES DE MANDON DE MONDE, dont l'un a épouſé Demoiſelle *de Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils ; & l'autre, Demoiſelle *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a auſſi des enfans. Voyez le *Tome II* de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *p. 97.* Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſommé d'une fleur de lis, au pied fiché de même, & accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

* MANDRE, en Lorraine. Cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulac*, *Savigny-à-Etrennes*, &c. & érigée en *Comté*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, regiſtrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, ſous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthaſard*, dit *le Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, ainſi qu'en faveur des autres poſſeſſeurs de cette Terre.

MANDRE, en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Treſtondam & de Monticeux en Comté, vivant en 1590, avec *Hélene de Treſtondam*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoiſe de la Baulme Saint-Amour*, dont vint : — HÉLENE DE MANDRE, mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillart, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillart, & de *Jeanne de Joly*, ſon épouſe.

François de Mandre, frere ou fils du précédent, Chevalier de Malte, fut tué au rivage de Zimbres le 7 Avril 1606. Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de sept billettes de même, 4 & 3.*

MANESSIER, en Picardie.

La Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, avec ſes armes, ſes ſervices militaires & civils, & ceux qui en ſont ſortis, ſont détaillés dans l'Hiſtoire de Ponthieu, dans celle des Nobles de la Germanie inférieure, imprimée à Gand en 1657, dans le Tréſor héraldique de *Ségoin*, dans l'Armorial de *Geliot* & *Palliot;* dans l'Hiſtoire de Rouen par *Farin;* dans celle de Guines par *du Cheſne;* dans celles de France par *du Tillet, de Prade* & *Mezeray*, où il eſt fait mention du Sieur Manessier de Mauvoisin, ſous le regne de Philippe-Auguste. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. Il en eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, par *Haudicquer de Blancourt, p. 326 & ſuiv.*

Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier arrachées de ſable*, avec cette deviſe : aut mors, aut vita decora.

MANEVILLE. De cette Famille étoit

Victor de Maneville, Seigneur de Bantelu, Conſeiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, mort le 5 Décembre 1738, fils de Gabriel de Maneville, Procureur du Roi, puis Conſeiller honoraire en la Sénéchauſſée de Boulonnois, & de *Marie du Flos.* Il avoit épouſé *Marie-Louiſe Favée*, morte le 17 Mai 1717, dont :

Gabriel-Simon de Maneville, Seigneur de Vaux & de Bantelu, né le 2 Août 1709, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 5 Juin 1737, marié, le 25 Juin 1739, à *Iſidore-Catherine Pinterel Desbiez*, fille d'*Ogier Pinterel Desbiez*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madelene-Françoiſe Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Gabriel-François, né en 1745, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 26 Avril 1767 ; — 2. Elisabeth-Isidore, née en 1741, mariée, le 22 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Capitaine de Cavalerie ; —— 3. & une fille, nommée Isidore. Les armes : *d'azur, au lion d'argent, accompagné de huit croiſettes de même.*

MANGEROZ : Il eſt parlé dans le Nobiliaire de Salins, *Tome II, p.* 172, de cette Famille, dont étoit

Guyon Mangeroz, Ecuyer, marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Coges. Elle teſta en 1505, en faveur de Pierre Mangeroz, ſon fils, auquel elle ſubſtitua *Antoine, Pierre* & *Hugues de Poligny*, ſes freres. Cette Famille éteinte portoit : *d'or, freté de ſable au chef d'azur.*

MANGON : Il y a deux Familles nobles de ce nom en Normandie, de l'Election de Valogne. La premiere porte pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, au chef d'azur, chargé d'une main gauche d'or, ſortant d'un nuage de même, & accoſté de deux étoiles auſſi d'or.*

L'autre Famille, qui paroît être une branche de la précédente, a pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de ſable, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.*

MANGOT, en Loudunois. Famille noble, diſtinguée par un Garde des Sceaux de France, qu'elle a donné dans la perſonne de

Claude Mangot, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villeron & d'Orgeres. Il fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement en 1592, Maître des Requêtes le 1 Février 1600. Le Maréchal *d'Ancre* le fit connoître à la Reine Marie de Médicis, qui l'envoya en Ambaſſade en Suiſſe. A ſon retour, il fut pourvu de la charge de premier Préſident au Parlement de Bordeaux, &

en récompenſe de ſes ſervices, le Roi Louis XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épouſé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux en Beauce, dont :

Anne Mangot, Seigneur de Villarceaux, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Septembre 1619, Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conſeiller d'Etat & Directeur des Finances, mort Doyen le 10 Juin 1655. Il avoit épouſé *Marie Phelypeaux*, fille de *Paul Phelypeaux*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnois*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laiſſant : — 1. Marguerite, mariée, 1°. en 1643, à *Jean*, Marquis *d'Amilly*; & 2°. à *Jean Herauldy*, Seigneur de Roques & de Saint-Jery : elle eſt morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687; — 2. Françoise, femme de *Pierre de Larcher*, Seigneur de Lormoy, Préſident des Comptes à Paris, morte le 18 Décembre 1662; — 3. Marie, Religieuſe à Sainte-Marie de Saint-Denis; — 4. Anne, Abbeſſe du Val-de-Grace; — 5. Marie-Madelene, mariée, en Février 1663, à *Paul de Barillon*, Marquis d'Amoncourt, Maître des Requêtes, morte le 17 Octobre 1694, & enterrée à Sainte-Croix; — 6. & Marie-Thérese, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offemont, Lieutenant-Civil au Châtelet, & morte le 29 Juillet 1678.

Le P. *Simplicien* dans les Grands Officiers de la Couronne, fait Conſeiller au Grand-Conſeil ſon frere Jacques Mangot, Seigneur d'Orgeres. Les armes : *d'azur, à trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés de même*, 2 & 1.

MANGOT : Famille, différente de la précédente, dont étoit

Pierre Mangot, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchauſſée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épouſa *Marie de Lutz*, dont :

Pierre Mangot, Sieur d'Anzay, né le 17 Août 1674, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, mort le 5 Septembre 1741, à 67 ans. Il avoit épouſé *Marie-Eliſabeth de Jouye*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laiſſant : — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Jacques, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744; — & pluſieurs freres & ſœurs, entr'autres N... Mangot, Prieure de Saint-Antoine des Champs, nommée en Avril 1762, Abbeſſe de Molaiſe.

Pierre Mangot, né le 13 Octobre 1706, Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Février 1742, & Secrétaire du Roi la même année au lieu de ſon pere, a épouſé *Marie-Anne Bouré*, dont des enfans.

On trouve Madelene Mangot, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Succy le Château. Nous ignorons les armes de cette Famile.

MANIBAN, en Armagnac. Famille noble, qui portoit jadis le nom de Bassa.

Pierre de Maniban, du pays d'Armagnac, épouſa *Françoiſe de Buſca*, & en eut :

Jean de Maniban, Seigneur de Luſſon & de la Roque, Conſeiller au Grand-Conſeil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Bordeaux. Leurs enfans furent : — Guillaume de Maniban, Préſident en la Cour des Aides de Guienne; — & Thomas, qui ſuit.

Thomas de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouſe le 21 Février 1632, puis Préſident à Mortier au même Parlement, épouſa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri du Faur*, Maître des Requêtes, & de *Marie de Geſſé*, (ou, ſelon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*) dont : — Jean-Gui, qui ſuit; — & François-Lancelot de Maniban de Casaubon, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il eut pour fils — François-Honoré de Casaubon, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15

Août 1712, Vicaire-Général du Diocèſe de Toulouſe, Grand-Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721; Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, ſerment prêté le 11 Avril 1730, mort en ſon Diocèſe le 29 Juin 1743.

JEAN-GUI DE MANIBAN, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe le 22 Avril 1654, puis Préſident à Mortier, eut de *N... de Gondrin de Termes*, ſa femme,

JEAN-GUI DE MANIBAN, II. du nom, Préſident au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épouſé *Madelene de Fieubet*, fille de *Gaſpard de Fieubet*, premier Préſident audit Parlement, & de *Marguerite de Montpapou*, ſa premiere femme. De ce mariage eſt iſſu :

JOSEPH-GASPARD, Marquis DE MANIBAN & de Campagne, Baron de Caſaubon & de Buſca, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 2 Juin 1706, Préſident à Mortier le 22 Août 1714, puis premier Préſident, ſerment prêté le 14 Octobre 1721, inſtalé le 14 Août 1722, mort en 1762. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*, troiſieme fille de *Chrétien-François*, Marquis de Baſville, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voiſin*. (Voyez LAMOIGNON, *Tome VIII* de ce Dictionnaire.) Elle eſt morte à Paris le 25 Mars 1744, & a eu de ſon mariage : — MARIE-FRANÇOISE, Marquiſe DE MANIBAN, alliée, le 15 Mars 1729, à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte Titulaire de Lavedan, &c. Colonel du Régiment d'Agenois, mort ſans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17..; — & MARIE-CHRISTINE DE MANIBAN, mariée, le 1 Mars 1741, à *Louis-Paul Sanguin*, Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du feu Roi, mort le 16 Mai 1758.

Les armes : *de gueules, à deux bourdons de Pelerin d'or, mis en ſautoir, accompagnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de trois larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

* MANICAMP : Terre & Seigneurie dans le Soiſſonnois, érigée en *Comté*, en faveur de *Louis de Madaillan de Leſparre*, Marquis de Montataire. *Voyez* MADAILLAN.

MANIOLE, en Bretagne. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. *de Lopriac*. Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI : Famille originaire de Savoie, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *p. 225 & ſuiv.* Elle a été maintenue dans les priviléges d'ancienne nobleſſe du Dauphiné, par M. *du Gué*, en 1668. Les armes : *de gueules, à deux clefs d'argent poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

* MANNEVILLE. Il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom en Normandie. L'une proche Montivilliers, l'autre dans le Diocèſe de Liſieux, Election de Pont-l'Evêque; la troiſieme, dans le Diocèſe de Bayeux, Election de Caen. Ses premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoient auſſi celui de MANDEVILLE & MAGNEVILLE. Leurs armes étoient : *d'or, au lion de gueules*, dit le Dictionnaire des Gaules. Mais nous trouvons qu'ils portoient : *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, béquée & membrée d'or.*

GUILLAUME DE MANDEVILLE ou MANNEVILLE, Comte d'Eſſex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par HENRI II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans. — GEOFFROI DE MANNEVILLE vivoit en 1153 : ſa tante, LUCE DE MANNEVILLE, ſuivant une Charte de 1136, épouſa *Robert*, Seigneur *de Mathan*, Chevalier. — ROGER DE MANNEVILLE confirma

la donation faite par ETIENNE DE MANNEVILLE, ſon pere, au Prieuré du Pleſſis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Egliſe de Montchauvet avec ſes dépendances, ſous l'Epiſcopat de *Philippe de Harcourt*, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Nobleſſe en 1463, devant *Raimond de Montfaouq*, au nombre de ſix, ſçavoir : GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la Paroiſſe de Mericourt, Sergenterie de Cambray, Election de Liſieux; — PHILIPPE DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Sicqueville en Beſſin, —— JEAN DE MANNEVILLE, de la Paroiſſe de Lanteuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen; —— GUILLAUME DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Livry, Sergenterie de Bricqueſart; — JEAN DE MANNEVILLE, de la paroiſſe de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèſe de Bayeux; — & Meſſire JEAN DE MANNEVILLE, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valogne.

GUILLAUME DE MANNEVILLE, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & ABEL, ſon neveu, mineur, de la paroiſſe du Sauſſay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, juſtifierent également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. *de Roiſſy*.

Cette Terre de MANNEVILLE, dans le Diocèſe de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par JEANNE DE MANNEVILLE, Dame de la Paroiſſe de ce nom, à *Richard de Brioſne*, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Héritot & d'Ernetot. Elle paſſa depuis dans d'autres Maiſons, & elle appartient (en 1766) à *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Queſnay, Noyer, Aniſy, &c. Chevalier de Saint-Louis.

* MANNEVILLE-*lès-Pleins*, au pays de Caux, Election d'Arques, Sergenterie de Mainieres, Diocèſe de Rouen. Terre & Seigneurie portée en mariage par

BÉATRIX, fille & héritiere de GUILLAUME DE MANNEVILLE, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Eſſex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le ſecond fils GEOFFROY fut Seigneur DE MANNEVILLE, & eut le Comté d'Eſſex en Angleterre, que le Roi JEAN *ſans Terre* lui ôta. Il eut de ſa femme *Alix de Veer*.

GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié à *Hugone de Ribeuf*, dont vint :

GUILLAUME III, Seigneur DE MANNEVILLE, qui épouſa *Clémence de Fecamp*, & en eut :

GEOFFROY, II. du nom, ou JOURDAIN DE MANNEVILLE, qui prit pour femme *Pauline d'Altemare*, dont naquit :

GEOFFROY, III. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

JEAN, I. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont :

JEAN, II. du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, lequel de *Guillemette de Layre*, ſon épouſe, fille de *Laurent*, Seigneur de Gémetuit, eut, entr'autres enfans :

JEAN DE MANNEVILLE, III. du nom, Seigneur de Gémetuit, marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

ETIENNE DE MANNEVILLE, qui épouſa *Catherine de Roqueny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Mer. Il laiſſa

NICOLAS DE MANNEVILLE, marié à *Anne-Eudes*, Dame *d'Agniencout*, qui le rendit pere de

NICOLAS DE MANNEVILLE, II. du nom, allié à *Marguerite Cauchon*, Vicomteſſe de Puyſieux, de laquelle ſortit

AIMARD DE MANNEVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Giſors, qui de ſa premiere femme *Françoiſe de Maſcarel*, Dame de Neuville, eut :

JACQUES, Seigneur DE MANNEVILLE, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

Capitaine de ſes Ordonnances, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, marié à *Catherine de Gaiber*, Dame de Charleménil, dont :

François-Bonaventure de Manneville, en faveur duquel la Seigneurie de *Charleménil* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1660 ; & celle de Manneville en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épouſé, en 1658, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Riviere, le Faveris & la Forêt au Perche, fille du Chancelier *d'Aligre*, dont :

Etienne-Joseph, Comte de Manneville, Gouverneur de Dieppe, qui ſe maria avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent : — Henri-Joseph, qui ſuit ; — & Charles-Louis, rapporté après ſon frere aîné.

Henri-Joseph, Marquis de Manneville, Gouverneur de Dieppe, épouſa *Françoiſe-Amable-Charlotte Aſſelin de Frénelle*, Dame de Bailleul en baſſe Normandie, morte le 1 Novembre 1762, à 66 ans, laiſſant

Charlotte-Natalie de Manneville, derniere de la branche aînée de ſa Maiſon, mariée le 1 Mai 1751, à *Jean-Victor de Rochechouart*, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, dont : — *Jean-Batiſte-Marie-Victurnien de Rochechouart*, Marquis de Mortemart, né le 28 Août 1752. *Voyez* Rochechouart.

Charles-Louis de Manneville, Seigneur de Beuſeville le Grand, frere puîné du Marquis de Manneville, a épouſé *Charlotte-Françoiſe d'Auber*, Dame de Thieuville, Canonville, Croville, &c. dont : — 1. Charles-François, Comte de Manneville, tué à la bataille de Minden ; — 2. Charles-Jean, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thieuville en Normandie, âgé de 29 ans ; — 3. Charles-Louis-Victor, mort jeune, ſans alliance ; — 4. & Charlotte-Jacqueline-Françoise de Manneville, ſeule héritiere de cette branche, mariée à *René-Edouard Colbert*, Comte de Maulevrier, dont elle a été la ſeconde femme. *Voyez* Colbert. Les armes : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, béquée & membrée de gueules.* Tabl. Généalogiq. *Part. V, page* 245.

* MANNEVILLE LA GOUPIL : Terre ſituée dans la haute Normandie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pontbreval.

* MANNEVILLETTE, au Diocèſe de Rouen. *Adrien de Hannivel*, obtint que le Comté de *Lyhus* en Beauvoiſis, érigé en Avril 1676, fut appellé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement le 11 Février, & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. *Voyez* Hannivel, *Tome VII, p.* 636.

* MANNON (la) : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui a appartenu à la Maiſon de *Roux-Beauvezet*, l'une des plus anciennes de Provence.

Marie-Roſe-Jeanne de Roux-Beauvezet, Dame de Beauvezet & de la Mannon, la derniere du nom *de Roux-Beauvezet-la-Mannon*, eſt morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle eſt enterrée. Elle avoit épouſé *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enſeigne des Galeres du Roi à Marſeille, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. *Voyez* Gantès, *p.* 80 du *Tome* cité.

MANNOURY, en Normandie.

On trouve dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* Jean de Mannoury, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Jean de Harcourt*, qui paſſa en revue, le 3 Juin 1368, Guillaume de Mannoury, Chevalier, & autre Guillaume de Mannoury, qui vivoient en 1460.

Henri de Mannoury, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guerin*, Ecuyer, en

?448. JACQUES DE MANNOURY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Germain le Vaſſon, vivoit le 11 Juin 1578; & PIERRE DE MANNOURY, & *Françoiſe de Brieux*, ſa femme en 1580.

JEAN DE MANNOURY, dit *le Chevalier de Tremblay*, chef de la branche aînée, vivoit aux années 1395 & 1405. Il fut Seigneur du Mont de la Vigne, Terre proche Liſieux & de Pont l'Evêque qui appartient aujourd'hui au Sieur *de la Roque*. Il fut auſſi Seigneur de Monteil, Fribois, &c. & épouſa *haute & puiſſante* Princeſſe *Auſtreberte de Dreux*, de la Maiſon de France, fille de *Robert de Dreux*, Seigneur d'Eſneval & de Dame *Guillemette de Segrie*. De ce mariage ſortit : —— N... DE MANNOURY, qui a continué la branche juſqu'à LOUIS DE MANNOURY, Chevalier, Gouverneur de Bayeux, marié à *Marguerite le Veneur* du même nom que MM. *de Tillieres*. Ce LOUIS DE MANNOURY n'ayant pas laiſſé d'enfans, ſa ſucceſſion paſſa à ſes trois tantes, ſçavoir : ANTOINETTE DE MANNOURY, mariée à *Jean*, Seigneur *de Breauté*, qui fut mere d'*Adrien*, I. du nom, Sire de Breauté; — SUSANNE DE MANNOURY, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron *de Mailloc*; — & ANNE DE MANNOURY, alliée, 1°. à *N... de la Bretonniere*, Seigneur de Cajeu; & 2°. au Sieur *de Varinieres*. Ces différentes alliances ſont prouvées par un Arrêt du 9 Juillet 1551.

La branche qui ſubſiſte encore aujourd'hui eſt ſortie de ROBERT DE MANNOURY, un des puînés de la branche du *Mont de la Vigne*. Il fut Seigneur de Fribois, mourut en 1390, & avoit épouſé *Catherine le Maréchal*, dont :

JEAN DE MANNOURY, dit *le Capitaine*, mort en 1453, laiſſant de *Marie Labbey*, ſon épouſe,

JEAN DE MANNOURY, II. du nom de ſa branche, mort en 1490. Il avoit épouſé *Marguerite de Braque*, dont :

ROGER DE MANNOURY, mort vers 1530, laiſſant de *Marguerite-Robine Mauſcon*, ſon épouſe,

GUILLAUME DE MANNOURY, I. du nom, marié vers l'an 1558, à *Laurence Hebert*, de laquelle vint :

GUILLAUME DE MANNOURY, II. du nom, qui reçut chez lui le Roi HENRI IV, & mourut en 1622. Il avoit épouſé *Philippe le Tirmois*, dont :

PIERRE DE MANNOURY, mort en 1661, ayant eu de ſon mariage avec *Marthe Chappey*,

GUILLAUME DE MANNOURY, III. du nom, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmeſnil, qui épouſa *Marie du Barquet*, fille de *François du Barquet*, Seigneur deſdites Terres d'Aubry, Sainte-Eugénie & Bonmeſnil, & de *Marie de Nollent*, fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur de Trouville-ſur-mer, & de *Marie de Bouſſel*. Ce *Robert de Nollent* étoit fils de *Jeanne de Harcourt*. Du mariage de GUILLAUME DE MANNOURY avec *Marie du Barquet*, vint :

JEAN-CHARLES DE MANNOURY, Seigneur & Patron d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmeſnil, Bergere, Precigny, &c. allié à FRANÇOISE DE MANNOURY, ſa couſine-germaine, dont :

FRANÇOIS-CHARLES DE MANNOURY, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Sainte-Eugénie, Bonmeſnil & autres lieux.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines de ſable*, 2 & 1.

* MANŒUVRE : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, regiſtrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamont*, Seigneur de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, regiſtrées le 15 Juin 1657, en faveur de ſon fils *Michel de Verthamont*, qui eut de *Marie d'Aligre*, ſon épouſe, — *François-Michel de Verthamont*, premier Préſident au Grand-Conſeil, & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a ſurvécu à tous ſes enfans, & a fait héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, premier Préſident du Parlement.

MANRIQUE : Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres d'Eſpagne, qui deſcend de

Gonsalve-Fernandez, Comte de Caſtille & de Burgos, vivant vers l'an 900. Elle a formé un grand nombre de branches, ſçavoir : Les Vicomtes *de Narbonne*, Seigneurs de Molina ; les Seigneurs *d'Anuſco*, *de Saint-Gadea*, &c. les Comtes *de Oſſorno* & Ducs *de Galiſteo* ; les Comtes *de Morata* ; les Comtes *de Monthermoſo*, & *Fuenſaldagne* ; les Seigneurs *de Amuſco*, Ducs de Nayera, Comtes de Trevigno, & Seigneurs de Saint-Leonard ; les Comtes *de Paredel* ; les Comtes de *Burgo Lavezar*, Seigneurs de Villaverde ; & les Comtes *de Lara*, Seigneurs de Caſtrogeriz. Toutes ces branches ſont détaillées dans *Moréri*, édition de 1759. Nous y renvoyons.

Les armes de Manrique ſont : *de gueules, à deux chaudrons d'or à la bordure d'argent, chargée de 8 hermines de ſable.*

MANSANCAN : Famille de Robe du Parlement de Toulouſe, dont étoit

Jean de Mansancan, premier Préſident de ce Parlement, mort en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, ſa ſeconde femme,

Pierre de Mansancan, Seigneur de Miremont, Docteur ès-Loix, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il fut enſuite Avocat-Général au Parlement de Toulouſe en 1568, puis Préſident aux Enquêtes du même Parlement. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, faute de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à une aigle éployée d'argent, chargée de trois croix de ſable en face, tenant une roue de ſable en chaque ſerre.*

MANSARD : Famille annoblie, dont étoit le célebre

Jules-Hardouin Mansard, ſur-Intendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagone*, érigée, en ſa faveur, en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregiſtrées le 30 du même mois. Cette Famille ſubſiſte, & porte pour armes : *d'azur, à la colonne d'argent, la baſe, le chapiteau & le piédeſtal d'or, ſurmontée d'un ſoleil de même ; ladite colonne accotée de deux aigles d'or, affrontées & fixant le ſoleil de même.*

* MANSES, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *la Penne*, étoit une très-ancienne Baronnie, & l'une des ſix du Diocèſe de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Aſſiettes du Diocèſe, pour y repréſenter le corps de la Nobleſſe. Cette Baronnie a été poſſédée ſucceſſivement par les Maiſons de *Levis* ou *Levy/de Dieules*, & de Bourbon-Malause. Elle appartient actuellement au Préſident *de Portes*, & a été unie aux Paroiſſes & Conſulats de Manſes, Theillet, de Vals, Saint-Felix, la Penne, Villautou, Cazazils, Ribouiſſe, Seignalens, Lignairolles, Corbieres & Laures. Elle a été érigée en *Marquiſat* ſous la dénomination *de Portes* ; à l'effet de quoi Sa Majeſté a commué & changé le nom de *Manſes* en celui de *Portes*, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1747, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph de Portes de Pardailhan*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, de ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, ainſi que des ſervices de ſes ancêtres, dans différens emplois militaires, & dans les principales charges de la Magiſtrature.

* MANSFELD : Ville & Comté de l'Empire, dans la haute Saxe, qui a tiré ſon nom d'un Château célebre du pays que les Allemands appellent

Graffs

Graffs Chauff Mansfeld, lequel eſt ſitué entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Merſbourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ſes Comtes; mais le Duc *de Saxe* paye penſion à ceux de cette Maiſon, & eſt maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui ſont Mansfeld, Limbach, Eiſleben & Wipren.

La Maiſon des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui ſe ſont diſtingués en diverſes occaſions, & eſt diviſée en pluſieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Proteſtantes. On en trouve la Généalogie dans *Moréri*, édition de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui ſubſiſtent.

De la branche Catholique, ſuivant l'Almanach de poche de Berlin, eſt HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, marié, en ſecondes noces, en 1741, à *Marie-Anne*, Comteſſe *de Czernin*, née le 19 Janvier 1722. Il a de ſon premier mariage, avec *Marie-Joſephe*, Comteſſe *de Thun*: — JOSEPH-WINCESLAS, né le 12 Septembre 1734; & du ſecond: — GEORGES-HENRI-GASPARD DE MANSFELD, né le 18 Décembre 1752; — & MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour ſœur, MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709.

MANSOIS: Famille de Normandie, Election de Valogne, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de ſable, au chef d'or, chargé de trois coquilles d'azur.*

MANSON, de la ville d'Arles en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, eſt Viſiteur des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735, & cette charge a les mêmes priviléges dont jouiſſent celles des Officiers de la Cour des Comptes. Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois croix de ſable alaiſées.*

* MANTE. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mante*, de *Meulan*, de *Monchauve* & de *Brêne*, furent données pour ſupplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE *le Long*, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux.

Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES D'EVREUX, II. du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mante & Meulan, Valogne & Carentan, avec le Clos du Côtentin, le Comté de Beaumont le-Roger, la Vicomté de Bretagne, & les Seigneuries de Conches & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, ſucceſſeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mante & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réſervant la ſouveraineté: ainſi ces Seigneuries revinrent au domaine de la Couronne, & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1457, les Comtés de Mante & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, ſa mere. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, ſon frere, des Comtés de Mante & de Meulan, & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réverſion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs *de la Rocheguyon* étoient Vicomtes de Mante.

Les armes de ce *Comté-Pairie* éteint, étoient: *écartelé au 1 & 4 de* NAVARRE; & *au 2 & 3 d'*EVREUX.

MANTIN: Famille originaire de Normandie, qui paſſa d'abord en Dauphiné, & s'établit enſuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669.

Cette Famille ſubſiſte dans JEAN-BATISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochans, & Seigneur ſuzerain en partie de Montdragon, marié avec *N... Palerne*, fille de *N... Palerne*, Tréſorier de la Chambre Apoſtolique, ſéant à Avignon. Voyez l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 314, & l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par l'Abbé *Pithon-Curt, Tome II, p.* 229. Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'or, au lion de gueules ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à la merlette de ſable.*

* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauſſans, Boiſgelot, les Monceaux, &c. fut unie & érigée en *Comté* ſous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregiſtrées à Dole, en faveur de *Henri-François Bourrelier de Malpas.*

MANUEL D'ATALAYA : Famille de Portugal, ſortie de

JEAN-EMMANUEL (fils naturel du Roi EDOUARD, & de *Jeanne Manuel*), qui, avant ſa retraite du monde, eut, de *Juſt Rodrigues*, ſa concubine,

JEAN MANUEL, qui épouſa *Iſabelle de Meneſes.* Leur fils, NUNÈS MANUEL, épouſa *Léonore de Milan*, de laquelle il eut — FRÉDERIC MANUEL. Ses deſcendans, Comtes *d'Atalaya*, &c. ont fini à JEAN MANUEL, Comte d'Atalaya, Viceroi de Sardaigne pour l'Empereur, & qui ſervit, pour ce Prince, au Royaume de Naples.

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 DE PORTUGAL ; *au* 2 *&* 3 *de* MANUEL, qui eſt de *gueules, au bras d'or, tenant une épée d'argent garnie d'or.*

MANVIEUX : Famille de l'Election de Bayeux en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut annobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Payſant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils, RICHARD-FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'eſt éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'Ecole Royale Militaire.

MAQUEREL, en Soiſſonnois. Famille dont nous avons déja donné une notice au mot MACQUEREL. Elle produiſit des titres de ſix races depuis 1480.

JEAN DE MAQUEREL ou MACQUEREL, Ecuyer, épouſa *Marie de Quevrecy*, qu'il laiſſa veuve avec ſes enfans : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Quémy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoiſe de Bertaucourt ;* — 3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Quémy, marié à *Anne de Francieres*, qu'il laiſſa veuve ; — 4 & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

LOUIS DE MAQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Evêque de Saintes, tranſigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, ſon frere, *Anne de Francieres*, veuve de CLAUDE, ſon autre frere, par acte paſſé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au ſujet d'un bail qu'il avoit de ſes ſœurs, ſur une rente de 50 livres qu'il diſoit lui être due & à *Marie de Quevrecy*, ſa mere. Il épouſa, par contrat du 26 Décembre 1547, ſigné *Boiſſelet* & *Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Iſabelle Teſtu*, fille de noble homme *Guillaume Teſtu*, Vicomte hérédital de Breteuil, Seigneur de Villers-le-Vicomte, & d'*Iſabelle le Lyeur.* De ce mariage naquit

LOUIS DE MAQUEREL, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de le Warde, Montbrehain & de Quémy, Gentilhomme ſervant de M. le Cardinal DE BOURBON, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épouſa, par contrat du 18 Juillet 1572, paſſé devant *de Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur du Catelet, & Seigneur de Preſles, Montbrehain

& Wiencourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, paſſa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Geſſart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit Louis de Maquerel, pour la ſomme de 1200 livres qui lui étoit due de reſte de la dot de ſa femme. Il tranſigea, par acte paſſé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de Louis, ſon fils, avec *Françoiſe de Bertaucourt*, ſur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la ſucceſſion de feu Jean de Maquerel, ſon mari, Seigneur de Quémy. Du mariage de Louis, vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Anne, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy ; — 3. & Françoise-Jacqueline, mariée à *Claude de Pariſy*, Ecuyer, Seigneur de Cheriſolle.

Louis de Maquerel, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Montbrehain, Douay & Fontaine-ſur-Somme, tranſigea, par acte du 4 Janvier 1620, paſſé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec ſes freres & ſœur, ſur la ſucceſſion des biens de leur pere & mere. Il épouſa, par contrat du 5 Novembre 1633, paſſé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques de Biencourt*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Potrincourt, Chauvincourt, Freſneville, & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

Louis de Maquerel, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Quémy, Badicourt, Douay, &c. batiſé le 9 Avril 1635, qui épouſa, par contrat du 9 Avril 1663, paſſé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne d'Yauville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Plaineſerve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceau*. Ce Louis de Maquerel fut confirmé dans ſa nobleſſe, par Sentence rendue à Soiſſons le 22 Août 1667, ſur la repréſentation de ſes titres, faite à M. *Dorieu*, Maître des Requêtes & Commiſſaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils

Jean de Maquerel, Chevalier, Seigneur de Quémy, né le 29 Mars & batiſé le 23 Avril 1668, en la Paroiſſe de Quémy, au Bailliage de Chauny. On ignore la ſuite de cette filiation, faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à trois maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbillés de gueules*. Caſque de front, cercle de Baron deſſus. Supports : *deux licornes d'argent* ; Cimier, *une demi-licorne*.

MARAFIN : Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans Guillaume Marafin, mort le 5 Août 1501.

François Marafin fut Maître-d'Hôtel, ſervant en Juillet & Août 1582, du Roi Henri III ; & ſon fils, François Marafin, mort ſans poſtérité, eſt le dernier mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix étoiles de même miſes en orle*.

* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul. Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en *Comté*, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de

Charles-Antoine Royer, Chevalier de l'Empire, premier Maître-d'Hôtel de S. A. R. Il eſt mort en 1730, laiſſant de *Marie Boudet*, ſon épouſe, pour fille unique

Charlotte Royer, veuve d'*Etienne-Julien Locquet*, dit *le Comte de Grandville*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, frere de la Maréchale Ducheſſe *de Broglie*. Leur fils cadet, *N... Locquet-de-Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Joſeph de Rutant*, Chevalier de Saint Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa ſœur, *Madelene-Suſanne de Rutant*, Dame de Mandre ſur les Côtes, a épouſé, le 15 Mars 1755, *N....*, Comte *de Cuſtine-d'Auſlance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Royal Piémont.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon d'*Hurault*.

Ils ont commencé à JEAN HURAULT, Seigneur du Weil & du Marais, fils de JACQUES HURAULT, & de *Marie Garandeau*, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. *Voyez* HURAULT, *Tome VIII* de cet Ouvrage.

MARANS, au Maine.

MADELENE & THÉRESE DE MARANS, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, prouverent qu'elles descendoient de PIERRE DE MARANS, Seigneur des Hommes-Saint-Martin, & de *Françoise de Pindray*, qui vivoient en 1590. Les armes : *fascé & contrefascé d'or & d'azur de six piéces, à l'écu d'argent en cœur ; au chef parti de trois piéces, la premiere tranchée d'or & d'azur ; la seconde d'azur, parti d'or ; & la troisieme taillée d'azur & d'or.*

MARANT (LE), en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, VINCENT LE MARANT, Sieur de Pennanvern, fut d'abord débouté de sa noblesse, ensuite restitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres ; & déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*. Les armes : *d'azur, à une tête d'aigle arrachée d'argent & accompagnée de trois molettes d'argent, 2 & 1 ; au canton parti de Bretagne & de Rohan.* Manuscrit *in-folio* des Généalogies de Bretagne.

* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. *de Montmorency*, Marquis de Morbecq.

La Famille de MARBAIS est ancienne dans le Brabant. LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervulle, épousa *Jeanne-Elisabeth de Leval*, fille de feu *Jacques de Leval*, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne de Leval*. De ce mariage vinrent trois garçons & une fille. — L'aîné est mort en 1747, étant Major des Carabiniers, Brigade *de Montmorency*, & Chevalier de Saint-Louis. — Le second étoit Sous-Lieutenant dans les Gardes-Wallones au service d'Espagne, avec commission de Capitaine, en 1761. — Le troisieme, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bruxelles, aussi au service d'Espagne. — La fille, nommée ROSALIE DE MARBAIS, a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec *N... de Serviens-Lannoy*, fils d'une Dame *de Vignacourt* de la même Province. † Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de même.*

1.° et 2.° à M... de Tende, Capitaine d'artillerie. Elle est morte à Arras le 27 Juin 1776

MARBEUF ou MARBŒUF, en Bretagne. Ancienne Maison de Chevalerie, ensuite très-distinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. *des Cartes*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus en la qualité de *Chevalier*, sur la production de leurs titres.

Des Lettres de l'an 1230, scellées d'un sceau sur lequel est empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots sur le contre-scel ; marquent que *Thibaut Chabot*, du consentement de nobles hommes *Girard & Sebran Chabot*, ses freres, donne à Dame *Jeanne Chabot*, sa sœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Roche-Serviere, pour le supplément de la dot qui lui avoit été promise par son contrat de mariage.

Des Actes de 1326 & 1392, prouvent que HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE ci-dessus nommé, & de *Jeanne Chabot*, avoit épousé Dame *Gertrude du Chatelier*. Suivant un acte du Vendredi avant Noel 1326, signé *Vincendea*, Clerc du Roi au siége de la Roche-sur-Yon, il est prouvé que de ce mariage vint :

RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang & du Plessis, qui,

du consentement de Dame *Catherine Goffer*, sa femme, confirma une donation faite à *Etienne Guibert*, en récompense de ses services par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & *Gertrude du Chatelier*, ses pere & mere. Il eut, entr'autres enfans :

THIBAUT DE MARBEUF, *Varlet*, marié & vivant en 1385, avec *Agathe Rouault*, son épouse. Leurs enfans furent : — JEAN, qui suit ; — & PIERRE.

JEAN DE MARBEUF, *Varlet*, fils aîné & principal héritier, passa une transaction le 7 Février 1385, signée *Guillier*, Notaire à la Roche sur-Yon, par laquelle il donne à PIERRE, son frere, la somme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux successions de ses pere & mere. Par un acte du 17 Mars 1392 *Hervé de Volvire*, Sire de Trenay & Serviere, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de *Guillemette de Bardonne*, sa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Roche-Serviere, parce qu'il avoit suffisamment prouvé, par acte faisant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de CATHERINE GOFFER ; que RICHARD étoit fils aîné de Messire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chatelier ;* & qu'HUBERT étoit aussi fils aîné des nobles personnes Messire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Messire *Thibaut Chabot*, Sire de la Roche-Serviere avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette de Bardonne*, veuve de JEAN DE MARBEUF, se remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg. Elle eut de son premier lit : — JEAN, qui suit ; — GUILLAUME & AGNÈS DE MARBEUF ; & du second — *Jacquette de Launay*, mariée à *Pierre de Baceles*. Elle transigea, du consentement de son mari, avec ses freres & sœur consanguins le 9 Avril 1459, au sujet des différends qu'ils avoient à cause de la succession de *Guillemette de Bardonne*, leur mere.

JEAN DE MARBEUF, II. du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Août 1409, passé devant *Morcau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery de la Roche*, Sieur de Saint-André, & de Demoiselle *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut :

LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, allié à *Marie Rondeau*, dont, entr'autres enfans :

PIERRE DE MARBEUF, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chêne, qui transigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec *Jean du Chaillou*, Licentié ès Loix, sur les différends qu'ils avoient à cause de la vente des lieux de la Lande, de Rialle & de Riveret, que Louis & *Marie Rondeau*, ses pere & mere, avoient vendu audit *Jean du Chaillou*, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette de Bardonne*, son ayeule. Il épousa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Roche-Serviere, *Marie Tigniot* ou *Tinguirot*, fille du Seigneur de la Motte & de *Jeanne Prevoſt*. De ce mariage vinrent : — 1. MATHURIN, qui suit ; — 2. JEAN, Chanoine de Montaigu ; — 3. PIERRE, Ecuyer ; — 4. & GILLETTE, femme de *Renaud Fermillon*, Sieur de la Touche.

MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chêne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la succession de ses pere & mere avec ses freres & sa sœur ; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Roche-Serviere, le 27 Juin 1525, à *Alophe Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Roche-Serviere, & à *Anne Rouault*, sa sœur. Il épousa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud* ou *Girard de la Galaudiere*, fille de *Jacques* & de *Marguerite Beuficier* ou *Beuffier ;* & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à son épouse, de la succession de sa mere. Elle étoit veuve lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur *de Chambrettes*, le 23 Juin 1551. Son mari y est qualifié un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi. Elle eut de son mariage : — RENÉ, CLAUDE, GILLES, JEAN, qui suit ; & HÉLENE DE MARBEUF, femme de *Claude de Meauce*, Conseiller du Roi, second

Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne. Ces cinq enfans furent partagés, par leur mere, de la ſucceſſion des biens de leur pere, le 26 Décembre 1563, par acte paſſé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.

Jean de Marbeuf, Ecuyer, Seigneur de la Pilloliere, du Chêne & de la Motte, Conſeiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la ſomme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, ſur la démiſſion de *Jean de Refuge*, qui paſſa au Parlement de Paris; & rendit deux aveux, l'un en 1572, à *Françoiſe de Rohan*, Ducheſſe de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé; & l'autre en 1577 à *Albert de Gondi*, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il poſſédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu Mathurin de Marbeuf, ſon pere. Il teſta le 14 Août 1597, & diſpoſa de ſes biens ſuivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de Claude, ſon fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé, ſa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & ſon épouſe avoient fait, le 1 Juin 1580, le partage noble à *Claude le Blois*, ſa ſœur, Dame de Malvoiſine, des biens de la ſucceſſion de leur pere & mere. Jean de Marbeuf eut pour enfans: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. autre Claude, Chevalier de Malte; — 3. Jeanne, Dame de la Moreliere; — 4. & Claudine, mariée à *Anceaume de la Gaſtinaire*, Sieur de la Papiniere & de la Preuille.

Claude de Marbeuf, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Préſident au Parlement de Bretagne au ſemeſtre d'Août, obtint des Lettres-Patentes le 29 Novembre 1626, par leſquelles Sa Majeſté le confirma dans la charge de ſon Lieutenant en Bretagne, ſur la nomination qu'avoit faite de ſa perſonne le Cardinal *de Richelieu*, Grand-Maître, Chef & Surintendant Général de la navigation & commerce de France; & par un Brevet du 6 Février 1649, Sa Majeſté, conſidérant les ſervices qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de ſon Procureur Général au Parlement de Bretagne l'eſpace de 14 ans, & en celle de premier Préſident au même Parlement pendant 32 ans, qu'en pluſieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées navales, le retint dans la charge de Conſeiller ordinaire en tous de ſes Conſeils d'Etat, Privé & de ſes Finances, dans laquelle charge il avoit déja été reçu, & en avoit prêté le ſerment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit épouſé, 1°. en 1599, *Robine le Fevre*; & 2°. *Françoiſe Poiſſon*. Du premier lit vinrent: — 1. Guillaume, Baron de Blaiſon, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées: la premiere à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garais; & la ſeconde à *N... de Birague*, Seigneur d'Entragues; — 2. N... de Marbeuf, Seigneur du Verger au Coq, marié, ſans poſtérité, à *Nicole Liays*; — 3. Claude, qui ſuit; — 4. N... de Marbeuf, Marquiſe de la Roche; — 5. & Jeanne, mariée à *Jacques de Marguerie*, Chevalier, Baron de Vaſſy, &c. Conſeiller en la Cour.

Claude de Marbeuf, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemilliers, Seigneur du Chêne, de Laillé, de la Pilloliere & de la Morlaye, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, par proviſions du 10 Septembre 1657, épouſa, 1°. par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio*; & 2°. par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot* & *du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louiſe-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjanval & de Coatmerech, & de *Catherine de Penhoadie*. Il eut du premier lit: — 1. Claude, Abbé de Langonnet; — 2. Guillaume, premier Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pepin*; — 3. Jeanne, alliée, 1°. à *Jean-François-Marie du Ham*, & 2°. à *Hercule de Francheville*, Sieur de Quebriac; & du ſecond lit: — 4. autre Claude de Marbeuf, Seigneur du Gué, Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *N... de Muzillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleſſe faute de *Mémoire*; mais nous ſçavons que le Marquis de Marbeuf, Maréchal-de-Camp en 1761, Gen-

tilhomme de la Chambre de feu M. le Dauphin, a épouſé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoiſe Michel*, ſœur de la Marquiſe *de Levis*; qu'il a un frere Comte de Lyon, & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire-Général du Diocèſe de Rouen, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & ſacré le 12 Juillet de la même année. Ils ſont neveux de l'Abbé DE MARBEUF, Conſeiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine; du Comte de MARBEUF, Maréchal-de-Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne, & Maréchal-Général des Logis de l'Armée Françoiſe en Portugal, Commandant en Corſe, en 1765, des troupes Françoiſes, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; & du Chevalier DE MARBEUF, Commandeur de Malte.

Les armes: *d'azur, à deux épées d'argent en ſautoir garnies d'or, les pointes en bas.*

MARBODIN (DE), en Bretagne.

CHARLES DE MARBODIN, Seigneur de la Boulays, LOUIS DE MARBODIN, Seigneur de Vauvert, ſon frere, & leurs enfans, comme annoblis en 1634, furent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. *de Barrin de la Galiſſonniere*, le 7 Août 1669. Les armes: *d'argent, à ſix merlettes de ſable, 3, 2 & 1.*

MARBRÉ. Il y a deux Familles de ce nom dans la même Province.

La premiere, du reſſort de Nantes, a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. *Deniau*. Elle remonte à ARTUR DE MARBRÉ, dont le fils ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Freſne, épouſa, en 1478, *Aliette de Montauban*. Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

L'autre Famille du même nom, auſſi du reſſort de Nantes, a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. *Deniau*. Ses armes ſont: *d'azur, à la croix d'argent chargée de cinq aiglons de gueules.*

MARC, en Picardie, dont les Seigneurs de la Salle-Canonville, de la Ferté, &c. Nous avons déja donné une *Notice* de cette ancienne Nobleſſe, *Tome VI, p. 354*, au mot FERTÉ.

L'Auteur de l'Hiſtoire de Gerberoy, parlant du premier ſiége de cette place, fait par GUILLAUME I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ſes deux fils.

I. GOURDIN MARC, Seigneur du Freſnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils:

II. MARTIN MARC, Seigneur du Freſnoy, marié, le 15 Juin 1422, avec *Eliſabeth Maillette*, & tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, ſelon le même Auteur, qui aſſure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, ſous le Comte *d'Arondel*, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC, & qu'il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien de Beauvais. Il fut pere

III. D'ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Freſnoy, qui eut quatre fils, ſçavoir: — JEAN, qui ſuit; — MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ MARC, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Freſnoy, partagea chacun de ſes freres de 570 livres, puis ſe retira au pays de Caux en Normandie, comme il eſt juſtifié par une Sentence des Aſſiſes de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut:

V. HUGUES MARC, Seigneur du Buſc, marié avec *Florimonde de Braquemont*, d'une très-ancienne & illuſtre Maiſon, qui a été dans une haute élévation; car *Renaud*, Sire *de Braquemont* en la Vicomté d'Arques, de Traverſain & de Sotteville, eſt qualifié *Monſeigneur*, *Chevalier-Bachelier*, & *Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Liſlebonne*, par divers comptes des Tréſoriers des guerres depuis l'an 1337 juſqu'en 1359, qu'il ſervit contre les Anglois. HUGUES MARC eut de

ſon mariage : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de la Ferté, rapportée ci-après ; — 3. & JEAN, qui fut d'Egliſe.

VI. NICOLAS MARC, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il fit foi & hommage au Roi HENRI II, le 17 Mai 1550, rendit de continuels ſervices à ce Prince dans toutes ſes guerres depuis l'an 1533, dans la Compagnie d'Ordonnance de *Charles de Mouy*, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire ſous le Roi CHARLES IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions ſi conſidérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par HENRI III, lors Duc d'Anjou, frere du Roi, qui commandoit l'Armée ; & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret près Saint-Jean d'Angely, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme perſonne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560, & avoit épouſé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont : — 1. ADRIEN, Seigneur de Rozay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellencombre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis de *Mouy*, ſuivant la montre qui en fut faite à Faronval près Guiſe, le 8 Octobre 1583. Il mourut ſans enfans de ſon mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoiſe* ; — 2. & FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. FRANÇOIS MARC, Seigneur de Canonville, ſe maria avec *Iſabeau Malheve*, dont : — NICOLAS, qui ſuit ; — & FRANÇOIS MARC, Seigneur de Bretteville. Ces deux enfans furent ſous la tutelle d'ADRIEN, leur oncle, en 1583.

VIII. NICOLAS MARC, Seigneur de Rozay, de Bretteville & de la Salle-Canonville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épouſa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Suſanne*, ſœur puînée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Eſcannevelle*, Seigneur de Couſſy & de Parpeville, d'une ancienne Famille de Champagne, toutes deux de la Maiſon des Comtes *de Cerny*, rapportées au mot SUSANNE. De ce mariage vint :

IX. PHILIPPE MARC, Seigneur de Rozay & de la Salle-Canonville, qui fut ſous la garde-noble d'*Iſabeau Malheve*, ſon ayeule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, ſon couſin ; ſervit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation ; & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiſer le trouble arrivé en la ville de Condé-ſur-Noireau, à l'occaſion du logement des gens de guerre avec un pouvoir abſolu : il s'en acquitta ſi dignement, que Sa Majeſté le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mouſquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ſes Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1624, *Madelene de Boudeville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Seigneurs de LA FERTÉ.

VI. PIERRE MARC, Seigneur de la Ferté, ſecond fils de HUGUES, Seigneur du Buſc, & de *Florimonde de Braquemont*, eut de *Marguerite Bridou*, ſa femme : — LOUIS, qui ſuit, — & NICOLAS : ils furent ſous la tutelle de NICOLAS MARC, Seigneur de Canonville, leur couſin, le 22 Décembre 1579.

VII. LOUIS MARC fut Seigneur de la Ferté & du Meſnil-du-Reſcu, puis de la Salle-Canonville, qu'il eut par retrait lignager ſur *Pierre Brinon*, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquis de PHILIPPE MARC, dont nous venons de parler, ſuivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épouſé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, niéce de *Gui Baudouin-de-Preaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritiere de *Gaſton Baudouin*, Seigneur de Preaux, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent : — 1. SCIPION, qui ſuit ; — 2. EMERY MARC-DE-LA-FERTÉ, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630,

pour

pour y préſider au nom du Clergé, où il fit remarquer un ſi profond ſçavoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députerent pour préſenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de Sa Majeſté, qui aſſiſta à ſa premiere Meſſe, & communia le premier de ſa main.

Ce Monarque eut tant d'eſtime pour ſon mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand-Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape URBAIN VIII, pour affaires importantes à l'Egliſe & à l'Etat, où il n'acquit pas moins d'eſtime de Sa Sainteté & de la Cour de Rome, qu'il n'en avoit acquis en celle de France. A ſon retour, le Roi voulant s'aſſurer, par un nouveau ſerment, de la foi de M. le Comte *de Soiſſons*, qui s'étoit retiré à Sedan, fit choix de M. DE LA FERTÉ, ſon Aumônier, qu'il y envoya; il s'y comporta ſi bien & avec tant d'eſprit, que ce Prince en remercia le Roi, & rendit témoignage à Sa Majeſté, par une Lettre expreſſe, de la conférence que ce jeune Aumônier avoit eue avec *du Moulin*, le plus fameux d'entre ceux de la Religion prétendue Reformée, qui le tenoient pour leur oracle; dans laquelle conférence il l'avoit convaincu, en ſa préſence, d'avoir falſifié les Textes qu'il alléguoit, & de les avoir mis dans une confuſion honteuſe.

L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de *Charles de Beaumanoir-Lavardin*, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma EMERY MARC-DE-LA-FERTÉ; & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que ſon Nonce allât le complimenter de ſa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marquent d'autant plus l'eſtime particuliere qu'il faiſoit de ce Prélat, qui fonda au Mans un Couvent de filles de l'Ordre de Saint-Dominique: il y mourut le dernier Avril 1648, & fut inhumé dans le ſanctuaire de ſon Egliſe, qu'il avoit gouvernée avec tant de zele & charité, que ſa mémoire y eſt encore en très-grande vénération.

3. LAURENT MARC, Seigneur-Châtelain de Reux en Auge, &c. mort ſans enfans, le 11 Janvier 1664; — 4. GENEVIÉVE, premiere Prieure du Couvent des filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque ſon frere; — 5. MARIE, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonnemare; — 6. ANNE, épouſe de *Charles Jubert*, Seigneur de la Grippiere; — 7. MARGUERITE, morte ſans enfans de *Pierre de Bec-de-Liévre*, ſon mari, Seigneur de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen; — 8. & CATHERINE MARC, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Champagne, dont la fille unique — *Catherine le Tellier*, épouſa, le dernier Avril 1648, *François de Harcourt*, III. du nom, Marquis de Beuvron & de Beauffou, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général pour Sa Majeſté au Gouvernement de Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Rouen.

VIII. SCIPION MARC, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canonville de Rozay, de Saint-Leger, du Meſnil, du Reſcu & de Thibermeſnil, Lieutenant-Général de Rouen en 1623, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, & Intendant de Juſtice en la Généralité d'Alençon, puis en celle de Touraine, Anjou & Maine, mort en 1651, avoit épouſé *Anne de Faucon*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris premier Préſident au Parlement de Normandie (d'une Maiſon originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de ſon mariage:

1. LOUIS, qui ſuit; — 2. EMERY, Seigneur de Mondrainville & de Canfleur, Conſeiller au Parlement de Rouen; — 3. CHARLES, rapporté après ſon aîné; — 4. ANNE, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur des Montiers, Préſident au Grand-Conſeil; — 5. & MADELENE MARC, femme de *Pierre*

Briffault, Seigneur de Brecy, dont la fille unique a épouſé *N... Deſprez*, Seigneur de Bebec.

IX. Louis Marc, Seigneur de la Ferté, de Thibermeſnil, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1674, épouſa *Marguerite Civile*, dont il eut des enfans.

IX. Charles Marc-de-la-Ferté, Seigneur Châtelain de Reux, de la Salle-Canonville, &c. troiſieme fils de Scipion, & d'*Anne de Faucon*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Juin 1680, & Honoraire le 20 Juillet 1708. Il épouſa, en Juillet 1680, *Marie-Françoiſe Amiot*, fille de *Jean Amiot*, Sieur d'Inville, & de *Marie Hatte*. Il en a eu pour enfans :

1. Charles-François, Seigneur de Reux, dont on ignore la deſtinée faute de *Mémoire ;* —— 2. Marie-Anne, mariée, par acte du 3 Avril 1705, paſſé devant *Courtois* & *Boſcheron*, Notaires au Châtelet de Paris, à *Antoine de la Mire*, Seigneur de la Mothe-Seguier, d'Eſtrepigneul de Hainnecourt, Baron Châtelain de Hangeſt, d'Aveneſcourt, &c. Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Lieutenant pour ſa Majeſté au Gouvernement de Picardie, dont poſtérité. *Voyez* la Généalogie de la Maiſon *de la Mire*, l'une des plus anciennes de la Guienne dans le *Tome X* de ce Dictionnaire ; — 3. & Thérese Marc-de-la-Ferté, mariée à *Louis de Bec de-Liévre*, Conſeiller au Parlement de Rouen.

Selon le Nobiliaire de Picardie, (par *Haudicquer de Blancourt, pag. 328 & ſuivantes*) d'où cette Généalogie eſt extraite, cette ancienne Nobleſſe porte pour armes : *d'azur, à trois marcs avec leurs anſes d'or.*

D'autres diſent : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois marcs avec leurs anſes de même ; au 2 & 3 de ſable, à deux épées d'argent garnies d'or, poſées en ſautoir, les pointes en haut.*

MARC, MARCH ou MARK, Seigneurs de Châteauneuf, de Canaux & de la Manon en partie.

Il eſt parlé de cette Famille noble dans l'Etat de la Provence par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *page 318 & ſuivantes*, lequel Auteur, vraiſemblablement, n'a puiſé ce qu'il a écrit de cette Maiſon ſur aucuns titres, & n'a fait que copier ce que quelques autres avant lui peuvent en avoir rapporté ſucceſſivement.

Nous nous contenterons de dire ſeulement que cette Maiſon ſe trouvant éteinte & fondue dans celle de *Tripoly* en Provence, nous en parlerons à ſon article, où l'on fera mention des deux Maiſons ſéparément, en rapprochant ſous un même point de vue les diverſes époques de leur réunion, & où l'on détaillera exactement toutes les circonſtances & les différens rapports qui pourroient donner de la confuſion dans l'une & l'autre Maiſon.

MARCA-DE-LA-MARQUE. Noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comenge. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuſcrits & piéces qui nous été communiqués par les Barons *de Boiſſede & de Saint-Lari*

Le premier connu de ce nom eſt PIERRE DE MARCA, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, ſa femme :

JÉRÔME DE MARCA, Seigneur de Doublet & de la Paliſſe, Capitaine de 50 Arbalêtriers, & Gouverneur de Furnes en Flandres, qui épouſa, en 1341, *Amadine de Ribera* ou *Riviere*, d'une Famille d'Eſpagne, dont il eut :

PIERRE DE MARCA, II. du nom, qui épouſa, en 1395, *Catherine de Mun*, & fut auteur de deux branches, de l'une deſquelles étoit N... DE MARCA, Archevêque de Toulouſe, puis de Paris, qui a conſervé l'ancien nom de MARCA.

L'autre établie à Caſtelnau de Magnoac, changea ſon nom en celui DE LA MARQUE, qui ſembloit plus françois, vers le milieu du XVIe ſiécle. Ce fut le célebre Cardinal *d'Oſſat*, qui donna lieu à ce changement ; mais cette branche a repris, ſur la fin du XVIIe ſiécle, ſon ancien nom DE MARCA, depuis la mort de GALATOIRE DE MARCA, Préſident au Parlement de Pau, dernier mâle de la premiere branche, qui n'a laiſſé qu'une fille.

La branche établie à Caſtelnau, au lieu de la Marque, a pour auteur

I. Noble N... MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur de la Paliſſe, &c. qui eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Ecuyer, & Grand-Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il ſigna au contrat de mariage de ſon frere aîné ; — 3. THOMAS, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de PIERRE, ſon neveu ; — 4. & JEAN, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il ſigna au contrat de mariage de PIERRE, ſon neveu.

II. Noble DOMINIQUE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de la Paliſſe, épouſa, par contrat paſſé dans la ville de Monvial, devant *Bernard Ulmo*, Notaire royal de la ville de Caſtelnau de Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble Demoiſelle *Marie de Michel*, Dame de Bocolan. Elle étoit ſœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Pailhac, Capitaine d'une Compagnie, & Grand-Arquier, & couſine-germaine de *François de Gémito*, Seigneur de Luſcan, & de *Jean de Gémito*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui ſignerent audit contrat. De ce mariage vint, entr'autres enfans :

III. Noble PIERRE MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Paliſſe, qui épouſa, par contrat paſſé en la ville de Trie, Jugerie de Riviere & Sénéchauſſée de Toulouſe, devant *Jean Montaſtruc*, Notaire royal de la ville de Caſtelnau en Magnoac, noble Demoiſelle *Barthelemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean de Navarre*, Seigneur de Lallanne, & de noble *Catherine Dagut*, ſes pere & mere. Elle étoit ſœur de nobles *Pierre*, *Jean*, & autre *Jean de Navarre*, & niéce de nobles *Gaſpard* & *Guillaume Dagut*, qui tous ſignerent audit contrat, ainſi que THOMAS & JEAN DE LA MARQUE, *Bertrand de Luſcan*, Seigneur dudit lieu & de Baſour, *Jean de Luſcan*, Capitaine, & *Guiraud de Luſcan*, oncles dudit ſieur DE LA MARQUE.

Ce PIERRE MARCA-DE-LA-MARQUE eſt qualifié *de noble & Capitaine de la ville de Caſtelnau en Magnoac*, dans ſon teſtament paſſé dans ſa maiſon, ſiſe

hors les murs de ladite ville, appellée *Louſtaunau*, devant *Jacques Barreria*, Notaire royal en la même Ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il veut être inhumé dans le tombeau de ſes peres, en l'Egliſe Sainte-Anne, & dans lequel il rappelle tous ſes enfans & petits enfans. Il en nomma exécuteur *Guillaume Junca* & *Arnaud Maupas*, Chanoines de Caſtelnau, préſence deſquels il le ſigna, ainſi que de PIERRE DE LA MARQUE.

De ce mariage vinrent : — 1. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 2. THOMAS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après ; — 3. CHARLES, qui n'eut de ſon mariage avec *Marie de Fontaine*, ſa femme, que deux filles ; — PAULINE & BRIGIDE DE LA MARQUE. Il étoit mort ſix ans avant le teſtament de ſon pere, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ſes deux petites-filles les Terres de Bordes, la Paliſſe, la Gleiſette, ſa maiſon, dite de *Louſtaunau*, & une ſomme de 7000 livres tournoiſes ; ſçavoir, 4000 livres à ladite BRIGIDE, payable lors de ſon mariage, & le ſurplus à ſa ſœur aînée ; —— 4. PAULE, mariée à noble *Jacques Daignan*, ſuivant le même teſtament dans lequel ils ſont rappellés, dont des garçons ; —— 5. & MARIE, également mariée, ſuivant ledit teſtament, à noble *Jean Ceſchan-de-Mirande*.

IV. BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Genſac, eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils, qui ſuit.

V. PIERRE-FRANÇOIS MARCA-DE-LA-MARQUE, Seigneur & Baron de Genſac, repréſenta ſes titres de nobleſſe devant M. *du Mas*, Subdélégué en l'Election de Comenge, de M. *Pellot*, qui étoit alors Intendant en Guienne, lequel lui donna acte de la repréſentation deſdits titres, & le maintint en ſon ancienne nobleſſe le 25 Mai 1667. Il y eſt qualifié *fils de* BARTHELEMI, *aîné de ſa Maiſon*, &c. De ſon mariage avec *Julienne de Timbrune*, il n'a laiſſé que deux filles, dont on ignore la deſtinée.

Seigneurs de LA MARQUE.

IV. THOMAS MARCA-DE-LA-MARQUE, III. du nom, Ecuyer, ſervit d'abord dans les Gendarmes, ainſi qu'il paroît par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par *Guillaume* de *Simiane*, Seigneur de Gordes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, & premier Capitaine des Gardes-du-Corps, ſigné *Gordes*, contreſigné *Miraillet*, & ſcellé.

Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque*, dans ſon teſtament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs, ſa femme, BARTHELEMI MARCA-DE-LA-MARQUE, ſon frere aîné, & *Guillaume de Boſoſt* ou *Bouſſos*, Seigneur de Campeils, & y nomme ſes enfans.

THOMAS MARCA-DE-LA-MARQUE avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Anglades*, Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Boſoſt-d'Eſpenan*, laquelle étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant *Dominique de Garac*, Conſeiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrouſſe & Neſtez, dans la ville de Caſtelnau, que le teſtament, dépoſé par le défunt ès mains de *Pierre Santis*, ſon Confeſſeur, fut dépoſé au Greffe dudit Siége. De ce mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Caſtelnau ; — 2. JEAN-ARNAUD, qui ſuit ; — 3. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philiſbourg en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campeils, par Commiſſion du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en ſa nobleſſe avec JEAN-JACQUES, BALTHASARD, ROGIER & LOUIS, ſes freres, par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guienne, rendu à Agen le 3 Juillet 1667, ſigné *Pellot* ; & plus bas, par mondit Seigneur, *de Genne*, d'après l'acte de repréſentation de leurs titres de nobleſſe, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conſeil du 22 Mars 1666, en la même Ville, ſigné

Dupuy, Procureur du Roi ; — 4. JEAN-JACQUES, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse avec ses freres, par le Jugement susdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Castelnau.* Il l'est encore qualifié, dans le contrat de mariage de JEAN-ARNAUD, son frere aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il succéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures*, par commission du Roi, donnée à Versailles le 18 Février 1674, signé LOUIS; & plus bas, par le Roi, *le Tellier ;* — 5. JEAN-DENIS, mort jeune ; — 6. BALTHASARD, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans sa noblesse, avec ses freres, le 3 Juillet 1667 ; —— 7. ROGIER, aussi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans sa noblesse comme ses freres ; — 8. LOUIS, Ecuyer, aussi maintenu en sa noblesse ; — 9. ANDRÉE-MADELENE, Religieuse au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Castelnau ; — 10. JEANNE, mariée, par contrat passé devant *Sabbatier*, Notaire royal à Castelnau en Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lari, fils unique de PAUL, I. du nom, & de *Jeanne de Méritens*, sa femme, dont postérité. *Voyez* COMENGE ; — 11. & MARGUERITE, nommée aussi dans le testament de son pere, qui fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magistral des quatre Vallées, &c. dont : —— *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après son pere, des quatre Vallées, Légataire particulier de JEAN-ARNAUD DE-LA-MARQUE, son oncle.

V. JEAN-ARNAUD MARCA-DE-LA-MARQUE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans sa noblesse, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666, (*Rogier de Noé*, Baron dudit lieu, & autres places, étant Sénéchal ès pays d'Aure, Magnoac, Barrousse & Nestez,) devant *Arnaud de Santis*, Conseiller du Roi, son Juge & Magistrat royal ès mêmes pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Castelnau, attesterent qu'il *étoit natif de cette ville, & que lui & ses ancêtres avoient toujours servi le Roi dans ses Armées, & commandé dans icelles, qu'ils étoient vrais Gentilshommes & de condition illustre*, &c. Il épousa 1°. *Antoinette de Busti ;* & 2°. sans enfans, par contrat passé devant *du Michel Frangvy*, Notaire royal en Ponthieu, à Abbeville, le 24 Janvier 1671, *Louise Bourdon*, fille de feu *Jean Bourdon*, Conseiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siége d'Abbeville, & de *Nicole Dorémieux ;* & sœur de *Madelene Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils ; & de *Nicole Bourdon*, sans alliance, qui signerent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février suivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Nouvelle-levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commission du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, signé LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier ;* & fit son testament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Castelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ses peres, dans le chœur de l'Eglise de Castelnau, à laquelle il fit plusieurs legs, ainsi qu'à ses neveux, & institua son héritiere, ladite Dame son épouse. Il eut de son premier mariage, pour fils unique :

VI. THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c. qui servit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui lui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuse & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres, & Capitaine-Lieutenant desdits 200 Chevaux-Légers, dans lequel il est dit *qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le 19 Septembre précédent.* Il avoit épousé, par contrat passé à Abbeville, devant *le Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholastique de Champagne*, fille unique d'*Henri de Champagne*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, sœur de ladite Dame *Louise Bourdon.* Elle fit son testament, devant *Pierre Lataste*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, son cousin-germain, par son mari. Il avoit fait le sien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Castelnau le 1 Avril 1710, jour de son décès. Il eut de ce ma-

riage : — 1. Louis-François, qui ſuit ; — 2. Jean-François, rapporté après ſon frere aîné. Il eſt nommé dans les teſtamens de ſes pere & mere, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702 ; — 3. Mathieu-François, auſſi nommé dans ces deux teſtamens ; — 4 & 5. Antoinette-Scholastique & Marie-Catherine, toutes deux également nommées dans les teſtamens ci-deſſus cités.

VII. Louis-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, épouſa, d'après les articles ſous ſeing-privé & conventions de mariage, paſſés le 29 Juin 1711, dans la maiſon ſeigneuriale de Montégut, contrôlés à Caſtelnau le 6 Août ſuivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montégut, Saint-Paul & autres places, & de *Jeanne de Cazaux ;* & fit ſon teſtament devant *Corraze*, Notaire Royal de Caſtelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il inſtitua ſon héritiere univerſelle ladite Dame ſon épouſe. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine ; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Verſailles le 25 Juillet 1734, ſigné Louis, & plus bas *Chauyn*, & ſcellées ; & Major de la Rochelle, étant lors Capitaine au Régiment d'Eu, par commiſſion du Roi, donnée à Verſailles le 1 Décembre 1738, ſigné Louis, & plus bas *Chauyn*, enregiſtrée en l'Hôtel-de-Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & ſuivant l'acte de ſa réception, ſigné *Mezeau*. De ce mariage eſt né :

VIII. Alexandre de Marca-de-la-Marque, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épouſé, d'après les articles & conventions de mariage paſſés, ſous ſeing-privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane*.

VII. Jean-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. ſecond fils de Thomas-François, & de *Marie-Scholaſtique de Champagne*, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épouſé, par contrat paſſé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Caſtaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane ;* & niéce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan en Bigorre, & de *D. Jean-Batiſte de la Fargue*, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, poſée en pal, accompagnée de trois montagnes de ſix coupeaux d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARCADÉ, en Bretagne, du reſſort de Ploermel. Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. *Deniau*. Les armes : *d'argent, à trois lionceaux mornés de gueules, 2 & 1.*

MARCADEY. Il y a deux Familles de ce nom en Normandie, Election de Carentan.

L'une porte : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

Les armes de la ſeconde ſont : *d'argent, au lion de ſable.*

* MARCÉ : Terre en Anjou, ſituée à côté de Jarſé, qui a donné ſon nom, ou qui le tient d'une ancienne Nobleſſe originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. Guillaume de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont :

II. André de Marcé, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronſard*, de la même Famille que le Poëte *Ronſard*, en Vendômois. De cette alliance vint

III. Guillaume de Marcé, II. du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva ſa

nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi, les 20 Juin 1448, & 15 Décembre 1460 : il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épouſée en 1440, il eut : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JEAN, tige de la branche des MARCÉ, de Chinon en Touraine, dont il ſera parlé ci-après ; — 3. & BLAISE ; Maréchal des Logis de MADAME.

IV. PIERRE DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu, &c. Lieutenant de Cavalerie ſous M. *de Montpenſier*, épouſa, en 1467, *Iſabelle* ou *Perrette de Barillet*, fille de *Marin de Barillet*, & d'*Iſabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille de *Courtalin*, l'hérédité a paſſé dans la Maiſon de *Montmorency-Foſſeuſe*. De ce mariage vinrent : — 1. PHILIPPE, qui ſuit ; — 2. MARIN, Sieur de Minerets, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maſlon*, fille de *Jacques*, Sieur d'Acarie, & d'*Anne Robert*. Ils moururent ſans enfans ; — 3. & LOUISE, femme de *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere en Touraine.

V. PHILIPPE DE MARCÉ, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épouſa, l'an 1500, *Marie de Breſſeau*, fille de *Jamet de Breſſeau*, & de *Jeanne du Pleſſis*, dont : — 1. MARIN, qui ſuit ; — 2. JEAN, auteur des MARCÉ de Baugé ; — & peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. MARIN DE MARCÉ, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épouſa, l'an 1519, *Radegonde de Nieuport*. Il paſſa une tranſaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibaut*, Sieur de la Rondeliere, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaiſe ; — 3. & ANNE DE MARCÉ, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Baſardiere.

VII. JEAN DE MARCÉ, Seigneur dudit lieu & des Loupes, poſſédoit de grands biens, & épouſa, 1°. le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiret, dont vint une fille ; & 2°. *Marie Abot* (*a*), fille de *François Abot*, Chevalier, Seigneur de la Bretonniere & de la Melleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Suſanne Bohier*. Elle prouva au Mans, le 16 Janvier 1608, ſa nobleſſe & celle de ſes enfans, ſçavoir : — 1. VALENTIN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Gouverneur d'Alençon, depuis Enſeigne des Gardes de MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII. Il ne voulut jamais quitter le ſervice de cette Princeſſe, la ſuivit dans ſon exil en Flandres, où il épouſa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, ſortie de la Maiſon des Ducs *de Bourgogne*. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de ſes Gardes, & ramena ſon cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices & ſa fidélité, lui fit préſent d'une charge de Maître-d'Hôtel & de Chambellan du Duc D'ORLÉANS ; & ſa femme fut Gouvernante des filles d'honneur de la Ducheſſe D'ORLÉANS. Il mourut ſans enfans ; — 3. & MARIE.

VIII. VALENTIN DE MARCÉ, I. du nom, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épouſa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Tarneſiere, Conſeiller des Conſeils Privés des Rois CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beaufils*, de la Maiſon de *Vilpion* en Beauce, dont le pere étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent : — 1. VALENTIN, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Caſtillon en Catalogne, & ceux de Taraſcon & de Saint-Tropez en Provence : il s'y maria à *N.... de Colonia*, dont une fille ; — 3. ANNE-MARGUERITE, mariée à *N... de Tronſon de Loinville*, Maître des Re-

(*a*) Elle étoit veuve en premieres noces, en 1566, de *Galois de Turé*, Sieur de Bretel, & en ſecondes, en 1580, de *René de Monthiard*, Sieur de la Melleraye. Elle eut en ſucceſſion de *Marie Bohier*, la Terre de la Meſlerie en Touraine, & Sablans proche Tours, par partage avec le Seigneur *de la Bourdaiſiere*.

quêtes ; — 4. & MARGUERITE, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. VALENTIN DE MARCÉ, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loupes, épousa, en 1630, *Catherine de Gaignereau*, veuve d'*Isaac le Camus*, & fille de *Girard de Gaignereau*, Ecuyer, Maître-d'Hôtel de M. LE PRINCE, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevot*. Leurs enfans furent : — 1. VALENTIN, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite Jourdain* ; — 2. MICHEL, qui suit ; — 3, 4, 5 & 6. BARBE, CATHERINE, CHARLOTTE-ISABELLE & DENISE.

X. MICHEL DE MARCÉ épousa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon en bas Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutacheau*, dont : —— MICHEL, qui suit ; —— & ANDRÉ ou CHARLES, mort sans postérité.

XI. MICHEL DE MARCÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, servit dans la Cavalerie, & fut réformé. Il épousa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt*, d'une Maison qui a donné deux Grands-Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de *N.... de l'Isle de Roucy* ; celle-ci fille de *N... de l'Isle*, Gouverneur de Casal en Italie. De ce mariage sont issus : — 1. MICHEL, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, marié, le 13 Septembre 1774, à *N... Auger*, — 2. RENÉ-JÉRÔME, qui suit ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, alliée avec *Charles-François de Cytois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. RENÉ-JÉRÔME DE MARCÉ, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, a épousé, 1°. *Marie-Guislaine de Hamel*, Dame de Manen, morte sans enfans, fille de *Charles-François-Joseph de Hamel*, Chevalier, & de *Marie-Françoise-Guislaine des Maisieres* ; & 2°. le 6 Juin 1774, *Elisabeth-Jeanne Vacquette de Lenchere*, fille de *Jean-Louis*, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoise Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon en Tourraine, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le Mercure de France du mois d'Août 1770, *p.* 228, que LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Comte DE MARCÉ, (fils de LOUIS-HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Comte DE MARCÉ, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon) Chevalier, Seigneur de Vaumenaise près Chinon en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide-Maréchal-Général des Logis de l'Armée du Roi en Corse, Lieutenant-Colonel des Grenadiers-Royaux d'Artois, a épousé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Ussé, Election de Chinon, *Catherine le Royer de la Sauvagere*, fille de feu *Louis-François le Royer de la Sauvagere*, dit *le Chevalier d'Artesé*, Chevalier, Seigneur de Braye en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Elle est niéce de *Felix-François le Royer de la Sauvagere*, Chevalier, Seigneur des Places, des Huilliers, Puyrigault, &c. aîné de cette Maison, Chevalier de Saint-Louis, &c. & de *François-Sébastien-Marc-Antoine le Royer de la Sauvagere*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Grenadiers, au Régiment d'Aunis. *Voyez* ROYER DE LA SAUVAGERE.

Les armes : *d'argent, à six quintefeuilles de gueules*. Couronne de Comte. Cimier, *un lion d'or, tenant dans sa patte senestre une fleur de lys d'argent*. Devise ARTE ET MARTE.

MARCÉ : C'est un rameau de la branche de *Goyon de la Moussoye*, connu sous le nom de *Goyon de Marcé*, dont est

Gédéon-René-Amauri Goyon, Seigneur Comte de Marcé & de la Muce en Bretagne, Mestre-de-Camp, Lieutenant du Colonel-Général des Dragons, appellé *le Marquis de Goyon*, né le 1 Septembre 1718. Il a pour frere cadet *Jean-Amauri Goyon de Marcé*, Conseiller au Parlement de Rennes, marié à l'héritiere

nière des Seigneurs, Marquis de Crapado, du nom d'*Angier de Loheac*; & il eſt appellé *le Marquis de Loheac*. Voyez GOYON.

MARCEL : Famille de Robe, qui a donné pluſieurs Maîtres des Comptes, & des Conſeillers au Grand-Conſeil, & un Intendant des Finances dans

CLAUDE MARCEL, marié à *Jacqueline Hotman*, dont : — MATHIEU MARCEL, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Mai 1608.

CLAUDE MARCEL, Seigneur de Bouqueval, Conſeiller au Grand-Conſeil le 25 Juin 1612, mort Doyen de ſon Semeſtre le 25 Juillet 1667, avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart*. Il en eut : — JEAN, Seigneur de Cantelou, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1647 ; — 2. ANNE, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat-Général au Parlement de Rouen ; — 3. & MARGUERITE, morte en 1655, femme de *Charles Voiſin*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de ſable ; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur chargée de 3 étoiles d'or.*

MARCEL, au Comté Venaiſſin. Famille qui, ſuivant l'Auteur de la Nobleſſe de ce Comté, *Tome II*, remonte à

CHARLES MARCEL, marié, le 23 Septembre 1361, avec *Jeannette de Bellecombe*. Elle a formé pluſieurs branches, & il n'y en a qu'une qui ſubſiſte dans

JOSEPH-LAURENT DE MARCEL-BLAIN, né en 1715, Capitaine en 1735, dans le Régiment Dauphin étranger, Cavalerie, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi. Il a pour freres & ſœurs : —— 1. JOSEPH-PIERRE-LOUIS, Capitaine d'Infanterie au Régiment Royal des Vaiſſeaux ; — 2, 3, 4 & 5. JOSEPH-GASPARD ; JOSEPH-FRANÇOIS-IGNACE ; JOSEH-SERAPHIN-ROCH-ANTOINE, & JOSEPH-CONSTANTIN-PIERRE-FIDELE, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire* ; — 7 & 8. MARIE-ANNE-JEANNE-DIANE, mariée avec *N... de Sibeut* ; & MARIE-ANNE-FRANÇOISE, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules chargée de trois croiſſans d'argent.*

MARCELANGES : Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

HUGUES DE MARCELANGES, Damoiſeau, vivoit en 1404, comme il eſt juſtifié par un bail à Sens, daté du Mardi après la Fête de l'Aſcenſion de cette année.

ANTOINE DE MARCELANGES épouſa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457 ; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de JEAN DE MARCELANGES, ſon fils, préſenta à CHARLES DE BOURBON, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour deſſervir la Chapelle de la Madelene, fondée par les Seigneurs DE MARCELANGES, dans l'Egliſe de Souvigny.

JEAN DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, épouſa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chaſtel-d'Uſſel*, fille de feu *Antoine du Chaſtel d'Uſſel*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes*. De ce mariage vinrent : —— ANTOINE, qui ſuit ; —— EMERANCE, PHILIPPE, JEANNE & DAUPHINE.

ANTOINE DE MARCELANGES, Seigneur de la Grange, &c. épouſa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-ſur-Abron, dont :

CLAUDE DE MARCELANGES, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrieres en Nivernois, qui ſe maria, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thevenard*, Notaire à Pouſi en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pouſi, & de *Jeanne Maréchal des Noix*. Il en eut :

Renaud de Marcelanges, marié, 1°. le 21 Février 1583, à *Edmée Gentils*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Eſtoits-ſous-Thianges, & de *Renée de Meung de la Ferté*; & 2°. par contrat du 27 Septembre 1591, *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles Girard*, Ecuyer, Seigneur de Paffy, & de *Gilberte de la Perriere*. Du ſecond lit il eut:

Gabriel de Marcelanges, auſſi marié deux fois, 1°. le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roffignac*; & 2°. le 4 Février 1632, à *Jeanne d'Arſon de Laudan*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne le Long de Chenillac*. De ce ſecond mariage vint:

Louis de Marcelanges, Seigneur d'Arſon, qui épouſa, le 25 Octobre 1660, *Madelene de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Claveliere, &c. Comte d'Empire, & de *Madelene de Trouſſebois*. Ils eurent, entr'autres enfans: — N..., dit *le Chevalier* de Marcelanges, Lieutenant de Vaiſſeau; — & Madelene de Marcelanges, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, ſur ſes preuves de Nobleſſe.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille dont les armes ſont: *d'or, au lion de ſable, couronné, lampaſſé & armé de gueules.*

* MARCHAIS-*ſans-Lieſſe*: Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été poſſédée par le Cardinal *de Guiſe*, & a paſſé ſucceſſivement à la Maiſon de *Lorraine-Guiſe*, & à celle de *Bourbon-Condé*.

MARCHANT. Il y a dans différentes Provinces pluſieurs Familles de ce nom.

MARCHANT, en Breſſe: Ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu *Piganiol de la Force*.

Raimond, Seigneur de Marchant, en Breſſe, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, ſon épouſe, dont il eut: — Guillemette de Marchant, femme, en 1290, de *Jean*, Seigneur *du Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Eliſabeth*, de laquelle on ignore le ſurnom.

Hugues de Marchant fit hommage à *Humbert*, IV. du nom, Sire de Thoire, & de Villars, au moi de Mai 1291. — Josserand de Marchant, Chevalier, fut préſent à l'accommodement fait par *Guillaume de Marzé*, Sénéchal de Toulouſe en 1298.

Guillaume de Marchant, Seigneur de Chavaux, vivant en 1390, eut pour fille — Henriette de Marchant, Dame de Chavaux, femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Chaſtenay, fils de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Broces.

Guilllaume de Marchant étoit Chancelier de Savoie en 1414. — Guichard de Marchant, Seigneur de Chalex au pays de Gex, & de Beaurepaire, Chancelier de Savoie, épouſa *Françoiſe de Chevriers*, fille de *Humbert de Chevriers*, Chancelier de Savoie, dont il eut: — Pierre, qui ſuit; — Jean & Maurice, Damoiſeaux.

Pierre de Marchant, Seigneur de Biſſy, Chevalier & Chancelier de Savoie, fut pere d'Anne de Marchant, Dame de Biſſy, femme, en 1449, de *Boniface de Chalant*, Seigneur de Varey, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu*.

Les armes: *d'argent, au chef d'hermines & de gueules de ſix piéces.*

MARCHANT, en Boulonnois.

De cette Famille étoit Marie le Marchant de Charmont, née le 1 Avril 1680, reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé ſa Nobleſſe depuis Guillaume le Marchant, Seigneur de Roquetun, qui vivoit en 1505, & étoit ſon V^e^ ayeul.

De la branche établie près de Giſors en Normandie, des même nom & armes, que la précédente, étoit — Françoise le Marchant de Charmont, née en 1682, fille de Louis le Marchant, Ecuyer, Seigneur de Charmont, & de *Marie Brochart*, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après

avoir prouvé ſa nobleſſe depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquetun, marié en 1505, à *Joachine de la Motte;* il étoit ſon V^e^ ayeul.

Les armes : *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules.*

MARCHANT, au Comté de Bourgogne, originaire de la ville de Salins.

Cette Famille remonte à ENGUERRAND MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui deſcend par divers degrés JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c. pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dole, le 22 Novembre 1731. Il a épouſé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Renach*, fille de feu *François-Joſeph-Ignace*, Comte *de Renach*, Seigneur de Fontaine, & de *Marie-Claire de Renach*, Comteſſe de Fouſſemagne; & ſœur de *N... de Renach*, Dame de Remiremont. De ce mariage ſont iſſus : — un garçon, mort deux mois après ſa naiſſance; — 2. HENRI-SIGISMOND-JOSEPH, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrein *Jacques-Sigiſmond de Renach*, Prince de Prorentru, Evêque de Baſle, ſon grand-oncle maternel, & pour marreine *Nicole-Henriette du Saix*, ſon ayeule maternelle; — 3. CHARLES-BÉNOÎT, né en 1744; — 4. & MARIE-CLAIRE-ISABELLE, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Champagne.

Les armes : *d'or, à trois têtes de paon arrachées de ſinople.*

Il y a eu d'autres Familles de LE MARCHANT, au Comté de Bourgogne, qui ſont éteintes.

MARCHANT-DE-CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de Caen. Voici ce que nous ont appris, ſur cette Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, I. du nom, fut annobli avec toute ſa poſtérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi LOUIS XI, pour ſes ſervices & hauts faits d'armes par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à Bourges au mois de Janvier 1466 (*a*), & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 21 Octobre 1467 (*b*). JEAN LE MARCHANT fit ſes premiers armes du regne de CHARLES VII, contre les Anglois, ſous *Jeanne d'Arc*, dite *la Pucelle d'Orléans*, à la levée du ſiége d'Orléans en 1429, où il fut bleſſé d'une fleche à la jambe, enſuite ſous le Connétable *de Richemont* à la bataille de Patay en la même année. Il ſe trouva à la priſe de Paris en 1436, à celle de Pontoiſe par CHARLES VII en perſonne, en 1441, où il commença à ſe faire connoître ainſi qu'au ſiége de Rouen en 1449, & à la fameuſe bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment, & y fit priſonnier de ſa main, un Officier Anglois de remarque, nommé *Kirqueby*. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable, & à chaſſer tout-à-fait les Anglois de la Normandie. LOUIS XI, ſucceſſeur de CHARLES VII, qui eut connoiſſance de ſes exploits, & de la valeur que lui & deux de ſes fils (FERRAND & JEAN, dont il ſera parlé ci-après) montrerent à la bataille de Mont-Lhéri en 1465, lui donna pour récompenſe de ſes grands ſervices & de ſes belles actions la *Nobleſſe* & à toute ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Let-

(*a*) Il eſt dit dans ces Lettres « que ledit JEAN LE MARCHANT, & ſa lignée & poſtérité maſculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de *Chevalier*, par » tels Chevaliers qu'ils aviſeront bien ».

(*b*) Cet enregiſtrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregiſtrées de nouveau à ladite Chambre, par Arrêt du 29 Décembre 1767, rendu en faveur de RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Chevalier, Seigneur & Patron de Feuguerolles, & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commiſſion de Capitaine, dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, chef de la branche aînée; & de PIERRE-PAUL LE MARCHANT-DE-CALIGNY, Chevalier, Seigneur de Luc & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, chef de la branche cadette.

tres rapportées plus haut, il avoit épouſé Damoiſelle *Agnès de Creuilly*, fille de *Thomas de Creuilly*, Ecuyer, & de Damoiſelle *Jeanne de There*. Il eut quatre fils (*c*) — 1. RENAUD, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Prêtre & Curé de Turquetteville; — 2. FERRAND, auteur de la branche aînée qui ſuit; — 3. JEAN, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après; — 4. & JACQUES, qui prit le parti de l'Egliſe, comme ſon frere aîné, & fut Prêtre.

II. FERRAND LE MARCHANT, Sieur d'Ippeville, chef de la branche aînée, ſe trouva, comme on vient de le dire en parlant de ſon pere, à la bataille de Mont-Lhéri. Son cheval bleſſé à la journée de Guinegaſte en 1479, ayant été effarouché d'une Enſeigne des ennemis, dont FERRAND venoit de s'emparer, ſe cabra & ſe renverſa ſur lui, & il faillit d'être écraſé; il n'en abandonna pas pour cela ſon Enſeigne; il ſervit même encore le reſte de la campagne: mais cette chûte, dont il ſe ſentit le reſte de ſes jours, le contraignit de quitter le ſervice. Il avoit épouſé Damoiſelle *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils nommé

III. GUILLAUME LE MARCHANT, I. du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, ſuivit ſon oncle JEAN LE MARCHANT, dans les guerres de Bretagne, ſous le Roi CHARLES VIII; ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin du Cormier en 1488, où il fut bleſſé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille de Fornoue en 1495, où il eut ſon cheval tué ſous lui, environné d'ennemis: ſa valeur & ſon courage n'auroient pu le ſauver du danger preſſant où il étoit, s'il n'eut été heureuſement ſecouru par ſon oncle & par ſon couſin-germain ANDRÉ LE MARCHANT, derriere lequel il monta en croupe juſqu'à ce que retrouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta deſſus, & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épouſa Damoiſelle *Catherine Radul*, dont il n'eut que deux fils: — MATHURIN, qui ſuit; — & GUILLAUME, auteur du premier rameau de cette branche rapporté ci-après.

IV. MATHURIN LE MARCHANT, Sieur de la Houſſaye, marcha ſur les traces de ſes ancêtres, fit ſes premieres armes en Italie, ſous l'Amiral *Bonnivet*, ſervit avec diſtinction dans les guerres du Roi FRANÇOIS I, & fut fait priſonnier à la bataille de Pavie, en 1525. Il épouſa Damoiſelle *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils: — JEAN, qui ſuit; — & GERVAIS, lequel fit l'acquiſition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles en 1572. Il entra au ſervice dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſe diſtingua ſous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la ſuite, dans les guerres de la Ligue, & mourut ſans poſtérité.

V. JEAN LE MARCHANT, II. du nom, Sieur de Gueſoſſe, hérita par la mort de GERVAIS, ſon jeune frere, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épouſa Damoiſelle *Louiſe du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils nommé

VI. GUILLAUME LE MARCHANT, II. du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi HENRI IV, lorſqu'il vint en Normandie en 1589; ſe trouva à la journée d'Arques la même année, & à la bataille d'Ivry l'année ſuivante. Il épouſa, 1°. *Antoinette de Bethon*, morte ſans enfans; & 2°. Damoiſelle *Charlotte Léonard*. De ce ſecond mariage vinrent trois enfans, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. OLIVIER, lequel embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Curé de Saint-Louet; — 3. & FRANÇOISE LE MARCHANT, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. JEAN LE MARCHANT, II. du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ſervit dès ſa jeuneſſe, & fit la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Matignon. Il épouſa Damoiſelle *Perrette Hebert*, dont trois fils & deux filles. — 1. OLI-

(*c*) Les titres font mention qu'il eut auſſi cinq filles, mais on ignore leurs noms de batême, & ſi elles ont été mariées.

VIER LE MARCHANT, qui après avoir ſervi ſur mer, enſuite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal Infanterie, embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à ſon frere puîné, ſes droits d'aîneſſe & de préciput; —— 2. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, qui ſuit; — 3. BARNABÉ LE MARCHANT, Sieur de Saint-Louet, tige du ſecond Rameau de cette branche, rapporté dans la ſuite; — 4. ELISABETH LE MARCHANT, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beauſſy; — 5. & JACQUELINE LE MARCHANT, mariée à *N... de Sailleufeſt-Cachy* (*d*).

VIII. BENEDIC-OLIVIER LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la ceſſion de ſon frere aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, paſſa enſuite au Parlement de Paris, où ſes talens & ſa probité lui acquirent une grande réputation, & le firent paſſer au ſous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chaſſes de Saint-Germain-en-Laye; place qui ne s'accorde qu'aux perſonnes de naiſſance. Il fut aimé des Grands, & connu de Louis XIV, qui l'honora de ſa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy en Normandie, & ne laiſſa, en mourant, qu'un fils nommé — JEAN-JACQUES, qui ſuit; — & une fille mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. JEAN-JACQUES LE MARCHANT, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la grande Ecurie ſous Louis XIV, & enſuite Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie. Il ſe diſtingua en Allemagne au ſiége de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe dudit lieu. Il avoit épouſé Damoiſelle *Henriette-Catherine-Françoiſe Hué-de-Lerondelle*, dont ſont ſortis trois fils & trois filles. —— 1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, mort jeune; —— 3. JEAN-CÉSAR, appellé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Iſles, ſans alliance; — 4. OLIVE-CATHERINE-FRANÇOISE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Tracy*, morte fille; — 5. FRANÇOISE-CÉSARINE-GABRIELLE-ARMANDE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, épouſe de Meſſire *Charles-Caſimir de Venoix-d'Ancloville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais; — 6. & RENÉE-CHARLOTTE LE MARCHANT, appellée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, mariée à Meſſire *Pierre-Léonor de Seran*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laiſſant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

X. RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commiſſion de Capitaine dans le Régiment ci-devant *Chabrillant*, & penſionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caën, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la premiere Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillant, par Brevet du 1 Août 1743; enſuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1 Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il ſervit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtray en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal *de Saxe*, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, Sa Majeſté lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en conſidération de ſes ſervices. Il a épouſé, 1°. le 26 Août 1759, Damoiſelle *Marie-Anne-Juliite Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770; & 2°. en 1771, Damoiſelle *Marie-Anne le Grand du Caſtelet*. Du premier ſont iſſues :

(*d*) On trouve dans les titres une Demoiſelle LE MARCHANT de cette branche, mariée à un *Peterin*, Ecuyer; mais on n'a pu trouver ſes pere & mere.

— 1. Marie-Jeanne-Françoise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 Mai 1772; — 2. Françoise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762; — 3. Constance-Charlotte-Louise le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Tracy*, née le 10 Août 1764; — 4. Adélaïde-Marie-Anne-Julitte le Marchant, née le 14 Mai 1768; & du ſecond lit eſt ſortie: — 5. Marie-Louise-Henriette-Aimée-Pauline, née le 1 Juillet 1773.

Premier Rameau de la branche aînée.

IV. Guillaume le Marchant, ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Radul*, fut Sieur des Ligneris, & eut pour fils unique

V. Gilles le Marchant, Sieur des Ligneris, dont le fils

VI. Noel le Marchant, Sieur des Ligneris, fut pere de

VII. Jean le Marchant, Sieur des Ligneris, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, dont on ignore la poſtérité. On ſçait ſeulement que ce Rameau qui en a formé d'autres, eſt établi à Cerceaux, près Argentan; & a donné pluſieurs Chevaliers de Saint-Louis.

Second Rameau de la branche aînée.

VIII. Barnabé le Marchant, Sieur de Saint-Louet, troiſieme fils de Jean, II. du nom, & de Damoiſelle *Perrette Hebert*, eut deux fils, — Jean-François le Marchant de Saint-Louet, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & ſervit dans les guerres que Philippe V, Roi d'Eſpagne, eut à ſoutenir au commencement de ſon regne: il eſt mort ſans poſtérité; — & Marin-Joseph, qui ſuit.

IX. Marin-Joseph le Marchant de Saint-Louet, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, ſervit, comme ſon frere aîné, & épouſa Damoiſelle *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande. Il a laiſſé en mourant, — Pierre-Joseph le Marchant de Saint-Louet, encore garçon; — & Antoine-Martin le Marchant de Saint-Louet, appellé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a ſervi d'abord dans les troupes du Roi d'Eſpagne, & eſt actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince *de Conty*: comme ſon frere aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

Branche cadette.

II. Jean le Marchant, troiſieme fils de Jean I. du nom, & d'*Agnès de Creuilly*, chef de la branche cadette, ſe trouva, avec ſon pere & ſon frere, Ferrand, à la bataille de Mont-Lhéri. Il ſe diſtingua beaucoup ſous le regne de Charles VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut bleſſé, en 1495, à la bataille de Fornouë en combattant tout proche du Roi. Il avoit épouſé Damoiſelle *Robine Theſart*, dont il n'eut que deux fils — André, qui ſuit; — & Robert rapporté après ſon frere aîné.

III. André le Marchant, qu'on trouve qualifié de *Meſſire*, dans un titre original paſſé devant le Notaire d'Oyſtreham, le 9 Août 1545, ſuivit, en 1494, ſon pere en Italie, ſe trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi Charles VIII à Rome, qui ſe fit la nuit à la lueur des flambeaux, enſuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornouë, où, à l'aide de ſon pere, il dégagea ſon couſin-germain Guillaume le Marchant, qui avoit eu ſon cheval tué ſous lui, & qui étoit prêt à être écraſé par les ennemis. Il ſervit auſſi ſous les Rois Louis XII & François I; fut bleſſé & fait priſonnier de guerre à la retraite de Rebec en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cériſoles, un coup de feu à la cuiſſe, dont il reſta eſtropié. Il avoit épouſé Damoiſelle *Catherine Aviſſe*, de la paroiſſe de Luc, où il avoit placé pendant ſon mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion de ſon pere, & s'y retira après la bataille de Cériſoles. Il eſt mort ſans poſtérité.

III. ROBERT LE MARCHANT, frere cadet d'ANDRÉ, épouſa 1°. Damoiſelle *Gillette de Mathan*; & 2°. *Jeanne le Petit*, de la Paroiſſe de Saint-Manvieu. Les enfans du premier lit furent : — 1. RICHARD, qui ſuit; — 2. CATHERINE; & du ſecond vinrent : — 3. THOMAS, appellé *d'Eſquay*, qui fut Prêtre; — 4. JEAN, appellé *du Roſel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après; — 5. & PIERRE, mort ſans poſtérité.

IV. RICHARD LE MARCHANT, l'aîné, fut mené, par ſon oncle ANDRÉ, aux guerres d'Italie; il ſe trouva avec lui à la bataille de Cériſoles en 1544; l'année ſuivante il ſervit dans les troupes qu'on envoya en Ecoſſe au ſecours de la Reine Douairiere, contre le Roi d'Angleterre, enſuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent en Picardie, où il fut bleſſé. Il le fut encore dangereuſement au ſiége devant Rouen en 1562, ſe trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au ſiége de Saint-Lo en 1574, au milieu de ſes deux fils JEAN & JACQUES, en montant avec eux à la bréche : le dernier y périt auſſi à ſes côtés. En faveur de ſon mariage, avec Damoiſelle *Jeanne de Bailleul* (*e*), ROBERT, ſon pere, alors remarié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à ſa ſœur CATHERINE (ſortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à ſa ſucceſſion, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'ANDRÉ LE MARCHANT, ſon frere aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul*, que deux fils : — JEAN, qui ſuit; — & JACQUES, tué à côté de ſon pere, comme nous l'avons dit, au ſiége de Saint-Lo, en 1574, en montant à la bréche, ſans avoir pris d'alliance.

V. JEAN LE MARCHANT, II. du nom de cette branche, ſurnommé *le Fortuné*, ſe trouva avec ſon pere au ſiége de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569, & au ſiége de Saint-Lo, où il vit tomber à ſes côtés & ſon pere & ſon frere puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de ſervir avec honneur juſqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi HENRI IV, & où ce Monarque commandoit en perſonne), un coup d'arquebuſade qui lui fracaſſa l'épaule. Il eut, dans cette action, ſon cheval tué ſous lui; ſa bleſſure & ſon peu de fortune le forcerent de quitter le ſervice : il ſe retira à Luc, où il vécut encore pluſieurs années, du bien qui lui reſtoit du chef d'ANDRÉ LE MARCHANT, ſon grand-oncle. Il ne laiſſa que deux fils : — JEAN, qui ſuit; — & ANDRÉ, lequel a formé le ſecond Rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.

VI. JEAN LE MARCHANT, III. du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine *des Roches*, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au ſiége de la Chaize, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reſte de ſes jours, & eut la douleur de voir tomber à ſes côtés le Capitaine *des Roches*, qui fut tué roide d'un coup de mouſquet : ſes bleſſures l'obligerent de quitter le ſervice, & il ne laiſſa, en mourant, qu'un fils qui ſuit.

VII. JACQUES LE MARCHANT, I. du nom, épouſa Damoiſelle *Marie Rouxelin*, dont il n'eut que trois fils : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ LE MARCHANT, Sieur de Beauvais, auteur du troiſieme Rameau de la branche cadette, rapporté ci-après; — 3. & JACQUES LE MARCHANT, Sieur des Vaux, tige du quatrieme & dernier Rameau, mentionné enſuite. Tous les trois ſe ſont diſtingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embraſſé.

(*e*) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maiſon de *Bailleul*, dit que les Lettres-Patentes d'érection du Marquiſat de *Croiſſanville* en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Croiſſanville, atteſtent qu'il deſcendoit *d'Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit deſcendu d'EDOUARD DE BAILLEUL, Roi d'Ecoſſe. Suivant les contrats de mariage de la Maiſon de LE MARCHANT, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maiſon de *Bailleul*, qui ſubſiſte aujourd'hui en différentes branches.

VIII. Pierre le Marchant, I. du nom, n'a laiſſé, en mourant, que trois fils & deux filles. — 1. Jean-Jacques-François le Marchant, Sieur du Roſel. Ce ſurnom lui fut donné, Jean-François le Marchant, Sieur du Roſel, ſon couſin du III au IVe degré, étant mort ſans poſtérité. Il embraſſa, comme ſon pere, le parti de la Robe, & eſt mort ſans alliance; — 2. Jacques le Marchant, Sieur de Valliere, mort auſſi ſans alliance; — 3. Nicolas-Philippe, qui ſuit; — 4. Marie-Thérese le Marchant, appellée *Mademoiſelle du Roſel*, mariée deux fois, & morte ſans enfans de ſes deux maris; — 5. & Jeanne-Elisabeth le Marchant, appellée *Mademoiſelle de Valliere*, mariée à *Jean-Auguſtin-Louis le Cocq*, Sieur d'Eſquay.

IX. Nicolas-Philippe le Marchant de Caligny, I. du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de ſon ancien Seigneur, l'uſage étant aſſez, dans les tems reculés, d'appeller le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainſi que quantité d'autres; c'eſt d'où le Seigneur *de Luc*, pour conſerver la mémoire de cette derniere dénomination de ſon Fief, qui a repris ſon ancien nom, a ajouté à ſon nom de Famille le ſurnom de *Caligny*, pour diſtinguer, à l'avenir, ſa branche cadette de la branche aînée. Depuis le tems qu'il a commencé à porter les armes, juſqu'à ſa mort, il a ſervi avec tout l'honneur & toute la diſtinction poſſibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commiſſion de Capitaine d'Infanterie, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, ſur les Côtes de Normandie. Il ſervit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zele toujours égal pour ſon Roi & pour ſa patrie. Il eſt mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquiſe par ſes ſervices, & qu'on lui avoit fait eſpérer, & dont il auroit été décoré, ſans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans après la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois, & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupere, dans l'Egliſe de Saint-Pierre de cette Ville, ainſi qu'il l'avoit deſiré. Le Chevalier *de Canchy*, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garniſon, les honneurs funébres qui lui étoient dus. De ſon mariage avec feu Damoiſelle *Marie-Eliſabeth Denis des Cours*, fille de feu Meſſire *Jean-Baptiſte Denis*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feu Damoiſelle *Renée-Laurence de Bouſſel*, de l'ancienne Maiſon de *Bouſſel*, l'un & l'autre en Normandie, il a laiſſé, pour fils unique:

X. Pierre-Paul le Marchant de Caligny, II. du nom, Seigneur de Luc, & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crepon (*f*) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a ſervi avec le plus grand zele dès ſa plus tendre jeuneſſe, s'eſt ſur-tout diſtingué au combat naval donné dans la Baye de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal *de Conflans*, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral *Hauck*. Voici comment le Maréchal *de Conflans* s'explique ſur le compte de cet Officier, à la fin de ſa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois, quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique.

M. de Luc, Commandant les Gardes-Côtes, embarquées ſur le Soleil-Royal,

(*f*) Par contrat paſſé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Meſſire *Philippe-Louis de Borel*, Chevalier, Seigneur de Clarbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crepon*, & le Fief de *Moncoq*.

a également ſçu, par ſon exemple & ſa valeur, inſpirer à ces Milices les ſentimens & l'ame des vieilles troupes les mieux diſciplinées.

Il a épouſé Damoiſelle *Jeanne-Eliſabeth-Henriette Vauquelin de Necy*, iſſue, par ſon pere, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Necy, de la noble & ancienne Maiſon de *Vauquelin* en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquiſats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, ſçavoir le Marquiſat d'*Hermanville*, le Marquiſat des *Yveteaux* & le Marquiſat de *Vrigny*; & cela en conſidération des ſervices rendus à l'Etat, & de la nobleſſe ancienne & illuſtre de cette Maiſon, dont pluſieurs, ſuivant le Dictionnaire de *Moréri, édition de 1759, Tome X, p. 497*, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant Guillaume-*le-Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom paſſerent en Angleterre, & dont un de leurs deſcendans, qui fut *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux, fut choiſi par Henri *le-Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, ſon fils, qui, après lui, a regné ſous le nom de Louis XIII. Elle étoit iſſue, par ſa mere, *Marie-Anne-Angélique de Touchet de Moulineaux*, de la Maiſon de *Touchet* en Normandie, dont la nobleſſe remonte à l'année 1082; & encore iſſue, par ſon ayeule paternelle, *Marie-Anne Dufour de Cuy*, de la Maiſon de *Dufour de Cuy*, auſſi en Normandie, également noble & ancienne. Il a de ce mariage: — 1. Philippe-Paul-Aimé le Marchant de Caligny, né le 13 Septembre 1746, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en Janvier 1768; — 2. Hubert-François-Guillaume le Marchant de Caligny, appellé *le Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, auſſi Mouſquetaire de la Garde du Roi, dans la même Compagnie, en Janvier 1768. C'eſt lui qui fit, le 6 Octobre 1768, ſur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en ſe jettant à la mer pour ſauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaiſe, qui, emporté par la marée, ſe noyoit à plus de 50 pas du bord, & au ſecours duquel perſonne n'oſoit aller, la mer étant alors fort groſſe & très-agitée. Il l'attira ſur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands ſecours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur poſſible, & où il a fait voir qu'il n'eſt point d'obſtacle pour un cœur vraiment grand, fut inſérée, en ce tems-là, dans les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite; — 3. Claude-Achille-Hippolite le Marchant de Caligny, appellé *le Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle Saint-Exupere, en l'Egliſe Saint-Pierre; — 4. & Marie-Jeanne-Eliſabeth le Marchant de Caligny, née le 31 Août 1752, fille unique.

Tous les quatre deſcendans, par leur mere, de la Maiſon de *Montgommery*, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes de France & d'Angleterre, & parens, de ce côté-là, des Maiſons de *Thiboutot*, de *Caulaincourt* (*g*), de *Saint-Simon-Courtomer*, de *Dreux*, de *Clacy*, de *Vaſſy-Breſſey*, de *Durfort-Duras*, d'*Aumont*, de *Mazarin*, de *Durfort-de-Lorges*, de *Choiſeul*, de *Rouvroy-de-Saint-Simon*, de *Bourbon-Malauſe*, de *Lorraine-Armagnac*, de *Pignatelli-d'Egmond*, d'*Albert-de-Luynes* & de *Pequigny*, de *la Rochefoucaud*, branche aînée, & de la branche de *la Rochefoucaud-Roye*, de *Bethune-Charoſt*, de *Montmorency-Robecque*, de *Clermont-Tonnerre*, de *Lannion*, de *Lopriac-de-Donges*, de *Rohan-Chabot*, de *Brancas-Villars*, de *Phelypeaux-de-Maurepas*, de *Vauldray-Saint-Phal*, de *Thiard-de-Biſſy*, de *Chatenay-Lanti*, de *la Touche*, & de pluſieurs autres des premieres du Royaume.

Premier Rameau de la branche cadette.

IV. Jean le Marchant, appellé *du Roſel*, ſecond fils de Robert le Mar-

(*g*) Ils ſont également parens, du côté paternel, du Comte *de Caulaincourt*, près Argentan en Baſſe-Normandie.

CHANT, & de *Jeanne le Petit*, ſa ſeconde femme, fut un des Enfans d'honneur qui décorerent l'entrée du Roi FRANÇOIS I à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François de Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen : il dérogea à ſa nobleſſe en entrant dans le commerce, où il amaſſa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquiſitions des Terres de Saint-Manvieu, du Roſel & d'Eſquay. Il ne laiſſa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi HENRI III, des Lettres-Patentes, par leſquelles ils furent relevés de ſa dérogeance, & maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*. Ces enfans furent : — 1. ROBERT LE MARCHANT, Sieur de Saint Manvieu, qui fut Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & mourut ſans poſtérité ; — 2. PIERRE, Sieur du Roſel, qui ſuit ; — 3. & GASPARD LE MARCHANT, Sieur d'Outrelaize, qui fut Conſeiller du Roi, ſon Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut ſans poſtérité.

V. PIERRE LE MARCHANT, Sieur du Roſel, ſuivit ſon oncle RICHARD LE MARCHANT, dans les guerres, & ſe trouva avec lui au ſiége de Rouen en 1562, & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta enſuite le ſervice, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France en la même Ville : il eſt un des bienfaiteurs de l'Univerſité de Caen ; en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, &, de concert avec ſon frere GASPARD, il fit bâtir, en 1605, la ſuperbe Chapelle de Saint-Manvieu (*h*), qui eſt à côté de l'Egliſe dudit lieu. Il ſe maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. PIERRE LE MARCHANT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme ſon pere, Tréſorier Général de France à Caen : il réunit dans ſa perſonne les grands biens de ſon pere & de ſes deux oncles. C'eſt lui qui a bâti & fondé avec *François le Révérend*, Sieur de Calix en 1619, la Chapelle, des *deux Amis*, qui eſt à côté du Chœur de l'Egliſe des P P. Cordeliers de Caen (*i*). Quelques années après, il fonda auſſi au *Puy du Palinod* de Caën, une ode françoiſe, dont le prix eſt un cent de jettons d'argent, renfermés dans une bourſe de velours verd. Il a été le dernier mâle de ce Rameau qui eſt tombé en quenouille.

Second Rameau de la branche cadette.

VI. ANDRÉ LE MARCHANT, ſecond fils de JEAN, ſurnommé *le Fortuné*, prit le parti de la Robe, & ſe diſtingua dans le Barreau par ſon eſprit & ſon éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, ſçavoir : — 1. JEAN LE MARCHANT, auquel on avoit donné le ſurnom de *du Roſel*. Il eſt mort garçon ; — 2. AUGUSTIN LE MARCHANT, qui, après la mort de ſon frere aîné, prit le ſurnom de *du Roſel*. Il eut un fils unique, nommé — JEAN-FRANÇOIS, qui n'eut point de lignée ; — 3. & SALOMÉ LE MARCHANT, fille unique d'ANDRÉ, devenue, par la mort de JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT, ſon neveu, ſans poſtérité, ſeule héritiere de ce Rameau : elle eſt morte en 1724, veuve ſans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes ; ainſi tous les biens de ce Rameau ont paſſé aux trois fils de JACQUES I, ſçavoir à PIERRE, l'aîné, rapporté ci-deſſus, à ANDRÉ, ſecond fils, chef du troiſieme Rameau, qui ſera rapporté ci-après, & à JACQUES, troiſieme fils, chef du quatrieme & dernier Rameau, rapporté auſſi après le troiſieme.

Troiſieme Rameau de la branche cadette.

VIII. ANDRÉ LE MARCHANT, Sieur de Beauvais, ſecond fils de JACQUES, I. du nom, & de *Marie Rouxelin*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne Fortin*, & ne

---

(*h*) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis pluſieurs deſcendans de ce Rameau.

(*i*) Il eſt inhumé dans cette Chapelle.

laiſſa en mourant que trois fils, ſçavoir : — 1. André le Marchant de Beauvais, appellé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Teſſel, mort ; — 2. Joseph-François, qui ſuit ; — 3. & N... le Marchant de Beauvais, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. Joseph-François le Marchant de Beauvais, appellé dans ſa jeuneſſe *le Chevalier de Beauvais*, & enſuite Sieur *de Vaubiſſon*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne de Prepetit de Cahan*. Il eſt mort ſans enfans mâles, & n'a laiſſé pour ſeule & unique héritiere de tous ſes biens, que

X. Damoiſelle Jeanne-Anne-Marie-Madelene le Marchant de Beauvais, mariée à Meſſire *Louis-Pierre le Roi*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lo, & enſuite Capitaine Général du Guet de la Capitainerie-Garde-Côte d'Oyſtreham. Ainſi ce Rameau eſt encore tombé en quenouille.

Quatrieme & dernier Rameau de la branche cadette.

VIII. Jacques le Marchant, Sieur des Vaux, troiſieme fils de Jacques, I. du nom, & de *Marie Rouxelin*, épouſa Damoiſelle *Marie-Anne-Emilie-Sybile de Pierre-Pont*, dont ſont ſortis deux fils & une fille, ſçavoir : — 1. Louis-Augustin le Marchant des Vaux, appellé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre ; — 2. François-André, qui ſuit ; — 3. & Marie-Anne-Madelene le Marchant des Vaux, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. François-André le Marchant des Vaux, appellé *le Chevalier des Vaux*, a ſervi dès ſa jeuneſſe. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne, & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfelt en 1747, & au ſiége de Maſtricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été reformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Gardes-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commiſſion d'Aide Major d'Infanterie. Il eſt pere de —— 1. Nicolas-François-Xavier le Marchant des Vaux, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie ; —— 2, 3 & 4. trois filles.

Cette Famille ayant été recherchée & inquiétée ſur ſa nobleſſe, a obtenu trois Arrêts ; l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652 ; le ſecond à la Chambre Souveraine des Francs-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656 ; & le troiſieme au Conſeil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de 3 roſes doubles de même, poſées 2 en chef & 1 en pointe ; l'écu timbré d'un caſque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 piéces d'argent & de gueules, & de ſes lambrequins de gueules doublés d'argent*, ayant pour cimier : *un lion d'or naiſſant, armé & lampaſſé de gueules, tenant de la patte droite une épée haute, la lame auſſi de gueules croiſée & pommetée d'argent, & de la patte gauche trois roſes doubles de gueules tigées & feuillées de ſinople en forme de bouquet.* Deviſe : *noſtri ſervabit odorem.* Supports : *deux lions auſſi d'or, la tête contournée, également armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules croiſée & pommetée d'argent, les lions poſés ſur une terraſſe de ſinople.*

Le Marchant de Caligny porte : *écartelé au 1 & 4 de* le Marchant, *au 2 contre-écartelé au 1 & 4 d'azur, au ſautoir engrelé d'argent, accompagné de 4 croiſſants d'or,* qui eſt de Vauquelin ; *au 2 & 3 encore contre-écartelé, au 1 & 4 petit quartier de gueules à 3 coquilles ſans oreilles d'or ; & au 2 & 3 petit quartier de France tout pur*, qui eſt de Montgommery ; *ſur le tout du ſecond contre-écartelé, d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roſes doubles de même tigées & feuillées de ſinople*, qui eſt de Dufour de Cuy ; & *au 3 grand quartier, parti d'hermines & de gueules*, qui eſt de Bailleul.

Le Marchant des Vaux porte de même *au 1, 4 & 3 quartier, & au 2, il porte de gueules, au chef denché d'or*, qui eſt de Pierre-Pont en Normandie.

Depuis cette Généalogie dreſſée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuſcrits du Grand-Prieuré de Saint-Martin des Champs à Paris. Le premier eſt du 7 Avril 1350, où Robert le Marchant, eſt titré *Vicomte de Caen.*

Le ſecond eſt de l'an 1351, où ledit Robert le Marchant eſt encore titré *Vicomte de Caen.*

Le troiſieme comprend, 1°. un état de la montre ou revue de *Guillaume de Caretot*, Ecuyer, & de ſix autres Ecuyers de ſa Compagnie, reçue à Carentan, le 1 Mars 1386, du nombre deſquels Ecuyers étoit Thomas le Marchant; 2°. une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adreſſée aux Tréſoriers des Guerres, pour payer les appointemens deſdits Ecuyers.

Le quatrieme eſt une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1 Décembre 1395, adreſſée à *Guillaume d'Orgemont*, Tréſorier des Guerres, portant envoi de la revue de Thomas le Marchant, Ecuyer, & de neuf autres Ecuyers de ſa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit Thomas & de ſes Ecuyers.

La Famille prétend que Robert le Marchant, Vicomte de Caen, étoit pere de Thomas, ci-deſſus; & que Thomas étoit pere de Jean, par lequel commence cette Généalogie. Comme Robert & Thomas étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux, dont nous venons de parler, ſont de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle eſt fondée dans ſa prétention; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de Thomas avec Jean, nous ne pouvons en faire mention au deſir de cette Famille.

* MARCHE (la): Province de France avec titre de *Comté*. Les Seigneurs *de Lezignem* furent Comtes de la Marche, juſqu'au tems de Philippe-*le-Bel*, qui réunit ce Comté à la Couronne.

Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi Philippe *le Long*, en faveur de Charles, ſon frere. Ce Roi étant décédé le 1 Janvier 1321, le Comte *de la Marche* lui ſuccéda, & cette Pairie fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au-lieu du Comté de Clermont en Beauvoiſis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il reſta dans la Maiſon de Bourbon juſques vers l'an 1440, que Léonor, fils de Jacques de Bourbon, II. du nom, Comte de la Marche, le porta dans celle d'*Armagnac*, par ſon mariage avec *Bernard*, Comte *de Pardiac*. Après la mort de leur fils Jacques, arrivée le 1 Août 1477, Louis XI donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, qui avoit épouſé Anne de France, ſa fille. Susanne de Bourbon, leur fille, le porta en dot au Connétable Charles de Bourbon. Après ſa mort il paſſa à Louise de Savoie, mere de François I. Cette Princeſſe étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à ſon troiſieme fils Charles de France, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie*. Ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Le Comté de la Marche eſt aujourd'hui le titre du fils du Prince *de Conty*.

Les anciens Comtes *de la Marche* ont commencé à *Boſon* I, Comte *de la Marche* & de Périgord, qui vivoit en 944. De ces anciens Comtes *de la Marche*, ſont iſſus les Comtes *de Périgord*, qui portoient: *de gueules, à trois lions d'or armés & couronnés d'azur*; & les Comtes *de la Marche*, de la Maiſon de France, portoient: *ſemé de France, à la bande de gueules, chargée de 3 lionceaux d'argent.*

* MARCHE (la), en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saone. Terre conſidérable érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1763, enregiſtrées le 10 Février ſuivant, Sa Majeſté déclare

que c'eſt en faveur des ſervices de *Claude-Philibert Fyot-de-la-Marche*, Comte de Bosjan, Baron de Montpont, &c. premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ſes ancêtres, qu'elle érige en *Marquiſat* la Terre de LA MARCHE, ancien patrimoine de ſa Maiſon. *Voyez* FYOT, *Tome VI.*

MARCHE (DE LA), en Bretagne, reſſort de Quimper. Famille noble d'extraction, qui remonte à

ANSEAU, Sieur DE LA MARCHE & du Baudrier, vivant en 1426. Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. *des Cartes*, Intendant de la Province. Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

* MARCHE en Voivre, dans le Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remi Guérin-de-la-Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc LÉOPOLD, qui changea ſon nom de *Hat* en celui de *la Marche.*

MARCHÉ (DU) : Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent, au ſoleil d'or ſur l'azur, & de gueules ſur l'argent.*

MARCHES (DE), en Gaſcogne. Famille noble dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Reg. II, Part. II.*

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellerier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épouſa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclerois*, Dame de Guierche, dont naquirent : — ANDRÉ DE MARCHES, Ecuyer, Sieur de Cellerier, ſucceſſivement Garde-du-Corps de S. M. dans la Compagnie de Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commiſſion du 5 Novembre 1733 ; — & JOSEPH DE MARCHES, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de ſon frere.

Les armes : *d'argent, à deux lions de ſable affrontés, & ſoutenant un croiſſant d'azur.*

* MARCHEVILLE : Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Meſſin, poſſédée, pendant plus de deux ſiécles, par la Maiſon d'*Apremont-aux-Merlettes*, d'où elle a paſſé dans la Maiſon de GOURNAY, comme on va le voir, l'une des plus illuſtres du pays Meſſin, où elle ſubſiſtoit avec éclat, dès le commencement du XIIe ſiécle, dans la perſonne de THIÉDERIC DE GOURNAY, Maître-Echevin de Metz en 1106.

REGNAUT DE GOURNAY, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy, & chef du Conſeil d'Etat de Lorraine, mort en 1613, avoit épouſé, 1° *Agnès d'Eſche* ; & 2°. *Louiſe d'Apremont*, fille de *Gerard*, III. du nom, Bailli de l'Evêché de Verdun, mort le 5 Mai 1553, dernier mâle de ſon nom, & de *Guillemette du Châtelet.* Cette *Louiſe d'Apremont* lui porta en dot la Terre de MARCHEVILLE. Du premier lit il eut : —— 1. CHARLES, qui ſuit ; & du ſecond : —— 2. HENRI DE GOURNAY, Bailli de Saint-Mihiel, Gouverneur de la perſonne du Duc CHARLES IV pendant ſa jeuneſſe, puis premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frere unique de LOUIS XIII ; & enſuite Ambaſſadeur de France à Conſtantinople. Il obtint l'érection de ſa Terre de MARCHEVILLE en *Comté*, par Lettres du Duc HENRI, du 21 Juin 1622, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Philiberte de Châtillon*, veuve de *Robert de Ravenel*, Marquis de Sablonnieres ; — 3. & CHARLES-CHRÉTIEN, mort en 1631, Evêque & Comte de Toul.

Charles, Comte de Gournay, Seigneur de Villers, Bailli de Nancy & Sénéchal de Lorraine, mourut en 1632, laiſſant de *Charlotte de Ligniville*, ſa ſeconde femme : — Henriette de Gournay, mariée à *François de Ligny*, Comte de Charmel ; — & Louise, femme de Jean-Jacques, Comte de Gournay, Seigneur de Secourt, Bailli de l'Evêché de Metz, mort ſans enfans & le dernier de ſa branche, qui étoit alors la ſeconde de ſa Maiſon.

Jean-Christophe, Comte de Gournay, Seigneur de Coin-ſur-Seille, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, & Commandant de Hainaut, tué à la bataille de Fleurus en 1690, étoit le chef de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Claude de Raigecourt*, & en eut — *l'Abbé* de Gournay, mort le dernier de ſon nom, le 1 Janvier 1743, après avoir légué ſes biens à ſon couſin *Charles-Marie Duc*, Chambellan du Roi Stanislas, fils d'*Emmanuel Duc*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Raigecourt*, à la charge de prendre ſon nom & ſes armes. Le Comte *de Gournay-Duc* eſt mort en 1752, laiſſant pluſieurs enfans de ſon épouſe *Françoiſe des Salles-Rorthé*.

La Branche des Seigneurs *de Friauville* a fini dans la perſonne de Regnaut, IV. du nom, dit *le Comte* de Gournay, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, & Gouverneur du Prince François de Lorraine. Il avoit épouſé, en 1690, *Marie-Eliſabeth de Bergh*, ſœur de l'Evêque & Prince de Liége, & fille d'*Eugene*, Prince *de Bergh*, Comte de Grimberg, & de *Marguerite de Reneſte*, dont, pour fille & unique héritiere,

Marie-Elisabeth de Gournay, mariée à *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, à la charge que le fils aîné qui naîtroit de ce mariage prendroit le nom & les armes de Gournay.

La branche des Seigneurs *d'Etreval*, la derniere de toutes, iſſue de celle de *Friauville*, s'eſt éteinte dans la perſonne d'Ignace, Comte de Gournay, Seigneur de Rambercourt, Bailli du Comté de Vaudemont, mort ſans enfans le 25 Août 1638. Sa ſœur & unique héritiere, Louise-Dorothée de Gournay, morte en 1749, âgée de 82 ans, avoit épouſé, en 1687, *Nicolas-François de Baillivy*, Chevalier, Seigneur de Mérigny, Houſſe-lès-Mont, Olchey, Salincourt & Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans. *Voyez* Baillivy, *Tome I, p. 656* de ce Dictionnaire.

La Maiſon de Gournay, éteinte, portoit pour armes : *de gueules, à 3 tours d'argent, maçonnées de ſable, miſes en bande.*

MARCHEVILLE : Il y a une Famille de ce nom en Champagne, dont les armes ſont : *d'azur, à cinq beſans d'argent, poſés 2, 2 & 1.*

MARCHIN : Maiſon du pays de Liége, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres.

Elle remonte à Renebond de Marchin, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, ſon épouſe.

Jean-Gaspard-Ferdinand de Marchin, un de ſes deſcendans au VIe degré, fut admis dans le corps de la Nobleſſe de Liége & du Comté de Loos, par l'aſſemblée générale tenue à Liége le 7 Juillet 1649. Il étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortoſe, Lieutenant-Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine-Général de cette Province ès années 1649, 1650 & 1651, & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le ſervice de France, paſſa à celui du Roi d'Eſpagne, fut Capitaine-Général de ſes Armées aux Pays-Bas en 1653 ; ſecourut Valenciennes en 1656 ; commanda l'année ſuivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ſes Etats ; fut fait Chevalier de ſon Ordre, de la Jarretiere en 1658. L'Empereur le créa *Comte* de Marchin & *du Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Eſpagne dans les Pays-Bas en 1667. Voulant jetter du ſecours dans la ville de Lille, aſſiégée par le Roi, il fut battu devant cette place ſur le canal de Bruges par le Marquis *de Créquy*, & ayant été mandé à l'aſſemblée des Etats de Liége en 1671, il

mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épouſé *Marie de Balzac*, fille de *Henri de Balzac*, Marquis de Clermont d'Entragues, ſeule héritiere de tous les biens de ſa Maiſon après ſa ſœur aînée, morte ſans enfans. De ce mariage vinrent : — FERDINAND, qui ſuit ; — & une fille morte jeune.

FERDINAND, Comte DE MARCHIN & du Saint-Empire, né à Malines au mois de Février 1656, vint en France après la mort du Comte DE MARCHIN, ſon pere, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres ; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688 ; commanda la Gendarmerie en 1689 ; ſervit en Flandres en 1690, ſous le Maréchal *de Luxembourg* ; fut fait Maréchal-de-Camp en Mai 1693 ; ſe diſtingua à la bataille de Nerwinde, à la priſe de Charleroy ; eut la croix de Saint-Louis en 1694 ; fut fait Lieutenant-Général en Juin 1701 ; nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne le mois d'Août ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année, & à la priſe de Landau ; fut nommé Maréchal de France ; ſe trouva à la journée d'Hochſtet, où les ennemis ne purent empêcher ſa belle retraite ; ſervit ſous les ordres du Duc D'ORLÉANS en Italie, & fut bleſſé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à un poiſſon de gueules mis en pal*, qui eſt DE MARCHIN ; *au 2 & 3 d'azur, à 3 ſautoirs d'argent, 2 & 1 ; au chef d'or, chargé de 3 ſautoirs d'azur*, qui eſt DE BALZAC.

MARCIEU : Nom d'une branche cadette éteinte de la Maiſon de *Monteynard*, en Dauphiné. Voyez ce mot.

* MARCILLAC : Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui paſſa de la Maiſon de *Sainte-Maure* dans celle de *Craon*, d'où elle fut portée, dans le XVe ſiécle, dans la Maiſon de *la Rochefoucaud*, par le mariage de

Marguerite de Craon avec *Guy*, VIII du nom, triſayeul de *François II*, Comte *de la Rochefoucaud*, qui le premier ſe trouve qualifié *Prince de Marcillac*, titre que ſes deſcendans ont toujours pris depuis *Louis-Alexandre de la Rochefoucaud*, unique fils du feu Duc *d'Inville*, héritier du Duché de la Rochefoucaud, né le 11 Juillet 1743, appellé *Prince de Marcillac*. Voyez ROCHEFOUCAUD.

MARCILLÉ, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport de M. *de Bréhan*, PAUL DE MARCILLÉ, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, & maintenu en ſa qualité de *Chevalier* ; & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre ſur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MARCILLÉ, vivant en 1390. Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois channes d'or*.

* MARCILLY : Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis en Bourgogne.

C'eſt une ancienne Baronnie portée, ſuivant *Guichenon*, dans la Maiſon de *Damas*, par l'alliance de *Jeanne de Bourgogne* avec *Hugues de Damas*, II. du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlon, vivant en 1208. Il fut pere de *Renaud*, & ayeul de *Gui*, dont le troiſieme fils, *Robert de Damas*, eut en partage la Baronnie de *Marcilly* & la Vicomté de Châlon, & mourut en 1301. — *Jean de Damas*, deſcendu de *Robert*, au VIIe degré, obtint des Lettres-Patentes en 1489, pour l'établiſſement de quatre foires par an & d'un marché par ſemaine à MARCILLY. Voyez DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Liſieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois merlettes d'or, 2 & 1*.

* MARCK : Grande Maiſon qui tire ſon origine des Comtes *d'Altene* ou

d'Altemberg, d'où ſont ſortis les Ducs *de Juliers* & *de Cleves*, &c. rapportés, avec leurs branches, dans l'Hiſtoire des Maiſons ſouveraines de l'Europe. Voici, d'après celle des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 165 *& ſuiv.* & *Moréri*, la filiation des Comtes DE LA MARCK, & de quelques branches qui en ſont deſcendues.

I. ADOLPHE, I. du nom, Comte DE LA MARCK, ſouſcrivit, en 1222, une Charte de *Henri*, Landgrave *de Thuringe*. Il acquit la Seigneurie de LA MARCK, qu'il fit ériger en *Comté*. Il laiſſa pour fils:

II. ENGILBERT, I. du nom, Comte DE LA MARCK, mort en priſon en 1251. Il avoit épouſé, 1°. *Cunegonde de Schawemberg*; & 2°. *Eliſabeth de Falkembourg*. Du premier lit il eut: — EVRARD, qui ſuit; — & du ſecond lit: quatre filles, mariées dans de puiſſantes Maiſons.

III. EVRARD, I. du nom, Comte DE LA MARCK, combattit, en 1288, à la bataille de Woring, pour *Jean*, Duc *de Brabant*, contre *Regnaud*, Comte *de Gueldres*, & mourut le 12 Décembre 1308, laiſſant d'*Ermengarde*, ſon épouſe, morte en 1293, fille d'*Adolphe* I, Comte *de Mons*: — 1. ENGILBERT, qui ſuit; — 2. ADOLPHE, Evêque de Liége, mort le 3 Novembre 1344. (*Moréri* dit en 1349); — 3. CONRAD, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monaſtere de Sainte-Claire de Huerden; — 4. CATHERINE, Religieuſe à Vrondenberg; — 5. & CUNEGONDE, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Los & de Chiny.

IV. ENGILBERT, II. du nom, Comte DE LA MARCK, mourut en 1328, & avoit épouſé *Mathilde*, Dame *d'Aremberg*; fille unique de *Jean*, Seigneur *d'Aremberg*, dont: — 1. ENGILBERT, mort ſans enfans mâles de *Richarde de Juliers*; — 2. ADOLPHE, Archevêque de Cologne & Evêque de Munſter, Comte DE LA MARCK, marié, en 1332, à *Marguerite de Cleves*, d'où ſont deſcendus les Ducs *de Cleves* & les Comtes *de Nevers*; — 3. autre ENGILBERT, Evêque de Liége & Co-adjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368; — 4. EVRARD, qui ſuit; — 5. & MADELENE, femme *d'Othon*, Comte *de Cleves*.

V. EVRARD DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur d'Aremberg, mort en 1387; avoit épouſé *Marie de Los*, Dame de Lumain & de Neufchâtel en Ardenne, fille unique de *Guillaume*, & de *N... de Limbourg*, Dame de Lumain, dont: — EVRARD, qui ſuit; — & MARIE, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté en 1381, avec *Robert*, IV. du nom, Seigneur *de Florenges*.

VI. EVRARD DE LA MARCK, III. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Neufchâtel, de Lumain, &c. acheta, en 1424, les Seigneuries de Sedan & de Florenville de *Louis*, Seigneur *de Braquemont*, ſon beau-frere, & fit commencer la fortereſſe de Sedan en 1446. Il avoit épouſé, 1°. en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, dit *Braquet*, Seigneur de Sedan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt. Il épouſa, 2°. en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur *de Rochefort* en Ardenne, & d'*Iſabelle*, Dame *d'Ogimont*. Du premier lit vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUES, Seigneur d'Aiſſeu en Vimeu, mort ſans poſtérité; — 3. ELISABETH, femme de *Georges de Sain*, Comte de Witgenſtein ſur le Rhin; & du ſecond lit: — 4. EVRARD, mort ſans poſtérité; — 5. JEAN, Archidiacre de Liége; — 6. & LOUIS, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Aſpremont*, morte en 1470, fille de *Gobert d'Aſpremont*, Seigneur de Buſancy, dont: — (a) EVRARD, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aimeries; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel nommé EVRARD; — (b) PHILIPPE, auſſi Seigneur de Rochefort; — (c) LOUIS, Seigneur de Neufchâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont: LOUIS, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur MAXIMILIEN, avec laquelle il vivoit en 1543; — (d) ENGILBERT, mort ſans enfans légitimes; — (e) & LOUISE, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte *de Kunegſtein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. JEAN DE LA MARCK, I. du nom, Seigneur d'Aremberg, de Sedan, d'Aigremont,

gremont, de Neufchâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi CHARLES VII, fit achever la forteresse de Sedan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit épousé, en 1443, *Agnès de Varnembourg*, fille de *Robert*, dont : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. EVRARD, lequel continua la postérité des Comtes *d'Aremberg*, éteinte dans son arriere-petit-fils ROBERT DE LA MARCK, qui ne laissa qu'une fille MARGUERITE DE LA MARCK, laquelle porta la terre d'Aremberg dans la Maison de *Ligne*, par son mariage avec *Jean de Ligne*, Baron de Barbançon. Voyez LIGNE; — 3. GUILLAUME, tige des Seigneurs de Lumain, rapportés ci-après; — 4. ADOLPHE, mort sans enfans de *Marie de Hamal*; — 5. JEAN, Chanoine de Liége & Archidiacre de Hainaut; — 6. & LOUIS, Conseiller de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de ROBERT, son frere, & dans un titre de 1460.

VIII. ROBERT DE LA MARCK, I. du nom, Seigneur de Sedan, de Florenge, de Jamets, &c. Duc de Bouillon, par donation que lui en fit GUILLAUME DE LA MARCK, Seigneur de Lumain, son frere puîné, à qui *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & son Chapitre l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi CHARLES VIII, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit sous sa protection, lui, son fils aîné, leurs terres & maisons, contre MAXIMILIEN, I. du nom, Archiduc D'AUTRICHE, ou autres qui leur voudroient faire la guerre, avec promesse de les assister, secourir & favoriser, &c. Il fut tué au siége d'Ivoy en 1489, & avoit épousé, en 1449, *Jeanne de Marley*, dite *du Saulcis*, fille & héritiere de *Colart de Marley*, Chevalier, Seigneur du Saulcis, de Dun, de Jamets & de Florenge, dont : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. EVRARD, Evêque de Liége, puis de Chartres, ensuite Archevêque de Valence en Espagne, fait Cardinal par le Pape LÉON X, Légat aux Pays-Bas par le Pape CLÉMENT VII, mort à Liége le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de son Eglise; — 3. CLAUDE, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, fils aîné de *Philippe*, & de *Catherine de Beauvau*, sa premiere femme; — 4. & BONNE, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur du Moulin, & morte en 1505.

IX. ROBERT DE LA MARCK, II. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan, de Florenge & de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi CHARLES VIII & MAXIMILIEN D'AUTRICHE, I. du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec EVRARD, son frere, Evêque de Liége, dans le traité de Cambray du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes noires à la journée de Novare, où il soutint le fort des Suisses, avec beaucoup de courage pour le service de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs *de Florenge* & *de Jamets*, ses fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés blessés dans un fossé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec sa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné sur son cheval & faisant mettre le cadet sur le cheval d'un de ses Gendarmes. En 1518, il se joignit, avec son frere EVRARD, dans la ligue offensive & défensive qu'il conclut avec CHARLES D'AUTRICHE, Roi d'Espagne. Il se repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, sa foi au Roi FRANÇOIS I, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur CHARLES-QUINT; mais il fit sa paix avec FRANÇOIS I, s'obligea de le servir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par ROBERT, Seigneur de Florenge, son fils aîné, qui étoit resté attaché au service de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diéte de Worms en 1521; perdit presque toutes ses places; se vit réduit au seul château de Sedan, & ne fut garanti d'une ruine entiere que par la guerre qui se fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, suivant *du Bellay*, en 1536, & avoit épousé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe de Croy*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Meurs*, dont : — 1. ROBERT, qui suit; — 2. GUILLAUME, Seigneur de Jamets, lequel se signala à la journée de Novare, & mourut sans enfans, en 1529, de son mariage, contracté, en 1519, avec *Madelene d'Abay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle

étoit veuve de *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & se maria, en troisiemes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Linieres*, Baron *d'Oirvau* en Poitou; — 3. JEAN, Seigneur de Jamets, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laissant de *Hélene de Bissipat*, un fille nommée: — PHILIPPE DE LA MARCK, femme de *Louis de Dompmartin*, Seigneur de Fontenoy; — 4. ANTOINE, Abbé de Beaulieu en Argonne; — 5. PHILIPPE, Chanoine & Archidiacre de l'Eglise de Liége en 1553; — 6. JACQUES, Chevalier de Malte; — 7. PHILIPPE, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur *de Brederode*, en Hollande, Chevalier de la Toison d'or; — 8. & JACQUELINE, Religieuse.

X. ROBERT DE LA MARCK, III. du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sedan & de Florenge, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit *le Maréchal* DE LA MARCK, se trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut blessé; fut fait prisonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluse en Flandres, où il écrivit l'histoire mémorable des choses arrivées en France, Italie & Allemagne, depuis 1503 jusqu'en 1521; recouvra sa liberté quelque tems après; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526; obtint de Sa Majesté, au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Châteauthierry & de Châtillon-sur-Marne; défendit vaillamment la ville de Peronne, assiégée par le Comte *de Nassau*, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536; fut attaqué au mois d'Août de l'année suivante d'une fièvre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit *Belleforest*. Il avoit épousé *Guillemette de Sarbruch*, Comtesse de Braine, Dame de Montagu, de Neufchâtel, de Pontarcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboise*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laissant pour fils unique:

XI. ROBERT DE LA MARCK, IV. du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulevrier, Seigneur de Sedan, Jamets, Florenge, Raucourt, Châteauthierry, Nogent-le-Roi, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances de ses ordonnances & des cent Suisses de sa Garde en 1543; connu dans sa jeunesse sous le nom de *Seigneur de Florenge*, ou de *jeune Avantureux*. HENRI II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547: il fut envoyé en ambassade en 1550, vers le Pape JULES III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France; fut fait prisonnier le 18 Juillet de l'année suivante, à la prise du Château d'Hesdin; conduit au Château de l'Ecluse & très-maltraité des Espagnols qui lui firent payer 60 mille écus de rançon, par la treve conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poison qui lui avoit été donné avant sa sortie. Il avoit épousé, dans la Chapelle du Louvre à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoise de Brezé*, Comtesse de Maulevrier, Baronne de Mauny & de Serignan, morte en 1574, fille aînée & héritiere de *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand Sénéchal & Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, & de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois. Leurs enfans furent: — 1. HENRI-ROBERT qui suit; — 2. CHARLES-ROBERT, rapporté après son frere aîné; — 3. CHRÉTIEN, mort âgé de 5 à 6 ans; — 4. ANTOINETTE, premiere femme de *Henri*, I. du nom, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc *de Monmorency*, Pair, Maréchal, Grand-Maître & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*; — 5. GUILLEMETTE, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544; — 6. autre GUILLEMETTE, mariée, 1°. à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Roucy, fille d'*Antoine*, II. du nom, & de *Marguerite de Savoie*; & 2°. à *Georges*, Comte *de Croisilles*. Elle mourut en 1592; — 7. DIANE, femme 1°. de *Jean-Jacques de Cleves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, second fils de *François de Cleves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de MARGUERITE DE BOURBON-VENDÔME; 2°. de *Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, fils d'*Antoine*, Comte *de Clermont-Tonnerre*, Grand-Maître & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoise de Poitiers-Saint-Vallier*; & 3°. de *Jean Babou*, Comte de Sa-

gone, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaiſiere, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoiſe de Robertet*; — 8. FRANÇOISE, née le 20 Mars 1547, Abbeſſe d'Avenay en 1585; —— 9. & CATHERINE, Dame de Breval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*, Seigneur de Champvallon, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Cely, & de *Louiſe de Carre*.

XII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au Roi HENRI II le Château de Bouillon avec ſes dépendances, au-delà de la riviere de Semoy, l'an 1559, pour ſatisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambreſis, par lequel on étoit convenu qu'il ſeroit rendu à l'Evêque de Liége, ſans préjudice des droits & actions du Prince de Sedan; & le Roi, par ſes Lettres du 25 Mars ſuivant, s'obligea à en donner récompenſe à ce Duc, qui proteſta que la remiſe qu'il faiſoit du Château de Bouillon, à la ſeule priere du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à ſes ſucceſſeurs pour leurs droits ſur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favoriſa le parti des Religionnaires de France, & il fut privé de la Compagnie des 100 Suiſſes de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la priſon de ſon pere. Il cauſa par ſa négligence la ſurpriſe de la ville de Rouen, ſe trouva au ſiége de la Rochelle en 1573, fit ſon teſtament le 1 Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, en 1558, FRANÇOISE DE BOURBON, fille de LOUIS, II. du nom, Duc de Montpenſier, Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, ſa premiere femme. De cette alliance vinrent: — 1. GUILLAUME-ROBERT, Duc de Bouillon, Prince de Sedan, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances du Roi, né à Sedan le 1 Janvier 1562, qui fit ſon teſtament le 27 Décembre 1587, par lequel il inſtitua ſon héritiere univerſelle CHARLOTTE, ſa ſœur, à laquelle il ſubſtitua FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, ſon oncle maternel, & à ce dernier HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, ſon fils. Il mourut à Genéve le 1 Janvier 1588, ſans avoir été marié; — 2. JEAN, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de *Comte* DE LA MARCK, & mourut auſſi ſans alliance le 5 Octobre 1587; — 3. HENRI-ROBERT, né le 24 Novembre 1571, mort jeune; — 4. & CHARLOTTE DE LA MARCK, Ducheſſe de Bouillon, Princeſſe de Sedan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Vicomte de Turenne, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, III. du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut ſans enfans, ayant fait ſon mari héritier de tous ſes biens. Voyez TOUR D'AUVERGNE.

XII. CHARLES-ROBERT DE LA MARCK, ſecond fils de ROBERT, IV. du nom, & de *Françoiſe de Breze*, Comte de Maulevrier & de Braine, Vicomte de Huiſſay, Baron de Pontarcy, de Mauny & de Serignan, Chevalier des Ordres, Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde, fut bleſſé au ſiége de Rouen en 1562, aſſiſta à l'entrée ſolemnelle du Roi CHARLES IX dans la ville de Paris en 1571; ſervit au ſiége de la Rochelle en 1573, fut fait Chevalier des Ordres, le 31 Décembre 1578, prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de CHARLOTTE DE LA MARCK, ſa niéce, mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans, fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, & ſon cœur dépoſé aux Céleſtins de Paris. Il avoit épouſé, 1°. *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*; 2°. *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalain, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, Dame de Lanquais; & 3°. *Eliſabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Chanclos, morte en 1632. Du premier lit il eut: — FRANÇOISE, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Combliſy; du ſecond lit: — 2. HENRI-ROBERT, qui ſuit; — 3. LOUIS, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, puis premier Ecuyer de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Gouverneur de Caën, mort en 1626, ſans enfans légitimes d'*Iſabelle Jouvenel des Urſins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur de Peſché, & fille de *Chriſtophe Jouvenel des Urſins*, Baron de Trainel,

Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madelene de Luxembourg*. Les enfans naturels qu'il eut d'*Eliſabeth Salviati*, ſa couſine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille ; —— 4. ALEXANDRE, Abbé de Braine & d'Igny ; — 5. ANNE, Comte de Braine, mort ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, & de *Marie Brulart*, — 6. & CATHERINE, femme de *Jean Fleſchard*, Seigneur de Preſſin.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, II. du nom, Comte de Braine, Baron de Serignan, dit *le Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde du Roi en ſurvivance de ſon pere, le 1 Août 1589, après le décès duquel il exerça cette charge, mourut en ſon Château de Braine près de Soiſſons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine. Il avoit épouſé, 1°. *Marguerite d'Autun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Chanclos, & d'*Iſabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine ; 2°. *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthelemi de Mons*, Seigneur du Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, & d'*Anne Rodulf* ; & 3°. *Françoiſe de Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la Marzeliere, & fille de *Pierre de Harcourt*, Marquis de Beuvron, & de *Gillonne de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir : — 1. ROBERT, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois ; — 2. MARIE-CHARLOTTE, premiere femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choiſy, fils de *Charles*, & de *Renée de Beauvau du Rivau* ; — 3. HENRIETTE, Religieuſe en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monaſtere de Notre-Dame de Braine où elle eſt morte ; — 4. & LOUISE DE LA MARCK, mariée, par contrat paſſé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Eſchalart de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, & de *Marie Hurault des Marais* : elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint : — *Henri-Robert Eſchalart*, dit *de la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de ſes ancêtres du côté maternel. Il épouſa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuſe de Bouquainville*, fille de *Henri de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madelene Viole*, (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Cordes*) & petite-fille de *Louis de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Helin*. De ce mariage ſortirent deux filles, ſçavoir : — 1. *Louiſe-Madelene Eſchalart de la Marck*, Comteſſe de Braine, de Serignan, &c. mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu un fils né en 1704, mort âgé de 9 ans ; feu la Princeſſe *de Lambeſc*, & la Comteſſe Douairiere *d'Egmond*, vivante en 1775 ; — 2. & *Françoiſe-Eſchalart de la Marck*, morte le 27 Avril 1726, dans ſa 76ᵉ année, veuve de *Pierre*, II. du nom, Comte *de Lannion*, Lieutenant-Général en 1702, mort le 26 Mai 1717, auſſi dans ſa 76ᵉ année, dont trois fils & deux filles.

Comtes de LUMAIN.

VIII. GUILLAUME DE LA MARCK, ſurnommé le *Sanglier des Ardennes* à cauſe de ſa férocité, (*a*) troiſieme fils de JEAN, I. du nom, & d'*Agnès de Varnembourg*, Seigneur de Lumain, de Verpré, d'Aigremont & de Lognes, fut Chambellan du Roi Louis XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liége, & les Etats du pays qui lui accorderent en

(*a*) Ce fut lui qui tua inhumainement de ſa main LOUIS DE BOURBON, Evêque de Liége, & jetta ſon corps, du haut du Pont, dans la Meuſe. Ce malheur arriva dans une ſédition qu'il avoit ſuſcitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. Ce LOUIS DE BOURBON fut auteur de la Maiſon de BOURBON-BUSSET. *Voyez* BUSSET.

récompenſe des frais & dépenſes qu'il avoit faits pour la défenſe du pays de Liége une ſomme conſidérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liége lui engagerent le Duché de Bouillon, qu'il céda à ROBERT DE LA MARCK, ſon frere aîné. Il tomba enſuite entre les mains de MAXIMILIEN, Archiduc D'AUTRICHE, qui fit conduire GUILLAUME à Maſtricht, où ſon procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit épouſé *Anne d'Arſchot*, Dame de Schonhove, fille de *Jean*, & d'*Alix de Diſt*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouaſtre, Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, qui accompagna LOUIS XII à ſon entrée ſolemnelle dans la ville de Gênes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des 100 Suiſſes de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Sainte-Maure près Fontenay en Poitou, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, III. du nom, Seigneur de Guemené & de Montbazon, & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Roſtrenan, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand-Echanſon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucaud*, dont trois filles. —— La premiere, RENÉE DE LA MARCK, morte ſans enfans d'*Amé de Sarbruch*, fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboiſe*, qu'elle avoit épouſé le 18 Juin 1520 ; — la ſeconde, ANNE DE LA MARCK, premiere femme de *Jean*, Sire *de Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Hallwin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à BERTRAND DE BOURBON, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan avant ſon mariage accompli ; — La troiſieme, FRANÇOISE DE LA MARCK, mariée à *Joachim de Hangeſt*, fils de *Louis*, Seigneur de Montmor, & de *Marie du Fay-d'Athies*, Dame de Moyencourt. GUILLAUME DE LA MARCK eut encore pour enfans naturels — GUILLAUME, bâtard DE LA MARCK, Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS I en 1534 : il laiſſa une fille ; —— & FRANÇOISE, bâtarde DE LA MARCK, premiere femme de *François de Villequier*, Seigneur de Clervaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Poitiers au mois de Septembre 1577 ; — 3. MARGUERITE, femme de *Lancelot*, Seigneur *de Barlemont* ; — 4. & une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur *de Fouquemont* au pays de Liége.

IX. JEAN DE LA MARCK, I. du nom de ſa branche, Seigneur de Lumain, fut en concurrence pour l'Evêché de Liége après le décès de LOUIS DE BOURBON, avec *Jean de Hornes*. La préférence qui fut donnée à ce dernier, cauſa de grands troubles, leſquels furent terminés par le traité de Tongres en 1483. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur de Runckel, & d'*Anaſtaſie Wicdane* ; — JEAN, qui ſuit, — & GUILLAUME, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liége.

X. JEAN DE LA MARCK, II. du nom, Seigneur de Lumain & de Serain, épouſa, en 1534, *Marguerite de Waſſenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de Leyden, Chevalier de la Toiſon d'or, & de *Joſſine d'Egmond*, dont : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Lumain, qui embraſſa le parti des mécontens des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince *de Naſſau* ; prit ſur les Eſpagnols, en 1572, la ville de Briel, ce qui cauſa la rébellion de preſque toute la Hollande & d'une grande partie de la Zélande. Il fut défait près de Harlem en 1578, par Don JUAN D'AUTRICHE, ſe retira à Liége, & y mourut ou de poiſon, ou de la morſure d'un chien enragé la même année ; — 2. GEORGES, Chevalier de l'Ordre Teutonique ; —— 3. PHILIPPE, qui ſuit ; — 4. MARGUERITE, femme de *Charles de Gavre*, Comte de Beaurieu ; — 5. JOSSINE, Abbeſſe de Thore ; — 6. & MADELENE, femme de *Philippe*, Baron *de Beaufort*, en Artois.

XI. PHILIPPE DE LA MARCK, d'abord Eccléſiaſtique & Chanoine, devenu Seigneur de Lumain après le décès de ſon frere aîné, mourut le 15 Juin 1613, & avoit épouſé *Catherine de Manderſcheid*, fille de *Théodoric*, & de *Erique*, Comteſſe *de Waldec*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la ſucceſſion de ſes pere & mere en faveur de ſes freres. Leurs enfans furent : — 1. ERNEST, qui ſuit ; — 2. ELISABETH-CATHERINE,

femme de *Pierre-Erneſt de Gavre*, Comte de Freſin, Baron d'Inchy; — 3. & Jossine, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte *de Lowenſtein* & de Rochefort, ſeptieme fils de *Louis* III, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. Ernest de la Marck, Comte de Lumain & de Manderſcheid, Avoué héréditaire de Franchimont, teſta le 30 Juillet 1653, mourut en 1654, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Schleiden. Il avoit épouſé, 1°. *Sibille de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoiſe*, Comteſſe *du Rhin*, & 2°. le 27 Février 1645, *Catherine-Richarde d'Eſche*, inhumée ſous un tombeau de marbre que ſon mari lui fit faire dans l'Egliſe paroiſſiale de Meyſchen. Il eut du premier lit : — 1. Jean-Guillaume, Comte de la Marck, mort le 29 Août 1674, ſans poſtérité; & du ſecond : — 2. François-Antoine, qui ſuit; — 3 Engilbert, mort ſans alliance; — 4. Marie-Madelene, mariée, & qui a laiſſé deux enfans ſans poſtérité; — 5. & Catherine-Françoise, morte Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Agathe de Liége.

XIII. François-Antoine de la Marck, Baron de Lumain & de Serain, Comte du Saint-Empire, dit *le Comte* de la Marck, mort à Schavenbourg, le 21 Juin 1680, eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrode*, ſon épouſe, fille de *Jean-Erneſt* & de *Catherine de Monſcheim*, — 1. Jean-Bertrand-François, né en 1672, Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris ſans avoir été marié, le 19 Janvier 1697; — 2. Louis-Pierre-Engilbert, qui ſuit; — 3. Jules-Auguste, dit *le Comte Auguſte*, né en 1680, Major-Général de la Cavalerie au ſervice de l'Empereur en 1718, & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a paſſé depuis au ſervice de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant-Général de ſes Armées, & Chevalier de ſon Ordre de Saint-Hubert. Il eſt mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. Louis-Pierre de la Marck, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain, Seigneur de Kerpen, de Schavenbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c. dit *le Comte* de la Marck, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Furſtemberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal-de-Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant-Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin ſuivant; fait Gouverneur de Landrecy le 20 Mai 1737, Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi d'Eſpagne en 1738, & Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740; eſt mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé, le 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoiſe de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc *de Rohan*, Pair de France, & de *Marie du Bec-Wardes*. Elle eſt morte le 28 Janvier 1706, laiſſant : — Louis-Engilbert, qui ſuit; — & Félicité-Charlotte, née en 1704.

XV. Louis-Engilbert de la Marck, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Serain dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont au pays de Liége, Seigneur, Marquis de Wardes en la Vicomté de Pont-Audemer en Normandie, par ſucceſſion des Maiſons du *Bec* & de *Rohan-Chabot*, Grand d'Eſpagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé *le Comte* Louis, aujourd'hui Comte de la Marck, *Duc* par Brevet, (du vivant de ſon pere) Gouverneur de Cambray & du Cambreſis, a d'abord été Colonel du Régiment de *la Marck* Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, Grand d'Eſpagne, par démiſſion en Avril 1744, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 1 Mars 1745, & eſt devenu poſſeſſeur de la *Grandeſſe*, le 7 Novembre 1750, par le décès de ſon pere. Il a épouſé, 1°. le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hiacinthe de Viſdelou*, fille & héritiere de *René-François*, Seigneur de Bienaſſis en Bretagne, appellé *le Comte de Bienaſſis*, morte le 17 Octobre 1731; & 2°. en Avril 1744, *Marie-Anne Françoiſe*, derniere fille du feu Maréchal Duc *de Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu : — Louis-Jules-

JEAN-CLAUDE, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734; — & LOUISE-MARGUERITE DE LA MARCK, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold de Ligne*, appellé *le Prince de Ligne*, Duc d'Aremberg, Prince d'Empire, Grand d'Eſpagne, Grand-Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, fils de *Léopold de Ligne*, Duc d'Aremberg & d'Arſchot aux Pays-Bas, Prince d'Empire. *Voyez* LIGNE.

Nous ignorons de quelle Famille eſt N..., dit *le Chevalier* DE LA MARCK, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maiſon de LA MARCK ſont : *d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, au lion iſſant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

SIMON DE MARCONNÈS, Sieur de Bonfoſſé, Lieutenant-Général en l'Election de Bayeux, fut annobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611. — JEAN DE MARCONNÈS fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601. — JACQUES DE MARCONNÈS, pareillement en la même prébende le 6 Juin 1609. — SIMON DE MARCONNÈS, auſſi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendataire de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint-Gourgon, mourut le 9 Juin 1647, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de l'Hôtel-Dieu. Il laiſſa pluſieurs freres, neveux & niéces. Ses ſœurs furent SUSANNE & MARIE DE MARCONNÈS.

SIMON DE MARCONNÈS, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant ſur la paroiſſe de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & FRANÇOIS DE MARCONNÈS, Ecuyer, demeurant ſur la paroiſſe de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur nobleſſe par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. *Notice envoyée.* Les armes : *pallé d'or, & de gueules de ſix piéces, au chef de ſable.*

MARE (LA) : Ancienne Nobleſſe de l'Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666. Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

MAREC : Il y a trois Familles nobles de ce nom en Bretagne.

La premiere, du reſſort de Saint-Brieux, & de Lannion, (dont les Sieurs *de Monbarot, de Kerbot*, &c.) a été déclarée *noble d'extraction* au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Mai 1669. Les armes : *d'argent, au lion de gueules couronné d'or, à la faſce de ſable ſur le tout chargée de trois molettes d'argent.*

La ſeconde, du reſſort de Morlaix, remonte à GUILLAUME MAREC, marié, l'an 1477, à *Anne de la Foreſt.* Elle a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Mai 1669, ſur le rapport de M. *de Lopriac.*

FRANÇOIS MAREC, Sieur de Kerydec, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, par Arrêt rendu en la même Chambre, le 21 Décembre 1670. Les armes : *d'azur, à deux coutelas d'argent en ſautoir, garnis d'or, les pointes en haut.*

La troiſieme, dite le MAREC, du reſſort de Carhaix, a auſſi été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. *Huart*, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669. Elle porte : *d'argent, à dix feuilles de liere de ſinople, 4, 3, 2 & 1.*

MARÉCHAL : Il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom; mais ſur leſquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*; & d'autres, ſeulement le nom & les armes.

MARÉCHAL (LE), du reſſort de Hedé, Diocèſe de Rennes.

Pierre le Maréchal, Sieur de la Bretonniere, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. *le Jacobin*. Les armes : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable arrachées*, 2 & 1. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARÉCHAL, à Paris.

Henri le Maréchal, Seigneur de Cordet, Secrétaire du Roi, eut de *Jeanne de Ganay*, ſon épouſe — 1. Henri le Maréchal, II. du nom, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit épouſé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur-Général du Parlement, & d'*Iſabelle Fuſée*. Devenue veuve, elle ſe remaria à *Pierre Gilbert*, Seigneur de Voiſins; — 2. Claude le Maréchal, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 25 Janvier 1583 après ſon frere, & enſuite Conſeiller au Parlement de Paris en 1615. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut : — Jeanne le Maréchal, mariée à *Claude le Begue*, Seigneur de Dornou, Conſeiller au Préſidial de Bourges, dont une fille. Les armes : *d'argent, à deux lions affrontés de ſable, ſupportant un Delta en triangle d'azur.*

MARÉCHAL : Il y a deux Familles de ce nom en Dauphiné. La premiere porte : *d'or, à trois pins de ſinople, rangés en faſce fuſtés de ſable, terraſſés chacun d'une motte de ſinople ; & une étoile d'azur en chef.*

L'autre : *d'azur, à deux tours crenelées, chacune de deux piéces entieres & deux demies d'argent, feneſtrées & portillées de ſable, ſéparées par une croix d'or alaiſée & ſurmontée d'un croiſſant d'argent en chef, ſoutenu d'un autre de même en pointe.*

MARÉCHAL, en Languedoc, porte : *d'azur, à trois coqs, deux en chef ſe regardant, & un en pointe.*

MARÉCHAL, en Normandie, Election de Conches porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois roſes d'argent, deux en chef & une en pointe.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

Guillaume Maréchal, Damoiſeau, Seigneur de Creſſanges & autres lieux, épouſa une femme nommée *Iſabelle*, & fit ſon teſtament le Lundi d'après la Fête Saint Denis en 1348, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans le cimetiere de l'Egliſe de Creſſanges, auprès de ſon pere. Il fit pluſieurs legs pieux aux Egliſes de ſes terres, & inſtitua ſon héritier univerſel Pierre, ſon fils, qui ſuit.

Pierre Maréchal, Damoiſeau, épouſa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, paſſé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Meſſanges*, fille de *Jean*, Damoiſeau, & de *Garine*, ſa femme. De ce mariage vint :

Guillaume Maréchal, qui épouſa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont :

Jean Maréchal, Seigneur des Noix & du Fourchaut, marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchaut*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils teſterent conjointement le 3 Mai 1463, & inſtituerent leurs héritiers univerſels & exécuteurs teſtamentaires leurs trois enfans : — Jacques, qui ſuit ; — Jean & Geoffroi ; celui-ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondais.

Jacques Maréchal, Seigneur des Noix, épouſa, par contrat du 12 Août 1449, paſſé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélene de Saint-Julien*, fille de feu *Hélion de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, ſa femme. Ils firent leur teſtament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils inſtituerent leur héritier univerſel — Geoffroi, qui ſuit, & firent leurs légataires — Antoine, Gabriel, Catherine, Jeanne & Marguerite, leurs autres enfans.

Geoffroi Maréchal, Seigneur des Noix & du Chaſtelier, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aigues-Mortes, & de *Perronnelle du Pin*, dont :

Pierre Maréchal, II. du nom, Seigneur des Noix, marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saligny & de Vogon, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut :

Gilbert Maréchal, Ecuyer, Seigneur des Noix, marié, par contrat du 13 Mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Démoret, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

Jean Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Troliere*, Dame de la Troliere, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Geneſtines, veuve de *Chriſtophe de Saint-Hilaire*, Ecuyer, Seigneur du Coudreau, & fille de feu *Louis de la Troliere*, Chevalier, Seigneur de Houplin, Capitaine & Lieutenant du Comte *d'Egmond*, au Château de Gand, & Gentilhomme de la bouche de Sa Majeſté Catholique, & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint :

Claude Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny-ſur-Cher, & d'*Antoinette de Palas*. Leurs enfans furent : — Jean ; — Claude ; — Martin, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656 ; — Edme ; & — Louis, qui ſuit.

Louis Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, &c. épouſa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à Moulins, *Charlotte de Chambor*, fille de *Philippe de Chambor*, Ecuyer, Seigneur de Verrieres, & de *Perenelle de Renaud-de-Chaudian*, dont :

Marie Maréchal-de-Franchesse, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, ſur ſes preuves de nobleſſe.

Les armes : *d'or, à trois tourteaux d'azur, bordés d'or & chargés chacun d'une étoile de même.*

MARÉCHAL-*de-la-Bergerie*, en Champagne. Famille noble, dont il eſt fait mention dans l'Armorial de France, *Regiſtre III, Part. II.*

Raimond Maréchal, Ecuyer, épouſa *Jeanne de Montormentier*, dont :

Jacques Maréchal, I. du nom, Ecuyer, marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Batiſte le Sain*, Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint :

Claude Maréchal, Ecuyer, qui épouſa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Cleret*, fille de *René de Cleret*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils :

Pierre Maréchal, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épouſa, en 1591, *Quentine Rouſſat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont ſortit :

François Maréchal, qui, comme ſon pere, fut Avocat au Parlement & au Siége royal de Langres. Il épouſa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joyſel*, fille d'*Honoré*, Seigneur *de Joyſel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coiſſy, & de Marguerite Maréchal. De ce mariage il eut :

Simon Maréchal, Seigneur d'Hortes en partie, marié, en 1657, à *Marguerite Arminot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvilain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & ſa veuve ſe remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de ſon premier lit :

Jacques Maréchal, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Vernoi, batiſé le 23 Février 1659, marié le 10 Septembre 1690, à *Madelene Perier du Treuil*, fille de *Louis-François Perier du Treuil*, & de *Jeanne Arminot*. Il en eut, entr'autres enfans : — Louis-Charles, qui ſuit ; — & François, rapporté après ſon aîné.

Louis-Charles Maréchal, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, paſſa depuis en Baviere en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Electeur, & fit toutes

les campagnes de Hongrie. Il épouſa, en 1741, *Marie-Eliſabeth-Erneſtine*, née Comteſſe *d'Auffzes*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte *de Metchs*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

François Maréchal, II. du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700, fils puîné de Jacques, & de *Madelene Perier du Treuil*, s'eſt établi dans l'Iſle Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conſeiller du Roi, Lieutenant civil & criminel au ſiége royal de Leogane, & de Procureur du Roi au ſiége de l'Amirauté de la même ville. Il a épouſé, le 21 Août 1729, *Marie-Eliſabeth Bigot*, veuve de *Jean-Batiſte Glaiſe*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont:

Jacques-François Maréchal-de-la-Bergerie, Ecuyer, né le 28 Octobre 1730. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes: *d'azur, à cinq loſanges d'argent, bordées de ſable & poſées en croix*, 1, 3 & 1.

MARÉCHAL-*de-Bievre*: Famille originaire d'Irlande, qui n'eſt connue en France que depuis

Georges Maréchal, Irlandois, qui durant les troubles d'Angleterre, ſous Charles I, vint demander de l'emploi dans un Régiment étranger au ſervice de France. Cet Officier ayant été bleſſé à la bataille de Rocroy en 1643, ſe retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laiſſant:

Georges Maréchal, II. du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. qui n'eut en naiſſant d'autre reſſource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi Louis XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître-d'Hôtel. Louis XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans ſon Château de Biévre le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont: — 1. Georges, qui ſuit; — 2. François, Abbé Commendataire de Bellefontaine, Conſeiller au Parlement, mort en 1735; — 3. & N... Maréchal, Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, tué au ſiége de Fribourg en 1713.

Georges Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, &c. né à Paris en 1685, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716, obtint, la même année, un Brevet qui lui conſerva les entrées de la Chambre & du Cabinet de Sa Majeſté. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747, & avoit épouſé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1692. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Georges-François, qui ſuit; — 2. Alexandre-Georges, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord ſervi dans la Marine, & a depuis été Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine. Il a épouſé, en 1766, *N... de Flavigny*, dont une fille; — 3. N... Maréchal, né à Verſailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Biévre en 1725; — 4. Denis-François-Georges, rapporté après ſon frere aîné; — 5. Charles, auſſi mentionné après ſes deux freres; — 6, 7, 8 & 9. & quatre filles.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre-le-Châtel, Velizy, &c. né à Paris le 8 Août 1719, Conſeiller du Roi en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mort à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans, avoit épouſé, le 2 Décembre 1744, Damoiſelle *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'eſt remariée au Marquis *de Razilly*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De ſon premier lit elle a eu: — Georges-François, qui ſuit; — & Marie-Louise, née à Paris le 20 Septembre 1746.

Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Biévre, Velizy, &c. eſt Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie depuis 1766. Nous ignorons s'il eſt marié.

Denis-François-Georges Maréchal-de Monteclin, né à Paris le 9 Octobre 1723, quatrieme fils de Georges, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*, a d'abord été Mouſquetaire, enſuite Capitaine de Cavalerie, & a épouſé, en 1753, Damoiſelle

Marie-Henriette Leleu, dont ſont iſſus : — ANTOINE-HENRI-GEORGES, né à Soiſſons en 1754 ; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, né en 1757 ; — 3. ANNE-MARIE-ALEXANDRE, née en 1756 ; — 4. & MARGUERITE-ANNE, née en 1759.

CHARLES MARÉCHAL DE FAVREUSE, frere du précédent, né à Paris le 9 Janvier 1729, d'abord Mouſquetaire, enſuite Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louiſe de Ferey-de-Guyonvelle*, dont pluſieurs enfans.

Les armes de cette Famille ſont : *de ſinople, à une faſce ondée d'argent, accompagnée de trois rochers de même, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux licornes. Mémoire envoyé.*

MARÉCHAL, en Breſſe. Il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine.

La premiere, celle de MARÉCHAL-LOESE, dont nous parlerons ci-après. La ſeconde, celle de MARÉCHAL-MONTSIMOND, qui vient de Savoie, dont nous ne connoiſſons que les armes qui ſont : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de deux étoiles en chef, & d'un croiſſant de même en pointe.* La troiſieme, qui eſt la plus ancienne, eſt, ſuivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illuſtre, & de laquelle étoient les anciens Comtes *de Pembrock* & *de Warvick*.

PIERRE MARÉCHAL, Chevalier, eſt dit préſent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte *de Savoie*. Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Corgenon*, Bailli de Breſſe, & de *N... de la Baume*. Il avoit pour oncle PIERRE MARÉCHAL, Chanoine de Lyon, qui teſta l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'eſt pas le premier de cette Famille ; mais on ne peut remonter plus haut faute de *Mémoire*. Le fils de PIERRE MARÉCHAL & d'*Alix de Corgenon* fut

JEAN MARÉCHAL, Chevalier, marié, 1°. avec *Anceliſe de Chalamont*, Dame de Meximieux, fille de *Guillaume de Chalamont*, Seigneur de Meximieux ; & 2°. à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Crecia, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Alix d'Uzès*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Laval d'Iſere, rapportée ci-après ; — 3. & ANTOINE, mort ſans poſtérité.

PIERRE MARÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Meximieux, mort en 1413, avoit épouſé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de Meillonnade, & de *Jeanne de Saint-Trivier*, dont, entr'autres enfans,

HUMBERT ou IMBERT MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montaney, &c. marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille de *Henri*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; —— 2. JEAN, Seigneur de Creſt près Montmeillan, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Georges en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderouſſe*, de laquelle il eut deux filles, ſçavoir : —— CATHERINE MARÉCHAL, femme, 1°. de *Pierre*, Seigneur *de Tholigny*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2°. de *Jean de Saint-Simphorien*, Seigneur de Charmouſſet, fils d'*Almace de Saint-Simphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ; — & FRANÇOISE MARÉCHAL, mariée à *François*, Comte *de Chalant*, fils d'*Iblet*, II. du nom, Seigneur *de Chalant* & de la fille du Seigneur *de Nons* ou *de Nuy*, dans la Vallée d'Aouſt ; — 3. ANTOINE MARÉCHAL, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corneyſſia*, dont : — (a) GUILLAUME MARÉCHAL, Chevalier ; — (b) HUGUES, Seigneur de Renonas, pere de CLAUDINE MARÉCHAL, Dame de la Tour & de Renonas en 1544 ; — (c) GEORGES, Abbé de Saint-Rambert en Bugey en 1494 ; — (d) CLAUDINE, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour des Pionens ; — 4. LOUIS, Abbé de Saint-Rambert en 1449 ; —— 5. ANNE MARÉCHAL, mariée, en 1449, à *Claude*, Seigneur *de Franchelins*, dont : — *François*, Seigneur *de Franchelins*, mort ſans enfans ; — *Philippe* ; — *Jeanne*, Religieuſe au Berton en Savoie ; — *Antoinette*, femme de *Louis du Molard*, Seigneur de Hautes-Pierres ; — & *Claudine de Franchelins*, femme du Seigneur *de*

Theyſieu, en Valromey ; — 6. & JEANNE MARÉCHAL, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de Jarnoſſe.

FRANÇOIS MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux & de Montaney, Capitaine général des fortifications de Breſſe, partagea avec ſes freres le 29 Janvier 1459. Il épouſa *Jeanne de Viſſac*, fille d'*Antoine de Viſſac*, Seigneur d'Arlent, & de *Marguerite d'Apchon*, dont : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, femme de *Jean*, Comte *de Montbel* & d'Entremont, fils de *Guigues*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremont, & d'*Antoinette de Seyſſel* ; — 3. & MARGUERITE, mariée, 1°. en 1466, à *Antoine de Merle*, Seigneur de Rebé ; & 2°. à *Odo de Chiel*, Seigneur de Cauves en Bugey.

CLAUDE MARÉCHAL, Seigneur de Meximieux & de Montaney, épouſa, en 1484, *Gabrielle de la Cueille*, ſœur de *Geoffroi*, Chanoine-Comte de Lyon, & fille de *Jacques*, Seigneur de Lon, & de *Louiſe de Giac*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Protonotaire du Saint Siége, Chanoine-Comte de Lyon en 1484, mort en 1516 ; — 3. HUMBERT, Seigneur de Montfort, Régent de la Principauté d'Orange en 1499 ; — 4 & 5. ANTOINE & CLAUDE, morts jeunes ; — 6. ANTOINETTE, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de Saint-André de Briord, fils d'*Amé*, Seigneur *de Viry* en Génevois, & de *Jeanne de Compeys* ; — 7. & PHILIBERTE, Prieure de Blye.

FRANÇOIS MARÉCHAL, II. du nom, Seigneur de Meximieux & de Montaney ; Grand-Chambellan de Savoie, Gouverneur de *Philippe de Savoie*, Duc de Nemours, Ambaſſadeur en Suiſſe & à Rome en 1511, épouſa *Philippe-Françoiſe de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritiere de *Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Cueille, & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de Verdun & de Branges. Leur fille unique, — ISABEAU MARÉCHAL, épouſa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoy ; Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils puîné de *Louis*, Comte *de la Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont : — *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la Baronnie de Meximieux à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, ſon mari. Voyez MEXIMIEUX.

Seconde Branche. Seigneurs de LAVAL-D'ISERE.

JACQUES MARÉCHAL, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel ; ſecond fils de JEAN MARÉCHAL, Chevalier, & d'*Anceliſe de Chalamont*, Dame de Meximieux, ſa premiere femme, mourut en 1397, laiſſant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épouſée en 1360 : — JEAN, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chevalier, mort en 1423. Il laiſſa un fils nommé JEAN MARÉCHAL, Chevalier, qui teſta le 6 Avril 1476 ; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. le 22 Janvier 1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre de Soucy ; & 2°. à *Humbert de Clermont*, Seigneur de Sainte-Helene du Lac.

JEAN MARÉCHAL, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel, teſta le 18 Mars 1400, & avoit épouſé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud en Savoie. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & JACQUES, Seigneur de Châtel-ſur-Saint-Michel, lequel teſta le 9 Mars 1454. De lui ſont deſcendus les Seigneurs *de Châtel ſur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la ſuite.

JEAN MARÉCHAL, III. du nom, Seigneur de Combefort, vivant ès années 1450 & 1455, épouſa *Anne de Bonnivard*, dont : — JEAN, mentionné ci-après ; — & JACQUES, Seigneur du Parc, de Senozan en Mâconnois, & de Deau en Dombes, marié à *Laurence-Françoiſe de Luyrieux*, fille de *Hugues de Luyrieux*, Seigneur de la Veliere, & de *Philippe-Hélene de Saſſenage*, dont : — FRANÇOISE-MARÉCHAL, Dame du Parc & de la Veliere, femme, en 1550, de *Jean Mitte-de-Miolans*, Seigneur de Chévrieres.

JEAN MARÉCHAL, III. du nom, Seigneur de Combefort, épouſa *Urbaine de Duyn*, fille de *James de Duyn*, Baron de Laval-d'Iſere, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans ſeroient tenus de porter le nom & les armes de DUYN qui ſont : *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent : —

Jean, qui ſuit; — & Louise de Duyn, dite Maréchal, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Muſinens, Grand Ecuyer de Savoie.

Jean de Duyn, IV. du nom, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarentaiſe, épouſa, en 1530, *Françoiſe de Tavares*, Dame d'honneur de Béatrix de Portugal, Ducheſſe de Savoie, de la Maiſon de *Tavares* en Portugal. Il en eut: — 1. Jean-Marie, qui ſuit; — 2. Jean-Batiste, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apoſtolique; — 3. & Claude, mort ſans hoirs.

Jean-Marie de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere, Vicomte de Tarentaiſe, Seigneur de Combefort, ſe maria avec *Gaſparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean de Cuyne*, Seigneur de Ribaud en Savoie, & d'*Anne de Granges*, dont: — Pierre, qui ſuit; — & Jean-Antoine, Capitaine des Carabins des Gardes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort aux guerres de Maurienne.

Pierre de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſere & de Sainte-Hélene de Millieres, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarentaiſe, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Lieutenant-Général de ſon Infanterie, & Chevalier d'honneur de Madame Royale, épouſa *Antoinette de Locatel*, Dame de Sainte-Hélene, fille & héritiere de *Jean-Batiſte de Locatel*, Baron de Sainte-Hélene de Millieres, & de *Catherine le Roux du Terreau*, dont: — 1. Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Hector, Chevalier de Malte; — 3, 4 & 5. Sigismond, Philibert & Antoine, dont nous ignorons la deſtinée.

Jean-Batiste de Duyn, dit Maréchal, Comte de Laval-d'Iſere, Vicomte de Tarentaiſe, Commandeur d'Alenges, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Colonel d'un Régiment de gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, épouſa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas d'Ourches*, Seigneur de Biel en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin*. Nous ignorons s'il a eu poſtérité, faute de *Mémoire*. Voyez ſur cette Maiſon l'hiſtoire de Breſſe par *Guichenon*.

Les armes: *d'or, à la bande de gueules, accompagnée en orle de ſix coquilles de même.*

MARÉCHAL, autre Famille de Breſſe, non moins ancienne que la précédente.

Elle remonte à Etienne Maréchal, Damoiſeau, demeurant au Pont de Veyle & vivant en 1384. Il eut de ſa femme nommée *Ampheliſe*: — Jean, qui ſuit; — & Antoinette, femme de *Hugues de Saint-Cyr*, Damoiſeau.

Jean Maréchal, Seigneur de Loeſe & de Belouſes, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur *de Loeſe*, dont, entr'autres enfans:

Etienne Maréchal, Seigneur de Loeſe & de Belouſes, marié, 1°. le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Gui de Colomb*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2°. le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé de Coucy*, Seigneur de Geniſſia, & de *Marie de Gingin*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Petreman, Seigneur de Belouſes, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louiſe de Beyniers*, ſa ſeconde femme. Il eut pour fille unique — Claudine Maréchal, Dame de Belouſes, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grandchamp; — 3. Jacqueline, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatiere, & de *Guillemette Bolomier*; — 4. & Michelette, morte ſans alliance.

Jacques Maréchal, Seigneur de Loeſe, épouſa, 1°. *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre Langlois*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*. Il mourut en 1509, laiſſant de ce mariage: — Anne Maréchal, Dame de Loeſe, femme de *Jean de Candie*, Seigneur de la Berruyſe; — & Claudine, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charus*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Rambos.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochant ſur le tout.*

MARÉCHAL : Il y avoit encore à Salins en Franche-Comté une Famille de ce nom, éteinte depuis environ trois ſiécles, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Ville, *Tome II*, *p.* 80.

MARESCAL : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *d'or, à trois beſans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent.*

MARESCOT. Voici ce que nous apprennent les Mercures de France du mois de Février 1734, *p.* 405, & de Décembre 1740, *p.* 2756.

Gilles-Michel de Marescot, Seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal général des Logis de la Cavalerie légere de France, mourut le 8 Mars 1714, laiſſant d'*Angélique d'Appoigny*, ſa femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritiere :

Angélique-Claude de Marescot, Dame de Thoiry, mariée, 1°. avec *Adrien-Claude de Bauſſan*, ſon couſin-germain, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique ; 2°. le 26 Janvier 1734, à *Angélique-François de Renouard*, Chevalier, Comte de Villayé & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvrau, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3°. au Comte *de Vatan*.

Gilles-Michel de Marescot avoit pour frere Charles-René de Marescot, Clerc tonſuré du Diocèſe de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit réſignés à la charge d'une penſion. Il eſt mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, étant né en 1649, & étoit parvenu à ce grand âge ſans infirmité. Il jouiſſoit de 22000 livres de rente ſur les anciennes tontines, & a laiſſé pour ſon héritiere Angélique-Claude de Marescot, ſa niéce.

Les armes : *de gueules, à trois faſces d'argent à un lion léopardé brochant ſur le tout, & un chef de même, chargé d'une aigle couronnée de ſable.* Cimier, *un léopard, ſurmonté d'une aigle de ſable auſſi couronnée.* Ces armes ſont les mêmes que portent les Marescotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Marescot de France pour leurs parens.

Il y a en Normandie une Famille de Marescot qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAREUIL, en Picardie. Famille noble qui remonte à

Adrien de Mareuil, Seigneur de Belloy, annobli par Lettres de l'an 1594, regiſtrées dans toutes les Cours en 1654. — Pierre de Mareuil, Seigneur de la Ferriere-lès-Amiens, épouſa *Marguerite de Souich*, qu'il laiſſa veuve & mere de — Pierre de Mareuil, Seigneur de Saint-Hubert & de Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ; — & de Jean de Mareuil, Seigneur de Belleville. Nous en ignorons la poſtérité.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois étoiles de même.* Extrait du *Nobiliaire de Picardie*, *p.* 334.

MARGALET : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tome II*, *p.* 321, & auſſi dans l'Hiſtoire héroïque de cette Province, *Tome II*, *p.* 99.

Claude de Margalet, originaire de Saint-Paul de Durance, où ſa Famille tenoit depuis long-tems un rang honorable, ſe retira à Aix, & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conſeiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Juriſconſulte, & on a de lui un traité du ſtyle de la Cour des Commiſſions. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonia*, dont : — Pierre, qui ſuit ; — & Jean, qui a fait tige en Auvergne, & duquel ſont iſſus les Seigneurs *de Laval* & *de Vernede*, dans la même Province.

Pierre de Margalet, Seigneur de Saint-Auquile dans le territoire de Beaumont, élu Aſſeſſeur d'Aix, & Procureur du pays aux années 1567 & 1575, ſe maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & enſuite Préſident à Mortier, de laquelle il eut : — Claude, qui ſuit ; — & Sibille de Margalet, épouſe de noble *Louis de Meyſoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

Claude de Margalet, II. du nom, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épouſé, 1°. en 1597, *Françoiſe de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coſte, Conſeiller au Parlement, & de *Gabrielle de Veteris* ; & 2°. *Gaſparde de Saqui*. Du premier lit naquirent : — 1. Pierre, qui eut de *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Colobrieres, une fille unique, alliée à *Charles de Saqui*, par ſa femme, Seigneur de Colobrieres ; — 2. François, qui ſuit ; —— 3 & 4. Antoine & Charles, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626 ; — 5. Marthe, femme de *Jean-Batiſte d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes ; & du ſecond lit : — 6. Pompée, pere d'une fille, mariée à noble *Pierre de Mouſtiers*, de la ville de Marſeille.

François de Margalet, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1633, ſe maria, en 1649, à *Madelene de Segur*, Dame de Luynes, héritiere de l'ancienne Famille de ce nom, & dont étoit iſſue *Jeanne de Segur*, ayeule du Connétable *de Luynes*. De ce mariage vinrent : — Antoine, qui ſuit ; — & Jean-Antoine, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

Antoine de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la même Cour après ſon pere en 1680, épouſa *Iſabeau de Toron-d'Artignoſc*, & en eut : — Antoine, qui ſuit ; — & un autre fils, Chevalier de Malte.

Antoine de Margalet, II. du nom, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la ſœur de *Jean-Batiſte de Maliverny*, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, dont, entr'autres enfans :

François-Auguste de Margalet-de-Segur, Seigneur de Luynes, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident en la Cour des Comptes, marié, 1°. à *Claire de Thibaut-Tiſaty-de-Sanes*, de laquelle il eut quelques enfans morts en bas-âge ; & & 2°. en 1728, à *Suſanne de Lombard*, fille de *Gaſpard*, Seigneur du Cattellet, Préſident en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Albertas-Saint-Mayme*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. Joseph-Constance, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la deſtinée ; — 2. Balthasard-Antoine, mort Chevalier de Malte ; — & trois filles, dont l'aînée eſt mariée dans la Maiſon d'*Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes : *d'azur, à trois croiſſans montans d'argent, poſés en pal l'un ſur l'autre.*

MARGARO, en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Gilles du Margaro fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit ſon origine à Guillaume du Margaro, Sieur de Langouhedre, de Couetconnuan, de Pondrech & de la Motte-Moyſan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481. Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent*, 2 & 1.

MARGAT, en Berri. Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il eſt parlé dans l'Armorial de France, *Regiſtre II, Part. II.*

François Margat fut nommé, le 25 Mars 1548, par Marguerite de France, Reine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon & de Berri, à l'office de Lieutenant-Général au Siége & reſſort de Concreſſault, dont il obtint des Proviſions du Roi Henri II, le 27 Juin 1549.

François de Margat, ſon arriere-petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Buſſede, né en 1633, Lieutenant-Général d'Epée, premier Conſeiller au Préſidial de Bourges, épouſa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont, entr'autres enfans : — Pierre-

François, qui ſuit; — & Philippe-Emmanuel, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bourges.

Pierre-François de Margat, Ecuyer, Seigneur de Buſſede, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant-Général de Police & Maire de la même Ville, épouſa *Marie-Françoiſe Robert de Peſſeliere*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Peſſeliere, Châtelain de Jallogne, Seigneur de Chalvoy, de Volpy, &c. Leurs enfans ſont: — Robert-François de Margat de Bussede, Ecuyer, Seigneur de Crecy, dont nous ignorons l'état actuel; — & Marie-Françoise, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Bonin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes: *de gueules, à un chef d'argent, chargé de trois annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Liſieux. Famille noble qui porte: *d'or, à un écuſſon de gueules, à l'orle de 9 macles de ſable.*

MARGERET: Il eſt parlé de cette Famille dans le Mercure du mois de *Février* 1738, *p.* 370.

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand-Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit épouſé *Catherine Picot*, dont:

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit paſſé 38 ans dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enſeigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719; & ſe retira du ſervice au mois de Mai 1727, avec une penſion de 7000 livres. Il avoit épouſé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thereſe Zylof*, de Berg-Saint-Vinox en Flandres, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Stenbourg, & de *Marie de Floris de Boſcherol*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Pierre Margeret, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la poſtérité; — 2. Charles-Auguste, deſtiné à l'état eccléſiaſtique; — 3. Marie-Anne-Thérese, alliée avec *N... de Pertiere*, Gentilhomme de la Province du Poitou; — 4. & Claude-Adélaïde, Religieuſe.

Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de trois léopards de ſable, langués de gueules.*

MARGUERIE, MARGUERYE ou MARGUERIT. Il y a peu de Familles, qui, ſans une illuſtration conſidérable, ſoient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XIe ſiécle, & originaire de Normandie, Diocèſe de Bayeux, où elle poſſédoit pluſieurs Fiefs du nom de Marguerie. On voit à Eſtreham, Breteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui ſont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de Nobleſſe faite par *Raimond de Montfaouq*, en 1463, elle fut reconnue *noble d'extraction*, & confirmée par *Gui de Chamillart*, en 1666, ſuivant des certificats délivrés & ſignés, le 30 Mai 1730, par M. *de Clairambault*, Généalogiſte des Ordres du Roi, & légaliſés, le 27 Février 1731, par M. *d'Argouges*, Lieutenant-Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, *Tome II*, *p.* 340, & les Conquêtes des Normands dans la Pouille, par *du Moulin*, apprennent qu'un Seigneur du nom de Marguerie paſſa en Calabre avec les fils de *Tancrede de Hauteville*. Suivant des Mémoires domeſtiques appuyés par l'Hiſtoire, il eſt auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral Margarit, qui depuis ce tems eſt établie en Catalogne & en Eſpagne, ſous le nom de Marguerit de Carracene & d'Aguilar.

d'Aguilar. Elle a donné dans Bérenger de Marguerit un Capitaine, qui se signala, en 1188, devant la ville de Tyr, assiégée par *Saladin*, Soudan d'Egypte; dans Jean de Marguerit, un Cardinal, qui florissoit dans le XVe siécle, & qui, avec son frere Bernard, rendit de grands services à Jean II, Roi d'Arragon; dans Louis de Marguerit, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile; & enfin un Gouverneur de Catalogne, & un Lieutenant-Général des Armées de France dans Don Joseph de Marguerit, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVIIe siécle. Jean de Marguerit, Marquis d'Aguilar, un de ses fils, devint chef de cette branche qui subsiste dans sa postérité, & dont les armes sont : *de gueules, à trois marguerites de pré d'argent, au chef de* Naples-d'Arragon, par grace accordée à cette branche, par les Rois d'Espagne, pour services rendus.

Cette ancienne Noblesse, dont nous avons déja parlé dans notre premiere édition, *Tome V*, a formé deux branches principales divisées en plusieurs rameaux, dont un est établi en Lorraine, sur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

Jean de Marguerie, Ecuyer, qui s'attacha à *Richard*, II. du nom, Duc *de Normandie*. Il épousa *Marie de Guérente*, & vivoit en 1004. De lui descendoit

Raoul de Marguerie, Ecuyer, lequel se maria avec *Isabeau de Percy*. Il en eut :

Pierre de Marguerie, Ecuyer, qui épousa *Jeanne de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, Baron de Larchaut. De ce Pierre descendoit Aubin, depuis lequel la filiation est suivie.

Aubin de Marguerie, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs *de Montmorency* & *de Harcourt*, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. L'Historien de la Maison de Harcourt (*la Roque*) en parle, *Tome II, livre X, p.* 941. De sa femme dont le nom est ignoré, il eut :

Guillaume de Marguerie, I. du nom, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Tesson*, fille de *Philippe*, Seigneur de l'Epinay, dont :

Guillaume de Marguerie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Cantepie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berolles, &c. qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de *Perrin Bruneville*, une Vavassorie noble, contenant 50 acres de terre assise aux paroisses de Sainte-Honorine, des Pertes & de Trevieres & environs dans la Vicomté de Bayeux, par acte passé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De *Catherine de Malherbe*, son épouse, fille de *Richard*, Seigneur de Varaville, &c. il eut : — Michel, qui suit; — & Pierre, auteur de la seconde branche dite *des Seigneurs de Sorteval*, rapportée en son rang.

Premiere Branche.

Michel de Marguerie, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berolles, &c. épousa *Catherine de Maillard*, fille de *Jean*, dont : — 1. Gautier, qui suit; — 2. Michel, Seigneur de Hotot, tige des Seigneurs de Forges & de Berolles ~~éteints~~; — 3. Robert, Seigneur de Saint-Martin le vieux; — 4. & Jean, Seigneur de Notre-Dame des Fossés. Ils sont tous les quatre employés dans la recherche de 1463. De Jean, rappellé le premier dans celle de 1666, est descendu, par divers degrés, — François de Marguerie, Ecuyer, employé aussi dans la recherche de 1666, avec son fils nommé — Jean de Marguerie, Ecuyer, lequel fut pere, — 1°. de Jacques de Marguerie, Sieur de Livry, tige des Seigneurs de Montfort, établis en Lorraine, rapportés ci-après; — & 2°. de Jean de Marguerie, dont le fils Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Pierrepont, demeuroit à Bayeux, & produisit ses titres en 1666.

La branche des Seigneurs *de Livry* & ~~celle des Seigneurs~~ *de Pierrepont* ~~sont~~

éteintes. — La branche de *la Motte-d'Airel* a formé celles des Seigneurs *de la Barre* en Bourbonnois, des Seigneurs *de Courbetin* en Picardie, & des Seigneurs *de la Vaudigniere*, que nous ne connoiſſons point faute de *Mémoire*. Nous ſçavons ſeulement que la branche des Seigneurs *de la Motte-d'Airel* ſubſiſte dans PIERRE-ALEXIS & JEAN-LOUIS-GABRIEL DE MARGUERIE, Ecuyers, demeurans à Airel, Diocèſe de Bayeux.

GAUTIER DE MARGUERIE, Seigneur de Tours, d'Eſtreham, &c. fait Chevalier au ſecond Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel ſous LOUIS XI, fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par *Montfaouq*, Commiſſaire pour la recherche des Nobles en 1463 : il y eſt qualifié de *Meſſire* & de *Chevalier*. Il avoit épouſé *Anne le Gallois*, fille de *Robert*, Seigneur de la Variniere, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

GILLES DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, Colleville, &c. qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Renchy, &c. dont : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & CHARLES, tige des Seigneurs de Colleville, mentionnés ci-après.

GUILLAUME DE MARGUERIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c. épouſa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, auteur de la branche de Saint-Côme, qui ſubſiſtoit, en 1761, dans JACQUES-CHARLES DE MARGUERIE, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c. fut diſpenſé de l'arriere-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc *d'Eſtampes*, pour le ſervice de Sa Majeſté. Il épouſa, en 1567, *Scholaſtique de la Marre*, dont :

BERNARDIN DE MARGUERIE, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de ſon pere une penſion de 1000 écus d'or ſol, & ſix chevaux, pour aller ſervir. D'*Eſther le Verrier*, ſa femme, fille & unique héritiere de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vaſſy & autres lieux, il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. HENRI-LOUIS, tige des Seigneurs de Neuville, rameau qui ſubſiſte dans JEAN-JACQUES DE MARGUERIE, demeurant à Moncy, Diocèſe de Bayeux ; — 3. N... DE MARGUERIE, dont on ignore le ſort ; — 4. & autre JACQUES, duquel la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, Baron de Vaſſy, Seigneur du Teil, Hupain, Sainte-Honorine, &c. Conſeiller au Parlement de Bretagne, épouſa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé & de ſes Finances, premier Préſident du même Parlement (*Voyez* ci-devant MARBEUF). De cette alliance vint :

CLAUDE-FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vaſſy, marié, en 1692, à *Louiſe le Prevoſt*. Leurs enfans furent : — JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Officier de Gendarmerie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort ſans enfans ; — & HENRI-CHARLES-ANTOINE, qui ſuit.

HENRI-CHARLES-ANTOINE DE MARGUERIE, Chevalier, Marquis de Vaſſy, Seigneur du Teil, Moncy, &c. a été Enſeigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui *Bourgogne*, & s'eſt marié, en 1727, avec *Louiſe-Henriette de Monteclair*, fille & unique héritiere de *Louis-François*, Comte *de Monteclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. Nous ignorons s'il a eu poſtérité faute de *Mémoire*.

JACQUES DE MARGUERIE, II. du nom, Chevalier, quatrieme fils de BERNARDIN & d'*Eſther le Verrier*, épouſa, le 20 Novembre 1668, *Madelene de Freval*, duquel mariage ſortit

JEAN-BATISTE DE MARGUERIE, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, ſa couſine-germaine, dont : — JEAN-JACQUES-FRANÇOIS ; — & JEAN-LOUIS-HENRI, qui ſuit.

JEAN-LOUIS-HENRI DE MARGUERIE, Chevalier, a épouſé *Cécile-Agathe du Chatel*, de laquelle il a pour enfans en 1774, — 1. JEAN-JACQUES DE MARGUERIE,

- Celle des Seigneurs de Courbetin près Montmirail en Brie, qui a commencé à Michel
guerie
l'un des Cadets de Jean, dit Le jeune ~~[illegible]~~ Jeanne Desborder, Dame de Courbetin, Coma
Domard et Noyon, à la fin du XV.e siècle, est éteinte en la personne d'Angélique-
Madelene, mere de Charles-François-Ferdinand Marquis de Champagne, Succes-
sivement Colonel des Regimens de Bourgogne et d'Auvergne.
- et par lui petit fils de Michel de Marguerie mari de Catherine de Maillard)
lequel épousa Jeanne Desborder &c

qui ſuit ; — 2 & 3. Deux filles Religieuſes, l'une aux Dames Hoſpitalieres à Caen ; & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèſe de Bayeux.

Jean-Jacques de Marguerie, Chevalier, âgé de 27 ans, ſert depuis trois ans dans la Marine, & eſt Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi : il paſſe pour un des bons Géometres de l'Europe. C'eſt ce que nous ſçavons ſur les quatre derniers degrés d'après une *notice envoyée.*

Seigneurs de Colleville.

Charles de Marguerie, Ecuyer, ſecond fils de Gilles, Seigneur d'Eſtreham, de Colleville, &c. & de *Catherine de la Dangie*, épouſa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

Gilles de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, marié, en 1549, à *Marie Onfroy*, fille de *Marin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurens ſur-la-Mer, de laquelle il eut :

Paul de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui épouſa, en 1587, *Madelene Néel*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de la Londe, laquelle ſubſiſtoit, en 1761, dans la perſonne de Jacques-François de Marguerie, demeurant à Saint-Domingue ; — 3. Bernardin, tige des Seigneurs de Vierville, rapportés ci-après.

Charles de Marguerie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Colleville, épouſa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Sicqueville, &c. & de *Suſanne de Longueval*, (d'une Maiſon alliée à celles de *Vendôme*, de *Montmorency*, d'*Eſtrées*, &c.). De ce mariage vint :

Gilles de Marguerie, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaubuiſſon, & en eut : — René, qui ſuit ; — & Gilles-Hiacinthe, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort ſans poſtérité.

René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, épouſa, en 1685, *Catherine de Heron*, dont : — 1. Louis-Claude-René, qui ſuit ; — 2. Gilles-Hiacinthe, Curé de Colleville, & Syndic du Clergé de Bayeux ; — 3. & Jacques, ancien Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-Claude-René de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épouſa, en 1722, *Bernardine Caſtel*, fille de *Thomas*, Marquis de Saint-Pierre, &c. de laquelle il a : — Henri-Claude-René-Bon, qui ſuit ; — & Charles Léonard-Hiacinthe, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie, & Commandant en ſurvivance de la Hougue en Côtentin en 1774.

Henri-Claude-Louis-René-Bon de Marguerie, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine-Général de la Capitainerie des Gardes-Côtes de Barfleur, a épouſé, en 1751, *Marie-Madelene de Heron*, Dame de Belloy, Colines, &c. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Henri-Bon-Marie, né le 20 Septembre 1754 ; — 2. Joseph-Victor, né le 1 Juillet 1757, inſcrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757 ; — 3. Louis-Charles-Léonard, né le 18 Juillet 1758 ; — 4. & Bernardine de Marguerie, née le 31 Janvier 1752.

Seigneurs de Vierville, &c.

Bernardin de Marguerie, Ecuyer, Seigneur de Houtteville, troiſieme fils de Paul, Seigneur de Colleville, & de *Madelene Néel*, épouſa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Meherenc*, fille & héritiere de *Gilles*, Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaulthier*, dont :

Gilles de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Houtteville, marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à Demoiſelle *Marie-Thérèſe Maillard*, fille de *René Maillard*, Ecuyer, Seigneur de Leaupartie, & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent : — Gilles-Armand, qui ſuit ; — & François de Marguerie, Cheva-

lier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, ſous les ordres de M. *de Laubanie.*

Gilles-Armand de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville, & Mauminot, épouſa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritiere d'*Edouard Helyes*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marie Lourdel.* De ce mariage eſt né

Gilles-Edouard de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Molley, Formigny, Beaumont, &c. qui a épouſé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thereſe de Pleurre*, fille & héritiere en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romilly, la Ferté, Villeneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c. Conſeiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie-Thereſe Gaillard*, dont : — 1. Jean-Edouard ; — 2. Gabriel-Edouard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ; — 3. Edouard-Marie, reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ; — 4. & Marie-Thérese-Françoise de Marguerie, mariée à *Joſeph-Jacques-Henri Morin*, Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs de Vierville, eſt d'après un *Mémoire envoyé.*

Seigneurs de Montfort.

Jacques de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Livry, (fils de Jean, & petit-fils de François de Marguerie, Ecuyer, employé dans la recherche de 1666) épouſa *Jeanne Eury*, dont il eut pour fils aîné

Jean de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroiſſe de Longray, qui produiſit ſes titres en 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Novembre 1617, Damoiſelle *Marie Minfant*, fille de *Hector Minfant*, Ecuyer, Sieur de Berolles, & de *Nicolaſſe Helyes.* Leurs enfans furent : — 1. Martin, qui ſuit ; — 2. Pierre, Seigneur de la Forge ; — 3. Jacques, Sieur de Montenoy ; — 4. & Joachim. Ils furent taxés pour la contribution du ban & arriere-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre ſuivant.

Martin de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une atteſtation de *Michel Suhard*, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. *de Chamillart* de la recherche des uſurpateurs de nobleſſe, & commis à l'examen des titres des Gentilshommes, lui, Martin de Marguerie, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainſi que ſes prédéceſſeurs employés dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il paya les contributions faites ſur les Gentilshommes hors d'état de ſervir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août ſuivant. Il mourut & fut inhumé à Gonneville le 2 Avril 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1659, Damoiſelle *Catherine de Cuſſy*, fille de *Gédéon de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de Courſelle, & de *Jeanne de Varignon.* De ce mariage vinrent : — 1. René-Gui, qui ſuit ; — 2. Joachim, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ; — 3. & Jacques de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une atteſtation datée du 25 Mai 1716, du Commiſſaire adjoint de la Nobleſſe du Bailliage de Caen, & Major-Général des Côtes de Normandie, qui certifie qu'il avoit ſervi toutes les fois que la Nobleſſe avoit été convoquée ſur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y ſujets, d'ancienne nobleſſe.

René-Gui de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, ſuivant ſon extrait batiſtaire levé à la paroiſſe de Saint-Germain d'Eſtot, le 16 Juin 1715, & légaliſé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mouſſon en Lorraine. Il donna le 20 Septembre 1714, ſa procuration paſſée devant le Notaire Royal de cette ville, à Jacques de Marguerie, Sieur de Florainville, demeurant en la paroiſſe de Gonneville ſur Merville, Election de Caen, pour, en ſon nom, renoncer ou accepter les ſucceſſions de ſes pere & mere ; & Joachim de Marguerie, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de

Il y a un Arrêt MM. de Montfort de mort en 1783 à Nancy

Caen, & le même Jacques ſes freres, paſſerent un acte pardevant *Flaguet* & *Boulin*, Notaires, Gardes-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifierent que ce René-Gui de Marguerie, réſidant à Pont-à-Mouſſon, étoit leur propre frere, & comme eux iſſu du mariage de Martin de Marguerie, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cuſſy*, leur pere & mere. Il épouſa, par contrat du 4 Novembre 1695, paſſé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarguemine, Damoiſelle *Marguerite Bertholet*, dont :

René-Mathurin de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, batiſé dans l'Egliſe de Sarguemine, ſelon ſon extrait batiſtaire ſigné *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713, & légaliſé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de Léopold, Duc de Lorraine, des Lettres-Patentes de Conſeiller ſurnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre ſuivant. Il fut rendu en ſa faveur un Arrêt au Conſeil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, ſur production des piéces juſtificatives de ſa nobleſſe, & de ſes auteurs rapportés en la recherche de 1463, l'a maintenu comme *noble de race*, au droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*; & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les priviléges attachés à la nobleſſe, dont jouiſſent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'office de Bailli au Marquiſat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de penſion annuelle du Prince *de Craon*, le 3 Décembre 1751. Il a épouſé, par contrat paſſé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoiſe Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François Saint-Mihiel*, Avocat au Conſeil de S. A. R. Garde du Tréſor de ſes archives, & de *Thérèſe Henry*, ſon épouſe. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Nicolas-René, qui ſuit; — 2. Claude-Mathurin, rapporté après ſon aîné; — 3. Antoine-François, né le 2 Mars 1736; — 4. Françoise-Marguerite, née le 27 Juillet 1732; — 5. & Rose de Marguerie, née le 6 Décembre 1734.

Nicolas-René de Marguerie, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'office de Bailli au ſiége & Bailliage du Marquiſat de Graon, le 21 Janvier 1756, a épouſé, par contrat paſſé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février ſuivant, Demoiſelle *Anne-Roſe Alba*, fille de *Louis-Pierre Alba*, Seigneur de Ravon la haute & baſſe, ancien Conſeiller du Roi, ſon Lieutenant-Général, ci-devant au Bailliage de Voſges, demeurant audit Mirecourt, & de feu Dame *Anne du Coin*. De ce mariage il a — Joseph-René de Marguerie, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

Claude-Mathurin de Marguerie, Chevalier, Sieur de Montfort, (ſecond fils de René-Mathurin, & de *Jeanne-Françoiſe Saint-Mihiel*) né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi Stanislas, le 14 Décembre 1742, Enſeigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir ſervi trois années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, enſuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a ſervi juſqu'au 10 Janvier 1750, ſuivant le certificat du Prince *de Beauvau*; a paſſé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide-Major au Régiment de Lorraine, & eſt revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ſes ſervices, ſigné, du 24 Mars même année, par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps; & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit Claude-Mathurin de Marguerie, Chevalier, Sieur de Montfort, reſide à Senones, ſous le titre & qualité de *Conſeiller-intime, Gouverneur & Grand-Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres-Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par *Louis-Charles-Oton*, Prince *de Salm-Salm*, & du Saint-Empire, &c. Il a épouſé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, paſſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, Damoiſelle *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de *M. Malcuit*, Auditeur Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Cathe-*

rine Boiſtinel. Leurs enfans ſont : — 1. NICOLAS, né le 7 Mai 1766 ; — 2. CHARLES, né le 5 Septembre 1768 ; — 3. CATHERINE, née le 10 Décembre 1763 ; — 4. & MARIE-JEANNE DE MARGUERIE, née le 28 Février 1765.

La filiation ſuivie de ce rameau ou branche des MARGUERIE DE MONTFORT a été dreſſée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.

Seconde Branche, ſéparée en 1433, Seigneurs de SORTEVAL, &c.

PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, & de *Catherine de Malherbe*, dont nous avons parlé au commencement de cette Généalogie, partagea (par acte paſſé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433,) avec MICHEL DE MARGUERIE, Ecuyer, ſon frere aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Hotieux, Saint-Nicolas des Courtils, Sorteval, Argouges-ſous-Molles, Ruſſy, Sainte-Honorine, Breteville, Cantepie en Agrauville & Formigny, Vierville, Eſtreham, Houtteville, Louviere, Saint Pierre du Mont, Saint-Laurens-ſur-la-Mer, Suratin, Trevieres, Maigneville, Teſſy, Damboſquille & Davelle, leſquelles Terres provenoient de la ſucceſſion de GUILLAUME, leur pere. Il épouſa noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, & en eut : — 1. PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, reçu oppoſant & demandeur au Décret de certains héritages ſis en la paroiſſe de Sainte-Honorine, dépendans de ſon fief, pour arrérages de rentes foncieres & ſeigneuriales dues par *Alain Francy*, par acte paſſé devant *Nicolas de Fouloigne* au Siége de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siége le 11 Août 1453 ; — 2. JACQUES, qui ſuit ; — 3. & JEAN DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres-Patentes de CHARLES, Roi de France, données à Saint-Mathurin de Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, ſon pere, à cauſe de leurs ſuſdits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant *Jean le Sens*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, Commiſſaire du Roi en cette partie.

Ces trois freres, PIERRE, JACQUES & JEAN DE MARGUERIE, Ecuyers, partagerent entr'eux, par acte paſſé devant les Tabellions Royaux de Villers le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine, des Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petieville, Vidouville, &c. provenant tant de la ſucceſſion dudit feu PIERRE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. que de noble Dame *Gillette Heute*, Dame de Conniere, leurs pere & mere.

JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Honorine, des Pertes, Raſſy, Houtteville, &c. rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ſes Terres & Fiefs dépendans du Roi : il en rendit encore un ſecond le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De ſon mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritiere de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut : — CHRISTOPHE, qui ſuit ; — & PHILIPPE, Prêtre & Chapelain de Varaville.

CHRISTOPHE DE MARGUERIE, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c. émancipé par délibération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte paſſé devant les Tabellions du Siége de Saint-Silvin du Thin, avec *Jean de la Freſnaye*, Ecuyer, Sieur de Breteville-ſur Laiſe, de différentes piéces de Terres en labour & en pré, & de pluſieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Aſſiſes de Bayeux le 22 Juin 1546, par *Pierre André*, Ecuyer, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Miharent*, fils de feu *François de Miharent*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siége, du 4 Septembre 1546. Il avoit épouſé *Michelle de Malherbe* (un autre *Mémoire* dit *Iſabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondreville, Arry, Miſſy, &c. Lieutenant-Général au Bailliage de Caen), & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JEANNE DE MARGUERIE, femme de

N... de Bures-de-Clinchamps. C'eſt ce qui appert d'un acte paſſé devant *François le Mignon* & *Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvin, le 25 Mars 1564, par JEAN DE MARGUERIE, ſon frere, avec ledit Sieur *de Bures*, au ſujet de ſon contrat de mariage; — 3. & GRATIANE, mariée, par acte paſſé devant *Michel Totain* & *Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaiſe le 16 Octobre 1574, à noble homme *Pariſy de Baillehache*, Sieur de Longueval.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Sorteval & Fontenay-le-Teſſon, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompenſe de ſes ſervices, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, ſuivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par *Jean-Thomas de Vezolles*, Enſeigne en la Compagnie du Prince *de Ferrare*, & *André de Dampont*, Commiſſaire ordinaire des Guerres. Il eut commiſſion, le 10 Octobre 1562, de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il eſt parlé des levées de 400 hommes de guerre Arquebuſiers pour le ſervice de Sa Majeſté, & pour la ſureté & conſervation de la ville de Caen, contre les entrepriſes des Anglois, alors deſcendus ès villes du Havre & autres places du Gouvernement du Duc *de Bouillon*; deſquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut Député, le 10 Octobre 1576, par la Nobleſſe de la Vicomté de Caen, pour aſſiſter aux Etats généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. *de Beuvron*, Député pour la Nobleſſe du Bailliage, pour faire en ſa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles, & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéiſſance, ce qui ſe prouve par une Lettre du Roi HENRI IV, du 29 Septembre 1589, qui ſe conſerve dans la Famille; & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de ſa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ſes cauſes aux Requêtes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par Sa Majeſté, le 10 Novembre 1624. Il avoit épouſé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent: — NICOLAS, qui ſuit; — & JEAN, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui ſubſiſte dans la perſonne de — JEAN-LOUIS DE MARGUERIE, lequel a deux fils, — JEAN-FRANÇOIS, Chanoine de Bayeux; — & JACQUES DE MARGUERIE, Chevalier, marié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

NICOLAS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, étoit Enſeigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte *de Thorigny*, lorſqu'il fut déchargé, par le Roi HENRI IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par JEAN DE MARGUERIE, ſon pere. Les Lettres de ce Prince furent enthérinées le 25 Décembre 1591, & en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut aſſaſſiné, en 1593, par *Antoine Viard*, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requête de JACQUES DE MARGUERIE, Ecuyer, Sieur de Cambremey, le 15 Décembre 1597. NICOLAS DE MARGUERIE avoit épouſé, par contrat paſſé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, inſinué le 11 Mars 1585, *Madelene le Fournier*, fille & héritiere de *Pierre le Fournier*, Ecuyer, Sieur des Aunés, & de *Guillelmine de Noſſy*, celle-ci veuve de noble *Philippe le Berenger*. *Madelene le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ſes enfans mineurs, ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ROBERT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & MARIE, femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, laquelle partagea avec ſes freres le 23 Mars 1630.

JEAN DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Breteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Roullet*, fille de *N... le Blanc*, Seigneur du Roullet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt-Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans trois freres, morts ſans enfans. L'aîné étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis.

ROBERT DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Bacley & de Sorteval, ſecond fils de NICOLAS, & de *Madelene le Fournier*, fit un accord le 13

Septembre 1622, avec *François de Beaurepair*, Ecuyer, Seigneur de Louvaigné & des Aunés, pour terminer un procès mû ou à mouvoir au sujet de la succeſſion de NICOLAS, ſon pere. Il ſervit ſous les ordres du Duc *de Longueville*, ſuivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630; & par un ordre qu'il reçut du Seigneur *de Matignon*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général en Normandie, le 1 Octobre 1636, on voit qu'il étoit chef de Brigade, & qu'il eut un congé du Duc *de Longueville*, pour aller vaquer à ſes affaires particulieres, le 29 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot* & *Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaiſe, *Catherine Mallard*, dont :

FRANÇOIS DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui ſervit, en qualité de Capitaine d'Infanterie, pendant 25 ans, & épouſa, en 1672, noble Demoiſelle *Claude d'Anfray*, fille de *Claude d'Anfray*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut :

CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui ſervit auſſi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie, & enſuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épouſa, en 1704, Demoiſelle *Françoiſe le Normand*, de laquelle eſt iſſu

FRANÇOIS-CHARLES-GABRIEL DE MARGUERIE, Chevalier, qui a ſervi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il eſt breveté de Capitaine de Cavalerie, & décoré de la Croix de Saint-Louis. De ſon mariage contracté en 1754, avec *Anne-Louiſe-Gabrielle Boſquillon de Bouchoir*, il a : — LAURENT-GABRIEL DE MARGUERIE, né en 1754, élève dans le Corps Royal du Génie; — & CLAUDE-FRANÇOIS-GABRIEL, dit *le Chevalier* DE MARGUERIE, né en 1760.

Il y a M. DE MARGUERIE, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc D'ORLÉANS, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon, ſon frere, qui ſont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être deſcendus de ROBERT, par un FRANÇOIS DE MARGUERIE, Seigneur de Montpinçon : apparemment que ce FRANÇOIS eſt frere de CÉSAR DE MARGUERIE, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-deſſus, mais c'eſt ce que nous ne pouvons affirmer.

La filiation directe de PIERRE DE MARGUERIE, auteur de cette branche de Sorteval, dreſſée ſur les titres, nous a ſeulement été fournie.

Les armes : *d'azur, à trois marguerites de pré d'argent*, 2 & 1. Deviſe, CHERCHE QUI N'A.

* MARGUERIT : Famille de Normandie, différente de la précédente, & qui a formé auſſi pluſieurs branches.

Par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1731, regiſtrées à Rouen le 17 & le 18 Juin ſuivant, les terres de Maizieres, Guibray & Verſainville, &c. furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Marguerit*, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT-DE-VERSAINVILLE, Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de Guibray & de Verſainville. Nous allons répéter ici ce que nous avons dit ſur cette Famille dans le *Tome V, p. 509*, de notre premiere édition.

Seigneurs d'ERAN, &c.

PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemeſnil, de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André de Briouze, de la Motte-ſous-Rouvres, & de la Cour du Hou, qualifié *noble homme* dans pluſieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buiſſon*, ſon épouſe, il eut :

CHARLES DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c. marié à *Marguerite de la Rue*, dont, entr'autres enfans :

JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Sieur du Bu, de Guibray, de Soignolles, de Sacy, &c. Avocat-Général au Parlement de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 28 Juin 1699, par Ordonnance de M. *de Roiſſy*. Il épouſa, 1°. en 1583, *Michelle*

Michelle Anzeray, fille de *François Anzeray*, Ecuyer, Sieur de Boisnormand & de Savené, Préſident au Parlement de Rouen; & 2°. *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur *des Rotours*, & de *Nicole de Vaſſy*. Il eut du premier lit: — 1. François, qui ſuit; & du ſecond; — 2. Jacques, auteur des Seigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteints dans Jean de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur des Malleſvilles, de Soignolles, des Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe de Negrier*, ſa femme; — 3. & Guillaume, tige des Seigneurs de Guibray & de Verſainville, rapportés ci-après.

François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur, Patron de Soignolles, du Bu, d'Eran, de Saint-Pavin, &c. mort en 1636, avoit épouſé, en 1610, *Françoiſe de Vauquelin*, dont neuf enfans, ſçavoir: — 1. Brix ou Brice, qui ſuit; — 2. Nicolas, chef des Seigneurs de Saint-Pavin, qui ſubſiſtent dans — François-Philippe-Ferdinand de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin, & Patron honoraire de Saint-Pierre de Fourneaux, né le 4 Mai 1705, marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort; — 3. N... de Marguerit, duquel on ignore le ſort; — 4. Philippe, tige des Seigneurs d'Aizy & du Freſne, rapportés ci-après; — 5. Guillaume, auteur des Seigneurs d'Eran & de Livet, dont nous parlerons en leur rang; — 6. N... de Marguerit, duquel on ignore auſſi la deſtinée; — & trois filles.

Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du Bu & autres lieux, a eu pour petit-fils:

Victor-Constantin de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du Bu & de Cerceaux, marié avec *N... de Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

Seigneurs d'Aizy & du Fresne.

Philippe de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du Bu, quatrieme fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*, épouſa, en 1653, *Marie Baudouin*, fille & unique héritiere de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aizy près Falaiſe. Il en eut:

Gui de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Freſne, près Conches, marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint:

Gui-Philippe-Auguste de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aizy & du Freſne, né le 31 Mai 1693, qui épouſa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu: — 1. Gui-Philippe-Auguste, batiſé le 25 Décembre 1715, lequel a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie; — 2. Gui, mort jeune; — 3. Charles André, batiſé le 1 Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761; — 4 & 5. Marie-Catherine & Thérese-Guyonne de Marguerit, mortes.

Seigneurs d'Eran & de Livet.

Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, cinquieme fils de François de Marguerit, & de *Françoiſe de Vauquelin*, fut Major du Régiment de la Meilleraye, & épouſa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de *N... de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet.

Brix ou Brice de Marguerit, leur fils, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Roſe Viart d'Ingreville*, ſon épouſe:

Charles-Antoine-Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, marié avec *Françoiſe de la Perelle*, dont: — Louis-Brice-François, qui ſuit; — & François de Marguerit, Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

Louis-Brice-François de Marguerit, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761, Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. On ignore s'il eſt marié & s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de Guibray & de Versainville.

Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Sacy, de Saint-Pierre, du Bu & de Traits-la-Champagne, second fils de Jean de Marguerit, Seigneur du Bu, & de *Marie des Rotours*, sa seconde femme, fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit ensuite le parti de la robe. Il fut déclaré *noble de race* par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1 Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroisse de Saint-Gervais de Falaise, au Chapitre des Nobles. De son mariage, accordé en 1629, avec *Charlotte de Vigneral*, vint, entr'autres enfans:

François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Versainville, &c. reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1654, mort Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1672, *Madelene Thomson*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c. de laquelle il ne laissa qu'un fils, nommé

François-Joseph de Marguerit, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu sous le nom de *Marquis de Versainville*. Il fut reçu en 1711, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie, & étoit Président honoraire lorsqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conseiller honoraire au Parlement. Ce fut en sa faveur que Sa Majesté unit, en 1731, pour lui & ses hoirs mâles, lesdites Terres & Seigneuries de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits, &c. qu'elle érigea en *Marquisat*, sous le nom de *Marguerit*. Il épousa, 1°. le 9 Avril 1707, *Marie-Anne-Madelene Huet de Grainville*, fille & unique héritiere d'*Abraham Huet*, Seigneur de Grainville; & 2°. le 5 Mars 1730, *Marie-Thérese de Chaumont*, fille d'*Antoine de Chaumont*, Marquis de la Galaisiere, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonge, de la Magdelaine, de Mareil, &c. De cette seconde alliance sont issus: — 1. Antoine, qui suit; — 2. Ferdinand-Marc-Antoine-Joseph, né le 13 Mars 1739, mort en 1742; — 3. François-Joseph-Philippe de Marguerit de Guibray, né le 25 Mars 1741; — 4. Marie-Isabelle de Marguerit de Versainville, née le 2 Mars 1731; — 5. & Apolline-Thérese de Marguerit de Maizieres, née le 28 Septembre 1745.

Antoine de Marguerit, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, &c. né le 18 Septembre 1735, d'abord Enseigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules, posées 2 & 1.*

* MARGUERITTES: Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèse & Recette de Nismes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, composée des Terres de *Margueritte*, *Rocquecourbe*, *Lagarne* & *Couloures*, qui a autrefois appartenu à MM. *de Ventadour*, d'où elle a passé dans la Famille de *Teissier*. Voyez ce mot.

Le Roi Henri II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de Marguerittes, deux foires par an, par Lettres-Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant lesquels les villages de Lagarne & de Couloures, furent entierement réduits en cendre, elles furent renouvellées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de *Jean-Joseph-Marie-Augustin-Christophe Teissier*, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres-Patentes de surannation sur le rétablissement desdites foires dans cette Ville & Baronnie. Ces Lettres, données à Versailles le 26 Mars 1766, ont été enregistrées au Parlement de Toulouse le 13 Juin suivant, & au Présidial de Nismes le 6 Juillet de la même année.

MARHALAC, en Bretagne, du ressort de Quimper. Famille *noble d'extraction*,

reconnue telle par Arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. *de Larlan*. Elle porte pour armes : *d'or, à trois pots à eau* ou *orceuls* (qui ſont *des aiguieres*), *de gueules 2 & 1*.

MARICOURT, en Beauce. Suivant une Notice de feu *Piganiol de la Force*, cette ancienne Nobleſſe eſt éteinte.

Thibaud de Maricourt, Seigneur dudit lieu, &c. épouſa *Robine de Trie*, ſeptieme fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Moncy-le-Châtel, & de *Catherine de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, ſon beau-frere, des Terres de Moncy-le-Châtel, Serifontaine, Loges, le Deuille & Tachainville en Beauce, & écartela ſes armes de celle de *Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laiſſant de ſon mariage : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Gui, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509 ; — 3. Pierre, nommé dans un partage avec ſes freres, & mort ſans hoirs en 1515 ; — 4. Jeanne, femme d'*Hector de Mauvoiſin* ; — 5. Perrette, mariée, le 4 Février 1483, à *Gui de Marcheſ*, Seigneur de Vigny près de Dreux ; — 6. Philippe, alliée avec *Richard de Hellenviller*, Seigneur de Feuguerolles en Normandie ; — 7. & Françoise, femme du Seigneur *de Montullé*.

Jean de Maricourt, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboiſe, Monceaux, Serifontaine, Loges, le Deuille & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalêtriers dans Harfleur, épouſa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laiſſant : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Jean, rapporté après ſon frere ; — 3. Pierre, Protonotaire du Saint Siége Apoſtolique, & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais ; — 4. Guyon, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528 ; — 5. Marguerite, mariée, 1°. avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Eſneval ; & 2°. en 1522, à *Jacques de Hellenviller*, Baron de la Ferté-Freſnel & des Planches ; — 6. Antoinette, alliée, 1°. en 1526, avec *Antoine de Hennin*, Seigneur de Cuvillers ; & 2°. en 1534, à *Jean d'Olheim*, Chevalier ; — 7. & Marie, Religieuſe à Poiſſy.

Louis de Maricourt, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, &c. fut envoyé par le Roi Louis XII, à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec ſes freres & ſœurs en 1528. Il mourut ſans poſtérité en 1531, de ſon mariage, contracté du vivant de ſon pere, avec *Antoinette de Mailly*.

Jean de Maricourt, ſon frere, lui ſuccéda dans tous ſes biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon premier Echanſon, & épouſa, en 1533, *Renée du Quenel*, Gouvernante des enfans du Roi Henri II, & fille de *Pierre du Quenel*, Seigneur d'Aupigny, & d'*Hélene de Garencieres*. Elle laiſſa à ſon mari, qui mourut en 1583 : — 1. Aimery, décédé ſans hoirs en 1548 ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Jean, Seigneur de Loges, tué à l'aſſaut de Rouen le 15 Novembre 1562 ; — 4. Jean, dit *le Jeune*, mort auſſi ſans avoir été marié en 1569 ; — 5. Françoise, femme de *Charles de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, fils d'*Antoine*, Sénéchal de Toulouſe, & de *Catherine de Barbaſan* ; — 6. & Claude de Maricourt, mariée, 1°. à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches ; & 2°. à *Joachim de Bellengreville*, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand Prévôt de France.

François de Maricourt, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Serifontaine, le Deuille & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, premier Maître-d'Hôtel de M. le Dauphin, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, épouſa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluye, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*, dont : — 1. Charles, tué en duel par le Baron *de Gerſay*, en 1585 ; — 2. Florimond, mort Page de la Chambre la même année ; — 3. Henri, décédé au retour du ſiége de Paris, en 1590 ; — 4. René, qui ſuit ; — 5. Jeanne, femme de *Jacques de Manſel*, Seigneur de Saint-Léger, morte ſans enfans en 1597 ; — 6. Jacqueline, mariée

à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu & de Saint-Pair, fils de *Guillaume*, & de *Lucque de Recuſſon*; — 7. & ANNE, morte fille en 1594.

RENÉ DE MARICOURT, Baron de Moncy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Roulleboiſe, Monceaux, Loges, Pannes & Duſſey, le dernier du nom, des armes de *Trie* & de MARICOURT, épouſa *Louiſe de Combaut*, Dame d'Arcies-ſur-Aube en Champagne, fille & héritiere de *Robert de Combaut*, Chevalier des Ordres du Roi, ſon premier Maître-d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcies, & de *Louiſe de la Beraudiere*. Elle mourut en 1632, ſans enfans; & ſon mari, qui reſta veuf, laiſſa pour héritiers, après ſa mort, les enfans du Seigneur *de Preteval*, & de JACQUELINE DE MARICOURT, ſon épouſe, dans la Maiſon deſquels celles de *Trie* & de MARICOURT ſont éteintes.

MARICOURT portoit pour armes: *coupé d'argent ſur azur, à trois merlettes de l'un en l'autre*, & écarteloit de *Trie*. Voyez ce mot.

MARIDAT: Famille de Robe, dont étoit

PIERRE MARIDAT, Seigneur de Servieres, Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroiſſe de Saint-Paul à Paris. Il avoit épouſé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laiſſant:

JEAN-PIERRE MARIDAT, Conſeiller au Parlement de Metz. Les armes: *d'azur: à la croix d'argent.*

MARIDOR. Voici ce que nous apprend le *Mercure de Novembre* 1755, *p.* 231, ſur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans.

JACQUES DE MARIDOR, vivant au commencement du XVe ſiécle, fut Seigneur des terres des Epinays & de la Freſſonniere, du chef de ſa femme *Françoiſe Bocquet*, dont:

JACQUES DE MARIDOR, II. du nom, Seigneur de la Freſſonniere, qui eut de ſa femme, qu'on ne connoît point:

JACQUES DE MARIDOR, III. du nom, Seigneur de la Freſſonniere, allié avec *Laurette de Coainon*, Dame de Saint-Ouen, fille du Seigneur *de la Roche-Coainon*. De ce mariage ſortit:

JEAN DE MARIDOR, Seigneur de la Freſſonniere, de Saint-Ouen & de Château-Sénéchal, marié, en 1510, à *Marguerite de Maulay*, Dame de Beteſin en Anjou, & de Lartuzier, fille unique de *Foulques de Maulay*. Leurs enfans furent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. HERCULE, rapporté après ſon aîné; — 3. & JACQUELINE, mariée à *Gui d'Aſſé*, Seigneur de Montfaucon & de Leſpinay.

GUILLAUME DE MARIDOR, Seigneur Châtelain de Vaux, épouſa *Renée de Mauny*, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc d'*Alençon*, & de *Françoiſe de Beaumanoir*, dont: — 1. OLIVIER, qui ſuit; —— 2. RADEGONDE, mariée à *Louis de Freſneau*, Seigneur d'Aviré & de Créance; — 3. & MADELENE, mariée, en 1561, à *Joachim de Caradreux*, Vicomte de Neuville, Sire de Chaſtenay.

OLIVIER DE MARIDOR, Seigneur de la Freſſonniere & de Vaux, épouſa, en 1552, *Anne Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, ſœur du Maréchal *de Matignon*, & fille de *Jacques*, Comte de Matignon, & de *Françoiſe de Silly*. De cette alliance il n'eut que trois filles, ſçavoir: — 1. FRANÇOISE DE MARIDOR, Dame de la Freſſonniere, mariée, 1°. à *Jean de Coueſme*, Baron de Lucé-Bonneſtable, duquel elle n'eut point d'enfans; & 2°. à *Charles de Chambes*, Comte de Montſoreau, Marquis d'Avoir; — 2. ANNE DE MARIDOR, femme d'*Antoine de Longueval*, Seigneur de Haraucourt; — 3, & PHILIPPE DE MARIDOR, alliée à *Yves de Liſcouet*, Seigneur dudit lieu & du Bois de la Roche.

Seigneurs de SAINT-OUEN, *&c.*

HERCULE DE MARIDOR, ſecond fils de JEAN, & de *Marguerite de Maulay*;

fut Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, du Breuil, de Mesangé & des Garnisons, du chef de sa femme, *Guillemine de Mauny*, qu'il avoit épousée le 2 Février 1532. Elle étoit niéce de *Renée de Mauny*, femme de son frere, & fille de *François de Mauny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

Jean de Maridor, Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucet, &c. marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Fillon*, Dame de Grossé, fille d'*Urbain*, Seigneur de Sacy, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont : — David, qui suit ; — & Jean, Seigneur du Bourg-le-Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Sa Majesté, & Conseiller d'Etat, mort sans enfans de ses deux femmes *Hélene le Grand* & *Barbe de Saint-Denis*.

David de Maridor, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épousé, le 20 Juin 1583, *Germaine de Riant*, fille de *Gilles de Riant*, Présidents au Parlement de Paris, & de *Madelene Fernel*, dont :

Gilles de Maridor, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui se maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoise de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. & de *Louise de Lude*. Leurs enfans furent : — 1. Louis, qui suit ; — 2. Pompée, qui a laissé postérité ; — 3. & Marie, femme de *Charles des Guets*, Seigneur de la Pinardiere.

Louis de Maridor, Seigneur Châtelain de Saint-Ouen, du Bourg-le-Roi, &c. épousa, en 1663, *Susanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur *de Crocelay*, en Bretagne, & d'*Anne Pitaud*. Il en eut :

Louis-Charles de Maridor, Seigneur du Bourg-le-Roi, marié, 1°. sans enfans à *N... de Riant* ; & 2°. en 1703, à *Elisabeth-Louise-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles-François de Perrochel*, Seigneur de Grandchamp, & de *Marie-Françoise de Fontenay*, dont :

Charles-Louis-Auguste, Comte de Maridor, Grand-Sénéchal de la Province du Maine, marié à *Julie-Hortense Colbert de Linieres*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linieres, & de *Marie-Louise du Bouchet de Sourches*. De cette alliance sont issus : — 1. Charles de Maridor, mort le 11 Avril 1753 à Paris ; — 2. Louise-Françoise-Adélaïde, morte âgée de 12 ans, & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748 ; — 3. & Louise-Julie-Silvie de Maridor, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, dont elle a été la seconde femme.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes d'or.*

MARIE : Il y a trois Familles de ce nom en Normandie, deux de l'Election d'Avranches, la troisieme de l'Election d'Argentan ; & la quatrieme en Bretagne.

La premiere, de Normandie, porte : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux filets d'azur, à l'orle de six tablettes d'argent, au lambel d'or brochant sur le tout.*

La seconde a pour armes : *d'argent, à trois mains de gueules, une dextre & senestre en chef, & une dextre en pointe.*

La troisieme, dont les Seigneurs *de Noirville*, porte : *d'argent, à trois trefles de gueules, 2 & 1.*

Quant à la Famille de Marie en Bretagne, elle remonte à Thomas Marie, vivant en 1420, dont le fils, Jean Marie, Seigneur de la Higourdais, épousa, en Décembre 1465, *Isabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. *Deniau*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* Joseph Marie, Seigneur de la Higourdais, & son fils aîné Julien Marie, en la qualité de *Chevalier*, provenu de son mariage contracté en Janvier 1668, avec *Judith de Talhoet-de-Keraveon*.

Les armes : *d'argent, à trois coquilles de ſable, 2 & 1.* Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MARIÉ, dans la même Province, du reſſort de Nantes.

René le Marié, Seigneur de la Garniſon, Maître des Comptes de Nantes, fils de Guillaume le Marié, Seigneur de la Garniſon, fut maintenu, avec ſon pere, dans ſa nobleſſe, conformément au privilége de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. *Salliou*, Intendant de la Province. Les armes : *d'azur, à la levrette rampante d'argent, accompagnée de trois beſans d'or, 2 & 1.*

* MARIGNANE, en Provence. Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maiſon *des Baux*, vendue par *Guillaume des Baux*, fils naturel de *Raimond*, à Yolande d'Arragon, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthelemi Valory*, ſon Maître-d'Hôtel.

Louis Valory, ſon fils, la vendit au Comte *de Provence*, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Coſſa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils *René* mourut en 1506 ſans poſtérité. En 1515, *Jean-Batiſte Couet* ou *Covet*, Conſeiller du Roi & Garde de Sceaux de Provence, d'une Famille originaire de Bourg-en-Breſſe & établie en Provence depuis ce tems, acquit cette terre de Marignane, érigée en *Marquiſat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de ſon petit-fils *Jean-Batiſte Couet*, Gouverneur de Bouc, & héritier des Iſles d'or. *Voyez* Couet, *Tome V* de ce Dictionnaire.

* MARIGNO : Terre en Franche-Comté, unie à celles de *la Boiſſiere* & de *la Combe*, & érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregiſtrées à Beſançon & à Dole, en faveur & pour récompenſe des ſervices d'*Aimé-François de Balay*, ancien-Lieutenant du Régiment de Villequier, iſſu d'une ancienne Nobleſſe du Réthelois, lequel a été admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrairie de Saint-Georges. Deux de ſes ſœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. L'Abbé *de Longueville* a donné une Généalogie de cette Maiſon, imprimée en 1730, inſérée dans *Moréri*. Voyez Balay, *Tome I* de ce Dictionnaire.

* MARIGNY, il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom. Celle qui eſt en Champagne, Diocèſe de Troyes, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poiſſon de Vandieres*, frere unique de feu la Marquiſe *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi.

* MARIGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre qui n'a qu'un ſeul Seigneur, dont le Fief releve du Roi par un demi-fief de *Hautbert*. Cette Seigneurie a appartenu anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

Reginal de Marigny, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du conſentement de Guillaume, ſon fils, à l'Abbaye de Longues qui en eſt tout proche, vers l'an 1170, la moitié du Patronage de l'Egliſe de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par *Alverede de Soligny*, pour le ſalut de *Jeanne*, ſa femme, du conſentement de *Raoul*, Seigneur *d'Argouges*, ſon gendre.

Guillaume de Marigny, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre ſur ſon fief.

ENGUERRAND, Seigneur DE MARIGNY, approuva cette donation de ſon pere par Charte de l'an 1223.

GEOFFROI DE MARIGNY, Ecuyer, Seigneur de Marigny, vendit la dîme qu'il poſſédoit dans cette paroiſſe, aux Religieux de Longues, pour la ſomme de 300 livres tournois, qu'il leur remit enſuite pour la fondation de pluſieurs *obits*. La vente de cette dîme fut approuvée au mois de Juin 1275, par *Odon de Lorris*, Evêque de Bayeux.

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY, fut acquiſe par *Pierre Philippe*, Ecuyer, pere de — *Louis Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Marigny, qui, par ſa femme, *Jeanne Halley*, ſœur du célebre *Pierre Halley*, Reſtaurateur de l'Ecole du Droit canonique à Paris, fut pere de — *Jean-Batiſte Philippe de Graville*, Abbé Commendataire de Puy-Ferrand, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, Vicaire-Général de ce Diocèſe, mort en 1749, & de — *Pierre Philippe*, Seigneur de Marigny, décédé en 1760, laiſſant pluſieurs enfans, dont l'aîné — *Pierre-Louis Philippe*, eſt Seigneur de Marigny.

* MARIGNY : Autre Terre qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon de *Châtillon*-ſur-Marne.

Ce fut *Jacques de Châtillon*, puîné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. — *Jacques de Châtillon*, ſon petit-fils, Seigneur de Marigny, qui ſe trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épouſé, en 1549, *Françoiſe de Renty*, dont : — *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Marigny, mort en 1612, pere de — *François de Châtillon*, qui n'a laiſſé que — *Madelene de Châtillon*, Dame de Marigny, morte en 1683. Elle avoit épouſé, en 1628, *Chriſtophe de Conflans*, Comte de Vezilly, dont : — *Louiſe-Catherine de Conflans*, mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur *de Proiſy*, Marquis de Morfontaines. Elle fut mere de — *Louiſe de Proiſy*, qui a porté la Terre de *Marigny* à ſon mari *Joſeph-Emmanuel de Hallencourt*, Marquis de Dromeſnil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745, pere du Comte *de Dromeſnil*, marié à *N... de Boullongne*, dont un fils ; & de la défunte Marquiſe *de Genlis*, du nom de *Brulart*. Voyez HALLENCOURT.

MARIGO, en Bretagne, reſſort de Châteaulin & de Ploermel. Ancienne Nobleſſe qui remonte à

EON MARIGO, mentionné dans la Réformation de 1428. Ceux de ce nom par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés *nobles d'extraction*. Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au lion d'or, au 2 & 3 d'or à trois rencontres de cerf 2 & 1.*

MARILLAC : Ancienne Famille d'Auvergne, illuſtrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

I. PIERRE DE MARILLAC, Capitaine-Châtelain de Laſtic en Auvergne. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & JULIEN, Conſeiller du Duc DE BOURBON, ſon Procureur-Général ès Comtés de Clermont, & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Saint-Geneſt, de la Motte-Hermart & de Ricon, Secrétaire du Duc DE BOURBON, Tréſorier de Montpenſier en 1506, Capitaine-Châtelain de Laſtic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, commis par la mere de FRANÇOIS I, en 1527, pour viſiter les comptes de la Maiſon de BOURBON, épouſa *Marguerite Geneſt*, fille de *Bertrand Geneſt*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent : — 1. GILBERT, Baron de Porſac, Seigneur de Saint-Geneſt, Secrétaire du Connétable de Bourbon, qui de *Perronelle Filliol*, ſon épouſe, ne laiſſa qu'une fille, nommée — PERRONELLE DE MARILLAC, mariée à *Michel Veny*, Seigneur d'Arbouze, premier Maître-d'Hôtel

du Duc d'*Anjou*, Bailli de Montpenſier & Gouverneur d'Aigue-Perſe; — 2. JEAN, Avocat, mort ſans alliance; — 3. GABRIEL, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & de *Geneviéve Brinon*; — 4. CHARLES, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où ſon ſçavoir & ſon éloquence lui acquirent l'eſtime du Roi FRANÇOIS I. Il ſuivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Forêt*, ſon couſin, dans ſon Ambaſſade à Conſtantinople, auquel il ſuccéda & y reſta quatre ans. A ſon retour, il fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, & envoyé Ambaſſadeur en Angleterre en 1538, où pendant ſon ſéjour il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun, & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à ſon retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal *de Coſſé*, en ſon Ambaſſade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation, fut nommé Evêque de Vannes en Bretagne en 1551; en 1555 fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Eſpagne, de la paix dont on avoit fait quelques propoſitions; & élevé à l'Archevêché de Vienne en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conſeil Privé, fut préſent à l'Aſſemblée des trois Etats du Royaume convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557; alla Ambaſſadeur à Rome, ſe trouva en la même qualité à la Diéte d'Auſbourg après la mort de l'Empereur CHARLES-QUINT; ſe fit admirer par ſon éloquence dans l'Aſſemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau, le 21 Août 1560; & mourut le 2 Décembre ſuivant, dans la 50ᵉ année de ſon âge, en ſon Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il eſt enterré; — 5. BERTRAND, Religieux Cordelier, Abbé de Thiern, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai [illegible]; — 6. GUILLAUME, qui ſuit; — 7. JULIEN, Commiſſaire des Guerres, qui eut pour enfans — MADELENE DE MARILLAC, mariée, en 1551, à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur d'Enon, Capitaine de 100 hommes d'armes; — & CHARLES DE MARILLAC, qui de *Marguerite de Gueldrorp*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Honnecourt en Picardie, eut pour enfans: — (a) PIERRE DE MARILLAC, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maiſon de GASTON, Duc D'ORLÉANS, vivant en 1620, avec *Anne Portas*, ſa femme; — (b) JEAN, mort ſans alliance; — (c) CATHERINE, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épouſé le 20 Janvier 1610; — (d) & HÉLÈNE, morte ſans alliance; — 8. PIERRE, Abbé de Pontigny, qui embraſſa la Religion Proteſtante à 40 ans, & ſe retira à Geneve où il ſe maria; — 9. ANTOINE, Religieux à Thiern; — 10. FRANÇOIS, Avocat en Parlement, marié à *Madelene de Beſançon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont: — (a) JACQUES DE MARILLAC, vivant en 1576; — (b) GABRIEL, Payeur des gages du Grand-Conſeil dans la même année; — (c) NICOLE, mariée, 1°. à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Oſtel; & 2°. à *Charles*, Seigneur *d'Arpentigny*; — (d) MADELENE, alliée à *Charles Maillard*. — 11. CATHERINE DE MARILLAC, morte ſans avoir été mariée; — 12. & LOUISE, Religieuſe à Poiſſy.

III. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Ferrieres, Valet-de-Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur-Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mort en 1573, avoit épouſé, 1°. *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568; & 2°. le 25 Mars 1571, *Geneviéve de Boiſlevêque*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Roſieres*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent: — 1. CHARLES DE MARILLAC, Seigneur de Ferrieres, Conſeiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580 ſans enfans de *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier*; — 2. LOUIS, Seigneur de Farinvilliers, Conſeiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épouſé, *Marthe de la Roſiere*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouguier*, dont pour fille unique: — INNOCENTE DE MARILLAC, mariée, en 1617, à *Jean d'Aſpremont*,

Seigneur

Seigneur de Vendy ; — 3. Michel, qui ſuit ; — 4 & 5. Jean & Pierre, morts jeunes ; — 6. Marie, alliée à *René Hennequin*, Seigneur de Sarmoiſe, Maître des Requêtes ; & du ſecond lit : — 7. Louis, Comte de Beaumont-le-Roger, né poſthume en 1573. Il ſervit le Roi Henri IV en pluſieurs occaſions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux-Légers après la priſe d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc *d'Anjou* ; en 1611, il fut envoyé en Ambaſſade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Veniſe ; & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne, & en Italie au ſujet de la paix de Loudun. En 1617, Louis XIII le fit Commiſſaire Général de ſes Camps & Armées ; il ſervit en qualité de Maréchal-de-Camp au ſiége de Montauban, où il fut bleſſé en 1621, & en pluſieurs autres occaſions contre les Huguenots juſqu'à la paix de Montpellier ; fut, quelque tems après, fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Marie de Médicis, Lieutenant-Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur de la ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il ſe ſignala au combat de l'Iſle de Ré, au ſiége de la Rochelle & à la priſe de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629 ; envoyé en Italie pour commander l'Armée ; mais conſtamment attaché au parti de la Reine mere, & faiſant profeſſion ouverte d'être ennemi du Cardinal *de Richelieu*, il fut arrêté au Camp de Felizzo en Piémont le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où ſon procès lui fut fait par 23 Juges choiſis, qui le condamnerent à Ruel, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Feuillans auprès de ſa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, fille de *Côme de Médicis*, & de *Diane*, Comteſſe *de Bardi*, dont il n'eut point d'enfans. *Voyez* les Mémoires *de Puyſégur*, & le P. *Anſelme*. — 8. & Valence de Marillac, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Octavien Doni*, Seigneur d'Attichy, Sur-Intendant des Finances de la Reine Marie de Médicis, mort le 10 Janvier 1614.

IV. Michel de Marillac, Seigneur de Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conſeiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conſeiller d'Etat & Sur-Intendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1 Juin 1626, les quitta étant à Glatigny près Verſailles le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes qui ruina ſon parti qui étoit celui de la Reine Médicis, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit priſonnier au Château de Caen, & delà transféré en celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, auxquelles il rendit de grands ſervices pour l'établiſſement de leur Ordre en France, ayant donné toute ſa vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, (fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie au Maine, & de *Marie Carrier*) morte le 6 Février 1600 ; & 2°. en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Préſident aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Hervieu*. Il eut du premier lit trois enfans morts jeunes ; & du ſecond : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Octavien, Capucin, dit le P. *Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631 ; — 3. & Valence, Religieuſe Carmelite à Pontoiſe.

V. René de Marillac, Seigneur de Farinvilliers, né le 18 Décembre 1588, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épouſé *Marie de Creil*, fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & de *Marie Gamin*. Leurs enfans furent : — 1. Michel, qui ſuit ; — 2. Louis, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635 ; — 3, 4 & 5. Adrienne, Marie & Marguerite, toutes les trois Religieuſes Carmelites ; la premiere & la troiſieme au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris, & la ſeconde à Pontoiſe.

VI. Michel de Marillac, II. du nom, Seigneur d'Ollainville, Conſeiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître des Requêtes le 10 Avril 1643, Conſeiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684, & inhumé aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épouſé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barrée*. Elle mourut le 1 Juillet 1681, laiſſant: — 1. René, qui ſuit; — 2. André, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681; — 3. Louis, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques de la Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696; — 4. Marie-Gabrielle, Religieuſe Carmelite; — 5. & Madelene-Thérese-Euphrasie, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Seigneur d'Ecquevilly, mort en Juillet 1727, Capitaine des Toiles de l'équipage du Sanglier.

VII. René de Marillac, II. du nom, Seigneur de la Ferté-ſur-Teron, d'Ollainville, d'Attichy, &c. né le 18 Février 1639, Conſeiller au Parlement le 1 Avril 1661, Avocat-Général au Grand-Conſeil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, & Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Conſeiller d'Etat en Février 1682, Conſeiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mort Doyen du Conſeil le 15 Septembre 1719, âgé de 81 ans, & enterré aux Carmelites du Fauxbourg Saint-Jacques, avoit épouſé, en 1664, *Marie Bochart*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, Seigneur de Sarron, Maître des Requêtes, & de *Marie-Madelene Lhuillier*. De ce mariage vinrent: — 1. Michel, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, ſans alliance, âgé de 21 ans; — 2. Jean-François, qui ſuit; — 3. & Marie-Madelene, morte le 14 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épouſé en Décembre 1689, *René-Armand*, Marquis *de la Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 4 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage eſt née une fille, alliée à *Charles-Louis-Bretagne*, Duc *de la Trémoille*.

VIII. Jean-François, Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Bethune, fut tué à la bataille d'Hochſtet en 1704, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Marie-Françoiſe de Beauvilliers Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Chevalier des Ordres, & de *Françoiſe Geré de Rancé*, ſa ſeconde femme, laquelle s'eſt remariée, le 12 Mai 1710, avec *Louis-François*, Marquis *de l'Aubeſpine*. Les armes: *d'argent, maçonné de ſable rempli de ſix merlettes de même, & un croiſſant de gueules en cœur.*

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, ſous le nom de Bertrand, ſont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné pluſieurs Maîtres Echevins.

Nicolas Bertrand, dit *le Hongre*, Chevalier, y fonda les Céleſtins en 1374. De lui eſt deſcendu:

Jean Bertrand, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de ſa femme, *Françoiſe de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine-Châtelain de Condé-ſur-Moſelle. De ce mariage naquit:

Didier Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Tréſorier général de Lorraine & Barrois, & Ambaſſadeur du Duc René, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épouſa *Anne-Marguerite de Kuel* ou *Keruel*, d'une illuſtre Maiſon de Siléſie; il mourut en 1544, & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait conſtruire en l'Egliſe des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Balthasard, Seigneur en partie de Brin & de Leſſé, Capitaine-Gouverneur de Château-Salin, marié à *Iſabeau de Bellanges*, dont il eut: — (a) Françoise, femme de *Jean-Henri de Criſinich*, Seigneur dudit lieu; — (b) Barbe, mariée à *François de Theuilly*, Seigneur de Biderſtroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze; — (c) & une troiſieme fille, mariée à *Nicolas de Saucerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudemont, Duc de Mercœur; — 3. Nicolas, Abbé de Moyen-Moutier; — 4.

FRANÇOISE, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur-Général de Lorraine; — 5. & JEANNE, Dame de Brin en partie, marié à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt.

JEAN BERTRAND, Seigneur en partie de Brin & de Manvoué, Châtelain de Dieuze, & Gouverneur de Salone, épousa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblin*, Gruyer de Lunéville, dont : — 1. DIDIER, qui suit; — 2. NICOLAS, tué à la guerre; — 3. FRANÇOIS, auteur des Seigneurs d'Insming, rapportés ci-après; — 4. JEAN, Châtelain de Dieuze, mort sans postérité; — 5. & ELISABETH, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

DIDIER BERTRAND, II. du nom, Seigneur de Haudonviller, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épousa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Contrôleur des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquisat de Pont à-Mousson, Seigneur de Mengeon, de Brayé, de Passegot. Leurs enfans furent : — DIDIER, qui suit; — & DIANE, Dame de Haudonviller, mariée à *Nicolas de Pullenay*, Seigneur dudit lieu, Denville, Vitrimont, Conseiller d'Etat, Trésorieur général de Lorraine & Barrois, dont des filles, mariées dans les Maisons *de Haraucourt*, de *Stainville*, de *Bildestein*, de *la Vaulx* & de *Moras*.

DIDIER DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, Walle, Vebing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc HENRI, obtint des Lettres-Patentes le 31 Août 1609, lesquelles l'autorisèrent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de son ancienne noblesse. Il avoit épousé *Barbe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Juvrecourt* & de Bathelemont, Chevalier, & d'*Alix le Galland*. Il en eut : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. ANTOINETTE, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand-Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange, & Colonel d'un Régiment au service du Duc CHARLES IV. Elle eut pour fille unique : — *Anne-Marguerite de Carelle*, femme de *Jean*, Baron *de Conflans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de Fay-le-Sec; — 3. & ANNE-MARGUERITE DE MARIMONT, femme de *Philippe*, Baron *de Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phaltzbourg.

CHARLES, Baron DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, de Walle & Vebing, élevé Page du Duc HENRI, créé *Baron* par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, qui par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maison de *Thuillieres*, avec les siennes. Il fut Colonel au service du Duc CHARLES IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Baviere, Chambellan de l'Electeur FERDINAND, Gouverneur d'Ingolstadt & de la personne du Duc *Maximilien de Baviere*, & Grand-Bailli de Valdt-Munchen. Il mourut le 4 Novembre 1668, & avoit épousé *Luce de Poynet*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Athienville, & de *Marthe de Berry*, dont : — 1. HENRI, Baron DE MARIMONT, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Baviere, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort sans enfans de son mariage avec *Marie-Elisabeth*, Comtesse *de Fugger*, fille de *Jean-Fréderic*, Comte *de Fugger Pfird*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne *de Branckh*; — 2. & MARIE-ADÉLAÏDE DE MARIMONT, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, puis mariée à *Christophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Baviere, dont deux filles, sçavoir : — *Marie-Charlotte-Adélaïde-Christine du Buchet*, fille d'honneur de l'Electrice de Baviere, mariée, en 1684, à *Othon-Louis*, Comte *de Hunolstein*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France, & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Duchesse DE LORRAINE; — & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte *de Saint-Félix*, Chambellan du Duc LÉOPOLD.

Seigneurs d'INSMING.

FRANÇOIS BERTRAND, troisieme fils de JEAN, & de *Jeanne de Lamblin*, Maréchal des Logis des Ducs CHARLES III & HENRI, épousa *N.... de Hellotte*, dont :

Marc Bertrand, Maréchal des Logis du Duc Henri, lequel eut de sa femme, dont le nom est ignoré :

Didier de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Plessis, marié, en 1655, à *Claude de Remberviller*. Leurs enfans furent : — Jean-Louis, qui suit ; — & Sébastien, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rottembourg, tué à la bataille de Malplaquet. De sa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que — Marie-Catherine, femme de *François*, Comte *de Prindray*, Seigneur de Fremonville.

Jean-Louis de Marimont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, épousa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

Sébastien, dit *le Baron* de Marimont, Capitaine de Cuirassiers dans le Régiment de Palfy, au service de Sa Majesté Impériale, puis Chambellan de l'Empereur Charles VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, marié dans le Frioul à *N... de Perse*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palfy. De ce mariage est issu : — N... de Marimont, Page, en 1743, du feu Roi Stanislas, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, tué à la guerre.

Les armes : *écartelé en sautoir, le chef & la pointe d'or, les flancs d'argent, & une croix pattée de sable sur le tout.*

MARIN (de), en Provence & ci-devant en Canada avant sa cession aux Anglois.

La tradition conservée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. de Marin, porte qu'elle est originaire de la ville de Gênes. Cette Famille a été maintenue dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la premiere subsiste encore à Toulon.

Le chef de la seconde est Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des troupes détachées de la Marine en Canada. Il entra au service du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des troupes légeres, & donna des marques de sa valeur en diverses occasions. En 1759, après la prise de Quebec, sa maison fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Isle de Terre-neuve, & fut fait prisonnier, pour la seconde fois, le 25 Septembre de la même année. De son mariage, contracté à Quebec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendiere*, morte en 1765, fille de *Joseph Fleury*, Ecuyer, Sieur de la Gorgendiere, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c. & de *Claire Jolliet*, il a eu : — 1. Joseph Marin-de-la-Malgue, Ecuyer, né le 14 Avril 1752 ; — 2. Charles-François-Xavier, né le 31 Août 1757 ; — 3. Charles, né le 18 Janvier 1759 ; — 4. & Marie-Louise, née le 23 Avril 1748.

Les armes : *d'argent, à trois bandes ondées & entées de sable.* Voyez *l'Armorial de France, Registre VI*, & l'histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 101.

L'Etat de la Provence dans sa Noblesse par l'Abbé *Robert de Briançon*, donne quatre Familles nobles du nom de Marin ; mais comme les trois premieres portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne sont que des branches qui ont toutes la même tige.

La quatrieme Famille du nom de Marin, est celle d'un Baron *de Saint-Michel* ; nous ignorons si elle subsiste. Ses armes sont : *d'azur, à une fasce d'or accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

MARIN, en Bretagne, du ressort d'Auray.

Cette Famille noble remonte à Jean de Marin, Seigneur de Beauvoisin, marié à *Marthe Malyanne*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1 Mars 1669, René de Marin, Seigneur de Moncan, Conseiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Choan*, fut déclaré *noble d'ancienne ex-*

Addition à la page 549. du Tome IX.

après Chevalier ajouter

N... de Marin, Comte de Moncan, Maréchal de Camp, Commandant en Languedoc, fut nommé Commandeur de l'ordre Royal et Militaire de St. Louis en Août 1754.

traction, & maintenu, avec ſon fils aîné, Louis-René de Marin, dans la qualité de *Chevalier.* ℔

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or ; au chef d'argent, chargé de trois roſes de gueules.*

MARINIER, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.*

MARION : Ancienne Famille de Nevers, qui remonte à

Simon Marion, né à Nevers, (fils de Miles & de *Paule Guillaume*), Baron de Druy, qui exerça pendant 25 ans la profeſſion d'Avocat avec diſtinction. Il fut Avocat-Général de la Reine Catherine de Médicis, & auſſi du Duc *d'Alençon*, en la Cour de l'Echiquier pour ſon apanage ; fut annobli au mois de Janvier 1583 ; Conſeiller-Clerc & Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596 ; Conſeiller d'Etat le 15 Janvier 1597 ; Avocat-Général du même Parlement le 31 Mai ſuivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé *Catherine Pinon*, dont :

Simon Marion, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Août 1596 ; Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605 ; Préſident au Grand-Conſeil en 1607 ; Conſeiller d'Etat, par Brevet du 14 Juillet 1618, avec permiſſion de ſéparer ſon office de Maître des Requêtes avec celui de Préſident ; Contrôleur-Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une penſion de 1200 livres, mort en 1628, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 22 Mars 1601, *Madelene de Monteſcot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleſſis & de Lalleu-Bellonge, Secrétaire du Roi, Tréſorier général de ſa Maiſon & de ſes parties caſuelles, & de *Madelene Averdin* ; & 2°. *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut : — 1. Robert Marion, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de ſon pere, & décédé dans un âge fort avancé. Il avoit épouſé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleſſis-Feucherolles, Conſeiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la grande Ecurie, & chef de l'Académie, & de *Marie Mancel des Montées*. Elle ſe remaria, 2°. à *Charles de Biencourt*, Seigneur de Potrincourt, & 3°. à *Charles de Poix*, tous deux Ecuyers du Roi & chefs d'Académie. Elle eut de ſon premier mari : — François Marion, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de 6 ans ; — 2. Claude, qui ſuit ; — 3. Léonor ; — 4. François, Eccléſiaſtique — 5. Madelene ; — 6. & Catherine, Religieuſe à Port-Royal.

Claude de Marion, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve & de Maſſonvilliers, né en 1611, obtint l'érection de la Baronnie de *Druy*, en *Comté* en 1638, fut Conſeiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 3 Mars 1667. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1643, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Conſeiller d'Etat, & d'*Hélene Gouffier*, dont : — 1. François-Euſtache, qui ſuit ; — 2. Claude-Louis, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709 ; — 3. & Euſtache-Louis, Marquis de Courcelles, Exempt des Gardes-du-Corps, Major général de la Gendarmerie le 12 Septembre 1690, tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-de-Tavannes*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Colonel, mort le 28 Juin 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes, & de *Gabrielle Joubert de Barrault*, dont : — (a) Louise-Gabrielle-Henriette de Marion, née le 28 Février 1688, Abbeſſe de Sainte-Marie de Metz en 1724 ; — (b) Marie-Anne-Félicité, Chanoineſſe à Poulangis en 1709, enſuite Prieure de Tournan ; — (c) & Bénédicte-Charlotte-Victoire, mariée, en 1719, avec *Joſeph d'Eſtut*, Comte de Tracy, Capitaine réformé.

François-Euſtache de Marion, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie

dans Montal en 1673, Major en 1675; Commandant de la ville de Bench en 1677; Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678; Enſeigne des Gardes-du-Corps en 1687; Brigadier en 1691; Maréchal-de Camp le 6 Janvier 1696; Lieutenant-Général le 23 Décembre 1702; Commandant à Auſbourg en 1704, & dans la Province de Luxembourg en 1706, mort à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans, avoit épouſé, le 4 Mars 1669, *Caſſandre-Marie de Montſaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Montſaulnin*, Comte de Venerey, Seigneur de Montal, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général, Gouverneur de Charleroy, & de *Gabrielle de Solages de Fredault.* De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN BATISTE, qui ſuit; — 2. CHARLES, Abbé de Saint-Seine & de Bellefontaine-la vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans; — 3. & JEANNE-LOUISE-CASSANDRE, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épouſé *Louis de Regnier*, Comte de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1710, & Gouverneur d'Huningue en 1733, dont un fils.

JEAN-BATISTE DE MARION, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes-du-Corps & Meſtre-de-Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, & Lieutenant des Gardes-du-Corps, mourut à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or; au 2 & 3 d'or, à un arbre de ſinople ſur une terraſſe de même.*

MARION, en Bretagne, du reſſort de Quimper. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. *de Langle*, a été déclarée *noble d'extraction.* Les armes : *d'argent, à trois fleurs de lis de gueules, 2 & 1.*

MARIOUSE (DE LA), en Baſſe-Normandie. Famille noble dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt.*

JEAN DE LA MARIOUSE, Ecuyer, Seigneur de Berengneville, Elu à Caën; étoit Commiſſaire pour les recherches ſur la Nobleſſe en 1540. — Noble homme JEAN DE LA MARIOUSE, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578. — MARIE DE LA MARIOUSE étoit femme de *François d'Orglandes*, avec lequel elle vivoit vers l'an 1600; ils moururent ſans enfans.

FABIEN DE LA MARIOUSE, un des enfans de JEAN, Ecuyer, Sieur de Berengneville, Sainte-Honorine & Lormier, & de *N... Vanderue-Cœurs*, ſon épouſe, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cauſe de ſa jeuneſſe & de ſa petite taille, ce qui fit différer ſa profeſſion juſqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce ondée d'or, accompagnée de trois loſanges d'or, 2 & 1.*

MARIVETZ, en Champagne. Ancienne Nobleſſe qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois lions d'argent, au franc quartier d'azur, à un bélier ou bouc grimpant d'argent, affronté d'un croiſſant de même.* Pour cimier, *une banniere quarrée* de ces armes ſans franc quartier; & pour cri de guerre QUID OBSTET.

Une branche de cette Famille a porté long-tems le *franc quartier* ſeul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, à un chevron de ſable, chargé de trois aigles d'argent.*

MARK, voyez ci-devant MARC.

* MARLE, en Picardie.

Les Châtellenies de *la Fere*, *Marle* & *Moncornet*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soiſ-

ſons, Vicomte de Meaux, Grand Bouteiller de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle* & de *Soiſſons*, à ſon mari *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maiſon ils entrerent, par alliance, dans celle de *Bourbon*.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, ſuivant *Godefroy*, dans ſon Hiſtoire des Chanceliers, étoit *le Corgne*.

Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, pourvu de cette charge en 1291. Cette Famille a donné un Chancelier de France dans HENRI LE CORGNE, dit *de Marle*, élevé à cette dignité le 8 Août 1413. Il favoriſa toujours le parti *d'Orléans* contre celui de *Bourgogne*, ce qui lui couta la vie; car la ville de Paris ayant été ſurpriſe, le 29 Mai 1418, par le Seigneur *de l'Iſle-Adam*, pour le Duc *de Bourgogne*, il fut arrêté priſonnier, conduit à la groſſe tour du Palais, & le 12 Juin ſuivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les priſons & le maſſacra ainſi que JEAN DE MARLE, ſon fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent expoſés dans les champs de la clôture Saint-Martin, d'où le ſien fut depuis retiré & enterré dans l'Egliſe de N. D. de Senlis. Cette Famille a formé pluſieurs branches & rameaux. Elle s'eſt éteinte dans CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Vercigny en partie, de Beaubourg & de Clotomont, Conſeiller au Parlement, & Chanoine d'Avranches, mort en 1555, âgé de 70 ans, après avoir inſtitué ſon héritier univerſel *Chriſtophe Hector*, ſon neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes de MARLE. Voyez HECTOR DE MARLE, & ſur cette Famille les Grands Officiers de la Couronne, *Moréri*, le Nobiliaire de Picardie, &c. Les armes de MARLE ſont : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois molettes d'argent.*

MARLEY : Ancienne Maiſon de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLARD DE MARLEY, Seigneur de Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florenges, Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile, fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florenges. COLARD DE MARLEY, marié à *Ide, Odette* ou *Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, III. du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien* ou *de Cirey*, mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laiſſa pour unique héritiere, ſa fille — JEANNE DE MARLEY, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la Marck*, ſecond fils de *Jean*, Seigneur d'Aremberg & de Sedan, Haut-Voué de Haſbaye. Ce traité eut ſon exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance ſont ſortis les Ducs *de Bouillon*. Voyez TOUR-D'AUVERGNE.

Les armes de MARLEY ſont : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

* MARLY : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai, & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

* MARLY-LA-VILLE, en l'Iſle-de-France, Diocèſe de Paris. Autre Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, en faveur de *N... Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET : Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence.

TOUSSAINT MARMET ſervit avec diſtinction vers le milieu du XVIe ſiécle, & étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Valette*, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épouſé, 1°. le 22 Janvier 1560, *Françoiſe de Maſſe*, des Seigneurs *de Ruſtrel*, de la ville d'Apt; & 2°. *Catherine du Bois*, de laquelle il eut : — PIERRE, qui ſuit; — & ANTOINE DE MARMET, marié à *Anne de Remerville*, dont la branche eſt tombée en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de ſon pere, & fut

tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui eſt deſcendu, au IVe degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille du Seigneur des Baumettes, & de *Louiſe-Marie de Fogace*, dont des enfans.

N... DE MARMET, ſon couſin, Seigneur de Valcroiſſant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du ſervice avec une penſion du Roi, & vivoit ſans alliance en 1759. Il a pour frere

PIERRE-IGNACE DE MARMET-DE-VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, ſucceſſivement Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour ſœur, N... DE MARMET-DE-VALCROISSANT, mariée au Sieur de *Chantereine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. Voyez l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 107, & l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, auſſi *Tome II, p.* 332 *& ſuiv.*

Les armes : *d'argent, à trois roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croiſſans entrelacés d'argent.*

* MARMIER : La Terre & Seigneurie de *Seveux*, Bailliage de Gray, fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Marmier*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1740, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en 1741, & à la Chambre des Comptes de Dole la même année, en faveur de

FRANÇOIS-PHILIPPE DE MARMIER, II. du nom, Seigneur d'Auſanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coſte, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il ſera parlé ci-après.

La Famille de MARMIER, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, eſt originaire d'Angleterre.

Il y a une autre Famille du même nom, qui tire ſon origine du Bourg de Marnay en Franche-Comté; mais ſelon un acte paſſé pardevant un Notaire Royal à Dole, le 3 du mois d'Août 1605, en préſence de pluſieurs Gentilshommes de la Province, aſſemblés à cet effet, entre ALEXANDRE DE MARMIER, Baron de Longwy, & ADRIEN MARMIER, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'eſt pas de la Maiſon du Baron de Longwy*, & que le blaſon de ſes armes eſt différent), il eſt prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

I. HUGUENIN DE MARMIER, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc PHILIPPE-*le-Hardi*, qui y avoit été priſonnier avec le Roi JEAN, ſon pere, fut Echanſon de ce même Duc *de Bourgogne*, & poſſéda la Terre de Gaſtey. Par ſon mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Eſchevannes, & obtint le droit de la haute Juſtice, de laquelle le Duc JEAN II lui fit don, ainſi que du droit d'Affouage, dans le bois de Veleſme, en conſidération de ſes bons & importans ſervices au fait des armes, comme il eſt dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur MAXIMILIEN, du 16 Juillet 1507, donnée en faveur de MAMEST DE MARMIER, Ecuyer de cet Empereur, & arriere petit-fils d'HUGUENIN.

II. CHARLES DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'HUGUENIN, épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Préſident du Parlement de Dole. Ses enfans furent, entr'autres : — PIERRE, qui ſuit ; —— & MAMEST, mort Capitaine d'un Vaiſſeau rond pour le ſervice de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne.

III. PIERRE DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit ſon

ſon teſtament le 20 Octobre 1423, laiſſant de ſa femme, nommée *Anne de Damas*, — JEAN, qui ſuit; — & MAMEST, dont il a été parlé ci-devant.

IV. JEAN DE MARMIER, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, fut Ambaſſadeur de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, près la Ducheſſe *de Luxembourg*, pour l'engager à renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gaſtey & d'Eſchevannes furent confiſquées au profit de *Guillaume de Vergy*, par le Roi LOUIS XI, lorſqu'il s'empara de la Franche-Comté; ce qui obligea JEAN DE MARMIER à ſe retirer près de la Princeſſe *Marie*, héritiere de Bourgogne, de laquelle il étoit Conſeiller d'Etat, & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De ſon mariage contracté avec *Simonne de Falletans*, il eut pour fils aîné :

V. HUGUES DE MARMIER, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Seigneur de Moiſſey & de Betoncourt, chef du Conſeil de MARGUERITE D'AUTRICHE, Comteſſe en Bourgogne, Conſeiller d'Etat de l'Empereur CHARLES-QUINT, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après en avoir été premier Préſident, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de pluſieurs Ambaſſades importantes, & avoir rendu de grands ſervices à ce Prince. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié deux fois; 1°. à *Louiſe de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent : —— 1. JEAN, qui ſuit; —— 2. SIMON DE MARMIER, tige des Comtes de Salnoue, rapportés ci-après; —— 3. HUGUES, Seigneur de Chemin, & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la ſuite de Don JUAN D'AUTRICHE; — 4. CLAUDE, Abbé de Rozieres & de Goillies, Protonotaire Apoſtolique; — 5. CLAUDINE DE MARMIER, mariée à *André de Beſſey*, Seigneur de Tave & de la Chaulme, Chevalier de l'Ordre du Roi; — 6. & JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Beſſey*, Seigneur de Trichâteau; & 2°. à *Pierre de Dorſſan*, Seigneur de Laumont.

VI. JEAN DE MARMIER, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gaſtey & d'Eſchevannes, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Eſpagne, & de ſon Conſeil de Guerre, Chevalier-Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand-Chambellan de Don JUAN D'AUTRICHE, & enfin Maréchal-de-Camp-Général en Flandres, avoit épouſé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontallier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent : — 1. JEANNE-BATISTE DE MARMIER, alliée à *Jacques de Guedon*, dit *de la Rouere*, Vicomte de Saconnay & d'Eſclavolle; — 2. ALEXANDRE, qui ſuit; — 3. & CLÉRIADUS DE MARMIER, Seigneur de Gaſtey, Baron de Talmoy, fait Chevalier par l'Archiduc ALBERT & l'Infante CLAIRE-EUGÉNIE, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut enſuite une Compagnie de Gendarmerie pour le ſervice du Roi LOUIS XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontallier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent, ſans alliance, au ſervice de France, & trois filles; ſçavoir : — MADELENE-DIANE DE MARMIER, qui épouſa, 1°. en 1630, *Léonor de Chabot*, Comte de Brion; & 2°. le 24 Mars 1641, *Charles-Chriſtophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, tué au ſiége de Réthel; — BÉATRIX, Religieuſe aux Dames Annonciades à Gray; — & JEANNE-ALEXANDRINE DE MARMIER, femme d'*Olivier Toloſani*, Seigneur de Biſcamp.

VII. ALEXANDRE DE MARMIER, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc LÉOPOLD, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur FERDINAND, & Capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, épouſa, le 22 Février 1609, *Roſe de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron *de Ray*, & de *Claude-Françoiſe de Bauffremont*. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans : — CLAUDE DE MARMIER, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Eſpagne, tué au ſiége de Lérida; — & JOACHIM-ALEXANDRE, qui ſuit.

VIII. JOACHIM-ALEXANDRE DE MARMIER, Baron d'Hugier, Seigneur de Seveux, Cugney & Eſchevannes, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ſur le pied Allemand, en Eſpagne, épouſa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine*

Orologio, Seigneur de Savigny, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII, & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. François-René, appellé *le Comte* de Marmier, Seigneur de Seveux, Capitaine de Dragons en France, & Chevalier de Saint-Louis à la premiere promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1°. par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de Traveron, & de *Marie de la Rochette*, Dame d'Epinant ; & 2°. à *Anne de Noirot*, fille de *Robert*, Seigneur de Tournay. Du premier lit ſortit : — François-Philippe, qui ſuit ; & du ſecond eſt reſté : — Charles-Emmanuel de Marmier, Brigadier des Armées du Roi en 1748, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Bauffremont, Dragons.

X. François-Philippe, I. du nom, Comte de Marmier, Seigneur de Seveux, Auſanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coſte, Traveron, Seraumont & Taillencourt, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mort en 1736, avoit épouſé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton*, fille de *Jean*, Comte *d'Hamilton*, Maréchal des Camps & Armées de Jacques II, Roi d'Angleterre, & d'*Eliſabeth Maccann*, & de la branche des Milords-Comtes *d'Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la Maiſon d'*Hamilton*. Elle eſt mere de — François-Philippe, qui ſuit ; — & de Marie-Célestine-Philippine-Josephe de Marmier, alliée, 1°. en Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine*, Comte *de Dortan*, Capitaine au Régiment d'Eu, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Dettingen ; & 2°. en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Rennepont*, appellé *le Comte de Pons*.

XI. François-Philippe de Marmier, II. du nom, Seigneur d'Auſanville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Coſte, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, & Chevalier de Saint-Louis, créé *Marquis* de Marmier en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a épouſé, 1°. en Janvier 1742, *Marie-Joſephine de Boufflers-Remiencourt*, morte, ſans enfans, au mois de Septembre 1742 ; 2°. par contrat du 15 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Joachim*, Marquis de Gamaches, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Conſtance-Emilie Arnauld de Pomponne* ; & 3°. en 1748, *Marie-Catherine du Châtelet*, née le 21 Janvier 1720, fille unique & héritiere de *René-François*, Marquis *du Châtelet* & de Grandſeille, Baron de Cirey, mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de Sa Majeſté Impériale François-Etienne de Lorraine, Commandant dans ſes Etats de Toſcane, & de *Marie-Catherine de Flemming*. Il a pour enfans du ſecond lit : — 1. Marie-Célestine-Philippine-Joachine-Simonne de Marmier, née le 17 Juillet 1744 ; — 2. Charlotte-Mélanie, née le 1 Novembre 1745 ; & du troiſieme lit : — Charles-Emmanuel-Apollinaire-Philippe, Marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753.

Comtes de Salnoue.

VI. Simon de Marmier, ſecond fils de Hugues, & d'*Anne de Poligny*, ſa ſeconde femme, fut Comte de Salnoue, créé *Chevalier* par le Roi d'Eſpagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déja commandées ſon frere aîné. Il paſſa enſuite au ſervice du Duc *de Savoie*, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conſeiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal-de-Camp-Général de Savoie, & fut tué au ſiége de Geneve, ayant fait ſon teſtament le 11 Juillet 1682. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille de *Georges*, Comte *de Montaffier* & de Variſe, & de *Blanche-Urſine de Viſconti*, proche parente du Duc *de Savoie*, & tante d'*Anne de Montaffier*, femme de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons Leurs enfans furent : — 1. Charles-Emmanuel, qui ſuit ; — 2. Anne, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-ſur-Seine, & de *Henriette de Saulx-Tavannes* ;

—— 3. & CLAUDE DE MARMIER, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voiſey.

VII. CHARLES-EMMANUEL DE MARMIER, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épouſa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Renée de Fauche*, de laquelle il eut : — ANTOINE, qui ſuit ; — & JEANNE-CLAUDE DE MARMIER, héritiere de ſon frere, laquelle porta le Comté de Salnoue, à ſon mari *Antoine de Prat*, Seigneur de Balay-Saulx & de Peſeux.

VIII. ANTOINE DE MARMIER, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vayte près de Beſançon, ſans avoir été marié. Les armes : *de gueules, au marmot d'argent.* Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 559 & ſuiv.*

MARMION : Très-ancienne Nobleſſe qui a été illuſtre en Normandie & en Angleterre, & qui tire ſon origine du Bailliage de Caen, où elle a fait ſa premiere demeure.

ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte *Guillaume Dugdal*, ſous le regne de GUILLAUME *le Conquérant*, en 1066. Il paſſa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils

ROBERT MARMION, II. du nom, Vicomte de Fontenay, marié, ſous le regne de HENRI I. Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Meliſée*, dont vint :

ROBERT MARMION, III. du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la ſeconde année du regne de HENRI III, Roi d'Angleterre. Il ſoutint vigoureuſement le droit de ce Prince, contre *Geoffroy*, Comte *d'Anjou*, qui lui diſputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger MARMION à lui rendre Falaiſe, qu'il tenoit pour le Roi HENRI, aſſiégea le Château de Fontenay, le prit de force, & le raſa en 1139. ROBERT MARMION eut de ſa femme, nommée *Philippe*, — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. ROBERT, dit *le Jeune*, dont la poſtérité a ſubſiſté long-tems en Angleterre ; — 3. & GUILLAUME, Chevalier, duquel parle *du Moulin, p. 355.*

ROBERT MARMION, IV. du nom, dit *le Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

PHILIPPE MARMION, marié, 1°. à *Jeanne Kelperk*, le nom de ſa ſeconde eſt ignoré. Du premier lit vinrent trois filles, ſçavoir : — JEANNE ; — MALERE, femme de *Raoul Cromwel* ; — & MATHILDE, mariée à *Raoul Boteler* ; & du ſecond lit il eut une fille, auſſi nommée JEANNE, mariée, 1°. avec *Thomas* Milord *Lou* ; & 2°. avec *Henri Hillaire.*

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils, ſçavoir : — GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoiſſance ; — & ROBERT MARMION, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans — RICHARD, Milord MARMION ; — ROBERT, Chevalier ; — & ALBEREDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville* ; ils vivoient ſous le regne de HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même Famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140. — On lit dans *Mathieu Paris*, Hiſtoire d'Angleterre, que l'an 1143, ROBERT MARMION chaſſa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une forteresſe.

Il y a une Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Greſtain en Normandie, de l'an 1188, en laquelle eſt compris ROGER MARMION qui y aumôna les dîmes de ſa Terre de Berwick en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnerent auſſi pluſieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME *le Roux*, pour l'Abbaye de Haleſworn en Salope, où ſont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, freres.

PHILILIPPE MARMION fut pris avec le Comte *de Warwick* à Pons en Poitou, en 1254. Il donna pluſieurs biens aux Freres Hoſpitaliers d'Angleterre, comme

il ſe voit par une Charte donnée de ſa main. C'eſt ce que nous avons pu découvrir ſur les MARMION établis en Angleterre.

De la branche reſtée en Normandie, vraiſemblablement l'aînée, étoit ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux qui accompagnerent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut pour fils

GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le-Marmion, l'un des témoins qui ſignerent aux fondations que firent *Robert* & *Eudes Teſſon* à l'Abbaye de Val-Richer en 1120. Son fils fut

ROBERT MARMION, I. du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il ſigna la Charte de RICHARD I, Roi d'Angleterre, & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumiége. Il eut pour enfans —— ROBERT, dont nous allons parler; — & GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, & de *Harviſe de Sainglais*.

ROBERT MARMION, II. du nom de ſa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, eſt nommé entre les Chevaliers de l'honneur *de Monfort* en 1204, & auſſi parmi ceux qui portoient banniere, en 1214, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à *Robert des Ableges*, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il poſſédoit dans la Baronnie de Creully: il en eſt parlé dans le *Gallia Chriſtiana*, *Tome XI*, *Col.* 367, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant préſent.

Dans le Rôle de la ſubvention des Nobles de la Province en 1304, ſont compris dans la Sergenterie de Dive & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monſieur JEAN MARMION eſt compris dans la Compagnie du Sire *de Fauguernon*, qui fit ſa montre en 1240. — On trouve un *Laurent du Val*, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonneville. —— Dès l'an 1212, un *Olivier de Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION; & les Mémoires de M. *Bigot-Souſmeſnil*, font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint-Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier, ratifie les donations faites ſur ſon fief de Freſnay-le-Pinſeux, & que PHILIPPE & ROGER, ſes fils, tranſigent avec *Guillaume Acarin*, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, ſur un Procès intenté à l'occaſion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu GUILLAUME MARMION, Clerc à Freſnay-le-Pinſeux; & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu. Les armes des MARMION étoient: *de vair*, & les puînés briſoient *d'une faſce de gueules fretée d'or*.

MARMONT, en Breſſe. Le premier nom de cette ancienne Nobleſſe étoit *le Sauvage*, qu'elle quitta pour prendre celui de MARMONT, ſa Seigneurie, par l'abus qui ſe pratique encore aujourd'hui.

ETIENNE LE SAUVAGE, Damoiſeau de Marmont, vivant en 1230, eſt la tige de cette Famille. Il laiſſa entr'autres enfans

JEAN DE MARMONT, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neufville en Breſſe, la moitié de la dîme de la Bruyere. En 1272, il rendit hommage à *Amé de Savoie*, Seigneur de Baugé & de Breſſe, de la Maiſon forte de MARMONT, & eut pour enfans: —— 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. ETIENNE, Damoiſeau; — 3. HENRI, auſſi Damoiſeau, & marié à la fille de *Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à *Amé de Savoie* en 1276; — 4. & JACQUES DE MARMONT, Damoiſeau.

GUILLAUME, Seigneur DE MARMONT, épouſa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boches, & de *Marguerite de la Balme*, dont: — 1. GEOFFROY, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Damoiſeau; — 3. ANSELMETTE, femme de *Guyonnet d'Eſpeiſſoles*, Damoiſeau en 1317; —— 4. & SIBILLE,

Geoffroy, Seigneur de Marmont, Chevalier, épouſa *Marguerite de Marbos*, dont, entr'autres enfans :

Etienne, Seigneur de Marmont, Chevalier, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils & héritier :

Odet, Seigneur de Marmont & de Longes, vivant en 1350, marié à *Béatrix*, Dame *de Beoſt*, fille & unique héritiere de *Gui*, Seigneur *de Beoſt*, & de *Beraude de Crangeac*, dont : — 1. Jean, Seigneur de Marmont, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Marie de Maret*, fille d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay ; — 2. Pierre, qui ſuit ; — 3. & Marguerite, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

Pierre, Seigneur de Marmont, de Longes & de Beoſt en 1378, épouſa *Marguerite de Chales*, de laquelle il eut — Hugonin, qui ſuit ; — & Louise de Marmont, femme de *Gerard de Colomb*, co-Seigneur de la Salle.

Hugonin, Seigneur de Marmont, de Beoſt & de Longes, épouſa, le 14 Janvier 1420, *Eléonore de Vienne*, dont : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Gui, Seigneur de Beoſt, marié, le 25 Avril 1425, à *Jeanne de Germoles*, fille de *Geoffroi*, Seigneur *de Germoles* en Mâconnois, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laiſſa — (a) Tiburce, Seigneur de Beoſt, mort ſans hoirs en 1472 ; — (b) Claude, Religieux à Cluny ; — (c & d) Antoinette & Pernette, Religieuſes à Polerins ; — (e) Jeanne, femme d'*Antoine de Monſpey*, Seigneur de Luyſandre ; — 3. Jeannette, mariée à *Robert de Montuagnard*, Chevalier ; — 4. Marguerite, alliée à *Jean de la Beyniere* ; — 5. Marie, Religieuſe à Neufville ; — 6. & Isabelle de Marmont, femme de *Pierre*, Seigneur *de Becerel*.

Jean, Seigneur de Marmont, vivant en 1440, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Claude, Seigneur de Longes ; — 3. Jean, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470 ; — 4. Jeanne, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Malaval* ; — 5. & Anne, Religieuſe à Neufville.

Jacques, Seigneur de Marmont & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurerent pour *Louis*, Duc *de Savoie* en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi Charles VII, épouſa, 1°. au mois de Janvier 1445, *Aimée de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur *de Verfey*, & de *Guillemette de Chauvieux* ; & 2°. *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude Andrevet*, Seigneur de Corſant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette ſeconde femme, mais du premier lit ſeulement deux filles, ſçavoir : — Louise de Marmont, femme de *Philibert Andrevet*, Seigneur de Corſant, frere d'*Antoinette*, ſa belle-mere ; — & Anne, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyere, en Mâconnois.

Les armes de cette Famille éteinte ſont : *d'azur, à une bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes *de Verceil.*

Jean-Batiste de Marnais, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Gouverneur de Dole en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732, & laiſſa

Charles de Marnais, Comte de Verceil, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & auſſi Gouverneur de Dole, devenu Enſeigne, puis Lieutenant le 1 Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal-de-Camp le 16 Février 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759. Il s'eſt marié à Paris le 3 Novembre 1734, à *Claude-Jacqueline-Françoiſe Petit de Paſſy*, veuve ſans enfans de *Jacques-Etienne de Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732, & fille de feu *François Petit*, Seigneur de Paſſy, Serilly, Hebecourt, &c. Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage & Siége Préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, ſa veuve, dont :

Charlotte-Jacqueline-Josephe de Marnais de Saint-André de Verceil, morte à Paris le 2 Juin 1762, femme de *Pierre-Jacques-François-Auguſte Ferron de la Ferronnays*, qu'elle avoit épouſé, le 24 Janvier 1724, dont des enfans. *Voyez* Ferron de la Ferronnays, *Tome VI* de cet ouvrage.

De la même Maiſon étoit JOSEPH DE MARNAIS, (oncle de CHARLES) appellé *le Chevalier de Saint-André*, ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Meſtre-de-Camp par Brevet au mois de Février 1706, Brigadier le 1 Février 1719, & Inſpecteur-Général de Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1 Juillet 1730, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de penſion le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il eſt mort ſans alliance le 18 Octobre 1742. Notice extraite en partie *du Mercure de France* du mois de *Novembre* 1734, *page* 2538. Les armes : *de ſable, au chevron d'or, au chef de même, chargé d'une hure de ſanglier de ſable à la défenſe d'argent.*

* MARNAY-*la-Ville* : Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquiſe par

Laurent de Gorrevod, Comte de Pont-de-Vaux, lequel par ſon teſtament du 26 Mai 1527, inſtitua ſon héritier univerſel avec ſubſtitution, *Jean de Gorrevod*, ſon couſin, pere de *Laurent*, II. du nom, & ayeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur de qui la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de *Feuq*, *Bians* & *Cordiron*, furent érigées en *Marquiſat*, par Lettres d'ALBERT & d'ISABELLE, Archiducs d'AUTRICHE, le 24 Février 1602. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par LOUIS XIII en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire* le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils, *Philippe-Eugene de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, ſans alliance, le dernier de ſa Maiſon, ſa riche ſucceſſion fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la ſubſtitution faite en 1527, à *Louis-Bénigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme deſcendant de *Jeanne de Gorrevod*, ſœur de *Laurent* II, par ſa triſayeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claudine-Philippe de la Chambre*, Marquiſe de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod*, & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. *Voyez* BAUFFREMONT, *Tome II.*

MARNIERE : Ancienne Nobleſſe établie en Bretagne, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire.*

De cette Famille ſont : — le Comte DE GUER-MARNIERE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes-Françoiſes, & Gouverneur de Landrecies en 1768. — Le Marquis DE GUER-MARNIERE, Préſident au Parlement de Bretagne ; — & le Comte DE GUER-MARNIERE, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Breſt.

Cette Famille du Reſſort de Ploermel, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. *de Bréhant.* Elle remonte, par filiation ſuivie, au Commencement du XVe ſiécle à MAURICE DE MARNIERE, Seigneur de la Biffardiere, marié à *Hélene le Camus.* Ses armes ſont : *d'azur, au chevron accompagné en chef de deux roſes, en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MARNIX : Ancienne Nobleſſe militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

CLAUDE DE MARNIX eut de *Marie de Voudan*, ſon épouſe, — JEAN DE MARNIX, Seigneur de Toulouſe, lequel de *Jeanne le Cerf*, eut :

JACQUES DE MARNIX, Seigneur de Toulouſe, d'Ogimont, &c. Baron de Pottes, Commiſſaire-Général des Montres des Pays-Bas, qui épouſa, 1°. *Marie de Hamericourt*, fille de *Henri*, Seigneur de Willerzies, & d'*Eliſabeth de Spangen* ; & 2°. par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnieres*, fille de *Jean*, Seigneur de Souaſtres, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des deux Treilles. De ce ſecond mariage il eut :

GERARD DE MARNIX, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c. allié à *Salomé Gaillard*, Dame de Crillia, en Franche-Comté, dont il eut :

Jean de Marnix, en faveur duquel la Terre d'Ogimont en Flandres, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres-Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, regiſtrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Florence de Saluces de Bernemicourt*, de laquelle vint

Nicolas-François de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germinies, allié, en 1642, à *Iſabelle-Claire d'Ongnies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Eſtrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut :

Claude-François-Dominique de Marnix, Vicomte d'Ogimont, & Seigneur de Rollencourt par retrait-lignager. Il épouſa *Marie de Haudion*, fille de *Pierre-Ulric*, Seigneur de Ghiberchies, & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*, dont vinrent, entr'autres enfans ; — Baudri-Adelbert, qui ſuit ; — & N... de Marnix, Chanoineſſe de Mons.

Baudri-Adelbert, dit *le Comte* de Marnix, Seigneur de Rollencourt, épouſa *Eléonore-Aldegonde de Lannoy*, fille de *Charles-Ignace* Comte de Beaurepaire, & de *Marie-Françoiſe de Coloma*, dont il a : — 1. Claude-François-Joseph de Marnix, dit *le Baron de Rollencourt* ; — 2. Pierre-Marie-Joseph, dit *le Chevalier* de Marnix ; — 3. Charlotte-Josephe, dite *Madame* de Marnix, Chanoineſſe aînée du Chapitre de Denain ; — 4. Anne-Antoinette-Agnès, dite *Mademoiſelle de Rollencourt*, auſſi Chanoineſſe à Denain ; — 5. Hubertine de Marnix, dite *Mademoiſelle de Maiſoncelle*, auſſi Chanoineſſe à Denain. *Tablettes Généalogiques & Hiſtoriques, Part. VIII, p. 272.*

De cette Maiſon étoit Philippe de Marnix, Seigneur du Mont Sainte Aldegonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, ſe rendit très-habile dans le Droit ; & dreſſa le Formulaire de la fameuſe confédération de l'an 1566, par laquelle pluſieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagerent de s'oppoſer à l'inquiſition : *Brederode*, qui en étoit le Chef, l'en fit Tréſorier-Général. En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine Elisabeth ſa protection. Trois ans après l'Archiduc Mathias l'envoya à la Diéte de Worms, où il fit un diſcours très-fort contre la maniere de gouverner des Eſpagnols. Il vint en France l'an 1580, après la concluſion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec François de France, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il ſuivit l'année ſuivante en Angleterre ; fut depuis Conſul d'Anvers, qu'il défendit contre le Duc *de Parme* en 1584 ; mena au Palatinat, en 1593, la Princeſſe *Louiſe-Julienne de Naſſau*, qui avoit été fiancée avec l'Electeur Frédéric IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, âgé de 60 ans, dans le tems qu'il travailloit à une verſion flamande de l'Ecriture. Il y a eu auſſi de ce nom Maximilien de Marnix, Comte de Sainte-Aldegonde, Baron de Noircarmes, &c. Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toiſon d'or, par le Roi Philippe IV, & mourut le 13 Mars 1635, laiſſant poſtérité. *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles de même.*

* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1661, regiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. *Voyez* Barde, *Tome I.*

MAROLLES : Ancienne Nobleſſe du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force.*

Raoul, Seigneur de Marolles, Chevalier, donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, ſon domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé *Renaud.*

Helian, Seigneur de Marolles, donna à l'Abbaye de Beaugerais, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Tours, ſes dîmes de Marolles, de Montagu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du conſentement de Raoul, qui ſuit, ſon fils.

Raoul, Seigneur de Marolles, ratifia ces donations l'an 1216, & fut pere de

Jean, I. du nom, Seigneur de Marolles, qui étoit en la Compagnie de Charles d'Anjou, Roi de Sicile, lorſqu'il défit le bâtard *Mainfroy*, l'an 1266. Il eut pour fils

Jean, II. du nom, Seigneur de Marolles, mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mahé, Apôtre, l'an 1327. Il fut pere de

Guillaume, I. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1382, comme il conſte par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Mereaux.

Guillaume, II. du nom, Seigneur de Marolles, ſon fils, eſt dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cauſe de quelques dépendances de ſa Seigneurie relevante de Montreſor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guillemine Boutet*, fille de noble homme *Perrottin Boutet*, & de *Roberde*, ſon épouſe, dont il laiſſa — Jean, qui ſuit; — & Robert de Marolles, tige des Seigneurs de Breuillard, rapportés ci-après.

Jean, III. du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1463, épouſa *Guyonne de Thoret*, fille & héritiere de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin & de Prichaut, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent: — 1. Etienne, qui ſuit; — 2. Marie, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491; — 3. Jacquette, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer; — 4. & Diane de Marolles, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

Etienne, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1°. le 25 Mars 1498, *Catherine Graſleul*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand*; & 2°. *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boiſvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiere il laiſſa: — 1. François, qui ſuit; — 2. Jean, Seigneur de Rançay, lequel fut s'établir en Flandres, où il ſe maria; — 3. Françoise, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers; — 4. & Roberde de Marolles, nommée Claire à la Confirmation, Religieuſe à Fontevrault.

François, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chaſſe avec Sa Majeſté. Il avoit épouſé *Philippe de Boiſvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à ſon pere. De ce mariage il eut: — Claude, qui ſuit; — & Antoine, lequel ne laiſſa point de poſtérité.

Claude, I. du nom, Seigneur de Marolles, s'allia, l'an 1558, avec *Françoiſe d'Erian*, fille unique & héritiere de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochere & de Noiſay, & d'*Anne de Guiet*, dont: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. Louis, Seigneur de la Rochere, mort ſans hoirs de *Marie du Fautrait*, ſon épouſe; — 3 & 4. Gabrielle & Charlotte de Marolles, mortes ſans alliance; la derniere en 1627.

Claude, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Marolles, de la Rochere, du Breuil & de Noiſay, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal-de Camp dans les armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes, & ſe ſignala en diverſes occaſions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui reſta victorieux dans le combat qui ſe fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur *de l'Iſle-Marivaut* & lui (voyez ſon éloge dans *Moréri*). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté ſon adreſſe, ſa valeur & ſa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé, 1°. l'an 1594, *Agathe de Chaſtillon*, fille de *Noel*, Chevalier, Seigneur de Soleillan en Forez, & de *Jeanne de la Veüe*, morte l'an 1630; & 2°. *Lucrèce du Hamel*, dit *Moréri*. Du

premier

premier lit il eut : —— 1. CLAUDE, mort avant ſon pere, à l'âge de 17 ans ; — 2. GILLES, décédé jeune ; — 3. MICHEL DE MAROLLES, Abbé de Villeloin, & de Beaugerais, homme doué d'une profonde connoiſſance des belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la traduction de *Lucain*, juſqu'en 1681, qu'il publia l'Hiſtoire des Comtes *d'Anjou*, il ne ceſſa de travailler avec une application continuelle, & de faire paroître un nombre infini de traductions ; les moins eſtimées ſont celles des Poëtes Latins, quoiqu'elles lui ayent beaucoup coûté. L'Abbé DE MAROLLES mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans. Voyez ſon article dans *Moréri*. — 4. LOUIS, qui ſuit ; — 5. CHARLES, mort jeune ; — 6. MADELENE, ſeconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur de Rubris ; — 7. & POLIXENE DE MAROLLES, mariée, l'an 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur de Claveau, Gouverneur de Meſieres.

LOUIS, Seigneur DE MAROLLES, de la Rochere, du Breuil & de Noiſay, épouſa 1°. *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Lucain ; & 2°. *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur de Rubris. Du premier lit vint un fils, mort en naiſſant, avec ſa mere, en 1629 ; & du ſecond il laiſſa : —— 1. EMOND, aſſaſſiné à l'âge de 19 ans ; — 2. CLAUDE, mort en bas-âge ; —— 3. EUSTACHE ; — 4. MICHEL, Religieux & Prieur de Veuil ; — 5 & 6. RENÉ & DIEUDONNÉ-LOUIS ; — 7 & 8. GABRIEL & CLAUDE, morts en bas-âge ; — 9. AGATHE, décédée jeune ; — 10. FRANÇOISE-GABRIELLE, morte en bas-âge ; — 11 & 12. ANNE-LOUISE & ANGÉLIQUE DE MAROLLES.

Seigneurs de BREUILLARD.

ROBERT DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, Seigneur DE MAROLLES, & de *Guillemine Boutet*, épouſa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, ſeconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin, & de *Marguerite Marthe* (& ſœur puînée de *Guyonne de Thoret*, femme de JEAN, III. du nom, Seigneur DE MAROLLES, ſon frere aîné). De ce mariage vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & PERRINE DE MAROLLES, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brées.

FRANÇOIS DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, auteur des Seigneurs de la Boutelerie, Touvaut, &c. rapportés ci-après ; — 3. & GUILLAUME, tige des Seigneurs des Caves, mentionnés enſuite.

JEAN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, épouſa, 1°. l'an 1535, *Catherine du Meſnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignoliere, & de *Philippe de Souvain* ; & 2°. *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laiſſa : — 1. JULIEN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Seigneur de la Cheſnaye, allié 1°. avec *Marie Gaigneron* ; & 2°. à *Guyonne Savary*. De la premiere femme il eut : — (a) ANTOINE DE MAROLLES, Seigneur de la Cheſnaye, mort ſans enfans ; — (b) RENÉE, morte ſans alliance ; — (c) CATHERINE, femme de *Jean*, Seigneur *de Launay* & de la Crevaudiere ; & de la ſeconde femme ſortirent quatre filles, ſçavoir : — LUCRÉCE ; — RENÉE ; — MARGUERITE ; — & JEANNE DE MAROLLES ; — 3. MARGUERITE, mariée, l'an 1585, à *Jean de Preville*, Seigneur de la Pliſſonniere ; — 4 & 5. CATHERINE & ANNE DE MAROLLES, mortes ſans alliance.

JULIEN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*, ſa femme, entr'autres :

MARTIN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, mort ſans laiſſer d'enfans de *Marie de la Croix*, ſon épouſe.

Seigneurs de la BOUTELERIE, *TOUVAUT, &c.*

BERTRAND DE MAROLLES, Seigneur de la Boutelerie & de Touvaut, ſecond fils de FRANÇOIS DE MAROLLES, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épouſa 1°. *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du Clouſeau ; 2°. *Jeanne de*

Cherrue ; & 3°. *Renée de Navet.* Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernieres femmes, mais de la premiere :

Claude de Marolles, Seigneur de Touvaut, marié, en 1577, à *Florence de Navet*, fille de *Jean*, Ecuyer, dont : — 1. René, mort, ſans enfans, au retour du ſiége de Montauban ; — 2. François, Seigneur de la Varenne, auſſi mort ſans enfans ; — 3. Jacques, qui ſuit ; — 4 & 5. Louise & Claude, mortes en bas-âge.

Jacques de Marolles, Seigneur de la Pignoliere, épouſa *Claude Gervais*, fille de *Louis Gervais*, Seigneur des Murs, & de *Deniſe Broſſier.* Il en eut : — 1. Louis de Marolles, Seigneur de la Pignoliere ; — 2 & 3. Pierre & Jacques ; — 4 & 5. Claude & Marie. Nous ignorons la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire.*

Seigneurs des Caves.

Guillaume de Marolles, Ecuyer, troiſieme fils de François, Seigneur de Breuillard, & de *Marguerite de Gaines* ou *Ganes*, épouſa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean de Montjois*, Seigneur des Caves, & de *Florence Rance.* De ce mariage vinrent : — 1. René, qui ſuit ; — 2. Jean, Seigneur de la Broſſe, tué à Brie-Comte-Robert ; — 3. Louis, marié, en 1577, à *Marie Raſereau*, dont il eut — Louis de Marolles, qui ſe noya ; — 4. Jacques, lequel ſe retira en Poitou ; — 5. & Françoise, femme de *N...* Seigneur *des Forges.*

René de Marolles, Seigneur des Caves, épouſa *Guillemette de Breuil*, & en eut :

Louis de Marolles, Seigneur des Caves, marié à *Hélene de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de Ragonaut, dont : — 1. Palamede, Seigneur des Caves ; — 2. René, mort jeune ; — 3. Charles ; — 4, 5 & 6. Renée, Marie & Geneviéve. Nous ignorons pareillement la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire.*

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, la garde d'or poſée en pal, entre deux pennes adoſſées d'argent.*

MAROT, en Bretagne, reſſort de Dinan.

Raoul Marot, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut annobli par le Roi Henri IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de Sa Majeſté, en 1598.

Guillaume Marot, ſon arriere-petit-fils, maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré *noble d'extraction.* Les armes : *d'azur, à la main droite d'argent, accompagnée d'une étoile d'or en chef du côté droit.*

MARQUE. *Voyez* Marca de la-Marque.

MARQUEMONT. Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant montant de gueules, accompagné de trois quintefeuilles, tigées d'argent.*

MARQUERAYE, en Bretagne du reſſort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1 Novembre 1670, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, & enſuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. *Huart*, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés *nobles d'extraction.* Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, au croiſſant de même en pointe.*

MARQUES (de), en Bretagne, du reſſort de Nantes. Famille qui remonte à Charles de Marques, de la Villa Diego en Eſpagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. *Salliou*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *coupé au 1 d'azur, au ſautoir alaiſé & cantonné de trois beſans, le tout d'or, 1 en chef & deux aux flancs ; au 2 d'argent, au léopard de gueules, la bordure de l'écuſſon d'argent, chargée de trois annelets d'or de chaque côté, poſés 1, 1 & 1.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maiſon d'HAUTEFORT. Voyez-en la Généalogie dans le *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARQUESY, en Provence.

ANTOINE & JEAN-BATISTE DE MARQUESY, de la ville de Marſeille, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe le 24 Juillet 1642. Elles furent vérifiées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre ſuivant. Leurs deſcendans continuent la poſtérité. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'une trangle de même, au-deſſus de laquelle eſt une étoile d'argent.* Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II.*

MARQUET (DE) : Famille noble du Dauphiné.

BARTHELEMI DE MARQUET, Préſident au Parlement de Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec *Jeanne de Dorne*, dont : — ALEXANDRE, qui ſuit ; — & RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy Saint-Martin.

ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Rouſſillon, fut tué au ſecours de Salces. Il avoit épouſé, en 1618, *Jeanne de la Boiſſe*, & en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault ; — 3. & GASPARD, Lieutenant de Galere.

LOUIS DE MARQUET, I. du nom, épouſa, en 1666, *Iſabeau de la Baſtie-d'Eſtable*, dont : — LOUIS, qui ſuit ; — & JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

LOUIS DE MARQUET, II. du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épouſa, en 1698, *Hippolite Fornet de Fontenille*, de laquelle vint :

DENIS DE MARQUET, marié, en 1741, à *Marie-Françoiſe-Suſanne de Vocance*, dont :

LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épouſé, en 1760, *Catherine de Sarrazin de la Pierre*, dont : — 1. LOUIS-SCIPION ; — 2. FRANÇOIS-AIMÉ ; — 3. BERNARDIN ; — 4. & JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de trois roſes de gueules, tigée & feuillée de ſinople, mouvante de la pointe ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or naiſſant de l'angle dextre.* Mémoire dreſſé ſur les titres.

MARQUET : Famille originaire d'Armagnac, & tranſplantée à Paris, qui ſubſiſte dans

LOUIS MARQUET, Conſeiller du Roi, Receveur général des Finances de la Généralité de Lyon, marié, le 21 Janvier 1744, à *Louiſe-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joſeph Paris-du-Verney*, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, & de *Louiſe-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a deux garçons & trois filles.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef d'un croiſſant renverſé de gueules, & en pointe d'un lion auſſi de gueules.* On trouve la Généalogie de cette Famille dans *l'Armorial de France, Regiſtre V, Part II.*

MARQUETEL-*Saint-Denis-de-Saint-Evremont* (LE).

Ancienne Famille de Normandie, éteinte, dont étoit le célebre de *Saint-Evremont*, Seigneur de Saint-Evremont, Maréchal-de-Camp, ſi connu par ſes ouvrages, mort à Londres au mois de Novembre 1703, & dont il ne reſte aujourd'hui que CHARLOTTE-FRANÇOISE-HENRIETTE LE MARQUETEL-*de-Saint-Denis-de-Saint-Evremont*, mariée, par contrat du 12 Janvier 1748, avec *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, &c. dont poſtérité. Voyez VAILLANT.

Les armes : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

MARQUETTE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *de gueules, accompagné de deux étoiles d'or, l'écu chargé de trois merlettes de ſable ſans bec ni pattes, poſées deux en chef & une en pointe.*

MARRE, en Normandie, Election de Bernay. Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

Il y a deux autres Familles du nom de LA MARRE. La premiere porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

La ſeconde, en Champagne, a pour armes : *d'argent, à trois pals de gueules.*

* MARRENX, en Gaſcogne, au Comté de Fezenſac. On ignore au vrai l'origine de cette Maiſon ; mais par une tradition conſervée dans la Famille, ſans cependant avoir des preuves certaines, & par la conjecture du nom & la ſituation des Terres poſſédées par les Seigneurs DE MARRENX, on a lieu de croire qu'ils ſont iſſus de

RAIMOND-AIMERIC, premier Baron *de Monteſquiu* ou *Monteſquiou*, (*de Monteſquivo*) frere cadet de GUILLAUME-ASTANOVE, Comte de Fezenzac, fils d'AIMERIC. Ce RAIMOND-EMERIC, ou AIMERIC, eut pour ſon apanage pluſieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris ſous le nom de Terres *Danglez*, dont Monteſquiu eſt le chef-lieu, qui a donné le nom audit RAIMOND-AIMERIC & à ſes deſcendans Barons de Monteſquiu, dans la partie méridionale du Comté de Fezenſac.

RAIMOND-AIMERIC épouſa *Orianne de la Mothe*, Dame de Courrenſaguez, terre d'une étendue conſidérable dans la partie ſeptentrionale du Comté de Fezenſac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles; mais il reſte à ſçavoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut BERTRAND. La conjecture eſt très-forte pour croire que BERTRAND DE MARRENX, qui vivoit en 1088, devoit être fils de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Monteſquiu, & d'*Orianne de la Mothe*, & qu'il prit le nom du Château ou terre de MARRENX, qu'il reçut pour ſon apanage, & qui faiſoit partie de la Baronnie de Monteſquiu, ainſi que toutes les terres que l'on ſçait avoir appartenues à la Famille de MARRENX, qui en a poſſédé également dans l'enclave de la terre de Courrenſaguez. Le lieu de MARRENX appartenant à préſent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Caſe-Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, ſe trouve enclavé entre le territoire de Monteſquiu, de Poylebon & de Pis, qui ſont une partie du Domaine des anciens Barons *de Monteſquiu*, les lieux de Montcla, de Marſeillan qui ont été poſſédés pendant deux ou trois ſiécles par les Seigneurs du nom de MARRENX, & la terre de *Montgaillard-Danglez*, qu'une branche des mêmes Seigneurs poſſédoit en 1200, ainſi que la petite terre de Bougos, que les Seigneurs *de Montgaillard*, donnerent à l'Abbaye de la Caſe Dieu dans le XIIe ſiécle, qui ſe trouvent compriſes dans l'enclave de la terre Danglez ou de l'ancienne Baronnie de Monteſquiu.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de MARRENX avoient, en 1278, des poſſeſſions dans la terre de Courrenſaguez, dont ils céderent les dîmes à *Amanieu*, Archevêque d'Auch. Cette terre appartenoit, comme on l'a déja dit, à *Orianne de la Mothe*, femme de RAIMOND-AIMERIC, premier Baron de Monteſquiu, & il eſt naturel de croire que les Seigneurs de MARRENX, dont les poſſeſſions étoient enclavées dans l'apanage dudit RAIMOND-AIMERIC, & dans celui d'*Orianne de la Mothe*, ſon épouſe, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Monteſquiu, devoient être iſſus de ce mariage.

Les armoiries des anciens Barons *de Monteſquiu*, ſont : *d'or, à deux tourteaux*

ou beſans de gueules, l'un au-deſſus de l'autre. Dans la ſuite ils ont mis un *parti de gueules plein.* Les Seigneurs du nom de MARRENX ont mis quelque différence dans leurs écuſſons, quoiqu'avec les mêmes piéces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à deux chevrons d'argent.*

Quoi qu'il en ſoit, on ne peut révoquer en doute que la Maiſon de MARRENX ne ſoit une des plus anciennes & des plus diſtinguées entre la Nobleſſe du Comté de Fezenſac. Elle étoit dès le commencement du XIIIe ſiécle diviſée en deux branches, celle des Seigneurs *de Montcla*, fondue dès l'an 1400, dans la Maiſon de *Laſſeran Manſencomme*, & celle des Seigneurs *de Montgaillard*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles ſe formerent, & laquelle étoit l'aînée.

I. Le premier du nom de MARRENX, dont il reſte des mémoires, eſt BERTRAND DE MARRENX, Damoiſeau, qui fut préſent, en 1088, avec *Aimeric Forton*, Comte de Fezenſac, à la donation faite par *Palumine*, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un payſan ou ſerf dans le lieu de Marſeillan-ſur-Larros, & il donna, conjointement avec BERTRAND, ſon fils, qui ſuit, & quelques autres Seigneurs, à *Guillaume II*, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigue & l'Egliſe de Saint-Sernin, que ce Prélat donna enſuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Citeaux. C'eſt ce qui ſe vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & le *Gallia Chriſtiana.*

II. BERTRAND DE MARRENX, II. du nom, fut préſent à la donation de ſon pere, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur *de Barbaſan* en Bigorre, & l'Abbé & les Moines de Saint-Savin au même pays, par la médiation de *Bernard Loubat de Monteſquiou*, Evêque de Tarbes.

III. PAPAROT DE MARRENX doit être fils de BERTRAND II, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de ſon exiſtence; mais on ne peut la rapporter que ſur la fin du XIIe ſiécle juſqu'au commencement du XIIIe, que lui & PIERRE DE MARRENX, ſon fils, ſont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Caſe-Dieu, de la quatrieme partie de l'Egliſe & dîmes de Marrenx, à raiſon de quoi il eſt fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'eſt ce PAPAROT qui fit bâtir dans le lieu de Baſian, dépendant de la même Baronnie de Monteſquiou, & ſur un fief que la Famille de MARRENX a poſſédé long-temps après, un moulin appellé *Paparot.*

IV. PIERRE DE MARRENX, I. du nom, compris avec ſon pere dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Caſe-Dieu, eſt auſſi rapporté, particulierement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougos avec ſon Egliſe. Cette terre de Bougos eſt contiguë à celle de Montgaillard, dont elle eſt ſéparée par un petit ruiſſeau, & une partie de ſes dépendances, qui paſſe le ruiſſeau, eſt encore enclavée dans la Juriſdiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, eſt un autre qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Caſe-Dieu étoit depuis long-tems en poſſeſſion de Bougos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans : — 1. BERNARD, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes freres; — 2. GERAUD DE MARRENX, duquel on va parler; — 3. & ODON, Chevalier, préſent, en 1245, à la donation que fit *Arſin*, Baron *de Monteſquiou*, avec *Raimond-Aimeric*, II. du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

GERAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Montcla, mort en 1240, & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laiſſa de *Navarre*, ſon épouſe : — 1. GERAUD, qui ſuit; — 2. HUGUES; — 3. BEL ou BELUS DE MARRENX, Abbé de la Reule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332; — 4. & BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par ſon pere.

GERAUD DE MARRENX, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Montcla, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GERAUD, ſon pere, & *Navarre*, ſa mere, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut

de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — Hugues, qui ſuit ; — & Bertrand, marié avec *Jeanne de Faudoas*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de ſa femme, en 1318.

Hugues de Marrenx, Damoiſeau, Seigneur de Montcla, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils :

Grimoard de Marrenx, Seigneur de Montcla, vivant en 1332.

En 1318, vivoit un Pierre de Marrenx, qui rendit hommage pour Leſpignoli-Cournu près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban. Il reſte à ſçavoir ſi c'eſt le même que Pierre II, Seigneur de Montgaillard, fils de Bernard I, dont nous allons parler : la choſe n'eſt pas impoſſible.

Branche des Seigneurs de Montgaillard.

V. Bernard de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, ſuivant un acte d'accenſement ou bail emphitéotique, conſenti par Pierre II, ſon fils, qui ſuit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezenſac.

VI. Pierre de Marrenx, II. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphitéotique dont on vient de parler, étoit ſous la tutelle de Geraud de Marrenx, II. du nom, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Montcla, qui en cette qualité paſſa un compromis avec le Monaſtere de la Caſe-Dieu, pour les limites du terroir de Bougos ; & conjointement avec ſon fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard, & les affranchit de la ſervitude le quatrieme jour de la ſortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il eſt à remarquer dans cet acte, que quoique ce Pierre de Marrenx n'ait pris que le titre de *Damoiſeau*, il eſt dit que pour le rendre plus ſolemnel il y fit appoſer ſon ſceau, *Sigillum ſuum duxit apponendum ;* ce qui marque que Pierre de Marrenx ayant un ſceau, ſans être Chevalier, devoit être d'une naiſſance illuſtre. Il avoit épouſé *Andrine de Calhaüet*, d'une Famille très-diſtinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. Bernard de Marrenx, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec ſon pere, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de ſa femme, l'incendie du Château de Montgaillard, ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ſes titres ; mais on ſçait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à ſa mort il laiſſa deux fils jeunes, ſçavoir : — Pierre, mort en bas-âge ſous la tutelle de Bel ou Belus de Marrenx, Abbé de la Reule, de la branche des Seigneurs de Montcla ; — & Bernard, qui ſuit.

VIII. Bernard de Marrenx, III. du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, tranſigea, en 1332, aſſiſté de *Paparot de la Barthe*, ſon tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Caſe-Dieu, au ſujet d'un legat fait par ſon pere à cette Abbaye. Il fut auſſi préſent, en 1375, à la quittance dotale de *Beleſgarde Monteſquiu*, femme de noble & puiſſant Seigneur *Odon*, Baron *de Montaut*. Il eut pour fils : — Arnaud, qui ſuit ; —— & Odon, Religieux Prémontré, mort Granger de Bougos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été réſignée en 1372.

On trouve un Othon de Marrenx, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres Danſſens & de Blanquefort près de Montauban. — Un Arnaud-Guillaume de Marrenx, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumiès & Roquelaure ; — Seignoret de Marrenx, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Cloſſiere : un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lanſès ; — & enfin Bernard de Marrenx, Seigneur de la Louvie en Querci, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Toulouſe. Le même ou un autre de ce nom fut marié à Demoiſelle *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. Arnaud de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron *de Monteſquiu*, il eſt dit ſon hommager. On lui donne pour fils

X. Pierre de Marrenx, IV. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans — Arnaud, qui ſuit; — & Jean, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Toulouſe, tranſigea avec ſon frere pour ſes droits ſur la ſucceſſion de leur pere, pour leſquels Arnaud lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Chriſtie. Il fut chef de la branche des Seigneurs *de Sainte-Chriſtie*, éteinte à la troiſieme génération.

XI. Arnaud de Marrenx, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Chriſtie, fut pourſuivi en Juſtice pour le payement de la dot de Marguerite de Marrenx, ſa tante ou ſa ſœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte *d'Armagnac*, pour cette Terre en toute Juſtice en 1466, & à *Bertrand*, Baron *de Monteſquiu* pour le fief de Sainte-Chriſtie, qu'il céda enſuite à Jean, ſon frere, pour ſes droits de légitime. Il fut préſent au partage de la Baronnie de Monteſquiu en 1479. On croit que ſa mere ou ſa femme étoit de la Maiſon d'*Aſtarac*, dont les armes ſont : *d'or, écartelé de gueules plein.* Il fut pere de — Bertrand, qui ſuit; — & de Jean, avantagé par ſon pere. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de Saint-Yors, du nom de Marrenx, qui a ſubſiſté pendant plus de 200 ans, & eſt éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. Bertrand de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, épouſa, du vivant de ſon pere, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, deſcendante des anciens Vicomtes *de Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* ſont : *d'argent, à trois corbins* ou *corneilles de ſable, béquées & membrées de gueules*, 2 & 1. Il tranſigea, en 1510, avec *Louiſe Dulion de Lavedan*, au ſujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raiſon de ſon tiers dans la Baronnie de Monteſquiu. De ſon mariage vint :

XIII. Jean de Marrenx, I. du nom, Seigneur de Montgaillard, qui teſta à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de ſon vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maiſon furent brûlés, ſuivant le Procès-Verbal qui en fut dreſſé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur ſe ſauva en chemiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, co-Seigneur de Fieux en Condomois, d'où deſcend le Vicomte *de Juillac*. Les armes de *Pujolé*, ſont : *de gueules, au porc-épic d'or.* Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Jeanne, alliée avec *Gaillard de Montlezun*; — 3. Bertrande, mariée dans le Condomois; — 4. Marie, épouſe de *N... de la Barthe*; — 5. Isabeau, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouede en Aſtarac; — 6. Catherine; — 7. & Marguerite, mariée à noble *Jean d'Artigue Nadau.*

XIV. Jean de Marrenx, II. du nom, Seigneur de Montgaillard, ſervit dans les Compagnies d'Ordonnance en 1570, & épouſa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabere.* Il fut aſſaſſiné peu d'années après, laiſſant : — 1. Henri, qui ſuit; — 2. Bertrand, héritier de Jeanne, ſa tante, veuve de *Gaillard de Montlezun* : il ne prit point d'alliance; — 3. Caſſandre, mariée à *Bertrand de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bouſſas; — 4. & Isabeau, femme de noble *Jean de Beſſons*, habitant de Chellan en Aſtarac, en 1601.

XV. Henri de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fuſiliers du Régiment de Parabere, fut choiſi par la Nobleſſe du Comté de Fezenſac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Nobleſſe devers le Roi & la Reine Régente. Sa mere lui fit épouſer *Eliſabeth de la Salle*, héritiere de la Maiſon noble de *Sus*, en Béarn, dont les armes ſont : *de gueules, au lion rampant couronné d'or, traverſé d'une bande en deviſe par-deſſus, échiquetée ou crenelée d'argent & de ſinople.* Le pere de cette *Eliſabeth de la Salle*, avoit épouſé en ſecondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabere*, mere de ſon mari. Henri de Marrenx vivoit encore en 1627, & eut pour enfans : — 1. Jean-Paul, qui ſuit; — 2. N... de Marrenx, Seigneur de Ceſerac, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut Curé à la Baſtide; — 3.

une fille mariée au Seigneur *d'Abidos* en Béarn ; — 4. & une autre fille mariée au Seigneur *de Mauhic* en Armagnac.

XVI. Jean-Paul de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Baſtide, fournit ſon dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1637, *Françoiſe de Lagor* (d'une Famille qui porte : *d'argent, au pin arraché de ſinople, parti de gueules au levrier rampant d'argent accolé d'or ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.* Sa mere écarteloit de *Foix* & de *Béarn*.). De ce mariage vinrent : — 1. Marc-Henri, qui ſuit ; — 2. Bernard de Marrenx, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Riviere Lengros*, héritiere de Louvaignac près de Montgaillard, de laquelle il eut — (a) Henri de Marrenx, marié avec *N... de Salabert*, dont il n'eut que deux filles ; — (b) Jean-Marc, mort au ſervice Lieutenant d'Infanterie ; — (c) Honoré, qui a embraſſé l'état eccléſiaſtique & a la Prébende Royale à Pau ; — (d) & Anne, Religieuſe de Fontevrault au Brouil ; — 3. Anne, mariée avec Meſſire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven ; — 4. N... de Marrenx, mariée au Sieur *de Prevoſt*, à Leſcar en Béarn ; — 5 & 6. & deux filles Religieuſes, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau ; l'autre à Sainte-Urſule à Auch.

XVII. Marc-Henri de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, &c. épouſa *Françoiſe Doroignen*, dont : — 1. Jean-Marc, qui ſuit ; — 2. N... de Marrenx, Jéſuite, mort jeune ; — 3. Jacques, Prêtre, Curé à la Baſtide-Ceſerac en Béarn ; — 4. Jean, qui a d'abord ſervi dans les Gardes de la Marine, & a enſuite embraſſé l'état eccléſiaſtique ; — 5. N... de Marrenx, Religieuſe au Couvent de Notre Dame à Pau ; — 6. & une autre fille, dite *Mademoiſelle de Sus*, morte ſans alliance.

XVIII. Jean-Marc de Marrenx, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choiſir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Nobleſſe de cette Province, qui fut relevée en ſa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit épouſé, du conſentement de ſon pere, Demoiſelle *Eléonore de Béarn-Abere*, avec laquelle il donna quittance de ſa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De ſon mariage il a laiſſé : — Philippe de Marrenx, Baron de Sus, Syndic de la Nobleſſe de Béarn ſur la démiſſion de ſon pere ; — & Jean-Pierre, qui ſuit.

XIX. Jean-Pierre de Marrenx-la-Serre a eu la Terre de Montgaillard par arrangemens faits avec ſon frere. Il a eu de ſon mariage :

XX. François de Marrenx, Baron de Montgaillard, allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louiſe du Pouy de Sacere*, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comenge-Saint-Lary*. De ce mariage ſont iſſus — 1. Jean-Pierre-Michel, mort en bas-âge ; — 2. François, né à Tarbes le 3 Février 1756 ; — 3. Bernard, né audit lieu le 10 Novembre 1762 ; — 4. Philippe-Marie-Anne, née à Montgaillard, morte en bas-âge ; — 5. Marie-Elisabeth-Françoise-Antoinette, née à Tarbes le 22 Septembre 1753 ; — 6. & Marie-Anne-Dominiquette de Marrenx, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs de Marrenx-Montgaillard, Barons de Sus, portent pour armes : *d'or, à deux tourteaux beſans de gueules, parti de gueules à deux chevrons d'argent ; écartelé, au 2 & 3 d'or à deux vaches paſſantes de gueules, accolées & clarinées d'azur*, qui eſt de Béarn, du chef de ſa mere *Eléonore de Béarn-Abere*.

Le Seigneur actuel *de Montgaillard* porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules, & au 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent.*

Les Seigneurs de Marrenx Saint-Yors éteints, portoient : *d'or, à 2 tourteaux de gueules, parti de gueules, à 2 pals d'argent.* Généalogie redigée ſur un *Mémoire envoyé* dreſſé ſur les titres.

MARRIGNA, en Comté. Ancienne Nobleſſe dont étoit

Jean, Seigneur de Marrigna, vivant en 1309, qui eut pour fille — Helie

DE MARRIGNA, femme, le 1 Juin 1335, de *Guichart de Chambut*, Seigneur de Conflens, fils de *Jean de Chambut*, Seigneur dudit lieu.

Les armes de MARRIGNA ſont : *de gueules, à la bande d'or, & deux coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.*

MARS, en Dombes & en Languedoc. Famille dont étoit

ANTOINE DE MARS, Baron de Juys en Dombes. Il épouſa, en 1650, *Chrétienne de Champierre*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc *de Lorraine*, & de *N... du Montet*. Les armes : *pallé d'or & de gueules de 6 piéces, au canton dextre d'azur.*

MARSAC. Ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

PIERRE MARSAC, pere de — GERAUD MARSAC, marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint, entr'autres :

ANTOINE MARSAC, Sieur de la Baſtide, allié, en 1441, avec *Françoiſe de la Gibertie*. Il en eut, entr'autres :

PONS DE MARSAC, Seigneur de Saillac, qui épouſa, 1°. *Jeanne Beranger ;* & 2°. *Marguerite Jofre*. Ses enfans furent : — 1. ANTOINE, Prieur de Treboſc ; — 2. OLIVIER, Gentilhomme de la Chambre ; — 3. PIERRE, qui ſuit ; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine Barau ;* — 5. CATHERINE, femme de *Julien du Mont du Fayt ;* — & quelques autres enfans.

PIERRE DE MARSAC, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut, entr'autres : — BRENGUIER, qui ſuit ; — & FRANÇOISE, épouſe d'*Antoine Deymier*.

BRENGUIER DE MARSAC, Sieur de Saillac, épouſa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent : — JEAN, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle Livron ; — 2. JOYE, qui ſuit ; — 3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier ; — 4. & MARGUERITE, Demoiſelle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

JOYE DE MARSAC, Sieur de Saillac, eut de *Louiſe de Durfort*, ſon épouſe, BRENGUIER DE MARSAC, II. du nom, Seigneur de Saillac, marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Eſpanel*, de laquelle vinrent : — JACQUES, qui ſuit ; — & MARGUERITE, femme de *François de Marſa-Font-Neuve*.

JACQUES DE MARSAC, Sieur de la Vaurete, épouſa *Françoiſe de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres :

LOUIS DE MARSAC, marié, 1°. à *Claude d'Eſcairac ;* & 2°. avec *Jeanne de Malabiou*. Ses enfans furent : — 1 & 2. LOUIS & autres LOUIS, Officiers dans le Régiment de Senneterre ; — 3. RAIMOND, Capitaine de Grenadiers, — 4. & LOUIS, qui ſuit.

LOUIS DE MARSAC, Sieur de Saint-Laurens, épouſa *Marie-Anne de la Peyrouſe de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Monmoure & d'*Iſabeau de Severac de Juges*, dont il a eu : — GILBERT, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Raimond de Blaquiere-Sabournac*.

GILBERT DE MARSAC a épouſé, en 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Souſſenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-AIMOND ; — 2. JEAN-BATISTE ; — 3. JEAN-JOSEPH ; — 4. LOUIS ; — 5. MARIE-SUSANNE ; — 9. JEANNE-BENOÎTE ; — 7. MARIE-ROSALINE ; — 8. & MARIE-LOUISE.

Notice Généalogique envoyée, dreſſée ſur un *Mémoire* domeſtique & ſur un ſimple collationné de Jugement de Nobleſſe.

* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gaſcogne, dont la ville de Mont de Marſan eſt la capitale.

Pierre, Vicomte *de Marſan* en 1140, épouſa *Béatrix*, héritiere *de Bigorre*, fille de *Centulle*, II. du nom, Comte *de Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn*, qui avoit ſuccédé à celle de *Raimond*, Souverain *du Bigorre* en 495. De ce mariage vint : — *Centulle*, III. du nom, Comte *de Bigorre* & Vicomte de Marſan, pere de — *Stephanie*, femme de *Bernard*, Comte *de Comenge*, la-

quelle ne laiſſa auſſi qu'une fille nommée — *Pétronille*, qui ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour ſa ſucceſſion, non-ſeulement après ſa mort, mais encore après celle de pluſieurs de ſes deſcendans. Le Marsan fut enfin adjugé en 1256, à *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, & depuis ce tems il ſuivit le ſort du Béarn. En 1646, Louis XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que ſa poſtérité poſſede aujourd'hui; & comme la Vicomté de Marsan fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maiſon de *Lorraine* porte le titre de *Prince de Marſan*. Voyez Guise, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MARSANGY (de), en Champagne. Famille noble dont le nom eſt Guillaume.

Christophe Guillaume-de-Marsangy étoit Bailli & Gouverneur de la ville de Sens en 1562, & Commiſſaire des Guerres en 1570. Cette Famille ſubſiſte dans Maximilien-Roch-Louis-Robert Guillaume-de-Marsangy, Page de la petite Ecurie du Roi en 1729, ſucceſſivement Garde de la Marine, Cornette dans le Régiment de Bretagne, Cavalerie, Ecuyer de main du feu Roi en 1740, attaché au ſervice de Madame Victoire, & Capitaine dans le Régiment Dauphin, Cavalerie. Il a pour frere — Louis-Bernard Guillaume-de-Marsangy, Docteur de Sorbonne, ancien Vicaire-Général du Diocèſe de Troyes, Tréſorier de l'Egliſe Primatiale de Sens, Prieur Commendataire de Laval.

Et pour ſœurs — Marie-Madelene, & Marie-Cécile-Susanne Guillaume-de-Marsangy, mariée à *Charles-Chriſtophe de Roſſel*, dont : — *Charles-Chriſtophe de Roſſel*, II. du nom, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi. *Voyez* Rossel.

MARSANNE-FONT-JULIANE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes ſont : *de gueules, au lion d'or, au chef de même, chargé de trois roſes du champ.*

* MARSAY, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. Baronnie poſſédée par les Abbé & Religieux de Ceriſy.

MARSBODIN, même Province. Famille qui porte pour armes : *d'or, à la faſce échiquetée d'or & d'azur, bordée de deux filets de gueules, accompagnée d'une aigle à deux têtes de ſable en chef, chargé ſur le col d'une fleur de lis d'or.*

MARSEILLES, dans l'Election d'Argentan : porte : *d'azur, à trois gerbes d'argent, 2 & 1.*

MARSEUL, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin & de la Baziniere, Election de Vire en Normandie, a pour armes : *d'azur, à trois javelines d'argent, la pointe en haut, emmanchées d'or.*

MARSOLLIER, à Paris.

Denis Marsollier, fils de Jean, payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville, & d'*Anne de Lindo*, fut Conſeiller au Parlement de Metz, enſuite reçu au Grand-Conſeil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épouſé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans, fille de *Mathurin Durand*, Correcteur des Comptes, dont : — Marie-Anne Marsollier, fille unique, mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Nyert*, Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & ſon premier Valet-de-Chambre, Gouverneur de Limoges, & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736. Les armes : *d'argent, à la bande fuſelée de gueules.*

On trouve dans l'Armorial de *Dubuiſſon*, Marsollier, Seigneur des Vivetieres, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une branche de laurier de ſinople dans le ſens de la faſce, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe un dextrochere armé & tenant un poignard d'argent.*

MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Terre qui contient quatre hameaux, le haut Martainville, les Bouillons, la Rabotiere & le Parc. La préſentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui eſt au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Martainville.

MARTEL. Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en pluſieurs autres Provinces.

La premiere & la plus remarquable en Normandie, dont eſt la Ducheſſe *de Charoſt*, tire ſon origine de GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui deſcendoit au IIIe degré:

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415. Les Seigneurs *de Lindebœuf* ſont d'une branche éteinte de cette Maiſon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit. Voyez *le Tome VIII* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *page* 208. Les armes: *d'or, à trois marteaux de gueules.*

Trois autres Familles du même nom ſont auſſi établies en Normandie, deux dans l'Election de Conches.

L'une porte: *de gueules, à trois marteaux d'or, 2 & 1, ſurmontés d'un lambel d'argent, à trois pendans.*

L'autre: *de ſable, à trois marteaux d'argent, 2 & 1, avec une étoile d'argent poſée en cœur.*

Et la troiſieme, qui porte comme la précédente, eſt établie dans l'Election d'Alençon. Ce ſont les Seigneurs *de Cheſnes, de Montpinçon & du Boulay.*

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon, eut une fille d'*Alphonſine de Balſac*, nommée: — ANNE-MADELENE MARTEL, mariée, en 1646, à *Louis de Caillebot*, Seigneur de la ſalle, & pere du cordon bleu.

MARTEL, en Provence.

LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de nobleſſe à cauſe de ſes ſervices, dans le mois de Février 1683, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & deſcendoit probablement d'un cadet de la Famille de MARTEL du Dauphiné, lequel pendant les guerres civiles vint s'établir ſur les côtes de Marſeille. Suivant un certificat des Syndics & Commiſſaires de la Nobleſſe de Provence, cette Famille a toujours ſervi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maiſons de *Caſtellane-Mazaugues*, d'*Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Aubagne*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche aînée établie à Aubagne, a pluſieurs enfans. Deux ſont Officiers, l'un dans la Marine, l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. La ſeconde branche eſt établie à Barjols. Il eſt parlé de cette Famille dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 110, & dans l'état de la Provence, *Tome II, p.* 342. Les armes: *d'azur, à trois marteaux en hache d'argent*, 2 & 1.

MARTEL, en Bretagne, du reſſort de Nantes.

GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonniere, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan*. Par un autre Arrêt qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés *nobles & d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevaliers*. Par un troiſieme Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. *Barrin*, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Cheſnardiere, fils de JEAN MARTEL, & de *Fleurie d'Ailleray*, & JEAN, fils de JACQUES, & de *Marguerite Penuel*,

furent auſſi déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction.* Les armes : *d'or, à trois marteaux de ſable.*

Il y a encore MARTEL en Dauphiné, qui porte : *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois étoiles d'argent.*

MARTELLIERE (DE LA), au Perche & à Paris. Famille qui a l'avantage d'être alliée aux Maiſons de *Montmorency*, de *Luxembourg*, *Anglure*, *Eſtaing*, *Battefort*, *Cruſſol*, *Senneterre*, *Phelypeaux*, *Roye-la-Rochefoucaud*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Oſſun*, *Nettancourt*, *Olivier-Leuville*, *Bullion*, &c. dit l'Armorial de France, *Reg. V, Part. II.*

PIERRE DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Fay, Gaſſan, l'Hermite, fils de PHILIPPE DE LA MARTELLIERE, Conſeiller au Parlement de Paris en 1632, & de *Madelene Mareſcot*, ſa premiere femme, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 18 Janvier 1659, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1668, mourut le 25 Fevrier 1689, & fut inhumé à Saint-Séverin. ~~L'Armorial de France dit qu'il avoit épouſé *Louiſe-Françoiſe de Thibault*; mais un recueil manuſcrit des Conſeillers au Grand-Conſeil qui nous a été communiqué, marque qu'il~~ épouſa, le 30 Janvier 1666, *Marie-Angélique de Hodicq*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre de Hodicq*, Seigneur de Marly-la-Ville, Conſeiller au Parlement, Préſident des Requêtes, & de *Claude Phelypeaux*, dont : — 1. JEAN-BATISTE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-PHILIPPE, batiſé le 20 Juin 1673 ; — 3. & MARIE-CLAUDE, batiſée le 1 Décembre 1666.

JEAN-BATISTE-PIERRE DE LA MARTELLIERE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, d'Agny, Paſſau, l'Hermitiere, Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Juillet 1691, Maître des Requêtes le 11 Août 1694, mort le 9 Avril 1721, à 50 ans, avoit épouſé, le 1 Octobre 1697, *Anne-Angélique Goujon de Thuiſy*, fille de *Jérôme-Ignace*, Maître des Requêtes, & d'*Anne-Françoiſe d'Hauſſonville.* Il en eut : — 1. PIERRE-JÉRÔME, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, appellé *le Chevalier* DE LA MARTELLIERE, né en 1707, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons, marié, en 1737, à *Louiſe Perrine-Françoiſe Thibault-de-la-Rochetullon*, ſœur de la femme de ſon frere aîné, dont deux filles, ſçavoir : — ANGÉLIQUE-LOUISE-CHARLOTTE-DOROTHÉE-JEANNE, née en 1738, & LOUISE-CHARLOTTE-JOSEPHE, née en 1739 ; — 3. & ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuſe en 1733.

PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELLIERE, Comte de Fay, Seigneur d'Amilly, né le 30 Septembre 1702, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort à Paris le 2 Août 1737, âgé de 35 ans, avoit épouſé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joſephe Thibault-de-la-Rochetullon*, ſœur aînée de la femme de ſon frere, & fille de *Jean-Batiſte Thibault-de-la-Rochetullon*, & de *Françoiſe Thibault de Tullon*, ſa couſine-germaine, dont : — 1. BENJAMIN-PIERRE-JEAN-BATITE-JOSEPH, né le 17 Avril 1730 ; — 2. JÉRÔME-FRANÇOIS-JOSEPH-BERNARD, né le 20 Mars 1732 ; — 3. & MARIE-LOUISE-CHARLOTTE-EMILIE, née en 1734. C'eſt ce que nous apprennent ſur cette Famille le Mercure de France du mois d'Août 1737, & l'Armorial de France ci-devant cité.

D'une autre branche fut CHARLES DE LA MARTELLIERE, Seigneur de Chancey, la Corte, Vaux, Orfeuil, Moleux, Conſeiller-Secrétaire du Roi. Il avoit épouſé *Claudine-Louiſe de Lory*, morte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742, laiſſant des enfans. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Eliſabeth-Louiſe Drouyn d'Aubigny*, remariée à *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Vietz, la Salle, Saint-Remy, &c. Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mere de feu Louis XV.

Le Mercure de France donne à cette Famille pour armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de ſinople*, & l'Armorial de France : *d'or, à un chevron d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de ſinople, poſées 2 en chef & 1 en pointe ;* & enfin le Recueil manuſcrit des Con-

feillers au Grand-Conſeil qui nous à été communiqué : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois feuilles d'oranger de ſinople.*

MARTELLY. *Voyez* MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (LA), en Périgord : Ancienne Nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à GUI DE LA MARTHONIE, vivant en 1281.

I. ETIENNE DE LA MARTHONIE, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa ; en 1465, *Iſabeau de Pompadour*, & en eut : — 1. PIERRE-MONDOT, qui ſuit ; — 2. JEAN DE LA MARTHONIE, d'abord Abbé de Peruce, puis Evêque d'Acqs en 1516 ; — 3. GASTON DE LA MARTHONIE, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque d'Acqs après la mort de ſon frere, arrivée en 1519 ; — 4. ROBERT, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi ; — 5. & N... DE LA MARTHONIE, Chanoine & Archidiacre de Bordeaux, Conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

II. PIERRE-MONDOT DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier Préſident du Parlement de Bordeaux ; mais FRANÇOIS I, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que PIERRE-MONDOT mourut empoiſonné en 1507. Il avoit épouſé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont, entr'autres enfans :

III. GEOFFROY DE LA MARTHONIE, marié à *Marguerite de Mareuil*, de laquelle il eut : — 1. GASTON, qui ſuit ; — 2. HENRI DE LA MARTHONIE, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Juſt en Beauvoiſis, mort en 1618 ; — 3. GEOFFROY, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Archidiacre & Chanoine de ladite ville, ſacré Evêque d'Amiens en 1577, mort en 1617 ; — 4. JACQUES, auteur des Seigneurs de Puyguilhem, rapportés ci-après ; — 5. CLAUDE, mariée à *François de Crevant*, Seigneur de Bauché, fils de *François*, I. du nom, & de *Marguerite d'Archiac* ; — 6, 7 & 8. ANNE, ISABEAU & FRANÇOISE DE LA MARTHONIE, toutes trois auſſi mariées.

IV. GASTON DE LA MARTHONIE, Seigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Baſtide*, dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & RAYMOND DE LA MARTHONIE, élu Evêque de Limoges après HENRI, ſon oncle.

V. JACQUES DE LA MARTHONIE, Seigneur dudit lieu, &c. épouſa, le 30 Janvier 1607, *Iſabeau de Montagrier*, & en eut : — GASTON, qui ſuit ; — & RAYMOND, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

VI. GASTON DE LA MARTHONIE, II. du nom, épouſa *Jeanne Guiton de Maulevrier*, Dame de Gaignon, dont eſt né :

VII. JEAN DE LA MARTHONIE, Seigneur de Bruzac, marié, le 14 Février 1667, avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, d'où vint une fille, mariée au Marquis *de Beynac*. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon mari. Ils ſont ayeux de la Comteſſe *de Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritiere. Le Comte *de Bonneval*, ſon mari, Brigadier des Armées du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mort au Château de la Mathonie en Périgord le 10 Janvier 1765, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Beynac*, étoit fils de *Céſar-Phœbus*, Marquis *de Bonneval*, Brigadier d'Infanterie en 1704, & de *Marie-Angélique d'Hautefort de Surville*. Voyez BONNEVAL.

Seigneurs de PUYGUILHEM.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard, & autres lieux, quatrieme fils de GEOFFROY, & de *Marguerite*

de Mareuil de la Villebois, mort en 1615, eut, de *Françoiſe Haute-Claire*, ſon épouſe :

V. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Claude de Saint-Aulaire*, ſortie de la branche des Seigneurs *de Lanmari*, dont : — HENRI, qui ſuit ; — & ARMAND, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné.

VI. HENRI DE LA MARTHONIE épouſa *Jeanne Chapt de Raſtignac*, & en eut :

VII. ARMAND DE LA MARTHONIE, marié avec *N.... Boquart*, & mort ſans enfans.

Seigneurs de CAUSSADE.

VI. ARMAND DE LA MARTHONIE, ſecond fils de CHARLES, & de *Claude de Saint-Aulaire*, épouſa *Suzanne de Cugnac*, dont il eut :

VII. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut pere de

VIII. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, Seigneur de Cauſſade, marié avec *Aimée de David de Laſtours*, dont : — 1. CHARLES-JOSEPH DE LA MARTHONIE, mort non marié en Octobre 1760, retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France ; — 2. CHARLES, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761 ; — 3. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759, & la même année premier Aumônier de MADAME, fille de feu Louis XV ; — 4. & AIMÉE DE LA MARTHONIE-DE-CAUSSADE, Religieuſe à l'Abbaye royale de Ligueux en Périgord.

Branche de LA MARTHONIE *établie en Saintonge.*

VI. RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, &c. ſecond fils de JACQUES, & d'*Iſabeau de Montagrier*, épouſa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut :

VII. LÉON-RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gaignon, & de Bouſillon en partie, marié, 1°. le 15 Novembre 1688, à *Françoiſe de Marias* ; & 2°. le 13 Février 1714, à *Suzanne de la Galateau*. Il a eu du premier lit : — JEAN DE LA MARTHONIE, marié à *N... de Châteaubordon*, dont une fille, mariée au Marquis *de Leſcours*. Les enfans du ſecond lit ſont : — 1. FRANÇOIS-LÉON-MARGUERITE DE LA MARTHONIE, marié à *Marie-Anne Guiſlain* ; — 2. JOSEPH-LÉON DE LA MARTHONIE, marié à *Louiſe-Marthe de Sertes* ; — 3. ETIENNE-LÉON DE LA MARTHONIE, marié à *N... de Chabrignac* ; — 4. JULIE, née le 30 Juillet 1715 ; — 5. & SUZANNE DE LA MARTHONIE, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728.

Les armes : *de gueules, à un lion d'or.*

* MARTIGNY-*ſur-Chiers*, dans le Duché de Bar. C'eſt ſous ce nom que la Terre de *Colmey*, ſituée près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, fut érigée en *Comté*, par Lettres du 9 Juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Août ſuivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand-Fauconnier de Lorraine & Barrois. *Voyez* HAN DE MARTIGNY, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

Il y a une Famille noble du nom de MARTIGNY, qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à la croix de ſinople ; & au 2 & 3 d'azur, à trois cloches d'argent.* Peut-être eſt-elle de Picardie, du moins ANTOINE & CHARLES DE MARTIGNY, Seigneurs de Variſcourt, pere & fils, de l'Election de Laon, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe, dans laquelle ils furent confirmés. Voyez le Nobiliaire de Picardie, *p.* 338.

* MARTIGUES : Ville bâtie dans une Iſle à l'embouchure du Rhone, en

addition à la page 574 du Tome VX.

Degré VIII. ligne 8. après Louis XV. ajoutez Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Lezat, ordre de St Benoit, Diocèse de Rieux, en 1753; d'Auberive, ordre de Citeaux, Diocèse de Langres en 1759, et de St Pierre de Lagny, ordre de St Benoit Diocèse de Paris en 1773, mort à Paris le 16. février 1779 dans la 67e année de son âge

1232, par *Raimond Bérenger*, Comte de Provence, avec la permiſſion de *Jean de Boardi*, Archevêque d'Arles, qui en avoit le haut domaine.

La Reine JEANNE, I. du nom, donna *Martigues*, qu'elle érigea en *Vicomté* en 1382, à *Jacques d'Arcuſſia*, ſon Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 23 Novembre 1386. — *François d'Arcuſſia*, ſon fils, Vicomte de Martigues, fit naufrage en 1411. *Louis*, fils de *Charles*, teſta en 1462, & mourut en 1463, & *Martigues* fut donné à *Charles d'Anjou*, IV. du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui par ſon teſtament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à ſon couſin *François de Luxembourg*, Grand-Sénéchal de Provence en 1491. Il ſe maintint en poſſeſſion de *Martigue* contre *Palamede de Forbin*, à qui LOUIS XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

HENRI IV érigea *Martigues* en *Principauté*, en faveur de *Marie*, fille & héritiere de *Sébaſtien de Luxembourg*, tué le 10 Novembre 1569. *Marie* en fit hommage en 1599, & épouſa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur. *Françoiſe de Lorraine*, leur fille & héritiere, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de *Martigues*. MARIE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ vendit, en 1714, cette principauté au Maréchal Duc *de Villars*, dont jouiſſoit le feu Duc *de Villars*, ſon fils unique.

MARTIN. Ce nom eſt celui de pluſieurs Familles nobles de différentes Provinces. Il y en a cinq en Bretagne.

La premiere, celle de MARTIN, Seigneur de la Bigotiere. JEAN MARTIN, Seigneur de la Bigotiere, RENÉ MARTIN, Seigneur de Monlige, & JEAN MARTIN, Seigneur de Saint-Agnan, de la même Famille, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. *le Febvre*. Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de ſable, 2 & 1.*

La ſeconde, du reſſort de Dinan, remonte à JEAN MARTIN, vivant l'an 1464. Ses deſcendans furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte : *d'azur, ſemé de billettes d'argent, au quartier feneſtre de gueules, chargé de trois ruſtres d'or, 2 & 1.*

De la troiſieme, qui a pour auteur RAOUL MARTIN, annobli, en 1602, étoient iſſus — JEAN MARTIN, Seigneur de la Baluere, Maître des Comptes, — CHARLES-HIPPOLITE; — FRANÇOIS, TANGUY & CHARLES MARTIN; JEAN, CHARLES, FRANÇOIS & JEAN MARTIN, enfans de FRANÇOIS, Seigneur des Bruſlés, & de *Mauriette de Lina*, qui furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. *de Bréhan*. Les armes : *d'argent, à trois faſces ondées d'azur.*

De la quatrieme, du reſſort de Rennes, étoit GILLES MARTIN-DES-HURLIERES, Conſeiller en la Cour, annobli en 1638, déclaré *noble*, & permis à lui de prendre la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Ses armes ſont : *d'or, à trois branches de chêne de ſinople, 2 & 1, chargées de glands de même.*

Et de la cinquieme, du reſſort de Guerrande, étoient FRANÇOIS & RENÉ MARTIN, enfans de FRANÇOIS MARTIN, Sénéchal de Guerrande, qui furent maintenus en la qualité de *noble* (leur pere ayant été annobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. *le Fevre de Caumartin*. Les armes : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1.*

Il y a auſſi en Normandie pluſieurs Familles de ce nom, entr'autres : MARTIN, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Foreſt, Election d'Avranches, qui porte : *d'argent, à trois oiſeaux de ſable, deux en chef & un en pointe.* Cette Famille produiſit quatre degrés devant M. *de Chamillart.*

Et MARTIN, Ecuyer, Sieur de Neauville, Election de Caen, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN : Famille noble, alliée à celle de *la Fons* en Picardie, & qui porte : *de ſinople, à un âne à la tête de ſable, le nez & la criniere de gueules, les épaules & cuiſſes d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne.

Famille alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec *Jeanne Girault*, ſeconde fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de *Guillemette de Goyot*. Voyez GIRAULT, *Tome VII*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois cloches de même.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné. *Voyez* DISIMIEU, *Tome V* de ce Dictionnaire.

MARTIN D'AUZIELLES, en Languedoc.

JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielles, ancien Capitoul de Toulouſe, épouſa *Marie-Madelene Demas*, de laquelle il a eu quatre filles, ſçavoir : — 1. GABRIELLE MARTIN, mariée en Avril 1697, à *Louis-Guillaume Jubert*, Marquis de Bouville, Conſeiller d'Etat, & ci-devant Intendant à Orléans. Elle eſt morte le 13 Juillet 1742, & ſon mari le 20 Mai 1741, laiſſant ſept enfans. *Voyez* JUBERT ; — 2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de *Bernard Chauvelin*, Conſeiller d'Etat, ci-devant Intendant de Picardie, mort, le 16 Janvier 1756, à 83 ans, laiſſant quatre fils & une fille. *Voyez* CHAUVELIN ; —— 3. MARIE-THÉRESE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736, ſans poſtérité, de ſon mariage contracté avec *Louis de Bethune*, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ci-devant Gouverneur d'Ardres, qu'elle avoit épouſé le 29 Juin 1707, & qui mourut le 28 Février 1728. Il étoit le ſeptieme fils d'*Hippolite*, Comte *de Bethune-Selles*, & d'*Anne-Marie de Beauvilliers*. Voyez BETHUNE ; — 4. & MARIE-ANNE MARTIN-D'AUZIELLES, femme de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne, morte le 4 Mai 1716. *Voyez* BAYLENS. Mercure de France, Novembre 1736, *p.* 2572.

MARTIN, à Paris.

De cette Famille eſt CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, né le 13 Avril 1742, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Avril 1763. Il eſt fils de FRANÇOIS-PIERRE-MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne-Charlotte Fenel*. Nous en ignorons l'état actuel. Les armes : *d'azur, à l'agneau paſcal ſur une terraſſe, & tenant un bâton avec ſa banderole, ſurmonté à dextre d'une étoile, le tout d'or.*

MARTIN. Il y a deux Familles de ce nom en Provence.

L'une originaire de Marſeille, dont la branche aînée a fini dans THÉRESE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à *Louis-Bruno l'Enfant-de-la-Patriere*, Baron de Bormes, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garniſon de Monaco. La branche cadette ne ſubſiſte plus que dans N... DE MARTIN, vivant, ſans alliance, à Paris en 1757 ; & dans une fille mariée à *Louis-Hiacinthe Dedons*, Marquis de Pierrefeu. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux marguerites de même, tigées de ſinople, & en pointe, d'une couronne rurale d'or.*

L'autre Famille, du nom de MARTIN, ſubſiſte dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu, & Chevalier de Saint-Louis. Elle porte : *d'azur, à la croix d'or, crenelée de ſable de deux piéces aux quatre extrêmités.*

L'état de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, fait mention d'une Famille du nom de MARTIN, différente des précédentes, maintenue dans ſa nobleſſe lors de la recherche faite en 1667, & qui porte : *écartelé en ſautoir, d'or & d'azur.*

P Le Nom de cette famille est Bordet, annobli en 1661. Voyez l'Armorial de Lorraine par D. Pelletier

MARTINBOSCQ, en Normandie, Diocèſe de Bayeux. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lion d'azur, au chef de même, chargé de deux pals d'argent paſſés en ſautoir.*

MARTINEAU, en Picardie.

PIERRE MARTINEAU, Seigneur du Perron, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1667. *Dubuiſſon* donne à cette Famille, pour armes : *d'azur, à trois tours d'argent.*

MARTINEL, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en Normandie, Election de Carentan. Famille qui porte : *d'azur, à 3 roſes d'argent, au chef d'or.*

MARTINENQ, de la ville de Toulon en Provence.

Famille qui ſubſiſte dans JULES-FRANÇOIS MARTINENQ, Conſeiller du Roi, Viſiteur général des Gabelles & Greniers à ſel de Provence. Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de ſable en cime, ſurmonté d'une étoile d'or, & accompagné de trois oiſeaux d'or, deux en chef abaiſſés à l'égard de l'étoile, & un en pointe.*

MARTINET : Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la nobleſſe eſt ancienne.

JEAN, ADRIEN & CLAUDE MARTINET, freres (tous les trois enfans de CLAUDE, & de noble *Iſabeau des Bernards*, petits-fils de JEAN, & de noble *Didette Durand*, & arriere-petits-fils de DIDIER MARTINET, & de noble *Jeanne Guillelmin*), tous les trois Ecuyers, demeurans à Dugny près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de *Charles* II, Duc *de Lorraine* & de Bar, des reconnoiſſances de nobleſſe, enregiſtrées en la Héraulderie de Nancy, ſur les Regiſtres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par *Didier Richier*, dit *Clermont*, pourſuivant d'armes de S. A, en conſéquence d'une Enquête faite par ces trois freres, cottée *fol.* 128, dans laquelle il eſt prouvé que leurs auteurs ci-deſſus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arriere-bans des années 1441, 1480, 1506, 1540, 1564, étoient eux-mêmes iſſus d'anciens Gentilshommes.

Une branche de cette Famille, qui ſubſiſte en Lorraine, a pour auteur

JEAN MARTINET, l'aîné des trois freres ci-deſſus nommés, reconnus anciens *Nobles* en 1577, comme on vient de le voir. Il naquit à Dugny, près de Verdun, fut Seigneur du petit Mouchairon, & épouſa, par contrat paſſé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont*, Notaire à Stainville, Demoiſelle *Barbe Colleſſon*, dont les armes ſont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une iſle, & trois écus de gueules*, 2 & 1. De ce mariage vint :

MATHIEU MARTINET, né à Stainville, Conſeiller des Princes *de Lorraine*, qui épouſa Demoiſelle *Marguerite Martinet*, de laquelle les armes ſont : *d'azur, à trois chevrons briſés & trois martinets d'argent*, 2 & 1. De ce mariage ſortit

CLAUDE MARTINET, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres en Champagne, l'un des Conſeillers & Auditeurs des Comptes de la Maiſon de Lorraine, Capitaine-Commandant au Château de Stainville, par commiſſion du 3 Juin 1662. Il avoit épouſé, en 1640, contrat paſſé devant *Anthoine*, Notaire à Stainville, Demoiſelle *Marie Perrin*, dont les armes ſont : *d'azur, chargé de trois arbalétriers en défenſe d'argent*, 2 & 1. Il en eut :

PIERRE MARTINET, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, près Saint-Dizier, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville, marié, le 7 Octobre 1666 (contrat paſſé devant *Varin*, Notaire audit lieu de Stainville), avec Demoiſelle *Marguerite de Merlin*, dont les armes ſont : *d'azur, coupé d'or, chargé de trois merlettes de même*, 2 & 1. Ledit PIERRE MARTINET eſt allié, par une ſœur, à la Famille du Général *Viard*, ancien Officier au ſervice de l'Empire, dont les deſcendans habitent le Barrois. Du mariage de PIERRE, ſortit :

Charles Martinet, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes *de Lorraine*, Capitaine-Commandant en leur Château de Stainville. Il épouſa, par contrat paſſé devant *le Page*, Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, Demoiſelle *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte: *d'or, à l'aigle éployée, à deux têtes de ſable en chef, & la pointe de l'écu d'hermines.* Voyez Briot, *Tome III*). De ce mariage eſt iſſu:

Pierre-Paul Martinet, né à Stainville en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrieres, Lieutenant-Général du Comté de Ligny, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Chodron*, Notaire à Lifol-le-Grand, le 9 Février 1726, Demoiſelle *Marie Gérardin*, iſſue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier général au ſervice de l'Empire, qui a épouſé la Comteſſe *de Kinski*, dont la fille eſt mariée au frere du Roi de Pologne régnant. Du mariage de Pierre-Paul Martinet, eſt ſorti:

Pierre-Joseph Martinet, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'eſt éteinte dans la perſonne de François Martinet, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à ſon Château près de Joinville, ſans enfans de ſon mariage avec Demoiſelle *Marie Perrin-des-Almont*, dont les freres ſont Officiers ſupérieurs du Corps royal de l'Artillerie. Marguerite Martinet, ſa ſœur, veuve d'un Comte *de Mercy*, deſcendant d'un Général Autrichien, eſt auſſi morte ſans enfans.

La ſouche de ces deux branches n'a lieu qu'à Didier Martinet, marié à *Jeanne Guillelmin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIVe ſiécle, un Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſous le nom de Pierre Martinet, mort à Rhodes; un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au ſiége de Doeſbourg, le 21 Juin 1672, étant Inſpecteur-Général & unique de l'Infanterie Françoiſe. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en uſage, à la place des piques, la bayonnette à douve au bout du fuſil: avant lui on l'introduiſoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en ſervît auſſi avantageuſement; on lui doit auſſi la diſcipline établie dans le militaire ſous Louis XIV. Et un Lieutenant-Colonel au Régiment du Roi, tué au ſiége de Namur, en montant à l'aſſaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 12 Juin 1692. Il eſt parlé du Maréchal des Camps, tué d'un boulet de canon, dans l'Hiſtoire du grand *Condé*, par M. *Deſormeaux*, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, *Tome IV, p.* 298; dans l'Hiſtoire Univerſelle de M. *de Voltaire*, édition d'Amſterdam, *p.* 138 & 142; & dans l'abrégé des 135 Volumes de la Gazette de France, année 1672.

Les armes de Martinet ſont: *d'azur, à trois chevrons briſés, accompagnés de trois martinets d'argent*, 2 & 1. Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* fait en preuves & dreſſé ſur titres.

MARTINI, en Provence. Famille établie à Toulon, & originaire de la ville de Montpellier en Languedoc.

Elle a pour auteur Jean de Martini, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris, & premier Médecin de Charles IX. Il fut annobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregiſtrées au 8e livre des Chartes de la Cour des Comptes de Paris.

La branche aînée s'eſt éteinte dans la perſonne d'Agnès de Martini, mariée, en 1725, à *Honoré d'Eſtienne*, Conſeiller au Parlement d'Aix.

La ſeconde branche ſubſiſte dans Louis-François de Martini-d'Orves (fils de Joseph, Commandant de la Garde-Côte du département de Toulon, & d'*Anne-Jéronime de Gratian*) auquel les ſervices diſtingués de Louis de Martini ſon

oncle, mort en 1751, Lieutenant-Général des Armées navales, ont mérité une penſion ſur le Tréſor Royal.

Cette Famille a été maintenue pluſieurs fois dans ſa nobleſſe, en 1676, 1697, 1700 & 1723. Les armes : *de gueules, à la faſce d'or chargée de deux croiſſans de ſable & accompagnée de trois roues d'argent crenelées, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARTINIERE (DE LA), en Bretagne, du reſſort de Rennes.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. *Barrin*, JEAN DE LA MARTINIERE fut déclaré *noble d'extraction.* Les armes : *d'azur, à la bande d'argent chargée d'un lion de gueules entre deux fleurs de lis.*

Il y a en Dauphiné une Famille du nom DE LA MARTINIERE, qui porte : *vairé de 5 traits, au trefle d'or en chef.*

MARTINS (DES). Cette Famille établie à Aix, prouve ſa nobleſſe depuis

JEAN DES MARTINS, qui acquit la Terre de Puilobier. Il commença à ſe faire connoître ſous LOUIS III D'ANJOU, qui lui fit expédier les proviſions de la charge de ſon Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut auſſi en grande conſidération ſous le regne du Roi RENÉ, exerça les offices de Maître Rational en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443, & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il teſta le 10 Janvier 1475, & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait conſtruire dans l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une penſion annuelle de 20 florins. JEAN DES MARTINS, le ſecond de ſes fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis long-tems. RENÉ, le quatrieme, filleul du Roi RENÉ, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

LOUIS-CÉSAR DES MARTINS, Marquis de Puilobier, (deſcendu au Xe degré de JEAN DES MARTINS, Chevalier & GARDE des Sceaux de Provence) a épouſé, en 1735, *Marie-Eliſabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de feu *Jean-Batiſte-Henri de Forbin*, Baron d'Oppede, Seigneur de la Verdiere, &c. & de *Catherine de Forbin-Janſon*, ſa couſine. De ce mariage il n'y a point d'enfans. *Voyez* FORBIN, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Cette Famille a donné pluſieurs Chevaliers de Malte, & porte pour armes : *d'azur, à une colombe eſſorante d'argent, portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

MARTINY, en Provence.

Famille qui ſubſiſte dans JOSEPH DE MARTINY, Seigneur de Saint-Jean de la Salle Conſeiller au Parlement, marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraiſon, & de *Jeanne-Thereſe de Robin*, dont trois garçons & des filles. Il a pour frere JOSEPH-PAUL-AUGUSTIN DE MARTINY-DE-SAINT-JEAN DE BREGANÇON, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, marié à une riche héritiere de Paris, dont des enfans. Les armes : *d'azur, à la bande d'argent accoſtée en chef d'un cœur de même, & en pointe d'une colombe tenant en ſon bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. *Voyez*, ci-devant, MARTHONIE.

* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritieres de ſon tems. C'eſt ſous ce titre que cette Dame *du Molley* & de Villers-Boccage, céda & tranſporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dîmes, comme elle poſſédoit en fief lay, en la Paroiſſe de Martragny & ailleurs, ſi elle s'y étend ; tous les droits & Seigneuries qui à ce appartiennent, ſans

faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie eſt aujourd'hui au pouvoir de la Demoiſelle *de Grimouville*, fille unique de *Henri de Grimouville-Larchant*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (DES), en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1 Juillet 1670, dont les armes ſont : *de gueules, au ſautoir dentelé d'or, cantonné de quatre croiſſans d'argent.*

MARVILLE. *Voyez* FEYDEAU, *Tome VI.*

MARVILLE, en Dauphiné. Famille noble, dont les armes ſont : *d'azur, à trois membres ou ſerres d'aigle d'argent, onglées de gueules, 2 & 1, tenant chacune un globe d'or.*

* MARVILLE : Prévôté dans le Pays-Meſſin, qui formoit autrefois une Seigneurie indiviſe entre le Roi d'Eſpagne & le Duc *de Lorraine ;* mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Eſpagne céda la partie qui lui appartenoit ; & par le traité de l'an 1661, le Duc *de Lorraine* céda auſſi la ſienne. Ainſi depuis ce tems-là la Seigneurie de MARVILLE eſt toute entiere à la France.

MARULLO ou MAROULLE : De cette Maiſon étoit

PLACIDE, Baron DE MARULLO (ou *de Maroulle* en françois) Duc de Jean-Paul dans le Meſſinois en Sicile, mort à Paris le 7 Août 1742 âgé de 84 ans.

Voyez le Mercure d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maiſon Meſſinoiſe, & de l'occaſion de ſa retraite en France, en rapportant la mort de JEAN-ANTOINE DE MAROULLE, Abbé de la Frenade, Diocèſe de Saintes.

* MARY (DE) : Environ l'an 1200, un Fief nommé DE MARY, en Normandie, fut confiſqué ſur une CHRÉTIENNE DE MARY, & réuni en partie à la Couronne. Ce Fief appartient aujourd hui à S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS.

Cette CHRÉTIENNE DE MARY étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie dans le Diocèſe de Coutances, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui comme on le verra ci-après.

Il y a à la Bibliothéque du Roi une remiſe de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Côtentin, pour cauſe d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Meſſire GUILLAUME DE MARY, dont nous avons vu l'original & copie communiquée certifiée véritable par M. *de la Cour*, garde des Manuſcrits de cette Bibliothéque. Il eſt parlé de cette Famille dans l'Hiſtoire générale de Normandie par *du Moulin ;* & auſſi de ceux de ce nom en pluſieurs endroits de l'Hiſtoire manuſcrite de *du Cheſne*, célebre Généalogiſte du ſiécle paſſé. Il eſt probable que ce GUILLAUME DE MARY, Chevalier, auquel la remiſe de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit pere de

I. JEAN DE MARY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c. décédé avant l'an 1403. Il avoit épouſé *Jeanne Coſtard*, fille aînée & héritiere, avec *Robine Coſtard*, ſa ſœur puînée, de *Jean Coſtard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, d'Appeville, &c. & de Demoiſelle *Guillemette de Coudeville*, Dame dudit lieu au Diocèſe & Election de Coutances. La Terre de Longueville eſt depuis ce tems, de pere en fils, dans cette Famille. JEAN eut de ſon mariage :

II. Noble homme ROBERT DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vaſcogne, & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de pluſieurs héritages mouvants de la Seigneurie de Longueville. Il tranſigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuyer, ſon couſin-germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Coſtard*, ſur les

biens de défunt *Jean Coſtard*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Guillemette de Coudeville*, leurs ayeul & ayeule maternels. Il eut pour ſa part, comme aîné en ladite ſucceſſion, les fiefs de Longueville, de Beaufeugerey, & d'Appeville; & ledit Sieur *de la Haye* eut les fiefs de Coudeville & de la Poiſſonniere. ROBERT DE MARY fit hommage de ſa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à *Guillaume*, Cardinal *d'Eſtouteville*, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, auquel il en donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gauvain de la Haye*, Seigneur de Heroudeville & de Vauville, au ſujet du payement d'une rente qui avoit été aſſignée par ledit *Jean Coſtard*, Ecuyer, Seigneur de Coudeville, & reçut un ſecond aveu, à cauſe de ſadite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres, pour fils puîné :

III. THOMAS DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville. Il plaidoit pour & au nom de ROBERT, Ecuyer, ſon pere, aux aſſiſes du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; & fieffa au nom de ſondit pere, le 24 Novembre 1461, une piéce de terre en la Paroiſſe de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec ſon frere aîné, les biens qui leur étoient échus par le décès de leurs pere & mere; eut entr'autres biens, leſdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers; & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de ſa Terre & Seigneurie de Longueville, & de la Terre & Sieurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, ſon parager, lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal *d'Eſtouteville*, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, ſon Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme THOMAS DE MARY, Ecuyer. Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans leſquelles il eſt dit qu'il étoit fils & héritier en partie de ROBERT DE MARY, Ecuyer. Il lui fut fait tranſport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuyer, Seigneur de Treſnoy, d'une rente de 26 livres 6 ſols qu'il avoit droit de prendre ſur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de la ſucceſſion de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Aſnebec, ſa mere; & reçut le 12 Juin 1486, aveu de pluſieurs héritages tenus en foi & hommage de ſa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfans :

IV. FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, ſous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Meſnildrey, de Grauville & de Soligny, lequel en qualité de tuteur & ayant la garde par juſtice des enfans mineurs de défunt noble homme THOMAS DE MARY, Seigneur de Longueville, tranſigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au ſujet de la préſentation à la Cure de la Paroiſſe dudit Longueville, dans le droit de laquelle préſentation il fut maintenu; cette tranſaction fut confirmée par Sentence rendue aux Aſſiſes du Bailliage de Côtentin tenues à Saint-Lo le 14 du même mois. En qualité de fils de feu THOMAS DE MARY, Ecuyer, il donna aveu de ſon Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505; il y déclara que le Fief, Terre & Sieurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrieme degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à cauſe de feu *Robine Coſtard*, ſon ayeule, ſœur puînée de la mere de feu noble homme ROBERT DE MARY, ayeul dudit FRANÇOIS. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puiſſant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Bauville & de Coudeville, au ſujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont Saint-Michel, à cauſe de leur Baronnie de Saint-Pair; & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut aveu, le 28 Avril 1507, de pluſieurs fiefs

relevants de ſa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit épouſé Demoiſelle *Anne Davy*, des Seigneurs *du Perron* en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu, entr'autres enfans, pour fils aîné :

V. Noble homme André de Mary, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna aveu aux Plaids de la Baronnie de Saint-Pair le 26 Janvier 1535, de ſa Terre de Longueville & de la Terre & Sieurie de Coudeville tenue en parage de ſadite Seigneurie, à cauſe de laquelle il reçut pluſieurs aveux ès années 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur *de Longueville*, comme fils aîné de noble homme François de Mary, Seigneur de Longueville, & de Demoiſelle *Anne Davy*, ſes pere & mere, & ſes freres puînés, par laquelle il lui fut donné acte de ſa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aîneſſe. Il lui fut fait tranſport d'une piéce de Terre ſituée en la paroiſſe de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin ſuivant déclaration de pluſieurs héritages tenus en arriere-fief de ſadite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à ſadite Seigneurie de pluſieurs héritages qu'il avoit fait ſaiſir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'aſſigner à Demoiſelle *Gillette le Prevoſt*, ſa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prevoſt*, Seigneur de Saint-Marc-ſur-Couainon & de la Daffinage, la dot qui lui avoit été conſtituée par noble homme *Georges le Prevoſt*, Seigneur deſdits lieux, frere de ladite Demoiſelle ; & il la lui aſſigna ſur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De ſon mariage il eut : — Christophe, qui ſuit ; — & Pierre de Mary.

VI. Noble homme Christophe de Mary, Ecuyer, Seigneur de Longueville, tranſigea, avec Pierre, ſon frere puîné, ſur le partage des biens de leur pere, par acte ſous ſeings privés du 18 Juin 1583, reconnu le 1 Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité accordé ſous ſeings-privés le 3 Août 1572, Demoiſelle *Barbe de Juvigny*, fille de noble homme *Jean de Juvigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Rolliere, & de Demoiſelle *Jeanne Mahé*. Sa femme reſtée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618, & eut pour enfans : —— Bernard, qui ſuit ; —— & Hervé de Mary, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. Bernard de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, tranſigea, le 26 Mai 1618, avec Hervé, ſon frere puîné, ſur le partage de la ſucceſſion de leur pere, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant-Général du Bailliage du Côtentin pour ſa part de celle ordonnée être levée ſur les Nobles de la Vicomté & Election de Coutances, & payée au Sieur *de Saint-Vaſt*, Député pour l'Etat de la Nobleſſe dudit Bailliage, pour avoir aſſiſté à la convocation & aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614 ; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen ; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli de Côtentin, pour ſubvenir aux frais du ban & arriere-ban dudit Bailliage ; & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe pardevant M. *le Roi de la Poterie*, Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeings-privés du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, Demoiſelle *Gillette le Poupinel*, fille de noble homme *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Beſnardiere, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siége Préſidial de Coutances, & de Demoiſelle *Guillemette Belin*. Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde noble & adminiſtration de ſes enfans, à cauſe des Fiefs & Terres qu'ils poſſé-

doient en la Province de Normandie & dans la mouvance de Sa Majeſté; & elle fut préſentée, l'an 1650, au traité de mariage de MELCHIOR, ſon fils, qui ſuit, en qualité de ſa mere & tutrice.

VIII. MELCHIOR DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, épouſa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoiſe du Revic*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Quierqueville, & de *Françoiſe le Moine*. Elle mourut & fut inhumée dans l'Egliſe de Longueville le 28 Mai 1678, & ſon mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en ſon nom à la veuve de *Pierre du Revic*, ce qui lui reſtoit dû de la dot de feu ſon épouſe, de laquelle il eut:

IX. CLAUDE DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Bourville, & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis *de Gratot*, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il ſervit pour ſon pere au ban & arriere-ban, & en ſon nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des ſommes auxquelles il avoit été compris pour ſa part de la contribution des années 1693 & 1695, à cauſe de l'arriere-ban du bailliage du Côtentin. L'une de ces quittances eſt du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711, & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe Paroiſſiale de Longueville. Il avoit épouſé, en préſence de ſon pere, par contrat paſſé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortaing*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Branliere, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Couronné de France & de ſes Finances, & de *Françoiſe du Buiſſon*, dont entr'autres enfans:

X. PHILIPPE-FRANÇOIS DE MARY, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690, & batiſé dans l'Egliſe de Longueville le 3 Septembre ſuivant. Il fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie franche des Milices-Garde-Côtes, par Commiſſion du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côte de Granville, par Commiſſion du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; eſt mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1 Novembre dans le Chœur de l'Egliſe de Longueville. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeings privés du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre ſuivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*, fille de *Paul-François Brohon*, Sieur de Boiſval, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Coutances, & de *Madelene Haraſſe de Boiſlandel*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. PAUL-BERNARD, qui ſuit; — 2. ANNE-JEAN-MAXIMIN, rapporté après ſon aîné; — 3. PHILIPPE-BON-MARIE-ANNE, auſſi mentionné après ſes deux freres; — 4. BONNE-FRANÇOISE-SUSANNE-CATHERINE-ROBERDE-MICHELLE DE MARY, mariée à *N...*, Comte *d'Imouville*.

XI. PAUL-BERNARD DE MARY, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, batiſé le 13 du même mois dans l'Egliſe de Longueville, ſucceſſivement Aide-Major de la Capitainerie Garde-Côte de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commiſſion du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par commiſſion du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commiſſion du 6 Septembre de la même année, tranſigea avec ſes freres puînés par acte ſous ſeings-privés le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, ſur le partage des biens de leur pere dont il a opté, comme aîné, par préciput, la Terre & Seigneurie de Longueville. Il a épouſé, par acte ſous ſeings-privés du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre ſuivant, *Louiſe-Marie-Anne le Pigeon*, fille & unique héritiere de *Louis-Gabriel le Pigeon*, Sieur de Launay, & de *Charlotte-Eſther de Montigny*, dont:

XII. ANNE-BON-FRANÇOIS DE MARY DE LONGUEVILLE, né le 13 Janvier 1751, & batiſé le lendemain dans l'Egliſe de Longueville. Il a été reçu, ſur ſes preuves de nobleſſe faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS, & a été nommé en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. Anne-Jean-Maximin de Mary, Ecuyer, ſecond fils de Philippe-François, & d'*Anne-Catherine Brohon de Bronville*, né le 29 Mai, & batiſé le 1 Juin 1721, en l'Egliſe de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, le 10 Février 1773, *Félicité-Thereſſe*, fille de *N... Thereſſe*, Ecuyer, & de Demoiſelle *N... Patu*, dont : —— Félicité de Mary, née le 30 Mai, & batiſé à Saint-Euſtache le 1 Juin 1774.

XI. Philippe-Bon-Marie-Anne de Mary, frere des précédens, Ecuyer, ondoyé le 11 Décembre 1725, & nommé le 10 Février 1726, appellé *le Chevalier de Sainte-Marie*, Conſeiller du Roi, Garde-Scel au Bailliage & Siége Préſidial du Côtentin à Coutances, a épouſé, le 30 Janvier 1766, *Louiſe-Henriette Guerin d'Agon*, fille de *Louis-Charles Guerin*, Chevalier, Seigneur & Patron de la paroiſſe d'Agon, & de feu *Marie-Anne-Catherine Herſan*. De ce mariage eſt iſſu — Charles-Henri de Mary, Ecuyer, né le 24 & batiſé le 25 Mars 1771, en l'Egliſe de Saint-Pierre de Coutances.

Généalogie dreſſée ſur les preuves faites d'après les titres préſentés pour Anne-Bon-François de Mary de Longueville, à M. *de la Cour*, Généalogiſte des Pages de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, &c.

Les armes : *d'argent, au chef de gueules chargé de 3 roſes d'or.*

MARZÉ (de) : Ancienne Nobleſſe, dont étoit

Etienne de Marzé, Seigneur de Varennes, qui eut deux filles, ſçavoir : — Antoinette de Marzé, mariée à *Jacques de Chacipol*, Seigneur de Leal, fils de *Jean de Chacipol*, & de *Catherine de Monſpey* ; — & Claudine de Marzé, femme, 1°. de *Jean de Chacipol*, frere dudit *Jacques* ; & 2°. d'*Ainard de Montferrand*, Seigneur d'Attigna, fils d'*Antoine*, & de *Sibille de Seyſſel*.

On trouve un Guillaume de Marzé, Chanoine, Comte de Lyon, & Maître de Chœur en 1151. —— Thomas, Seigneur de Marzé, qui fit hommage en 1291. — Guillaume de Marzé, Sénéchal de Toulouſe en 1298. — Guichard de Marzé, témoin à la tranſaction paſſée entre *Guichard*, Seigneur *de Beaujeu*, & *Humbert*, Sire *de Thoire* & de Villars, en 1304.

Jeanne de Marzé épouſa, par contrat du 26 Juin 1407, *Jean de Mont-d'Or*, I. du nom, Chevalier, fils de *Guillaume*, & de Dame *Catherine de Sainte-Colombe*, dont poſtérité. *Voyez* Mont-d'Or, *Tome X* de ce Dictionnaire.

Les armes de Marzé ſont : *faſcé d'hermines & de gueules de 6 piéces.*

* MARZELIERE (de la), en Normandie.

François Giffart, Baron de Bonne-Fontaine, &c. fils de *Renaud*, Seigneur de la Marzeliere, & de *Marie du Gué*, Dame de Brielles & du Gué, obtint du Roi Louis XIII, des Lettres d'érection de la terre de *la Marzeliere* en *Marquiſat*, auquel il fit annexer les terres de *Fretay* & de *Baing* ; ces Lettres furent regiſtrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoiſe de Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c. & de *Gillone de Matignon*. Voyez Giffart.

Il y a une Famille du nom de la Marzeliere, (nous ignorons de quelle Province) qui porte : *de ſable, à trois fleurs de lis d'argent*, 2 & 1.

MAS (du) : Famille originaire de la Province de Berri, qui remonte à

Robert du Mas, Seigneur de l'Iſle, du Coudray, de Fellerin, d'Hauterive & de Boiſgeſſier en Berri, & Chambellan du Roi, qui avoit épouſé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Rifardeau en Bourbonnois, dont il eut, entr'autres enfans : — 1. Jacques du Mas, héritier de ſa mere par teſtament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Rifardeau, & reſta en Berri, où il épouſa *Françoiſe de Sorbieres*, dont vint : — Antoine du Mas, Sieur de Rifardeau ; — 2. & Jean, qui ſuit.

Jean du Mas, Seigneur de l'Iſle, ſe retira en Provence à l'occaſion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſte de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitroles. De ce mariage vinrent : — 1. Nicolas, dont on va parler ; — 2. Timothée, Seigneur de l'Iſle & du Luc, marié à *Françaiſe d'Albert*, fille d'*Antoine*,

Seigneur

Seigneur de Reguſſe, mort ſans enfans. Sa veuve ſe remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves; auquel elle porta la terre du Luc pour ſes droits ſur les biens de ſon premier mari; — 3. & SARA DU MAS, mariée, 1°. à *Thadée Baſchi*, Seigneur de Saint-Eſteve; & 2°. à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Eſpinouſe.

NICOLAS DU MAS, fils aîné de JEAN, hérita de *Melchior de Caſtellane*, ſon oncle, Baron d'Allemagne, par teſtament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Caſtellane*; ce qu'il exécuta & ſes deſcendans l'ont depuis continué. Voyez ſur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, *Tome II, p.* 355.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois beſans de même*; qui eſt DU MAS; *écartelé au 2 & 3 de gueules, à un château ſommé de trois tours d'or*, qui eſt DE CASTELLANE.

MAS (DU): Famille établie à Paris.

CLAUDE DU MAS, Secrétaire & Greffier du Conſeil privé du Roi, & Fermier général des Fermes unies, mort le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans, a eu pour fils aîné de *Françoiſe Solu*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en ſecondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, auſſi Fermier général: — JEAN-AIMÉ DU MAS, Seigneur de Montgermont, Conſeiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrieme Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de ſa charge en 1714, mort à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & ſeule héritiere de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Prengy, Brinville, Hocquay en partie, & de Neuillan, Lieutenant des chaſſes de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laiſſée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mere de deux fils. *Mercure* de Juin 1739, *p.* 1462.

On trouve dans *Dubuiſſon* une Famille du nom de DU MAS, dont les armes ſont : *d'azur, au mas d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu*. Nous ignorons ſi c'eſt la même que celle ci-deſſus.

Il y a auſſi DU MAS en Anjou, Seigneur du Broſſay, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'argent, freté de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules; & au 2 & 3 d'hermines, au bâton péri en bande de gueules.*

MASARGUES : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'Etat de la Provence, *Tome II, p.* 358.

MELCHIOR DE MASARGUES, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolite de Royer*, fille d'*Eſprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec HONORÉ DE MASARGUES, ſon oncle, & avec les deſcendans de JEAN DE MASARGUES, ſes couſins, par les Commiſſaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. Les armes : *d'or, à une tour crenelée de quatre piéces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée au canton dextre du chef d'une branche de laurier de ſinople, & au feneſtre d'une étoile de gueules.*

MASCARENE DE RIVIERE, en Languedoc : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1669, par M. *Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc.

JEAN-PAUL-MATHIEU MASCARENE, né en Octobre ou Décembre 1730, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a trois freres & une ſœur, — JEAN-FRANÇOIS, né le 18 Mai 1735; — CHARLES JOSEPH, né le 4 Novembre 1738; — JEAN-FÉLIX, né le 20 Mai 1742; — & MARIE-JEANNE, batiſée le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules, langué & onglé d'or, & trois étoiles de ſable rangées en chef.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre V, Part. II.*

† *Mascaron*, originaire de Piémont, voyez la Généalogie aux additions du Xe. Volume.

MASCHAC-DE-POMPADOUR. Le nom de MASCHAC eſt marqué entre les Nobles du Limouſin.

Ceux de cette Famille y joignent le nom de *Pompadour*, auſſi l'une des plus illuſtres de la Province, depuis l'alliance que JEAN DE MASCHAC, Seigneur de la Mectrauſſie, contracta, vers l'an 1538, avec *Françoiſe de Pompadour*, Dame du Château Bouchet.

CHARLES DE MASCHAC-DE-POMPADOUR, Chevalier, Seigneur de la Coſte, mourut à Paris le 1 Juin 1748. *Mercure de France* du mois de Juin même année, *p.* 207.

* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1667, regiſtrées au Parlement le 11 Mai 1668, & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de

Pierre de Villars, Seigneur de la Chapelle, &c. Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince *de Conty*, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1657. Il étoit fils de *Claude de Villars*, III. du nom, Seigneur de la Chapelle-Villars en Forez, & de Maſclas, Meſtre-de-Camp d'Infanterie, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Charlotte Louet de Cauviſſon*, & petit-fils de *Claude de Villars* II, Seigneur de la Chapelle & de Maſclas, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Chevalier de Saint-Michel, qui avoit épouſé, le 30 Juillet 1581, *Jeanne de Fay de Virieu*. Son pere *Claude de Villars*, I. du nom, Seigneur de la Chapelle & de Maſclas, fut fait Capitaine de Condrieu, par le Duc *de Nemours* le 11 Décembre 1589. Le Baron *de Maſclas*, appellé communément *le Marquis de Villars*, fut marié, en 1551, à *Marie Gigault de Bellefonds*, qui fut mere de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. *Voyez* VILLARS.

MASCRANY : Famille originaire des Griſons, & une des principales Nobleſſes du pays, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de l'Europe, imprimée en 1640, *Tome I*, *p.* 632, par *Davity*.

Les marques d'honneur & de diſtinction que cette Maiſon a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, auſſi bien que les Châteaux, les mauſolées & les Egliſes qu'ils avoient bâtis, qui ſubſiſtoient encore dans le XVe ſiécle, ſuivant les atteſtations que cette Maiſon en a des Gouverneurs & des Préſidens des trois ligues griſes, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en conſtatent l'ancienneté.

Dans le livre intitulé, *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Nobleſſe du Milanez, imprimé il y a plus de 160 ans, *page* 108, il paroît qu'un *Manfredo d'Alberigo Barbiano*, Gouverneur de Chavenne, avoit épouſé, dans le XIVe ſiécle, COLETTE MASCRANY, qui lui avoit apporté des Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes terres, par les nobles Seigneurs ANTOINE & PAUL MASCRANY, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Egliſe de *Burgonovo*, il paroît que cette Egliſe avoit été fondée par leurs ancêtres.

PAUL MASCRANY, un des donateurs, avoit épouſé *Cornélie Piren*, d'une des principales Nobleſſes du pays. Il laiſſa de ſon mariage : — PAUL, qui ſuit ; — & BARTHELEMI MASCRANY, tué en Italie au ſervice de l'Empereur. Il laiſſa pluſieurs enfans qui ſont reſtés dans le pays des Griſons.

PAUL MASCRANY, II. du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit pluſieurs acquiſitions, entr'autres, les terres de Thune & de la Verriere dans le Lyonnois. Il ſe maria en 1597, & de crainte que ſes enfans n'euſſent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de BARTHELEMI, ſon frere, tous les biens dont il jouiſſoit dans le pays des Griſons, ſpécialement les droits de péage, de pontages, & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réſervant ſeulement la nomination du Chapelain dans l'Egliſe de Burgonove, fondée par ſes ancêtres. De ſon mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2. PAUL, Seigneur de la Verriere, lequel eut neuf enfans. BARTHELEMI, ſon fils aîné, Maître des Requêtes, le ſeul qui ſe ſoit marié, ne laiſſa qu'une fille, qui épouſa le Duc *de Geſvres* ; — 3. BARTHELEMI, Secrétaire des commandemens de GASTON,

Duc d'Orléans, lequel eut quatre garçons morts ſans poſtérité; un autre avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, & mourut à Nice en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand-Prieur.

Alexandre Mascrany, Seigneur de Thune & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, & après ſes deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Conſeiller d'Etat avec la penſion de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de ſon épouſe, il n'y eut que — Jean-Batiste, qui ſuit; — & François, qui ſe marierent.

Jean-Batiste Mascrany, Seigneur de Thune, ne laiſſa qu'une fille, mariée à M. *le Nain*, Avocat général, dont eſt iſſu M. *le Nain*, Intendant du Languedoc, pere de Madame *Terray-des-Roſiers*, & de Madame la Marquiſe *de Blaru*.

François Mascrany, frere du précédent, obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1685, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit épouſé *Catherine de Vaſſan*, dont: — Louis, qui ſuit; — & Charlotte-Françoise, mariée au Marquis *de la Roche-Aymon*, dont poſtérité. Voyez Roche-Aymon (de la).

Louis Mascrany, Marquis de Paroy, d'Hermé, de Château-Chinon, &c. né le 14 Février 1686, Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Mai 1709, Préſident le 23 Février 1714, Maître des Requêtes ordinaire le 19 Juillet 1734, épouſa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot-de-Clos-Riviere*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Clos-Riviere, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*, dont: — 1. François-Marie, qui ſuit; — 2. Joseph, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide-Major des Gardes Françoiſes, mort le 15 Décembre 1754; — 3. Etienne, Grand-Vicaire de l'Archevêché de Toulouſe, mort en 1753; — 4. Louis, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 5. Louise, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broyes, Baron d'Autry; — 6. Marie, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte *de Murat*, Lieutenant au Régiment du Roi; — 7 & 8. Charlotte & Marie; la premiere Religieuſe au Charme, Ordre de Fontevrault; & la ſeconde Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

François-Marie de Mascrany, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conſeiller au Grand-Conſeil le 28 Novembre 1737, puis Préſident en la Chambre des Comptes en 1752, a épouſé, le 1 Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont un fils, né en 1762, mort en bas-âge; — & quatre filles. *Tablettes généalogiques, Part. V, p. 137.* Les armes: *de gueules, à trois faſces vivrées d'argent; au chef couſu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent couronnée d'or, accoſtée à dextre d'une clef, & à ſeneſtre d'un caſque de profil de même; & en cœur un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou: Famille qui remonte à Jean Mascureau, vivant en 1310.

Jean de Mascureau, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Puiraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit ſon aveu du village de Puiraveau, en 1544, au Connétable *Anne de Montmorency*, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne de Roſiers*. Il en eut, entr'autres enfans:

Jean de Mascureau, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergues, qui eut de *Jacquette des Champs*, ſa femme: — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Jean de Mascureau, auteur de la branche des Seigneurs de Sainte-Tere, rapportée ci-après; — 3. Louis, Ecuyer, Sieur de Meillac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne de Cimetiere*; — 4. & Joseph de Mascureau, Ecuyer.

Louis de Mascureau, Ecuyer, Seigneur des Vergues, épouſa, en 1620,

Françoiſe de Chievre, dont naquirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Eliſabeth Raimond de Villognon*, dont il y a poſtérité ; — 3. & JACOB DE MASCUREAU, Ecuyer, Sieur de Meillac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant.*

JEAN DE MASCUREAU, III. du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1667, épouſa, 1°. en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique ; & 2°. le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont ſont iſſus : — CHARLES, qui ſuit ; — & MARIE DE MASCUREAU, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugerte.

CHARLES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Plaimbeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a épouſé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans : — FRANÇOISE DE MASCUREAU DE PLAIMBEAU, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

Branche des Seigneurs de SAINTE-TERE.

JEAN DE MASCUREAU, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie, ſecond fils de JEAN DE MASCUREAU, II. du nom, & de *Jacquette des Champs*, épouſa *Marguerite de Cimetiere*, & en eut :

GABRIEL DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669, lequel épouſa, en 1661, *Marie Caillou*, dont naquit

JACQUES DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tere, maintenu dans ſa nobleſſe en 1701 & 1705. Il épouſa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle ſont iſſus : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MARIE DE MASCUREAU, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartre & du Breuil.

FRANÇOIS DE MASCUREAU, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tere, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du feu Roi dans ſa grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. *Armorial de France, Tome I, Part. I, p.* 371.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules de ſix piéces, coupé d'argent, à trois étoiles de gueules, poſées* 2 & 1.

MASLE (DU), en Bretagne, reſſort de Guerrande & de Ploermel.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DU MASLE, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Bouexiere*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. *le Jacobin*, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; & JULIEN DU MASLE, frere aîné de FRANÇOIS & d'ALAIN DU MASLE, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*. Les armes : *de gueules, à trois cignes d'argent*, 2 & 1, *membrés & béqués d'or.*

MASPARAULT : Famille établie à Paris.

ETIENNE DE MASPARAULT, Seigneur de Chennevieres-ſur-Marne, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laiſſant d'*Octavie Cardoli Colonna*, Romaine, ſa premiere femme, entr'autres enfans : — MADELENE-THÉRESE DE MASPARAULT, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maiſon des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en ſecondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochechouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695. Elle avoit épouſé en premieres noces, au mois de Septembre 1686, *Auguſtin Damours*, Seigneur de la Bouviere, Colonel du Régiment de Feuquieres, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laiſſé poſtérité. *Mercure de France* du mois de Janvier 1743, *p.* 177.

D'une autre branche étoit PIERRE DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, qui épouſa *Marie Thomas*, fille d'*André Thomas*, & d'*Hélene de la Biſtrade*, dont :

GABRIEL DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Octobre 1620. Il avoit épouſé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent : — HÉLENE, mariée à *François Portail*, Seigneur de Freſneau, Secrétaire

du Roi ; — & Louise de Masparault, femme de *Guillaume Tronçon*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules à la bordure d'or, chargée de 9 tourteaux de gueules, surchargés chacun d'une étoile d'or.*

MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs de Hermanville & de Boisjeuffroy. Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 17 Janvier 1768.

La Roque dit que cette ancienne Maison paroît être Angloise, puisque Nicolas Masquerel étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lencastre.

Le même *la Roque* & plusieurs autres, ont cru que la Maison d'*Hermanville*, dont à présent le surnom est Makarel ou Masquerel, étoit sortie de celle de *Clere ;* mais ils n'ont pu appuyer cette conjecture que sur la conformité des armes, ce qui n'est pas une preuve suffisante pour donner une même origine à ces deux Maisons. Sans décider là-dessus, nous nous contenterons de dire que la terre d'Hermanville, que ceux du nom de Masquerel ont toujours possédée, est située dans le Bailliage de Caux près de la ville de Dieppe.

Jean de Masquerel, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnerent leur Duc *Robert Courte-Heuse*, au voyage de la Terre-Sainte en 1097. Il eut pour fils & successeur :

Robert de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laissa de son mariage : — Roger, qui suit ; — & Mathieu, Seigneur de Moyon, Chevalier.

Roger de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148, & eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint :

Girard ou Gerard de Masquerel, qui aumôna l'Abbaye de Tiron & l'Eglise de Saint-Silvestre de Clere, de la redevance que lui devoit en fief *Robert le Quieux*, à fin qu'ils priassent pour l'ame de *Mathieu de Clere*, I. du nom, pere par *Luce de Hangest*, son épouse, de *Jeanne de Clere*, femme dudit Girard. Il en eut : — Geoffroy, qui suit ; — & Hélene, femme de *Geoffroy d'Ausonville*, Chevalier.

Geoffroy de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épousa *Philippe de Limbeuf*, dont, entr'autres enfans :

Guillaume de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épousa *Marie de la Heuse*, & en eut :

Jean de Masquerel, II. du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290, & vivant encore en 1321. Il eut de *Luce de Breauté*, son épouse, fille de *Guillaume*, II. du nom, Sire *de Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

Jean de Masquerel, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, vivant encore en 1409. Il avoit épousé *Isabeau de Boissay*, fille de *Robert*, Seigneur *de Boissay*, Baron de Mainieres, & de *Roberde de Calleville*, dont :

Jean de Masquerel, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, de Bailleul, d'Imbleville, Baron de Boisjeuffroy, vivant en 1448. Il avoit épousé *Jacquette de Longroy*, de laquelle sortit :

Antoine de Masquerel, I. du nom, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, Bailleul & Boisjeuffroy, qui se maria, l'an 1497, avec *Jeanne de Dreux*, fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de Marainville, & d'*Agnès de Mareuil*, son épouse. De cette alliance vinrent : — 1. Jacques, Seigneur d'Hermanville, mort sans avoir été marié en 1566 ; — 2. Antoine, qui suit ; — 3. & Louis, Seigneur de Bailleul, mort sans hoirs.

Antoine de Masquerel, II. du nom, Baron de Boisjeuffroy, puis Seigneur d'Hermanville & de Bailleul après la mort de ses freres, épousa, 1°. en 1541, *Françoise de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ravetot ; & 2°. en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit : — Charlotte, mariée à *Jean de Montdiou*, Seigneur de la Salle ; & du second : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. Charles, Seigneur d'Imbleville, lequel laissa pour fils : — Charles de Masquerel, Seigneur de la Capelle, marié à *Anne l'Estendart*, dont : — Louis de Masquerel, Seigneur de la Capelle, & plusieurs filles ; — 3. François, tige des Sei-

gneurs de Boisjeuffroy, rapportés ci-après; — 4. JEAN, Chevalier de Malte; — 5. FRANÇOISE, femme d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Auſonville, Bailli & Gouverneur de Giſors; — 6. & MADELENE DE MASQUEREL, Abbeſſe de Saint-Avit.

ANTOINE DE MASQUEREL, III. du nom, Seigneur d'Hermanville, épouſa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de la Paliſſe, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, dont pour fils unique: — ANTOINE DE MASQUEREL, IV. du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. On ignore ſes deſcendans.

Branche de BOISJEUFFROY.

FRANÇOIS DE MASQUEREL, Seigneur de Boisjeuffroy, troiſieme fils d'ANTOINE, II. du nom, & de *Diane de Serviat*, ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine Barjot de la Palu*, de laquelle il eut: — PIERRE, qui ſuit; — & LOUIS DE MASQUEREL, Seigneur du Catelier, allié avec MARIE DE MASQUEREL, Dame de Hermanville, ſa couſine, dont pluſieurs enfans.

PIERRE DE MASQUEREL, Baron de Boisjeuffroy & de Bailleul, épouſa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimar de Manneville*, Seigneur d'Auſonville, Bailli & Gouverneur de Giſors, mentionné ci-devant, & d'*Avoye Taneau de Mortemer*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent: — 1. N... DE MASQUEREL, mort en 1648, au retour de l'armée; — 2. N..., Baron de la Chaiſe, mort en 1683; — 3. N..., qui ſuit; — 4. & une fille, femme du Seigneur *de la Pierre d'Eſtaignettes*.

N... DE MASQUEREL, Marquis de Boisjeuffroy, épouſa, l'an 1660, *N... Martel*, fille de *François Martel*, Seigneur de Fontaines, & de *Marie de Clere*, dont ſortirent pluſieurs enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, d'après un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*. Les armes: *d'argent, à la faſce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de trois roſes de gueules, 2 & 1.*

MASSAC. Il eſt parlé de cette Famille dans le Dictionnaire de *Moréri*, édition de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers ſujets qui ont rempli, avec diſtinction, des places dans les Armées & dans la Magiſtrature; & pluſieurs qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences. Elle eſt connue depuis près de quatre ſiécles. Une tradition, ſoutenue de divers monumens manuſcrits ou imprimés, apprend qu'elle tient ſon nom d'une Paroiſſe ſituée dans le Diocèſe de Lavaur, appellée encore aujourd'hui *Saint-Martin de Maſſac*.

BARTHELEMI DE MASSAC ſervoit en 1346, dans les guerres de Guienne, ſous le Comte d'*Armagnac*. Ses deſcendans vinrent s'établir à Toulouſe vers 1380, ſous le regne de CHARLES VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, juſqu'à l'an 1438.

JEAN DE MASSAC, le dernier d'entr'eux, fut annobli par CHARLES VII en 1434. Ses Lettres de nobleſſe font foi qu'il ſortoit d'une honorable Famille, & que ſes vaſtes connoiſſances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XVe ſiécle il vint s'établir à Clerac en Agenois, où il jouit des priviléges de la Nobleſſe. Ce fait eſt conſtaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de ſes deſcendans, au ſujet de la perte certaine de pluſieurs anciens titres de ſa Famille, occaſionnés par la deſtruction des villes de Clerac & de Tonneins, qui furent priſes, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux dépoſés dans l'Etude des Notaires. JEAN DE MASSAC eut pour fils:

FRANÇOIS DE MASSAC, l'un des 195 Archers ſous le commandement du bâtard *de Savoie*, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Sturbigo en

Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent PERROTIN, qui ſuit; & JEAN, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

PERROTIN DE MASSAC, mort avant 1547, avoit épouſé *Naudine de Capdeville*, & en eut:

BERNARD DE MASSAC, marié à *Comteſſe Dupuy*, de laquelle vint:

PIERRE DE MASSAC, pere de — SALOMON, qui ſuit; — & de JEAN DE MASSAC, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles de *Vivens* & de *Maleprade*. Le chef actuel de cette branche eſt JEAN-SALOMON DE MASSAC, Seigneur de la Nogarede, ci-devant Mouſquetaire de la Garde du Roi.

SALOMON DE MASSAC, Docteur en Médecine, ſe rendit célebre dans ſa profeſſion, & épouſa *Iſabeau Coulon*, ſœur de *Jeanne Coulon*, ayeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noaillac, & biſayeule de la Marquiſe *de Jaucourt d'Eſpeuilles*. Il en eut, entr'autres enfans: —— JEAN, qui ſuit; —— & JEANNE DE MASSAC, femme de *N... de Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont: — *N... de Lartigue*, mariée au célebre Préſident *de Monteſquieu*.

JEAN DE MASSAC, II. du nom, Conſeiller du Roi, & Juge royal de Gontaud, épouſa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus diſtinguées de la Province de Guienne, & alliée à celles d'*Aligre*, de *le Fevre-Caumartin*, *Verthamond*, *Vigier*, *Deſnanotz*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint:

JEAN DE MASSAC, III. du nom, Conſeiller du Roi, & Juge royal de Puch & de Gontaud, qui épouſa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'ISABEAU DE MASSAC. De cette alliance ſortit:

JEAN DE MASSAC, IV. du nom, Conſeiller & Penſionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon en Agenois, où il a exercé ſes offices avec diſtinction pendant près de 40 ans. Il eſt marié avec *Anne Bourrillon*, d'une Famille originaire de Saintonge, dont ſont iſſus vingt enfans, huit garçons & douze filles.

PIERRE-LOUIS-RAIMOND DE MASSAC, l'aîné des fils de JEAN IV, a épouſé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louiſe-Catherine le Fillaſtre-de-Marcanville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillaſtre*, Chevalier, Seigneur du Queſnay & de Marcanville, Officier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippe Taboureau*.

SECONDE BRANCHE.

JEAN DE MASSAC, ſecond fils de FRANÇOIS, fut Seigneur de Bretignac & de Bacperon. Il eut d'*Alix de la Fargue*, ſon épouſe,

RAIMOND DE MASSAC, Seigneur du fief noble de Bicon, ſitué près de Clerac, qui embraſſa la profeſſion de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés. De *Louiſe le Gendre*, ſon épouſe, naquirent: — 1. N... DE MASSAC, qui commandoit un Vaiſſeau en 1642, au combat livré le 1 Juillet entre les François & les Eſpagnols, ſur les côtes de Catalogne; — 2. CHARLES, qui travailla avec ſon pere à la traduction d'*Ovide*, en vers françois; — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS, Chanoine de Liſieux; — 5. & MARGUERITE, mariée, le 14 Février 1599, à *André Feuillette*, Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi, & Gouverneur de Pont-Sainte-Maixence.

RAIMOND DE MASSAC, Avocat au Parlement de Paris, & Banquier des expéditions en Cour de Rome, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: —— 1. GUI, qui ſuit; — 2. MICHEL, Recteur de la paroiſſe de Grandchamp, Diocèſe de Vannes en Bretagne; — 3. & ANGE DE MASSAC, célebre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans ſa jeuneſſe avec l'Abbé *de Marolles*. Il fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat, & fait chef du Conſeil du Cardinal *Mazarin*. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1576. De ſes deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont — TANNEGUY DE MASSAC, l'aîné du premier lit, fut Prieur & Abbé de Nantua en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans. Un autre de ſes fils fut Curé de la Magdelaine à Paris; un autre, Officier au Régiment d'Ar-

tois ; un autre, au Régiment de la Reine ; un Capitaine Exempt des Gardes de M. le Duc d'Orléans ; un Capitaine d'une Compagnie Suiſſe ; & deux Tréſoriers de France en la Généralité d'Orléans ; & enfin un autre garçon établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une, mere de feu le Marquis *Dupleix*, Gouverneur de Pondichery, & biſayeule de M. *Dupleix de Bacquencourt*, aujourd'hui Intendant d'Amiens.

Gui de Massac, auſſi Avocat au Parlement, s'eſt rendu recommandable par ſes lumieres, ſur-tout dans la Juriſprudence eccléſiaſtique. Il laiſſa, entr'autres enfans : — Claude de Massac, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits Mathurins, mort le 17 Février 1748 ; — & N... de Massac, mariée au célebre M. *Nouet*, Avocat, dont le petit-fils eſt Conſeiller au Parlement de Paris. Ainſi cette branche eſt éteinte après avoir ſubſiſté 200 ans avec éclat.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or de 16 piéces, chargées chacune d'une étoile de l'un en l'autre.* L'écu timbré d'un caſque & de lambrequins.

MASSANES, en Languedoc. Famille dons les armes ſont : *d'or, au palmier de ſinople, accoſté de deux roſes de gueules.*

* MASSE, en Provence.

Bertrand Masse paſſa en France ſous Louis XI, à la ſuite du Roi de Sicile, René, Duc d'Anjou, Comte de Provence, & fut la tige d'une branche cadette de la Maiſon de *Carrero*, en Italie, dont les poſſeſſions conſidérables, à l'extinction de la branche aînée, ſont paſſées depuis par *N... de Maleſpine*, ſon héritiere, dans la maiſon de *Cibo*, en faveur de laquelle la ville de *Maſſe* ou *Maſſa* a été érigée en *Duché & Principauté*, par l'Empereur Maximilien II, & enſuite dans la maiſon de *Modene*, qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de Masse, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gouvernement de Bréoul. Elle a produit les différens rameaux de *Ruſtrel*, de *Cerluc*, de *Chauvet*, de *la Rouviere* & de *Bernapré*. Les preuves de ſon ancienne nobleſſe & de ſa deſcendance de la branche aînée du Château de Carrero en Toſcane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des perſonnes qui ont porté les armes avec diſtinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées, & le rameau de *Ruſtrel* a eu un Maître-d'Hôtel du Roi ſous Henri IV.

Pierre Masse, de la branche de *Bernapré*, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne maiſon d'Alſace, une nombreuſe poſtérité, dont il reſte encore : — 1. Jean-Joseph ; — 2. Louis-Armand, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, attaché à Madame Adélaïde ; — 3. Marie-Anne, alliée à *Antoine de Beck*, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy. (Voyez Beck (de), *Tome IV* de ce Dictionnaire aux additions, *p.* 660) ; — 4. Marie-Nicole, Religieuſe au Couvent de Clairuiſſel, de l'Ordre de Fontevrault près des Eaux de Forges ; — 5 & 6. Marie-Anne-Clotilde & Marie-Anne, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de Masse portent : *coupé d'azur & de gueules, l'azur chargé d'un lion paſſant d'or, le gueule chargé de 3 pals d'or.* La branche de *Ruſtrel* porte : *de gueules, à une aigle d'argent, couronnée, béquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & deux étoiles d'or ſous les griffes de l'aigle.* La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 maſſues d'argent paſſées en ſautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or.* Voyez ſur cette Famille l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 361.

* MASSERAN : Principauté dans le Piémont.

Philippe-Victor-André Ferrero de Fieſque, Seigneur, Prince de Maſſeran en Piémont, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'or & de Saint-

Janvier,

Janvier, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, Gentilhomme de ſa Chambre avec exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes-du-Corps, épouſa, le 30 Octobre 1737, *Charlotte-Louiſe de Rohan*, née le 22 Mars 1722, mariée en Eſpagne, fille du Prince *de Guemené*.

MASSEY : Famille noble dont les armes ſont : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier d'argent, 2 & 1.*

MASSO-DE-LA-FERRIERE : Ancienne Nobleſſe originaire de la ville de Lyon, dont la filiation eſt rapportée, depuis l'an 1400, par *Guichenon*, dans ſon Hiſtoire de Breſſe & de Bugey.

N... DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut, entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74ᵉ année de ſon âge. Il avoit épouſé, en 1703, *N... de Chaponti*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferriere, &c. Sénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois. Il eſt entré, en 1730, Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de Villeroy, eſt devenu Enſeigne & Lieutenant à ſon tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épouſé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madelene Mazade*, (veuve de *Gaſpard Grimod*, Seigneur de la Reyniere, dont elle a été la ſeconde femme,) fille de *N... Mazade*, Fermier Général, & de *Thereſe des Queulx*. Voyez MAZADE. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1739, *p.* 2520.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à la bande d'or ; au 2 d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochante ; au 3 d'argent, à l'arbre de ſinople freté d'or.*

MASSOL, *Mazzoli*, *Mazzolini*, *Mazzola*, noms ſynonymes ſuivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire ſon origine de Caſal, dans le Montferrat.

AUGUSTIN MAZZOLI vint en Bourgogne & y épouſa *Anne le Goux de la Berchere*, en 1507. Il y fixa ſa demeure, & depuis ce tems ſa poſtérité a donné des Préſidens, des Conſeillers, des Avocats Généraux aux Cours ſouveraines, des Officiers généraux des Armées du Roi, & d'autres Officiers diſtingués, dont beaucoup ſont morts au ſervice.

Cette Famille eſt auſſi connue à Malte & dans pluſieurs Chapitres nobles, & a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs.

ELISABETH DE MASSOL étoit mere du Maréchal *de Tonnerre*, & MARIE DE MASSOL, grand'mere de la Ducheſſe *de Luynes*.

GEORGES-MARIE-LOUIS, appellé *le Marquis* DE MASSOL, Seigneur de Collonge, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy en Bourgogne, né à Dijon le 10 Février 1689, chef de ſa Famille, fut bleſſé au ſiége de Lille, où il étoit premier Aide-de-Camp du Maréchal *de Boufflers*. Louis XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Iſle, le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit épouſé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne*, dont : — 1. LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS-BERNARD, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feu Sa Majeſté Polonoiſe, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ; — 2. GASPARD, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ; — 3 & 4. deux filles Religieuſes ; — 5. & ANTOINETTE DE MASSOL, née le 22 Août 1723, mariée à ANTOINE DE MASSOL, appellé *le Marquis de Rebez*, dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois en Bourgogne, d'une troiſieme branche, ſéparée depuis ſept générations. Il y a poſtérité, garçons & filles.

Le chef de la ſeconde branche eſt GEORGES DE MASSOL, appellé *le Marquis de Serville*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Meſtre-de-Camp général, fils de GUILLAUME DE MASSOL, Lieutenant-général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures en 1731.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de ſable, coupé de gueules au dextrochere armé, mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant un marteau d'armes.* L'Empereur MAXIMILIEN D'AUTRICHE accorda les diſtinctions qui ſont à leurs armes, d'une *aigle, à deux têtes en chef*, & aux ſupports, par Lettres-Patentes données à Inſpruck le 15 Janvier 1502, à GUILLAUME DE MASSOL, alors Ambaſſadeur, pere d'AUGUSTIN.

MASSON : Ancienne Nobleſſe originaire du Poitou, qui a donné, il y a pluſieurs ſiécles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, en fait mention, ſur-tout dans la liſte qu'il donne à la fin de ſon livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes ſont : *d'argent, à cinq quarreaux de gueules, poſés 3 & 2.*

Nous ignorons ſi de la même Famille étoit CHARLES-EMMANUEL MASSON, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longvy*, au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & ſes deſcendans, avec permiſſion de ſe qualifier *Baron de Longvy*, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1745, enregiſtrées à Beſançon & à Dole.

MASSON. Le Mercure de France du mois de Juin 1741, *p.* 1471, fait mention de

Voyez la Généalogie de cette famille du Tome à la fin du Xe. Vol. avec additions

JACQUES MASSON, Seigneur de Guerigny en Nivernois, premier commis du Contrôleur général pour les affaires de la Lorraine, & chargé par Arrêt du Conſeil des mines & minieres du Royaume. Il mourut à Verſailles le 12 Juin 1741, âgé environ de 57 ans. Il étoit natif de Genêve, & Secrétaire du Prince *de Craon;* il devint Contrôleur général des Finances de LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE, pendant les dernieres années de ce Prince. Le Duc FRANÇOIS, depuis Empereur, ſon fils & ſucceſſeur, l'annoblit en conſidération de ſes ſervices. Il a eu des enfans des deux mariages qu'il a contractés.

MASSON, Seigneur de Meſlay & de Pliſſé, porte : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON (LE), Seigneur de Blanville. Famille noble, dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE) : Famille noble, dont étoit

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelot, fils de CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, & d'*Anne Bourot.* Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 26 Mai 1676, & mourut le 1 Novembre 1719. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1695, *Eliſabeth de Gueribout*, Dame d'Arcelot, fille d'*Alphonſe de Gueribout*, Marquis de Favery, Gouverneur de Marſal, & Grand-Bailli de Melun, & d'*Eliſabeth Tiſſerand de Chalanges*, dont : — 1. LOUIS-ALPHONSE DE MASSUAU, Seigneur de Monſous & du grand Gournay, Conſeiller au Châtelet en 1719; — 2. & BÉNIGNE DE MASSUAU, mariée, le 17 Juillet de la même année, à *Charles-Joſeph-Eugène de Tournay-d'Acigny*, Comte d'Oiſy, Meſtre-de-Camp du Régiment d'Auxerrois, dont deux fils & une fille. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.* Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de deux maſſes de Chancellerie d'or poſées en ſautoir, & en pointe de 3 beſans de même, 2 & 1.*

MASSUÉ, en Picardie. Il eſt parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 339.

Nicolas de Massué épouſa *Hélene d'Ally*, fille d'*Antoine d'Ally*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte Famechon*, tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut ayeul

de Henri de Massué, Marquis de Renneval près Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député général des Egliſes proteſtantes de France, & Envoyé extraordinaire par Sa Majeſté vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frere unique du Roi.

Henri de Massué, II. du nom, Marquis de Ruvigny ſon fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemand*, ſon épouſe, fut reçu en la même charge. Il ſe ſignala dans les combats donnés par le Maréchal Vicomte *de Turenne*, contre le Duc *de Lorraine*, & les Impériaux, ainſi qu'en pluſieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il profeſſoit, l'ayant obligé de ſe retirer en Angleterre auſſi bien que ſon fils, ils y ſervirent dans les Armées du Prince *d'Orange*, qui donna au pere la Vicomté de Gallouvay, avec le commandement des troupes en Irlande. Il fut un de ſes Majors généraux & Maréchal-de-Camp général en 1692. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à un cors enguiché d'or.*

* MASTAING, aux Pays-Bas. Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIIIe ſiécle, étoit poſſédée par la Maiſon de *Jauche*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Flandre-Wallone, laquelle tire ſon nom de la Terre de *Jauche*, ſituée ſur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Nous n'en avons donné qu'une notice *Tome VIII* de cet Ouvrage, *p.* 204. Voici ce que nous en apprend le *Dictionnaire des Gaules*, au mot *Maſtaing*.

Regnier, Seigneur de Jauche, le premier qui ſoit connu de cette Maiſon, vivoit en 1160. *Ide de Mons* eſt dite, en 1189, veuve de lui & mere de

Gerard, Seigneur de Jauche & de Baudours, Pair de Hainaut, qui fonda, en 1216, l'Abbaye de Ramey en Brabant.

Gerard, II. du nom, Seigneur de Jauche & de Maſtaing, ſon petit-fils, fait Chevalier par le Duc *de Brabant* en 1288, eut de *Marguerite de Hornes*, ſa premiere femme, — Gerard, III. du nom, Seigneur de Jauche & d'Hierges, qui continua la branche aînée que l'auteur de l'ouvrage cité ne donne pas; — & Guillaume, qui ſuit.

Guillaume de Jauche, Seigneur de Maſtaing, mourut en 1374, laiſſant de *Marguerite d'Antoing*, ſon épouſe,

Jean-Guillaume de Jauche, décédé en 1388. Il avoit épouſé *Iſabeau de Hainaut*, & en eut :

Jean de Jauche, Seigneur de Maſtaing & de Saſſignies, mort à la Terre-Sainte en 1398. Il laiſſa d'*Iſabeau de Rochefort*, ſon épouſe, Dame de Herimès & de Brugelette.

André de Jauche, Seigneur de Maſtaing, &c. qui ſuivit, en 1421, Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, lequel vint en France pour venger la mort de ſon pere. Il épouſa *Marguerite*, Dame *de Maſmines*, de Hemel, de Verdighem, fille & héritiere de *Robert*, Chevalier de la Toiſon d'or ; & mourut en 1456, ayant eu :

Jacques de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Lierdes, Herimès, &c. fait priſonnier près de Merville, avec le Duc *de Gueldres* en 1487, mort en 1499. Il avoit épouſé *Philippote de Lannoy-Molembais* de laquelle vinrent : — Antoine, qui ſuit ; — & Adrien, auteur de la branche de *Saſſignies*, ſeulement indiquée.

Antoine de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Herimès, Brugelette, Comte de Lierdes, mort en 1535, avoit épouſé *Joſſine de Flandres*, Dame de Drinckam, dont :

Gabriel de Jauche, Seigneur de Maſtaing, Herimès, &c. Comte de Lierdes, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ſous l'Empereur Charles-Quint. Il épouſa, 1°. *Catherine de Lannoy-Molembais ;* & 2°. *Jeanne de Montmorency-Croiſilles.* Du premier lit vinrent quatre filles, & du ſecond — Jean, qui ſuit ; — & Marguerite, Chanoineſſe de Mons.

Jean de Jauche, II. du nom, Comte de Lierdes, Seigneur de Maſtaing, Herimès, &c. moit en 1622, laiſſa d'*Anne de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, ſon épouſe, — Philibert, qui ſuit; — & Charles-Robert, Seigneur de Cruſauthem, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom.

Philibert de Jauche, Comte de Lierdes, Seigneur de Maſtaing, &c. Capitaine de Cuiraſſiers pour le Roi d'Eſpagne, obtint en ſa faveur l'érection en *Comté*, de ſa Terre & Seigneurie de *Maſtaing*, par Lettres du Roi Catholique du 28 Mai 1626. Il avoit épouſé, en 1617, *Marie de Merode*, fille de *Philippe*, Comte de Middelbourg, & de *Jeanne de Montmorency*, dont : — Jean-François, qui ſuit; — Philippine-Marguerite; — & Marie-Madelene, toutes deux Chanoineſſes de Maubeuge.

Jean-François de Jauche, Comte de Maſtaing & de Lierdes, Seigneur de Herimès, Brugelette, &c. Général des Armées du Roi d'Eſpagne, Gouverneur de Binche & de Courtray, teſta en 1670. Il avoit épouſé, en 1638, *Marie-Françoiſe d'Eſtourmel*, Dame de Mamez & de Marthes, de laquelle il eut : — 1. Charles-Joseph de Jauche, Comte de Maſtaing, Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, Gouverneur-Général du Hainaut, qui ne laiſſa qu'une fille, — N... de Jauche, par le mariage de laquelle le Comté de Maſtaing eſt entré dans la Maiſon d'*Ongnies*; — 2. & Philippe-Eugène, qui ſuit.

Philippe-Eugène de Jauche, Comte de Maſtaing, Seigneur de Marthes & de Mamez, décédé en 1702, avoit épouſé, en 1692, *Iſabelle-Claire-Thereſe de Croix*, fille de *Pierre-Félix*, Seigneur de Heuchin, & d'*Anne-Eléonore de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. Philippe-Eugène-Albert, dit *le Comte de Maſtaing*, mort en 1724, ſans avoir été marié; — 2. Balthasard-François, dit *le Comte* de Jauche, Commandant des Gardes-Wallones, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, Commandeur de l'Ordre de Calatrava, mort auſſi ſans alliance en 1743, à la bataille de *Campo-Santo*; — 3. Philippe-Bénoît-Bertin, mort en Hongrie au ſervice de l'Empereur en 1716; — 4. & Marie-Félice de Jauche, Chanoineſſe de Maubeuge, héritiere de ſes freres, Dame de Mamez & de Marthes, alliée, par contrat du 21 Juillet 1728, à *Joachim-Maximilien-Joſeph-Hiacinthe de Merode*, Marquis de Deynſe, Comte de Montfort, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Ham-ſur-Heure, veuf de *Thereſe-Jeanne-Philippine de Merode*, ſa couſine. Il a eu des enfans du premier lit, & du ſecond : — *Balthaſard*, Comte *de Merode*, Seigneur de Mamez, &c. né le 1 Octobre 1735; — *Philippe-Félix*, Comte *de Merode*, né le 20 Novembre 1736; — & *Marie-Caroline de Merode*, Chanoineſſe de Maubeuge, née le 18 Septembre 1732.

Les armes de la Maiſon de Jauche ſont : *de gueules, à la faſce d'or, au chef vivré auſſi d'or.*

MASTELYN : Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit

Catherine Mastelyn, femme de *Philippe Ryckwaert*, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Tiberchamps, fils de *Guillaume*, & de *Marie Van Weſele*, ſa femme, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à une faucille d'argent emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

MASTIN ou MASTAIN (le), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie, & avoir autrefois poſſédé la Principauté de Verone.

Gilles le Mastin, un des deſcendans de cette Maiſon, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, en bas Poitou, vivant en 1320, avoit épouſé *Marie-Anne de Beaumanoir*, & en eut :

Pierre le Mastin, qui rendit hommage, en 1351, pour ſa Seigneurie de la Roche-Jaquelin. On croit qu'il eut pour femme *Valere de Châteaubriant*, dont :

Jean le Mastin, qualifié *Varlet* dans une acte qu'il paſſa le 19 Juillet 1375. Il épouſa, en 1382, *Colette de Marzoles*, de laquelle il eut :

Gilles le Mastin, marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Breſſuyre.* De cette alliance vint :

Jean le Mastin, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Jaquelin, qui épouſa, 1°. *Jeanne de Jouſſaulme*, dont le fils, — Jean le Mastin, mourut ſans enfans mâles ; & 2°. en 1466, *Jeanne de Sanzay*, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & Parageur de Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mere & tutrice, entr'autres enfans, de

René le Mastin, Seigneur de la Favriere, qui épouſa *Simone de Villeneuve-Vence*, & fut pere de Gabriel, qui ſuit. Elle tranſigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme en ayant la garde noble.

Gabriel le Mastin eut de ſon mariage, contracté, le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche-des-Aubiers*,

Claude le Mastin, Seigneur de la Favriere, du Châtelier-Berle, de Champagné, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il épouſa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbeſieres*, fille aînée & principale héritiere de *Sébaſtien*, Baron de Nuaillé, de Bourgon en Angoumois, de Ferrieres, Beauregard, Cramahé, Courſon, la Mothe, &c. & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. De cette alliance vint :

Charles le Mastin, Baron de Nuaillé, &c. marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tuſlaud de Maiſontiers*, de laquelle il eut :

Henri le Mastin, Baron de Nuaillé, allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne Cheſnel-d'Eſcoyeux*, qui fut mere de

Claude le Mastin, dit *le Marquis de Nuaillé*, mort le 13 Février 1692. Il avoit épouſé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tuffet.* De ce mariage, il a eu : —— 1. Charles-Germanicq le Mastin, Comte de Nuaillé, mort Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom. Il avoit épouſé, en 1724, *Amée-Louiſe de la Rochefoucaud-Surgeres*, remariée au Marquis *de Nieul.* Elle a eu de ſon premier mariage, —— Marie-Anne-Françoise-Félicité le Mastin, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laiſſé cinq enfans ; — 2. & Philippe-Auguste, qui ſuit.

Philippe-Auguste le Mastin a épouſé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont eſt iſſu :

Pierre-Auguste-Anne-César, dit *le Comte* de Mastin, Fauconnier de M. le Duc d'Orléans, allié, 1°. par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoiſe de Boulainvilliers ;* & 2°. par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madelene le Franc des Eſſarts*, fille de feu *Louis le Franc des Eſſarts*, & de *N... Mignot*, ſœur de l'Abbé *Mignot.* Du premier lit il a : — Louis-Sylvestre de Mastin, né le 17 Janvier 1752. *Mercure de France* du mois d'Octobre 1756, *p.* 231 & 232.

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdeliſée de ſix fleurs de lis d'azur.*

MATAFELON : Ancienne Nobleſſe du Bugey, éteinte.

Barthelemi de Matafelon, Damoiſeau, vivant en 1240, eut de ſa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans ſon teſtament de l'an 1275, ſçavoir : — Jean, qui ſuit ; — & Hugonet de Matafelon, Chevalier, Châtelain de Mornay en 1280, décédé ſans poſtérité de *Béatrix de Moyria*, ſa femme, fille de *Barthelemi de Moyria*, Damoiſeau.

Jean de Matafelon, Chevalier, vivoit l'an 1300, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

Evrard de Matafelon, Chevalier, vivant en 1320, lequel laiſſa, —— 1. Gerard, qui ſuit ; — 2. Jean, Seigneur du Planet, lequel, entr'autres enfans, eut une fille : — Jeanne de Matafelon, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Preſſia, fils d'*Alexandre d'Andelot*, Seigneur du Bois, & d'*Adriane de la Vernée ;* — 3. & Guillaume de Matafelon, Religieux de Nantua en 1350.

Girard de Matafelon, Seigneur de Montillet & du Planet, Chevalier, épouſa, le 3 Avril 1356, *Henriette de Buſſy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Buſſy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent : — 1. Henri, qui ſuit ; —— 2. Catherin, Damoiſeau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, pere — d'Antoinette de Matafelon, femme de *Guillaume de Rogemont*, Damoiſeau, fils puîné de *Jacques de Rogemont*, Seigneur de Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles* ; — 3. Felise, mariée à *Jean de Buſſy*, Seigneur d'Erya, fils de *Pierre de Buſſy*, Seigneur d'Erya ; — 4. & Béatrix de Matafelon, morte ſans alliance.

Henri de Matafelon, Seigneur de Martigna & de Montillet, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point : — 1. Perceval, qui ſuit ; —— 2. Aimé, Prieur de Rippes ; — 3. Claude, Capitaine du Château de Saint-Aignan en Berri ; — 4. Jean, Seigneur de Saint-Colon en Comté, vivant en 1463 ; — — 5. Gui, Prieur de la Cluſe, Ordre de Cluny, au Diocèſe de Geneve l'an 1499 ; — 6. Louise, mariée à *Amblard de la Baulme*, Seigneur de Perés, fils de *Perceval*, Seigneur *de la Balme-ſur-Cerdon*, & d'*Iſabelle de Boches*, Dame de Perés ; — 7. Jeanne, femme de *Guillaume de Moyrenc*, Chevalier ; — 8. & Ancelis de Matafelon, Religieuſe à Bons en Bugey.

Perceval de Matafelon, Seigneur de Martigna & de Montillet, fut l'un des 200 Chefs-d'Hôtel qui jurerent le traité pour *Louis*, Duc *de Savoie*, l'an 1455. Il épouſa *Alix de Mareſte*, & en eut : — 1. Guibert, qui ſuit ; — 2. Guibert, dit *le Jeune*, Prieur de Moutte en Comté, puis de Neufville en Breſſe en 1455 ; — 3 Jean, Docteur ès Droits, Prieur de Neufville & de Moutte en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472 ; — 4. & Henriette de Matafelon, mariée à *Antoine*, Seigneur *de la Gcliere*, fille de *N... de la Géliere*, & de *Jeannette de Chandée*.

Guibert de Matafelon, Seigneur de Martigna & de Montillet en 1481, épouſa *Claudine de Chevelu*, fille de *François*, Seigneur *de Chevelu* en Savoie ; & teſta le 10 Août 1491, laiſſant un fils :

Antoine de Matafelon, Seigneur de Martigna & de Montillet, mort vers l'an 1512. Il avoit épouſé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainſi finit en lui la Maiſon de Matafelon. Sa veuve ſe remaria à *Claude du Boſt*, Seigneur de Communes.

Les armes ; *d'azur, à un taureau paſſant d'or.* Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*.

MATERON, en Provence. Cette Famille noble eſt originaire d'Avignon, dont une des portes tire ſon nom.

Elle a poſſédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepeires & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à Michel de Materon, en conſidération de ſes ſervices. Celui-ci fut pere de

Jean de Materon, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint par ſes rares talens Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape Sixte IV lui accorda de beaux priviléges. Le Duc *de Milan* l'honora du Collier de ſon Ordre. Charles VIII le fit grand Préſident, ſon Chambellan, & l'envoya pluſieurs fois en Ambaſſade auprès de la République de Florence, lorſqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses deſcendans, toujours diſtingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maiſons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs *de Taillas*, qui exiſte. Jean-Louis de Materon en eſt le chef. Il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des deux Siciles, & vivoit à Naples ſans alliance en 1759. *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p. 120.*

Les armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne poſée en face d'or, liée de gueules & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, ſur une mer de pourpre.*

* MATHAN. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'eſt la Terre de MATHAN qu'elle poſſede de tems immémorial, à laquelle elle a donné ſon nom. Elle eſt ſituée dans le Bailliage de Caen, proche l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs DE MATHAN furent bienfaiteurs lors de ſa fondation. Cette Terre relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre de Semilly*, de *Saint-André de l'Epine*, du *Meſnil-Sigar* & du *Soulerre*, a été érigée en *Marquiſat*, ſous le même nom de MATHAN, par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1736, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de BERNARDIN DE MATHAN, Baron d'Auffay, Chevalier de Saint-Louis, &c. mentionné au degré XIX. de la branche des Seigneurs de Semilly.

On ne doute point que cette Maiſon ne tire ſon nom d'une Paroiſſe qu'elle poſſédoit originairement, diſtante de Caen de deux lieues, & appellée préſentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIVe ſiécle. C'eſt le ſentiment du célebre M. *Huet*, dans ſes Origines de Caen, ſeconde édition, *page* 336. Pluſieurs Chartes de donations faites par cette Maiſon à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, ſituées dans cette Paroiſſe, appellée MATHAN dans ces Chartes, prouvent inconteſtablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, I. du nom, Seigneur dudit lieu, eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée : il vivoit dans le XIe ſiécle, & eſt cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor près Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui ſuivirent, la même année, à la premiere Croiſade de la Terre-Sainte, *Robert Courteheuſe*, Duc de Normandie. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dîme de deux Moulins & dix acres de terre de ſon domaine de Saint-Georges d'Aulnay. Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III, de l'an 1153. De ſon mariage contracté avec *Luce de Magneville*, vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par ſon pere. Il épouſa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROI, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques, cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occaſion de ſon mariage avec *Lorette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, ſis à Saint-Georges-ſur-Odon, qui lui avoit été donné par *Robert Gayart*, ſon vaſſal. Il ratifia, du conſentement de *Sara de Longvillers*, ſon épouſe, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, ſœur aînée de *Sara*, & fille aînée de *Robert de Longvillers*. Il ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte ſans date, & eut de ſon mariage : — ROBERT, qui ſuit ; — & JEAN DE MATHAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le ſervice du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre ſur le Tenement d'un de ſes vaſſaux. Il eſt qualifié *Monſieur* & *Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épouſé *Marie de Creuilly* ou

Creully, fille de *Robert*, II. du nom, Baron *de Creully*, de laquelle vinrent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaine en 1305 ; — 3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de Than, mentionnée ci-après ; — 4. ROBERT, Chevalier, pere de — LOUISE DE MATHAN, mariée, par acte de 1330, à noble homme *Jean Radulphe* ; — 5. N..., femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaine ; — 6. PERRONELLE, vivante avec ſon mari en 1308 & 1325 ; — 7. & N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, ſuivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers ; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de ſuzeraineté ; échangea, en 1306, les dîmes de Villers en boccage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen ; & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le Fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Agnerville*, ſon épouſe : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. RICHARD, Curé du Freſne ; — 3. GUILLAUME ; — 4. ROBERT, lequel fut tuteur de ſon neveu en 1347 ; — 5. OLIVIER ; — 6. N..., mariée à *Pierre du Freſne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; — 7. N..., femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf ; — 8. N..., mariée à *Jeannot de Gouvis* ; — 9. & N... DE MATHAN, femme d'*Alain de Falaiſe*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivans en 1341.

VIII. JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque tems après l'accord qu'il fit, en 1341, avec ſes freres & ſes beaux-freres. Il avoit épouſé *Jeanne de Parfouru*, fille & héritiere de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre de Semilly, Semilly à la Meauffe & Semilly à Couvains, laquelle ſe remaria à *Jourdain de Ruqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de ſon premier lit : — JEAN, qui ſuit ; — & THOMASSE, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

IX. JEAN, IV. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à ſervir dès ſon jeune âge. Il eſt compris dans le Catalogue des Chevaliers-Bannerets qui ſervirent ſous les regnes de CHARLES V & CHARLES VI. Le premier titre qu'on a de lui eſt de 1359, & le dernier eſt une déclaration de ſes biens qu'il donna au Roi en 1390. Il mourut l'année d'après, & ſon épouſe, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396. Elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Longvillers*, & de *Jeanne Teſſon de Saint-Vaſt*. Leurs enfans furent : — OLIVIER, qui ſuit ; — & JACQUES, auteur de la premiere branche de Semilly, éteinte.

X. OLIVIER, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c. comparut avec 7 Ecuyers de ſa Compagnie, aux montres faites à Ardres ès années 1386 & 1387, & ſervit avec les mêmes, la derniere année, ſur les frontieres de Picardie, ſous M. *de Saveuſe*, Capitaine général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes choiſis par le Roi pour accompagner, en 1395, ISABELLE DE FRANCE, fille de Sa Majeſté, & Reine d'Angleterre, juſqu'à Calais ; & mourut, en 1411. Il avoit épouſé, du vivant de ſon pere, noble Dame *Marie d'Anfernet*, décédée en 1434, dont il eut : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, mort ſans alliance ; — 3. MAHUEL, mort jeune ; — 4. RICHARD, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460 ; — 5. & JEANNE DE MATHAN, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin près Coutances.

XI. JEAN, V. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Douville en Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, ſervoit, en 1411, avec le *Borgne de la Heuſe*, Chambellan. Il ſe trouva depuis aux ſiéges de Montereau-faut-Yonne, Melun & Meulan, & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugenci & Beugey, où il fut fait priſonnier. Il fit preuve d'*ancienne Nobleſſe* devant *Rai-*

mond

mond de Montfaouq, Commiſſaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit épouſé *Jeanne d'Urville*, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *d'Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent : — 1. JEAN, Seigneur de Longvillers, mort ſans alliance ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. GUILLEMETTE, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent ; — 4. JEANNE, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey ; — 5. & CATHERINE, morte ſans alliance.

XII. GILLES, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers en Boccage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Briſoult, reclama un droit lignager pour ſon fils, dont elle étoit tutrice, & rentra en poſſeſſion, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de JACQUES DE MATHAN, frere d'OLIVIER, ſon biſayeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans : — 1. GILLES, mort jeune ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. GUILLEMETTE, mariée 1°. à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont ; & 2°. à *Fleury de Rouxel*, Seigneur de Medavy ; — 4. JEANNE, Dame de la Chapelle, épouſe de *Jean du Pleſſis*, Seigneur du Pleſſis-Châtillon au Maine ; — 5. MARGUERITE, femme 1°. de *François Benoiſt*, Seigneur de Ragny ; & 2°. de *Louis de Montfiquet*, Seigneur de Blégny ; — 6. & HÉLENE DE MATHAN, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Anferville. C'eſt à ce contrat que ſigna JEAN, bâtard DE MATHAN, Ecuyer, cité par *la Roque*, dans ſon Traité de la Nobleſſe, à l'article des bâtards des Nobles.

XIII. NICOLAS, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Monpiel, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen-le-Briſoult & Saint-Pierre de Semilly, épouſa, l'an 1510, étant encore en bas-âge, 1°. *Suſanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillieres, & niéce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand-Aumônier de France ; & 2°. *Madelene d'Eſpinay*, Dame de Vains, fille de *Henri*, Sire *d'Eſpinay*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. Par cette alliance, la Maiſon de MATHAN a l'honneur d'appartenir aux Maiſons Royales de BOURBON & de VALOIS, & à celle de *Lorraine*. Du premier lit ſortit — MARIE DE MATHAN, morte ſans alliance, en 1529. Du ſecond lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurerent en bas-âge, en 1538, ſous la tutelle de *Jacqueline d'Eſtouteville*, Baronne de Moyon, juſqu'en 1550 ; ſçavoir : — 1. JOACHIM, qui ſuit ; — 2. GILLES, mort jeune ; — 3. GEORGES, chef de la branche des Seigneurs de Semilly, rapportée ci-après ; — 4. LOUIS, mort enfant ; — 5. PIERRE, Seigneur & Curé de Jurques, & Prieur de Saint-Fromond en 1593 ; — 6. MARIE ; — 7. PERRINE, femme de *Jacques de Couvert*, Seigneur de Sottevaſt ; — 8. AVOYE, alliée, en 1541, à *Louis Durſus*, Seigneur de Leſtre, Gouverneur de Cherbourg ; — 9. & JACQUELINE DE MATHAN, mariée, la même année, à *Euſtache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. JOACHIM, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint Martin de Villers, Bellonde, Coulonges & Vains, fut paſſé âgé en 1549, étant pour lors Enſeigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit épouſé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, ſe remaria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laiſſa point d'enfans. De ſon premier lit ſortirent : — 1. ANTOINE, qui ſuit, tige des Seigneurs de Vains, de Pierrefitte, &c. ; — 2. NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs DE MATHAN, de Longvillers, &c. rapportée ci-après ; — 3. PIERRE, mort en 1581 ; — 4. JEANNE ; — 5. & FRANÇOISE DE MATHAN, mariée, en 1598, à *Charles le Foreſtier*, Seigneur du Pontgilbert.

Seigneurs de VAINS *&* PIERREFITTE, *&c.*

XV. ANTOINE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, le

Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c. épouſa, en 1575, *Iſabeau Greſille*, Dame du Rocher, fille & héritiere en partie de *Jean Greſille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoiſe Thiboult*. Il partagea, en 1581, avec ſon frere, la ſucceſſion paternelle, & en 1594, celle de leur oncle ROBERT DE MATHAN, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ses enfans furent : — 1. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Meſtre-de-Camp du Régiment de Caniſy, Capitaine-Garde-Côtes du Bailliage de Côtentin, décédé en 1640, ayant épouſé 1°. *Louiſe d'Auray de Saint-Poix*; & 2°. *Anne de Vaubourel*, de laquelle vint — JEAN-JOSEPH DE MATHAN, mort ſans alliance; — 2, 3, 4 & 5. JOACHIM, LOUIS, ROLLAND & HERVÉ; — 6. PIERRE, qui ſuit; — 7. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. Tous ces enfans ſont employés, avec leur pere, comme *anciens Nobles*, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, en 1599.

XVI. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher & de Saint-Martin de Villers, mort à la fin de 1639, avoit épouſé, 1°. en 1625, *Louiſe de Moges*, Dame de la Haye, Eſtouteville, Eſcajeul & Amanville, veuve de *Jacques de Raſſent*, Seigneur de Bapaume, & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, Gentilhomme ordinaire du Duc *d'Alençon*, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur *de la Verune*, Gouverneur de Caen, & de *Marie Pyrain*, Dame d'Amanville; & 2°. en 1635, *Geneviéve Labbey*, veuve de *Pierre de Manoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vaſſon, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard. Du ſecond lit il eut : — 1. CÉSAR-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Pierrefitte, mort ſans alliance; — 3. CLAUDE, femme de *N... des Hays*, Seigneur de Barlemont; — 4. & CHARLOTTE, mariée à *N... Goſſelin*, Seigneur de Silly.

XVII. CÉSAR-AUGUSTE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épouſa, en 1661, *Madelene de Drozey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madelene de Bernieres-Percy*, dont vinrent : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; —— 2. FRANÇOIS, Sieur de Beaucoudray & de Cheſny, Chanoine de Cuſſy à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villeneuve*, à Paris; — 3. GABRIEL-PHILIPPE, Seigneur de Canapville, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après; — 4. & MARIE-MADELENE, Religieuſe à Falaiſe.

XVIII. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa *Anne le Laceſſeur*, Dame de la Coquardiere, de laquelle il eut : — 1. PIERRE-AUGUSTE, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcoul, mort ſans enfans; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3. ANTOINE, mort ſans alliance; — 4. PHILIPPE, — 5. & MARIE.

XIX. CLAUDE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa, en 1726, *Renée-Françoiſe-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont :

XX. PIERRE-CLAUDE-RENÉ-HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c. qui a épouſé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Toulouſe, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

Seigneurs de CANAPVILLE *&* GRAY-MANNETOT.

XVIII. GABRIEL-PHILIPPE DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Canapville, troiſieme fils de CÉSAR-AUGUSTE, Seigneur de Vains, & de *Madelene de Drozey*, fut marié à *Anne de Varignon*, héritiere de Gray & Putot, & en a eu : — 1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — 2. GABRIEL; —— 3. & GABRIELLE DE MATHAN, vivante en 1723.

XIX. JEAN-JOSEPH DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray-Mannetot, épouſa *Marie-Anne de Manoury*, fille de *Charles de Manoury*, Sieur de Riviers,

& de *Marie-Anne de Colbeuf*, dont ſont iſſus : — 1. CLAUDE-LÉONOR ; — 2. JACQUES-JOSEPH, mort jeune en 1770 ; — 3. & MARIE-JEANNE-GABRIELLE.

Branche des Seigneurs de MATHAN & de LONGVILLERS.

XV. NICOLAS DE MATHAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (ſecond fils de JOACHIM, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel-de-Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas-âge en 1574, & ne put obtenir le partage des biens de ſa Maiſon avec ſon frere, qu'en 1581. Il eut pour ſa part les Seigneuries de MATHAN & de Longvillers, & mourut en 1596, âgé d'environ 36 ans. Il avoit épouſé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Seigneur du Torp, & de *Marie Richard d'Herouvillette*, de laquelle il laiſſa : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. ROBERT, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Hieſmes en la Cathédrale de Bayeux ; — 3. & ADRIEN, Maréchal-Général des Logis de la Cavalerie-Légere de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marſeille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Conſul. Il laiſſa à ſes héritiers les Terres de Trouſſeauville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquiſes.

XVI. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Soquence, Querville, Trouſſeauville, Longvillers & Boiſſonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608, & mourut en 1651, âgé de 61 ans. De ſon épouſe *Marie du Holondel*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Holondel*, la Carbonniere & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut : —— 1. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Préfontaine*, fille de *Léonor de Préfontaine*, Avocat-Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scaron* ; — 2. ROBERT, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviéve-du-Mont à Paris ; — 3. PIERRE, qui ſuit ; — 4. ANTOINE, mort jeune ; — 5. JEAN-BATISTE, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ; — 6. JOACHIM, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie-Franche des Fuſiliers du Capitaine *la Guerre*, par Brevet du 18 Février 1674 ; — 7. & MARGUERITE, mariée, 1°. le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampen, & 2°. à *Thomas Huë*, Seigneur de Vermanoir.

XVII. PIERRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Boiſſonde, Soquence, Querville & Trouſſeauville, né le 16 Décembre 1645, fut Enſeigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de *Foucault*, par Brevet du 15 Février 1666, & épouſa, par contrat du 25 Juin 1691, *Iſabelle le Bas-de Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Safray*. De cette alliance ſortirent : — 1. ISABELLE-CATHERINE, mariée à BERNARDIN DE MATHAN, Seigneur de Semilly, ſon couſin, auquel elle porta en don mobile la Terre de MATHAN ; — 2. MARGUERITE, Religieuſe en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ; — 3. & MARIE DE MATHAN, alliée, en 1714, à *François de Bernieres*, Seigneur de Gavrus.

Branche des Seigneurs de SEMILLY, Marquis DE MATHAN.

XIV. GEORGES DE MATHAN, Chevalier, Baron de Saint-Ouen-le-Briſoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Mothe, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troiſieme fils de NICOLAS, I. du nom, Seigneur DE MATHAN, &c. & de *Madelene d'Eſpinay*, ſa ſeconde femme) fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lo, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, & Gentilhomme de ſa Chambre. Il épouſa, 1°. en 1552, *Claude des Aſſes*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Gratemeſnil, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Paz* ; & 2°. en 1570, *Françoiſe de Crequy*, veuve de *Jacques de Mailloc*,

Chevalier ; Seigneur du Mont de la Vigne. GEORGES DE MATHAN mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Eglise de Saint-Pierre de Semilly, où l'on voit son tombeau élevé ainsi que celui de sa premiere femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, sçavoir : — 1. ADRIEN, qui suit ; — 2, 3 & 4. CHARLES, NICOLAS & PIERRE, morts enfans ; — 5. ROBERT, tige des Seigneurs de Beaucoudray, rapportés ci-après ; — 6. JOACHIM, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel HENRI IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourg-Achard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen, & Doyen d'Ecouis, & mourut à Paris le 30 Décembre 1626 ; — 7, 8 & 9. MARIE, JEANNE & autre MARIE ; — 10. FRANÇOISE, mariée, 1°. en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire ; & 2°. à *Guillaume le Gonez*, Seigneur de Merville & de Gray ; — 11. CLAUDE, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malassis ; — 12. & JACQUES DE MATHAN, Seigneur & Patron de Jurques, Monpiel, la Mothe & la Forêt, pere par sa femme *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, sçavoir : — N... DE MATHAN, Religieux Jacobin, & Curé de Jurques ; — JACQUELINE, femme de *Gabriel de Cordouen* ; — ELISABETH, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Isles ; — & CÉCILE DE MATHAN, femme d'*Isaac Roger*, Seigneur de Tesson.

XV. ADRIEN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lo, testa en 1625, & mourut en 1630, âgé de 73 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1577, *Jacqueline Guiton* ; fille de *Gilles*, Seigneur de Montagu, & de *Françoise Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois ; & 2°. en 1596, *Françoise d'Achier*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Mesnil-Vitté, & de *Claude du Crocq*, celle-ci fille de *Charles du Crocq*, Seigneur de Morfontaines, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, mariée en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Post ; — 2. MARIE, femme, en 1604, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Heauville ; — 3. CHARLOTTE, mariée, en 1607, à *Jacques du Saussay*, Seigneur & Patron de Clais ; & du second lit : — 4. CHARLES, qui suit ; — 5. FRANÇOIS, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cussy à Bayeux, & ensuite à Rouen ; — 6. & JOACHIM, mort avant son pere en 1621.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c. mort & enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Eglise de Saint-Pierre de Semilly, avoit épousé, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636, & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui du chef de leur mere eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, les Hameaux, Beaurenouf en Caux, Villette & Condecour près Meulan. De ce mariage vinrent ; — 1. PAUL, mort âgé de 36 ans en 1660, sans enfans de son mariage avec *Françoise le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomtesse de Fauguernon, Dame de Saint-Philbert des Champs, laquelle se remaria à *N... le Conte*, Marquis de Pierrecourt ; — 2. JEAN, qui suit ; — 3. MARIE, Religieuse à l'Abbaye d'Almeneches ; — 4. FRANÇOISE, mariée, en 1651, à *Guillaume d'Anneville*, Seigneur de Chiffrevast ; — 5. & SUSANNE, Religieuse à Poissy.

XVII. JEAN DE MATHAN, VI. du nom, né sur la Paroisse Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, & après son frere aîné, Seigneur-Châtelain de Semilly, du Mesnil-Sigar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviéve, Villette, Condecour, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à sa Terre de Bagny, & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame

de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Caſtilly, & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & de Hermanville, dont : — 1. Louis, Chevalier, Seigneur Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit pere de — Jean de Mathan, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1 Septembre 1701; — & de Philippe, batiſé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans; — 2. Philippe, qui ſuit; — 3. & Jean, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. Philippe de Mathan, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritiere en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage ſortirent : — 1. Bernardin, qui ſuit; — 2. Louis-Guillaume, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint-Leufroy, au Diocèſe d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769; — 3. & Philippe, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. Bernardin, Chevalier, Marquis de Mathan, Baron d'Auffay, Seigneur Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviéve, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vaſt, Hugleville, Saint-Pierre de Semilly, Saint-André de l'Epine & Saint-George, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe dans le Régiment de Bugey, ſous Louis, Comte de Mathan, ſon couſin-germain, qui en étoit Colonel, paſſa dans le Régiment Dauphin, ſe trouva au ſiége de Nice, & à celui de Turin où il fut fait priſonnier en 1707; aux deux batailles d'Hochſtet; aux ſiéges de Landau & de Fribourg; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712, Chevalier de Saint-Louis en 1718, nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen, quitta le ſervice peu de tems après; ſe retira dans ſa place de Lieutenant de Roi à Caen, rendit d'importans ſervices à ſa patrie & au Roi dans des tems difficiles; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité dans cette ville, & empêcha par ſa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les déſordres auxquels la populace commençoit à ſe livrer pour la cherté des grains. C'eſt en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, de l'ancienneté de ſa nobleſſe & de ſes grandes alliances, que feu Louis XV érigea en ſa faveur, (comme on l'a dit au commencement de cette Généalogie) par Lettres-Patentes données à Verſailles au mois de Février 1736, la Terre de Mathan, avec union de pluſieurs autres, en *Marquiſat*. Il eſt mort en ſon Château de Beaunay au pays de Caux, le 5 Juillet 1769, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, en Décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, ſa couſine du IV au Ve degré, fille de Pierre, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, & d'*Iſabelle le Bas de Cambes*, dont : — 1. Anne-Louis, qui ſuit; — 2. Louis, rapporté après ſon frere; — 3. & Marie, morte jeune.

XX. Anne-Louis, Comte, puis Marquis de Mathan, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoiſes, Lieutenant des ville & Château de Caen, a épouſé, le 26 Février 1748, *Anne du Cluſel*, Dame d'Iſſou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blanville, &c. dont un fils nommé — Guillaume, mort jeune.

XX. Louis de Mathan, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité, devenu Marquis de Mathan par ceſſion d'Anne-Louis, ſon frere aîné, lors du partage des biens de feu leur pere, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville, ancien Officier des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louiſe de Savary*, veuve du Comte *de Seré*, Exempt des Gardes-du-Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Juſt, Grand-Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Norman-

die, & d'*Anne-Marie-Jeanne Dupuis*, dont : —— 1. GEORGES DE MATHAN, né le 17 Août 1771 ; — 2. & ANNE-LOUISE, née le 20 Septembre 1770.

Seigneurs de BEAUCOUDRAY.

XV. ROBERT DE MATHAN, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen le Briſoult, ſecond fils de GEORGES, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Aſſes*, mort en 1627, âgé de 76 ans, avoit épouſé, en 1600, *Marie de la Haye-Huë*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray. Il en eut : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HENRI, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourg-Achard, & de Saint-Fromond, enterré au Bourg-Achard où l'on voit ſon tombeau ; — 3. GEORGES, Jéſuite ; — 4. JEAN, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville, & de Jurques, par acquiſition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine d'une Compagnie franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mort ſans enfans en 1679 ; — 5. & MARIE, femme d'*André de Creully*, Seigneur de la Mothe-Saint-Clair.

XVI. CHARLES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jurques, épouſa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont : — 1. HENRI-FRANÇOIS, Seigneur de Beaucoudray, Conſeiller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort ſans alliance ; — 2. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Jurques, Conſeiller au Parlement de Rouen ; — 3, 4 & 5. trois filles, deux mortes jeunes ; & la cadette Religieuſe & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

Branche des Seigneurs de SAINT-PIERRE DE SEMILLY.

X. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur-Châtelain de Saint-Pierre de Semilly, de Semilly à la Meauffe, & de Semilly à Couvains, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, Seigneur DE MATHAN, & de *Marie de Longvillers*, étoit, en 1387, à la Montre du Château de l'Ecluſe avec 8 Ecuyers de ſa Compagnie, & ſervit cette même année avec ces huit Ecuyers audit Château, ſous le gouvernement de M. *Gaſton de Morthiers*. Il vivoit encore en 1412, & eut de ſa femme *Marie Moſque* : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, Ecuyer, Garde-Scel des obligations de la Vicomté de Bayeux ès années 1439 & 1456, pere —— d'ETIENNE DE MATHAN, Procureur du Roi à Bayeux, marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuyer, dont : — JEANNE DE MATHAN, femme de *Pierre Helyes*, Ecuyer, Seigneur de la Lyſerne, décédé à Bayeux en 1523.

XI. JEAN DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épouſa, 1°. *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vauſſy*, Dame de Douville en Auge, laquelle Seigneurie ils céderent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'OLIVIER, Seigneur DE MATHAN, pour la moitié de ſes remplacemens ; & 2°. *Guillemette de Langrone*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premieres noces de *Richard de Varroc*, en ſecondes d'*Olivier de Soules*, Seigneur de Beaufoſſé. Il n'eut d'enfans que de la premiere femme, ſçavoir : — 1. RICHARD, qui ſuit ; — 2. JEAN ; — 3. JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de la Trinité de Caen ; — 4. GUILLEMETTE, femme, 1°. de *Gilles Baudard*, Seigneur de la Baudardiere en la Vicomté du Pont-Audemer ; & 2°. de *Thibault Durand*, Ecuyer ; — 5. & MARGUERITE DE MATHAN, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur *de Villy* ; & 2°. à *Jean du Freſne*, Ecuyer.

XII. RICHARD DE MATHAN, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, eſt compris parmi les anciens Nobles dans la recherche de *Montfaouq* en 1463. Il avoit épouſé *Iſabeau Theſart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuyer, & ſe voyant ſans enfans, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes deux ſœurs, qui la partagerent en 1461.

Branche des Seigneurs de THAN.

VII. JEAN DE MATHAN, Chevalier, troiſieme fils de ROBERT, II. du nom ;

Seigneur DE MATHAN, & de *Marie de Creully*, eſt cité parmi les Chevaliers de l'arriere-ban de 1272, ſous PHILIPPE *le Hardi*, fils de SAINT-LOUIS. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & RICHARD, Prêtre, lequel tranſigea, en 1346, avec RICHARD DE MATHAN, Curé du Freſne, touchant la penſion viagere que M. RICHARD DE MATHAN, Curé de Meuvaine, leur oncle, lui avoit donnée ſur ſon fief de Jurques.

VIII. PIERRE DE MATHAN, Chevalier, Commiſſaire du Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à *Jean de Vaux*, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de ſon ancienne nobleſſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

IX. GUILLAUME DE MATHAN, Chevalier, Echanſon du Roi de France, qui vivoit ès années 1380 & 1403. Il épouſa *N... le Couſtellier*, fille de *Regnier le Couſtellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, ſon Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. RAOUL DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Gray, qui ſe maria avec *Jeanne de Meherenc*, & en eut : — RAOULLET, qui ſuit ; — & MARIE, alliée, en 1442, par ſon pere, à *Guillaume de la Croix*, Ecuyer, Seigneur de Crangy, à Crepon.

XI. RAOULLET DE MATHAN, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit épouſé *Jeanne de Groſparmy*, Dame de Than ; fille de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue de Groſparmy*, Seigneur de Beuville. De ce mariage vint :

XII. JACQUES DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épouſé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. De cette alliance naquirent : — 1. AYMARD DE MATHAN, qui fit preuve de nobleſſe en 1523, devant les Elus de Bayeux ; — 2. GUILLAUME, cité dans des actes de 1524 & 1527 ; — 3. PIERRE, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, ſitué à Than ; — 4. BERNARD, qui ſuit ; — 5. & PHILIPPINE, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Bremoy.

XIII. BERNARD DE MATHAN, Chevalier, fit ſa preuve d'ancienne nobleſſe en 1540, & vivoit encore en 1558. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré :

XIV. HENRI DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, cité dans des titres de 1559, & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excuſa *Louis Tezart*, Seigneur des Eſſarts. Il eut pour fils :

XV. OLIVIER DE MATHAN, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit ſa preuve de nobleſſe devant M. *de Roiſſy*, en 1599. Il eſt fait mention de lui dans pluſieurs piéces d'Ecriture des années 1595 & 1604. Sa fille, — ANTOINETTE DE MATHAN, épouſa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubenard à Crepon.

Généalogie redigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen. Les armes : *de gueules, à deux jumelles d'or, & un lion de même paſſant en chef.* Supports, *deux lions*, cimier, *une tête humaine* avec cette deviſe en latin : *Nil deeſt timentibus Deum ;* en françois : AU FIDEL, RIEN NE FAULT.

MATHAREL : Maiſon originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par un Cardinal & des Evêques à l'Egliſe, lors de ſon ſéjour en Italie, & par ſes belles alliances. Elle a formé pluſieurs branches, dont une va s'éteindre & deux ſubſiſtent, l'une en Auvergne & l'autre en Normandie.

Avant d'en donner la filiation ſuivie, deſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & que nous avons vérifiés, il eſt bon d'obſerver que cette

Maiſon a été très-puiſſante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. NICOLAS DE MATHAREL, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300; c'eſt ce qui eſt prouvé par un extrait du troiſieme livre des leçons antiques, *page* 106, dédié à JEAN MARIE DE MATHAREL, Evêque de Caſſenſe. —— FRANÇOIS DE MATHAREL, très-attaché au Prince *de Spolette*, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de ſon ame, s'étant glorieuſement fait connoître par ſon intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même ſiécle LAMBIN DE MATHAREL, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. Depuis l'année 1332 juſqu'en 1500, il ne reſte aucun veſtige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de ſiécles la ville de Ravenne fut ſouvent incendiée, dévaſtée ou dépeuplée, malheur qu'eſſuya la Maiſon de MATHAREL, comme les autres de la même ville.

I. ARMAND DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery (deſcendant de FRANÇOIS, mentionné ci-deſſus), pour éviter la fureur des ſéditieux, paſſa en France & s'établit en Auvergne. il s'attacha au ſervice de LOUIS, Duc D'ANJOU, oncle du Roi CHARLES VI, qu'il ſuivit dans ſon expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384; & par ordre de CHARLES VI, il repaſſa en France avec quelques troupes. Il ſe maria, en Auvergne l'an 1385, avec Demoiſelle *Marie-Aliſſante de Ciſterne*, fille de Meſſire *Amblard de Ciſterne*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chery. Il eſt connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406; & par une reconnoiſſance de cens qu'il fit en faveur de l'Egliſe d'Uſſon le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laiſſant de ſon mariage : — 1. BLAISE, qui ſuit; — 2. PIERRE-FRANÇOIS, lequel paſſa en Provence : il eſt connu par un contrat de vente que lui fit *Etienne de Baſſabat* en 1406; — 3. & ROGER, Chevalier, Seigneur de Poget, qualifié *Damoiſeau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec une héritiére de la Maiſon *de Poget*.

II. BLAISE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Chery, eſt connu par un acte paſſé, de l'autorité d'*Antoine de Rives*, Garde du Scel Royal à Charniac, dans la Châtellenie d'Uſſon en Auvergne, devant *Antoine Banſſon*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de ROGER, Seigneur de Poget, & PIERRE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyers, ſes freres abſens, & *Claude de Ciſterne*, Seigneur du Mas, frere de leur mere, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Ciſterne*. Cet acte eſt une tranſaction par laquelle BLAISE DE MATHAREL abandonne à *Claude de Ciſterne* la Terre & Sieurie du Chery, qui avoit été donnée à ſa mere; & ledit *Claude de Ciſterne*, de ſon côté, lui cede en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette tranſaction. BLAISE DE MATHAREL mourut en 1454, & avoit épouſé, en 1424, Demoiſelle *Marguerite-Gayte d'Uſſon*, qui lui apporta des biens & des maiſons ſituées à Uſſon, & la Terre & Seigneurie de Laſteyras. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE, qui a continué la deſcendance, rapporté ci-après, degré III; — 2. JEAN, Prêtre; — 3. ANTOINE, Auteur d'une branche établie en Italie, éteinte, dont nous allons parler d'abord; — 4 & 5. MARGUERITE & ANTOINE DE MATHAREL.

ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, (le cinquieme & dernier des enfans de BLAISE DE MATHAREL, & de *Marguerite-Gayte d'Uſſon*) épouſa Demoiſelle *Marguerite Geneſe*, & mourut en 1478, laiſſant de ſon mariage trois garçons & une fille, ce qui eſt prouvé par un contrat paſſé, de l'autorité de *Bertrand du Terme*, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charniac en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Geneſe*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, & ſes enfans — JEAN-MARIE, JEAN-BATISTE-ANTOINE, ANNIBAL & MICHELLE, au profit d'ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pû prétendre tant dans la ſucceſſion d'ANTOINE, leur pere, que dans celle de BLAISE DE MATHAREL, leur ayeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il ſera parlé au degré III, prouve

prouve clairement que leſdits DE MATHAREL dénommés étoient enfans d'ANTOINE, & que BLAISE DE MATHAREL étoit leur grand-pere.

JEAN-MARIE, comme Aumônier du Roi, & ANNIBAL paſſerent en Italie avec CHARLES VIII en 1492. ANNIBAL, à la tête d'une Compagnie, fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495. JEAN-MARIE fut nommé à l'Evêché de Caſſenſe vers 1500, & Suffragant de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne. Il ſe fit connoître par ſa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illuſtra ſa Famille.

JEAN-BATISTE-ANTOINE DE MATHAREL, le ſecond des garçons, ſçavant Philoſophe de ſon tems, eut deux fils. — Le premier nommé JEAN, fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne, & nommé Cardinal en 1540; — le ſecond, JEAN-MARIE DE MATHAREL eut trois enfans légitimes.

Le premier, NICOLAS, Chanoine, & parvenu au Cardinalat, fut connu ſous le nom de *Cardinal de Ravenne*, & mourut à la fleur de ſon âge; — le ſecond, nommé EUCLADE, fut pere de JEAN-MARIE DE MATHAREL, homme illuſtre, qui eut le Gouvernement de pluſieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminiene & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rotte, & envoyé Ambaſſadeur auprès du Pape URBAIN VIII.

Le troiſieme, nommé ACHILLE DE MATHAREL, eut pluſieurs enfans légitimes, entr'autres l'illuſtre — ANNIBAL DE MATHAREL, qui dans la Province Flaminiene & dans le Duché d'Urbin, gouverna mieux que tout autre pluſieurs villes d'Italie, ſous le regne de FRANÇOIS-MARIE, un des meilleurs & des plus prudents Princes de ſon tems. A cauſe de la grande eſtime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par *Charles*, V. du nom, Duc *de Mantoue*, de Montferrat & de Nivernois; & après avoir mis la derniere main aux affaires de ce Prince, il revint joindre ſa femme à Mantoue, & y mourut, laiſſant quatre enfans.

FRANÇOIS DE MATHAREL, (un des fils dudit ACHILLE, & frere d'ANNIBAL) premier du Senat de Ravenne, fut marié & eut un fils.

Tous les ſuſnommés depuis ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, frere cadet d'ETIENNE, ſont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui juſtifie l'ancienneté de la Famille de MM. DE MATHAREL de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui eſt atteſté par l'Archevêque *d'Altenaro*, Nonce en France, a été dreſſé à Ravenne, le 3 Mai 1646.

Suite de la branche aînée.

III. ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, fils aîné de BLAISE, Chevalier, Seigneur du Chery, & de *Marguerite-Gayte d'Uſſon*, fut Seigneur de Laſteyras & du Mas, & épouſa, en 1464, *Marie de Mébron-d'Arconges*, fille de Meſſire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Seigneur d'Arconges, Capitaine-Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Uſſon. Ce degré eſt prouvé, 1°. par une reconnoiſſance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlac*, Notaire à Uſſon en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par ETIENNE DE MATHAREL pour lui, & prenant le fait & cauſe d'ANTOINETTE DE MATHAREL, ſa ſœur-germaine, aux Directeurs & Adminiſtrateurs de l'aumône de la charité à Uſſon, d'un Hôtel ſitué à Uſſon, quartier de la Porte Fontaine, à cauſe duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2°. par une autre reconnoiſſance paſſée par nobles ETIENNE & ANTOINE, freres, le 24 Décembre 1471; & 3°. par le contrat de vente de *Marguerite Geneſe*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, & de ſes enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit ETIENNE, leur oncle, pour la ſomme de 1800 livres tournois, ainſi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'ANTOINE. Cet ETIENNE DE MATHAREL mourut vers l'an 1514, & laiſſa de ſon mariage: — 1. ROBERT, Prieur de Sainte-Radegonde; — 2. ANTOINE, qui ſuit, tige de la branche établie en Auvergne; — 3. & JEAN, auteur de celle établie en Normandie, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras & des Echarpies, eſt connu, 1°. par un contrat paſſé devant *Beſſet*, Clerc Notaire Juré du ſcel à Charniac en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble ROBERT, ANTOINE & JEAN DE MATHAREL, Ecuyers, & ſucceſſion de Meſſire ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, & de *Marie de Mébron d'Arconges*, leurs pere & mere; 2°. par le contrat de mariage, du 1 Mars 1516, entre Meſſire JEAN DE MATHAREL, & Demoiſelle *Louiſe de Colombette*, où ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, étoit préſent comme frere; 3°. par un extrait batiſtaire, du 2 Août 1517, de GUILLAUME DE MATHAREL, fils de JEAN, dont ANTOINE fut parrein; 4°. par une tranſaction paſſée le 10 Juillet 1524, entre *Vidal du Mazel*, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Germain-ſous-Uſſon, & noble ANTOINE DE MATHAREL; 5°. par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de GUILLAUME DE MATHAREL, avec *Marie de Curabel*, où ANTOINE DE MATHAREL & ſa femme aſſiſterent comme oncle & tante; 6°. par un accord ſur partage, fait devant *Borie*, Notaire, le 8 Janvier 1546, entre ANTOINE & GUILLAUME DE MATHAREL, à cauſe de la ſucceſſion de ROBERT; & 7°. par un contrat en parchemin, paſſé devant *Bourlin*, Notaire à Charniac en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par ANTOINE DE MATHAREL I, & ſon fils, de pluſieurs biens provenans de la ſucceſſion de ROBERT, frere aîné dudit ANTOINE I, entre ANTOINE & GUILLAUME, ſon neveu, à la charge de payer, par ledit ANTOINE II, fils, la ſomme de 30 livres tournois à FRANÇOISE, ſa ſœur. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé Demoiſelle *Jeanne Vernet*, fille de Meſſire noble *Antoine Vernet*, Avocat-Général de la Cour des Aides, dont: — ANTOINE, qui ſuit; — & FRANÇOISE, Directrice & Adminiſtratrice des charités & aumônes de la Reine MARGUERITE.

V. ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras & des Echarpies, né à Uſſon en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine-Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Uſſon. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire royal, Demoiſelle *Madelene Poiſſon*, fille de Meſſire *Pierre Poiſſon*, & de Demoiſelle *Françoiſe du Floquet*. De ce mariage vinrent: — CLAUDE, qui ſuit; — & PIERRE, Général des Feuillans, Confeſſeur du Pape PAUL V, béatifié & mort en odeur de ſainteté à Rome. Ce degré eſt prouvé, 1°. par l'extrait batiſtaire d'ANTOINE II; 2°. par ſon contrat de mariage; 3°. par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles ſitués dans la paroiſſe de Flats, qu'il fit à FRANÇOISE DE MATHAREL, ſa ſœur; 4°. par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par *Bertrand Vallet*, au profit d'ANTOINE II; 5°. par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine MARGUERITE, au profit des pauvres de la paroiſſe d'Uſſon, où il ſigne comme Châtelain dudit lieu; 6°. par une autre fondation de *Madelene Poiſſon*, ſa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon; 7°. par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année; & enfin par un extrait des Regiſtres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.

VI. CLAUDE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, des Echarpies & autres lieux, né & batiſé le 1 Mai 1578, en l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1603, Demoiſelle *Jeanne du Mas*, fille de Meſſire *Gabriel du Mas*, Avocat-Général de la Cour des Aides, & en eut: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAUDE, auteur des Seigneurs de la Marthe, rapportés ci-après; — 3. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à Demoiſelle *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laiſſa deux garçons & une fille ſçavoir: — (a) PIERRE DE MATHAREL, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort ſans poſtérité; — (b) JEAN BATISTE, Jéſuite; — (c) ISABEAU, qui devint ſeule & unique héritiere de ſe pere & mere, mariée à Meſſire *Joſeph d'Auteroche*, Chevalier de Saint-Louis

commandant le ſecond bataillon du Régiment d'Orléans; — 4. & MARIE-ANNE DE MATHAREL, Prieure des Bernardines de Clermont.

Ce ſixieme degré de CLAUDE DE MATHAREL eſt prouvé, 1°. par ſon extrait batiſtaire; 2°. par ſon contrat de mariage; 3°. par un extrait du 15 Septembre 1615, des Regiſtres des Commiſſaires députés par le Roi pour la diſcuſſion des biens de la ſucceſſion de feu la Reine MARGUERITE, où CLAUDE DE MATHAREL s'eſt préſenté comme créancier de ladite Dame Reine; 4°. par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître *Pierre Brioude*; 5°. par le contrat de mariage de FRANÇOIS, ſon fils, dont il ſera parlé ci-après; 6°. par une tranſaction du 19 Mars 1647, paſſée pour le même FRANÇOIS, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye; 7°. par une autre tranſaction du 6 Juin 1648, paſſée entre lui & *Jacques Fournier*; 8°. par une troiſieme tranſaction du 8 Juin 1650, paſſée entre lui, en qualité de tuteur de feu FRANÇOIS, ſon fils, & *Marie de Grandon*, ſa veuve; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.

VII. FRANÇOIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, né le 26 Février 1604, batiſé dans l'Egliſe de Sauxillanges, eut pour parrein Meſſire *Gaſpard du Mas*, Procureur général en la Cour des Aides, & pour marreine Dame *Madelene Poiſſon*, femme d'ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom, ſon ayeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1646, Demoiſelle *Marie de Grandon*, laquelle ſe remaria, fille de Meſſire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De ſon premier mariage elle eut:

VIII. ANTOINE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, des Echarpies & du Chery, né & batiſé le 5 Août 1648. Il fit, avec ſa mere, une donation entre-vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle Sa Majeſté lui mande, qu'étant bien informée de ſa capacité & bonne conduite, elle le choiſit pour aſſiſter régulierement à tous les Conſiſtoires qui ſe tiendront au Temple de Parentignac, par ceux de la Religion P. R., & pour lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſera audit Temple. Il fit ſon teſtament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711, fit ſon épouſe uſufruitiere de tous ſes biens, & héritiers ſes deux fils aînés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Octobre 1673, Demoiſelle *Antoinette du Floquet*, fille de Meſſire *Jean-Batiſte*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Uſſon le 14 Septembre 1678, Lieutenant, enſuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec Demoiſelle *Marguerite Dauphin*, dont: — ANTOINE DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de Laſteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épouſé Demoiſelle *Marie de Combarelle*, de laquelle il n'a point d'enfans; — 3. ANTOINE-FRANÇOIS, Prieur de Condat; — 4. PIERRE, Bénédictin & Prieur de la Voute; — 5 & 6. ELISABETH & MARIE, Religieuſes au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevrault; —— 7. & autre MARIE, dite *Mademoiſelle de Varenne*.

IX. JEAN-BATISTE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Chery, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & FRANÇOIS DE MATHAREL, fils d'ANTOINE, un Arrêt du Conſeil, du 9 Août 1714, qui les maintint dans leur ancienne qualité de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716, il rendit hommage au Roi, à cauſe de ſon Château d'Uſſon, de la terre & Seigneurie du Chery, & prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté. Il eſt mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroiſſe de Sauxillanges. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Mars 1720, paſſé devant les Notaires de Clermont, & du conſentement de ſa mere, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, réſidant en la ville de Clermont, dont: — 1. DAMIEN-LOUIS-ANTOINE, qui ſuit; —— 2, 3 & 4. MARIE-HUGUETTE, ELISABETH & MARIE-ANNE, non mariées; —— 5 & 6. deux autres filles, Religieuſes au Couvent d'Eſteil, Ordre de Fontevrault.

X. Damien-Louis-Antoine de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chery & autres lieux, né & batisé dans la paroisse de Saint-Maurice d'Usson, le 27 Octobre, a eu pour parrein Messire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Clermont, & pour marreine *Antoinette de Ronat*, mere de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il a épousé, par contrat du 1 Mars 1745, passé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlan, autorisé par Messire Antoine-François de Matharel, son oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, Demoiselle *Marie-Anne-Huguette de Fay-Maubourg*, fille de Messire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coisse, Seigneur du Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bouillieu*. Il transigea le 1 Avril 1759, au sujet des droits légitimaires de son épouse, sur la succession de feu ses pere & mere, tant en son nom propre & privé, que comme Procureur, spécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, son épouse, avec *Claude-Florimond de Fay*, Comte de Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-sur-Galaure en Dauphiné, Duniere, le Mazel, &c. frere germain de la Dame *du Chery*. De ce mariage sont issus : — 1. Antoine-François, Chevalier, Seigneur du Chery, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apostolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicaire général du Diocèse du Puy, & Vicaire-Général actuel du Diocèse de Lisieux; † — 2. Jean-Batiste, qui suit; — 3. Marie-Charlotte-Florimonde, mariée à Messire *Paul de Varenne*, Chevalier, Seigneur d'Augerand, Boisrigaud, Condat, &c. Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi; —— 4. Marie-Julienne, Chanoinesse de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maison de Bellechasse à Paris; — 5 & 6. Marie-Anne & Huguette, Religieuses à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

† Abbé Commendataire de l'Abb. Royale de Charroon diocèse de Bourges depuis le 15. Novembre 1776.

XI. Jean-Batiste de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chery, Toyras, &c. un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, 1°. le 20 Août 1770, Demoiselle *Françoise de Varenne*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Boisrigaud, Condat, Augerand, &c. morte sans enfans; & 2°. au mois d'Octobre 1772, Demoiselle *Ursule de Molinerie de Murolles*, fille du Baron *de Murolles*, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cussac, la Valette, le Peschey, &c. dont : — Damien-Louis de Matharel, né en 1773.†

Seigneurs de LA MARTHE, *en Auvergne.*

VII. Messire Pierre de Matharel, Chevalier, Seigneur de la Marthe, troisieme fils de Claude, & de Demoiselle *Jeanne du Mas*, fit ses lots & partages le 22 Mai 1654, avec son frere Antoine, des biens de leurs pere & mere, & de leur consentement, suivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la pension viagere portée par ladite donation. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1669, Demoiselle *Amable de Sirmond*, héritiere de sa maison, & en eut : — 1. Antoine, qui suit; — 2. Amable, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec Demoiselle *Isabeau Chamerlat*, dont il a laissé trois garçons & une fille, sçavoir : — (a) Pierre de Matharel, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, marié à Demoiselle *d'Aché*, mort sans postérité; — (b) Jean-Batiste, Ecuyer, Seigneur du Chatelet, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois; —— (c) Louis, Oratorien, vivant en 1774; — (d) Marie, morte depuis quelques années; —— 3. Claude, mort sans postérité de son mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apcher*; —— 4. & Thérese, mariée, le 30 Janvier 1700, à Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Leozargues, fils de *François*, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apcher*.

VIII. Antoine de Matharel, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en sa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, dans son *ancienne noblesse*, & ordonne qu'il sera inséré dans le catalogue des Nobles du Royaume, & qu'il prendra les qualités de *noble*, d'*Ecuyer* & de *Che-*

Addition au Tome IX. pr. 612.

à la fin du Degré XI. année 1773 ajoutez — 2. Louis-Alexandre mort en bas âge ; — 3. Claude-Théodore-Marie reçu Chevalier de Malte ; — 4. François-Louise-Thérèse ; — 5. Marie-Françoise, toutes deux mineures du chef.er

valier. Il a épouſé, 1°. par contrat du 13 Février 1694, Demoiſelle *Marie d'Oradour du Buiſſon*, fille de Meſſire *Louis d'Oradour*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, & de Dame *Jacqueline du Buiſſon*; & 2°. Demoiſelle *Catherine de Guilhem*, Dame de la Souchere, paroiſſe de Saillant, dont il n'a point eu d'enfans. Ceux du premier lit ſont cinq filles, mortes ſans poſtérité, trois garçons & une fille, ſçavoir : — 1. JEAN-LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1 Février 1696, mort ſans poſtérité, étant Officier de Dragons; —— 2. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort auſſi ſans poſtérité, étant Officier d'Infanterie; — 3. autre PIERRE, qui ſuit; —— 4. & MARIE DE MATHAREL, mariée au ſieur *de Saint-Mande.*

IX. PIERRE DE MATHAREL, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, ~~vit en 1775, & n'a point d'enfans.~~ et mort sans alliance.

Troiſieme Branche, établie en Normandie.

IV. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, troiſieme fils d'ETIENNE, & de *Marie de Mébron-d'Arconges*, partagea avec ROBERT & ANTOINE, ſes freres, la ſucceſſion de leurs pere & mere, & eut pour ſon lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat paſſé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Beſſet*, Clerc Notaire Juré de la Cour de Charniac. Il épouſa, 1°. Demoiſelle *Marie d'Ingrarde*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé devant *Pierre Bomol*, Notaire-Juré de la Cour du Scel à Charniac, le 1 Mars 1516, & en préſence d'ANTOINE & de ROBERT DE MATHAREL, Prêtre, ſes freres, Demoiſelle *Marie de Colombette*, (d'une branche cadette de la Maiſon de *Damas*,) fille de Meſſire *Antoine de Colombette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce ſecond mariage vint pour fils unique :

V. GUILLAUME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batiſé le 2 Août 1517, qui eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, ſon oncle, & pour marreine *Marie de Vallivier*, ſon ayeule maternelle, & tranſigea, par acte paſſé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 8 Janvier 1546, avec ANTOINE DE MATHAREL, ſon oncle, comme repréſentant JEAN, ſon pere, qui devoit en avoir la moitié. Il aſſiſta, comme couſin, au contrat de mariage d'ANTOINE DE MATHAREL II, Seigneur des Echarpies, avec *Madelene Poiſſon*, paſſé devant *du Bois*, Notaire royal à Charniac, le 18 Septembre 1570; & il acheta de *Jean Couturier*, par acte paſſé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la ſomme de 40 livres, un champ ſitué au terroir de Banſac. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Borie*, Notaire à Charniac, le 19 Juillet 1536, Demoiſelle *Marie de Curabel*, fille de Meſſire *Antoine de Curabel*, Seigneur du Joux, & de *Marguerite du Mazel*. A ce contrat de mariage aſſiſterent *Marie de Colombette*, mere du futur époux, *Antoine de Curabel*, pere de la future, ANTOINE DE MATHAREL, oncle du futur, *Jeanne Vernet*, ſa tante, *Pierre de Colombette*, Seigneur du Mazel, ſon oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Meſſire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties. Leurs enfans furent : — ANTOINE, qui ſuit; — & PIERRE, auteur d'une branche qui n'a formé que trois degrés, rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE MATHAREL, I. du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & batiſé le 26 Septembre 1537, eut pour parrein ANTOINE DE MATHAREL, Seigneur du Toyras, & pour marreine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1573, eut, le 26 Février de la même année, des proviſions de Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & du Duc *d'Anjou*, depuis Roi de Pologne, fut commis par le même Prince (HENRI III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, en conſidération de ſes ſervices, comme ſon Procureur-Général, lui fit don d'une ſomme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de ſes filles, & lui permit de réſigner ſon office de Procureur-Général à ſon fils aîné. Il mourut avant le

10 Novembre 1586, comme il eſt prouvé par une tranſaction de cette date, où il eſt dit que noble *Léon de Vermiſſon*, comme tuteur & curateur de ſes enfans, & vénérable Meſſire PIERRE DE MATHAREL, leur oncle, tranſigent ſur la ſucceſſion des pere & mere, ayeul & ayeule de ces enfans. Il eſt mis au rang des hommes illuſtres de ſon tems, comme défenſeur des droits de la Couronne de France. Son portrait eſt au cabinet du Roi. Il eſt auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par *Fréderic Morel* en 1575. Il avoit épouſé Demoiſelle *Etiennette le Lieur*, dont : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. AUGUSTIN, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & MARIE, alliée, par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François Poiſſon*, dans lequel contrat ſes pere & mere ſont ſtipulans.

VII. ANTOINE DE MATHAREL, II. du nom de ſa branche, Ecuyer, Procureur-Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, épouſa Demoiſelle *Jeanne Simon*, dont :

VIII. JEAN DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c. qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne, fut fait Capitaine Gouverneur de Salins & de Roſieres, par proviſions du 11 Avril 1637, enſuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du ſieur *de Hocquencourt*, Gouverneur de Nancy ; commanda le 3 Juillet 1638, l'eſcorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduiſoit les Généraux *Jean de Vert* & *Renfort*, faits priſonniers de guerre ; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une penſion de 1200 livres, en faveur de ſes ſervices ; fut chargé, par commiſſion du 10 Mai ſuivant, de faire raſer les murailles, baſtions, flancs & autres fortifications de la ville de Marſac, ainſi qu'il conſte par pluſieurs lettres des ſieurs *de Chavigny* & *des Noyers*, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641 ; fut enſuite chargé de négocier avec le Duc *de Lorraine*, pour l'obliger de ſe mettre en campagne avec toutes ſes troupes pour le ſervice de Sa Majeſté. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit préſent, & une autre penſion de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en ſa faveur par les Commiſſaires du Roi députés, il avoit eu acte de la repréſentation de ſes titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, des priviléges attribués aux Nobles du Royaume, comme *noble* & iſſu de *noble race*. Le même JEAN DE MATHAREL & LOUIS, ſon couſin-germain, furent encore, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 1 Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de ſon mariage avec Demoiſelle *Marguerite le Camus* : — MARIE DE MATHAREL, femme de *Pierre de Sazilly*, dont : — *Pierre de Sazilly*, II. du nom ; — & *Marie-Geneviéve*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boiſdavid*, mere de *Philippe de Montaigu*, pere de la Marquiſe *de Groye*. — *Pierre de Sazilly*, II. du nom, eut pour fille ; — *Scholaſtique de Sazilly*, mariée à *Gabriel Ruſé d'Effiat*.

VII. AUGUSTIN DE MATHAREL, Ecuyer, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*, fut Seigneur de Manneville & de la Riviere, ſuivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de *Louis Bardy*, habitant de Sauxillanges. Il mourut en 1653, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en préſence & du conſentement de ſes pere & mere, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent ; — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. AUGUSTIN, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Sens en 1645 ; — 3. FRANÇOIS, mort au ſervice ſans poſtérité ; — 4. ANTOINE, mort ſans alliance ; — 5. JACQUES, dont on va parler avant ſon frere aîné ; — 6. JEANNE ; — 7. & ANNE, mariée à *Jean le Febvre d'Ormeſſon*.

JACQUES DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Riviere, épouſa Demoiſelle *Mathurine de Baſimont*, dont il eut ; — 1. NICOLAS, Aumô-

nier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642; —— 2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à Demoiſelle *Catherine Lecuyer*, de laquelle vinrent: — DENIS DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Marcilly; — & ANTOINE, Aumônier du Roi, & Promoteur du Clergé; ils furent bénéficiers de JACQUES, leur pere, & de JACQUES I, leur grand-pere; — 3. & CLAUDE, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Grand-Maître Enquêteur, & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.

VIII. LOUIS DE MATHAREL, Chevalier, fils aîné d'AUGUSTIN, & de *Claude le Cirier*, né & batiſé dans l'Egliſe Saint-Euſtache à Paris le 4 Janvier 1619, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c. reçut en ſa faveur deux Lettres-Patentes de Duc, du Senat de la République de Veniſe, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (*a*), obtint des Lettres de Conſeiller d'Etat le 18 Septembre 1652, reçut le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc *de Mantoue*, eut ſon paſſeport le 20 Octobre ſuivant, obtint Brevet de Secrétaire général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658; & par Arrêt du Conſeil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en ſa faveur & celle de JEAN DE MATHAREL, ſon couſin-germain, contre les prépoſés établis pour la recherche des titres de nobleſſe, ils furent l'un & l'autre, ſur la production de leurs titres, conſervés & maintenus dans leur ancienne nobleſſe. Il eut, le 1 Avril 1670, commiſſion d'Intendant général de Juſtice, Police & Finances de la Marine du Levant, ſigné Louis, plus bas, par le Roi, ſigné *Colbert*, ſcellé du grand ſceau, regiſtré en la Chambre des Comptes le 5 Mai ſuivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & ſon corps fut tranſporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit ſon épitaphe en latin. MM. *de Colbert* & *de Seignelay* écrivirent à ſa veuve des lettres de condoléance les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'aſſuroient de la protection du Roi; & en conſidération des ſervices rendus par feu ſon mari, Sa Majeſté lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30 mille livres de gratification. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, Demoiſelle *Marie le Secq*, fille de *François*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréſorier & Receveur général de la bourſe des Etats de Languedoc, & de *Simonne de Laune*. A ce contrat de mariage ſignerent du côté du futur époux, *Françoiſe de Lorraine*, veuve de *Céſar de Vendôme*, & ſon fils *Louis*, Duc *de Vendôme*, *Françoiſe-Eliſabeth de Savoie*, Ducheſſe de Nemours, CLAUDE DE MATHAREL, veuve de *Claude Prou*, & niéce du futur époux; & du côté de la future, Dame *Marie de Hautefort*, veuve de Meſſire *de Chamberon*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, Gouverneur pour Sa Majeſté de la ville de Metz & pays Meſſin, Capitaine des Chevaux-Légers de ſa Garde, & *Iſabelle le Secq*, ſœur de la future. De ce mariage vinrent: — 1. LOUIS-GASPARD, qui ſuit; — 2. ANTOINE-AUGUSTIN, rapporté après ſon frere; — 3. MARIE-MADELENE, femme de Meſſire *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Marquis *de Poulpry*, Trebodenic, &c. Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feu S. A. R. MADAME, Maréchal des Camps & Armées du Roi; — 4. FRANÇOISE, Dame Chanoineſſe de Pouſſay en Lorraine, morte le 6 Août 1713; — 5. & LOUISE, morte fort jeune, auſſi Chanoineſſe de Pouſſay.

IX. LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, né le 24 & batiſé le 26 Septembre 1669, en l'Egliſe Saint-Roch à Paris, eut pour parrein *Gaſpard le Secq*,

---

(*a*) En conſervant les intérêts de ſon Maître, il ſçut ſi bien ſe faire eſtimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien*; mais il refuſa généreuſement cette faveur, en diſant qu'il ne recevoit de grace que du Roi, ſon Maître. Alors la République lui fit préſent d'un *Atlas* en douze Volumes *in-folio*, repréſentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut être point d'autres exemplaires: car la République (auſſi-tôt ſon préſent fait), en fit rompre les planches.

Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréſorier & Receveur général de la bourſe des Etats du Languedoc, & pour marreine *Simonne de Laune*, épouſe de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. MONSIEUR, frere unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des proviſions de la charge de ſon premier Chambellan, ſur la démiſſion de *Charles-Auguſtin de Grouges*, Marquis de Grimoval, & le 19 Août 1696, après la mort de ce Prince, M. le Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, Régent du Royaume, lui accorda, le 1 Juillet 1701, des proviſions pour la charge de ſon premier Maître-d'Hôtel. Il eſt mort ſans laiſſer de poſtérité.

IX. ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier, né & batiſé à Toulon, le 14 Octobre 1671, ſecond fils de LOUIS, & de *Marie le Secq*, eut pour parrein *Antoine le Mognier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marreine *Marguerite Chapellain*. Son pere obtint pour lui du Pape CLÉMENT X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adreſſé au Grand-Maître de Malte, portant diſpenſe d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Saint-Gilles. La quittance de ſon paſſage (payé au Commandeur *de Rouſſel*, Receveur dudit Ordre au grand Prieuré), paſſée devant *Jaubert*, Notaire à Marſeille, eſt du 12 Avril 1676. Il eut Commiſſion de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une penſion de 600 livres de S. A. R. PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnoiſſance de 175 livres de rente conſtituées au profit de Meſſire *François Guyet*, Chevalier, Seigneur de la Sourdiere, par Madame FRANÇOISE DE MATHAREL, Chanoineſſe de Pouſſay, par LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, premier Maître-d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS; par MARIE-MADELENE DE MATHAREL, femme de *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Seigneur Marquis *de Poulpry*; & par lui, ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, Demoiſelle *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, ſuivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feu *Catherine-Henriette-Geneviéve de Malfillaſtre*, Dame de Montreuil. Ce contrat de mariage fut ſigné de PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, petit-fils de France, & de pluſieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Egliſe de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine de Honfleur. Aux aſſiſes mercuriales des Bailliage & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregiſtré ſur le regiſtre du Greffe de cette Vicomté. Après ſon mariage, & étant Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1 Février 1719, mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laiſſé de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-AUGUSTIN, Gouverneur après ſon pere des Villes & Châteaux de Honfleur, de Pont l'Evêque & pays d'Auge, mort ſans poſtérité en 1731; — 2. MARIE-JOSEPH, qui ſuit; — 3. & MARIE-ANTOINETTE-ARMANDE DE MATHAREL, mariée à Meſſire *François de Maniſſy*, Chevalier, Comte de Ferriere, Seigneur de Rives, Alivet, Beau-Croiſſant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille Dame & Vicomteſſe *de Saint-Prieſt*.

X. MARIE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE MATHAREL, Seigneur & Patron de Ceſny aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c. Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux de Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & batiſé, le 12 Août 1720, en la paroiſſe Saint-André-des-Arcs, a eu pour

parrein

Addition au Tome IX. p. 617.

†† à la fin du Degré XI. ajoutés. Du mariage du Marquis de Matharel-fiennes avec Mad.lle de Lambertye sont issus: — 1. Auguste-Marie-joseph, batisé le 15. novembre 1775, à S.t Sulpice et enterré dans ladite Eglise le 9. janvier 1776; — 2. Auguste-Emanuel-Marie-Maxi=milien de Matharel, batisé le 29. juin 1777.

parrein & marreine *Joſeph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur pour Sa Majeſté de Dey, & MARIE-MADELENE DE MATHAREL, ſa tante, femme du Marquis *de Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de ſon frere aîné, les proviſions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge, dont il a prêté ſerment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. *Chauvelin*, alors Garde-des-Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, le troiſieme du 17 Avril 1748, il a été nommé Inſpecteur des Batteries & Corps-de-Garde de la Côte dans les Capitaineries de Rocque, Rille, Honfleur, Toucques, Villars & Dive, & a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748. Il a épouſé, 1°. par contrat paſſé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mezidon, Bailliage de Falaiſe, & inſinué à Saint-Pierre-ſur-Dive, le 11 du même mois, Demoiſelle *Marie-Madelene le Bigot, de Martigny*, fille & héritiere en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feu *Catherine Pellerin*, & 2°. par contrat paſſé devant *Quinquet* & *Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis *de Fiennes*, Seigneur d'Anſtain, Gruſon, la Fontenelle, &c. Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie-Madelene du Raynier de Boiſeleau*. † Du premier lit ſont iſſus : — 1. ARMAND-JOSEPH, Comte DE MATHAREL, Capitaine du Régiment Commiſſaire-Général, Cavalerie ; — 2. FRANÇOIS-EDMOND, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune ; & du ſecond lit : — 3. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ, qui ſuit ; —— 4. & ARMAND-JOSEPH DE MATHAREL, né le 29 Septembre 1755, batiſé le 30 à Saint-Sulpice. Il eſt Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit de Malte, & ſert dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

† à Paris
Il en mort le 9. 8bre 1777.

XI. AUGUSTE-JOSEPH-FÉLICITÉ DE MATHAREL, Marquis de Matharel-Fiennes, ſubſtitué aux nom & armes de Fiennes, né le 15 Octobre 1753, batiſé le 16 à Saint-Sulpice, Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épouſé, par contrat paſſé devant *Baron*, Notaire à Paris, ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, Demoiſelle *Marie-Angélique-Louiſe-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis *de Lambertye*, Baron de Corignie, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour, Uſſon, la Valette, &c. Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louiſe-Antoinette-Gabrielle*, née Comteſſe *de Lambertye*. La célébration s'en eſt faite dans l'Egliſe Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Meſſire ANTOINE-FRANÇOIS DE MATHAREL, Comte du Saint-Empire & Vicaire-Général du Diocèſe de Liſieux. †

Branche des MATHAREL, *Seigneurs du* JOUX, *éteints dans la Maiſon de* MIREMONT.

VI. PIERRE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux & du Cerf, ſecond fils de GUILLAUME, & de *Marie de Curabel*, eut pour héritage la Terre & Seigneurie du Joux. Noble *Léon de Vermiſſon*, au nom & comme tuteur & curateur d'ANTOINE DE MATHAREL, ſon frere aîné & de lui, tranſigea pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la ſucceſſion de leurs pere & mere, ayeul & ayeule. PIERRE DE MATHAREL échangea, par acte paſſé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Uſſon, avec Maître *Philibert Porlat*, Greffier, Notaire Royal d'Uſſon, divers héritages ſitués audit lieu d'Uſſon. La Reine MARGUERITE, Ducheſſe de Valois, ayant fondé au Château d'Uſſon, le 7 Mars 1615, dix *obits* & une aumône qui ſe doit diſtribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres enfans petits garçons ; & 20 robes pour 20 pauvres femmes &

10 pour dix pauvres petites filles, nomma pour adminiſtrateurs de cette aumône; ANTOINE DE MATHAREL, ſon Châtelain, *Antoine Vernet*, ſon Lieutenant-Général, PIERRE DE MATHAREL, ſon Procureur-Général, *Madelene Poiſſon* & *Françoiſe du Floquet*, femme dudit PIERRE DE MATHAREL, Seigneur du Joux & du Cerf, & fille de *François du Floquet*, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre, dont il eut : —— 1. CÔME, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à *Marguerite de Saint-Imande*, de laquelle il eut : — JEANNE DE MATHAREL, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN DE MATHAREL, Ecuyer de la grande Ecurie, mentionné ci-après; —— 3. FRANÇOIS, Prieur de Grançay, Conſeiller du Roi & ſon Procureur général en la Châtellenie d'Uſſon; —— 4. & JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain ſous Uſſon.

VII. CÔME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur du Joux, épouſa Demoiſelle *de la Fond*, & en eut : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ETIENNE, mort ſans poſtérité; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Parade*, Chevalier de Saint-Louis, & chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi.

VIII. JEAN DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur du Joux & des Granges, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, obtint diſpenſe pour ſe marier, & épouſa, le 28 Janvier 1643, JEANNE DE MATHAREL, ſa couſine-germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de *Marguerite de Saint-Imande*. A ce contrat de mariage aſſiſterent en perſonne ou par procuration JEAN DE MATHAREL, Seigneur de Germiny, JACQUES DE MATHAREL, AUGUSTIN & NICOLAS DE MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris & autres. Il laiſſa de ſon mariage : —— FRANÇOIS, mort ſans poſtérité; — & MARIE DE MATHAREL, batiſée à Saint-Germain-ſous-Uſſon, mariée à *Philibert de Miremont*, Chevalier, Seigneur de Vialart.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or accompagnée de trois étoiles de même, 1 en chef & 2 aux flancs; au-deſſous de la croix coupé de gueules, chargé de trois loſanges d'or de front, moitié ſur l'azur, moitié ſur le gueules.* Pour légende IN HOC SIGNO VINCES. Supports, *deux léopards.*

* MATHÉFELON : Baronnie ſituée dans la Paroiſſe de Seiche, à quatre lieues d'Angers, qui a donné ſon nom à une Famille illuſtre, ſubſiſtante encore dans l'Orléanois.

Hubert, III. du nom, Sire *d'Arnay*, de Champagne, Vihers, Saint-Martin de Parcé, &c. quitta le ſurnom d'*Arnay* pour prendre celui de *Champagne*, que ſa poſtérité a conſervé. Il épouſa, en 1080, ELISABETH DE MATHÉFELON, Dame de Mathéfelon en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom ſeul de MATHÉFELON, & que les puînés conſerveroient celui de *Champagne*. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé — *Hubert*, IV. du nom, Baron *de Mathéfelon*, Sire de Champagne, Vihers, Arnay, Duretal, &c. premier Baron d'Anjou & du Maine, ayeul de *Brandelis*, auteur de la branche des Seigneurs *de Champagne & de Parcé*. Voyez CHAMPAGNE, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *p.* 182 *& ſuiv.*

MATHEZOU, en Bretagne, du reſſort de Leſneven & de Saint-Renan.

Famille déclarée *noble d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE DE MATHEZOU, Seigneur de Kerpeoch, vivant, avec *Marie Silveſtre*, ſon épouſe, au commencement du XVIe ſiécle. Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de trois étoiles d'argent.*

MATHIEU : Famille noble établie à Paris.

JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Conſeiller au Châtelet le 3 Février 1553, Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit épouſé *Juſtine Haguenen*, dit *le Duc*, fille de *Jean Haguenen*, Conſeiller en la Cour des Aides;

& de *Marie Thibaut de Borain*, dont il eut : — MARGUERITE MATHIEU, mariée, le 15 Août 1578, à *Pierre Haguenen*, dit *le Duc*, Seigneur de Vilvaude, ſon couſin-germain ; — & DENISE MATHIEU, femme de *François d'Auvergne*, Seigneur d'Acheres, Tréſorier de France à Orléans. Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une étoile d'or.*

MATIEU : Famille originaire de Salins en Franche-Comté, & établie en Provence.

PIERRE & JEAN MATIEU, fils d'autre JEAN, vinrent s'établir en Provence, où ils épouſerent deux ſœurs de la Maiſon de *Vacheres*, Dames du Reveſt. Le puîné ne laiſſa point de poſtérité.

PIERRE DE MATIEU, l'aîné, Seigneur du Reveſt, Conſeiller au Parlement de Provence, lors de ſon inſtitution en 1502, eut, de *Dauphine de Vacheres*, ſa femme : — 1. GAUCHER, qui ſuit ; —— 2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Villeneuve*, Baron des Arcs ; — 3. & ANDRIVETTE, femme de *François d'Eſcalis*, ayeul du premier Préſident *de Bras*.

GAUCHER DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, ſe maria 1°. à *N... de Huc* ; 2°. à *N... d'Aube* ; 3°. à *N... d'Agout* ; & 4°. en 1552, avec *Marguerite de Caſtillon*, des Seigneurs *de Cucuron*, dont :

GASPARD DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Roche-Giraud, Banon & Monſalier, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garniſon de ces trois places. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Catherine de Villeneuve*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Ramatuelle, — HERCULE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS, Capitaine, qui ſe diſtingua, par ſa valeur, au ſiége de Valence, & mourut ſans alliance.

HERCULE DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, épouſa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs *de Gardane*, dont, entr'autres enfans : — ALPHONSE, qui ſuit ; — & FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort Commandeur de ſon Ordre en 1656.

ALPHONSE DE MATIEU, Seigneur du Reveſt, s'allia, en 1666, à *Anne de Paparin-Châteaugaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours.

JEAN-FRANÇOIS DE MATIEU-DE-VILAR, Seigneur du Reveſt, & en partie de Fontaine, petit-fils d'ALPHONSE, a eu, de ſon mariage avec *N... de Capucy*, de la ville de Marſeille, un fils unique encore jeune.

Les armes : *de gueules, à trois colombes d'argent*, 2 & 1. Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag. 120 & ſuiv.*

MATIFFAS : Famille noble de Picardie, dont étoit

JACQUES DE MATIFFAS, Seigneur de la haute & baſſe Salle, demeurant à Millancourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva ſa nobleſſe depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit MATHIEU DE MATIFFAS, ſon ſeptieme ayeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois treſles de même.*

MATIGNON. *Voyez* GOYON, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

MATZ (DU), reſſort de Nantes & Vannes en Bretagne.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 20 Mars 1671, au rapport de M. *le Febvre*.

Par autre Arrêt rendu en ladite Chambre le 24 des même mois & an, au rapport de M. *des Cartes*, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boullais, a auſſi été déclaré *noble d'extraction*. Les armes : *d'argent, freté de ſix piéces de gueules, au chef échiqueté d'or & de gueules.*

* MAUBEC : Grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquiſat*. C'eſt la troiſieme des quatre Baronnies anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de Breſſieu. Les poſſeſſeurs de ces Terres avoient ſeuls des fauteuils dans les Etats : les autres No-

bles n'étoient assis que sur des bancs. La Famille de MAUBEC tire son nom de cette Baronnie, & est sortie de la Maison de *Bocsozel.*

Cette Famille est originaire du Dauphiné, & a été divisée en trois branches. Les deux premieres qui étoient restées en Dauphiné, sont éteintes, & la troisieme est établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaissin, où elle subsiste. Nous en avons déja parlé dans le *Tome VII* de notre premiere édition, *p.* 328 *& suiv.*

HUMBERT DE BOCSOZEL vivoit l'an 1093, & eut pour fils — HUMBERT, II. du nom, vivant l'an 1134. Celui-ci fut pere — d'AYMOND DE BOCSOZEL, dont le fils, — AYMOND II, vivoit encore en 1202, ainsi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ses enfans. Cet AYMOND DE BOCSOZEL, II. du nom, eut trois enfans: — GUI, AYMOND & HUMBERT. GUI & HUMBERT continuerent sous le nom DE BOCSOZEL, d'où descend la Famille de *Montgontier*, du Dauphiné; d'AYMOND est descendue la Famille, qui a depuis porté le nom de MAUBEC.

I. AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, épousa, en 1202, *Jeanne de Maubec*, fille unique & héritiere de l'ancienne Famille de *Maubec*, qui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens, en considération de quoi ledit AYMOND prit le nom de sa femme, ainsi que ses descendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ses Chartes, qu'AYMOND, pere dudit AYMOND, III. du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202; & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en investirent, en présence de *Burnon*, Chanoine, & de *Hugues Malet*, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMOND DE BOCSOZEL, III. du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec*, dans un hommage qu'il fit au Comte *de Savoie*. De ladite *Jeanne de Maubec*, il eut un fils, nommé

II. AYMOND DE BOCSOZEL, IV. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui se maria, l'an 1253. Il quitta ses armoiries pour prendre celles de sa mere. Les armes de BOCSOZEL sont: *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de deux traits;* & celles de l'ancienne Famille de MAUBEC étoient: *d'or, au léopard d'azur.* Ses successeurs y ont ajouté un autre *léopard.* Ledit AYMOND fut pere

III. D'AYMOND DE BOCSOZEL, V. du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui épousa, l'an 1276, *Jeanne de Berenger*, & en eut: — HUMBERT, qui suit; — ALIX & JEANNE.

IV. HUMBERT DE BOCSOZEL, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'est nommé que HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, dans un accord du pénultieme des Kalendes de Septembre 1297, fait entre *Amédée*, Comte *de Geneve*, & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, où il paroît comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Conseiller du Comte DE SAVOIE, & avoit du crédit à la Cour. L'an 1308, il se distingua à la guerre qui s'étoit allumée entre le Dauphin & ce Comte, & se montra un des plus zélés pour son Prince. HUGUES, Dauphin, Seigneur de Foucigny, épousa MARIE DE SAVOIE, fille du Comte AMÉ, V. du nom, en présence d'HUMBERT, Seigneur DE MAUBEC, qui est qualifié *Chevalier.* Ledit HUMBERT DE MAUBEC eut d'*Agnès de Clermont*, son épouse, — HUGUES, qui suit; — & AYMOND, lequel, dans la guerre que se firent le Dauphin JEAN & AMÉDÉE, Comte DE SAVOIE, avoit suivi le parti du premier, quoiqu'il fut homme-lige du Comte; mais la paix ayant été conclue le 10 Juin 1314, un des articles fut que cet AYMOND reconnoîtroit le Comte. Ce traité est dans un Cartulaire de M. le Président *de Boissieu.*

V. HUGUES DE MAUBEC, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, de Saint-Albin, de Serpeze, de Montfort & de Valdilins, épousa *Marguerite d'Anduze*, & passa une quittance de sa dot à son pere, en 1339. Le Comte AYMOND DE SAVOIE le nomme dans son testament, de l'an 1343, l'un des Conseillers d'AMÉ V, son fils. Ledit HUGUES eut pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. BELMOND; — 3 & 4. JACQUEMETTE & BLANCHE.

VI. François de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eſparres & de Chateaunay, fit hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363, pour la Terre de Maubec, & pour celles de Caſeneuve & des Eſparres. Il fut un des Seigneurs du Dauphiné qui firent le voyage de Pruſſe avec le Lieutenant-Général *Sintré*, ſous le regne de Charles V, en 1370. Il avoit épouſé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, dont vinrent : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. François, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité ; — 3. Humbert, lequel a fait la branche de Renage, qui ne ſubſiſte plus ; — 4. Alix ; — 5. Philiberte, mariée, le 14 Juin 1395, à *Philippe de Vienne*, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiſelet* ; — 6. & Catherine de Maubec, femme, le 1 Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur *de Montbel* & d'Entremonts, fils de *Jean*, Seigneur deſdits lieux, & de *Béatrix de Villars*.

VII. Hugues de Maubec, II. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Eſparres, &c. combattit à la bataille qui ſe donna, l'an 1429, près d'Anthon dans le Viennois, contre le Prince *d'Orange*, les Ducs *de Bourgogne* & *de Savoie*, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi Charles VII avec les Anglois. *De Serre* & les autres Hiſtoriens François, diſent que ledit Hugues, Baron de Maubec, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épouſa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlor*, fille & héritiere de *Louis de Montlor*, & de *Marguerite de Polignac*, ſa premiere femme. Cette alliance obligea ſes ſucceſſeurs en ligne directe, de prendre le ſurnom de *Montlor*. Hugues eut de ſon mariage : — 1. François-Louis, qui ſuit ; — 2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de Roche en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ; — 3. Artaud, tige de la troiſieme branche, établie à Mormoiron dans le Comtat Venaiſſin, mentionnée enſuite ; — 4. Alix, mariée à *Pierre de Dio*, — 5. Antoinette, femme de *Robert de Laſtic*, Seigneur du Sac en Auvergne ; — 6. & Guerine.

VIII. François-Louis de Maubec-de-Montlor, Seigneur & Baron de Maubec, &c. épouſa, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert de la Fayette*, Maréchal de France, dont vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Claude, Seigneur de Salezieu & de Lugnet en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité ; — 3. Jacques, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, depuis Commandeur de Puymaiſon, vivant encore en 1542 ; — 4. & Anne de Maubec-de-Montlor, mariée à *François de Rouviere*, Seigneur de Peynier.

IX. Louis de Maubec-de-Montlor, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur *de Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut : — Louis, qui ſuit ; — & Anne, mariée à *Louis*, Baron *de Saſſenage*.

X. Louis de Maubec-de-Montlor, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec-de-Montlor, épouſa, l'an 1497, *Philippine de Balzac*, fille de *Robert*, Baron d'Antraigues. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée

XI. Fleurie de Maubec-de-Montlor, Marquiſe de Maubec, &c. mariée, l'an 1526, avec *Jean de Veſc*, Baron de Grimaud. Louis de Montlor, ſon pere, & ſa femme, donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom de *Montlor*. Elle ne laiſſa que des filles.

Seigneurs de Roche, en Dauphiné.

VIII. Hugues de Maubec, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Chateauneuf & de Moneſtier en Vivarais, ſecond fils de Hugues, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, épouſa, en 1478, *Ennemonde Allemand*, & tranſigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. De ce mariage vinrent : — 1. Aymard, qui ſuit ; — 2. François, marié avec *Jeanne de Charneau*, dont il n'eut qu'une fille ; — 3. Jean, qui

ſe trouva à la journée de Marignan en 1515, & à celle de Ceriſoles en 1544, dit le P. *Hilarion de la Coſte*, dans ſon éloge des Dauphins de France ; — 4. & GUILLAUME.

IX. AYMARD DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épouſa, en 1529, *Claudine de Theys*, Dame de Bayette, fille d'*Antoine de Theys*, Seigneur de Bayette & de Bellecombe, & de *Claudine Terrail*, dont : — 1. FRANÇOIS DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608 ; — 2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladiere*, Seigneur de Maſſonas ; — 3. & MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert*, Seigneur *de Cordon* & de Vieux en Bugey, fils de *Pierre de Cordon*, Seigneur de Vieux, & de *Guigonne de Viry*.

Branche de MAUBEC, *établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin.*

VIII. ARTAUD DE MAUBEC, troiſieme fils de HUGUES, II. du nom, & de *Jeanne de Montlor*, fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat, où après y avoir réſidé pluſieurs années, il épouſa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martiny*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis en Dauphiné. Leur contrat de mariage fut paſſé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il y eſt dit que ce mariage avoit été fait & conſommé ſelon les loix de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & que ce contrat n'avoit été redigé qu'alors par la négligence des parties. De ce mariage vinrent : — 1. ETIENNE, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. & HUGUES, qui tranſigea avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, en 1514. Ce *Falcos* étoit frere aîné d'*Artaud*. ARTAUD DE MAUBEC, pere de ces enfans, reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, ſon frere aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon neveu, la ſomme de 1000 écus, pour reſte & entier payement de ſes droits de légitime ſur les biens de HUGUES DE MAUBEC, II. du nom, ſon pere. C'eſt ce qui conſte par un acte du 1 Avril 1519, reçu par *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Il eſt parlé de cet ARTAUD DE MAUBEC dans l'Hiſtoire des Comtes *de Valentinois*, par *du Cheſne*, aux preuves, *p.* 99, où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris de l'an 1454, ſur un procès d'*Armand de Polignac*, contre *Anne de Montlor*, veuve de *Charles de Poitiers*, & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLOR, HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans de HUGUES II, Seigneur DE MAUBEC, & de *Jeanne de Montlor*. Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, paſſé devant ledit *Guilliny*, ARTAUD DE MAUBEC reçut de *Bertrand de Martiny*, Seigneur de Montguers, ſon beau-pere, & par les mains de *Raimond de Martiny*, ſon beau-frere, le reſte & entier payement de la dot d'*Antoinette de Martiny*, ſon épouſe. Il fit ſon teſtament le dernier jour d'Avril 1519, devant *Guilliny*, Notaire, où il eſt qualifié *noble* ARTAUD DE MAUBEC-MONTLOR, & fit ſon héritier univerſel ETIENNE, ſon fils aîné, dont on va parler.

IX. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX fut obligé de prendre le nom de *Cartoux*, par le teſtament d'*Antoine de Cartoux*, Prêtre, habitant de la ville de Sault en Provence, parent d'*Antoinette de Martiny*, mere dudit ETIENNE. Il le fit ſon héritier univerſel, à cette condition qu'il porteroit ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité. Ce teſtament eſt du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guilliny*, Notaire de Mormoiron. *Pierre de Cartoſi* ou *Cartoux*, habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épouſa ladite *Antoinette de Martiny*, veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvella la même obligation audit ETIENNE, & le fit ſon héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité, par ſon teſtament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC-CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, épouſa, par contrat du 24 Juin 1534, (paſſé devant *Blaiſe Guerin*, Notaire du Thor, & *Etienne de Tillia*, Notaire de Mazan,) noble *Catherine de Gaſt du Thor*, à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, ſon pere, par ſon teſtament du 23 Avril 1551, paſſé devant *Antoine Guilliny*, Notaire de Mormoiron, & fit ſon héritier ſon

fils aîné. De ce mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. CLAUDE, Prévôt de l'Eglise Cathédrale de Saint-Siffren de Carpentras ; — 3. & ESPRIT.

X. Noble PIERRE DE MAUBEC-CARTOUX, ainsi qualifié dans son testament, servit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infanterie dans les troupes du Roi. Plusieurs passeports à lui accordés, signés & scellés en font foi, un donné par M. le Comte *de la Motte-Verdeyer*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour Sa Majesté à Grenoble, le 11 Mai 1570 ; un autre donné à Turin par Dona CATHERINE D'AUTRICHE, Duchesse de Savoie, le 30 Mars 1593, & plusieurs autres. Il épousa, par contrat du 24 Janvier 1569, passé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucene, noble *Madelene d'Augier de Malaucene*, & fit son testament le 12 Juillet 1592, passé devant ledit *Antoine Guilliny*, Notaire. Ses enfans furent : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. ESPRIT, mort sans postérité de son mariage avec noble *Françoise de Séguin-de-Beaumette* ; — 3. LOUISE, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illustre Maison originaire de Piémont, mort sans postérité ; — 4. & CATHERINE.

XI. Noble CLAUDE DE MAUBEC, institué héritier de son pere, épousa, par contrat du 16 Juin 1615, passé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anastasi*, de Villeneuve-lès-Avignon, & testa le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De son mariage vinrent : — noble CLAUDE-FRANÇOIS, qui suit, institué héritier par son pere ; — & ANNE, mariée à noble *André d'Anselmi de Grugiere*, par contrat, passé le 31 Janvier 1633, devant *Massan*, Notaire de Mormoiron.

XII. Noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC-CARTOUX, Seigneur de Bouquier, ainsi qualifié dans son testament du 9 Juin 1673, passé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit épousé, 1°. par contrat du 11 Juin 1643, passé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay en Dauphiné, noble Demoiselle *Susanne d'Agout*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanousse, & de *Claire de Morges*, Dame desdits lieux ; & 2°. en 1670, *Jeanne Duplan*. Du premier lit il eut : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. ANNE-MARIE, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Silvestre*, Seigneur de Châteauneuf, Miraval, habitant de Gordes en Provence ; — 3. CLAIRE-CHARLOTTE, Religieuse au Monastere de Sainte-Ursule de Pernes ; — 4. MADELENE, Religieuse au même Monastere ; & du second lit : — 5. N... DE MAUBEC-CARTOUX, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf ; — 6. & 7. & deux filles, Religieuses au Monastere de Sainte-Elisabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XIII. JEAN-JOSEPH DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur de Bouquier, institué héritier par son pere, fit deux testamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel* & *Joseph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & institua son héritier JEAN-BATISTE, son fils aîné, ce qu'il ratifia deux jours après en conséquence de son mariage. Il avoit épousé, par contrat du 31 Décembre 1672, (passé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires,) noble Demoiselle *Marie-Françoise d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Esprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valouse*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE, qui suit ; — 2. JOSEPH-CÉSAR, reçu dans les Gardes-Marines à Toulon ; — 3. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochstet en 1704 ; — 4. PHILIPPE-AUGUSTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaise des Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Justice sur ses titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commissaires pour faire lesdites preuves, lesquelles furent enregistrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte, & dans celles du Grand-Prieuré de Saint-Gilles à Arles ; — 5. FRANÇOIS, Ecclésiastique, mort en 1717 ; — 6. PAUL-JOSEPH-BALTHASARD ; — 7. MARIE-ANNE ; — 8. & ANNE, mariée avec *N... de Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XIV. JEAN-BATISTE DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, testa le 19 Février 1730, devant *Joseph Bertrand*, Notaire de

Mormoiron. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Novembre 1711, paſſé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiſelle *Marie de Quiqueran de Beaujeu*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Briſſac*, dont : —— 1. ESPRIT-JOSEPH-MARIE, qui ſuit, inſtitué héritier par ſon pere; — 2. JEAN-JOSEPH, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe noble, royale & Collégiale d'Ainay à Lyon, ſur ſes preuves de nobleſſe faites audit Chapitre, admiſes & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763; — 3. & PAUL-PIERRE-JOSEPH-AUGUSTIN, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Auguſtins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XV. ESPRIT-JOSEPH-MARIE DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'eſt trouvé dans la premiere campagne aux ſiéges de Pizzigitone & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans; & dans la ſeconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du paſſage de la Secchia, & à la bataille de Guaſtalla. Il a épouſé, par contrat du 20 Février 1748, paſſé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, Demoiſelle *Marie-Roſe de Camaret de Belille*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belille, & de noble Dame *Conſtance de Salis*. Elle eſt morte le 11 Novembre 1759, & a laiſſé pour fils unique :

XVI. JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS DE MAUBEC-DE-CARTOUX, né le 3 Octobre 1749, qui a ſervi près de ſix ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. Il n'eſt pas encore marié.

La nobleſſe de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. *de Lamoignon*, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſtater ſes titres. CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC, qui réſidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres & reconnu ſur la production de ſes titres. Il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, *noble* CLAUDE FRANÇOIS DE MAUBEC-DE-CARTOUX, Seigneur de Bouquier. Pluſieurs Hiſtoriens, entr'autres, *Guichenon*, *André Favin*, *André du Cheſne* & *de Serre*, parlent de la Famille de MAUBEC & des perſonnes illuſtres qu'elle a données.

Les armes : *d'or, à deux léopards d'azur poſés l'un ſur l'autre.*

MAUBEUGES. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

FRANÇOIS DE MAUBEUGES, demeurant à Bois, Election de Laon, produiſit des titres de quatre races depuis l'an 1545. — CLAUDE DE MAUBEUGES, Seigneur de Sery, demeurant à Merlet, Madame *de Blond*, veuve de feu NICOLAS DE MAUBEUGES, Seigneur de Monceau, & PHILIPPE, ſon fils, demeurant à Laon, furent jugés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1670. De cette même Famille étoit JEAN DE MAUBEUGES, Seigneur de Feligny en Champagne, Capitaine d'Infanterie. Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

* MAUBOURG : Une héritiere du nom de *Maubourg* porta dans la branche aînée de la Maiſon de *Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour* en Velay. *Voyez* FAY (DE), *Tome VI*, *p.* 291 *& ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MAUCAZRE (LE), reſſort de Leſneven en Bretagne. Famille qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Août 1659, au rapport de M. *de Larlan*, fut déclarée *noble d'extraction*. Les armes : *d'or, à trois roſes de gueules, 2 & 1.*

MAUCOMBLE,

+ après infanterie. j'ai connu de cette famille trois officiers. Le premier qui a ſervi dans le Régiment Royal Comtois, Chevr. de St. Louis est retiré dans ſes terres. Le ſecond, dit le Chevr. de Maubeuges, s'est marié à la Rochelle où il est major du régiment provincial et Chevr. de St. Louis. Le troiſieme est Lieutenant dans Royal Comtois.

MAUCOMBLE. Branche de la Maiſon de *Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de Maucomble, lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maiſons de *le Veneur* & de *Medavy*.

MAUCONVENANT (DE) : Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Carentan, dont étoit

FRANÇOISE-BONNAVENTURE DE MAUCONVENANT, appellée *Mademoiſelle de Sainte-Suzanne*, mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamanville, mort le 27 Novembre 1752, laiſſant poſtérité. Voyez BAZAN DE FLAMANVILLE, *Tome II* de ce Dictionnaire.† Les armes de MAUCONVENANT ſont : *de gueules, à neuf quintefeuilles d'argent*, 3, 3 & 3.

† De cette famille est le Chev.er de Ste Suzanne, ci-devant Capitaine dans le Colonel général Dragons, aujourd'hui retiré avec la croix de St Louis et le brevet de Mestre-de-camp. il est frere de Madame Loir du Lude.

MAUCQUOIS : Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomeſnil, au Comté d'Eu, où il demeuroit, & CHARLES MAUCQUOIS, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1693, preuve de nobleſſe, depuis le 3 Octobre 1478. FRANÇOIS étoit fils d'autre FRANÇOIS MAUCQUOIS, Seigneur de Mathomeſnil, & d'*Anne Denetz*, fille de *Nicolas Denetz*, Conſeiller en la Cour des Aides.

Les armes : *d'azur, à un beſan d'or, accompagné de trois treſles de même.*

MAUDET, reſſort de Rennes & Nantes en Bretagne.

Famille noble qui remonte à EMERY MAUDET, vivant l'an 1480, marié à *Robine du Bignon*. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation, le premier au rapport de M. *Denyau*, du 27 Février 1669, & le ſecond au rapport de M. *le Jacobin*, du 10 Mars 1671. Les armes : *loſangé d'or & de gueules*. Manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAUDUIT, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668. Elle porte pour armes : *de ſable, à un* AGNUS DEI *d'argent.*

MAUDUIT, Seigneurs du Pleſſis & de Chef-du-Bois. Autre Famille, dont les armes ſont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes de ſable*, 2 & 1.

MAUDY (DE). De cette Famille noble étoient

CHARLES & FRANÇOIS DE MAUDY, Seigneur de Billy, demeurans à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1 Février 1668. Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules, l'argent chargé de dix loups de ſable*, 3, 3, 3 & 1. Nobiliaire de Picardie, *p.* 340.

MAUGER : Deux Familles nobles de Normandie portent ce nom.

La premiere, MAUGER, Ecuyer, Sieur du Boſcq, Election de Coutances, a pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée au* 1 & 4 *de deux chevrons de ſable ; au* 2 & 3, *d'un lion de même.*

La ſeconde, MAUGER, Ecuyer, Sieur de Calligny, de l'Election de Bayeux, porte : *de gueules, à ſix billettes d'argent*, 3, 2 & 1.

MAUGIRON : Ancienne Nobleſſe du Dauphiné, ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

La Seigneurie de *Montleans* près de Vienne, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de LAURENT DE MAUGIRON, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui deſcend

LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE MAUGIRON, Colonel d'un Régiment de ſon nom, ci-devant *Saſſenage*, fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal-de-Camp le 1 Mai 1748, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, mort à Valence le

15 Mars 1767. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoiſe de Saſſenage*, fille aînée de *Charles-François*, Marquis *de Saſſenage*, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoiſe Caſimire de Saſſenage*, ſa couſine. Nous ne connoiſſons, ſorti de ce mariage, que —— Mademoiſelle DE MAUGIRON, mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec le Vicomte *de Rouaut*. La Comteſſe DE MAUGIRON s'eſt remariée, le 13 Août 1768, à *Armand-Sébaſtien de Bruck*.

Les armes: *mal gironné d'argent & de ſable de ſix piéces.*

MAUGIS: Famille noble qui porte pour armes: *de ſable, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné d'argent, accompagné d'une orle de quatre fleurs de lis d'or.*

* MAULDE: Ancienne Nobleſſe du Hainaut, dont nous avons déja parlé dans la premiere édition de ce Dictionnaire, *Tome II, p.* 490, & *Tome VII, p.* 334.

Une partie de la terre de MAULDE eſt en deça de l'Eſcaut, & encore poſſédée par les Seigneurs *de Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000. L'autre partie eſt en delà de l'Eſcaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit poſſédée auſſi, dès l'an 1000, par WATIER DE MAULDE, marié, 1°. à *Agnès de Saveuſe*; & 2°. à une fille de la Maiſon d'*Enghien*. La reſſemblance des armes des Seigneurs *de Ligne* & des Seigneurs DE MAULDE qui ſont: *d'or, à la bande de ſable*, feroit préſumer que ces deux Maiſons ont la même origine; mais le Marquis *de la Buiſſiere* les porte la *bande chargée de trois croix d'argent.*

En 1180, une *Audouine de Ligne*, ſœur de *Watier* & de *Fraſtré de Ligne*, fut mariée à MATHIEU DE MAULDE, diſent les Annales du Comté de Hainaut, *page* 213. Suivant ces mêmes Annales, & *Carpentier*, Hiſtoire du Cambreſis, les alliances de la Maiſon de MAULDE ſont avec celles de *Hallwin, Alſace-Hennin-Liétard*, de *Barbançon*, de *Berghes*, de *Cleves*, *Ghiſtelles*, de *Montmorency*, &c. Elle a donné des Chanoineſſes aux nobles Abbayes d'Aveſnes, Mons, Nivelle, &c.

Un WATIER, Seigneur DE MAULDE, ſuivit au voyage de la Terre-Sainte *Baudouin*, Comte *de Hainaut*, & ROBERT DE MAULDE fut Gouverneur de Guiſe en 1250.

Les Archives de Saint-Guilain & de Saint-Martin marquent que GUILLEMETTE DE MAULDE, héritiere de la branche aînée en 1422, emporta de ſa Maiſon 300 mille florins de rente, ſomme très-conſidérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre; & la terre de MAULDE en deça de l'Eſcaut, en eſt ſortie par la vente qu'elle en fit à *Antoine de Carondelet*. Elle fut mariée, 1°. à *Jean de Barbançon*; & 2°. à *Hector de Cleves*.

La Baronnie de *Colemberg* eſt entrée dans cette Maiſon par le mariage de *Jeanne*, Baronne *de Colemberg*, dans le Boulonnois, Dame de Condotte, avec PIERRE DE MAULDE, Seigneur de Neuville. Il en eut: — FELIX DE MAULDE, Baron de Colemberg, Pair du Comté de Boulogne, qui épouſa, 1°. *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de Leaume. Elle fut mere de GABRIEL DE MAULDE, marié à *Catherine de Calonne*, dont: — GABRIEL, II. du nom, pere de GABRIEL DE MAULDE, III. du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colemberg* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregiſtrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal-de-Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement du Boulonnois, & eſt mort le 25 Avril 1726, ne laiſſant d'*Eliſabeth de Teſſé*, ſon épouſe, qu'une fille unique, mariée au Vicomte *d'Iſque*. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 559, fait mention de JEAN DE MAULDE, Baron de Colemberg, marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auxonne, & de *Madelene de Boſſut*.

Dans la même Maiſon de MAULDE a paſſé la terre de la Buiſſiere en Artois, par le mariage de GEORGES DE MAULDE, avec *Joſſine de Courteville*, fille &

Addition à la page 627. du Tome IX.

art. Maulde. Le vicomte de Maulde, reçu par monsieur, le 20. juillet 1779, chev. des ordres Royaux, milit. & hospitaliers de Notre Dame du Mont-Carmel & de S.t Lazare de Jérusalem.

héritiere de *Jacques*, Seigneur de la Buiſſiere. GEORGES DE MAULDE, Seigneur de Mauroy, mort en 1597, & deſcendant au XIIe degré de WAUTIER, Sire DE MAULDE, vivant dans le XIIe ſiécle, a eu de ſon mariage : — JACQUES DE MAULDE, Gouverneur de Lens, qui de *Marguerite de Montmorency-Neuville-Wiſtace*, mariée en 1640, eut : — ALBERT DE MAULDE, en faveur duquel la Seigneurie de la *Buiſſiere* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1663. Cet ALBERT DE MAULDE eut d'*Antoinette de Preudhomme de Haillies*, ſa ſeconde femme : — ANGE-LÉON DE MAULDE, Marquis de la Buiſſiere, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, marié, (ſuivant les Tablettes hiſtoriques, *Part. VII, p.* 267,) en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, Comte de Monceaux, & de *Madelene de Jubert*, dont il n'y a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, ſon couſin LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte* DE MAULDE, mort en 1763. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1735, *Marie-Félicité de Conflans-Saint-Remy*. De ce mariage ſont iſſus : —— 1. LÉON-EUGENE-LOUIS, qui ſuit ; — 2. MAXIMILIEN-GABRIEL, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en 1758 ; — 3. ADÉLAÏDE, née en Janvier 1742, mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte *de Lur* & de Saluces ; — 4. & FÉLICITÉ, née le 1 Novembre 1748.

LÉON-EUGENE-LOUIS, Comte DE MAULDE, Marquis de la Buiſſiere, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1752, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, & célébration le 1 Mai 1764, Demoiſelle *Davy de la Pailletrie*. Nous ignorons s'il y a poſtérité.

* MAULE : Baronnie dans le Vexin-François, que *Jacqueline de Morainvilliers* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de ſon petit-fils *François de Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregiſtrées le 15 Mars 1668.

Cette terre fut depuis acquiſe par *Joſeph-Guillaume de la Vieuville*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Ducheſſe *de Bourgogne*, en faveur duquel le titre de *Marquiſat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregiſtrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laiſſant de *Marie l'Huillier*, ſa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans :

Alexandre de la Vieuville, Marquis de Maule, qui avoit été Secrétaire des commandemens de Madame la Dauphine, mort le 28 Février 1733, ſans enfans de ſa femme *Marguerite Neiret*, décédée le 1 Juillet 1718.

Les anciens Seigneurs de MAULE étoient ſortis de *Baudouin de Brione*, frere puîné de *Richard* I, Comte de Clare, tous deux fils de *Gilbert*, Comte *d'Eu* & de Brione. *Baudouin* donna à Saint-Amand de Rouen, l'Egliſe de Maule avec les dîmes. *Richard*, ſon fils aîné, paſſa en Angleterre du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. On prétend que c'eſt de lui que deſcendent les Comtes *de Devonshire*.

MAULÉON. *Voyez* CHATILLON, *Tome IV* de ce Dictionnaire.

MAULÉON : Ancienne Nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans

GIRAUD DE MAULÉON, Seigneur de Gourdan, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort ſans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'ESPAGNOLET DE MAULEON, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*. Les armes : *de gueules, au lion d'or*. Extrait du *Tome IX* de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 92.

MAULEVRIER, en Anjou. Titre d'une branche de la Maiſon de *Colbert*, iſſue du troiſieme frere du Contrôleur-Général. *Voyez* COLBERT.

* MAULEVRIER, en Bourgogne. Terre & Seigneurie poſſédée, dans les

XIV & XVe siécles, par une branche de la Maison de *Damas-Marcilly*, & que *Françoise de Damas* porta à son mari *Denis de Savary*. C'est un Marquisat qui a été acquis par le pere du feu Maréchal *de Langeron*.

* MAULEVRIER : Autre Terre & Seigneurie située en Normandie, Election de Caudebec, qui a été long-tems possédée par la Maison de *Savoie*, de laquelle

Pierre de Brezé, II. du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit. Il porta en conséquence le titre de *Comte de Maulevrier*. Son fils *Jacques de Brezé*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Brezé*, Comte de Maulevrier, Grand-Veneur de France, qui de *Diane de Poitiers*, depuis Duchesse de Valentinois, n'eut que deux filles. L'aînée, *Françoise de Brezé*, eut le Comté de *Maulevrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, en 1538, à *Robert de la Marck*, IV. du nom, Duc de Bouillon, & qui fut le partage de leur second fils, *Charles-Robert de la Marck*, mort en Septembre 1622. Il avoit vendu quelques années auparavant le Comté de *Maulevrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enseigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Connétable *de Luynes*. Voyez FAY, *Tome VI* de cet ouvrage, *p.* 298 & 299, branche des Seigneurs *du Taillis*.

MAUMIGNY : Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné d'une étoile mise en pointe, au chef cousu d'or.*

MAUMONT. Suivant un *Mémoire* envoyé lors de la premiere édition de ce Dictionnaire, & imprimé dans le *Tome VII*, *p.* 338, il est dit que les Seigneurs de ce nom qui subsistent en Limousin, sont un rameau d'une branche de la Maison de *la Rochefoucaud*, connue sous les noms de *Verneuil* & de *Barbesieux*.

Voyez la Généalogie de cette Maison à la fin du Xe Vol. aux additions.

On trouve un GERARD DE MAUMONT, Chanoine de l'Eglise du Puy en Velay, auquel *Emery*, Vicomte *de Rochechouart*, assigne une rente de 80 livres, par accord fait entr'eux en 1269. — BERNARD DE MAUMONT, Seigneur de Chef-Bonne, avoit pour femme, en 1430, *Anne de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chevin*, Dame de Mauzé.

GUILLAUME DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, eut de sa femme, dont le nom est ignoré : — 1. GUI, qui suit; — 2. CHARLES, qui sous le prétexte de quelque nullité dans le mariage de GUI, son frere, s'empara des biens de PIERRE, son neveu, & mourut sans enfans; — 3. & une fille, femme de *Robert Stuart*, Seigneur d'Aubigny, Maréchal de France en 1515, mort en 1543.

GUI DE MAUMONT, Chevalier, Seigneur de Beauregard, fut tué dans l'armée de Bourgogne, à un assaut devant Dole, laissant de *Robinette de la Mothe*, pour fils posthume :

PIERRE DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de Beauregard & de la Roche-Saint-Firmin, dont la légitimité, comme on l'a dit, fut disputée par CHARLES, son oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape LÉON X, & au Roi LOUIS XII, qui par leurs Bref & Lettres-Patentes, le déclarerent légitime. Il fut élevé par les soins de la Maréchale *d'Aubigny*, sa tante; servit dans les guerres de Milan & de Sicile, & laissa de *Jacquette Montot*, son épouse : — 1. BERAUD, Seigneur de Beauregard, pere d'une fille, femme de *N... le Bascle*, Seigneur d'Argenteuil en Champagne; — 2. ADRIEN, qui suit; — 3. & JEANNE, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'Auchy-la-Ville & de Cernoy, dont : — *Christine de Villeblanche*, mariée à *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Chesne & de Chanzy.

ADRIEN DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Saint-Firmin, épousa

Anne du Breuil, fille du Seigneur *de la Benardiere* en Poitou, dont : — ALEXANDRE, Seigneur de Preſſigny, qui n'eut point d'enfans de *N..... de Lodinville*, ſon épouſe ; — & ROCH, qui ſuit.

ROCH DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche Saint-Firmin, mort en 1642, avoit épouſé, en 1607, *Eliſabeth de Jaucourt*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Villarnoux, le Vaux, &c. mort le 25 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth de la Trémoille*, Dame de Meneſtreux, dont : — 1. ABRAHAM, qui ſuit ; — 2. BENIGNE, femme de *Jacques de Saint-Meſmin*, Seigneur de Queuvre ; — 3. & LOUISE, femme de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

ABRAHAM DE MAUMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche Saint-Firmin, épouſa *Marie de Bizieux*. Elle fut tutrice de ſes enfans, & après ſa mort ils furent ſous la tutelle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puiſeux, qui en cette qualité obtint une Sentence au Bailliage d'Avalon le 23 Mars 1668. Les enfans d'ABRAHAM DE MAUMONT furent : — 1. JEAN ; — 2. MARIE, majeure à la mort de ſon pere ; — 3 & 4. ANNE & SUSANNE, dont on ignore les alliances.

Cette Famille ſubſiſte dans N... DE MAUMONT, Baron de Chalart & Seigneur de Bajaleuf, qui eſt marié & a des enfans. Les armes : *d'azur, au ſautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre tours baſtillées d'argent.*

* MAUNY ou MAULNY : Terre & Seigneurie en Normandie, proche la Bouille, Election de Pont-Audemer, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* ſuivant *la Roque*, qui en parle dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*.

Quant à la Terre & Seigneurie de MAUNY, elle fut érigée en *Baronnie* par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, IV. du nom, biſayeul de *Guillaume de Hautemer*, Comte de Grancey, Maréchal de France, & Chevalier du Saint-Eſprit, dont la troiſieme fille, *Jeanne de Hautemer* eut en partage la Baronnie de *Mauny*, & épouſa en 1579, *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc *d'Alençon*, dit depuis *d'Anjou*, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il avoit pour quatrieme ayeul *Robert d'Eſtampes*, I. du nom, Seigneur de Sallebris, Conſeiller de JEAN DE FRANCE, Duc de Berri, dont la poſtérité a été illuſtrée par les premieres dignités de l'Egliſe & de l'Epée. Il en eſt ſorti un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, ſçavoir de Carcaſſonne, de Condom & de Nevers, un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Eſprit, un grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, &c. *Voyez* ESTAMPES.

L'ancienne Maiſon de MAUNY, ſelon *la Roque* & *Chevillard*, portoit pour armes : *d'argent au croiſſant de gueules*. JEAN DE MAUNY ſervoit en 1337. — Monſeigneur HERVÉ ou HERVIEU DE MAUNY, Sire de Thorigny, Chevalier-Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 lances ordonnées par le Roi pour la défenſe de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'eſt le même qui rendit aveu de ſes Fiefs en 1372. Il fut pere

d'OLIVIER DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villiers-le-Bocage, Nogent, Maiſoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahaignes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars, & la Baſoque. Il avoit épouſé *Catherine de Thieuville*, qui prenoit dans un contrat de l'an 1406, la qualité de *Dame* de Thieuville, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langer, Meſnil-Hue, Meſnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & de Briqueville. De ce mariage vinrent : — 1. HERVÉ DE MAUNY, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590 ; — 2. OLIVIER, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi, & Capitaine de Falaiſe ; — 3. & MARGUERITE DE MAUNY, femme de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon. Elle hérita des grands biens de ſa Maiſon après la mort de ſes freres qui n'avoient point d'enfans.

Il y a, dit *la Roque*, une Généalogie de cette Maiſon qui commence à

Hervé de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi Charles VI, l'an 1406, qui épouſa *Marie de Craon*, fille de *Guillaume de Craon*, Seigneur de Saint-Maure, de Sablé & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flandres*. Il en eut :

Hervé de Mauny, II. du nom, Baron Thorigny, Chambellan de Louis de France, Duc d'Orléans, marié à *Jeanne de Saiges*, Dame de Sacé, dont : — Guillaume, qui ſuit ; — & Charles.

Guillaume de Mauny, Chevalier, mort en 1486, avoit épouſé *Marie de Beauvoiſien*, de laquelle vinrent trois fils. L'aîné fut :

Pierre de Mauny, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignen, Chambellan du Duc *d'Alençon*, qui épouſa *Françoiſe de Beaumanoir*. De cette alliance naquirent : — François, qui ſuit ; — & Renée de Mauny, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardiere dans le Maine & l'Anjou, femme de *Jean*, aliàs *Guillaume de Maridor*, Seigneur Châtelain de Vaux. *Voyez* ci-devant Maridor.

François de Mauny, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignen, épouſa *Renée de Villeblanche*, & en eut deux filles, ſçavoir : — Claude de Mauny, Dame de Saint-Aignen, mariée, en 1527, à *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre ; — & Guillemine de Mauny, mariée, le 2 Février 1532, à *Hector*, aliàs *Hercule de Maridor*. Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 1246 *& ſuiv.* On peut auſſi conſulter l'ancien Armorial de *Gabriel du Moulin*.

* MAUNY : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouet*, par Lettres du mois d'Avril 1677, enregiſtrées au Parlement le 6 Juillet ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 5 Avril 1678.

* MAUNY : Terre en Brie près Meaux, dont le nom a été adopté par MM. *de Reviers*. Voyez la Généalogie au mot Reviers.

* MAUPAS, en Berri. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, avec union de celles de *Morogues* & de *Paraſſis*, près Bourges, ſous le nom de Marquiſat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement le 3 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, ainſi qu'au Bureau des Finances de Bourges, en faveur & en conſidération des ſervices de *Pierre-Antoine Agard-de-Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. *Voyez* Agard-de-Maupas, *Tome I*, *pag.* 68.

MAUPEOU : Famille diſtinguée dans la Robe & l'Epée, diviſée en trois branches, & qui remonte à Pierre de Maupeou, qui ſuit, & à Gilles de Maupeou, ſon frere, auteur de la branche de Maupeou-d'Ableiges, rapportés ci-après.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Noiſy, annobli en Janvier 1586, fut Tréſorier d'*Anne*, Duc *de Joyeuſe*, Amiral de France, mari d'une ſœur de la Reine Louise de Lorraine, femme du Roi Henri III. Il épouſa *Marguerite Laiſné*, qui lui porta en mariage la Terre de Bruyeres-le-Châtel avec celle de Monceau, & en eut deux fils : — Pierre, qui ſuit ; — & René, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

Pierre de Maupeou, Seigneur de Monceau, Préſident en la Chambre des Comptes, eut de *Catherine de Villemontée*, ſa premiere femme,

Pierre de Maupeou, III. du nom, Seigneur de Monceau, Préſident en la cinquieme Chambre des Enquêtes, homme integre, amateur de la juſtice & de ſa profeſſion, en laquelle il étoit très-verſé. De *Catherine Quentin de Richebourg*, ſon épouſe, il a laiſſé — Marie de Maupeou, femme de *Louis Phelypeaux*, Seigneur, Comte de Pontchartrain, ſucceſſivement Contrôleur-Général des Finances, Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France.

René de Maupeou, I. du nom, ſecond fils de Pierre, Seigneur de Noiſy,

fut d'abord Avocat-Général à la Cour des Aides, puis reçu Préſident en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mourut le 29 Janvier 1648. Il avoit épouſé le 19 Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, dont ſept garçons, l'aîné deſquels fut — RENÉ, qui ſuit. Des ſix autres, quatre ſervirent dans le Régiment des Gardes-Françoiſes; deux de ces quatres furent tués au ſiége de Valenciennes en 1656, l'un étant Capitaine dans ce Régiment; l'autre Lieutenant dans la Compagnie de ſon frere; un troiſieme mourut à Dunkerque en 1658 étant parvenu au grade de Capitaine de la Compagnie du Lieutenant-Colonel de ce Régiment; un cinquieme nommé — JEAN DE MAUPEOU, mourut Evêque de Châlon-ſur-Saone; — le ſeptieme nommé LOUIS, eſt auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnieres, rapportée ci-après.

RENÉ DE MAUPEOU, II. du nom, Vicomte de Bruyeres, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Mars 1635, Préſident de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1 Novembre 1657, Conſeiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, déſintéreſſé & plein de bonne foi, dit le Nobiliaire de Picardie, *p.* 331. Il avoit épouſé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean Doujat*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, Vicomte de Bruyeres, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat-Général au Grand-Conſeil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, ſans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris; — 2. AUGUSTIN, Abbé de Monſtier-en-Der, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand-Conſeil après ſon frere, en Octobre 1679, reçu enſuite en ſurvivance de la charge de Préſident des Enquêtes, nommé Evêque de Caſtres le 3 Juin 1682, Conſeiller d'honneur au Grand-Conſeil le 20 Octobre ſuivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705; & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans; — 3. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis près Mons, le 14 Août 1678; — 4. ANTOINE, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué auſſi en Flandres à la même bataille de Saint-Denis; — 5. RENÉ, qui ſuit; — 6. CHARLES, Chanoine régulier de Sainte-Geneviéve; — 7. & MARIE, Religieuſe de l'Aſſomption.

RENÉ DE MAUPEOU, III. du nom, Chevalier de Malte, Enſeigne aux Gardes-Françoiſes le 25 Avril 1679, Conſeiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mort le 8 Février 1710, avoit épouſé, en 1687, *Geneviéve-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques le Noir*, Tréſorier de France à Caen, & de *Charlotte du Freſne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage ſont iſſus : — RENÉ-CHARLES, qui ſuit; — & une fille, Abbeſſe de Farmoutier.

RENÉ-CHARLES DE MAUPEOU, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyeres, &c. né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Conſeiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Préſident à Mortier au Parlement en ſurvivance du Préſident *de Menars*, le 18 Mars 1717, entré en fonction le 23 Mars 1718, premier Préſident du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 ſuivant, en a donné ſa démiſſion en Septembre 1757, a été enſuite Garde-des-Sceaux de France, & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté ſerment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, ſur la démiſſion de M. *de Lamoignon*, & a donné la ſienne le lendemain. Il † épouſé, le 7 Mai 1712, *Anne-Victoire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Comte de Courſon, Conſeiller d'Etat & au Conſeil Royal des Finances, & de *Marie-Françoiſe Meillant*, dont : — 1. RENÉ-NICOLAS-CHARLES-AUGUSTIN, qui ſuit; — 2. LOUIS-CHARLES-ALEXANDRE, appellé *le Marquis* DE MAUPEOU, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759; — 3. & ANNE-MADELENE-ADÉLAÏDE, née en 1715, mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-*

† est mort à Paris le 4 avril 1775, dans la 87.e année de son âge, et avoit

Louis de Louet de Murat, Comte de Nogaret & de Cauviſſon, morte le 28 Janvier 1734.

René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, né le 25 Février 1714, Conſeiller au Parlement le 11 Août 1733, Préſident à Mortier en ſurvivance de ſon pere le 1 Avril 1737, en fonction le 12 Novembre 1743, premier Préſident du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta ſerment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, ſur la démiſſion de ſon pere, dont il a prêté ſerment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a épouſé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thérèſe de Roncherolles*, morte le 21 Avril 1752, fille & héritiere de *Charles-Michel-François*, Marquis *de Roncherolles*, & d'*Angélique-Marguerite de Jaſſaut*, remariée au Marquis *de Canillac*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. René-Ange-Augustin, qui ſuit ; — 2. & Charles-Victor-René, Chevalier de Malte de minorité, le 1 Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

René-Ange-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conſeiller au Parlement le 7 Août 1764, Préſident à Mortier le 28 du même mois, a épouſé, le 23 Mai 1769, *Anne-Juſtine Feydeau de Brou*, fille d'*Antoine-Paul-Joſeph Feydeau de Brou*, Maître des Requêtes, & de *Juſtine-Joſephe Boucot*. Nous en ignorons la poſtérité.

Branche des Seigneurs de Sablonnieres.

Louis de Maupeou, ſeptieme fils de René I, & de *Marguerite de Creil*, eut, en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes-Françoiſes qu'avoit eu celui de ſes freres, qui fut tué au ſiége de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorſque le Sur-Intendant *Nicolas Fouquet* fut arrêté, il eut ordre de ſe démettre de ces deux emplois par rapport à quelques liaiſons qu'il avoit eues avec ce Miniſtre ; mais s'étant juſtifié depuis auprès de Louis XIV, il obtint la permiſſion de le ſuivre dans la premiere conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal de-Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath en Flandres en 1669, & y mourut la même année.

René de Maupeou, ſon fils, Seigneur de Sablonnieres en Brie, fait ſucceſſivement Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, le 14 Janvier 1690, Inſpecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur-Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal-de-Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant-Général des Armées le 8 Mai 1718, eſt mort le 1 Décembre 1734.

René-Théophile, ſon fils, appellé *le Marquis de Maupeou*, Seigneur de Sablonnieres, fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inſpecteur d'Infanterie en 1723, Brigadier le 1 Août 1734, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1740, & Lieutenant-Général des Armées le 31 Octobre 1745, eſt mort à Straſbourg le 14 Mai 1746, laiſſant pour enfans : — René-Théophile, qui ſuit ; — & Elisabeth-Renée, née le 25 Janvier 1729, mariée au Comte *de Laval-Montmorency*, unique fille du dernier Maréchal *de Montmorency*.

René-Théophile de Maupeou, II. du nom, appellé *le Marquis de Sablonnieres*, né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de Maupeou, ſon couſin, au grade de Maréchal-de-Camp, a épouſé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Caqueray de Maucomble*. Nous ignorons s'il en a poſtérité.

*Branche des Seigneurs d'*Ableiges.

Gilles de Maupeou, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec Pierre, ſon frere aîné, dans les Lettres d'annobliſſement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, l'un des Intendans & Contrôleurs-Généraux des Finances ſous Henri IV. Il eſt auteur de la branche

connue

connue ſous le nom de MAUPEOU-D'ABLEIGES. Son fils & ſon petit-fils furent reçus ſucceſſivement Conſeillers au Parlement de Paris, l'un en 1618, & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

GILLES-FRANÇOIS DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, mort Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom en Auvergne & de Poitiers. C'eſt en ſa faveur que la Terre d'*Ableiges* au Vexin-François a été érigée en *Comté* en Décembre 1691, par Lettres-Patentes enregiſtrées le 12 Mars 1692. Il a laiſſé pour fils :

GILLES-MARIE DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Août 1703, & Maître des Requêtes le 1 Janvier 1707. Il eſt mort le 13 Mars 1745, & avoit épouſé, en Février 1711, *Catherine Jubert*, fille d'*André*, Seigneur de Bouville, mort Conſeiller d'Etat en Décembre 1720. Elle eſt décédée le 27 Juillet 1762, laiſſant de ſon mariage : — GILLES-CHARLES-FÉLIX, qui ſuit; — & MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née en 1718, mariée, au mois de Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepaux en Languedoc, un des Avocats-Généraux, puis Procureur-Général au Parlement de Toulouſe, frere conſanguin du Comte *de Caraman*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

GILLES-CHARLES-FÉLIX DE MAUPEOU, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c. né le 7 Juillet 1721, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Mai 1741, dont il s'eſt démis en 1757, a épouſé, le 2 Avril 1740, *Françoiſe-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotot, &c. morte le 1 Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hyeville, & de *Marie-Anne Doublet*, dont : — GILLES-FRANÇOIS, qui ſuit; — & une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

GILLES-FRNÇOIS DE MAUPEOU, II. du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, fille de *Louis-Dominique le Bas de Courmont*, Payeur des Rentes & Fermier-Général, & de *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de ſable.*

MAUPERCHÉ (DE) : Famille originaire de Paris, & aggrégée au Corps de la Nobleſſe en 1498, « en récompenſe (portent les Lettres d'annobliſſement données par CHARLES VIII) des ſervices importans que les ancêtres de MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, » nous ont rendus, & à nos prédéceſſeurs Rois, dans les différens emplois » militaires dont nous les avons chargés ».

MATHIEU-LOUIS-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Sieur de Meni, épouſa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. MARIE-JEANNE, morte au berceau; — 3. & MARIE-BASILIDE DE MAUPERCHÉ, mariée, en 1530, à *Charles d'Aſt*, Ecuyer, Sieur de Saint André.

ETIENNE-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, fut Maître des Requêtes, & épouſa, en 1535, *Suſanne le Normand*, fille d'*Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut : — LOUIS-DOMINIQUE, mort en 1555; — & CHARLES-AUGUSTE, qui ſuit.

CHARLES-AUGUSTE DE MAUPERCHÉ, Gentilhomme à Bec-à-Corbin, épouſa, 1°. en 1560, *Suſanne Lavat de Merincourt*, fille de *Georges-Benoît Lavat*, Ecuyer, Sieur de Merincourt, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. en 1563, *Eliſabeth Violle*, fille de *N... Violle*, Conſeiller au Parlement. De ce ſecond lit vint pour fils unique :

LOUIS-BENOÎT DE MAUPERCHÉ, Sieur d'Aunet, qui ſervit dans la Gendarmerie juſqu'en 1612, qu'il épouſa, *Marie-Madelene Fraguier*, fille puînée de *Marie-Maximilien Fraguier*, Ecuyer, Sieur de Guette. De ce mariage naquirent : —

Maximilien-Auguste, qui ſuit ; — & Madelene-Augustine de Mauperché, Religieuſe Carmelite en 1633.

Maximilien-Auguste de Mauperché, reçu Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épouſa, en 1638, *Marie-Telchide de Mions*, fille de *Jean-Firmin de Mions*, Ecuyer, auſſi Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie. Il en eut pour fils unique :

Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, mort ſans état en 1720. De ſon mariage avec *Louiſe-Catherine de Caſenave*, fille de *N... de Caſenave*, Major de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, il a laiſſé un ſeul fils, nommé

Mathieu-Louis de Mauperché, Chevalier, Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur-Général du Parlement de Paris. Il a épouſé, en 1746, Demoiſelle *Geneviéve le Couvreur*, dont : — Louis-Etienne, mort au berceau ; — & Auguste, qui ſuit.

Auguste de Mauperché, Chevalier, reçu, en 1767, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de ſable, à un chevron d'argent, abaiſſé ſous une faſce de même, chargée d'un croiſſant de ſable ; & accompagné en chef & en pointe d'une étoile auſſi d'argent.* Supports *deux lions.* Voyez l'Armorial de France au mot de Mauperché. On trouve ſur les anciens écuſſons de cette Famille cette deviſe : Bellicæ virtutis præmia, qui ſe rapporte aux motifs qui déterminerent, en 1498, Charles VIII à l'annoblir.

MAUPETIT, reſſort de Saint-Brieux & Rennes en Bretagne.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. *Denyau*, Jean Maupetit, Sieur de la Touche-aux-Moines, fut interloqué ; mais par autre Arrêt, rendu en la même Chambre le 18 Décembre ſuivant, au rapport de M. *de la Bourdonnais*, il fut déclaré *noble d'extraction.* Les armes : *d'azur, à la tour crenelée d'or.*

MAUQUARRET. Ancienne Nobleſſe, dont étoit

Colette Mauquarret, mariée à *Pierre de Vion*, Ecuyer, duquel elle eut, entr'autres enfans : — *Louis de Vion*, fait Chevalier à la priſe de Terouanne en 1487. *Voyez* Vion. Les armes : *d'argent, à la faſce ondée de ſable.*

MAUQUENCHY : Ancienne Maiſon de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VI, p.* 757. Elle a formé ſept degrés.

Durand de Mauquenchy, Seigneur de Blainville en 1180, paſſa pour en être la tige. De lui eſt deſcendu, au ſeptieme degré,

Jean de Mauquenchy, IV. du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de ſa Maiſon. Il ſervit en Normandie ſous *Baudran de la Heuſe* & *Jean Souvain*, ſe trouva, avec douze Ecuyers de ſa Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année ſuivante, au ſiége que *Louis de Harcourt*, Lieutenant du Duc *de Normandie*, mit devant la ville de Honfleur : il y étoit encore, en 1361, ſous l'Amiral *de la Heuſe*, & en 1363, avec *Philippe de Navarre*, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi Charles V lui commit la garde du Château de Rouen, ſitôt qu'il fut parvenu à la Couronne ; l'envoya pour faire le ſiége de Moulineaux en Normandie, le 19 Septembre 1364 ; & après la mort du Maréchal *de Boucicaut*, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il ſervit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant de Roi, & la ſuivante en Poitou, ſous le Connétable de France. Le Roi tenant ſon Lit de Juſtice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Conſeil, comme un des grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre ſes ſervices avec 100 hommes d'armes de ſa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & ſuivantes ; & fut préſent à l'hommage que *Jean*, Duc *de Bretagne*, vint faire au Roi Charles VI à Compiegne, le 28 Septembre 1381. La guerre

étant ſurvenue en Flandres, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Roſebecq, en 1382; ſe trouva l'année ſuivante au ſiége de Bourbourg, & ſervoit, au mois de Septembre, ſous le Connétable *de Cliſſon*. En 1388, il alla, avec ce Connétable & pluſieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au ſiége de la Ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre. Il étoit mort au mois de Février 1391, & avoit épouſé *Jeanne Mallet*, ſeconde fille de *Jean*, Seigneur de Graville, de laquelle il n'eut que deux enfans, ſçavoir, — MOUTONNET, mort en 1369, & inhumé dans l'Egliſe de Blainville; — & JEANNE DE MAUQUENCHY, Dame de Blainville, mariée, dès l'an 1372, à *Nicolas*, dit *Golart d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy & d'Eſtoutemont, fils de *Jean d'Eſtouteville*, Seigneur des mêmes lieux.

Cette Maiſon de MAUQUENCHY portoit pour armes : *d'azur, à la croix d'argent, accompagnée à chaque canton de cinq croiſettes d'or au pied fiché.*

MAURE. *Voyez* SAINTE-MAURE.

* MAURE (LA), en Béarn, Diocèſe de Tarbes.

Terre à quatre lieues de Morlas, érigée en *Baronnie* en faveur de *N... de la Garde*, allié à *N... de Saint-Martin Déchaux*, dont — *N... de la Garde*, marié à *N... de Maure*. Dictionnaire des Gaules, *Tome IV*, *p.* 633, ſeconde colonne.

* MAUREGARD, dans le Beauvoiſis, Election de Clermont. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregiſtrées en faveur de *Jacques Amelot*, premier Préſident de la Cour des Aides de Paris. *Voyez* AMELOT, *Tome I.*

Le Marquiſat de MAUREGARD a été poſſédé depuis par le Préſident *Couturier*, & enſuite par le Préſident *de Rieux*, dans la Famille duquel il eſt aujourd'hui.

MAUREL : Famille établie à Aix, dont il eſt parlé dans l'Etat de la Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II*, *p.* 371.

ANTOINE MAUREL épouſa, à Aix en 1551, *Catherine d'Arnaud.* Il eſt qualifié *Ecuyer*, de la ville d'Aix, dans ſon contrat de mariage.

FRANÇOIS MAUREL, ſon fils, portoit la même qualité en 1583, qu'il épouſa *Sibille de Trouillas.* Il eut deux fils : — ANTOINE & PIERRE, qui par le dérangement de leurs affaires, furent forcés d'embraſſer le commerce, ce qui leur réuſſit parfaitement.

ANTOINE MAUREL, l'aîné, acquit les Seigneuries du Chafaut, de Malemoiſſon & de Valbonnette. Il fut pourvu, en 1641, d'un office de Tréſorier général de France, qu'il exerça juſqu'à ſa mort.

PIERRE MAUREL, ſon frere cadet, acquit les Seigneuries de Pontevès, de Sainte-Catherine & de Volonne. Il fut pourvu d'un office d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça juſqu'à ce qu'il fut fait Tréſorier des Etats du pays. Alors il quitta ſon office d'Auditeur, pour prendre celui de Tréſorier général de France, & mourut dans cette fonction en 1672. Quelque tems avant ſa mort, il ſe joignit aux héritiers de ſon frere ANTOINE, & ils obtinrent des Lettres-Patentes du Roi, par leſquelles ils furent réhabilités dans leurs anciennes qualités d'*Ecuyer*, que leur pere & leur ayeul avoient porté avec honneur, pour en jouir comme les anciens Nobles du Royaume. Ces Lettres, données à Saint-Germain-en-Laye le 10 Février 1672, furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes d'Aix, le 21 du mois de Juin ſuivant. PIERRE MAUREL, Seigneur de Pontevès, marié trois fois, eut pluſieurs enfans, qui ont formé diverſes branches, connues ſous les noms de Seigneurs *de Volonne*, *de Pontevès* & *de Sainte-Catherine.* Ils ont poſſédé des charges d'Avocat-Général, de Conſeiller au Parlement & en la Chambre des Comptes, & de Grand-Sénéchal de Toulon. Ils ont eu des alliances avec les Maiſons d'*Arcuſſia*, *Thomaſſin*, *Laurens*, *Cormis*, *Boyer-Bandol*, *Forbin*, &c. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. Ses armes ſont : *d'or, au cheval*

effaré de ſable ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. Supports & cimier ; *des licornes d'argent.* Voyez l'ouvrage cité.

MAUREL, en Languedoc. Autre Famille, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MAURELLET : Famille de Provence, qui a pour auteur

GASPARD DE MAURELLET (fils de JEAN-LOUIS, & de *Louiſe de Magy*, de la ville de Marſeille), né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, mort en 1718. Il avoit épouſé, en 1669, *Madelene de Gail*, dont : — GABRIEL, mort ſans poſtérité ; — & GASPARD-NICOLAS, qui ſuit.

GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquiſe la même année, & dont l'érection en *Marquiſat* fut confirmée, en ſa faveur, par Lettres-Patentes de Sa Majeſté, de ladite année 1723, enregiſtrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Tréſoriers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoiſe-Julie de Barrigue-de-Fontanieu.* Leurs enfans ſont : — 1. GASPARD-AMIEL, qui ſuit ; — 2. CLAIRE, alliée, à Avignon, à *Joſeph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac ; — 3. GABRIELLE-ELISABETH, mariée à *Pierre-François d'Icard de-Perignan*, de la ville d'Arles ; — 4. & 5. & deux autres filles ; la premiere, Religieuſe au ſecond Couvent des Urſulines à Aix ; & la cadette, Carmelite à Marſeille.

GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabries, reçu Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquiſat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabries, en 1756. Il a épouſé, 1°. en 1743, *Eliſabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardane*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Eliſabeth de Gaillard-d'Agoult*, & niéce du fameux Comte *de Forbin*, Amiral des Mers de Siam ; & 2°. en 1749, *Madelene-Julie de Caſtellane-Eſparron*, fille de *Jean-Batiſte*, Seigneur d'Eſparron & d'Albioſc, & de *Madelene de Suffren.* Du premier lit ſont nées : —— 1. MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ; — 2. THÉRESE-ELISABETH-EMILIE DE MAURELLET ; & du ſecond lit ſont iſſus : — 3. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CASSIEN ; — 4. PAUL-LOUIS ; — 5. PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN ; — 6. JULES-ARSENE ; — 7. JULIE-JEANNE-HENRIETTE ; — 8. MADELENE-LIBIE ; — 9. & MARIE-THÉRESE DE MAURELLET.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, & un chef auſſi d'or.* Extrait du Supplément à l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *p.* 80, imprimé à Avignon en 1770.

* Maurepas, en Anjou. (Voyez la Généalogie de la famille de Bonnichamps aux additions du Tome X.

* MAUREPAS, dans l'Iſle de France, Diocèſe de Chartres. Terre & Seigneurie avec titre de *Comté*, dont M. le Comte *de Maurepas* porte le nom. *Voyez* PHELYPEAUX.

MAURÉS : Famille originaire de Bordeaux, dont la nobleſſe a été juridiquement prouvée & juſtifiée devant les Commiſſaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'Arrêt rendu le 16 Juillet de la même année, en faveur d'ANNE DE MAURÉS, Comteſſe de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laiſſe aucun doute ſur l'origine de cette Maiſon.

MICHEL DE MAURÉS, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c. avoit pour frere FRANÇOIS DE MAURÉS, Chevalier de Malte (grand oncle de ROSE DE MAURÉS), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609 : il eſt fait mention de lui dans l'Hiſtoire générale des Turcs, & dans le Martyrologe de l'Ordre de Malte. On peut auſſi conſulter le Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence. MICHEL eut pour fils :

GUILLAUME DE MAURÉS, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, qui

épouſa, par contrat du 18 Janvier 1598, paſſé au Château de Freſpech en Agenois, devant *Jean Rigou*, Notaire royal dudit lieu, *Clémence du Gravier*, fille de Meſſire *Vincent du Gravier*, Seigneur de la Calſinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hebrard;* celle ci fille de Meſſire *Antoine de Hebrard*, Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pechlandran & du Rocqual, & de *Françoiſe de Bonal.* Voyez GRAVIER DE LA GOLSE, *Tome VII, p. 439, degré IV.* GUILLAME DE MAURÉS eut de ſon mariage : — 1. MICHEL, Conſeiller d'Etat, ſuivant ſon Brevet, qui porte que c'eſt « en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeux, des pertes que ſa Famille a ſouffertes par ſon attachement au ſervice du Roi, & en conſidération de ſa *noble extraction*, que Sa Majeſté lui a accordé cette grace » ; — 2. MARIE, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Pleſſac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne ; — 3. ANNE, auſſi Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une ſomme de 12000 livres, pour la fondation de pluſieurs Meſſes, pour le repos de l'ame de ſes pere & mere, freres, ſœurs, & de Meſſire *Amanieu de Malartic*, II. du nom, ſon beau-frere, pour la proſpérité du Duc *d'Epernon*, ſon bienfaiteur, & pour elle-même. C'eſt elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659. Elle fit ſon teſtament le 28 Novembre 1686, par lequel elle inſtitue ſon héritiere univerſelle *Anne-Angélique de Malartic*, ſa niéce, & fait donataire du Comté de Montricoux, *Jean-Vincent de Malartic*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, auſſi ſon neveu, auquel elle legue en particulier 40000 livres, à condition de porter les nom & armes de MAURÉS. Les Lettres-Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année ; — 4. ROSE, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic*, II. du nom, ancien Préſident de l'Election d'Agen, & premier Conſul de cette Ville, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* ci-devant MALARTIC. — 5 & 6. JEANNE & CLÉMENCE DE MAURÉS, auxquelles MARIE & ANNE, leurs ſœurs, par acte paſſé devant *Claude Borthon*, Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & ſucceſſions de leurs pere & mere. *Notice* extraite ſur titres originaux communiqués.

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée d'argent, béquée de gueules.*

MAUREY, en Normandie, Elections d'Alençon & d'Argentan. Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent poſés en face.*

Il y a une autre Famille du même nom en Picardie, dont étoit CHARLES DE MAUREY, Seigneur de Lignery, demeurant à Menevilliers, Prévôté de Montdidier, qui juſtifia ſa nobleſſe depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuyer, Seigneur de la Fougeré, ſon biſayeul. Les armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent.* Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à préſumer que c'eſt une branche de la même Famille qui s'eſt établie en Picardie.

MAURICE. *Voyez* SAINT-MAURICE.

* MAURIENNE. Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix ſiécles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes *de Savoie*.

La Savoie, dont Chambery eſt la Capitale, eſt le pays des anciens *Allobroges*. Elle ſuivit le ſort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut ſoumiſe, en 1150, par l'Empereur FRÉDERIC *Barberouſſe*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juriſdiction d'*Héraclius de Montboiſſier*, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs ; mais ces Comtes, qui ont long-tems préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui de *Savoie*, ſe ſont rendus dans la ſuite indépendans & Souverains. *Humbert aux-blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gerold*,

Comte *de Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, perſonnage imaginaire, fut établi Comte de Maurienne & de Savoie, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. *Voyez* SAVOIE.

MAURIN-DE-PARDAILLAN. Famille noble de Normandie, dont étoit

CATHERINE DE MAURIN-DE-PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Pardaillan, l'Epignan, le Tournel & Azillan-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcaſſonne. Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, liées de même.*

MAURIS. *Voyez* SAINT-MAURIS.

* MAURON : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Calinée & du Pleſſis-Mauron, Conſeiller au Parlement de Bretagne, iſſu d'une ancienne Maiſon de cette Province. *Voyez* BREHAN, *Tome III* de cet Ouvrage.

MAUROY (DE) : Ancienne Nobleſſe de Champagne.

DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 7 Juillet 1688, avoit épouſé *Françoiſe Heurlot*, décédée le 17 Novembre 1675, laiſſant :

DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688; Colonel du Régiment d'Humieres en 1690; Gouverneur des Ville & Château de Taraſcon la même année; Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre; Brigadier le 29 Janvier 1702; Inſpecteur de Cavalerie en 1703; Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704; Maréchal général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708, & Lieutenant-Général le 8 Mars 1718. Il eſt mort à Paris le 16 Mai 1742, âgé d'environ 90 ans. Il avoit épouſé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laiſſé : — FRANÇOIS-DENIS, qui ſuit; — & deux filles, dont une Religieuſe.

FRANÇOIS-DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régiment de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718; Meſtre-de-Camp à la ſuite de ce Régiment au mois de Mai 1719; a fait en cette qualité la même année la campagne en Eſpagne; a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Taraſcon après la mort de ſon pere; a été créé Maréchal-de-Camp le 20 Février 1743, & Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748. Il a épouſé, 1°. le 23 Janvier 1737, *Geneviéve-Françoiſe de Pleure*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans ſa 27ᵉ année, fille de *Jean-Nicolas de Pleure*, Seigneur de Romilly, Conſeiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoiſe de la Porte*, ſa premiere femme. Il a épouſé, 2°. en Mars 1745, *Geneviéve-Françoiſe Lamoureux de la Javelliere*. Du premier lit il a : — 1. DENIS-JEAN DE MAUROY, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769; — 2. une fille; & du ſecond lit : — 3. ANNE-JOSEPH, né le 14 Juin 1750; — 4. & une fille, nommée ANNE DE MAUROY. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*. Extrait en partie du Mercure de France, du mois de Novembre 1739, *p.* 2718, & de celui de Juillet 1742, *p.* 1672.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes ducales de même*, 2 & 1.

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Nobleſſe Militaire dans l'Armorial de France, *Regiſtre I, Part. I, p.* 373. Elle eſt, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Pro-

vince du Blaiſois ou de Touraine, où elle a poſſédé, dès le XIIe ſiécle, les Seigneuries de Chateauvieux, près Saint-Aignan en Blaiſois, d'où elle releve, de la Sabardiere, qui releve de Montréſor, & d'Heuignes, qui releve du Comté de Buſançois. C'eſt ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries ſont entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heuignes en eſt ſortie, ainſi que celle de Chateauvieux. En 1380 il ne reſtoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heuignes, que la Terre du Bois-Saint-Pere, qui en eſt un démembrement.

Dans le tems des guerres de Religion, qui ont cauſé l'incendie des Châteaux de cette Maiſon, tems où pluſieurs de ſes branches ont embraſſé la Religion proteſtante, elle a perdu pluſieurs de ſes anciens titres, ce qui empêche de prouver ſon antiquité: cependant elle exiſtoit du tems des Croiſades, puiſqu'on trouve dans cette hiſtoire des Gentilshommes du nom DE MAUSSABRÉ. Cette Famille, ſéparée en cinq principales branches, ne remonte ſa filiation qu'à GUILLAUME, qui ſuit, dont le nom des pere & mere eſt ignoré.

I. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, qualifié dans des titres *noble homme, Ecuyer*, & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches*, Seigneur du Bois-Saint-Pere, de la Sabardiere & de Chateauvieux, acheta, en 1380, de *Geoffroy de Pleumang*, & de *Jeanne de Roye*, ſon épouſe, une dîme, ſituée dans la paroiſſe de Pelvoiſin, appellée la *dîme de Vos*, laquelle relevoit de ſon fief du Bois-Saint-Pere. Il rendit, en 1406, ſa foi & hommage au Seigneur, Baron *de Buſançois*, pour ſa Seigneurie du Bois-Saint-Pere, ſituée dans l'étendue des Paroiſſes de Pelvoiſin, d'Heuignes, de Préaux & de Villegoüin, de laquelle Seigneurie dépendoient pluſieurs dîmes. Il eſt dit dans cet aveu que ces dîmes ne lui rapportoient plus que 18 muids de bled; mais que du tems de ſes ancêtres elles en ont rapporté juſqu'à 50, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dîmes étoient dans cette Famille. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

II. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere & de la Sabardiere, qui acheta de différens particuliers la terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de ſon fief du Bois-Saint-Pere. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Rambaut*, Notaire à Chatillon-ſur-Indre, en 1424, Demoiſelle *Iſabeau de Sorbiers*, fille de *Renaud de Sorbiers*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette Jaïe de Villiers*, dont: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Bois Saint-Pere, rapportée ci-après; — 3. MICHELLE, morte ſans alliance. Elle avoit eu pour ſon partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint Pere, & le fief de la Mardelle, qui par ſa mort revinrent à ſon frere aîné, conformément à la coutume de Touraine; — 4. RENÉE, Religieuſe à Jarzé, Ordre de Fontevrault; — 5. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de Mailloche*, Ecuyer, Seigneur de Jeu-Mailloche.

III. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, du Chilloué, du Coudré, de Courceuil & autres biens, ſitués près de la ville de Loches, partagea avec ſes freres & ſœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la ſucceſſion de ſes pere & mere, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Pere & de Villablin, & ſe réſerva celles de la Sabardiere, ſituée Paroiſſe de Noüan en Touraine, & du Chilloué, Paroiſſe du Trangé. Il épouſa, contrat paſſé devant *Patureau*, Notaire en la Prévôte d'Iſſoudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarie* ou *de la Jarrerie*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Lépinette près Iſſoudun en Berri. Leurs enfans furent: — 1. SIMONET, qui ſuit; — 2. ODON ou ODONET, d'abord Curé de Nouan, en Touraine, & enſuite Chanoine de Saint-Martin de Tours; — 3. & JEANNE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Pierre de Saint-Pere*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. SIMONET DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & du Chilloué,

fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Albret*, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'eſt ce qui conſte par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit SIMONET DE MAUSSABRÉ avoit bien ſervi en ſa qualité d'homme d'armes de ſa Compagnie : ce certificat fut viſé par M. *Tubeuf*, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Il eut procès avec *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, Paroiſſe de Pelvoiſin, pour quelques terreins, faiſant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit s'approprier, & il intervint Sentence contre ledit *de Menou*, par laquelle SIMONET DE MAUSSABRÉ fut maintenu dans la poſſeſſion du lieu des *Cheveries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au ſervice du Roi, étant alors dans la Compagnie *d'Orval*. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. DE MAUSSABRÉ, de la branche de Buſſiere, qui conſtate ſa mort. Sa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ſes droits ſur le bien de ſon mari & pourvoir à l'état de ſes affaires. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Greſſon*, Notaire royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guionne d'Auguſtin*, fille de *René d'Auguſtin*, Ecuyer, Seigneur de Migny près Chatillon-ſur-Indre, & de Badecon près Argenton, des Bourdins, Borbures & l'Aubier, Paroiſſe Daleret, Province de la Marche. De ce mariage vinrent : — LOUIS, qui ſuit ; — & SUSANNE DE MAUSSABRÉ, mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, paſſé devant *Prevoſt*, Notaire royal à Villeloin, Diocèſe de Tours, à *Pierre de Paré*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroiſſe de Vilbermin. A ce contrat *Charles de la Chaſtre*, Seigneur de Paré, ſigne comme parent & ami dudit SIMONET DE MAUSSABRÉ. Elle eut en dot une ſomme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dîmes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il eſt dit dans ce contrat de mariage, que ſi SIMONET DE MAUSSABRÉ, ou LOUIS, ſon fils aîné, paye audit *Pierre de Paré* & à ladite SUSANNE DE MAUSSABRÉ, la ſomme de 400 écus d'or, ils rentreront en poſſeſſion deſdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle, laquelle ſomme leur ayant été payée par ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ, ſon frere, il rentre en poſſeſſion deſdites Seigneuries.

V. LOUIS DE MAUSSABRÉ, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere, de la Foreſt, Paroiſſe de Nouan, du Bois d'Ouaut près Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courceuil, du Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, & enſuite Enſeigne de la même Compagnie, ſuivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant-Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. *Thomas Hue*, Seigneur de Miromenil, pour lors Commiſſaire du Roi à la recherche de la Nobleſſe, certifia que ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ étoit *d'extraction noble*, & de tout tems adonnée aux armes. Ce certificat eſt viſé de M. *Tubeuf*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Cui* & *Pateau*, Notaires royaux à Chatillon-ſur-Indre, le 6 Avril 1526, Demoiſelle *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionet*, Ecuyer, Seigneur de l'Almandiere & des Cognées, & de *Catherine de Fougieres*. De ce mariage il eut : — 1. CLAUDE, auteur de la branche de la Sabardiere & de Buſſiere ; — 2. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, tige de celle des Seigneurs de Villablin (*a*). Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardiere, de la Foreſt, de Courceuil, du Coudré, de Badecon, de Borbures, de Laveau, du Bois d'Ouaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, du Chilloué & du Moulin Robert près de Vandeuvre ; — 3. MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *N... de Saintirier*, Ecuyer ; — 4. & ANTOINETTE,

(*a*) Comme il eſt indécis lequel de CLAUDE ou de FRANÇOIS eſt l'aîné, les partages faits entr'eux ne ſe trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, ſans pouvoir déterminer laquelle des deux branches eſt l'aînée, par celle de la Sabardiere & de Buſſiere, dont la nobleſſe a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. *Chauvelin de Beauſéjour*, Commiſſaire départi par le Roi en la Généralité de Tours, dont le Jugement rendu eſt du 30 Octobre 1715.

mariée

mariée à *N... de Puiginaut*, Ecuyer. Ces enfans eurent pour curateur René de Percy, Seigneur des Genets.

Branche des Seigneurs de la Sabardiere & de Bussiere.

VI. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, homme d'armes dans la Compagnie de Louis de Bourbon, Prince de Montpensier, suivant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arriere-ban en sa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en justice le 14 Octobre de la même année, devant M. *le Clerc*, Lieutenant-Général du Duché de Tonnerre. Il épousa, par contrat passé devant *Bournillac* & *Plassac*, Notaires royaux à Argenton en Berri, le 16 Octobre 1554, Demoiselle *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Bertrande de Cluis*, dont: — 1. Claude, mort dans les guerres de Religion, sans avoir été marié; — 2. Gilbert, qui suit; — 3. Louis, mort sans alliance; — 4. autre Claude, aussi mort dans le tems des guerres civiles; — 5. & Marguerite de Maussabré, mariée, par contrat passé le 18 Avril 1596, devant *Pinponeau*, Notaire à Duil, à *Nicolas de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. Gilbert de Maussabré, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. *Isoré de Chateigner-de-la-Rochepozay*, suivant un certificat du 24 Octobre 1584: ledit Gilbert rendit compte, en 1607, à Claude de Maussabré, Seigneur de Villablin, son cousin-germain, de la tutelle de son pere Claude de Maussabré, Seigneur de la Sabardiere, devant le Juge de Châtillon-sur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à cause de la prescription de plusieurs rentes, dont ils attribuerent la faute à leur curateur, ils transigerent ensemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire royal audit Châtillon. Gilbert de Maussabré avoit épousé, par contrat passé en 1593, *Gilberte de Saintirier*, fille de *Gaspard de Saintirier*, & de *Françoise de Passac*, & en eut: — 1. Gaspard, qui suit; — 2. Louis, auteur des Seigneurs de Gatsouris & de Badecon, rapportés ci-après; — 3. Gilbert, tige des Seigneurs de Puibarbeau, rapportés ensuite; — 4. autre Louis, mort au service du Roi; — 5. Antoinette, mariée, par contrat passé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnage en Limousin, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Sernieres*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu; — 6. & Marguerite de Maussabré, mariée, par contrat passé devant *Bernier*, Notaire à Gargilesse, le 25 Juillet 1607, avec *N... Barton de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolles. Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-sur-Indre.

VIII. Gaspard de Maussabré fut Seigneur de la Sabardiere, de Bussiere, des Genets, du Coudré, de Chamberlin, en partie de la ville de Loches, & co-Seigneur avec *N.... Gigault de Bellefonds*, de la terre & Seigneurie d'Argy près de Busançois, dont ils avoient hérité de *N... d'Argy*, oncle de leurs épouses, & frere de *René d'Argy*, Seigneur de Pont. Ils posséderent cette terre pendant quelque tems par indivis, & la vendirent ensuite à M. *Bouthillier de Chavigny*. Gaspard de Maussabré, homme d'armes dans la Compagnie de Henri de Bourbon, Prince de Condé, & ensuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur *de Gargilesse*, ce qui est prouvé par un certificat donné par le même Prince *de Condé*, le 10 Janvier 1626, fut jugé *noble d'extraction* par un Jugement rendu en l'Election de Bourges, le 4 Juin 1664. Il servit le Roi avec honneur, & ne quitta qu'à cause de son grand âge, & parce qu'il avoit deux enfans au service. Il épousa, par contrat passé devant *Haucour*, Notaire royal à Genillé près Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pont, dont: — 1. René, qui suit; — 2. Charles, tué au service; — 3. Gaspard, qui servit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans; — 4. Louis, mort aussi sans postérité; — 5. Anne, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilliac; — 6. & Bonne de Maussabré, mariée à *N... de Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulliere au pays du Perche.

IX. René de Maussabré, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Bussiere, de Loches en partie, de la Sabardiere, la Forest, du Coudré, Chamberlin & des Genets, fut Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers, suivant son Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sar-Louis. Il épousa, par contrat du 14 Juin 1664, passé devant *Durand*, Notaire royal à Blois, Demoiselle *Rose-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre Drouillon*, Ecuyer, Seigneur de la Marigonerie proche Blois, & de Dame *Rose le Beau*. De ce mariage vinrent : — 1. René, qui suit; — 2. Charles, tué dans un combat singulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaisseaux du Roi au département de Rochefort; — 3. & Rose, mariée à *Charles-Silvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. René de Maussabré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Bussiere, de la Sabardiere, Chamberlin, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide-de-Camp du Maréchal *de Tourville*, suivant son Brevet expédié le 10 Mai 1646. Il épousa, par contrat passé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, Demoiselle *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine de Préaux*, Seigneur, Baron de la Fouctiere, & Seigneur d'Azeine, & de *Marie de Columbeau*. Il produisit ses titres devant M. *Chauvelin*, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & il les avoit ci-devant produit devant M. *Hue de Miroménil*, en 1697 : ils le maintinrent dans sa *noblesse d'extraction*. Ses enfans furent : — 1. René-Michel, Seigneur de Bussiere, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardiere. Il a servi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine, a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au siége de Prague, dans une sortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Hubert* & *Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gedouin*, de la ville d'Orléans, fille de *N... de Gedouin*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courtatier & les Courtis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & Gouverneur de Baugenci, & de *Rose Taurtur*, de laquelle il n'a point eu d'enfans; — 2. Antoine, Seigneur de Bussiere & de Loches en partie, après la mort de son frere aîné. Il est entré Page de M. le Duc *de Berri*, ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie, s'est retiré du service étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une pension de 800 livres, à cause des suites d'une blessure reçue au service, & est mort, en 1762, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Boutet*, Notaire royal à Ligueil en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette Cothereau*, fille de *Joseph-Pascal*, Seigneur de Grandchamp, Chevalier de Saint-Louis, & Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Passavant*; — 3. Charles, qui suit; — 4. Jacques de Maussabré, Seigneur des Genets & de la Sabardiere, Garde-du-Corps du Roi, marié à *Catherine de Moutizo*. Il a quitté le service, & a eu de sa femme : — Catherine de Maussabré, mariée à *François Guilmet de Lespinasse*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775; — 5. Louis, Seigneur des Clos proche Tours, ancien Garde-du-Corps du Roi, marié, 1°. à *Elisabeth le Roux de Gravetot*, morte sans enfans; & 2°. à Demoiselle ~~Kerit~~ François Quirit, ils vivent l'un & l'autre & n'ont point d'enfans; — 6. Rose, Religieuse aux Ursulines de Loches, ensuite nommée par le feu Roi, en 1745, Abbesse de Saint-Avit près Châteaudun, Diocèse de Chartres, morte en 1771; — 7. Marie-Louise, retirée à la Communauté des Dames Religieuses; — 8. & Marie-Anne de Maussabré, femme de *N... Cothereau de Grandchamp*, Ecuyer, Seigneur de la Tour d'Oiré près Chatellerault, qui a servi 30 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, y a été fait Brigadier, & s'est retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, second Commandant du ban & arriere-ban de la Noblesse de Poitou. De son mariage il a deux garçons : — *Louis-Pascal*, Mousquetaire, marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de *N... le Noir*, Ecuyer, Seigneur de Lespinasse en Bourbonnois. Le contrat a été passé devant un Notaire royal à Moulins; — *Antoine*; — & quatre filles, *Marie*, *Rose*, *Dorothée* & *Charlotte Cothereau-de-Grandchamp*, non mariées.

XI. Charles de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Chamberlin, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du service avec 2000 livres de pension, mort en 1755, avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1748, passé devant *Taillefer*, Notaire royal à Mezieres en Touraine, Demoiselle *Charlotte-Jacquemetonne de Bridieux*, fille de *Claude de Bridieux*, Ecuyer, & de *Louise de Billy*, dont: — Charles-Louis, qui suit; — & Rose-Charlotte, mariée, par contrat passé en 1773, à *N... de Nogeret*, Ecuyer, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. Charles-Louis de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Bussiere, de Loches en partie, & du Claveau près Mezieres, reçu à l'École Royale Militaire sur ses preuves faites devant M. *d'Hozier de Serigny*, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a servi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il est sorti pour entrer dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il sert depuis 5 ans. Il n'est pas encore marié, & est âgé de 24 à 25 ans.

Seigneurs de Gatsouris, sortis de la branche précédente.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, second fils de Gilbert, Seigneur de la Sabardiere & de Bussiere, & de *Gilberte de Saintirier*, partagea la succession des biens de ses pere & mere avec ses autres freres, par acte passé devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-sur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans son lot les terres & Seigneuries de Badecon, Borbures & les Bourdins, situées aux environs d'Argenton en Berri. De son mariage, passé devant *Chabenat*, Notaire royal à Traulan près la Châtre en Berri, le 22 Août 1646, avec *Marie de Raçay*, fille de *Pierre de Raçay*, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris & de Murat, & d'*Isabelle Gigault de Bellefonds*, il eut: — Claude, qui suit; — & Charlotte, mariée à ~~*Jean du*~~ *Dorat*, Seigneur des Portes, Province de la Marche.

IX. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Badecon, Borbures, &c. fut confirmé dans sa noblesse sur la vérification de ses titres, par Jugement de M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épousa, par contrat passé devant *Patreau*, Notaire royal à Monchevrier, le 20 Août 1674, *Gabrielle de Merigot*, fille de *Gabriel*, Marquis de la Fere, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Grand-Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie de Rieux*. De ce mariage naquit:

X. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Badecon & Borbures, qui servit quelques années dans la Gendarmerie, & épousa, par contrat passé devant *Huart*, Notaire royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, Damoiselle *Angélique de Douaut*, fille de *Leon de Douaut*, Seigneur de Champmoussaux, & de Dame *Catherine de Preville*. Leurs enfans sont: — Etienne, qui suit; — & Marie-Geneviéve de Maussabré, née le 23 Mars 1708, reçue à Saint-Cyr sur les preuves faites de la noblesse de ses ancêtres, le 16 Mars 1717, puis mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lezeaux & d'Orsene, par contrat passé devant *Bodé*, Notaire royal à Argenton. Elle a eu pour sa portion dans les biens de son pere, la terre de Badecon, & elle a de son mariage deux filles. — L'aînée, alliée à *N... de Madot*, dont elle est veuve; — & la seconde, femme de *N... de Besse de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. Etienne de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gatsouris, Pedoson, la Barre & Fontais, a servi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons, & a épousé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mousquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargilesse, dont: — 1. Jean, né le 2 Mai 1760; — 2. Silvain, né le 26 Mars 1761; — 3. Joseph, né le 2 Novembre 1762; — 4. autre Jean, né le 18 Janvier 1765; — 5. Henri, né le 29 Août 1767; — 6. Louis-Charles-Pierre, né le 29 Janvier 1770; — 7. Marie, née

le 23 Février 1764; — 8. Adélaïde-Marie, née le 9 Mars 1766; — 9. & Thérese de Maussabré, née en Août 1773.

Seigneurs de Puibarbeau, ſortis des Seigneurs de la Sabardiere & de Buſſiere.

VIII. Gilbert de Maussabré, Seigneur de Vignol & de Chilloué, troiſieme fils de Gilbert, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere, & de *Gilberte de Saintirier*, eut pour ſon partage fait entre ſes freres & ſœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire royal à Châtillon-ſur Indre, les terres & Seigneuries de Chilloué, Paroiſſe de Trangé, coutume de Touraine, de l'Aubier, Paroiſſe d'Aleret, Province de la Marche, & de Vignol près Levroux en Berri. Il ſervit environ 30 ans dans le Régiment du Gué Sainte-Fline, où il a été Capitaine, ſuivant un certificat du Maréchal Vicomte *de Turenne*, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit ſervi & ſervoit encore le Roi avec diſtinction. Il épouſa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rouſſeau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroiſſe de Lignerolle près la Châtre en Berri, dont cette branche a pris le nom. Il eut de ſon mariage:

IX. Laurent-François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c. Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de Monsieur, frere unique de Sa Majeſté, tué à la bataille de Leuſe, le 19 Septembre 1691. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Morel*, Notaire royal à Feltin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louiſe le Grouin*, fille de *Gaſpard le Grouin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent: — 1. Gilbert, auſſi Gentilhomme de la Garde du Roi, tué comme ſon pere à la bataille de Leuſe; — 2. Joseph-Henri, qui ſuit; — 3. Laurent-François, Capitaine de Bombardiers, tué au ſervice du Roi ſans avoir été marié; — 4. Jean, Seigneur du Buiſſon, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Commandant des Milices du Berri, avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Taiſon*, Notaire à la Châtre en Berri le 29 Avril 1723, *Marie-Françoiſe de Bord*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Montaigou en Limouſin, dont eſt iſſue: — Marie-Anne de Maussabré, mariée, par contrat paſſé devant *Durand*, Notaire royal à Saint-Severe, reſſort d'Iſſoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Peguillon, de Beauregard, de Pierrefolle, terres ſituées aux environs d'Argenton en Berri. De ce mariage ſont iſſus deux garçons & deux filles, ſçavoir: — *Silvain de la Marche*, reçu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie; — *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans; — *Marguerite*, mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervi, Lieutenant de Carabiniers; — & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolles; — 5. Anne de Maussabré, mariée à *François de Braſſac*, Lieutenant pour le Roi de la haute & baſſe Marche; — 6. Jeanne, femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins; — 7. & Anne de Maussabré, mariée à *Jean du Perou*, Chevalier, Seigneur de l'Eſpouſe.

X. Joseph-Henri de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Leſtranges, bleſſé à la bataille de Nervinde, & obligé de ſe retirer à cauſe de ſes bleſſures, épouſa, par contrat paſſé devant *Eſteve*, Notaire Royal, à la Châtre en Berri, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Leonard le Comte*, Chevalier, Seigneur de Beſſac, & de *Louiſe de la Barre*, dont: — 1. Jean-Joseph, mort Lieutenant d'Infanterie, ſans avoir été marié; — 2. Denis-Joseph-Henri, qui ſuit; — 3. Gilbert, Chanoine de Neuvi-Saint-Sépulcre, au Diocèſe de Bourges; — 4. & Claude, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, tué, en 1744, dans les guerres de Weſtphalie.

XI. Denis-Joseph-Henri de Maussabré, Seigneur de Puibarbeau, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, dans la Compagnie

de Luxembourg, & Capitaine de Cavalerie, s'eſt retiré après 35 ans de ſervice. Il a épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau en Berri, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches près Châtillon-ſur-Indre en Berri, & d'*Anne de Cremille*, dont deux garçons, — CLAUDE-DENIS, né le 26 Novembre 1756, qui ſert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Noailles; — & JEAN-GILBERT, né le 6 Février 1758, deſtiné pour être Chevalier de Malte.

Branche des Seigneurs de VILLABLIN, ſortie de la branche aînée.

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Pui de Nais, paroiſſe d'Heuignes, fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Sabardiere & de *Jeanne de Baillou*, & frere de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, auteur de la branche des Seigneurs de la Sabardiere & de Buſſiere, ci-devant rapportée, fut Page de LOUIS DE BOURBON, I. du nom, Prince de Condé, & enſuite homme d'armes dans ſa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embraſſer la Religion P. R. & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépenſé la meilleure partie de ſon bien à ſoutenir le mauvais parti où il s'étoit jetté. Après ſa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, ſon frere, Seigneur de la Sabardiere, s'empara de tous ſes papiers, qui, depuis ce tems, ſont reſtés dans cette branche, paya ſes dettes, ſe chargea de ſes enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établiſſement, & dota ſes niéces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épouſé, 1°. *Barbe de Jeumailloche*; & 2°. *Anne de Maumont*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province de Périgord. Ces deux femmes ſont rapportées dans des contrats ſubſéquents & dans des partages & reddition de compte. *Anne de Maumont* ſe remaria à *Pierre de Rechignevoiſin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille ſubſiſte dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de ſon ſecond mariage : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. MARIE, femme de *N.... de Lion*, Ecuyer, Seigneur de Rellé, paroiſſe de Pelvoiſin, & des Fournais; — 3. JEANNE, mariée à *Laurent Niet*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers; — 4. ANNE, épouſe de *Claude d'Aſſonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie; — 5. RACHEL, femme de *Thibaut de Percy*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachoniere; — 6. & ROSE DE MAUSSABRÉ, mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fons & de la Garanne. Il paroît par la reddition des comptes de curatelle rendue auxdits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere, frere dudit FRANÇOIS, rembourſa, en l'acquit de ſes mineurs, à ladite *Anne de Maumont*, leur mere, ſa dot, ſes repriſes & ſon douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroiſſe de Pelvoiſin, du Pui de Cloué, paroiſſe d'Heuignes & du Bois d'Ouaut près Levroux, (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la ſucceſſion de FRANÇOIS, ſon pere) Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au ſiége de Nancy, faiſant les fonctions d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Schomberg* en 1634. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pelvoiſin, le 4 Octobre 1612, Damoiſelle *Marie de Broſſard*, fille de *Jacques de Broſſard*, Ecuyer, Seigneur de Montchery & de Cenaudonne, & de *Jeanne de Verniere*; & 2°. en 1630, par contrat paſſé devant *le Ber*, Notaire Royal, réſidant à Heuignes, Dame *Louiſe de Baudé*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardiere & de Jeumailloche, & de *Marie de Mareuil*. Cette *Louiſe de Baudé* étoit veuve en premieres noces de *Pierre de Viller d'Eſtoret*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guienne, duquel elle eut deux fils, — *Charles de Viller-d'Eſtoret*, Ecuyer, dont la poſtérité ſubſiſte à Saint-Chriſtoli, pays de Medoc; — & *Pierre de Viller-d'Eſtoret*, dont la poſtérité ſubſiſte à Captioux en Guienne. Ladite *Louiſe de Baudé*, veuve en ſecondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, I. du nom, fut maintenue dans ſa nobleſſe comme étant d'*extraction noble*, & veuve d'un Gen-

tilhomme d'*extraction noble*, par jugement des Commiſſaires Généraux députés par le Roi, ſéants à Bourges, pour la recherche de la Nobleſſe, rendu le 10 Novembre 1642. Claude de Maussabré eut de *Marie de Broſſard*, ſa premiere femme : — Claude de Maussabré, II. du nom, mort jeune ſans être marié; & de *Louiſe de Baudé*, ſa ſeconde : — Honoré, qui ſuit; — & Marie, morte ſans alliance.

VIII. Honoré de Maussabré, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin la Mardelle & du Pui de Cloué, fut quelque tems ſous la tutelle de ſa mere, & après ſa mort il eut pour tuteur Gaspard de Maussabré, Chevalier, Seigneur de la Sabardiere & de Buſſiere, ſon couſin iſſu de germain. Il tranſigea avec ſes freres utérins *Charles* & *Pierre de Viller-d'Eſtoret*, qui lui abandonnerent pour la ſucceſſion de ſa mere le Domaine de Beauvais, ſitué dans la paroiſſe d'Heuignes. Il produiſit ſes titres devant M. *de Tubeuf*, Commiſſaire du Roi, pour la recherche de la Nobleſſe dans la Généralité de Bourges; fut maintenu & déclaré d'*extraction noble*, par Jugement rendu en 1664. Il ſervit environ 40 ans, & ſe retira étant Capitaine dans le Régiment de Leſdiguieres, à cauſe des bleſſures, qu'il avoit reçues. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 12 Novembre 1665, devant *du Gué*, Notaire Royal à Ecvillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils nommé —— Claude de Maussabré, mort en bas-âge; & 2°. par contrat paſſé devant *Riffé*, Notaire Royal à Pelvoiſin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thomas de la Thomaſſiere*, fille de *Nicolas*, Licencié ès Loix, Ecuyer, Seigneur de la Thomaſſiere, & de *Marie Champion*. Le même Honoré de Maussabré produiſit encore ſes titres devant M. *Ferrant*, Commiſſaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laiſſa de ſon ſecond mariage : — 1. François, qui ſuit; — 2. & Marie de Maussabré, alliée le 21 Octobre 1691, (contrat paſſé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoiſin) à *Louis de Menou*, Seigneur d'Antraigues & de Courdevos, Mouſquetaire, cadet des Seigneurs de *Menou du Mée*. De ce mariage ſont iſſues quatre filles. *Voyez* Menou.

IX. François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle & du Pui de Cloué, fut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de ſervir dans le ban & arriere-ban, ce qui eſt prouvé par un certificat du Marquis *de Sazilly*, commandant le Corps de la Nobleſſe, & de M. *de Gamaches*, qui y faiſoit les fonctions de Major; & par un autre de M. *de Vauban*, du 14 Octobre 1694. Il ſervit deux ans dans ce Corps, & en ſortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; ſe retira jeune du ſervice à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoiſe Mauſſin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Mauſſin*, Licencié ès Loix, Seigneur des Betuns, paroiſſe de Cheſel en Berri, & de Charaux, dont : — 1. Honoré, qui ſuit; — 2. Gilbert, Chanoine régulier; — 3. Jacques, reçu dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, mort jeune ſans avoir été marié; — 4. & Marie de Maussabré, morte ſans alliance.

X. Honoré de Maussabré, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, du Pui de Cloué, du Haucour & de la Motte-Guitter, en Blaiſois, né à Villablin, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de volontaire dans le Régiment de Piémont, ſe retira du ſervice après le décès de ſon pere, & eſt mort en 1759. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1722, contrat paſſé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pelvoiſin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroiſſe de Géez, le 23 Janvier 1697, & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Louſier en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-ſur-Naon en Berri, & d'*Anne-Mathe Dubois*. De ce mariage ſont ſortis 17 enfans, dont neuf morts jeunes. Les autres ſont : — 1. François de Maussabré, Seigneur de Villablin, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de

addition à la page 647. du Tome IX.

à la fin du Degré XI. d'Honoré de Maussabré ~~[illegible]~~ : — S'est retiré du Serv
le 22. 7bre 1779. avec une pension de 1000. livres. De son mariage sont issus ~~entr~~ autres
— 1. Jules-Gilbert Guillaume de Maussabré, né à la Prée aux Bœufs près la Rochelle le 24
1786; — 2. - - - - - né aud. lieu le - - Xbre 1787.

Pelvoiſin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Briſſac en Anjou, où il a été nommé par feu Madame DE MAUSSABRÉ, Abbeſſe de Saint-Avit.

2. FRANÇOIS-HENRI, né à Villablin le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, Breveté Cornette de la troiſieme Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743; Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année; réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut ordre d'eſcorter un convoi pour Gieſſen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuerent une partie de ſa troupe, & lui-même y reçut des bleſſures ſi dangereuſes, qu'ayant été fait priſonnier & étant revenu ſur ſa parole à Gieſſen, il y eſt mort le 28 du même mois d'Octobre 1762, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction l'eſpace de 20 ans 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'eſt trouvé aux batailles de Weiſſembourg le 5 Juillet 1744, de Fontenoy le 12 Mai 1745, Rocoux le 11 Octobre 1746; Lawfelt le 2 Juillet 1747, Roſbac le 5 Novembre 1757, Saint-Caſt le 11 Septembre 1758, Corbach & Warbourg, les 10 & 31 Juillet 1760, de Rhinberg le 16 Octobre de la même année, de Willinghauſen le 16 Juillet 1761; aux ſiéges de Fribourg le 6 Novembre 1744, Tournay le 19 Juin 1745, d'Ath le 8 Octobre ſuivant, d'Anvers le 19 Mai 1746, de Mons le 10 Juillet même année, de Namur le 5 Septembre ſuivant, de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Maſtricht en 1748.

3. JACQUES-CHARLES DE MAUSSABRÉ, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Rochefort. Il s'eſt embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de Saint-Domingue; a paſſé enſuite dans la même Iſle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commiſſion de Capitaine, & eſt mort Chevalier de Saint-Louis au Port-au-Prince en 1763 d'une ſuite de bleſſures reçues à travers le corps, étant à l'exercice à feu; — 4. HONORÉ, qui ſuit; — 5. JOSEPH, rapporté après ſon aîné; — 6. JEAN-ISIDORE, mentionné après ſes deux freres.

7. ANNE-FRANÇOISE DE MAUSSABRÉ, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maiſons paroiſſe de Villegongy en Berri, qui demeure aujourd'hui en ſa Terre de la Barre, paroiſſe de Géez; — 8. & MARIE, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille, audit lieu, en Septembre 1749.

XI. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Haucour, de la Giboultiere, &c. a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de ſon Régiment en 1754. Le ſecond ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, HONORÉ DE MAUSSABRÉ demanda à y être, ce qui lui fut accordé. Le *lys*, ſur lequel il ſe trouva monté, ayant été, par les vents, ſéparé de l'Eſcadre de M. *du Bois de la Motte*, & jetté ſur les bans de Terre-neuve, l'Amiral *Boſcawin* l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Tawiſſock, ville d'Angleterre, province du Vonshire, d'où HONORÉ DE MAUSSABRÉ revint en France ſur ſa parole, & y eſt reſté juſqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre ſon Régiment: il en a été fait Capitaine le 1 Janvier 1770, & eſt Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épouſé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, Damoiſelle ~~*Marie-*~~*Madelene-Louiſe-Barbe Durand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavauxmartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c. & de Dame *Barbe Veyſſiere*; cette derniere, fille d'un Tréſorier de France. La Famille de *Durand de Lavauxmartin* eſt originaire du Poitou, & un cadet de cette Maiſon s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve par de bons contrats de mariage, 500 ans de nobleſſe.†

XI. JOSEPH DE MAUSSABRÉ, (frere du précédent) Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Senetiere, paroiſſe de Géez, nommé

Enſeigne au ſecond bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année ſon emploi en Canada, où il s'eſt trouvé à l'illuſtre journée de Ticonderaga ou de Carillon près le Lac Champelain, où 4000 François aux ordres de M. le Marquis *de Montcalm*, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22 mille Anglois commandés par le Général *Howe*, qui y fut tué le 28 du même mois. JOSEPH DE MAUSSABRÉ a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'eſt pas marié.

XI. JEAN-ISIDORE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, (frere cadet des ſuſnommés) né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, ſitué dans la paroiſſe de Lié près de Selles en Berri, a été nommé, le 1. Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berri, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1 Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, a paſſé enſuite dans la Compagnie de la Meſtre-de-Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'eſt trouvé aux batailles de Roſbac, Corbach, & Warbourg; & a été bleſſé dangereuſement à la premiere ainſi qu'à la derniere, où il a eu de plus ſon cheval tué ſous lui. Il a épouſé le 18 Avril 1769, en l'Egliſe Saint-Pierre de Ferolles près de Jargeau en Orléanois, (contrat paſſé le 17, devant *du Bois*, Notaire audit Jargeau) Demoiſelle *Marie-Madelene de Hardy*, née au Château du Guégaillard, paroiſſe de Ferolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Guégaillard, de la Foſſe, de Chalo Saint-Mard, de la Papiniere & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madelene du Cloſel*, vivante, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus : — 1. ISIDORE-FRANÇOIS-LOUIS-HIPPOLITE DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né au Château du Guégaillard le 4 Février 1770; — 2. ISIDORE-NICOLAS-ALEXANDRE, né à Saint-André de Darvoy près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars ſuivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau; — 3. GUILLAUME-~~LOUIS~~-THÉODORE-~~CHARLEMAGNE~~ DE MAUSSABRÉ, Chevalier, né audit Saint-André de Darvoy, le 4 Août 1774. *mort le 21. août 1782.*

Branche des Seigneurs du BOIS-SAINT-PERE, &c.

III. JEAN DE MAUSSABRÉ, ſecond fils de GUILLAUME, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere & de la Sabardiere, & d'*Iſabeau de Sorbiers*, partagea devant le Juge de Loches en 1470, avec ſon frere aîné GUILLAUME, qui lui abandonna & à MICHELLE, RENÉE & ANTOINETTE DE MAUSSABRÉ, ſes ſœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Pere avec les dixmes, terrages, bois, rentes qui en dépendent; les Terres de Villablin & de la Mardelle ſiſes, avec leurs dépendances ès paroiſſes de Pelvoiſin, Heuignes, Preaux, Vilgouin & Selles-ſur-Nahon. Ledit JEAN partagea enſuite avec ſes ſœurs, & épouſa, en 1480, Damoiſelle *Marguerite de Verdier*, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARGUERITE, mariée à *Charles de Piegu*, Ecuyer, Seigneur de Jaroſſes.

IV. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Pere, épouſa, en 1509, *Françoiſe de Laudiere*, fille de *N... de Laudiere*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puimeunier. Après ſa mort, ſa veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint-Pere, au Seigneur *de Buzançois*, pour ſes enfans mineurs : — JEAN, qui ſuit; — 2. PIERRE, mort ſans alliance; — 3. FRANÇOIS, Eccléſiaſtique; — 4. & GABRIEL, mort ſans poſtérité.

V. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heuignes, de Poiriers, de Puimeunier & du Rabri, homme d'armes dans la Compagnie de M. *d'Aumont*, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, à M. *de Chabot*, Amiral de France, Seigneur de Buzançois. Dans cet aveu, il reconnoît que SIMONET DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardiere & de Villablin, ſon couſin au IIIe degré, tient de lui en arriere-fief, à cauſe de celui du Bois-Saint-Pere, la Seigneurie de Villablin, & de plus en parage pluſieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere. Il épouſa, en 1534, *Françoiſe de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heuignes & du

Bois

+0 addition à la page 648. Tome IX. article de

joseph de Maussabré, ligne 6. ~~le 1er jour~~ 28. juillet 1758; Capitaine en second le 4. juillet 1777, nommé Chev.er de St Louis au mois de Xbre 1780; Capit.e Commandant le 20. juin 1783.

++ Louis-henri-joseph

...mé Eleve
...l'Ecole Royale Milit.re le 22. j.er 1779, reçu en cette qualité le 30. avril suivant au Collège ...yal de Pontlevois en Blaisois; et appellé à celui de Paris à la fin de 7.bre 1784, où il s'est ...ndu le 3. 8bre suivant. Son altesse Sérénissime ++ ~~Mgr le~~ Duc de Bourbon par une lettre ...nt il a honoré le Chev.er de Maussabré, Pere, datée de Chantilly le 5. juillet de ladite ...mée 1784, a accordé à ce jeune Eleve la 3e. reforme qui viendra à vaquer dans ...on Régim.t de ~~Bourbon~~ Dragons de Bourbon, dont il sera pourvu lorsqu'il aura l'âge ...e Majorité de service; et ce en considération des services de sa famille auprès ...s ancêtres de la Maison de ce Prince à dater de la ~~jou~~ bataille de Jarnac. Il a été ...reçu par Lettre du Roi du 15. 7.bre 1784, Cadet Gentilhomme dans la Comp.ie des Cadets Gentilhomes établie en l'Ecole Royale Militaire, puis sous-Lieutent d'infanterie, par Lettre du 4. j.er 1785

Bois Rabri, & de *Marie du Breuil.* De ce mariage vinrent : — 1. Brice, qui ſuit ; — 2. François, rapporté après ſon aîné ; — 3. & Denis, mentionné après ſes deux freres.

VI. Brice de Maussabré, Seigneur du Rabri, de l'Hôtel d'Heuignes, & en plus grande partie du Bois-Saint-Pere, homme d'armes dans la Compagnie de M. *de Lancoſme*, fut marié, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, des enfans, qui embraſſerent avec lui, à ce qu'on prétend, la Religion P. R., ce qui leur attira de mauvaiſes affaires, & ils furent obligés de paſſer dans les pays étrangers, ſans qu'on ait eu connoiſſance de leur poſtérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à *Jean de Menou*, Seigneur du Mée, qui en obtint la confiſcation.

VI. François de Maussabré, II. du nom de ſa branche, ſecond fils de Jean II, & de *Françoiſe de Riou*, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, poſſéda auſſi en commun avec Denis, ſon frere, les dîmes, rentes, terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief; & il vendit à François de Maussabré, ſon couſin, Seigneur de Villablin, le fief du Pui de Cloué, & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Pere, dont les Seigneurs *de Villablin* ont joui juſqu'à préſent en commun avec les Seigneurs *de la Baratrie.* Ce François de Maussabré, II. du nom, Seigneur de la Gentilliere & du Pui de Cloué, embraſſa la Religion P. R., pour la défenſe de laquelle il périt, & ſes enfans paſſerent auſſi dans les pays étrangers.

VI. Denis de Maussabré, troiſieme fils de Jean II, & de *Françoiſe de Riou*, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Pere, porta les armes pour le parti Proteſtant. Cependant il paroît par ſon teſtament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles de Cholet*, Seigneur de la Joubardiere, & d'*Olive de Laudiere ;* celle ci fille de *François de Laudiere*, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent : — Guillaume, qui ſuit ; — & Denis, rapporté après ſon aîné.

VII. Guillaume de Maussabré, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-neuve, &c., partagea avec ſon frere cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614, & épouſa *Françoiſe de Gigault*, de la Maiſon de *Bellefonds*, dont : — 1. René, mort jeune au ſervice ; — 2. Françoise, mariée à *Thomas de Broſſard*, Ecuyer, Seigneur de Cenaudonne & de Montchery ; — 3. Renée, femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Cheſel ; — 4. & Madelene de Maussabré, alliée avec *Jean de Broſſin*, Ecuyer, Seigneur des Roziers.

Seigneurs de la Baratrie.

VII. Denis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, fils puîné de Denis, & d'*Anne de Cholet*, partagea, comme on l'a dit, avec ſon frere aîné, & épouſa, par contrat paſſé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut : — 1. François, marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique : — Charlotte de Maussabré, mariée à *Honoré de Charaux ;* — 2. Antoine, allié avec *Anne Rogé*, dont : — Denis de Maussabré, Seigneur de la Ferrandrie & de la Maiſon-neuve, la poſtérité duquel eſt également tombée en quenouille ; — 3. Louis, qui ſuit ; — 4. & Silvain, tige des Seigneurs de la Croix, rapportés ci-après. Ces quatre freres firent conſtater leur nobleſſe par M. *Tubeuf*, Commiſſaire du Roi, qui les déclara *nobles d'extraction*, par ſon Jugement rendu en 1669.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, épouſa *Marguerite Boneau*, de laquelle vinrent : — Louis, qui ſuit ; — & Jacques, rapporté après ſon frere aîné.

IX. Louis de Maussabré, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, ſe

maria avec *Louiſe le Roux*, dont pour fille unique : — MARIE DE MAUSSABRÉ, femme de *Louis de la Motte*, Seigneur de la Coiffrie & du Cormier. De ce mariage eſt né : — *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a épouſé Demoiſelle *N... de Racé*, dont un fils — *N... de la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c. qui ſert en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi ; — & deux filles non mariées.

IX. JACQUES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, ſecond fils de LOUIS, & de *Marguerite Boneau*, a épouſé, 1°. par contrat paſſé le 1 Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heuignes, *Renée du Breuil*, morte ſans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuillerie, & d'*Anne de Fougere* ; & 2°. le 12 Octobre 1720, (ſuivant ſon acte de mariage, célébré en la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges,) *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne de Berthelot*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage ſont nés : — LOUIS, qui ſuit ; — & CHARLES, rapporté après ſon aîné.

X. LOUIS DE MAUSSABRÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buiſſonniere & de la Baratrie en partie, a épouſé, dans la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges, ſuivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fourné*, de laquelle il a un fils, nommé — JEAN, âgé de 13 ans ; & une fille, nommée — CATHERINE DE MAUSSABRÉ, âgée de 15.

X. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardiere, fils puîné de JACQUES, & de *Marie de Berthelot*, ſa ſeconde femme, a épouſé, par contrat paſſé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beaufort*, le jeune, Notaire à Saint-Benoît du Saut, *Catherine de Fougieres*, de l'ancienne Maiſon de *Fougieres* en Bretagne, fille de feu *François*, Seigneur de Moullioux, Garde-du-Corps du feu Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frullon*. De ce mariage eſt iſſu : — GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, né le 17 Juin 1772.

Seigneurs de LA CROIX, *cadets des Seigneurs de* LA BARATRIE, *ci-deſſus rapportés.*

VIII. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, quatrieme fils de DENIS, II. du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Riffé*, épouſa, par contrat paſſé le 9 Février 1656, devant *Riffé*, Notaire royal à Châtillon-ſur-Indre, réſidence de Pelvoiſin, *Agathe de Cros*, fille de *Louis de Cros*, Ecuyer, & de *Perine Barriere*, dont :

IX. SILVAIN DE MAUSSABRÉ, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui épouſa, par contrat paſſé en 1694, devant *Rollant*, Notaire de Cour de Vallance, (célébration dans la Paroiſſe de Lange, Diocèſe de Bourges,) *Marie Beraut*, fille de *Guillaume*, & de *Marie des Vaquets*. Il en eut, pour fils unique :

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775 près Montréſor en Touraine, marié, 1°. en 1736, dans la Paroiſſe de Loché en Touraine, avec *Louiſe de Boutillon*, fille de *Jacques de Boutillon*, Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon* ; & 2°. à *Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, veuve de *Jacques-Chriſtophe Robin*, Seigneur du Coudré, en ſon vivant Mouſquetaire du Roi. Du premier lit eſt iſſu :

XI. ANTOINE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, marié, par contrat paſſé en 1755, devant *Meunier*, Notaire à Montréſor en Touraine, à *Eliſabeth Robin du Coudré*, fille de *Jacques-Chriſtophe*, & d'*Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, ſeconde femme de JEAN DE MAUSSABRÉ, ſon pere. Il vit à ſa terre de la Bannerie près Montréſor, avec ſa femme & ſes enfans, ſçavoir : —— 1. JEAN DE MAUSSABRÉ, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine ; — 2. JACQUES-ANTOINE, âgé de 13 ans, aux études ; — 3. MARIE, âgée de 12 ans ; — 4. FRANÇOISE, âgée de 9 ans ; — 5. & CATHERINE, âgée de 6 ans.

Les armes : *d'azur, au lambel d'or en chef à trois pendans*, ainſi qu'on les voit ſculptées & peintes dans pluſieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans pluſieurs Egliſes ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier,

un Cavalier armé de toutes piéces, tenant un ſabre à la main, ce qui fait alluſion à leur nom. Généalogie redigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, produits devant différens Commiſſaires députés pour la recherche de la Nobleſſe, & certifié véritable par pluſieurs branches de cette Famille.

MAUSSAC, en Languedoc. Famille noble qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois pals d'or ; & au 2 & 3 d'argent, à trois oiſeaux de ſable, 2 & 1.*

MAUSSIER, en Bretagne, du reſſort de Quimper. Famille noble qui remonte à

Olivier Maussier, Seigneur du Piraubin, vivant en 1498, avec *Catherine Haſart*, ſon épouſe.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668, au rapport de M. *Denyau*, Intendant de la province, Guillaume le Maussier, deſcendu d'Olivier, ci-deſſus au VIe degré, fut interloqué, & enſuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 9 Janvier 1669, au rapport de M. *le Febvre*.

Les armes : *d'azur, à trois mains gauches ouvertes d'argent en pal 2 & 1.* Extrait d'un manuſcrit *in-fol.* des Généalogies de Bretagne.

MAUSSION. Famille établie à Paris.

Thomas Maussion, Receveur général des Finances à Alençon, & Secrétaire du Roi, eut de *Simonne Garciau*, ſa premiere femme,

Thomas-Urbain Maussion, Seigneur de Candé, né le 23 Septembre 1696, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 23 Juin 1719, & Grand-Rapporteur en la Chancellerie, mort le 29 Juillet 1758, en ſa terre de Candé. Il avoit épouſé, en Avril 1726, *Jeanne-Eliſabeth Rillard de Fontenay*, fille de *Louis-Hubert Rillard de Fontenay*, Maître-d'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Sophie de Saint-Léger*. Elle eſt morte le 8 Mai 1751, laiſſant de ſon mariage : — 1. Louis Maussion de-Candé, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, marié, le 20 Novembre 1767, à *N.... Chuppin*, fille de *Nicolas*, Tréſorier du marc d'or, & d'*Antoinette-Nicole Dionis* ; — 2. Thomas-Urbain, qui ſuit ; — 3. Charles-Marthe, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, mort en 1760 ; — 4. & une fille Religieuſe.

Thomas-Urbain Maussion, II. du nom, Seigneur de la Folletiere, né le 23 Septembre 1732, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Mai 1761, a épouſé, le 10 Mai 1763, *Catherine Thevenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage ſont iſſus trois garçons. — Le premier, né le 14 Avril 1764 ; — & le troiſieme, né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'or, & en pointe d'un cyprès ſur une montagne d'argent*, alias *d'un if de ſinople ſur un tertre de même.*

MAUTAILLY : Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une molette de même en pointe, à la bordure auſſi de gueules.*

* MAUVES, dans le Perche, Diocèſe de Séez. La ville de Mauves, préſentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois.

Les Comtes *de Mortagne* ſont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoiſſance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte *du Perche*, on trouve Mauves, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur *de Château-Gontier*, & *Thibault* VI, dit *le Grand*, Comte *de Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puiſque dès 1234 il avoit été aſſigné, par le Roi Louis IX, avec le Château de Mortagne, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, ſon épouſe. Dans la ſuite le Roi jugea à propos d'aſſigner ce douaire ſur d'autres biens, & alors *Mauves* fut deſtiné pour partie de

l'apanage de ſon dernier fils. Ce Prince étant mort ſans poſtérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par ſon contrat de mariage, paſſé le Mardi, veille de la Madelene de l'an 1284, l'avoit aſſigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comteſſe de Chartres & de Blois, ſon épouſe.

Par ſes Lettres de l'an 1286, PHILIPPE *le Bel* revoqua cette délégation, & retint pour lui la maiſon de Mauves. En 1290 elle fit partie de l'aſſiette de l'apanage de CHARLES, Comte DE VALOIS, d'Alençon & du Perche, qui la deſtina aux enfans de ſon troiſieme mariage. Son fils aîné, PHILIPPE, qui regna depuis ſous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, y renonça par ſes Lettres du 4 Janvier 1312, & CHARLES, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahault de Saint-Paul*. MAUVES eut enſuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient auſſi du Perche. *Marguerite de Lorraine* en jouiſſoit à titre de douaire.

En 159... le domaine avec la Seigneurie de MAUVES fut engagé à M. *de Catinat*, Conſeiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi LOUIS XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p. 636.*

* MAUVESIN, ou ſuivant un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur titres, MAUVESAIN, en latin *Malveſinum* ~~ou *Malviſinum*~~. C'eſt une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèſe de Condom, Juriſdiction de Moncrabeau Sénéchauſſée de Nerac, donnée, en 1372, par EDOUARD III, Roi d'Angleterre & de la Province de Guienne, à ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune deſquelles on rendit des hommages au Duc *d'Albret*. Après l'expulſion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guienne, en 1451, depuis EDOUARD III juſqu'à ce jour, elle a été, ſans interruption, & eſt encore poſſédée par la Maiſon de CASTILLON DE MOUCHAN. Au commencement du XVIIe ſiécle, ſous LOUIS XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, JEAN DE CASTILLON, ayant été Député du Corps de la Nobleſſe du Duché d'Albret, pour aller repréſenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauveſin*, que ſes deſcendans continuent de porter.

* Cette ancienne Nobleſſe, dont nous avons parlé, *Tome IV, p. 27 & ſuiv.* de ce Dictionnaire, d'après un Mémoire peu exact, remonte par actes, Lettres-Patentes, ceſſions, donations faites par EDOUARD I, Roi d'Angleterre, à l'an 1284; titres précieux qu'elle a découverts depuis peu. Ce que nous avons dit dans notre quatrieme volume n'eſt que d'après les contrats de mariages mentionnés dans l'Armorial de France, les preuves faites par pluſieurs de ce nom pour leur entrée dans la Maiſon du Roi, &c. C'eſt ce qui nous oblige d'en donner ici une Généalogie plus exacte & ſuivie.

I. ELIE DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, Chevalier, vivant en 1284, avoit pour frere ARNAUD DE MAUVESIN. Cet ELIE eſt connu par un acte d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, qui lui rendit la terre de Beaumanoir, & lui fit livrer le Château & la Châtellenie de Puinormand. ARNAUD, ſon frere, eſt connu par une tranſaction de 1288, qu'il paſſa avec le Roi EDOUARD, pour le peage ou Communauté des droits de la Vicomté de Juillac. ELIE DE CASTILLON eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — PONS, qui ſuit; — & BARTHELEMI, établi en Périgord, où il forma une branche ~~éteinte~~. On trouve en faveur de ce BARTHELEMI DE CASTILLON, pluſieurs Arrêts & tranſactions qui ſont dans le ſecond volume des Regiſtres du Parlement de Paris, datés de 1328 & 1333.

II. PONS DE CASTILLON, I. du nom, qualifié *Miles*, nommé par Lettres-Pa-

tentes d'Edouard II, données à Weſtminſter le 12 Mars 1307, Grand-Sénéchal de Saintonge, fut maintenu par d'autres Lettres-Patentes du 6 Mars 1333, d'Edouard III, ſucceſſeur d'Edouard II, dans la poſſeſſion de ſes terres, & ce Prince lui accorda ſa protection ainſi qu'à ſes Vaſſaux. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. Guillaume-Amanieu, qui ſuit ; — 2. Pierre, Chevalier, auquel le Roi Edouard III céda, par Lettres-Patentes du 24 Juin 1341, le Château & la Châtellenie de Montendre ; — 3. & Guillaume, Chevalier.

III. Guillaume-Amanieu, I. du nom, Vicomte de Castillon, ſuccéda à ſon pere dans ſes terres & charge, & y joignit, par acte du 4 Mars 1341, la terre de Pellegrue avec la haute & baſſe juſtice ; mais il eſt à préſumer qu'Edouad III le dépouilla de toutes les terres que lui & ſes prédéceſſeurs avoient donné à ſa Famille, pour le punir d'avoir pris les armes en 1344, contre lui en faveur des François, lorſque les Anglois deſcendirent à Bayone ſous la conduite du Comte *d'Herby*, & de ce qu'il s'étoit trouvé à la défenſe de Bergerac avec le Comte *de l'Iſle*, qui en étoit Gouverneur pour Philippe VI, Roi de France, avec les Comtes *de Comminges*, *de Périgord*, *de Carmain*, *de Valentinois*, *de Mirande*, *de Duras*, le Vicomte *de Villemeur* & pluſieurs autres Seigneurs de la premiere diſtinction, comme le rapporte *Dupleix*, dans ſon hiſtoire de France, *p.* 486 ; mais les affaires ayant changé de face en 1346, le Roi lui donna un ſauf-conduit. De *Jeanne de Cazenave*, ſon épouſe, il eut : — 1. Pons, qui ſuit ; — 2. Elie ; — 3. & Theobald.

IV. Pons, II. du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, & *Jeanne de Cazenave*, ſa mere, reçurent d'Edouard III, Roi d'Angleterre, le 4 Septembre 1354, les terres de Caſtillon, de la Marque, de Saint-Mambert, & toutes celles qu'ils avoient poſſédées dans le Medoc, avec la juſtice ; & les Lettres-Patentes en furent expédiées le 18 Juin 1358, à la réquiſition du Comte *de Grilly*, Commandant en Condomois pour ce Prince, qui reſtitua auſſi le Château de Puinormand à Elie de Castillon, frere puîné de Pons II, ainſi que le bien de Gamaria. Par d'autres Lettres du 23 Mai 1362, le même Prince pour faire juſtice à Theobald de Castillon, autre frere dudit Pons, le maintint dans la terre de Temburſe, dépendante de Saint-Mambert. Pons, Vicomte de Castillon, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

V. Roger-Bernard, Vicomte de Castillon, de la Marque, de Saint-Mambert, &c. qui reçut d'Edouard III, le 20 Novembre 1372, la terre de *Mauveſin*, & par Lettres-Patentes du même jour la Viguerie de cette terre, poſſédée depuis, ſans interruption juſqu'à ce jour, par ſes deſcendans. Il eut pour fils :

VI. Pons, III. du nom, Vicomte de Castillon, Seigneur de Mauveſin & autres lieux, qui fonda, en 1378, dans l'Egliſe Cathédrale de Condom, une Chapelle appellée *Deſcotis*, dont le titre original eſt dans la Famille. Richard II, Roi d'Angleterre, lui donna, au mois d'Avril 1393, un ſauf-conduit pour ſe rendre en Angleterre avec le Seigneur *Florimond de Leſpare*, & le Vicomte *d'Orte*, à fin qu'il put traiter avec eux, & prendre les meſures néceſſaires & relatives à l'état actuel des affaires de l'Aquitaine, ce qui fait voir certainement que s'il n'en étoit pas Gouverneur, il devoit aumoins être revêtu d'une autre charge conſidérable, ou jouir d'une grande conſidération ; ce qui le prouve eſt une commiſſion donnée par le même Prince en 1397, pour prendre poſſeſſion, au nom d'*Egmond*, Duc *d'Yorck*, du Château & Châtellenie de Mortagne ſur la Gironde. Richard II lui donna le Gouvernement de la ville ~~d'Aix,~~ par Lettres datées d'Hawertford le 13 Mai 1399, & Henri, IV. du nom, ſucceſſeur de Richard II, par des Lettres-Patentes, datées de Weſtminſter le 8 Février 1408, lui donna le Bailliage & péage d'Artigues, dans le Duché d'Albret, qu'il réunit à la Seigneurie de Mauveſin, enclavée dans ladite Paroiſſe, & qui s'étend dans cinq autres contiguës, où le Seigneur poſſeſſeur actuel de cette terre, a les fiefs & droits ſeigneuriaux, même dans la Paroiſſe d'Artigues, comme une Chapelle où eſt ſon banc & la ſépulture de ſes ancêtres, ce qui fait une ſeule & même Seigneurie. Le même Henri, Roi d'Angleterre, par d'autres Lettres-

Patentes, expédiées à Bordeaux le 1 Mai 1400, avoit donné à Pons, III. du nom, Vicomte de Castillon, la maiſon & terre de Tartas. Il eut pour fils & unique héritier :

VII. Pons, IV. du nom, Vicomte de Castillon, qui ſuccéda à ſon pere dans toutes ſes terres, & auquel le Roi Henri V confirma, en 1413, tous ſes droits ſur la maiſon & terre de Tartas, le Bailliage & péage d'Artigues, dont lui avoit fait don Henri, IV. du nom, ſon prédéceſſeur. En 1415, par Arrêt du 1 Juillet donné à Weſtminſter, le même Prince oblige les Vaſſaux du Vicomte de Castillon à faire la garde & autres ſujétions au Château de la Marque & aux terres en dépendantes. On trouve dans le rôle Normand de 1420, un ſauf-conduit d'Henri V, pour Pons de Castillon, & dans le même rôle on voit que ce Prince avoit donné l'Archidiaconé d'Evreux à Jean de Castillon. Pons, IV. du nom, acquit en 1422, du Roi Henri V, les droits que ſon prédéceſſeur pouvoit s'être réſervés ſur les Baronnies de Caſtillon, de la Marque, &c. Henri VI, ſucceſſeur de Henri V, lui donna, par Brevet du 12 Octobre 1423, la garde du Château de Bidos en Aquitaine, & par autre du 6 Mars 1424, il le nomma Gouverneur de ce Château. En 1425, ſur des procès qu'on lui intenta, Henri VI étant dans ſon Conſeil, rendit un Arrêt le 28 Avril de la même année, par lequel il établiſſoit les droits de Pons de Castillon; cet Arrêt rend invalide tant le teſtament de ſon ayeul que tous ceux qui avoient été faits en ſa faveur. Le même Prince, en 1426, en donna un autre, par lequel, pour rendre juſtice audit Pons de Castillon, il déclare les droits qu'il devoit avoir ſur le domaine & la Baronnie de Caſtillon : cet Arrêt eſt du 14 Septembre, & par un troiſieme, du 16 Juin 1429, ce Prince déclare que lui & ſon Conſeil ne pouvant pas juger un procès en appel, entre Pons de Castillon & *Gaſton de Foix*, Comte de Longueville, pour une portion de la terre de Caſtelnau de Médoc, il nomme une Commiſſion pour l'inſtruire. Pons de Castillon avoit épouſé *Jeanne de Salles*, fille & ſœur de MM. *de Salles*, Chevaliers. Devenue veuve, elle épouſa, en ſecondes noces, le Comte *de Longueville*. Elle eut de ſon premier mari :

VIII. Jean, I. du nom, Vicomte de Castillon, qualifié *Miles*, qui obtint du Roi Henri VI, en 1444, un Arrêt daté de Weſtminſter, le 20 Octobre, pour nommer des Commiſſaires à fin d'ouir & juger un procès que ſa mere, ſa tutrice, avant d'épouſer le Comte *de Longueville*, avoit intenté à *Médard de Durfort*, Seigneur de Duras, pour les droits que ſon fils Jean, Vicomte de Castillon, avoit ſur la Maiſon de *Salles*, en vertu du teſtament de feu *Jean de Salles*, Chevalier. Ce fut dans ce tems, que les Anglois obligés de quitter la Guienne, emporterent & dépoſerent dans la tour de Londres les papiers & titres d'un grand nombre de Familles de cette Province. Cette révolution dérangea les affaires du Vicomte de Castillon, & ſa Famille ne conſerva dans la ſuite & dans cette partie que la Seigneurie de *Mauveſin*, avec les fiefs dans la Paroiſſe d'Artigues, & autres en la Juriſdiction de Moncrabeau, donnée par Edouard III, & augmentée, comme on l'a dit, de deux directes que Jean de Castillon laiſſa, en 1451, à Amanieu, ſon fils aîné, qui ſuit, & à Guillaume de Castillon, ſon autre fils : ils reſterent co-Seigneurs de ces objets, ce qui fait croire que leur pere mourut ſans teſter, que l'un d'eux, Guillaume, ne ſe maria pas, ou qu'il mourut ſans poſtérité, puiſque tous les biens furent réunis ſur la tête de Merigon, fils d'Amanieu, dont on va parler. Guillaume fut Lieutenant-Général pour le Roi à Condom, & mourut en 1520.

IX. Amanieu de Castillon, qualifié *Miles*, co-Seigneur avec Guillaume, ſon frere, ſont connus par pluſieurs contrats de vente, entr'autres par celui de 1473, d'un fief dans la ville de Condom, fait par Guillaume de Castillon, à *Mathieu Marcelli*, paſſé devant *Raimond de la Sioutat*, Notaire de cette ville, dont l'original ſe conſerve dans la Famille. Amanieu eut pour enfans : — Merigon, qui ſuit; — & Pierre, lequel fonda dans la Cathédrale de Condom, une proceſſion qui ſe fait tous les ans le lendemain de Saint-Joſeph, & ſe rend en l'Égliſe des Carmes de la même ville. Il mourut peu de tems après ſans alliance,

& laiſſa tous ſes biens à ſon neveu JEAN DE CASTILLON, fils de MERIGON, ſon frere.

X. MERIGON DE CASTILLON, Seigneur de Mauveſin, vendit, le 18 Octobre 1496, certains fiefs dépendans de ſadite Seigneurie, à *Armand-Guillem de Genſac*. L'acte fut paſſé par *Augier de Feumouſa*, Notaire de Moncrabeau, & l'original eſt entre les mains du chef de cette Famille. MERIGON eut pour fils:

XI. JEAN DE CASTILLON, II. du nom, (*a*) Seigneur de Mauveſin, marié, par contrat paſſé au Château de Berrac en Condomois, le 27 Novembre 1510, à *Anne du Berfac*, fille de noble *Pierre du Berfac*, Seigneur de Cadreil & autres lieux, dont vint:

XII. GUI ou GUIRAUD DE CASTILLON, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, qui épouſa, par contrat du 9 Juillet 1547, *Iſabeau du Bouzet*, fille de noble *Jean du Bouzet*, Seigneur de Roquepine & de Pouy. Par ce contrat, pour perpétuer le nom & les armes de ſa Maiſon, ſuivant l'uſage entre *Nobles*, il ſubſtitua les uns aux autres, tous les enfans qui naîtroient de ce mariage. Il ne vivoit plus le 15 Juin 1569, & laiſſa: — 1. GUI, mentionné dans un acte paſſé en l'Evêché de Condom, le 13 Mars 1589, où il eſt dit qu'il avoit un Régiment pour le Roi lors des troubles du Royaume. Il mourut ſans alliance; — 2. MICHEL, qui ſuit; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 15 Avril 1569, à noble *Odet de Montlezun*, Ecuyer, Seigneur de Pouy; & 2°. par contrat du 5 Février 1579, à *Bernard de Patras*, Seigneur de Campagno.

XIII. MICHEL DE CASTILLON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de Leſcout, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes, par commiſſion du 15 Mai 1589, avoit été un des 41 Capitaines, Gentilshommes Gaſcons, qui échapperent à l'aſſaut que donna *Montluc* au Mont de Marſan, contre *Montgommery*, en 1589, ſuivant *Dupleix*, p. 753 de ſon Hiſtoire de France. Un *Mémoire* domeſtique dit auſſi qu'il avoit été Meſtre-de-Camp de ſix Compagnies ſous le Roi HENRI III. Il rendit hommage, le 22 Juin 1584, au Roi de Navarre, Duc d'Albret, pour ſes maiſons & terres nobles de Mauveſin & de Leſcout, & mourut avant le 26 Novembre 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Janvier 1573, *Jeanne de Lupiac*, fille de *Bernard de Lupiac*, Seigneur de Montcaſſin, & d'*Hélene de Nogaret*, tante de *Jean-Louis de Nogaret*, Seigneur de la Valette, Duc d'Epernon, Pair & Amiral de France. Sa veuve vivoit le 16 Septembre 1617, & laiſſa: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. LOUIS, mort le 14 Novembre 1612; — 3. FRISE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1596, à noble *Jean de Salles*, Seigneur de Mons, fils de *N... de Salles*, & d'*Antoinette de Biran*; — 4. CHARLOTTE, femme, par contrat du 7 Décembre 1612, de *Jean-Jacques de Floran*, Seigneur de Boſon & de Betous; — 5. & CATHERINE, mariée, 1°. par contrat du 31 Juillet 1619, à *Blaiſe de Noaillan*, Seigneur de Réaup; & 2°. par contrat du 11 Juillet 1624, à *Jean-Jacques de Monteſquieu*, Seigneur de Monteſquieu, frere d'*Amanieu*, Seigneur de Saintrailles.

XIV. JEAN DE CASTILLON, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte & de la Concudſante, Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, rendit hommage au Roi, le 17 Mars 1613, pour ſes maiſons & terres nobles de Mauveſin, de Leſcout & de la Concudſante, mouvantes du Duché d'Albret, fut député par la Nobleſſe de ce Duché avec *Raimond de Montcaſſin*, pour aſſiſter aux Etats généraux du Royaume, tenus à Paris en 1614. Il eſt, dans la liſte de ces Députés, qualifié *Meſſire, Chevalier & Baron de Mauveſin*. Il étoit, le 21 Octobre 1615, & le 6 Février 1616, Capitaine d'une Compagnie de 100

(*a*) La Généalogie de cette Famille, faute d'un *Mémoire* plus étendu que nous n'avions pas alors, ne commence qu'à ce JEAN DE CASTILLON, II. du nom, dans le *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page* 28.

hommes de pied dans le Régiment de Guienne : c'eſt lui que regarde une commiſſion donnée par Sa Majeſté, le 26 Février 1619, au ſieur *de Mauveſin*, de Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes de pied, du nombre des dix Compagnies qui devoient compoſer le Régiment du Comte *de Suze*. Il fut auſſi premier Capitaine du Régiment de Guienne, toutes les trois fois que ce Régiment fut mis en pied, & Meſtre-de-Camp, par commiſſion du Roi du 28 Février 1619, laquelle fut produite dans l'inventaire des titres de la Famille, lors de la recherche des faux Nobles, faite par M. *Pellot*, le 11 Octobre 1667. ~~Il~~ avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1611, *Marguerite de Bezoles*, ſœur de *Bernard*, Seigneur de la Graule, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Seigneur *de Roquelaure*, Lieutenant-Général pour le Roi en Guienne, & fille de *Jean de Bezoles*, Seigneur dudit lieu, de Beaumont, ~~de Mouchan~~, de la Graule, &c. & de *Paule de Narbonne*, fille de *Bernard de Narbonne*, Seigneur de Fimarcon. Il mourut le 8 Janvier 1624, jour auquel ſa veuve, qui vivoit encore le 5 Janvier 1637, fit hommage au Roi pour la maiſon noble de Mauveſin, au nom de ſon fils aîné. Leurs enfans furent : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2. BERNARD, Seigneur de Mouchan, mineur le 5 Janvier 1637 ; —— 3. JEANNE, femme d'*Octavien de Maſparault*, Seigneur du Buy & de Terraſſon, dont : — *Madelene de Maſparault*, mariée, le 7 Avril 1664, avec *Bertrand de Montalembert*, Seigneur de la Mothe & de Rouets ; — 4. & MARIE DE CASTILLON, femme de *François de Geré*, Seigneur de Sainte-Geſme, dont elle n'eut point d'enfans. Etant veuve, elle fonda de ſon patrimoine, en 1657, le Couvent des Religieuſes de Notre-Dame de la ville de Mezin, avec des priviléges pour ſes deſcendans de la Maiſon de CASTILLON, en ligne directe, dont la Famille jouit depuis ce tems-là. Les Lettres-Patentes du Roi qui autoriſent cette fondation, accordées à MARIE DE CASTILLON, au mois de Novembre 1685, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 24 Juillet 1686.

XV. MICHEL DE CASTILLON, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauveſin, de Carboſte, de la Concudſante, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 5 Janvier 1637, *Françoiſe de Cous*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Rigodie, & de *Jeanne du Comte*, *Jacques de Cous* étoit fils de *Philippe de Cous*, & de *Marie du Chemin*, ſœur de *Jean du Chemin*, quinzieme Evêque de Condom, & fille de *Gui du Chemin*, & de *Jeanne de Comborn*, de l'illuſtre Maiſon des Vicomtes *de Comborn*. MICHEL DE CASTILLON, à l'âge de 21 ans, fut Enſeigne de la Colonelle du Régiment de Calonges, & ſervit en cette qualité en Hollande ſous le Maréchal *de Brezé*. Il eut de ſon mariage : —— 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JOSEPH, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine & Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Condom, dont il devint Doyen. Il fut préſenté à LOUIS XIV, & Sa Majeſté lui dit qu'elle avoit perdu, dans la perſonne de ſon frere JEAN, Seigneur de Mouchan, un de ſes meilleurs Officiers, & qu'elle feroit toujours avec plaiſir ce qu'elle pourroit, pour l'avancement de ceux qui portoient ſon nom. Quelque tems après il fut nommé, le jour de la Touſſaint 1710, à l'Abbaye de Flaran, Diocèſe d'Auch. Le Roi d'Eſpagne demanda auſſi un des neveux de M. *de Mouchan*, pour en prendre ſoin, & il partit pour Madrid, avec la permiſſion de LOUIS XIV, dit un des Mercures de France de l'année 1708 ; — 3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Courbian, de Mauveſin & de la Concudſante, qui fit hommage de ces deux dernieres Terres, le 24 Juillet 1682, au Duc *de Bouillon*, comme Duc d'Albret. Il commanda la Nobleſſe à l'arriere-ban, qui fut convoqué à Medoc ; — 4. autre JEAN, Seigneur de Mouchan, Mouſquetaire de la premiere Compagnie de la Garde ordinaire du Roi, puis Brigadier de la même Compagnie, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, Infanterie, par Commiſſion du 5 Juillet 1687, & Capitaine de Grenadiers au même Régiment, par Commiſſion du 23 Février 1702. Il ſervit la même année en Italie, fut fait Colonel Réformé à la ſuite du même Régiment, par Lettres du 5 Janvier 1703, & le 20 Octobre 1704, Major-Général d'Infanterie, ſous le Maréchal *de Teſſé*, en Eſpagne ; reçut ordre, le 1 Avril 1705, en qualité de

Colonel

Colonel réformé, de se rendre à la suite du Régiment d'Orléans, Infanterie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 4 Octobre suivant; reçut un nouvel ordre, le 7 Février 1706, d'aller servir, en cette qualité, en Espagne, sous le Maréchal *de Tessé;* & le 4 Avril 1707, en la même qualité de Major-Général d'Infanterie, sous les Duc *d'Orléans* & Maréchal *de Berwick;* fut fait, au mois de Mai de la même année, Colonel du Régiment de Sillery, Infanterie; reçut un autre ordre, le 10 Mai 1708, d'aller servir en Espagne, en qualité de Major-Général, sous le Duc *d'Orléans;* fut choisi par LOUIS XIV, pour être un des six Gentilshommes qu'il attacha à la personne de PHILIPPE V, lorsqu'il fut prendre possession de la Couronne d'Espagne; & le seul que le Roi, après son passage en Espagne, retint auprès de sa personne. Il fut tué au siége de Tortose la même année 1708, fort regretté de toute l'armée, & n'avoit point été marié; —— 5, 6 & 7. & trois filles, Religieuses au Monastere de Notre-Dame de Mezin, fondé par MARIE DE CASTILLON, leur tante.

XVI. JEAN DE CASTILLON, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvesin, Carboste, &c. d'abord Page du Roi dans ses Ecuries, ensuite Mousquetaire de sa Garde en sa premiere Compagnie, produisit ses titres devant M. *Pellot*, Intendant de Guienne, & fut maintenu dans sa noblesse le 11 Octobre 1673. Il épousa, par dispense de la Cour de Rome, du 18 Juin 1671, contrat passé le 20 Juin 1673, *Marguerite de Mélignan*, fille de *Jean-Bernard de Mélignan*, Seigneur de Trignan, & de *Claire de Noaillan*, dont: — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit; — 2. autre JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Carboste, Prévôt de l'Eglise de Condom; — 3 & 4. Deux filles, mortes sans alliance; — 5. & une troisieme, Religieuse au Monastere de Notre-Dame de Mezin.

XVII. JEAN-FRANÇOIS DE CASTILLON, Ecuyer, Baron de la Salle, Seigneur de Mauvesin, de Carboste & de la Concudsante, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, épousa, par contrat du 23 Février 1702, *Marie de Faulong* (*b*), fille de *Jean*, & d'*Isabeau de Gerboux*, dont: — 1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mouchan, né le 20 Décembre 1704, Sous-Brigadier dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, mort de ses blessures à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743. Il avoit épousé *N... de Bellebrune-de-Blondel*, dont un fils, mort en 1773, sans avoir été marié, & une fille; — 2. JOSEPH, qui suit; — 3. JEAN, Seigneur de Carboste, né le 27 Août 1709, Prêtre, Docteur en Théologie, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Condom, Grand-Vicaire de ce Diocèse & Prieur de Buzet; — 4. autre JOSEPH, né le 3 Octobre 1712, d'abord Cadet & Gentilhomme dans la Marine, puis Lieutenant des troupes du département de Rochefort, mort dans un voyage de long cours; — 5. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Mauvesin, né le 22 Mai 1714, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Montboissier; — 6. JEAN, Seigneur de la Salle, né le 1 Février 1715, Prêtre, Curé de Trignan; — 7. MICHEL, né le 22 Février 1717, Chevalier de Saint-Louis, Colonel du Régiment d'Aunis, marié, le 16 Mars 1755, à *Marie de Compaigne*, fille de *François de Compaigne*, & de *N... de Barjons*, dont: — (a) DOMINIQUE DE CASTILLON, né le 13 Août 1772; — (b) MARIE, née le 17 Octobre 1760; — (c) LOUISE, née le 10 Novembre 1764, entrée à Saint-Cyr en 1773; — (d) & autre MARIE DE CASTILLON, née le 28 Août 1768; — 8. LOUISE, dite *Mademoiselle de Mauvesin*,

(*b*) Cette Famille de *Faulong* est une ancienne Noblesse, suivant le certificat du Juge d'armes de France, & lors de la demande des francs-fiefs qui fut faite à *Nicolas de Faulong* par des partisans, il en porta sa plainte pardevant Sa Majesté, qui lui donna ses Lettres Patentes, dans lesquelles elle déclare que vû les titres & la Généalogie de son amé *de Faulong*, Ecuyer, il est issu d'une ancienne Noblesse qui a toujours joui des prérogatives, & en conséquence Sa Majesté déclare que lui & ses descendans jouiront des droits dont ont joui ses ancêtres, & dont ont droit de jouir tous les Nobles de son Royaume, & qu'il soit inscrit, s'il ne l'a pas été, dans le Catalogue des Nobles de la Province de Guienne. *Signé* LOUIS.

née le 22 Février 1708, Religieuse au Monaſtere de Notre-Dame de Mezin; — 9. MARIE, née le 8 Août 1718, mariée à *Louis le Sueur de Perès*, Seigneur de Pujols, de Bidet, de la Morclerc, &c.; — 10. MARGUERITE, née le 1 Octobre 1719, Religieuſe au Monaſtere de Notre-Dame de Mezin; — 11. & FRANÇOISE DE CASTILLON, née le 7 Mai 1721, mariée, par contrat du 24 Juin 1749, avec *François Dudon*, oncle de *N... Dudon*, Procureur-Général au Parlement de Bordeaux, dont une fille, nommée — *Marie-Anne Dudon*, née le 22 Septembre 1750, mariée à ſon couſin-germain JOSEPH DE CASTILLON, II. du nom, rapporté ci-après.

XVIII. JOSEPH DE CASTILLON, Chevalier, Seigneur de Mouchan, de Mauveſin, né le 21 Septembre 1706, fait, le 28 Janvier 1725, Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment de Foix, Infanterie, & ſucceſſivement Lieutenant d'une même Compagnie au Régiment, obtint, le 24 Novembre 1734, un Brevet d'Aide-Major de ce Régiment; & le 23 Février 1735, une Commiſſion pour y tenir rang de Capitaine. Il a épouſé, 1°. par contrat du 7 Juillet 1736, *Marie-Anne de Chantegrit*, veuve de *Jean-Batiſte du Barry*, Seigneur de la Salle, ancien Garde-du-Corps du Roi, & fille d'*Antoine de Chantegrit*, ancien Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & de *Marie de Bodouen*; & 2°. par contrat du 10 Juin 1743, *Marie-Anne de Bigos de Belloc*, fille de *Joſeph-François*, Seigneur de Belloc, & de *Marie de Gerbous de la Grange*. Du premier lit ſont iſſus: — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Chevalier, né le 24 Juin 1738, ci-devant Lieutenant au Régiment de Belſunce, Infanterie, en Février 1756, aujourd'hui Capitaine dans le Régiment de Flandres; — 3. MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Mouchan*, née le 1 Août 1741; & du ſecond lit: — 4. autre JOSEPH, né le 14 Avril 1744, d'abord Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, ~~aujourd'hui~~ Capitaine au Régiment d'Aunis, Infanterie; — 5. JEAN-FRANÇOIS, né le 2 Août 1751, Docteur en Théologie, nommé au Prieuré de Saint-Jean de Maſcalac, le 5 Janvier 1774; — 6. autre ANTOINE, né le 10 Octobre 1753, ~~Docteur en Théologie & en Droit~~; — 7. JOSEPH, Chevalier, né le 26 Juillet 1755, Lieutenant au Régiment d'Aunis; — 8. JEAN-ARMAND, Chevalier, né le 8 Avril 1759; — 9. & MARIE-ANNE DE CASTILLON, née le 12 Mars 1750.

XIX. JOSEPH DE CASTILLON, II. du nom, Chevalier, Baron de Mauveſin, Seigneur de la Concudſante, dit M. *de Mouchan*, né le 28 Mai 1737, Capitaine au Régiment d'Aunis, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du feu Roi, a été dangereuſement bleſſé dans les guerres d'Hanovre, & a épouſé, par contrat du 24 Janvier 1769, *Marie-Anne Dudon*, fille de *François Dudon*, & de FRANÇOISE DE CASTILLON, ſœur de JOSEPH I, ſon pere. De ce mariage il a, juſqu'à préſent, ~~deux~~ filles, ſçavoir: — MARIE-ANNE, née au mois d'Octobre 1772; — & LOUISE DE CASTILLON, née le 25 Décembre 1773. — 3.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois tours d'argent, 2 & 3; au 2 & 3 d'azur, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.*

MAUVISE (DE): Nobleſſe ancienne, orginaire du Bourbonnois.

Deux freres de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc en Berri, Gouvernement de Poitou & Généralité de Bourges. L'un a formé la branche des MAUVISE DE VILLIERS, qui ſubſiſte dans deux garçons & une fille. L'aîné des garçons eſt âgé, en 1775, de 13 à 14 ans. L'autre, la branche des Seigneurs de Mauviere & de Tillou en Berri, dont nous allons parler.

I. BLAISE DE MAUVISE, I. du nom, Seigneur de Mauviere & du Puiroux, Capitaine du Bouchet, eſt qualifié *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1450, avec Damoiſelle *Georgette de Ménard*, & auſſi dans une tranſaction paſſée, le 4 Avril 1483, entre lui, ſon épouſe & *Jean de Poix*, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une ſeconde tranſaction de l'an 1500, il paroît que ce BLAISE DE MAUVISE étoit veuf, & qu'il avoit épouſé en ſecondes noces la ſœur de *Mery de Bez*. Il rendit à *Charles de Taveau*, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines,

addition à la page [illegible]

après infanterie ajoutés

+ O aujourd'hui dans Bassigny par le Doublement qui a été fait des Régimens à quatre bataillons

il a épousé à Besançon par contr. du 31 juillet 1775. ~~[illegible]~~ Marie-Françoise-Antoinette de Boutin de Diancourt, née le 27 janvier 1754 fille de Messire Thomas de Boutin de Diancourt, Chev.er (frère d'un ancien Président au Parlement de Paris et du Comte de Beaufort, ancien Lieutenant-Colonel de Carabiniers) et de Dame Philiberte de Rigoine, dont Philiberte-Josephine-Victoire-Clotilde ~~Josephine-Verrille Philiberte~~ de Castillon, née à Besançon le 1 juin 1776.

~~[illegible]~~

cens & rentes qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Mignez & de Ronay. Il eut du premier lit : — 1. EMOND, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Mery de Bez*, ainſi qu'il conſte par la tranſaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promiſe par ledit BLAISE DE MAUVISE, pere de ſa femme ; — 3. JEANNE, mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Gueret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudiere ; — 4. MARIE, alliée, auſſi par contrat du même jour, à *Louis de Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ; — 5. LOISE, morte ſans alliance ; —— 6. & ANNE, mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel tranſigea, le 20 Septembre 1528, avec EMOND DE MAUVISE, ſon beau-frere, ſur la ſucceſſion de LOISE, ſa ſœur, qu'ils partagerent noblement.

II. EMOND DE MAUVISE, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt. Ledit EMOND DE MAUVISE tranſigea le 24 Avril 1552, comme pere & loyal adminiſtrateur du bien de ſes enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Foreſt, ſur ce qu'il prétendoit que ſa femme avoit été léſée par ſon contrat de mariage. Il en eut : — 1. RENAUD DE MAUVISE, reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ſes preuves. Il avoit été préſenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourgneuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de ſa réception eſt ſigné de *Gabriel du Cher*, Grand-Prieur, de *Gabriel de Leſtang*, Commandeur de Selles, & de *Jean l'Evêque*, Commandeur de la Racherie, Commiſſaires nommés par ledit Chapitre ; — 2. PIERRE, qui ſuit ; — 3. & MADELENE DE MAUVISE, mariée à *Antoine de la Marche*, fils de *Gaſpard*, Ecuyer.

III. PIERRE DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauviere, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaſpard de la Marche*, Ecuyer ; & EMOND, ſon pere, lui fit donation entrevifs, le 24 Février de ladite année, de tous ſes biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit

IV. BLAISE DE MAUVISE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauviere, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Maſſée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tillou & de la Bouriniere, laquelle lui porta en dot la Terre de Tillou. Ceci eſt prouvé par partage entr'elle & *François de Maſſée*, ſon frere, tous les deux enfans d'*Antoine de Maſſée*, & de *N... Jaudoin* ; & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, dans laquelle ſont dénommés PIERRE DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Villiers, JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur du Chezeau, *Jean de Maſſée*, Ecuyer, Seigneur de la Groge, JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens de BLAISE DE MAUVISE, II. du nom, aſſemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la geſtion & uſufruits des biens dudit BLAISE DE MAUVISE, ſon neveu. De *Catherine de Maſſée*, ſon épouſe, il eut :

V. JEAN DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Tillou, de Mauviere, de Villars, Mouton, &c. qui ſervit dans le Corps des Gentilshommes convoqués par le Roi, ainſi qu'il conſte par un certificat, qui atteſte qu'il a bien & fidelement ſervi, tant en préſence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc *d'Angoulême*, le Maréchal *de la Force*, & le Maréchal *de la Meilleraye*, qui étoit à la tête du Corps de la Nobleſſe. Ce certificat, du 21 Novembre 1635, eſt ſigné *Beauvau*. Il épouſa, par contrat du dernier Mai 1625, *Madelene Perot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer. Etant veuve, elle fit un teſtament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre ſes enfans — CHARLES, qui ſuit ; — & N... DE MAUVISE, tige de la branche des Seigneurs de Villars, en Poitou, & de celle des Seigneurs d'Eſcars & de Mouton qui ſubſiſtent ; mais des Seigneurs d'Eſcars & de Mouton, il ne reſte qu'une fille, N... DE MAUVISE, mariée à M. *de Greaume*, Ecuyer.

VI. CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Mauviere,

fut propriétaire, pour ſes droits d'aîneſſe, de tous les biens de ſes pere & mere, ſitués entre les rivieres de Creuſe & de Langlin, ſuivant le teſtament, en forme de partage, de *Madelene Perot*, ſa mere, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 deſdits mois & an. Il épouſa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudiniere, & de Dame *Louiſe de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à cauſe de ſes Terres de Tillou & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de la Généralité de Berri, Commiſſaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de ſes titres, depuis BLAISE, I. du nom, juſqu'à lui, y eſt employée, avec l'explication des armoiries de ſa Famille. CHARLES DE MAUVISE eut pluſieurs enfans, entr'autres :

VII. CHARLES DE MAUVISE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Tillou, qui ſervit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes de Poitou, ſous les ordres du Maréchal *de Chamilly*, ſuivant un certificat, ſigné de ce Seigneur, du 30 Mars 1706; & fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Foullé de Marangis*, Intendant de la Généralité de Berri, le 11 Mai 1715. Il épouſa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louiſe-Marguerite de Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souligné, & de *Marguerite de Marconnay*. Cette *Louiſe-Marguerite de Taveau* eſt deſcendue de *Charles de Taveau*, Ecuyer (mentionné au degré I de cette Généalogie), Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, Terres qui ſont aujourd'hui dans la Maiſon de *Rochechouart*, dont un épouſa une *Taveau*, auſſi deſcendante dudit *Charles*. La Famille de MAUVISE a, parmi ſes titres, l'acte de partage des *Taveau* & *Rochechouart*. CHARLES DE MAUVISE, II. du nom, a eu de ſon mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres : — 1. HENRI-CHARLES, qui ſuit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 3. PIERRE, Capitaine au Régiment de Limouſin, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1747; — 4. N... DE MAUVISE, Religieuſe; — & pluſieurs garçons morts auſſi au ſervice.

VIII. HENRI-CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tillou & de Roche-Froide, partagea avec ſes freres le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf, & a épouſé Damoiſelle *Madelene de la Porte-Vezins*, dont il n'a point d'enfans.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon, ſecond fils de CHARLES, II. du nom, & de *Louiſe-Marguerite de Taveau*, a fait les campagnes d'Italie ſous les ordres des Maréchaux *de Broglie* & *de Coigny*, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a épouſé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radegonde de la Chaſtre*, Dame de Lardonniere en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Belluſſon, la Gaudetiere, Majon & Sauzele en Poitou, & de *Catherine de Scourion de Boiſmorand*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES-HENRI, batiſé le 24 Septembre 1768; — 2. LOUIS-CLAUDE, né le 4 Septembre 1769; — 3. & MARIE-LOUISE DE MAUVISE, l'aînée de tous, née le 1 Août 1767.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, accompagnée de deux croiſſans de gueules en chef.*

* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie. Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Juillet 1668.

La Roque dit qu'elle tire ſon origine de GUILLAUME, Seigneur DE GARLANDE & de Pivey, Sénéchal de France, duquel deſcendoit, au quatrieme degré, ROBERT DE GARLANDE, ſurnommé MAUVOISIN, chef de la Maiſon de MAUVOISIN-ROSNY près Mantes. *Du Cheſne* en fait remonter la filiation à

RAOUL DE MAUVOISIN, qualifié *Seigneur de Roſny*, vivant en 1080, pere de = RAOUL DE MAUVOISIN, II. du nom, qui eut pour fils — RAOUL, III. du nom,

lequel fut pere de — Raoul de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rosny, dit *le Barbu*, qui épousa *Alix de Provence*, dont :

Gui de Mauvoisin, Sire de Rosny, pere de — Gui, II. du nom, Sire de Rosny, qui transigea, en 1238, avec *Raoul*, Baron *de Fougeres*, son cousin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhouet. Il épousa la sœur de *Girard*, Seigneur *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, & en eut :

Gui de Mauvoisin, III. du nom, Seigneur de Rosny, marié, en 1285, à *Isabeau de Mello*, sœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Briz & de Château-Chinon, dont : — Gui, qui suit ; — & quatre filles.

Gui de Mauvoisin, IV. du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale. Leurs enfans furent : —— 1. Gui, qui suit ; — 2. Amaury, Seigneur d'Apremont ; — 3. & Ide de Mauvoisin-Rosny, femme de *Jean*, III. du nom, Comte *de Dreux*.

Gui de Mauvoisin, V. du nom, Seigneur de Rosny, épousa *Roberte de Baumez*, de laquelle il eut trois filles, sçavoir : — 1. Béatrix, femme de *Jean*, Seigneur *de la Ferté* & du Neubourg, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. Laure, mariée à *Robert de Beaufart*, dont — *Ide de Beaufart*, femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru. C'est par cette alliance que la Baronnie de Rosny a passé dans cette derniere Maison ; — 3. & Marguerite de Mauvoisin, mariée à *Robert de Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

La Roque dit qu'après la mort de Gui de Mauvoisin, V. du nom, Amaury, son frere, s'empara de la Baronnie de Rosny, au préjudice de ses trois filles ; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la somme de 3000 livres, à l'aînée, nommée Béatrix, femme de *Jean*, Baron *de la Ferté*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de Rosny passa, après sa mort, à son neveu *Robert de Harcourt*, lequel étant décédé sans enfans, sa sœur, *Béatrix de Harcourt*, en hérita, & la porta à son mari *Jean d'Ivry*. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans de son mariage, cette Terre devoit passer à *Béatrix de Beaufart*, fille aînée de *Robert de Beaufart*, Connétable de Flandres, & de Laure de Mauvoisin-Rosny ; mais le même *Jean d'Ivry* persuada à sa femme d'en disposer en faveur d'*Ide de Beaufart*, fille puînée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Saquainville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Saquainville*, épousa le même *Jean d'Ivry*, qui se trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de Rosny, dont il jouit jusqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparerent de Rosny, qu'ils garderent quelque tems ; mais après avoir été chassés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beaufart*, recouvra la propriété de la Baronnie de Rosny, qui lui appartenoit. Elle est restée dans cette Maison pendant trois générations, jusqu'à *Anne de Melun*, qui la porta à son mari *Jean de Bethune*, Baron de Baye.

Gui de Mauvoisin, V. du nom, Seigneur de Rosny, avoit un frere, nommé Amaury, comme on l'a vu ci-dessus : il peut avoir continué la filiation. On trouve encore plusieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que Gui de Mauvoisin, qui avoit son camp à Passy en 1119. — Samson de Mauvoisin, Archevêque de Reims, dont le P. *Anselme* ne parle pas. — Pierre de Mauvoisin, Chevalier-Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210. — Guillaume de Mauvoisin, Seigneur de Serquigny, vivant avec *Agnès*, sa femme, en 1231 ; — & Monseigneur Gui de Mauvoisin, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maison a produit sa Généalogie, suivant l'Ordonnance du Roi François I, du 14 Septembre 1540. Elle commence à Richard de Mauvoisin, marié à *Jeanne de Bazile*, de laquelle naquit — Renaud de Mauvoisin, marié à *Jeanne du Hamel*, mere de — Robert de Mauvoisin, marié à *Jeannette de Betheville*, dont il eut — Guillaume de Mauvoisin, qui épousa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint : — Alexis de Mauvoisin, qui produisit ses titres, & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut pere de — Guillaume de Mauvoisin, aussi maintenu dans sa noblesse le 4 Février 1606.

CHRISTOPHE DE MAUVOISIN, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madelene de Braque*, ſon épouſe, — ANTOINETTE DE MAUVOISIN, mariée, par contrat paſſé à Exmes le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Ruppierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buiſſon.

Pluſieurs autres branches ont auſſi fourni leurs Généalogies. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, *p.* 1661, & *pag.* 1815 *& ſuiv.* Les armes ſont : *d'or, à deux faſces de gueules.*

Il y a une autre Famille du nom de MAUVOISIN, qui poſſede la Seigneurie d'Angoville en Normandie, Election de Bayeux. Elle porte : *de gueules, à trois faſces d'or.*

MAUVY, en Bretagne, reſſort de Rennes, Famille diviſée en deux branches.

De la premiere étoit JACQUES-RENÉ DE MAUVY, Sieur de Carcé & de la Douettée, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. *des Cartes*, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la ſeconde branche, par deux Arrêts rendus en la même Chambre de la Réformation le 18 Février 1669, & le 8 Mars 1671, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. *de Larlan*. Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines, au canton ſeneſtre de ſable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent.*

MAXVEL : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Avril 1666.

JACQUES MAXVEL, Ecuyer, Sieur des Champs près Liſieux, vivoit en 1540, & un de ſes deſcendans, vivant en 1757, poſſede, ou ſa poſtérité, la Seigneurie des Champs. Les armes : *d'hermines, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

MAY : Famille noble de Bretagne, reſſort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669, au rapport de M. *Raoul*, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à deux faſces d'azur, accompagnées de ſix roſes de gueules, trois en chef & trois en pointe.*

MAY (DE), en Picardie. Famille noble dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 343.

CLAUDE DE MAY, Vicomte de Serches, Election de Soiſſons, produiſit, en 1693, des titres de quatre races, avec de très-beaux ſervices ſur chaque degré. Les armes : *d'or, au chevron d'azur.*

MAYE. De cette Famille étoit

FRANÇOIS DE MAYE, Seigneur de la Bruyere, Conſeiller au Grand-Conſeil, & grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, mort ſans enfans, le 19 Février 1702, de ſon mariage contracté avec *Marguerite* ou *Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi. Les armes : *d'azur, à trois glands tigés & feuillés d'or.*

MAYENCE : Ancien Evêché ſuffragant de Treves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primatie de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait ſa réſidence à Aſchaffenbourg.

* MAYENNE : Ville conſidérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché.

Geoffroi I eut en don, de *Foulques d'Anjou*, la ville de Mayenne. *Juhel*, ſon fils, fit bâtir le Château de Mayenne. LOUIS XI, Roi de France, comme héritier de la Maiſon d'*Anjou*, rendit Mayenne & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par ſa mere, *Louiſe d'Anjou*, de *Charles*, Comte *du Maine*. *René*, II. du nom, Duc *de Lorraine*, obtint Mayenne, Guiſe, &c. du chef de ſa mere *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de ſon cinquieme fils. *Claude de Lorraine*, I. du nom, Duc de Guiſe, fut créé *Mar-*

quis de Mayenne en 1524. *Charles*, ſecond fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne* & *Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de ſon oncle maternel, du Duché de *Mayenne*. *Charles* III, ſon fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*. L'héritiere du dernier Duc *de Mazarin*, a porté ce Duché dans la Maiſon d'*Aumont*. Voyez ce mot.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille étoit

articles refait au Tome X. aux additions. P. . . .

Etienne Mayneaud de la Tour, Seigneur de la Magdeleine, Collange, Sommery, Genelard, Logere, Monteguillon, &c. Bailly d'Epée du Charolois, mort le 5 Novembre 1732, laiſſant, entr'autres enfans de *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans :

Paul-Etienne-Charles Mayneaud de la Tour, Conſeiller au Parlement de Paris, de la ſeconde Chambre des Enquêtes, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. Mercure de Juin 1738, *p.* 1225.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois merlettes de ſable ; au 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.*

MAYNIER, en Provence. N'ayant donné qu'une notice de cette Famille dans ce Volume, *p.* 384, voici un article plus étendu.

Acurse de Maynier, (fils de Guillaume Maynier, Grand Juriſconſulte, Primicier pluſieurs fois de l'Univerſité d'Avignon) Baron d'Oppede au Comté Venaiſſin, fut auſſi Primicier en l'Univerſité d'Avignon, Juge-Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorſqu'il fut envoyé Ambaſſadeur à Veniſe, par le Roi Louis XII. Il eſt nommé Conſeiller au Grand-Conſeil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établiſſement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commiſſaires que le Roi choiſit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouſe en 1505, afin de faire le Procès à *Pierre de Rohan*, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorſqu'il n'y avoit qu'un ſeul Préſident ; & fut nommé, le 23 Mai 1508, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé *Madelene de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, ſa ſeconde femme. Il en eut : — Jean, qui ſuit ; — & Marguerite, mariée, 1°. à *Jacques de Remezan*, co-Seigneur des Iſles d'If & d'Eſgalates ; & 2°. à *Chriſtophe Camot de Cavaillon*, originaire de Piémont.

Jean de Maynier, Baron d'Oppede, Chevalier de l'Eperon d'or, & Comte Palatin ſous le Pontificat de Paul IV, né à Aix le 10 Septembre 1495, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1522, ſecond Préſident au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis premier Préſident le 20 Décembre 1543, Lieutenant-Général au Gouvernement de Provence le 26 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épouſé, 1°. *Louiſe de Vintimille* fille de *Bertrand*, des Comtes *de Marſeille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande Laſcaris-Tende* ; & 2°. *Madelene de Caſtellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louiſe Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laiſſa du premier lit : — 1. Claire de Maynier, mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrieres, morte ſans enfans ; — 2. & Anne de Maynier, femme de *François de Perruzzi*, Baron de Lauris, ſecond Préſident du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppede. Leur fille *Claire de Peruzzi*, la porta dans la Maiſon de *Forbin*, par ſon mariage avec *Jean de Forbin*, dont deſcendent les *Forbins d'Oppede* d'aujourd'hui. *Voyez* Forbin, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur Christophe, qui ſuit ; Anne de Maynier, ſa ſœur, avoit épouſé, en 1599, *Nicolas de Flotte*, Conſeiller au Parlement de Provence.

Christophe de Maynier, reçu Conſeiller en la même Cour en 1598, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

Raimond de Maynier, Seigneur de Lambert, reçu Conſeiller au Parlement

de Provence en 1607. Il teſta le 28 Juillet 1632, & laiſſa de *Lucrèce Dedons*, ſon épouſe : — 1 & 2. CHRISTOPHE, II. du nom, Seigneur de Lambert, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays, aux années 1650 & 1684, & JEAN-BATISTE, morts ſans alliance ; — 3. FRANÇOIS, lequel alla s'établir à Monaco, où ſes deſcendans ont continué la poſtérité ; — 4. & SEXTIUS, qui ſuit.

SEXTIUS DE MAYNIER, Seigneur de Lambert, teſta le 7 Avril 1706, & avoit épouſé *Catherine de Rouſſin*, de la ville de Martigues, dont il eut : — 1. PAUL, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Capitaine d'Infanterie ; — 3. & FRANÇOIS, Garde de la Marine.

PAUL DE MAYNIER, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Théreſe-Paſcale de Seguiran*, fille de *François de Seguiran*, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, & de *Victoire de Bouchet*. De ce mariage ſont iſſus : — JEAN-FRANÇOIS ; — & MADELENE DE MAYNIER.

La premiere branche portoit pour armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent, rompus l'un à dextre & l'autre à ſeneſtre.*

La ſeconde branche les porte de même, mais le *premier chevron eſt rompu à ſeneſtre, & l'autre à dextre.*

MAYNON : Famille noble établie à Paris.

VINCENT MAYNON, Conſeiller au Parlement, a d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, ſa ſeconde femme,

ETIENNE MAYNON, Seigneur d'Invault, Cerbonne, & de Villemanache, né le 18 Février 1721, reçu Conſeiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conſeiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur-Général des Finances le 27 Septembre 1758, & Miniſtre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il a épouſé, le 6 dudit mois de Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Eliſabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard de Fourqueux*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louiſe Auget de Monthion.*

De la même Famille étoit BARBE-MADELENE MAYNON, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Maître des Requêtes honoraire, morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans. Les armes : *d'azur, à trois gerbes de bled d'or.*

MAYOL, en Provence. Ancienne Nobleſſe qui a pour auteur

GUILLAUME MAYOL, qualifié *Miles*, Chevalier, préſent à l'acte paſſé en 1276, entre *Alix*, Comteſſe *des Baux*, & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille ſubſiſte dans LOUIS-NICOLAS DE MAYOL-SAINT-SIMON, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, marié à Demoiſelle N... DE MAYOL, ſa couſine. Il a pour frere JEAN-BATISTE DE MAYOL, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois, & Chevalier de Saint-Louis. — LOUIS-BRUNO DE MAYOL, leur couſin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes. Nous ignorons s'il eſt marié.

On peut conſulter l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p. 124*, où il eſt parlé de cette Famille, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or chargée de trois molettes de ſable, percées d'argent.*

MAZADE : Famille établie à Paris & à Montpellier.

ETIENNE MAZADE, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719, & Contrôleur en la Chancellerie établie près la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mort le 27 Octobre 1728, laiſſa pour fils : — LAURENT, qui ſuit ; —— & GUILLAUME, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi, pere — d'ETIENNE-LAURENT MAZADE, Marquis d'Aveze, Avocat-Général de la Chambre des Comptes de Montpellier depuis 1730.

LAURENT MAZADE, Ecuyer, Fermier-Général, épouſa, le 5 Août 1715, *Théreſe des Queulx*, morte le 19 Février 1737, fille de *Pierre*, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louiſe Clerch*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Henri Guillaume Mazade, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 21 Juin 1737, qui a épouſé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine-Thérese de Blair de Boiſemont*, fille de *Louis-François de Blair*, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c. Conſeiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Gars de Boiſemont*. De ce mariage eſt née — Agnès-Thérese Mazade-d'Argeville, alliée, par contrat du 2 Avril (célébration le 5) 1758, avec feu *Bernard-Louis*, Marquis *de Chauvelin*, ci-devant Ambaſſadeur à Turin, Lieutenant-Général, Maître de la Garderobe du Roi, ſerment prêté le 12 Novembre 1765.

2. Laurent-Joseph Mazade, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier-Général après ſon pere, né le 20 Octobre 1719, marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul-Etienne*, Conſeiller de grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame étant veuve s'eſt mariée en ſecondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc *de Chartres*, fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759.

3. & Marie-Madelene Mazade, née le 28 Mai 1716, ſeconde femme de *Gaſpard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reyniere, Fermier-Général. Elle a épouſé en ſecondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferriere, Sénéchal de Lyon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57e année de ſon âge. *Voyez* Grimod & Masso de la Ferriere.

Les armes de Mazade, ſont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué & onglé de gueules ; au chef couſu de gueules, charge d'un croiſſant d'argent accoſté de deux étoiles d'or.* Il eſt parlé de cette Famille, dont nous ignorons l'état actuel, dans l'Armorial de France, *Regiſtre II, Partie II.*

MAZANCOURT ou MERLIN-MAZANCOURT : Ancienne Nobleſſe de Picardie, connue dès le XIIe ſiécle, illuſtre par ſon origine, ſes alliances & ſes ſervices militaires ; mais nous n'en pouvons donner une filiation ſuivie que depuis

I. Jean, Seigneur de Merlin en Flandres, Chevalier, qui épouſa Michelle de Mazancourt, héritiere de la branche aînée de ſa Maiſon, dont ſes deſcendans au Ve degré ont repris le nom & les armes.

II. Daniel de Merlin, ſon fils, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épouſa *Louiſe d'Auchy*, des Bers d'Auchy-le-Château-ſur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

III. Jean de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, allié à *Anne de Clary*, dont :

IV. Jean de Merlin, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bellencourt, Eſtrées, Freſnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Atilly, Belloy & d'Iſtres en Santerre, Prévôt Royal de Noyon, & Bailli de Neſle. Il épouſa, 1°. *Jeanne de Clery* ; 2°. *Catherine d'Eſtrées*, en 1482, ſelon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, p. 596*, où elle eſt dite fille de *Pierre d'Eſtrées*, dit *Carbonnel*, Seigneur de Boulant, Hamel, &c. & de *Marie de Beaumont* ; & 3°. *Michelle le* ou *du Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuyer, Seigneur de Freſnes & de Genermont, & d'*Iſabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre *Jean Grebert*, dit *Guébus*, & *Etiennette Poſtel*, ſa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillis d'Amiens & de Vermandois. *Michelle du Fort* mourut le 10 Août 1504, & ſon mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut : — 1 & 2. Jean & Adrien, morts aux études ; & du troiſieme lit : — 3. autre Adrien, qui ſuit ; — 4. Jean de Mazancourt, Seigneur d'Atilly, & Bacquencourt, marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de Voyennes. On trouve dans la revue faite à Peronne le 2 Juillet 1529, un Jean

DE MAZANCOURT au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur *d'Humieres ;* — 5. GUILLAUME, Religieux, Doyen de l'Eglise Collégiale de Nesle en Picardie; — 6. & JEANNE, mariée à *Jean de Hennon*, Ecuyer, Seigneur de Partin.

V. ADRIEN DE MAZANCOURT, Ecuyer, quitta le nom DE MERLIN, pour reprendre celui de *Mazancourt* : il en avoit la Seigneurie, & est qualifié *Seigneur de Mazancourt*, Billencourt, Estrées, Fresnes, Genermont, Poplincourt, Hallu, Cremery, Grandmesnil, Châteaufort, Crennes & Courval. Il passa un bail pour *Françoise de Lanvin*, son épouse, héritiere de *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, son frere, d'une maison sise à Vivieres, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du Plessis-Châtelain, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Crennes & de Courval, leur pere. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la Prévôté de Pierrefons, le 26 Avril 1527. Lui & sa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Fossez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Châtelain, & *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Courval, touchant le douaire de ladite *des Fossez*, leur mere. ADRIEN DE MAZANCOURT comparut, en 1539, à la rédaction des Coutumes de Crespy en Valois, à cause de sa Seigneurie du Plessis-Châtelain. Il mourut en Janvier 1540, & sa veuve testa le 17 Septembre 1545. Il eut de son mariage : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la seconde branche rapportée ci après; — 3. JEAN, mort jeune; — 4. JOACHIM, Religieux de Saint-Barthelemi de Noyon, Prieur de Bellefontaine; — 5. NICOLAS, Chanoine & Doyen de Notre-Dame de Nesle en 1545, mort à Moisy, où il est inhumé; — 6. & JEANNE, mariée, 1°. à *Antoine de Bussy*, Ecuyer, Seigneur de la Mortaye; & 2°. à *Louis de Salvert de Montroignon*, Ecuyer, Seigneur de Roziers. Elle eut de *Françoise de Lanvin*, sa mere, une donation d'héritages situés à Verbrie, par acte passé devant *Mortier* & *Berthin*, Notaires à Roye, le 2 Septembre 1545 : c'étoit pour la récompenser des avantages faits à ses freres CHARLES & FRANÇOIS DE MAZANCOURT, lors de leurs mariages.

VI. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Estrées, Belloy, Fresnes, Vicomte de Courval, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 lances de M. le Dauphin à Peronne en 1535 & 1538. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de Cernay, en Dormois, & de Plancy en Champagne, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec NICOLAS, son frere, le 20 Mai 1547, & fit avec sa femme un échange de leur part de Cernay avec *Sébastien de Neufchâtel*, Ecuyer, Seigneur de Cernay & de Remonville, le 6 Avril après Pâques 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le dernier Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, sa veuve, passa une transaction, sur partage, avec CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, son fils aîné; ce partage se fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent : — 1. CHRISTOPHE, qui suit; — 2. ANNE, femme de *Louis de Pas*, Seigneur de Feuquieres & de Rozieres, Baron de Jumancourt, Maître-d'Hôtel du Roi, mort au mois de Juillet 1590, dont postérité; — 3. JEANNE, femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de Chepilly, tué au siége de Mons en Hainaut; & elle, morte le 1 Juillet 1599, âgée de 52 ans; — 4. ANNE, morte sans alliance à Billencourt; — 5. ANTOINETTE, femme de *Pierre de Drouin*, Seigneur de Dompleu près Villers-Coterêts; — 6. & RENÉE, mariée, 1°. à *Charles du Plessis*, Seigneur de Sertemont, Enseigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. *de Piennes*, lequel fut assassiné, en 1587, par *Antoine d'Ardres*, Seigneur & Baron de Crescignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémission au mois de Décembre 1591, enthérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593; & 2°. à *N... de Bazentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

XII. CHRISTOPHE, Seigneur DE MAZANCOURT, Billencourt, Fresnes, Genermont Châteaufort, Cremery, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 lances de M. *de Piennes*, Che-

valier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 lances, ſuivant deux quittances au Tréſorier des guerres pour le payement de ſa ſolde, l'une du 27 Octobre 1571, & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI DE FRANCE, frere du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. *de Piennes*, (depuis Duc *de Hallwin*) en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le dernier Février 1607, teſta le 3 Février 1617, partagea ſes biens entre ſes fils du troiſieme lit, & mourut à Billencourt âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe de Roncherolles*, Baron de Hugueville, & de *Suſanne de Guiſencourt*; 2°. *Charlotte de Bosbecq*, Dame d'Autreche, veuve d'*Antoine de Gonnelieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefons, premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Bosbecq*, & de *Françoiſe de Fretel*, dont il eut huit enfans morts jeunes; & 3°. le 9 Juin 1596, *Suſanne de Poix*, fille & héritiere de *Jean de Poix*, Seigneur de Sechelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc *d'Alençon*, & de *Jacqueline de Proiſy la Bove*. Son pere ſubſtitua par ſon teſtament, en ſa faveur & celle de ſes enfans, ſon bien & ſon nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, ſon frere, Seigneur de Sechelles : c'eſt ce qu'on lit dans le *Tome VII des grands Officiers de la Couronne;* & le Journal de HENRI III, *Tome II, p.* 232, marque qu'elle ſe convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. CHRISTOPHE DE MAZANCOURT eut du premier lit : — 1. LÉONOR DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval, né le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte *de Chaunes*, tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592, contre *Geórges de Milly*; — 2. JOACHIM, né en 1572, mort jeune; — 3. CHRISTOPHE, né le 7 Mai 1578, mort jeune; — 4 & 5. ANNE & MARIE, auſſi mortes jeunes; & du troiſieme lit vinrent : — 6. JACQUES, Seigneur de Courval, batiſé à Billencourt, mort à Paris le 2 Mars 1615; — 7. DAVID, qui ſuit; — 8. CHARLES-CHRISTOPHE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné; — 9. ANNE, née en 1604; — 10. CATHERINE, morte au berceau; — 11. & MADELENE, femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgue, la Folie & Guignicourt.

VIII. DAVID DE MAZANCOURT, dit *de Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billencourt, Freſnes, Genermont, Châteaufort, Crecy, Hallu, Fouchet & Cremery par le teſtament de ſon pere, né en Janvier 1607, qualifié *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, enſuite Capitaine d'une Compagnie légere Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cavalerie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épouſé, le 1 Juillet, 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Renée de Boiſyvon*, dont : — 1. JEAN-BATISTE DE POIX, Seigneur de Mazancourt, Billencourt & d'Eſpayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de CHARLES-CHRISTOPHE, ſon oncle, tué en Catalogne ſans avoir été marié, laiſſant pour héritiere ſa ſœur aînée; — 2. DIANE-MADELENE, héritiere des biens de ſa branche, mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Feuquieres*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & ſept filles Religieuſes, l'une deſquelles nommée *Diane* fit ſes preuves de nobleſſe pour être reçue Chanoineſſe de l'Egliſe de Sainte-Marie de Metz, devant *Bertrand* & *Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673; — 3. & MARIE, femme de *N... de Tyais*, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval & de Creſne, fils puîné de CHRISTOPHE, & de *Suſanne de Poix*, ſa troiſieme femme, né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confiſqués, en récompenſe de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril

1646, fut Colonel d'Infanterie puis de Cavalerie, enſuite Maréchal-de-Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin ſuivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin; & fut gratifié de 1000 écus de penſion. Il étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant ſignalé à la défenſe de la ville d'Uberlinguen. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1641, *Madelene-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor de Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gaſtey, Baron de Talmoy & de Saint-Julian, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, Grand-Bailli d'Aval en Comté, Sergent-Général de bataille pour le Roi d'Eſpagne, & de *Claude-Renée de Pontallier*. De ce mariage vinrent: — 1. CHARLES-CHRISTOPHE, qui ſuit; — 2. MADELENE, fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, mariée, à Saint-André-des-Arcs à Paris, le 13 Mars 1673, à *François d'Ambly*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. *Voyez* AMBLY au mot MAIRE, dans ce neuvieme volume; — 3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Auſſon, dont des enfans; — 4. & JEANNE-MARIE, mariée, 1°. à *Melchior de Voigne*, Baron du Beaupré, d'Auxerre; & 2°. à *Charles Hue*, Seigneur de Courſon. Elle n'a point eu d'enfans de ſes deux maris.

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE POIX DE MAZANCOURT, Chevalier, Comte de Courval, Aide-de-Camp du Marquis *de Reſnel*, ſon oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit épouſé *Marie Franchie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte ſans enfans, & inhumée à Saint-André-des-Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en préſence de MM. *d'Ambly* & *des Ayvelles*, ſes neveux.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain au Bailliage de Valois, ſecond fils d'ADRIEN, & de *Françoiſe de Lanvin*, ſervit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 lances des Ordonnances du Roi, ſous la conduite du Duc *d'Albanie*, qui fut revue à Mors en Auvergne, le 8 Avril 1529; & il ſe trouve au nombre de la Compagnie de 80 lances de M. le Dauphin à Peronne, ès années 1549 & 1551. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Foſſez*, fille de *Louis des Foſſez*, Ecuyer, Seigneur de Siſſy, & de *Jeanne de Chin*. Il tranſigea pour la dot de ſa femme avec ſon beau-pere, devant les Notaires de Neſle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Mariage* & *Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefons, pour traiter du mariage de JEAN DE MAZANCOURT, ſon fils, & paſſa une quittance de 550 livres le 2 Juillet ſuivant, devant les mêmes Notaires, au profit de ſondit fils. Lui & ſa ſœur, JEANNE étant en procès contre CHARLES, leur frere aîné, au ſujet du partage paſſé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent ſubir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Chatelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui tranſigerent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de ſon mariage devant *Mouchy* & *Courteſeys*, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ADRIENNE, femme de *Jean du Pleſſis*, Ecuyer, Seigneur de Terpigneux, Enſeigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur *de Foſſeuſe*; — 3. FRANÇOISE, femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy, & en partie de Monthenaut; — 4. & CHARLOTTE, mariée, en 1570 ou 1572, à *Altoſe Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois en Brie.

VII. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, de Vivieres, d'Attichy en partie & de Ruſſy en Valois, ſervit ſous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *de Damville* à Pignerol; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 100 lances de *Henri de Montmorency*, Seigneur de Damville, ſuivant le rôle de la montre

qui en fut faite à Caſtres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin ſuivant, il rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris pour ſes droits de cenſive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Vivieres, relevans de la Châtellenie de Creſpy. Etant Commiſſaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit paſſées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : ſon ſceau qui ſe trouve à ces montres prouve qu'il portoit : *écartelé au 1 & 4, un chevron accompagné de 3 coquilles ; & au 2 & 3 trois faſces alaiſées*, peut-être à cauſe de *Lanvin*, dont étoit ſa grand-mere. Il fut auſſi, ſelon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe en Languedoc près la ville de Caſtres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec ſa mere, devant *Huſſon*, Tabellion de la Prévôté de Pierrefons, au ſujet de la donation que feu ſon pere & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Pleſſis-Châtelain, le 9 Mai 1561. Il teſta, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vaſſeur*, Curé de Chantilly, & avoit épouſé, par contrat paſſé, le 14 Juin 1561, devant *Eſcorcherel* & *Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du conſentement de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, Demoiſelle *Marie de Poitiers*, fille de *Philippe de Poitiers*, Ecuyer, Seigneur de Mailly en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bievre*, dont : —— 1. HENRI, né au Château de Vivieres le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrein *Jean de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blerancourt, & pour marreines *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, & *Antoinette de la Marck*, épouſe de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; —— 2. GEORGES, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589 ; — 3. ANTOINE, né le 4 Mars 1567, mort jeune ; — 4. HENRI, qui ſuit ; — 5. JEAN, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, ſon oncle maternel, Abbé de Saint-Samſon ; — 6. PIERRE, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Coterêts, le 15 Juillet 1592 ; — 7. PHILIPPE, né le 26 Août 1575, mort jeune ; — 8. & CHARLES, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

VIII. HENRI DE MAZANCOURT, qualifié *Ecuyer*, puis *Chevalier*, Seigneur du Pleſſis, Vivieres, des grandes Armoiſes, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrein *Henri*, Duc *de Momorency*, Pair & Connétable de France ; tranſigea, le 16 Août 1594, avec ſes pere & mere, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de ſon mariage par acte paſſé devant *Chavigny*, Notaire Royal à Villers-Coterêts. Son pere & lui firent un échange avec *Octavien Douy*, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon*, Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il aſſiſta, en 1603, au mariage de CHARLES, ſon frere, tige de la troiſieme branche, étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Normand*, Notaire au lieu de Boucelle ſous la Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, Demoiſelle *Iſabeau de Proiſy*, fille de *François de Proiſy*, Baron de la Bove, Seigneur de Proiſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boſſut*. Il fit un accord avec ſes enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Preſles au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30300 livres, prix des terres des Armoiſes, d'Hocle & de Saint-Pierremont qu'il avoit vendues, & qui provenoient du chef de ladite Dame *de Proiſy*, leur mere. Il aſſiſta, en 1644, au mariage de FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, ſon neveu. HENRI eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. SIMPHORIEN, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ſes freres & ſœurs en 1631. Il aſſiſta au mariage de HENRI, ſon neveu, Seigneur de Vivieres en 1643, & à celui de FRANÇOIS, Seigneur de Carrouge, ſon couſin-germain, en 1644. Il demeuroit à Vauxienne en Valois en 1653 ; — 3. HENRI, Ecuyer, Enſeigne de la Compagnie du ſieur *de Vidal*, tué au ſiége de Treves n'étant âgé que de 16 ans ; — 4. DIANE, partagée en

1631, mariée à *Hercule des Foſſez*, Seigneur de Liſy; —— 5. & ELISABETH, vivante en 1631.

IX. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Vivieres, partagea avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leur mere, le 22 Novembre 1631, devant *de Parts*, Notaire royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, ſervant dans l'armée du Duc *d'Angoulême*. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1622, paſſé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Fiſmes, *Marie de Liſine*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auberval, de Bruy & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie, & Gouverneur de Fiſmes, & de *Suſanne de Liſine*, dont: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Bruy, Gendarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans; — 3. MARIE, femme de *Charles de Cointel*, Ecuyer, Seigneur de Leſpine, dont des enfans; — 4. & CHARLOTTE, fille en 1690.

X. HENRI DE MAZANCOURT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Vivieres dans l'Election de Creſpy, tranſigea avec ſes freres & ſœurs le 28 Avril 1653, ſur la ſucceſſion de leur pere, devant *Boucher* & *Petit*, Notaires à Soiſſons, ſuivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur tranſaction. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec LOUIS, ſon frere, ſur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. *Dorieu*, Intendant de Soiſſons, du 18 Juillet 1667, donna aveu & dénombrement de ſes fiefs de Vivieres & de Longavenne, mouvans du Duché de Valois & du Château de Creſpy, à un Commiſſaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soiſſons, le 28 Juin 1643, *Louiſe d'Auquoy*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrel & de Branges en partie, & de *Louiſe d'Harcillemont*; & 2°. par contrat du 29 Mars 1685, paſſé devant *Goſſet*, Notaire à Soiſſons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam Miolle*, Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement de Soiſſons, & de *Catherine-Noel de la Baune*. Sa veuve produiſit ſes armes à Creſpy pour l'Armorial général, en 1698. Du premier lit vinrent: — 1. HENRI-CHRISTOPHE, âgé de 17 ans en 1667, mort Mouſquetaire du Roi; — 2. SUSANNE, mariée, 1°. à *Jean-Louis du Glas*, Ecuyer; & 2°. à *Charles de Cheſtien*, Seigneur de Bonneuil en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc *d'Orléans*; & du ſecond lit: — 3. HENRI, qui ſuit; — 4. JOSEPH-JOACHIM, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; —— 5. PIERRE, mort à ſix ans, vers Pâques, en 1698; —— 6. & MARIE, âgée de 11 ans en 1699.

XI. HENRI DE MAZANCOURT, III. du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis & de Vivieres, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épouſé, par contrat paſſé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne-Eliſabeth Chevalier*, fille de *Jean Chevalier*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage ſont iſſus: —— 1. MICHEL, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Noyon; —— 2. GABRIEL-AUGUSTE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS-JOACHIM-ELÉONOR-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Voiſin, Camelin, &c. ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié; — 4. MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, Religieuſe à la Maiſon Royale de Saint-Cyr; — 5. & CHARLOTTE, Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

XII. GABRIEL-AUGUSTE, Comte DE MAZANCOURT, Seigneur du Pleſſis & de Vivieres, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épouſé, par contrat du 13 Février 1759, paſſé devant *Beſſonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Théreſe Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuyer, Tréſorier de l'Ordre du Saint Eſprit, & de Demoiſelle *Jeanne-Marguerite de Neſles*, dont ſept enfans. Les cinq premiers morts en bas-âge, & les deux autres vivants, ſçavoir: — BENOÎT-JEAN-LOUIS-EDME-GABRIEL, Comte DE MAZANCOURT, né à Paris le 30 Juin 1771; — & JEANNE-DE-CHANTAL-ELISABETH-MICHELLE, née à Paris le 10 Septembre 1773.

XI. Joseph - Joachim de Mazancourt, Chevalier, Seigneur de Frenoy, Boiſſy, &c. batiſé à Notre-Dame de Vivieres, le 31 Juillet 1690 (fils puîné de Henri de Mazancourt, II. du nom, & de *Catherine Miolle*, ſa ſeconde femme,) Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la ſuite du Régiment de Geſvres, Cavalerie, le 1 Janvier 1725, & Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, mort en Janvier 1773, avoit épouſé Demoiſelle *Marie Hardy du Meſnillet*, dont : — 1. François-Joachim, qui ſuit ; — 2. Batiste-François-Joseph de Mazancourt, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie ; — 3. & Marie-Anne-Elisabeth.

XII. François-Joachim, Marquis de Mazancourt, Seigneur de Frenoy, de Boiſſy, &c. Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Eſgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Eſgrigny, Chevalier, Seigneur des Foſſez, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont juſqu'à ce jour : — un fils, mort en bas-âge ; — & Aimée-Léonore-Tranquille de Mazancourt-de-Frenoy, née en Avril 1770.

Troisieme Branche.

VIII. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Vaumoiſe, Reully, Authiebert, Carrouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux, huitieme fils de Jean de Mazancourt, & de *Marie de Poitiers*, naquit au Château d'Attichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrein *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme ſervant de M. le Connétable, il épouſa, par contrat du 22 Octobre 1603, paſſé devant *Nicolas du Couroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guerard en Brie, *Louiſe de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carrouge en Brie, près Coulomiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cauſe d'elle, comme héritiere de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Mareuil, ſon frere, aux Seigneur & Dame *de Villarceaux*, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guerard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. François, rapporté ci-après ; — 3. & Marie de Mazancourt, mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boiſgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laiſſant des enfans.

IX. Charles de Mazancourt, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoiſe, Reully & de Taillefontaine, fut préſent au mariage de François, ſon frere, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Muret*, & ſon confrere, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laiſſant : — Charles, qui ſuit ; — & Elisabeth de Mazancourt, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Creſpy en Valois.

X. Charles de Mazancourt, III. du nom, Seigneur de Vaumoiſe & de Taillefontaine, Chevau-Léger de la Compagnie de M. *de Foucaut*, l'an 1667, épouſa, par contrat paſſé devant *des Nots* & ſon confrere, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, batiſé à Vaumoiſe le 29 Janvier 1615 (ſecond fils de Charles, I. du nom, & de *Louiſe de Fleury*), Gentilhomme ſervant du Roi, & Lieutenant de la grande Louveterie de France, mourut au Château de Carrouge le 14 Mars 1659. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Robert Petit*, Notaire royal à Bonneuil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Veſt*, fille de *Barnabé le Veſt*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtriſes de Paris, & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radegonde des Prez*. Elle ſe remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Chaſteliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yevre-le-Châtel, le 20 Septembre 1691, & fut inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale dudit

lieu. Du premier lit elle eut : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651 ; — 3. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné ; — 4. & MARIE DE MAZANCOURT, mariée, le 8 Juillet 1688, à *Gui le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godonvilliers, Conſeiller du Roi & ſon Procureur au ſiége d'Yevre-le-Châtel, dont : — *Marie-Françoiſe le Baillif*, née en 1691.

X. ROBERT DE MAZANCOURT, Seigneur de Carrouge & du Guerard en Brie, né le 2 Décembre 1645, & batiſé à Bonneuil le 25 ſuivant, Lieutenant des Chaſſes, & au Gouvernement de Fontainebleau, épouſa, par contrat paſſé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robuſſe* & *le Chanteur*, Notaires, *Françoiſe Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc *d'Orléans*, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne du Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687, & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Egliſe d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent : — 1. MARIE, morte après ſon batême ; — 2. ANNE-FRANÇOISE, vivante en 1699 ; — 3. VICTOIRE, morte à 4 ans ; — 4. autre MARIE, morte à 2 ans ; — 5. CLAUDE-ELISABETH, vivante en 1699 ; — 6 & 7. MARIE-ANNE, & une autre fille, mortes jeunes.

X. CHARLES-FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, né le 19 Août 1654, (troiſieme fils de FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Carrouge, &c. & de *Marie le Veſt*,) Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au ſiége de Veillane en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marſeille en Provence, dans l'Egliſe des Ecoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Maſſargues*, fille de *Jean de Maſſargues*, Ecuyer, & de *Madelene Laignau*, dont : — CHARLES-FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, né en la Citadelle de Marſeille le 25 Août 1690 ; — & MARIE-ANNE, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes ; *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même*, 2 & 1.

MAZARINI : Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gênes, d'où les ayeux de PIERRE MAZARINI ſortirent dans le XVIe ſiécle, pour aller s'établir en Sicile.

PIERRE MAZARINI, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Hortenſe Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoiſe de Bellon*, de Turin, dont :

1. JULES MAZARINI, né à Piſcina, dans l'Abbruzze le 14 Juillet 1602. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique par les ſoins du Cardinal *Barberin*, qui le fit Référendaire de l'une & l'autre ſignature & Nonce Apoſtolique en Savoie. La poſſeſſion de Caſal dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape, & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal *de Richelieu*. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de LOUIS XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Miniſtre, depuis le mois de Mai 1643, juſqu'à ſa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où ſon cœur fut porté aux Théatins de Paris, & ſon corps mis le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collége Mazarin, dit *des quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenſes, qu'il avoit acquis, paſſerent pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortenſe Mancini*, ſa niéce, & il inſtitua héritier *Philippe-Julien Mancini*, ſon neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans les biens d'Italie & autres portés dans ſon teſtament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de MAZARINI avec celles de *Mancini*.

2. MICHEL MAZARINI, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, ſacré Archevêque d'Aix à Rome au mois de Juillet 1645,

créé

créé *Cardinal*, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Viceroi de Catalogne, où il succéda à Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1 Septembre 1648, âgé de 41 ans, & fut enterré dans l'Eglise des Dominicains de la Minerve.

3. Laure-Marguerite Mazarini, morte à Rome le 9 Juin 1685, laissant de son mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles: — *Laure Martinozzi*, mariée, en 1655, à *Alphonse d'Est*, IV. du nom, Duc de Modene & de Reggio, morte à Rome le 18 Juillet 1687; — & *Anne-Marie Martinozzi*, alliée, le 22 Février 1654, à Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans, & inhumée dans le chœur de l'Eglise Saint-André-des-Arcs.

4. Et Jéronime Mazarini, mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont descendent les Ducs *de Nevers*, Pairs de France. Voyez Mancini.

Les armes de Mazarini, sont: *d'azur, à la hache d'armes d'argent dans un faisceau d'armes d'or, lié d'argent, posé en pal; & une fasce de gueules sur le tout, chargée de 3 étoiles d'or.*

MAZENOD: Famille établie en Provence.

Charles Mazenod, de la ville de Lyon, passa en Provence & s'établit à Marseille. Louis XIV lui accorda des Lettres de noblesse en 1653, enregistrées le 23 Mai de l'année suivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregistrées le 22 Juin suivant. Il avoit épousé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont: — Charles-Joseph, qui suit; — & deux filles, mariées dans les Maisons de *Thomas-la-Garde* & d'*Arene*.

Charles-Joseph de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 21 Mai 1678, *Marie de Grimaldi*, de laquelle il eut: — 1. Charles-Vincent, qui suit; — 2. N.... de Mazenod, mariée 1°. à *Philippe-Guillaume d'Escalis-de-Sabran*, Baron d'Ansouis; & 2°. à noble *Ignace de Lombar-Montauroux*, Ecuyer, Seigneur de Malignon; — 3. & N... de Mazenod, femme de *Gaspard d'Antoine-Venel*, Conseiller en la Cour des Comptes.

Charles-Vincent de Mazenod, Seigneur de Beaupré, épousa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Calian, dont sont issus: — Charles-Alexandre, qui suit; — & N... de Mazenod, Chanoine de l'Eglise de Marseille, & Vicaire-Général du Diocèse.

Charles-Alexandre de Mazenod, Seigneur de Saint-Laurent, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a épousé, le 1 Juillet 1743, *Ursule-Félicité-Elisabeth de Laugier*, fille de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle sont nés quatre fils.

C'est ce que nous sçavons, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II, p.* 125, sur cette Famille, qui porte pour armes: *d'azur, à trois molettes d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois bandes d'or.*

MAZIERE: Famille originaire de Pontoise, qui subsiste en deux branches, dont l'aînée s'est établie à Vienne en Dauphiné, au milieu du dernier siécle, suivant une transaction du 17 Octobre 1689.

Louis de Maziere, Ecuyer, Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourg de Pontoise, y mourut fort âgé, dans un tems de peste, en 1638. On voit, par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoise, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité. Ce Louis de Maziere eut de *Claude le Roy*, son épouse, pour enfans: — Jean, qui suit; — & Jérôme, rapporté après la postérité de son aîné.

Jean de Maziere, Ecuyer, fit une transaction, le 17 Octobre 1689, passée devant *Bruneau*, Notaire à Versailles, par laquelle il vendit & céda à Albert, son neveu, tous les biens qu'il avoit de Louis, son pere, situés à Pontoise & aux environs, moyennant la somme stipulée dans l'acte. Jean passa à Vienne en

Dauphiné, où il épouſa *Artaude le Maitre*, de laquelle vinrent, entr'autres : — Antoine, qui ſuit ; — & André de Maziere, Chanoine, Archidiacre de l'Egliſe de Vienne.

Antoine de Maziere, Seigneur de Montſeveroux, Pinet, Bouzancieux, &c. Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, épouſa *Catherine Conſtancin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

Jean-Batiste de Maziere, Ecuyer, Vice-Bailli de Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Préſidial de Vienne, marié à *Catherine Boyat*, dont : — 1. Antoine-François, qui ſuit ; — 2. Jacques, mort Officier de Cavalerie en 1744 ; — 3. & Pierre de Maziere, ancien Officier de Cavalerie, marié, à Huy, Ville des Pays-Bas, avec *N... d'Horion*, d'une Famille des plus diſtinguées.

Antoine-François de Maziere, Seigneur de Saint-Marcel, Montſeveroux, &c. né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siége Préſidial de Vienne, a épouſé, par contrat paſſé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette de Guignard-de-Joux*, fille de *Pierre-Emmanuel de Guignard*, Baron de Joux, & de feu Dame *Angélique de Guignard-de-Saint-Prieſt*. De ce mariage il a deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur Jérôme de Maziere, Ecuyer, ſecond fils de Louis, & de *Claude le Roy*. Il fut Contrôleur de la Maiſon de la Reine mere, & Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. Albert, qui ſuit ; — 2. Guillaume, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Narbonne, enſuite de celle de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ; — 3. & Alexis de Maziere, Ecuyer, Sieur du Buaſt, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

Albert de Maziere, Ecuyer, Sieur du Buaſt, a été Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi, & auſſi Maire perpétuel de la Ville & Fauxbourgs de Pontoiſe. Sa poſtérité y ſubſiſte.

Les armes : *d'argent, à un cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Mémoire envoyé.

MAZIS. *Voyez* Desmazis, *Tome V, p. 569 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

MAZOYER (le), reſſort de Nantes.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. *Salliou*. Dans cet Arrêt eſt compris Vincent le Mazoyer, Sieur de Vernon. Les armes : *d'argent, à trois cœurs de gueules.*

MAZURIER DU REDAN : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Février 1667, & le 28 Décembre de la même année. Les armes : *d'azur, à trois tréfles d'or, 2 & 1.*

MAZUYER (le) : Famille originaire de Picardie.

Gilles le Mazuyer, un des deſcendans de cette Famille, Vicomte d'Ambrieres, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, ſe diſtingua ſous le miniſtere du Cardinal *de Richelieu*, qui le chargea de pluſieurs commiſſions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les perſonnes les plus diſtinguées de ſon tems, particulierement avec *Saint-François de Sales*, Evêque de Genève. De ſon mariage avec *N... de Clary*, fille unique de *François de Clary*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, il eut :

Henri le Mazuyer, Marquis de Montegut, d'abord Page de Philippe de France, Duc d'Orléans, enſuite Conſeiller, & enfin Procureur-Général du Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé *N... Deſplats*, fille de *Pierre Deſplats-de-Granague*, Préſident du Parlement de Toulouſe, dont :

Marie-Joseph le Mazuyer, dernier mâle de ſa Famille, Marquis de Montegut, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur-Général au Parlement de

Toulouſe, où il eſt mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans. Il avoit été pourvu de la charge de Procureur-Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la ſurvivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'eſprit toutes les autres propres à ſon état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il remplit les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemple. Il eut pluſieurs enfans de *N... de la Font*, ſon épouſe, fille de *N... de la Font*, Seigneur de Caragoude; mais deux filles ſeulement ont été mariées : l'une au Marquis *d'Oſſun*, & l'autre au Marquis *de Thezan*. Ainſi s'eſt éteinte la Famille de LE MAZUYER, dit le Mercure de France du mois de Décembre 1749, *p.* 209.

Addition à l'article GERENTE, *page 180 & ſuiv. du Tome VII.*

JARENTE, JARENTO ou GERENTE : Maiſon, l'une des plus anciennes de Provence, dont on trouve la Généalogie dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome I, p.* 473 *& ſuiv.* imprimée à Avignon en 1757; dans l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, *Tome II, p.* 142, imprimée à Paris en 1743, & dans l'Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon*, *Tome II, p.* 153. Le P. *Meneſtrier*, dans ſon Livre du Blaſon, *fol.* 229; l'Armorial de France par MM. *d'Hozier*; le P. *Faucon*, dans ſon Hiſtoire du Comtat Venaiſſin, *Tome I, fol.* 103; *Galliot*, dans ſon Indice Armorial; le *Gallia Chriſtiana* & autres, font mention de cette ancienne Nobleſſe.

Comme dans la branche de *Senas*, l'aînée de cette Maiſon, l'Auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence (d'après lequel nous en avons donné la Généalogie, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 180 *& ſuiv.*), n'a pas rapporté les derniers degrés, & a omis juſqu'au chef actuel de cette branche aînée, en voici la filiation, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres, que nous a fait paſſer M. le Marquis DE JARENTE-SENAS-D'ORGEVAL, chef du nom & armes de cette Maiſon.

I. Elle remonte, dit ce Mémoire, à IMBERT DE CHATILLON-*ſur-Marne*, Gouverneur de Damas, Commandant, en 1037, les troupes de Champagne, qui changea ſon nom en celui de JARENTE, & prit pour armes : *d'or, au ſautoir de gueules*, que ſes deſcendans ont conſervées. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. LANTELME, qui ſuit; — 2. PIERRE DE JARENTE-MONTCLAR; — 3. N... DE JARENTE-MONTCLAR; — 4. & N... DE JARENTE, Abbé de Saint-Benigne de Dijon, mort en 1105, où l'on voit ſon épitaphe en ces termes : *Dormit* JARENTO, *venerandus in hoc monumento, qui ibi tam dignè ſervivit ſanctæ Benignæ.* — *Migravit anno* 1105.

II. LANTELME DE JARENTE ou GERENTE, Baron de Montclar, prêta hommage à *Raimond Bérenger*, Comte de Provence en 1196, & laiſſa pour enfans : — RAIMOND, qui ſuit; — & N... DE JARENTE, Evêque de Die en 1193. Ce Prélat, aſſiſté de l'Empereur HENRI II, qui étoit alors en Dauphiné, eut guerre avec le Dauphin de Viennois; mais ce Prince dans la ſuite les mit d'accord.

III. RAIMOND DE JARENTE, Baron de Montclar, Préſident en la Chambre du Roi, eut de *Catherine*, Princeſſe *des Baux*, ſon épouſe :

IV. LANTELME DE JARENTE, II. du nom, Baron de Montclar, qui aſſiſta aux Etats en 1352, & fut envoyé Ambaſſadeur à Naples vers le Roi LOUIS & la Reine JEANNE, Comte & Comteſſe de Provence, pour les ſupplier de ne jamais aliéner leurs Etats de Provence. Il ſe retira enſuite à Aix. C'eſt à ce LANTELME, II. du nom, que commence la Généalogie de cette Maiſon dans l'Hiſ-

toire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, par l'Abbé *Pithon-Curt*, ainſi que dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence. La raiſon en eſt ſimple ; les Auteurs qui ont écrit ſur ce ſujet, n'ont jamais conſulté les chefs de la Maiſon de JARENTE. LANTELME, II. du nom, eut de ſon mariage avec *Jeanne d'Allamanon* : — 1. GUIGONET, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN-MARIE & JACQUES, tous deux reçus Chevaliers de Rhodes. Les Auteurs ci-deſſus cités lui donnent pour quatrieme fils —— THOMAS DE JARENTE, élu Evêque de Graſſe le 3 Juillet 1382, & mort en 1390.

V. GUIGONET DE JARENTE, ſurnommé *le Grand*, Baron de Montclar, occupa de grands emplois, commanda l'Armée contre le rebelle *Raimond de Beauffort de Turenne*, fut Capitaine de 2000 hommes de pied à la guerre de Naples, & mourut le 20 Janvier 1401. Il avoit choiſi ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de la Madelene d'Aix qu'il avoit fait bâtir, ſuivant une inſcription gravée avec ſes armes au pied du maître Autel de cette Egliſe. Il avoit épouſé *Allemande de Fabriciis*, dont il eut :

VI. BALTHASARD DE JARENTE, I. du nom, Baron de Montclar, Seigneur de Gemenos, Salonet, Lorios & de Senas, au Diocèſe d'Avignon, par acquiſition qu'il en fit de *Louis d'Arcuſſia*, Seigneur de Turriès, devant *Rodetti*, Notaire à Marſeille, le 25 Mars 1438, fut Maître-d'Hôtel & Gouverneur de JEAN, Duc de Calabre, fils du Roi RENÉ, qui l'envoya ſon Ambaſſadeur à Gênes en 1438. Il eut de ſon mariage avec *Delphine de Pontevès*, fille de *Bérenger* : — 1. GUIGONET, qui ſuit ; — 2. ELZÉAR DE JARENTE, Seigneur de Montclar, marié à *Laurette de Caſtellane*, auteur d'une branche éteinte ; — 3. & N... DE JARENTE, Chevalier de Rhodes, que nous croyons être le même que FRANÇOIS, dont M. l'Abbé *Pithon-Curt* dit, dans ſon Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin, ignorer la deſtinée.

VII. GUIGONET DE JARENTE, II. du nom, Seigneur de Senas, &c. dont il rendit hommage ainſi que de ſes autres Terres, le 4 Janvier 1445, au Roi RENÉ, fut ſon Chambellan en 1479, & ſon Conſeiller d'Etat. Il eut d'*Alloyonne de Guiramand*, (nommée *Eléonore*, par les Auteurs ci-deſſus cités) ſon épouſe, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline d'Iſnard* : — 1. THOMAS, qui ſuit ; — 2. JEAN DE JARENTE, Chancelier du Roi RENÉ & de CHARLES D'ANJOU en 1479 & 1480. Il fut envoyé Ambaſſadeur à Paris & à Rome, & mourut ſans enfans ; — 3. BALTHASARD, marié le 20 Mai 1480, à *Michelle de Cabaſſolle*, Dame de Saint-Vallier, auteur de la branche de Jarente, Seigneurs de Cabannes, dont deſcend le Marquis DE JARENTE, frere aîné de l'Evêque d'Orléans, Prélat Commandeur des Ordres du Roi ; — 4. & FOUQUET DE JARENTE, Ecuyer du Roi LOUIS II, par Lettres-Patentes du 20 Janvier 1481, marié, le 19 Décembre 1457, à *Douce d'Aſtrio*. Il eſt auteur de la branche de *Venelles* à Marſeille, qui eſt réunie avec celle de JARENTE-CABANNES.

VIII. THOMAS DE JARENTE, Baron de Senas, premier Maître-d'Hôtel du Roi RENÉ, Gouverneur de JEAN D'ANJOU, par Patentes du 8 Mars 1470, fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par LOUIS XI, le 19 Janvier 1486, épouſa *Louiſe de Glandevès*, fille d'*Hélion*, Seigneur de Faucon, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, inſtitué par le Roi RENÉ, ſurnommé *le Chevalier ſans reproche*, & de *Marguerite de Villemur*. Il teſta le 6 Janvier 1504, en faveur de ſes enfans, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-GASPARD DE JARENTE, Conſeiller & Doyen du Parlement de Provence, marié à *Marguerite de Pontevès*, dont il n'eut que des filles ; — 3. & BALTHASARD DE JARENTE, Archevêque & Prince d'Embrun, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, envoyé Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, par le Roi FRANÇOIS I, par Lettres-Patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 16 Décembre 1528, & par le même Prince à Conſtantinople. Ce fut après ces deux Ambaſſades qu'il embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il teſta le 16 Décembre 1553, & fit un codicille le 24 Juin 1555.

IX. FRANÇOIS DE JARENTE, Baron de Senas, de Brue, Varages, Tholtonet, &c. premier Préſident de la Chambre des Comptes de Provence, Maître des

Requêtes en 1512 & 1543, épouſa, en 1522, *Marie de Caſtellane*, fille de *Louis*, Seigneur d'Eſparron & de Saint-Julien, & de *Louiſe Prohane*, d'une Maiſon illuſtre, originaire de Carignan en Piémont, & établie dans la ville de Digne en Provence, dont, pour fils unique :

X. BALTHASARD DE JARENTE, II. du nom, Baron de Senas, de Varages, Brue, Saint-Jean de la Salle, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur du Lyonnois, & Capitaine de 100 hommes d'armes. Il fut chef du parti proteſtant en Provence, & tué au combat de Saint-Martin d'Ardeche (M. l'Abbé *Pithon-Curt*, dit de Saint-Marcel). Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Septembre 1546, devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin, *Iſabelle* ou *Iſabeau d'Agoult*, fille de *Balthaſard*, Baron d'Ollieres, & de *Sibille de Pontevès*, dont : — 1. BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. THÉOPHILE, marié à *Françoiſe de Vintimille-du-Luc*, mort ſans poſtérité ; — 3. FRANÇOIS, tué au ſiége de Menerbe au Comté Venaiſſin, en Juin 1574. L'Abbé *Pithon-Curt* lui donne pour femme une *Aimare d'Albertas*, dont il n'eut point d'enfans ; — 4. & CHARLES, marié à une Demoiſelle de la Maiſon d'*Agoult*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée dans la Famille d'*Eſcalis*, du nom de *Sabran*. Il fut tué dans un combat particulier.

XI. BALTHASARD DE JARENTE, III. du nom, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Senas*, en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1648. Il avoit épouſé, 1°. le 20 Mai 1613, *Anne de Sade*, fille de *Michel*, Baron de Lagoi, & d'*Honorée Boche-de-Vers* ; & 2°. *Juſtine du Puy-Montbrun*, veuve de *Gaſpard Armand*, Baron de Lus, & fille de *Charles du Puy*, Baron de Montbrun, & de *Lucrèce de la Tour*. Du premier lit il eut : — MADELENE DE JARENTE, mariée à *Jacques d'Aſtouaud*, Baron de Marcel ; & du ſecond : — CHARLES, qui ſuit.

XII. CHARLES DE JARENTE, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-Haute, Auriac, Saint-Eſteve, Baurieres, &c. Commandant en chef de la Nobleſſe de l'Iſle de France en 1674, fait Brigadier des Armées du Roi, épouſa, 1°. *Marie l'Huillier*, Dame d'Orgeval & de la Malmaiſon, fille & héritiere de *Geoffroi*, Maître des Requêtes, auparavant Intendant en Provence. Cette *Marie l'Huillier* fit ſon héritier CHARLES DE JARENTE, quoiqu'elle n'eut point d'enfans de lui. Il épouſa, 2°. *Marie Aubry de Vatan* (*a*) ; & 3°. *Marguerite de Montaigu*, fille de *Louis*, Seigneur de la Palun au Comté Venaiſſin, & de *Marguerite de Vincens de Cauſance*. Du ſecond lit vinrent : — GEOFFROI-ALEXANDRE, qui ſuit ; — deux autres garçons, l'un mort à l'armée, & l'autre en bas-âge ; & pluſieurs filles ; & du troiſieme lit : — JOSEPH DE JARENTE, allié avec *Marie-Eliſabeth le Blanc*, dont deux filles : — N... DE JARENTE, mariée à *N... de la Croix*, Lieutenant-Général des Armées de S. M. Catholique, & ſon Vicerοi en Catalogne ; — & N... DE JARENTE, mariée, en 1771, à *N... Jaumaron de Moncharelle*, Lieutenant-Colonel de Dragons.

XIII. GEOFFROI-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, tenu ſur les fonts de batême par le Pape ALEXANDRE VII, & la Princeſſe *des Urſins*, eut à l'âge de 4 ans l'Abbaye d'Aumale, & épouſa *Marie-Eliſabeth de Lallier de la Tour-du-Pin*, niéce du Maréchal *d'Eſtrades*. De ce Mariage ſont nés : — BALTHASARD-ALEXANDRE, qui ſuit ; — & MARIE-ELISABETH, femme du ſieur *Maret*, Seigneur de Carnetin.

XIV. BALTHASARD-ALEXANDRE DE JARENTE, Marquis de Senas & d'Orgeval, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans les Régiments de Saint-Germain,

---

(*a*) La ſœur cadette de *Marie Aubry de Vatan*, ſeconde femme de CHARLES DE JARENTE, épouſa le Duc *de Noirmoutier de la Trémoille*. Ils eurent pour enfans : — 1. Le Duc *de Noirmoutier* ; — 2. Le Cardinal *de la Trémoille* ; — 3. La Princeſſe *de Lenty* ; — 4. la Princeſſe *des Urſins*. Par conſéquent la biſayeule du Duc *de la Trémoille*, & la biſayeule de HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, étoient ſœurs.

de Poyanne & de Froulay, mort le 26 Janvier 1768, a eu de son mariage avec *Elisabeth Rambaud-de-Saint-Maurice*, en Dauphiné, — 1. HENRI-BALTHASARD-ARMAND, qui suit; — 2. LOUIS DE JARENTE, Abbé Commendataire du Lieu-Dieu-en-Jard, Prieur du Val des Ecoliers de la Couture Sainte-Catherine à Paris, de Royal-Pré & de Saint-Remi la Varenne, nommé Agent du Clergé pour 1775; — & cinq filles. La premiere mariée à *Laurent Grimod de la Reyniere*. La seconde à *N... Mahiel d'Estauville*, Président aux Enquêtes du Parlement de Normandie; la troisieme, mariée au Baron *de Saineville*, Lieutenant des Vaisseaux du Roi; la quatrieme, au Comte *de Bausset*; & la cinquieme, à *N... de Nicolaï*.

XV. HENRI-BALTHASARD-ARMAND DE JARENTE, né le 14 Juillet 1740, Marquis de Senas, Baron de Lus, la Croix-haute, Seigneur d'Orgeval, Capitaine de Cavalerie, s'est marié, en Décembre 1770, avec *Sophie-Claire-Antoinette de Caraman*, derniere du nom, dont il n'a eu, jusqu'à présent 1774, que CÉSAR-LOUIS DE JARENTE, mort à Die en Dauphiné en 1772.

Les armes, comme on l'a dit au commencement de cet article, *d'or, au sautoir de gueules*. Supports *deux lions*. Devise SUBTILITÉS DES JARENTES. Cri de guerre, JUSTE DESIR.

Pour les autres branches de cette Maison, voyez ce que nous avons dit *Tome VII, p. 180 & suiv.*

Addition à la p. 222 du Tome VIII, après JEHANNOT DE BERTILLAC.

JERNINGHAM: Maison existante en Angleterre de tems immémorial, & qui possede des biens considérables dans le Comté de Norfolck. Il y a eu un Ambassadeur d'Angleterre en France de ce nom, l'an 1556.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier Baronnet d'Angleterre, se trouve, par une suite repétée d'alliances avec la Maison *de Howard*, héritier de la Pairie de *Stafford*, une des plus anciennes Pairies d'Angleterre. Il a épousé *Françoise Dillon*, fille aînée de Lord *Dillon*, dont il a trois garçons & une fille.

N... DE JERNINGHAM, Chevalier de Malte, (frere cadet du précédent) est Colonel au service de France.

Les armes: *d'argent, à trois fermeaux, 2 & 1, au chef de gueules chargé d'une croix d'argent*. Pour cimier, *un faucon les ailes étendues*. Notice envoyée.

Addition à la page 465 du Tome VIII, après LANQUES.

LANSEGUE: Terre noble à une lieue & demie de Toulouse, ne relevant que du Roi, laquelle fait partie du terroir dit *de Carbonieres*, compris autrefois dans la fameuse Baronnie de Blagnac, donnée par PHILIPPE-*le-Bel*, au Sieur *de Voisins*, en échange des Terres qu'il possédoit au Comté d'Armagnac. Cette Terre fut possédée autrefois par des Commandeurs de Malte, qui lui donnerent le nom qu'elle porte aujourd'hui; elle passa ensuite dans la Maison de *Lauret*, qui a produit des premiers Présidens au Parlement de Toulouse, & elle appartient actuellement à MM. *de Bardi*, dont le pere est Président à Mortier du même Parlement. Ils descendent d'une Maison souveraine d'Italie, ainsi que nous l'apprend l'Auteur de la Toscane Françoise.

Dans des tems de trouble, les BARDI perdirent leurs Etats, & les mécontentemens qu'ils essuyerent les porterent à s'expatrier. Ils étoient trois freres: l'aîné d'entr'eux, duquel descendent les BARDI qui sont en France, vint s'établir en la ville de Saint-Pons dans les Cévennes. Il y avoit un PIERRE BARDI, Viguier d'Angles en 1417.

Le sixieme ayeul de M. le Marquis DE LANSEGUE étoit Capitaine de Dragons,

+ article qui nous a été remis, et desavoué par Mr de Bardi President tresorier de France au departement de Languedoc Pere de jean jaques Catherin Gaston de Bardi, connu sous le nom de Mis de Lansegue.

& poſſédoit dans les Cévennes la Terre de Monſegond & pluſieurs Fiefs, que, s'étant établi depuis à Montpellier en Languedoc, vendit M. DE BARDI pere de — M. DE BARDI, Préſident-Tréſorier général de France, lequel eut de ſon mariage avec Demoiſelle *de Magnol*, une fille, morte en bas-âge; — & Meſſire DE BARDI, d'abord Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Toulouſe, aujourd'hui Préſident à Mortier du même Parlement. Il a épouſé, en 1743, Demoiſelle *Catherine-Cécile de Campiſtron*, fille de feu Meſſire *Jean-Gualbert de Campiſtron*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques de Calatrava, Marquis de Penango, en Italie, &c. cher à la République des Lettres par les différens ouvrages qu'il nous a laiſſés, & de Demoiſelle *de Maniban*, mariée depuis en ſecondes noces à M. le Comte *de Clermont-Rochechouart*. Cette *Catherine-Cécile de Campiſtron* comptoit, parmi ſes plus proches parens, les *du Faur-Pibrac*, les *d'Hautpoul*, les *Caulet*, les *Puivert*, &c. Elle étoit niéce de feu Meſſire *de Maniban*, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de feu Meſſire *de Maniban*, Archevêque de Bordeaux, Abbé de Sandras, &c. Du mariage de M. DE BARDI eſt né

Meſſire JEAN-JACQUES-CATHERIN-GASTON DE BARDI, Marquis de Lanſegue, reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 6 Juillet 1766. Il a été marié le 15 Septembre 1769, à Mademoiſelle *de Fizes* (riche héritiere), par M. *de Durfort*, alors Evêque de Montpellier, aujourd'hui Archevêque de Beſançon.

Il y a eu d'une branche de la Maiſon de BARDI, encore exiſtante en Italie, un Cardinal, mort depuis quelques années.

Les BARDI portent pour armes : *d'azur, au chêne d'argent, accoſté de deux cerfs d'or iſſans contre ledit chêne; au chef d'or, ſurchargé de trois marrons de ſinople.* Supports, *deux lions.*

Nous aurons encore occaſion de parler, dans le Volume des Additions, de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous attendons un *Mémoire.*

Addition au Tome V, page 87, avant CONCHES, *en Normandie.*

LE COMTE : Nobleſſe, d'*ancienne extraction*, de la Province de Poitou, qui remonte par filiation, dreſſée ſur les titres originaux, à

I. FRANÇOIS LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Beauvert. Il eut de *Jacquette Guerin*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

II. CHARLES LE COMTE, Chevalier, Seigneur de la Grange, que ſon pere inſtitua ſon principal héritier, & maria, par contrat du 14 Février 1486, paſſé pardevant *Lauvergnat* & *de la Ville*, Tabellions, avec Demoiſelle *Jeanne Chevalier*, fille de *Pierre Chevalier*, Ecuyer, & de Demoiſelle *Claude Dupuy*. Il en eut : — JACQUES, qui ſuit; — & PIERRE, auteur des Seigneurs de la Foucaudiere, rapportés ci-après.

III. JACQUES LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, partagea, par acte paſſé devant *Vrignon* & *Nourry*, Tabellions, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec PIERRE LE COMTE, Ecuyer, ſieur de la Foucaudiere, ſon frere puîné, le 4 Mai 1534; paſſa un contrat de vente le 6 Mai 1546, au ſieur *de Boileſve*, & avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1538, en préſence de ſon frere cadet, *Jeanne Troubat*, fille de feu *Jacques Troubat*, Ecuyer, Seigneur du Fayant. Par leur teſtament de 1548, ils ſe firent une donation mutuelle au ſurvivant des deux, ſous quelques réſerves, en faveur de CLÉMENT LE COMTE, qui ſuit, leur fils unique; & en cas que celui-ci vint à mourir, ils donnerent tout au fils aîné & principal héritier de PIERRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, frere puîné du teſtateur.

IV. CLÉMENT LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Grange, rendit aveu au Comte *de la Foreſt*, le 16 Août 1559, en rendit un autre au même Seigneur *de la Foreſt*, le 30 Mars 1600; eut une commiſſion de Capitaine le 27 Septembre 1578; obtint des certificats de ſervice, datés des 23 Février 1589, 12 Avril 1591, 5 Février 1598, des Seigneurs *de Saint-Gelais* & *de Malicorne*, Gouverneurs & Lieutenans généraux pour le Roi en Poitou. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Août 1583, Demoiſelle *Geneviéve Angely*, laquelle teſta le 1

Mars 1588, en faveur de ſon mari. Elle étoit fille de *François Angely*, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de Demoiſelle *Marthe Echallé*. De ce mariage naquit :

V. René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Sachetiere & du Rivault, qui rendit foi & hommage, le 26 Août 1645, au Maréchal *de la Meilleraye*. Il ſervit au ban & à l'arriere-ban, ſuivant les certificats qu'il obtint de MM. *de la Rochefoucaud* & *de Parabere*, les 28 Juillet 1635, 8 Octobre même année, & 29 Août 1636. M. *Amelot*, Intendant de juſtice en Poitou, le renvoya comme *noble*, ſur la repréſentation de ſes titres, par Jugement rendu le 6 Novembre 1624. Il obtint encore en ſa faveur, comme *noble*, le 23 Avril 1637, un Arrêt de la Chambre ſouveraine des francs-fiefs, & le 24 Septembre 1639, un Arrêt contradictoire de la Cour des Aides, par lequel il fut déclaré *noble* & *iſſu de noble race*. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juillet 1623, *Jeanne de Montalembert*, fille de *Gabriel*, Seigneur de la Maiſon-neuve, & de Demoiſelle *Jacquette du Courat*, dont : —— Pierre, qui ſuit ; — & Marguerite, mariée à *Pierre de Bonnetie*, Ecuyer, Seigneur de Bonnetie, morte ſans poſtérité.

VI. Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, obtint, le 25 Janvier 1669, un Arrêt du Conſeil, qui le maintint & le garda en la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, conjointement avec René le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, ſon parent de la branche cadette, deſcendant de Pierre le Comte, Ecuyer, Sieur de la Foucaudiere, dont il ſera parlé ci-après. Le 1 Janvier 1681, il partagea avec *Pierre de Bonnetie*, mari de ſa ſœur Marguerite le Comte. Suivant des certificats du Duc *de la Vieuville*, des 7 & dernier Juillet 1674, il avoit ſervi à l'arriere-ban. De ſon mariage, contracté le 3 Février 1671, avec *Catherine Dreux*, fille de Meſſire *François Dreux*, Ecuyer, Seigneur Deſmurs, & de Demoiſelle *Catherine Irland*, il eut : — Jean-Pierre, qui ſuit ; — & Pierre-Alexandre, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

VII. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, partagea la ſucceſſion des biens de ſes pere & mere le 19 Mai 1712, avec Pierre-Alexandre, ſon frere cadet. Il obtint le 18 Juillet 1715, une Sentence de *Charles-Bonaventure Quentin*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Intendant de Poitiers, & Commiſſaire pour la recherche des uſurpateurs du titre de nobleſſe, qui le maintint avec ſon frere dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*. Il épouſa, 1°. par contrat du 17 Septembre 1694, Demoiſelle *Marie Charlet*, qui le fit donataire de ſes biens, & mourut ſans enfans ; & 2°. le 6 Octobre 1731, *Marie-Anne-Geneviéve Legier*, fille de *Claude Legier*, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, & de *Marie-Anne Richeteau*. Du ſecond lit vinrent : —— 1. Jean-Pierre le Comte, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Tournaiſis, Infanterie, mort ſans alliance ; — 2. François-Claude, qui ſuit ; — 3. Hilaire, Ecuyer, Seigneur de Villenon, marié, par contrat du 27 Septembre 1767, à Simonne-Adrienne le Comte, ſa couſine-germaine, fille de Pierre-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de la Couture, & de *Marie-Louiſe Conſtant* ; —— 4. Jean-Batiste, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, non marié en 1775 ; — 5. & Marie-Anne-Geneviéve, mariée à *Jean du Cheſne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Leger.

VIII. François-Claude le Comte, Ecuyer, Seigneur du Rivault, Capitaine au Régiment de Tournaiſis, héritier de Jean-Pierre, ſon pere, & de Jean-Pierre le Comte, ſon frere, partagea, par acte ſous ſeing privé du 13 Septembre 1767, leur ſucceſſion, avec Hilaire, Jean-Batiste & Marie-Anne-Geneviéve le Comte, ſes freres & ſœur. Il avoit fait un autre partage, le 19 Mai 1766, tant pour lui que pour ſes freres & ſœur, avec Pierre-Alexandre le Comte, Ecuyer, Seigneur de la Couture, ſon oncle, & pluſieurs autres co-héritiers, de la ſucceſſion de *Marthe Echallé*, vivante épouſe de *François Angely*, Ecuyer, ſon triſayeul maternel. Il eſt mort le 3 Novembre 1774, & avoit épouſé, le 4 Février 1765, *Marie-Roſalie Forien*, fille d'*Elie Forien*, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Emard, & de Dame *Marie Deſprez*, dont : — 1. Victor-Auguste, né le 4 Avril 1768 ; — 2. Simon-Pierre-Augustin, né le 29 Octobre 1770 ; — 3. Tite-François, né le 22 Janvier 1772 ; — 4. & Marie-Radegonde-Roſaliele Comte, née le 26 Octobre 1773.

Seigneurs

Seigneurs de la COUTURE.

VII. PIERRE-ALEXANDRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Couture, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur du Rivault, & de Dame *Catherine Dreux*, partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec JEAN-PIERRE, ſon frere aîné, le 19 Mai 1712, & pareillement, le 19 Mai 1766, celle de *Marthe Echallé*, leur triſayeule maternelle. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere aîné, le 18 Juillet 1715, & avoit épouſé, le 10 Avril 1714, *Marie-Louiſe Conſtant*, fille d'*Etienne Conſtant*, Ecuyer, Seigneur de la Ganterie, & de *Marie Pidoux*, dont: — 1. PIERRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Officier au Régiment de Périgord, Infanterie, tué d'un coup de feu à la bataille de Plaiſance, le 16 Juin 1746, ſuivant un certificat du Colonel & d'autres Officiers du Régiment, du 10 Juillet 1774; — 3. MARIE-LOUISE, mariée à *François Taveau*, Ecuyer, Seigneur de Morthemer; — 4. MARIE-CATHERINE, mariée à *Jacques le François*, Ecuyer, Seigneur de Mourtis; — 5. & SIMONNE-RADEGONDE, mariée à HILAIRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Villenon, ſon couſin, dont nous avons parlé ci-devant.

VIII. PIERRE-FRANÇOIS-ALEXANDRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Teil, ſervit, ſuivant un certificat du 8 Mai 1747, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & partagea, le 19 Décembre 1767, par acte ſous ſeing-privé, avec ſon frere & ſes ſœurs, la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il a épouſé, le 20 Juin 1756, Demoiſelle *Marie de Ponthieu*, fille de *Jacques de Ponthieu*, Ecuyer, Seigneur du Freineau, & d'*Antoinette de Vincent*. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JACQUES-FRANÇOIS-ALEXANDRE, né le 21 Septembre 1759; — 2. CHARLES-JOSEPH-PIERRE-CÉSAR, né le 13 Juillet 1763; — 3. MARIE-LOUISE-CATHERINE, née le 10 Mai 1757; — 4. & MARIE-LOUISE, née le 20 Avril 1758.

Seigneurs de la FOUCAUDIERE, NEUVILLE, *&c.*

III. PIERRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de la Foucaudiere, ſecond fils de CHARLES, & de *Jeanne Chevalier*, épouſa, par contrat du 2 Mai 1547, Demoiſelle *Abre David*, & en eut:

IV. JEAN LE COMTE, Ecuyer, Seigneur de Neuville, mariée à *Eliſabeth de Malvault*, de laquelle vint:

V. RENÉ LE COMTE, Ecuyer, Seigneur du Treuil, qui épouſa Demoiſelle *Françoiſe Prevoſt*, dont:

VI. RENÉ LE COMTE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Douhe, maintenu dans ſa nobleſſe avec PIERRE LE COMTE, Ecuyer, Seigneur du Rivault, ſon couſin, par Arrêt du Conſeil du 25 Janvier 1669. Il épouſa *Marie de Vaſſac*, & n'en eut qu'une fille, qui porta les biens de ſa branche à ſon mari, *N... Regnault*, Ecuyer, Seigneur de la Couriere.

Cette Famille porte pour armes: *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, cantonné de quatre étoiles d'argent, le timbre d'or.* Cimier, *un lion naiſſant d'or, armé & lampaſſé de même.* Supports, *deux lions d'argent, armés & lampaſſés de gueules.*

Addition à la page 2 de ce Tome IX, après LIBERCHIES.

LIBERGE: Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, maintenue par Arrêt du Conſeil, rendu le 10 Novembre 1666, en faveur de

JACQUES LIBERGE, Capitaine au Régiment de Folleville, Major de Vitry-le-François. Sans parler des indices ſur l'ancienneté de cette Famille que fournit un *Regiſtre fort ancien*, cité dans cet Arrêt, ſa filiation établie par titres ſuivis, rapportés dans le même Arrêt, remonte à ROBERT LIBERGE, Ecuyer, fils de NICOLAS LIBERGE, Ecuyer, mort en 1497.

De ce ROBERT & de *Binelle Coſtart-de-Saint-Leger*, ſa femme, ſortirent deux

fils : — JEAN & GUILLAUME LIBERGE, qui donnerent naiſſance à deux branches différentes de cette Famille.

La branche aînée, iſſue de JEAN, a poſſédé, pendant pluſieurs générations, le fief du Moulin-Noël, qui s'étend dans la ville de Bernay.

La branche cadette, iſſue de GUILLAUME, acquit, vers le milieu du dernier ſiécle, la Terre & Seigneurie de Granchain, dans la Paroiſſe du même nom, au Diocèſe d'Evreux. *Notice* dreſſée ſur les titres originaux communiqués.

Les armes : *deux lions d'or en champ d'azur, & deux demi-aigles en champ de gueules.*

Addition à la page 121 de ce Volume, avant LOPRIAC.

LOPPIN : Famille noble & ancienne, originaire de la ville de Beaune en Bourgogne, où elle a donné des Maires & des Lieutenans Civils du Bailliage, enſuite deux Conſeillers au Parlement de Paris, dans JEAN LOPPIN, reçu le 3 Juin 1545, & dans GEOFFROI LOPPIN, reçu le 3 Juin 1563. Voyez le Livre des Préſidens à Mortier & des Conſeillers au Parlement de Paris par *Blanchard*, imprimé en 1647, & l'Edit de confirmation des Officiers du même Parlement, du 22 Avril 1594.

Cette Famille a auſſi donné pluſieurs Maîtres de la Chambre des Comptes de Bourgogne. GUILLAUME LOPPIN y fut reçu le 19 Juillet 1585. Il avoit épouſé *Judith Joly*, fille de *Barthelemi Joly*, Greffier en chef du Parlement, auteur de la branche de MM. *Joly de Fleury*, établis à Paris. De ce mariage vint :

ANTOINE LOPPIN, qui fut reçu dans la même charge de Maître des Comptes de Bourgogne, en vertu des Lettres de proviſions du 22 Juin 1624. Il eut de *Françoiſe Ferrand*, ſon épouſe, fille de *Salomon Ferrand*, auſſi Maître des Comptes, & de *Benigne Gagne*,

PIERRE LOPPIN, Seigneur de Marcelois, reçu Maître des Comptes par Lettres de proviſions, du 28 Août 1654. Il eut de *Marie-Anne de Chauveau*, ſon épouſe,

GUILLAUME LOPPIN, qui ſuccéda à ſon pere dans ſa charge de Maître des Comptes, par Lettres de proviſions du 11 Janvier 1674. De ſon mariage avec *Nicole Fevret*, fille d'*Antoine Fevret*, Seigneur de Saint-Memin, & petite-fille de *Charles Fevret*, auteur du Traité de l'Abus, il eut :

JEAN-CLAUDE LOPPIN DE GEMEAUX, qui, après avoir été pourvu de la charge de Secrétaire des Commandemens de S. A. R. MADAME, obtint des proviſions de Conſeiller au Parlement, & fut reçu le 20 Juin 1705. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne-Germaine Chartraire*, fille de *François Chartraire*, Maître des Requêtes de l'Hôtel de M. LE PRINCE ; & 2°. *Madelene Begon*, fille de *Michel Begon*, Seigneur de Montfermeil & de la Source. Il a eu du premier lit : — 1. GERMAIN-ANNE, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 2. CHARLES-CATHERINE, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. & JEAN-ETIENNE LOPPIN DE NEUFMAISON, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aumont, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745.

GERMAIN-ANNE LOPPIN-DE-MONTMORT, Marquis de la Boulaye, d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne le 26 Novembre 1731, enſuite Préſident à Mortier le 7 Mars 1752, a épouſé *Claudine-Bernarde Eſpiard*, fille de *Claude Eſpiard-de-la Cour*, Conſeiller au même Parlement, dont deux fils & une fille.

CHARLES-CATHERINE LOPPIN-DE-GEMEAUX, fils de JEAN-CLAUDE, & de *Madelene Begon*, ſa ſeconde femme, reçu Avocat-Général du Parlement de Bourgogne, le 5 Juin 1736, a épouſé *Marie-Françoiſe de Moulins-Rochefort*, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or ancrée.* Supports, *deux louves raviſſantes & affrontées de ſable*, ce qui a occaſionné la mépriſe de *Palliot*, qui, dans ſon *Indice Armorial*, a mis les ſupports pour les armes. *Mémoire envoyé.*

Addition à la page 683. du Tome IX. au mot Maillardiere.
au 3e. Alinea après en fait mention

+0 Deux Rolles de la Chambre des Comptes des années 1236 et 1242, des services dus au Duc de Normandie par les Seigneurs normands, comme possédant des fiefs, citent avec Robert, Baron de Neubourg, Guillaume le febvre, être un de ceux-là pour une portion de fief sise à Montfréville (attenant Isigny, qui n'est éloigné de la terre habitée par les le febvre de la Maillardiere que de deux lieuës, et séparé que par le Grand Vé) hist de Harcourt, page 256.

(après l'entretien des Nefs) ajoutés ce qui suit.

0++ Le même Gautier le febvre est, avec Guillaume le febvre, compris dans un compte, au terme de l'ascension 1289, parmi les Gentilshommes qui avoient prêté des sommes au Roi. L'original est au Trésor des Chartes, et la Copie se trouve dans le Tome VI. des Recueils de M. Menant, de la Chambre des Comptes aux Célestins de Paris.

après Bibliothéque du Roi.

+ Pierre le febvre est dit Ecuyer et avoir tenu noblement la Sergenterie de Louvigny par Lettres du Roi Philippe le hardi, regnant l'an 1270, comme l'avoient tenüe ses prédécesseurs, dans l'inféodation d'icelle, en faveur de Jean le febvre, Ecuyer, du dernier Septembre 1362.

Olivier le febvre, Conseiller d'Etat, fut envoyé en Angleterre pour les affaires du Roi au terme de St Jean 1362. Chartres énoncées Tome III. des recueils de M. Menant.

Addition à la page 310 de ce Volume, après MAILLARD, *en Norm.*

* MAILLARDIERE (LA): Terre ~~& Seigneurie~~ au Cotentin, relevant du Roi, possédée par le Vicomte de ce nom, dont nous allons donner la Généalogie, que nous avons annoncée au mot FEBVRE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

LE FEBVRE-DE-LA-MAILLARDIERE est une Famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui soit en France, issue des premiers Seigneurs *d'Eculeville* en Normandie, où elle est établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette Famille, un de ses auteurs, croisé sous le regne de SAINT-LOUIS, pour avoir forcé les portes, & décidé de la prise d'une Ville assiégée, prit des armes analogues au nom, que ses descendans ont continué de porter. Elles sont: *d'azur, à trois maillets d'or emmanchés & pommetés d'argent.* Supports, *deux lions d'or, armés & lampassés de gueules.* Cimier, *un homme issant, chevelé de sable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main.* Devise: CEDATUR FERIENS.

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conservés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothéque du Roi, la Chambre des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, plusieurs Chartriers, l'Histoire de la Maison *de Harcourt* par *la Roque*, le *Gallia Christiana*, le *Neustria Pia*, &c. les uns & les autres à nous communiqués, voici ceux du nom de LE FEBVRE, dont la filiation n'est pas assez prouvée.

GUILLAUME LE FEBVRE signa une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalêtriers de Rouen, avec *Geoffroi de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont*, & autres Seigneurs. L'Histoire de Rouen, par *Farin*, *Tome I*, *p.* 32, en fait mention.

PIERRE & GAUTIER LE FEBVRE sont cités avec les *Goyon*, *Vignerot*, *Toustain*, *Cotentin* & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'Outre-mer de l'Amiral de France, *Jean de Harcourt*, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

ROBERT LE FEBVRE, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en basse Normandie, en 1305. Le *Neustria Pia*, *p.* 915, en rapporte la Charte, datée de son Manoir, dans la Paroisse de Thorigny, nommé *Fabriez*, lequel y est dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroisse, appartenant audit Fondateur.

JEAN LE FEBVRE, Evêque de Chartres en 1347, est aussi dit ~~frere de Guillaume, &~~ avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, selon les Archives de cet Evêché. Il existe à la Bibliothéque du Roi, sous le N°. 9660, un livre écrit de la main de cet illustre Prélat.

Plusieurs de cette ancienne Noblesse, dans quantité de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 jusqu'en 1400, sont, avec les *Aux-Epaules*, *Argouges*, *Briqueville*, *Courcy*, *Carbonnel*, *Saint-Denis*, *Martel*, *Clinchamp*, *Tesson*, *la Motte*, *la Haye-Pesnel*, *Espinay*, *Bailleul*, *Suhard*, *Berenger*, *Fontaine*, *Hay*, *Gauville*, &c. cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers* & *Ecuyers*. *Titres* à la Bibliothéque du Roi.

† NICOL LE FEBVRE est, avec les qualités de *Messire* & de *Personal de la Hogue*, (autrement *la Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir suivi le parti de CHARLES II, Roi de Navarre, & parmi lesquels se trouvoient aussi les *de Harcourt*, *Rochefort*, *Crequy*, *Fontenay*, *Piquigny*, *Guihebert*, *Tilly* & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves* de l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, *p.* 1426.

JEAN LE FEBVRE est, dans un aveu par lui rendu en 1350 & tant, à la Baronnie de Varanquebec (présentement à la Maison de *Coigny*), d'héritages du

chef de Demoiſelle *de Grainlhéville*, ſon épouſe, héritiere des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuyer*, fils de feu JEAN, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (ſelon des *titres* aux Chartriers de Grainteville & de la Briſette en baſſe Normandie). Il comparut encore à la montre de M. *Jean*, Vicomte *de Rohan*, en 1351, eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans la Charte d'inféodation en ſa faveur, par le Roi CHARLES V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie eſt tirée ſur les anciennes exiſtantes à Caen, & chez MM. *le Prêtre*, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainſi qu'avant ou après lui, les *Cailly*, *Sahurs*, *du Chatel*, *le Vicomte*, *la Ferriere*, *des Eſſarts-Meigneux*, *du Boſc*, *Houdetot*, *d'Amfreville*, & autres Gentilshommes de cette diſtinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres paſſans, la Maiſon de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHARLES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortiſſement, *à cauſe des bons ſervices qu'il avoit rendus à ſon Seigneur, ſon pere.* Il eſt cité & dit frere de MICHEL LE FEBVRE, Ecuyer, mort en ſuivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après ſa mort, en 1361, Damoiſelle ROBINE LE FEBVRE, ſa fille & héritiere, fit, avec FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, pere du premier connu, Seigneur d'Eculeville, l'alliance rapportée ci-après, dont ſortit la plus nombreuſe poſtérité, dans laquelle la Famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puiſſe complétement prouver, ceux de ce nom qui ſuivent immédiatement.

GUILLAUME LE FEBVRE comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. *Richard de Houdetot*, Chevalier, Bailli de Caen (duquel deſcendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie eſt paſſée à la branche des LE FEBVRE DE LA MAILLARDIERE), ſelon ſes Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambaſſadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, ſuivant des actes conſervés dans la Famille, & cités Recueil de *Rimmer*, Anglois, 4e *Vol. p.* 94., Rôles Normans de *Carte*, autre Auteur Anglois, *Tome I*, *p.* 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. *Jean de Harcourt*, & eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans un acte de 1396, ſur ſon exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Autou.

GODEFROI LE FEBVRE, légitimé en 1397, eſt cité, par *la Roque*, aux preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes, attribuant la nobleſſe en même-tems, *p.* 333 de ſon Traité.

HUART LE FEBVRE, pour ſes illuſtres exploits & excellens ſervices, obtint du Roi CHARLES VI, pluſieurs grands priviléges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frere PIERRE, qui ſuit; & pour fils, — JEAN LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Remi, premier Roi d'armes de la Toiſon d'or, cité à la fin de l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, aux Additions, & dans *Moréri*, article FEBVRE, à l'occaſion d'une Hiſtoire eſtimée qu'on a de lui.

PIERRE LE FEBVRE, frere de HUART, fut Ambaſſadeur de France en Ecoſſe, ſuivant un Paſſeport de l'an 1403, & Préſident à Mortier du Parlement de Paris, ſuivant un acte original conſervé dans la Famille, & confirmé par le Rôle connu des ſes premiers Officiers. Il eſt cité dans *Rimmer*, *Tome IV*, *Part. I*, *p.* 51, & dans les Rôles Normans, qui ſont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il eſt dit *Maître du Parlement-Conſeilleur.*

MACÉ LE FEBVRE étoit, en 1420, Garde du ſcel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les *Osber*, *Renault*, *Forteſcu*, *le Ceſne*, *Poirier*, *Franquetot* & autres, dans la Généralité de Caen, tous diſtingués, ſoit par une ancienne Nobleſſe, ſoit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Préſidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBVRE, cité parmi les Lances avec *Thomas le Maignen*, dans une montre Angloiſe, en 1430, eſt qualifié *Capitaine* & *Châtelain de Logenpré*, dans des Lettres de 1442. Ces titres que la Famille conſerve, ſe trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloiſe, originale de 1442, le cite avec un *Macé de la Haye*, un *Jean Davy*, un *Jean Heuſé*, & pluſieurs

addition à la page 684. du Tome IX. à l'article Maillardière.

après Parlement Conseilleur.

— il avoit été Chancelier d'orléans en 1407. suivant les Chartres du Recueil de M. Menant.
après en cette qualité

— Lucas le febvre fut, le 16. octobre 1439, avec Mahé, bâtard de harcourt, Robert de Piquigny, jean le Sauvage, & autres nobles, un des fondés de procuration pour le mariage de Marie de harcourt, fille du Comte de Tancarville, avec jean, bâtard d'orléans, Comte de Dunois. hist. de harcourt, Tome II. p. 2011.

Cardin le febvre cité avec de Langres, de heusé & de Courcy dans une montre Angloise du 18. 9.bre 1441 devant le Lieutenant du Bailli de Côtentin, obtint du Roi en 1449 un brevet de 120. livres Tournois par an pour vivre honorablement dans son Etat jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un plus considérable, et en considération de ses grands, notables et recommendables services, en remettant au grand péril de sa personne la ville de Rouen sous l'obéissance du Roi. Titres à St Martin des Champs.

Michel le febvre, cité, en 1463 par Montfaoug, l'un des Gentilshommes du ressort de la sergenterie de la haye du Puis, étoit en 1448 Lieutenant-général du Bailli de Cotentin. hist. de harcourt, Tome II. p. 1634.

addition à la page 685. article Maillardiere, Tome IX.
avant le Degré 1er.

+ Outre les alliances directes, énoncées dans ce Mémoire, elle en a d'indirectes avec les Maisons de Rouault, Coigny, Matignon, Gêvres, Faoucq, Dauvet, Pontecoulant, Colbert, Feuquieres, Harcourt, Mathan, le Vicomte, Bigot, Anseray &

++ après Castenoy ajoutés le Trait qu'on a cité représente celui dont Corneille a fait le sujet de sa tragédie du Cid.

+ après Dictionnaire (avant le Degré III) ajoutés Cette Branche a d'ailleurs sa Généalogie en grand, imprimée depu[illegible] nombre d'années.

autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Côtentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, suivant les expéditions qu'on en a. Dom *Maurice* le cite avec les Seigneurs *de Matignon, de Montauban, de Bogat* & *de Keradreux*, parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte *de Rohan*, en 1470, *Vol. III, Col.* 208 des preuves; & avec *Olivier le Maignen* & *Antoine d'Alongny*, dans un compte, à l'occasion de Mademoiselle *de Villequier*, daté de 1468, susdit *Tome III, Col.* 222. Les titres sont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT, & frere de JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Eculeville. Il forma, suivant les titres qui sont en la possession de ces branches, celle des Seigneurs *de la Boderie*, distingués par plusieurs Négociateurs célebres, & celle des Marquis *de Milly*, alliées aux *Clermont-Tonnerre*, *Breteuil* & *du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEBVRE DE MILLY (LE), *Tome VI* de notre Dictionnaire, & *Tome VII* aux Additions, *p.* 754.

ROGER LE FEBVRE, fils de JEAN & neveu de GUILLAUME, Ambassadeur, selon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-sur-Noireau, lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, fils & frere du Roi de France, suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par *Montfaouq*, dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463. *il paroît pere de Pierre Lefebvre, qui, Suiv.t la Neustria Pie, mourut en 1503 Abbé de Blanche-lande, âgé de 57 ans.*

Enfin THOMAS LE FEBVRE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur *ancienne noblesse*, suivant un acte au Chartrier de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), est compris avec *Jean d'Esmalleville*, *Jean* & *Marc de Houdetot*, M. *de Harcourt*, *Charles de Hotot* & *Louis de Mauny*, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des *du Mouchel*, que l'Histoire de Rouen cite des plus considérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette Famille, par filiation suivie. †

I. COLART LE FEBVRE, vivant dès 1300, est qualifié *Armiger*, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi CHARLES V, du 15 Juillet 1367, accordées à GUILLAUME ou GUILLELMIN, son fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur *de Castenoy*, son cousin, qui étoit venu faire insulte, en son Hôtel, à COLART, son pere, qui n'avoit pu se défendre, vû son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grace accordées à son fils, en faveur de ses exploits guerriers, ses pere & mere sont dits de *noble sang & gens enciens*. COLART LE FEBVRE est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siécle, & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothéque du Roi. Il paroît, par le testament ci-après, qu'il est descendu de GUILLAUME, vivant dès le XIIIe siécle, &, par les Lettres susdites, qu'il eut pour épouse une Demoiselle *de Castenoy*. ††

II. GUILLAUME ou GUILLELMIN LE FEBVRE, fils de COLART, suivant les Lettres de grace mentionnées au degré précédent, où il est aussi qualifié *Armiger*, y reçut de son Roi ce témoignage, *que bien & loyalement l'avoit servi en ses guerres à son pouvoir*. Il est dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de *Baudran de la Heuse*, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'Histoire de la Maison *de Harcourt*, *Tome IV*, *p.* 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, sous le Connétable *du Guesclin*, s'étoient distingués dans les Armées du Roi CHARLES V. Voyez l'Histoire de Normandie par *Masseville*, à la fin du *Tome III*. Il transigea, en 1372, au sujet du testament fait par GUILLAUME LE FEBVRE, un de ses prédécesseurs, en 1325, & épousa Demoiselle *Jeanne de Bourgon*, de laquelle il eut: — FERRAULT, qui suit; — & PIERRE, Seigneur de Laubriere, dont la postérité subsiste en Bretagne dans les Marquis *de Laubriere* & *de Briançon*, alliés aux Maisons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIERE, *Tome VI*, *p.* 314 de ce Dictionnaire. ‡

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une

Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la garde-noble du Roi, à cause de la Sergenterie de Louvigny, qu'il possédoit du chef de sa femme Robine le Febvre, fille & héritiere de feu Jean, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit épousée en 1360, est qualifié *Ecuyer* dans plusieurs autres actes desdites années 1388 & 1389, qui se trouvent à la Chambre des Comptes de Paris; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, sur l'âge de Messire *Louis de Meullant*, Chevalier, Seigneur de Saint-Celerin, où est nommé Ferrault le Febvre, Ecuyer, âgé de 46 ans, environ, déposant avoir été au Batême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouse de M. *Richard de Creully*, Chevalier, qui en étoit marreine, & l'Evêque de Bayeux parrein. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothéque du Roi lui donne aussi le nom de Jean, ~~joint à~~ celui de Ferrault, sous lequel il est cité dans ~~tous les~~ actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Messire *Guillaume de Vierville*, Chevalier. On ne sçait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de sa femme après 1388, étant alors enceinte du 12e. Tout ce qu'on connoît seulement de ce grand nombre, furent — Jean, qui suit; — & Robert, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans plusieurs titres déposés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il est dit aussi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce Robert, qui ne fut pas d'abord destiné au mariage, à cause de beaucoup de freres qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Dans l'Histoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, *T. VII, p.* 189, il est nommé avec *Robinet d'Estouteville*, *Jeannet de Ciresmes*, *Colard de Franqueville*, & autres Gentilshommes Normans, à la tête des Chevaliers de la Langue de France; & selon l'Histoire de Bretagne, *Tome II*, *Col.* 1016, Thomas, son ~~fils~~, est cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes.

IV. Jean le Febvre, I. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, est qualifié dans un titre de 1415, Maître de Burleroy, (course de lance annuelle solemnelle & royale) & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une somme à lui payée pour ses gages & sa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, passé aux Assises de Condé-sur-Noireau, (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il est qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donataires de *Jean*, Vicomte *de Rohan*, par son testament de 1395, avec un *la Motte*, aussi de basse Normandie. A cause des possessions que lui & Guillaume le Febvre avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à *Alain*, Vicomte *de Rohan*, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berri, fils du Roi, qui, l'an 1398, comparurent armés & montés pour servir Sa Majesté; est cité dans une concession du Roi faite en sa faveur des héritages d'un de ses freres en 1419; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421; est qualifié *Armiger* dans une concession du Roi en faveur de ses propres héritages, à l'occasion des guerres & des mutations de propriété, suites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors si fréquentes en Normandie. C'est ce qui est prouvé par des expéditions délivrées par M. *de Brequigny*, des Académies Françoise & des Inscriptions, sur les copies par lui vérifiées & collationnées ~~sur les lieux~~, comme Commissaire *ad hoc* de Sa Majesté. Il est compris dans un serment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo aux Ducs de Bretagne en 1437, avec un de ses cadets aussi du nom de Jean; & parmi les sceaux de ces mêmes Nobles apposés par eux au bas de la prestation de serment, sont les *trois Maillets* de Jean le Febvre, aîné de sa Maison, qu'elle a toujours portés, comme il se voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par Jean le Febvre, III. du nom, dont il étoit le 4e ayeul dans la preuve par lui faite en 1666, devant *Chamillart*, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit épousé Demoiselle *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorray près Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valogne avec 5 de ses Ecuyers en 1392; & sœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la

addition à la page 686. article Maillardière, tome IX.
à la fin du Degré III. après hommes d'armes.

+° Ce Thomas est dit dans le titre de 1416 neveu de jean, Ecuyer, dont nous allons parler.

addition à la page 687. article Maillardiere, Tome IX.
après Gouverneur de Normandie Degré IV.

Fin du Degré IV.
~~10~~
— 4. Marguerite, mariée à Raoul du Hecquet, Ecuyer, dont les descendans, seigneurs de Rauville et de Hautteville subsistent auprès de St Sauveur-le-Vicomte avec distinction.

au Degré V. ligne 6e après il est cité ajoutés

dans l'histoire de Rouen Tome III. page 245, l'un des bienfaiteurs que le Collége de la Commune y eut dans son siécle, avec les Creguy, Roncherolles, Narbonne et autres seigneurs. L'histoire de Normandie, Tome V. p. 146 fait mention de lui ~~[illegible]~~ comme d'un des sçavans de son siécle, à l'occasion d'un voyage qu'il avoit fait aux terres Australes en 1503. il est aussi cité &c.

Maiſon de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice faute de Mémoire, *Tome III*, *p.* 454, & CROVILLE, *Tome V*, *p.* 368 *& ſuiv.*

De ce mariage vinrent : —— 1. RICHARD, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, lequel comparut, en 1470, ſous le Capitaine *Carbonnel*, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il eſt dit Lieutenant du Vicomte de Carentan, & cité ſur l'inſcription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valogne, avec Demoiſelle *le Bercœur*, ſa femme. ~~Il y étoit qualifié Ecuyer.~~ Cette cloche a été refondue, & on a dreſſé avant un Procès-Verbal de cette inſcription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVIe ſiécle, & mourut peu de tems après ; — 2. NICOLAS, qui ſuit ; — 3. ~~& N...~~ LE FEBVRE, mariée, en 1430, à *N... Thomas*, Ecuyer, Seigneur d'Ecoſſeville près Valogne, dont l'arriere-petite-fille & héritiere de cette Terre, épouſa, en 1672, *Pierre de Harcourt*, III. du nom, Baron d'Olonde & de Nehou, quatrieme ayeul du Marquis *de Harcourt*, marié à Mademoiſelle *de Beuvron*, petite-fille du Duc *de Harcourt*, Gouverneur de Normandie. †

V. NICOLAS LE FEBVRE, Ecuyer, ~~Seigneur d'Eculeville~~, partagea avec ſon frere les ſucceſſions de ſes pere & mere en 1474, comparut avec les *Percy* & autres Nobles à une montre de 1433 ; prêta ſerment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cauſe des poſſeſſions qu'il avoit dans cette Province ; ~~& après la ſuppreſſion de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin.~~ Il eſt cité, avec RICHARD, ſon aîné, dans un certificat de nobleſſe en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, ſuivant le partage de 1471. Il mourut ~~avant~~ 1500, & avoit épouſé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille diſtinguée, & éteinte, dont les biens ont paſſé ~~de celle de *Fontenay*~~, dans la Maiſon de *Mathan*. Il eut de ſon mariage : — MARGUERIN, qui ſuit ; — & JEHENNE, dotée par ſon frere, le dernier Décembre 1515, ~~qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.~~ *Suivant un acte original où leur pere est rappellé, et dit alors défunt.*

VI. MARGUERIN LE FEBVRE, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au ſujet de ſa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & conſigné dans les Regiſtres de ladite Cour, lequel *ſur ſa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enſeignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara *qu'il avoit ſuffiſamment fourni, & vérifié par titres & écritures de ſa Généalogie & extraction de nobleſſe par lui alléguée, & maintenue à cauſe de ſes prédéceſſeurs & ancêtres.* Cette confirmation d'ancienne nobleſſe, ſe trouve à la Bibliothéque du Roi. Il avoit épouſé, en 1517, Demoiſelle *Davy du Perron*, tante du célebre Cardinal de ce nom, Maiſon dont il reſte encore les Marquis & Comte *d'Anfreville*, Officiers Généraux ; & ſuivant le partage, en original, de ſa ſucceſſion du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & NICOLAS, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur *du Biès* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Tréſorier de Sa Majeſté.

VII. JEAN LE FEBVRE, II. du nom, Ecuyer, ~~Seigneur d'Eculeville~~, un des Archers du nombre de 100 lances ſous la charge de M. le Dauphin, ſuivant le rôle de la montre & revue faite à Peronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & eſt nommé avec NICOLAS, ſon frere, dans des Lettres de 1575, dépoſées à la Chambre des Comptes. Il épouſa JACQUELINE LE FEBVRE, ſa couſine, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale d'Eculeville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie.

Elle avoit pour freres — ANTOINE LE FEBVRE, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritiere porta le Marquiſat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maiſons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy* ; — & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la poſtérité ſubſiſte ~~dans deux freres ; l'un~~ ſervant dans les Chevaux-Lé-

gers, ~~& l'autre~~ dans l'Infanterie. ANTOINE & NICOLAS LE FEBVRE furent maintenus dans leur ancienne nobleſſe en 1595, & changerent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBVRE, II. du nom, ſuivant le partage original de ſa ſucceſſion, en 1598, eut de ſon mariage : — 1. PHILIPPE-PIERRE, qui ſuit ; — 2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs du Perron des Landes, qui après avoir donné pluſieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être alliés aux *la Roque de Bernieres* & autres Familles, s'eſt éteinte dans la Comteſſe *de Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maiſon dont l'illuſtration eſt aſſez connue. *Voyez* RABODANGES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, ſuivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de ſa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Château de la ville de Ham. M. *de Roiſſy*, dans une maintenue de la même année, dit « MARGUERIN LE FEBVRE a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonnant que celui qui s'en voudra ſervir, juſtifiera la deſcente depuis PHILIPPE, ~~qui~~ a juſtifié & jouira ». Ceci eſt extrait de la Bibliothéque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la repréſentation de ſes titres devant le Commiſſaire nommé à la recherche de la Nobleſſe. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il eſt dit de la paroiſſe d'Eculeville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Briquebec. Il avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *de Cauquigny*, alliée des *Thibermeſnil* ; & 2°. le 28 Août 1602, en la paroiſſe de Briquebec, Demoiſelle *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Greville, d'une très-ancienne Famille, alliée par les *la Luthumiere* aux Maiſons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny*. Par un accord en original ſur cette alliance, elle y eſt dite « *Bonne à faire* de la Demoiſelle *Heuzey* avec ledit LE FEBVRE, deſcendu en légitime mariage de JEAN, fils de MARGUERIN, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville, & ſur connoiſſance que ledit LE FEBVRE, ſon pere & ſes prédéceſſeurs, étoient iſſus de *noble & ancienne lignée*, & avoient vécu noblement & ſans déroger ». Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey*, ſa ſeconde femme, autoriſée de lui, fit à Magneville une fieffe en qualité d'héritiere de feu Meſſire *Adrien de Bailleul*, Ecuyer, *Chartrier* de Querville. Ses enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ADRIEN, batiſé le 8 Février 1612 ; — 3. ROBERTE, batiſée le 21 Août 1620 ; — 4. JEANNE, batiſée le 21 Avril 1622 ; — 5. & ANNE. Ces enfans ſont morts jeunes ou ſans alliance.

IX. JEAN LE FEBVRE, III. du nom, Ecuyer, ~~Sieur du Perron~~, batiſé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la paroiſſe de Magneville, le 3 Juillet 1660, à *Robert le Pigeon*, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il juſtifia devant M. *Chamillart*, en 1666, ſa deſcendance de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculeville ~~depuis~~ 1400, & fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, après avoir bien prouvé ſes quatre degrés. Il eſt cité dans pluſieurs piéces dépoſées au Chartrier de Briquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épouſé, 1°. le 24 Août 1649, en l'Egliſe de Magneville, Damoiſelle *Anne Boudier*, ~~veuve de Jean Duchemin, Sieur du Tielley~~, ~~&~~ ſœur de *Gaſpard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne Famille ſortie de celle de Soule au Côtentin. *Pierre Boudier*, ſon ayeul, mourut en combattant avec ſuccès contre les Proteſtans. Il eſt fait mention dans l'Hiſtoire depuis les XVe & XVIe ſiécles de ſes exploits guerriers, les plus eſtimés des Rois, ſous leſquels il s'étoit diſtingué. Cette Famille ~~ne~~ ſubſiſte ~~plus que~~ dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. *Voyez* BOUDIER, *Tome II*, *p.* 715 *& ſuiv.* JEAN LE FEBVRE avoit épouſé, 2°. *Marie Cornavin du Prés*, héritiere de Brucheville, d'une Famille alliée aux *Jouan*, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt* & aux *Blanchard* ; ~~& 3°. en 1660, Damoiſelle *Madelene Beaugendre*, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale de Magneville, le~~

édition à la page 688. Tome IX. article Maillardière.

Ligne 3. après 1606. ajouter ce qui suit:

† ils ont été tous deux avantageusement connus dans la République des Lettres. Voyez le Dictionnaire historique des hommes illustres, article le Fèvre, de notre Diction. Tome VI. pag. 373.

après établi à Briquebec ajouter

‡ il est cité dans un rôle fait en 1640 des Nobles du Cotentin pour l'arrière-ban. Bibliothèque de Coutin, N°. 956, à celle de St. Germain-des Prés. fol.

addition à la page 689 de l'article Maillardière, Tome IX. Degré X. après attaché

† Du tems qu'elle faisoit en Bretagne partie de celle des ses Ducs dans la place de Gentilhomme de la Chambre et autres. Voyez l'histoire de Dom Maurice.

~~le 23 Septembre 1690, sans laisser d'enfans.~~ Il vint fixer sa demeure dans cette paroisse & celle de Sainte-Marie du Mont qui en est contiguë. Il ne servit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de ~~la Haye-d'Ectot.~~ Fils d'un pere appauvri par les guerres, il l'étoit à sa mort, au point que ses enfans ~~du premier lit~~ & sa veuve furent obligés de renoncer à sa succession. Il a fallu deux degrés de suite à sa postérité pour se relever de cet état d'abaissement, où tant de Familles anciennes ont tombé par la vicissitude des tems. Avant son établissement à Sainte-Marie du Mont, qu'occasionna son peu de fortune, il eut : — ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une postérité qui, d'abord fixée à Saint-Malo en Bretagne, étoit restée inconnue à ses collatéraux jusqu'à présent qu'elle habite dans le Bailliage de Carentan. Elle est pareillement rentrée dans le service, & il y a de ses descendans inscrits pour l'Ecole Royale-Militaire & pour Saint-Cyr; —— & MICHEL-ARCHANGE, qui suit. — et Laurent, Prêtre, Prieur Commendataire de St. Côme du Mont.

X. MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Beaupré, batisé le 12 Mai 1652, en l'Eglise de Brucheville, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, qu'il quitta. Il épousa, ~~1°. Demoiselle Gillette Chauvin, décédée le 8 Mai 1695, & inhumée en l'Eglise paroissiale de la Haye-d'Ectot; & 2°.~~ par contrat du 25 Avril 1696, Damoiselle *Geneviéve le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marguerite de Bourget*, d'une ancienne noblesse alliée aux *Faoucq de Garnetot*, dont est la Comtesse de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine, aux *Suhard*, ~~aux~~ *Loucelles* & aux le *Gouez de Cresserons*. On voit dans son contrat de mariage où sa descendance est rappellée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le pénultieme jour de Septembre 1598, entre PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE, freres, à ses collatéraux JEAN, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & JULIEN LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur des Landes, freres. Le Marquis *de Garnetot*, cousin de son épouse, ~~le chargea à~~ Saint-Sauveur, Bourg, voisin de Briquebec, ~~de~~ la conduite de ses ~~fils~~. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal *de Matignon* à Briquebec, dont il étoit Vassal, & aussi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince *de Rohan*, à l'illustre Maison duquel ses ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attachés. Peu riche & se voyant ~~des~~ enfans, il quitta le service pour se donner tout entier à des soins, dont il attendoit de la protection à la Cour. ~~Du premier lit il eut : ROBERT LE FEBVRE, batisé le 2 Août 1671, en la paroisse de la Haye-d'Ectot, mort avant sa mere; & du second :~~ —— 1 & 2. PIERRE, Sieur de la Cricque, & FRANÇOIS, Sieur de Pavilly, morts jeunes; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. & ETIENNE-GUI-ALEXANDRE, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre royal de Christ, nommé par le Roi Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois. Il fut député par son Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, passant par cette ville pour aller en Flandres; & est mort Grand-Chantre en 1761.

XI. JACQUES LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Vindiville, batisé le 4 Janvier 1706, en la paroisse de Saint-Sauveur le Vicomte, fut Conseiller-Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Isigny, charge exercée par un *Faoucq*, qui fut ensuite Conseiller du Parlement, pere du Marquis *de Garnetot*, Officier de Gendarmerie, d'une Famille connue dès le regne de PHILIPPE-AUGUSTE. Il a rendu dans cet office de bons services au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte *de Maurepas*, alors Ministre de la Marine, (témoignages honorables & avantageux pour sa postérité). Il fut aussi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ses Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, son beau-frere. *Voyez* MAIGNEN dans ce volume. Il est mort en 1755, & avoit épousé, par contrat sous seing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la paroisse Saint-Quentin, Diocèse d'Avranches, Demoiselle *Anne-Françoise de Mury de Billy*, morte en 1774, cousine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une Famille alliée aux *Brebeuf*, &c. ~~Elle étoit fille de~~

~~François de Mury, Sieur de Billy, & de Dame Jeanne Nicolle, de ladite paroisse de Saint-Quentin.~~ De ce mariage ſont iſſus : — CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & un autre garçon, mort ondoyé le jour de ſa naiſſance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Bercq, dit *le Vicomte de la Maillardiere*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, batiſé le 28 du même mois, en la paroiſſe de Sainte-Marie du Mont, ~~a été~~ tenu ſur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, ~~Maréchal de France~~, Prince *de Soubiſe*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. ~~Il~~ a d'abord ſervi dans cette Compagnie ~~en qualité de Gendarme~~, eſt Lieutenant de Roi au Gouvernement général de ~~la~~ Picardie, Capitaine de Cavalerie, & aſſocié de pluſieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiſte des Ordres du Roi ſes titres, ſur le vû deſquels cette Généalogie a été dreſſée, & n'eſt pas encore marié. *Voyez* l'explication des armes au commencement de l'article.

Addition avant MAILLART, *en Picardie, page 310 de ce Volume.*

MAILLART-DE-LANDREVILLE : Ancienne Maiſon originaire d'Ardenne, connue au pays de Liége, où elle poſſédoit Vienden, l'un des Comtés d'Ardenne, avant l'an 800, tems où CHARLEMAGNE l'en dépouilla, pour le faire paſſer à la Famille de *Deſpré*. Elle eſt établie en Champagne depuis 1363.

ANGURANT, dit *le Dépoſſédé*, ſe retira à Huy. Il eſt le premier de cette Maiſon dont parle la Chronique de *Jean d'Outre-Meuſe*, qui indique ſa deſcendance juſqu'au ſiécle où il vivoit : la ſuite ſe trouve dans les Hiſtoires du pays de Liége. Elle eſt prouvée par toutes les Chartes, fondations & donations aux Egliſes, & dans les Regiſtres féodaux du pays de Liége, de Namur & de Huy.

Le premier qui prit le nom de MAILLART, fut JEAN-COLEY DE MAILLART, qui ſe diſtingua par ſes hauts & extraordinaires faits d'armes dans pluſieurs batailles, avec un *maillet* qu'il portoit à la guerre. Il fut fait *Chevalier* par ROBERT, Roi de France, en 999. L'on aſſure que c'eſt d'après lui qu'on imagina le jeu de *Colin-Maillart*, ce qui paroît véritable, attendu que ce COLEY DE MAILLART, ſurnommé *Grand Maillart*, comme le marque la Chronique de *Jean d'Outre-Meuſe*, eut, dans la derniere bataille qu'il livra au Comte *de Louvain*, ſur la fin de l'action, les deux yeux crevés, & qu'il ſe fit encore mener, dans cet état, en préſence de ſes ennemis, par ſes Ecuyers.

Ses deſcendans ont toujours tenu un rang des plus diſtingués dans le pays de Liége juſqu'en 1350, qu'ils furent obligés d'en ſortir, à cauſe de la guerre qu'ils ſoutenoient contre les *Deſpré*, pour leſquels l'Evêque de Liége avoit pris parti. Cet Evêque & ſon parti, ayant été battu par les MAILLART, implora le ſecours des Comtes *de Brabant*, avec lequel cette guerre fut terminée à ſon avantage ; & le chef de la Maiſon de MAILLART, avec ceux de ſa ſuite, ſe retira en France, ſur les frontieres de la Champagne. Ce n'eſt pas la ſeule des anciennes Maiſons, originaires de Liége, qui s'y ſoient établies. Les deſcendans de celle-ci ont toujours ſuivi, ſans interruption, le métier des armes, & elle eſt plus connue en France ſous le nom de *Landreville*, Terre qu'elle poſſede depuis très-long-tems, que ſous celui de MAILLART, ſon nom propre.

Elle ſubſiſte dans deux branches. Celle de *Landre* & celle de *Landreville*. Il y en avoit une troiſieme, du nom de *Hanelf*, qui étoit retournée au pays de Liége, & dont la derniere eſt la Marquiſe Douairiere *de Harcourt-d'Olonde*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine.

La branche de *Landre* a pour chef le Baron *de Landre*, qui a eu de ſon mariage, avec *N... de Vaſſinhac-d'Ymecourt* : — 1. CÉSAR-HECTOR DE MAILLART, Baron de Landre, Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan ; — 2. INNOCENT-MARIE DE MAILLART, mort ſans enfans mâles de ſon mariage avec *N....*

Ditoury ; — 3. & MARIE-INNOCENT-LOUIS, reçu Chevalier de Malte de minorité, auſſi Capitaine de Dragons au Régiment de Lanan.

La branche de *Landreville* avoit pour chef CLAUDE-FRANÇOIS DE MAILLART, Marquis de Landreville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 11 Juin 1768. Il avoit épouſé 1°. Demoiſelle *Marie-Angélique de Ravaulx ;* & 2°. *Marguerite-Claude de Graffeul.* Du premier lit il a eu : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. INNOCENT-HECTOR, rapporté après ſon aîné ; —— 3. JUDITH-ANGÉLIQUE DE MAILLART-LANDREVILLE, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, mariée, en 1759, à *Jacques*, Comte *de Ligniville* & du Saint-Empire, Seigneur de Muſſy, &c. Colonel d'un Régiment de ſon nom au ſervice de France, Grand-Veneur des Duchés de Lorraine & de Bar, grand Bailli du Bailliage Royal de Boulay & de la Lorraine-Allemande, nommé dans le teſtament du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, pour un préſent que lui fit ce Prince, en lui demandant ſon ſouvenir. Elle en a eu un fils mort en bas-âge. Voyez LIGNIVILLE, *p.* 38 de ce Volume ; — 4. HERMENEGILDE-CHARLOTTE DE MAILLART-LANDREVILLE, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims ; & du ſecond lit : — 5. CHARLES-FRANÇOIS DE MAILLART-LANDREVILLE, connu ſous le nom de *Vicomte de Landreville*, Sous-Lieutenant au Régiment de Rouergue ; — 6. PIERRE-CLAUDE, connu ſous le nom d'*Abbé de Landreville ;* — 7. & ANNE-GÉDÉON-JUDITH-ANGÉLIQUE, dite *Mademoiſelle* DE MAILLART-LANDREVILLE.

JEAN-BATISTE DE MAILLART, connu ſous le nom de *Marquis de Landreville*, Chevalier de Saint-Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, a épouſé, au mois de Mars 1759, Demoiſelle *Marie-Hiacinthe-Joſephine de Racine de Sainte-Ode*, dont, pour fille unique : — ALBERTINE-MARIE-CLAUDINE DE MAILLART-LANDREVILLE, non encore mariée en 1775.

† mort à Paris le 24 janvier 1777, âgé de 47. ans (Gaz. de fr. N°. 12.) avoit

INNOCENT-HECTOR DE MAILLART, connu ſous le nom de *Comte de Landreville* (ſecond fils de feu CLAUDE-FRANÇOIS DE MAILLART, Marquis de Landreville, & de *Marie-Angélique de Ravaulx*, ſa premiere femme), ſur ſes preuves devant le Généalogiſte des Ordres, a été préſenté, le 13 Novembre 1774, à Fontainebleau, au Roi, à la Reine, à la Famille Royale, a eu l'honneur de monter dans ſes Caroſſes & de chaſſer avec Sa Majeſté. Il eſt Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de camp de Dragons, ancien Chambellan de feu le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & a épouſé, en 1760, Demoiſelle *Madelene-Arnoul de Prémont*, dont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS ; — 2. JACQUES-INNOCENT ; — 3. JACQUES ; — 4. & ANNE-GÉDÉON-JUDITH-ANGÉLIQUE-AMÉLIE DE MAILLART-LANDREVILLE.

Le nom de cette ancienne Maiſon n'a jamais varié, ou a peu ſouffert de changement, & nous euſſions deſiré que MM. DE MAILLART DE LANDREVILLE nous euſſent communiqué leurs titres, pour donner plus d'étendue à cet article, & faire voir tout le luſtre de leur Maiſon, dont peu ſont plus ſuſceptibles.

Les armes : *d'azur, à un écuſſon d'argent, au deſſus duquel eſt un lion naiſſant, auſſi d'argent, onglé & lampaſſé de gueules.* Le *lion* a été ajouté par conceſſion de l'Empereur, l'an 1112, à ARNOUL DE MAILLART, pour avoir été arborer le Gonfanon qu'il portoit, ſur le Boulevard de Milan, qui fut pris. La deviſe de ces armes eſt : ETIAM NASCENDO TREMENDUS.

Corrections & Additions pour le Tome VIII.

GOISLARD, *aux additions page 705, lignes* 34 *&* 35, ANNE-LOUIS-CHARLES-HENRI-PROSPER-AMBROISE GOISLARD, né le 26 Août 1760, *liſez* 1. ANNE-HENRI-CHARLES-PROSPER-AMBROISE GOISLARD, né le 25 Août 1760, batiſé à Angers, &c. — *Ibid. ligne* 37, Longueil de Monſain, *liſez* Longueil de Maiſons. — *Ibid.*

ligne 38, ANNE-LOUIS-FRANÇOIS, *liſez* 2. ANNE-LOUIS-MARIE-FRANÇOIS. — *Ibid. lignes* 41 & 42, ANNE-CLAUDE-SAINTE, batiſé dans la même ville le 5 Mai 1766, *liſez* 3. ANNE-CLAUDE-XAINTES, né le 5, & batiſé dans la même ville, le 6 Mai 1766, paroiſſe de Saint-Laud; — 4. MARIE-ANNE-ELISABETH-LOUISE, née le 27 Janvier 1762. — *Ibid. ſupprimez la phraſe ſuivante, & ajoutez:* — 5. ELISABETH-THÉRESE-AIMÉE GOISLARD, née le 2 Janvier 1763. Elles ont auſſi été toutes deux batiſées à Angers; la premiere le 30 Janvier 1762; & la ſeconde le 4 Janvier 1763.

GOUIET ou GOUGET DE CASTERAS, originaire d'Eſpagne. — *page* 334 *du Tome VII, ligne* 3 *de l'article* LÉON DE GOUIET, Marquis de Caraval, qui étoit Capitaine des Gardes-Wallones en 1734, *liſez* Capitaine aux Gardes-Eſpagnoles. — *Ibid. ligne* 11 *du degré I.* Catherine d'Ambres, *liſez* Catherine de Papon. — *page* 335, *ligne* 12, après 2°. *ajoutez:* par diſpenſe de Rome, & *liſez* avec *Marguerite de Caſteras*, ſa couſine, &c. — *Ibid. ligne* 15 à l'Abbaye de Preuille, *liſez* Prouille. — *Ibid. degré VI, ligne* 4, Catherine de la Gardeur, *liſez* le Gardeur.

Lettre *H.*

HANGOUART, *aux Additions page* 714, *ligne* 21, Lejonc, *liſez* Lejone. — *Ibid. ligne* 27, Marotin Lictande, *liſez* Dame Marotin Lietande, & *ajoutez:* ainſi qualifiée dans un Regiſtre dépoſé dans la Tréſorerie de la ville de Lille, commençant au mois de Décembre 1286. — *page* 715, *ligne* 39, Beltremin, *liſez* Beltremiu. — *page* 716, *penultieme ligne*, le Touchier, *liſez* le Louchier. — *Ibid. derniere ligne*, Beltremin, *liſez* Beltremiu. — *page* 717, *ligne* 6. flenques, *liſez* flencques. — *même ligne*, Schetz, *liſez* Schatz. — *Ibid. ligne* 7, le Touchier, *liſez* le Louchier. — *Ibid. lig.* 10 & 11, Reineghent, *liſez* Reynegeerſt. — *Ibid. lig.* 16, Seigneur de Latty, Andrie, *liſez* de la Ryandrie. — *Ibid. lig.* 45, Dangueville, *liſez* Dangeville. — *même ligne*, Lomprez, *liſez* Lumpnes. — *page* 718, *lig.* 7. Lanchals, *liſez* Lanckhals. — *Ibid. degré XV, lig.* 5, Vicomteſſe d'Oppuers, *liſez* née Baronne d'Oppuers. — *Ibid. lig.* 8, Dame d'Anchy, *liſez* de Hauchy. — *Ibid. lig.* 9, Verquimeul, *liſez* Verquignieul. — *Ibid. lig.* 12, Malfrance, *liſez* Malfiance. — *Ibid. lig.* 14, Forel, *liſez* Sorel. — *Ibid. lig.* 16, de la Barque, *liſez* de la Barge. — *Ibid. lig.* 17, le ſervice, *liſez* Régiment de la Marine, & *ajoutez:* l'aîné eſt, en 1774, Député des Etats d'Artois. — *Ibid. degré XVI. lig.* 4, après de Haillies, *ajoutez:* née. — *Ibid. lig.* 6, Vicomte de Nieuport, Baron d'Oomberghe, *liſez* Vicomte de Nieuport & d'Oomberghe, Baron de Poucques. — *Ibid. lig.* 21, né le 28 Mars 1741, *liſez* le 25 Mars 1741, & *ajoutez:* Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. — *Ibid. lig.* 23, Marie-Caroline-Françoiſe-Clement du Veaulx, *liſez* Marie-Charlotte-Françoiſe Clement-du-Vaulx, — *page* 719, *ligne* 1, mort, *liſez* morte. — *même ligne*, après 1762, *ajoutez:* Du ſecond mariage du Comte *de Coupigny de Baumez*, avec MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE DE HANGOUART, eſt iſſue — *Philippine-Colette-Joſephine de Coupigny-d'Henu*, née le 8 Mai 1772. — *Ibid. lig.* 12 & 13, Francau, *liſez* Franeau. — *Ibid. ligne* 14, Marie-Placide-Camille, *liſez* Marie-Joſephe-Placide-Camille, &c.

HENNEQUIN, *page* 21, *ligne* 4 de l'article après OUDINOT HENNEQUIN, *effacez:* probablement deſcendu de lui.

HENNIN, *page* 32, *ligne* 11 *de l'article*, après 1745, *ajoutez:* JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à ſon ſervice, marié, le 19 Mars 1768, à *Albertine-Françoiſe Wandewerve*, Dame de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice Reine, & fille du Come *de Worſſellaer*, membre des Etats Nobles du Brabant, a pour enfans: — 1. FRANÇOIS-THÉODORIC D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD; — 2. PIERRE-SIMON, reçu Chevalier de Malte de minorité.

Nota. à la *page* 207 *du Tome I* de ce Dictionnaire, *lig.* 4 *du degré XV*, après fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, *ajoutez:* & ſœur de *Jean de Gaune*, Seigneur de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, &c. *Voyez*

ALSACE-HENNIN-LIÉTARD ſuſdit *Tome I, p. 202 & ſuiv.* pour la Généalogie de cette Maiſon.

HENU, *page 35, ligne 2* de l'article, en faveur de *N... de Coupigny*, Seigneur de Henu, *liſez* de *Charles-Maximilien de Coupigny*, &c.

HESSE-DARMSTADT, *page 770 du Tome VIII aux corrections, ligne 1*; après CHRISTIAN III, *effacez* : de Heſſe-Darmſtadt, & *liſez* DE BAVIERE, &c.

HOLSTEIN, *page 86, lig. 22 & ſuiv.* après CHARLES-LOUIS, *ajoutez* : Duc DE HOLSTEIN BECK, né le 18 Septembre 1690, qui ſe fit Catholique en 1723, & eſt mort à Konigſberg le 22 Septembre 1774, à l'âge de 84 ans. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne 24*, ſéparée en 1733, *liſez* 1739, dont : — CHARLES-FRÉDERIC, né le 5 Janvier 1732, Maréchal-de-Camp au ſervice de France, & Colonel du Régiment Royal-Allemand, mort en 1746. Le Duché de *Holſtein-Beck* eſt paſſé au frere du Duc défunt, nommé — PIERRE-AUGUSTE, Duc DE HOLSTEIN-BECK, né le 7 Décembre 1695, actuellement Feld-Maréchal au ſervice de Ruſſie, & Gouverneur d'Eſthonie, marié à *Natalie*, Comteſſe *de Gallowin*, née le 4 Septembre 1724. *Extrait de la Gazette de France* Septembre 1774.

HUDEBERT, *page 150, ligne 4*, Jeanne-Pélagie d'Azémar, *liſez* Jeanne-Mélanie d'Azémar. — *Ibid. lig. 6*, après l'un des garçons, *liſez* JACQUES-FRANÇOIS DE HUDEBERT, eſt Officier d'Infanterie.

Lettre *I.*

JOYEUSE, *page 262, ligne 2, du degré XX.* de JEAN-ARMAND, appellé le Marquis DE JOYEUSE, *liſez* Marquis DE JOYEUSE & de Ville-ſur-Tourbe, Comte de Grandpré, &c. — *Ibid. lig. 8*, après 1755, *ajoutez* : il eſt mort en ſon Château de Grandpré, le 12 Décembre 1774, âgé de 58 ans, & avoit épouſé, &c.

ISARN, *au bas de la page 270, lig. 3 du degré* de LOUIS-FRANÇOIS D'ISARN-DE-VILLEFORT-de-Montjeu, *après* Saint-Lazare de Jéruſalem, *ajoutez* : ancien Colonel d'Infanterie, & ancien Gouverneur, &c. — *Ibid. lig. 6 après* à l'attaque de l'ouvrage à Corne, *ajoutez* : & eſt mort le 26 Novembre 1774, âgé de 84 ans. Il avoit épouſé, &c.

Lettre *L.*

LABBEY, *page 343, ligne 6, du degré III.* (ſeconde branche) Saint-Pierre-Azif, *liſez* Saint-Pierre-Azifs. — *page 345, lig. 19*, Azif, *liſez* Azifs. — *Ibid. lig. 26*, Poriez, *liſez* Periez. — *Ibid. lig. 27*, Novembre 1750, *liſez* Novembre 1570. — *Ibid. lig. 46*, Azif, *liſez* Azifs. — *page 346, degré XIII. ligne 3*, Louis-Charles-Victor, *liſez* Louis-Charles-Armand. — *Ibid. lig. 4*, après 1754, *ajoutez* : Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774.

LAGARRIGUE *page 362*, Corrections & Additions que nous avons reçues depuis le premier Mémoire envoyé, dont nous ferons uſage en ſon rang dans le volume des Additions.

LAILLIER ou LALLIER, *page 370, lig. 4* de l'article, 1337, *liſez* 1327. — *Ibid. derniere ligne*, CHARLES VI, *liſez* CHARLES V. — *page 371, ligne 9*, après RICHARD DE LAILLIER, *ajoutez* : noble homme Ecuyer. — *Ibid. lig. 43*, MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, *liſez* Meſſire MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, Chevalier. — *Ibid. lig. 52, après* page 58, *ajoutez* : Villaret, page 214 du XVe Tome de l'Hiſtoire de France. — *page 372, ligne 25*, & Andrée, *liſez* ANDRÉE, *& ajoutez* : & LÉON DE LAILLIER. — *Ibid. lig. 41*, Freſniere, *liſez* Fremiere. — *page 373, ligne 7*, devant Biche, *liſez* devant la Biche. — *Ibid. pénultieme ligne*, Françoiſe, *liſez* Françoiſe-Louiſe.

LALAING, *page 382*, à la fin de l'article, *ajoutez* : On lit dans la Gazette de France, du 28 Novembre 1774, N°. 95, que MAXIMILIEN-JOSEPH-DEMPHNA, Comte DE LALAING-D'AUDENARDE, Capitaine du Régiment de Saint-Ignon, Dragons, eſt mort à Anvers le 17 Novembre 1774, âgé de 21 ans.

LAMBERTYE, *page* 406, *lig.* 3 & 4, *après* MARIE-ANGÉLIQUE-LOUISE-GABRIELLE, née le 29 Novembre 1759, *ajoutez* : mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale le 25 Décembre 1774, & célébration le 7 Janvier 1775, par *Antoine-François de Matharel*, Comte du Saint-Empire, & Grand-Vicaire du Diocèse de Lisieux, avec *Auguste-Joseph-Félicité*, Marquis *de Matharel-Fiennes*, substitué aux nom & armes de *Fiennes*, servant dans la premiere Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, avec brevet de Capitaine de Cavalerie. — Sur la Maison de LAMBERTYE dont la Généalogie est imprimée, dans le *Tome VIII*, *page* 391 & *suiv.* on nous a promis des corrections & augmentations, dont nous ferons usage dans le volume des Additions.

LAMOIGNON, *page* 425, *ligne* 4, *après* MARGUERITE DE LAMOIGNON DE MALESHERBES, née le 6 Février 1756, *ajoutez* : mariée, contrat signé le 22 Janvier 1775, par le Roi & la Famille Royale, avec le Baron *de Montboissier*, Mestre-de-Camp-Commandant du Régiment de Dragons d'Orléans.

A la branche de LAMOIGNON DE BASVILLE, *page* 424, *degré XVI*, *ajoutez* : une des filles du Marquis DE LAMOIGNON DE BASVILLE a épousé, contrat signé le 15 Janvier 1775, M. d'*Agueſſeau de Freſne*, Avocat-Général au Parlement de Paris, fils du Conseiller d'Etat de ce nom.

LANDES (DES), *page* 434, avant les armes, *ajoutez* : De cette Famille est le Seigneur *de Toville*, & sa sœur N... DES LANDES, mariée, auprès de Mayenne, à *N... Pinson*, Ecuyer, petit-fils du Trésorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen. Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or*, lisez *trois chevrons*.

LANGES, *page* 437, *ligne* 39, Françoise Colas, *lisez* Françoise de Colla. — *Ibid. ligne* 50, Fréderic-Berenger de Langes, *lisez* Fréderic Berenger-de-Langes. — *page* 438, *lignes* 6 & 7, Françoise Colas, *lisez* Françoise de Colla.

LANNION, *page* 460, degré XIV. N..., Comte DE LANNION, *lisez* HIACINTHE CAJETAN, Comte DE LANNION. — *même degré*, *ligne* 4, *ajoutez* : Chevalier des Ordres du Roi. — *Ibid. ligne* 6, *après* 1721, *ajoutez* : morte le 16 Novembre 1774, âgée de 53 ans 4 mois.

LANNOY, *page* 462, *pénultieme ligne*, CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, *lisez* CHRLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire. — *Ibid. derniere ligne*, Comte de Watignies, *lisez* Seigneur de Wattignies, de Raineval, &c. a servi dans le Régiment du Prince *de Croy-Solre*, ensuite dans celui de la Valliere qu'il quitta après 30 ans de service étant Capitaine, & est mort à Wattignies le 26 Août 1758. Il avoit épousé, 1°. *Honorine-Caroline le Prince*, dit *du Chatel*, (fille de *Josse le Prince du Chatel*, & de *Michelle d'Amman de Wernoisse*) morte sans enfans à Tournay en 1739, inhumée dans l'Eglise Saint-Brice; & 2°. par contrat du 13 Juin 1740, à Tournay, Dame *Marie-Charlotte-Françoise Clement-du-Vaulx*, sa parente par sa premiere femme, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraulle, dont : (*effacez les 5 premieres lignes de la page* 463, & *ajoutez ce qui suit*) 1. CHARLES-FRANÇOIS, qui va être rapporté; — 2. AUGUSTIN-FRANÇOIS, mentionné après son frere; — 3. & CHARLOTTE-MARIE-JOSEPHINE, née Comtesse DE LANNOY, le 14 Décembre 1744, reçue Chanoinesse de Denain le 22 Juillet 1753, morte le 13 Octobre 1768.

CHARLES-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, né à Tournay le 25 Mars 1741, est entré au service dans le Régiment du Roi, Infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant puis Capitaine, & a épousé, le 28 Mars 1762, dans l'Eglise paroissiale de la Madelene à Lille, *Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart*, née Baronne d'Avelin, fille d'*Antoine-François-Joseph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin & de Seclin, &c. & de *Marie-Anne-Françoise de Preudhomme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, dont : — 1. *N...* de LANNOY, né à Avelin le 14 Novembre 1763, mort le 25 de ce mois sans avoir été nommé; — 2. N... DE LANNOY, né & batisé à Lille le 7 Mars 1767, mort le 25 Juillet suivant; — 3. ALEXANDRINE-FRANÇOISE-MARIE-JOSEPHE-CHARLOTTE-COLETTE,

née & batiſée à Wattignies le 23 Septembre 1762; — 4. MARIE-FERDINANDE-LIVINE-JOSEPHE-COLETTE, née & batiſée à Wattignies le 12 Novembre 1765; — 5. & MARIE-COLETTE-JOSEPHE, née à Lille le 19 Décembre 1768, morte le 25 Mars 1770.

AUGUSTIN-FRANÇOIS, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, Seigneur de la Chauſſée, né le 7 Mai 1743, ſecond fils de CHARLES-FRANÇOIS, I. du nom, Comte DE LANNOY & du Saint-Empire, & de *Marie-Charlotte-Françoiſe Clement-du-Vaulx*, ſa ſeconde femme, eſt entré au ſervice en 1757, & a auſſi été Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie. Il a épouſé, par contrat du 23 Avril 1768, à Tournay, *Ferdinande-Dorothée-Joſephe de Franeau d'Hyon*, née Vicomteſſe de Vanderburch, fille puinée de *Jacques-Adrien-Joſeph de Franeau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Joſephe-Placide-Camille*, Comteſſe *de Vanderburch*, dont : — JACQUES-ADRIEN-FRANÇOIS, né à Tournay le 10 Janvier 1769; — & FERDINAND-JOSEPH DE LANNOY, auſſi né à Tournay le 1 Juin 1772, inſcrit, en 1773, pour être Chevalier de Malte.

LASCARIS-LASCARIS, *aux Additions du Tome VIII, page 739, ligne* 10, on ne croit pas que la Maiſon *d'Urfé* ait, *liſez* quelques-uns de la race mettent en queſtion ſi la Maiſon *d'Urfé* a le droit, &c.

LAUZIERES, *page 588, ligne* 8, PONS-FARON, *liſez* PONS-FARON DE LAUZIERES DE CARDAILLAC, Comte de Themines, né le 12 Février 1717, & *ajoutez :* ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, mort à Château-Thierry au commencement d'Octobre 1774, âgé de 57 ans.

Corrections & augmentations depuis l'impreſſion de ce neuvieme Volume.

LICHTERVELDE, *page 2, effacez les trois lignes du degré I. & ſubſtituez ce qui ſuit*, après ces mots : Elle remonte à

I. WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fils de SIGER, Châtelain de Courtrai. Il fut Grand-Veneur de Flandres, & fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1166. C'eſt ce qui ſe trouve vérifié entr'autres par les anciennes Chroniques de *Cornil Gaillart*, où il eſt dit *anno* 1166, Meſſire WAUTHIER DE LICHTERVELDE, Chevalier, fut à la Terre-Sainte, & avec lui *Arnoult de Landas*, *Pierre de Douay*, *Jacques de Bethune*, *Wouter* & *Gerard de Sotteghem*, freres. Ledit WAUTHIER fut témoin & ſigna avec SIGER, ſon pere, l'an 1183, la Charte de *Philippe d'Alſace*, Comte de Flandres, en faveur de l'Egliſe de Coeſvoorde au pays de Waes. Par le décès de ſon pere, ayant ſuccédé à la Terre & Baronnie de Lichtervelde, il ſe croiſa de nouveau l'an 1202, & accompagna le Comte *Bauduin de Mons*, à la conquête de l'Empire d'Orient, & au ſiége de Conſtantinople en 1204; & fut, l'an 1205, à la bataille d'Andrinople. Il épouſa *Jeanne d'Arſſebroucq*, fille unique & héritiere du Seigneur dudit lieu, &c.

Ibid. page 5, ligne 3 du degré IX. Antoine de Roſenibos, *liſez* Antoine de Roſinbos. — *Ibid. ligne 4 du degré XI.* Adrienne Cem, *liſez* Adrienne Lem. — *page 6, ligne 6 du degré XVI.* d'Anne-Maximilienne Damman, *liſez* d'Anne-Maximilienne d'Amman. — *page 8 à la fin des armes, après* poſées 5 & 4, *ajoutez :* le plus communément 4 & 3.

LIGNIVILLE, *page 38, ligne 20, du degré XVII.* Angélique Maillard de Landreville, *liſez* Judith-Angélique de Maillart de Landreville. *Voyez* MAILLART DE LANDREVILLE *p.* 690 de ce volume.

LIVET DE BARVILLE, *page 68, ligne 17 de l'article*, avoit, *liſez* avoient. — *Ibid. ligne 16, après* qui renvoie au premier, *effacez les trois lignes ſuivantes, & ajoutez :* D'après une copie collationnée à l'original en parchemin par M. *Joly de Fleury*, Conſeiller du Roi, Garde des Chartres de la Couronne, conformément à l'Ordre du Roi, obtenu par MM. *de Barville* le 17 Avril 1774, nous apprenons que LAURENT DE LIVET, Ecuyer, vendit au Roi PHILIPPE *le Bel* en 1298, les droits de chaſſe dans la forêt de Rovroy, ceux de pêche, de franc cuire & de franc moudre dans toutes les eaux, fours & moulins ap-

partenant au Roi en Normandie, priviléges accordés par HENRI I, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. — *page 70, degré VII, ligne 15, 1533, liſez* 1523.

LONGECOMBE, *page 91, ligne 41,* BALTHASARD DE LONGEGOMBE, *liſez* BALTHASARD DE LONGECOMBE.

LORRAINE, *page 146, degré XVII. ligne 9, après* mois, *ajoutez :* — 6. Un Prince, né le 23 Décembre 1774.

LUPÉ, *page 210, degré V* de la branche des Seigneurs *de Maravat, Caſteljaloux,* &c. *ligne 9,* en 1565, *liſez* 1465.

Lettre *M.*

MAGALLON DE LA MORLIERE, *page 294, ligne 47,* compoſé de 600 chevaux, *liſez* de 500 chevaux. — *Ibid. ligne 51,* Grand-Maître de la Garderobe, *liſez* Maître de la Garderobe, &c.

MALH'AN, *page 440, ligne 1, après* I. du nom, *ajoutez :* Chevalier. — *Ibid. ligne 3,* cauſe, *liſez* cenſe. — *Ibid. ligne 5, après* 1226, *ajoutez :* il fit une acquiſition, aux Calendes de Juin 1279, de *Pons Maza.* — *Ibid. ligne 7, après* Guillaume de la Conche, *ajoutez :* un de ſes Vaſſaux du Mandement de Boulogne. — *Ibid. ligne 33, après* Pierre de Malh'an, *ajoutez :* Chevalier. — *Ibid. ligne 36, après* 1302, *ajoutez :* Il eſt cité avec ſa femme *Aimone,* dite *de Malian,* dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déja mort. — *Ibid. ligne 42, après* 1327, *effacez :* de *Catherine,* ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré, naquit, & *ſubſtituez :* il eſt cité, ainſi que ſa femme *Catherine,* comme étant morte l'un & l'autre, dans la ſuſdite ratification du 6 Janvier 1374. Il eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit ; — & PONS, dont on ignore la deſtinée. — *Ibid. ligne 44, après* reconnoiſſance, *ajoutez :* féodale. — *Ibid. ligne 47, effacez* on ignore quelle fut ſa femme, mais il en eut, & *ſubſtituez :* Il fit l'acquiſition d'un fief avec PONS DE MALH'AN, ſon frere, de *Gamonne du Solier,* femme de *Pierre du Solier,* le 14 Mars de ladite année 1346. Il épouſa noble *Hugonette de Fourchade,* & en eut PONS-FALCON DE MALH'AN, Damoiſeau, &c. — *Ibid. ligne 49,* après *Guillaume la Combe,* de Veſſeaux, *ajoutez :* fils de *Pierre.* — *Ibid. ligne 52, effacez :* eut de ſa femme qu'on ne connoît point, & *ajoutez :* inféoda, le 15 Mars 1414, à *Jean-Vincent de Marconaves,* l'eau de la riviere d'Oiſe, pour arroſer une prairie. De noble *Jeanne de Chalis,* ſon épouſe, il eut, &c.

Page 441, *ligne* 2, Imburte, *liſez* Imberte. — *Ibid. ligne 4, après* Saint-Andeol, *ajoutez* de Bourlens. — *Ibid. ligne 8,* Charreuſac, *liſez* Charrenſac.

MATHAREL, *page 607, ligne 3 de l'article :* par un Cardinal & des Evêques, *liſez* par deux Cardinaux & un Evêque. — *page 614, degré VII ligne 9,* tué à la bataille de Sens en 1645, *liſez* tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée ſur les Eſpagnols par le Prince *de Condé.*

FIN.

Genealogy